



HAL
open science

**De l’imaginaire national à l’ingénierie statistique.
Population et État en Europe Centrale (Allemagne,
Autriche, Pologne), 1848-1919**

Morgane Labbe

► **To cite this version:**

Morgane Labbe. De l’imaginaire national à l’ingénierie statistique. Population et État en Europe Centrale (Allemagne, Autriche, Pologne), 1848-1919 . Histoire. Université Paris-1, 2015. tel-01339853

HAL Id: tel-01339853

<https://theses.hal.science/tel-01339853>

Submitted on 7 Jul 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Morgane LABBÉ

Dossier pour l'habilitation à diriger des recherches

Mémoire inédit

**De l'imaginaire national à l'ingénierie statistique.
Population et État en Europe Centrale (Allemagne, Autriche, Pologne),
1848-1919**

Jury :

Nathalie Clayer, Directrice d'Études, École des hautes études en sciences sociales, Paris

Dieter Gosewinkel, Professeur, Wissenschaftszentrum für Sozialforschung, Berlin

Christine Lebeau, Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Antoine Marès (Garant), Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Paul-André Rosental, Professeur, Sciences Po, Paris

Tomasz Schramm, Professeur, Université Adam Mickiewicz, Poznań

Soutenance le 1^{er} décembre 2015

SOMMAIRE

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	3
DU PRINCIPE DES NATIONALITÉS AUX POPULATIONS NATIONALES.....	23
INTRODUCTION DE LA PREMIÈRE PARTIE	23
CHAPITRE 1. NATIONS ET NATIONALITÉS DANS L'ORDRE DE LA REPRÉSENTATION GRAPHIQUE	25
CHAPITRE 2. QUANTIFIER LES NATIONALITÉS : LA MATRICE PRUSSIENNE.....	62
CHAPITRE 3. STATISTIQUE DES NATIONALITÉS À L'ÉCHELLE DES EMPIRES ET DE L'INTERNATIONALISME	98
CHAPITRE 4. LES POLONAIS DANS LES DÉNOMBREMENTS PRUSSIENS, RUSSES ET AUTRICHIENS AU TOURNANT DU XX ^E SIÈCLE	127
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE.....	143
POLITIQUE DE NATIONALISATION, USAGES ET CONTRE-USAGES DES STATISTIQUES	145
INTRODUCTION DE LA DEUXIÈME PARTIE	145
CHAPITRE 1. NATIONALISATION ET STATISTIQUES DE POPULATION SOUS LE KAISERREICH.....	147
CHAPITRE 2. DE LA CONTESTATION DES STATISTIQUES À UNE CONTRE-STATISTIQUE POLONAISE ..	222
CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE.....	263
STATISTIQUE ALLEMANDE, STATISTIQUE POLONAISE, DANS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE	266
INTRODUCTION DE LA TROISIÈME PARTIE	266
CHAPITRE 1. SUR LE <i>FRONT-EST</i> : RÉGIMES D'OCCUPATION, POLITIQUE DE POPULATION ET STATISTIQUE	269
CHAPITRE 2. LA STATISTIQUE POLONAISE EN TEMPS DE GUERRE	328
CHAPITRE 3. « L'ATLAS GÉOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE DE LA POLOGNE » D'EUGENIUSZ ROMER : <i>EN PLEINE GUERRE A PARU UN ATLAS DE LA POLOGNE</i>	360
CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE.....	397
LA CONFÉRENCE DE LA PAIX : LA POLOGNE RÉTABLIE PAR LES <i>HARD FACTS</i> DE L'EXPERTISE STATISTIQUE	400
INTRODUCTION DE LA QUATRIÈME PARTIE.....	400
CHAPITRE 1. « LA PRÉPARATION « TECHNIQUE » DE LA PAIX »	402

CHAPITRE 2. À LA CONFÉRENCE DE LA PAIX : LES <i>COMPTES</i> DE LA COMMISSION DES AFFAIRES POLONAISES.....	462
CONCLUSION DE LA QUATRIÈME PARTIE.....	513
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	516
SOURCES	523
I - ARCHIVES	523
II – SOURCES IMPRIMÉES	524
III – BIBLIOGRAPHIE	534
ANNEXES	554
INDEX DES NOMS	555
TABLES DES MATIÈRES.....	558

INTRODUCTION GENERALE

Au sortir de la Première Guerre mondiale, l'Europe centrale et orientale célébrait le triomphe des nouvelles nations, mais une certaine « idée du nationalisme », « a state of mind », selon l'expression de Hans Kohn, en sortait ébréchée par les affrontements nationalistes. Tandis que les combats continuaient sur les fronts de l'Est, les consultations électorales et les recensements préparaient de nouvelles luttes pour la majorité politique et statistique. Kohn, qui écrivait pendant la période de l'entre-deux-guerres, cherchait encore à sauver cette « idée du nationalisme » libérale et civique des penseurs du début du XIX^e siècle. Se penchant un demi-siècle plus tard sur cette histoire, Hobsbawm voyait dans le premier conflit mondial l'aboutissement et la fin de « l'apogée du nationalisme de masse »¹.

Cette recherche s'inscrit dans cette phase de la transformation du nationalisme, du principe des nationalités au nationalisme de masse, « de l'imaginaire national à l'ingénierie statistique », de la vision émancipatrice du mouvement des nationalités de 1848 aux politiques des nationalités de la fin du XIX^e siècle, jusqu'à l'auto-détermination des peuples de la Conférence de la paix en 1919. Elle n'entend pas toutefois livrer une nouvelle version de cette transformation à travers l'histoire des statistiques, mais la questionner comme problème : comment est-on passé de l'idée de nation, de nationalité, au fait national objectivé, mesuré, et quantifié. Elle interroge l'évidence du nombre dans l'affirmation politique de la nation, « la mesure de la nation »², et recherche les changements structurels qui l'ont rendue possible. Aussi, ce n'est pas l'histoire d'une nation et d'un nationalisme particuliers qu'elle s'attache à retracer, mais l'émergence de « l'idée statistique du nationalisme » (pour rester dans l'inspiration de Kohn) et ses expressions politiques dans l'espace de l'Europe orientale et centrale.

Pour mener cette analyse, la Pologne est un cas exemplaire. Le territoire de l'État polonais fut partagé à la fin du XVIII^e siècle entre l'État prussien, et les Empires russe et habsbourgeois. Trois États dont les bureaucraties ont organisé le rattachement, l'annexion et l'exploitation de ces territoires polonais, mais aussi, au moyen de leurs administrations statistiques, enregistré et dénombré les habitants selon la nationalité. Pourtant, un premier demi-siècle de balbutiements – comptages irréguliers dans des localités de la population selon la langue de l'église et de l'école, mention occasionnelle de la nationalité dans des registres de conscription – ne laissait pas présager l'ampleur que prendrait cette statistique au tournant du siècle avec les volumes des recensements décennaux détaillant nationalités et langues dans des tableaux croisés, projetant les résultats dans des histogrammes, assortis de longs commentaires sur les différentiels d'accroissement. En 1919, à la table des négociations diplomatiques, pour décider des frontières de l'État polonais, les dossiers croulaient sous les centaines de pages de rapports d'experts qui avaient empilé laborieusement les données des recensements russes, autrichiens, et allemands. C'est ainsi que les statistiques des trois États annexionnistes de la Pologne allaient, par un retournement de l'histoire, servir à l'établissement d'un nouvel État polonais.

¹ Hans Kohn, *The idea of nationalism: a Study in its Origins and Background*, New York, Macmillan Company, 1944. Eric Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris, Gallimard, 1990.

² Cette expression s'inspire du titre du livre d'Éric Brian, *La mesure de l'État*, Paris, Albin Michel, 1994.

Cette histoire contredit l'idée d'un rapport simple entre statistique et nationalisme, et cette recherche invite à le repenser à partir d'une autre histoire et historiographie, celle de la statistique. Pour conduire ce travail, la problématique historique en offre à notre sens les termes les plus appropriés. Elle se loge au croisement de deux axes de travail : une histoire critique des concepts et une enquête empirique. Elle part du constat d'une dissymétrie dans la conceptualisation du thème : alors que l'histoire des concepts de nation et nationalité a ouvert un large chantier de réflexions que les historiens et sociologues n'ont pas cessé d'enrichir par leurs enquêtes empiriques et leurs controverses ; leur expression dans le langage de la statistique, du nombre et de la mesure, est maintenue dans une évidence indiscutée³. Or celle-ci cède dès qu'on rétablit leur historicité grâce aux apports d'une histoire et d'une sociologie de la statistique qui ont problématisé aussi bien la logique du tableau de chiffres, du calcul arithmétique que les formalismes mathématiques, voire même les termes de statistique ou arithmétique politique. Faire l'histoire d'une politique et d'une administration nouvelles des nationalités par la statistique de population, telle qu'elle se met en place dans des États dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, c'est alors dénouer les termes d'une interprétation tautologique des rapports entre nationalisme, statistique et pouvoir, pour problématiser leur association dans un processus historique, politique et intellectuel.

L'enquête empirique interroge donc, dans des moments et des lieux, les conditions d'émergence et de possibilité de cette mise en nombre de la nationalité. Elle n'est pas une histoire des origines d'une formule et de sa généralisation, ni la description d'un cas dans un inventaire⁴. Elle consiste à s'arrêter à des moments-clé qui sont des moments de sa mise en place dans des configurations politiques ou internationales autour de la question polonaise : mouvement des nationalités en 1848, politique polonaise du Reich, Première Guerre mondiale. L'enquête est calée entre la Révolution de 1848 et la Conférence de la paix de 1919, qui encadrent aussi les deux acceptions de la nation, émancipatrice et experte. Elle n'est pas la matière d'une histoire-récit, mais située, dans la perspective historique, une série d'épisodes autour de la production de statistiques des nationalités – principalement la réalisation des recensements – et leurs insertions dans des politiques de population et de mobilisation nationale : politique scolaire et mesures linguistiques, politiques de germanisation et de colonisation, politiques migratoires. La continuité temporelle est construite dans des séquences qui lient des statistiques sur les nationalités et leurs usages politiques par les autorités étatiques, aux réappropriations de ces mêmes statistiques et à la remise en question de leurs usages politiques par des activistes nationalistes polonais en réaction à la politique des co-partageants. C'est ce rapport quasi-dialectique qui en trace ici l'histoire ; celle-ci s'inscrit aussi dans une importante historiographie dont on rappellera les tendances qui ont inspiré cette recherche et les champs disciplinaires avec lesquels elle a été croisée.

³ Signalons un des rares travaux qui satisfait à cette double interrogation, sur l'Italie, Silvana Patriarca, *Numbers and Nationhood. Writing statistics in 19th Italy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

⁴ Comme on le trouve déjà dans cet ouvrage collectif : Dominique Arel, David Kertzer (eds.), *Census and Identity : The Politics of Race, Ethnicity, and Language in National Censuses*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

1. Perspectives historiographiques et disciplinaires

En suivant les renouvellements de l'histoire des nationalités en Europe centrale

Si notre recherche a tiré profit des synthèses historiographiques bien établies sur les pensées, les idéologies et les mouvements nationalistes, elle a surtout bénéficié des nouvelles perspectives ouvertes au cours des deux dernières décennies sur l'espace centre européen. Elle a d'abord pris forme dans une historiographie française, dont la principale tendance a proposé, sous la dénomination d'Europe médiane, d'en renouveler l'approche en insistant sur ses dimensions spatiale et régionale. Dans celle-ci, les travaux, à l'écart de toute délimitation *a priori* des territoires concernés, mettent l'accent sur les recompositions territoriales dans un large horizon temporel et font des notions de frontières, centres, marges, à la fois des catégories organisatrices de cette histoire et leurs objets d'étude⁵.

Une autre historiographie, principalement anglo-saxonne, a également renouvelé le cadre des travaux sur l'Europe centrale et orientale, à partir d'une approche qui s'inscrit dans le contexte plus large des réflexions théoriques sur l'empire⁶. À la différence du courant français, cette historiographie considère les territoires politiques et les cadres institutionnels comme déterminants pour comprendre l'histoire des mouvements nationaux. D'une façon générale, les tenants de cet « imperial turn » entendent rompre avec les approches conventionnelles qui ont longtemps envisagé l'empire comme une forme politique archaïque, statique, réduite à l'exercice d'une domination politique sur des populations allogènes et à la conquête territoriale. Ils invitent au contraire à considérer l'empire comme le cadre d'innovations institutionnelles politiques associées habituellement à la modernité politique représentée par l'État nation. Sur l'espace habsbourgeois les recherches se sont multipliées⁷ et ont livré des résultats foisonnants qui alimentent cette thèse institutionnelle. Gary Cohen, l'initiateur de cette école anglo-saxonne, rappelle que les récits nationaux minimisèrent le rôle des structures politiques impériales et préférèrent écrire l'histoire de leurs « luttes héroïques » face à l'État et à l'écart de ses institutions. Les recherches infirment souvent ces récits et mettent en avant une dynamique politique entre mouvements nationalistes, société civile et institutions de l'État. De même, les nouvelles dispositions constitutionnelles d'inspiration

⁵ Maria Delaperrière, Bernard Lory, Antoine Marès (eds.), *Europe médiane. Aux sources des identités nationales*, Paris, Institut d'études slaves, 2005. Citons dans cette filiation, la parution récente de ces deux ouvrages : Paul Gradwohl (ed.), *L'Europe médiane au XXe siècle. Fractures, décompositions - recompositions - surcompositions*, Prague, Éditions du Cefres, 2011. Catherine Horel, *Cette Europe qu'on dit centrale : Des Habsbourg à l'intégration européenne, 1815-2004*, Paris, Éditions Beauchesne, 2009.

⁶ Jane Burbank, Frederik Cooper, *Empire in World History : Power and the Politics of Difference*, Princeton & Oxford, Princeton University Press, 2010. Ulrike von Hirschhausen, Jörn Leonhard (eds.), *Comparing Empires: Encounters and Transfers in the Long Nineteenth Century*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2011.

⁷ Gary Cohen, « Nationalist Politics and the Dynamics of State and Civil Society in the Habsburg Monarchy, 1867-1914 », *Central European History*, 2007, vol. 40, n° 2, p. 241-278. Pieter Judson, « L'Autriche-Hongrie est-elle un empire ? », *Annales HSS*, 2008, vol. 63, n° 3, p. 563-596. Pieter Judson, Marsha Rozenblit, *Constructing nationalities in East Central Europe*, Oxford, Berghahn Books, 2005. Jeremy King, « The Nationalization of East Central Europe : Ethnicism, Ethnicity, and Beyond », in Maria Bucur, Nancy Wingfield (eds.), *Staging the Past. The Politics of Commemoration in Habsburg Central Europe, 1848 to the Present*, West Lafayette, Purdue University Press, 2001, p. 112-152.

libérale édictées par Vienne au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, ouvrant à l'attribution de droits civils et culturels, qui tombent facilement sous la critique de la fiction juridique, s'avèrent au contraire avoir impulsé une dynamique entre l'État et les représentants nationaux. Pour Pieter Judson, ces dispositions fournirent aux mouvements nationaux, qu'ils soient tchèques, polonais, allemand, sionistes ou autres, des ressources juridiques dans lesquelles ils moulèrent et ajustèrent leurs revendications et leurs stratégies de mobilisation auprès des populations.

En dépit de l'ancrage de ses recherches principalement dans la Bohême⁸, cette nouvelle historiographie s'est avérée particulièrement pertinente pour notre travail sur le mouvement polonais. Elle nous a encouragé à considérer l'essor remarquable de travaux statistiques polonais à partir de la fin du XIX^e siècle, au-delà de la mobilisation associative et philanthropique et de la vitalité de l'intelligentsia, en relation avec des cadres institutionnels nouveaux qui prêtèrent au projet d'une contre-statistique polonaise un caractère proto-étatique. Dans cette évolution, l'espace habsbourgeois fut effectivement influent, puisque c'est dans la Galicie autrichienne avec le transfert aux élites polonaises locales de la conduite de l'administration, du système éducatif et universitaire que cette statistique polonaise devint quasi-officielle. La spécificité de la Galicie ne doit cependant pas dissimuler une évolution assez parallèle dans l'espace de la Pologne russe, où les institutions urbaines avec leurs programmes inspirés de la réforme sociale, surtout après la libéralisation ouverte par 1905, devinrent aussi des laboratoires de la statistique polonaise.

Au renouveau de cette historiographie, à une échelle régionale, ont également contribué les échanges entre les historiens polonais et allemands et leurs efforts autour de la constitution d'une histoire « partagée » sur les régions plurinationales marquées par les relations complexes de domination et d'emprunt. Dans ce sillage, formé dans le courant franco-allemand de l'histoire croisée et des transferts, le travail pionnier de Thomas Serrier⁹ sur la construction des identités nationales dans la province de Posnanie est exemplaire par la synthèse qu'il fait des emprunts à ces trois écoles. De ces collaborations sont nées des propositions conceptuelles à la fois sur les catégories spatiales, les nationalités et l'État, comme la notion de *Zwischenraum* (entre-deux spatial) qui désigne des espaces médians, frontaliers, marqués par une plurinationalité qui est étudiée en relation avec une emprise historiquement plus faible de l'État à la suite de souverainetés changeantes¹⁰. Les travaux de Philip Ther et de ses collègues polonais, notamment Tomasz Kamusella sur la Silésie¹¹, ont aussi significativement enrichi l'éventail des concepts qui permettent de rendre compte de la complexité des phénomènes identitaires et de leur histoire. Là encore, les résultats conduisent

⁸ Sur les conditions discutables de la généralisation de leurs conclusions à l'Empire des Habsbourg, voir : Marie-Elizabeth Ducreux, « Nommer l'État et définir l'Empire », *Monde(s)*, n° 2, 2012, p. 39-66. Lebeau Christine, « Quel gouvernement pour quel empire ? Du Saint-Empire à l'empire d'Autriche », *Monde(s)*, n° 2, 2012, p. 151-166.

⁹ Thomas Serrier, *Entre Allemagne et Pologne. Nations et identités frontalières. 1818-1914*, Paris, Belin, 2002.

¹⁰ Peter Oliver Loew, Christian Pletzing, Thomas Serrier (eds.), *Wiedergewonnene Geschichte. Zur Aneignung von Vergangenheit in den Zwischenräumen Mitteleuropas*, Wiesbaden, Harrassowitz Veröffentlichungen des Deutschen Polen-Instituts Darmstadt, 22, 2006.

¹¹ Kai Struve, Philipp Ther (eds.), *Die Grenzen der Nationen. Identitätenwandel in Oberschlesien in der Neuzeit*, Marburg, Verlag Herder-Institut, 2002. Tomasz Kamusella, *Silesia and Central European Nationalisms : The Emergence of National and Ethnic Groups in Prussian Silesia and Austrian Silesia, 1848-1918*, West Lafayette, Purdue University Press, 2007.

à se départir des visions téléologiques nationales. Ainsi, dans cette région frontalière située au carrefour d'influences nationales et de langues, trois nationalismes concurrents se sont disputé les populations et ont créé une sorte de marché identitaire qui, selon les auteurs, a favorisé le maintien et le recours à d'autres modèles collectifs d'identification (régional, confessionnel, social) ainsi que leur labilité.

Cette conclusion converge avec la recherche de Tara Zahra sur la Bohême, où là-aussi des nationalismes concurrents, allemand et tchèque, s'affrontaient pour gagner les populations. Les populations, en majorité indifférentes aux injonctions nationales, étaient au contraire attachées aux allégeances multiples, au bilinguisme et aux mariages mixtes. Sa recherche met là-encore en évidence une dynamique institutionnelle et nationaliste : les activistes tchèques et allemands, mus par leur compétition autour des populations, développèrent des services de protection sociale sur une base nationale exclusive, et ce système ségrégué conduisit à la tenue de registres de population séparés¹².

Si on ne trouve pas de situation analogue dans les territoires peuplés majoritairement par les Polonais, il n'en reste pas moins que les auteurs polonais, quand ils se réapproprièrent par leur calcul, les statistiques des États partageants, procédaient aussi à des formes de nationalisation des données sur certaines populations dont le sentiment national polonais n'était pas affirmé.

Comme le souligne Theodore Weeks¹³, cet *imperial turn*, par delà ses définitions variées, a comme trait distinctif de construire une historiographie, qui, à rebours des téléologies nationales, restitue une place significative aux autres nationalités et conduit aussi à problématiser les catégories même de la nation éponyme, comme sur l'exemple de la Russie, la définition de ce qu'est être « russe ». Les recherches récentes sur la politique de russification dans les territoires occidentaux de l'empire russe montrent que la politique tsariste des nationalités garda un caractère souvent incohérent et contradictoire, avec le renoncement difficile à l'ancien modèle de la loyauté politique au tsar¹⁴. Ainsi le terme de russification continua durant tout le XIX^e siècle à recouvrir un éventail de significations dont les sens variaient selon les périodes, les populations concernées et l'administration. Ces travaux révèlent aussi la persistance, en dépit de la nouvelle orientation de la politique tsariste après le soulèvement polonais de 1863, de formes d'identification nationale articulées à l'organisation stratifiée et statutaire qui prédominait dans ces provinces agraires. La crainte des effets égalitaires d'une assignation nationale coupée de ce système statutaire, laissa persister les acceptions sociales des différents qualificatifs nationaux – russe, polonais, lituanien, biélorusse – et par contrecoup, une labilité des appartenances nationales que les nationalismes ethniques combattaient. Les effets en furent sensibles dans le grand recensement impérial de 1897¹⁵. Alors que l'histoire impériale inspire aujourd'hui les travaux

¹² Tara Zahra, *Kidnapped Souls : National Indifference and the Battle for Children in the Bohemian Lands, 1900-1948*, Ithaca, Cornell University Press, 2008 ; "Each nation only cares for its own": Empire, Nation, and Child Welfare Activism in the Bohemian Lands, 1900-1918 », *The American Historical Review*, 2006, vol. 111, n° 5, p. 1378-1402.

¹³ Theodore Weeks, « Nationality, Empire, and Politics in the Russian Empire and USSR », *H-Soz-u-Kult*, 2012.

¹⁴ Andreas Kappeler, « The Ambiguities of russification », *Kritika*, 2004, vol. 5, n° 2, p. 291-297. Darius Staliūnas, *Making Russians: meaning and practice of russification in Lithuania and Belarus after 1863*, 2007. Theodore Weeks, « Russification and the Lithuanians, 1863-1905 », *Slavic Review*, 2001, vol. 60, n° 1, p. 96-114. Martin Schulze Wessel, « Confessional Politics and Religious Loyalties in the Russian-Polish Borderlands », *Kritika*, vol. 15, 2014, p. 184-196.

¹⁵ Juliette Cadiot, *Le laboratoire impérial : Russie-URSS, 1870-1940*, Paris, Éditions du CNRS, 2007.

en histoire politique sur l'espace centre- et est-européen, il convient de rappeler que la démarche d'histoire sociale de Daniel Beauvois, moins ambitieuse sur le plan théorique, a donné une analyse sans équivalent pour comprendre l'organisation ethno-stratifiée des sociétés agraires qui persista au XIX^e siècle dans les territoires polono-ukrainiens¹⁶.

Notre recherche a fait le choix d'être centrée sur une nationalité, les Polonais, dans la mesure où ils développèrent, à l'appui de leurs revendications nationales, un projet politique et statistique concurrent à ceux des États existants. La référence à cette historiographie dessine un arrière-plan plurinational qui nous invite à nous départir de toute lecture essentialiste des statistiques sur les nationalités. Notre ambition n'est pas d'exhumer des masses documentaires des administrations statistiques, les statistiques exactes de tel ou tel groupe national, mais de montrer comment ces statistiques ont été produites et légitimées. Leurs contestations et réappropriations consécutives par d'autres nationalités n'en faisaient pas des statistiques plus exactes.

Ces usages politiques des statistiques nationales expliqueraient que les nouveaux courants historiographiques sur l'Europe centrale et orientale, attentifs à la complexité des mécanismes identitaires, aient donné aux recensements et autres administrations statistiques une place mineure. Les auteurs les évoquent comme des sources biaisées sur les sociétés, ou des outils de pouvoir et de légitimation de celui-ci dans les mains des autorités ou de groupes dominants. La dynamique nationale enclenchée par le langage du droit n'aurait pas eu son équivalent dans celui de la statistique. Cette position a pu être confortée par, à l'inverse, la place centrale donnée à la statistique dans les études du nationalisme, sous leur version constructiviste représentée davantage par des sociologues et anthropologues. Une partie de l'historiographie de l'Europe centrale s'est d'ailleurs prononcée en réaction à cette approche jugée réductrice vis à vis des processus historiques. Timothy Snyder¹⁷ défend ainsi, contre la table rase du constructionnisme national, l'importance de la perspective narrative de l'histoire pour comprendre l'émergence des nations et les mutations du nationalisme en phénomène de masse. Ces objections nous conduisent cependant à situer notre recherche par rapport aux études du nationalisme, puis, à l'écart de celles-ci, dans deux domaines disciplinaires, l'histoire et la sociologie de la statistique, et l'histoire de l'État.

Le courant constructiviste des études sur le nationalisme

Le renouvellement des études sur le nationalisme à la fin des années 1980 impulsé par les ruptures théoriques introduites par ces trois auteurs majeurs – Eric Hobsbawm, Ernest Gellner et Benedict Anderson¹⁸ – a mis l'accent sur le processus d'invention de la nation, de construction des traditions nationales et de leurs imaginaires. Ces nouvelles approches, dites constructionnistes, ont conduit à délaisser l'étude des idéologies et doctrines du nationalisme, pour investir de nouveaux terrains – objets qui réifient et reproduisent l'idée de la nation, rites qui l'incarnent, institutions qui la diffusent à grande échelle. Notre recherche se rattache au

¹⁶ Voir notamment, Daniel Beauvois, *La bataille de la terre en Ukraine : 1863-1914. Les Polonais et les conflits socio-ethniques*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1993.

¹⁷ Timothy Snyder, *The reconstruction of nations : Poland, Ukraine, Lithuania, Belarus, 1569-1999*, New Haven & London, Yale University Press, 2003.

¹⁸ Eric Hobsbawm, *Nations et nationalisme...*, op. cit. Ernest Gellner, *Nations et nationalisme*, Paris, Payot, 1989. Benedict Anderson, *L'imaginaire national*, Paris, La Découverte, 1996 (trad. 1^e éd. 1991).

départ nécessairement à ce courant dont les auteurs ont attiré l'attention, comme aucun autre auparavant, sur la contribution des dispositifs statistiques et des représentations cartographiques dans la construction des États nationaux. Le chapitre connu et maintes fois cité du livre d'Anderson, « Recensement, carte, musée », met ainsi en relation le caractère modulaire du nationalisme avec les logiques totalisantes et sérielles des classifications du recensement et de la carte, pour y voir, à l'âge de la reproduction de la masse, une nouvelle grammaire des États.

Notre travail qui exploite le vaste corpus formé à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle par les recensements, leurs questionnaires, tableaux, cartogrammes et autres représentations graphiques, appartient à cette histoire matérielle de la nationalité qui considère ces productions comme autant de relais qui médiatisent les projets nationaux. S'y ajoutent aussi des cartes, qui fournissent autant d'images de la « patrie rêvée », pour reprendre l'expression utilisée par Emmanuel de Martonne pour décrire l'atlas de son collègue polonais, Eugeniusz Romer. Ces travaux cartographiques nous ont aussi renvoyé à un historien de la cartographie, John Brian Harley¹⁹, qui s'est également revendiqué d'une démarche de déconstruction dans ces mêmes années 1980. Il a été à l'origine d'un courant principalement anglo-saxon, qui reste une référence majeure pour une grande part des travaux d'histoire de la cartographie²⁰. Pour les tenants de ce courant, l'histoire de la cartographie est nécessairement politique, et elle doit rompre avec l'histoire traditionnelle dite positiviste de la cartographie qui établit le réalisme et l'objectivité de la carte sur ses bases techniques et sa proximité avec les sciences exactes et de la nature. L'étude des cartes oscillerait dès lors entre analyse sémiotique et politique de dévoilement d'une idéologie de conquête ou de propagande. Les cartes de population, *a fortiori* ethnographiques, de l'Europe centrale sont indiscutablement liées à des usages géopolitiques et de propagande²¹, et c'est sous cet angle qu'un grand nombre de travaux les ont étudiées. Mais l'importance accordée aux effets de pouvoir des cartes conduit à notre avis à un certain déterminisme politique, c'est-à-dire à supposer une efficacité en soi des cartes à exercer un pouvoir, qu'il soit d'annexion de territoires, de déplacement de populations, ou de délimitation des frontières, et à négliger les conditions institutionnelles et savantes de leurs usages politiques. Pour revenir à celles-ci, telle a été notre ambition, nous avons suivi d'autres voies disciplinaires.

L'attraction d'Anderson et de Harley fut en effet telle que les innombrables travaux qui s'y sont référés négligèrent les réflexions, parfois plus riches en termes heuristiques, des travaux d'histoire culturelle et sociale des sciences qu'on peut faire remonter ici aux réflexions anthropologiques de Jack Goody sur les logiques graphiques²². Celles-ci permettaient déjà de s'extraire d'une approche positiviste des sciences qui plaçait cartes, tableaux et calculs dans une histoire dont la raison était la recherche d'un progrès continu vers leur complexité croissante. Les *Sciences Studies*, surtout, ont rompu avec ces approches en plaçant au cœur de

¹⁹ John Brian Harley, historien britannique de la cartographie, est l'auteur de nombreux ouvrages, dont *The New Nature of Maps. Essays in the History of Cartography*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2001.

²⁰ Comme l'atteste le récent et complet ouvrage d'un jeune historien, Steven Seegel, *Mapping Europe's Borderlands: Russian Cartography in the Age of Empire*, Chicago and London, University of Chicago Press, 2012.

²¹ Jeremy Black, *Maps and History. Constructing Images of the Past*, New Haven & London, Yale University Press, 1997. Guntram Henrik Herb, *Under the map of Germany: nationalism and propaganda, 1918-1945*, Routledge, London, 1997.

²² Jack Goody, *La raison graphique*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.

la production du savoir, les phases expérimentales et les pratiques. C'est dans cette perspective que des renouvellements remarquables ont été apportés à l'histoire de la statistique et des probabilités par Lorraine Daston et Theodore Porter²³. Cette perspective a aussi profondément influencé les réflexions sociologiques d'Alain Desrosières. Notre travail a trouvé ainsi dans cette voie disciplinaire une inspiration stimulante et continue, et également un moyen de nous affranchir de l'approche constructiviste qui, faute de prolongement, conduisait à une impasse.

De la sociologie des catégories au régime de l'objectivité statistique

L'un des traits remarquables de la vitalité des travaux de l'histoire et de la sociologie de la statistique réside dans leurs réflexions épistémologiques dont la portée dépasse leur terrain ou leur période. Certaines de nos hypothèses s'inscrivent dans le sillage de ces réflexions. En premier lieu, la tension entre réalisme et construction des catégories. Les classifications ethnico-nationales et linguistiques des recensements, inspirées de la philologie ou de l'anthropologie, tombent sous la critique constructiviste à plusieurs égards. Le tableau et la carte ethnographiques, aussi détaillés et minutieusement construits pouvaient-ils être, restaient étrangers à la réalité des assignations locales identitaires, labiles et enchevêtrées. De plus, les catégories ethniques ne participaient pas seulement au dispositif d'autoreprésentation de l'État ; à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, elles étaient indexées aux politiques discriminatoires et répressives des États. Travaux et enquêtes révélèrent la contribution des systèmes d'enregistrement statistique sous les dictatures et les régimes totalitaires et coloniaux du XX^e siècle aux politiques de persécution, de déplacements forcés et aux génocides²⁴. Catégorie statistique et identification ont été ainsi associées dans une même dénonciation du pouvoir réifiant des classifications statistiques. Mais ces critiques et les controverses qu'elles soulevèrent parmi les praticiens de la statistique, stimulèrent par contre-coup les réflexions de sociologues et philosophes de la connaissance. Elles en ont rouvert le chantier aux historiens, et cela aussi au bénéfice de notre travail. On en présente les grands traits à partir de l'œuvre de deux auteurs.

Ian Hacking qui avait développé dans plusieurs articles une lecture philosophique percutante du « Making up People », proposa dans un ouvrage récent sur la construction sociale des « genres » une approche interactive qui permet de penser les classifications à la fois comme socialement construites et réelles²⁵ : les catégories ne sont pas que des constructions normatives qui s'imposent aux individus, elles interagissent avec eux, influencent les consciences qu'ils ont d'appartenir à un « genre », elles deviennent des ressources dans leur interaction avec le monde et les objets et, finalement, s'en trouvent à leur tour modifiées. Cette « dynamique des genres interactifs », souligne Hacking, ne se réduit pas à une question nominaliste, c'est à dire de qualification par le langage, elle se joue dans le cadre d'institutions, avec des acteurs, des pratiques et objets. Un renvoi de l'épistémologie à une sociologie à laquelle il s'arrête, mais qui nous relie aux travaux d'Alain Desrosières dont

²³ Lorenz Krüger, Lorraine Daston & all (eds), *The probabilistic Revolution*, MIT Press, Cambridge, Mass, 1987. Theodore Porter, *The Rise of statistical Thinking : 1820-1900*, Princeton, Princeton University Press, 1986.

²⁴ William Seltzer, Margo Anderson, « The Dark Side of Numbers : The Role of Population Data Systems in Human Rights Abuses », *Social Research*, vol. 68, n° 2, 2001, p. 481-513.

²⁵ Ian Hacking, *Entre science et réalité : la construction sociale de quoi ?*, (trad.), Paris, La Découverte, 2008.

l'impulsion fut aussi décisive pour s'extraire des impasses constructionnistes. Ses réflexions amorcées autour des catégories socio-professionnelles de la statistique ont germé dans la sociologie des mouvements sociaux. À la base, ces travaux considèrent les catégories comme des conventions sociales qui résultent de longs et complexes processus sociaux, engageant des négociations et des mobilisations avec d'autres mises en forme du monde social²⁶. L'horizon de cette sociologie n'est pas l'étude des assignations identitaires, de la manière dont on classe les individus, comment ceux-ci réagissent et interagissent avec ces grilles, mais celui des actions collectives. Comme chez Hacking, l'hypothèse sous-jacente est que ces construits sociaux, qui balisent et charpentent l'espace des politiques publiques, deviennent des évidences qui peuvent ainsi appuyer efficacement des actions et avoir par conséquent un effet de réalité. Ainsi, ces auteurs nous donnent une possibilité de penser les catégorisations du monde social à la fois comme construites et réelles.

À cette sociologie pragmatique appliquée au travail de la statistique, Desrosières a ajouté une autre notion, la mise en équivalence, qui désigne une étape distincte et inséparable de l'enquête statistique, celle du regroupement des cas individuels par l'attribution d'une caractéristique commune. Il ne s'agit pas d'ériger soudain en objet sociologique les volumineuses et fastidieuses nomenclatures utilisées par les administrations statistiques pour coder les observations et les réponses des enquêtés, mais de considérer l'acte de qualification comme un moment-clé qui convoque, pour dépasser les singularités multiples rétives au classement, aussi bien des définitions juridiques, des normes socio-économiques, des standards internationaux que les revendications des acteurs et représentants concernés. La capacité réifiante des catégories administratives est expliquée, non pas en invoquant leur caractère étatique, donc une force d'imposition, mais par la stabilité que leur confèrent les conventions d'équivalence sur lesquelles elles s'appuient. Cette sociologie n'étudie nullement les facteurs politiques, et considère ces procédures de codage et de métrologie comme des attributs de l'État²⁷. La liste des nationalités et langues des recensements prussiens, autrichiens ou russes, avait des ramifications savantes et impliquait des institutions académiques, mais listes et manuels de codification étaient, en dernier ressort, supervisés par les autorités politiques ; les réponses qui s'en écartaient étaient recodées et des pénalités menaçaient les récalcitrants. Le terme de convention peut donc être interprété comme un euphémisme quand l'administration statistique détient de l'État un pouvoir d'imposition et de contrôle sur la population enquêtée. Mais cette vision monolithique de l'État cède aussi devant l'organisation complexe des administrations territoriales et le statut particulier des institutions statistiques à la charnière de l'administration et de la science. Ce courant sociologique nous aide aussi à penser l'articulation entre science et gouvernement à partir d'une condition commune, que les actions cognitives et politiques, qu'elles soient de régulation, d'imposition ou de revendication, prennent appui sur des grandeurs, des agrégats. En revenant ainsi aux conditions de la production du savoir et de l'action, elle invite à considérer (bien qu'elle ne s'en revendique pas parce qu'elle ne pense pas l'historicité de ses

²⁶ Alain Desrosières, Laurent Thévenot, *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte, collection Repères, 1988. Alain Desrosières, *La politique des grands nombres : Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 1993.

²⁷ Comme le souligna dans son travail précurseur Witold Kula, *Des mesures et les hommes*, Paris, Éditions de la MSH, 1984.

concepts, ce qui lui a été pertinemment reproché²⁸), les réflexions qui ont été développées par des historiens des sciences sur la statistique.

De leurs contributions significatives à une histoire des sciences bien établie – l’histoire des probabilités et de la statistique entre l’âge classique et le XX^e siècle – Lorraine Daston et Theodore Porter ont formulé des propositions novatrices et stimulantes dans les termes d’une épistémologie de l’objectivation²⁹. Ils décrivent une forme de l’objectivité scientifique, celle dite mécanique parce qu’elle valorise, dans la production du savoir, le recours aux instruments et aux règles contre la subjectivité de l’observation et l’interprétation personnelle suspectées de déformer la représentation des phénomènes. Un idéal scientifique qui devint prévalent à partir du milieu du XIX^e siècle dans diverses disciplines auxquelles se rattache la statistique. De nouveau ces travaux nous invitèrent à élargir la conception de la statistique pour considérer, en amont des chiffres et des calculs, la revendication de ses pratiques à produire, mécaniquement donc, des connaissances objectives sur les populations et les sociétés, et cela à partir d’observations et d’enregistrements soumis à un arsenal de règles – protocoles d’enquête, questionnaires, formalismes mathématiques, standardisation, test de validation, etc.

L’ambition du travail historique que l’on présente, a été de remonter au plus près du relevé de la nationalité dans les dénombrements, de rapporter les choix et les modifications dans les règles et les critères, aux débats entre statisticiens des Bureaux et avec les autorités politiques. Il n’est pas de montrer que l’activité statistique avait une épaisseur épistémologique ou qu’elle suivait une morale scientifique qui l’exempterait des compromissions politiques et idéologiques, mais de faire cette enquête à partir de certaines caractéristiques essentielles. Historiquement il nous a semblé important de partir de la position longtemps sceptique des statisticiens vis à vis de ce qu’ils jugeaient être l’abstraction statistique de la nationalité par la « mécanique du recensement ». Les liens particuliers entre la statistique et l’administration nous ont aussi conduit à poser la question de la contribution des statisticiens aux politiques de population dans des termes plus généraux que celui d’un service de l’État : comment se construit l’efficacité politique de la statistique ?, ou, en citant Porter, « comment rendre compte du prestige et du pouvoir quantitatif des méthodes quantitatives dans le monde moderne ? ». Porter a donné des prolongements politiques aux réflexions sur l’objectivité. En s’intéressant à « la confiance mise dans les nombres », il a abouti à une vue de la quantification comme stratégie pour créer un savoir impersonnel, détaché des lieux et des individus, relié à des situations de pouvoir spécifiques, quand celui-ci est paradoxalement faible et marqué par des consensus fragiles. Si cette conclusion ne répond pas bien à la question des usages des chiffres dans les politiques discriminantes et répressives de population, elle s’est avérée particulièrement pertinente pour éclairer les recours pléthoriques des statistiques lors des négociations diplomatiques.

La question politique ne s’épuise donc pas dans la sociologie et l’histoire de la statistique et nous a conduit vers un autre champ disciplinaire, celui de l’histoire de l’État et de la gouvernementalité.

²⁸ Libby Schweber, « L’histoire de la statistique, laboratoire pour la théorie sociale », *Revue française de sociologie*, vol. 37, n° 1, 1996, p. 107-128.

²⁹ Lorraine Daston, Peter Galison, « The Image of Objectivity », *Representations*, 1992, p. 81-128. Theodore Porter, *Trust in numbers : The Pursuit of Objectivity in Science and Public Life*, Princeton, Princeton University Press, 1995.

Penser les politiques de population dans le régime de la « gouvernementalité »

L'histoire de l'État concerne ici les bureaucraties, prussienne et autrichienne, qui se sont consolidées et étendues dans le sillage des grandes réformes de l'État du XIX^e siècle dans les termes connus de la centralisation, standardisation et uniformisation. Dans ce mouvement, les Bureaux de statistique sont d'abord des administrations qui s'extraient de cette puissante *Verwaltung*. Leur transformation est loin de produire l'image de panoptique du monde social qu'on leur prête volontiers³⁰, mais montre des rapports de force avec les autorités, qui s'exprimaient à la fois dans une revendication à une autonomie au sein de l'administration, et une prétention, parfois périlleuse, à guider l'État au-dessus des gouvernements. Une riche historiographie, tant sur la France que sur l'Allemagne, lie l'histoire des savoirs – statistique, économie politique, caméralisme – à l'histoire de l'État et de sa bureaucratie³¹. Elle ne nous a pas légué de cadre théorique, mais invite à comprendre les activités de la statistique dans un espace structuré et différencié, à l'écart d'une vision dichotomique entre, d'un côté, une statistique universitaire qui serait tournée vers la connaissance, et d'un autre côté, une statistique administrative au service du gouvernement, alors que les deux champs se sont construits simultanément dans un rapport d'homologie à l'État³². Comment alors penser les rapports entre statistiques et politiques de population ? C'est moins une théorie de l'État que de la gouvernementalité qui nous a apporté ici un cadre pour penser les rapports entre pouvoir, nation et sciences quantitatives de la population.

Les réflexions que Foucault exposa dans la série de cours, « Sécurité, Territoire, Population », ancrent sa pensée sur les rapports entre pouvoir et savoir dans une perspective fortement renouvelée³³, à partir de propositions conceptuelles qui articulent « gouvernement » et « population ». Les deux notions réinsérées dans une histoire de l'État, le conduisent vers une histoire de la gouvernementalité qui désigne un régime politique historiquement situé, celui où se met en place l'État territorial et administratif, centré sur la population. La force pour nous de ce raisonnement est qu'il permet de distinguer l'acception classique de la « population », signe et emblème de la puissance du souverain, de la « population » comme catégorie opératoire dans la gouvernementalité. La catégorie organise un ensemble de savoirs, non pas comme des techniques ou des instruments du pouvoir³⁴, mais à un macro-niveau, celui des politiques de population. Le pouvoir n'est plus d'assujettissement, mais médiatisé par des savoirs, et son action, avec des degrés divers de contraintes, est de l'ordre de l'incitation.

³⁰ Bien qu'il apporte des réflexions stimulantes, c'est la perspective de cet ouvrage : James C. Scott, *Seeing like a state : how certain schemes to improve the human condition have failed*, New Haven & London, Yale University Press, 1999.

³¹ Lars Behrisch, *Vermessen, Zählen, Berechnen. Die politische Ordnung des Raums im 18. Jahrhundert*, Frankfurt am Main, Campus, 2006. Éric Brian, *La Mesure de l'État*,... op. cit. Guillaume Garner, *État, économie, territoire en Allemagne : l'espace dans le caméralisme et l'économie politique 1740-1820*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2005. Pascale Laborier & all (eds.), *Les sciences camérales : activités pratiques et histoire des dispositifs publics*, Paris, PUF, 2011. Anton Tantner, *Ordnung der Häuser, Beschreibung der Seelen-Hausnummerierung und Seelenkonskription in der Habsburgermonarchie*, Vienne, Studienverlag, 2007.

³² Éric Brian, op. cit.

³³ En s'éloignant en particulier des réflexions sur les dispositifs et technologies de pouvoir, qui restent les références les plus fréquentes dans les travaux sur les statistiques et les cartes.

³⁴ Une des versions réussies de cette thèse foucauldienne : Pierre Lascoumes, Patrick Le Gales (eds.) *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.

Dans ce cadre le processus qui conduit à « nombrer » la nation ne se résume pas à l'introduction de la nationalité comme une caractéristique ou une variable de la population, mais concerne plus largement sa transformation comme fait total de population. De la même manière que Paul-André Rosental dans ses travaux³⁵ a invalidé la conception « naturalisante » de la population, prédominante en démographie et par suite dans l'histoire des populations du passé, et a montré qu'elle était une construction fondamentalement politique et juridique, notre hypothèse renvoie à ce moment de l'objectivation politique de la « population ». Aussi proposons-nous, à l'inverse de l'idée courante d'une nationalisation de la population, celle d'une population donnant corps (*embodiment*) à la nation. Si un trait fondamental de la nation, rappellent les théoriciens du nationalisme, est sa modernité, le lien entre la nation et la population nous conduit à cet autre concept de la modernité politique, la gouvernementalité³⁶. Dans l'acception de Foucault, il nous permet de penser la politique de population comme une politique de régulation, qu'elle soit démographique, géopolitique, ou économique. Cette approche ne dissout pas les dimensions répressives et génocidaires des politiques de population, auxquelles la question des nationalités et celle du nationalisme sont indissociablement liées dans l'histoire du XX^e siècle. Mais elle ouvre sur les ambivalences de cette modernité politique, comme l'a montré, dans un article stimulant, Eric Weitz³⁷ qui replace le phénomène majeur des déplacements forcés de population dans le système international qui se met en place à Paris en 1919. Rejetant les interprétations historiques qui conçoivent le droit des minorités comme la conséquence des persécutions, il lie protection et déplacements comme les deux faces d'une même politique. Ce système centré sur la population et l'idéal de l'homogénéité nationale des États se substitue à l'ordre international de Vienne basé sur les souverainetés dynastiques et sur des traités territoriaux indifférents aux populations. Pour Weitz les traités de la Conférence de Paris qui consacrent le principe de l'autodétermination légitime, selon ses termes « une politique de populations », qui, formulée dans les termes de majorité et minorité, n'admettra désormais que deux alternatives pour les minorités, protection ou déplacement. Notre travail qui s'achève avec cette Conférence, interroge aussi dans les dossiers et les calculs des experts cette ambivalence.

2. Des sources de la statistique aux sources de la diplomatie

Différents types de sources ont été exploités pour cette recherche, allant des sources officielles, administratives et diplomatiques, aux travaux clandestins et journaux de particuliers ; des sources disponibles sous les combinaisons variées - imprimées ou manuscrites, archivées ou publiées, recopiées, traduites, voire réécrites. Cette variété résulte de notre problématique qui croise et renverse les acteurs de cette histoire et qui se déplace dans un espace européen fractionné. La présentation de notre corpus part des travaux

³⁵ Paul-André Rosental, *L'intelligence démographique : sciences et politiques des populations en France (1930-1960)*, Paris, Odile Jacob, 2003 ; « Pour une histoire politique des populations », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2006, vol. 61, n° 1, p. 7-29, « L'argument démographique. Population et histoire politique au XX^e siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2007/3, n° 95, p. 3-14.

³⁶ Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population : cours au Collège de France (1977-1978)*, Paris, Gallimard-Seuil, 2004.

³⁷ Eric D. Weitz, "From the Vienna to the Paris System : International Politics and the Entangled Histories of Human Rights, Forced Deportations, and Civilizing Missions", *The American Historical Review*, 2008, vol. 113, n° 5, p. 1313-1343.

statistiques, surtout allemands et polonais, pour lesquels les sources consistent rarement dans des fonds séparés mais sont enchâssées dans la publication. À l'inverse, les sources diplomatiques, qui documentent la dernière partie de cette recherche, sont peu publiées et reposent dans les archives nationales. Elles forment un ensemble homogène d'écrits, mais souvent lissé des saillies que forme l'expression des divergences politiques ou des rivalités personnelles, et qui reste ainsi étanche aux lectures introspectives de l'historien. Entre ces deux pôles, notre corpus sur la période de la Première Guerre mondiale se compose d'une hétérogénéité de documents qui résulte, d'une part, de l'éclatement spatial et politique des institutions, du statut instable et ambivalent des activités - secret, public, clandestin -, et d'autre part de leur état lacunaire et dispersé.

Dans les coulisses des Bureaux de statistique

La question des sources de cette recherche relève d'abord d'un problème d'identification : quelles sont les sources de la statistique, elle-même rangée dans la catégorie des sources des sciences sociales et historiques ? Qu'est ce qui fait « source » dans la statistique ? La question a une certaine ancienneté qui remonte à la critique historique des sources à laquelle s'ajoutèrent plus récemment les réflexions des praticiens de la démographie historique et de l'histoire sociale cherchant à concilier la critique avec l'étude quantitative des comportements des populations du passé³⁸. Bien que notre recherche ne comporte pas d'analyse quantitative, elle s'inscrit dans la filiation de leur démarche qui consiste, non pas à établir la véracité des calculs ou l'exactitude des chiffres, mais à prendre la source statistique comme construite et à étudier les règles comme des objets d'histoire. L'accès aux matériaux qui documentent sur l'histoire des opérations statistiques – du recensement à la mise en tableau – s'apparenta à un parcours dans les fonds des bureaux de statistique, principalement celui de l'État prussien, et ce parcours a considérablement élargi et enrichi le premier corpus envisagé.

Rien n'indique en effet à première vue que les centaines de pages de la *Preussische Statistik* ont été une source précieuse pour cette recherche. La longue collection qui couvre un siècle d'activité, aligne des volumes identiques sur les rayons du fond ancien de la bibliothèque du Bureau de statistique de Berlin, qui hérita de celui du *Königlichen Bureau*. Il faut discerner les années des recensements pour extraire les volumes qui renvoient à cette opération emblématique de la statistique, les *Volkszählung*. La lecture se noie d'abord dans les pages de papier fin, densément remplies de textes et de tableaux en caractères gothiques, petits et serrés. Mais, une fois que l'œil s'y est habitué, il entre dans les coulisses de l'ancien Bureau prussien et découvre des informations foisonnantes qui sont loin d'être seulement de nature technique.

Il est certes connu que toute publication des résultats d'un recensement est précédée d'une importante partie introductive qui en documente toutes les phases – du questionnaire au recrutement des enquêteurs, aux instructions pour l'enquête de terrain, à la définition des différents états caractéristiques de l'individu, du ménage et du logement. Les statisticiens

³⁸ Alain Blum, Maurizio Gribaudi, « Des catégories aux liens individuels : l'analyse statistique de l'espace social », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1990, vol. 45, n° 6, p. 1365-1402. Paul-André Rosental, *Les sentiers invisibles : espace, familles et migrations dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Ed. de l'EHESS, 1999. Éric Brian, « Nouvel essai pour connaître la population du royaume. Histoire des sciences, calcul des probabilités et population de la France vers 1780 », *Annales de démographie historique*, 2001/2, n° 102, p. 173-222.

prussiens excellaient dans le degré de précision des états. Se déclarer « séparé », « luthérien », « locataire », « bilingue », etc., relevait de critères précis : être « séparés » voulait dire ne partager ni le lit, ni les repas, était-il précisé à l'occasion de chaque recensement ; étaient « bilingues » les personnes dont les parents avaient des langues maternelles différentes, et ainsi de suite. La reproduction de ces informations à ce niveau de détail était en revanche peu ordinaire : de la reproduction des décrets ministériels aux modes de vérification des réponses, incluant les remarques « anecdotiques » des autorités locales, les témoignages des enquêteurs sur les chemins enneigés, sur les questionnaires perdus, les questions mal comprises et les textes raturés. Elle répondait visiblement à une stratégie de publicité du Bureau de statistique dont les initiatives au sein de l'administration étaient toujours controversées, et prenaient avec le recensement un tour de plus en plus coûteux. C'est une documentation qui expose des arguments pour persuader de l'utilité des activités de la statistique, de sa qualité scientifique, et de la compétence de son personnel. Les publications du recensement englobent ainsi leurs propres sources.

Parmi ces informations l'une s'est avérée être une source unique par sa pénétration dans les sociétés et populations recensées. Elle porte pourtant un titre abscons : « *Die Gutachten der königlichen Regierungen über die Ausführung der Volkszählung* » (Les rapports des gouvernements royaux sur la conduite du recensement). Ces „*Gutachten*“, rapports remis par les Présidents des provinces prussiennes au ministre de l'Intérieur, devaient évaluer la réussite du recensement. Ils se composaient en réalité d'un emboîtement de rapports locaux qui décrivaient point par point les problèmes rencontrés dans l'enquête auprès des populations. Le procédé, reconduit à tous les recensements jusqu'à la Première Guerre mondiale, s'apparentait à une « enquête sur l'enquête » qui devait, suivant un protocole et un formulaire prédéfini, recueillir l'opinion d'une variété de protagonistes intermédiaires à qui on demandait s'il y avait eu assez de questionnaires, quelle avait été la participation de la population, et pour chaque question de signaler les malentendus et incompréhensions rencontrés. Ces rapports nous fournissent aujourd'hui une mine d'informations insoupçonnées sur la « fabrique » du recensement.

Avec cette démarche de publicité le Bureau prussien de statistique transforma ses publications en véritables archives³⁹. Les „*Gutachten*“ ont été nos principales sources sur les recensements prussiens, en particulier les paragraphes qui traitent des questions sur la nationalité à partir de son critère, la langue maternelle. Leur valeur est unique par leur retranscription simultanée des points de vue officiels du Bureau, des réactions indifférentes des populations, mais également des opinions parfois divergentes des autorités locales. La contrepartie de ces publications est aussi une certaine opacité. À l'instar d'autres écritures administratives, leur forme est généralement anonyme. Les seuls sujets sont le « Bureau » et les « chiffres » qui « parlent d'eux-mêmes ». Une forme qui procède à une sorte d'épuration des intentions individuelles ; même les noms de ceux qui signent parfois les articles et les rubriques, disent peu de leurs auteurs statisticiens, ces *gehorsame Beamte*⁴⁰. L'histoire de la statistique administrative est une histoire sans « héros ». Quelques directeurs de Bureau ont davantage

³⁹ Peu de travaux ont exploité ce type de documentation, signalons sur l'Autriche : Michael Hochedlinger, Anton Tantner (eds.) : „... *der grösste Teil der Untertanen lebt elend und mühselig*“ : *die Berichte des Hofkriegsrates zur sozialen und wirtschaftlichen Lage der Habsburgermonarchie 1770-1771*, Innsbruck, Studien Verlag, 2005.

⁴⁰ Pour reprendre en partie le titre du livre de Waltraud Heindl, *Gehorsame Rebellen: Bürokratie und Beamte in Österreich 1780 bis 1848*, Vienne, Böhlau Verlag, 1992.

imprimé leurs noms quand ils ont été vus comme des fondateurs - Ernst Engel à Berlin, Karl von Czoernig à Vienne, plus tard Józef Buzek, à Varsovie. Mais les fonds personnels restent lacunaires et silencieux sur les relations, les affinités, les opinions de ces administrateurs. Les correspondances ont disparu, comme celle cherchée en vain de Czoernig, le directeur du Bureau impérial de statistique à Vienne, qui remerciait en introduction de l'*Ethnographie statistique* de nombreuses personnalités qui l'avaient secondé dans la réalisation d'enquêtes locales sur les nationalités. De sa correspondance avec le comte de Coronini, si chaleureusement remercié, qui dirigea une commission d'enquête sur les nationalités en Voïvodine et dans le Banat, on ne saura malheureusement rien. Travailler sur le Bureau de statistique à partir des traces nominatives, c'est souvent suivre des pistes qui ne conduisent nulle part.

Chaque Bureau possédait sa propre revue, elle faisait partie, comme la bibliothèque et les recensements, des attributs obligés pour la reconnaissance internationale ; elle était la vitrine de ses activités. La *Revue prussienne de statistique* acquit très tôt cette réputation. Les articles sur les nationalités parus entre 1840 et 1910 nous ont offert un riche corpus pour suivre les analyses et les raisonnements faits par les statisticiens à partir des résultats des recensements, et pour saisir les liens avec la politique des nationalités, notamment la politique polonaise (*Polenpolitik*). Sans guère de surprise, les commentaires neutralisaient les renvois et raisons politiques des statistiques. D'autres revues académiques comme le journal de la *Staatswissenschaft* et la *Revue de l'économie politique* ont été exploités pour trouver des textes plus révélateurs des positions politiques du milieu académique autour de cette statistique. À la fin du siècle, ces positions s'exprimèrent plus ouvertement alors que le célèbre *Verein für Socialpolitik* confiait à ses membres, dont Max Weber, des enquêtes sur la situation nationale dans les provinces agraires orientales du Reich.

Ces publications n'épuisent pas la question des usages politiques des chiffres sur les nationalités. La question des sources qui renseignent sur les recours aux statistiques dans des politiques de déplacement, dans l'application des mesures de discrimination, ou les décisions d'expulsion des étrangers, reste en vérité plus compliquée. C'est une question récurrente liée ici à celle des preuves sur les actes et les décisions politiques, mais qui a pu parfois prendre, dans des travaux, une place exclusive. Car elle repose aussi sur des illusions : croyance d'une part dans la conservation des documents politiques et même leurs traces, et en amont, que toute décision serait documentée. Illusion d'autre part entretenue par un prisme intentionnaliste de l'action politique, qu'il existerait des actes politiques distincts et bien identifiables. Ainsi, les supputations sur la politique de Bismarck vis à vis des Polonais et des Juifs continuent de diviser les historiens, faute de documents conclusifs⁴¹. Cet état lacunaire des archives a favorisé, à l'inverse, les lectures déterministes et performatrices des statistiques comme des cartes. L'éthique du retrait et de la neutralité de la statistique administrative rend dans tous les cas difficile, si ce n'est impossible, de circonscrire sa contribution. Mais certains épisodes, quand les rivalités politiques et idéologiques s'exacerbaient, allant jusqu'à des controverses publiques, comme autour des chiffres de l'émigration des Polonais et Juifs de Russie, révélèrent la subordination, si ce n'est la contribution, du Bureau de statistique aux

⁴¹ Cette question est bien traitée dans le livre de Sandrine Kott, *Bismarck*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.

autorités politiques⁴². N'excluons pas non plus l'éventualité de l'échec de cette politique de germanisation qui a pu retenir les administrateurs d'en diffuser les mesures. Dénoncer par la démonstration chiffrée l'échec des activités coûteuses de la Commission de colonisation, qui était soutenue par des courants idéologiques et politiques puissants, n'était pas sans risque, comme le montre l'expérience qu'on relate d'un économiste allemand.

Les sources sur les « autres » Polonais

Travailler sur la statistique de population, savoir officiel et de surcroît logé dans le giron de l'administration centrale de l'État, c'est être confronté à une dissymétrie dans les sources : celles-ci nous documentent sur une partie seulement des acteurs ; les populations, sujets enquêtés et objets du recensement, y sont absentes. Où trouver alors les sources sur les nationalités dans les populations qui participent au recensement, où sont leurs voix avant qu'elles ne deviennent des langues codées dans les tableaux en « Polonais », « Cachoubes », « Litvaniens », « Juifs » ? Pour nous, ces voix des « autres » ont d'abord été présentes dans ce qui échappa au dénombrement : dans les réponses classées « non déterminés », « autres réponses » ou « non-réponses ». Dans le cas du recensement prussien les rapports remis par les autorités régionales et locales ont fait aussi remonter leurs voix chaque fois qu'ils mentionnaient les réponses qui s'écartaient des instructions, qui « résistaient » à la discipline du questionnaire. Dès lors, bien que sources médiatisées, ces observations officielles ont été des traces précieuses sur les « autres » dénombrés. Mais sur les Polonais les sources sur les statistiques ne s'arrêtent pas à celles officielles des États partageants. Dès la fin du XIX^e siècle, des auteurs polonais s'emparèrent des résultats des recensements russes, prussiens, et autrichiens, et recomposèrent leur propre statistique. Cette appropriation devint alors pour nous une source en soi.

Un inventaire d'une série d'ouvrages statistiques signés par des auteurs polonais des trois Partages a été le point de départ d'une enquête qui nous a fait remonter, de manière imprévue, non vers des bibliothèques privées, mais des institutions qui ont été, à nos yeux, les laboratoires de la statistique polonaise : Services municipaux de Cracovie ou Varsovie, « Bureau du Travail Social », « Société des Statisticiens et Économistes ». À défaut d'éventuelles archives, pour une part disparues⁴³, qui renseigneraient sur la genèse de cette première statistique polonaise administrative sans État, les ouvrages, annuaires et revues publiés par ces institutions, furent les sources exploitées. Ce ne sont pas d'ailleurs les ouvrages de statistique parus en Galicie, sous administration polonaise, dont les auteurs étaient pour la plupart professeurs à l'université de Cracovie ou de Lwów, qui sont les plus instructifs, mais les revues et brochures fragiles de la Société des statisticiens et économistes, comme *Ekonomista*, ou de la Société du travail social (*Praca społeczna*) qui, dans leurs situations incertaines et précaires, reproduisaient les documents sur leur fondation et leurs activités, et même leurs organigrammes. Elles nous montrent la gestation d'une expertise polonaise sur les questions économiques, sociales et nationales, nous suggèrent les liens, à

⁴² Cet épisode est analysé par la suite, citons cependant sur ce point précis, le travail unique de Dieter Gosewinkel, « “Unerwünschte Elemente”: Einwanderung und Einbürgerung von Juden in Deutschland 1848-1933 », *Tel Aviver Jahrbuch für deutsche Geschichte*, 1998, n° 27, p. 71-106.

⁴³ Une grande partie de cette documentation a été récupérée par l'Institut d'Économie Sociale (Instytut Gospodarstwa Społecznego), fondé en 1920, dont les archives ont été détruites pendant la guerre.

partir de 1905, avec les idées réformatrices russes, et invitent à suivre leurs activités pendant la Première Guerre mondiale jusqu'à la fondation du nouvel État polonais.

La Première Guerre mondiale et la quête des sources secrètes

La Première Guerre mondiale fut loin d'être une parenthèse dans la production et la circulation des statistiques. Elle s'avéra être une séquence centrale qui redistribua les cartes et les sources, et cela à plusieurs égards. Comme l'historiographie sur le front de l'Est l'a mis en évidence, les enjeux politiques autour de la question des nationalités étaient cruciaux pour les Puissances centrales, que ce soit dans leur stratégie militaire de recherche d'alliance ou d'occupation des territoires conquis. À partir de 1917, leurs plans surenchérisaient avec les appels à l'autodétermination de la Russie bolchevique et de l'Amérique wilsonienne. Cette politique suscita une demande d'informations statistiques sur les populations. Dans les territoires qu'ils prirent à la Russie, dévastés et dépeuplés par la guerre, les autorités allemandes et autrichiennes entreprirent immédiatement de dénombrer les populations et les ressources. Réflexes habituels des nouveaux maîtres d'inventaire des biens arrachés à l'ennemi et de planification d'une économie de guerre. Les sources originales, tenues secrètes, ont pâti ensuite des destructions de la guerre ; les archives militaires allemandes n'en conservent que des fragments⁴⁴. Une Commission allemande de géographie établie dans le royaume de Pologne publia des chapitres statistiques dans des annuaires détaillés, mais elle n'exploita pas ces dénombrements, pour des raisons probablement liées à leur secret. Elle se replia en revanche sur les seules sources russes, mais revues par les auteurs polonais, offrant un exemple d'histoire croisée dont la guerre fut aussi le théâtre. Car, tandis que les lignes de front bougeaient, les marquages nationaux des sources statistiques s'embrouillaient : des *Annuaire statistiques* de la Pologne furent édités dans ces années de guerre, une Pologne sans État, reformée dans l'espace graphique, à partir des données recomposées des trois États partageants.

On connaît cependant l'existence des dénombrements allemands et autrichiens par ceux qui les cherchèrent, les Polonais, puis les experts américains. Faute d'accès aux documents originaux, leur quête est devenue pour nous une source inédite sur les enjeux autour de la circulation de l'information pendant la guerre. Elle nous a conduit jusqu'aux documents de la délégation polonaise à la Conférence de la paix, qui, par un enchâssement de sources, fait dans la hâte, avait recouvert les sources allemandes sous la couverture d'un ouvrage polonais. Dans cette recherche presque vaine des sources, ces usages politiques et diplomatiques sont devenus notre source principale sur les statistiques des administrations d'occupation.

L'abondance trompeuse des archives diplomatiques

L'expertise mobilisée par la diplomatie des pays de l'Entente pour la Conférence de la paix a laissé une abondance de rapports, mémoires, comptes rendus et procès-verbaux, sous une forme imprimée. Le travail des experts débuta au cours de la phase préparatoire au sein des Comités institués par les gouvernements et laissa une documentation importante, imprimée mais non publiée. Les mémoires remis par les membres du Comité d'études du ministère français des Affaires Étrangères, comme ceux des experts de l'*Inquiry* de Wilson, reposent

⁴⁴ C'est par exemple le cas de l'Ober Ost étudié par Vejas Gabriel Liulevicius, *War land on the Eastern Front : Culture, National Identity and German Occupation in World War I*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

toujours dans les archives et les bibliothèques. C'est vers ces fonds qu'on s'est tourné pour consulter les travaux qui concernaient la Pologne. Hormis les mémoires on ne trouve cependant dans ces fonds quasiment aucune note, aucune trace sur les correspondances des experts et leurs activités parallèles dans d'autres instances politiques, qui éclaireraient sur leur travail de collecte et d'évaluation des informations ainsi que leur espace relationnel. Les archives personnelles des personnalités académiques, quand elles existent toujours (par exemple le fonds Ernest Denis ou Antoine Meillet) n'ont rien conservé de cet épisode, d'autres ont disparu, tel fut le sort de celles d'Emmanuel de Martonne.

Pour suivre la place de cette expertise statistique à la Conférence, les volumes du « Recueil des actes de la Conférence » qui reproduisent les délibérations des différentes Commissions, sont des sources indispensables. Dans les volumes de la Commission des Affaires polonaises, réunie à partir de mars 1919, les comptes rendus des séances journalières retranscrivent les discussions entre délégués français, britanniques, américains et italiens, les avis d'experts comme Martonne et Denis, conviés à certaines séances, ainsi que les auditions des chefs de la délégation polonaise (Dmowski et Paderewski), et même celles ponctuelles de représentants ukrainiens, russes et allemands. On s'est reporté, quand ils furent conservés, aux procès-verbaux imprimés, qui ne furent pas publiés, mais déposés dans des fonds d'archives personnels, et qui détaillent les échanges et les prises de parole dans les séances. Ce niveau de détail a été pour notre travail essentiel, car il met en évidence, entre les délégués, les désaccords, les opinions controversées et leurs argumentaires autour des statistiques.

L'écart reste cependant saisissant entre cette masse documentaire composée par les volumineux mémoires et leurs centaines de pages de délibérations, et la minceur des archives documentant les relations des experts aux chefs politiques qui font la matière de la politique diplomatique de la Conférence. Ce vide est particulièrement frappant dans le cas de la France. *La Paix* de Tardieu est un pâle reflet des Mémoires des conseillers américains, comme House, Shotwell, ou le *Pamiętnik paryski* d'Eugeniusz Romer, membre de la délégation polonaise, qui est une mine d'informations sur le travail d'un expert à la Conférence ainsi que sur une sociabilité académique internationale qui se créa à Paris à cette occasion.

Notre travail déploie sur quatre parties, l'histoire de l'apparition et de la transformation de la statistique des nationalités. Dans le temps d'à peine un siècle et dans l'espace de l'Europe centrale et orientale, il suit ce développement à partir d'ancrages multiples et de déplacements qui vont à la fois conformer la production des chiffres à des règles savantes et la recomposer dans des usages politiques.

La première partie retrace la genèse de la statistique des nationalités au XIX^e siècle dans les trois États qui régnaient alors sur ce monde est-européen – Prusse, Autriche, Russie. Le passage du principe des nationalités au dénombrement des populations est scandé par des événements ; le moment 1848 marque celui de la première mise en forme statistique de la nation et des nationalités. On montre comment dans ce contexte politique d'émancipation et d'appel à la souveraineté nationale, puis de répression et d'installation du néo-absolutisme, cette mise en forme se joue principalement dans l'ordre de la représentation, soit dans des cartes, des tableaux et des listes où le chiffre n'est pas encore l'expression privilégiée de la statistique. L'attention que l'on porte à cette première vague de travaux sert à rétablir, sous l'unité donnée par l'événement, l'hétérogénéité des pratiques et des traditions mobilisées, la

diversité des lieux. Adossées à cette première période, les conditions qui installent et fixent la production des chiffres dans le recensement apparaissent tardivement réunies. Elles passèrent par une internationalisation de la question, et l'éclairage jeté à cette échelle sur les dissensions entre statisticiens prussiens, autrichiens et russes sur le relevé de la nationalité dans les recensements, nous a révélé l'existence de deux modèles, national et impérial, autour de cette statistique.

Si par la suite, on peut parler d'une matrice prussienne de la statistique des nationalités, c'est d'abord parce qu'elle proposa la forme quantitative la plus achevée de cette statistique puis une articulation à la démographie, précurseur de ses développements au XX^e siècle. Elle fut aussi la plus étroitement liée à la politique de germanisation des provinces orientales du Reich habitées par les Polonais. C'est sur ces usages politiques que porte la seconde partie. Avant même que les recensements prussiens n'enregistrent la nationalité, à partir de 1890, nous relevons, au tournant des années 1880, l'inflexion prise par la statistique administrative sur l'agenda politique de l'État national allemand. Ce n'est pas la question polonaise en particulier, mais la désignation, par les tenants d'un nationalisme allemand radical qui gagnait les élites éduquées et des secteurs de l'État, des étrangers et des immigrants originaires de la Russie comme menace de la « germanité » des provinces orientales du Reich. La polémique antisémite qui éclata à Berlin dans ce contexte donna une place centrale aux argumentaires statistiques liés pour la première fois à une perception national-démographique des territoires. La présentation de cet épisode installe les termes dans lesquels fut ensuite composée et menée la *Polenpolitik* en tant que politique de population. Les statistiques sur les nationalités issues des quatre recensements prussiens, réalisés entre 1890 et 1910, furent alors exploitées pour des études fines sur les différentiels démographiques des populations allemande et polonaise. Si elles nous révèlent la nouvelle capacité d'expertise de statisticiens, elles nous montrent aussi que celle-ci dépassa largement l'enceinte du Bureau de statistique et devint la composante d'une carrière universitaire pour des économistes.

Le mouvement national polonais dénonça et s'opposa à une statistique des nationalités, ce baromètre de la politique de germanisation des provinces orientales du Reich. À côté des protestations et appels au boycott, des élites polonaises réagirent au moyen d'un autre mode de résistance : la réappropriation de ces statistiques et le détournement de leurs résultats dans de nouveaux réagencements. Cette contre-statistique polonaise fut l'objet d'ouvrages variés, signés par des particuliers ; certains portaient sur la seule statistique allemande, d'autres englobaient toutes les statistiques produites par les États copartageants. À partir d'une sélection de quelques ouvrages représentatifs on décrit les modes de déconstruction des statistiques officielles adoptés par ces auteurs. Un des arguments centraux de cette partie est de montrer que ces travaux particuliers, loin de surgir de la seule audace inventive de leurs auteurs, membres d'une intelligentsia active, disposaient aussi de conditions institutionnelles favorables à la conduite d'un travail statistique parallèle à celui des Bureaux de statistique. Au bénéfice de la relative libéralisation, au tournant du siècle, des régimes politiques en Galicie et dans le royaume de Pologne, mais également de l'essor d'administrations urbaines avec un personnel qualifié polonais, les services statistiques qui se développèrent dans les territoires polonais ont été autant de laboratoires de la statistique polonaise. À Cracovie ou à Varsovie, les Sociétés de statisticiens et des économistes furent aussi le cadre d'une pré-institutionnalisation d'une statistique d'État. La signification que l'on accorde à ces activités, dont on décrit la genèse au plus près des rares sources disponibles, s'explique aussi par leur

postérité. Elles permirent une professionnalisation qui, sous les régimes d'occupation de la Première Guerre mondiale, fournit en personnel qualifié les structures des administrations d'occupation. Après le retrait des autorités allemandes, ce personnel composera une large part des élites du nouvel État polonais indépendant.

La troisième partie est consacrée à la Première Guerre mondiale sur le front de l'Est qu'une historiographie récente nous documente aujourd'hui avec des études précises qui élargissent les appréhensions strictement militaires de ces années de guerre, et considèrent les sociétés sous les combats et soumises aux occupations. Déplacements de population, violences ethniques, travail forcé, sont les thèmes de recherches localisées. En suivant cette nouvelle orientation historiographique, nous avons exploré le domaine plus spécifique des dénombrements de population conduits par les administrations militaires d'occupation. Malgré les sources lacunaires, l'état qu'on en dresse suggère des liens étroits entre ces opérations et les politiques de population. L'occupation est aussi abordée du point de vue des populations ; comme pour la période précédant la guerre, l'objectif est de rendre compte, au-delà des actes de résistance, de l'organisation de la société polonaise à partir du devenir des institutions statistiques et économiques. Dans le nouvel horizon ouvert par la guerre et les défaites russes, nous montrons comment cette statistique polonaise en temps de guerre devint le vecteur de projets unitaires. C'est dans cet ensemble que l'on replace l'*Atlas statistique* d'Eugeniusz Romer. Le chapitre important dont il est l'objet s'explique par ses caractéristiques uniques : à travers sa fabrication et sa circulation, on suit la transformation d'un travail savant clandestin en document d'expertise, puisqu'il devint une pièce capitale dans les dossiers polonais des délégations de la Conférence de la paix.

Les travaux statistiques polonais établissent ainsi le lien avec ce sommet international qu'était la Conférence et qui constitue le thème de la quatrième et dernière partie. En face de la documentation pléthorique existante, que ce soit les sources ou les travaux historiques, même resserrée sur le cas de la Pologne et de l'expertise, le choix d'un fil conducteur s'est imposé. Il a été d'interroger comment s'établissait la confiance dans les faits statistiques, d'abord dans les comités d'experts, puis dans les délibérations de la Commission des Affaires polonaises ; comment, à l'inverse, sous les dissensions et les stratégies des délégués, elle était sans cesse mise en doute et éprouvée.

DU PRINCIPE DES NATIONALITÉS AUX POPULATIONS NATIONALES

Introduction de la première partie

La nationalité établie comme fait dans les chiffres de la population, est une notion étrangère à l'idée initiale et libérale de la nation comme au principe politique égalitaire des nationalités, mais elle a pourtant une genèse qui remonte à un mouvement émancipateur, celui de 1848. Ce court temps révolutionnaire a été souvent décrit comme celui d'une prise d'écriture qui saisit toute l'Europe du « printemps de peuples ». Dans les pays germaniques et centre-européens ces écrivains patriotiques prirent aussi la plume pour tracer des cartes qui montreraient jusqu'où résonnait la langue nationale, ou pour en compter les locuteurs. C'est à cette genèse des premiers travaux cartographiques et statistiques sur les nationalités, que l'élan révolutionnaire fit sortir des imaginaires patriotiques, qu'est consacrée cette première partie. Ces premiers travaux, réunis sous l'événement, furent réalisés dans des espaces séparés et éloignés – société savante d'histoire, institut de géographie, bureau de statistique. Ils ont une inspiration savante commune, que l'on rappellera, celle de la tradition des sciences de l'État qui associait la statistique comme savoir descriptif et empirique, mais encore peu numérique, dans la continuité de la discipline qu'elle était au XVIII^e siècle dans le monde germanique. La référence, implicite ou revendiquée, à cette tradition savante, liait des travaux dispersés et les faisaient communiquer dans un vaste espace allant de Francfort à Saint-Pétersbourg, et elle leur garantissait une validité à défaut d'instance académique. C'est ce qui nous autorise à les regrouper dans un même genre et à les présenter en préambule d'une recherche centrée ensuite sur la statistique des recensements.

Une particularité de ces travaux intrigue : ils furent réalisés à l'écart des Bureaux de statistique chargés des dénombrements et des tableaux sur la population. Or, au milieu du XIX^e siècle, la nationalité est encore une matière absente de leur production. La statistique des nationalités sous sa forme connue de séries chiffrées sortant, à échéance régulière, des recensements généraux de la population, apparaît comme un phénomène distinct et plus tardif. Pour que cette première vague de travaux cartographiques et narratifs, se revendiquant toutefois de la statistique, se greffât sur la statistique administrative, des changements notables durent advenir. L'expansion de la bureaucratie, prussienne, russe, ou autrichienne, avec ses corrélats – centralisation et standardisation des enregistrements de la population – ne fut qu'en partie déterminante. L'entrée de la nationalité dans la statistique des recensements résulta surtout de l'indépendance croissante des administrations statistiques, tendance qu'on observe à l'échelle de tous les États européens. C'est par un détour sur l'histoire du Bureau prussien de statistique, dans que l'on se propose de pénétrer dans ce qui pourra alors être vu comme la « fabrique » statistique des nationalités.

Le Bureau prussien entreprit dès 1860 la réforme la plus ambitieuse des recensements, et c'est au bénéfice de cette réorganisation que germèrent les projets qui débouchèrent sur ce qu'on appelle la matrice prussienne de la statistique des nationalités. Cette gestation fait intervenir un autre « créateur » Richard Böckh, sur lequel on s'arrêtera, habituellement considéré

comme le fondateur de la statistique des nationalités. Statisticien du Bureau prussien, il était mû par deux objectifs : défendre la nation allemande et développer la démographie. De ce croisement qu'il personnifia sortirent deux ouvrages dans lesquels il démontrait que la statistique permettait de donner la meilleure expression de la force de la nation allemande et de l'étendue de son territoire. L'obstination avec laquelle Böckh voulait promouvoir cette statistique n'avait pas seulement comme raison l'ennemi français, dénoncé à renfort de citations de Arndt, le chantre du nationalisme allemand, elle devait aussi affronter des opposants intérieurs. L'unification allemande et la création du Reich le prouvèrent, car, loin d'encourager cette nouvelle statistique, elles en repoussèrent de plusieurs années l'application dans le recensement. Les autorités avaient manifestement entrevu les risques de ce langage des chiffres auprès des minorités des provinces périphériques du nouveau Reich, danoises au Nord ou polonaises à l'Est. C'est seulement à partir de 1890 que les recensements prussiens commencèrent à produire en série des statistiques sur les nationalités. Dès lors la mécanique rodée des recensements releva la nationalité de tous les habitants au moyen d'une seule question, sur la *Muttersprache*. Les résultats, de la commune à l'État, comparés d'un recensement à l'autre devenaient les baromètres de la germanisation.

La genèse de cette statistique a un troisième et dernier volet : l'internationalisation des critères de la statistique prussienne. Les normes prussiennes devinrent la base des recensements allemands, et furent aussi reprises par des Bureaux d'autres pays, sous la recommandation de l'instance suprême des statisticiens, le Congrès international de statistique. Le projet fit néanmoins débat, et en revenant sur celui-ci, nous ferons ressortir une histoire plus transnationale de cette statistique, entre les trois puissances de l'Europe centrale et orientale – la Prusse, l'Autriche et la Russie. À partir de celle-ci nous distinguerons à côté de cette matrice nationale de la statistique prussienne des nationalités, un autre modèle centre-européen, impérial incarné là par la Monarchie autrichienne.

Chapitre 1. Nations et nationalités dans l'ordre de la représentation graphique

1. Le moment 1848 : représenter la nation allemande

Les années 1840 qui forment la période dite du *Vormärz* et de la Révolution de 1848 voient apparaître une série de cartes qu'on regrouperait aujourd'hui sous la catégorie thématique de carte des nationalités ou ethnographiques sur l'espace de l'Europe orientale et centrale.

Tableau 1 : Liste des cartes des nationalités (1842-1849)

Pavel ŠAFAŘIK : <i>Slovanský Zeměvid</i> , Prague, 1842
Karl BERNHARDI : <i>Sprachkarte von Deutschland</i> , Kassel, 1844
Heinrich BERGHAUS : <i>Ethnographische Karte der Oesterreichischen Monarchie</i> , Gotha, 1845.
Josef HAUEFLER : <i>Sprachenkarte der Österreichischen Monarchie</i> , Pesth, 1846
Heinrich KIEPERT : <i>Nationalitäts-Karte von Deutschland</i> , Weimar, 1848
Heinrich BERGHAUS : <i>Deutschland, Niederlande, Belgien und Schweiz: National-, Sprach-, Dialect- Verschiedenheit</i> , Gotha, 1845-1848
Karl von CZOERNIG : <i>Ethnographische Karte der Oesterreichischen Monarchie</i> , Vienne, 1848-1849
Peter von KOEPPEN : <i>Ethnographische Karte Des St. Petersburgischen Gouvernements</i> , Saint-Pétersbourg, 1849

Ces cartes qui parurent principalement dans les États allemands et l'empire autrichien, à l'exception de la carte de l'empire russe, se rapportent à une même conjoncture européenne, tout en présentant des distinctions notables, reflet des conditions locales de leur réalisation et de l'hétérogénéité des savoirs cartographiques de cette période. Cette hétérogénéité se manifestait aussi bien dans l'éventail des intitulés – cartes linguistiques, ethnographiques ou des nationalités – que la diversité des identités disciplinaires et professionnelles des auteurs (bibliothécaires, géographes, statisticiens), celle de leur statut (administrateur, universitaire, particulier), ainsi que le cadre institutionnel de leur fabrication (société d'histoire, bureau de statistique, institut de géographie). Si le genre était encore ouvert, il mobilisait néanmoins des manières de faire, des savoir-faire qui ne s'improvisaient pas, qui, au contraire, attestent de traditions bien établies qui réglaient la construction et la perception des représentations cartographiques.

Les premières cartes des nationalités dans l'Allemagne du *Vormärz*

Dans les États allemands, la question de la construction d'un État national allemand et les enjeux politiques qu'elle fit naître étaient au cœur des premiers projets cartographiques sur les nationalités⁴⁵. Trois cartes sont particulièrement intéressantes pour rendre compte de la manière dont la cartographie, avec ses exigences techniques, s'articula à ce projet politique (fig. 1).

⁴⁵ L'importance de cette période pour l'apparition de ces cartes est aussi soulignée dans un travail récent : Catherine Dunlop, « Mapping a New Kind of European Boundary : The Language Border between Modern France and Germany », *Imago Mundi*, 2013, vol. 65, n° 2, p. 253-267.

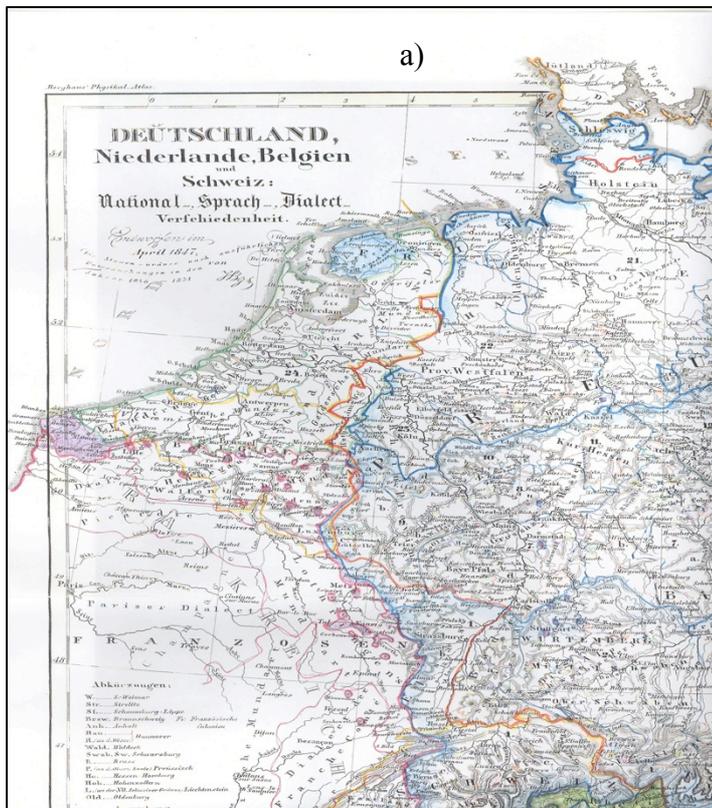
Figure 1 – Cartes allemandes

- a. Karl Bernhardt : « Sprachkarte von Deutschland »
- b. Heinrich Kiepert : « Nationalitäts-Karte Deutschland »
- c. Heinrich Berghaus : « Deutschland, Niederlande, Belgien und Schweiz: National-, Sprach-, Dialect-

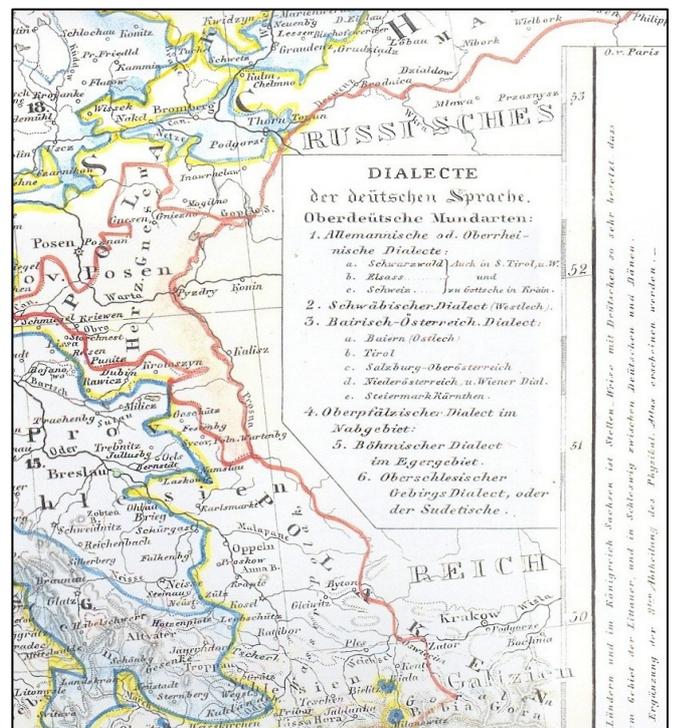


Verschiedenheit“

b)



a)



Länder und im Königreich Sachsen ist Stellen-Wiese mit Dörfern so sehr besetzt, dass im Gebiet der Elbe, und in Substanz zwischen Mecklenburg und Dänemark, Ergänzung der zur Abtheilung der Physik. Atlas geschrieben werden...

La première parue en 1844 à Kassel, sous le titre « Carte linguistique de l'Allemagne » (*Sprachkarte von Deutschland*), avait ceci de nouveau qu'elle était une représentation de tous les États allemands. Son auteur, Karl Bernhardt, dirigeait la bibliothèque du musée de Kassel, poste prestigieux, où il avait succédé à Jacob Grimm. C'est dans le cadre de la société d'histoire de la Hesse, établie à Kassel, qu'il présidait et dont il était un des co-fondateurs, que la carte fut réalisée. Le projet avait été lancé dès la fondation de la société en 1834⁴⁶ dédiée aux fondateurs et à leurs desseins patriotiques⁴⁷. De manière caractéristique, la carte fut réalisée avec la collaboration de la majorité des sociétés historiques allemandes, mobilisées à cette fin à la fois patriotique et savante dans un réseau d'échanges des informations recueillies par leurs membres⁴⁸.

Œuvres de géographes, deux cartes des nationalités parurent ensuite en 1848. La « Carte des nationalités de l'Allemagne » (*Nationalitäts-Karte von Deutschland*), éditée par l'Institut de géographie de Weimar dirigé à cette date par son auteur, était signée par Heinrich Kiepert. Cet élève de Carl Ritter, qui occupera à son tour la chaire de géographie à l'université de Berlin, était encore au seuil de sa carrière qui fera de lui un des grands géographes allemands, quand il prit la direction du petit institut de Weimar où il resta quelques années avant de regagner Berlin. À côté de son intérêt pour la géographie et la topographie antiques, qui l'avait déjà conduit sur les routes d'Asie mineure dont il tira des cartes qui firent sa réputation, cette carte des nationalités resta un travail isolé⁴⁹. Il était probablement lié à son engagement politique, même s'il réalisera plus tard quelques autres cartes ethnographiques, et offrira ses services au Reich en réalisant une carte des territoires frontaliers entre l'Allemagne et la France (*Völker-und Sprachen-Karte von Deutschland und den Nachbarländern*) au lendemain de la guerre de 1870, puis une série de cartes sur les Balkans pour les traités qui décideront des frontières des nouveaux territoires issus de l'empire ottoman.

La même année, Heinrich Berghaus achevait sa carte, « L'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, et la Suisse : différences nationales, linguistiques et dialectales », qu'il joindrait dans une série de planches sur l'« Ethnographie de l'Europe » de l'« Atlas physique » (*der Physikalischen Atlas*) de Perthes, le célèbre éditeur de Gotha. Berghaus⁵⁰ appartenait à une génération plus âgée dont le patriotisme s'était forgé dans les combats contre les armées napoléoniennes. Formé aux relevés topographiques et remarqué par ses talents de dessinateur, il se hissa en marge de l'institution académique, mais avec les soutiens de Ritter et de Humboldt vers la reconnaissance savante assurée par l'édition cartographique et notamment la réalisation de ce somptueux Atlas qui scellera sa postérité géographique.

Dans la conjoncture particulière circonscrite autour de la révolution de 1848, des enjeux politiques étaient liés à la réalisation et la diffusion de ces premières cartes des nationalités.

⁴⁶ « Einleitung », *Zeitschrift des Vereins für hessische Geschichte und Landeskunde*, 1837, vol. I, p. I-XXVII.

⁴⁷ Sur les sociétés d'histoire en Allemagne, voir Hermann Heimpel, « Geschichtsvereine einst und jetzt », in Hartmut Boockmann, et al. (eds.) *Geschichtswissenschaft und Vereinswesen im 19. Jahrhundert*, Göttingen, Vandenhoeck & Rupert, 1972, p. 45-73.

⁴⁸ *Zeitschrift des Vereins für hessische Geschichte und Landeskunde*, p. XX.

⁴⁹ Ses biographes ne l'ont d'ailleurs pas retenu, voir *Allgemeine Deutsche Biographie*, „Kiepert, Johann Samuel Heinrich“, 1906, vol. 51, p. 133-145.

⁵⁰ Gerhard Engelmann, Heinrich Berghaus. *Der Kartograph von Potsdam*. Acta Historica Leopoldina, Halle/Saale, 1977.

En témoignent les activités et les engagements de leurs auteurs⁵¹, qui n'hésitaient pas à le rappeler dans leurs publications. Ainsi Bernhardt siégea comme député au parlement de Francfort et dédia la deuxième édition de sa carte, en 1849, « Aux membres de l'Assemblée nationale allemande de Francfort en souvenir des discussions vivantes sur les frontières naturelles du Reich allemand ». Berghaus précisait que sa carte « ne répond pas simplement à un intérêt linguistico-géographique et ethnographique, qu'elle est aussi d'une grande signification du point de vue politique actuel ».

En amont cependant de leurs usages politiques, à l'Assemblée de Francfort ou dans d'autres cercles⁵², ces cartes seront ici chacune étudiée comme un objet qui, au moyen de divers codes graphiques, énonçait le projet politique que soutenait leur auteur. Projet politique qui n'était pas énoncé dans un texte que la carte aurait illustré, mais dans l'image même produite selon des procédés cartographiques. Contemporain de leur parution, le projet de l'édification d'un État national allemand était encore à advenir, et les cartes l'anticipaient, le représentaient dans cette fiction figurative qui rend présent dans l'ordre graphique ce qui est encore absent dans l'ordre politique. Ce projet apparaît avec une grande évidence sur chacune des cartes ; les trois auteurs, utilisant et combinant des procédés cartographiques divers (surfaces colorées, traits et liserés d'épaisseurs variables) comme autant de techniques de visualisation, parvenaient au même résultat : au centre de l'Europe la présence massive et compacte d'une « Allemagne », que seul le titre dénomme. Les cartes donnaient ainsi à voir dans l'espace graphique, l'unité de la nation allemande et son espace, territoire d'un État à venir. Certaines caractéristiques graphiques permettent de préciser la manière dont elles ont été utilisées par les auteurs pour produire l'image d'une unité.

La mise en ordre graphique, l'unification politique dans l'espace de la carte

Les trois cartes diffèrent par leur degré d'élaboration, la plus sommaire étant celle de Bernhardt, la plus élaborée celle de Berghaus, ce qui correspond aussi à leur projet éditorial (carte philologique ou géographique). Néanmoins, elles ont en commun trois traits caractéristiques : elles représentent le même vaste espace de l'Europe germanique (celui de la Confédération allemande), auquel ont été ajoutés les territoires entiers ou divisés des États voisins. Dans cet espace, chaque auteur traça les limites des langues ou des nationalités, et cela en se référant à un schéma classificatoire identique, dont il a tiré un nombre variable de modalités.

Ainsi la carte linguistique de Bernhardt distingua, selon ses éditions, entre sept et neuf langues : allemand, anglais, français, italien, magyar, letton, slaves, couron, cachoube. Seul l'allemand fut subdivisé en trois groupes de dialectes – haut-allemand, bas-allemand, nordique – selon une distinction courante que l'on retrouve aussi chez les deux autres auteurs⁵³. La carte de Kiepert représentait la distribution de dix nationalités (*Nationalitäten*,

⁵¹ Ces activités politiques n'étaient pas un trait particulier au milieu des cartographes dont l'engagement suivait celui de nombreuses personnalités du milieu académique. Voir Heinrich Best et Wilhelm Weege, *Biographisches Handbuch der Abgeordneten der Frankfurter Nationalversammlung 1848/49*, vol. 8, Düsseldorf, Droste Verlag, 1998.

⁵² Concernant l'assemblée de Francfort, aucune trace n'en atteste, ce sont plutôt des cartes régionales qui auraient documenté les activités des députés, notamment à propos de la division de la Posnanie.

⁵³ Bernhardt écrit s'être appuyé sur la division proposée par Johann Andreas Schmeller, linguiste, spécialiste des dialectes dont la réputation, à l'époque, équivalait à celle des frères Grimm. Karl Bernhardt, *Sprachkarte von Deutschland*, Kassel, J.J. Bohné, 1844, p. 92-93.

Völker) réparties entre les « peuples germaniques », les « peuples romans », et les « peuples slaves ». Il divisa similairement le « peuple allemand » en trois branches, haut-allemand, bas-allemand, scandinave. Enfin la carte de Berghaus distingua les mêmes trois grands groupes nationaux (allemand, slave, roman) et pour l'allemand représenta la répartition de vingt-quatre dialectes regroupés dans les trois groupes : haut-allemand, moyen-allemand et bas-allemand.

Le principe de ces cartes était simple et de nature analogique : à chacune des langues, dialectes, ou nationalités, correspondait dans l'espace de ces cartes une surface propre, et de l'assemblage de ces espaces particuliers, la carte rendait visible un autre et nouveau territoire, présenté comme celui de « l'Allemagne. Leur particularité était de conduire l'observateur à cette image unifiée de l'espace germanique par le regard mais aussi par la lecture. L'unité se déduisait du lien qui était établi entre la juxtaposition des dialectes allemands sur la carte, et un schéma arborescent d'une classification linguistique qui faisait remonter les dialectes à la langue. À cette fin, les auteurs avaient placé dans une marge un petit tableau précisant la division dialectale de la langue allemande (les autres langues étant traitées sans différenciation dialectale). Le principe généalogique qui organisait alors l'étude des langues, était ainsi utilisé par les cartographes pour construire une représentation d'unité, que l'image d'espaces particuliers assemblés dans le cadre de la carte, ne pouvait, selon eux, restituer à elle seule.

C'était aussi une unité à voir procédant uniquement de techniques graphiques comme la couleur pour tracer et surligner des contours, remplir des surfaces, notamment celles du territoire de l'Allemagne : surface rouge sur la carte de Bernhardi, jaune sur celle de Kiepert, bleue sur celle de Berghaus. Unité allemande produite par la couleur, mais de façon à ne pas effacer les diversités dialectales dont les limites étaient tracées dans la même teinte, suggérant une unité procédant de leur coexistence – ce traitement pouvant être mis en relation avec la question du maintien et de l'avenir des petits États allemands, un des défis politiques auquel furent confrontés les partisans d'un État national allemand.

Comme pour toute carte, différents types de textes étaient employés, tels que les légendes et les indications toponymiques. Les auteurs y portèrent aussi des précisions sur leurs sources, ainsi Berghaus précisait-il : « Frontières slaves selon des recherches précises réalisées dans les années 1846-1851 ». Les noms des divisions politiques (provinces, États, etc.), des langues ou des nationalités étaient directement reportés sur les cartes de Bernhardi et de Kiepert, Berghaus en revanche avait appliqué un procédé plus élaboré : un numéro qui renvoyait à une légende, peut-être à des fins de meilleure lisibilité, mais aussi pour conduire le lecteur vers la classification linguistique placée dans la marge, avec son principe généalogique que l'ordre iconographique ne restituait pas immédiatement (fig. 1.c). Enfin, écrit en caractères majuscules et à l'écart, associé au titre générique de chaque carte – « carte linguistique » ou « carte des nationalités » – figurait le mot « Allemagne ». Mot nommant l'objet de la carte, inscrit nulle part ailleurs, accompagné d'aucun autre qualificatif, ce mot-titre qui chapeautait l'ensemble de la carte, semblait désigner en dernier ressort l'Allemagne comme l'auteur de la carte, tandis que les noms de Bernhardi, Kiepert ou Berghaus étaient moins visibles, voire mis à l'écart. On retrouve là ce procédé d'autodésignation de l'œuvre, pour reprendre les termes des historiens de la cartographie⁵⁴ et en suivant leur raisonnement

⁵⁴ Christian Jacob, *L'empire des cartes. Approche théorique de la cartographie à travers l'histoire*, Paris, Albin Michel, 1992.

on peut aussi considérer ces cartes allemandes sous l'angle des dispositifs représentatifs du pouvoir : la nation allemande comme objet de représentation et en même temps érigée en sujet de l'histoire en lui donnant la position de l'énonciateur de cette mise en scène cartographique.

Pour ces auteurs, l'espace de la nation allemande était d'abord le produit d'une unité interne avant d'être un espace déterminé par ses frontières. Dissociaient-ils alors l'enjeu de l'unification allemande de la question de la rectification des frontières ? Quelle signification prenaient les contours de cet espace dans leur projet politique ? La question conduit au-delà à se demander si leurs cartes se faisaient l'écho de la principale divergence au sein du mouvement national allemand sur les frontières politiques du futur État divisant l'assemblée de Francfort entre les députés qui soutenaient la solution dite *kleindeutsch* et ceux favorables à celle dite *großdeutsch*.

De ce point de vue les trois auteurs présentent des positions différentes. La carte de Bernhardt, dans ses deux versions de 1844 et 1849, ne faisait pas figurer les frontières politiques⁵⁵. Kiepert le lui reprocha, sur sa carte il reporta les frontières des États en distinguant « les frontières politiques de l'Allemagne », c'est-à-dire celles de la Confédération germanique. Berghaus les indiqua aussi. Avec ou sans mention des frontières politiques, le trait distinctif de ces trois cartes est qu'elles dessinaient un espace de la nation allemande qui s'étendait au-delà des frontières des États allemands. Sur les cartes de Kiepert et Berghaus, chaque auteur avait introduit des nuances graphiques ou des précisions dans son commentaire qui laissent penser que cette question n'était pas sans importance pour lui. Ainsi Berghaus, distinguait le néerlandais comme un dialecte allemand, justifiant cette séparation historiquement – les Hollandais n'appartiennent plus à l'espace linguistique et culturel allemand depuis les XIII^e et XIV^e siècles. Les arguments historiques lui permettaient à l'inverse d'inclure dans cet espace allemand des territoires disputés ou convoités comme le Schleswig et l'Alsace. La carte de Kiepert qui s'appuie sur des procédés moins élaborés que celle de Berghaus, ne nuancait pas ces appartenances et englobait toujours les provinces allemandes de la monarchie autrichienne. Comme beaucoup de cartes de cette période, elle maintenait une indétermination politique dans son énoncé qui la prêtait indifféremment à plusieurs solutions politiques. Mais dans son texte, Kiepert prenait résolument position en faveur d'une Allemagne restreinte sous direction prussienne. Ainsi concluait-il que l'État prussien était le plus à même de représenter la nation allemande :

L'État prussien réunissait déjà durant sa formation au cours des siècles précédents, et bien plus avec l'étendue qu'il a atteint depuis 1815, les différentes souches allemandes [...] et peut ainsi revendiquer avec droit dans un sens plus général que n'importe quel autre État allemand de représenter l'ensemble de la nationalité allemande.

Kiepert se rattachait au courant politique qui, dans la continuité d'une tradition prussienne, défendait le projet d'une nation allemande portée par un État fort, c'est à dire le projet d'un

⁵⁵ On peut alléguer qu'elle fut d'abord un projet philologique et historique, mais sa réédition en 1849 par Wilhelm Stricker, chantre du nationalisme allemand, qui sera l'un des premiers à lier le thème de l'unification à celui des minorités allemandes de l'étranger, montre aussi que cette carte pouvait servir dès ce moment des objectifs plus expansionnistes.

Bernhardt mentionna dans la seconde version la ligne de démarcation qui divisait la Posnanie, comme l'a relevé Bernhard Struck, « Farben, Sprachen, Territorien. Die deutsch-polnische Grenzregion auf Karten des 19. Jahrhunderts », in Ute Schneider et Christof Dipper (eds.), *Kartenwelten. Der Raum und seine Repräsentation in der Neuzeit*, Darmstadt, Primus, 2006, p. 177-192.

État national unitaire sous direction prussienne. Cette conception triomphera avec l'arrivée de Bismarck au gouvernement prussien en 1862, puis dans la constitution de la Confédération de l'Allemagne du Nord en 1867. Dans cette nouvelle conjoncture des années 1860 de nouvelles cartes des nationalités seront réalisées dont les différences avec ces premières éditions des années 1840 seront autant politiques qu'épistémologiques.

Des écritures liées : chiffre, carte, récit

L'usage des chiffres dans une représentation cartographique des nationalités, fut une innovation de la seconde moitié du XIX^e siècle. Jusqu'à cette date, les cartes de population, c'est-à-dire celles qui projetaient des rapports statistiques, restaient rares. Un atlas de la Prusse⁵⁶, édité en 1827, ne comptait que deux cartes statistiques, une sur la densité de population et une sur les confessions ; une carte des langues y figurait mais elle n'était pas quantitative. Les auteurs de ces cartes n'utilisaient pas les chiffres pour représenter des grandeurs dans l'espace, ils s'y référaient néanmoins, publiaient des résultats statistiques au fur et à mesure que se multipliaient les dénombrements. Présentés dans des tableaux à part, disposés à côté de la carte, ou bien dans un texte associé à celle-ci, ces chiffres devaient apporter une information complémentaire à l'image de la carte ; et cumulés avec d'autres sources, accroître la fiabilité à accorder aux observations. La place des chiffres restait toutefois marginale face à la prédominance du texte.

Ainsi les cartes de Bernhardi, Kiepert et Berghaus étaient accompagnées d'un long texte, qui consistait souvent en un ouvrage, et qui, loin d'être le complément méthodologique à la carte, en constituait la partie historique et philologique. Les auteurs y rendaient compte dans le plus grand détail de l'histoire des nationalités dans l'espace germanique, suivant toujours un modèle généalogique et anthropo-philologique distinguant des « races » (*Racen*) elles-mêmes divisées en « souches » (*Stamm*) puis en peuples (*Volk*) dans un récit d'ethnogenèse, de migrations des peuples et de leurs mélanges. L'observateur de la carte, invité à être le lecteur de ce récit des origines, devait ainsi comprendre la distribution du peuple allemand, que lui révélait la carte dans une image instantanée. Ce rapport de complémentarité entre carte et texte, et les deux dimensions temporelles qu'il articulait dans un même travail éditorial, découlaient de la tradition des sciences de l'État du XVIII^e siècle et en particulier de l'école statistique de Göttingen. Qu'elle fût l'objet de multiples adaptations, et cela dès l'époque de son enseignement, n'excluait pas qu'elle proposât toujours en cette première moitié du XIX^e siècle, un schéma d'organisation du savoir et des connaissances qui conservait sa légitimité et son efficacité.

De ces trois textes, l'ouvrage de Bernhardi est le plus dense et le plus volumineux, et peut, à cet égard, être retenu à titre exemplaire. Il consiste en un récit sur les frontières, avec une première partie consacrée aux frontières extérieures de la langue allemande, et une seconde partie traitant des frontières intérieures, c'est-à-dire des dialectes allemands. Avec ce texte, l'auteur entendait mettre en avant « le point de vue historique » pour « tirer des rapports linguistiques actuels entre les peuples (*Völker*) et de la diversité des dialectes du peuple allemand [...] des conclusions sur les rapports originels entre les souches (*Stamm*), [...] et de

⁵⁶ Ferdinand von Döring, *Administrativ-statistischer Atlas vom Preussischen Staate*, Berlin, 1827/28, réédité sous la direction de Wolfgang Scharfe, Publikation der Historischen Kommission zu Berlin, Berlin, 1990.

contribuer ainsi à la connaissance de l'histoire primitive (*Urgeschichte*) allemande⁵⁷ ». Pour Bernhardi, les frontières linguistiques relevées dans le présent devaient être expliquées par l'histoire du premier peuplement de l'Europe. Son travail consistait donc à comparer deux catégories de frontières, linguistique et historique, qui renvoyaient respectivement à celles du présent et du passé. Il faisait pour cela un usage à la fois extensif et érudit d'une grande variété de sources documentaires – ouvrages spécialisés, chroniques, notices historiques, atlas – qu'il avait, comme bibliothécaire, à sa disposition. À celles-ci s'ajoutaient les informations transmises par les sociétés d'histoire associées au projet, et enfin, s'il jugeait les sources trop lacunaires, les observations faites par des correspondants locaux, voire les siennes propres, recueillies sur place. Pour attester de ce peuplement d'origine, les auteurs classiques – César, Tacite, Strabon – faisaient autorité et Bernhardi les discutait, jusqu'à ce que, de leur confrontation, une conclusion s'imposât comme la plus plausible que ce soit sur le tracé de la frontière occidentale ou orientale du territoire de peuplement des Allemands :

À l'Est, les Allemands ont occupé la rive gauche du Danube au moins jusqu'à la Marche où les Carpatés formèrent ensuite la frontière de l'Allemagne contre les Daces et les Sarmates. Plus loin au nord Tacite comptait l'ensemble du territoire de la Vistule et même la côte de l'ambre [...]. En général Tacite est bien renseigné quand il désigne les Bastarnes, les Wendes et les Finnois les voisins les plus à l'Est des Allemands, et il n'y a pas de meilleure preuve de la continuité de la frontière initiale des peuples que le fait qu'aujourd'hui encore, après quinze siècles, les Slaves et les Finnois vivent presque dans la même région frontalière des Allemands [...].⁵⁸

Les textes de l'Antiquité apportaient un socle d'origine à partir duquel Bernhardi relevait les avancées et reculs de la frontière, signalait les différences avec la carte linguistique du présent, parlant alors à l'Est, d'une « frontière linguistique éteinte qui ne s'exprimait plus que de manière exceptionnelle quand on avait l'occasion de l'étudier précisément dans la comparaison de la langue et des coutumes des habitants ainsi que les anciennes tombes et les monuments, de chaque côté de la frontière⁵⁹ ». Puis il décrivait le tracé des frontières dans de longues énumérations des lieux, qui témoignaient des avancées, reculs, établissements de chaque groupe sur le territoire allemand. Ces énumérations de lieux reprenaient une forme narrative fréquente dans les travaux toponymiques, et montraient comment le travail cartographique était encore étroitement lié à différents types de textes – dictionnaires, inventaires et tableaux – qui pouvaient être lus comme des listes mises en espace⁶⁰. Berghaus et Kiepert avaient aussi recouru à cette forme narrative dans leur texte, et cela nous suggère que les travaux cartographiques de ces trois auteurs s'inscrivaient dans une tradition bien établie. D'autres publications de Berghaus, qui était particulièrement prolixe en écrits⁶¹, nous permettent de préciser ce rapport entre carte, chiffres et texte.

Berghaus fit paraître en 1852, dans le journal *Preußische Zeitung*, au sein d'une rubrique dénommée « *Statistique* », quatre articles, sous le titre « *Lituanis, Slaves et Wallons dans*

⁵⁷ Karl Bernhardi, « Vorwort », op. cit. Cette définition de son travail sur les frontières correspondait aussi à la tâche historique et patriotique que s'était fixée la Société d'histoire de la Hesse, « Einleitung », *Zeitschrift des Vereins...*, op. cit., p. 132.

⁵⁸ Karl Bernhardi, op. cit., p. 6.

⁵⁹ Ibid., p. 7.

⁶⁰ Voir Christian Jacob, op.cit. ; Daniel Nordman, *Frontières de France. De l'espace au territoire. XVI^e - XIX^e siècle*, Paris, Gallimard, 1998.

⁶¹ Il laissa une liste impressionnante de publications et de textes, traitant aussi bien de géographie et d'ethnographie que de statistique, voir la biographie donnée par Gerhard Engelmann, op. cit.

l'État prussien »⁶² dans lesquels il présentait « les résultats de (ses) collectes et recherches sur la géographie et la statistique des nationalités étrangères dans l'État prussien⁶³ ». Il définissait ainsi ses informations comme étant à la fois géographique et statistique : « géographique sous le rapport des frontières linguistiques des langues, statistique sur le nombre des langues qui appartiennent à des idiomes étrangers non allemands ». Les articles ne comportaient aucune carte, mais Berghaus invitait à plusieurs reprises le lecteur à s'en munir⁶⁴ :

Je me tourne d'abord vers la partie géographique pour montrer l'espace à l'intérieur duquel retentissent les sons lituaniens, slaves, et français de la bouche du peuple. Leur mise en évidence rencontre cependant de si grandes difficultés qu'une image exacte ne peut pas être captée par les mots, [...] et seule une carte spéciale peut la donner. Car les langues étrangères se croisent avec l'allemand presque partout et il n'est pas rare qu'elles constituent un mélange et une confusion si fortes que leur territoire sur les cartes aux couleurs lumineuses étalent une variété toute colorée [...].

Il en présentait dans l'article les principaux traits et recommandait les cartes de son atlas : « Pour les suivre géographiquement une carte est à prendre en main et comme guide le plus général à utiliser, les feuilles ethnographiques n° 5, 6, 7 et 9 de la huitième partie de mon atlas physique »⁶⁵. Les cartes devaient aussi rendre la lecture moins fastidieuse. Ainsi, en décrivant avec une profusion de détails les frontières et enclaves linguistiques, il reconnaissait « que ce travail est pénible et long pour le lecteur qui n'a pas devant lui une carte détaillée »⁶⁶. Pourtant sous sa plume, la description devenait un récit d'itinéraire guidant le lecteur comme un voyageur suivant le chemin tracé par les mots :

Franchissons la rive gauche de la Vistule, pour suivre la frontière linguistique jusqu'à la mer. Nous devons traverser le fleuve au dessous de Dirschau. Cette ville est majoritairement allemande, le village proche de Stangenberg est en revanche majoritairement polonais. De Dirschau, la frontière linguistique serpente en empruntant les détours les plus variés, [...] vers l'ouest elle contourne la petite ville de Schöneck, pour prendre la direction nord-est et s'approcher de Dantzig. Puis elle suit au nord la mer [...] ⁶⁷.

La forme narrative rappelle celle des récits de voyage⁶⁸, et son utilisation par Berghaus était un moyen rhétorique efficace pour produire chez le lecteur les effets émotionnels de la découverte suscitée par l'expérience littéraire de l'itinéraire. La partie statistique consistait dans la description chiffrée des minorités non allemandes, que Berghaus définissait comme celles qui n'avaient pas la langue allemande comme langue maternelle pour exprimer

⁶² Heinrich Berghaus, "Littauer, Slawen und Wallonen im Preußischen Staate", *Preussische Zeitung*, 7.1.1852, n° 5, p. 21-22, 10.1.1852, n° 8, p. 37-38, 20.1.1852, n° 16, p. 77-78, 21.1.1852, n° 17, p. 81-82, 25.1.1852, n° 21, p. 98-99.

⁶³ Ibid., n° 21, p. 99.

⁶⁴ Il faisait référence à des cartes spéciales de ces régions orientales, qu'il aurait réalisées mais qui, ne trouvant pas d'éditeur, auraient finalement disparu, voir Gerhard Engelmann, op.cit., p. 159-161.

⁶⁵ Heinrich Berghaus, op.cit., n° 5, p. 22.

⁶⁶ Ibid., n° 8, p. 37.

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ Berghaus avait fait en 1849 des voyages à travers la Posnanie, la Silésie et la Lusace, pour son enquête, voir Gerhard Engelmann, op.cit., p. 160. Mais l'article n'est nullement présenté comme le récit de ce voyage ; il faut plutôt y voir un genre adopté par l'auteur du fait de sa connaissance de la région. Cette personnalisation du récit montre qu'il restait un genre efficace pour transmettre des informations, alors que, dans le même temps, avec l'autonomie des rapports factuels, les récits de voyage devenaient un genre littéraire où prédominait la subjectivation des expériences, voir Arnd Bauerkämper, Hans-Erich Bödecker et Bernhard Struck (eds.), *Die Welt erfahren. Reisen als kulturelle Begegnung von 1780 bis heute*, Francfort/Main, Campus Verlag, 2004.

émotions et sentiments. Il donnait leurs effectifs à partir des statistiques officielles, résultats des dénombrements de l'État ou des listes locales de population. Le texte mêlait description locale de l'implantation de ces populations, s'arrêtait aux contacts, aux formes de bilinguisme, aux sentiments nationaux, considérait leur accroissement dans le temps. Le récit dominait sur les chiffres, insérés dans le texte, parfois mis en forme dans des petits tableaux intercalés avec le texte.

Construire la carte « à distance » dans l'espace des revues

Les premières cartes des nationalités, celles de la période du *Vormärz*, furent peu après leur parution l'objet de comptes rendus dans des revues et journaux destinés à un public lettré. C'est le cas notamment de la carte de Bernhardi, qui fut abondamment commentée et annotée, dans l'*Allgemeine Zeitung* et le *Deutsche Vierteljahrschrift* en 1844, dans les *Österreichische Blätter für Literatur und Kunst, Geschichte, Geografie, Statistik und Naturkunde* et les *Jahrbücher für slavische Literatur, Kunst und Wissenschaft* en 1845. Par delà la question de la réception de ces cartes, qu'ils documentent utilement, les articles attestent aussi du rôle joué par les périodiques comme espace de publication d'annotations critiques, et donc comme lieu où pouvait aussi être produit un discours sur la carte. Le compte rendu le plus étoffé est celui des *Österreichische Blätter*, revue éditée à Vienne, qui fit paraître trois articles successifs sur la carte de Bernhardi⁶⁹. L'auteur, Joseph Hauefler, qui travaillait à une carte linguistique de la monarchie autrichienne⁷⁰ réserva son commentaire à la partie autrichienne, et particulièrement à la Hongrie dont il était spécialiste. Le commentaire consistait d'une part à transmettre au lecteur un grand nombre d'informations sur la carte, c'est-à-dire le plus souvent à retranscrire diverses parties textuelles - titres des parties et tableaux, plan, chiffres, etc. Aucune carte, ou autre représentation du territoire, ne figurait dans l'article, qui manifeste à l'exemple des ouvrages cartographiques le statut propre attribué au texte comme mode d'écriture et de lecture de l'espace. L'auteur délivrait d'autre part un commentaire, cette fois critique, de la carte, qui consistait moins à discuter de sa validité qu'à fournir des informations complémentaires qualifiées de rectifications, et que justifiait son statut de spécialiste de la région concernée. Hauefler recourait aux mêmes catégories philologiques et historiques que Bernhardi et au même appareil de sources, composé de chroniques, témoignages etc., pour aller dans le détail des lieux et y insérer ses nouvelles données, sous la forme là aussi de longues listes de lieux. Ainsi, l'exemple éclairant de la Transylvanie, sur lequel il attirait l'attention du lecteur car selon lui :

La représentation par Bernhardi des trois poches linguistiques allemandes de la Transylvanie doit être prise avec beaucoup de précautions. La région appelée Saxe est loin d'être habitée seulement par des Allemands, lesquels vivent mélangés avec des Valaques surtout; beaucoup de localités sont exclusivement valaques.

Puis il livrait une liste corrigée des localités destinée à modifier la frontière linguistique proposée par Bernhardi pour cette région :

La ville de Hermannstadt (Nagy Szeben, Villa Hermanni) compte comme habitants, en dehors des Allemands et des Hongrois, des Valaques et même des Arméniens. Dans les villes du

⁶⁹ « Sprachkarte von Deutschland », *Österreichische Blätter für Literatur und Kunst, Geschichte, Geografie, Statistik und Naturkunde*. Herausgegeben und redigiert durch Dr. Adolf Schmidl, Wien, vol. 2, 1845, n° 23, 24 et 25.

⁷⁰ Éditée en 1845-1846. Elle est présentée dans le chapitre suivant, I-1.2.

siège de Hermannstadt, aucun lieu n'est totalement allemand. Les localités germano-valaques sont : Neppendorf (Kos Torony, Villa D. Epponis, Turnisor), Grossau (Kereszteny Szigeth, Insula Christiana), Schellenberg (Selimber), Talmats, Hellad, Kis Disznót [...]. On désigne certes ces lieux comme étant saxons, mais des Valaques y vivent aussi. Les autres localités sont exclusivement valaques ; à Bongart (Baumgarten, Bungardinum), il y a aussi des Serbes⁷¹.

Circonscription par circonscription, Hauelfler transmettait ses annotations, fournissant à chaque fois des listes rectifiées de localités, de sorte qu'un lecteur possédant l'ouvrage et la carte (en main ou en mémoire) pouvait, sur la base de ces listes, corriger le tracé des frontières. Le même procédé correctif se retrouve dans les autres articles, attestant ainsi d'un mode d'écriture d'une grande plasticité, qui dépassait la seule formulation de critiques. Utilisant les mêmes catégories narratives de description de l'espace que celles des ouvrages cartographiques, ces articles, et les revues qui les publiaient, permettaient de poursuivre la construction, souvent provisoire ou inachevée, des premières cartes. Ainsi, Bernhardt dans l'introduction de la première édition de sa carte, en 1843, présentait-il son travail comme « incomplet » et « un essai dans un nouveau champ⁷² », invitant les lecteurs à réagir pour qu'il soit complété. Dans le cas de sa carte, son prolongement dans les recensions publiées dans des revues s'inscrivait aussi dans la continuité du cadre collectif de sa réalisation, qui associait un grand nombre de sociétés d'histoire. Si celles-ci avaient manqué ou failli pour ce travail, la revue s'y substituait en quelque sorte, en sollicitant, à la place des enquêtes faites par des érudits locaux, les annotations critiques de spécialistes de ces régions. Hypothèse que semble vérifier le fait que les commentaires concernaient les mêmes régions éloignées, c'est-à-dire les territoires orientaux de la monarchie autrichienne, et qu'ils étaient publiés par des revues de l'Allemagne du Sud et de l'Autriche. Les revues plaçaient les cartes dans une circulation en y donnant à lire des informations transcrites sur des cartes qu'elles ne reproduisaient pas, et en y ajoutant des corrections. La carte se construisait dans l'espace de circulation qu'était l'espace de publication de la revue, qui faisait ainsi communiquer des auteurs autour de cette carte.

De ce rapprochement entre sociétés locales et revues, il ressort aussi une vision nouvelle de leur rôle durant la période du *Vormärz*. Espaces complémentaires qui, parallèlement aux espaces officiels et académiques, contribuaient à la production d'un savoir cartographique en mobilisant des réseaux à différentes échelles. Construction aussi de la carte « à distance » dans le réseau des auteurs et des lecteurs, par l'intermédiaire de la circulation des revues. Enfin, la sociabilité créée par l'activité de ces revues renforçait et canalisait celle des sociétés savantes régionales, dont on sait combien les chantiers « patriotiques » qu'elles lançaient permettaient de mobiliser toute une population locale de lettrés⁷³. En sollicitant et liant en même temps une myriade d'érudits locaux par l'intermédiaire des sociétés locales et des revues, cette forme de collaboration aboutissait à un partage virtuel de la carte au sein d'un collectif, composé d'auteurs et de lecteurs se l'appropriant à chaque fois que l'un d'entre eux intervenait pour la compléter ou la corriger. Mécanisme qui renforçait aussi le phénomène de retrait de l'auteur de la carte, déjà à l'œuvre dans le dispositif de représentation cartographique. Mais surtout, ce mode collectif et progressif de construction de la carte lui conférait en dernier ressort une stabilité qu'elle n'aurait pu acquérir autrement car, ne

⁷¹ *Österreichische Blätter für Literatur...*, op. cit., n° 24, p. 189.

⁷² Karl Bernhardt, op. cit., 1843, p. VII.

⁷³ Thomas Nipperdey, « Verein als soziale Struktur in Deutschland im späten 18. und frühen 19. Jahrhundert », in Hartmut Boockmann, et al. (eds.), op. cit., p. 1-44.

provenant ni d'un milieu officiel, ni des cercles académiques, elle ne pouvait se référer à l'autorité qu'ils représentaient pour être indiscutable. On saisit là la différence avec les travaux cartographiques ultérieurs qui seront réalisés dans le cadre administratif des instituts topographiques et statistiques.

On en perçoit aussi les changements nationaux induits par cette dynamique locale entre sociétés et revues. Ces sociétés restaient dans les limites d'une région⁷⁴, aussi Bernhardi avait-il conçu sa carte comme un projet national, qui devait permettre, à l'échelle de l'Allemagne, de fédérer les activités des différentes sociétés d'histoire. Mais aucun organisme ne pouvant tenir lieu de centre pour leurs activités communes, les résultats convergeaient vers Bernhardi, et la revue de la Société d'histoire de la Hesse ne les publia pas, car la carte dépassait le cadre de cet État⁷⁵. Aussi, pour sa seconde version de 1849, ce fut la revue *Germania* de Wilhelm Stricker⁷⁶, lui-même éditeur de cette version qui se chargea de la mettre à jour. D'ailleurs, en conclusion de cette seconde édition, Bernhardi proposait de donner un prolongement à sa carte avec un nouveau projet cartographique, plus vaste, celui de la réalisation d'un atlas linguistique de l'Allemagne⁷⁷, qui devait de nouveau associer les différentes sociétés d'histoire allemande et leur revue pour la publication des données locales, mais qui aurait désormais à « utiliser la revue *Germania* comme organe commun » pour rendre compte des résultats d'ensemble⁷⁸.

2. La statistique ethnographique et cartographique de l'empire autrichien

Durant cette même décennie 1840, les peuples de la monarchie autrichienne inspiraient aussi les cartographes habsbourgeois. En 1846 était éditée à Pest la « Carte linguistique de la monarchie autrichienne » de Josef Haeufler. Ambitieuse dans son projet, mais modeste dans sa forme, elle précédait celle qui éclipsa toutes les autres, la monumentale « Carte ethnographique de la monarchie autrichienne » de Karl von Czoernig, achevée en 1848 à Vienne par le Bureau impérial de statistique. À distance de Vienne et de Pest, à Prague paraissait en 1842 la carte, « Vue de la terre des Slaves », signée de Pavel Šafařík, philologue dont la réputation s'était déjà répandue jusqu'aux confins de cette *autre* Europe slave sur laquelle veillaient aussi les savants du tsar.

Alors que les cartes allemandes de ces années 1840-1850 peuvent être vues comme l'expression individuelle des aspirations nationales de savants et érudits isolés, s'inscrivant dans le sillage de traditions savantes encyclopédiques exigeantes, les cartes qui furent

⁷⁴ Abigail Green, *Fatherlands : State-building and Nationhood in Nineteenth-century Germany*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, voir le passage sur l'enracinement régional des sociétés savantes locales, p. 100-106.

⁷⁵ C'est ainsi que l'on peut comprendre la manière dont cette revue en rendit compte dans un numéro commémoratif, voir *Zeitschrift des Vereins für hessische Geschichte und Landeskunde*, supplément 10, 1884, p. 35.

⁷⁶ *Germania: Archiv zur Kenntnis der deutschen Elemente in allen Ländern der Erde*, revue éditée à Francfort-sur-le-Main entre 1847 et 1850. Sous la direction de Stricker, elle publia des textes sur les minorités allemandes de l'étranger et fut l'un des premiers lieux à thématiser cette question comme politique.

⁷⁷ Berghaus aurait eu également le projet de réaliser « un atlas national allemand », voir Gerhard Engelmann, op.cit., p. 157.

⁷⁸ Karl Bernhardi, op. cit., p. 132.

réalisées durant cette même période dans l'espace habsbourgeois constituent un ensemble distinct, mais en partageant aussi certaines caractéristiques.

« L'ethnographie patriotique » de la carte de Josef Haeufler⁷⁹

La carte ethnographique de Czoernig, érigée dans les années 1850 comme le monument cartographique de l'ordre habsbourgeois multinational, offre par ses revendications tout à la fois savantes et officielles le meilleur exemple pour mener une comparaison avec les cartes allemandes. La carte de Haeufler (fig. 2) qui la précédait mais ne l'annonçait pas, s'en trouva vite reléguée à l'oubli : elle mérite pourtant d'être mentionnée pour l'ambition érudite de son auteur qui faisait écho aux cartes allemandes, celle de Bernhardi notamment, comme en attestent ses commentaires dans les colonnes des *Österreichische Blätter* de Adolf Schmidl. Hormis ces pages des revues du *Vormärz* qui sympathisaient avec l'éveil des sentiments patriotiques de leurs lecteurs, peu de traces précisent la biographie de l'auteur⁸⁰. Cité en 1844 dans la liste des contributeurs de la revue de Schmidl, il y figurait comme précepteur chez l'archiduc Joseph, palatin de Hongrie, en résidence à Ofen (Buda), où il a probablement travaillé à sa carte puisqu'il signait l'ouvrage de ce lieu, à la date du 14 mai 1845. Il fut ensuite rattaché au Bureau impérial de statistique à Vienne auprès de Czoernig, qui le remerciait sous le titre de *Ministerial Secretär* pour sa contribution sur la Hongrie à la carte ethnographique, rappelant le long séjour qu'il avait fait auprès de l'archiduc et sa connaissance des langues qui lui avait permis de rassembler des monographies magyares non disponibles ailleurs. La carte de Haeufler était cependant une initiative individuelle, menée à l'écart de l'administration, et elle portait encore en cette première moitié de la décennie 1840 la revendication des auteurs allemands sans toujours partager leur projet politique. Haeufler dédiait sa carte au prince Stephan Victor, fils de l'archiduc Joseph, en hommage à sa « protection des arts, des sciences et aux intérêts communs ». Il en fut peut-être le précepteur, il est certain que l'intérêt vif qu'on lui prête pour les sciences de l'État et la géographie témoigne aussi des soutiens apportés à son projet.

Haeufler introduisait sa carte comme un travail scientifique qui répondait à l'intérêt général récemment porté aux questions des nationalités. Il citait surtout son utilité pour l'enseignement de la géographie, de la statistique et de l'histoire de l'empire, ou bien pour éclairer l'étude individuelle. Il souhaitait en clôture de son ouvrage « que ce simple essai puisse être utile pour stimuler d'autres recherches et que cet aperçu d'ethnographie patriotique aide à l'étude de la géographie, de la statistique et de l'histoire ». Il en reconnaissait aussi l'insuffisance, et l'attribuait d'abord aux limites propres de son érudition : comment maîtriser toutes les langues et dialectes, repérer tous les lieux de la monarchie, confessait-il ; comment

⁷⁹ Traduction de l'expression employée par l'auteur de « vaterländische Ethnographie » dans le texte imprimé associé à la carte. J. V. Haeufler, *Sprachenkarte der Österreichischen Monarchie sammt erklärender Übersicht der Völker dieses Kaiserstaates, ihrer Sprachstämme und Mundarten, ihrer örtlichen und numerischen Vertheilung*, Pest, Commission bei Gustav Emich, 1846.

⁸⁰ Une notice lui est consacrée dans la biographie impériale de Constant von Wurzbach, *Biographisches Lexikon des Kaisertums Oesterreich*, Siebenter Theil, Wien, kaiserlich-königlichen Hof- und Staatsdruckerei, 1861, p. 185-187. Elle indique que Häufler (1810-1852) avait suivi des études juridico-politiques à Vienne ; en 1834 il commença à travailler dans le bureau caméral de la région de Vienne (*Cameral-Landesbehörde*), devint conseiller militaire de la cour, puis précepteur de l'archiduc Joseph. En 1847, il était employé aux Staatsarchiv de la cour, en 1849 « secrétaire » au ministère du Commerce, affecté à la section de statistique dirigée par Czoernig.

faire tenir tous ces matériaux dans l'espace étroit de la carte ? Aveu de l'érudit et non de l'amateur qui s'empressait ainsi de convoquer « le public savant » et les spécialistes qui sauraient signaler, à l'instar de ses commentaires de la carte de Bernhardi qui avait utilisé ce procédé pour les corrections à apporter à sa carte. Son vœu fut vite satisfait puisque la même année, en 1846, la revue autrichienne de Schmidl en accueillait une recension détaillée⁸¹. Le recenseur louait l'œuvre de Haeufler reconnaissant « que l'auteur est principalement chez lui en Hongrie et dans les terres voisines », mais lui reprochait un traitement trop superficiel des Valaques qu'il rectifiait par un exposé dense sur les variations étymologiques de la dénomination.

La carte de Haeufler comme les cartes allemandes, était une représentation composite associant image, tableau et texte. C'était d'abord une carte colorée de l'ensemble de la monarchie qui juxtaposait les larges à plats colorés des territoires des nationalités dominantes, car, écrivait-il, « la couleur doit être le guide dans le territoire ethnographique de la carte linguistique », et « chaque nation a sa couleur : les Allemands en rouge, les Slaves en vert, les Magyars en blanc, les Italiens et les peuples romans en jaune⁸² ». Parce que la réduction de la monarchie sur une seule planche géographique lissait inévitablement les contours du peuplement, Haeufler avait inséré tout autour de la carte huit petites cartes locales – « Les colonies des Allemands dans le Banat », « Les environs de Ofen et Pest », « La dispersion des Croates », « Les localités valaques-allemands autour de Hermannstadt », etc. –, qui rétablissaient le dessin ouvragé du peuplement avec ses enclaves caractéristiques souvent dénommées « îles linguistiques » (*Sprachinseln*). Délivrer la connaissance la plus complète et claire conduisait l'auteur à adjoindre d'autres informations pour renforcer l'image de la carte, et à privilégier leur mise en tableau supposée l'organiser en la réduisant. D'abord un tableau statistique qui donnait la distribution chiffrée des groupes linguistiques en Hongrie, puis un « Aperçu ethnographique », tableau qui présentait les langues de la Monarchie classées par « souches », toujours selon un principe généalogique, en y mêlant aussi des estimations chiffrées. Cartes et tableaux étaient publiés ensemble dans un ouvrage qui comportait un texte d'une dizaine de pages. Celui-ci était principalement un exposé des sources variées et nombreuses que l'auteur avait utilisées - notices de revues comme les *Wiener Jahrbücher*, *Hormayr's Archiv*, *Kaltenbäck's Zeitschrift*, *Archiv für Siebenbürger*, chroniques historiques, mais aussi autres cartes, notamment celles de Bernhardi ou de Šafařík.

Comme l'auteur ne connaît aucune langue slave, il lui était impossible en ce qui concerne la délimitation des dialectes slaves de donner une évaluation propre, aussi croit-il la carte linguistique du prof Paul Schaffarik et son histoire de la langue et de la littérature slaves comme le guide le plus reconnu et célèbre.⁸³

La référence à la carte de Šafařík et à ses travaux philologiques était courante, déjà chez Bernhardi et Berghaus ; ce dernier considérait que « les écrits remarquables de Šafařík forment la principale source sur l'histoire et la géographie des peuples slaves dans le monde ». Si le travail de Šafařík était adopté si facilement alors que deux décennies plus tard il sera mis en doute et jugé « panslaviste », c'est parce qu'il appartenait à un même espace de savoir-faire partagé par ces auteurs.

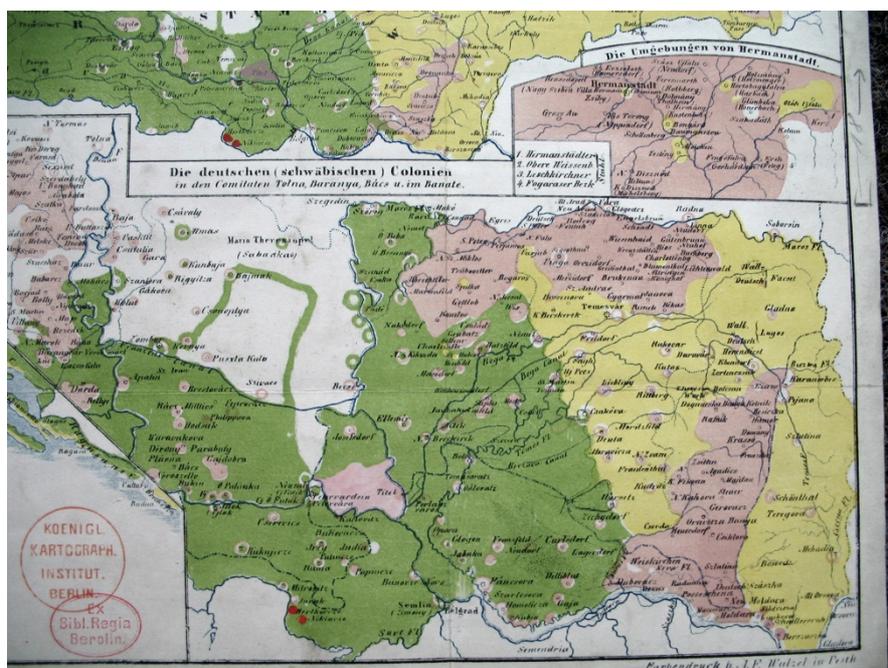
⁸¹ *Österreichische Blätter für Literatur und Kunst, Geschichte, Geografie, Statistik und Naturkunde*, Wien, n° 72. III Jahrgang, 16 Juni 1846, p. 561.

⁸² Haeufler, op. cit., p. 4.

⁸³ Ibid, p. 6.

Figure 2 – Cartes autrichiennes

a. Josef Haeufler : « Sprachenkarte der Österreichischen Monarchie »



La réalisation de ces cartes linguistiques et ethnographiques était d'abord un travail qui s'effectuait en bibliothèques, là où étaient localisées les sources – monographies, chroniques, revues, etc. – et où se déployait l'érudition⁸⁴, première compétence du cartographe. Par-delà l'hétérogénéité des savoirs, des lieux et des carrières, ce partage de références permettait à ce petit cercle d'auteurs isolés de communiquer, de faire circuler des informations et de leur accorder une fiabilité. Certains textes qualifièrent plus tard leur œuvre de « littéraire » pour les distinguer des cartes et tableaux statistiques qui exploitèrent ultérieurement les données issues, non plus des lourds volumes des bibliothèques, mais des formulaires et fichiers des dénombrements, comme cela se généralisera dans la seconde moitié du XIX^e siècle. De ce point de vue, la carte de Czoernig opéra déjà un tournant.

La carte ethnographique de Czoernig : une carte estampillée KKK

En 1857 à Vienne, lors de la troisième session du Congrès international de statistique, le directeur du bureau autrichien de statistique, le baron Karl von Czoernig, organisateur et président de cette session, fit exposer une monumentale « Carte ethnographique de la monarchie autrichienne » (*Ethnographische Karte der Oesterreichischen Monarchie*)⁸⁵. Accompagnée d'un ouvrage en trois volumes intitulé *L'ethnographie de la monarchie autrichienne*, l'ensemble avait été achevé en cette même année. En taille comme en détails la carte surpassait tous les précédents travaux cartographiques. Sa présentation à l'ouverture du Congrès, rencontre prestigieuse qui réunissait des centaines de participants – des statisticiens, mais aussi des administrateurs et hommes politiques – devait couronner les onze années de labeur que le Bureau lui avait consacrées. Couronnement politique également car la carte était exposée là, comme en d'autres occasions internationales⁸⁶, tel un portrait de la monarchie, qui avait été mise en péril au cours de cette période. Ainsi, aux yeux de la communauté internationale, elle devait symboliser la restauration de l'unité de l'empire après les soulèvements nationaux de 1848 durant les années 1850. Exposée en 1857 après avoir été complétée, elle restait liée aux circonstances politiques de 1848 car elle avait été décidée au milieu des années 1840 et une première version avait été achevée en 1849. Elle peut donc être rapprochée des autres cartes des nationalités liées à ces événements.

Le Bureau impérial de statistique et son directeur Karl von Czoernig

Les conditions de réalisation de la carte autrichienne rompaient avec celles des cartes antérieures à plusieurs égards : en premier lieu, la carte avait été réalisée dans le cadre institutionnel officiel du Bureau autrichien de statistique, qui avait été créé en 1840 sous le nom de *Direction de la statistique administrative* (*Direktion der administrativen Statistik*) au

⁸⁴ Voir à ce sujet, Marie-Elizabeth Ducreux, « Langue et Histoire. L'Europe centrale entre l'érudition et la tradition 1760-1810 », in Frédéric Barbier (ed.), *Est-Ouest : Transferts et réceptions dans le monde du livre en Europe (XVII^e – XX^e siècles)*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 2005, p. 263-283.

⁸⁵ Morgane Labbé, « La carte ethnographique de l'empire autrichien : la multinationalité dans 'l'ordre des choses' », *Le Monde des cartes*, Revue du Comité Français de Cartographie, 2004, n° 180, p. 71-83 ; « Die 'Ethnographische Karte der Oesterreichischen Monarchie' : ein Abbild der Monarchie », *Jahrbuch der Österreichischen Gesellschaft zur Erforschung des 18. Jahrhunderts*, 2010, vol. 25, p. 149-163.

⁸⁶ L'exposition industrielle à Paris en 1855, ou sa présentation à l'Académie des sciences morales et politiques en 1850.

sein de la Direction générale des comptes (*General-Rechnungs-Directoriums*) où était établi depuis 1829 un service chargé de la mise à jour des *Tableaux (Tafeln)* de la Monarchie⁸⁷. Placé à la tête de cette nouvelle Direction statistique, Czoernig lança des projets qui devaient sceller l'autonomie nouvelle du service statistique et marquer l'essor de ses activités au-delà de la production des *Tableaux*, et, selon ses termes, « retourner aux fondements des travaux scientifiques, vers les monographies⁸⁸ ». La carte ethnographique faisait partie de ces premières tâches fondatrices. Le Bureau bénéficia aussi de l'élan réformateur des régimes des années 1848-1851, qui permit l'extension de ses activités. Par le décret impérial du 5 décembre 1848, il passait sous la tutelle du ministère du Commerce et de l'Industrie⁸⁹ qui venait d'être créé. Il renforçait sa position centrale sur les autres branches de l'administration et sur les services provinciaux, et disposait de nouveaux pouvoirs pour collecter des données, en exiger l'exactitude, développer les travaux statistiques et les publications. Czoernig était maintenu à la Direction de la statistique et ces changements, loin d'altérer l'achèvement de la carte, lui donnèrent une utilité et une orientation nouvelles, ainsi que des moyens pour la compléter.

La carte de Czoernig était l'œuvre d'un statisticien et signée comme tel. Il s'écartait là aussi de la voie tracée par les précédents auteurs, géographes, spécialistes des langues, bibliothécaires. Il justifiait sa prétention scientifique par le cadre institutionnel et officiel de la carte :

Pour représenter la répartition des nationalités dans la Monarchie autrichienne avec une fiabilité jusqu'aux plus petits détails, tous les essais dans le domaine littéraire échouèrent [...]. Seul un institut comme l'est devenue la Direction impériale de la statistique administrative sous la conduite de son directeur actuel pouvait entreprendre avec de bonne chance de succès une telle tâche⁹⁰.

Formé aux sciences de l'État et à la statistique après des études juridiques, Czoernig entra tôt dans les arcanes de l'administration habsbourgeoise, où il ne cessa de poursuivre son ascension⁹¹. Sa longue carrière se déroula principalement à la direction du Bureau de statistique, qu'il conduisit jusqu'en 1866, et qui ne fut interrompue que quelques mois en 1848, quand, député à l'Assemblée nationale de Francfort, il participa aux travaux de la commission des questions économiques et financières, avant d'être rappelé à Vienne pour reprendre la direction du Bureau rattaché au nouveau ministère du Commerce. Comme les statisticiens des Bureaux de cette époque, sa compétence sur les chiffres s'étendait sur des thèmes variés : ses biographes retiennent ses efforts pour construire une statistique industrielle de l'empire, son travail sur le budget de la Monarchie, ainsi que d'autres responsabilités comme celles qui lui furent confiées dans l'administration des entreprises et travaux des chemins de fer. La carte ethnographique de la monarchie n'en fut pas moins une œuvre majeure à laquelle il se consacra avec ferveur. Le projet et le travail furent lancés avant

⁸⁷ Sur l'histoire du Bureau de statistique, voir Christel Durdik, « Bevölkerungs- und Sozialstatistik in Österreich im 18. und 19. Jahrhundert », in Heimold Helczmanovski, *Beiträge zur Bevölkerungs- und Sozialgeschichte Österreichs*, Wien, Österreichisches Statistisches Zentralamt, 1973, p. 225-266.

⁸⁸ Karl von Czoernig, « Zur Reform der administrativen Statistik », *Statistische Monatschrift*, VI Jhrg., 1882, p. 569-590 et p. 579.

⁸⁹ Ministerium des Handels, der Gewerbe und der öffentlichen Bauten.

⁹⁰ « Skizze einer Geschichte des kaiserlichen königlichen Statistischen Bureau's in den Jahren 1829 bis 1853 », *Statistische Mittheilung*, 1855, p. 32.

⁹¹ « Abhandlungen - Carl Freiherr von Czörnig (Nekrolog) », *Statistische Monatschrift*, 1889, p. 545-554.

1848, mais les revendications et soulèvements nationaux qui culminèrent cette année-là, les changements qui intervinrent entre mars 1848 et mars 1849 dans les institutions politiques, rompant avec le régime monarchique puis soutenant son rétablissement, réorientèrent la finalité donnée à la carte. Ainsi en 1849, elle devait servir pour définir les contours des circonscriptions électorales dans le cadre des travaux du nouveau parlement qui prévoyaient un découpage selon les nationalités. Czoernig n'évoque que brièvement cette utilisation, épisode associé aux travaux d'un Parlement dissous et à ses réformes qu'il ne soutenait pas. Il signale en revanche comment les événements de 1848 conduisirent à envisager la reproduction de la carte sous un nouveau format qui la destinait à un large public auquel elle n'était pas destinée à l'origine⁹².

Sur les planches colorées de la carte ethnographique, dans la version imprimée de 1857 qui est seule restée, l'histoire de cette période ne laissa pas de traces ; seule la préface de l'ouvrage, l'*Ethnographie*⁹³, rédigée dans les années de la restauration impériale, rapportait au public à qui elle s'adressait – sans aucun doute dans ce format, l'élite administrative – les propos de Czoernig qui dramatisait le cours de ces événements pour ensuite rassurer ses lecteurs sur la restauration de la Monarchie :

Aucune époque de l'histoire de l'Autriche n'est aussi riche d'enseignements dans les rapports ethnographiques que celle du mouvement violent des années 1848 et 1849 qui ébranla l'empire, menaça son existence, et sous la protection de la providence avec l'aide de sa propre énergie conduisit au rétablissement du droit et de l'ordre, à l'instauration d'une nouvelle vie de l'État, à l'égalité de tous les citoyens et un essor matériel [...].

Czoernig en rendait coupable, non pas les nationalités, mais le « principe des nationalités » (*das Princip der Nationalität*), qui troublait l'unité et la paix dans l'empire dès qu'il était politique :

Le principe des nationalités compris dans sa justification du fondement de la culture, et la source du progrès spirituel et matériel, s'était, en et hors d'Autriche, débarrassé de toutes les attaches et avait été le ferment d'un processus qui menaçait de réprimer le droit historique, d'anéantir l'existence des États. [...] Alors que dans d'autres États où une nationalité est dominante, le mouvement conduisit simplement à une transformation révolutionnaire, la lutte des races (*Racenkampf*) s'enflamma en Autriche, laquelle n'était pas seulement dirigée contre le gouvernement, mais visait aussi l'oppression réciproque des nationalités...

Limité par l'ambition scientifique de l'*Ethnographie*, Czoernig exprima sa conception politique dans un autre ouvrage, *Oesterreichs Neugestaltung 1848-1858*⁹⁴, paru l'année suivante, en 1858. L'éloge qu'il faisait, dans cet ouvrage de plus de 700 pages, de la monarchie restaurée d'après 1848 dont il détaillait l'organisation avec l'obstination du caméraliste, firent de lui l'incarnation du grand administrateur-bureaucrate au service du néo-absolutisme éclairé⁹⁵. Certes, s'il entra tôt dans l'administration autrichienne et ne cessa de vouer une admiration infatigable à cette puissante *Staatsverwaltung*, sa carrière dans la

⁹² Karl von Czoernig, « Zur Reform... », op. cit. p. 579, note 4.

⁹³ Karl von Czoernig, « Vorrede », *Ethnographie der oesterreichischen Monarchie*, Wien, K.-K. Hof- und staatsdruckerei, 1857, t. 1, p. XII.

⁹⁴ Karl von Czoernig, *Oesterreich's Neugestaltung 1848-1858*, Stuttgart und Augsburg, Cotta Verlag, 1858. Sous le même titre il composait déjà un important chapitre de l'*Ethnographie*.

⁹⁵ Présenté sous ses traits aussi par Gerald Stourzh, « Die Gleichberechtigung der Volkstämme als Verfassungsprinzip 1848-1918 », in Peter Urbanitsch et Adam Wandruszka, *Die Habsburgermonarchie, 1848-1918*, t. III, *Die Völker des Reiches*, Wien, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1980, p. 1000-1002.

statistique trouva entre 1852 et 1867 des conditions idéales pour se déployer. Elle profita des ambitions de modernisation économique du régime avec l'élan donné par Bruck au ministère du Commerce et de l'Industrie⁹⁶. Mais, plus généralement, la volonté du régime monarchique d'en maintenir l'unité non seulement par le droit et l'armée, mais aussi par l'administration, conféra au Bureau de statistique un rôle central et moteur dans l'État impérial. Czoernig le dirigea durant toute cette période, se retirant un an avant le compromis de 1867 qui mettait fin au régime néo-absolutiste, avec lequel sa carrière s'était finalement confondue.

Le principe des nationalités selon Czoernig

La *Carte ethnographique de la monarchie et l'Ethnographie*, l'ouvrage qui l'accompagnait, dont il entreprit la rédaction après 1848, furent l'occasion pour Czoernig d'adosser sa représentation des nationalités à la politique que le gouvernement impérial instaura vis-à-vis des nationalités après l'abandon en 1852 des projets constitutionnels des années 1848-1851. Les promesses et les avancées institutionnelles de ces trois années envers les nationalités furent suspendues jusqu'au Compromis de 1867, mais le régime monarchique conserva aussi des éléments de ces travaux institutionnels ambitieux, qui avaient même été dans un premier temps intégrés dans le projet de refondation constitutionnelle de la monarchie. Ainsi l'égalité des droits des nationalités (*Gleichberechtigung*), principe revendiqué par les représentants nationaux dès le début de l'année 1848, fut garantie par le nouveau Parlement autrichien et inscrite dans les projets constitutionnels⁹⁷. Après le rétablissement de la monarchie et la formation du nouveau gouvernement par Schwarzenberg à l'automne 1848, suivie en mars 1849 de la dissolution du Parlement, le principe subsista et fut intégré dans la Constitution promulguée en mars 1849. Ainsi la raison d'État s'était-elle appropriée la *Gleichberechtigung*, cette revendication fondatrice⁹⁸ des mouvements nationaux et constitutionnalistes du printemps 1848. Seul l'abandon de la Constitution, décidé en décembre 1851, qui marqua l'entrée dans la période *néo-absolutiste*, signa le retrait de ce principe d'égalité de la politique impériale. En revanche, la volonté réformatrice du régime persista et les nouveaux fondements donnés à l'unité et à la stabilité de l'empire, s'inspirant des expériences de la première période constitutionnelle, reconnurent et garantirent la diversité des nationalités et des langues dans la monarchie. Telle était la représentation qu'en donnait Czoernig dans la *Carte ethnographique* et dans les écrits qui la présentaient.

Dans la séance de l'Académie des sciences où il présentait l'*Ethnographie*, plus que dans l'ouvrage lui-même, Czoernig exposa sa conception du principe des nationalités dans la monarchie⁹⁹. Suivant un raisonnement typique de la pensée camérale et de la *Staatenkunde*, il faisait procéder la force de l'État de toutes les composantes de la vie des hommes ; sa prospérité rejaillissait dans le bien-être de la population et le rayonnement de la culture. Il posait l'État comme la forme supérieure de la vie collective, de la nation en particulier, mais il considérait celle-ci comme la source principale de la vie spirituelle d'où émanait la culture.

⁹⁶ Karl Ludwig Bruck (1798-1860), sous le gouvernement Schwarzenberg, à la tête de l'important ministère du Commerce et de l'Industrie dont il entreprit la réforme

⁹⁷ Voir Gerald Stourzh, op.cit., p. 975. Il rend compte très précisément de la genèse de la notion politique et de ses premières expressions dans les revendications des représentants bohêmes à Prague.

⁹⁸ Selon l'expression de Stourzh, ibid, p. 989.

⁹⁹ Karl von Czoernig, « Über die Ethnographie Österreichs », *Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaft, Philosophisch-Historische Classe*, vol. 25, Wien, Hof- und Staatsdruckerei, 1858, Sitzung vom 2. December 1857,», 1857, p. 289-291

L'État habsbourgeois devait donc veiller à protéger les nationalités, dans leur variété et égale influence, et « ces exigences », déclarait Czoernig, étaient « réunies dans le principe de la *Gleichberechtigung* », donnant ainsi l'exemple de la reprise de ce principe issu des revendications de 1848 dans la pensée de la raison d'État.

À côté de ces considérations soucieuses de la protection des nationalités, Czoernig estimait que certains peuples étaient depuis des siècles les vecteurs de la « civilisation et de la culture ». S'il citait volontiers les Italiens et les Allemands dans l'Ouest de la monarchie, à l'Est, seuls ces derniers avaient selon lui diffusé la culture au moyen de la « colonisation », « ce moyen mis en valeur depuis presque un millénaire [...] par lequel le bien-être, les moeurs et la culture furent transplantés dans des régions qui en étaient dépourvues, et aidèrent à leur formation spirituelle¹⁰⁰ ». Les peuplements allemands, en particulier en Hongrie, illustraient à ses yeux leur brillante contribution à l'essor de la culture et de la prospérité dans le Royaume de Hongrie, transformant des « hordes nomades et guerrières » en « un des États les plus civilisés ». Dans cette séance de l'Académie, l'exposé du directeur du Bureau donnait une autre place centrale à la Hongrie, celle d'une nation récalcitrante dont la séparation avec l'Autriche conduirait à « une conception détournée du concept de *Gleichberechtigung* des nationalités » :

Le royaume de Hongrie constitue du point de vue ethnographique un tout remarquable, cinq à six peuples [...] présentant des niveaux différents de la culture, constitue la population. La *Gleichberechtigung* [...] demanderait que le déroulement de la vie étatique et sociale de ces peuples se fasse dans leur propre langue. Cela est matériellement impossible, parce que ces peuples ne vivent pas de manière isolée, parce qu'ils sont en contact continu avec d'autres nations, parce que la machine de l'État, d'autant plus pour la direction supérieure, nécessite une langue unique¹⁰¹.

Ces nationalités revendiqueraient à leur tour que soit appliqué pour leur langue le principe de la *Gleichberechtigung*. Or Czoernig estimait que la langue hongroise ne pouvait devenir la langue officielle de ces nationalités, seul l'allemand donnait accès à la culture « pour lier tous les peuples de la Hongrie ». Le primat donné à la langue allemande dans la politique impériale allait de pair avec la volonté de centralisation et de promotion de l'allemand comme langue de culture, mais ces conceptions restaient encore à l'écart d'un projet national de germanisation¹⁰². Rien ne traduit mieux cette politique linguistique que son application dans le système scolaire que décrit Czoernig dans son ouvrage *Oesterreich's Neugestaltung*¹⁰³.

¹⁰⁰ Ibid., p. 292.

¹⁰¹ Ibid., p. 294

¹⁰² Ce point est souligné par Stourzh, op. cit., p. 999.

¹⁰³ Karl von Czoernig, *Oesterreich's Neugestaltung*..., op.cit., §19 Unterricht, p. 593-624. Stourzh attire l'attention sur ce passage.

Il y défendait l'égalité des langues nationales dans l'enseignement scolaire qui devait être assuré dans la langue de la population locale, voire en deux ou trois langues, si d'autres nationalités étaient présentes. Mais ces conditions ne valaient que pour les écoles élémentaires, l'instruction devait ensuite être dispensée dans une langue de culture et toutes les langues n'avaient pas cette qualité selon lui :

Où la formation scientifique commence, les exigences ethnographiques doivent être mises en retrait, et on doit d'abord voir si la langue nationale en question est une langue de culture qui offre un moyen parfaitement approprié pour l'enseignement dans les sciences, car sans cette condition l'instruction serait inféconde et conduirait à un traitement superficiel de la science.

À l'exception de l'italien qu'il distinguait comme langue de culture, l'allemand devait s'imposer ; dans les lycées, son apprentissage devait être obligatoire ; à l'université il devait être la langue exclusive. La conception de Czoernig articulait ainsi une conception différentialiste et égalitaire des langues avec une vue élitiste et hiérarchique des langues de culture :

Le gouvernement autrichien devrait considérer comme sa mission la plus élevée d'encourager la culture en la portant vers l'Est [...] que les hommes éduqués et savants de chaque pays connaissent en profondeur la langue allemande et la science, et au moyen de la première deviennent qualifiés pour diffuser la seconde dans leur région d'origine.

L'unité de la monarchie exigeait aux yeux de Czoernig non seulement la diffusion d'une *haute culture* allemande mais aussi l'éducation en allemand des élites locales pour assurer la diffusion de cette culture dans leur contrée, et contribuer ainsi à reproduire la structure impériale dont elle était l'architecture.

Il convenait ainsi de préciser à quelles pensées, représentations politiques et juridiques renvoyaient les considérations de l'auteur de la *carte ethnographique* avant d'entrer dans le détail de sa mosaïque des nationalités qui sinon égareraient vers des conceptions nationales égalitaires alors absentes.

La fabrication de la carte ou les étapes de la réduction cartographique

Alors que les travaux des cartographes allemands mettaient en avant l'unité nationale comme base légitime de revendications politiques, la carte de Czoernig construisait une unité de l'empire à partir de la multinationalité et de la répartition équilibrée entre les différentes nationalités. Il s'agissait de montrer, au lendemain des événements de 1848, que la multinationalité n'était pas contradictoire avec l'unité et la stabilité politiques. Ainsi Czoernig écrivait en introduction de sa carte :

Si nous jetons un regard sur la carte ethnographique de l'Autriche, nous concluons que les principaux peuples (*Volkstämme*) occupent en masses compactes les différentes parties du territoire de la Monarchie, qu'aucun cependant ne domine en nombre et en importance, qu'il puisse assujettir les autres.¹⁰⁴

Un vocabulaire figuratif renforçait le discours multinational de la carte :

Toutes les principales souches de la population européenne se rencontrent dans l'étendue de l'empire, forment ici des masses compactes, se mêlent là les unes les autres dans les couleurs nationales les plus variables, forment des groupes et îles ethnographiques, qui s'expriment dans un mélange coloré qui ne se rencontre nulle part ailleurs.¹⁰⁵

¹⁰⁴ Karl von Czoernig, « Über die Ethnographie... », op. cit., p. 291.

¹⁰⁵ Karl von Czoernig, *Ethnographie...*, op. cit., p. I.

La carte produisait, selon l'expression des historiens de la cartographie, une « illusion référentielle » en mettant en scène les différentes nationalités, chacune contribuant à ce tableau sans qu'on puisse les ordonner, pas plus qu'on ne peut classer des couleurs qui s'éclaircissent mutuellement par leurs proximités. Elle dépeignait la monarchie dans une grande fresque colorée évoquant un ensemble diversifié et harmonieux à l'écart de la réalité des répressions politiques de cette période. Mais derrière cette image se logeait une véritable fabrique de la carte produite à partir de l'agrégation de 306 cartes particulières¹⁰⁶ représentant au total 100 000 localités (*Ortschaften*), soit un travail de plusieurs années. La fiction cartographique, c'est-à-dire le prétendu réalisme de la représentation, dépendait de la qualité d'une série de réduction, processus qui, étape par étape, transformait les données de terrain. Cette transformation était aussi une mise en ordre graphique, celle des peuples de la monarchie, dont l'hétérogénéité et la multiplicité étaient perçues comme des obstacles à leur connaissance et donc aussi à leur administration. Où régnait, aux yeux du néophyte, l'enchevêtrement et le chaos – que celui-ci eût pris pour la cause des troubles politiques –, était alors substituée une diversité réorganisée, remise en ordre dans le cadre de la carte.

La mise en ordre opérée par la carte se répétait à toutes les échelles. La carte de Czoernig était certes une carte des nationalités, mais d'un État. Dans un angle de la carte un tableau rappelait la « Division politique de la Monarchie autrichienne », autre mode de représentation unitaire, double politique de l'image synoptique de la carte. À l'instar de la carte, il englobait la variété des unités politiques, numérotées de 1 à 160 dans une seule série, avec en dernière ligne la superficie totale du territoire. Dans un angle opposé, un tableau des nationalités (*Volkstämme*), légende de la carte, donnait, selon le même principe, leur liste et leurs effectifs. Dix-neuf catégories avaient été distinguées : Allemands, Tchèques, Moraves, Slovaques, Polonais, Ruthènes, Slovènes, Serbes, Croates, Bulgares, Italiens, Frioules, *Ladiner*, Valaques, Magyars, Albanais, Arméniens, Tziganes, Juifs. Quatre grandes souches : *Allemands*, *Slaves*, *Romanes*, et *Asiatiques*, d'autres subdivisions (*Slaves du Nord*, *Slaves du Sud*, etc.) les regroupaient dans la généalogie habituelle des langues et des peuples.

La représentation des nationalités, par-delà les questions de choix graphiques, pose la question des critères de la nationalité retenus par Czoernig, ainsi que celle des sources et des données empiriques qu'il exploita. Il ne laissa pas d'information permettant de savoir vers quelle grille taxinomique renvoyaient ses catégories. D'une façon générale, dans les écrits qu'il a légués, il n'expliquait ni les choix des regroupements, ni les critères de classification en amont de son travail. On peut cependant signaler qu'il s'agissait, pour une part, de classifications courantes communes aux autres cartes, notamment pour les peuples slaves celle de Šafařík.

Critères de la nationalité, données statistiques et hétérogénéité des sources

L'essor de la statistique administrative durant cette période avait cependant soulevé de nouvelles discussions sur les critères de la nationalité destinés à son enregistrement dans les recensements, comme en témoigne la session du Congrès international de statistique consacrée à la statistique ethnographique, qui avait été confiée à Czoernig. Sur cette question, les divergences entre les statisticiens autrichiens et allemands, en particulier prussiens, étaient

¹⁰⁶ Ces cartes n'ont pas été retrouvées.

nettes et persistantes¹⁰⁷. Les statisticiens allemands fidèles à la tradition remontant à Fichte et Humboldt, faisaient reposer la nationalité exclusivement sur la langue. De fait, cartes et statistiques ne reconnaissaient que des catégories linguistiques. À rebours de cette évolution, les statisticiens autrichiens défendaient une conception ethnographique de la langue, ils l'envisageaient comme un élément de la nationalité, mais insuffisant et encore moins exclusif. Czoernig donnait comme exemple les Juifs et les Arméniens qui étaient selon lui des nationalités qui s'exprimaient dans d'autres langues. Le cas le plus illustratif était celui de la Bohême : il reprochait aux cartes linguistiques de ne pas distinguer la population de nationalité tchèque dans les villes où elle s'exprimait majoritairement en allemand :

Dans toutes les grandes localités de la partie tchèque de la Bohême, de la Moravie et de la Silésie, dans les villes on parle [...] allemand et même plus souvent allemand que tchèque, ces localités seraient indiquées dans une carte linguistique au moins comme mixtes allemandes-tchèques, alors que dans une carte ethnographique, qui donne la nationalité des habitants, cela ne peut pas se produire¹⁰⁸.

Il en concluait que, « l'attachement ferme au principe ethnographique au contraire du principe linguistique devait faire tomber ce qualificatif allemand, car la population locale même si elle parle allemand à côté de sa langue maternelle, appartient presque exclusivement à la nationalité tchèque.¹⁰⁹ ». Le titre de « Carte ethnographique » reflétait bien la conception de Czoernig qui jugeait les cartes linguistiques imparfaites, y compris celle de Hauefler sur l'Autriche¹¹⁰. Elles témoignaient selon lui d'un état moins avancé de « la science ethnographique (qui) se trouvait encore au premier stade de son développement, puisqu'on ne distinguait pas encore les cartes ethnographiques des cartes linguistiques et qu'on confondait les deux¹¹¹ ». En revanche, il reconnaissait une grande parenté entre sa carte et la carte ethnographique russe de Peter von Köppen sur le Gouvernement de Saint-Pétersbourg, qui parut en 1849, et qu'il jugeait comme la plus achevée¹¹². Cette opinion n'était probablement pas indifférente au rapport qu'il établissait entre carte ethnographique et régime impérial, comme il l'exposa au Congrès international de statistique en défendant l'utilité d'une statistique ethnographique pour les seuls empires russe, autrichien, et ottoman.

Alors que la plupart des cartes réalisées jusque-là s'appuyaient pour l'essentiel sur les données issues de compilations encyclopédiques, de la littérature philologique et de récits érudits, Czoernig fit recueillir à grande échelle les données détaillées qu'il estimait nécessaires à la réalisation de sa carte. Cette différence tenait d'abord au statut officiel de l'opération, Czoernig à la tête du bureau de statistique entendait s'appuyer sur le réseau des services administratifs locaux qu'il avait déjà utilisés avec succès pour la mise au point de la statistique industrielle¹¹³. Depuis 1831, un dénombrement était conduit tous les trois ans dans les provinces dites de la conscription à partir de leurs registres et, à l'occasion de celui de 1846, Czoernig demanda qu'on relève en même temps la langue. Les autorités administratives

¹⁰⁷ Ce point est développé dans le chapitre suivant, I-1.3.

¹⁰⁸ Karl von Czoernig, *Ethnographische...*, op. cit., p. X.

¹⁰⁹ Ibid., p. VIII.

¹¹⁰ Il lui rendait cependant hommage, de même reconnaissait-il les cartes allemandes comme celle de Bernhardt, et aussi celle du célèbre philologue tchèque Šafařík sur les « nations » slaves d'Europe centrale parue en 1842.

¹¹¹ Karl von Czoernig, *Ethnographie...*, op. cit., p. VI

¹¹² Cette carte est présentée dans un chapitre suivant sur les statistiques russes, voir I-3.3.

¹¹³ « Carl Freiherr von Czörnig (Nekrolog) », op. cit., p. 548.

locales chargées du dénombrement devaient indiquer pour chaque localité, la langue dominante (*die herrschende Sprache*). Les données étaient reprises dans un répertoire des localités (*Ortsrepertorium*) qui mentionnait pour chacune d'elles les effectifs de la population, la langue dominante et une seconde langue si celle-ci était parlée au moins par le quart de la population. Des indications étaient également portées sur le caractère mixte du lieu comme polonais-ruthénien, polonais, ruthénien et allemand. En Hongrie, en l'absence d'organismes officiels, les relevés avaient été confiés aux autorités ecclésiastiques locales (Schématismes des Consistoires des évêchés), qui donnaient dans ces registres des indications sur la langue des fidèles et leur nombre¹¹⁴. À l'occasion du dénombrement de 1851, Czoernig demanda que la nationalité fût relevée. Les commissions chargées du dénombrement devaient, en principe, indiquer pour chaque logement, la « nationalité » (*Nationalität*) des personnes présentes, suivant leur déclaration. Mais en l'absence de critère de nationalité, la plupart des commissions relevèrent la langue familiale. Les statisticiens postérieurs jugeront ce recensement comme très défectueux, arguant qu'on inscrivait souvent la nationalité seulement d'après le nom des gens (hongrois, allemand, etc.). Les résultats douteux conduisirent à mener de nouvelles enquêtes. Ce sont les données de ce recensement que Czoernig reproduisit dans les tableaux statistiques de *l'Ethnographie* paru en 1857, ainsi que dans le petit tableau récapitulatif figurant sur la carte. En revanche pour la carte elle-même qui représentait les territoires des nationalités, ces données linguistiques, qu'il estimait toujours insuffisantes, n'étaient qu'une source qu'il exploita et combina avec d'autres sources.

La validité limitée des chiffres et la vérification par cas

Czoernig restait assez allusif sur la méthode qu'il avait adoptée pour passer des données linguistiques recueillies lors du dénombrement, aux données ethnographiques de la carte, données synthétiques construites à partir de données linguistiques mais pas exclusivement. Leur transformation faisait partie de la procédure plus large qui consistait à vérifier, compléter et corriger les données. Pour cela il avait entretenu une correspondance soutenue avec des autorités ou personnalités locales et commandé des enquêtes locales supplémentaires¹¹⁵. Il consultait aussi des spécialistes, sollicitait le témoignage de personnes à Vienne qui étaient originaires de telle ou telle province étudiée. Le cas de l'Istrie lui donna l'occasion d'exposer plus longuement la complexité et l'enchevêtrement ethnique et linguistique des populations, au moyen d'une grille serrée qui n'en était pas moins une mise en forme :

Dans aucune partie du territoire de la monarchie, on ne rencontre autant de nationalités différentes [...]. Ce ne sont pas seulement les 13 nuances ethnographiques, que l'auteur a pu lui-même constater – Italiens (descendants directs de premiers Romains et Vénitiens), Romains (Valaques), Albanais, Slovènes (Savriner, Berschauer et Verschiner), Croates (habitants des montagnes, du littoral et des îles, Beziaben et Fučky), Serbes (Uskoken, Morlaken et Monténégrins) et les énigmatiques Tschitschen - qui posent problème, mais plus particulièrement le mélange des différents groupes ; de même les nationalités qui n'ont pas de langue écrite et dont le dialecte parlé est constitué des éléments les plus divers [...]. On rencontre non seulement des Slovènes croatisés, des Slovènes serbisés, et des Croates slovénisés, mais aussi des Valaques croatisés, et plus loin des Croates italianisés qui ont en

¹¹⁴ Ces données avaient été déjà utilisées par Häufler.

¹¹⁵ Ce fut le cas en Voïvodine et dans le Banat, où une commission réalisa une enquête spécifique sur les nationalités ; Czoernig remercia en introduction de l'ouvrage le comte de Coronini qui en fut chargé.

partie oublié leur langue maternelle, puis des Italiens croatisés, enfin un mélange de peuples, dont le costume est italien, la coutume slave, la langue, un mélange de mots serbes et italiens.

Czoernig s'appuyait sur la connaissance de la péninsule adriatique qu'il avait acquise lors de son premier poste dans l'administration à Trieste. Il la considérait toutefois insuffisante et sollicita l'érudition de spécialistes dont il rendait aussi compte :

Il était ici nécessaire de trouver une personne expérimentée dans les dialectes parlés en Istrie, qui devait visiter les différents lieux de la péninsule et au moyen d'une enquête précise saurait démêler cette pelote de mélanges ethnographico-linguistiques. Cela eut lieu et ainsi le caractère ethnographique de ce territoire put être fixé [...] ¹¹⁶.

Même en recourant aux dénombrements officiels, Czoernig posait les questions de méthode dans des termes de la *Staatsbeschreibung* du XVIII^e siècle, ce genre littéraire et savant sur l'État et les populations, qui mêlait la statistique aux observations érudites et aux récits de voyage. En rattachant la carte ethnographique à cet univers savant, on comprend *ce qui faisait source* dans sa fabrication. Ainsi le recours à des sources variées dont le croisement devait renforcer la validité de la carte, étonnant dans le cadre d'un Bureau de statistique, mais conforme à la tradition de la *Staatsbeschreibung*. Elle répondait à la perception, toujours vive dans cette première moitié du XIX^e siècle, que les sources restaient lacunaires et d'une fiabilité douteuse malgré les dénombrements officiels.

Le directeur du Bureau se trouvait, à divers égards, héritier de cette transition, mais il innova aussi en entreprenant de tester la fiabilité des résultats du dénombrement en s'appuyant sur leur cartographie. Comme il l'exposa dans son ouvrage, il réalisa à partir de ces données une première série de cartes en représentant, à l'échelle de chaque localité, les nationalités qui constituaient au moins un cinquième de la population locale. De cette manière il repérait les cas singuliers par rapport à leur environnement et les vérifiait en consultant des sources historiques ou des spécialistes de la région concernée :

[La couleur] constitue le premier et le plus important moyen de contrôle pour mettre de côté les déclarations imprécises et incorrectes. Car, si une localité apparaît [ainsi] à l'écart des conditions ethnographiques environnantes, la différence doit être prouvée par l'existence d'une colonie, ou sinon historiquement, et si cela n'est pas le cas on peut supposer que l'information est incorrecte. [...] Les points douteux qui ressortent de cette manière constituent l'objet d'enquêtes soigneuses et répétées souvent plusieurs fois, et même, où cela est nécessaire, avec l'envoi de spécialistes en lieu et place ¹¹⁷.

Czoernig évaluait la fiabilité des données moins à l'échelle de leur collecte que dans leur agencement cartographique, c'est-à-dire de leur comparaison spatiale, celle-ci devant faire ressortir ce qui était jugé invraisemblable, et donc probablement faux.

Le détail comme valeur scientifique : représentation des territoires mixtes

Pour les cartographes et les historiens de la cartographie, les cartes des nationalités ou ethnographiques relèvent d'un genre défini, la carte thématique, dont fait partie également la carte statistique ¹¹⁸. La carte ethnographique de la monarchie n'était qu'en partie statistique : elle l'était parce que son auteur a utilisé des données numériques pour représenter les nationalités, mais il n'a pas projeté leurs rapports proportionnels comme le montre la légende

¹¹⁶ Karl von Czoernig, *Ethnographie...*, op. cit., p. IX

¹¹⁷ Ibid., p. VII

¹¹⁸ Gilles Palsky, *Des chiffres et des cartes : naissance et développement de la cartographie quantitative française au XIX^e siècle*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1996.

qui ne comprend pas des classes de niveaux¹¹⁹. Il chercha néanmoins à représenter la coexistence de plusieurs nationalités sur un même territoire – autrement dit un territoire « mixte » – au moyen de symboles. C'étaient, par exemple, des cercles pour représenter les « îles linguistiques » (*Sprachinseln*), monochromes ou bien divisées en deux ou trois sections correspondant aux nombres de groupes présents. Ou encore, cette « mixité » était exprimée dans des contours, des liserés d'une autre couleur (fig. 2b).

Ainsi de loin, la carte donnait à voir les espaces nationaux comme des groupes compacts et délimités, mais dès que le regard s'en rapprochait, il discernait des surfaces colorées qui s'interpénétraient et se laissent difficilement délimiter. Czoernig avait représenté les frontières des groupes nationaux avec une très grande minutie, sous l'angle de ce qu'il décrivait comme des « transitions ». C'est dans ce travail que devaient être évaluées, selon lui, la compétence du cartographe et la qualité de la carte. Un critère la mesurait, le détail, et donc le détail avec lequel ces espaces frontaliers avaient été représentés. La notion jouait un rôle capital chez Czoernig (en conformité avec le savoir géographique de son époque), la représentation des détails distinguait en dernier ressort la carte scientifique de celle administrative. Ainsi écrivait-il à propos du premier jet de la carte réalisé en 1849 :

Elle était sous cette forme utilisable pour des buts administratifs et fut ainsi utilisée, parce que les masses compactes des différentes souches nationales ressortaient clairement ; elle n'avait pas de caractère scientifique parce que cela exigeait des délimitations nettes des différentes souches nationales, des indications exactes des transitions ethnographiques, une précision du détail, notamment dans les îles et regroupements ethnographiques, et enfin le remplissage d'une carte parfaitement appropriée avec les détails rassemblés¹²⁰.

Czoernig avait ainsi mis en place une procédure qui donnait à la carte les moyens de sa propre vérification. Si, au terme de la réduction des trois cents cartes intermédiaires, de nombreux lieux n'apparaissaient plus sur la carte finale, en principe on pouvait y remonter et vérifier par ce retour aux faits les données au niveau local élémentaire.

La multinationalité dans « l'ordre des choses »

En quoi cette carte magnifique par ses coloris et la finesse de son impression pouvait-elle revendiquer une scientificité qui la dotât – en plus de son attrait esthétique – d'une légitimité et d'une autorité durables dans un contexte international où elle risquait toujours d'être disqualifiée. Cette autorité lui était donnée autant par le caractère officiel des données utilisées et le cadre institutionnel de sa réalisation, que par sa conformité à des critères considérés comme scientifiques. Dans la première moitié du XIX^e siècle, le sceau officiel ne suffisait pas à assurer la qualité irréprochable d'un travail empirique, la fiabilité des données étant rarement garantie et incontestée. Les cartes allemandes du *Vormärz*, de même que celle de Šafařík, travaux d'érudits et non officiels, s'appuyaient sur des sources linguistiques issues de travaux philologiques qui renvoyaient à une discipline universitaire majeure à cette époque. La référence à celle-ci était une garantie essentielle. Elle ne jouait en revanche aucun rôle dans la carte autrichienne dont la légitimité venait du Bureau de statistique. Cette légitimité puisait aussi dans des savoirs, d'où l'usage fréquent que Czoernig faisait de ce double qualificatif de « scientifique » (*wissenschaftlich*) et « administratif » (*amtlich*) à

¹¹⁹ La différence apparaît clairement avec la carte prussienne de Richard Böckh qui paraîtra peu après en 1864. Elle est présentée dans le chapitre suivant, I-3.1.

¹²⁰ Karl von Czoernig, « Über die Ethnographie... », op. cit., p. 281

propos de sa carte. Deux savoirs détenaient un rôle central pour sanctionner la scientificité de sa carte ; la statistique et l'ethnographie.

Une statistique dans la continuité de la tradition allemande universitaire du XVIII^e siècle

Par statistique, Czoernig n'entendait pas un savoir numérique, ni ne la confondait avec l'arithmétique politique, même si le Bureau autrichien de statistique recueillait sous sa direction des données chiffrées, et publiait des tableaux. Il renvoyait à la tradition allemande de la statistique descriptive et narrative – la statistique universitaire – conceptualisée au XVIII^e siècle à l'université de Göttingen. Les enseignements s'étaient rapidement diffusés en Autriche et avaient été intégrés dans les cursus des facultés de droit, celle de l'université de Vienne notamment. Cette tradition faisait donc encore partie du curriculum de la formation des futurs administrateurs¹²¹, alors qu'elle s'était éteinte dans les États allemands au tournant du XIX^e siècle, et avait laissé s'imposer la statistique numérique administrative. La tradition de Göttingen, et plus particulièrement les propositions théoriques de Schlözer, restaient une référence et inspiraient encore des travaux, tel était le cas de l'*Ethnographie*.

La statistique universitaire allemande offrait tout d'abord une pensée en adéquation avec la vision étatique totalisante de l'administration autrichienne. Comme au XVIII^e siècle, cette « science de gouvernement » proposait des méthodes d'agencement des données sur l'État, sur sa « force » (*Staatskraft*) et sa « puissance » (*Macht*), afin d'assurer la « félicité » (*Glück*) des populations. Le travail cartographique de Czoernig s'insérait toujours dans cette perspective classificatoire et globalisante, les concepts de cette tradition statistique se retrouvaient sous sa plume quand il évoquait l'utilité de son travail ethnographique pour l'État autrichien et qu'il décrivait comment la composition ethnographique de l'État autrichien influait sur sa puissance :

À notre époque, où l'administration publique est convaincue de la nécessité de connaître les états (*Zustände*) agissant sur la force de l'État, pour ensuite prendre les mesures visant au bien-être (*Wohl*) des peuples, une telle recherche est de la plus haute importance du point de vue de l'État¹²².

« L'ethnographie statistique » de Czoernig

Le rattachement le plus manifeste à cette tradition réside dans la définition donnée par Czoernig de la statistique qui, de manière analogue, la présentait comme un système d'organisation des savoirs. Schlözer avait conceptualisé la statistique en la liant à l'histoire – cette dernière rendant compte sur un mode chronologique de la succession des « événements » passés, tandis que la statistique s'intéressait aux faits passés tels qu'ils s'agencent dans le présent. L'ethnographie définie par Czoernig renvoyait à des conceptions présentes chez Schlözer, qui, sous le terme de « *Ethnographie* », désignait un mode de traitement des données qui pouvaient être sélectionnées et agencées là aussi sous deux dimensions¹²³ : selon la méthode géographique qui divisait la population du monde en

¹²¹ Hans Erich Bödecker, „System und Entwicklung der Staatswissenschaften im 18. Jahrhundert“, in Reinhard Macek (ed.), *Die Wissenschaftskultur der Aufklärung*, Halle, Martin-Luther Universität Halle, 1990, p. 88-105.

¹²² Karl von Czoernig, *Ethnographie...*, op. cit., p. I.

¹²³ Justin Stagl, « August Ludwig Schlözer Entwurf einer „Völkerkunde“ oder Ethnographie“ seit 1772 », *Ethnologische Zeitschrift*, 1974, vol. 2, p. 73-91.

peuples, et selon la méthode ethnographique qui rendait compte de la genèse de ces peuples dans une perspective généalogique. La carte renvoyait au même principe : « L'ethnographie historique expose les faits dans leur ordre successif, tels qu'ils se sont présentés dans le temps » et « l'ethnographie statistique présente les faits simultanément, tels qu'ils se classent dans l'espace ». Cette distinction justifiait les deux types de travaux qui composaient l'*Ethnographie* de la Monarchie : d'une part, la carte qui relevait de l'ethnographie statistique et, d'autre part, l'ouvrage associé à celle-ci, qui paraissait en même temps sous le titre *Ethnographie de la monarchie autrichienne (Ethnographie der oesterreichischen Monarchie)*. Cet ouvrage, qui comportait quatre gros volumes, était loin de se limiter à des considérations méthodologiques, il composait cette ethnographie historique, complémentaire à l'image de la carte. Czoernig écrivait à ce propos :

Avec l'édition de la carte [...] et la description nécessaire de celle-ci la partie statistique de l'Ethnographie de l'Autriche, c'est à dire la représentation des rapports ethnographiques dans l'espace semble achevée. Mais une compréhension profonde des conditions ethnographiques de l'Autriche ne serait pas encore acquise. Car ces rapports s'enracinent dans un passé qui remonte en partie à plus d'un millénaire [...]. Cette compréhension exige de connaître la représentation des conditions ethnographiques dans le temps ou la partie historique de l'ethnographie¹²⁴.

Dans cette partie historique, il raisonnait toujours selon le même schéma globalisant qui distinguait les différentes causes ou forces agissant sur l'État :

Quels peuples ont habité le sol de la monarchie autrichienne actuelle depuis le débuts des temps historiques, comment ils se sont succédés, expulsés, mêlés, d'où viennent les peuples actuels, quelles influences ont-ils sur le cours de l'histoire du pays qu'ils habitent, c'est à dire comment avec leurs caractéristiques ils ont agi sur l'évolution de la culture, des arts et des sciences, sur la religion, les lois et l'administration, la vie économique [...], montrer cela est la fonction de l'ethnographie historique¹²⁵.

L'image de la carte était considérée comme insuffisante, elle n'apportait pas à elle seule les connaissances sur la distribution des peuples dans la monarchie. L'ouvrage qui la complétait se divisait aussi en une partie dite statistique et une partie dite historique, la partie statistique ou *Ethnographie statistique* étant le complément textuel de l'image de la carte, soit la distribution des nationalités dans le présent :

Autant la représentation ethnographique façonne clairement l'image au moyen de l'application des couleurs, autant celle-ci ne suffit pas à rendre claire les conditions ethnographiques dans l'espace ou en d'autres termes celles avec laquelle s'occupe l'ethnographie statistique. Par la grande multiplicité de ces rapports dans la Monarchie autrichienne et notamment le grand nombre des groupes mixtes et des îles ethnographiques la carte doit être commentée par un texte la décrivant [...] ¹²⁶.

Cette partie statistique était un récit descriptif, avec ici et là des tableaux de chiffres qui étaient insérés. *L'Ethnographie historique* en revanche restait sur le mode narratif. Ces différentes branches qui organisaient un travail encyclopédique, se trouvaient liées par « le travail unificateur de l'ethnographie dans l'espace et dans le temps que supposent la statistique et l'histoire¹²⁷ ».

¹²⁴ Karl von Czoernig, *Ethnographie...*, op. cit., p. XI

¹²⁵ Karl von Czoernig, « Über die Ethnographie... », op. cit., p. 286.

¹²⁶ Ibid., p. 285.

¹²⁷ Ibid., p. 277.

La carte ethnographique renvoyait aussi à une conception topographique de la distribution des nationalités, caractéristique du XVIII^e siècle. Commandée « par la nature des conditions », la multinationalité y était vue dans « l'ordre des choses » ; elle appartenait à un tout liant population, climat et relief, elle était inscrite dans une totalité ne les séparant pas de l'État. Czoernig s'inscrivait toujours dans ce cadre de pensée quand il considérait l'influence du milieu sur la variété des populations humaines, et réciproquement la manière dont celles-ci modifiaient l'environnement¹²⁸. Ainsi proposait-il « une courte présentation des conditions données par la nature qui influent sur la formation des particularités des nations et leurs réalisations dans un rapport permanent de réciprocité¹²⁹ ». Il replaçait les nationalités dans leur environnement physique et climatique dont chacune épousait les particularités.

Sa conception de l'égalité des droits des nationalités s'appuyait sur la notion d'équilibre, équilibre qui naissait de l'ordre des choses et de leur stabilité, garantie de la paix dans l'empire. En mettant en avant la stabilité des rapports ethnographiques de sa carte, Czoernig célébrait ce principe : il soutenait qu'une fois vérifiée et corrigée, la distribution était fixée, car les rapports ethnographiques étaient aussi stables que d'autres caractères topographiques et ne se modifiaient qu'à très long terme :

La carte ethnographique s'appuie sur des rapports stables qui ne se modifient que progressivement et peu fréquemment au cours du temps. L'image ethnographique de l'Autriche dans ses principaux contours se révèle déjà aux alentours de l'an 1000 [...]. La ténacité du moment ethnographique résiste à toute influence extérieure, jusque dans les conditions les plus adverses, et il faut beaucoup de temps pour que la marque ethnographique d'un lieu change.¹³⁰

Et, par contrecoup, il faisait de cette stabilité une propriété et une qualité des cartes ethnographiques, qui jouait en faveur de leur supériorité sur les cartes linguistiques.

Quand bien même la carte de Czoernig fut reproduite en un grand nombre d'exemplaires attestant d'un succès certain, elle resta une opération unique au sein de la statistique autrichienne. On peut dire qu'elle représenta à la fois le prototype des cartes ethnographiques qui se multiplieront durant les décennies suivantes et le dernier exemplaire d'une conception des travaux statistiques ancrée dans la tradition du XVIII^e siècle, et qui reçut en Autriche avec Czoernig une consécration officielle, parce qu'elle offrait un portrait de la monarchie et de sa multinationalité.

3. Des chiffres mis en cartes

La carte linguistique de l'État prussien (1864)

Sous le titre « La carte linguistique de l'État prussien » (*Sprachkarte vom Preußischen Staat*) parut en 1864 une nouvelle carte des nationalités. Carte de grand format, polychrome et très détaillée, dont l'auteur, Richard Böckh, travaillait au Bureau prussien de statistique, qui en était l'éditeur (fig. 3). La carte se démarquait des cartes allemandes précédentes, qui n'avaient

¹²⁸ Wolf-Dieter Könenkamp, « Natur und Nationalcharakter. Die Entwicklung der Ethnographie und die frühe Volkskunde », *Ethnologia Europaea. Journal of European History*, 1988, vol. XVIII. Hans-Dietrich Schulz, « Raumkonstrukte der klassischen deutschsprachigen Geographie », *Geschichte und Gesellschaft*, 2002, n° 28, p. 343-377.

¹²⁹ Czoernig, « Über die Ethnographie... », p. 289

¹³⁰ Czoernig, *Ethnographie*, 1857, p. XI

pas été réalisées dans le cadre d'une institution officielle et centralisée comme l'était ce bureau de statistique. La carte de Bernhardt avait été réalisée avec le soutien de sociétés régionales savantes, celle de Kiepert par un petit institut de géographie à Weimar, enfin Berghaus était un géographe isolé, en permanence à la recherche de financements pour ses projets. Alors que le Bureau impérial autrichien avait mis en chantier dès les années 1840 sa carte ethnographique de la Monarchie autrichienne, c'est en 1864 seulement, avec la carte de Böckh, qu'un État allemand s'engageait par le biais d'une institution administrative dans la réalisation d'une carte des nationalités. Le directeur du Bureau prussien de statistique, Ernst Engel, qui venait d'être nommé à la tête de celui-ci, en était conscient, quand, dans une lettre qu'il adressait en 1864 au ministre de l'Intérieur, Eulenburg, au demeurant un de ses plus vifs soutiens, il lui signalait cet écart :

Depuis longtemps était exprimé à haute voix le souhait de représenter cartographiquement la diversité des langues nationales parlées dans l'État prussien, et le Professeur Berghaus avait déjà à ce propos, du temps de mon prédécesseur au Bureau, fait part de son vif intérêt au ministère royal de l'Intérieur. Depuis, en 1855, du côté de la Direction de la statistique administrative une telle représentation cartographique en même temps qu'une *Ethnographie de l'État autrichien* avaient été publiées, le professeur von Köppen également avait édité une carte de grande valeur sur les différentes langues dans la Russie d'Europe ; ce thème ne pouvait rester plus longtemps sans considération par le Bureau royal prussien de statistique.¹³¹

Ce changement institutionnel met en relief d'autres différences avec les précédentes cartes. Celle qui apparaît au premier coup d'œil est l'objet de la carte, l'État prussien, qui est nommé dans le titre et, sur la carte, délimité par ses frontières. Renonciation corrélative à la représentation d'un espace national allemand qui montre d'ailleurs, qu'hormis la période du *Vormärz* et l'année 1848, le territoire national a été tardivement pris comme thème par les cartographes et géographes allemands¹³². La différence majeure entre ces deux types de cartographie se mesure dans les principes qui guidèrent la construction des cartes et qui signalent une rupture entre deux régimes cartographiques. Böckh projeta, non pas les limites d'aires linguistiques ou nationales, mais les rapports quantifiés des groupes nationaux¹³³. L'indice de ce changement se trouve dans la légende qui comprend des classes de niveau variant selon le rapport proportionnel des nationalités. Dans le texte associé à la carte, Böckh justifie ainsi ce principe proportionnel :

Étant donné les conditions propres à l'État prussien, non seulement la prédominance d'une langue nationale déterminée, mais aussi le degré de mélange de deux langues nationales dans les différentes localités, offrent un intérêt particulier. C'est pour cela que six niveaux différents de mélange linguistique sont mis en valeur par des hachures, selon le principe suivant que 2/10, 4/10, 5/10, 6/10, 8/10 et plus des habitants soient de langue allemande [...], les autres dixièmes de la population qui ne sont pas de langue allemande, doivent être représentés sur la carte.

Le procédé s'appuyait sur le raisonnement suivant : la population d'un lieu, en l'occurrence toute localité de plus de 25 habitants, est considérée sous l'angle de ses différentes composantes nationales, soit quatre grands groupes linguistiques (allemand, lituanien, slave,

¹³¹ Geheime Staatsarchiv, (GStA PK), Berlin, I, Rep. 77, Tit., 94, 86, 53.

¹³² L'échelle régionale restait privilégiée, attestant de l'identification forte avec les États particuliers, comme l'expose la contribution très éclairante sur ce sujet, dans le cadre d'une comparaison avec la France, d'Iris Schröder, « Der Nation an der Grenze », in Ralph Jessen et Jakob Vogel (eds.), *Wissenschaft und Nation in der europäischen Geschichte*, Francfort/Main, Campus Verlag, 2002, p. 207-234.

¹³³ Procédé de la cartographie statistique, voir Gilles Palsky, *Des chiffres et des cartes*, op. cit..

wallon), dont la part respective est mesurée en fraction sur une base de dix. En d'autres termes, quand il y a 60 % de la population d'une nationalité dans une localité, les 40 % complémentaires sont nécessairement d'une autre nationalité ; l'intention de l'auteur ne se limitait pas en effet à mesurer la part d'une nationalité dans un lieu, mais à quantifier le rapport de deux nationalités vivant dans ce même lieu. Ces proportions étaient ensuite projetées sur la carte si elles représentaient plus de la moitié de la population, selon la règle suivante (fig. 3) :

- . « Plus de 4/5 des habitants allemands » (plus de 80%) ;
- . « Plus des 3/5 des habitants allemands » (plus de 60%) ;
- . « Plus de la moitié des habitants allemands » (plus de (50%) ;
- . « Plus de la moitié des habitants polonais, tchèques et wendes » etc.

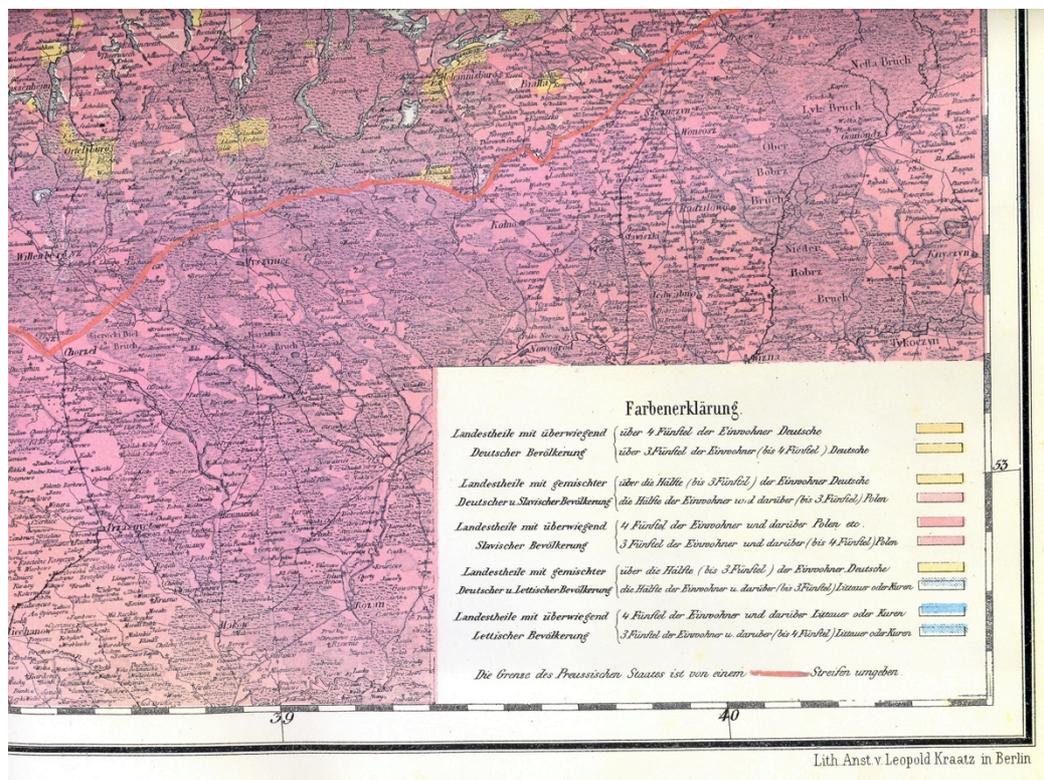
À chaque langue correspond une couleur particulière (jaune, bleue, rose) et à chaque classe de niveau, un type de coloriage (plein, hachuré, pointillé). L'échelle de la carte est particulièrement détaillée, les proportions ont été calculées pour chaque localité, soit un total de 34 000.

Le procédé retient l'attention pour ce qu'il signale du changement à l'œuvre avec cette nouvelle cartographie statistique. Celle-ci ne se réduit pas à des améliorations techniques, mais met en évidence une nouvelle représentation statistique des nationalités à partir d'une autre manière d'articuler population et territoire autour de l'idée de nation. Ainsi, les premières cartes réalisées dans les années 1840 divisaient d'abord le territoire entre des nationalités (ou des langues) : une région, une localité, étaient qualifiées de langue allemande, polonaise ou autre, et la nationalité de sa population l'était par répercussion. La carte de Böckh, en revanche, partait de la population qui avait été divisée entre ses différentes composantes nationales, pour en déterminer ensuite, selon la règle majoritaire, la nationalité du territoire. En conséquence de quoi, ce ne sont pas à proprement parler les limites des nationalités qui ont été projetées sur la carte prussienne, ce sont les différentiels démographiques des groupes nationaux vivant sur un même territoire. Exprimés par des changements de couleur et des hachures, ces différentiels dessinaient alors les contours d'espaces nationaux plus ou moins homogènes, ou bien mélangés, ce que les précédentes cartes ignoraient. Les frontières des nationalités étaient tracées, de manière mécanique, pourrait-on dire, par leurs rapports numériques, et ainsi objectivées¹³⁴.

Avec ce procédé, c'était donc aussi une certaine vue politique des rapports entre nationalités qui devenait prééminente et qu'énonçait aussi l'image donnée par la carte. Celle-ci diffère du projet d'unification des cartographes de 1848 : la carte ne représente plus une unité politique à construire, celle de l'État prussien étant acquise, elle suggère d'unifier sur le plan national des territoires annexés et politiquement assemblés sous la même architecture administrative de cet État. Territoires qui étaient dans leurs confins orientaux peuplés par des minorités non allemandes, et que la carte, par des coloris contrastés, faisait ressortir. Outre le fait que les zones hachurées symbolisant le mélange des nationalités ne se prêtaient pas au tracé linéaire, la vue de cette carte laissait penser que pour l'État prussien, la question des nationalités se posait moins en termes de frontières, voire territoriaux, que de populations.

¹³⁴ Sur l'objectivité dite mécanique, voir Lorraine Daston et Peter Galison, "The Image of Objectivity", in *Representations*, 1992, vol. 40, p. 81-128.

Figure 3 – Carte de Richard Böckh : „Sprachkarte vom Preussischen Staat“



La cartographie statistique de Böckh introduisait une approche démographique des nationalités qui liait leur présence relative sur un territoire à leur croissance différentielle, et par conséquent aux facteurs de celle-ci, notamment la natalité, mais aussi les migrations. Est-ce la raison pour laquelle la carte de Böckh resta l'unique carte statistique réalisée par le Bureau prussien de statistique ? D'autres cartes représentant à grande échelle la distribution des nationalités, furent réalisées par la suite, mais elles n'étaient ni officielles, ni statistiques. Comme dans le cas du recensement, le rôle des motifs politiques ne peut pas être exclu.

Cette cartographie statistique n'était pas propre à la Prusse, son développement était lié, comme dans les autres pays d'Europe, à la production nouvelle de séries statistiques nombreuses et régulières¹³⁵. Ainsi, la carte de Böckh avait été rendue possible par l'existence de la nouvelle source exhaustive sur les nationalités qu'était le recensement prussien de la population. Pour la première fois pour l'ensemble de la Prusse, celui de 1861 avait enregistré au moyen d'une question standardisée la « langue familiale » (*Familiensprache*). Ce recensement mettait fin à une situation marquée par la diversité des relevés régionaux de la nationalité qui dépendait des autorités provinciales¹³⁶. Or la réforme ambitieuse des recensements lancée par le nouveau directeur du Bureau prussien, en 1860, laissait espérer des changements importants pour la statistique des nationalités. Dans son courrier adressé au ministre de l'Intérieur, celui-ci soulignait bien à propos que la réalisation de la carte était à mettre sur le compte « avant tout d'un matériel statistique fiable ». Il rappelait que des relevés sur les langues avaient déjà été menés mais « qu'ils étaient rarement conduits selon un principe régulier », alors que pour le recensement de 1861, dont il avait été chargé, il avait donné comme « instruction de compter la langue parlée dans les familles [...], qu'il était primordial de savoir dans l'État prussien quelle langue nationale on parlait...¹³⁷ ».

Dotée de qualités statistiques et esthétiques attractives, la carte de Böckh, comme celle de Czoernig, contribuait à promouvoir les projets du Bureau prussien de statistique. Performance graphique à la mesure des ambitions du Bureau, elle pouvait symboliser et représenter ses compétences et l'utilité de ses travaux auprès d'autorités encore réticentes face aux projets de réforme et d'extension affichés par le nouveau directeur. Celui-ci dans son courrier sollicitait une aide financière auprès du ministre pour l'impression de la carte, et il attirait précisément son attention sur le caractère novateur de cette représentation statistique des nationalités :

(L)a carte linguistique se distinguait des autres travaux en entrant dans les plus petits détails – il était possible de prendre en compte presque tous les lieux de plus de 25 habitants dans la représentation colorée, puis de considérer la variété du mélange (selon six niveaux) dans les hachures des couleurs. De par ces nouveaux versants du travail, la carte peut donner une image plus pertinente des conditions propres qui existent en Prusse, que les représentations faites jusque là.¹³⁸

¹³⁵ Voir Palsky, op. cit. Jusqu'à cette date, les cartes de population qui projetaient des rapports statistiques, restaient rares. L'atlas de la Prusse de Ferdinand von Döring, *Administrativ-statistischer Atlas vom Preussischen Staate*, édité en 1827 ne comptait que deux cartes statistiques, une sur la densité de population (considérée comme la première) et une sur les confessions ; une carte des langues figure aussi dans l'atlas, mais elle n'est pas quantitative

¹³⁶ Développé dans chapitre I-2.1.

¹³⁷ GStA, I, Rep. 77, Tit., 94, 86, 53.

¹³⁸ GStA, I, Rep. 77, Tit., 94, 86, 54.

L'impact de l'essor de la statistique sur le travail cartographique doit aussi être replacé dans le cadre des recompositions du champ des savoirs sur l'État¹³⁹, conduisant à une séparation de la statistique comme discipline propre. Cette reconfiguration peut être saisie dans le nouveau rapport entre chiffres, graphique et texte qui distingue la carte de Böckh des cartes antérieures, allemandes et autrichiennes. Par contraste avec celles-ci, le texte occupe une place mineure, et fournit essentiellement des informations sur les sources et les procédés utilisés. Cette relation inverse entre les parts relatives du texte et des chiffres, n'était pas simplement de substitution, elle renvoyait bien à deux modes différents d'organisation du savoir.

Carte statistique impériale, carte nationale : deux modèles dans les rivalités politiques entre la Prusse et l'Autriche

L'examen des différentes cartes fait apparaître ce que les historiens de la cartographie décrivent comme l'autonomie de la carte par rapport au texte¹⁴⁰. Ce retrait du texte de l'espace de la carte résultait notamment de l'emploi de techniques graphiques nouvelles qui ne rendaient plus nécessaires les commentaires explicatifs qui devaient auparavant éclairer la signification de la carte. Il était aussi lié au nouveau rôle joué par les cartes dans le processus de connaissance au cours du XIX^e siècle, les cartes cessant d'être des arguments théoriques pour devenir des outils méthodologiques faisant scientifiquement autorité¹⁴¹. De ce point de vue, toutes les cartes analysées ici avaient cette fonction de présentation des données : factuelles, elles construisaient l'espace national et ses frontières comme des faits, se différenciant seulement par les procédés rhétoriques qui rendaient indiscutables les choix opérés pour leur réalisation. Les deux catégories de cartes – celles réalisées dans les années 1848 et celle plus tardive de Böckh de 1864 – sont cependant traversées par la rupture propre aux États allemands dans l'organisation des savoirs et de la statistique. Deux modes de représentation qui renvoient aux deux grandes traditions statistiques : la statistique « universitaire » du XVIII^e siècle et celle des Bureaux de statistique, exclusivement quantitative, qui l'avait remplacée au cours du XIX^e siècle¹⁴². Cette dernière sollicitait une tout autre manière de construire les faits nationaux : elle les construisait comme des faits de population. La cartographie statistique de Böckh représentait les nationalités selon cette approche démographique et s'il importait dans cette nouvelle perspective de mesurer la reproduction des différentes nationalités, cela était moins dans le but d'expliquer que de prévoir leur progression, ou leur recul, sur un territoire. Ces deux modes de représentation étaient associés à l'idée d'une nouvelle temporalité introduite par le savoir démographique. En effet, alors que les premiers statisticiens recouraient à l'histoire des peuples pour éclairer la distribution spatiale des nationalités, les statisticiens quantitativistes tels que Böckh portaient du présent pour rechercher dans les calculs statistiques et les graphiques les facteurs

¹³⁹ David F. Lindenfeld, *The Practical Imagination: the German Sciences of State in the Nineteenth Century*, Chicago, University of Chicago Press, 1997.

¹⁴⁰ Christian Jabob, *L'empire des cartes. Approche théorique de la cartographie à travers l'histoire*, Paris, Albin Michel, 1992.

¹⁴¹ Jane Camerini, « The Physical Atlas of Heinrich Berghaus: Distribution Maps as Scientific Knowledge », in Renato G. Mazzolini (ed.), *Non Verbal Communication in Science prior to 1900*, Florence, Leo S. Olschki, 1993, p. 479-512.

¹⁴² Jochen Hoock, « D'Aristote à Adam Smith : quelques étapes de la statistique allemande entre le XVII^e et le XIX^e siècle », in, *Pour une histoire de la statistique*, t.1, Paris, INSEE, 1977, p. 477-483.

d'un peuplement national futur. Dans le cadre de cette autre temporalité¹⁴³, ils ouvraient la voie à un nouveau régime d'action, celui des politiques de population du XX^e siècle.

Ces deux modes coexistèrent aussi d'une certaine manière car l'ethnographie statistique fondée par Czoernig se maintint tardivement. Elle était défendue dans les mêmes termes jusqu'à la fin des années 1860 par son successeur au Bureau de statistique, Adolf Ficker. Böckh ne ménagea pas ses critiques envers ce modèle autrichien, qui contredisait les principes de la statistique des nationalités qu'il voulait promouvoir à partir du critère exclusif de la langue. La rivalité jouait dans cette décennie des rapports tendus entre les deux États, un Sadowa statistique... Böckh tenait en effet des propos d'une hardiesse inhabituelle dans le milieu des statisticiens administrateurs : il dénigrait la qualité scientifique de la carte de Czoernig, reprochant à celui-ci « d'avoir abandonné la clarté du critère statistique pour pénétrer dans des représentations ethnographiques nébuleuses, dans lesquelles vérités et poésie ne se laissent pas toujours séparer¹⁴⁴ ». Le principal motif de sa critique provenait en vérité de deux points de désaccord, l'un sur le critère de la nationalité, l'autre sur la cartographie des nationalités, qui touchaient tous deux à la question de la représentation des nationalités « mélangées ». Les statisticiens autrichiens et prussiens observaient des phénomènes de mixité, d'entremêlement des appartenances nationales et confessionnelles, de fluidité des catégories, qui étaient des défis à la rationalité de la statistique du tableau croisé et des prétentions de la statistique à classer et objectiver le monde des hommes comme celui des choses.

Pour Czoernig et Ficker, la langue était un caractère distinct de l'origine ethnique (*Volkstamm*), aussi les phénomènes de mélange s'observaient quand les deux caractères divergeaient. Czoernig dans *l'Ethnographie* multipliait les exemples de « nationalités » qui s'exprimaient dans une langue distincte : « Allemands et Ruthènes slovaquisés », « Allemands tchéquisés de Bohême et Moravie », ou encore « Allemands italianisés ». Les Juifs composaient aussi, selon lui, un *Volkstamm* distinct et devaient être distingués par la confession puisqu'ils s'exprimaient en allemand. Ces enchevêtrements le conduisaient à dénouer, sur la base de sources diverses, langue et origine ethnique et à corriger les effectifs du dénombrement de 1846. Ce procédé fit réagir Böckh, qui défendait l'opinion contraire, ainsi s'exclama-t-il, « on doit s'habituer à voir les Juifs germanisés comme des Allemands ». Le cas le plus illustratif, et qui souleva aussi les désaccords les plus vifs entre statisticiens prussiens et autrichiens, était celui de la Bohême. Ces derniers reprochaient aux cartes linguistiques allemandes de ne pas distinguer la population de nationalité tchèque dans les villes où elle s'exprimait majoritairement en allemand et de la qualifier comme allemande. Sur une carte ethnographique cette confusion ne devait pas se produire, affirmait Czoernig :

L'attachement ferme au principe ethnographique, au contraire du principe linguistique, devait faire tomber ce qualificatif allemand, car la population locale même si elle parle allemand à côté de sa langue maternelle, appartient presque exclusivement à la nationalité tchèque.

¹⁴³ Sur le rapport au temps dans la statistique de Schlözer, voir Hans-Erich Bödecker, « On the origins of the 'Statistical Gaze': Modes of Perception, Forms of Knowledge and Ways of Writing in the Early Social Sciences », in William Clark et Peter Becker (eds), *Little Tools of Knowledge. Historical Essays on Academic and Bureaucratic Practices*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2000.

¹⁴⁴ Richard Böckh « Die statistische Bedeutung der Volkssprache als Kennzeichen der Nationalität », *Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprache*, 1866, p. 304.

Böckh développa son argumentation en faveur d'une statistique linguistique des nationalités dans deux écrits qui parurent après sa carte, en 1866 et 1869, comme on le verra dans le chapitre suivant. On mentionnera ici la partie cartographique de cette controverse. La carte de Böckh rivalisait non seulement avec la carte de Czoernig mais aussi une nouvelle carte de l'empire réalisée par Ficker, en 1869 : « *Die Völkerstämme der österreichisch-ungarischen Monarchie* ». Les objections de Böckh portaient le choix des échelles et des classes de valeurs du dit mélange des populations (*Völkermischung*). Il reprochait aux cartes autrichiennes de ne pas recourir aux règles fixes « du système numérique dans lequel la statistique porte le matériel de base à la vue : c'est le système décimal qui prévaut actuellement pour la statistique, et qui prescrit la division en dixième ou dans une relation avec cinq ou deux¹⁴⁵ ». Ainsi opposait-il la carte de Czoernig qui, pour distinguer les zones mélangées, ne prenait pas en considération les mélanges inférieurs à un dixième, à sa « carte de l'État prussien qui distinguait cinq groupes de mélanges dont les médians à cause de l'appartenance à différents territoires linguistiques doivent être de nouveau divisés ». La carte de Ficker qui avait adopté des classes de valeur, ne satisfaisait pas aux règles statistiques selon Böckh, qui critiquait leur inégale amplitude (1, 1 à 7, 20, 23 à 37, etc.). Il lui opposait les travaux prussiens et leur « principe de regroupement par dixième de mélange » (*Mischung-Zehntel*), qui « est si vivant qu'il semble montrer non seulement l'état instantané, mais aussi, à travers les changements des rapports ainsi décrits, la tendance même qui domine ». Une représentation qui voulait donc sortir la représentation spatiale de la population de la conception statique de la statistique impériale.

¹⁴⁵ Richard Böckh, *Der Deutschen Volkszahl und Sprachgebiet in den europäischen Staaten*, Berlin, J. Guttentag, 1869, p. 39.

Chapitre 2. Quantifier les nationalités : la matrice prussienne

1. D'une statistique d'administration locale à une statistique centrale de *Bureau* (Prusse, XIX^e siècle)

Diversité et irrégularité des relevés de la nationalité (1^{ère} moitié du XIX^e siècle)

Avec l'extension de son territoire entérinée par le Congrès de Vienne en 1815, l'État prussien acquérait dans ses confins orientaux et septentrionaux des régions où la part de la population allemande était mise en balance par la présence de minorités polonaise, danoise, lituanienne, tchèque, pour ne citer que les plus importantes. Dans ces quatre territoires – le grand duché de Posnanie, acquis par la Prusse au partage de la Pologne en 1795, la Prusse occidentale, la Prusse orientale et la Silésie, incorporées plus anciennement¹⁴⁶ – selon les districts, la population non allemande représentait entre un tiers et deux tiers de la population totale. C'est cependant à l'écart de l'idée de minorités nationales, mais dans une logique proprement administrative, qu'apparurent dans la première moitié du XIX^e siècle, dans les registres de population (*Einwohnerliste*), les premières mentions de la langue des habitants : dans les années 1820, en Prusse orientale à Königsberg, ainsi qu'en Haute-Silésie dans la ville d'Oppeln ; puis dans les années 1830 s'y ajoutèrent la Posnanie et la Prusse occidentale¹⁴⁷. Ces registres étaient tenus par les autorités locales qui disposaient d'une grande latitude dans le choix des renseignements à consigner, et donc dans l'opportunité du relevé de la langue et des critères à employer. Ainsi, les rubriques réservées à ce relevé distinguaient, suivant les registres, parmi les habitants, ceux dits « *capables de parler allemand* », ou au contraire ceux qui « *ne peuvent pas parler allemand* », ou bien encore ceux qui sont « *en mesure seulement de parler la langue polonaise* ». Ces formulations renvoyaient souvent à ces deux contextes particuliers de leur usage, l'école et l'Église, dans ce dernier cas, fréquent dans les premiers relevés prussiens, on indiquait simplement « *Langue à l'Église* ». Dans les années 1840-50, ces relevés linguistiques se généralisèrent, devinrent plus réguliers et adoptèrent le même critère de la « langue parlée » en distinguant simplement : « *parlant allemand* », « *parlant polonais* » ou bien « *parlant une langue étrangère* », ou « *personnes ne parlant pas allemand* ». Dans certains districts, comme ceux de Danzig à partir de 1837, de Posen à partir de 1840, de Breslau en 1855, un décompte spécial était fait des « bilingues ».

Une certaine diversité caractérisait donc les premiers enregistrements sur les langues, diversité qui reflétait aussi la variété des contextes et des besoins locaux auxquels ils répondaient. Ces pratiques répondaient néanmoins à une exigence commune, celle de fournir des chiffres en réponse à des demandes locales de réglementation et d'organisation de l'usage des langues dans le domaine public, qui renvoyaient plus largement aux réformes et aux plans de consolidation de l'administration prussienne. Il s'agissait de fixer l'usage de l'allemand comme langue de communication pour les affaires publiques, c'est-à-dire comme langue officielle. Cette vue étatique soutenait aussi les mesures destinées à la « germanisation » des populations non-allemandes, comme en Posnanie, où, après le soulèvement polonais de 1830,

¹⁴⁶ La Prusse orientale fut incorporée au début du XVII^e siècle ; la Silésie annexée à la Prusse par Frédéric II en 1740.

¹⁴⁷ L'ouvrage donnant la meilleure présentation de l'histoire de ces relevés, ainsi que des évaluations statistiques tirées des données sur la distribution des populations en Prusse, est celui de Leszet Belzyt, *Sprachliche Minderheiten im preußischen Staat 1815-1914*, Marburg, Verlag Herder-Institut, 1998.

l'allemand fut institué comme seule langue officielle et l'emploi du polonais restreint, notamment dans l'enseignement¹⁴⁸. Les statistiques linguistiques servaient alors à évaluer l'efficacité de cette politique de « germanisation », qui s'inscrivait toujours dans une perspective de renforcement de l'État. Alors que le souvenir de la disparition récente de l'État polonais continuait à alimenter la ferveur patriotique des anciennes élites issues de la noblesse, l'assimilation « culturelle » de la population polonaise était vue par les administrateurs prussiens comme le moyen de briser leur résistance politique. Ainsi, dans un mémoire écrit en 1841¹⁴⁹, le président de la province Eduard Flottwell concevait-il cette politique :

(Il faut) encourager et renforcer le lien étroit (des habitants polonais) à l'État prussien de sorte que leurs orientations particulières, habitudes, inclinaisons, qui répugnent à une telle union, soient progressivement écartés, qu'en revanche les éléments de la vie allemande dans ses rapports matériels et spirituels se diffusent toujours plus, pour qu'enfin la réunion totale des deux nationalités en conclusion de cette mission puisse être atteint par la mise en avant de la culture allemande.

Ces mesures s'inscrivaient dans une politique prussienne qui restait étatique, et qu'il faut distinguer de celle, à partir de 1871, de la politique de l'État national allemand avec ses nouvelles exigences nationales envers les citoyens de langue polonaise, comme cela a été souligné par l'historiographie allemande et anglo-saxonne¹⁵⁰. L'absence d'enjeu national associé à l'intégration politique n'excluait toutefois pas les manifestations de mépris ou d'arrogance de la part de l'administration prussienne, qui, assurée de la supériorité de la « civilisation » germanique, jugeait nécessaire de l'imposer auprès des minorités non-allemandes qui s'avéraient à ses yeux étonnamment réfractaires à son attrait.

Le Bureau prussien de statistique : de la centralisation de l'information à la centralisation de l'enquête

Durant toute cette première moitié du XIX^e siècle, le Bureau prussien de statistique avait, d'une manière générale, peu d'influence sur les usages administratifs locaux en matière de collecte et d'exploitation des chiffres¹⁵¹. Il ne procédait pas lui-même aux enquêtes auprès des individus, il préparait des tableaux, et non des questionnaires, à remplir. À partir des données sur les langues et les nationalités, lacunaires et irrégulières, les totalisations statistiques étaient rares, les premières furent faites en 1840 et s'appuyaient sur des chiffres transmis par les

¹⁴⁸ Thomas Serrier, *Entre Allemagne et Pologne. Nations et identités frontalières, 1848-1914*, 2002, Paris, Belin.

¹⁴⁹ „Denkschrift des Ober-Präsidenten Herrn Flottwell. Über die Verwaltung des Grossherzogthums Posen vom December 1830 bis zum Beginn des Jahres 1841“, in, Julius Löwenberg, *Das enthüllte Posen*, Berlin, Weyl, 1848-1849.

¹⁵⁰ Notamment Theodor Schieder, Geoff Eley, Richard Blanke, Dieter Gosewinkel.

¹⁵¹ Il fut le premier Bureau de statistique dans les États allemands, créé en 1805 sur le modèle de l'administration napoléonienne. Son activité consistait à regrouper des données numériques sur l'État à partir des tableaux remplis que lui adressaient les administrations provinciales. Sur l'histoire du Bureau prussien de statistique : Richard Böckh, *Die geschichtliche Entwicklung der amtlichen Statistik des preussischen Staates*, Berlin, Decker, 1863. Otto Behre, *Geschichte der Statistik in Brandenburg-Preussen bis zur Gründung des Königlichen Statistischen Bureau*, Berlin, Heymanns Verlag, 1905. Sybilla Nikolow, *Statistiker und Statistik. Zur Genese der statistischen Disziplin in Deutschland zwischen dem 18. und 20. Jahrhundert*, Thèse de doctorat, Technische Universität, Dresden, 1994.

présidents de région¹⁵², dont les règles d'enregistrement restaient à la discrétion des autorités locales. Doté progressivement d'une autorité et de moyens matériels accrus, le Bureau put inciter les autorités dans les années 1840-1850 à uniformiser les questions et les critères d'enregistrement¹⁵³. Au dénombrement de 1858, il imposa une seule catégorie linguistique, la « langue familiale », définie comme la langue habituellement parlée dans la famille, et les raisons de ce choix furent ainsi justifiées par son directeur, dans des termes inattendus :

Qui dira si les enfants d'un père polonais et d'une mère allemande dans les anciens territoires polonais de l'État prussien sont, par la nationalité, polonais ou allemand ? Les Polonais diront qu'ils sont polonais, les Allemands diront qu'ils sont allemands. La décision la plus proche de la vérité sera obtenue par les rapports linguistiques. On doit orienter la question ainsi : quelle langue est parlée principalement dans la famille, ainsi peut-on être sûr d'obtenir dans la réponse en même temps celle de la nationalité¹⁵⁴.

Le relevé fut reconduit au recensement suivant de 1861, cette fois au moyen des questionnaires (feuilles de ménages), nouveau procédé du recensement pour recueillir les déclarations. Seule la langue du chef de ménage fut cependant enregistrée¹⁵⁵.

Jusque dans les années 1860, les totalisations à l'échelle de la Prusse restèrent donc rares ; manque de données uniformisées et opinions divergentes des statisticiens du Bureau sur leur utilité expliquent pour une bonne part cette situation. Le premier directeur, Hoffmann, considérait l'information utile mais uniquement pour les provinces orientales ; son successeur, Dieterici, y était hostile : « Elles causeraient seulement du désordre » déclarait-il¹⁵⁶. Deux publications issues du Bureau de statistique parurent durant cette période : un article en 1840, sous le titre « *Nombre d'habitants dans l'État prussien dont la langue maternelle n'est pas l'allemand* », et un second en 1860, sous le titre « *Les différences linguistiques des habitants de l'État prussien, selon les enquêtes des Gouvernements en décembre 1858* »¹⁵⁷. Malgré les vingt années d'écart, les deux articles utilisaient le même texte, seuls variaient les chiffres issus de dénombrements différents. Ces articles sont surtout intéressants pour le point de vue étatique qui sous-tendait, en cette première moitié du XIX^e siècle, la représentation des différences nationales. Chacun l'introduisait comme une question relevant de l'État : « Dans aucun des grands États européens la langue qui est utilisée dans les affaires publiques, devant les autorités les plus élevées, n'est la langue maternelle de tous les habitants ». On y rappelait que même les États nationaux dont les territoires sont délimités

¹⁵² Johann G. Hoffmann, « Zahl der Einwohner des preussischen Staats, deren Muttersprachen nicht die deutsche ist », *Allgemeine preussischen Staatszeitung*, n° 149, n° 150, vom 29. und 30. Mai 1840. Réédition, Nachlass kleiner Schriften Staatswirthschaftlichen Inhalts, Berlin, 1847, p. 372-394.

¹⁵³ En raison des accords du *Zollverein* qui instituaient la réalisation d'un dénombrement de la population tous les trois ans pour fixer la contribution de chaque État en fonction de la taille de sa population.

¹⁵⁴ Ernst Engel, « Die Methoden der Volkszählung », *Zeitschrift des Königlichen Preussischen Statistischen Bureaus*, n° 7, April 1861, p. 161.

¹⁵⁵ Cette restriction était contre l'avis du Bureau, de même restait exclue du dénombrement la population militaire qui était l'objet d'un dénombrement séparé par les autorités militaires. Cette séparation dura jusqu'au recensement de 1890.

¹⁵⁶ Hoffmann dirigea le Bureau de 1810 à 1844, Wilhelm Dieterici son successeur de 1844 à 1859. Voir Richard Böckh, *Die geschichtliche...*, 1863, op. cit., p. 72.

¹⁵⁷ Le premier article fut écrit par Johann G. Hoffmann, « Zahl der Einwohner... », op. cit. L'auteur du second article n'est pas signalé comme cela était fréquent dans la revue de statistique. « Die Sprachverschiedenheiten der Bewohner des preussischen Staats », *Zeitschrift des Königlichen Preussischen Statistischen Bureaus*, n° 2, November 1860, p. 33-40.

depuis longtemps « comprennent à côté de la nation dominante de nombreuses souches nationales (*Volksstämme*), qui sont fortement marquées par des coutumes distinctes et se caractérisent par la langue ». L'État prussien n'était donc pas une exception : « (il) n'est pas seulement allemand par la grande majorité de ses habitants, mais son gouvernement est aussi fondamentalement allemand¹⁵⁸ ». Étaient ensuite énoncées toutes les institutions, du Conseil d'État aux universités, dans lesquelles la langue allemande était en vigueur.

L'article décrivait aussi la progression de l'allemand dans la population, notait qu'elle était plus lente dans les campagnes, chez les femmes, se diffusait chez les hommes par le service militaire. Mais il cernait aussi, sans les désigner nommément, la situation différente des Polonais, quand il indiquait :

Dans certaines parties du pays, la langue maternelle non allemande domine au point d'être encore la langue familiale des classes supérieures, et ainsi l'allemand reste aussi peu parlé chez les personnes éduquées, bien qu'elles le comprennent parfaitement, qu'elles sachent parfaitement le parler et l'écrire¹⁵⁹.

Même si l'article décrivait des situations contrastées, régionalement, culturellement et socialement, le point de vue étatique qui exigeait la compréhension de l'allemand restait dominant. L'allemand n'était pas l'indice d'une origine mais la langue de l'administration, étant admis néanmoins un niveau de compréhension variable selon les milieux sociaux, comme le soulignait ce passage :

À des fins administratives et même de formation, cela suffit parfaitement quand chaque homme peut comprendre avec aisance dans la langue allemande ce qu'il doit comprendre selon son niveau d'éducation : les lieux où c'est le cas doivent à cet égard être considérés comme allemands, même si à côté de la langue allemande une autre langue est comprise et utilisée couramment.

La carte administrative de l'allemand que l'article décrivait en termes statistiques entrait parfois en opposition avec la perception ethnique des populations qu'auraient eue, selon l'auteur, les autorités locales :

Mais les autorités dans leur rapport sur les conditions linguistiques de leurs districts administratifs avaient parfois une toute autre vue : selon celle-ci l'origine ethnique (*Abstammung*) décidait des conditions linguistiques et maintenait encore la langue non allemande à côté de la langue allemande. Des colonies valent toujours comme non allemandes, alors que depuis un siècle elles se trouvent dans un environnement allemand, et qu'elles ont assimilé depuis longtemps la langue allemande et gardé avec une pensée dévote seulement quelques connaissances de leur langue d'origine¹⁶⁰.

Il n'était pas encore question dans ces articles d'État national ; dans celui de 1860, on trouve néanmoins un nouveau paragraphe en clôture du texte, qui compare la distribution des nationalités en Prusse en 1858 avec celle en 1851 de l'Autriche donnée dans les tableaux de l'*Ethnographie*, car, écrit l'auteur, « parmi les États allemands, seule l'Autriche comprend des habitants de langues différentes », aussi « n'est-il pas sans intérêt de comparer la Prusse avec l'Autriche¹⁶¹ ». La comparaison n'inspira cependant qu'une courte phrase : « Les Allemands représentent 21,6 % de la population en Autriche, mais 86,47 % en Prusse », dans laquelle on peut aussi pressentir la montée de la rivalité que se livraient la Prusse et l'Autriche durant ces

¹⁵⁸ Johann G. Hoffmann, « Zahl der Einwohner... », op. cit., p. 373.

¹⁵⁹ Ibid., p. 375.

¹⁶⁰ Ibid., p. 376.

¹⁶¹ « Die Sprachverschiedenheiten... », op. cit., 1860, p. 39.

années pour la suprématie au sein de la Confédération allemande, et qui conduisait la Prusse à multiplier les preuves d'une vocation dirigeante fondée sur son homogénéité nationale.

On relève aussi une similitude nette entre la structure de l'article et celle des textes associés aux cartes des nationalités réalisées durant la même période. La distribution de chaque langue, ou nationalité entre toujours dans un schéma fixe et ordonné : un paragraphe historique rend compte de sa présence sur le territoire prussien dans les termes d'une histoire des migrations et du peuplement. Suit un long énoncé de lieux, situés les uns par rapport aux autres, dessinant au fur et à mesure de la lecture la carte de la distribution des langues. Les totaux statistiques étaient effectués aux différentes échelles administratives ; présentés à part dans des tableaux, ils n'étaient pas insérés dans le texte, d'ailleurs dépourvu de toute référence statistique. L'article plaçait ainsi côte à côte les deux types d'écriture, narrative et statistique.

Dans les années suivantes, les publications officielles restèrent toujours aussi rares. Le premier volume de l'annuaire statistique de la Prusse, édité en 1863, dans la rubrique sur la population, publia un tableau « Langue et la nationalité » qui reprenait les résultats du dénombrement de 1858¹⁶². En 1864, le Bureau prussien de statistique publia avec les résultats du recensement de 1861 qui relevait pour la première fois la « langue familiale », un tableau sur la répartition de la population selon les « Différences linguistiques » (*Sprachverschiedenheit*)¹⁶³. Dans les différentes provinces de la Prusse le tableau donnait les effectifs familiaux répartis selon la langue – « allemand, polonais-mazure-cachoube, wende, bohémien-morave, lituanien, *curisch*, wallon ». Comme la langue du chef de ménage avait été la seule enregistrée par le recensement, les effectifs pour l'ensemble de la population étaient obtenus en multipliant le nombre de familles par la taille des ménages recensés, mais le détail de ce calcul n'était pas décrit, pas plus que les résultats.

L'apparition de ces premières totalisations officielles prend son sens dans le contexte politique et la succession de moments-clé qui jalonnent la construction de l'État prussien dans ce XIX^e siècle : la Révolution de 1848, la revendication croissante de la Prusse à la direction de la Confédération germanique face à l'Autriche, l'essor du mouvement national polonais en Posnanie, le différend sur le Schleswig. Autant d'enjeux politiques qui informaient aussi les opinions, les prises de positions et les stratégies de différents protagonistes qui les exprimaient avec des chiffres. De ce point de vue, les années 1840-1850 marquent un changement notable avec la diffusion, dans des travaux privés, de chiffres sur les nationalités en Prusse. Ces chiffres provenaient de sources diverses qui étaient pour partie officielles, mais les restrictions imposées par le Bureau de statistique conduisaient les auteurs à les demander directement auprès des administrations locales. Les auteurs court-circuitaient ainsi le Bureau prussien ; en publiant leurs propres estimations, ils le mettaient au défi de rendre public les résultats des dénombrements. L'exemple le plus éloquent de ces pratiques de diffusion est

¹⁶² *Jahrbuch für die amtliche Statistik des preussischen Staats*, vom Königlichen Statistischen Bureau, Berlin, 1863, I. Jahrgang, p. 86-87.

¹⁶³ *Preussische Statistik*. Königlichen Statistischen Bureau in Berlin, V. Die Ergebnisse der Volkszählung und Volksbeschreibung nach den Aufnahmen vom 3. December 1861, Berlin, 1864, p. 3.

donné par Berghaus qui, pour son volumineux ouvrage, *Statistique de l'État prussien*¹⁶⁴, édité en 1845 à Berlin, puis la série d'articles du *Preussische Zeitung*¹⁶⁵ parus en 1852, s'était procuré les données directement auprès des autorités régionales (*Königlichen Regierungen*, etc.), et les avait complétées avec des chiffres puisés chez différents auteurs. Il reprochait au Bureau de statistique de ne pas diffuser les données statistiques sur les nationalités alors qu'il publiait des chiffres précis sur la population et ses conditions de vie économique et sociale¹⁶⁶.

La réaction de Berghaus mérite d'être décrite car elle caractéristique de ces auteurs qui, en marge des espaces officiels, s'emparaient de la statistique pour à la fois exprimer leur patriotisme et soutenir leur recherche de positions. Berghaus multipliait travaux et démarches pour les promouvoir. Dépourvu de poste académique, à la différence de Kiepert ou Humboldt, il travailla toute sa vie durant à des projets statistiques, ethnographiques et géographiques sur les nationalités, qu'il vouait à ses idéaux patriotiques tout en offrant ses « services » à des gouvernants et hauts administrateurs qu'il espérait sensibiliser à sa situation¹⁶⁷. Il s'efforça par tous les moyens à entrer au Bureau prussien de statistique, mais fut chaque fois précédé par Kiepert. Certains projets lui apportèrent des soutiens, tel celui de Flottwell, ancien *Oberpräsident* de la province de Posnanie, et depuis 1850 de la province du Brandebourg, qui lui permit de réaliser et d'éditer une *Description géographique, historique et statistique de la province du Brandebourg*¹⁶⁸, aux dimensions encyclopédiques. Ce soutien lui conféra un caractère officiel, mais ne suffit pas à convaincre le Bureau de statistique de le recruter¹⁶⁹. D'autres projets restèrent sans soutien et ne virent pas le jour, comme son projet d'un atlas national de la Prusse ou celui des cartes des frontières orientales de la Prusse, malgré l'insistance avec laquelle il tenta de convaincre de l'utilité de ce travail sur les frontières orientales : « Stimulé par le grand intérêt, que l'on témoigne récemment dans notre patrie pour la distribution géographique et la délimitation des peuples et langues, je me suis donné comme devoir de résumer et de représenter de manière visible sur une carte les frontières de la langue allemande ».¹⁷⁰

La période qui s'étend jusque dans les années 1850 était ainsi contrastée : d'un côté, la production statistique gardait un caractère administratif marqué, le recueil des données restait entre les mains des autorités régionales qui les remettaient au Bureau qui décidait de leur agrégation à l'échelle de la Prusse et de leur circulation dans l'espace public. Mais, d'un autre

¹⁶⁴ Heinrich Berghaus, *Statistik des Preussischen Staats. Versuch einer Darstellung seiner Grundmacht und Kultur seiner Verfassung, Regierung und Verwaltung im Lichte der Gegenwart*, Berlin, Reimer, 1845.

¹⁶⁵ Ces articles sont commentés dans le chapitre précédent I-1.2.

¹⁶⁶ Heinrich Berghaus, *Statistik des Preussischen Staats...*, op. cit., p. 139. Il adressait ce reproche au journal *Preussische Allgemeine Zeitung*, journal officiel dans lequel le directeur du Bureau, Hoffmann, fit paraître en 1840 les premières statistiques des nationalités à l'échelle de la Prusse. De manière intéressante il rapportait que la publication de données sur la Silésie par Hundrich, un haut-administration (*Oberlandesgerichts-Präsident*), aurait ainsi incité le *Preussische Zeitung* à faire de même pour la Prusse. Ibid., 1845, p. 209.

¹⁶⁷ Ces épisodes sont bien décrits dans l'ouvrage de Gerhard Engelmann, *Heinrich Berghaus. Der Kartograph von Potsdam*, Acta Historica Leopoldina, Halle/Saale, 1977.

¹⁶⁸ Heinrich Berghaus, *Landbuch der Mark Brandenburg und des Markgrafthums Nieder-Lausitz in der Mitte des 19. Jahrhunderts, auf Veranlassung des Staatsministers und Ober-Präsidenten Flottwell*, Brandenburg, Adolph Müller, 1854-1856.

¹⁶⁹ Gerald Engelmann, *Heinrich Berghaus...*, op. cit., p. 169.

¹⁷⁰ Berghaus an die Königliche Regierung Frankfurt/Oder, Potsdam, 1848, cité dans Engelmann, ibid., p. 160.

côté, le Bureau ne contrôlait que partiellement la diffusion des données régionales qui parvenaient entre les mains d'auteurs privés qui les publiaient indépendamment de sa volonté, créant alors une certaine confusion sur leur validité. Les premières totalisations faites à l'échelle de la Prusse témoignaient néanmoins d'un intérêt croissant pour les statistiques des nationalités à l'échelle de l'État. Cette situation se maintint jusqu'à ce que deux événements en accélèrent le changement : la nomination, en 1860, à la tête du Bureau d'un nouveau Directeur, Ernst Engel, qui entreprit une réforme profonde de la statistique administrative, et la parution d'un texte de Richard Böckh, véritable manifeste en faveur du relevé de la langue comme critère de la nationalité.

La réforme de la statistique administrative par le Bureau prussien de statistique dans les années 1860

Dans l'introduction du volume sur les résultats du recensement de 1861, publié en 1864 par le Bureau prussien de statistique, un paragraphe frappe par son ton vindicatif qui tranche avec la réserve habituelle des statisticiens :

L'enregistrement de la population se produit encore en Prusse sur le principe du dit « fichier des habitants » [*Urliste*] sans la participation active de la population. Le fichier n'est ni une fiche de ménage ou d'habitation, mais une liste locale, que remplissent les employés chargés du recensement [...]. Il serait ici trop long de décrire les inconvénients de [cette] vieille méthode face à l'auto-déclaration [*Selbstzählung*] [dont] la valeur pratique et scientifique est reconnue dans presque tous les pays d'Europe. Même s'il reste en Prusse encore beaucoup d'obstacles à briser, il ne faut pas considérer comme superflu, à la place du préjugé officiel, le fait que le niveau d'éducation de la population de notre patrie n'est pas si arriéré, que l'on ne puisse parler de résultats fiables fournis au moyen de la méthode de l'auto-déclaration.¹⁷¹

Ce recensement avait permis au Bureau de statistique d'introduire à titre d'essai dans certaines villes une nouvelle méthode, mais celle-ci suscitait de fortes réticences, non pas de la part des populations, mais des autorités locales. Pour l'éclairer il faut d'abord remonter à la réorganisation du Bureau qui était en cours sous la nouvelle direction de Engel¹⁷².

Engel ambitionnait de donner au Bureau prussien de statistique un rôle moteur dans la conduite de l'État, reprenant là l'idéal partagé par une nouvelle génération de statisticiens européens, véhiculé dans les Congrès internationaux de statistique, dont il était un des membres les plus actifs¹⁷³. Dès son arrivée, il entreprit de lancer une vaste réorganisation de la statistique administrative : recensements de la population organisés selon de nouvelles méthodes, création de la Commission centrale de statistique pour coordonner les demandes des ministères, lancement de nouvelles publications avec notamment la création de la *Zeitschrift des Königlichen Preussischen Statistischen Bureaus*, organisation d'un séminaire

¹⁷¹ „Die Ergebnisse der Volkszählung und Volksbeschreibung nach den Aufnahmen vom 3. December 1861“, in *Preußische Statistik*. Königlichen Statistischen Bureau in Berlin, Berlin, 1864, p. 4.

¹⁷² Ernst Engel dirigea le Bureau prussien de statistique de 1860 à 1882. Originaire de la Saxe, à la différence de ses prédécesseurs et des autres statisticiens des Bureaux, il avait reçu une formation d'ingénieur à l'École des Mines de Freiberg en Saxe. Il avait auparavant dirigé pendant huit années, de 1850 à 1858, le Bureau de statistique de la Saxe. Sur la période saxonne de Engel, voir Danny Weber, *Die sächsische Statistik im 19. Jahrhundert Institutionalisierung-Professionalisierung*, Stuttgart, Franz Steiner, 2003.

¹⁷³ Éric Brian, « Statistique administrative et internationalisme statistique pendant la seconde moitié du XIXe siècle », *Histoire et Mesure*, 1989, IV-3/4, p. 201-224. Engel organisa une session du Congrès international de statistique à Berlin.

de statistique. Ces initiatives lancées entre 1860 et 1862 marquèrent la rupture avec la période précédente. Très vite, cependant, Engel se heurta à l'hostilité des administrations ministérielles et des autorités provinciales.

De ces différents projets, la réforme du recensement suscita les oppositions les plus fortes, et cela sur deux plans : d'une part, institutionnel, car elle renversait les hiérarchies administratives en attribuant au Bureau une place centrale dans le recueil des données : la conception du questionnaire, l'organisation de l'enquête, l'exploitation des questionnaires, toutes ces phases devaient être désormais du seul ressort du Bureau de statistique. D'autre part, la méthode faisait appel à de nouveaux principes : exhaustivité du relevé, individualité des caractères relevés, et auto-déclaration, principes qui remettaient en cause les pratiques administratives en vigueur¹⁷⁴. Le projet introduisait une rupture radicale avec les méthodes de collecte qui étaient en cours depuis la création du Bureau prussien. Mais le changement ne se réduisait pas aux nouvelles techniques de collecte ; en touchant ses relations avec les administrations provinciales, ses conséquences avaient un caractère politique.

Techniquement ce qui changea, c'est la collecte des données. Elle devait être désormais du ressort du Bureau de statistique alors que, depuis sa fondation, il n'était qu'une administration qui centralisait et travaillait des données transmises par d'autres administrations. Les autorités locales remplissaient et envoyaient des tableaux conformément aux demandes et aux instructions du Bureau, mais la collecte restait de leur ressort, s'appuyait sur leurs sources propres, en particulier les listes et registres de population. Avec l'institution du *Zollverein* créée en 1833 et qui avait institué un dénombrement régulier de la population (pour calculer la contribution de chaque État en fonction de la taille de la population) cette procédure interne à l'administration s'était même consolidée. Des critères de standardisation avaient été introduits, et les données avaient été davantage uniformisées à l'échelle des États. Le Bureau de statistique avait ainsi reçu une autorité croissante sur les administrations locales dans le contrôle et la vérification des données. Mais, en contrepartie, son insertion dans cette vaste procédure fédérale (qui associait les divers États allemands et plusieurs ministères), compromettait toute réforme et autonomie de son fonctionnement en cette matière. À partir des années 1850, les pressions des statisticiens et des économistes s'accrochèrent pour qu'une réforme fût entreprise dans la conduite des recensements. Les dénombremens du *Zollverein* (qui limitaient la collecte aux données nécessaires pour la fixation de paramètres financiers) ne répondaient pas aux besoins en informations statistiques sur la situation sociale et économique qui changeait avec l'industrialisation ; diverses tentatives de recueil de données sur l'industrie et les entreprises avaient débouché sur des échecs retentissants. L'inadéquation de l'instrument était donc patente, mais c'est seulement la dissolution du *Zollverein* consécutive à la création du Reich, qui lèvera cette contrainte institutionnelle.

C'étaient aussi les nouveaux principes du recensement – exhaustivité, individualité du relevé, auto-déclaration et simultanéité des informations relevées – qui allaient à l'encontre des pratiques administratives en vigueur. Par exhaustivité, Engel entendait un dénombrement qui s'étende sur l'ensemble de la population et traite chacun de ses membres de manière égale et uniforme. Il s'opposait ainsi à la distinction faite par les recensements prussiens entre population civile et militaire (la population militaire restait exclue du dénombrement, et les autorités militaires étaient chargées de leur dénombrement), écrivant ainsi de manière

¹⁷⁴ Ernst Engel, « Die Methoden der Volkszählung », op. cit.

percutante que, pour la statistique, « l'état militaire n'est pas un *Stand* mais une profession ». Par individualité du relevé, il entendait que l'individu soit l'unité élémentaire des observations et s'opposait ainsi aux relevés qui enregistraient par exemple des caractères de la famille. Le principe de la « simultanéité du relevé des faits » renvoyait à la conception de la statistique comme savoir inductif et non pas seulement descriptif comme dans la tradition de la statistique universitaire allemande. Saisir les faits sociaux dans leur interrelation et leur rapport de causalité impliquait que toutes les observations individuelles (qu'il s'agisse de l'âge, de la profession, de la religion, etc.) soient enregistrées dans le cadre de la même opération, c'est à dire le recensement.

Le principe de l'auto-déclaration sera le motif principal du rejet de la réforme aussi bien par les autorités provinciales (*Oberpräsident*) que par les ministères. Selon ce principe, c'était la personne enquêtée et non un employé local, comme c'était l'usage, qui devait remplir le questionnaire¹⁷⁵. Les conséquences de cette méthode (*Zahlkarte-Methode*) touchaient non seulement les relations entre le Bureau et les administrations, mais aussi entre ces dernières et la population. Cette méthode était déjà en cours dans divers États européens, sous le nom de recensement par questionnaire nominal, mais en Prusse elle se heurtait à la résistance des autorités provinciales, car elle minimisait leur rôle dans la collecte des données, et donnait, comme on va le voir plus loin, un rôle inédit à la population. Divers motifs étaient avancés par le Bureau pour défendre ce principe, comme la réduction du coût du recensement, de la charge de travail des administrations locales, et la fiabilité supérieure des résultats. Par exemple, pour gagner l'adhésion des autorités régionales, Engel avançait que la distribution des questionnaires auprès des chefs de ménage (qui les rempliraient) réduirait la charge de travail des employés locaux puisque les administrations, à la place des tableaux de résultats, enverraient les questionnaires au Bureau de statistique, désormais chargé de leur exploitation. Engel cherchait aussi à convaincre les autorités ministérielles que la nouvelle méthode par questionnaire, en se substituant à l'ancienne méthode dite des listes ou fichiers (*Listensystem*), permettrait d'accroître la fiabilité des résultats par leur vérification aux différentes échelles – ménage, logement, quartier – par l'emboîtement des formulaires. Si des raisons méthodologiques justifiaient l'origine de cette réforme, la nouvelle organisation de la collecte des données, en Prusse comme dans d'autres États¹⁷⁶, permettait aussi au Bureau d'accentuer son contrôle sur le recensement en réduisant l'influence des autorités locales sur les relevés de population, qu'il suspectait de servir leurs intérêts propres (fiscaux ou autres). L'auto-déclaration était vue par les statisticiens comme une manière de contourner cette dépendance.

Proposée en 1861, la réforme du recensement ne fut appliquée intégralement qu'au recensement de 1871. Outre les résistances administratives, les essais de la nouvelle méthode sur quelques villes révélèrent les nombreux obstacles à l'application du principe de l'auto-déclaration – incompréhension des questions, indifférence, méfiance – et leurs répercussions sur le taux des réponses. En dépit de ces difficultés, le Bureau persista dans son projet. Durant ces dix années de report, Engel négocia avec ténacité les différents volets de sa méthode auprès des autorités ministérielles et des administrations provinciales. Il était appuyé par un noyau de statisticiens du Bureau, pour la plupart issus d'une nouvelle génération formée aux sciences de l'État et à l'économie politique. Dans ce noyau réformateur se trouvait Richard

¹⁷⁵ Le procédé s'était progressivement imposé dans d'autres États européens : en Angleterre en 1841, puis en Belgique en 1846, en France en 1856.

¹⁷⁶ Jacques et Michel Dupâquier, *Histoire de la démographie*, Paris, Perrin, 1985.

Böckh, qui, outre le fait qu'il œuvrait activement pour la réforme du recensement, proposa de nouvelles bases à la statistique des nationalités.

2. La mesure statistique de la nationalité selon Richard Böckh

Si les premiers relevés linguistiques s'inscrivaient dans une logique administrative et étatique, et s'intéressaient à gérer des situations linguistiques locales particulières, l'identification de la langue et de la nationalité n'en était pas moins présente. Elle dominait tout un courant de la pensée politique et philosophique sur la nation allemande depuis Fichte et Arndt, et s'appuyait sur une école philologique brillante. Son influence inspirait les schémas classificatoires distinguant langues, souches linguistiques et dialectes, qui étayaient les cartes des nationalités, et elle se prolongeait sur les tableaux qui étaient joints. Dans la période du *Vormärz*, avec Jacob Grimm, elle était aussi le levier des rassemblements patriotiques, formant des partisans qui diffuseraient leur vision de l'espace de la nation allemande autour de la langue. Ainsi Grimm déclarait en 1846 à l'assemblée des germanistes réunis à Francfort que « ni les rivières, ni les montagnes ne constituent des séparations entre les peuples, ce qui arrête un peuple, par delà les montagnes et les fleuves, est seulement sa propre langue qui établit les frontières¹⁷⁷ ».

Pour les statisticiens et administrateurs prussiens, dès le début du XIX^e siècle, la langue équivalait indiscutablement à la nationalité. Sur les pas de Grimm, Berghaus répétait que « la langue est l'attache qui crée et façonne un peuple, la langue est la chaîne qui lie des milliers ou des millions d'individus les uns aux autres¹⁷⁸ ». Cette équivalence et la relative unanimité dont elle bénéficiait expliquent que, par comparaison avec les autres États, les relevés linguistiques aient été précoces dans les États germaniques. En outre, la langue présentait les qualités requises d'un critère stable et opérationnel¹⁷⁹. Pour quelles raisons alors, dans les années 1860, un statisticien du Bureau prussien, Richard Böckh, a-t-il voulu modifier ces pratiques statistiques, et quels changements pouvait-il introduire dans une statistique qui était déjà bien établie, routinière même, depuis presque un demi-siècle ?

L'unanimité qui existait autour de l'équivalence entre langue et nationalité était suffisamment lâche pour englober une diversité d'interprétations et de pratiques. Ainsi, les mêmes chiffres pouvaient répondre à des questions pratiques d'ordre linguistique (quelle langue choisir à l'Église), ou politique (mesurer la progression de l'allemand dans la population non germanophone, l'efficacité de la politique scolaire), ou bien servir à représenter les nationalités (Polonais, Lituaniens, etc.) dans la population totale. À cette diversité des usages locaux qui se conciliait avec une vision étatique de la question des langues et des nationalités, Böckh substitua une vision nationale et démographique. Mais cette substitution ne fut ni immédiate, ni automatique, elle passa par un travail théorique et méthodologique qu'il exposa dans des publications. Sa revendication théorique pouvait d'autant mieux s'exprimer que l'équivalence entre langue et nationalité, attestée dans des pratiques et des écrits, était implicite. Aucun traité, décret ou autre texte n'avait instruit ce qui la rendait opérationnelle

¹⁷⁷ Jacob Grimm, *Verhandlung der Germanisten zu Frankfurt am Main am 24., 25. und 26. September 1846*, Frankfurt am Main, 1847.

¹⁷⁸ Heinrich Berghaus, *Statistik des Preussischen Staats*, Berlin, Reimer, 1845, p. 123.

¹⁷⁹ On peut dire aussi que les classifications linguistiques issues des travaux philologiques mettaient à la disposition de la statistique des catégories d'équivalence et des critères de codification déjà prêts, et particulièrement stables.

dans des procédures administratives. L'ambition et la nouveauté du projet de Böckh consistèrent donc à fournir ce cadre conceptuel, à thématiser le passage des énoncés théoriques posant cette équivalence et à l'appliquer dans les recensements.

Böckh : statisticien, démographe et patriote allemand

Richard Böckh joua un rôle central dans le passage de la conception philologique et philosophique de la nationalité à la statistique des nationalités puis son institutionnalisation dans les recensements de la population. Ce qui l'amena à ce thème n'est pas aisé à documenter, ni à partir de sa biographie, ni de ses travaux et activités de statisticien qui furent majoritairement consacrés à d'autres sujets.

Fils du célèbre philologue August Böckh, il fut probablement grâce à cette filiation intéressé et sensibilisé à l'étude des langues. Les événements de 1848 et les enjeux de l'édification d'un État national allemand furent une expérience décisive. Il s'engagea cependant vers des études de droit et de sciences de l'État (*Staatswissenschaft*), discipline dans laquelle était enseignée la statistique à Berlin¹⁸⁰. Recruté en 1861 par le Bureau prussien de statistique, il présentait alors les caractères de la nouvelle génération de statisticiens de cette seconde moitié du XIX^e siècle qui menait avec succès carrière administrative et universitaire. À partir de 1875, il dirigea le Bureau de statistique de la ville de Berlin tout en occupant un poste de professeur à l'université de Berlin à partir de 1881. Parmi les statisticiens allemands, Böckh a acquis une notoriété comparable à celle de Wilhelm Lexis par ses travaux démographiques, notamment sur les tables de mortalité et les indicateurs de fécondité. C'est aussi à la tête du Bureau de Berlin où il se consacra à l'amélioration du système d'enregistrement statistique de la ville, et fit paraître des annuaires statistiques considérés parmi les plus complets, qu'il consolida sa réputation. Enfin, à l'échelle internationale, ses activités furent nombreuses : il fut notamment l'un des fondateurs de l'Institut international de statistique. Parallèlement à ces travaux, il travailla à la mise en place d'une statistique des nationalités qu'il entendait promouvoir à partir de son enregistrement dans les recensements et du critère exclusif de la langue maternelle. Dans un premier article qui parut en 1866 sous le titre, *L'importance statistique de la langue nationale comme caractère de la nationalité*, il développa longuement ses arguments en faveur de ce critère linguistique. En 1869, il publia un ouvrage, *Du chiffre de la nation allemande et de son territoire linguistique dans les États européens*¹⁸¹, dans lequel il défendait de nouveau le relevé de la nationalité puis s'efforçait à partir de toutes les sources disponibles d'évaluer la population allemande, en particulier les minorités vivant dans les autres États.

Si la plupart des travaux statistiques de Böckh ne portaient pas sur la question des nationalités, l'influence de ces deux publications ne fut pas marginale ; Böckh devint une référence citée par les statisticiens d'autres pays et influença les recommandations du Congrès international de statistique qui, en 1876, dans sa session de Saint-Pétersbourg, se prononça pour le relevé de la langue parlée dans un sens proche de la langue maternelle, comme critère de la nationalité. Enfin les recensements prussiens et allemands adoptèrent tous ce critère.

¹⁸⁰ David F. Lindenfeld, *The Practical Imagination: the German Sciences of State in the Nineteenth Century*, Chicago, University of Chicago Press, 1997.

¹⁸¹ Richard Böckh « Die statistische Bedeutung der Volkssprache als Kennzeichen der Nationalität », *Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprache*, 1866. *Der Deutschen Volkszahl und Sprachgebiet in den europäischen Staaten*, Berlin, Guttentag, 1869.

La langue critère de la nationalité

Böckh partait du postulat partagé selon lequel la nationalité s'exprime d'abord par la langue et que la langue commune lie les membres d'une même nation : « La langue est l'attache évidente qui relie tous les membres d'une nation dans une communauté spirituelle¹⁸² ». Il considérait que les formes d'affiliation à un territoire et à l'État (*Staatsangehörigkeit*) ne déterminent en aucun cas la nationalité. La langue était selon lui un critère de la nationalité, parce que passent par elle, dès l'enfance, l'expérience et l'apprentissage du monde, et qu'elle structure la pensée de l'individu. Elle était donc le caractère, la forme qui exprime le mieux cet « être national » qui réside d'abord dans l'individu, aussi en déduisait-il que « les critères de la nationalité ne sont pas à chercher en dehors de l'individu¹⁸³ ». Son exposé consistait alors à démontrer que la langue est pour la statistique le meilleur caractère de la nationalité, démonstration qui, en creux, servait aussi à dire que la statistique est la méthode appropriée pour connaître une nation, son étendue, ses limites, sa taille. Böckh raisonnait en statisticien, c'est à dire en terme de mesure, de critère, de variation. Il prétendait trouver avec la langue un critère qui permette d'obtenir des délimitations nettes des nations à l'échelle des populations, mais à partir d'un caractère situé dans l'individu et qui ne dépende pas de l'environnement extérieur. Il envisageait d'autres caractères possibles de la nationalité, qu'il évaluait à l'aune de la statistique, c'est-à-dire, en termes de variations (puisqu'il s'agissait de saisir des différenciations). Cela signifiait trouver le meilleur caractère pour saisir cette variabilité individuelle, sachant qu'elle peut aussi être causée par d'autres facteurs qui en perturbent alors la mesure. Cela l'amenait par exemple à rejeter les caractères anthropologiques sur la « race » et sur l'origine (*Abstammung*) qui présentaient, selon lui, une variabilité individuelle trop forte. Les différences, expliquait-il, n'apparaissent qu'en moyenne, et les écarts individuels restent trop importants. Il considérait aussi comme insuffisant le relevé des dialectes qui, à cause de leurs variations locales, n'expriment qu'imparfaitement les différences nationales :

Le dialecte ne s'imprime pas chez chaque individu avec détermination, car là il est dépendant de l'environnement de la maison, de la localité, du pays [...] . La délimitation de la langue résulte non d'une ferme délimitation locale, mais d'une détermination relevant de la personne ; la délimitation du dialecte est en revanche incertaine au niveau de la personne et a plutôt un caractère local¹⁸⁴.

Böckh passait ainsi d'une définition formelle de la nation allemande à une définition statistique en termes de différences arithmétiques, sans passer par une approche substantialiste qui dirait ce qu'est cette nation. Enfin, il justifiait aussi le choix de la langue comme critère de la nationalité à partir de ses propriétés techniques : la question sur la langue permet d'obtenir des données fiables, stables, nettes. Avec ces arguments, il rejetait notamment la question directe sur la nationalité qui n'apporterait que des réponses douteuses, écrivant à ce propos :

Nous recevrons à une telle question seulement une somme de Vrais, à Moitié-vrais de Mal-compris, de Mensonges et de absolument Sans-opinion, la statistique méthodique sait aussi ici qu'en mettant à la place d'un concept général un critère déterminé et perceptible des faits, elle

¹⁸² Richard Böckh, « Die statistische Bedeutung.... », op. cit., p. 304.

¹⁸³ Ibid., p. 291.

¹⁸⁴ Ibid., p. 309.

ramène le jugement subjectif de l'individu, dont il ne peut jamais entièrement se passer, à une mesure juste et utile¹⁸⁵.

Ainsi affirmait-il que la question sur la langue n'admet qu'une réponse possible : « Il ne reste à l'individu que le choix, il n'y a pas d'entre-deux, pas d'intermédiaire¹⁸⁶ ».

Enregistrer la nationalité dans les nouveaux recensements prussiens

Böckh était loin de promouvoir n'importe quel relevé de la nationalité : il ne reconnaissait que celui réalisé dans le cadre d'un recensement qui suivait les règles défendues dans le projet de réforme d'Engel auprès duquel il travaillait. Il ne s'agissait donc pas simplement de fournir des chiffres sur les nationalités – ceux-ci étant déjà produits par diverses administrations locales ainsi que par les administrations scolaires et militaires des ministères – mais d'établir une statistique selon la nouvelle méthode préconisée par le Bureau, seule instance légitime à ses yeux à produire des chiffres. D'ailleurs, reprenant les expressions d'Engel, il se référait plus volontiers à la « statistique méthodique » (*die methodische Statistik*) ou bien à la « science statistique » (*die statistische Wissenschaft*). Ses publications avaient alors un double objectif : démontrer d'une part que la langue maternelle était le critère le plus fiable de la nationalité et que, d'autre part, le recensement était la seule méthode pour la connaître. Dans les deux textes, les deux objectifs apparaissent clairement liés, Böckh défendant un à un les principes de la réforme et montrant leur congruence avec le relevé de la nationalité. Ainsi seul le principe de l'auto-déclaration convenait selon lui pour saisir la nationalité au niveau de l'individu. Il insistait pour que le relevé s'étende sur l'ensemble de la population et il s'opposait ainsi aux relevés séparés portant sur des populations particulières comme les militaires. Comme chez Engel, ses écrits cherchaient à défendre le monopole du Bureau de statistique sur la production des chiffres, face aux autres administrations, auxquelles il se référait en des termes condescendants :

Ce serait une erreur de croire que les informations qui sont régulièrement issues des observations partiales des autorités qui se trouvent en dehors de l'organisme statistique, ont avec ces relevés généraux, gagné en fiabilité. Au contraire, dans de tels relevés le manque du jugement du statisticien se fait généralement sentir à un haut degré¹⁸⁷.

Sa critique visait surtout les administrations locales et l'autonomie dont elles disposaient dans le relevé de la nationalité. Ainsi écrivait-il à propos des données linguistiques : « Les chiffres obtenus portent le tampon des vues différentes et particulières des autorités chargées du relevé et de l'information enregistrée par les bureaux administratifs¹⁸⁸ ». Il s'opposait surtout à la question posée par certaines autorités locales sur la connaissance de l'allemand ou sur le bilinguisme :

Si l'on voulait savoir (par cette question), combien de Polonais ne parlent pas encore l'allemand et combien d'Allemands ne parlent pas le polonais dans les territoires autrefois polonais, alors cette connaissance ne pouvait être utile que si on savait combien de Polonais et combien d'Allemands y étaient présents¹⁸⁹.

¹⁸⁵ Ibid., p. 327

¹⁸⁶ Ibid., p. 328.

¹⁸⁷ Richard Böckh, *Der Deutschen Volkszahl...*, op. cit., p. 27.

¹⁸⁸ Richard Böckh, « Die statistische Bedeutung.... », op. cit., p. 320.

¹⁸⁹ Richard Böckh, *Der Deutschen Volkszahl*, op. cit., p. 25.

La question du bilinguisme postulait là que l'individu puisse avoir deux langues nationales, donc deux nationalités, ce qu'il excluait :

La dualité des langues pour les individus est à exclure dans la statistique, et ici absolument : l'individu peut changer de langue nationale, mais il ne peut pas en posséder deux en même temps, vu que quelque chose de parfaitement égal, cela n'existe même pas dans la nature, on ne doit pas aussi le supposer pour la statistique¹⁹⁰.

Les écrits de Böckh se comprennent dans ce contexte institutionnel de la statistique prussienne, mais sont aussi à rapporter à un environnement politique marqué par la question de l'unification allemande avec l'arrivée au pouvoir de Bismarck en 1866 et la guerre austro-prussienne. En quoi ces événements furent des incitations ou des contraintes, on ne peut, faute de traces documentaires, y compris dans les textes de Böckh¹⁹¹, qu'en rapprocher les dates. Ses écrits parurent en 1866 et 1869, soit après l'introduction du relevé de la langue familiale dans le recensement prussien de 1861 et la carte linguistique de l'État prussien de 1864 qu'il avait réalisée à partir des résultats de ce recensement. Le premier texte s'inscrit dans la perspective du recensement suivant prévu pour 1867, qui sera un double échec, puisque le relevé de la langue ne sera pas reconduit, et la réforme du recensement d'Engel reportée. Le second texte apparaît alors comme une nouvelle mobilisation en vue du recensement de 1871. La réforme du recensement y fut appliquée, mais aucune question sur la langue ne fut posée, alors que la Commission centrale de statistique, instance créée pour coordonner les besoins et les pratiques des grandes administrations, avait proposé de rendre obligatoire dans le recensement le relevé de la langue maternelle comme critère de la nationalité. La proposition fut rejetée au recensement de 1871 ainsi qu'au suivant de 1880 où elle était pourtant de nouveau prévue. Böckh dut attendre le recensement de 1890 pour voir ses propositions introduites. Les motifs ne sont pas précisés dans les publications du Bureau de statistique ; à peine dans un article ultérieur de Böckh, en 1894, trouve-t-on mentionné que le Bureau avait prévu de reconduire le relevé en 1867 mais le ministère (de l'Intérieur) l'interdit dans le Grand-Duché de Posnanie, puis étendit la restriction à la Prusse et au district d'Oppeln en Silésie¹⁹². Une interdiction qui couvrait donc les territoires peuplés par des Polonais, et qui coïncidait avec la campagne lancée par Bismarck contre le mouvement national polonais, qui imposa des restrictions très sévères à l'emploi et l'enseignement du polonais. Böckh n'évoquait pas ce contexte politique, il attribuait ce retrait seulement à la force des « préjugés dominants » contre ce relevé ; une phrase qui renvoie aussi à la méfiance que suscita pendant tout le XIX^e siècle, dans les États germaniques, l'essor des Bureaux de statistique avec l'esprit jugé trop réformiste de leurs membres, l'étendue de leur autorité sur les autres administrations, et la forme d'exercice du pouvoir par la statistique qu'elle proposait¹⁹³.

¹⁹⁰ Ibid., p. 20.

¹⁹¹ On sait que la Revue de la psychologie des peuples qui accueillit le premier texte de Böckh de 1866 voulait être une tribune pour la contribution de la science à l'État national.

¹⁹² Richard Böckh, „Die Verschiebung der Sprachverhältnisse in Posen und Westpreussen“, Preußische Jahrbücher, Berlin, 1894, p. 424.

¹⁹³ Sur les difficultés des statisticiens de la Saxe, voir Danny Weber, Die sächsische Statistik im 19. Jahrhundert Institutionalisierung-Professionalisierung, Stuttgart, Franz Steiner, 2003.

3. La nationalité dans les recensements prussiens entre 1890 et 1910

Trois décennies plus tard, lors du recensement de 1890, la langue, critère de la nationalité était enfin relevée par le questionnaire. Quelle question fut posée, quelles catégories et modalités étaient prévues, quels changements furent apportés aux recensements suivants ? Tels sont les premiers motifs d'une recherche menée dans la documentation du Bureau de statistique. Celui-ci laissa peu d'archives qui éclairent ses délibérations avec les autorités centrales et locales, ainsi que sur les conditions concrètes de réalisation des recensements. En revanche, il publia avec les résultats de nombreux documents et extraits de ces délibérations. L'examen attentif de cette masse documentaire, assez technique, révèle alors, derrière l'apparence de la solidité auto-persuasive de la bureaucratie statistique, des procédures longues d'accord avec les autorités. Les restituer montre que les recensements prussiens procédaient sur une base de convention avec tous les acteurs impliqués.

La « langue maternelle » dans l'organisation labyrinthique du recensement

Muttersprache ? : une seule question, une seule réponse

La nationalité était enregistrée régulièrement à partir d'une seule question sur la langue maternelle de chaque individu, une simple question qui n'était pas formulée, mais inscrite sur le questionnaire dans la mention « Langue maternelle » (*Muttersprache*) suivie d'une liste ouverte de douze options :

« Allemand, lituanien, polonais, mazurien, cachoube, wende, morave, tchèque, wallon, hollandais, frison, danois ou... ».

La comparaison de cette liste avec celle du recensement de 1861, le dernier à avoir relevé la langue, montre que le principal changement réside dans la question sur la langue, de familiale à maternelle, ainsi que dans la distinction des dialectes ou de parlés très apparentés¹⁹⁴.

La même question sur la langue maternelle et les mêmes catégories linguistiques furent utilisées à tous les recensements de 1890, 1900, 1905 et 1910, c'est à dire jusqu'à la Première Guerre mondiale, indice d'une stabilité remarquable. La fixation du critère de la nationalité, des catégories linguistiques et la régularité de leur relevé, montrent que trente ans après les efforts d'Engel, le Bureau s'était imposé comme l'instance reconnue en matière de recueil et de production des statistiques face aux autres administrations. Pourtant, des modifications du relevé, à première vue insignifiantes, croisées avec d'autres sources sur ces recensements, conduisent à nuancer ce constat. Il faut pour cela revenir sur l'organisation du recensement.

Les rapports sur le recensement par les autorités locales

À partir de 1871, les recensements de la population furent réalisés à l'échelle du nouveau Reich, mais les Bureaux de statistique des différents États furent maintenus et conservèrent une grande autonomie (et cela jusqu'en 1933 où ils furent dissous). Le recensement était fixé

¹⁹⁴ Ces distinctions étaient liées à des enjeux politiques, surtout dans le cas des dialectes mazuriens et cachoubes apparentés au polonais mais aussi du frison parlé par des populations du Schleswig. Ce point est développé plus loin dans ce chapitre. Notons que la pratique du Bureau de statistique s'écartait là des recommandations de Böckh qui s'opposait vigoureusement à l'enregistrement des dialectes, ce qui montre aussi que l'idéalisme qui imprégnait sa pensée de la nationalité, parvenait jusqu'à un certain point à s'accommoder au réalisme de la statistique

par décret ministériel¹⁹⁵, le texte était adressé à toutes les autorités administratives provinciales et locales (*Oberpräsidenten, Königlichen Regierungen*) et décrivait précisément l'organisation du recensement (autorités en charge, responsabilités, étapes du travail et calendrier, méthode, etc.). La même procédure fut suivie à tous les recensements jusqu'à la Première Guerre mondiale, les recensements étant réalisés selon une périodicité quinquennale. Selon ce même décret ministériel, il était demandé aux autorités provinciales (*Oberpräsident*) de remettre au ministère un rapport (*Gutachten*) sur la réalisation du recensement, la demande était ainsi formulée : « Sur les expériences qui auront été recueillies concernant l'application de la méthode actuelle décrite, nous attendons après la fin du dénombrement les opinions rapportées par écrit des autorités administratives des *Bezirk* ».

La procédure remontait à l'introduction de la réforme du recensement en 1860. Les applications locales de la nouvelle méthode, dans le cadre des recensements de 1861 et de 1864, avaient donné la mesure de son inadaptation aux réalités sociales, en particulier l'incompréhension des populations aux questions posées. Les rapports commandés par les ministères aux autorités administratives concluaient unanimement sur la dite « faible participation de la population au dénombrement », ajoutant que les questionnaires avaient été remplis dans les campagnes par les enquêteurs. Quand la réforme fut appliquée intégralement au recensement de 1871, la pratique des rapports continua pour évaluer la réussite de la méthode et procéder aux ajustements nécessaires.

Les rapports étaient rédigés par les autorités locales (*Bezirk, Landräthe*) chargées de l'organisation pratique du recensement : constitution d'une commission du recensement, recrutement des enquêteurs, division du territoire, distribution et recueil des questionnaires, etc. Chaque président de province (*Oberpräsident*) rassemblait ensuite ces rapports et transmettait le dossier au ministère. Puis, le ministère les remettait au Bureau de statistique, qui les exploitait. Dans leurs rapports, les autorités devaient rendre compte, suivant un plan et des instructions précises, de la préparation et de la réalisation du recensement dans leur district, des problèmes rencontrés, puis donner leur avis et suggérer des modifications¹⁹⁶. Or, le Bureau ne se contenta pas d'exploiter ces rapports pour améliorer le recensement, il en publia de larges extraits dans le volume d'introduction de chaque recensement, dans une partie intitulée « Les rapports des gouvernements royaux sur la réalisation du recensement (...) avec les remarques et propositions du bureau royal de statistique¹⁹⁷ », et il y faisait suivre ses réponses.

Leur reproduction nous offre aujourd'hui un accès précieux aux sources que sont les documents originaux, rarement conservés¹⁹⁸, qui retracent les étapes de la construction d'un recensement. L'accès à ces documents est certes indirect car médiatisé par la publication sélective et réordonnée qu'en fit le Bureau de statistique, mais, comme on le verra, il en

¹⁹⁵ Des ministres de l'Intérieur et des Finances.

¹⁹⁶ L'ordre de la publication de leur contenu donne un aperçu des informations recueillies : « I. La méthode du dénombrement, II. La fourniture des formulaires et des instructions, III. Le contenu et la rédaction des formulaires et des instructions, IV. Le contenu et la rédaction des questionnaires, V. La participation de la population au dénombrement, VI. Le travail des enquêteurs et leur rémunération, VII. L'exactitude des résultats, VIII. L'utilité des résultats, IX. Les préparations à faire pour les futurs recensements ».

¹⁹⁷ « Die Gutachten der königlichen Regierungen über die Ausführung der Volkszählung (...) mit Anmerkungen und Vorschläge des königlichen statistischen Bureaus ».

¹⁹⁸ Une grande partie de ces rapports est conservée dans leur version originale aux archives prussiennes.

résulte une dimension supplémentaire qui permet de replacer l'histoire du recensement dans le cadre des échanges qui se nouaient entre le Bureau, les administrations centrales, les autorités provinciales et locales, et les populations. On a exploité dans les rapports des quatre recensements successifs de 1890, 1900 et 1905 et 1910 les passages concernant la question sur la langue, en prenant comme fil conducteur ces modifications, mineures en apparence, du questionnaire, et en les situant dans les échanges entre le Bureau et les autorités locales.

Ces échanges sont particulièrement éclairants parce qu'ils révèlent le face à face entre deux types d'autorités administratives – le Bureau prussien de statistique, centralisé à Berlin avec ses revendications méthodologiques et scientifiques, et les autorités provinciales attachées à leurs prérogatives locales (et aussi parfois un zèle national plus poussé). Les discussions mettent en évidence des divergences de vue issues de positions et d'appartenances hiérarchiques distinctes, de stratégies, mais aussi le caractère négocié du recensement et finalement la recherche du consensus autour de sa réalisation. Elles révèlent surtout le rôle joué par les autorités locales dans des modifications du questionnaire qui concernent la nationalité.

Désaccords et négociations entre le Bureau de statistique et les autorités locales

Au recensement de 1890, à la question posée sur sa langue maternelle, l'enquête ne disposait que d'une liste de différentes langues, sans aucune instruction, hormis l'indication de souligner la réponse appropriée et de se reporter pour cela à un modèle de questionnaire rempli. Le Bureau de statistique justifiait cette présentation par le risque d'influencer les réponses qu'aurait suscité la moindre explication. Dans les rapports qu'ils remirent après le recensement, plusieurs présidents de région se plaignirent de l'absence d'instruction à laquelle ils attribuaient les mauvais résultats recueillis à cette question. Le Bureau fit part de leurs objections dans le rapport qu'il publia sur le recensement¹⁹⁹ :

Les résultats souvent insuffisants et inexacts, dont se plaint le Président de région de Breslau, furent selon lui causés par le fait qu'il manquait dans l'instruction la caractérisation de chaque concept. La même vue est soutenue par les *Landrath* de Plön, de Neustadt, et de Zabrze, ainsi que par le *Bürgermeister* de Beuthen en Haute-Silésie.

Dans le Schleswig à la frontière du Danemark, les autorités signalaient des malentendus créés par le terme « langue maternelle » : « L'expression est souvent comprise comme portant sur la langue du pays de naissance (*Geburtslandes*) ».

À la suite de ces remarques, le Bureau de statistique fit connaître son avis²⁰⁰ :

Une explication de la notion de "Langue maternelle" n'a pas été maintenue dans l'instruction et cela intentionnellement (...), car dans les territoires frontaliers linguistiquement mélangés elle aurait pu influencer le résultat de cette partie de l'enregistrement. On a considéré qu'il convenait pour atteindre la réalité autant que possible par les résultats du dénombrement, de ne pas diriger au moyen d'une détermination conceptuelle l'attention des enquêteurs et des chefs de ménages.

Au recensement suivant de 1900, la question sur la langue maternelle était toujours présentée sous la forme d'une liste, mais elle était accompagnée d'une brève instruction dans laquelle elle était définie comme « la langue qu'on parle couramment et dans laquelle on pense ».

¹⁹⁹ *Preussische Statistik*, Berlin, 1890, p. XXXII.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. XL.

Cette explication répondait donc au souhait des présidents de région. Pourtant, après ce recensement, ils transmettaient de nouveau l'insatisfaction des autorités locales qui se référaient aux incompréhensions et malentendus fréquents des enquêtés autour de celle-ci. Les raisons de ce mécontentement dépassaient en fait la formulation de la question, elles concernaient la notion même de langue maternelle : les autorités l'avaient acceptée avec réticence. Cette réaction peut tout d'abord étonner car, pour les autorités locales comme les statisticiens, comme on l'a mentionné, l'identification entre langue et nationalité était implicite ; d'où provenait alors cette insatisfaction ? De la substitution de la question sur la langue maternelle aux questions qui étaient autrefois posées sur la langue parlée et la connaissance de l'allemand. Leurs relevés restaient en effet prioritaires pour les autorités locales, que ce soit pour la gestion locale ou pour évaluer la progression de l'allemand dans leur circonscription. Mais le Bureau, loin de ces considérations politiques locales et pratiques, avait mis en avant avec la question sur la langue maternelle, ses préoccupations propres, c'est-à-dire la connaissance de la population comme globalité, et de ses composantes nationales, autrement dit une question plus orientée sur l'origine que sur l'assimilation des individus.

Dès les années 1860, comme on l'a vu, il avait écarté la question sur la « langue parlée » pour la remplacer par celle sur la « langue familiale ». Puis, avec la nouvelle méthode des recensements, la langue maternelle avait été imposée ; son exclusivité semblait irrévocable. Pourtant, au recensement de 1905, une question supplémentaire sur la compréhension de l'allemand fut introduite, et elle fut de nouveau posée au recensement suivant de 1910. Les rapports remis par les Présidents de région apportent un éclairage sur les circonstances de son introduction, nulle part justifiée par le Bureau : ils montrent que la demande émanait des autorités locales, et comme autrefois, celles-ci entendaient ainsi évaluer l'efficacité de la politique de germanisation qu'elles appliquaient dans leurs circonscriptions. Les rapports permettent de retracer les étapes de ces échanges.

Langue maternelle ou langue d'usage ?

Dans le premier rapport, celui du recensement de 1890, une demande apparut en faveur de la langue usuelle (*Umgangssprache*) ; elle occupe seulement une ligne : « Le *Landrath* de Zabrze propose 'la langue usuelle à la place de la 'langue maternelle' ». Le Bureau de statistique ne répondit pas, probablement parce que la remarque était encore isolée. Mais après le recensement suivant, de 1900, la demande des autorités locales réapparut, devenue générale :

À la question 9 un Conseil de l'arrondissement de Marienwerder a indiqué qu'il serait de grande valeur si, au lieu de demander la langue maternelle, on avait demandé quelle langue la personne enquêtée est capable de parler. En concevant ainsi la question on pourrait enregistrer au moyen du recensement d'une manière plus fiable la réussite des efforts qui, jusqu'à aujourd'hui, tendent à la diffusion de la connaissance de la langue allemande dans la population polonaise par l'intermédiaire de l'école. [...] Un magistrat de la ville de l'arrondissement nommé ci-dessus propose d'ajouter : «*Si l'allemand n'est pas la langue maternelle, la langue allemande peut-elle être parlée ?*»²⁰¹

Le Bureau communiqua cette fois sa réponse :

La question recommandée par le Président de Région de Marienwerder donnerait certes une image de la distribution de la langue allemande ainsi que des autres langues dans les territoires de l'État prussien, mais en aucun cas des différentes souches (*Stamms*) linguistiques. En revanche, il serait peut-être utile à l'occasion d'un relevé ultérieur de la langue de prendre en

²⁰¹ *Preussische Statistik*, Berlin, 1900, 177, Teil 1, p. XXXII.

considération cette suggestion et d'ajouter à la question sur la langue maternelle, "*Si l'allemand n'est pas la langue maternelle, la langue allemande peut-elle être parlée ?*" car, en particulier dans les territoires orientaux, la constatation du territoire de diffusion de la langue allemande est d'une grande valeur.²⁰²

La réponse du Bureau révèle son attachement à la question sur la langue maternelle, allant jusqu'à rappeler la distinction qu'il convenait de faire entre la statistique des souches linguistiques et celle sur la langue d'usage. Mais la demande des présidents de région fut reconnue et satisfaite puisqu'une question sur la connaissance de l'allemand fut introduite au recensement suivant, de 1905, juste après la question sur la langue maternelle. Elle demandait à la personne enquêtée : « Si l'allemand n'est pas la langue maternelle, peut-il être parfaitement parlé ? ». Elle s'écartait, légèrement mais significativement, de la requête des autorités, en ne considérant que les personnes « parfaitement capables » de parler l'allemand. La réaction des présidents de Région à ce « parfaitement » fut immédiate ; ils soulignèrent tous dans leurs rapports sur le recensement de 1905 son inadéquation²⁰³. Ainsi écrivait le Président de Région de Allenstein, en Prusse orientale :

La question, "*êtes-vous capable de parler parfaitement la langue allemande*" est dans certains cas comprise de telle sorte qu'on y répond par "non" dès qu'on commet la moindre faute en parlant, même si celle-ci ne modifie pas la compréhension. On recommande ainsi de poser à l'avenir cette question plus précisément.

De même le Président de Région de Danzig rapportait :

Dans le *kreis* de Putzig, la question supplémentaire "*si ce n'est pas l'allemand, êtes-vous capable de parler parfaitement la langue allemande*" a été souvent mal comprise et a eu "non" pour réponse. Comme cette question a comme objectif de constater la compréhension suffisante de la langue allemande par la personne concernée, la maîtrise complète de la langue allemande n'est pas une condition nécessaire.

Même remarque des présidents de région de Posen et de Bromberg en Posnanie qui ajoutaient :

On peut dire de beaucoup de Polonais qu'ils sont capables de parler la langue allemande sans qu'ils la maîtrisent parfaitement. Aussi est-il à recommander que le contenu de la question soit à l'avenir atténué de sorte qu'on arrive à une connaissance de la langue suffisante pour la conversation quotidienne.

Également du Président de Région du Schleswig :

Le mot "parfaitement" aurait dû tomber, car beaucoup de personnes auront répondu "non" à la question, en partie à cause des agitations, en partie parce qu'ils ne parlent pas couramment l'allemand.

Ces nombreuses objections faisaient référence aux refus des populations de répondre à une question désormais perçue comme liée à la politique de germanisation, depuis que la politique linguistique et scolaire évaluait la compétence en allemand des enfants sur quelques notions pour s'empresse d'exclure le polonais. Le Bureau de statistique répondait seulement : « La place de la sous-question, "*si ce n'est pas l'allemand, êtes-vous capable de parler parfaitement la langue allemande*" était un premier essai. C'est dans les résultats que l'on considérera si elle doit être répétée sous la même forme ou une autre ».²⁰⁴

²⁰² Ibid.

²⁰³ *Preussische Statistik*, Die endgültigen Ergebnisse der Volkszählung vom 1. Dezember 1905 im preussischen Staate, Berlin, 1905, 206, Teil 1, p. XXVII-XXVIII.

²⁰⁴ Ibid.

Les résultats du recensement de 1905 donnèrent donc raison aux demandes des autorités provinciales puisqu'au recensement suivant de 1910, le terme « parfaitement » avait disparu de la question, qui restait sinon pareillement formulée, « Si ce n'est pas l'allemand, la langue allemande peut-elle être parlée ? ». La réponse du Bureau de statistique est cependant significative de la manière dont il concevait les modifications du questionnaire. Alors que celles-ci procédaient des échanges et des discussions avec les autorités, il en attribuait les raisons ultimes à l'opération du recensement. Comme un dispositif mécanique, extérieur aux volontés individuelles, il devait expérimenter et valider en dernier ressort les critères et les questions. La dernière phrase, de manière très révélatrice, précise que ce ne sont pas les remarques des présidents de Région, mais les résultats qui décideront de la modification ou non de la question sur la compréhension de l'allemand.

Les échanges entre le Bureau de statistique et les autorités locales, ainsi retranscrits dans les rapports, laissent apparaître deux usages de la statistique en cette fin du XIX^e siècle : pour les autorités locales, elle fournissait des instruments d'évaluation – en l'occurrence la politique scolaire avec l'exclusion du polonais – voire de décision administrative et politique, tandis que le Bureau visait à produire des connaissances agrégées sur la population.

Frison, cachoube, mazure...: langue ou dialecte ?

Si les modifications du questionnaire sont bien consécutives à des négociations entre l'administration statistique et les autorités locales, ces échanges n'en font pas moins ressortir l'autorité du Bureau sur le recensement, et le rôle de ses publications dans la construction de cette autorité. C'est le Bureau qui a écrit et mis en scène ses relations avec les autorités locales en publiant leurs rapports dans ses collections, et cela sous une forme remaniée – les rapports étaient découpés par thème, présentés question par question, chacune suivie de la réponse du Bureau. L'intégration des doléances et des remarques des autorités s'opérait dans ce cadre à la fois unifiant et hiérarchique, et cela de deux manières : par la décision qui se trouvait en dernier ressort entre les mains du Bureau, et par des formules qui produisaient ou accentuaient intentionnellement la distance avec les autorités. Cela apparaît davantage dans les demandes des autorités locales qui ne furent pas satisfaites.

Si la question sur la langue maternelle et les catégories linguistiques restèrent inchangées à tous les recensements, ce fut aussi par l'ascendance que prirent les statisticiens sur les autorités locales. À plusieurs reprises, comme on l'a vu, les autorités locales avaient proposé de substituer à la question sur la langue maternelle, la question sur la langue familiale ou la langue d'usage, en justifiant leur requête par l'inadaptation de celle-ci aux conditions locales, au contraire de l'ancienneté et de l'insertion des deux autres critères dans la vie locale. Si les premières demandes des autorités locales étaient lues par le Bureau avec indulgence, leur persistance le conduisit à y répondre avec plus de condescendance. Ainsi répondait-il au Magistrat de Kiel après le recensement de 1905 que « de rechercher la langue d'usage à la place de la langue maternelle constituerait un recul considérable et rendrait aussi impossible la comparaison avec les dénombrements antérieurs ». En 1890, le Bureau de statistique avait répondu que la question sur la connaissance de l'allemand ne pouvait se substituer à celle sur la langue maternelle qui renseignait sur l'importance des différentes langues ; en 1905, il sollicitait des arguments de méthode qui marquaient la supériorité de la statistique du Bureau : il présentait les changements dans les relevés comme des progrès sur les relevés

administratifs antérieurs, et justifiait le maintien des questions par les comparaisons dans le temps.

Les catégories linguistiques furent également l'objet d'échanges durables et vifs. Elles portaient sur ce qui se prêtait à d'interminables désaccords : les distinctions entre langues et dialectes, contestées, non pas d'un point de vue philologique, mais pratique. Trois langues enregistrées dans des catégories séparées furent ainsi l'objet de discussions : le frison, le cachoube et le mazure. Il s'agissait de formes dialectales, non écrites, parlées par des petites populations immergées dans des ensembles linguistiques et culturels étrangers. Ces langues, poreuses aux langues écrites environnantes, n'avaient pas de contours fixes, et fluctuaient tout comme les sentiments identitaires de leurs communautés. L'adhésion de ces groupes à telle ou telle cause nationale était d'autant plus un enjeu politique que les territoires qu'ils habitaient, avaient été, entièrement ou en partie annexés à la Prusse : le frison était parlé sur le littoral de la mer du Nord et par delà les frontières de la Prusse, sur les territoires des Pays-Bas et du Danemark ; le cachoube et le mazure étaient répandus dans le nord-est dans des territoires où le polonais était souvent majoritaire.

Le cas du frison, bien qu'il ne soit pas parlé à la fin du XIX^e siècle par plus de 50 000 personnes, fut l'objet d'échanges répétés entre les autorités locales et le Bureau de statistique. Au lendemain du recensement de 1890, le Bureau rapportait brièvement les doutes émis par les autorités du *Bezirk* de Aurich, situé dans la province de Hanovre, sur la déclaration du « frison » par des personnes parlant, selon elles, « le dialecte bas-allemand ». En réponse, il rappelait simplement la prescription à suivre : « le frison est une langue distincte, le bas-allemand [...] seulement un dialecte », sans autres indications. Après le recensement suivant de 1900, les remarques des autorités locales réapparaissaient, plus développées et affirmées :

Les présidents de région de Hanovre et de Aurich considèrent que le terme « frison » de la question 9 induit en erreur : les Frisons de l'Est (*Ostfriesen*) qui habitent dans ces deux *Bezirke* parlent le dialecte *plattdeutsch* local mais non le frison, qu'ils ont été conduits à déclarer comme langue maternelle, alors qu'il n'y a plus en Prusse au sud de l'Eider de personnes parlant frison, mais seulement dans le Grand Duché d'Oldenbourg. On recommande par conséquent une indication correspondante dans l'instruction C.²⁰⁵

La réponse du bureau suivait :

Que de faux enregistrements se produisent avec la langue maternelle frisonne est connu du bureau de statistique. En conséquence de quoi les présidents de région du Schleswig et de Aurich furent avertis qu'au sud de l'Eider en Prusse, il n'existait pas de langue maternelle frisonne, alors qu'au contraire, les Frisons de l'Est qui parlent le *plattdeutsch* indiquaient de préférence le frison, etc. Bien que les autorités en charge fussent averties dans ce sens, de nouveau, de nombreux faux enregistrements se sont produits, qui, suite aux demandes de précision du bureau de statistique, furent rectifiés en lieu et place.²⁰⁶

Les autorités locales et le Bureau faisaient le même constat face à la situation d'une petite population qui, en conséquence d'une intégration régionale ancienne, avait adopté la langue prédominante, le *plattdeutsch*, ce parler répandu dans l'Allemagne du Nord. Le sentiment d'une identité frisonne s'était maintenu sous une forme plus ou moins affirmée, pour exprimer probablement les particularités d'une vie rurale et isolée. Ni les autorités, ni le Bureau ne se représentaient pourtant sous ces traits les raisons de ces déclarations identitaires,

²⁰⁵ *Preussische Statistik*, 1900, op. cit. , p. XXXII.

²⁰⁶ Ibid.

ils les jugeaient seulement erronées, recourant même pour renforcer leur opinion à des informations géographiques sur la diffusion de la langue frisonne. La règle linguistique devait prévaloir sur les autres caractères ou critères de la nationalité. L'entente entre les autorités et le Bureau était sur ce point acquise, en revanche leurs désaccords prenaient source dans les moyens envisagés pour remédier à cette situation. Pour les uns, il convenait de donner davantage d'instructions aux individus sur la manière de répondre à la question ; pour les autres, la responsabilité en incombait aux instances chargées du recensement, qui devaient veiller à l'exactitude (et non la compréhension) des réponses. L'autorité du Bureau l'emporta, puisqu'au recensement suivant de 1905, aucune modification ne fut introduite. Aussi, les rapports des présidents de cette région relatèrent les mêmes problèmes dans des termes quasiment identiques et soulignaient de nouveau qu'« *une indication correspondante dans l'instruction C serait par conséquent souhaitable* ». Le Bureau de statistique persista dans son refus de modifier la question et dans sa préférence pour la correction des réponses : « *Des enregistrements inexacts sur la langue maternelle frisonne ont été écartés par le Bureau de statistique sur la base des déclarations sur le lieu de naissance* ». Ces corrections eurent comme effet de réduire de moitié les effectifs, qui passèrent de 45 000 en 1890 à environ 20 000 en 1900. Cette forte diminution était toujours expliquée par les vérifications des réponses à partir du lieu de naissance des individus, celui-ci étant identifié comme appartenant à un territoire où le frison était ou non encore parlé. Au recensement suivant de 1910 ni la question ni l'instruction n'avait été modifiée en conséquence. Le désaccord répétitif ne déboucha sur aucun compromis entre les autorités locales et le Bureau. L'insistance avec laquelle chacun réitérait ses arguments nous renvoie à leur conception différente du recensement que le vocabulaire employé révèle de manière très significative. Ainsi, les autorités font part de « malentendus » ou de « *question qui induit en erreur* », tandis que le Bureau se réfère à « *des fausses déclarations* », à « *des enregistrements inexacts* ». De ces perceptions différentes, il découlait des modes d'action aussi différents : introduire des précisions dans l'instruction pour les autorités locales, procéder à des vérifications et aux corrections nécessaires pour le bureau.

L'attachement du Bureau de statistique à cette option correctrice ne se comprend que si on la relie aux principes qui fondaient pour lui le recueil des données empiriques. Il est en effet corollaire à sa volonté de laisser la question ouverte, de ne pas l'influencer par des instructions, qui elle-même renvoie au principe de l'auto-déclaration. C'est le point de vue « réaliste » de la statistique qui accordait au recueil de l'information brute, déclarée par l'individu, une plus grande valeur qu'à l'information dirigée, déduite et interprétée. Il y avait aussi à l'origine de ce principe, comme on l'a dit précédemment, une volonté d'accroître l'indépendance vis-à-vis des autorités locales. Cette prescription, parfois qualifiée aussi de liberté de déclaration, était vue comme un moyen de garantir la sincérité des réponses. Les statisticiens ne sous-estimaient pas les erreurs de déclarations individuelles mais considéraient qu'elles étaient moins dommageables que celles liées aux influences locales qui s'exerçaient dans l'enquête. C'est donc en vertu de cette règle que la question sur la langue maternelle était ouverte et que la liste des réponses restait indicative.

L'enregistrement séparé des langues cachoube et mazurienne²⁰⁷ soulevait aussi des problèmes pour les autorités locales dont elles rendirent compte dans leurs rapports. L'attention accordée à ces deux petits groupes linguistiques, réunissant à eux deux un effectif d'environ 200 000

²⁰⁷ Jusque dans les années 1860, leur relevé n'était pas distingué du polonais.

personnes, ne prend sens que dans le contexte politique régional marqué à partir de la création du Reich par la politique répressive envers les Polonais et la vigueur du nationalisme polonais. Les cachoubes plus « polonisés » soutenaient le mouvement national polonais, tandis que les mazuriens, d'abord plus enclins à exprimer leur loyauté envers l'Allemagne, mais également pour des raisons confessionnelles car ils étaient protestants, revendiquaient une identité propre, tendance qui s'accroît avec la politique du *Kulturkampf*²⁰⁸. Avec la montée des conflits nationaux, les questions sur la langue posées au recensement étaient devenues l'occasion d'exprimer ces positions politiques. Corrélativement les autorités locales et le Bureau de statistique examinaient les résultats avec suspicion, et les modifiaient chaque fois, au titre de corrections. En conséquence, les effectifs connurent des augmentations substantielles ; entre les recensements de 1890 et 1900, celui des Cachoubes doubla²⁰⁹. Le Bureau l'expliquait ainsi : « Ce phénomène peut être attribué essentiellement à la saisie statistique plus rigoureuse de ce groupe linguistique »²¹⁰. Ces corrections ne satisfaisaient pas les autorités qui se plaignaient toujours des confusions faites par les populations. Ainsi, après le recensement de 1905 :

Le président de région d'Allenstein fait savoir que concernant la distinction entre « mazurien » et « polonais » ici et là des doutes auraient surgi, quant à savoir si la langue mazurienne doit être comprise comme une langue maternelle ou comme un dialecte du polonais.

Le président de région de Danzig rapporte que le « cachoube » a été donné comme langue maternelle par, en proportion, peu d'habitants des *kreis* de Berent, Karthaus, et Neustadt, la majorité des cachoubes ont indiqué le polonais comme langue maternelle.²¹¹

Dans les deux cas, les individus auraient « préféré » déclarer le polonais comme langue maternelle. Confrontées à ce facteur indésirable de l'accroissement des effectifs des Polonais, les autorités réclamaient là aussi une instruction plus précise dans le questionnaire :

Comme dans les conditions actuelles, cachoube et polonais sont synonymes, on pourrait signaler dans les dénombrements ultérieurs, sous la rubrique « langue maternelle », de ne pas omettre le « cachoube ».

Le Bureau de statistique ne donna pas satisfaction à leur demande et répondit très laconiquement que « la question sur la langue maternelle [devait] être maintenue sous sa forme actuelle », et s'il reconnaissait l'importance de la distinction entre les deux langues, il restait dans des considérations générales – « sinon cette souche linguistique pourrait disparaître des résultats du recensement ». Au recensement suivant de 1910, il adopta néanmoins le point de vue des autorités locales en ajoutant à la suite de la question sur la langue maternelle, une petite phrase précisant que « les langues maternelles mazurienne et cachoube doivent être indiquées comme telles et non pas comme polonaise ».

Enjeux et justifications autour de la statistique entre Bureau et autorités locales

À la lecture de ces séries d'échanges – échanges certes souvent succincts constitués des remarques des autorités locales suivies des réponses du Bureau de statistique – on constate

²⁰⁸ Richard Blanke, *Polish-speaking Germans ? Language and National Identity among the Masurians since 1871*, Cologne, Böhlau, 2001.

²⁰⁹ De 55 000 à un peu plus de 100 000 personnes.

²¹⁰ *Preußische Statistik*, 1900, p. VIII.

²¹¹ *Preußische Statistik*, 1905, op. cit., p. XXVII.

que chacun des protagonistes sollicitait des arguments différents en vue de défendre une modification du questionnaire ou au contraire de s'y opposer. Le Bureau justifiait son choix par des fins de connaissances et de méthode (par exemple établir des comparaisons), mais jamais politiques. Le terme est absent de ses propos alors qu'il émaille ceux des autorités locales. Pourtant il est évident que les spécifications de certains dialectes comme langues maternelles jouaient toujours en faveur soit de l'augmentation des germanophones, soit de la diminution de groupes linguistiques non allemands, notamment celui des Polonais. Les cas du cachoube et du mazurien sont à cet égard éloquentes : alors que le problème était éminemment politique, le Bureau taisait ces enjeux et ne s'exprimait qu'avec des arguments techniques et cognitifs. Les autorités locales ne craignaient pas au contraire d'exposer des motifs politiques, même s'ils pouvaient être contraires (tantôt favorables, tantôt opposés à la déclaration d'un dialecte comme langue maternelle). Cela ne concernait pas seulement les territoires orientaux où les tensions nationales étaient les plus importantes, mais aussi la province du Schleswig. Son président signalait l'importance du nombre de déclarations de la langue du pays de naissance au lieu de la langue maternelle, car ces réponses infléchissaient les rapports linguistiques en faveur du danois, qui étaient suivis attentivement par le mouvement national danois. Quelques années après le recensement de 1905, dans la même région, quand les autorités de la ville de Kiel proposèrent de remplacer la langue maternelle par la langue d'usage dans les territoires bilingues, elles le justifièrent pour son « plus grand intérêt politique ». Ces remarques montrent que pour les autorités locales, les chiffres du recensement s'inséraient nécessairement dans des rapports politiques, c'est-à-dire dans le cadre de réglementations et de décisions locales, notamment de politique scolaire. Dans leurs demandes, elles invoquaient constamment les difficultés pratiques : un critère non pertinent, une définition induisant en erreur, l'absence d'instruction, sont des remarques qui ponctuent leurs rapports. Ces remarques sont les indices d'une réalité sociale où le mélange des langues, la diversité et la complexité des contextes de leur usage, le jeu des situations relationnelles, les perceptions personnelles, composaient une réalité rétive aux relevés de la langue selon des critères exclusifs et des catégories extérieures²¹². La statistique du Bureau, avec ses revendications scientifiques, supposait au contraire que la langue soit extraite de l'individu et de son contexte d'usage, qu'elle soit codifiée au moyen d'une classification standardisée, pour devenir un fait mesurable et exact. Böckh en affirmant que la langue était un caractère fondamentalement individuel ne contredisait nullement ce point de vue : il plaçait la langue et la nationalité dans l'individu, mais elles restaient indépendante de sa volonté et s'imposait à lui.

Placées entre les populations et le Bureau, les autorités locales avaient vis-à-vis du recensement un double rôle. Elles étaient responsables de sa réussite et s'efforçaient donc de convaincre l'administration statistique de modifications nécessaires, c'est-à-dire de précisions à apporter au questionnaire pour l'ajuster aux situations locales. Mais leurs actions se déployaient à une échelle locale où les exigences scientifiques du Bureau n'étaient pas pertinentes. Les usages et intérêts locaux définissaient une statistique dont les catégories étaient celles de l'administration locale de la population. Les statistiques ainsi produites étaient indexées à des mesures politiques locales, elles ne renvoyaient pas une réalité

²¹² Ce n'est pas propre au relevé de la langue, mais de tous les caractères, notamment ceux portant sur les activités, les métiers, les sources de revenus, mais aussi les situations familiales et résidentielles, etc.

classificatoire d'un autre ordre, mais restaient l'attribut d'une situation comme en témoignent les intitulés des tableaux, « *la population assistant à la messe en polonais* », « *les enfants suivant l'enseignement en polonais et en allemand* ». Le Bureau, en revanche, évaluait le recensement non pas à partir des expériences administratives, mais des principes qui dictaient en amont l'enregistrement des déclarations et leur mise en équivalence ; il raisonnait dans l'ordre de la construction des faits et de leur vérification.

Ce qui ressort des échanges entre le Bureau de statistique et les autorités prussiennes locales, c'est, à l'échelle de ces recensements, la polarité politique et scientifique qui traverse l'histoire de la statistique, et la tension qui résulte de ces deux exigences, de l'État et de la science, qu'elle ambitionnait de combiner. Les travaux qui en ont rendu compte, ceux d'Alain Desrosières²¹³ notamment, analysent la raison de cette séparation : l'émergence de la statistique comme espace autonome qui revendiquait comme valeurs, l'objectivité et l'universalité, était la condition pour qu'elle participe aux actions et décisions politiques. Il ne s'agit donc pas d'un espace de légitimation scientifique avec sa rhétorique savante, mais de pratiques dites d'objectivation, soumises à des règles propres, qui produisent des faits dotés de stabilité et ainsi disponibles pour l'action. Dans cette perspective, on peut voir dans le dialogue que le Bureau a écrit à partir des rapports des autorités locales une manière (voire une stratégie) de rendre publique cette séparation en mettant en scène l'administration statistique qu'il était, adossée à une argumentation savante (application de règles dites scientifiques, référence à des classifications, relation avec d'autres savoirs), face aux administrations locales avec leurs exigences politiques. Aussi les différences qui surgissent dans cette correspondance – écarts de perception et d'interprétation des problèmes et des réponses à apporter – qui semblent parfois former un dialogue impossible, étaient autant le reflet de leurs vues différentes, que des écarts nécessaires pour produire et justifier cette séparation institutionnelle. Dit autrement, par ces deux modes d'argumentation s'opérait au sein de l'administration prussienne une différenciation, avec un degré de nécessité, entre des instances répondant respectivement aux exigences du politique et de la science. Ces publications du Bureau pouvaient donc satisfaire un double objectif : être le lieu d'un échange avec les autorités locales qui débouchait sur des accords nécessaires à la réussite du recensement, et inscrire les conditions de ces accords dans la séparation en ces deux espaces, cognitif et politique. On peut alors distinguer, derrière les argumentations des deux instances, deux régimes de justification qui délimitent les compétences et les espaces d'intervention de chacune d'elles, et qui, finalement, par leur complémentarité, négociée ou imposée, mais en tout cas nécessaire, a permis la réalisation du recensement.

Le cas étudié ici des rapports entre la statistique officielle et les autorités politiques revêt aussi un intérêt particulier du fait de l'échelle locale des administrations concernées. L'inscription de leurs échanges dans les publications du Bureau de statistique fixait leur mise à distance institutionnelle avec cette administration centrale. En même temps, l'acte de publier, et donc de réunir les remarques de l'ensemble des administrations locales dans les volumes du recensement, était une manière d'intégrer la diversité des situations et des enjeux locaux dans un cadre général qui avait à la fois l'autorité de la science et de l'État. Cadre qui intègre sans unifier puisque la lecture des trois séries de rapports, rédigés dans l'espace de ces vingt années, montre que les demandes des autorités locales, leur formulation et leurs arguments

²¹³ Alain Desrosières, *La politique des grands nombres*, Paris, La Découverte, 1993, « Introduction ».

restèrent identiques : les autorités locales n'adoptèrent ni les exigences du Bureau de statistique, ni son langage. Cela laisse penser que les publications des rapports et les réactions du Bureau avaient moins comme objectif d'uniformiser ou d'aplanir les particularités locales, que d'assurer le passage de la singularité locale et politique à un niveau national et global, par l'accès au langage de la généralité qu'offrait la statistique. Face à des autorités locales aux pouvoirs établis, à la diversité des enjeux régionaux, la statistique officielle, faute d'imposer des catégories uniformes, fournissait des règles d'équivalence.

Suivie durant presque un siècle et étudiée dans ses relations avec les différentes administrations concernées, l'histoire des recensements de la nationalité en Prusse nous montre comment les qualités requises par le Bureau de statistique – régularité, uniformité des critères et des catégories – n'ont été acquises qu'à l'issue d'échanges et de discussions avec les autorités locales. Ces échanges avaient abouti à un compromis avec les administrations locales, qui conduisait à ne pas remettre en cause la question sur la langue maternelle, mais à lui adjoindre une question supplémentaire sur la compréhension de l'allemand. Ce compromis permit alors à la langue maternelle d'être un critère fixe de la nationalité et que l'enregistrement de la nationalité à partir de celui-ci présentât cette stabilité. C'est ainsi que les statistiques sur la nationalité, exclusivement relevées à partir de la langue maternelle, bénéficièrent d'une uniformité durable inconnue dans les autres recensements européens. Le recensement et ses catégories réalisèrent ainsi une intégration du monde local, tout en produisant au moyen de ses diverses matérialités (tableau, classification, questionnaire) la fiction d'une unité nationale.

La production en routine de chiffres agrégés sur les nationalités conduit à la question de leur usage politique à l'échelle de l'État, et à se demander dans quelle mesure ces chiffres répondirent à des préoccupations nationales nouvelles sur les minorités non germanophones, et comment ils alimentèrent une politique des nationalités qui prenait la forme d'une politique de population.

4. La nationalité comme fait de population

L'intérêt des statisticiens du Bureau prussien de statistique pour les données agrégées sur les nationalités était double : l'un portait sur la composition nationale de la population et ses changements dans le temps – quelle était la part des Polonais, augmentait-elle proportionnellement plus que les Allemands, progressait-elle sur le territoire ? Des questions politiques concrètes qui se trouvaient incorporées dans le travail d'objectivation de la statistique. L'autre consistait dans une démographie des nationalités qui ne les appréhendait plus seulement du point de vue de leur taille, mais aussi de la dynamique de leur reproduction²¹⁴ – les niveaux de la natalité allemande et polonaise étant désormais comparés à l'aune de ces indices. Ces orientations peuvent être décrites à partir des exploitations et analyses que publièrent les statisticiens. On montrera à leur suite comment elles construisent corrélativement les faits de nationalité comme des faits de population.

²¹⁴ Sur la distinction entre science de la population et démographie, voir Paul-André Rosental, *L'intelligence démographique. Sciences et politiques des populations en France (1930-1960)*, Paris, Odile Jacob, coll. Histoire, 2003.

Les composantes nationales et l'origine ethnique de la population

La réussite du Bureau prussien de statistique à produire, à partir du recensement de 1890 et à tous les recensements suivants jusqu'à la guerre, des statistiques linguistiques uniformes et comparables se vérifie dans les publications régulières des résultats et leur exploitation intensive. Deux principales publications diffusaient les statistiques : les résultats des recensements paraissaient dans la série *Preussische Statistik*, les analyses et commentaires dans la *Revue prussienne de statistique*. La statistique de la langue maternelle fit ainsi son entrée en se conformant aux règles du tableau croisé. À l'ère des grands recensements, le *Tableau* des nationalités que les premiers statisticiens plaçaient autrefois dans un coin de leur carte ethnographique, ou entre deux descriptions littéraires, devint la forme exclusive et courante de la publication officielle des données. Il éclata aussi en une série de tableaux croisés, dont les colonnes et les lignes déclinaient les données sur la *Muttersprache* selon l'âge, la religion, la citoyenneté.

La question sur la langue maternelle s'est aussi trouvée liée à un nouvel intérêt pour la connaissance des composantes nationales de la population, et à leur interprétation dans des termes renvoyant aux origines ethniques et raciales des individus. Le terme qui apparaissait ici et là dans la première moitié du XIX^e siècle appartenait au même registre terminologique que ceux de « nationalité » ou « souche », sans être fixé sur un sens particulier. Mais, à la suite du recensement de 1890, la notion occupa soudainement une place centrale dans l'exploitation faite par un statisticien du Bureau de statistique des nouvelles données recueillies sur la langue maternelle. Arthur von Fircks les publia dans un volumineux article qui hissait la notion d'*Abstammung* dans les titres de la revue : « La population prussienne selon sa langue maternelle et son origine ». Quelques années après, pour un manuel de statistique, dans un chapitre intitulé « Langue nationale et origine ethnique²¹⁵ », il entérinait cette conception : « La connaissance des rapports linguistiques est le meilleur moyen pour arriver à une compréhension de l'origine de la population²¹⁶ ». C'est celle-ci qui l'avait guidé pour établir à partir des données linguistiques du recensement de 1890, une nouvelle statistique des nationalités qu'il exposait dans l'article de la revue. Dans le premier tableau sur « La population selon l'origine ethnique », les effectifs n'étaient pas répartis selon les « langues maternelles », mais d'après les « souches nationales » (*Volksstämme*). Son approche ethnique tirait profit de ces premières données sur la langue, mais aussi des nouvelles possibilités de croisement avec la confession, qui lui permirent d'inférer les « origines ethniques » de la population. L'exemple le plus patent ressort à propos de la population juive : « (L)es relevés plus anciens sur la langue familiale ne permettaient pas d'étudier l'appartenance à des souches nationales de la population de la Prusse, car on ne pouvait pas distinguer les Juifs selon la langue²¹⁷ ». Exploitant ces nouveaux croisements statistiques, Fircks établit les effectifs du *Volksstamm* des « Juifs ». De même il calcula l'effectif des « Allemands » en faisant la somme des réponses à la langue maternelle allemande et leur en ajoutant, celles d'autres langues qu'il jugeait apparentées : « frison », « hollandais,

²¹⁵ Arthur v. Fircks, « Die preussische Bevölkerung nach ihrer Muttersprache und Abstammung », *Zeitschrift des Königlichen Preussischen Statistischen Bureau's*, 1893, p. 189-296. "Volkssprache und Abstammung", in Arthur v. Fircks (eds.), *Bevölkerungslehre und Bevölkerungspolitik, Hand- und Lehrbuch der Staatswissenschaften*, Leipzig, Hirschfeld, 1898, p. 46-59.

²¹⁶ Arthur v. Fircks, « Volkssprache und Abstammung... », op. cit., p. 189.

²¹⁷ Arthur v. Fircks, « Die preussische Bevölkerung ... », op. cit., p. 196.

« flamand », « suisse », et en excluant les personnes de confession juive. La langue maternelle n'était donc pas équivalente, selon Fircks, à l'origine ethnique ; il la considérait comme un indicateur plus ou moins juste de l'origine, qui l'autorisait à ce titre à recomposer les résultats. De même procédait-il pour les populations de langue slave : « Il se trouve parmi les Allemands un nombre non négligeable de Slaves, à savoir les Wendes, Cachoubes et Polonais, qui ont perdu leur langue nationale et pris à la place l'allemand²¹⁸ », notait-il. Comme la religion n'était pas à ses yeux un critère discriminant de leurs origines, il chercha des séparateurs dans les données d'une enquête anthropologique de 1875 qui avait relevé chez les élèves la couleur de la peau, des cheveux et des yeux²¹⁹. Dans un tableau intitulé « Distribution des élèves selon des caractères anthropologiques ainsi que la langue familiale et maternelle », il rapprochait les données linguistiques issues du recensement et celles anthropométriques des enquêtes scolaires à l'échelle des *Regierungsbezirke*, justifiant ainsi ce procédé :

(P)our avoir une image de la part des Slaves, Juifs et autres peuples non allemands dans la population ayant l'allemand ou une autre langue germanique comme langue maternelle, on peut exploiter les résultats de l'enquête anthropologique de 1875 sur la peau, les cheveux et les yeux des élèves²²⁰.

Il extrapola les résultats à l'ensemble de la population et présenta dans son article les estimations des effectifs des nationalités, détaillant par exemple les « peuples germaniques », entre ceux « de langue germanique avec un type germain (cheveux blonds, et yeux bleus) », ceux « de langue allemande avec un type en partie slave ou roman (cheveux bruns, yeux bleus) ».

Ce premier article que la *Revue prussienne de statistique* consacrait aux nouvelles statistiques linguistiques, contraste avec les publications antérieures et conduit inévitablement à se demander s'il marquait un tournant dans l'approche de la statistique allemande de la nationalité et l'équivalence jusque-là intouchable entre la langue et la nationalité, pour donner la primauté à la recherche de l'origine ethnique²²¹. La démarche resta isolée, même si elle laissera un modèle de réagencement et de lecture des données linguistiques en données raciales qui réapparaîtra dans les écrits des statisticiens du Troisième Reich. Quelques années plus tard, l'auteur d'une thèse publiée en 1915 sur les « Statistiques des nationalités » concluait que Fircks « n'(avait) pas pu renverser la conception selon laquelle on ne peut pas relever directement par la statistique l'origine ethnique (*Abstammung*) »²²². Démarche sans lendemain certes, mais aussi échec d'une tentative plus ancienne qui remontait aux années 1870 pour introduire dans la statistique de population une conception anthropologique et qui mérite d'être rapportée. Fircks avait vraisemblablement trouvé dans l'enquête réputée de Virchow de 1875 un encouragement à prolonger cette recherche anthropométrique dans la statistique de population en interprétant les données linguistiques et confessionnelles disponibles en termes d'origine raciale. Ainsi, peu après cette enquête, en 1877, dans une

²¹⁸ Ibid., p. 197.

²¹⁹ C'était l'enquête célèbre réalisée en 1875 par la Société allemande d'anthropologie sous la direction de Virchow.

²²⁰ Arthur v. Fircks, « Die preussische Bevölkerung ... », op. cit., p. 198.

²²¹ Signalons toutefois que dans les volumes du recensement, les résultats ne sont présentés que selon la langue maternelle.

²²² Rudolf Kleeberg, *Die Nationalitätenstatistik, ihre Ziele, Methoden und Ergebnisse*, Weida i. Th., 1915 p. 52-53.

publication du Bureau prussien sur le bilan statistique du mouvement de la population qui lui avait été confié, les données par confession, en particulier sur les Juifs avaient déjà été interprétées par Fircks en terme d'origine ethnique. Cette première trace de son approche serait probablement passée inaperçue, si, dans la campagne antisémite qui éclata à Berlin à la fin des années 1870, elle n'avait eu une réception et un retentissement dont on ne sait s'il était prévu ou non²²³. L'épisode qu'on relatera plus loin n'avait en tout cas pas ébranlé la position institutionnelle de Fircks qui reçut la charge d'exploiter les données du recensement de 1890 et appliqua, comme on l'a décrit, cette même grille en termes d'origine ethnique. L'approche en termes d'origine disparut des publications suivantes alors que l'exploitation des statistiques linguistiques était confiée à un autre statisticien, Max Broesike, qui remplaça Fircks au Bureau de statistique. Le changement de personne marqua l'arrêt de cette conception, les articles de son successeur se focaliseront sur la question polonaise, et cet arrière-plan politique et national rendit caduques ces quêtes anthropologiques.

Une autre raison de ce retrait réside dans les nouveaux débats entre statisticiens qu'impulsa la production régulière, d'une ampleur et d'une précision sans équivalent, de ces statistiques. S'éloignant de l'idéalisme de Böckh, les statisticiens confrontèrent et ajustèrent leur notion et leur critère de la nationalité à la réalité du recensement. Des divergences se firent jour, certaines persistèrent, mais tous les statisticiens s'accordaient sur un caractère de cette statistique : elle excluait la recherche de l'origine ethnico- raciale de la population. Plus généralement toute interprétation des données linguistiques dans un sens anthropologique était rejetée à l'exemple de la position tranchée du directeur du Bureau statistique de la Saxe, Eugen Würzburger. Elle était inspirée par la situation particulière de la Saxe qui comptait une minorité slavophone, dénommée *Wende*²²⁴. Elle était dénombrée dans le recensement saxon qui, suivant le modèle prussien, posait une question sur la langue maternelle, introduite plus tôt même, dès 1871, en raison de l'absence de revendications nationales autour de la minorité *wende*. Dans les publications statistiques de la Saxe, Würzburger décrivait après chaque recensement la distribution de cette minorité « muette », se faisant le chroniqueur de l'assimilation « silencieuse » d'une population qui comptait à peine 43 000 personnes selon le recensement, enclavée dans le territoire de la Saxe, et qu'il ne reconnaissait pas comme un groupe national mais seulement linguistique²²⁵. Il entendait à ce titre participer aux discussions soulevées par ses homologues prussiens : il dénonçait « la fréquente confusion entre langue maternelle et origine ethnique », affirmait que « la nationalité (*Volkstamm*) dans un sens anthropologique ne peut en aucun cas être relevée par la statistique », et que « la conscience nationale d'un individu est habituellement déterminée par la langue et l'éducation ou l'environnement et non l'origine (au sens de descendance) »²²⁶. À distance de la conception de Fircks il revenait à la tradition de Böckh. Mais, dans ces années 1890, Böckh exploitait les données du recensement dans une autre approche, celle de la démographie.

²²³ Des résultats définitifs furent publiés en 1882.

²²⁴ Également dénommés, et surtout aujourd'hui, Sorabes, dont le territoire correspondait à l'ancienne Lusace (Lausitz). Le terme ancien de *Wende* désignait surtout la population du sud du Brandebourg, aujourd'hui assimilée.

²²⁵ Dans les tableaux de résultats, le *Wende* était distingué des trois langues slaves retenues pour le recensement : polonais, tchèque et russe.

²²⁶ Eugen Würzburger, « Die sprachlichen Verhältnisse der Bevölkerung des Königreichs Sachsen », *Zeitschrift des Sächsischen Statistischen Bureau's*, Heft 3-4, 1902, p. 171.

Quand le statisticien raisonne en démographe

L'émergence de la démographie dans cette seconde moitié du XIX^e siècle, savoir et discipline articulée à la statistique de population, modifia aussi l'approche de la statistique des nationalités. Böckh joua là aussi un rôle important ; les questions démographiques (notamment sur la construction d'indices de fécondité) occupèrent dans sa carrière une place centrale et contribuèrent à sa notoriété. Il serait exagéré de prétendre qu'elles déterminèrent son projet de statistique des nationalités, elles nous informent néanmoins de la manière dont il appréhendait la mesure statistique de la nationalité. Dès sa première publication de 1866, il attribuait les « changements dans les composantes nationales » de la population principalement au « mouvement naturel, qui se produit du fait de la mortalité d'un côté et de la reproduction de l'autre côté », et il attirait l'attention sur les insuffisances de l'enregistrement statistique utile à leur mesure :

On connaît le nombre des naissances et des décès à l'intérieur d'un État et de ses divisions administratives, et dans les meilleurs cas dans les formations confessionnelles [...], mais nous ne les connaissons pas pour chaque nationalité [...], on sait pourtant que ce mouvement [naturel] n'est pas le même pour toutes les nationalités.

Il encourageait le relevé de la langue maternelle non seulement dans les recensements, mais aussi dans les registres d'état-civil, ce qui sera établi plus tard. Des réflexions sur la reproduction différentielle des nationalités étaient aussi présentes, mais sans référence à des implications politiques particulières :

La statistique montre que sous des conditions naturelles à peu près égales, des nationalités vivant ensemble montrent des différences essentielles dans les rapports de la mortalité et de la fécondité. /.../ Par considération de ces faits on doit reconnaître que nous ne pouvons mesurer le mouvement naturel des nationalités à partir du mouvement général à l'intérieur de l'État ». /.../ « Les rapports de la fécondité d'une nation ni ne sont les mêmes pour toute la nation, ni ne restent inchangés dans une même nation [...], parce qu'ils ne sont pas exclusivement déterminés par un caractère national, mais simultanément par les conditions de vie, qui se répercutent sur le mode de vie, l'activité et la moralité de celle-ci. Et justement à l'égard de cette variabilité, on doit dire, que, pas moins que la perpétuation d'une nation, sa reproduction (*Fortpflanzung*) est aussi d'un véritable intérêt général, et que c'est dans cet intérêt que doit être entreprise la recherche des causes d'où proviennent les différences de la fécondité et de la mortalité.²²⁷

Faute de données, Böckh ne pourra étudier ces différentiels. Les données linguistiques recueillies au recensement de 1890 lui fourniront cependant une première occasion d'avancer dans cette approche. La question des nationalités se jouant désormais dans les provinces orientales du Reich entre Allemands et Polonais, il mettra en scène leur face à face démographique dans une analyse comparée de leur accroissement entre les recensements de 1861 et 1890. Ses résultats parurent en 1894 dans un court article de la revue, *Preußische Jahrbücher*, sous un titre qui en situe l'enjeu, « Le déplacement des rapports linguistiques en Posnanie et en Prusse occidentale »²²⁸.

Comment a-t-il conduit cette démographie des nationalités ? Il a extrait ses données de deux sources : le recensement de la langue pour estimer les effectifs des Polonais et des Allemands, et les registres des naissances et des décès. Ces données étant peu détaillées, hormis à

²²⁷ Richard Böckh, « Die statistische Bedeutung der Volkssprache als Kennzeichen der Nationalität », *Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprache*, 1866, p. 331.

²²⁸ Richard Böckh, « Die Verschiebung der Sprachverhältnisse in Posen und Westpreussen », *Preußische Jahrbücher*, Berlin, September 1894, p. 424-436.

l'échelle géographique, son analyse ne pouvait porter que sur les composantes de l'accroissement démographique, soit l'accroissement naturel (le rapport des naissances sur les décès), soit les migrations. Comme dans le reste du Reich, la population de ces deux provinces avait augmenté au cours de cette période, passant de 2,7 à 3,2 millions d'habitants en trente ans, mais le point crucial pour Böckh était que « l'augmentation des Allemands est restée derrière celle des Polonais » : 11,5 % pour les premiers, 28,3 %, pour les seconds, et ainsi, « la part des Allemands dans la population a été repoussée²²⁹ » de 54,9 % à 51,4 %. Sa carte linguistique de l'État prussien était à cette date déjà ancienne mais elle guidait encore son regard qui repérait et saisissait vite le sens des progressions du nord au sud, entre les *Bezirke* de la Prusse occidentale et ceux de la Posnanie : Dantzig restait majoritairement allemande, à Posen c'était l'inverse. En croisant ses deux sources, il pensait identifier le levier de ce rapport démographique devenu favorable au peuplement polonais des régions frontalières. Les données, bien que globales, suffisaient à mettre en évidence les facteurs de l'accroissement : l'excédent des naissances sur les décès de près 1,3 million, très supérieur à l'augmentation totale de la population d'un peu plus de 500 000, permettait de déduire, même à partir du solde, l'effet d'une forte émigration touchant ces deux provinces. Les statistiques confirmaient un pressentiment déjà répandu chez les autorités prussiennes qui tentaient en vain de rendre attractifs ces confins du Reich pour leur imprimer le caractère d'une germanité conquérante et triomphante²³⁰. Böckh ne pouvait guère davantage chiffrer cette dynamique, ses deux sources ne se complétaient qu'imparfaitement : les recensements mesuraient les accroissements des différentes nationalités sans distinguer les contributions respectives de la natalité et de la migration, et les registres des naissances ne précisaient pas la nationalité. Il ne pouvait que les rapprocher et supputer que « les différences entre les deux nations peuvent venir d'un plus fort excédent des naissances du côté polonais, de l'émigration du côté allemand²³¹ », considérant comme mineurs les changements de nationalité. Lui qui avait travaillé à approfondir les structures par âge, du mariage et de la natalité, et de leur interrelation, ne chercha pas à approfondir ces hypothèses différentielles. Son approche des rapports nationaux était trop récurrente pour qu'il explorât ces voies, il se tourna vers une autre variable, la confession, disponible pour les deux sources. Au recensement de 1890, la confession était croisée avec la langue maternelle ; sous l'hypothèse des mêmes distributions, il extrapola les chiffres manquants pour celui de 1861 et répéta ses calculs fastidieux sur les soldes naturel et migratoire. Il notait que « la diminution de la population juive (44 %) constitue un facteur essentiel du recul de la langue allemande²³² », alors que les effectifs des autres confessions avaient augmenté – 12 % pour les protestants, 20 % pour les catholiques. Les données sur le mouvement confirmaient l'impact de la forte émigration des Juifs, en particulier de Posnanie, mais l'attention de Böckh ne s'y arrêtait pas, elle se fixait sur les rapports entre catholiques et protestants dans les deux nationalités et parvenait à montrer que les différences confessionnelles y étaient égales. À force de répéter les mêmes séries de calcul sur les taux de variation, les soldes et leur rapport, selon la langue, la confession et le district géographique, Böckh convainquait-il, avant de l'avoir lassé, le lecteur d'un facteur propre à la nationalité ? Un facteur qui s'exprimerait d'un côté dans la reproduction relativement plus

²²⁹ Ibid., p. 427.

²³⁰ Bien décrit par Thomas Serrier, *Entre Allemagne et Pologne. Nations et identités frontalières, 1848-1914*, Paris, Belin, 2002.

²³¹ Richard Böckh, « Die Verschiebung der Sprachverhältnisse... », op. cit., p. 428.

²³² Ibid., p. 430.

élevée de la population polonaise par rapport à la population allemande et de l'autre dans la tendance plus marquée de cette dernière à l'émigration ? Il pouvait toujours le rassurer en lui rappelant en conclusion les activités de la Commission de colonisation²³³ dont « on verra si elle est en état d'apporter un contrepois à la forte tendance des Allemands à l'émigration dans ces territoires », précisait-il. Il terminait sur le terrain plus sûr de la statistique : « Une observation soignée et détaillée des rapports entre nationalités sur lesquels le recensement linguistique peut apporter la matière préliminaire convient pour bien agir en lieux et en temps justes, et écarter ou prévenir contre les dommages²³⁴ ». Il ne donnera pas suite à ses calculs démographiques (il est alors âgé de 70 ans) ; cette première décomposition de la croissance différentielle des nationalités sera poursuivie par d'autres statisticiens, mais vingt ans plus tard.

La mesure des fécondités différentielles des nationalités

Ce n'est qu'après le recensement de 1910 qu'un nouveau statisticien du Bureau prussien, Max Broesike²³⁵, poursuivit les calculs pionniers de Böckh. L'occasion en fut donnée l'année suivante, en 1911, avec le relevé de la langue maternelle des mères dans les registres des naissances, palliant la lacune que soulignait Böckh. Broesike pouvait réaliser le programme démographique de Böckh en calculant à partir des deux sources – recensement et registres des naissances – les taux et indices de fécondité par âge selon la nationalité de la mère. En outre, au recensement de 1910, la langue maternelle avait été relevée avec la question posée pour la première fois aux femmes sur le nombre d'enfants qu'elles avaient eus, information qui, croisée avec l'âge, permettait le calcul des taux de fécondité. Broesike exposa ses calculs dans un article de la *Revue de statistique*, « Allemands et Polonais dans la province de Posnanie à la lumière de la statistique²³⁶ ». À son tour, il entendait identifier les causes des variations du rapport démographique entre populations allemande et polonaise, se centrant cette fois sur la Posnanie où l'enjeu était le plus aigu : « (L)a question importante (est) de savoir si ce sont les Allemands ou les Polonais qui possèdent la croissance naturelle la plus forte²³⁷ ».

Broesike ne s'intéressa qu'à la mesure de leur fécondité, délaissant l'étude des composantes de leur accroissement qui avait occupé Böckh. Les migrations sortaient de son champ d'intérêt, il signalait seulement en introduction l'action correctrice de la forte émigration des Polonais sur leur accroissement naturel. En revanche, les différentiels d'accroissement naturel enregistrés dont il donnait les valeurs récentes dans la province de Posnanie inquiétaient sa veine nationale. Ainsi, en 1911, les taux de natalité s'élevaient respectivement à 29,7 ‰ dans la population allemande, et 40,5 ‰ dans la population polonaise, tandis que les taux de mortalité étaient dans les deux populations du même niveau, autour de 18-19 ‰²³⁸. S'appuyant sur des calculs minutieux des taux par âge, selon l'état matrimonial, et le lieu de résidence, Broesike en déduisait que la fécondité des polonaises était toujours plus élevée : l'indice en 1910 était pour une femme mariée polonaise de 5,88 enfants, pour une femme

²³³ Sur celle-ci, voir chapitre II-1.2

²³⁴ Richard Böckh, « Die Verschiebung der Sprachverhältnisse... », op. cit., p. 436.

²³⁵ Il est entré au Bureau en 1903.

²³⁶ Max Broesike, « Deutsche und Polen der Provinz Posen im Lichte der Statistik », *Zeitschrift des Königlichen Preussischen Statistischen Bureaus*, 1912, p. 381-393.

²³⁷ Ibid., p. 382.

²³⁸ Ibid.

allemande mariée de 4,86 enfants. On notera que dans les deux populations ces niveaux étaient nettement plus élevés que dans le reste de la population du Reich, révélant une natalité plus soutenue dans cette province orientale, point qui pourtant n'avait pas été retenu dans le commentaire de l'auteur. Probablement parce que la question de la natalité était alors appréhendée par les démographes et statisticiens allemands sous l'angle de sa baisse, récente mais régulière, et donc inquiétante. L'attention particulière avec laquelle Broesike scrutait les écarts entre taux observés à la ville et à la campagne semble le confirmer, la ville étant pour lui à l'instar des autres démographes le creuset du déclin de la natalité allemande. L'indice-clé était la part des femmes mariées sans enfants, Broesike lui donnait une place importante dans son analyse. Comparant la fécondité des femmes allemandes et polonaises à tous les âges, il constatait que, « même dans la province de Posnanie [...], l'influence de la ville sur la fécondité est très significative et pas seulement chez les femmes allemandes mais aussi les femmes polonaises ». Ainsi expliquait-il le différentiel de fécondité entre les deux populations : dans les campagnes, la natalité était toujours plus forte, et cela jouait à l'avantage de la population polonaise qui était majoritairement rurale. Ce résultat le conduisit à défendre la politique de colonisation menée par l'État dans la province, qui consistait à encourager des familles allemandes à s'établir sur des exploitations agricoles qui leur étaient cédées à bas coût. Cette politique devait donc, selon Broesike, inverser la tendance démographique en faveur de la fécondité allemande :

La politique de colonisation menée par l'État aura aussi comme conséquence au cours du temps pour la Germanité (*Deutschtum*) non seulement d'accroître la propriété foncière mais probablement aussi une croissance nationale²³⁹.

Les commentaires statistiques de Broesike réduisaient finalement les différences de fécondité entre femmes allemandes et polonaises à des facteurs sociaux et économiques à l'écart des déterminations raciales qui prédomineront durant l'entre-deux-guerres, mais la phrase avec laquelle il concluait son analyse montre aussi la présence de ce postulat :

La question des autres causes des différences d'accroissement entre Allemands et Polonais ne peut pas recevoir de réponse définitive au moyen de la statistique, car en dernier ressort ce sont probablement les caractéristiques raciales qui jouent²⁴⁰.

Deux manières de construire les faits nationaux par la statistique

Sur la longue durée du XIX^e siècle, la notion de population apparaît comme une catégorie majeure de la statistique mais elle fut pensée selon des modes différents, successifs ou simultanées : d'abord sur le mode descriptif et populationniste hérité de la tradition encyclopédique du XVIII^e siècle, puis sur celui de la statistique inférentielle au milieu du siècle suivant, pour être, au tournant du siècle, assimilée par l'approche démographique. Ces changements successifs introduisirent aussi une autre manière de construire les faits nationaux que la tradition centrée sur la philologie et l'histoire. Dans la statistique de population les effectifs des nationalités renvoyaient seulement aux règles du recensement (critères, codages, etc.), ni à un savoir extérieur, pas même à une définition de la nation, même si celle-ci était stabilisée depuis longtemps par une pensée politique et philosophique. Inversement l'entrée de la nationalité dans le monde des chiffres et du calcul ne fut pas sans effets sur les conceptions de la nation. Elle permit de penser la question des nationalités en terme des

²³⁹ Ibid., p. 383.

²⁴⁰ Ibid.

grandeurs et de rapports statistiques, mais aussi, à la suite de changements concomitants dans la discipline statistique, d'élargir cette définition méthodologique restrictive pour lui attribuer des objets propres.

La question de savoir si la statistique était une science ou une méthode était débattue depuis longtemps ; dans les années 1850, une nouvelle génération de statisticiens attirée par l'essor des Bureaux et formée à l'économie politique entendait la séparer du cadre caméraliste traditionnel qui la liait à l'histoire pour en faire une science auxiliaire de l'économie. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, dans le sillage de l'industrialisation, la question sociale prit la première place sur l'agenda des statisticiens qu'on retrouve nombreux dans les rangs du *Verein für Sozialpolitik* créé en 1871. La statistique était devenue le langage privilégié pour décrypter, formuler, synthétiser les résultats des enquêtes sociales et études empiriques ; la société s'imposait comme le domaine légitime de la statistique²⁴¹. Comme science auxiliaire ou science sociale, la statistique revendiquait donc à la fin du XIX^e siècle des domaines propres.

Tenue à l'écart de ces réflexions, la question nationale se trouva touchée indirectement par ces reconfigurations disciplinaires à travers la conception nouvelle de la population comme globalité en soi, aux niveaux de la démographie et de la statistique de population. Ainsi, dans la conception démographique de Böckh, la population n'était pas une simple somme d'individus, mais aussi une entité régie par des « forces » de reproduction – natalité, mortalité, migration – et l'approche démographique des nationalités privilégiera l'étude différentielle des reproductions, à l'exemple de l'étude réalisée par Broesike. Simultanément, à partir des années 1860 et surtout 1870, d'autres statisticiens, et en particulier deux figures dirigeantes de la statistique administrative allemande, Gustav Rümelin et Georg Mayr, redessinaient le champ de la statistique sociale et revendiquaient pour celle-ci la place d'une science autonome. Mayr fut le plus offensif, il sut aussi mieux tirer partie de ressources institutionnelles pour consolider des revendications disciplinaires. Il avait été pendant dix ans à la tête du Bureau statistique de la Bavière, dont la taille dépassait le Bureau prussien depuis le départ d'Engel. Dévoué à Bismarck, il incarnait avec succès la professionnalisation du statisticien qui avait su donner une place centrale à la statistique dans la politique sociale et économique du nouveau Reich ; il fut en conséquence gratifié par des responsabilités officielles et académiques. Ses conceptions de la statistique s'en trouvèrent bénéficier d'une autorité durable. Ainsi la place qu'il revendiquait pour la statistique parmi les sciences de la société, qu'il distinguait de la sociologie naissante pour l'étude des communautés humaines (*Gemeinschaft*) à partir des manifestations et observations de masse (*Massenbeobachtung*)²⁴². L'influence de Mayr sur la statistique allemande au tournant de ce siècle²⁴³ se mesure dans le volumineux ouvrage collectif *Statistik und Gesellschaftslehre*, édité sous sa direction en 1897. La statistique était depuis le XVIII^e siècle l'objet de manuels et traités, ouvrages qui visaient à donner un état de la discipline et de l'étendue de son champ, à édicter ses normes et cela avec une finalité plus ou moins pédagogique. Mayr n'était pas un spécialiste de la statistique des nationalités, il ne consacra aucune publication sur ce thème, mais l'ambition disciplinaire de

²⁴¹ Anthony Oberschall, *Empirical Social Research in Germany, 1848-1914*, Paris La Haye, Mouton, 1965.

²⁴² Il en découlera durant l'entre-deux-guerres une controverse connue avec Tönnies qui contestera sa revendication. Voir A. Oberschall, *Empirical Social Research*..., op. cit.

²⁴³ Et même plus tard, puisqu'il fut réédité dans une version mise à jour en 1926.

l'ouvrage l'avait conduit à consacrer une petite partie sur « La population selon la nationalité et l'appartenance à une souche²⁴⁴ » ; il est par conséquent intéressant d'y chercher les effets de sa redéfinition de la statistique ainsi que la postérité donnée aux réflexions pionnières de Böckh. En attribuant un objet propre à la statistique, à la différence de ses prédécesseurs, Mayr considérait les nationalités comme des communautés sociales, qui, à ce titre, relevaient de la statistique de population. Il considérait le double sens du concept de la nationalité et reconnaissait alors deux communautés, l'une juridico-publique à partir de la *Staatsangehörigkeit*, tandis que l'autre était définie comme une communauté de sentiment et d'aspiration. Cette dernière, écrivait-il, descendait des anciennes « communautés de race et de souche » et, sous l'action de multiples phénomènes, avait formé des « communautés culturelles » dont le signe distinctif est la langue. Elles étaient donc les communautés de langue (*Sprachgemeinschaft*) que la statistique saisissait à travers les données recueillies dans les recensements. Sur ce point Mayr ne s'écartait pas de Böckh, ni du Bureau prussien, puisqu'il considérait que « pour la statistique de population, la recherche de la langue maternelle de l'individu [...], reste plus importante²⁴⁵ ». Il recommandait d'exploiter aussi les résultats statistiques pour connaître la « morphologie des communautés de langues », soit la description statistique de leurs caractéristiques – structure par âge, familiale, professionnelle, etc. Mais il considérait que cette statistique n'était pas utile dans tous les pays, seulement dans ceux où il y avait « un intérêt politique important pour la connaissance de l'évolution de la population des différentes nationalités réunies dans l'État » et, dans ce cas, la statistique pouvait rendre compte de « la tendance à l'absorption des minorités linguistiques, [...], comme résultat des efforts ciblés national-politiques²⁴⁶ ».

La définition de la statistique comme science sociale quantitative était aussi l'expression de l'orientation distinctive que les statisticiens allemands lui avaient donnée en réaction aux hypothèses de Quetelet sur la finalité de la statistique à étudier les lois derrière la diversité des comportements humains. Alors qu'en Angleterre et en France les statisticiens théorisaient sur l'existence de lois régulant la société, les statisticiens allemands face à cette conception qu'ils jugeaient mécaniste du monde social, leur opposaient celle d'organisme, de communauté²⁴⁷. Mais cette position allemande ne pré-déterminait pas la définition de la nationalité de Mayr, soit un collectif dont le caractère extérieur était la langue. Le contre-exemple en est donné par Gustav Rümelin qui formula le premier une pensée statistique alternative à celle de Quetelet. La réputation de Rümelin comme statisticien n'avait rien à envier à celle de Mayr ou Engel, il avait été directeur du bureau du Wurtemberg et professeur à l'université de Tübingen. Il donna plusieurs conférences, éditées plus tard, sur les « concepts fondamentaux » des sciences de la société, qui incluait la statistique, et l'une d'elle porta sur celui de nation (*Volk*)²⁴⁸. On y trouve les mêmes prémisses que Mayr sur la statistique : une science sociale

²⁴⁴ Georg von Mayr, « Die Bevölkerung nach Nationalität und Stammeszugehörigkeit » in Georg von Mayr (ed.), *Statistik und Gesellschaftslehre*, Band 2 : *Bevölkerungsstatistik*, Freiburg, 1897, p. 109-115.

²⁴⁵ Ibid., p. 112.

²⁴⁶ Ibid., p. 113.

²⁴⁷ Ces controverses autour de la notion de loi ont été bien étudiées ; voir notamment Theodore Porter, *The Rise of Statistical Thinking. 1820-1900*, Princeton, Princeton University Press, 1986, en particulier le chapitre 6 : « Statistical Law and Human Freedom ».

²⁴⁸ Gustav Rümelin, « Ueber den Begriff des Volkes », 6 Nov. 1872, *Reden und Aufsätze*, Freiburg i. Br., Mohr, 1875, p. 88-116.

qui étudie les comportements collectifs dont la diversité est réfractaire à toute recherche statistique de lois générales²⁴⁹. La nation était aussi à ses yeux une communauté, et même la communauté idéale, mais les contours de celle-ci ne se réduisaient dans aucun caractère objectif, la conscience nationale de ses membres faisait selon lui d'abord appel à des éléments subjectifs. Libéral convaincu de la génération 1848 il l'exprimait dans des termes mêlant l'adhésion nationale à l'émancipation individuelle, ravivés aussi par l'exaltation suscitée par la récente unification allemande dans le nouveau Reich :

(L)ie lieu où l'on est né n'est pas un *Heimath*, le pays de notre père pas une patrie. Je peux être lié par l'État et le droit à une communauté dont je ne comprends pas la langue, dont les coutumes, l'éducation et les croyances me sont étrangères. La liberté de l'homme se tient contre toutes ces forces d'attraction, je peux m'en libérer...Ma nation est celle que je tiens pour ma nation, que je nomme comme mienne, avec laquelle je me sais lié par des attaches insolubles²⁵⁰.

Cette définition subjective de Rümelin qu'on peut associer à une conception de la nation comme communauté de volonté (*Willensnation*) opposée à l'objectivisme de la communauté de culture (*Kulturnation*) resta toutefois isolée²⁵¹, même si la question du sentiment individuel d'appartenance à la nation et celle du choix de l'adhésion libre furent récurrentes. Elle céda surtout devant la force de l'approche démographique et son objectivation stricte des faits de population. Une approche dont l'efficacité reposait aussi dans l'ouverture qu'elle apportait sur une politique articulée autour de la notion de « population » comme grandeur, variable sur laquelle pouvait agir un gouvernement²⁵².

²⁴⁹ Theodore Porter, *The Rise of Statistical Thinking...*, op. cit.

²⁵⁰ Gustav Rümelin, « Ueber den Begriff des Volkes », op. cit., p. 102-103.

²⁵¹ Siegfried Weichlein dans une stimulante contribution en fait une opposition centrale entre statisticiens ; on ne partage pas entièrement car sa démonstration qui repose sur des écrits de différents auteurs insérés dans des contextes séparés, construit la controverse plutôt qu'elle ne rend compte d'une controverse qui aurait existé autour de cette définition. Siegfried Weichlein, « Qu'est ce qu'une nation ? Stationen der deutschen Debatte um Nation und Nationalität in der Reichsgründungszeit », in Wolther von Kieseritzky et Klaus-Peter Sick (eds.), *Demokratie in Deutschland. Chancen und Gefährdungen im 19. und 20. Jahrhundert*, München, Beck, 1999, p. 71-90.

²⁵² Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population : cours au Collège de France (1977-1978)*, Paris, Gallimard/Seuil, 2003.

Chapitre 3. Statistique des nationalités à l'échelle des Empires et de l'Internationalisme

1. Les recommandations du Congrès international de statistique : du *Tableau* à la *Statistique*

L'histoire de la statistique des nationalités se joua aussi à l'échelle internationale des échanges entre Bureaux statistiques, qui s'intensifièrent au XIX^e siècle à un degré peu courant entre des administrations d'État. Cet internationalisme statistique renvoyait moins à un projet défini de statistique internationale qu'à une forme de coopération, qui se concrétisa au milieu de ce siècle dans les *Congrès internationaux de statistique*. L'histoire de la statistique qui eut longtemps une tonalité fortement hagiographique et nationale²⁵³ en minimisa l'influence²⁵⁴, certes difficile à saisir dans les myriades de résolutions prises au fil des sessions, et la volumineuse documentation léguée à leur issue. Pourquoi les statisticiens avaient-ils opté pour la forme d'un congrès pour organiser leurs rencontres et leurs échanges, et à quel type de coopération pouvait bien renvoyer un congrès de statistique ? Les rencontres des statisticiens s'étaient moulées dans le modèle du congrès, forme privilégiée au XIX^e siècle pour réunir les États, à qui il offrait aussi une scène encore majestueuse pour mettre en valeur la puissance de leur alliance. Les savants virent aussi dans la forme du congrès un cadre idéal pour promouvoir l'universalisme de leur discipline scientifique²⁵⁵. Au croisement de deux mondes, de l'administration et de la science siégeait Adolphe Quetelet, leur ordonnateur. A Bruxelles, ses activités l'avaient conduit de l'Observatoire au Bureau royal de statistique et à la tête de commissions. Il avait convaincu avec succès le nouvel État belge de l'utilité de la statistique pour son fragile gouvernement, et du profit d'une structure supranationale. Il initia le projet de ces rencontres et gagna à sa cause les principales figures dirigeantes de la statistique administrative. Les statisticiens se trouvaient alors à l'avant-garde d'une professionnalisation des savoirs sur l'État qui s'étendaient au monde social et économique. La période qui s'achevait avec les années 1830-1849, « l'ère de l'enthousiasme statistique²⁵⁶ », avait été celle d'un engouement sans précédent pour la statistique vue comme un langage de description d'un monde social en mutation sous l'essor de l'urbanisation et de l'industrialisation, mais opaque et lourd de révoltes. Partout en Europe des services de statistique avaient été créés – à l'échelle des États, des villes, de sociétés savantes ou philanthropiques – et leurs revues diffusaient les résultats d'enquêtes pour des publics toujours plus demandeurs d'informations chiffrées. La multiplication des données chiffrées autour de préoccupations communes fit naître une exigence nouvelle, celle de leur comparabilité. Cette question n'était en aucun cas nouvelle ; elle était même au fondement de la statistique allemande qui proposait des descriptions comparées des États. Elle favorisa pendant tout le XVIII^e siècle la circulation des

²⁵³ Alain Desrosières, « L'histoire de la statistique comme genre : style d'écriture et usages sociaux », *Genèses*, 2000, n° 39, p. 121-137.

²⁵⁴ Mentionnons deux auteurs qui font exception, et restent les références sur le sujet : pour la période d'avant-guerre, Harald Westergaard, *Contributions to the History of Statistics*, London, P. W. King & Son, 1932 ; pour l'époque contemporaine, Éric Brian, « Statistique administrative et internationalisme statistique pendant la seconde moitié du XIX^e siècle », *Histoire et Mesure*, 1989, IV-3/4, p. 201-224 ; « Transactions statistiques au XIX^e siècle. Mouvements internationaux de capitaux symboliques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2002, 5, n° 145, p. 34-46.

²⁵⁵ Éric Brian, *Ibid.*

²⁵⁶ Harald Westergaard, *Contributions to the History of Statistics*, ...op. cit.

chiffres et des ouvrages de statistique, tandis que leur comparaison, et donc en amont leur unification, s'opéraient dans des lieux multiples, mais pas encore dans des instances centralisées comme le seront les Bureaux de statistique. Après leur création dans la première moitié du XIX^e siècle, la question de la comparaison des chiffres se posa dans d'autres termes, des termes désormais officiels : les statisticiens du Congrès entendaient résoudre le problème de leur comparabilité en améliorant l'organisation de la statistique administrative et en instituant des procédures communes de collecte des chiffres. Ils mettaient en avant un objectif « pratique », dans le sens où ils ne traiteraient pas de théories de statistique. Le Congrès était ainsi vu par les statisticiens comme un espace neutre permettant de faire naître de leurs rencontres régulières, une communauté de spécialistes autour de l'établissement de règles de travail communes²⁵⁷. Dans le discours qu'il prononça lors de la première session, Quetelet situait ainsi la raison du Congrès dans « le défaut d'unité qu'on rencontre en général dans les documents statistiques des différents pays, et [...] l'impossibilité où l'on est, presque à chaque instant, d'établir des comparaisons entre eux ». À cet idéal de comparabilité, il faisait correspondre un plan d'organisation et de coordination des activités des Bureaux nationaux, qui seraient placés sous l'égide du Congrès, ainsi conçu comme une instance supérieure émettant des recommandations validées par les sessions. Une collaboration étroite avec les gouvernements qui finançaient l'organisation des sessions, envoyaient leurs représentants et déléguaient les responsables des grandes administrations, était en permanence encouragée. Les responsables du Congrès concevaient leurs propositions dans le cadre des administrations gouvernementales ; cela donnera au Congrès un caractère officiel qui ne sera pas remis en cause, mais qui sera aussi une des causes de sa disparition.

C'est ainsi que la nationalité s'était trouvée, comme d'autres « matières », dans l'agenda du Congrès. Sauf que cette « entrée en matières » était tout sauf évidente, et conduit à se demander comment les statisticiens ont pu envisager dans une perspective de coordination internationale cette question alors si controversée de la nationalité. Mais la nation, source plus tard d'antagonismes et affrontements violents, conservait encore de l'idée positive qu'elle avait inspirée pour soutenir l'émancipation des peuples contre les régimes dynastiques. Auprès des statisticiens, qui se percevaient et agissaient autant comme des réformateurs que des libéraux, elle restait une catégorie d'action attractive par ses connotations progressistes et unificatrices²⁵⁸. La « nation » et le *principe des nationalités* étaient des principes forts de légitimation des régimes politiques, mais aucun penseur, qu'il fût philosophe ou historien, n'avait apporté une réponse unique à la question « *Qu'est-ce qu'une nation ?* », pas même Renan comme on sait. Les statisticiens ont donc aussi ouvert la « boîte de Pandore » des nationalités, quand ils confièrent au Congrès de statuer sur son relevé dans les recensements.

Vienne, 1857 : la « statistique ethnographique »

Les neuf sessions du Congrès international de statistique qui se tinrent périodiquement entre 1853 et 1876, réunissaient chaque fois quelques centaines de participants. Les directeurs des grands bureaux de statistique y étaient régulièrement présents, formant un noyau fondateur et

²⁵⁷ Éric Brian, « Statistique administrative... », op. cit.

²⁵⁸ Voir par exemple, Silvana Patriarca, *Numbers and Nationhood. Writing statistics in 19th Italy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996. Sur la thèse de la viabilité économique et la théorie libérale des nations, voir Eric Hobsbawm, *Nations et Nationalisme depuis 1780*, Paris, Gallimard, 1990, chap. 1 : « La nation, une nouveauté : de la révolution au libéralisme ».

fidèle au projet initié par Quetelet, d'uniformisation de la statistique administrative. Chaque session se tenait dans une capitale européenne différente et l'organisation était confiée à une commission composée de statisticiens et administrateurs du pays d'accueil. Cette commission nationale avait la charge d'établir un programme qui tenait compte des délibérations antérieures, mais se devait surtout de proposer des matières nouvelles. Lors de la troisième session qui se tint à Vienne en 1857, la commission autrichienne présidée par le directeur du Bureau autrichien de statistique, Karl von Czoernig, avait mis au programme (parmi d'autres thèmes) le projet d'une statistique des nationalités, sous le titre : « *Statistique des différences ethnographiques de la population d'un État, comprenant leur influence sur le bien-être, les mœurs et la civilisation de la nation* »²⁵⁹. Ce projet fut approuvé mais uniquement comme « base pour des travaux futurs », il ne fut pas retenu au titre des recommandations à l'attention des Bureaux. La raison résidait dans la nature des propositions de Czoernig, qui ne proposait pas des questions, ni des critères, pour dénombrer la population selon des caractères ethniques, mais un inventaire des « races » ou « nationalités », et de leurs caractéristiques, linguistiques, culturelles, physiques.

Bases d'une statistique ethnographique

1. Distribution des races d'après les territoires qu'elles occupent dans les limites de l'État
2. Délimitations des districts qu'elles habitent, en désignant
 - a) les îlots ethnographiques
 - b) les transitions ethnographiques aux confins de deux races
 - c) les groupes mixtes dont les habitants appartiennent à plusieurs races.
3. Tableau des diverses races indiquant la population appartenant à chacune et l'étendue des territoires qu'elles occupent en tenant compte des divisions administratives du pays.
4. Signes caractéristiques des races :
 - a) d'après leur caractère intellectuel, leurs mœurs, de leurs habitudes,
 - b) d'après leurs caractères physiques,
 - c) d'après leur langage, en discutant les dialectes d'une manière approfondie

L'aspect descriptif et détaillé du projet, l'importance accordée à la distribution spatiale et surtout le caractère peu numérique rapprochaient ce projet des travaux encyclopédiques relevant pour part de la statistique descriptive du XVIII^e siècle. Ce caractère singulier était d'ailleurs apparu aux membres du Congrès qui avaient demandé au cours de la discussion que l'on modifiât des intitulés qui leur semblaient inappropriés : le terme de *Tableau* du point 2 fut substitué à celui de *Statistique*. L'expression, « caractères des races » du point 4 fut contestée par un membre de la section, il proposait l'expression « Statistique des particularités » car, objectait-il :

(Cela) pourrait faire croire qu'il s'agit ici de la description de certaines particularités de mœurs, usages, coutumes, fêtes populaires, etc., comme on en trouve dans les traités de géographie et dans les relations de voyages, tandis que le Congrès demande qu'on dresse « la statistique des différences ethnographiques ». Or la statistique demande des termes et des rapports numériques sur les hommes.

Et il ajoutait : « M. Quetelet, notre maître, nous a appris dans son ouvrage *Sur l'homme* comment il fallait procéder pour atteindre ce but ». On lui substitua l'expression « signes caractéristiques ». Ces désaccords sur des détails terminologiques montrent que les membres

²⁵⁹ *Compte rendu de la troisième session du Congrès international de statistique, réuni à Vienne, les 31 août, 1, 2, 3, 4, 5 septembre 1857*, Vienne, Imprimerie impériale et royale de la cour et de l'État, 1858.

du Congrès, sans concéder le titre de « Statistique » au projet de Czoernig, n'entendaient pas qu'il altère ce qu'ils définissaient comme la « statistique ».

Pourquoi le directeur du Bureau autrichien, au demeurant grand réorganisateur de ce service, lié au noyau fondateur du Congrès, à Quetelet, Legoyt, etc., avait-il soumis un projet aussi peu conforme aux attentes du Congrès ? Le projet de statistique ethnographique de Czoernig était en réalité plus élaboré que les « descriptions pittoresques » dont on le rapprochait. Il s'appuyait sur cette tradition savante qu'était la « statistique universitaire », du XVIII^e siècle²⁶⁰. C'est dans cette filiation et dans les termes de l'œuvre de Schlözer que Czoernig avait conçu son projet pour la session du Congrès et avait introduit l'ethnographie comme une science auxiliaire de la statistique :

La statistique qui s'occupe de l'exposition des situations économiques et politiques d'un État a besoin de plusieurs sciences auxiliaires, soit pour dresser le tableau d'un pays particulier, soit pour comparer les circonstances analogues des divers pays. Parmi les sciences auxiliaires, c'est l'ethnographie qui a avec la statistique le plus d'affinité.

Puis il avait défini l'ethnographie :

L'ethnographie envisage les populations au point de vue de leur nationalité, elle constate leur apparition et leur disparition, leur développement et leur décadence, leur influence sur la vie sociale, politique et religieuse dans le passé comme dans le présent; enfin elle étudie leur langue, leur vie, leurs mœurs, leur degré de culture.

Ces réflexions ne lui étaient pas venues seulement pour les besoins du Congrès. Son projet reprenait les grands axes de l'*Ethnographie de la monarchie autrichienne*, cette œuvre monumentale qu'il venait d'achever dont la réalisation avait occupé le Bureau pendant plus de quinze années. Présentée et exposée à l'occasion de cette rencontre prestigieuse qu'était le Congrès, telle une œuvre impériale l'*Ethnographie* s'apprêtait à recevoir sa consécration internationale. Mais au-delà de celle-ci, Czoernig envisageait avec hésitation la généralisation de la statistique ethnographique, à l'exception de la Russie et la Turquie placées selon lui « dans des circonstances ethnographiques analogues ». Il proposa à la commission organisatrice du Congrès de supprimer son projet du programme et arguait même, à l'appui de sa demande, que « les détails y dominent trop pour qu'elle puisse être traitée partout de la même manière ». Cette dernière remarque met en évidence le point d'achoppement de l'ambition de Czoernig qui parvenait avec réticence et difficultés à émettre des propositions qui puissent être extraites de leur contexte autrichien pour être traduites en recommandations et règles standardisées pour les recensements de la population. En effet, cette vaste entreprise de compilation érudite que représentait l'*Ethnographie de la monarchie*, que ce soit dans la narration historique ou la figuration cartographique, accordait une place réduite aux sources numériques. Comme on l'a vu, celle-ci était parfaitement conforme au modèle de la « statistique universitaire » longtemps prédominante dans l'espace germanique. Le caractère étonnant et énigmatique de la proposition de Czoernig, a fortiori présenté dans une institution dont le « maître » n'était pas Schlözer, mais Quetelet, est peut-être factice et à mettre sur le compte d'une historiographie de la statistique qui dissocie ces deux courants. Car Czoernig, directeur du Bureau impérial de statistique, et cela depuis sa création en 1841, était également le réorganisateur de la statistique administrative autrichienne. Loin d'être réfractaire au calcul et aux chiffres, il avait travaillé à élargir son domaine, notamment dans la production de chiffres sur l'activité économique par la mise en place d'une statistique industrielle et

²⁶⁰ Voir chapitre précédent, I-2-3 et I-2-4

financière assez novatrice, et la conduite de recensements dans l'esprit des fondateurs du Congrès dont il était un des membres depuis sa création. Enfin l'administration impériale était aussi héritière d'une longue tradition en matière de recensement²⁶¹. Il n'est pas exclu que les problèmes rencontrés lors des relevés de la nationalité dans les recensements autrichiens de 1846 et 1850 aient conforté Czoernig dans son approche synthétique de la nationalité, croisant une variété de caractères et de données issues d'autres sources. Mais, plus largement aux yeux du Bureau autrichien qu'il dirigea plus de vingt ans, la statistique inférentielle et numérique ne convenait pas à la connaissance de la nationalité ; le cadre encyclopédique offert par la tradition de la « statistique universitaire » s'y prêtait mieux, et c'est pour cela qu'il restait encore présent pour ce seul caractère.

Ce qu'on pourrait considérer comme l'acte de naissance officiel de la statistique des nationalités se présentait donc comme un échec, puisque, à peine programmée, elle fut retirée de l'agenda des statisticiens. Elle devra encore attendre quinze ans pour recevoir ce sceau officiel de la communauté des statisticiens. Car si les membres rappelaient qu'« il ne s'agit pas ici de simples descriptions pittoresques, mais de calculs statistiques », ils n'avaient pas de propositions plus concrètes que celle de Czoernig.

Saint-Pétersbourg, 1872 : la « langue parlée », critère de la statistique des nationalités

C'est seulement la huitième session du Congrès, réuni à Saint-Pétersbourg en 1872, qui remit à l'ordre du jour la question du relevé de la nationalité dans les recensements²⁶². Czoernig considérait la Russie comme un des seuls États, avec l'Autriche et la Turquie, à être concerné par une statistique ethnographique ; l'exposé que le directeur du comité central de statistique de Russie, Séménow, fit au cours de cette session contraste cependant avec celui tenu par la commission autrichienne quinze ans auparavant. Alors que Czoernig voulait donner de l'empire autrichien ébranlé par les revendications nationales de 1848 l'image d'un empire tirant sa cohésion de l'équilibre des nationalités, les présentations des statisticiens russes donnaient du modèle impérial une image plus conquérante et assimilationniste. Marque aussi du tournant offensif pris par les mobilisations et revendications nationales en Europe en cette fin du XIX^e siècle. Des expressions comme « des nationalités faibles asservies et assimilées par un peuple de vitalité puissante » ou encore « un peuple dominant et supérieur en civilisation », qui émaillent leurs propos, reflètent des représentations idéologiques répandues et partagées ; prononcées dans le cadre officiel du Congrès, elles témoignent de leur légitimité auprès des statisticiens. Conséquence de ce changement, à la différence de Czoernig qui estimait limité l'intérêt de la statistique ethnographique au niveau international, Semenow la présentait comme une question centrale :

²⁶¹ Robert Horvath, « Le développement de la statistique officielle dans l'Empire austro-hongrois et en Allemagne de 1789 à 1889 », *Institut International de Statistique*, 1989, 47^e session, vol. LIII, p. 141-155. Christel Durdik, « Bevölkerungs- und Sozialstatistik in Österreich im 18. und 19. Jahrhundert », in Heimold Helczmanovski, *Beiträge zur Bevölkerungs- und Sozialgeschichte Österreichs*, Wien, Österreichisches Statistisches Zentralamt, 1973, p. 225-266.

²⁶² *Congrès international de statistique, Compte rendu de la huitième session à St-Pétersbourg, St-Pétersbourg*, Trenké et Fusnot, 1872-1874. Voir aussi Alain Blum et Catherine Gousseff, « Statistiques ethniques et nationales dans l'Empire russe et en URSS », in Jean Louis Rallu, Youssef Courbage et Victor Piché, *Anciennes et nouvelles minorités*, Paris, John Libbey/Ined, 1997, p. 49-72.

À une époque où la question des nationalités tient en politique une place si grande, il est inutile de démontrer l'importance des données qui concernent la statistique ethnographique ; la statistique oublierait un de ses problèmes les plus graves si elle ne recherchait pas la solution de questions d'un intérêt aussi puissant pour les États et pour la science.

Question centrale, mais négligée par le Congrès, ajoutait Semenow : « La statistique ethnographique a été en général peu travaillée par le Congrès, qui ne s'en est occupé qu'à la session de Vienne pour en poser les bases ». Il repartait donc du programme de Czoernig (des « Bases »), pour s'interroger cette fois sur la manière dont la statistique peut saisir et recueillir la nationalité : « L'objet de ce rapport est d'examiner quel est de ces trois caractères celui qui peut être le mieux recherché par les méthodes numériques de la statistique et en particulier par le recensement ». Écartant les autres caractères, il recommandait exclusivement la question sur la langue : « La langue maternelle ou langue parlée est (...) le seul caractère ethnographique que le recensement puisse rechercher. »

Aux hésitations de Czoernig succéda ainsi la décision, prise dans l'intervalle court d'une session, de Semenow qui recommandait un critère unique et simple, la *langue parlée*, pour relever la nationalité dans un recensement. Hormis le contexte politique des États (montée des revendications et des mobilisations nationalistes), qu'est-ce qui explique la détermination des statisticiens russes ? La multiplication des recensements récemment réalisés dans les différents États qui avaient relevé la nationalité ou la langue. À commencer par la statistique administrative russe, avec l'introduction dans le recensement de la ville de Saint-Pétersbourg de 1869, d'une question sur la langue maternelle comme indicateur de la nationalité, puis la préparation d'un ambitieux recensement impérial. Les obstacles que rencontraient les statisticiens russes pour réaliser ce recensement, ne sont pas étrangers non plus à leur détermination à l'échelle internationale où ils pouvaient trouver soutien et légitimité. Semenow connaissait les autres expériences et s'y référait pour convaincre le Congrès :

La Belgique, l'Italie, la Prusse et la Russie (ont) adopté cette question et l'expérience a montré qu'elle ne soulevait pas de difficultés sérieuses. Chacun sait parfaitement indiquer la langue dont il se sert depuis son enfance pour penser et s'exprimer.

Le relevé de la langue revêtait pourtant dans ces pays des significations différentes. En Belgique, une question sur la *langue parlée* avait été posée dès les premiers recensements, à celui de Bruxelles en 1842, celui général de 1846, puis celui de 1866. Mais la langue n'était pas utilisée comme un indicateur de la nationalité, il s'agissait d'un dénombrement linguistique, qui répondait dans le nouvel État aux besoins administratifs créés par sa situation plurilingue²⁶³. C'est probablement dans cet esprit, s'inspirant en cela du modèle du recensement belge, que la première session du Congrès, organisée à Bruxelles en 1853, avait fait figurer la « langue parlée » parmi les renseignements à recueillir par un recensement. En Prusse, à la différence de la statistique belge, bien qu'il s'agisse aussi de caractères linguistiques, statisticiens et autorités régionales considéraient la langue comme un trait distinctif de l'appartenance nationale. Comme on l'a vu, la situation resta longtemps variable et circonscrite aux districts orientaux, avant que le Bureau prussien de statistique n'uniformisât les relevés autour de la langue familiale, puis la langue maternelle sous l'influence et l'action décisives de Richard Böckh. Son ouvrage eut aussi un large écho auprès

²⁶³ Le régime linguistique des régions était fixé selon les résultats du recensement. Voir Paul Levy, « La statistique des langues en Belgique », *Revue de l'Institut de Sociologie*, Bruxelles, 1938, 18, p. 507-570.

des statisticiens étrangers, notamment en Russie, et les résolutions du Congrès de Saint-Petersbourg n'y étaient pas étrangères²⁶⁴. Le report des recommandations de Böckh pour des raisons politiques administratives expliquerait le silence sur ce dossier des statisticiens prussiens dans les sessions du Congrès. En revanche, il est certain que les écrits de Böckh donnèrent aux propositions de Semenow cette expression résolue nouvelle qui devait dissiper les doutes de la communauté des statisticiens.

Mais Semenow n'avait pas repris mot pour mot les préférences des statisticiens allemands car ce ne fut pas la *langue nationale* ou la *langue maternelle*, mais le relevé de la *langue parlée* qui fut recommandé. Une différence qui montre comment la condition de l'assentiment de la communauté internationale des statisticiens sur cette question passait par la construction d'une catégorie plus large, tel était le cas avec la « langue parlée ». Il s'agissait moins d'une différence d'acception que de préserver un espace de significations variées ; la standardisation à l'échelle internationale avait ainsi comme corollaire la généralisation polysémique de la notion de langue. À partir de celle-ci, Semenow pouvait aussi donner à ses propositions une ancienneté qui remontait, par-delà la session de Vienne, à la toute première session de Bruxelles, qui avait inscrit la « langue parlée » dans les matières à recenser. En la plaçant dans cette filiation, il pouvait contester les résolutions plus anciennes du Congrès qui avaient fait figurer la *langue parlée* comme une question facultative. Semenow revenait donc sur celles-ci : « Nous ne pouvons approuver l'exclusion de la catégorie des renseignements indispensables, la langue parlée, qui généralement détermine la nationalité. [...] La question de la langue parlée doit être mise au nombre des matières obligatoires des recensements ».

La session de Londres en 1860 avait en effet statué sur les bases de la construction d'une statistique internationale, et décidé pour cela de la répartition entre les « matières indispensables » et les autres, ces dernières étant jugées propres à des situations singulières à des États, par conséquent non-généralisables²⁶⁵. Conformément aux résolutions de Bruxelles, la *langue parlée* avait été classée, comme d'autres caractères, dans cette seconde catégorie. Or, les organisateurs anglais avaient un peu atténué le sens de cette répartition, et précisé dans le programme que « ces informations [...], quoique non indispensables dans tous les États, doivent être recueillies chaque fois que cela est opportun et possible »²⁶⁶. Lors de l'assemblée, cette remarque fut à l'origine d'un différent entre Alfred Legoyt, chef de la statistique administrative française et le président de séance, Earltope. Legoyt l'interrogea sur l'opportunité de cette question sur la *langue parlée* : « Ce renseignement est-il bien utile ? », « Où est l'utilité pratique d'une telle constatation ? »²⁶⁷. Il rappelait que la « nationalité » figurait déjà « parmi les données à recueillir obligatoirement » ; « la langue parlée » redoublerait seulement ces données, car telle était la conception française que défendait Legoyt. Sa remarque montre bien que la communauté internationale des statisticiens était traversée par des conceptions différentes de la nationalité. Legoyt, fidèle à la conception française n'admettait que la définition politique de la nationalité. De ce fait, il ne pouvait accepter la question sur la langue que dans son sens linguistique et en montrait alors les limites, et donc l'utilité :

²⁶⁴ Juliette Cadiot, *Le Laboratoire impérial. Russie - URSS (1860-1940)*, Paris, CNRS Éditions, 2007.

²⁶⁵ *Report of the Proceedings of the Fourth Session of the International Statistical Congress, held In London July 16th, 1860, and the five following days, London, H.M. Stationery off., 1861.*

²⁶⁶ *Ibid.*, p. 348.

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 350.

(L)'individu qui parle une autre langue que celle du pays qu'il habite, peut également parler celle de ce pays. Que déduirez-vous de cette double circonstance ? Ainsi dans le pays de Galles, vous avez un grand nombre de personnes qui parlent à la fois le Gaélique et l'Anglais ; que conclurez-vous de ce renseignement ? Maintenant il faudrait s'entendre sur le sens de *langue parlée*. Désignez-vous une langue-mère, ou un idiome, ou un patois ?

Mais son homologue anglais savait aussi répondre avec ironie :

La spécification de la langue parlée [...] peut jeter d'importantes lumières sur le degré d'assimilation de certaines provinces plus ou moins récemment conquises. C'est ainsi, si je suis bien informé, que, dans une province de la France, c'est à dire en Alsace, on parle encore beaucoup l'allemand ; tandis que dans une autre province, c'est à dire en Bretagne, on parle breton.

Legoyt concluait sur ces paroles :

Nous ne supposons pas qu'on ne parle pas français en France. [...] Je sais bien qu'un petit nombre d'habitants de la Lorraine et de l'Alsace parlent de préférence l'allemand [...]. Mais ils peuvent parler, et parlent au besoin, les deux langues. Il n'y a donc rien à conclure de ce fait.

La transcription de cet échange s'arrêta avec la remarque de Legoyt. La question sur la *langue parlée* fut maintenue parmi les questions facultatives jusqu'à la session de Saint-Petersbourg. La chronique de cette question retracée dans les différentes sessions du Congrès est mince comparée à d'autres thèmes qui occupèrent longuement les statisticiens. Elle nous révèle cependant comment se construisaient des normes de travail communes autour de divergences, politiquement et culturellement irréductibles. Celles-ci visaient moins à réduire les différences qu'à construire un espace de sens autour d'une notion pouvant se décliner comme critère unique dans les recensements. Accepter la pluralité des sens d'un caractère comme la nationalité et la langue était nécessaire pour gagner l'adhésion des statisticiens et conserver la cohésion de leur communauté internationale, ainsi que leur d'autonomie vis à vis des tutelles étatiques. Mais, « qu'est-ce qui oblige les États ? Est-ce un Congrès de statistique qui a ce pouvoir ? », demandait Ernst Engel, directeur du Bureau prussien, lors de la session de Saint-Petersbourg. Rien n'obligeait en effet les directeurs des Bureaux vis-à-vis des recommandations du Congrès et leurs publications, comme on l'examinera plus loin, ils usèrent de cette liberté de réinterprétation tout en se référant au Congrès comme l'instance faisant autorité en statistique.

Budapest, 1876 : « Comment constater la nationalité d'une population ? »

Alors que la question semblait réglée avec les résolutions adoptées à Saint-Petersbourg, l'année suivante, la commission permanente du Congrès confia, en vue de la prochaine session, à trois de ses membres la rédaction d'un mémoire sur le sujet. Le dossier fut placé de nouveau entre des mains austro-hongroises : deux statisticiens autrichiens, Adolf Ficker et Eduard Glatter, un Hongrois, Charles Keleti²⁶⁸, s'attelèrent à cette tâche, à partir du questionnaire suivant que leur avait soumis la commission :

De quelle manière et par quels moyens la nationalité de la population peut-elle le plus sûrement être constatée ? Quels sont les signes caractéristiques (langue, naissance, descendance, aveu) sur lesquels se fonde l'idée de nationalité et sous quelle forme les

²⁶⁸ Ficker était président de la Commission centrale de statistique autrichienne, Glatter, chef du Bureau de statistique de la ville de Vienne, et Keleti, directeur du Bureau hongrois de statistique.

formulaire qui devraient servir à des levées de ce genre, devraient-ils être rédigés aussi pour une population moins avancée en civilisation ?

La demande de la Commission semblait ignorer les résolutions précédentes et relançait la réflexion presque sous la forme où elle avait été posée à Vienne vingt ans auparavant, quoique le terme de « *formulaire* » ne laissât aucun doute sur son débouché pratique. Celui-ci apparaissait aussi derrière la désignation de populations dites « *moins avancées* », à travers laquelle la Commission révélait le problème plus général de la compréhension des questions des recensements nominatifs conduits sur la base des questionnaires distribués aux ménages.

Les mémoires furent publiés l'année suivante, en 1874, mais ne furent pas discutés, pour des raisons inconnues. Les trois points de vue qui y sont exposés laissent deviner les raisons de cette mise à l'écart : aucun des auteurs ne parvint à des propositions définitives et nettes.

Le mémoire de Glatter, assez mince, était le plus éloigné des exigences des recensements. Il raisonnait exclusivement dans le cadre de l'anthropologie, et non de la statistique²⁶⁹. L'objet à étudier était pour lui, non la « nationalité », mais la « race », par conséquent, en concluait-il, du ressort des sociétés d'anthropologie. À l'écart de cette approche anthropologique, Keleti²⁷⁰, plus intéressé par le destin politique de la Hongrie qu'aux origines raciales de sa population, consacrait une grande partie de son mémoire à introduire la conception hongroise de la nationalité :

La nationalité n'est pas autre chose qu'un sentiment, analogue à celui de la religion, s'alliant au patriotisme qui anime tout individu et pouvant dépendre aussi du libre choix, aussi bien que la patrie; ce n'est qu'un sentiment sur lequel réagissent l'appartenance, la naissance ou descendance, les caractères des races et tout ce qui en dépend, et qui [...] se sert de la langue comme instrument de ses manifestations.²⁷¹

Il reconnaissait donc la langue comme l'expression de la nationalité, mais la résolution de Saint-Pétersbourg ne l'avait pas satisfait, semble-t-il, puisqu'il ajoutait : « C'est encore une question pendante et non résolue que de savoir si la spécification des langues et de la nationalité doit faire partie du recensement de la population ou non ». Sans qu'on trouve une mention claire des motifs qui expliquent la réserve et l'attitude circonspecte de Keleti, certaines phrases évoquent la crainte des répercussions des conflits nationaux sur le milieu des statisticiens. Keleti mentionnait ainsi les désaccords vifs entre Legoyt et Böckh sur la nécessité ou non de relever la nationalité. Opposition qu'il savait d'ailleurs habilement mettre en scène pour mettre en avant un point de vue hongrois²⁷² :

Nous ne craignons pas de dire qu'en admettant une différence entre la nationalité politique et la nationalité de langue - point de vue où nous autres Hongrois sommes parvenus depuis longtemps [...], on aurait pu tempérer la divergence entre les opinions française et allemande.

Ce point de vue hongrois était selon lui neutre et cette neutralité lui conférait une qualité scientifique :

²⁶⁹ Eduard Glatter, *Gedanken über die Kriterien der Nationalität, Denkschrift im Hinblick auf den IX. Internationalen statistischen Congress*, Budapest, Athenaeum, 1874.

²⁷⁰ Charles Keleti, *Qu'est ce que la nationalité ? Mémoire rédigé en vue du IX^e Congrès international de statistique*, Budapest, Athenaeum, 1874.

²⁷¹ Ibid., p. 8.

²⁷² Ibid., p. 4-5.

Nous nous souviendrons tous longtemps de cette lutte animée dans laquelle plusieurs petits États [...] restèrent neutres [...]. Il s'agissait moins de discussion scientifique, d'étude approfondie que de traiter la question sous le point de vue politique.

Keleti ne remettait pas en question la résolution sur la question de la « langue parlée », mais il mettait en relief, à partir de l'exemple de la Hongrie, des problèmes qui compromettaient son relevé :

Il y a des communes dont presque tous les habitants savent deux ou quelques fois même trois langues qui, toutes, sont autant de langues parlées. Constaté ces faits et les constater à l'occasion d'un recensement est toujours chose bien difficile sinon impossible.

Les relevés de la nationalité et de la langue dans les premiers dénombrements autrichiens de 1846 et 1850, jugés très défectueux, puis leur abandon dans les deux recensements suivants de 1857 et 1870, prouvaient, selon lui, l'inadéquation du recensement au recueil de cette information. Keleti présentait une autre méthode qu'il écrivait avoir lui-même expérimentée, une méthode indirecte, qui s'appuyait sur des statistiques scolaires mentionnant la langue et la religion des enfants. En croisant cette source scolaire avec les données jugées fiables sur la distribution de la population selon la confession, il était parvenu à estimer la part des nationalités dans la population totale. Il livrait le détail de ses calculs, tout en restant circonspect sur la généralisation du procédé parce qu'il ne « constitue qu'un essai qu'on ne peut pas répéter plusieurs fois dans l'espérance d'un résultat vrai et qu'on puisse utiliser ». Keleti songeait surtout à une enquête spéciale qui prendrait en compte une variété d'indices pour connaître la nationalité :

Pour obtenir les résultats désirés il faudrait s'adresser individuellement à tous les chefs de famille, [...] pour leur demander [...] leur origine, leur lieu de naissance, la langue parlée dans la famille, leur langue maternelle et celle qu'ils savent ; prendre en considération leur descendance et les indices de races [...] -, il faudrait enfin, tenir exactement compte de tous ces renseignements, de toutes ces manifestations et aveux et, les notant dans les rubriques correspondantes, en tirer ensuite logiquement le résultat qui s'exprimera par un mot, qui sera celui de la nationalité de l'individu.

Cependant, à la différence de Glatter, il revenait à des propositions en accord avec le recensement :

Pour parvenir au but, je crois qu'il faut rattacher les levées faites sur les nationalités à celles du recensement général de la population. Il nous faut absolument les rattacher l'une à l'autre, malgré toutes les difficultés qui s'y opposent, parce que nul gouvernement ne voudra fournir aux frais d'un recensement spécial, qui ne coûterait pas beaucoup moins que le dénombrement complet du peuple.²⁷³

Les arguments pécuniaires jouaient donc en faveur du recensement, mais dès que Keleti envisageait sa réalisation concrète en Hongrie, d'autres réticences l'emportaient :

Il faudrait, pour parvenir à constater réellement la nationalité et arriver à un résultat vrai et exact, pouvoir expliquer d'abord aux individus auxquels on demande leur nationalité la nature de la question qu'on leur adresse.

Incompréhension des questions, omissions, voire refus du recensement, étaient bien les ombres qui planaient sur la réussite du recensement, et dont tous les directeurs des Bureaux étaient conscients. Croyant dans les vertus de la pédagogie et les progrès de l'alphabétisation pour améliorer les taux de réponse, ils défendaient le recensement nominatif auprès de leurs gouvernements, souvent moins enclins ou compréhensifs envers cette participation de masse

²⁷³ Ibid., p. 11.

qu'était le recensement. Membres d'une élite réformatrice issue de la bourgeoisie ou de la petite noblesse, les statisticiens des Bureaux n'en percevaient pas moins le monde des paysans, des ouvriers, et des artisans au prisme des catégories de leur groupe social. À l'aune de la « civilisation » dont ils se voyaient les représentants, les incompréhensions n'étaient pas interprétées autrement que comme des traces d'un « obscurantisme » résiduel. Les scrupules du directeur hongrois n'étaient donc pas isolés ; ne pouvant retenir ses craintes, il confiait alors : « Nous n'avons affaire qu'avec des masses brutes et incultes », avant de conclure son mémoire avec dépit :

Dans les pays civilisés, ces questions n'offriront pas de grandes difficultés. Mais c'est justement dans ces pays-là que cette question offre le moins d'intérêt, qu'elle ne devient pas, comme on dit, une question brûlante. L'intérêt de cette question et la nécessité de la résoudre ne commence que là où nous nous trouvons en présence de masses moins civilisées, de races mêlées et par conséquent, agitées par des aspirations politiques et sociales qui n'ont pas encore été satisfaites.²⁷⁴

Cette remarque prend aussi sens dans le contexte particulier de la Hongrie, où les revendications naissantes des mouvements slovaques et roumains se répandaient et cherchaient à s'implanter dans le monde de la paysannerie.

Le troisième mémoire, le plus long, fut rédigé par Adolf Ficker²⁷⁵ qui avait d'abord travaillé auprès de Czoernig, puis lui avait succédé à la tête de la statistique administrative autrichienne. Il l'avait aussi assisté dans la réalisation de *l'Ethnographie de la monarchie autrichienne*. Vingt ans après, dans son mémoire comme dans ses autres publications, il défendait toujours l'approche ethnographique de Czoernig, et considérait le recensement nominatif comme un procédé inadéquat pour l'étude des nationalités. Il se référait aussi comme Keleti aux obstacles dans les « populations moins avancées », et craignait « qu'une population moins éduquée ne soit en état de donner une réponse à la question sur la nationalité ». Cet obstacle était aussi un argument de circonstance pour écarter la question, car en vérité, dans la perspective ethnographique de Ficker la nationalité n'était pas un caractère individuel²⁷⁶ :

La nationalité n'est pas un moment qui se prête à une recherche individuelle, elle ne peut être tirée ni de l'individu, ni trouvée chez celui-ci, par conséquent elle ne peut être constatée en interrogeant les personnes enquêtées et en vérifiant ensuite leurs réponses.

L'étude des nationalités restait pour Ficker, dans la continuité de Czoernig, l'objet d'une ethnographie qui ne se réduisait pas à un critère et à une connaissance chiffrée ; il ne pouvait par conséquent voir dans le recensement qu'une source insuffisante. Insuffisante mais incontournable, et cela pour des raisons institutionnelles qui le conduisaient à céder devant la demande de chiffres du gouvernement. À l'instar de ses homologues, il se pliait à l'exercice qui consistait à inventorier divers caractères de la nationalité – citoyenneté, lieu de naissance, caractères corporels... – qui puissent « être relevés et vérifiés à l'échelle de l'individu » pour retenir à son tour la langue car, écrivait-il, « si toutes les autres différences nationales sont des caractéristiques d'une nation, la langue est son œuvre, elle est l'expression de son être

²⁷⁴ Ibid., p. 12.

²⁷⁵ Adolf Ficker, *Gutachten über die Constatirung der Nationalitäts- und Sprach-Verhältnisse einer Bevölkerung*, Wien, 1874.

²⁷⁶ Ce point est développé dans le chapitre suivant I-3.2 sur la statistique autrichienne.

spirituel », une déclaration étonnamment proche de celles des statisticiens allemands, sans pour autant s'aligner sur la recommandation de langue maternelle :

Avec la seule constatation de la « langue maternelle » [...], la question de la nationalité d'un individu n'est pas réglée. Le poids politique d'une langue dans un pays mélangé sur le plan national, l'importance de celle-ci dans la culture et les mœurs conduisent aussi, à ce que les membres des autres nationalités en deviennent les citoyens sans vouloir se départir de leur origine nationale. Il se trouve dans les régions frontalières beaucoup de personnes et de familles qui peuvent parler deux langues de manière égale²⁷⁷.

Les remarques de Ficker, tout comme celles de Keleti, étaient inspirées par la situation plurilingue de leur État. Mais une fois ses réserves exposées, Ficker endossa sa fonction de membre du Congrès et s'acquitta de la mission qu'on lui avait confiée. Il réalisa un inventaire des relevés statistiques des différents États ; en s'appuyant sur le réseau des membres du Congrès il disposait d'informations exhaustives, y compris sur les recensements prévus à court-terme. Il en livra dans son mémoire les résultats détaillés pour une vingtaine d'États, de l'Autriche, en passant par la Belgique, l'Italie, l'Irlande, etc. jusqu'à l'Égypte, le Brésil, le Canada, y compris ceux qui n'avaient pas relevé la nationalité, et qui du coup ressortaient comme peu nombreux. Ses résultats mettaient en évidence la diversité des pratiques et, dans le cadre d'une institution qui devait édicter des règles communes, cette diversité attirait nécessairement l'attention sur le besoin d'uniformité des procédures, et justifiait les recommandations que Ficker allait donner à leur suite. Dans cette deuxième partie de son mémoire, il reléguait ses doutes au second plan, au risque de laisser une corporation soucieuse de recommandations pratiques, et considérait les expériences des autres Bureaux à l'aune des règles du Congrès. Face à l'échéance prochaine de nouveaux recensements, le directeur du Bureau autrichien de statistique, membre du Congrès, devait, comme on l'attendait, travailler à l'application de ces règles internationales. Il prenait alors acte des dernières résolutions de Saint-Pétersbourg :

La question de l'enregistrement de la nationalité dans un recensement est entrée dans une nouvelle phase depuis que le Congrès international de Saint-Pétersbourg recommanda « la langue parlée » comme un moment obligatoire du recensement pour tous les États.

Les principes du recensement définis par le Congrès lui servaient de normes pour évaluer les pratiques des Bureaux comme conformes ou non. Il signalait alors les principaux manquements : les questionnaires remplis selon l'appréciation de l'enquêteur, ceux qui indiquent la langue d'un lieu, ceux qui ne relèvent qu'une langue en particulier, etc. En conclusion de son mémoire, il rappelait les règles qui devaient être suivies pour le relevé de la langue : en vertu du primat de l'individu, fondement des nouveaux recensements, la langue devait être indiquée pour chaque individu du ménage ; le relevé devait recueillir la seule *langue familiale*, soulignant que « le but de l'enquête n'est pas de constater combien de personnes peuvent parler une langue », qu'elle n'est pas un relevé sur les langues. S'il existait plusieurs langues, il invitait l'enquêteur à trancher pour choisir la langue principale, donnant à titre de comparaison, le cas qui se présente quand un individu a plusieurs activités. Enfin il recommandait l'auto-déclaration, jugeant comme les autres statisticiens des Bureaux, que la meilleure voie pour obtenir une réponse fiable était de laisser l'individu décider lui-même, quelle est sa langue familiale.

²⁷⁷ Ibid., p. 209.

La statistique des nationalités ne sera pas discutée lors de la session de Budapest²⁷⁸, ni soulevée de nouveau dans le cadre du Congrès, car ce fut la dernière session. La montée des désaccords entre les États-membres sur la finalité du congrès et son autorité sur les bureaux conduisit à sa dissolution. La disparition du Congrès ne mit pas fin aux relations entre les représentants de la statistique administrative ; le réseau qui s'était formé entre eux au fil des sessions demeura, entretenant le même idéal de coordination et d'harmonisation²⁷⁹. La création, quelques années plus tard en 1885, de l'Institut international de statistique le concrétisa sous une forme nouvelle : constitué sur le modèle des sociétés savantes, il ne dépendra pas de la tutelle des gouvernements. Il sera néanmoins tout aussi divisé sur la question de la statistique des nationalités quand elle réapparaîtra sur l'agenda des statisticiens durant l'entre-deux-guerres, sous la question brûlante des minorités²⁸⁰.

Quels furent, au terme de ces deux décennies d'activités, les effets des recommandations du Congrès sur les pratiques des Bureaux ? En 1874, après tant d'hésitations, le Congrès, par la voix de Ficker, parvenait tout juste à clore une liste de recommandations pour les prochains recensements. Dissous peu après, il n'eut pas le temps d'apprécier l'effet des mesures préconisées. L'aperçu qu'on peut tirer aujourd'hui nous montre que, jusqu'à la Première Guerre mondiale, la plupart des Bureaux européens relèveront bien la langue comme critère de la nationalité, non pas la « langue familiale », mais la « langue maternelle ». Réussite partielle du Congrès difficile à départager avec l'influence parallèle des travaux des statisticiens prussiens sur leur statistique des nationalités établie à partir de la langue maternelle. Réussite fragile aussi, car après le conflit mondial, le consensus éclata et les recensements pris dans le tourbillon des plébiscites relèveront la déclaration directe de la nationalité.

En cette « ère des nationalismes », le Congrès ne pouvait pas infléchir la force des représentations nationales des délégués qui étaient des matrices puissantes pour penser l'affiliation à une communauté de culture, l'appartenance à l'État, au territoire. Il ne pouvait pas y avoir de définition unique de la nationalité, donc d'entente sur l'objet à mesurer à partir d'une définition réaliste de celui-ci²⁸¹. L'Autriche, dont les délégués ne taisaient pas le particularisme et revendiquaient volontiers pour cela l'exception, releva au recensement de 1880 ainsi qu'aux suivants, non pas la « langue familiale » que son directeur de la statistique avait recommandée, mais la « langue usuelle » (*Umgangssprache*). La scission avec la Hongrie était nette, puisque le Bureau hongrois releva seulement la « langue maternelle »²⁸². Quant à la Belgique, elle continua à enregistrer les « langues connues ». On pourrait, dans chaque cas, trouver des raisons à ces orientations, car plus qu'aucune autre notion, celle de la nationalité mettait en jeu des conceptions politiques, des juridictions nationales, et des organisations de l'État, qui différaient d'un pays à l'autre, et qui compromettaient la

²⁷⁸ Les motifs ne sont pas donnés, pourtant Keleti fut aussi président de cette session du Congrès.

²⁷⁹ Voir Éric Brian « Statistique administrative et internationalisme... », op. cit.

²⁸⁰ Morgane Labbé, « Le projet d'une statistique des nationalités discutés dans les sessions du Congrès International de Statistique (1853-1876) », in Francis Ronsin, Hervé Le Bras, Élisabeth Zucker (eds.), *Démographie et Politique*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 1997, p. 127-142.

²⁸¹ On renvoie ici à la définition de « l'objectivité communautaire » de Theodore Porter, *Trust in Numbers*, Princeton, Princeton University Press, 1996.

²⁸² Sur la statistique hongroise des nationalités, voir Victor Karady, « Les fonctions idéologiques des statistiques confessionnelles et ethniques dans la Hongrie post-féodale (1867-1948) », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2008, 1, n°18, p. 17-34.

standardisation des indicateurs statistiques au niveau international. De même, les exposés et les propositions restaient-ils étroitement liés aux modèles nationaux des intervenants et aux pratiques de leur Bureau : modèle de la Belgique d'abord recommandant une statistique des langues, de l'Autriche ensuite avec l'ethnographie, puis de la Russie avec la langue maternelle. L'indécision des trois experts consultés doit également être rapportée à l'absence d'une telle statistique dans les recensements menés par leur Bureau ; aussitôt qu'elle sera relevée, leur opinion changera.

Il faut alors plutôt se demander comment ils ont pu s'accorder ? Parce qu'il y eut une adhésion forte à une conception de la statistique administrative – partage de références communes sur le chiffre comme langage de description du social, sur la collecte des données, sur le calcul de moyennes – bref une identité professionnelle pour laquelle le Congrès représentait l'assise institutionnelle et savante légitime (plus que l'université ou l'Académie des sciences). Cette identité permettait qu'ils s'accordent sur la définition de la statistique comme méthode. On en trouve un exemple éclairant dans le mémoire de Keleti qui, après avoir fait l'éloge de la pensée sur la nationalité d'Eötvös, grand auteur politique hongrois, souligne ensuite la spécificité de la statistique :

Lui recherche l'explication de l'idée [...], nous cherchons à donner une explication qui, comprise par l'individu, puisse se prêter à une application pratique et rendre possible le dénombrement tel que le requiert la statistique²⁸³.

L'accord sur la méthode du recensement avait écarté les dissensions sur l'objet, la nationalité. Les statisticiens qui se représentaient le Congrès comme lieu d'élaboration des règles de production des chiffres, dont le respect garantissait la scientificité, se souciaient moins de définir la nationalité que de souligner quelles étaient les règles à suivre pour que les chiffres sur la nationalité soient exacts et comparables. En outre, le Congrès restait une institution légitimatrice importante et son influence ne se mesure pas seulement dans l'application de ses recommandations par les Bureaux, mais dans la référence aux sessions et aux résolutions en tant que moments instituants et fondateurs²⁸⁴. Références présentes, répétées dans les manuels et les textes des statisticiens, pour inscrire des modifications dans la continuité des débats passés, et de facto dans l'espace international ouvert par les Congrès, même après sa dissolution. Cette référence continue réactivait une communauté internationale légitimatrice et permettait en même temps sa reproduction. Cela explique certainement que les publications des statisticiens de l'entre-deux-guerres s'y réfèrent toujours.

2. La non-reconnaissance de la nationalité par la statistique autrichienne

L'ethnographie statistique contre le recensement

Lorsqu'il était à la tête de Bureau autrichien de statistique, Czoernig avait exploité les résultats d'enquêtes et de dénombrements à sa disposition. En 1846, en s'appuyant sur les registres de la conscription pour les besoins de sa carte, il avait fait procéder au relevé de la langue parlée des habitants. Il avait également fait introduire le relevé de la nationalité dans le recensement de la population de 1850-51. Les résultats étaient transformés dans cette longue

²⁸³ Charles Keleti, op. cit., p. 8.

²⁸⁴ Éric Brian, op. cit.

chaîne de production qu'avait été la fabrication de la carte de la monarchie ; elle les mêlait à d'autres sources avant qu'ils ne figurent en à-plats, îlots ou alvéoles colorés, sur le fond topographique. Seuls les effectifs globaux avaient été publiés dans les tableaux émaillant les pages de l'*Ethnographie*. Le seul ouvrage qui diffusa les résultats du dénombrement de 1846 fut le *Manuel de statistique* paru en 1851 de Joseph Hain²⁸⁵ qui travaillait au côté de Czoernig. Il est intéressant de noter que Hain donnait à son *Manuel* de plus de cinq cents pages une mission éducative à partir de la statistique, mais ne consacrait aucune page aux questions de la collecte des données. La question de l'appartenance nationale des populations sur la base des identifications individuelles et de leur déclaration ne retenait pas la plume de ces statisticiens viennois, guidée par leur vision topographique de la distribution des nationalités dans la monarchie. Celle-ci les conduisait certes à se représenter leur complexité et enchevêtrement, mais dans l'espace. Ainsi Hain reconnaissait par exemple la difficulté à séparer les deux nationalités, polonaise et ruthène, sur le territoire : « La ligne de séparation est incertaine sur un espace commun peuplé par les deux nationalités et où les dialectes sont traversés par un grand nombre de degrés intermédiaires²⁸⁶ ».

La qualité de ces premiers relevés fut jugée défectueuse dès cette période et le fut davantage par les successeurs de Czoernig²⁸⁷. Mais à défaut de pouvoir conduire de nouveaux relevés dans les recensements suivants de 1857 et 1869, les statisticiens autrichiens estimeront les effectifs des différentes nationalités sur la base des résultats de 1846²⁸⁸. L'enregistrement défectueux était loin d'être la raison principale du retrait de toute question sur la nationalité de ces deux recensements. Les directeurs successifs du Bureau bénéficiaient d'une autonomie et de moyens croissants pour conduire le recensement selon de nouvelles méthodes qui devaient garantir une plus grande fiabilité des résultats. L'absence de la question résultait d'abord de leur choix et celui-ci fut durablement marqué par le poids de deux influences : la tradition ethnographique et les tensions nationalistes.

En 1857, Czoernig présentait au Congrès international de statistique son projet de statistique ethnographique dont le principe reprenait celui de la carte de la Monarchie, comme l'indique d'ailleurs le terme « ethnographique » qualifiant cette statistique. Czoernig concevait toujours la nationalité comme une donnée synthétique construite à partir de sources variées, dont le recensement n'était qu'une option. Alors même que le cadre du Congrès invitait à émettre des recommandations concrètes en vue des recensements, Czoernig ne légua au Congrès aucune proposition sur le mode d'enregistrement de cette caractéristique dans la population. Dans ce cadre international, sa réticence reflétait davantage sa conception de la statistique que la situation intérieure de l'Autriche. Il est vrai qu'à cette date, rares étaient les recensements à relever des données, directes ou indirectes, sur l'appartenance nationale, et d'ailleurs la conclusion défavorable de Czoernig ne souleva pas d'objections chez ses homologues. La perception encore floue de l'utilité de ces données pour l'État face à l'avantage de les maintenir dans leur état ancien, expliquaient ces positions.

²⁸⁵ Joseph Hain, *Handbuch der Statistik des österreichischen Kaiserstaates*, Wien, Tendler, 1852.

²⁸⁶ Ibid., p. 206.

²⁸⁷ Tout le dénombrement fut ainsi évalué. Hain n'hésitait pas à écrire dans son ouvrage que « les bons recensements font encore partie des vœux pieux de la science et des problèmes non résolus de l'administration de l'État », p. 186. Voir aussi Adolf Ficker, *Gutachten über die Constatirung der Nationalitäts- und Sprach-Verhältnisse einer Bevölkerung*, Wien, 1874, p. 213.

²⁸⁸ Adolf Ficker, *Die Volkstämme der österreichisch-ungarischen Monarchie, ihre Gebiete, Grenzen und Inseln*, Wien, kaiserlich-königlichen Hof- und Staatsdruckerei, 1869.

À la direction du Bureau autrichien de statistique, Ficker fut chargé de la préparation et de la conduite du recensement de 1869. Si Czoernig pouvait être vu comme un représentant de la statistique narrative et des préceptes de Schlözer, Ficker était issu d'une génération formée à la statistique du chiffre et à l'arithmétique sèche des tableaux. Pourtant, il partageait la conception ethnographique de Czoernig. Il fit paraître à son tour, en 1869, un ouvrage et une carte sur *Les nationalités de la Monarchie austro-hongroise*²⁸⁹, de dimensions beaucoup plus modestes que ceux de Czoernig, mais qui reprenaient sa méthode avec la division caractéristique en une partie historique et une partie géographico-statistique. Il y reprenait les arguments de Czoernig en défaveur du relevé de la nationalité dans un recensement, mais le contexte politique et statistique avait profondément changé depuis que la monarchie autrichienne s'était dotée, en 1867, d'une Constitution qui garantissait le droit à l'égalité des conditions des nationalités. Cette reconnaissance juridique conduisait à des demandes nouvelles d'information statistique avec lesquelles Ficker devait composer. Le Bureau autrichien pouvait d'autant moins éluder ces demandes que les autres Bureaux européens, en particulier des États allemands, avaient, au cours de la décennie 1860, développé le recueil des caractéristiques individuelles par les recensements, y compris sur la langue, comme en Prusse. Enfin les travaux de Richard Böckh se répandaient avec leur force de conviction.

Dans le contexte d'internationalisation croissante de la statistique, Ficker tenait une double position : il soutenait leurs recommandations pour établir une statistique des nationalités à partir du recensement de la langue familiale, mais considérait qu'en Autriche les conditions s'opposaient à cette application parce que la langue n'était pas un indicateur exclusif de l'ethnicité. Il citait comme Czoernig l'exemple des Juifs, « une nationalité [...] qui a apporté d'Allemagne, en Bohême et en Moravie, en Pologne et en Hongrie un jargon qui est devenu leur langue maternelle », mais refusait de reconnaître le yiddish comme langue – une position qui sera celle des autorités de Vienne quand, plus tard, les représentants de communautés juives de l'empire demanderont, au nom de la *Gleichberechtigung*, qu'elle soit introduite au recensement. D'autres exemples qu'il donnait à l'appui de ses réserves attestaient d'une appréhension plus juste de la réalité plurilingue des populations dans des régions de l'empire ; en Hongrie, Galicie, Transylvanie, écrivait-il « des familles, selon les circonstances, emploient alternativement l'allemand, le polonais, le magyar, le ruthène » ; et surtout il rapportait cette pratique d'échange des enfants :

Dans les régions frontalières et territoires linguistiquement mélangés, il existe de nombreuses familles et personnes, qui peuvent être caractérisées comme *sujets mixtes*, comme utraquistes, sans qu'elles n'appartiennent à l'autre nationalité. [...] Combien de fois dans ces régions donne-t-on les enfants d'une famille allemande à une maison slave et inversement, pour que la seconde langue ne soit pas seulement une langue apprise mais devienne également une langue maternelle.²⁹⁰

Mais Ficker n'était pas pour autant prêt à substituer dans le recensement une question directe sur la nationalité à celle sur la langue. Il considérait que la nationalité ne pouvait pas être relevée à l'échelle de l'individu, ni à partir d'un seul critère, qu'elle n'était en définitive pas un caractère qui puisse être connu par le recensement²⁹¹. Seules des recherches et enquêtes spécifiques, qu'il qualifiait d'ailleurs de scientifiques pour mieux marquer la séparation avec

²⁸⁹ Ibid.

²⁹⁰ Ibid., p. 34

²⁹¹ « Nationalität kein Gegenstand der Ermittlung durch des Census », Ibid., p. 30

le dispositif du recensement, pouvaient apporter cette connaissance. A cette date, par contraste avec la période pionnière de Czoernig, les controverses entre statisticiens étaient vives, et les écrits de Ficker qui visaient notamment son homologue et adversaire du Bureau prussien, Richard Böckh, devaient solliciter des argumentaires statistiques. Il posait donc le problème en terme de méthode :

La théorie du recensement a progressivement établi que toutes les données d'un même individu pouvaient être collectées et contrôlées, c'est-à-dire que l'enquêté devait être dans la situation de donner une réponse positive aux questions posées, et l'enquêteur se trouver dans la situation de constater l'exactitude ou l'inexactitude de la réponse sans autre recherche. La question se pose alors dans d'autres termes : la nationalité d'un individu peut-elle être relevée au moyen d'un critère tangible, au moyen de celui qui donne en même temps à l'enquêteur la possibilité de juger de l'exactitude ou de l'inexactitude des réponses des enquêtés ?²⁹²

En vertu des principes du recensement, Ficker concluait à l'impossibilité du recueil de la nationalité dans le recensement ; mais il s'appuyait aussi sur un autre postulat, déjà présent chez Czoernig, que la nationalité ne réside pas entièrement dans l'individu :

La nationalité n'est pas un moment qui autorise une recherche individuelle, on ne peut la tirer ni de l'individu, ni la chercher avec lui, et par conséquent elle ne peut pas être constatée par la voie mécanique du recensement.²⁹³

Il ajoutait, sur l'exemple de la natalité et la mortalité, que « la vraie différence entre nations se montre seulement en moyenne, et constitue ainsi l'objet d'une recherche scientifique ». Cette étude distincte consistait pour Ficker, fidèle en cela à l'ethnographie statistique de Czoernig, à soumettre « les milliers de points ethnographiques » de la carte à l'observation et à la vérification scrupuleuses, pour décider de leur composition nationale. Elle restait donc d'abord la caractéristique d'un lieu et non d'un individu et cette approche caractérisera longtemps l'attitude de la statistique autrichienne à l'égard des nationalités.

Les effets de la loi sur la *Gleichberechtigung* (1867) sur la statistique des nationalités²⁹⁴

Ce sont autant les défis de la statistique internationale que les conditions intérieures qui conduisirent Ficker à céder et à envisager le recueil de données sur la langue dans le recensement, notamment après les transformations du régime autrichien en 1867. Mais, dès avant, Ficker avait dû composer avec les demandes du gouvernement en données sur la composition nationale de la monarchie – la représentation cartographique des *Volksstämme*, les contours fins des frontières et « îles » nationales ne donnant manifestement plus satisfaction à la demande chiffrée des autorités. Alors que le recensement de 1857 était resté muet sur la composition nationale de la monarchie, à l'approche du suivant, le gouvernement attendait des statisticiens de nouvelles propositions sur l'enregistrement statistique des nationalités²⁹⁵. En 1863, la Commission centrale de statistique, qui remplaçait la Direction

²⁹² Ibid. p. 30.

²⁹³ Ibid. p. 34.

²⁹⁴ Sur ce sujet l'ouvrage le plus complet et qui reste toujours une référence : Emil Brix, *Die Umgangssprachen in Altösterreich zwischen Agitation und Assimilation : die Sprachenstatistik in den zisleithanischen Volkszählungen 1880 bis 1910*, Wien, Böhlau, 1982.

²⁹⁵ Ibid., p. 83-84.

administrative de la statistique²⁹⁶, était chargée d'une réforme du recensement et d'établir dans ce cadre les caractéristiques qui seraient relevées. Ficker en était le premier secrétaire. Face à la demande du gouvernement, il dut infléchir sa position sur l'approche ethnographique, et se faire l'avocat de l'introduction d'une question sur la langue dans le recensement. Ainsi en rendait-il compte quelques années après :

En 1865, la Commission centrale de statistique décida que le relevé de cette rubrique était hautement souhaitable, parce que pour un État comme l'est la Monarchie austro-hongroise, son histoire et sa place dans le monde dépendent étroitement de sa division ethnographique, et une connaissance exacte de sa composition nationale pour l'administration de l'État comme pour la science est indispensable.²⁹⁷

La Commission recommanda ainsi, pour les recensements futurs, que soit relevée « la langue qui est habituellement parlée dans la famille ». Mais le questionnaire du recensement en préparation pour 1869 n'incorpora pas la nouvelle question. Les craintes de tensions nationales dans cette période du Compromis conduisirent le Bureau de statistique et le gouvernement à en reporter le relevé. Ficker argua que « les conditions n'étaient pas favorables pour une enquête dont les fondements plus que toute autre rubrique du questionnaire pouvaient être facilement faussés par le point de vue subjectif de l'enquêté et de l'enquêteur ». Paru la même année que ce recensement, l'ouvrage, dans lequel il s'opposait à l'enregistrement de la nationalité par les recensements, prend évidemment son sens à la suite de ces tergiversations, de même l'importance qu'il donne à des arguments plus théoriques que politiques à l'appui de ces réticences.

C'est pourtant la nouvelle loi du recensement de 1869 qui n'avait pas retenu la question sur la langue, qui permettra de l'introduire au recensement suivant de 1880 et de la conserver à tous les autres, et cela en vertu d'un paragraphe autorisant le relevé d'informations supplémentaires, si elles étaient jugées importantes²⁹⁸. En effet, depuis que la Constitution libérale promulguée en décembre 1867 donnait une formulation juridique nouvelle à la question des nationalités, l'absence d'information statistique sur les nationalités mettait les autorités autrichiennes face à des demandes croissantes de chiffres. La Constitution en intégrant le principe de la *Gleichberechtigung* dotait l'Autriche, ou plus exactement la Cisleithanie, d'un droit des nationalités²⁹⁹. Celui-ci était formulé dans le célèbre article 19 sur les droits civils stipulant que : « Toutes les nationalités de l'État sont égales en droit et chaque nationalité a un droit inaliénable à la protection de sa nation et de sa langue³⁰⁰ ». Cette reconnaissance juridique concédée aux nationalités non allemandes, donna l'impulsion

²⁹⁶ Il s'agit toujours du Bureau de statistique, mais le nouvel intitulé qui reprenait un modèle institutionnel promu par Quetelet, signifiait que les statisticiens disposaient d'un pouvoir élargi sur les autres administrations et d'une mission de coordination des informations statistiques entre administrations.

²⁹⁷ Adolf Ficker, « Ein weiterer Beitrag zur Organisierung der nächsten Volkszählung in Oesterreich », *Statistische Monatschrift*, 1878, IV. Jahrgang, p. 258.

²⁹⁸ Emil Brix, *Die Umgangssprachen...*, op. cit., p. 88.

²⁹⁹ Sur ce point, la contribution irremplaçable de Gerald Stourzh, « Die Gleichberechtigung der Volkstämme als Verfassungsprinzip 1848-1918 », in Peter Urbanitsch et Adam Wandruszka, *Die Habsburgermonarchie, 1848-1918*, Band III, 2, p. 975-1206.

³⁰⁰ L'intitulé exact de l'article 19 est « Loi fondamentale sur le droit général des citoyens », et l'énoncé du §.1 : « Alle Volkstämme des Staates sind gleichberechtigt, und jeder Volkstamm hat ein unverletzliches Recht auf Wahrung und Pflege seiner Nationalität und Sprache », et le § 2 « Die Gleichberechtigung aller landesüblichen Sprachen in Schule, Amt und öffentlichem Leben wird vom Staate anerkannt », Gerald Stourzh, *ibid.*

décisive à la production de statistiques sur les nationalités, mais indirectement et même du fait de ses contradictions. La première venait de sa nature, elle était ce qu'on appelle une « loi de promesse », qui proclamait un principe sans l'accompagner des normes de droit nécessaires à son application. Une seconde contradiction tenait à une indétermination sur le statut, collectif ou individuel, des nationalités. La loi ne reconnaissait pas les nationalités comme des personnalités juridiques (ce qui aurait conduit à une autonomie des Pays de la monarchie et consécutivement une voie fédérale comme dans les propositions de Karl Renner), mais en leur garantissant en droit une protection, elle les traitait pourtant comme sujets de droit. Elle n'était pas non plus une loi impériale sur la langue, les questions linguistiques, en particulier dans le domaine scolaire, étaient réglementées à l'échelle régionale. Aussi ce droit constitutionnel, dépourvu de règles qui le rendent effectif et justiciable, donna lieu à de nombreuses plaintes portées devant la Cour suprême et la Cour administrative, au motif de la violation du droit de protection de la nationalité et de la langue inscrit dans la Constitution. Ce furent ces cours qui réglementèrent les questions qui surgirent au cas par cas sur ce qu'était une nationalité, quelle était sa langue, etc., une situation qui conduisit alors les autorités à se tourner vers la Commission centrale de statistique pour obtenir des informations chiffrées sur les nationalités et leur distribution qui guideraient ces délibérations. L'article 19 sur la *Gleichberechtigung*, bien qu'il ne stipulât rien sur la mission de la statistique, joua incontestablement un rôle dans l'introduction d'une question sur la langue dans les recensements, mais, comme on le verra, cette question sera elle aussi détournée et controversée.

Pendant cette même décennie, deux événements de la statistique internationale accélérèrent l'introduction de la question dans le recensement autrichien. En 1872, le Congrès international de statistique réuni à Saint-Petersbourg décidait du relevé de la « langue parlée » comme matière obligatoire dans les recensements. L'année suivante, la Commission permanente du Congrès confiait à Ficker avec deux statisticiens ressortissants de l'Autriche-Hongrie, la rédaction d'un mémoire sur les modalités de ce relevé. Cette mission l'obligeait à traiter la question à un niveau général, à la placer à l'échelle internationale et toujours idéalisée par les fondateurs du Congrès, de l'universalité de leurs recommandations. Maintenir le point de vue d'une spécificité de l'Autriche qui justifierait l'absence de relevés dans ses recensements mit Ficker dans une situation difficile, et, sans se départir de ses mêmes réserves, il se prononça en faveur de la « langue familiale ». Cette proposition permettait aussi de contrecarrer l'influence allemande sur cette question alors que s'imposait en Prusse la préférence pour la « langue maternelle », indicateur de la nationalité. Pour Ficker, en revanche, il convenait de maintenir l'écart entre langue et nationalité :

Avec la seule constatation de la 'langue maternelle' [...] la question sur la nationalité d'un individu n'est pas résolue. La prépondérance politique d'une langue dans un pays mélangé sur le plan national, l'importance de celle-ci dans les mœurs et la culture, conduisent sans aucune contrainte à ce que des membres d'autres nationalités s'efforcent de l'adopter dans leur maison, sans vouloir renier leur appartenance nationale d'origine³⁰¹.

Bien qu'il ne le précisât pas, ces cas renvoyaient toujours dans son esprit à des situations concrètes de populations en Autriche, comme on le constate dans ses autres publications dont il reprend la formulation.

³⁰¹ Adolf Ficker., « Gutachten... », op. cit., p. 209.

Ces évolutions interne et internationale mettaient ainsi la statistique autrichienne en porte-à-faux et Ficker reconnaissait que le recensement à venir ne pouvait pas se soustraire à ce relevé considéré comme essentiel par les statisticiens depuis le Congrès de Saint-Pétersbourg³⁰². En 1878, à la demande du gouvernement, la Commission centrale de statistique, passée sous la direction de Ficker, préparait l'introduction de la question sur la « langue familiale » (*Familiensprache*) pour le recensement prévu en 1880. Dans l'article de la revue autrichienne de statistique, il affichait déjà explicitement ce choix, là encore en renvoyant à l'autorité qu'était le Congrès :

Je considère toujours, comme je m'y suis prononcé dans le mémoire à la commission permanente en 1874, que la caractéristique la plus juste de la langue posée par le recensement doit être la « langue familiale ». Comme instruction j'ajouterai : « pour chaque individu n'inscrire qu'une langue comme langue familiale, et celle que l'individu concerné utilise habituellement dans son environnement familial »³⁰³.

Acceptée par le ministère, la proposition fut au dernier moment changée sur décision du gouvernement pour ne relever que la « langue usuelle » (*Umgangssprache*)³⁰⁴, et cela sans concertation avec les statisticiens. Alors que le premier paragraphe de l'article 19 était une concession aux nationalités non allemandes, cette nouvelle formulation leur était défavorable et souleva dès lors des protestations qui ne cesseront pas, sans parvenir toutefois à faire fléchir la position initiale du gouvernement et cela jusqu'à la fin de l'empire.

Les raisons pour lesquelles le gouvernement donna la priorité à la langue d'usage sur la langue familiale ou maternelle, indicateur qui avait la préférence des statisticiens, sont difficiles à trouver, faute de sources directes aujourd'hui conservées. Pour décider de la langue officielle dans l'espace public, le gouvernement aurait choisi un indicateur des usages publics de la langue, soit un choix sur une question déjà fortement politisée³⁰⁵.

La langue usuelle (*Umgangssprache*) dans les recensements de 1880 à 1910

À partir du recensement de 1880, la « *Umgangssprache* » figurait dans le questionnaire sous la formulation suivante :

Pour chaque personne la langue qu'elle utilise dans son environnement habituel ; donner une seule des langues suivantes : Allemand, Bohême-Morave-Slovaque, Polonais, Ruthène, Slovène Serbo-Croate, Italien-Ladin, Roumain, Hongrois (seulement en Bucovine).

La « langue d'usage » était définie dans des termes assez vagues comme « la langue que la personne utilise de préférence dans un lieu ». Une indétermination en vérité intentionnelle ; la question étant vue par le gouvernement, non pas comme un caractère individuel mais territorial³⁰⁶. Les résultats devaient servir à connaître, à des fins administratives et non scientifiques, la distribution des langues sur le territoire, ou autrement dit le caractère linguistique des différents territoires, et en aucun cas une distribution des populations selon la nationalité. Le gouvernement voulait à tout prix éviter que la question soit comprise dans un sens individuel, et le Bureau de statistique qui refusait l'identité entre langue et nationalité souscrivit à cette vue. Un des motifs fréquemment avancé pour expliquer cette attitude stricte

³⁰² Adolf Ficker, « Ein weiterer Beitrag ... », op. cit.

³⁰³ Ibid., p. 262.

³⁰⁴ Sur cet épisode voir, Emil Brix, *Die Umgangssprachen...*, op. cit., p. 97.

³⁰⁵ C'est l'interprétation qu'en donne Brix, Ibid., p. 102.

³⁰⁶ Ibid., p. 108-110.

et inflexible sur le choix de la langue d'usage fait référence à la volonté d'éviter les conflits nationaux autour d'une statistique des nationalités en choisissant un critère objectif, c'est-à-dire extérieur au choix individuel, qui enregistre seulement son environnement linguistique.

À cette conception administrative et territoriale les autorités apportaient des restrictions. D'une part, ce recensement linguistique ne concernerait que les citoyens de la monarchie et, d'autre part, seules seraient relevées les langues dites coutumières (*die landestübliche Sprachen*) des Pays de la Couronne, et parmi les neuf langues reconnues, une seule réponse était admise. Cette limitation des langues qui conduisait à exclure certaines nationalités, en particulier la reconnaissance d'une nationalité juive, souleva de vives protestations qui ne réussirent jamais à infléchir la décision du gouvernement, résolu à séparer ce relevé de toute reconnaissance nationale, en dépit des interprétations qui furent, dès le recensement de 1880, nationales. Comme ces statistiques constituaient les seules sources chiffrées officielles sur les rapports des nationalités, le recensement et son exploitation furent la cause de conflits continuels.

Certains statisticiens, souvent d'une génération plus jeune comme Wilhelm Winkler ou Heinrich Rauchberg, se démarquèrent de l'attitude du Bureau autrichien et critiquèrent le choix exclusif de la *Umgangssprache*. Rauchberg³⁰⁷ qui était secrétaire de la Commission Centrale de Statistique, dans ses publications³⁰⁸, affichait une distance nette avec la tradition ethnographique de Czoernig qu'il jugeait ne pas relever de la statistique, en renvoyant même aux critiques qui lui avaient été adressées lors du Congrès international de statistique. Cette ethnographie était « tournée vers l'exploration du passé », déclarait-il ; dans celle-ci « l'unité d'enquête n'est pas l'individu, mais le lieu d'habitation », et, raisonnant toujours dans ce cadre méthodologique, il reprenait l'objection centrale qui avait été faite lors de ce Congrès, que l'ethnographie n'étudie pas les phénomènes selon les grands nombres (*Massenerscheinungen*), qu'elle n'était donc pas une méthode statistique mais descriptive. On remarque ainsi combien la critique trois décennies plus tard restait percutante face à une administration statistique qui n'avait pas modifié sa conception. Rauchberg se ralliait à Böckh et considérait que « pour la connaissance de la nationalité le recensement n'offre pas de meilleur moyen que le relevé de la langue maternelle³⁰⁹ », que la langue est le « trait qui caractérise le mieux l'appartenance nationale d'un individu³¹⁰ ». Il ne s'alignait pas toutefois sur la conception allemande, considérait la langue comme l'expression de la nationalité dans le sens d'une *Culturgemeinschaft*. Ainsi dans les régions frontalières quand « plusieurs cultures se croisent dans un même individu », le critère de la langue perdait, soulignait-il, sa propriété objective pour devenir « l'expression d'un sentiment subjectif d'appartenance » (*Glaubenbekenntniss*), puisque l'individu devait choisir entre plusieurs langues nationales.

³⁰⁷ Heinrich Rauchberg (1860-1938) avait été en 1891 habilité en statistique à l'université de Vienne, où, à partir de 1896, il occupa la chaire de professeur de statistique et administration. En 1902, il était nommé recteur à l'université de Prague. Il travailla sur la statistique des rapports nationaux en Bohême, après la guerre se consacra à la question de la protection des minorités. *Österreichisches Biographisches Lexikon 1815-1950*, p. 437-438.

³⁰⁸ Heinrich Rauchberg, „Die Frage der Ermittlung des Besitzstandes der Nationalitäten durch die Hilfsmittel der Statistik“, *Statistische Monatschrift*, XVII. Jahrgang, 1891, p. 657-662 ; *Die Bevölkerung Österreichs auf Grund der Ergebnisse der Volkszählung vom 31 december 1890*, Wien, A. Hölder, 1895, voir le chap. X. : « Die Umgangssprache », p. 200.

³⁰⁹ Rauchberg, *Die Bevölkerung Österreichs...*op. cit., p. 202.

³¹⁰ Rauchberg, „Die Frage der Ermittlung des Besitzstandes der Nationalitäten...“, op. cit.

Rauchberg ne rejetait pas l'utilité de la question sur la *Umgangssprache*, mais la proposait en supplément de celle sur la langue maternelle, qu'elle soit aussi ouverte à toutes les langues et aux situations plurilinguistiques, car, « de même que les frontières des différentes langues se superposent dans l'espace, elles se croisent dans les langues d'usage d'un même individu. Les relations avec l'environnement habituel de nombreuses personnes se font dans plus d'une langue³¹¹ ». Telle qu'elle était posée, la question sur la *Umgangssprache* n'avait donc, selon lui, du fait de ces restrictions, aucune validité, ni territoriale, ni nationale, puisqu'elle tendait à englober les minorités dans la langue environnante prédominante et ne pouvait donc refléter la situation réelle des nationalités. Rauchberg dénonçait une position officielle timorée qui, par crainte des agitations politiques, avait refusé un recensement des nationalités et autorisé seulement un relevé restrictif. Le gouvernement avait donc, au contraire, augmenté les conflits, car, faute d'autres sources et relevés, le dénombrement par la *Umgangssprache* était inévitablement perçu sous son enjeu national, il privilégiait des groupes majoritaires et était ainsi interprété comme une mesure injuste. En dépit des protestations, le gouvernement, et à sa suite, le Bureau de statistique, maintinrent la question ; elle fut invariablement posée dans les mêmes termes aux recensements autrichiens successifs de 1880 à 1910.

La statistique de la *Umgangssprache* ne satisfaisait pas davantage les stipulations de l'article 19 de la loi de 1867, d'abord parce qu'elle n'était pas définie comme une information sur les populations mais sur les territoires alors que le principe général de cette loi concernait les droits des citoyens. Elle ne permettait pas de trancher dans le domaine scolaire, notamment en Bohême où les tensions entre les nationalistes allemands et tchèques conduisirent à la loi scolaire (*Schulaufsichtsgesetz*) de 1874. En vertu de celle-ci, dans les localités où le principe territorial ne permettait pas de décider de la langue officielle, un conseil scolaire mis en place pour chaque nationalité enregistrait les enfants selon la nationalité. Les rivalités nationalistes conduisirent ainsi à l'adoption de réglementations locales pour la mise en place de sections nationales dans les différents domaines de la vie locale (scolaire, sanitaire, agricole). Elles tenaient leur propre registre de population, et s'efforçaient d'introduire des critères de différenciation exclusifs bannissant bilinguisme ou indifférence nationale³¹².

En conséquence, la restriction du recensement au caractère territorial de la nationalité, favorisa par le biais de la loi de 1867, renforcée par les lois des différents Pays (*Landgesetz*), une conception juridique de la nationalité comme caractère personnel qui pouvait être l'objet d'enregistrement à ce titre. Ces contradictions renforçaient les critiques des opposants à la *Umgangssprache*.

3. Dans l'Empire russe

Les prémisses cartographiques, ethnographiques et administratives de la statistique russe des nationalités

L'Empire russe n'eut qu'un recensement, celui de 1897. Cependant, comme pour la statistique autrichienne et prussienne, des descriptions des nationalités préexistèrent à leur enregistrement dans la statistique officielle, et fournirent autant d'expériences savantes et administratives préparant le recensement général. Ces travaux statistiques du XIX^e siècle

³¹¹ Rauchberg, *Die Bevölkerung Österreichs...*op. cit., p. 203.

³¹² Sur ce sujet, voir Tara Zahra, *Kidnapped Souls : National Indifference and the Battle for Children in the Bohemian Lands, 1900-1948*, Ithaca and London, Cornell University Press, 2008.

modifièrent la perception que les autorités avaient des nationalités dans l'Empire et leur ouvrirent des perspectives politiques nouvelles basées sur des évaluations chiffrées³¹³. Cette première statistique impériale russe des nationalités présente des analogies avec la statistique autrichienne, notamment par sa dimension spatiale et ethnographique, à la différence près que l'institution savante dominante n'était pas le Bureau de statistique, mais la Société russe de géographie qui fut fondée en 1845 par édit du tsar et obtint en 1849 le statut de Société impériale. À l'instar des Bureaux statistiques qui furent créés durant cette première moitié du XIX^e siècle dans les autres pays d'Europe, la Société définissait sa mission par son service à l'État. Elle avait été créée à Saint-Petersbourg à l'instigation d'un groupe composé de membres de l'Académie des sciences et de professeurs de l'université auquel s'étaient joints des officiers de l'état-major et des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur. En attirant de nombreux savants, elle devint vite une institution prestigieuse³¹⁴. Tournée vers l'exploration géographique et ethnographique de la Russie, la Société était rattachée au ministère de l'Intérieur et inscrivait ses travaux dans les projets de réforme et d'amélioration de l'administration, et de l'expansion territoriale de l'Empire. Même si dans la seconde moitié du XIX^e siècle l'ethnographie fut redéfinie par les tenants d'une approche moins positiviste, tournée vers le recueil des productions de « l'esprit russe », la création de la Société conserva sur les questions de population et des nationalités une place prépondérante. Le Bureau russe de statistique collabora avec elle pour la préparation et l'exploitation du recensement de 1897³¹⁵. Cette proximité institutionnelle entre la Société de géographie et la statistique administrative avait été scellée précocement, au moment de la création, en 1858 par Alexandre II, de la première instance de statistique – le Comité central de statistique. Le comité, également placé sous la direction du ministère de l'Intérieur, fut composé exclusivement de membres de la Société de géographie. La première mission de la Société consistait à établir des répertoires de lieux qui consignaient des informations sur la population et parmi celles-ci, l'ethnicité³¹⁶. L'organisation en sections – géographie, ethnographie et statistique³¹⁷ – liant différents savoirs sur la population et l'espace, structurait les travaux, et les inscrivait dans le modèle taxinomique de la tradition du XVIII^e siècle³¹⁸. L'un des fondateurs de la Société de géographie, Petr Keppen,³¹⁹ fut l'auteur d'un imposant *Atlas ethnographique de la Russie d'Europe* édité en 1848, et qui connut plusieurs rééditions. L'*Atlas* était contemporain de la carte ethnographique de l'Autriche de Czoernig qui y fit référence lors de son allocution devant l'académie des sciences de Vienne :

Avec cette carte un progrès important de l'ethnographie fut atteint, les conditions ethnographiques du plus grand Empire d'Europe [...] étaient pour la première fois représentées

³¹³ Darius Staliūnas, *Making Russians: meaning and practice of russification in Lithuania and Belarus after 1863*, Amsterdam, New York, Rodopi, 2007, « Nationality Statistics », p. 105.

³¹⁴ Wladimir Berelowitch, « Aux origines de l'ethnographie russe : La Société de géographie dans les années 1840-1850 », *Cahiers du Monde russe et soviétique*, vol. 31, n° 2-3, 1990, p. 265.

³¹⁵ Juliette Cadiot, *Le laboratoire impérial : Russie-URSS, 1870-1940*, Paris, CNRS Éditions, 2007 et Steven Seegel, *Mapping Europe's Borderlands : Russian Cartography in the Age of Empire*, Chicago, University of Chicago Press, 2012.

³¹⁶ Juliette Cadiot, *Ibid.*, chap. 2, p. 25.

³¹⁷ Vytautas Petronis, « Mapping Lithuanians : The Development of Russian Imperial Ethnic Cartography, 1840s-1870s », *Imago Mundi*, vol. 63, n° 1, 2011, p. 62-75.

³¹⁸ Wladimir Berelowitch, *op. cit.*, p. 266

³¹⁹ Peter von Köppen ou Pyotr Ivanovich Keppen (1793-1864), issu d'une famille allemande de Kharkov. Voir Vytautas Petronis, *op. cit.*, Steven Seegel, *op. cit.*, p. 116-119.

de manière fiable et objective devant les yeux ; et on pouvait mesurer quels efforts cela avait dû coûter de porter dans ce vaste espace en une vue d'ensemble les états ethnographiques, qui se soustraient si facilement à la représentation des particuliers.³²⁰

Cette première représentation des nationalités dans l'Empire comblait ce qui était perçu et présenté comme une lacune, et assurait par-là même sa reconnaissance hors des frontières de la Russie chez les géographes allemands notamment³²¹. Karl Ritter en complimenta l'auteur comme Czoernig quelques années plus tard ; leurs positions académiques dotaient la carte d'une légitimité scientifique recherchée. Les rééditions des cartes de Keppen prolongèrent cette réputation si bien que, dans les années 1860, quand le directeur du Bureau prussien de statistique demanda au ministère de l'Intérieur de financer la réalisation d'une carte des nationalités en Prusse, il cita à l'appui de ce projet la carte de Czoernig et, plus élogieusement, celle « de très grande valeur du professeur von Köppen sur [...] la Russie d'Europe³²² ».

La carte de Keppen était fondatrice d'un travail cartographique et statistique sur les nationalités en Russie qui, comme celle de Czoernig, ambitionnait d'être administrative et scientifique. Comme celui-ci également, Keppen se considérait d'abord comme statisticien, même s'il inscrivait son travail cartographique dans une articulation étroite entre statistique, géographie et ethnographie. Il s'était appuyé pour sa réalisation sur des procédés similaires à ceux employés pour la réalisation de la carte autrichienne qui associaient, sources statistiques et narratives et correspondance avec d'autres savants, pour suppléer au manque de données fiables. L'atlas russe était aussi le résultat d'un travail considérable subordonné aux exigences démesurées posées par son auteur autour de la représentation du détail à l'échelle impériale, garantie de l'exactitude des données.

Keppen donnait une place plus importante que Czoernig à la langue pour classer les peuples, il faisait référence aux travaux des philologues et linguistes, autorités dans cette matière, autre trait commun avec les cartographes allemands. Il fut notamment inspiré par les travaux de Šafařík sur les peuples slaves, dont l'ouvrage *Slovanský Národopis*, associé à la carte *Slovanský Zeměvid*, parus en 1842 à Prague, était considéré comme la première représentation cartographique des peuples slaves. La réputation des travaux de Šafařík s'était répandue en Russie où ils avaient été immédiatement traduits. Keppen avait d'ailleurs transmis des informations à Šafařík pour la réalisation de sa carte qui, quelques années plus tard, devenait aussi une des sources de celle qu'il préparait sur la Russie d'Europe³²³. Il entretenait aussi des rapports étroits avec les savants allemands lors de voyages qui le conduisaient à Berlin, où il rencontra Karl Ritter, qui occupait la nouvelle chaire de géographie à l'université. On voit ainsi comment statisticiens et ethnographes, qu'ils soient allemands, autrichiens ou russes, travaillaient dans cette première moitié du XIX^e siècle dans un espace commun de circulation de modèles. Dans la seconde moitié de ce siècle, les tensions politiques élèveront des obstacles autour de la circulation des travaux, suspectés de véhiculer des aspirations

³²⁰ Karl v. Czoernig, « Über die Ethnographie Österreichs », *Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaft, Philosophisch-Historische Classe*, vol. 25, Wien, Hof- und Staatsdruckerei, 1858, Sitzung vom 2. December 1857,», 1857, p. 280.

³²¹ Le premier développement de la Société vers les travaux géographiques est parfois vu comme la conséquence de l'origine allemande des fondateurs et de leur inspiration par la géographie allemande. Voir Wladimir Berelowitch, Steven Seegel, Juliette Cadiot.

³²² « An den königlichen Staatsminister und Minister der Innern Herrn J. zu Eulenburg », Berlin, den 6 August 1864, Staatsbibliothek zu Berlin, Handschriften, I, Rep. 77, Tit. , 94, 86 : 53.

³²³ Vytautas Petronis, « Mapping Lithuanians... », op. cit. , p. 64

nationalistes, mais elles n'empêcheront pas complètement la diffusion des recommandations savantes, à l'exemple du critère linguistique choisi pour enregistrer la nationalité dans les recensements.

Les administrations régionales et locales furent aussi le cadre de l'essor de la statistique des nationalités, parfois en relation avec les travaux des cartographes. Dans les années 1830, les agents de l'État décrivaient dans leur rapport les différentes populations locales en les distinguant surtout par la religion, et employaient parfois des dénominations renvoyant à l'origine ethnique. Les modes de description ne suivaient pas de règles et restaient très variées. Cependant, suivant une évolution similaire à celle observée en Prusse, des facteurs administratifs et politiques accélérèrent la généralisation et l'uniformisation des relevés. Dans les années 1860, ces données locales retinrent l'intérêt des administrateurs qui étaient chargés des « grandes réformes » d'Alexandre II et voyaient dans la variété nationale de la population un obstacle à la modernisation de l'Empire. Après l'abolition du servage en 1861, une attention nouvelle fut portée aux caractéristiques ethnoculturelles de la population paysanne. La demande de statistiques des nationalités fut néanmoins, en Russie comme dans les autres États d'Europe orientale, avant tout conditionnée par les mouvements nationaux et leur consolidation dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Les manifestations des Polonais dans le Royaume de Pologne et les provinces occidentales de l'Empire, qui culminèrent avec le Soulèvement de 1863, marquèrent un tournant dans la politique tsariste envers les nationalités. Face à l'échec des compromis avec les élites polonaises, les autorités impériales étaient à la recherche d'autres stratégies pour renforcer et stabiliser les provinces occidentales, elles attendaient des données statistiques qu'elles les guident dans cette nouvelle politique. La demande officielle de statistiques à l'échelle impériale devait aussi répondre au défi posé par les activistes polonais qui sensibilisaient les opinions publiques étrangères sur leur sort au moyen d'arguments statistiques sur leur nombre ; les autorités tsaristes voulaient en retour fournir la preuve que les Russes constituaient la majorité de la population de ces provinces occidentales de l'Empire.

À partir des années 1860, les travaux cartographiques et statistiques prirent un caractère politique marqué³²⁴. La Société impériale de géographie se trouva ainsi chargée « d'expéditions ethnographiques et statistiques » qui, à défaut d'un dénombrement, devaient recueillir dans les provinces frontalières des données sur la composition nationale de la population. Leurs exploitations étaient confiées au Comité central de statistique qui les publiait sous forme de tableau, parfois même dans des atlas. Dans le cadre des activités de la Société, ou sous l'impulsion et la réputation données par les premières cartes ethnographiques comme celle de Keppen, d'autres cartes et atlas des populations des dites provinces occidentales furent réalisées dans les années 1860. Leurs auteurs entendaient contribuer par leurs travaux au renforcement de l'État impérial, à la défense de l'orthodoxie, et la lutte contre l'irrédentisme Polonais. Si les initiatives étaient individuelles, elles restaient aussi essentiellement le fait d'officiers de l'armée et de l'administration, qui recevaient le soutien des autorités et travaillaient de concert avec le ministère de l'Intérieur. Exemple de cet activisme savant et russophile local réagissant à la réorientation de la politique impériale dans les régions frontalières, l'*Atlas des populations selon les religions dans la région occidentale de la Russie (Atlas narodonaseleniia Zapadno-Russkogo kraia po ispovedaniiam)*

³²⁴ Cette distinction est bien soulignée par Staliūnas et Petronis.

d'Aleksandr Rittikh et Pompei Batiushkov paraissait en 1862 sous l'auspice du ministère. Il opérait une première centralisation de données qui avaient elles-mêmes été compilées à partir des enregistrements des administrations locales et de l'Église orthodoxe. Des données issues de précédents travaux statistiques et cartographiques venaient en complément. Ces cartes n'étaient pas été produites par des services officiels, mais elles avaient été réalisées dans un cadre dont les contours étaient officiels et contrôlés comme tel. Un espace qui s'était ouvert à des initiatives individuelles, alors que l'administration centrale était prise dans des tensions paralysant les réformes en vue. Ainsi ces travaux préparèrent et tracèrent indéniablement la voie au recensement de 1897, en ratissant des territoires et en livrant des listes de localités et d'habitants.

Ces premiers travaux statistico-ethnographiques privilégiaient la langue comme critère de la nationalité sur d'autres identifications utilisées à l'échelle locale, où les formulations renvoyant à une origine polonaise ou lituanienne pouvaient encore conserver leur ancien sens territorial et non ethnique³²⁵. L'ethnographie était vue comme une science qui permettait de représenter les populations et territoires frontaliers en gommant leur caractère historique, et c'est principalement dans ce sens qu'il faut comprendre la manière dont leurs grilles ethniques les « naturalisaient »³²⁶. La carte ethnographique de Keppen représentait les nationalités non-russes en s'appuyant sur une classification des langues qui distinguait 38 groupes (Allemands, Finnois, Polonais, Litvaniens, etc.), tout en regroupant dans une même famille linguistique, conformément à la position officielle, Ukrainiens, Biélorusses et Russes. Dans certains cas, Keppen estimait néanmoins que la langue était un caractère distinctif insuffisant, ainsi assimilait-il les Polonais aux catholiques. La religion restait un caractère important, d'autant plus qu'elle servait de marqueur ethnique dans l'application des mesures de discrimination envers les Polonais. Ainsi les fonctionnaires du tsar distinguaient au sein de la noblesse et la population des villes, les catholiques identifiés comme Polonais, et les orthodoxes comme Russes. En revanche, au sein de la population paysanne, la nationalité était généralement définie par la langue et l'origine ethnique, ainsi les catholiques parlant lituanien étaient identifiés comme Litvaniens et non pas Polonais³²⁷.

Le recensement russe de 1897

Comme dans les autres pays européens, la deuxième moitié du XIX^e siècle ouvrit de nouveaux horizons aux statisticiens russes qui ambitionnaient de réformer l'administration statistique en s'inspirant des propositions de Quetelet sur son rôle moteur dans la modernisation de l'État. Le Comité central de statistique ne tarda pas à déposer après sa création un premier projet de recensement de l'Empire, et affronta aussitôt l'opposition d'autorités attachées aux relevés réalisés à des fins fiscales et militaires, et suspicieuses face aux nouveaux modes de recueil des informations par déclaration – à leurs yeux une liberté donnée aux individus pour se soustraire aux questions. En dépit de l'organisation en 1872 à Saint-Pétersbourg de la huitième session du Congrès international de statistique confiée aux statisticiens russes, le recensement fut reporté plusieurs fois, et n'eut lieu qu'en 1897. Son ambition dépassait

³²⁵ Darius Staliūnas, *Making Russians...*, op. cit.

³²⁶ Comme le montre Steven Seegel, « Metageography Unbound : Late Nineteenth-century European Borderland Cartography and the Geopolitical Construction of Space », *Ab Imperio*, 2007, n° 2, p. 179-208.

³²⁷ Darius Staliūnas, *Making Russians...* op. cit.

l'objectif d'un dénombrement des sujets de l'État ; il était investi d'une mission nouvelle : être un outil de description et déchiffrement du monde social. Dans les principes, les statisticiens russes défendaient cette conception du recensement, mais ils doutaient encore de sa réalisation concrète. L'essor de la statistique russe avait accompagné les grands projets de réforme de l'administration de la Russie impériale visant à intégrer et uniformiser ce système d'organisation des différences qu'elle était ; caractéristique de la trajectoire impériale liant dans un vaste espace une variété de populations, de régimes territoriaux et statuts. Si, à l'échelle d'une ville ou d'une province, des règles uniques et des catégories uniformes pouvaient être appliquées pour décrire la population, l'espace de l'Empire paraissait encore aux statisticiens irréductible à la standardisation du recensement. La mise en forme statistique représentait à leurs yeux une transformation d'un autre ordre que celle induite par les descriptions ethnographiques des savants du XVIII^e siècle, qui restait encore une forme de réduction de l'hétérogénéité ethnique.

Le recensement de 1897 fut donc le premier recensement de la population de l'Empire. Succès pour les statisticiens quatre décennies après la création du service officiel de statistique, mais aussi échec à l'issue de cette période, puisque la réalisation concrète du recensement leur fut retirée au profit de l'administration tsariste. Enfin, unique recensement impérial parce que la postérité des résultats publiés cinq ans après, et la réputation qu'ils auraient dû fonder, furent écourtées par la Révolution de 1905 qui les rendit alors périmés aux yeux des contemporains³²⁸.

Si le Comité central de statistique fut dépossédé de la réalisation du recensement, il conçut pour une grande part le questionnaire selon les principes des recensements nominatifs européens encadrés par les recommandations de leur congrès international. Parmi la quinzaine de questions qui y figuraient, celle visant à recueillir la nationalité représentait un changement. Elle était recueillie au moyen d'une seule question sur la langue maternelle (*rodnoj jazyk*), accompagnée d'une instruction brève – la langue que l'individu considérait comme tel ou « la première langue apprise, la langue de l'enfance »³²⁹. Ce choix de la langue maternelle comme critère de la nationalité dans le recensement était conforme à la décision prise lors de la session du Congrès de Saint-Pétersbourg soutenue par le comité russe ; elle reprenait d'ailleurs la proposition plus ancienne de statisticiens prussiens. De manière intéressante, c'est moins le refus de poser une question directe sur l'appartenance nationale que la rupture avec les catégories qui servaient traditionnellement dans l'Empire à désigner les nationalités, qui est un fait frappant. Les termes utilisés jusque-là étaient variés mais renvoyaient à une conception évolutionniste des groupements humains se complexifiant de la tribu (*Plemja*) au groupe ethnique (*Narodnost'*) et à la nation politique (*Nacional'nost'*)³³⁰. Le recensement en revanche posait par principe une égalité des catégories, même si, par la suite, la codification permettait de rétablir cette classification hiérarchisée. Ce changement significatif manifestait la volonté de dégager l'assignation d'un individu à une nationalité de

³²⁸ Sur l'histoire de la statistique russe, voir Martine Mespoulet, *Construire le socialisme par les chiffres : enquêtes et recensements en URSS de 1917 à 1991*, Paris, INED, 2008, en particulier les chapitres I et II sur la période impériale. Sur les statistiques des nationalités, voir Henning Bauer, Andreas Kappeler et Brigitte Roth (eds.), *Die Nationalitäten des russischen Reiches in der Volkszählung von 1897*, Stuttgart, F. Steiner Verlag, (coll. Quellen und Studien zur Geschichte des östlichen Europa 32), 2 tomes, 1991.

³²⁹ Ibid., p. 144.

³³⁰ Juliette Cadiot, *Le laboratoire impérial...*, op. cit., p. 13-14.

son appartenance sociale, pour la situer dans un classement dont la logique ne serait plus celle des ordres (*soslovie*). La *soslovie*, en effet, attachait l'individu à un corps qui définissait son statut social avec des droits et obligations et qui pouvait se superposer avec un peuple. Le recensement l'enregistra désormais à part. La même distinction était recherchée avec la religion, trait également fort de l'identification.

L'enregistrement séparé de ces critères d'identification individuelle – nationalité, religion, statut social – faisait écho au projet de réforme de la société russe, projet qui donnait un rôle croissant à la statistique comme instrument de cette politique différenciatrice. La disparition d'un monde impérial organisé autour d'une hiérarchie de statuts conduisait en effet à accentuer les différenciations ethniques et ses corollaires, assimilation et discrimination. La distinction entre Russes et non Russes fondait un nouveau régime de citoyenneté et devint le ferment de tensions nationales. Dans les territoires occidentaux de l'ancienne Pologne, la distinction prit une signification de plus en plus répressive alors que, depuis le Soulèvement de 1863, ces territoires étaient soumis à une sévère russification – imposition de la langue russe comme la seule langue officielle, discrimination envers les non-Russes et les non-orthodoxes dans les administrations. Dans ce contexte le recensement devint l'outil d'une politique des nationalités, et cela indépendamment de la volonté et de l'opinion des statisticiens du comité. Cette perspective perturba d'autant plus la conduite du recensement dans ces régions qu'il fut placé sous l'autorité des administrations provinciales et non des statisticiens. Le recensement s'apparenta alors aux yeux des populations à une nouvelle enquête administrative et suscita méfiance et résistance en raison des habituelles finalités fiscales ou militaires qui étaient encore, dans l'esprit de la population, associées à ces relevés³³¹.

Échec d'un nouveau recensement après la Révolution de 1905

Les changements politiques introduits après la Révolution de 1905 appelaient un nouveau recensement, opération non exempte de connotation symbolique et instituant une forme de souveraineté³³². Le fonctionnement même d'un régime plus représentatif s'appuyait sur des règles chiffrées, et dès lors que les programmes et revendications politiques suivaient des contours nationaux, les statistiques sur les nationalités étaient leur langage. Les demandes de nouvelles statistiques nationales, plus justes que celles du recensement de 1897, affluaient, et dans l'attente d'un nouveau recensement, le discrédit général porté à ce dernier légitimait aux yeux des mouvements nationaux (telle était notamment la revendication des Polonais) les corrections qu'ils apportaient aux résultats. Ces chiffres corrigés devaient mieux refléter leurs effectifs, qu'ils jugeaient auparavant sous-estimés à cause de la formulation des questions ou de la politique de russification. La demande de chiffres était aussi alimentée par les débats sur la question nationale dans l'espace politique, et le souhait de certains dirigeants russes d'introduire des mesures de discrimination envers les minorités nationales. Dans ce contexte de changement et d'action politiques, il était aussi fréquent que les autorités locales ou provinciales procèdent à des enregistrements de la nationalité pour disposer de leurs propres données sur les questions scolaires, migratoires ou religieuses relevant de leur compétence.

³³¹ Hans-Jakob Tebarth, « Die russische Volkszählung vom 28. Januar 1897 », in Henning Bauer et al, op. cit., t. 1, p. 54-85.

³³² Sur les rapports entre recensement et changement de régime, voir Morgane Labbé, « Statistique ethnique, légitimité politique et changement de régime », *Critique internationale*, n°45, 2009, p. 9-18.

Cette situation chaotique conduisit le Comité central de statistique à prévoir un nouveau recensement pour 1910 ; il dut le reporter pour 1913, puis 1915, mais la guerre annulera le projet³³³. À la différence du recensement précédent, sa préparation fut l'objet de discussions associant statisticiens, géographes, économistes et administrateurs. Malgré les nombreuses demandes en faveur d'un relevé direct de la nationalité, le comité prévoyait toujours de l'appréhender à partir de la question sur la langue maternelle, deux questions supplémentaires sur la langue parlée et la connaissance du russe étant ajoutées. Le refus des statisticiens de poser au recensement une question directe sur la nationalité s'expliquait avant tout par leur volonté de soustraire son relevé de toute expression d'une adhésion sur laquelle auraient influé les mouvements nationaux. Les statisticiens cherchaient aussi à défendre la pertinence du critère linguistique face aux ambitions croissantes des ethnographes à constituer *la* science des nationalités³³⁴ à partir d'une approche « primordialiste ». Réunis au sein de la Société de géographie puis de l'Académie des sciences, leurs travaux sur les peuples faisaient de plus en plus autorité dans les débats politiques, comme par exemple celui sur la question de l'existence d'une nationalité ukrainienne. Dans le contexte de politisation de la nationalité, l'ethnographie prétendait aussi être une science au service de l'État, et tandis que les statisticiens préparaient un second recensement impérial, les ethnographes élaboraient un vaste projet cartographique de représentation des groupes ethniques sur le territoire impérial.

³³³ Juliette Cadiot, op. cit. , p. 81-82.

³³⁴ Ibid., chap. 5 : « Les sciences des nationalités (1905-1917) », p. 91.

Chapitre 4. Les Polonais dans les dénombrements prussiens, russes et autrichiens au tournant du xx^e siècle

Les Partages de la Pologne

Au milieu du XVIII^e siècle, la Pologne s'étendait encore sur un vaste territoire qui en faisait par sa superficie un des plus grands États d'Europe ; mais affaiblie politiquement et économiquement, son indépendance céda sous les offensives des puissances voisines. La Russie, l'Autriche et la Prusse s'approprièrent son territoire à l'issue de trois partages successifs. Au premier partage en 1772, à l'Est, Catherine II occupa la Lituanie et la Biélorussie, soit un territoire de 93 000 km², au sud Joseph II s'appropriâ un espace de 82 000 km², tandis qu'à l'ouest Frédéric II annexa un territoire de 36 000 km² autour de la Prusse orientale réunie avec le Brandebourg. Aux second et troisième partages, en 1793 et 1795, les trois souverains poursuivirent leur expansion. Après le court intermède napoléonien avec la création du Grand Duché de Varsovie entre 1807 et 1815, le Congrès de Vienne 1815 fixa les contours des territoires annexés et l'État polonais fut rayé pour plus d'un siècle de la carte d'Europe. Les Polonais ne cessèrent pas, comme on sait, d'être reconnus, d'abord du fait même du traité de Vienne qui en garantit leur nationalité à travers des institutions et représentants. Puis, quand celle-ci fut compromise, en particulier à partir du Soulèvement de 1830, les revendications et mouvements nationaux, politiques et artistiques, relayés par les activités d'une importante communauté en exil, continuèrent à entretenir leur identité. Dans les trois États co-partageants, la création des Bureaux de statistique et leurs modes de plus en plus complexes d'enregistrement de la population devait d'abord renforcer des dispositifs de contrôle des populations qui passaient par leur identification. Mais ces dispositifs statistiques offriront des espaces et outils de représentation que les élites et activistes polonais sauront utiliser pour appuyer non seulement des revendications, mais aussi construire à l'époque du nationalisme de masse une nation polonaise sur des bases élargies à tous les groupes sociaux.

Cette partie sur les Polonais dans les dénombrements prussiens, russes et autrichiens rend compte de la mise en forme statistique de la nationalité polonaise par les organismes statistiques des trois États, et donne les évaluations chiffrées ainsi obtenues, d'une part pour disposer d'ordres de grandeur des populations concernées, d'autre part pour les rapprocher des usages officiels ou polémiques qui en seront faits par la suite. Pour le cas de la Prusse qui a été largement décrit dans les chapitres antérieurs, seuls figurent les chiffres issus des recensements successifs. Dans les cas de l'Autriche et de la Russie, on accorde en revanche une place plus importante à l'histoire des représentations et relevés statistiques des nationalités.

1. Dans le Royaume de Pologne et les Provinces occidentales de l'Empire russe

Le large territoire de l'ancienne *Rzeczpospolita* polonaise qui fut incorporé à l'Empire russe à la suite des Partages fut divisé en deux entités distinctes : l'espace septentrional s'étirant de la Lituanie à l'Ukraine, annexé en 1792-1793, forma les Provinces occidentales de la Russie, tandis que le Duché de Varsovie, mis en place par Napoléon, devenait le Royaume de Pologne. Ces deux territoires furent administrés par des lois et des institutions différentes de celles de la Russie, et le gouvernement russe poursuivit dans chacun d'eux des objectifs

spécifiques³³⁵. Les Provinces occidentales étaient considérées historiquement, ethnographiquement et religieusement comme russes et orthodoxes, le but du gouvernement étant de réaliser la fusion de leur population avec l'environnement russe. Par son histoire, sa population catholique et sa culture polonaise, la situation du royaume de Pologne contrastait en revanche avec celle des autres provinces. Les autorités impériales ne pouvaient pas nier l'existence séculaire d'un État polonais qui apportait une justification historique à la culture polonaise présente. Le régime qu'elles mirent en place conciliait, dans sa formule particulière, l'histoire et la culture polonaises avec la loi russe impériale. Le respect d'une spécificité polonaise était garanti en échange de la subordination au tsar ; dès que celle-ci donna les signes de ce qui fut perçu comme une trahison, il fut suspendu.

Le Royaume de Pologne (*Królestwo Polskie*) selon la dénomination officielle³³⁶ – également appelé par les Polonais la Pologne du Congrès (*Polska Kongresowa*) – proclamé le 20 juin 1815, possédait tous les attributs d'un État : il était doté d'une Constitution (qui avait été préparée sous la direction du prince Czartowski, proche du tsar Alexandre I) et d'institutions juridiques, administratives et politiques propres, en particulier une instance de représentation - le *sejm* -, pourvu également d'un système scolaire, et du polonais comme langue. Le Royaume était divisé en dix petites provinces, chacune dirigée par un gouverneur placé sous l'autorité du gouverneur général de Varsovie. La Constitution était assez libérale, elle reconnaissait la liberté religieuse, l'indépendance des juges, le droit d'imprimer, la responsabilité des ministres. Elle avantageait la noblesse terrienne qui détenait les postes dans la haute administration et les tribunaux. Seule la souveraineté du Royaume était limitée, le tsar était le roi de Pologne, sous son autorité était placée la Constitution qui n'était pas soumise au *Sejm*. C'est ainsi qu'après le Soulèvement de 1830, Nicolas I put supprimer d'un trait la Constitution octroyée par son père. Les années suivantes marquèrent le début d'un processus de limitation de l'autonomie politique, administrative et culturelle du Royaume. Mais c'est véritablement après le second Soulèvement en 1863 que le gouvernement impérial instaura dans le Royaume un nouveau régime qui rompit avec tout principe de conciliation. Dans un premier temps, le Royaume fut soumis à la dureté des représailles – condamnations en grand nombre des participants au soulèvement, peines sévères infligées à l'église catholique (confiscation des biens, limitations des activités), toujours suspectée aux yeux des autorités russes, de fomenter révoltes et résistances. Puis, dans un second temps, le gouvernement impérial décida en 1866 la mise en place d'un régime d'exception et de l'élimination de la question polonaise par la « fusion » du Royaume dans l'Empire. Concrètement, cela signifiait la suppression de ses institutions propres remplacées par celles de l'Empire, la « dépolonisation » de l'administration, l'obligation de la langue russe dans l'administration et le bannissement du polonais de la sphère publique. Enfin, les réformes introduites en Russie centrale, en particulier en 1864, l'institution du *zemstvo*, forme de gouvernement local, n'y furent pas introduites. Le gouvernement soutenu par la bureaucratie impériale ne se départit dès lors jamais d'une suspicion endémique envers les Polonais,

³³⁵ Cette partie s'appuie sur deux ouvrages principaux : Andrzej Chwalba, *Historia Polski : 1795-1918*, Kraków, Wydawnictwo Literackie, 2000, en particulier chap. VI : *Królestwo Polskie 1815-1850* (1853), p. 257-287. Theodore R. Weeks, *Nation and state in late Imperial Russia : Nationalism and Russification on the western Frontier, 1863-1914*, DeKalb, Northern Illinois University Press, 1996, en particulier chap. 4 : *West of Russia : Land, Nations, Economy*, p 70-91.

³³⁶ Cette dénomination officielle fut supprimée après le Soulèvement de 1863.

ennemi séculaire de l'orthodoxie et de la Russie. Face à ce qu'il percevait comme une menace pesant sur l'intégrité de l'Empire, il maintint la région sous son étroite supervision ; elle fut ainsi la plus bureaucratiquement administrée de l'Empire.

Dans les faits, le processus de dépolonisation fut lent et resta inachevé. Les fonctionnaires russes ne parvinrent pas à être majoritaires, les postes offerts dans l'administration du Royaume n'étaient pas assez attractifs et la participation des Polonais devint nécessaire. Chwalba estime que la part des Polonais dans l'administration judiciaire et la police s'élevait encore à 58 % en cette fin de siècle³³⁷. Les pratiques de corruption étaient aussi courantes, et toute une gamme de comportements d'adaptation des Polonais rendait le régime plus flexible³³⁸. Sur le plan culturel, la situation n'atteignit pas le degré d'assimilation observé dans les provinces occidentales ; ainsi, à Varsovie, des journaux polonais continuaient à paraître et des institutions culturelles polonaises, comme le théâtre et l'édition, maintenaient leurs activités.

Les provinces occidentales étaient en revanche soumises à une forme d'administration peu différente de celle du reste de la Russie d'Europe : elles étaient organisées en provinces (*gubernii*) avec un gouverneur à leur tête et divisées en districts (*uezdy*). Les institutions du *zemstvo* devaient y être implantées, mais, comme dans le Royaume, le projet fut annulé après le Soulèvement de 1863. Le gouvernement impérial mit en place un système administratif et juridique sensé empêcher à l'avenir tout nouveau soulèvement, en plaçant les provinces sous la juridiction de la *gubernatorstva* générale située à Kiev et à Vilna. Des mesures concrètes devaient accentuer le caractère russe et orthodoxe du territoire. Les premières victimes en furent l'Église et le clergé catholique ; confiscation des biens, interdits divers sur la pratique religieuse furent imposés avec l'appui du clergé orthodoxe plus présent dans ces régions. Une politique de prosélytisme était menée pour inciter les conversions des catholiques à l'orthodoxie. La langue polonaise était éliminée de l'administration, de l'école et des activités culturelles (journaux, bibliothèque, théâtre, etc.), l'impression d'ouvrages en polonais interdite, partout le russe était imposé comme langue exclusive. Les biens fonciers de la noblesse polonaise furent mis en vente, tandis que des restrictions étaient imposées à l'achat des terres par des catholiques. De manière plus systématique que dans le Royaume, la volonté impériale visait à effacer toute trace de l'histoire et de la culture polonaises. Il n'en reste pas moins que la part des propriétaires polonais était encore à la fin du XIX^e siècle importante³³⁹.

L'unique recensement impérial de la nationalité de 1897

Le tour répressif pris par la politique tsariste envers les Polonais à partir des années 1860 imprima inévitablement au recensement un cachet politique. Dans les provinces occidentales, les mesures de russification qui devaient stabiliser ces périphéries rebelles lui donnaient clairement une finalité politique. Elle reste malgré tout difficile à apprécier à l'échelle locale et à séparer d'une réception ultérieure du recensement qui le présenta comme une opération

³³⁷ Andrzej Chwalba, *Historia Polski...*, op. cit., p. 347.

³³⁸ Chwalba a traité de la question du service des Polonais dans l'administration russe dans un autre ouvrage : Andrzej Chwalba, *Polacy w służbie Moskali, Warszawa Kraków*, Wydawnictwo Naukowe PWN, 1999. Voir aussi à ce sujet la note de lecture de Patrice Dabrowski, « Russian-Polish Relations revisited, or The ABC's of "Treason" under Tsarist Rule », *Kritika*, 2003, vol. 4, n° 1, p. 177-199.

³³⁹ Daniel Beauvois, *La bataille de la terre en Ukraine : 1863-1914. Les Polonais et les conflits socio-ethniques*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1993. Voir en particulier chap. 1 : « L'antagonisme foncier russo-polonais ».

de manipulation des déclarations identitaires. À cette imprécision s'ajoutaient les attitudes ambivalentes des spécialistes en charge du traitement des données linguistiques, partagés entre leur volonté d'établir l'origine ethnique et d'enregistrer la progression de la russification.

La question sur la langue maternelle était ouverte à un large éventail de langues, y compris celles qui n'étaient pas reconnues comme des langues officielles telles que l'ukrainien et le biélorusse considérés comme des dialectes du russe. Les instructions précisait d'ailleurs qu'il fallait distinguer « ukrainien » (*Malorusskij*) et « biélorusse » (*Belorusskij*) et ne pas les confondre avec le *Russkij*³⁴⁰. L'enregistrement différencié des langues était souvent un moyen de réduire les effectifs des nationalités les plus revendicatives, en l'occurrence ici, polonaise. C'est cependant moins la question sur la langue que celle sur la religion qui provoqua lors du recensement les réactions les plus virulentes, la religion étant souvent le principal trait identitaire dans les communautés locales. Dans les territoires situés à la frontière orientale du Royaume de Pologne où la population était traditionnellement de confession gréco-catholique, mais rattachée de force en 1875 à l'orthodoxie (dans les Provinces occidentales cette mesure avait été prise en 1839), le recensement se heurta à des résistances, des révoltes même, qui montrent comment sa perception s'insérait dans une mémoire ancienne des tensions confessionnelles réactivée par des campagnes de conversion forcée³⁴¹. L'annonce du recensement déclencha des rumeurs sur une nouvelle vague de conversions à l'orthodoxie, notamment chez les populations uniates des provinces de Siedlce et de Lublin dans l'est du Royaume. L'enregistrement fut perçu par les uniates comme une opération visant à produire un acte officiel qui les identifierait nominalement pour les consigner dans les registres orthodoxes. La révolte des uniates montre aussi combien les enjeux identitaires étaient associés à la religion. Alors que les autorités et les activistes des mouvements nationaux les interprétaient en termes nationaux, à l'échelle des populations, la question de la définition et de l'identification de celui qui était, polonais, russe ou ukrainien ne se posait pas, ou en tout cas, pas exclusivement dans ces termes, les critères variant en plus selon les allégeances. En outre, avant que le recensement ne contribuât à introduire ces catégories nationales, la phase de codification des déclarations était primordiale.

Le travail de codification des données s'apparentait à une transformation, une fabrique peut-on dire, dans le cas de la nationalité. Il ne fut pas confié au Bureau de statistique mais à la Société impériale de géographie, qui restait en cette fin du XIX^e siècle l'institution savante reconnue comme spécialiste de la question des nationalités. La Société avait préparé une liste de 140 nationalités en s'appuyant sur les classifications de géographes, philologues et ethnographes, et avait établi des règles permettant de passer des données linguistiques aux nationalités. L'opération devait réduire leur nombre et surtout faire disparaître l'hétérogénéité qui résultait encore d'idiosyncrasies locales qui guidaient même les enquêteurs et les autorités, rétives à la mise en tableau statistique³⁴². Une fois la codification accomplie, les tableaux de résultats devaient seulement montrer, selon le seul langage unificateur de la

³⁴⁰ Brigitte Roth, « Dokumentation Sprachen », in Henning Bauer, Andreas Kappeler et Brigitte Roth (eds.), *Die Nationalitäten des russischen Reiches in der Volkszählung von 1897*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1991, t. 1, p. 148-180.

³⁴¹ Juliette Cadiot, *Le Laboratoire impérial. Russie - URSS (1860-1940)*, Paris, CNRS Éditions, 2007, p. 46-52.

³⁴² Ibid. p. 54-61, Brigitte Roth, « Dokumentation Sprachen », op. cit.

statistique, les distributions des nationalités dans les différentes provinces de l'Empire, toute trace des réponses étant effacée.

Validité et critique des résultats

La réussite du recensement était appréciée à l'aune du défi posé par sa réalisation à l'échelle de l'Empire, que les précédents dénombrements n'avaient pas réussi à lever, mais cette réussite ne suffit pas à écarter les nombreuses critiques. Les premiers à les exprimer furent les observateurs russes contemporains qui dénoncèrent l'administration autoritaire du recensement et pour cette raison minimisèrent la validité des résultats³⁴³. Les conditions du recensement et ses répercussions dans l'attitude méfiante ou craintive des populations firent peser un discrédit sur les résultats. Des travaux ultérieurs, polonais, russo-soviétiques, et austro-allemands ont tenté après-guerre d'évaluer la qualité des chiffres des nationalités issus de ce recensement. La recherche collective menée avec la contribution de l'historien autrichien de la Russie, Andreas Kappeler³⁴⁴, face à l'enjeu représenté par cette source unique sur la population de l'Empire, a fourni l'évaluation statistique la plus aboutie et sérieuse des résultats. Après avoir pris en compte les biais possibles résultant de la méfiance des populations, les auteurs conclurent que « la majorité de la population était indifférente » et que « la critique a été pour beaucoup construite ultérieurement en faisant de cas exceptionnellement négatifs la règle³⁴⁵ ». Ils portèrent en revanche un avis plus réservé sur la validité des résultats dans les régions où les tensions avec les populations étaient vives pour des raisons nationales et confessionnelles, comme dans les Provinces occidentales de l'Empire et les territoires habités par les uniates du Royaume de Pologne. Ces considérations rejoignent celles des historiens polonais comme Andrzej Chwalba qui reconnaît la qualité des données du recensement par comparaison avec les statistiques antérieures, mais exprime à propos des résultats concernant ces Provinces occidentales de grandes réserves sur les chiffres des nationalités et des confessions avec une sous-estimation certainement intentionnelle des chiffres des catholiques et de la population parlant polonais³⁴⁶.

Les auteurs distinguent cependant la politique de russification de la russification des données, qui consiste dans une manipulation des déclarations ou des résultats. Selon eux, les autorités tsaristes n'avaient pas intérêt à fausser des données dont elles avaient besoin pour conduire cette politique. Si l'argument est juste, on doit cependant considérer la variété des administrations dont l'intérêt était lié à la question nationale et sa mesure : pour les uns cet intérêt pouvant conduire à modifier les réponses à l'avantage des Russes, pour les autres à obtenir un tableau précis et fiable de la distribution des groupes nationaux non russes pour guider l'application de cette politique. Les auteurs penchent plutôt pour cette version en prenant aussi comme preuve la longue liste des langues reconnues et notamment les relevés séparés des langues ukrainienne et biélorusse. Ils reconnaissent seulement que les effectifs peuvent être légèrement inférieurs mais l'attribuent à la politique d'assimilation de ces groupes et au manque de conscience nationale. Le travail important réalisé Bauer, Kappeler et

³⁴³ Juliette Cadiot, « Searching for Nationality : Statistics and National Categories at the End of the Russian Empire (1897-1917) », *The Russian Review*, vol. 64, n° 3, 2005, p. 447-449.

³⁴⁴ Henning Bauer, Andreas Kappeler et Brigitte Roth (eds.), op. cit.

³⁴⁵ Hans-Jakob Tebarth, « Die russische Volkszählung vom 28. Januar 1897 », in Henning Bauer et al, *Ibid*, p. 74

³⁴⁶ Andrzej Chwalba, *Historia Polski...*, op. cit., chap. X : Zabór rosyjski. Ziemie Zabrane 1850 (1853)-1914, p. 388-391.

Roth reste cependant surtout pertinent pour les études d'histoire quantitative de la population de l'Empire, sur laquelle le recensement de 1897 est une source unique.

Les estimations chiffrées des Polonais et autres nationalités

Les chiffres du recensement rassemblés dans l'ouvrage de Kappeler ont été retenus pour l'ordre de grandeur qu'ils donnent des différentes nationalités dans l'Empire et pour les rapprocher des évaluations de commentateurs qui les critiquèrent et les modifièrent par la suite. On présente ci-dessous les effectifs par ordre décroissant des principales nationalités de la partie européenne de l'Empire.

À l'échelle de l'Empire, les Russes (*Russkij*) représentaient de très loin la première nation, le recensement en donnait un effectif de 55,7 millions, un chiffre certes jugé surestimé, notamment à cause du critère linguistique employé pour le relevé de la nationalité. L'effectif des Ukrainiens de 22,4 millions était à l'inverse considéré comme inférieur à leur part réelle. Officiellement, l'ukrainien était seulement reconnu comme un dialecte du russe et, à ce titre, soumis à une politique restrictive sur son emploi public. La sous-représentation des effectifs est expliquée par la faible « conscience nationale » des communautés rurales, aux craintes des répondants enclins à déclarer plutôt le « ruski », ainsi que par l'attitude des enquêteurs variant entre négligence et manipulation ; autant d'influences cependant difficiles à chiffrer. Le recensement dénombrait 5,9 millions de Biélorusses, un chiffre également sous-estimé que Kappeler attribue principalement à leur faible conscience nationale et qui, selon diverses estimations, devait varier entre 6,5 et 8 millions. L'effectif des Polonais s'élevait selon le recensement à 7,9 millions, chiffre qui fut unanimement considéré par les auteurs polonais contemporains comme trop faible³⁴⁷. Les critiques distinguaient néanmoins les données relatives au royaume de Pologne, jugées exactes, et celles des territoires lituano-biélorusses où les identités mélangées et fluctuantes se prêtaient aux interprétations avantageuses pour les autres groupes nationaux. Ainsi, les résultats par grande région³⁴⁸ indiquent que les Polonais constituaient 85,2 % de la population du Congrès, tandis que, dans la région lituano-biélorusse, ils représentaient seulement 7,1 % de la population et en Ukraine 4,2 %. Si les auteurs admettent toujours que les chiffres des Polonais dans ces régions étaient sous-estimés, la mesure de l'écart est difficile sinon impossible à établir en raison de la variabilité ancienne des processus d'identification, non seulement au sein des communautés paysannes, mais aussi de la noblesse. L'effectif de 1,2 million de Lituaniens comptabilisés par le recensement était inférieur aux estimations antérieures, et refléterait l'effet de l'émigration. Il fut néanmoins contesté au motif qu'un nombre significatif de Lituaniens aurait été classé comme polonais, biélorusses et lettons – question impossible à trancher du fait de la labilité des catégories nationales dans la région, et des enjeux politiques, conduisant aussi à identifier les membres de la noblesse qui furent jadis polonais comme lituaniens.

Formulées dans des contextes différents, et persistant jusqu'en 1919 à la conférence de Paris, les critiques adressées au recensement de 1897 prennent place dans une histoire qui en éclaire aussi les conditions et les formulations. Mis à part les critiques énoncées au cours de sa réalisation, c'est surtout à la suite de la publication des résultats, achevée huit ans après, soit

³⁴⁷ Les critiques et évaluations alternatives proposées par des auteurs polonais sont discutées dans le chapitre II-2.3.

³⁴⁸ Les résultats détaillés par « grande région » sont l'objet du second tome de l'ouvrage *Die Nationalitäten des russischen Reiches...*, Ibid. Les chiffres cités sont extraits des tableaux p. 75-76.

en 1905, que le recensement fut discrédité³⁴⁹. La Révolution de 1905 marqua une rupture nette avec le régime impérial en abolissant le système des ordres, en décrétant la liberté confessionnelle et en instituant une assemblée représentative, la Douma. Elle libéra en même temps l'expression des revendications nationales, liant demandes de droits politiques et de droits nationaux. Le système de représentation politique et les élections des membres des nouvelles assemblées mobilisèrent les fractions principalement selon des lignes nationales. Dans la Douma, les députés polonais constituèrent le Cercle polonais (*Kolo Polskie*), formation qui fut immédiatement considérée par le gouvernement et les nationalistes russes comme la manifestation d'un séparatisme. En 1907, l'échec de la seconde Douma était attribué à l'influence des députés non-russes et une modification de la loi électorale était décidée la même année pour restreindre leur représentation dans les instances politiques. Un mode de différenciation des électeurs selon l'ordre et la nationalité fut alors institué, le nombre de mandats pour les Polonais du Royaume passa ainsi de 37 à 14. En même temps qu'elles politisaient les statistiques des nationalités ces circonstances conduisaient à rejeter dès qu'ils furent diffusés les résultats du recensement impérial accusé de sous-estimations.

La Révolution de 1905 et les statistiques de Stolypin

Alors que la Révolution de 1905 avait créé, comme jamais auparavant des conditions et attentes nouvelles de participation politique, de droits et de représentation pour les nationalités, les nouveaux gouvernants réagirent vite à ces demandes avec des projets réformateurs restrictifs pour les non-Russes. Le cas le plus achevé et emblématique fut le projet du Premier ministre, Piotr Stolypine, pour l'extension du système de gouvernement local des *zemstva* aux Provinces occidentales³⁵⁰. À plusieurs reprises, des propositions avaient été faites dans la dernière décennie du XIX^e siècle, pour étendre l'institution du *zemstvo* dans cette région, mais elles s'étaient heurtées à l'opposition des autorités, en particulier les gouverneurs des provinces, qui refusaient d'accorder le moindre pouvoir à la noblesse polonaise, d'autant plus que le principe de représentation dans les conseils du *zemstvo* favorisait les propriétaires terriens. Il est même probable que le Soulèvement de 1863 servit de prétexte pour ne pas introduire un système de gouvernement local dans des régions dominées par les Polonais. Dans une première version qu'il présenta au gouvernement en 1906, Stolypine avait modifié la loi, déjà en vigueur en Russie centrale, par des restrictions à l'élection des non-Russes dans les assemblées désignées à la proportionnelle et en réservant la moitié des postes aux Russes. Le projet qui bénéficiait d'un environnement politique propice à cette institution démocratique se heurta néanmoins à des réticences au sein du gouvernement, et Stolypine dut le soumettre à la Douma. En 1910, il en présenta une version encore amendée au détriment des non-Russes, qui prévoyait notamment l'exclusion des trois provinces lituaniennes (Vilna, Grodno et Kovno) où la part des Russes était trop minime pour contenir l'influence de la noblesse polonaise. Cette seconde mouture mettait aussi à l'écart le principe traditionnel d'une représentation électorale selon l'ordre (*soslovie*) pour privilégier la distinction par nationalité. Le changement devait ainsi permettre l'accès à l'assemblée de

³⁴⁹ Sur la statistique des nationalités durant cette période, voir Juliette Cadiot, « Searching for Nationality... », op. cit., p. 449-452, et *Le laboratoire impérial*, op. cit., chap. 4 : « Catégorisations légales et nationalités à la fin de l'Empire », p. 64-90.

³⁵⁰ Sur ce sujet, dans Theodore R. Weeks, *Nation and state in late Imperial Russia...*, op. cit., 1996, voir en particulier chap. 7 : « Rural administration and Nationality : Western Zemstvo », p. 131.

représentants de la paysannerie russe, et limiter ainsi le poids des propriétaires polonais. Le projet souleva de nouveau une vive opposition, il finit par être voté avec une courte majorité, mais fut aussitôt rejeté par le Conseil d'État. Les conservateurs qui dominaient cette instance n'admettaient pas les deux nouveaux principes fondateurs du projet, la constitution de l'assemblée du *zemstvo* sur une base nationale, et la démocratisation par la baisse du cens. Leur refus signait l'échec de Stolypine, et déclencha une crise politique qui se résolut par l'adoption du projet par la voie extra-parlementaire ; il fut ainsi promulgué en 1911.

La formation des assemblées locales et provinciales par élection sur une base nationale procédait dans la plupart des districts d'une distinction entre Polonais et non-Polonais conduisant à des listes séparées des personnes « d'origine russe » ou qui n'étaient pas « d'origine polonaise »³⁵¹. Les taux de représentation des groupes sociaux et nationaux étaient fixés par des règles statistiques mêlant proportionnalité et moyenne arithmétique³⁵², mais qui dans tous les cas de figure devaient assurer la prédominance des Russes. La composition des assemblées selon la nationalité devait par conséquent s'appuyer sur des statistiques ; à celles officielles du recensement de 1897 sur la population selon la nationalité, Stolypine avait ajouté des données qu'il avait fait recueillir en 1909 dans toutes les provinces occidentales sur la propriété de la terre selon la nationalité. À partir de celles-ci, il pouvait établir les séries des pourcentages de la propriété polonaise. Finalement les élections purent avoir lieu à l'été 1911 et, dès l'automne, les *zemstva* étaient mis en place dans les six provinces ukrainiennes et biélorusses.

Si l'introduction du *zemstvo* avait été finalement accueillie avec réserve par les Polonais contraints à un mode d'élection qui réduisait leur participation, la suite de l'histoire se retourna en leur faveur puisque les statistiques des nationalités, utilisées et produites à cette occasion, s'avéreront refléter plus justement leur part dans la population que celles du recensement ; elles deviendront alors une référence pour les travaux et négociations en 1919 sur le nouvel État polonais.

2. Les Polonais dans les provinces prussiennes

L'annexion par la Prusse des territoires polonais obtenus à l'issue des différents Partages entérinée par le Congrès de Vienne a d'abord ouvert sur un processus d'intégration politique et juridique avant de prendre les contours d'une politique d'assimilation nationale au moyen de mesures de plus en plus restrictives. Les territoires et leurs populations se trouvèrent dès lors pris dans un maillage territorial et un système administratif qui étaient au même moment l'objet d'une importante réforme visant à rationaliser l'État. Ce qui fut alors mis en place constitua le cadre dans lequel, pendant un siècle, les Polonais furent gouvernés, administrés, représentés et réprimés, mais aussi dénombrés.

Sous le nom de « Pologne prussienne », on désigne habituellement des territoires orientaux de la Prusse qui, pour une grande part, avaient été prélevés sur le royaume de Pologne au cours des partitions successives et étaient peuplés par des populations de langue polonaise. Les situations étaient néanmoins contrastées, l'élément polonais dominait dans certaines

³⁵¹ Il faut aussi mentionner l'exclusion complète des Juifs des élections du *zemstvo*.

³⁵² Exemple donné par Weeks : dans la province de Vitebsk, la part des députés polonais dans l'assemblée était calculée en multipliant leur part dans la population par celle dans la propriété foncière, Ibid., p. 149.

provinces, dans d'autres il était mis en balance par la présence de minorités allemandes, lituanienes, juives, cachoubes, masures. Les Allemands, dont l'installation remontait à des périodes plus ou moins récentes (de l'époque médiévale aux colonisations encouragées par Frédéric II), pouvaient localement être majoritaires. On distingue pour cela la Posnanie, territoire majoritairement polonais par l'histoire et les populations, de la Prusse occidentale, de la Silésie et de la Prusse orientale.

La « Posnanie », qui avait été attribuée à la Prusse au troisième partage de la Pologne en 1795, avait été érigée au Congrès de Vienne en Grand Duché de Posnanie. Avec la grande réforme territoriale de l'administration, elle entra dans son nouveau découpage : elle devenait en 1815 une « province » (*Provinz*) de l'État prussien, à ce titre était divisée en *Regierungsbezirke* (Posen et Bromberg), eux-mêmes subdivisés en *Kreise* (cercles) et *Gemeinde* (communes). La province était placée sous l'autorité d'un président (*Oberpräsident*), haut administrateur qui représentait l'État et dépendait du ministère de l'Intérieur. Cependant, à la différence des autres provinces, le roi, en créant le Grand Duché, avait nommé à sa tête un gouverneur, le prince Radziwill. Sans réel pouvoir, il était néanmoins consulté sur les affaires polonaises, et disposait d'un droit de contestation des décrets pris par les autorités de la province. Son poste fut maintenu jusqu'en 1833, quand, à la suite de l'insurrection de Novembre dans le Royaume de Pologne, les autorités prussiennes décidèrent d'accentuer l'intégration de la province en supprimant ses instances représentatives propres. En 1836, un autre réseau administratif se surajouta avec la création de commissaires de district (*Distriktskommissariat*) placés sous l'autorité d'un commissaire (*Kommissar*) dans chaque cercle. L'État prussien avait aussi doté en 1827 le Grand Duché d'un parlement, le *Landtag*, où siégeaient des représentants polonais (issus majoritairement de la noblesse terrienne) ; il était le cadre légal où les Polonais pouvaient défendre leurs intérêts.

La « Prusse occidentale » était une province propre composée de deux *Regierungsbezirke*, Marienwerder et Danzig. Elle fut réunie en 1824 avec la Prusse orientale dans une seule province de Prusse ; en 1878, elle formait de nouveau une province distincte. La part de la population polonaise n'était pas négligeable, malgré la colonisation allemande encouragée par Frédéric II qui avait significativement accru la part des Allemands, dans certains districts jusqu'à plus de 70 %.

La province de « Prusse orientale » fut créée après le premier partage de la Pologne par Frédéric II qui réorganisa la Prusse après l'annexion des territoires polonais de Pologne. Entre les deux fleuves, la Vistule et le Memel, elle étirait ses vastes espaces peu peuplés, telle une avancée du Reich allemand le long de la Baltique dans l'espace russe et balte. Elle était composée de deux *Regierungsbezirke*, Königsberg et Gumbinnen, en 1905 un troisième, celui d'Allenstein fut créé. Dans cet espace ouvert, aux confins des royaumes, les peuplements firent affluer des populations diverses, de langue et de religion ; au XIX^e siècle, quand on commença à l'enregistrer, on avait déjà considérablement réduit et nationalisé cette diversité en reconnaissant ces quatre nationalités – Allemands, Polonais, Lituaniens et Mazuriens. La population de langue polonaise était loin d'être majoritaire comme dans les autres territoires orientaux de la Prusse : on considère que les deux tiers de la population étaient de langue allemande au milieu du XIX^e siècle, 78 % au recensement de 1900. Mais, dans quelques districts, la part des Polonais ou des Lituaniens pouvait atteindre la moitié de la population comme à Allenstein.

La Silésie, ancien territoire de la couronne de Bohême et passé aux Habsbourg, fut en 1740 presque intégralement annexée à la Prusse par Frédéric II et devint en 1815 une des provinces de l'État prussien. La distinction entre la Basse-Silésie avec Breslau comme ville principale et la Haute-Silésie avec Oppeln recouvrait aussi des différences économiques et nationales : la Haute-Silésie était la partie industrielle et aussi la plus polonophone, avec au tournant du XX^e siècle presque deux tiers des habitants, alors que dans le *Regierungsbezirke* de Breslau la part des Allemands avoisinait 95 %. Une caractérisation très simplifiée, car en réalité comme de nombreux travaux l'ont étudié, les identifications nationales fluctuaient entre *Wasserpolen*, Moraves, Tchèques, Allemands, la population juive étant aussi une composante importante dans certaines localités comme Breslau ; il existait aussi un sentiment régional non négligeable. Ainsi les activistes nationalistes comme les statisticiens ne cessèrent pas leurs efforts pour façonner des identités nationales stables.

Les historiens allemands qui ont renouvelé l'approche de l'historiographie sur la *Polenpolitik* donnent souvent en préambule de leurs travaux des ordres de grandeur de la population polonaise en Prusse au XIX^e siècle, pour montrer qu'elle était loin d'être une question marginale. Ainsi Hans-Ulrich Wehler rappelle qu'au moment où se concluait l'unification allemande, en 1871, parmi les 24 millions d'habitants que comptait la Prusse, un sur dix parlait polonais³⁵³. Même si les recensements prussiens des nationalités restaient imparfaits, leurs résultats entachés par les omissions et manipulations, leurs fluctuations causées autant par les réalités mouvantes des sentiments nationaux que les modifications du questionnaire, ils conservaient une qualité qui permet encore aujourd'hui d'en tirer des estimations relativement fiables de la population polonaise.

Les premiers décomptes des années 1840 à partir des relevés de la langue dans les registres locaux permettaient à Berghaus de chiffrer pour l'année 1840 la population polonaise à 2 223 000 (pour une population totale de 14 928 500), le décompte de 1849 réduisait ce chiffre à 1 890 954 ; Berghaus reconnaissait aussi les sources de fluctuation qu'étaient les nombreux bilingues dans les localités habitées par les Allemands et les Polonais ; le relevé n'avait pas non plus été fait dans certains districts³⁵⁴.

Six recensements, entre 1858 et 1910, relevèrent la nationalité à partir de la question sur la langue. On peut ainsi constituer et suivre la statistique des minorités nationales sur un demi-siècle, quoique les deux premiers dénombrements, de 1858 et 1861, donnent des résultats moins comparables car ils portaient sur la seule population civile et relevaient la langue de la famille, avec comme conséquence une légère sous-estimation de la population non-germanophone³⁵⁵. Les chiffres publiés nous permettent d'évaluer l'importance de la population polonaise dans l'État prussien au cours de cette longue période (tab. 2)³⁵⁶. Aux deux premiers dénombrements, celle-ci tournait autour d'un peu plus de 2 millions ; en 1890,

³⁵³ Hans-Ulrich Wehler, *Krisenherde des Kaiserreichs 1871-1918*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1979, p. 186.

³⁵⁴ Heinrich Berghaus, *Statistik des Preussischen Staats*, Berlin, Reimer, 1845, p. 105 et « Statistisches. Littauer, Slawen und Wallonen im Preussischen Staate », *Preussische Zeitung*, 21.1.1852, n°17, p. 81.

³⁵⁵ Le chiffre total des individus locuteur d'une langue était obtenu en multipliant les réponses par ménage par la taille du ménage. Mais l'hypothèse que la langue soit la même pour tous les membres ne valait pas dans tous les cas, car une part des emplois domestiques était occupée par les non-allemands.

³⁵⁶ On a conservé le regroupement des langues polonaise, masure et kachoube, qui était fait initialement, de même on a ajouté les bilingues.

quand reprennent les relevés, cette fois par la langue maternelle, le nombre de Polonais atteignait 3 millions, soit 10 % de la population, augmentation qui a suivi le rythme de la forte croissance démographique de l'ensemble de la population de l'Allemagne. Elle se poursuivit plus lentement durant les deux décennies suivantes : aux recensements de 1905 et 1910, l'effectif total des Polonais se stabilisait autour de 3,8 millions, et leur part dans la population totale de la Prusse restait proche de 10 %, même si elle baissait légèrement.

Tableau 2 : Effectifs des Polonais dans l'État prussien aux dates des recensements³⁵⁷

	Population totale	Polonais	Part en %
1858	17 739 913	2 095 816	11,8
1861	18 222 848	2 265 816	12,4
1890	29 957 367	3 033 427	10,1
1900	34 472 509	3 482 518	10,1
1905	37 293 324	3 783 400	10,2
1910	40 165 219	3 813 308	9,5

La répartition par province reste assez stable durant la période 1890-1910 : plus d'un tiers de l'ensemble des Polonais de la Prusse se trouvait en Posnanie, de même en Silésie, moindre dans les deux provinces prussiennes. Mais leur part variait en proportion de la population totale de chaque province ; ainsi en 1910 s'élevait-elle à 61,2 % en Posnanie, qui conservait son caractère majoritairement polonais, mais elle ne représentait que 23,6 % de la population de la Silésie très peuplée. Ces pourcentages recouvraient cependant des disparités géographiques, y compris en Prusse occidentale, avec l'importante communauté polonaise installée dans le bassin industriel de la Ruhr.

3. Dans la Galicie habsbourgeoise : un recensement à l'avantage des Polonais

L'histoire des Polonais dans l'empire autrichien se confond avec celle de la Galicie, territoire incorporé au XIV^e siècle au Royaume de Pologne³⁵⁸. Au premier partage de la Pologne en 1772 elle devint possession de la couronne habsbourgeoise, s'agrandit au troisième partage, en 1795, par l'ajout à l'ouest d'un petit territoire comprenant la ville de Cracovie. En 1815, le Congrès de Vienne entérinait ses frontières qui restèrent inchangées jusqu'en 1918. Entre 1815 et 1918, le nouveau *Kronland* de la Monarchie autrichienne sous le nom de *Königreich Galizien und Lodomerien*, réunissait de Cracovie à Czernowitz (la Bucovine devint une

³⁵⁷ Sources : „Die Sprachverschiedenheiten der Bewohner des preußischen Staats“, *Zeitschrift des Königlich Preußischen Statistischen Bureaus*, 2, 1860. n° 2 (November), p. 33-40. *Preussische Statistik* : „V. Die Ergebnisse der Volkszählung und Volksbeschreibung nach den Aufnahmen vom 3. December 1861 », Berlin, 1864. „(idem) vom 1. Dezember 1890“. 121. Königlichen statistischen Bureau, Berlin, 1893. „(idem) vom 1. Dezember 1900“. 177. Königlichen statistischen Bureau, Berlin, 1902. „(idem) vom 1. Dezember 1905“. 206. Königlichen statistischen Bureau, Berlin, 1908. „(idem) vom 1. Dezember 1910“. Königlichen statistischen Bureau, Berlin, 1913.

³⁵⁸ Paul Robert Magosci, « Galicia: A European Land » in Chris Hann, Paul Robert Magosci (eds.), *Galicia. A multicultural Land*, Toronto, University of Toronto Press, 2005, p. 3-21. Piotr S. Wandycz, « The Poles in the Habsburg Monarchy », *Austrian History Yearbook*, 1967, vol. 3, n° 2, p. 261-286.

province distincte en 1849), suivant au sud la ligne des Carpates, deux provinces : à l'ouest celle d'une Galicie habitée majoritairement par des Polonais, et à l'est, séparée par la rivière San, la Galicie orientale. Dans celle-ci la population était ruthène, c'est-à-dire jusqu'au XIX^e siècle, principalement composée d'une paysannerie qui s'identifiait comme tel d'abord par son adhésion au rite gréco-catholique, et était représentée par son clergé. L'essor d'un mouvement national ruthène fut par conséquent marqué par cette identité confessionnelle, mais elle se moula ensuite dans les deux orientations, russophile et ukrainophile, qui lui apportèrent une expression culturelle sur la base d'une langue commune. C'est surtout la forte identité entre structure sociale et nationale, entre une noblesse propriétaire des terres qui liait encore la nation polonaise à l'ancien État, et une paysannerie ruthène pauvre et longtemps soumise au servage, qui fut la matrice de mouvements nationaux, polonais et ruthènes, dont l'antagonisme ne cessa de s'accuser. Les jacqueries des paysans ruthènes éclatèrent dans la première moitié du XIX^e siècle contre des nobles suspectés de vouloir restaurer un État polonais synonyme de retour au servage, alors que le gouvernement impérial qui l'avait supprimé laissait, certes à dessein, l'espoir d'autres allègements. Ces révoltes témoignent, comme de nombreux travaux l'ont étudié, de l'hostilité durable des Ruthènes pour le mouvement national polonais, même quand celui-ci chercha à s'ouvrir à la paysannerie³⁵⁹.

Du côté des Polonais, l'échec du Soulèvement de 1863 marqua un tournant dans leurs revendications nationales avec l'abandon des espoirs de la restauration d'une Pologne indépendante. Les réformes constitutionnelles lancées par la Monarchie danubienne pendant les années 1860, et surtout le Compromis de 1867, allaient favoriser les attitudes conciliantes des Polonais qui apprécieraient vite les marques gratifiantes de Vienne envers leur loyauté sans ombre. Elle allait leur concéder une large autonomie provinciale ; au moyen du contrôle de son administration et des affaires intérieures, leur donnerait les rênes du gouvernement, et donc un gouvernement polonais. Enfin ils tiendraient aussi la province par les pouvoirs étendus dévolus à la diète de Galicie (*Sejm*), et une mainmise du système électoral³⁶⁰. La langue polonaise remplaça l'allemand dans l'instruction dès 1867, en 1869 dans l'administration elle fut décrétée langue officielle (*Landessprache*). La polonisation de la culture trouva une sanction sans équivalent avec la reconnaissance des universités de Cracovie et de Lwów comme polonaises et la création d'une Académie des arts et des sciences à Cracovie. À Vienne au *Reichsrat* les représentants polonais réunis dans le Club polonais affichaient leur unité et leur loyauté aux Habsbourg, et leur soutien indéfectible fit d'eux un des piliers du conservatisme de la Monarchie danubienne qui sut y trouver de fidèles ministres.

Dans la province, ce conservatisme se traduisait par le maintien des hiérarchies sociales et politiques, sources d'inégalités économiques croissantes entre une noblesse polonaise possédante et des masses paysannes polonaises, et surtout ruthènes, limitées dans la représentation politique de leur condition. La Galicie resta à l'écart de l'essor de l'industrie

³⁵⁹ Sur l'essor du sentiment national et politique dans la paysannerie, voir les travaux de Kai Struve, *Bauern und Nation in Galizien. Über Zugehörigkeit und soziale Emanzipation im 19. Jahrhundert*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2005. Sur le mouvement national, John-Paul Himka, *Galician Villagers and the Ukrainian National Movement in the Nineteenth Century*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 1988.

³⁶⁰ Kai Struve, « Citizenship and National Identity. The Peasants of Galicia during the Nineteenth Century », in Piotr Wawrzyniuk (ed.), *Societal Change and Ideological Formation Among the Rural Population of the Baltic Area 1880-1939*, Huddinge, Södertörn högskola, 2008, p. 75-93.

qui profitait aux autres régions de l'empire, le niveau économique de la province stagna et laissa une grande partie de la population aux prises avec une misère endémique. Les inégalités sociales ne cessèrent pas d'être le creuset des antagonismes nationaux, empêchant irréversiblement les revendications sociales d'être représentées par des partis unitaires. Les courants politiques polonais, socialiste et national-démocrate, qui profitèrent de la démocratisation de la Monarchie, canalisèrent aussi une partie des mécontentements de la paysannerie, sans parvenir toutefois, par crainte aussi de déloyauté nationale, à véritablement modifier les rapports politiques et économiques. L'introduction du suffrage universel en 1907 dans la Cisleithanie corrigea en partie cette sous-représentation, car la diète de Galicie n'y fut pas soumise et resta entre les mains des conservateurs polonais, si bien que le *Reichsrat* à Vienne devint paradoxalement plus représentatif des composantes sociales et nationales de la Galicie³⁶¹.

Les estimations de la statistique ethnographique

La statistique autrichienne des nationalités se forma dans le cadre d'une tradition ethnographique qui accordait une place importante aux représentations cartographiques et qui trouva son expression la plus aboutie dans la carte majestueuse de Czoernig, fondateur de cette statistique ethnographique autrichienne qui perdura durant tout le XIX^e siècle. Avant Czoernig les premiers travaux cartographiques sur l'espace habsbourgeois avaient surtout été inspirés par le travail pionnier de Šafařík. Celui-ci avait distingué, non pas sur sa carte, mais dans un tableau séparé, le groupe linguistique des Polonais (*Polaci*). Peu après, Berghaus réalisa une « Carte ethnographique de la monarchie autrichienne » ; datée de 1845, elle fut ajoutée à son *Atlas*. Portant en sous-titre qu'elle avait été établie « selon Bernhardi, Šafařík et des recherches propres (de l'auteur) », la carte reprenait le principe de représentation partielle des Polonais : pas de figuration sur la carte dans l'ensemble indifférencié des « Slaves », mais dans le tableau associé à la carte, avec cette fois avec une statistique (*Völkertafel*) estimant le nombre de Polonais à 2 374 600 personnes. La carte de Hauefler, plus simplifiée, ne distinguait que les « slaves », mais indiquait sur le territoire leur peuplement par la mention « *Polen* ». La carte ethnographique de Czoernig, par son détail et ses sources officielles, estimait la population des Polonais (comme *Sprachstamm*) à 2 055 852 personnes, en s'appuyant sur le dénombrement de 1851. Sur la carte, comme pour les autres provinces de la monarchie, les contours du royaume de Galicie, tracés en rouge, laissaient lire la distribution des nationalités dans l'espace impérial selon cette grille territoriale. La division de la Galicie entre deux territoires administratifs (*Verwaltungsgebiet*), à l'ouest et à l'est, centrés autour des villes de Cracovie et Lemberg, avait aussi été tracée et montrait comment le peuplement polonais et ruthénien se distribuait selon cette séparation. Mais le détail de la carte avait aussi permis à l'auteur de représenter la partie centrale de la Galicie comme une zone constellée d'îlots allemands et polonais, qui brouillait la vision d'une séparation entre les deux territoires nationaux. Quelques années plus tard, en 1867, c'est au tour du géographe allemand de Berlin, Kiepert, de dresser une carte ethnographique de la monarchie. En dépit de la qualité graphique de la carte, avec une échelle moins précise que la carte de Czoernig, Kiepert accordera moins d'importance aux détails du peuplement national multiple de la

³⁶¹ Piotr Wandycz, « The Poles in the Habsburg Monarchy »..., op. cit., p. 282.

Galicie et laissera s'installer la vision de la séparation de Galicie polonaise et ruthénienne entre les parties occidentale et orientale.

Ces représentations s'appuyaient sur des données statistiques qui restèrent longtemps sporadiques jusqu'aux relevés linguistiques introduits dans les recensements de la monarchie à partir de 1880. Les deux dénombrements conduits par Czoernig, en 1846 et 1851, fournirent longtemps la principale source exploitée et mise à jour. Outre les tableaux publiés dans l'*Ethnographie*, l'ouvrage de Joseph Hain donnait des résultats statistiques en les répartissant par province. Il estimait ainsi le nombre de Polonais à 2 183 300, presque tous localisés en Galicie (1 995 000). Dans cette province ils représentaient 40 % de la population, dépassés par les Ruthènes estimés à 2 442 000, soit près de 50 %³⁶². En 1869, les statistiques publiées par Adolf Ficker, alors à la tête du Bureau autrichien, qui étaient des estimations à partir de la mise à jour des données des anciens recensements, évaluaient les Polonais à 2 380 000 personnes et leur part en Galicie à 47 % de la population.

Les recensements et la *Umgangssprache* en Galicie

Comme on l'a présenté précédemment, le gouvernement autrichien s'était opposé à l'enregistrement de la nationalité dans les recensements et avait seulement permis qu'une question soit posée sur la langue usuelle (*Umgangssprache*) en tant qu'indicateur linguistique d'un territoire. Dans le contexte de la montée des tensions nationalistes, les résultats avaient toutefois été interprétés comme ceux d'un dénombrement des nationalités. Comment les Polonais et plus généralement les populations de Galicie (en particulier les Ruthènes et les Juifs) réagirent-elles à ce recensement ? En quoi cette nouvelle statistique linguistique influait-elle sur les revendications nationales ?

La Galicie n'avait pas obtenu une autonomie complète, mais sur le plan intérieur et donc sur les questions des nationalités, les Polonais disposaient, à l'instar des Italiens, d'un privilège que Vienne leur avait concédé en contrepartie de leur soutien fidèle au régime, et qui leur octroyait la conduite des affaires intérieures. Cette non-ingérence des autorités leur permit d'imposer un caractère polonais à la vie politique et administrative de la province, à commencer par les usages linguistiques, qui devaient consolider leur domination économique et culturelle. Aussi les nouveaux résultats du recensement de 1880 sur la *Umgangssprache*, au contraire des mécontentements des autres nationalités de l'empire, les Tchèques notamment, devaient-ils satisfaire l'attente des Polonais : ils légitimaient leur position par la supériorité démographique. Mais la part des Ruthènes n'était pas loin de leur disputer la majorité, et devait leur fournir des arguments démographiques pour leurs revendications politiques³⁶³. La statistique de la *Umgangssprache* convenait aux autorités puisqu'elle mesurait le succès de l'assimilation des minorités non polonaises dans un environnement où le polonais était officiel. Les dirigeants ruthènes se retrouvaient dans la position des autres nationalités de l'Empire, qui ailleurs contestaient la prédominance de l'allemand. Le conflit polono-ruthène eut vite fait de rebondir sur le recensement et d'en multiplier les enjeux politiques et

³⁶² Joseph Hain, *Handbuch der Statistik des österreichischen Kaiserstaates*, Wien, Tendler, 1852, p. 206 et p. 236.

³⁶³ Sur les conflits autour du recensement en Galicie on ne dispose que du livre d'Emil Brix, *Die Umgangssprachen in Altösterreich zwischen Agitation und Assimilation : die Sprachenstatistik in den zisleithanischen Volkszählungen 1880 bis 1910*, Wien, Bohlau, 1982, chap. 8 : « Galizien », p. 353-389.

nationaux. Les réponses de la population juive, qui n'avait pas la possibilité de déclarer une langue propre³⁶⁴, furent ainsi l'objet d'enchères statistiques de la part des Polonais, alors que pendant longtemps celle-ci avait plutôt déclaré l'allemand. Les revendications répétées des représentants des communautés juives pour la reconnaissance du yiddish échouèrent, et les populations, dans l'obligation de répondre, déclarèrent de plus en plus massivement le polonais comme langue d'usage. L'addition des voix fut vigoureusement dénoncée par les Ruthènes, et cela jusqu'à la Conférence de la paix. Faute de modifications dans le questionnaire, Ruthènes et Juifs s'appuyèrent sur la statistique confessionnelle pour estimer leurs effectifs.

La Galicie fut la province de la monarchie où les protestations et les conflits nationaux autour du recensement furent les plus âpres, sans mesure avec les tensions dans les autres territoires. En Bohême, par exemple où la situation était assez équivalente entre Allemands et Tchèques, ces derniers trouvèrent plus de moyens de résistance contre les tentatives d'imposition administratif et linguistique allemand.

Les premiers résultats du recensement 1880 établirent la primauté du polonais dans la province : 51,5 % de la population le déclara comme la langue usuelle, contre 43 % pour le ruthène, et 5,5 % pour l'allemand. Cette majorité polonaise était un résultat nouveau, les estimations antérieures, faites à partir du recensement de 1846, avaient toujours donné en premier les Ruthènes. Ce renversement déclencha la protestation immédiate des représentants ruthènes qui contestèrent dès cette date la méthode du recensement. Ils s'en plaignirent auprès du ministre de l'Intérieur et au *Reichsrat*, ils dénonçaient en particulier la conduite du recensement en Galicie orientale sous la responsabilité de commissaires polonais dont l'autorité et l'influence sur des populations paysannes analphabètes étaient patentes. Le ministère considéra qu'il s'agissait d'affaires intérieures qui relevaient du gouvernement de Galicie. Les recensements suivants de 1890, 1900 et 1910 confirmèrent la progression du polonais comme langue d'usage exclusive et l'efficacité de la polonisation de l'administration et de l'instruction : près de 55 % de la population au tournant du siècle, 58 % à la veille de la guerre. La langue ruthène, en revanche, montra un recul régulier pour atteindre 40 % ; quant à la part de l'allemand, elle passait en dessous de 2 % en 1910. La dénonciation du recensement par les représentants ruthènes fut portée à plusieurs reprises dans des interpellations au *Reichsrat*. Pour dénoncer l'impartialité des autorités polonaises ils prenaient alors comme preuve les statistiques confessionnelles, et tentaient de convaincre du remplacement de la question sur la *Umgangssprache* par un relevé direct de la nationalité.

Au tournant du siècle les revendications des représentants juifs, en particulier sous l'action du sionisme, se firent plus insistantes : reconnaissance d'une nationalité juive et de la langue yiddish, substitution d'une question sur la langue maternelle à la place de la langue d'usage, indicateur d'une assimilation qui inquiétait les organisations juives³⁶⁵. Le statut du yiddish comme langue nationale n'était pas non plus reconnue par les premières organisations juives, nationales et sionistes, qui, dans les années 1880, se préoccupaient plutôt des membres de l'intelligentsia juive sécularisée, qui s'exprimaient de plus en plus en allemand ou en polonais. Mais le succès remporté par les nouveaux partis socialistes dans les années 1890, qui surent mobiliser les ouvriers juifs en s'adressant à eux en yiddish, fut perçu comme un

³⁶⁴ Czoernig avait distingué les Juifs comme une nation et le dénombrement qu'il avait fait réaliser en 1846 les distinguait.

³⁶⁵ Emil Brix, *Ibid.*, p. 110.

défi par les mouvements national-juif et sionistes et les conduisit à reconnaître le yiddish comme une langue vernaculaire. Les intellectuels à la tête de ces organisations continuaient cependant à voir le yiddish comme inapproprié pour la littérature, l'hébreu étant, à leurs yeux, la seule langue qui méritât d'être considérée comme la langue nationale juive. Progressivement, conséquence de la nouvelle orientation populaire que donnèrent les organisations juives à leur mobilisation nationale, le yiddish, qui n'était vu que comme la langue du peuple, en vint à être aussi désigné comme langue nationale juive. Alors qu'au début des années 1890, les premières protestations contre le recensement recommandaient de répondre l'hébreu à la question sur la *Umgangssprache*, par la suite, elles devaient promouvoir le yiddish, qui était la langue massivement parlée dans la vie quotidienne par les communautés juives de Galicie³⁶⁶. Une évolution qui montre de manière significative que le recensement n'était pas seulement un instrument de légitimation nationale par le nombre, mais, en amont, un instrument du nationalisme de masse et que les conventions se faisaient en dehors de l'appareil statistique officiel, entre dirigeants des courants nationaux. Les protestations échouèrent à modifier l'attitude des autorités sur l'enregistrement d'une langue juive.

Un des représentants les plus actifs de ce courant, auteur d'articles statistiques sur les Juifs de Galicie, Max Rosenfeld³⁶⁷, qualifia cette exclusion de *Numerus Clausus* des langues qui ne répondait pas aux situations de fait, mais à des motifs politiques. Il dénonça vigoureusement la prétention de la statistique autrichienne qui « ne connaît pas de statistique des nationalités, parce qu'en Autriche il n'y a pas de vrai droit des nationalités », et répétait qu'elle n'enregistre que la langue usuelle ; « de la langue maternelle, l'administration autrichienne veut, avec droit ou non, ne rien savoir »³⁶⁸. Il est intéressant de noter, ce qui mériterait une étude plus approfondie, que Rosenfeld dénonça surtout cette pratique dans ses écrits de 1916-1918, alors qu'il défendait le projet d'autonomie nationale dans le cadre du maintien de l'empire austro-hongrois, craignant le destin des Juifs dans un nouvel État polonais. Il écrivait alors : « Ce n'est un secret pour personne que l'administration polonaise a fortement influencé la statistique, sa signification scientifique en ce qui concerne les rapports des nationalités est quasiment nulle³⁶⁹ ». Il percevait les enjeux statistiques autour des recompositions nationales en cours, et la place des effectifs des Juifs dans les tensions entre Polonais et Ruthènes :

(L)a statistique des nationalités est dans le pays dans lequel les deux nationalités slaves, les Polonais et les Ruthènes sont presque en équilibre, une affaire politique, qui se joue sur le dos des nationalités neutres. De là l'effort de la nationalité dominante (les Polonais) avec l'aide des Juifs de prouver sur le papier de manière documentaire sa prépondérance.

³⁶⁶ Joshua Shanes, *Diaspora nationalism and Jewish identity in Habsburg Galicia*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, p. 114-115 et p. 133-135.

³⁶⁷ On dispose sur lui de peu d'informations biographiques. Il était membre du parti sioniste socialiste Poaley-Tsiyon, qui proposait une synthèse entre le marxisme et le sionisme, et défendait le yiddish comme langue nationale. Il rédigea plusieurs articles statistiques pour la revue, *Zeitschrift für Demographie und Statistik der Juden*, édité par le *Bureau für Statistik der Juden* de Berlin, créé en 1904, par Alfred Nossig avec le support du *Verein für Statistik der Juden*. Le premier rédacteur de la revue fut Arthur Ruppin.

³⁶⁸ Max Rosenfeld, „Die jüdische Bevölkerung Galiziens bis 1910“, *Zeitschrift für Demographie und Statistik der Juden*, 1916, 1-3, p. 16-21. Repris dans son ouvrage, *Die polnische Judenfrage : Problem und Lösung*, Wien Berlin, R. Löwitt Verlag, 1918, p. 135.

³⁶⁹ Max Rosenfeld, „Die jüdische Bevölkerung...“, op. cit. p. 17.

Rosenfeld n'exploita que la statistique confessionnelle dont il ne contestait en revanche pas la fiabilité. C'était donc davantage l'usage qui serait fait des réponses des Juifs de Galicie qui lui importait de dénoncer.

Au recensement de 1910, face au mutisme de Vienne, les organisations juives avaient lancé une campagne pour que les enquêtés déclarent, sans considération des instructions, le yiddish à la question sur la langue d'usage. Les craintes de représailles et les menaces d'amendes retinrent une grande part de la population, et expliqua le faible pourcentage recueilli³⁷⁰. Ceux qui furent condamnés portèrent leur plainte, au titre de la protection des langues garantie par la loi de 1867, devant la Cour suprême qui la rejeta au motif que le yiddish n'était pas reconnu comme une *Landsprache*, et donna même raison à cette exclusion en répondant qu'il n'était qu'un dialecte, proche de l'allemand³⁷¹.

Conclusion de la première partie

Cette première partie prenait appui sur la borne chronologique qu'est la Révolution de 1848, non par convenance mais parce que l'événement nous est apparu fondateur de la statistique des nationalités. L'impulsion donnée par cette conjoncture a joué à deux égards sur la genèse de cette statistique : d'une part, à l'échelle globale de la représentation, celle d'un ensemble – « Allemagne », « Monarchie autrichienne », ou « Monde slave » – ; d'autre part, dans la démarche des auteurs des travaux statistiques qui collectèrent et regroupèrent des données issues de sources hétérogènes et dispersées pour les unifier dans l'espace d'une carte ou d'un tableau, et posèrent ainsi la question nouvelle de leur comparabilité et de leur agrégation. C'est cette cristallisation de travaux divers, provoquée dans le temps court de l'événement, qui retient l'attention, au contraire de la conception courante d'une statistique surgissant de la volonté de l'État. Elle renvoie à la notion d'« événement nationalisant » de Brubaker, catégorie distinctive d'autres formes du nationalisme, et qui se prête à la description de ce moment mobilisateur sans précédent de 1848, qui incita à la « prise d'écriture » qu'étaient aussi les chiffres³⁷². Du point de vue des travaux, on est encore dans « l'âge » de la représentation : les calculs qui agrégeaient des chiffres dispersés visaient toujours à « rendre présent » la nation dans l'espace public et politique. C'est seulement dans un temps ultérieur, dans l'espace plus circonscrit et contrôlé de l'administration et de l'université, que ces chiffres furent repris dans un savoir quantitatif sur les populations. La nationalisation des chiffres a précédé son étatisation. Mais quand on l'étudie attentivement sur le cas de la Prusse, on est frappé par les voies indirectes qui conduisirent à la fin du siècle au relevé dans le recensement de la nationalité. D'un côté, c'est bien la progression du pouvoir des administrations qui généralisa les relevés sur la population, mais d'un autre côté, les Bureaux de statistique cherchaient par une réorganisation de la statistique à gagner une autonomie vis-

³⁷⁰ Max Rosenfeld, *Die polnische Judenfrage*..., op. cit., p. 145.

³⁷¹ Gerald Stourzh, « Galten die Juden als Nationalität Altösterreichs ? », in Anna M. Drabek, Mordechai Eliav, Gerald Stourzh (eds.) : *Prag - Czernowitz - Jerusalem : der österreichische Staat und die Juden vom Zeitalter des Absolutismus bis zum Ende der Monarchie*, Eisenstadt, Edition Roetzer, 1984, p. 259-287.

³⁷² Rogers Brubaker, *Nationalism Reframed*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996. Voir chap. 1 : « Rethinking nationhood : nation as institutionalized form, practical category, contingent event », p. 13-22.

à-vis des administrations et avoir le monopole de la production des chiffres et donc du recensement. La demande d'enregistrement de la nationalité dans les recensements fut d'abord portée par des statisticiens réformateurs. On découvre ainsi derrière l'apparence lisse des tableaux, des désaccords et des obstacles, des doutes également, sur le projet de mettre en nombre l'appartenance à une nationalité. Ce projet n'est pas simplement celui d'inscrire et d'enregistrer, mais celui d'une statistique qui définit sa pratique comme une science et une méthode. La nationalité devait donc se plier à ses règles, celle du langage régnant de l'objectivation. En contrepartie, elle entraînait dans le monde des « objets » et c'est en cela que l'on peut parler de matrice prussienne et de sa réussite.

L'examen de la documentation des recensements prussiens a fait ressortir un autre résultat important : les rapports à la fois tendus et négociés avec les administrations régionales. La conduite des recensements, et *a fortiori* sur les questions éminemment politiques des nationalités créait des tensions avec les autorités locales dans les provinces orientales, puisqu'elles s'en trouvaient dépossédées, puis privées de cet instrument qu'était la statistique pour la conduite de leur politique. L'information la plus significative qui ressort de la lecture des rapports du recensement, signale la persistance de cet enjeu. Les administrateurs puissants de ces provinces tenteront de court-circuiter le Bureau, de conserver la mainmise sur cette question des nationalités, une question territoriale autour de la présence d'une importante population polonaise et immigrée venue de l'Est de l'Europe. Comme on le verra dans la partie suivante, cette conception territoriale deviendra de plus en plus importante avec la montée d'un nationalisme radical sous l'influence du courant pangermaniste. De manière étonnante la statistique des nationalités qui fut développée en Prusse en relation avec un modèle démographique (la population comme corps et sa reproduction) retrouva au début du XX^e siècle cette dimension territoriale des empires liée à une politique différentialiste.

Cette première partie a été aussi centrée sur la population polonaise, population partagée entre les trois États. Privée d'État au XIX^e siècle, elle fut paradoxalement de plus en plus présente dans leur statistique. Des conditions politiques et administratives différentes régissaient leur enregistrement comme leur existence sous ces trois régimes politiques ; mais à la veille de la Première Guerre mondiale, dans les trois États, il existait des séries de chiffres qui décrivaient le destin de millions de personnes de langue ou de sentiment national polonais. Les recensements les plus récents – 1897 en Russie, 1910 en Prusse et en Autriche – léguaient des tableaux des nationalités disponibles tant pour les gouvernants, pour leurs politiques d'assimilation que pour les revendications des activistes nationaux. C'est à ces usages qu'est consacrée la deuxième partie.

POLITIQUE DE NATIONALISATION, USAGES ET CONTRE-USAGES DES STATISTIQUES

Introduction de la deuxième partie

Une attention qui serait attirée par la production massive, au tournant du siècle, des statistiques des nationalités déversée par les Bureaux européens, serait trompeuse sur son histoire. Comme on l'a vu, la position des Bureaux de statistique comme celle des autorités, fut longtemps très réservée sur cette production. Dans le cas typique de la Prusse étudié ici, plusieurs événements durent advenir avant le recensement de 1890, qui fut le premier à relever la nationalité. Le premier événement à considérer est l'unification allemande dans le nouveau Reich, en 1870, qui marqua pour ses sujets polonais le passage d'une politique prussienne (selon la formulation classique donnée par Theodor Schieder³⁷³), caractérisée par des exigences de loyauté à l'État, à une politique de nationalisation. Face aux attitudes récalcitrantes des élites polonaises du *Reich*, les mesures dites de la *Polenpolitik* s'accrochèrent ; tandis que sous l'influence grandissante de courants nationalistes radicaux prenait forme le projet de germanisation des populations et des territoires, qui ne cessa pas dès lors de progresser. Sous ce même agenda nationaliste, apparurent les premières mesures dirigées contre l'immigration venant de l'est de l'Europe, et éclata un antisémitisme quasi-officiel.

Pourtant, le relevé de la nationalité ne figura pas au recensement avant 1890. Est-ce à dire qu'il n'y eut aucun chiffre pour accompagner la politique mise en place après l'unification allemande par Bismarck envers les Polonais ? Il y eut, pendant les décennies 1870 et 1880, une *Polenpolitik* conduite sans recensement des nationalités, et c'est véritablement dans les deux décennies suivantes que la politique de germanisation des confins orientaux du *Reich*, sous les contours d'une politique de population, s'alimenta aux résultats du recensement. Mais la statistique de ces deux premières décennies du *Kaiserreich* mérite d'être étudiée pour ses liens avec l'autre question de population que fut l'immigration des populations de l'Est. Avec celle-ci prit fin la neutralité (et peut-être aussi une forme d'indépendance) du Bureau prussien. Ce volet de la politique nationale allemande ouvre le premier chapitre sur les usages politiques des statistiques. On a ainsi fait le choix de ne pas séparer dans ce chapitre la question de la *Polenpolitik* qui visait les Polonais de Prusse, citoyens du Reich, de la question de la politique envers les immigrés de l'Est, désignés par des dénominations parfois interchangeables – Polonais, Juifs, Russes, étrangers – qui renvoyaient à des schèmes idéologiques et nationalistes communs. C'est cette question qui mobilisa en premier lieu le Bureau prussien de statistique dans la dénommée controverse de l'antisémitisme (*Antisemitismusstreit*) des années 1879-1881, qui fut aussi une controverse statistique, et qu'on relate au début sur les relations entre statistiques prussiennes et politiques de nationalisation.

La suite de ce premier chapitre est consacrée à la *Polenpolitik* proprement dite, soit l'ensemble des mesures restrictives spécifiquement conçues contre les Polonais, de la

³⁷³ Theodor Schieder, *Das Deutsche Kaiserreich von 1871 als Nationalstaat*, 1992 (2^e ed.) 1^{er} ed. 1961.

politique scolaire dans le cadre de la *Kulturkampf* de Bismarck, à la politique de colonisation et de germanisation des provinces orientales à partir de la décennie 1890. On rend compte de ses trois volets – restriction linguistique, expropriation des terres et expulsion du Reich – pour poser ensuite la question de la contribution de la statistique officielle dans la conduite de cette politique. Elle est ici abordée à partir des publications statistiques, organisées autour de différentes mesures (rapport statistique des nationalités, indice de la germanisation, statistique des migrations de l’Est de l’Europe). L’apport du langage statistique à ces politiques ne fut cependant pas l’apanage du Bureau prussien. Dans l’espace académique, des analyses économiques consacrées à la *Polenpolitik* discutaient des voies possibles qui permettraient de redynamiser le peuplement des provinces orientales. Le très respectueux *Verein für Socialpolitik* accueillit des enquêtes dont la plus célèbre fut celle de Max Weber. Des universitaires s’emparèrent d’un domaine qui pouvait être prometteur pour une carrière, s’ils savaient se placer dans les controverses qu’il soulevait – s’il fallait accentuer la politique de colonisation, ou bien amorcer l’industrialisation de l’Est. La présentation qu’on en donne permet là-aussi de prendre la mesure des influences durables de certains de ces experts de la question polonaise qui surent se rendre indispensables.

L’histoire germano-polonaise s’est enrichie dans les dernières années de nombreuses recherches qui privilégient les approches croisées et reconsidèrent la « politique polonaise » allemande dans l’histoire des rapports entre les autorités et les dirigeants du mouvement polonais, ainsi que les résistances des populations polonaises, comme par exemple les grèves scolaires. Le recensement, qui fut vite perçu comme un instrument de la *Polenpolitik*, fut dénoncé par les activistes polonais qui appelèrent à le boycotter. Dans un tout autre contexte, marqué par les questions religieuses, le recensement russe fut aussi l’objet de troubles dans les provinces revendiquées par les Polonais. Ces contestations sont rappelées en préambule d’un second chapitre qui s’intéresse à une forme moins connue de cette opposition : la réappropriation des statistiques officielles et leur réagencement dans des travaux à l’appui de revendications politiques. Saisissant le caractère modulaire de la statistique administrative et de ses tableaux, des auteurs polonais, souvent membres de l’intelligentsia, formés pour certains à l’université, et toujours plurilingues, surent tôt s’emparer de cette langue du pouvoir qu’était la statistique, pour détourner sa finalité, la retourner contre les autorités en constituant ce qu’on peut appeler une contre-statistique polonaise. On en donne une présentation à partir de quelques ouvrages qui nous ont paru représentatifs des différents modes de recombinaison des statistiques prussiennes, autrichiennes et russes.

Cette résistance polonaise prit aussi une forme plus achevée, passant d’une contre-statistique polonaise à une statistique polonaise qui trouva, à partir du dernier tiers du XIX^e siècle, des espaces nouveaux où s’institutionnaliser dans les administrations mêmes des territoires polonais : le service statistique du royaume de Pologne, le Bureau municipal de statistique de Cracovie, des sociétés savantes comme la Société des économistes et des statisticiens. Là, cette statistique polonaise dépassa la question des nationalités pour s’affirmer comme une quasi statistique administrative compétente sur toutes les questions sociales et économiques. Autant de laboratoires de la statistique polonaise qui formeront les futurs experts de la Conférence de la paix, puis du nouvel État polonais. L’attention que l’on a portée à ces institutions, peu étudiées sous cet angle, s’explique aussi par la place qu’elles prendront pendant la Première Guerre mondiale, une postérité également négligée par l’historiographie.

Chapitre 1. Nationalisation et statistiques de population sous le Kaiserreich

1. Les statistiques dans la polémique antisémite berlinoise (1879-1881)

« La réponse longtemps attendue en vain du Bureau de statistique est arrivée », écrivait en 1881 Salomon Neumann dans la postface de son petit ouvrage, *Die Fabel von der jüdischen Masseneinwanderung. Ein Kapitel aus der preußischen Statistik*³⁷⁴. Quelle réponse Salomon Neumann espérait-il du Bureau prussien et pourquoi avait-elle tant tardé ? Il attendait un démenti à cette *Fable* que répandaient alors les milieux antisémites sur des migrations prétendues massives de populations juives franchissant la frontière orientale de l'Allemagne. Et c'est bien parce que le Bureau se manifesta si tardivement sur une question concernant la statistique que Salomon Neumann avait pris la plume pour écrire ce chapitre absent de la statistique prussienne. Mais la réponse du Bureau ne fut pas celle qu'attendait Neumann, et ce fut la raison de cette nouvelle édition de son ouvrage.

L'ouvrage de Neumann forme un épisode de ce que l'historiographie dénommera plus tard « la controverse antisémite berlinoise³⁷⁵ » qui, entre 1879 et 1881, secoua les milieux académiques et intellectuels de la capitale du Reich. Objet de volumineux recueils documentaires³⁷⁶ cette controverse a été décrite et analysée dans de nombreux travaux d'historiens. La crise antisémite éclata en effet dix ans après la loi qui entérinait l'émancipation politique des Juifs et une égalité en droit qui leur ouvrait la voie à l'intégration et à l'ascension dans la société allemande et le *Kaiserreich*. La controverse fut déclenchée par la parution, en novembre 1879, dans la revue *Preußische Jahrbücher* d'un article de Heinrich von Treitschke, historien de renom, professeur à l'université de Berlin, publiciste et député au Reichstag. « Nos perspectives³⁷⁷ », tel était le titre de l'article, se penchait sur le destin d'une Allemagne aux prises avec une crise politique³⁷⁸ et économique qui avait éteint les enthousiasmes et la confiance éveillés par la fondation du *Kaiserreich*. Treitschke appelait à un renouveau national pour endiguer les menaces de déclin et de dilution de l'identité nationale, dénonçant l'esprit libéral et cosmopolite dans des prophéties antisémites. L'article s'adressait à la petite bourgeoisie éduquée (*Bildungsbürgertum*), inquiète sur son devenir collectif qui s'incarnait jusque-là dans le triomphe de l'unité nationale associée à la doctrine libérale. Dans son article, Treitschke se faisait ainsi habilement le porte-parole d'une partie de cette bourgeoisie inquiète, qui se retenait encore d'exprimer ouvertement des opinions hostiles à ses concitoyens juifs. En public, elle était restée à l'écart des manifestations antisémites qui secouaient l'Allemagne depuis la crise financière de 1873 et désignaient les Juifs comme les agents d'un capitalisme financier destructeur. Le courant populiste de Stoecker et son nouveau parti chrétien-social, fondé en 1878, ne pénétraient pas ses rangs.

³⁷⁴ Salomon Neumann, *Die Fabel von der jüdischen Masseneinwanderung. Ein Kapitel aus der preußischen Statistik*, Berlin, Verlag Leonhard Simion, 3 éd., 1880-1881.

³⁷⁵ « Der Berliner Antisemitismusstreit ».

³⁷⁶ Le plus récent : Karsten Krieger (ed.), *Der „Berliner Antisemitismusstreit“ 1879-1881. Eine Kontroverse um die Zugehörigkeit der deutschen Juden zur Nation. Eine kommentierte Quellenedition im Auftrag des Zentrums für Antisemitismusforschung*, München, K.G. Saur, 2003.

³⁷⁷ Heinrich von Treitschke, « Unsere Aussichten », *Preußische Jahrbücher*, 1879, t. 44, p. 559-576.

³⁷⁸ Les jeux électoraux et politiques de Bismarck défèrent des alliances politiques au Reichstag et le conduisirent à s'éloigner des libéraux qui l'avaient porté au pouvoir.

L'article de Treitschke et les autres articles qui suivront peu après en réponse aux réprobations qu'il déclencherà, donnaient ainsi une forme respectable aux opinions antisémites d'une bourgeoisie soucieuse de rester dans les codes de la *Bildung*³⁷⁹.

On n'entrera pas ici dans les différentes phases de la polémique, ni sur les détails de l'argumentation de Treitschke, ni sur la forme de son antisémitisme et le rapport avec ses conceptions nationalistes intransigeantes – questions documentées et discutées par l'importante historiographie dédiée à la polémique. Notre intention est de replacer l'ouvrage statistique de Neumann dans ce contexte, et tout d'abord celui des réactions à l'article de Treitschke.

Le texte déclencha immédiatement une vague de protestations de la part de personnalités du monde académique, intellectuel et politique, qui suscitèrent à leur tour de nouveaux articles de Treitschke, soutenu par des cercles conservateurs mais aussi une partie de l'université de Berlin. La riposte la plus célèbre, qui eut d'ailleurs un impact décisif sur l'opinion, fut celle de l'autre grand professeur d'histoire de l'université de Berlin, Theodor Mommsen. La controverse fut plus tard réduite à cette opposition que fut l'affrontement titanesque entre les deux ténors de l'histoire allemande, aux dépens du processus plus complexe des mobilisations³⁸⁰. Il convient ainsi de rappeler que cette mobilisation eut deux phases. Dans la première, la riposte à l'article de Treitschke vint essentiellement des personnalités juives des milieux académiques, politiques et de la presse. L'agitation antisémite, qui se répandait surtout dans la classe moyenne, causait déjà quelques inquiétudes dans la communauté juive : dix ans après l'émancipation politique, elle troublait sa confiance dans le Reich et le succès de son intégration dans la société allemande. Treitschke, qui représentait le monde de la *Bildung* vers lequel tendaient les intellectuels juifs, ébranlait les convictions de ceux, nombreux, qui avaient été d'ardents patriotes engagés dans l'unification allemande au côté de la Prusse³⁸¹. L'affront de Treitschke exigeait leur réponse imminente, mais les contraignait aussi à éclaircir, pour eux-mêmes, leur identité propre de Juifs et d'Allemands³⁸². L'une de ces interventions, celle de Moritz Lazarus, retient souvent l'attention des historiens, et sera ici aussi objet d'une description particulière et cela à deux égards : d'une part, par le choix d'un argumentaire scientifique, elle introduit à l'ouvrage de Neumann conçu comme un pamphlet, mais qui puisait ses arguments dans ce registre scientifique ; d'autre part, cette argumentation faisait référence à des réflexions des statisticiens, attestant ainsi de connexions, mais aussi de l'autorité que pouvaient revêtir les discours statistiques dans la sphère publique.

³⁷⁹ La *Bildung*, terme qui n'a là pas de traduction en français, désignait à la fois une culture et une éducation basée sur les valeurs des auteurs classiques et un idéalisme humaniste.

³⁸⁰ Voir sur celle-ci la critique convaincante de Uffa Jensen, « Getrennt streiten- getrennt leben ? Der doppelte Streit um Heinrich von Treitschkes Antisemitismus unter gebildeten Bürgern (1879-1881) », *Werkstatt Geschichte*, n° 38, 2004, p. 5-27.

³⁸¹ Sur ce sujet, voir Michael A. Meyer, „Great Debate on Antisemitismus“, *Leo Baeck Institute Year Book*, 1966, vol. 11, n° 1, p. 137-170.

³⁸² Sur ce point voir, Uffa Jensen, « Into the Spiral of Problematic Perceptions : Modern Anti-Semitism and gebildetes Bürgertum in Nineteenth-Century Germany », *German History*, 2007, vol. 25, n° 3, p. 348-371.

Face à Treitschke, la conférence de Moritz Lazarus : « Qu'appelle-t-on national ? »

En décembre 1879, Moritz Lazarus, une des personnalités les plus connues et respectées du monde intellectuel juif allemand, prononça une conférence sous le titre : « Qu'appelle-t-on national ? » (*Was heißt national ?*)³⁸³, à la *Hochschule für die Wissenschaft des Judenthums*, à Berlin³⁸⁴, qui devait très vite connaître un large écho et être publiée le mois suivant. Lazarus a pu être vu comme un représentant parfait de la *Bildung* judéo-allemande. Professeur à l'université de Berlin, il avait développé avec Heymann Steinthal le programme disciplinaire de la *Völkerpsychologie*³⁸⁵ comme une nouvelle branche des sciences humaines qui voulait expliquer les créations humaines dans leur genèse psychique, à partir de l'esprit collectif qu'est le *Volksgeist*. S'inscrivant dans l'héritage de Wilhelm Humboldt et August Böckh, ils avaient fondé en 1859 la *Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprachwissenschaft*, qui, bien que tournée vers les faits de langage, accueillait des contributions d'horizons disciplinaires variés qui reflétaient l'ouverture de leur programme.

Dans sa conférence, Lazarus reprit l'essentiel du programme qu'il avait exposé avec Steinthal dans l'introduction de leur revue, mais, à la place du concept de *Volk*, c'est celui de « Nation »³⁸⁶ qui devint le pivot d'un exposé dont la teneur était annoncée dès les premières phrases : « Nous sommes allemands et c'est en tant qu'Allemands que nous devons prendre la parole³⁸⁷ ». Réplique à l'offense de Treitschke qui avait déclaré, « (nos) concitoyens israélites (...) doivent devenir allemands »³⁸⁸, et qui leur reprochait de menacer l'unité culturelle allemande en conservant une identité séparée. Aux phrases provocantes de Treitschke, Lazarus entendait répondre au moyen d'un raisonnement scientifique, la clarification des concepts de « nation » et « nationalité » devant conduire à la « vérité », et à réfuter les affirmations de Treitschke. Dans cette démonstration, la statistique occupait une place de choix, non pas les arguments chiffrés, mais les réflexions conceptuelles des statisticiens sur la nation, celles de Gustav Rümelin et Richard Böckh, qui lui apportaient l'autorité scientifique recherchée³⁸⁹. Certes, comme Lazarus, les deux statisticiens étaient des héritiers et témoins du nationalisme humaniste et émancipateur des années 1840, et il existait des liens certainement plus étroits que ceux à ce jour documentés par l'histoire des disciplines savantes. Exemple et trace de ces liens : la première publication de Böckh sur l'importance d'une statistique des nationalités, que l'on a présentée, parut en 1866 dans un des premiers numéros de la revue de

³⁸³ Moritz Lazarus, *Was heißt national ? : Ein Vortrag von Moritz Lazarus*, Berlin, F. Dümmler, 2^{ème} édition, 1880.

³⁸⁴ Institution pédagogique consacrée aux études sur le Judaïsme. Lazarus en était le président.

³⁸⁵ La traduction la plus proche est celle de « psychologie des peuples », mais on conviendra comme la plupart des auteurs de conserver le nom allemand de *Völkerpsychologie*, qui permet de la distinguer des courants à l'étranger avec des dénominations similaires. Sur l'histoire de cette discipline, voir Matti Bunzl, « Völkerpsychologie and German-Jewish Emancipation », in H. Glenn Penny et Matti Bunzl (eds.), *Worldly Provincialism : German Anthropology in the Age of Empire*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2003, p. 47-85, Britta Rupp-Eisenreich, « La leçon des mots et des choses », in Michel Espagne et Michael Werner (eds.), *Philologiques. Contribution à l'histoire des disciplines littéraires en France et en Allemagne au XIX^e siècle*, I, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'homme, 1990, p. 365-391.

³⁸⁶ Bien que les deux termes soient pour lui équivalents comme chez Rümelin qu'il cite.

³⁸⁷ Moritz Lazarus, *Was heißt national ?*..., op. cit., p. 5.

³⁸⁸ Heinrich von Treitschke, « Unsere Aussichten »...op. cit., p. 573.

³⁸⁹ Relevé également par Matti Bunzl et Siegfried Weichlein.

Lazarus, *Zeitschrift für Völkerpsychologie*. En ouverture de sa conférence Lazarus rappelait comment Böckh avait démontré que seule la langue déterminait l'appartenance nationale, rejetant un à un tous les autres facteurs – race, territoire, citoyenneté, coutumes, etc. Leur rapprochement venait aussi d'une conception commune inspirée de Humboldt sur l'importance des phénomènes linguistiques dans la détermination de la pensée. En faisant des réalisations de l'esprit humain l'objet de la *Völkerpsychologie*, Lazarus, tout en reconnaissant « la signification profonde de la langue comme trait caractéristique de la nationalité », considérait que « (l) a vraie nature et l'être propre de la nationalité est seulement à comprendre à partir de l'esprit (*Geist*)³⁹⁰ ». Il reprenait un des postulats fondateurs de la *Völkerpsychologie*, déjà énoncé vingt ans avant – « le *Volk* est le premier produit du *Volksgeist* » – pour en tirer une conception volontaire de la conscience nationale³⁹¹ :

(C) e qui fait un peuple repose moins dans des conditions certaines et objectives comme l'origine, la langue, etc. en soi, que simplement la vue subjective des membres du peuple, qui se voient tous ensemble comme formant un peuple.³⁹²

Lazarus s'appuyait sur la définition du concept de *Volk* de Rümelin, issue de sa conférence de 1872, et qui mettait en avant la part des émotions subjectives dans l'appartenance nationale. Il n'hésitait pas à en extraire des citations pour en faire résonner l'éloquence à son auditoire : « Mon peuple est celui que je tiens pour mon peuple, que j'appelle ainsi, avec lequel je me suis attaché par des liens indissolubles³⁹³ ».

Parmi les ripostes lancées par les personnalités juives, la conférence de Lazarus est la plus emblématique par cette discussion du concept même de nation et sa réappropriation par les Juifs allemands pour consolider leur place dans la nation allemande. Les autres réponses furent également percutantes et conduisirent Treitschke à y répondre dans de nouveaux articles, poursuivant sans remords ses provocations. La publication de Neumann, quelques mois après, s'inscrit dans cette première série de réactions des milieux juifs, et, à l'instar de ses prédécesseurs, sa démarche consistera à réfuter point par point les propos de Treitschke pour leur retirer toute validité³⁹⁴.

La riposte statistique de Salomon Neumann

La réponse de Neumann portait sur une déclaration précise de Treitschke, qui, dans un des passages entrés depuis lors dans les annales de l'antisémitisme, évoquait la menace que ferait

³⁹⁰ Moritz Lazarus, *Was heißt national ?...*, op. cit., p.12.

³⁹¹ Cette conception volontaire de la nationalité n'a pas manqué de frapper des historiens qui y ont vu une anticipation de la définition de Renan, certes discutable, mais qui incontestablement témoigne des limites de l'approche exclusive de la nation entre les types français et allemand. Voir à ce sujet Siegfried Weichlein, « Qu'est ce qu'une nation ? Stationen der deutschen Debatte um Nation und Nationalität in der Reichsgründungszeit », in Wolther von Kieseritzky, Klaus-Peter Sick (eds.), *Demokratie in Deutschland. Chancen und Gefährdungen im 19. und 20. Jahrhundert*, München, Beck, 1999, p. 71-90.

³⁹² Moritz Lazarus, *Was heißt national ?...*, op. ci., p.14.

³⁹³ Ibid. p.17-18. Dans sa conférence Rümelin discutait aussi des prétentions de la *Völkerpsychologie* à expliquer les rapports de l'individu au collectif, ici le *Volk*. Ces réflexions relevaient dans ce cas précis, moins de préoccupations politico-nationales, que des questions des sciences sociales – si la « société » doit être expliquée à partir des individus particuliers ou à ses propres lois, si la société fait les individus ou le contraire. Gustav Rümelin, „Ueber den Begriff des Volkes“, 6 Nov. 1872, *Reden und Aufsätze*, Freiburg i. Br., Mohr, 1875, p. 103.

³⁹⁴ Michael A. Meyer, „Great Debate on Antisemitismus“, p. 163

peser sur l'Allemagne l'immigration massive des Juifs d'Europe de l'Est, parlant de « bandes de jeunes » sortis des « inépuisables berceaux polonais » se déversant en Allemagne pour gagner leur vie et « dont les enfants et petits enfants contrôleront l'économie et la vie culturelle allemande »³⁹⁵. Treitschke ne s'appuyait sur aucun chiffre, véhiculant d'ailleurs une rumeur qui circulait déjà dans les discours antisémites. Il se faisait ainsi, comme l'écrivit Neumann, « non seulement prophète mais aussi statisticien », or, s'il veut convaincre, poursuivit-il, « sa vision doit être démontrée statistiquement »³⁹⁶. Neumann savait que cette immigration était une affabulation ; chiffres, calculs et tableaux à l'appui, il en apportera la preuve, mais, face au défi, sa réponse sera pamphlétaire. La réception de son ouvrage suivra néanmoins un chemin plus sinueux. De même, plus tard, les historiens qui rendront compte de cette crise antisémite s'intéresseront tardivement à l'engagement de Neumann. Il fut le thème de quelques contributions³⁹⁷ qui en donnent maintenant une vue complète ; l'épisode est désormais connu, de même que les documents qui en laissèrent la trace. L'objet de ce chapitre est de les reprendre sous l'angle particulier des usages de la statistique dans l'espace public en mettant en avant comment les acteurs l'investirent d'une autorité scientifique.

Le pamphlet de Neumann était un petit ouvrage, dans sa première édition d'un peu plus d'une quarantaine de pages, puis les deux rééditions (novembre 1880 et mai 1881) l'augmentèrent par des préfaces et une postface, ajouts aux réactions suscitées par sa parution. Un pamphlet qui n'était cependant pas la réaction d'un amateur statisticien. Médecin berlinois, engagé dans les courants les plus progressistes de la réforme sociale, son approche sociale de la médecine l'avait tourné très tôt vers la statistique. De sa compétence acquise sur les méthodes d'observation et d'évaluation, il tira un ouvrage de statistiques médicales sur la Prusse. Il contribua à l'essor du système statistique de la ville de Berlin, à la création de son Bureau en 1862, fut chargé de l'organisation du recensement de la ville en 1861 et 1864. S'il n'occupait pas un poste de statisticien officiel, il possédait néanmoins tous les critères qui en signent la compétence et la reconnaissance professionnelles, et n'en dissimulait pas sa prétention. Au moment où éclata la crise antisémite, Neumann, avancé dans sa carrière, était bien une personnalité reconnue et consultée, s'impliquant dans la politique municipale (membre du conseil de Berlin), ainsi que dans des organisations juives, notamment la *Hochschule für die Wissenschaft des Judentums*. Il se trouva ainsi dans les rangs des intellectuels juifs berlinois qui répondirent au texte de Treitschke. Précédant la parution de son ouvrage, certains avaient déjà réagi à la vision que les antisémites propageaient sur l'immigration massive des Juifs, et, contre celle-ci, ils affirmaient qu'on prouverait qu'elle était statistiquement infondée. Les éléments du raisonnement de Neumann étaient déjà connus, on savait que l'augmentation de

³⁹⁵ La phrase exacte était : « über unsere Ostgrenze aber dringt Jahr für Jahr aus der unerschöpflichen polnischen Wiege eine Schaar strebsamer hosenverkaufender Jünglinge herein[dringt], deren Kinder und Kindeskinde dereinst Deutschlands Börsen und Zeitungen beherrschen sollen ». Heinrich von Treitschke, « Unsere Aussichten »...op. cit., p. 572-573.

³⁹⁶ Salomon Neumann, *Die Fabel von...*, op. cit., p. 11.

³⁹⁷ Le premier à avoir traité le sujet est Ian Hacking, « A chapter of Prussian statistics », *The Taming of Chance*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p. 189-199. Le plus complet et approfondi est l'article de Günter Regner, « Salomon Neumann's Statistical Challenge to Treitschke : The Forgotten Episode that Marked the End of the "Berliner Antisemitismusstreit" », *Leo Baeck Institute Yearbook*, 1998, vol. 43, n° 1, p. 129-153. Voir également Sybilla Nikolow, « Die Nation als statistisches Kollektiv. Bevölkerungskonstruktionen im Kaiserreich und in der Weimarer Republik », in Jakob Vogel et Ralph Jessen (eds.), *Wissenschaft und Nation in der europäischen Geschichte*, Frankfurt am Main, Campus, 2002, p. 235-259.

la population juive en Allemagne au cours du XIX^e siècle était liée à des facteurs démographiques favorables, une natalité plus soutenue et surtout une mortalité infantile moins élevée. Réagissant à ces premières critiques, sur ce point précis, Treitschke avait contourné l'objection : il reconnaissait l'influence de cette cause démographique, mais ajoutait qu'on ne pouvait comprendre la forte augmentation de la population juive depuis 1816 que si on supposait aussi une forte immigration. Argument d'autorité accompagné de deux ou trois chiffres globaux dans le but manifeste de construire « l'augmentation de la population juive » comme un fait indiscutable. Le procédé était similaire à celui qu'on trouvait chez Adolph Wagner, économiste éminent, également professeur à l'université de Berlin, dans un passage de son manuel d'économie politique qu'il consacrait aux migrations³⁹⁸. S'inquiétant des effets de la liberté de circulation sur l'afflux d'immigrants, qu'il identifiait avec « les Juifs des anciens territoires polonais de l'Allemagne et de la Russie », il donnait quelques chiffres globaux sur la population de confession juive, relevés à différentes dates par les dénombremens prussiens, accompagnés de taux d'accroissement qui ne manquaient pas, hors de tout cadre de comparaison, et sur des périodes pluriannuelles, de frapper le lecteur. « (D)ans quelle mesure (cette augmentation) résultait de l'immigration ou de la croissance naturelle plus favorable, on ne peut pas le déterminer avec le matériel disponible³⁹⁹ » concluait-il de sorte qu'en ne le sachant pas, l'hypothèse de l'immigration demeurait. Comme l'insinua Neumann dans sa réponse, Wagner se préoccupait moins de l'immigration étrangère que de la présence de la population juive en Allemagne, et construisait lui-aussi cette autre figure du discours antisémite que résumait l'expression, « déplacement local des éléments juifs », donnant l'image d'une vague migratoire de la population juive se répandant d'est en ouest.

Quand la conférence de Lazarus fut publiée en janvier 1880, celui-ci y adjoignit une annexe statistique qui démentait déjà, statistiques à l'appui, l'affirmation de Treitschke. Il s'agissait d'une précédente étude statistique de Neumann publiée en 1859 en réponse, précisait-il, aux mêmes préjugés. Neumann reprit ces calculs, mais il les prolongea et les précisa. L'enjeu l'exigeait, il savait être le seul à posséder la connaissance approfondie des sources, des données et méthodes statistiques qui permettraient de réfuter les affirmations sur l'immigration massive des Juifs. Il n'existait en effet pas de statistiques sur l'immigration, il fallait donc les estimer indirectement à partir des autres sources sur la population. Neumann recourut à la méthode habituellement employée par les statisticiens, et il avait soin de le signaler : « L'immigration et l'émigration et leurs impacts sur l'augmentation de la population est constatée au moyen du dispositif traditionnel du bilan démographique⁴⁰⁰ », qui est « jusqu'à maintenant la meilleure et la seule méthode, pour chiffrer le gain ou la perte causé par la migration⁴⁰¹ ». Le principe consistait dans la comparaison, entre deux dates, des composantes de l'accroissement de la population, qui étaient d'un côté le mouvement naturel dû aux naissances et décès, de l'autre côté, les migrations, et cela à partir du rapprochement des deux principales sources sur la population, le dénombrement et les registres du mouvement. Le procédé de calcul était simple, il supposait seulement deux choses, une

³⁹⁸ Adolph Wagner, *Lehrbuch der politischen Oekonomie*, Leipzig, Winter, 1879, t. 1, p. 490-492.

³⁹⁹ Ibid., p. 491.

⁴⁰⁰ Mot à mot la traduction du terme de *Bevölkerungsbilanz*, mais le terme de « bilan » correspond plus exactement à celui de « solde » utilisé en français dans les descriptions de l'accroissement démographique.

⁴⁰¹ Salomon Neumann, *Die Fabel ...*, op. cit., p. 17.

maîtrise des sources souvent entachées par des irrégularités et lacunes, et un mode de raisonnement en termes de « solde ». Les chiffres des entrées et sorties du territoire étant inconnus, seul un solde migratoire était estimé par déduction du solde du mouvement naturel au chiffre de l'accroissement total de la population. Neumann qui s'adressait à un public non statisticien cherchait à être pédagogique. Il décrivait le procédé et utilisait scrupuleusement les termes de « bilan », « excédent des naissances » (*Geburtenüberschuß*), « immigration ou émigration positive, (*Mehreinwanderung, Mehrauswanderung*) » ; il montrait aussi comment lire les résultats :

Si l'augmentation de la population est supérieure à l'excédent des naissances, alors le plus dans le bilan de la population chiffre l'augmentation de la population due à une immigration positive, si l'augmentation est inférieure à l'excédent des naissances, le moins dans le bilan de la population chiffre la diminution de la population due à une émigration positive. Non pas l'immigration ou l'émigration en soi, mais l'excédent de l'un sur l'autre est mesuré dans le bilan.⁴⁰²

Comme les statistiques prussiennes distinguaient la confession dans les dénombrements et les registres de population, Neumann put calculer les séries de soldes – total, naturel, migratoire – pour la population juive. Se concentrant sur la période 1840-1871 pour laquelle les données étaient plus fiables, il obtint des résultats qui réfutaient les déclarations sur l'immigration juive, et révélaient au contraire des soldes migratoires négatifs, indice d'une émigration constante, en outre supérieure à celle du reste de la population.

Les résultats incontestables issus de la statistique prussienne officielle montrent de manière claire et compréhensible pour chacun, que ce n'est pas aujourd'hui, ni hier, mais depuis des décennies, que l'immigration de masse des Juifs n'est rien qu'une fable.⁴⁰³

Que la population continuât à augmenter malgré cette émigration, résultait d'un solde naturel positif dû aux facteurs qu'étaient une natalité soutenue et le recul de la mortalité. Neumann l'expliquait patiemment, détaillant ses calculs, et renvoyant à des tableaux insérés dans l'ouvrage. Il fallait convaincre en présentant la statistique comme l'épreuve de la « vérité » contre les fabulateurs antisémites. Neumann soumettait à cette épreuve de la statistique toute assertion véhiculée par des personnalités académiques dont la position légitimait dangereusement leurs opinions antisémites. Il montrait à partir des soldes migratoires par province, que la Posnanie décrite dans les discours antisémites comme le territoire où se concentraient les nouveaux arrivants de Russie, était au contraire celle où l'émigration des Juifs était la plus forte. Autre démenti, la statistique sur la distribution géographique des étrangers montrait que c'était non pas à l'est, mais à l'ouest, en Rhénanie surtout, qu'ils étaient plus nombreux. Alors que Wagner persistait à affirmer que l'augmentation de la population juive était due à l'émigration des Juifs d'Europe de l'Est, écrivant avec le même aplomb fanatique : « Où ont alors émigré les Juifs prussiens, les Juifs bavarois ?⁴⁰⁴ » Neumann lui renvoyait une évidence : « La forte augmentation de la population juive en Amérique du Nord, en Australie et dans d'autres colonies anglaises, due justement à l'immigration allemande est un fait notoire qui s'explique par l'émigration juive d'Allemagne⁴⁰⁵ ».

⁴⁰² Ibid., p. 5.

⁴⁰³ Ibid., p. 2.

⁴⁰⁴ Adolph Wagner, « Fabel von der jüdischen Masseneinwanderung . Ein Kapitel aus der preuss. Statistik », *Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft*, t. 36, n° 4, 1880, p. 779.

⁴⁰⁵ Salomon Neumann, *Die Fabel...*, op. cit., p. 49.

Le détail des chiffres et des calculs présentés dans l'ouvrage, qu'on ne décrira pas davantage ici, est cependant important à souligner en ce qu'il dit de la démarche de Neumann et de la place de la statistique dans celle-ci. La valeur ultime mise en avant par Neumann était l'objectivité : « Ce sont les faits objectifs de la statistique officielle qui garantissent le succès de notre travail⁴⁰⁶ », et par conséquent, les statistiques étaient selon lui la meilleure garantie du « droit des Juifs ». L'usage de la statistique était donc ici une *matter of facts*, conception dominante dont on trouve aussi l'expression chez Lazarus qui écrivait en conclusion de son annexe statistique : « Je ne crois pas que n'importe quelle enquête ou calcul statistiques soient tout à fait fiables, mais ils ont la valeur de faits réels en comparaison des affirmations vagues qui démontrent à partir de rien et n'inspirent que la peur⁴⁰⁷ ».

Dans cette polémique, la question de la fiabilité des données ne fut jamais abordée, dans l'esprit de Neumann elle ne se posait pas puisqu'il utilisait les données officielles, c'est-à-dire celles du Bureau prussien de statistique, qui en garantissait, pour lui comme ses contemporains, la fiabilité, comme en atteste l'emploi fréquent de l'expression « *amtliche Statistik* ». À l'objectivité de la source, Neumann opposait cependant les usages, y compris ceux du Bureau, car si celui-ci était sensé être une institution neutre, il avait, affirmait-il, défailli à sa mission.

Face aux ambiguïtés du Bureau prussien de statistique

Parmi les travaux dotés d'une notoriété scientifique qui véhiculaient la croyance d'une immigration massive des Juifs, et qui étaient l'objet de la critique de Neumann, se trouvait une publication du Bureau prussien de statistique parue en janvier 1879 qui portait sur le mouvement de la population⁴⁰⁸ de 1816 à 1874. Dans celui-ci, l'auteur s'interrogeait également sur l'augmentation de la population juive et prétendait en connaître les causes. Il avançait celle connue de la baisse de leur mortalité, mais, fait étonnant, évoquait aussi leur supposée immigration massive avec tous les préjugés véhiculés par les rumeurs sur leur épicerie dans l'Empire russe et l'Autriche-Hongrie. En outre, fait nouveau dans la statistique administrative, il décrivait la population juive à partir de catégories identitaires ethniques, parlant de « l'immigration des juifs galiciens et polonais », alors que les seules distinctions statistiques existantes étaient confessionnelles. Incontestablement, ce volume issu des publications du Bureau de statistique offrait la vitrine la plus légitime aux déclarations antisémites sur l'immigration, même si aucune information n'atteste d'un lien concret entre l'auteur et des mouvements ou individus particuliers, et que ni Treitschke, ni Wagner, n'y firent référence. Elle ne passa pas inaperçue auprès de Neumann, car elle défiait l'autorité de son raisonnement statistique et aussi la place que la statistique occupait dans son identité professionnelle. Comment rendre compte en effet de l'existence de cette publication tendancieuse dans les collections officielles du Bureau prussien tout en soutenant que les faits objectifs de la statistique officielle constituent le meilleur rempart contre les affabulations antisémites ? La publication qui donnait un exposé assez confus et sans démonstration

⁴⁰⁶ Ibid., p. 33

⁴⁰⁷ Moritz Lazarus, « Anhang über Ein- und Auswanderung der Juden in Preußen », *Was heißt national ?*, Berlin, op. cit., p. 3.

⁴⁰⁸ « Rückblick auf die Bewegung der Bevölkerung im preußischen Staat 1816-1874 », *Preußische Statistik*, Amtliches Quellenwerk, 1879, Band 48A.

statistique, conduisit Neumann à concentrer ses critiques sur le Bureau prussien⁴⁰⁹. Avec une insistance significative, il distingua la statistique officielle, qu'il jugeait fondamentalement objective, neutre et tournée vers sa mission impartiale d'information du public, des opinions énoncées, y compris par les membres du Bureau, au moyen des chiffres. Le propos était accusateur : le Bureau avait failli à sa mission, l'épreuve révélatrice serait donc celle qui allait « confronter les résultats objectifs et factuels de la statistique officielle à l'opinion subjective sur ces mêmes statistiques qui les contredit⁴¹⁰ ». La critique la plus acerbe qu'adressa Neumann à cette publication portait sur les catégories identitaires construites par son auteur. Alors qu'il était courant de trouver dans les déclarations antisémites, la figure du migrant juif dépeint sous les traits du Juif polonais ou de Galicie, dans une publication du Bureau statistique, celle-ci ne manquait pas d'hérissier Neumann : « Où dans toute la statistique prussienne trouve-t-on un Juif russo-polonais ou austro-hongrois ?⁴¹¹ », écrivait-il, pour souligner la rupture avec la tradition de la statistique administrative prussienne :

Pour la première fois on oppose ici dans la statistique prussienne la race juive à la race allemande. Dans tous les travaux statistiques parus jusque-là sur les nationalités dans l'État prussien, qui se fondaient sur la langue maternelle et la langue familiale, les Juifs étaient comptés comme Allemands. Ainsi dans l'ouvrage de Böckh, « Der Deutschen Volksszahl und Sprachgebiet in den europäischen Staaten ». Hoffmann procéda de la même manière [...]. Et Brämer, dont la statistique, « Statistik der Nationalitäten im preußischen Staate », sert de source pour la distinction raciale du « Rückblick... », signale que l'émigration des Juifs de la Posnanie a réduit l'élément allemand de celle-ci⁴¹².

Aucune contradiction ne lui échappait et ainsi il poursuivait :

Quelle est cette chose curieuse qui fait que les mêmes Juifs, qui chez Brämer diminuent l'élément allemand de la province de Posnanie par leur émigration, dans le *Rückblick* à Berlin aboutissent au même effet par leur immigration. Que signifie cette différence entre le témoignage objectif de l'un et l'énoncé subjectif de l'autre dans la statistique officielle ?⁴¹³

Neumann n'avait pas de poste officiel de statisticien, ni le titre de fonctionnaire de l'État (*Ministerialrath*), mais conforté par sa réputation et son expérience, il se sentait légitimé à dénoncer, en statisticien, non seulement cette publication, mais aussi ce qu'il jugeait être une faute de la direction du Bureau prussien. Il se posait comme garant de la statistique administrative dont on attendait l'impartialité et multipliait les références à des statisticiens officiels, à commencer par Johann Hoffmann qui en fut le premier directeur, mais aussi Richard Böckh, directeur du Bureau berlinois, qui avait eu la faveur de Lazarus. En rétablissant des faits obliérés par le Bureau prussien, Neumann qualifiait donc sa contribution de « chapitre de la statistique prussienne » et la plaçait en sous-titre de son ouvrage.

L'anthropologie de Virchow contre l'antisémitisme

Wagner, en dépit de ses titres universitaires n'avait aucun scrupule à faire les mêmes amalgames identitaires. Même en 1880, dans sa réponse à Neumann, il agita toujours la menace de « l'immigration des Juifs russo-polonais et austro-hongrois », le spectre « (d)es flux d'immigrés venant de la Pologne russe, de Galicie, et d'Hongrie [...] vers l'Allemagne,

⁴⁰⁹ Salomon Neumann, *Die Fabel* ..., op. cit. p. 29-33.

⁴¹⁰ Ibid., p. 6, p. 28.

⁴¹¹ Ibid., p. 29.

⁴¹² Ibid., p. 32-33.

⁴¹³ Ibid.

et l'Autriche allemande » et n'hésitait pas à écrire à propos des populations juives de Posnanie, « qu'on peut bien (les) appeler « Juifs polonais⁴¹⁴ ». Comme chez Treitschke la réponse de Wagner aux protestations déclenchées par ses publications révélait ses opinions plus radicales. Alors que Neumann lui avait reproché de confondre « race et nationalité », il n'hésitait plus à déclarer que, « limiter la 'question juive' au domaine confessionnel est de nos jours peu pertinent dans nos États [...], la question a le caractère d'une question de nationalité ou de race (*Nationalitäts- oder Raçenfrage*) et doit être réglée comme tel⁴¹⁵ ». Si dans la première édition de son ouvrage, Neumann visait plus Treitschke que Wagner, l'altercation avec ce dernier le conduisit à lui consacrer une partie distincte de la postface des éditions suivantes de son livre. L'antisémitisme de Wagner était connu ; à l'abri de ses positions académiques et reconnaissances quasi-officielles, sans crainte d'ébranler ses positions, il s'exprimait en toute impunité. L'intention de Neumann était d'isoler son opinion dans le domaine strict de la statistique sur les Juifs, de souligner en creux l'écart avec la tradition de la statistique officielle :

La statistique allemande – représentée dans ce cas précis par Richard Böckh – considère comme Allemands les Juifs polonais parlant allemand, non seulement dans les anciens territoires polonais de la Prusse, mais encore plus loin au-delà de la frontière orientale de l'Allemagne ; la statistique prussienne officielle a encore et toujours compté comme Allemands les habitants parlant allemand des anciens territoires polonais devenus prussiens depuis un siècle [...], et ainsi elle a dénombré juifs et chrétiens comme appartenant à la nationalité allemande, parce que le fait de la communauté de langue dans la statistique constitue le critère préféré, et par conséquent courant, de la nationalité.⁴¹⁶

Les conceptions raciales, qui s'exprimaient dans les opinions antisémites des universitaires, furent aussi dénoncées par Lazarus et Virchow. Il est intéressant de les rapporter parce qu'elles donnaient aussi la primauté aux arguments scientifiques pour réfuter ces conceptions. Le fait étonnant est que l'un comme l'autre reconnaissaient l'existence de races et de *Stamm*, mais ils considéraient qu'ils relevaient des sciences de la nature et ne déterminaient d'aucune manière la nationalité. Lazarus consacrait à la question un long raisonnement :

À première vue pour répondre à la question – Qu'est ce qu'un peuple – on se tourne vers l'histoire naturelle du genre humain avec ses divisions et sous-divisions...et de la même manière qu'on se demande, quel degré de ressemblance ou quel trait identique doivent avoir deux plantes ou deux animaux pour être de la même famille ou genre, on peut se demander ce que deux personnes doivent avoir en commun pour appartenir au même peuple ?

Mais, objectait-il, dans une telle classification du genre humain, on ne trouve nulle part la classe *Volk*, parce que celui-ci « n'est pas formé à partir d'un point de vue biologique et zoologique mais spirituel ». La question de l'appartenance nationale à partir de la descendance était donc selon lui une question mal posée à laquelle on n'avait pas à répondre⁴¹⁷. Il soulignait aussi que dans « la division naturelle du genre humain [...] l'esprit, la liberté et l'histoire interviennent et séparent les membres, mélangent ce qui est différent et proche » ; les ressemblances et différences entre peuples étaient indépendantes de ce qu'il appelait le « généalogique⁴¹⁸ ». Enfin, en admettant l'existence de *Stamm*, on ne pouvait ni les reconnaître, ni les différencier au sein de la nation allemande. C'était d'ailleurs l'opinion des

⁴¹⁴ Adolf Wagner, « Fabel von der jüdischen Masseneinwanderung », op. cit., p. 781.

⁴¹⁵ Ibid.

⁴¹⁶ Salomon Neumann, *Die Fabel ...*, op. cit., p. 52.

⁴¹⁷ Moritz Lazarus, *Was heißt national ?*..., op. ci., 1880, p. 11

⁴¹⁸ Ibid., p. 12.

statisticiens prussiens, qui, hormis Fircks, considéraient qu'on ne peut pas remonter aux races et aux *Stamm* à partir des données sur la nationalité ou sur la langue.

Rudolf Virchow était un médecin anatomiste pathologiste dont la réputation dépassait depuis longtemps les frontières de l'Allemagne ; il s'était aussi tourné vers l'anthropologie, mais sa relation avec Neumann, déjà ancienne, s'était nouée autour de leur défense commune de la médecine sociale⁴¹⁹. Député au parlement prussien dans l'opposition libérale, il se trouva dans les premiers rangs des personnalités berlinoises qui s'élevèrent contre les provocations antisémites lancées par Treitschke et reprises par les conservateurs. Lorsque le parlement prussien fut réuni, en novembre 1880, à la demande des députés libéraux en protestation contre la multiplication des actions antisémites⁴²⁰, Virchow railla les députés conservateurs qui agitaient la menace d'une invasion de « hordes affamées » venues des « steppes russes » et les renvoya à la brochure de Neumann, « un de nos meilleurs statisticiens », qui a « discuté de la manière la plus détaillée cette question de l'immigration des Juifs [...], a fourni un matériel très riche à ce sujet, [...], prouvé que cela était mensonger, que pas un point de cette affirmation n'est vrai, qu'au contraire c'est l'émigration qui a augmenté ». Soulignant les résultats de l'étude de Neumann, il leur reprochait alors de « s'échauffer sur un objet qui n'existe pas ». Le savant savait aussi trouver le ton pour railler ceux qui parlaient de race :

Quand on entend ce qui est porté devant les assemblées, ce qui se trouve dans la pétition, on doit penser que tous sont des ethnologues de premier rang, ils parlent d'Aryens et de différences avec les Sémites, comme si c'était des concepts courants et quotidiens.

Virchow était aussi un tenant de l'anthropologie physique : un des fondateurs de la société d'anthropologie de Berlin, il avait quitté son laboratoire pour conduire en 1875 une vaste enquête anthropométrique à l'échelle de la population. La crise antisémite marqua probablement un tournant dans la conscience qu'il prit des usages de son enquête ; il déclara plus tard, quand les résultats furent publiés dans les années 1880, qu'elle permettait de démontrer que les races étaient inextricablement mélangées dans la population allemande. Ses prises de position contre l'antisémitisme dans le Parlement prussien témoignent déjà de l'utilisation politique qu'il entendait donner à ses travaux anthropologiques. La démarche de Virchow ne visait pas à réfuter l'existence des races, mais à présenter la « race » comme un objet qui relevait de la science, et, à ce titre, pas de l'espace public de la délibération, à la différence de la nationalité. Il traçait ainsi une séparation nette avec le monde des opinions et de la politique ; ceux qui la franchissaient drapés dans leur habit académique s'exposaient ainsi au discrédit au nom des règles de leur champ.

Le silence embarrassé du Bureau prussien de statistique

L'ouvrage de Neumann, paru à l'été 1880, n'eut pas un impact immédiat sur la controverse. Ce furent d'abord les « collègues » de Treitschke, les professeurs d'université, qui entendaient relever l'affront, et Neumann n'avait pas ce statut⁴²¹. À l'automne, la campagne antisémite reprit, marquée par une escalade d'incidents dans les espaces publics ; elle déclencha une

⁴¹⁹ Sur les liens entre Neumann et Virchow, voir Günter Regneri, « Salomon Neumann's Statistical Challenge to Treitschke... », op. cit., p. 149.

⁴²⁰ Die Judenfrage vor dem Preußischen Landtage am 20. und 22. November 1880, Berlin, 1880, p. 28-29.

⁴²¹ Regneri considère que, sans la référence de Mommsen, l'ouvrage de Neumann serait resté sans impact.

deuxième vague de réactions, portée cette fois par des personnalités non-juives⁴²². Une protestation publique fut signée par des professeurs, des juristes et administrateurs ainsi que des hommes politiques, et diffusée dans la presse berlinoise ; elle fut suivie du texte de Mommsen contre Treitschke. Le thème de l'immigration n'était pas au cœur de l'argumentation de Mommsen, mais il cita le travail statistique de Neumann et contribua à sa reconnaissance : « (L)'immigration de masse des Juifs franchissant la frontière orientale [...] est une pure invention [...], il est bien connu que Monsieur Neumann l'a exposée de manière percutante ». Acculés devant les preuves statistiques exposées dans l'espace public, Treitschke comme Wagner reconnurent s'être trompés, mais trouvèrent d'autres arguments pour rebondir, en prétextant notamment que les évolutions récentes n'étaient pas prises en compte.

La réaction du Bureau de statistique était évidemment plus ambiguë. « La réponse du Bureau est enfin arrivée » s'exclamait Neumann, pour aussitôt dire sa déception : « (ce n'était) pas la réponse attendue », et plus grave, prétendait-il, le Bureau de statistique intentionnellement ne voulait pas répondre à ses objections, c'est à dire désavouer la publication de 1879 avec ses présupposés sur l'immigration et sa catégorisation ethno-raciale des Juifs. L'absence de réactions du Bureau aux rumeurs sur l'immigration qui prenaient dans la bouche d'universitaires une autorité certaine, est effectivement étonnante. Si on considère toutefois, comme cela a été souligné récemment par des historiens, que la parution de l'article de Treitschke suscita dans un premier temps la seule mobilisation des personnalités intellectuelles juives, le silence du Bureau n'était pas singulier⁴²³. En outre, il s'agissait d'une administration d'État, au diapason par conséquent avec Bismarck et ses ministres qui, durant la controverse, ne prirent pas une position claire contre l'antisémitisme⁴²⁴.

Toute controverse fait jouer des positions et des rivalités, ainsi les critiques insistantes que Neumann adressa au Bureau de statistique ne prennent leur relief que sur leur arrière-plan institutionnel. Rappelons que la carrière de Neumann comme statisticien, en dépit de ses compétences et ambitions, se déroula dans des espaces non officiels de la statistique. Le Bureau de statistique faisait partie de l'administration prussienne d'où étaient exclus les Juifs de fait, et non de droit, car la Constitution accordait l'égalité des droits et l'accès aux emplois publics indépendamment de la religion⁴²⁵. En outre, la condition au recrutement par le Bureau était d'être professeur d'université, une double contrainte par conséquent qui s'exerçait à l'entrée. À l'inverse, le cadre municipal, celui de Berlin, avait fourni à Neumann des opportunités pour ses activités et travaux statistiques, et ce n'est certainement pas une coïncidence que la seule opinion manifestée par un statisticien en soutien de ses concitoyens juifs soit venue de Richard Böckh, alors directeur du Bureau statistique berlinois, bureau indépendant qui d'ailleurs ambitionnait d'être plus novateur que le Bureau de l'État prussien. Dans l'annuaire statistique de Berlin de 1880, Böckh avait protesté contre « les mauvais

⁴²² La thèse de Uffa Jensen est de pointer précisément les différences entre les deux phases de réactions : la première est le fait de personnalités juives alors qu'elles sont absentes de la seconde.

⁴²³ Ian Hacking souligne ce silence du Bureau de statistique, sans faire le lien avec celle générale des personnalités non-juives, point que met en évidence de manière convaincante Uffa Jensen.

⁴²⁴ On se reporte ici aux conclusions éclairantes et nuancées du livre de Sandrine Kott, *Bismarck*, Paris, Presses de Sciences po, 2003, voir chap. VIII, « Bismarck et la nation allemande », p. 267-315.

⁴²⁵ Voir sur ce sujet Marie-Bénédicte Vincent, *Serviteurs de l'État : les élites administratives en Prusse de 1871 à 1933*, Paris, Belin, 2006, chap. 6., p. 175.

usages et la démoralisation de la statistique causés par l'agitation antisémite », et Neumann lui en fut gré qui le rapportait dans la préface de la troisième édition de son livre⁴²⁶.

Neumann consacra une partie de sa postface à « (l) a réponse du Bureau de statistique » qui, sous la plume d'Ernst Engel, son directeur, avait été publiée en 1880 dans la *Revue de statistique du Bureau*, sous la forme d'un article sous le titre, « Les personnes nées à l'étranger dans l'État prussien⁴²⁷ ». Une forme qui révèle bien la réserve et la distance de l'administration statistique. Ainsi, rien ne signalait, dans le titre comme dans le sommaire de la revue, que l'article était une réponse à la controverse ouverte par Neumann. Cette réponse était d'ailleurs double. Celle adressée aux critiques de Neumann consistait en un court paragraphe séparé et placé en fin de l'article. L'article se voulait d'abord une réponse aux mécontentements que suscitait la statistique de population. On l'accusait, écrivait Engel, d'être lacunaire au motif que les « *Judentabellen* » avaient été abandonnés, que les recensements ne recueillaient les caractéristiques confessionnelles des habitants que tous les dix ans, que la religion n'était pas relevée pour les migrants. « Et pourtant, répliquait-il, cette situation ne résultait pas d'une décision arbitraire mais réfléchie prise par le Bureau, « l'institution la plus compétente ». Il rapportait sans détour l'afflux de demandes de chiffres sur la population juive à la campagne antisémite, sans pour autant en alerter :

Aussi longtemps que « la question juive » n'était pas mise sur le tapis, qu'aucun « mouvement antisémite » n'avait lieu, on tenait aussi bien la statistique des migrations que celle des professions selon la confession de manière superficielle. Personne ne demandait le chiffre des artisans, fabricants et commerçants protestants, catholiques ou juifs, etc. Une différence selon la religion aurait même soulevé un scandale. Depuis que les questions et mouvements sont entrés au premier plan, les questions sur les professions des juifs et les migrants juifs sont sans fin⁴²⁸.

Le titre de l'article renvoyait en réalité, sous l'expression « personnes nées à l'étranger », à la question qui avait été posée aux deux derniers recensements de 1880 et 1871, sur le lieu de naissance – une question qui était aussi couramment posée dans les recensements étrangers. Elle répondait d'abord à une demande de mesure de la mobilité et des migrations internes de la population, et non de connaissance de la population étrangère et de son origine. Lors des deux recensements, l'exploitation de la question n'avait été croisée avec aucune autre caractéristique de la population, et donc, pas non plus avec la confession, information régulièrement relevée. C'est par conséquent la demande après-coup d'information statistique sur la population juive (comme l'article le spécifiait en introduction), qui avait conduit le Bureau à croiser les résultats de cette question avec la confession. Les résultats du recensement de 1880 n'étant pas encore disponibles, le Bureau se reporta sur celui de 1871. De celui-ci il avait conservé un échantillon de quelques villes et districts, considérés comme « typiques », pour lesquels les données croisaient lieu de naissance⁴²⁹ et confession. L'article exposait ces résultats tout en reconnaissant qu'ils ne répondraient qu'en partie aux questions adressées au Bureau. L'étude est effectivement juste composée de quelques tableaux, et

⁴²⁶ Salomon Neumann, *Die Fabel ...*, op. cit., p. 1. Repris aussi par Ian Hacking, « A chapter of Prussian statistics »..., op. cit., p. 197.

⁴²⁷ « Die Fremdgeburten im preußischen Staat », *Zeitschrift des königlich preußischen statistischen Büreaus*, 1880, n° 20, p. 387-398.

⁴²⁸ Ibid., p. 387.

⁴²⁹ Le choix du lieu de naissance plutôt que la citoyenneté (*Staatsangehörigkeit*) pour estimer la part des étrangers, était justifié par les problèmes de compréhension que la question sur la *Staatsangehörigkeit* avait rencontrés au recensement.

surtout elle porte sur 130 000 personnes, un nombre faible qui se retrouvait éclaté en effectifs insignifiants, que ce soit dans une liste de 30 confessions, ou croisé à des échelles géographiques locales, ou encore par groupes d'âge. La recherche du détail, caractéristique du « réalisme » de la statistique descriptive allemande, n'incitait pas à la recherche de régularités, ni d'une synthèse, et l'exemptait de manière commode de toute conclusion qui eût soutenu les affirmations de Neumann. Considérant alors les données statistiques insuffisantes à documenter cette « question juive », le Bureau exploita une autre source : les rapports administratifs envoyés par les autorités locales au ministère de l'Intérieur (*die amtliche Kreisbeschreibungen der königl. Landräthe*), qui renseignaient, entre autres choses, sur « les dommages qui auraient pu perturber le bien-être (*Wohlfahrt*) des habitants ». Le Bureau ne précisait pas comment il avait eu accès à ces rapports, la source ne lui étant certainement pas inconnue pour écrire :

Comme l'intérêt aussi bien ethnographique que confessionnel aujourd'hui se déplace sur les habitants juifs, on peut souhaiter que les lecteurs de la Revue apprennent comment les rapports officiels des conseils locaux (*Landräthe*) se prononcent sur l'origine, la diffusion et le comportement des habitants juifs parmi leurs concitoyens chrétiens ainsi que sur l'immigration.⁴³⁰

Ces rapports, jugés par le Bureau d'une « grande impartialité », s'appuyaient sur « une enquête soigneuse », ajoutait Engel pour des lecteurs qui pouvaient douter d'une source qui n'était pas statistique, et les persuader « qu'on devait y trouver là les plaintes sur l'immigration des Juifs, si celles-ci s'étaient manifestées comme préjudiciables ». Il sélectionna les rapports qui concernaient une trentaine de Kreis des provinces frontalières de la Russie et de l'Autriche, et qui avaient été rédigés à différentes dates entre 1866 et 1880. Avant même d'en livrer le contenu, pour dissiper tout soupçon, il signalait que, « dans aucun on ne trouve un mot de plainte, dans pas un seul, il n'est question d'une forte immigration juive ». Le Bureau arrivait donc à la même conclusion que Neumann, mais sa démarche s'en écartait significativement : en faisant intervenir les rapports des autorités locales comme des témoignages, la statistique officielle s'écartait des faits de « vérité » pour devenir un tribunal de l'opinion. Ces rapports devaient dissiper les inquiétudes des lecteurs, mais le Bureau ne se prononça pas comme Neumann sur l'affabulation qui était à leur source, ni ne désapprouva la constitution d'un groupe séparé pour les Juifs allemands dans le volume 48A.

Le Bureau publia des extraits de ces rapports, à la suite les uns les autres, sans donner d'autre indication que les *Kreis* et le nom des autorités qui les rédigèrent. Courts ou longs, sans aucun commentaire, ils font surgir une grande hétérogénéité que le Bureau tentait de gommer en leur donnant, hors de leur contexte local, la place de témoignages pour une question qui n'était pas la raison initiale de leur rédaction. Neumann le fit d'ailleurs remarquer dans la réponse qu'il publia l'année suivante dans la troisième édition de son livre⁴³¹.

La lecture de ces extraits nous révèle un regard local sur les populations, également les termes avec lesquels les autorités les décrivaient, comme celui de « Nationalité » (*Nationalität*), pour distinguer « Juifs », « Allemands », et « Polonais ». Mais ce regard n'était pas dissocié des faits qui importaient pour les autorités locales, faits d'ailleurs routiniers de la vie des populations dans ces territoires frontaliers souvent défavorisés : établissement ancienne de diverses « nationalités », mobilité frontalière de travailleurs, immigration vers l'Amérique,

⁴³⁰ « Die Fremdgeburten... », op. cit., p. 394.

⁴³¹ Salomon Neumann, *Die Fabel ...*, op. cit., p p. 60.

Polonais fuyant le service militaire en Russie, Juifs travaillant dans les professions commerciales, etc. Si ces rapports relevaient encore du genre ancien et établi de description statistique narrative, ils ne faisaient pas le poids face à l'enjeu statistique, comme l'illustrent ces extraits : « Les immigrés sont exclusivement des Polonais et des Juifs polonais naturalisés », ou, « Les émigrés vers l'Amérique appartiennent surtout à la classe des ouvriers, on trouve aussi un nombre important de Juifs », ou encore, « La population juive se trouve de préférence dans les villes où elle rejoint par la langue la population allemande », « Dans les campagnes les Juifs parlent allemand mais aussi polonais si c'est la langue courante du lieu », etc. Pas plus convaincante n'était la conclusion brève donnée par le Bureau : « Il apparaît clairement que la population juive locale n'est, il est vrai, pas partout appréciée où elle est présente en grand nombre ; qu'une immigration juive vers les petites villes des provinces orientales n'a pas lieu et que proportionnellement ce sont plus des chrétiens qui arrivent »⁴³². La première réponse du Bureau s'achevait avec quelques chiffres sur les naissances et décès, l'aspect composite de l'article trahissait peut-être l'embarras du directeur du Bureau prussien à prendre position dans la controverse, mais dans tous les cas son incapacité patente à réfuter les affabulations antisémites. Il est difficile, sans d'autres documents, d'apprécier la position de Engel, il avait certes signé la pétition contre l'antisémitisme⁴³³, mais sur la production des statistiques, son indépendance à la tête d'une administration restait assujettie au silence du gouvernement. Une autorité peut-être déjà écornée, quand on sait, que pour cause de désaccord avec la politique économique de Bismarck, il quittera définitivement le Bureau de statistique peu de temps après, en 1883.

Cet embarras ressort dans le petit paragraphe ajouté en fin de l'article qui, sous l'intitulé, « L'attaque du Bureau de statistique », reprochait à Neumann d'avoir « injustement rendu responsable la statistique du Bureau de ce qu'il croit devoir combattre⁴³⁴ ». Neumann se serait trompé d'adversaire, et aurait, poursuit Engel (auteur de ce paragraphe), intentionnellement évité de citer l'auteur de l'article *Rückblick* pour mieux viser le Bureau en général. Dans une phrase qui résumait sa position timorée, Engel ajoutait que, « de toutes façons il n'y a dans le *Rückblick* rien de grave qui ne soit dit contre les Juifs ». Il rappelait néanmoins, qu'en introduction de cette étude il avait assuré son auteur « d'une indépendance certaine pour la mener, et ainsi les points de vue et jugements exprimés dans son travail étaient de sa responsabilité ».

La réponse « longtemps attendue » du Bureau était loin de satisfaire Neumann, et les reproches que lui adressait Engel méritaient, estima-t-il, une réponse de sa part, qu'il inséra ainsi dans la postface de la troisième édition de son ouvrage. Sur la question de la responsabilité individuelle de l'auteur de l'article, Neumann était inflexible : puisque le Bureau était une institution publique, à ce titre, il était responsable des activités de ses membres⁴³⁵. Se faisant plus statisticien qu'eux, Neumann railla aussi le choix contestable d'un si petit échantillon de villes totalisant 130 000 personnes nées à l'étranger sur une population de 24 millions d'habitants, dont les résultats étaient répartis en sept tableaux détaillés. Il enfonça même le clou en ajoutant qu'on trouve parmi les villes de l'échantillon,

⁴³² « Die Fremdgeburten... », op. cit., p. 397.

⁴³³ Elle est reproduite avec les noms des signataires dans le recueil documentaire de Karsten Krieger (ed.), *Der „Berliner Antisemitismusstreit“ 1879-1881...*, op. cit. : « Manifest der Berliner Notabeln gegen den Antisemitismus von 12. November 1880 », p. 551-554.

⁴³⁴ « Die Fremdgeburten... », op. cit., p. 398.

⁴³⁵ Salomon Neumann, *Die Fabel ...*, op. cit., p. 62.

une ville thermale et une autre universitaire, donc ouvertes aux visiteurs étrangers, et déclara frontalement, « que la méthode d'échantillonnage devrait être confiée à des hommes plus compétents ». Les extraits des rapports administratifs n'échappaient pas non plus à sa critique : il pointa la faiblesse d'une réponse officielle dont « la partie principale [...] ne contient pas de statistique⁴³⁶ », entendant par là « mesurable », alors que la sienne avait été exclusivement chiffrée. Moins ironiquement, Neumann posa sans détour au Bureau la question essentielle : « Que doit-on et peut-on viser, ou avoir atteint avec une telle statistique ? » dont il savait qu'elle ne donnait aucun résultat. Il pouvait alors mettre en avant l'analyse du bilan démographique que le Bureau avait ignorée comme la seule concluante : « Les données du bilan de la population sont les seules et les meilleures pour constater l'émigration et l'immigration⁴³⁷ ».

La réponse de Neumann était percutante, polémique, et non dénuée de courage contre un organisme central de la statistique. Elle est aussi l'indice de clivages tant idéologiques que savants, de positions institutionnelles rivales qui s'emparaient des failles de l'adversaire pour le discréditer : Engel qualifiant l'ouvrage de Neumann de travail « littéraire » refusa de reconnaître l'analyse statistique solide de Neumann. Celui-ci adopta le même mépris envers les descriptions statistiques d'Engel alors qu'elles étaient encore des sources légitimes dans la tradition allemande. Il est incontestable que Neumann, Engel et Böckh partageaient la même conception descriptive et réaliste de la statistique⁴³⁸, mais vis-à-vis de la propagande antisémite sur les migrations des Juifs, la seule réponse viendra de Neumann. Outre cette abstention, l'attitude du Bureau prussien de statistique et de son directeur se révèle plus qu'ambivalente : Fircks, l'auteur du volume dénoncé par Neumann, mais également Wagner, fait non relevé dans les travaux sur la controverse, étaient rattachés au Bureau⁴³⁹. Tous deux y restèrent, et publièrent encore dans sa revue. Les contributions de Wagner furent confinées à la statistique financière, sa spécialité. En revanche, Fircks exploita les premiers résultats sur la langue maternelle du recensement de 1890. Dans son article de 1893, que l'on a présenté, il construisait toujours des catégories raciales autour de la notion d'*Abstammung*, pour séparer Juifs et Allemands, alors regroupés par les données sur la langue. Fircks allait de nouveau à l'encontre des positions de la tradition statistique prussienne. Son travail ne fut pas poursuivi aux recensements suivants ; son approche, comme on l'a mentionné, fut critiquée par ses successeurs, opposés aux rapprochements de la statistique des langues à l'origine raciale. Dès l'année suivante, Böckh exploitait à son tour les résultats de ce premier recensement pour mesurer les changements de nationalités dans les provinces orientales, et il adoptait une approche contraire à celle de Fircks. Fidèle à la définition qu'il avait développée dans les années 1860 d'une statistique des nationalités à partir de la langue, il considérait les Juifs parlant allemand comme membres de la nation allemande. Dans son ouvrage de 1869, il avait aussi noté que « dans les différentes villes de Posnanie la prédominance de la langue allemande avait son origine dans la forte représentation de la population juive », vingt ans

⁴³⁶ Ibid., p. 60.

⁴³⁷ Ibid., p. 61

⁴³⁸ Comme le fait remarquer Ian Hacking, « A chapter of Prussian statistics »...op. cit., p. 189.

⁴³⁹ Les articles sur la controverse statistique et Neumann ne mentionnent pas ce rattachement, car c'est avant tout comme professeur à l'université (une double affiliation était propre aux statisticiens), qu'on y fait toujours référence. Il était membre du Bureau au même titre que tout statisticien depuis 1873. La composition du Bureau est donnée dans chaque volume annuel du *Handbuch über den Königlich Preussischen Hof und Staat*, Berlin, Decker.

après il soulignait que « leur émigration élevée (était) un facteur essentiel du recul de la langue allemande⁴⁴⁰ ». Böckh n'était plus rattaché au Bureau prussien à cette date, on ignore sa réaction à la position de celui-ci, la politique du Bureau de statistique mériterait d'être approfondie par une documentation qui reste lacunaire, voire inexistante sur son rapport avec les tutelles étatiques.

La controverse antisémite autour des publications de Treitschke prit fin en 1881 avec la victoire de Mommsen dans l'opinion, et l'échec des courants antisémites à faire adopter par Bismarck leurs revendications remettant en cause l'égalité des droits. La propagande antisémite ne cessa pas, et le thème de la menace de l'immigration massive venue de l'Est en composa toujours un thème majeur, qui influença les lois d'expulsions de 1885-86 des étrangers, principalement originaires de Russie, dont plus d'un tiers était juif⁴⁴¹.

L'ouvrage de Neumann, une fois la controverse refermée, tomba dans l'oubli. Son opposition à toute forme de distinction des citoyens juifs allemands, que ce soit comme nationalité, race ou *Stamm*, se heurtèrent à des courants contraires qui voyaient de plus en plus dans l'identification et la visibilité de la communauté juive un mode de reconnaissance nationale et donc de représentation⁴⁴². Comme des travaux d'historiens⁴⁴³ l'ont mis en évidence, le concept de *Stamm* n'était pas rejeté par tous les intellectuels juifs. Certains l'avait adopté car il offrait une catégorie autre que celle de la confession pour penser l'ensemble des Juifs allemands dans une même communauté. Dans la période suivant l'émancipation, celle-ci avait dû en effet faire face aux divisions qui la menaçaient sous l'effet de la sécularisation croissante d'un côté, et l'éclosion du pluralisme religieux et politique, d'un autre côté. En outre, le concept de *Stamm*, loin d'être limité à la connotation ethnico-raciale qu'il évoquera exclusivement par la suite, possédait une légitimité politique qui s'était ancrée dans les débats de 1848 sur l'unification allemande. Pour ses partisans elle devait se réaliser en respectant la variété linguistico-culturelle de l'espace germanique et la notion de *Stamm* permettait de penser un niveau infra national sans passer par la forme de diversité qu'étaient les dynasties. Ce cadre national unitaire permettait ainsi de représenter la communauté des Juifs allemands comme un *Stamm*, côte à côte avec les autres, dans la nation allemande. Les déclarations antisémites de Treitschke ou Wagner ne remirent pas en cause cette identification ; Lazarus proclamait : « Seule notre origine (*Abstammung*) n'est pas allemande, nous ne sommes pas des Germains, nous sommes des Juifs, c'est à dire des Sémites [...] mais si nous parlons de la nationalité, nous appartenons à une seule nation, la nation allemande⁴⁴⁴ ». Face aux accusations sur le maintien de leur particularisme, les intellectuels juifs comme Lazarus conceptualisaient un modèle alternatif d'État-nation ouvert au pluralisme culturel et au droit à la différence⁴⁴⁵. La catégorie de *Stamm*, comme toute forme de différenciation autre que

⁴⁴⁰ Richard Böckh, « Die Verschiebung der Sprachverhältnisse in Posen und Westpreussen », *Preußische Jahrbücher*, Berlin, 1894, p. 429-430.

⁴⁴¹ Ce sujet est traité dans le chapitre suivant II-1.2.

⁴⁴² Comme le rappelle Regneri, Neumann représentait le courant dit « acculturé », opposé aux revendications nationales de la communauté juive qu'incarna peu après le mouvement sioniste.

⁴⁴³ Sur ce point précis, voir la contribution éclairante de Till van Rahden, « 'Germans of the Jewish Stamm' : Visions of Community between Nationalism and Particularism, 1850 to 1933 », in Mark Roseman, Nils Roemer, Neil Gregor (eds.) *German History from the Margins, 1800 to the Present*, Bloomington, Indiana University Press, 2006, p. 27- 48.

⁴⁴⁴ Moritz Lazarus, *Was heißt national ?...*, op. ci., p. 18-19

⁴⁴⁵ Point bien souligné par Till van Rahden.

religieuse, conserva ainsi une capacité d'attraction pour les associations juives qui, en dernier lieu, limita l'impact de l'ouvrage de Neumann après la polémique. La légitimité qu'avait la constitution d'une catégorie « Juif » ou « *Stamm juif* » fut par exemple nette dans le domaine de la statistique avec la création en 1903, à Berlin, d'une Société pour la statistique juive (*Verein für Jüdische Statistik*), qui se dota d'un « Bureau de la statistique des Juifs » et lança la revue *Zeitschrift für Demographie und Statistik der Juden*⁴⁴⁶.

2. La *Polenpolitik*, politique de population

Le terme de *Polenpolitik* renvoie dans le champ thématique de l'histoire germano-polonaise aux mesures spécifiques que les autorités prussiennes (et dans une moindre mesure du Reich) promulguèrent et appliquèrent envers la population polonaise des provinces orientales qui furent rattachées à la Prusse après le partage de la Pologne⁴⁴⁷. Même si cette politique débuta avec la première partition de 1772, ce sont surtout les mesures restrictives prises après l'unification allemande, autour de la langue, de l'école et de la terre, qui constituent la matière de cette historiographie. Une double historiographie, allemande et polonaise, qui comme le rappelle l'historien polonais Witold Molik⁴⁴⁸, se forma dès le XIX^e siècle dans le sillage de ces luttes nationales, et en porta la marque. Une historiographie clivée aussi par l'inégalité des positions : des récits allemands légitimant la politique prussienne tandis que ceux des historiens polonais, privés durant cette période d'assise institutionnelle académique, dénonçaient le régime de répression et de germanisation. Ces historiographies se développèrent sur des voies séparées qui se croisèrent tardivement après la Seconde Guerre mondiale, chacune étant captive des carcans politiques et idéologiques anciens et nouveaux. En Allemagne de l'Ouest, jusqu'au début des années 1970, les travaux des historiens suivaient encore la trame interprétative de l'avant-guerre, qui présentait la politique prussienne comme défensive des minorités allemandes menacées dans les provinces orientales. Le livre pionnier de Martin Broszat, *Zweihundert Jahre deutsch Polenpolitik*, paru en 1963, rompit avec l'approche traditionnelle de la discipline allemande restée complaisante à l'égard du passé politique du Reich, et marqua un tournant qu'empruntèrent peu après une nouvelle génération d'historiens. Les travaux de Hans-Ulrich Wehler dans les années 1970 devaient consolider cette nouvelle perspective et impulser des recherches mettant en lumière, dès les premières années de l'unification allemande sous Bismarck, les prémices d'une politique de discrimination contraire aux principes d'égalité et de protection de l'État de droit⁴⁴⁹. Au début des années 1980, des historiens anglo-saxons, portés par le renouveau des

⁴⁴⁶ Sur ce sujet, voir Mitchell B. Hart, *Social Science and the Politics of Modern Jewish Identity*, Stanford, Stanford University Press, 2000.

⁴⁴⁷ À l'exception de la Silésie qui n'était pas initialement concernée par ces mesures, mais le fut par la suite.

⁴⁴⁸ Il donne un état à la fois synthétique et précis sur l'état ces deux historiographies dans cette contribution : Witold Molik, « Die preußische Polenpolitik im 19. und zu Beginn des 20. Jahrhunderts: Überlegungen zu Forschungsstand und -perspektiven » in Hans-Henning Hahn et Peter Kunze (eds.), *Nationale Minderheiten und staatliche Minderheitenpolitik in Deutschland im 19. Jahrhundert*, Berlin, Akademie Verlag, 1999, p. 29-39.

⁴⁴⁹ Martin Broszat, *Zweihundert Jahre deutsch Polenpolitik*, Frankfurt am Main, Suhrkamp-Taschenbuch, 1972 (1963). Hans-Ulrich Wehler, *Krisenherde des Kaiserreichs, 1871-1918*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2^e ed. 1979 (1970), voir en particulier chap. 7 : « Polenpolitik im Deutschen Kaiserreich », p. 184-202, et chap. 8 : « Deutsch-Polnische Beziehungen im 19. und 20.

recherches sur le nationalisme, ont, à leur tour, dirigé leur attention sur cette histoire germano-polonaise⁴⁵⁰. Au terme de ces deux décennies, ces travaux ont comblé les lacunes de l'historiographie, corrigé les interprétations nationales tendancieuses, et légué une histoire politique contrastée et précise, qui offre encore aujourd'hui une trame et des faits qui font référence, sans éluder les discussions et divergences qui continuent à diviser les historiens, ni couvrir toutes les questions⁴⁵¹. On ne livrera pas ici un compte rendu chronologique, mais seulement un rappel des traits marquants de cette *Polenpolitik*, dont certains seront développés à la suite dans l'étude approfondie de deux cas spécifiques, la politique scolaire et la politique de colonisation, deux domaines, clairement articulés à partir de 1871, aux objectifs de germanisation des provinces orientales, et donc d'application de la statistique. En restituer les enjeux permet de saisir, réciproquement, comment sur ces questions politiques et nationalistes se greffa une approche démographique de la nationalité qui modifia la perception des acteurs et les solutions qu'ils envisagèrent.

Le premier point mis en avant par cette historiographie est le changement introduit avec la création du Reich dans les conditions de l'appartenance à l'État et de la citoyenneté. Les nouvelles exigences d'uniformité et d'exclusivité linguistico-culturelle mirent fin à la tradition supranationale de l'État prussien qui, depuis la première partition de 1772, définissait la loyauté des sujets polonais à l'État en respectant leurs particularismes nationaux. Pour souligner les différences entre les deux principes d'affiliation successivement à l'œuvre, des historiens qualifient celui de la première période comme politique, plutôt qu'ethnique, et distinguent le processus d'intégration de « prussianisation » de celui ultérieur de germanisation⁴⁵². Mais en même temps, tous les travaux relèvent que cette politique polonaise ne cessa pas d'osciller entre deux pôles, l'un conciliant, incarné par la tolérance linguistique d'Altenstein, et l'autre répressif, prônant l'assimilation dans une culture germanique jugée supérieure, du président de Posnanie, Flottwell. Cette indétermination législative donnait aussi aux administrateurs des provinces une liberté pour adopter des mesures souvent restrictives, léguant ainsi autant d'expérimentations qui composeront la politique anti-polonaise de plus en plus systématique sous le Reich.

Le rôle de Bismarck dans l'émergence de la *Polenpolitik* est le point le plus discuté entre les historiens. Il renvoie d'une manière générale à sa position vis à vis du nationalisme allemand, ainsi que de l'antisémitisme, fluctuant entre leur utilisation à des fins de stratégie politique, ses opinions propres dévoilées dans des déclarations parfois tonitruantes, ou bien sa position isolée cédant sous les assauts des libéraux-nationaux. Il est incontestable que sa conception étatiste, tournée vers le renforcement et la sécurité intérieure du Reich, lui dictait une lutte

Jahrhundert », p. 203-219. Geoff Eley, « German Politics and Polish Nationality », *East European Quarterly*, vol. XVIII, n° 3, 1984, p. 335-364.

⁴⁵⁰ William W. Hagen, *Germans, Poles and Jews. The Nationality Conflict in the Prussian East, 1772-1914*, Chicago, University of Chicago Press, 1980. Richard Blanke, *Prussian Poland in the German Empire (1871-1900)*, Boulder, distributed by Columbia, coll. East European Monographs, 1981. John J. Kulczycki, *School Strikes in Prussian Poland 1901-1907: The Struggle over Bilingual Education*, Boulder, distributed by Columbia University Press, coll. East European Monographs, 1981. L'article de Eley en donne, avec une grande perspicacité, une revue critique.

⁴⁵¹ L'autre raison comme le souligne Molik est le tarissement rapide du thème dans les années suivantes, y compris après 1989. Dans cette période récente, ce sont plutôt les thèmes des mémoires partagées et conflictuelles, ou de la construction des identités, qui intéressent les historiens, en particulier de la nouvelle génération.

⁴⁵² William W. Hagen, *Germans, Poles and Jews....*, op. cit.

inflexible envers les autres loyautés institutionnelles – régionales, dynastiques et linguistiques – et surtout l'Église catholique. Mais, comme le rappelle Geoff Eley⁴⁵³, le courant libéral-national concevait aussi l'unification allemande comme une conquête sur les autres pouvoirs concurrents à l'État national. Sa contribution à la campagne du *Kulturkampf* lancée dans le sillage de l'unification aurait été tout aussi décisive que la volonté de Bismarck de lutter contre le puissant parti catholique (*Zentrum*), ou le clergé et la noblesse polonaise qu'il voyait comme les porteurs de l'agitation nationale polonaise. Le *Kulturkampf*, même s'il n'était pas dirigé exclusivement contre les Polonais, comportait des mesures qui les visaient directement : les lois et décrets scolaires de 1872-73 écartaient le clergé du contrôle des écoles et imposaient l'allemand comme langue d'enseignement, puis en 1876 comme la seule langue officielle en Posnanie.

Dans les années 1880, alors que la campagne du *Kulturkampf* s'estompait, la politique polonaise prit une inflexion démographique et nationaliste nouvelle. Deux lois allaient l'ancrer irréversiblement dans cette orientation : la loi sur les expulsions des étrangers en 1885 visant les Polonais et les Juifs, et la loi sur la colonisation des provinces orientales, en 1886, lançant un programme d'achat de terres polonaises pour y établir des paysans allemands. Alors que des historiens ont débattu de la stratégie de Bismarck dans ce tournant nationaliste, d'autres, comme Eley, l'ont aussi pertinemment rapportée à la montée dans l'opinion publique d'anxiétés démographiques liées à l'accélération des changements socio-économiques (urbanisation, industrialisation), qui la rendait réceptive aux interprétations d'un nationalisme allemand en voie de radicalisation. Le thème « du déclin de la nationalité allemande » trouvait un terrain de prédilection dans les évolutions démographiques des territoires orientaux du Reich, diffusant la version d'un reflux des populations allemandes sous la progression menaçante des populations polonaises. Le discours bismarckien sur la sécurité territoriale du Reich se déploya dès lors sur un registre défensif pour rattacher le programme de colonisation au thème du « renforcement de la germanité » des groupes nationalistes.

Les historiens ont ainsi souligné l'influence sur la *Polenpolitik* d'un nationalisme allemand radicalisé et qui se réclamait de l'idéologie pangermaniste. Ainsi la Société des Marches orientales (*Deutsche Ostmarkenverein*), créée en 1894, se donnait comme mission la lutte contre les Polonais dans ces territoires de l'Est et prônait une politique de germanisation toujours plus offensive dans « la lutte pour la terre ». Des travaux, certains anciens, livrent des analyses complètes et toujours de référence de ces courants⁴⁵⁴ : sur la Société des Marches orientales, le point à retenir est que, loin de se confiner à une influence dans la sphère publique où elle tenait des rassemblements et diffusait sa revue *Ostmark*, elle agissait aussi par ses réseaux dans les sphères gouvernementales et de l'administration⁴⁵⁵. Ce brouillage des lignes séparant le monde officiel de l'administration prussienne et les groupes nationalistes

⁴⁵³ Eley juge ainsi que Blanke et Hagen se sont trop centré sur Bismarck, et ont négligé la contribution des libéraux-nationaux dans la conception et la mise en œuvre du *Kulturkampf*, Geoff Eley, « German Politics and Polish Nationality », op. cit., p. 340-341.

⁴⁵⁴ Richard W. Tims, *Germanizing Prussian Poland, the H-K-T society and the struggle for the Eastern marches in the German Empire, 1894-1919*, New-York, Columbia University Press, 1941. Geoff Eley, *Reshaping the German right : Radical Nationalism and Political Change after Bismarck*, New Haven & London, Yale University Press, 1980.

⁴⁵⁵ Trait souligné par Eley qui précise la différence avec la Ligue Pangermanique. *Reshaping the German right...*, op. cit., p. 65.

constituait l'arrière-plan des décisions et actions individuelles de la *Polenpolitik*⁴⁵⁶. L'intensification de la politique anti-polonaise, à partir du milieu des années 1890, en particulier sous la chancellerie de Bernhard von Bülow proche des milieux nationalistes, avec l'adoption de mesures comme la loi sur l'expropriation des Polonais votée en 1908, portait indubitablement la signature de la *Ostmarkenverein*, et attestait de sympathies gagnées auprès des autorités. Avec cette loi, qui enfreignait les principes de l'État de droit, le gouvernement faisait sien la position assumée par la *Ostmarkenverein* de la priorité donnée aux questions nationales sur les droits civils et la Constitution. La Constitution du Reich de 1871 ne garantissait pas la protection des minorités nationales⁴⁵⁷, mais l'égalité juridique des citoyens (*Rechtsgleichheit*). Or les mesures prises contre les Polonais, qui visaient à les exclure ou les exproprier, installèrent une inégalité de traitement contraire à l'État de droit comme à la Constitution. En instituant une discrimination basée sur des critères ethnoculturels, ces lois créaient ainsi des classes de citoyens nationalement séparées, reléguant les Polonais au rang de citoyens de seconde classe, comme l'identifie très justement Dieter Gosewinkel dans la durée longue de l'histoire de la citoyenneté allemande⁴⁵⁸.

Lorsqu'elles furent soumises à l'approbation du *Landtag* prussien, ces mesures, par leur caractère anticonstitutionnel, ne furent pas sans soulever les protestations des partis d'opposition – la fraction polonaise, le *Zentrum* et les sociaux-démocrates. Elles ne furent pas non plus sans inquiéter d'autres partis ou personnalités politiques chez les conservateurs ou les libéraux attachés à la figure de l'État de droit. Pourtant leurs réticences cédèrent lors du vote. Les défenseurs de la loi étaient parvenus à convaincre que la cause nationale passait avant les droits individuels et qu'elle lui donnait un caractère d'exception⁴⁵⁹, qu'elle justifiait un droit séparé (*Sonderrecht*) ; ils ouvrirent ainsi une brèche dans l'État de droit.

Mais les historiens soulignent aussi les échecs de ces mesures qui furent diversement appliquées. D'une part, elles se heurtaient à une opposition intérieure solide, qu'elle se manifestât dans les dénonciations de partis politiques, ou la résistance des Polonais avec les grèves scolaires et le rachat des terres. D'autre part, elles n'étaient pas sans irriter les États voisins de l'Allemagne – l'Autriche catholique, de nouveau alliée, soucieuse de conserver des rapports stables avec l'élite polonaise de Galicie, et la Russie protectrice du monde slave. Le principal effet de cette *Polenpolitik* fut de consolider le mouvement national polonais avec une étendue sociale nouvelle et le soutien de l'Église catholique⁴⁶⁰. Son assise traditionnelle dans la noblesse et une élite intellectuelle cosmopolite s'élargit à de nouvelles catégories sociales visées par la politique anti-polonaise, comme les instituteurs, et surtout celles qui se formaient dans le sillage des transformations socio-économiques – professions artisanales et libérales urbanisées, paysannerie plus aisée, etc. Une autre conséquence non négligeable des attaques tous azimuts du gouvernement prussien sur le mouvement polonais fut le ralliement à ses côtés des petites populations aux identités locales et régionales distinctes, comme les Cachoubes, attachés jusque-là à défendre leurs particularismes nationaux, et les populations polonophones de Silésie, jadis en dehors de l'État polonais, et qui furent cependant touchées

⁴⁵⁶ Geoff Eley, « German Politics and Polish Nationality » ..., op. cit., p. 346-347.

⁴⁵⁷ Alors que la constitution de 1848-49 la prévoyait.

⁴⁵⁸ Dieter Gosewinkel, *Einbürgern und Ausschliessen. Die Nationalisierung der Staatsangehörigkeit vom Deutschen Bund bis zur Bundesrepublik Deutschland*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2001.

⁴⁵⁹ William W. Hagen, *Germans, Poles and Jews...*, op. cit.

⁴⁶⁰ Ces effets sont bien décrits par Richard Blanke, *Prussian Poland...*, op. cit., p. 25.

par les mesures anti-polonaises. En se démocratisant et en organisant la société polonaise, le mouvement national polonais réagit aux offensives des autorités prussiennes avec une efficacité qu'elles n'avaient pas anticipée. Les deux principaux volets de cette *Polenpolitik*, la politique scolaire et le programme de colonisation, en donnent des illustrations.

La politique linguistique scolaire

Quand la Pologne disparut de la carte de l'Europe dans les partages orchestrés par ses puissants voisins, seules ses anciennes élites politiques, issues de la noblesse, s'identifiaient à la nation polonaise. Dans le reste de la population, l'éclosion du sentiment national suivra un cours lent, où les contingences joueront autant que les valeurs culturelles communes ou les idéaux politiques brandis lors des insurrections. C'est seulement à la fin du XIX^e siècle qu'une conscience nationale polonaise est suffisamment partagée dans la population pour fournir une base populaire au nationalisme polonais, encore confiné aux élites intellectuelles et certaines professions proches de la noblesse. Il revêtit alors la dimension d'un phénomène de masse. Ce processus de nationalisation suivit des voies différentes dans les trois États partageants. En Prusse, le cadre principal de cette gestation nationale fut celui des politiques scolaires et les conflits qu'elles déclenchèrent autour de la question linguistique. Il est connu que, dans la plupart des États, l'école fut un vecteur de la nationalisation des populations, mais aussi d'exacerbation des antagonismes nationaux. Tel fut le sort de la politique scolaire de la Prusse envers les populations polonaises⁴⁶¹, qui nous montre qu'à l'inverse de l'intégration des populations de langue polonaise qu'elle visait, elle devint le creuset d'une mobilisation populaire et le ferment des conflits germano-polonais. Le processus ne se coula pas dans un espace polarisé, mais suivit une voie accidentée mobilisant des acteurs et échelles variés – communautés locales, Église catholique, élites politiques – avec des intérêts différents. L'attitude de l'État prussien envers ses sujets polonais a aussi fluctué tout au long de ce siècle ; c'est véritablement après l'unification allemande que le gouvernement entreprit de germaniser les populations de langue polonaise au moyen de la scolarisation. S'interroger sur les rapports entre politique et statistique linguistiques suppose donc de rappeler le calendrier de ces politiques et leurs réceptions différenciées, aussi bien localement que socialement.

Jusqu'à l'édification du Reich, la politique prussienne à l'égard des populations polonaises n'était pas uniforme, alternant tolérance et exclusion linguistiques, mais elle restait inspirée par le principe de protection hérité de l'absolutisme « éclairé » qui avait été énoncé en 1815 dans les promesses du roi de Prusse Frédéric-Wilhelm III. Quand celui-ci établit le Grand-duché de Posnanie à partir des territoires qu'il avait reçus au Congrès de Vienne, il garantit en même temps la protection de la nationalité polonaise et de la langue polonaise dans l'école et l'administration. La politique du premier ministre de l'Éducation, Altenstein⁴⁶², était aussi marquée par l'esprit humaniste et réformateur des grands administrateurs du tournant du XIX^e siècle, et les conceptions de Wilhelm Humboldt, dont il était proche, l'inspirèrent dans sa position libérale vis à vis de la population de langue polonaise. S'il estimait que les Polonais devaient connaître l'allemand dans leur rapport avec l'administration, il ajoutait que « l'éducation d'un individu et d'une nation ne peut s'effectuer qu'au moyen de la langue

⁴⁶¹ Voir en particulier l'ouvrage de John J. Kulczycki, op. cit., également Eva Rimmele, *Sprachenpolitik im Deutschen Kaiserreich vor 1914*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 1996.

⁴⁶² Karl von Stein zum Altenstein fut entre 1817 et 1840 ministre de l'Instruction.

maternelle ». La politique qu'il préconisa dans le décret de 1822 encourageait ainsi le bilinguisme dans l'instruction⁴⁶³. L'application de cette politique fut plus difficile. Les conditions locales étaient loin d'offrir les moyens de mettre en œuvre un enseignement dans les deux langues, et en l'absence d'une loi générale sur le système scolaire dans l'État prussien, les *Oberpräsident* profitaient de leur autonomie dans l'administration de leur province, pour combiner réformes de l'État et mesures restrictives envers les minorités. Sur les questions linguistiques, ils considéraient l'assimilation des populations non germanophones comme une meilleure garantie de leur loyauté, et cherchèrent donc à limiter l'emploi et l'enseignement du polonais. Telle fut la politique de l'*Oberpräsident* de la Prusse occidentale, Theodor von Schön, qui imposa en 1834 l'allemand comme langue de l'instruction pour tous les enfants quelle que fût leur langue maternelle⁴⁶⁴. Après le Soulèvement de 1830, la ligne restrictive de la *Polenpolitik* gagna plus de crédit auprès du gouvernement. Les voix des administrateurs plaidaient pour un renforcement de l'intégration des provinces orientales dans l'État prussien au moyen de l'assimilation linguistique et culturelle. L'*Oberpräsident* de Posnanie, Eduard Flottwell, dont la citation sur la fusion des deux nationalités dans la culture allemande resta dans les annales de la *Polenpolitik*, fit voter en 1832 un décret qui instituait l'allemand comme langue officielle et l'imposait dans les écoles. L'accession au trône de Frédéric Wilhelm IV ouvrit une nouvelle période de concessions. La défaite révolutionnaire de 1848 et le rétablissement des régimes monarchiques ne firent pas non plus dévier la réticence du gouvernement prussien envers la germanisation des populations polonophones. Mais la décennie suivante des années 1860 va définitivement mettre fin à cette tolérance inspirée de l'absolutisme protecteur, dernier rempart contre le nationalisme allemand qui avait révélé pendant le court épisode de 1848 des composantes anti-polonaises patentées. Deux événements marquèrent la fin de cette période. D'abord l'arrivée au gouvernement de Bismarck en 1862 qui se rapprocha du parti libéral-national sur un horizon politique commun, l'unification allemande. Puis, en 1863, le second soulèvement des Polonais des provinces russes, auquel les Polonais de la Prusse apportèrent de nouveau leur soutien, accéléra le changement d'attitude des autorités prussiennes : les revendications politiques des sujets polonais furent perçues comme une menace permanente sur l'intégrité territoriale de la Prusse ; la solidarité avec les rébellions polonaises signaient l'échec des principes de loyauté politique. Les dirigeants et partis politiques qui défendaient jusque-là l'intégration par le bilinguisme, virent dans l'imposition de la langue allemande, et donc la germanisation des minorités, une mesure qui assurerait mieux les intérêts de l'État. À l'échelle des autorités locales comme du ministère de l'Éducation, les décisions convergeaient pour réintroduire l'allemand comme langue exclusive de l'instruction. L'unification allemande sanctionna ce tournant avec la révision de la politique scolaire dans le cadre de la *Kulturkampf*⁴⁶⁵. Si celle-ci s'appliquait à toute l'Allemagne, elle n'en avait pas moins des répercussions claires sur les conditions de l'enseignement dans les provinces polonaises. La

⁴⁶³ « Das Interesse der Regierung wird hinlänglich beraten sein, wenn die deutsche Sprache nur als Lehrgegenstand in jeder polnischen Schule aufgenommen und dahin angesehen wird, daß er die Kinder vor ihrem Austritt aus der Schule darin zur Fertigkeit gebracht haben müssen ». Décret du 13 décembre 1822, cité dans Broszat, *Zweihundert Jahre deutsch Polenpolitik...*, op. cit., p. 66.

⁴⁶⁴ Peter Böhning, *Die nationalpolnische Bewegung in Westpreußen : 1815-1871*, Marburg, Herder-Institut, 1973, p. 44.

⁴⁶⁵ Sur la force politique représentée par le *Zentrum*, voir Sandrine Kott, *Bismarck*, Paris, Presses de Sciences po, 2003, p. 294.

loi sur l'inspection scolaire de mars 1872 retirait à l'Église catholique la tutelle sur les écoles qu'elle détenait du fait de l'organisation du système scolaire prussien sur une base confessionnelle. Puis des décrets régionaux pris entre 1872 et 1873 imposèrent l'allemand comme langue d'instruction dans les écoles primaires. Cette vague de mesures restrictives déclencha les protestations des représentants polonais, mais la décision qui mobilisa les populations locales fut une mesure aussi circonscrite que symbolique : celle qui ordonnait de substituer l'allemand au polonais dans l'instruction religieuse. L'interdiction touchait le lien étroit des communautés locales avec le clergé catholique, leur attachement à l'enseignement religieux dans la langue maternelle et le droit des familles d'en décider pour leurs enfants. Les protestations se multiplièrent à l'échelle des parlements, *Landtag* et *Reichstag*, par la voix des députés polonais, et dans les rassemblements et les pétitions des populations locales.

La mobilisation des populations, née sous cette première législation restrictive, conserva, même avec des intermittences et des degrés variables de contestation, le caractère qu'elle prit dès lors, et cela jusque dans la première décennie du XX^e siècle, avec une présence des motifs religieux, et non pas linguistiques et nationaux. L'indifférence nationale ne l'explique pas à elle seule, l'attachement aux valeurs de légalité et de loyauté également, que les populations ne pensaient pas enfreindre sur la question religieuse en se référant à leur droit de choisir pour leurs enfants⁴⁶⁶. Cette focalisation sur l'éducation religieuse va marquer l'évolution de la mobilisation polonaise contre le gouvernement prussien ; soudée à l'Église elle ne se ralliera que tardivement au mouvement national polonais. Celui-ci se développait parallèlement, il chercha dès lors à diriger cette contestation vers son programme national au moyen d'actions culturelles et éducatives dans le cadre du dit « travail organique⁴⁶⁷ ».

Au milieu des années 1880, les nouvelles alliances politiques de Bismarck avec le *Zentrum* conduisirent à un assouplissement de la politique scolaire. Ce relâchement ne marqua pas un retour à la situation antérieure ; d'autres lois visant à renforcer le contrôle de l'État sur l'instruction étaient prises au détriment des Polonais, comme en 1886, le droit de nommer les enseignants des écoles primaires. Le gouvernement mis en place en 1890 à la suite à la démission de Bismarck, auquel succédait le chancelier Georg Leo von Caprivi, ouvrit une nouvelle phase tournée vers la conciliation. Des directives autorisèrent la réintroduction de cours polonais dans les écoles primaires. Mais la pression des courants nationalistes allemands, toujours prompts à dénoncer « l'agitation polonaise » dans l'action du clergé ou le recrutement d'instituteurs polonais, influença aussi la politique de Caprivi. La législation antérieure ne fut pas revue et le pouvoir accru donné aux autorités scolaires locales dans les choix linguistiques favorisa au contraire la germanisation des écoles.

La politique du gouvernement Caprivi qui donnait espoir à ceux qui prônaient les solutions favorisant l'entente germano-polonaise échoua et les partisans de la conciliation furent de plus en plus isolés du reste de la société polonaise. Celle-ci se transformait aussi sous l'action des mutations sociales et économiques – essor d'une classe moyenne urbaine, augmentation d'une paysannerie de petits propriétaires, industrialisation, certes plus modeste en Posnanie qu'en Silésie. Or, ces nouveaux groupes sociaux ne se retrouvaient pas dans la politique trop conformiste de l'élite polonaise traditionnelle. Ils offraient en revanche un nouveau vivier

⁴⁶⁶ Point bien mis en avant par John Kulczycki, *School Strikes....*, op. cit.

⁴⁶⁷ On désigne couramment sous l'expression de « travail organique » la forme de mobilisation nationale, qui par contraste avec les actions révolutionnaires, entendait agir dans le cadre légal de l'État.

pour les courants politiques populistes et nationalistes, en particulier la Ligue Nationale fondée en 1887, qui devint en 1897 le parti national démocratique dirigé par Roman Dmowski avec son programme national plus offensif et exclusif.

Le gouvernement de Caprivi avait été un court intermède, la reprise de la politique de germanisation des écoles reprit et s'accrut à partir de 1900 sous le gouvernement de Bülow. Les mesures prises par les autorités prussiennes pour réimposer l'allemand dans les écoles, et surtout dans les cours d'instruction religieuse, déclenchèrent de nouveau une levée de protestations de la part des représentants polonais, mais aussi une autre forme de contestation, les grèves scolaires. Elles éclatèrent en 1901, puis, de nouveau dans les années 1906-1907. Il s'agissait moins d'un mouvement collectif concerté que d'actions relevant d'une résistance passive, menées par des familles et des écoliers. Les sanctions et les peines infligées les réprimèrent sévèrement et firent entrer ces grèves dans la mémoire polonaise de l'héroïsme populaire. Ni les grèves ni les soutiens qu'elles suscitèrent en Allemagne ne firent revenir Bülow sur les mesures linguistiques et les condamnations ; il chercha au contraire à les exploiter pour attiser les inquiétudes de l'opinion publique allemande et gagner son soutien dans sa politique anti-polonaise. Cette position inflexible donna raison aux activistes polonais tenants d'une ligne nationaliste plus frontale. Mais, en dépit du large écho donné à cette résistance scolaire, la mobilisation populaire resta longtemps sporadique, limitée à la question de la religion. L'association de la langue polonaise au catholicisme plutôt qu'à une identité nationale, mais aussi l'attachement aux voies légales de la contestation qu'étaient les protestations écrites et leur expression dans l'enceinte des assemblées, rendaient les populations peu réceptives aux appels du nationalisme polonais lancés par l'intelligentsia et les classes moyennes urbanisées.

Les autorités prussiennes, enhardies à poursuivre leur politique, adoptèrent en 1906 une nouvelle réglementation qui donna à des autorités locales zélées une grande latitude pour éliminer sans scrupules le polonais des écoles. La reprise des grèves scolaires devint le motif d'une large campagne lancée par la presse polonaise auprès des opinions publiques et parvint à créer l'amorce d'une grève générale. La question scolaire impulsa un mouvement de masse pendant quelques mois de l'année 1906 avant de décliner rapidement. À la veille de la Première Guerre mondiale, la volonté d'extraire la langue polonaise des écoles l'avait emporté sur toutes les tentatives de conciliation. Le gouvernement prussien était résolu à éliminer la langue polonaise de tout enseignement qu'il voyait porteur des germes de la conscience nationale. Appréhendant le conflit scolaire et religieux au prisme de catégories nationales, qui étaient encore étrangères au monde des campagnes de l'Est, il contribua finalement au résultat inverse : la polarisation nationale des relations germano-polonaises et le renforcement du mouvement national. L'intérêt du parti national démocrate, qui visait moins à faire céder les autorités prussiennes sur cette question scolaire que de créer dans la population une conscience polonaise, de son sentiment d'un grief collectif, tira un bénéfice qu'il ne cessera pas d'exploiter.

Expulser, coloniser

Dans les années 1880, la perception des transformations économiques et démographiques qui accompagnaient l'accélération depuis le milieu du siècle de l'industrialisation et de l'urbanisation s'accusait dans les opinions publiques. Dans des sociétés où les stratifications suivaient encore des lignes culturelles et confessionnelles, où l'émancipation des hiérarchies

statutaires était encore récente, les répercussions sur les populations étaient aussi variables, et lors des crises qui survinrent chroniquement, les anxiétés collectives, avivées par leurs lectures nationalistes, se cristallisaient sur ces différences. La campagne antisémite qui sévit à Berlin dans les années 1879-1881 en fut un exemple ; les années suivantes virent éclater d'autres manifestations de rejet des différentes figures « étrangères ».

C'est aussi dans cette décennie que la question des rapports démographiques entre Allemands et Polonais devint le thème de publications universitaires. Des auteurs s'inquiétaient d'une situation apparemment nouvelle qui survenait après une longue période de progression de la présence allemande dans ces provinces. Ainsi Friedrich Neumann, professeur d'économie, publiait en 1883 un petit article sous le titre « Germanisation ou Polonisation ? », dans lequel, au moyen de ses calculs, il attirait l'attention sur un changement que ses contemporains semblaient encore vouloir ignorer :

Face à l'hypothèse encore très répandue dans les anciens territoires polonais de la Prusse d'une avancée continue de la germanité, [...] nos informations statistiques [...] rendent vraisemblable une évolution dans une direction opposée⁴⁶⁸.

Il renvoyait d'ailleurs à la déclaration que le ministre prussien des Cultes, Gustav von Gossler, avait faite cette même année devant le Parlement prussien qui signalait aussi le recul de la population allemande. Dans une séance ultérieure au *Reichstag*, en 1885, Robert von Puttkamer, ministre de l'Intérieur, alertait à son tour sur le taux d'accroissement supérieur des Polonais au cours de la décennie passée⁴⁶⁹.

Ces déclarations étaient liées aux résultats décevants de la politique linguistique et scolaire au moment où le gouvernement mettait fin au *Kulturkampf* ; leur mise en avant dans des publications exprimait aussi la demande de leurs auteurs de voir poursuivie la « *Polenkampf* ». Les autorités provinciales rendaient compte des difficultés de l'allemand à pénétrer dans les localités où le polonais dominait, et surtout, elles rapportaient que dans ces environnements la langue polonaise progressait parmi les minorités germanophones. Ce n'était donc pas encore les évolutions démographiques, mais les processus concurrents de polonisation et germanisation qui étaient passés au crible des statistiques. Avant de lancer la campagne de la *Kulturkampf*, Bismarck faisait la même lecture des rapports qui lui parvenaient sur « l'avance rapide de la nationalité polonaise » : « des milliers d'Allemands et des communautés entières, qui dans la précédente génération étaient officiellement allemands, étaient éduqués comme polonais et désignés officiellement comme Polonais à travers l'activité de la section catholique »⁴⁷⁰. La polonisation des élèves allemands était attribuée à l'action honnie de l'Église catholique et justifiait les mesures qui l'écarteraient de l'enseignement.

Une décennie plus tard, le constat devait justifier aux yeux du gouvernement de nouvelles mesures : ce sera « la germanisation du sol » avec les lois des années 1885-1886 sur les expulsions et la colonisation. Ce nouveau volet ne marquait donc pas seulement une intensification de la politique polonaise, mais l'apparition d'une conception territoriale du rapport des deux nationalités. Celle-ci est souvent expliquée par l'importance des vagues

⁴⁶⁸ Friedrich J. Neumann, « Germanisierung oder Polonisierung ? (Ein Beitrag zur Nationalitäts- und Grundeigentumsstatistik der Provinz Posen) », *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, 1883, t. 7, p. 457-463.

⁴⁶⁹ Richard Blanke, *Prussian Poland...*, op. cit., p. 40.

⁴⁷⁰ Phrase issue de ses mémoires, citée par Richard Blanke, *Prussian Poland...*, op. cit., p. 17-18.

migratoires alimentées par les populations d'Europe orientale. Elles furent effectivement une composante majeure des transformations démographiques de la seconde moitié du XIX^e siècle, mais la force que leur prêtèrent les discours nationalistes vient de la manière dont ils relient des éléments épars, et de la signification inquiétante qu'ils revêtirent dans le climat d'anxiété générale des années 1880⁴⁷¹.

Les expulsions des étrangers « non désirables »

L'expansion des bassins industriels de la Ruhr et de la Haute-Silésie, mais aussi l'essor économique des métropoles comme Berlin, l'exploitation agricole intensive des grandes propriétés prussiennes, la pénurie de main d'œuvre aggravée par l'émigration allemande vers l'Amérique, autant de facteurs qui gonflaient les flux migratoires vers l'Ouest. Les Polonais des provinces russes et autrichiennes en constituaient les principaux contingents, et nourrissaient en même temps les images collectives, régulièrement ravivées par les activistes populistes, de menaces d'invasions venues de l'Est. En Posnanie et en Prusse orientale, les autorités locales, soucieuses d'ordre et de contrôle, signalaient dans leur rapport l'arrivée de ces immigrés venus de l'autre côté de la frontière, ces « *polnischen Überläufer* », comme on les dénommait péjorativement, qui brouillaient les distinctions entre « Polonais de l'intérieur » et de « Polonais de l'extérieur ». Dans l'esprit de Bismarck et de son cabinet, auxquels parvenaient les échos d'un mouvement polonais qui se réorganisait en Russie et en Galicie autrichienne, la présence de ces populations immigrées ne pouvait que renforcer la « polonité » des territoires orientaux. Le traditionnel motif de la sécurité de l'État était sollicité pour justifier des mesures restrictives. Dès 1871-1872, Bismarck envisageait des expulsions. Même si elles furent concrétisées dix et quinze ans plus tard, elles s'inscrivaient bien, comme les historiens le montrèrent par la suite, dans « la longue histoire des expulsions⁴⁷² », une histoire couvrant une période où la politique du gouvernement prussien vis-à-vis des immigrés étrangers fluctuait encore autour de la catégorie des *Überläufer* qui désignait des populations différentes – ouvriers polonais, artisans juifs des petites villes, réfugiés juifs des pogroms de Russie, émigrés polonais fuyant les répressions politiques, etc. – cette indétermination servant aussi les usages idéologiques d'acteurs réunis autour d'une même politique répressive. Jusqu'en 1884, elle était principalement dirigée contre l'immigration des Juifs, avant de prendre une tournure anti-polonaise⁴⁷³.

Au début des années 1880, la controverse antisémite lancée par Treitschke avait été close avec la réponse magistrale de Mommsen et le refus de Bismarck d'accorder tout crédit aux députés qui lui portèrent la pétition antisémite signée par près de 250 000 Allemands. Elle avait cependant laissé des traces dans la société. Dans le sillage de la pétition et en réaction à son rejet par les autorités, des exactions avaient été commises contre les populations juives en Poméranie et en Prusse occidentale ; le thème de l'immigration des Juifs de l'Est continuait à alimenter un antisémitisme académique et officiel, tandis que les migrations grossissaient depuis la Russie où les pogroms faisaient fuir des dizaines de milliers de Juifs. Bien que la

⁴⁷¹ Geoff Eley, « German Politics and Polish Nationality », op. cit.

⁴⁷² L'ouvrage de référence sur les expulsions de 1885-86 : Helmut Neubach, *Die Ausweisungen von Polen und Juden aus Preußen 1885/86*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 1967, p. 21. Sur l'expulsion des Juifs étrangers : Jack Wertheimer, *Unwelcome Strangers : East European Jews in imperial Germany*, Oxford, Oxford University Press, 1987.

⁴⁷³ Helmut Neubach, *Die Ausweisungen...*, op. cit., p. 22.

majorité de ces migrants, poussés à l'exil par les persécutions et la misère, projetait leur espoir d'une vie meilleure dans les métropoles occidentales, et surtout dans les mondes transatlantiques, ceux qui s'arrêtaient à mi-parcours, en Allemagne, aiguisaient les rumeurs d'insécurité, fournissaient des coupables faciles aux transformations économiques qui bousculaient l'ordre traditionnel des sociétés locales.

Le ministre de l'Intérieur, Puttkamer, recevait et suscitait tout en même temps une documentation variée qui remontait des localités orientales, et dont le trait commun était de désigner la figure de l'immigré, de l'*Überläufer*, comme le responsable de troubles et faillites qui émaillaient la vie quotidienne et qui s'accusaient les mauvaises années – telles étaient celles qui ouvraient la décennie. Courriers et pétitions lui étaient adressés par les autorités locales, ou même des habitants, qui se plaignaient de la concurrence des artisans polonais et juifs ; des rapports de police relataient des incidents attribués immédiatement à la présence d'immigrés clandestins. Cette correspondance « ordinaire », traditionnellement suscitée par le ministère prussien, alimentait l'idée d'une population immigrée et étrangère qui échappait au contrôle⁴⁷⁴. Représentation qui visait particulièrement les Juifs immigrés, que les autorités officielles avaient l'habitude de décrire comme des « éléments non désirés » infiltrés, qui devaient être à leurs yeux l'objet d'une surveillance continue. « Mais où ont donc émigré les Juifs prussiens ? » réagissait Wagner dans sa réponse à Salomon Neumann ; c'était moins une question qu'une remarque provocante pour insinuer qu'ils se dérobaient au contrôle et à la statistique. À la suite des premières expulsions, de Berlin notamment en 1884, le gouvernement invoquait aussi des motifs politiques : les Juifs russes seraient des « nihilistes » menaçant de diffuser leurs idées révolutionnaires chez les sociaux-démocrates allemands⁴⁷⁵.

La mobilité de la population polonaise était aussi un motif de méfiance des autorités entretenant les stéréotypes tout autant que l'idée d'une population échappant à la surveillance. Les données les plus savantes ne manquaient pas pour conforter cette suspicion. Dans une étude statistique sur la population de Posnanie, parue en 1883, l'auteur, Eugen von Bergmann, en clôture d'un chapitre sur les migrations, délaissait les commentaires austères des statistiques pour rapporter la propension des Polonais à la mobilité à leur soit-disant insouciance pour l'avenir et à leur comportement économique inconséquent : « ce désir de changer de domicile (...), cette manie du changement pousse non seulement les domestiques et les journaliers, mais même les plus petits propriétaires à aller de place de travail en place de travail »⁴⁷⁶. De ce « caractère national » il tirait une série de conséquences qui accentuaient l'image péjorative du Polonais : « l'absence de sentiment d'union entre l'ouvrier et son patron, le manque d'amour pour son entourage, le manque d'effort des pères pour améliorer leur bien pour le transmettre à leur fils... » ; et terminait par le jugement le plus politiquement percutant – « la toujours plus grande parcellisation des terres, la rage de la colonisation et l'émigration »⁴⁷⁷. Bergmann se tournait vers les statistiques pour en tirer autant de « preuves

⁴⁷⁴ Sur cette période, *Ibid.*

⁴⁷⁵ Jack Wertheimer, *Unwelcome strangers....*, op. cit., p. 23 et p. 48.

⁴⁷⁶ Eugen von Bergmann, *Zur Geschichte der Entwicklung deutscher, polnischer und jüdischer Bevölkerung in der Provinz Posen seit 1824*, Tübingen, Laupp, 1883. Il avait été l'étudiant de Friedrich Julius Neumann à Tübingen, l'ouvrage reprend probablement la thèse qu'il soutint là en 1881. Dans la préface qu'il rédigea, Neumann présente l'ouvrage comme un des volumes de la collection qu'il dirigeait sur l'histoire de la population allemande dans les différentes provinces.

⁴⁷⁷ Eugen von Bergmann, *Zur Geschichte....*, op. cit., p. 60-63.

de cette faible sédentarisation des Polonais ». Reprenant les résultats du recensement de 1871 (le dernier dont il disposait alors) sur les lieux de naissance de la population résidente, il soulignait que les proportions de natifs observées en Posnanie étaient les plus faibles de toute la Prusse : moins d'une personne sur deux ; dans certains districts « les deux tiers de la population s'étaient séparés de leur terre natale (*Heimat*) », s'exclamait-il. Il donnait en réalité une lecture sélective et interprétative des résultats du recensement publiés par Bureau de statistique⁴⁷⁸. Tout d'abord les données n'étaient pas distinguées par nationalité, ensuite le Bureau invitait à prendre en compte la variété de facteurs qui influençaient sur la mobilité et sa mesure (comme le régime de propriété foncier ou la superficie des communes), et, en aucun cas, n'évoquait la nationalité ou la religion des populations. Son attitude circonspecte allait cependant céder devant les demandes des ministères.

Dans le climat suspicieux et antisémite de ces années – lors d'une séance au ministère en 1881 Puttkamer avait désigné « la migration de masse des Juifs comme un véritable fléau national (*Landplage*)⁴⁷⁹ ». Des connexions se consolidaient dans les représentations, le ministre, convaincu de l'existence d'un lien entre « le recul de la population prussienne et l'avancée des immigrants étrangers », demandait aux autorités provinciales des informations statistiques sur les migrations et leurs motifs. Dès 1881, il prenait des mesures pour limiter l'immigration et les naturalisations, et demandait à la suite aux présidents de région d'envoyer un décompte de la population étrangère dans leur administration. Non sans difficultés, il en recueillit les états et parvint au chiffre d'environ 27 500 étrangers au 1^{er} octobre 1883. Un chiffre dont il douta vite alors que les courriers et les rapports transmis aux autorités locales continuaient, sous son incitation, leur chronique effrénée sur l'afflux des immigrants. Dès l'année suivante il ordonnait une mise à jour du décompte. En 1884, les dispositions sur les expulsions étaient étendues à la ville de Berlin.

De son côté, Gøbler poursuivait ses propres enquêtes dans son administration. En février 1885, il alertait Bismarck et Puttkamer sur les changements linguistiques et confessionnels dans des localités protestantes et allemandes causés par « un afflux d'éléments polonais moins éduqués venant de Russie et de Galicie⁴⁸⁰ ». Les statistiques sur les migrations ne laissaient aucun doute, affirmait-il, sur l'existence de flux d'entrée importants venant de l'Est qui profitaient à la population polonaise de Prusse. Il rappelait que, d'après les résultats du recensement de 1880, la question sur le lieu de naissance avait révélé que les quelques milliers d'étrangers résidant dans les provinces orientales étaient originaires de Russie et de Galicie. Le texte de Gøbler eut un effet immédiat et décisif. Entre-temps, Puttkamer disposait du décompte mis à jour des étrangers, l'effectif se montait maintenant à 30 165, le ministre prussien y lisait l'inefficacité de ses premières mesures et appelait à renforcer la politique d'expulsion. Les conséquences néfastes sur l'agriculture du renvoi de ceux qui constituaient la main-d'œuvre ouvrière travaillant dans les grandes exploitations commençaient à inquiéter les propriétaires. Mais Bismarck qui avait autrefois retenu sa décision pour ce motif, faisait passer désormais l'intérêt de l'agriculture après celui de la nation : « Ils polonisent les provinces frontalières alors que leur germanisation est notre devoir d'État⁴⁸¹ » répliquait-il.

⁴⁷⁸ Ce point est développé dans le chapitre suivant, II-1.3.

⁴⁷⁹ Helmut Neubach, *Die Ausweisungen...*, op. cit., p. 5.

⁴⁸⁰ Ibid, p. 28-29.

⁴⁸¹ Ibid, p. 32.

Il ordonna, en mars et juillet 1885, l'expulsion massive des Polonais de Russie et de Galicie établis dans les provinces prussiennes, au total près de 32 000 personnes, soit dans l'ordre de grandeur du chiffre décompté par Puttkamer, preuve par ailleurs de la préparation du plan d'expulsion⁴⁸². La décision suscita la surprise et l'embarras des autorités provinciales, qui n'en prévoyaient pas l'ampleur⁴⁸³. Certains cherchèrent à tempérer la mesure, l'Oberpräsident de Prusse occidentale approuvant la fermeture des frontières, mais demandant que « les Polonais entrés depuis peu puissent rester dans le pays car ils s'intégreront bientôt dans la population locale ». L'Oberpräsident de Silésie plaidait aussi pour ne pas exclure « des étrangers qui résidaient depuis des années dans le pays, qui étaient mariés avec des femmes prussiennes et avaient ainsi fondé une famille et un foyer ». De même, dans le district de Marienwerder, les autorités confiaient qu'un grand nombre d'étrangers était installé depuis des décennies, et étaient comme des citoyens prussiens. Dans le district d'Oppeln, le Président objectait que, si certains n'avaient pas d'autorisation de séjour, c'était « parce qu'ils étaient dans la méconnaissance de leurs conditions ou à cause de la négligence des autorités locales qui avaient omis de leur demander à temps ». L'imprécision, le manque de clarté des instructions et des autorités responsables étaient ainsi souvent évoqués, mais le flou des situations servait aussi l'intérêt des grands propriétaires soucieux de conserver cette main-d'œuvre bon marché et flexible. Aussi, une grande part de ces Polonais établis depuis longtemps, voire des générations, faute d'avoir fait les démarches pour acquérir la citoyenneté prussienne, se trouva piégée par la nouvelle loi qui les classait subitement comme « étrangers » et ne leur laissait aucun délai⁴⁸⁴.

Tous les historiens ont souligné le caractère antisémite des expulsions, on estime qu'un tiers des expulsés était de confession juive. Wertheimer fait remarquer que jusqu'à la parution du livre de Neubach, l'historiographie allemande avait ignoré cette composante ou l'évoquait incidemment, comme une conséquence du décret général concernant les Polonais de Russie. Neubach révélait au contraire que le gouvernement prussien avait scrupuleusement mis en place des mesures pour expulser les Juifs dès le début de leur émigration massive de Russie⁴⁸⁵. Averti des pogroms qui éclataient dans l'Empire suite à l'assassinat d'Alexandre II, qui poussaient les populations juives à fuir massivement et à passer les frontières de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, le gouvernement prussien réfléchissait, dès le printemps 1881, aux mesures à prendre contre cette émigration de réfugiés et demandait le recueil régulier d'informations sur les étrangers et naturalisés en Prusse. Sur l'ordre de Puttkamer, le Bureau de statistique devait désormais distinguer les données selon la confession et la nationalité des étrangers, de sorte que l'administration puisse suivre et contrôler la population juive immigrée. À toutes les échelles hiérarchiques de l'administration, rapports et notes devaient régulièrement informer le ministère sur les Juifs de Russie, sur leur arrivée et leur demande de naturalisation⁴⁸⁶. Enfin, dès cette année-là, Puttkamer encouragea les administrations locales qui en possédaient la prérogative à refuser les naturalisations des Juifs russes, et multipliait les motifs pour leur renvoi de l'autre côté de la frontière. La faible opposition rencontrée par les autorités prussiennes dans la mise en

⁴⁸² Sur les chiffres des expulsions, il n'était cependant pas possible d'en donner une évaluation précise, *Ibid*, p. 120-128.

⁴⁸³ Sur les réactions des autorités provinciales, *Ibid*, p. 36-38.

⁴⁸⁴ Helmut Neubach, *Die Ausweisungen...*, op. cit., p. 128.

⁴⁸⁵ Jack Wertheimer, *Unwelcome strangers...*, op. cit., p. 48-49.

⁴⁸⁶ *Ibid*, p. 43-45.

œuvre de cette politique rappelle qu'une large part de l'administration et de l'opinion était durant cette période autant antisémite qu'anti-polonaise⁴⁸⁷. Les Junkers et les industriels savaient distinguer pour leurs intérêts les deux populations. Ils considéraient les Polonais pour leur utilité économique ; recrutés comme ouvriers, ils étaient indispensables face aux risques de pénurie de main-d'œuvre. En revanche, ils qualifiaient les Juifs de l'Est avec les stéréotypes de la rhétorique antisémite : incapables de réaliser un travail difficile, voire paresseux, s'adonnant à la mendicité. Dans les régions de la Prusse orientale, qui recouraient le plus à la main-d'œuvre polonaise, les mesures contre les Juifs étrangers furent appliquées avec le plus de vigueur et de zèle, les expulsions dirigées en premier contre eux⁴⁸⁸. Cette duplicité dans le traitement des populations immigrées se retrouvait à tous les échelons administratifs : dans leur correspondance avec le ministère, les autorités régionales répondaient souvent être disposées à expulser des tenanciers et commerçants étrangers « qui étaient presque exclusivement juifs » précisaient-elles, mais demandaient une indulgence provisoire pour les ouvriers agricoles polonais.

La loi sur les expulsions marqua incontestablement un durcissement de la politique polonaise, elle suscita d'ailleurs des protestations nombreuses et vigoureuses, celles de l'opposition habituelle – représentants polonais, catholiques et sociaux-démocrates – auxquelles s'ajoutaient les voix des conservateurs qui représentaient les propriétaires terriens et les industriels de Silésie privés de leur main d'œuvre étrangère. Lors du débat au *Reichstag* qui suivit en mai 1885 à la demande des députés du *Zentrum* et de la Fraction polonaise, les réponses de Bismarck et de Puttkamer puisaient dans le même registre argumentaire : les statistiques des nationalités montraient une croissance supérieure de la population polonaise qui menaçait la culture et la nation allemande de ces régions, les enfants des immigrés polonais dans des localités autrefois allemandes obligeaient de recruter des instituteurs polonais, la concurrence de la main d'œuvre étrangère contraignait les Allemands à émigrer⁴⁸⁹. Dans l'espace international, les protestations furent aussi vives, notamment de la Russie et de l'Autriche.

Ces protestations n'affectèrent en rien la position de Bismarck et de son cabinet, au contraire, en juillet le décret d'expulsion fut étendu aux étrangers originaires de Galicie ; les expulsions se poursuivirent jusqu'en 1888. L'effet à terme des expulsions fut court : les Présidents proclamaient leur succès en s'appuyant sur les rapports statistiques qui n'enregistraient plus selon eux de progression de la population polonaise, et se félicitaient du départ des enfants des immigrés des écoles, en revanche les autorités locales notaient que les migrations se poursuivaient⁴⁹⁰. À la fin des années 1880, la pénurie de main-d'œuvre conduisait les grands propriétaires à faire pression sur le gouvernement pour que soient levées les restrictions sur l'immigration polonaise. L'issue de ces différends entre intérêt économique et raison nationale fut la mise en place de contrats temporaires, qui marquèrent le début d'une réglementation stricte des migrations saisonnières.

Se demandant à l'instar d'autres historiens si la loi sur les expulsions marquait le début du programme de colonisation lancé l'année suivante, Richard Blanke considère aussi que

⁴⁸⁷ Richard Blanke, *Prussian Poland...*, op. cit., p. 47. Dieter, Gosewinkel, op. cit., p. 270-277.

⁴⁸⁸ Jack Wertheimer, *Unwelcome strangers...*, op. cit., p. 20. Helmut Neubach, *Die Ausweisungen...*, op. cit., p. 37.

⁴⁸⁹ Sur le débat au Parlement, Ibid., p. 42-48.

⁴⁹⁰ Ibid., p. 131.

Bismarck accentua par la suite le caractère national et anti-polonais de la loi, qui initialement visait les Juifs⁴⁹¹. Acculé par les critiques, y compris celles issues des rangs conservateurs, Bismarck avait justifié les expulsions au nom de la « protection de la nationalité allemande », thème brandi par les défenseurs des lois ultérieures sur la colonisation et l'expropriation. Ces discussions montrent comment se radicalisait le discours nationaliste en sollicitant autant de figures alternatives ou composites de ceux qui ne remplissaient pas les critères ethniques de l'appartenance à la nation allemande – immigrés, Polonais, Juifs – catégorisés comme ennemis de l'intérieur (*Reichsfeinde*). Si, pour Bismarck, il s'agissait toujours de lutter contre l'agitation fomentée par la noblesse et le clergé polonais, comme le souligne Broszat, la mesure prenait déjà « le caractère d'une politique nationale de population dans le but de repousser les éléments polonais »⁴⁹², mais également faudrait-il ajouter, les Juifs d'Europe de l'Est.

La colonisation « intérieure »

L'année 1886 banalisa le slogan nationaliste de la protection de la « germanité » contre la menace de polonisation des provinces orientales et accompagna une nouvelle série de mesures dont la plus importante sera la loi sur la colonisation du 26 avril 1886 (*Ansiedlungsgesetzgebung*). Avec cette loi, Bismarck déclinait sa lutte contre la noblesse polonaise dans un programme concret qui consistait à acquérir les propriétés polonaises dans les provinces orientales pour liquider de manière irréversible sa source du pouvoir économique et politique, et y installer à la place des paysans allemands. La loi prévoyait la création d'une Commission royale prussienne de colonisation (*Ansiedlungskommission*), elle fut dotée d'un fonds de cent millions de marks pour l'achat de terres qui devaient ensuite être divisées en parcelles et affermées à des paysans allemands. Présenté au *Landtag* prussien, le projet, porté par les libéraux nationaux, devait convaincre les conservateurs, plus réservés sur une mesure qui autorisait l'intervention de l'État sur le marché de la terre et le démantèlement des grandes propriétés, et encourageait la petite paysannerie aux dépens de leur main-d'œuvre. Dès lors, Bismarck devait présenter le programme sur la « colonisation intérieure » comme défensif⁴⁹³ :

La nationalité polonaise cherche (...) à s'étendre de plus en plus dans les provinces orientales, en déplaçant les éléments allemands présents. De telles avancées exigent des mesures de défense...pour protéger les intérêts de la population allemande, empêcher le flot submergeant dans ces régions des éléments polonais et ouvrir la voie à la pensée et la culture allemandes⁴⁹⁴.

La loi fut votée avec le soutien des libéraux nationaux, les réticences des conservateurs cédèrent sous les motifs nationaux, mais les députés du *Zentrum* et les sociaux-démocrates s'y opposèrent. Les déclarations de Bismarck ne doivent cependant pas dissimuler, comme l'ont mis en lumière par la suite les travaux des historiens, les influences décisives de son entourage politique et des nationalistes qui trouvaient des relais dans les milieux éduqués et savants. Le projet de rachat des propriétés polonaises était déjà présent et bien formulé dans les notes et mémoires qui étaient transmis à Bismarck par les hommes de son cabinet et les

⁴⁹¹ Richard Blanke, *Prussian Poland...*, op. cit., p. 50-51.

⁴⁹² Martin Broszat, *Zweihundert Jahre deutsch Polenpolitik...*, op. cit., p.111.

⁴⁹³ Broszat souligne que l'historiographie allemande reprit ensuite cet argument d'une mesure défensive hors de son contexte, *Ibid*, p. 115.

⁴⁹⁴ Richard Blanke, *Prussian Poland...*, op. cit., p. 67.

administrateurs des provinces orientales. Ainsi, le président de région de Bromberg, ancien membre de son cabinet, Christoph von Tiedemann, eut une influence décisive sur la rédaction de la loi. Il adressa au chancelier, en janvier 1886, un mémoire⁴⁹⁵ dans lequel il appelait à une politique offensive et qu'à la suite des expulsions d'autres « mesures extraordinaires » soient prises contre les Polonais. Il proposait diverses mesures concrètes comme le déplacement des fonctionnaires polonais de la province vers des territoires allemands et, inversement, l'octroi d'avantages aux fonctionnaires allemands acceptant de s'y établir. Mais, pour faire avancer la germanisation, la mesure la plus importante et durable consistait selon lui dans l'achat des terres, leur parcellisation et l'installation sur celles-ci de colons allemands, autrement dit les mesures promulguées par la loi votée quelques mois plus tard.

Si Bismarck continuait à agiter le spectre de la noblesse polonaise, la situation économique de celle-ci s'était en vérité détériorée, la baisse continue des prix agricoles ayant poussé plusieurs propriétaires à l'endettement et, dépourvus des aides financières des junkers allemands, certains avaient déjà mis en vente leurs biens. Tiedemann en faisait part à Bismarck pour l'encourager à profiter de leur vulnérabilité économique. Goßler le soulignait aussi dans le mémoire qu'il remettait sur « Les mesures contre l'avancée des Polonais » et mentionnait que la part des Polonais dans la propriété foncière avait diminué pour atteindre 34 %⁴⁹⁶. Lors du débat à l'Assemblée, le ministre de l'Agriculture reconnaissait aussi le recul continu de la propriété polonaise mais il ajoutait, à l'appui du programme de colonisation, que ce recul n'avait pas entraîné une croissance inverse de la population allemande (sans explicitement reconnaître en public la raison qui était le recours par les propriétaires allemands à la main d'œuvre polonaise à bas coût), que celle-ci ne pouvait augmenter que si on multipliait les exploitations paysannes allemandes face à celles nombreuses des campagnes polonaises⁴⁹⁷.

C'est dans ce contexte économique propice que la nouvelle Commission royale débuta ses activités. Ses principes épousaient encore les mécanismes du marché foncier et elle incitait, par des prix attractifs, les propriétaires polonais endettés à vendre leur bien. Dans un premier temps, la Commission remporta le succès escompté : en 1894, 45 000 hectares étaient acquis sur les anciennes propriétés polonaises, tandis que les effectifs des paysans allemands augmentaient. Le succès fut bref car, dès 1888, l'offre des grands propriétaires polonais commença à se raréfier. Pour inciter à la vente de leurs biens, la Commission éleva les prix, puis elle s'ouvrit aussi aux grandes propriétés allemandes, d'abord exclues, pour alimenter le programme de colonisation. Des ajustements sans grand effet face à un facteur imprévu : la réaction des Polonais qui organisèrent leur résistance en créant des coopératives de crédit, qui leur permettaient d'acheter les terres mises en vente pour y installer des paysans polonais ou pour soutenir les propriétaires endettés. Ceux-là pouvaient même se tourner vers une banque spécialisée dans le refinancement des dettes qui leur offrait des taux bas. Ces conditions compétitives firent augmenter les prix et favorisèrent une forme de dérégulation imprévue du marché : tandis que les prix dépassaient ceux du reste de la Prusse, les propriétaires allemands, même non endettés, furent encouragés à vendre leurs terres pour profiter des

⁴⁹⁵ Denkschrift des Regierungspräsident Christoph von Tiedemann v. 6.1.1886 « betr. Einige Maßregeln zur Germanisierung der Provinz Posen », cité par Martin Broszat, *Zweihundert Jahre deutsch Polenpolitik...*, op. cit., ainsi que la suite p. 113-114.

⁴⁹⁶ Memorandum « Maßnahmen gegen das Vordringen des Polonismus », Januar 23, 1886, cité par Richard Blanke, *Prussian Poland...*, op. cit., p. 67-68.

⁴⁹⁷ Martin Broszat, *Zweihundert Jahre deutsch Polenpolitik...*, op. cit., p. 115.

différentiels de prix et racheter de plus grandes superficies dans d'autres provinces. Et du même coup les propriétaires polonais devenaient les premiers acheteurs de ces biens allemands, parfois même grâce au bénéfice fait à l'occasion d'une vente antérieure de leur terre à la Commission.

À côté de l'organisation de la société polonaise avec ses réseaux de soutien, et la vague de solidarité suscitée par la politique de colonisation, la Commission était gênée par son lourd fonctionnement bureaucratique ; elle avait peine à motiver les fermiers allemands, pas toujours expérimentés, dont les demandes de subventions grevaient ses finances, et surtout elle ne trouvait plus de terres polonaises à acheter. Non seulement la progression de la colonisation fut stoppée, mais les résultats furent inverses aux objectifs : les ventes des terres allemandes dépassèrent celles des terres polonaises. La réaction du *Landtag* fut d'abord d'augmenter la dotation du fonds de la Commission, en 1898 et en 1902, de 350 millions de marks, mais la mesure fut inefficace et l'échec du programme commençait à assombrir l'horizon de la Commission et à attirer les critiques.

Dès le milieu des années 1890, la question la plus discutée était de savoir si le programme avait atteint ses objectifs, c'est-à-dire si la proportion des Allemands par rapport aux Polonais avait augmenté⁴⁹⁸. Hans Delbrück, historien renommé et éditeur à la suite de Treitschke de la revue *Preußische Jahrbücher*, y signait en 1894 un article qui, sous le simple titre « La question polonaise⁴⁹⁹ », abordait ouvertement la question de l'efficacité de la politique de colonisation. À la lumière crue des données transmises par les rapports de la Commission, il mettait en doute sa capacité à inverser les rapports des nationalités. Notant que 1 387 colons avaient été installés en huit ans, dont 534 issus de la population locale, il concluait que, « (si) l'État prussien entend poursuivre ce programme à ce rythme, il lui faudra 100 ans pour atteindre 100 000 Allemands qui vivront parmi un million et demi de Polonais⁵⁰⁰ ». Homme politique, siégeant dans les rangs des conservateurs, Delbrück n'était certes pas un fervent soutien du programme national des libéraux. L'intermède ouvert par la politique de concession du gouvernement Caprivi, entre 1890 et 1894, n'avait pas remis en cause le principe de la colonisation, mais il avait attisé les critiques des cercles nationalistes – la création durant cette période de la *Ostmarkenverein* marquait un nouveau pas dans cette radicalisation. Dans ce contexte agité, Delbrück ne craignait pas de pointer les failles d'un programme coûteux qui ne pourrait selon lui que convaincre les députés d'y mettre fin. Il n'hésitait pas à donner les arguments les plus frappants, décrivant à propos « l'enrichissement des propriétaires polonais » par le jeu des opérations de vente et rachat ; « la Commission les sauve », affirmait-il sans détour, sans évoquer à dessein qu'elle était aussi une « banque de sauvetage » (*Rettungsbank*) des biens endettés des Junkers, qui, comme le soulignaient ironiquement les sociaux-démocrates, en les vendant à la Commission plutôt qu'aux coopératives polonaises manifestaient un « patriotisme lucratif »⁵⁰¹. Mais Delbrück n'en préconisait pas moins des mesures qui anticipaient le durcissement de la politique polonaise des années suivantes. « On ne doit pas avoir peur d'agir selon la méthode russe », écrivait-il pour proposer que les transactions soient soumises à l'autorisation du gouvernement et les achats restreints aux Allemands ; « l'État ne devrait pas acquérir les biens polonais quand ils

⁴⁹⁸ Richard W. Tims, *Germanizing Prussian Poland...*, op. cit., p. 54.

⁴⁹⁹ Hans Delbrück, « Die Polenfrage », *Preußische Jahrbücher*, Beilage, vol. 78, 1894.

⁵⁰⁰ Ibid., p. 7.

⁵⁰¹ Hans-Ulrich Wehler, *Deutsche Gesellschaftsgeschichte, 1849-1914*, München, Beck, p. 964.

lui sont offerts, mais les faire évaluer et exproprier », poursuivait-il en se référant à la politique de confiscation des terres irlandaises par les Anglais, qui l'inspirait en vérité plus que la politique tsariste⁵⁰².

La nomination, en 1900, de Bernhard von Bülow comme chancelier du Reich et à la tête de l'État prussien, marqua une étape supplémentaire dans le durcissement de la politique anti-polonaise. Bülow n'hésitera pas à franchir le pas vers une législation dont le caractère discriminant et forcé signera clairement l'exclusion des Polonais de la communauté de l'État de droit. Elle touchera tous les domaines, mais sur la « germanisation du sol », raison de la *Ostmarkenpolitik*, l'offensive sera la plus virulente.

Pour entraver l'installation des propriétaires polonais, il fit voter en 1904, par le *Landtag*, une nouvelle loi qui subordonnait leur installation à l'autorisation des *Regierungspräsident* qui pouvaient la leur refuser au seul motif qu'elle serait contraire au programme de germanisation. L'effet de la mesure fut de nouveau réduit par la capacité des organisations polonaises à trouver des parades aux attaques des autorités. L'impasse du programme de colonisation ne laissait plus à Bülow qu'une voie, celle de la politique « de la main forte » : ce fut la loi sur l'expropriation votée en 1908. L'expropriation des propriétaires polonais pour soutenir la colonisation était une mesure déjà évoquée dans des publications, en particulier, la revue *Ostmark* de la Société des marches orientales qui la préconisait avec insistance. Les membres du gouvernement de Bülow étaient partagés devant une décision anticonstitutionnelle, s'inquiétant du précédent ainsi créé et de la déconsidération politique qu'ils encouraient, mais la pression des milieux nationalistes, par les campagnes auprès des opinions publiques, laissait aussi peu de marge. Bülow, en revanche, sympathisant de leur thèse, cherchait seulement à gagner la majorité au *Landtag*. Il parvint à faire voter la loi avec les soutiens des libéraux et des conservateurs, en assurant qu'il s'agissait d'une « loi d'exception », prise « au nom du renforcement de la germanité dans les provinces de la Prusse occidentale et de la Posnanie », comme la loi sur la colonisation dont elle n'était en fait qu'une version révisée.

L'influence de la *Ostmarkenverein* dans la conception de la loi était indiscutable. Mais elle le fut autant dans l'espace public que par l'action de certains de ses membres dans les sphères officielles, par la porosité de l'administration centrale aux courants ultra-nationalistes, et le pouvoir des présidents des administrations provinciales, toujours mobilisés dans la lutte contre les Polonais⁵⁰³. Parmi les personnes les plus habiles à activer les réseaux entre ces milieux, les historiens s'accordent sur le rôle d'Alfred Hugenberg, « le vrai architecte de la législation de 1908 » selon les termes de Geoff Eley, qui « procédait avec une idéologie pangermanique très cohérente »⁵⁰⁴. Hugenberg n'était pas un administrateur de premier plan, occupant un poste dans le Conseil du ministère des Finances, mais assez intégré pour y diffuser les recommandations de la *Ostmarkenverein* dont il était membre, après avoir été

⁵⁰² Hans Delbrück, « Die Polenfrage »..., op. cit., p. 9-10.

⁵⁰³ Il existait là aussi une version nationale de l'historiographie allemande qui reprenait le discours de l'Association pour présenter celle-ci comme l'expression d'un mouvement patriotique à l'écart de l'État et pour gommer tous les liens avec le gouvernement, un « Nebenregierung » comme le dénommèrent, en réaction, des Polonais. Voir Adam Galos, Felix-Heinrich Gentzen et Witold Jakóbczyk, *Die Hakatisten, der Deutsche Ostmarkenverein 1894-1934*, Berlin, Deutscher Verlag der Wissenschaft, 1966.

⁵⁰⁴ Geoff Eley, « German Politics and Polish Nationality »..., op. cit., p. 346-347 aussi *Reshaping the German right*..., op. cit.,

cofondateur de la Ligue pangermaniste (*Alldeutsch Verband*). Il était aussi membre de la Commission de colonisation et, dans ce cadre, également très actif à suivre la politique de germanisation. Dans les cercles nationalistes, il confiait sans embarras que, sur la politique polonaise, il eût mieux convenu que « la politique coloniale allemande soit restée sous le même droit qu'au Moyen Âge pour exclure entièrement de la communauté de droit de l'État les Polonais qui refusaient la germanisation ». Unanimement, les membres de la *Ostmarkenverein* soutenaient, qu'envers les Polonais, la garantie constitutionnelle de l'égalité en droit des citoyens ne devait pas s'appliquer⁵⁰⁵. C'est l'idée d'une loi d'exception sur un territoire séparé, justifiée par des raisons de sécurité nationale contre cet ennemi de l'intérieur qu'était le Polonais, qui devait emporter les voix de la majorité du *Landtag*.

La loi sur l'expropriation déclencha une vague de protestations venant des Polonais, des partis progressistes et du *Zentrum*, mais aussi d'une minorité significative de conservateurs. Dans l'espace international, outre les critiques de la presse française et anglaise, l'Autriche la désapprouvait fermement. Craignant les répercussions intérieures et internationales, Bülow espérait que le caractère dissuasif de la loi suffirait pour qu'elle ne soit pas appliquée⁵⁰⁶. Elle ne le fut effectivement pas sous son gouvernement, puisqu'en 1909 dans un climat général de mécontentement, il démissionna. Bethmann-Hollweg, alors ministre de l'Intérieur, lui succéda. Pour des raisons de politique intérieure, notamment électorales, il dut atténuer la politique anti-polonaise de Bülow. Mais la pression nationaliste ne cessa pas d'exiger l'application de la loi. Le gouvernement céda, pour l'exemple concédait-il, il avalisa en 1912 l'expropriation de quatre propriétaires polonais, ce seront les seules, mais la décision fut suivie d'une vague de réactions. Elle ne freina pas la poursuite du programme de colonisation qui fut étendu aux autres provinces – Prusse orientale, Poméranie, Haute-Silésie – au même motif qu'elles étaient menacées par des « tendances à la polonisation ». À la veille de la guerre, ni le gouvernement ni les administrations provinciales ne donnaient les signes d'un relâchement de la politique anti-polonaise. Pourtant le bilan des activités de la Commission affichait des résultats médiocres : un programme coûteux pour un effet minime : entre 1886 et 1914 la dotation de la Commission atteignit environ un milliard de marks, tandis que le nombre total de colons ne dépassa pas 20 000 familles, soit 120 000 personnes.

Le conflit mondial suspendit seulement la *Polenpolitik*, sans revenir sur la législation. Le grand changement fut l'entrée en guerre de la Russie du côté des forces de l'Entente, qui obligea le gouvernement du Reich à une politique plus conciliante pour gagner le soutien des Polonais, allant jusqu'aux promesses de restauration d'un État polonais. Mais l'action des pangermanistes et partisans d'une colonisation des terres orientales ne cessa pas, et fut au contraire encouragée par les victoires de l'armée allemande contre la Russie. Les conquêtes des nouveaux territoires baltes, russo-polonais, ukrainiens, attisèrent les rêves d'un empire germanique jusqu'à la Mer Noire. Si, à la tête du Reich, ils furent entravés par d'autres stratégies politiques et militaires, ils purent saluer dans les plans du Haut-Commandement, avec Hindenburg et Ludendorff, ses premières réalisations.

⁵⁰⁵ Cité par Martin Broszat, *Zweihundert Jahre deutsch Polenpolitik...*, voir plus largement p. 121-122.

⁵⁰⁶ William W. Hagen, *Germans, Poles and Jews...*, p. 190.

3. La statistique, savoir auxiliaire des politiques des nationalités ?

La statistique offrait, en principe, un outil de mesure puissant du suivi et de l'efficacité des politiques de population : la part de la population allemande s'était-elle accrue suite aux activités de la Commission de colonisation ? La politique scolaire restrictive envers le polonais se traduisait-elle par une progression de la connaissance de l'allemand dans la population ? Elle était aussi attendue pour persuader de l'utilité d'accentuer ces politiques : soutenir que l'immigration des populations de l'Europe de l'Est provoquait le départ des populations allemandes des provinces orientales. Le Bureau de statistique pouvait avoir des aspirations à être une administration autonome au nom des règles scientifiques qu'il devait appliquer, il n'en restait pas moins subordonné au ministère de l'Intérieur. Comment alors a-t-il réagi à ces demandes politiques et idéologiques, c'est l'objet de ce chapitre.

Statistiques sur les Polonais sans recensement ?

L'introduction dans le recensement de la question sur la nationalité fut tardive et reportée très vraisemblablement à la demande des autorités. Doit-on alors considérer que cette période de Bismarck et de la politique du *Kulturkampf* renonça à toute statistique sur les Polonais ? Même si Bismarck se préoccupait plus de la sécurité de l'État que des questions des nationalités, il n'aurait pas été indifférent aux informations délivrées par les statistiques puisqu'on lit cette phrase, certes isolée, dans ses Mémoires : « Les données statistiques établissaient sans aucun doute l'avance rapide de la nationalité polonaise aux dépens de la nationalité allemande en Posnanie et en Prusse occidentale »⁵⁰⁷. Dans son ouvrage sur l'histoire du *Kaiserreich*, Hans-Ulrich Wehler évoque aussi la représentation que Bismarck se serait forgée des Polonais à partir « du matériel riche des rapports des gouvernements locaux et des statistiques des nationalités »⁵⁰⁸. Ces références sont, à première vue, surprenantes parce que ces statistiques étaient à cette date encore peu nombreuses. Quand Bismarck arriva à la chancellerie, le dernier relevé linguistique réalisé dans le cadre du recensement datait de 1861, et le seul qui le précédait était de 1858, une trop courte période pour en déduire une évolution. Ensuite, sous la durée de son gouvernement, ce relevé fut suspendu alors que la question avait déjà été préparée par le Bureau de statistique et acceptée par la Commission centrale de statistique. Les motifs ne furent jamais clairement exposés, si ce n'est la mention dans des termes généraux de raisons politiques. La production des statistiques linguistiques démarra vraiment à partir de 1890, après le départ de Bismarck. Mais, comme on l'a signalé, des enregistrements avaient commencé dès les années 1830-1840 dans certaines provinces, où les autorités disposaient d'une relative autonomie. Et ces mêmes autorités qui s'empressaient de restreindre l'emploi du polonais pour renforcer le caractère « allemand » de leur territoire, sans que cette directive leur vienne du gouvernement, bénéficiaient alors de leurs propres sources statistiques pour administrer et évaluer ces mesures. Bismarck pouvait alors disposer de rapports, tableaux, voire même des enquêtes, que les *Oberpräsident* adressaient au gouvernement, conformément aussi à une tradition bien établie de communication des informations dans l'administration prussienne.

⁵⁰⁷ Phrase issue de ses mémoires, citée par Richard Blanke, *Prussian Poland in the German Empire (1871-1900)*, Boulder, distributed by Columbia, coll. East European Monographs, 1981, p. 17-18.

⁵⁰⁸ Hans-Ulrich Wehler, *Krisenherde des Kaiserreichs, 1871-1918*, Göttingen Vandenhoeck & Ruprecht, 1979 (1970), p. 187. Il ne donne pas davantage de précisions.

Outre les statistiques du recensement, une autre source permettait d'accompagner cette politique, les statistiques scolaires. Dans les tableaux de la monarchie, les « *Kirchen und Schultabelle* », des colonnes mentionnaient dès le début du siècle le nombre d'écoles, d'enseignants et d'élèves, et les résultats à différentes échelles étaient rendus publics dans les annuaires du Bureau de statistique⁵⁰⁹. Dans les années 1860, ces décomptes succincts furent aussi soumis aux ambitions réformatrices d'Engel de la statistique administrative, qui déposa le projet d'une statistique exhaustive de l'enseignement, qui ne fut cependant jamais concrétisé. Des relevés internes au ministère de l'Instruction assuraient à la place le suivi statistique des activités scolaires. Au début des années 1870, la réorganisation du système scolaire et la préparation d'une loi conduisirent l'État à se tourner vers le Bureau de statistique. En 1873, un décret décidé d'un commun accord entre les ministères de l'Intérieur et de l'Instruction, rattachait la statistique scolaire à la statistique administrative. À la fin des années 1870 et au début des années 1880, des enquêtes ponctuelles étaient réalisées en réponse à des demandes du ministère de l'Instruction, témoignant ainsi de la place prise par l'information statistique dans les plans de Bismarck, de centralisation et de sécularisation du système éducatif. Enfin, à partir de 1886, des enquêtes scolaires furent menées et reconduites tous les cinq ans, et cela jusqu'en 1911, toujours à la demande du ministère de l'Instruction, qui en confiait cette fois la réalisation et l'exploitation au Bureau.

Les publications statistiques détaillaient les caractéristiques de la population scolaire ; parmi celles-ci était relevée pour la première fois la langue familiale des écoliers selon une variété de langues étrangères – polonais, lituanien, wende, danois, frison, wallon, kachoube, etc. – décalque en fait de la statistique des recensements. Pour chacune d'elles, les bilingues étaient distingués, toujours dans le sens de la connaissance d'une autre langue en plus de l'allemand – « polonais seul, polonais et allemand, lituanien seul, lituanien et allemand »...etc. À l'occasion de la publication de l'enquête de 1896, l'exploitation avait été détaillée à des échelles géographiques fines, et les résultats comparés aux trois dates d'enquête, 1886, 1891 et 1896. L'attention donnée à l'évolution sur les dix dernières années témoigne sans hésitation de la volonté d'évaluation de la politique linguistique, et donc du suivi de la progression de l'allemand chez les écoliers non germanophones. Mais, en 1896, les autorités pouvaient aussi y lire l'effet des résistances polonaises, puisque la proportion d'écoliers ne parlant que le polonais était restée constante et avait même augmenté dans certains districts, celui de Posnanie notamment passant de 64 à 67 % des élèves recensés⁵¹⁰. À cette date, les autorités disposaient aussi des chiffres du recensement.

Le rapport statistique des nationalités

La perception démographique des rapports entre les nationalités allemande et polonaise des provinces orientales, qui faisait jouer leurs différentiels – natalité plus soutenue des Polonais, émigration plus forte des Allemands – était déjà présente à la fin des années 1870 dans l'esprit des autorités comme des propagandistes. Mais, concevoir le rapport des nationalités comme un rapport démographique et la question de la germanisation comme une question de population était une chose, la mesure de ces rapports et des effets de la *Polenpolitik* en était

⁵⁰⁹ Ces informations sur l'histoire de la statistique scolaire sont tirées du volume : "Das gesammte niedere Schulwesen im preußischen Staate im Jahre 1896", *Preußische Statistik*, Berlin, Verlag des Königlichen statistischen Bureaus, 1898.

⁵¹⁰ "Ibid.", p. 238-239.

une autre. Peu de documents en rendent compte⁵¹¹, les références trouvées frappent cependant par le caractère assez hétérogène des informations statistiques, faute d'abord, jusqu'en 1890, de relevés par le recensement sur la nationalité. Les ministres, comme Goßler et Puttkamer, qui avaient des liens avec les administrations des provinces procédaient à leur propre enquête ou estimation en s'adressant aux autorités et administrations locales. Une circulation interne des données qui permettait aussi de les soustraire aux débats et contestations publiques. De rares ouvrages comme celui de Bergmann sur « la population allemande, polonaise et juive dans la province de Posnanie⁵¹² » faisaient autorité. Il présentait certes des garanties académiques et officielles, soulignées tant par l'auteur que des lecteurs. Si les statisticiens, comme Böckh, étaient réservés sur l'équivalence entre nationalité et religion qu'avait posée assez sommairement Bergmann pour réaliser son étude statistique, d'autres personnalités académiques, Treitschke comme on le verra plus loin, mais aussi incidemment Max Weber dans son travail sur la question agraire dans les provinces orientales, ne s'en embarrassaient pas⁵¹³. À partir de 1890 cependant, les recensements prussiens réactualisaient la statistique des nationalités au moyen des relevés linguistiques et en livrèrent des tableaux détaillés à quatre reprises en 1890, 1900, 1905 et 1910. Quel fut dès lors le rôle de la statistique officielle et de l'expertise professionnelle qu'elle fournissait à l'État dans le débat sur les rapports des nationalités et la mesure de cette *Ostmarkenpolitik* visant l'homogénéité ethnique des provinces orientales ?

Une première démarche consisterait à rapporter le calendrier de la statistique des nationalités, c'est-à-dire du recensement, aux événements de l'agenda politique. On sait que le relevé de la langue, antérieur à la politique de germanisation des provinces, prit place dans les années 1860 comme une question routinière du recensement, qui devait être reconduite dans les années 1870 et 1880, mais fut finalement suspendue. La raison du retrait de la question, comme celle qui décida de la réintroduire pour le recensement de 1890, ne sont nulle part données⁵¹⁴. Il faut donc remonter des traces laissées par l'activité de la statistique administrative pour en induire sa position vis-à-vis d'un débat politique, qui utilisait de plus en plus les données chiffrées.

Les publications du Bureau prussien, et en particulier les articles de sa *Revue de statistique* constituent la seule production officielle. Les articles sur le thème sont peu nombreux, trois au total, auxquels s'ajoutent parfois des paragraphes dans des articles plus généraux. Conformément aux normes professionnelles et savantes que la statistique administrative avait tissées autour de ses activités, qui lui retiraient tout point de vue prescriptif et évaluatif pour ne présenter que « les faits tels qu'ils sont », aucun article ne porte sur la politique des nationalités, c'est-à-dire ne lie explicitement la production des chiffres à celle-ci. Néanmoins, l'activité « désintéressée » de production de connaissances que revendiquait le Bureau, est une construction d'une neutralité qui renseigne significativement sur la position de cette

⁵¹¹ Une exploitation des archives officielles (des ministères, de la Commission de colonisation, des administrations locales) sous cet angle reste encore à faire.

⁵¹² Eugen von Bergmann, *Zur Geschichte der Entwicklung deutscher, polnischer und jüdischer Bevölkerung in der Provinz Posen seit 1824*, Tübingen, Laupp, 1883.

⁵¹³ Son étude est traitée plus loin, dans le chapitre suivant II-1.4. Dans son discours d'entrée à l'université de Freiburg, Max Weber se réfère d'une manière générale aux « publications de grand mérite de plusieurs élèves de Neumann sur les rapports des nationalités en Posnanie et Prusse orientale ». Max Weber, « Der Nationalstaat und die Volkswirtschaftspolitik », *Gesammelte Politische Schriften*, 3. Auflage, Tübingen, J.C.B. Mohr, 1971, « Akademische Antrittsrede », p. 3.

⁵¹⁴ Aucune trace n'a été trouvée dans les archives du Bureau de statistique.

institution centrale dans un espace, à la fois organisé par une division du travail savant et une séparation entre science et politique. Dans cet espace structuré et contrôlé, il arrive cependant que des commentaires sortent de cette réserve politique, ou tout au moins incite à interpréter les résultats statistiques sous un angle politique ; on peut y voir les indices d'un usage politique.

Le premier article qui parut dans la *Revue prussienne de statistique* en 1893 présente la distribution de la population selon la langue maternelle à partir des résultats du recensement de 1890⁵¹⁵ ; il évoque très peu la politique menée dans les provinces orientales. L'auteur, Fircks décrivait en détail les caractéristiques de la population polonaise, mais nulle part ne fit référence aux activités de la Commission de colonisation – les quatre années écoulées depuis la date de sa création étant peut-être jugées trop brèves pour son évaluation. La politique linguistique dans les écoles, vecteur de la diffusion de l'allemand fut en revanche l'objet de son attention quand il commenta les statistiques du bilinguisme. Gommant toute référence à la politique anti-polonaise, il dressait un bilan optimiste des conditions de diffusion de la langue allemande. Selon lui, la progression du bilinguisme chez les enfants n'était due ni à l'action de l'Église ni à une accentuation des tensions entre les nationalités, mais à l'attraction de l'allemand pour la vie économique, rappelant néanmoins qu'il était la langue administrative, de l'armée et de l'instruction. Ainsi expliquait-il que, « Sous l'influence des parents et de l'école une grande part des enfants parlant polonais entre 6 et 14 ans ait appris à parler si couramment l'allemand qu'ils la considéraient comme leur deuxième langue maternelle ». Il prévoyait une augmentation significative de cette proportion à la suite du décret sur le retrait du polonais de l'enseignement. Éludant les circonstances politiques de ces décisions, il livrait un discours idéologique convenu sur les vertus civilisatrices et émancipatrices que l'allemand apporterait aux nouvelles générations.

Max Broesike, qui fut ensuite chargé de la statistique des nationalités au Bureau prussien, exploita les résultats des trois recensements de 1900, 1905 et 1910. Dans la *Revue de statistique*, il signa deux articles sur la population polonaise, l'un sur les Polonais de Haute-Silésie, l'autre de Posnanie. Dans le premier, paru en 1909⁵¹⁶, il justifiait le sujet succinctement par la nécessité de connaître les rapports entre Allemands et Polonais de Silésie ; ces derniers étaient habituellement distingués des Polonais des autres provinces prussiennes, l'histoire de la Haute-Silésie les ayant tenus à l'écart des revendications des Polonais du Grand Duché. Or, signalait-il en introduction, la situation de ces groupes nationaux avait changé, les Polonais silésiens rejoignaient le mouvement national polonais. Broesike reprenait l'opinion générale des autorités qui cherchaient à préserver le séparatisme des petites populations de langue slave aux identités nationales peu marquées comme les Masuriens, les Cachoubes, ainsi que les Polonais de Silésie. La statistique les distinguait depuis les premiers dénombrements, et Fircks dans son article insistait aussi sur la séparation de ces groupes « loyaux et politiquement fiables [...] qui se sentent rattachés à l'Allemagne, se tiennent à l'écart de la propagande polonaise, et qui n'ont pas participé aux soulèvements des Polonais de Prusse et de Russie⁵¹⁷ ». Mais cette loyauté des « petites peuples » cédait

⁵¹⁵ Arthur v. Fircks, « Die preußische Bevölkerung nach ihrer Muttersprache und Abstammung », *Zeitschrift des Königlich preussischen statistischen Bureaus*, 1893.

⁵¹⁶ Max Broesike, « Die oberschlesischen Polen, 1905 », *Zeitschrift des Königlich preussischen statistischen Bureaus*, 1909, p. 25-65.

⁵¹⁷ Arthur v. Fircks, « Die preußische Bevölkerung... », op. cit., p. 250.

aussi sous les coups d'une politique polonaise qui, inspirée par les programmes d'homogénéité ethnique des nationalistes radicaux, avait étendu à la Silésie les lois scolaires, et celles sur les expulsions. La forte immigration dirigée vers les bassins industriels suscitait l'inquiétude des autorités et invitait aussi à resserrer la focale de la statistique sur les populations silésiennes. L'article consistait en une suite de tableaux remplis par les effectifs de deux nationalités, enregistrés aux dates successives des recensements, et à différentes échelles géographiques. Le texte les décrivait dans un décalque narratif, sans analyse ni commentaire évaluateur, rendant impossible dans ce détail descriptif tout raisonnement synthétique. Le genre offrait dans ce contexte politisé un catalogue de chiffres disponibles pour les usages politiques et publiques, ici ignorés, et créait ainsi la neutralité du statisticien.

Dans son second article, paru en 1912, « Allemands et Polonais dans la province de Posnanie à la lumière de la statistique »⁵¹⁸, les calculs et commentaires de Broesike étaient plus élaborés et tournés vers la politique polonaise. Les questions démographiques constituent une partie centrale de l'article : les données nouvelles sur la fécondité par nationalité avaient permis une analyse différentielle longtemps attendue. Le texte, plus explicatif, décomposait l'effet de différents facteurs sur la croissance des populations, et parmi eux se référait cette fois à la politique de colonisation :

Si l'effectif des Polonais au recensement a relativement peu augmenté dans la province, cela s'explique par leur forte émigration vers les territoires industriels de la Rhénanie et l'étranger, ainsi que la « politique de colonisation (qui) était menée avec succès par l'État dans l'Ostmark »⁵¹⁹.

Avec ce premier pas statistique dans l'évaluation de la *Polenpolitik*, Broesike devait donc porter un regard plutôt indulgent. Il tentait aussi de désamorcer ce que d'autres observateurs voyaient comme une menace démographique : le niveau supérieur de la fécondité des Polonaises. Il l'expliquait par leur appartenance aux populations rurales rappelant que la natalité y était toujours plus forte, et il le vérifiait aussi sur les indices de fécondité des femmes allemandes, toujours plus élevés dans les campagnes. Là également, il faisait un lien avec la politique de colonisation dont il prévoyait des effets démographiques positifs, puisque celle-ci consistait à implanter des familles paysannes :

La politique de colonisation menée par l'État aura comme conséquence, au cours du temps, pour la Germanité (*Deutschtum*) non seulement d'accroître la propriété foncière, mais probablement aussi une croissance nationale.⁵²⁰

Un certain optimisme de Broesike, qui n'est pas sans curieusement contraster avec les déclarations inquiètes ou alarmantes faites ailleurs, ressort de ces deux articles. On le retrouve dans un court article qui paraît la même année dans la *Revue de statistique*, « Quelques points sur les Allemands et Polonais selon le recensement de 1910 »⁵²¹. Trois pages qui décrivaient leurs effectifs globaux et leurs variations entre les recensements, de nouveau à diverses échelles jusqu'à la commune. Les composantes de l'accroissement n'étaient pas détaillées, le commentaire se satisfaisait des taux de croissance, celui des Allemands s'avérant supérieur à

⁵¹⁸ Max Broesike, « Deutsche und Polen der Provinz Posen im Lichte der Statistik », *Zeitschrift des Königlich preussischen statistischen Bureaus*, 1912, p. 381-393.

⁵¹⁹ Ibid., p. 382.

⁵²⁰ Ibid., p. 383

⁵²¹ Max Broesike, „Einiges über Deutsche und Polen nach der Volkszählung von 1910“, *Zeitschrift des Königlich preussischen statistischen Bureaus*, 1912, p. 87-89.

celui des Polonais entre les deux derniers recensements 1900 et 1910, mais aussi sur toute la période 1890-1910. Il n'en fallait pas davantage à Broesike pour conclure avec optimisme « que l'évolution de la germanité dans l'Ostmark ne peut pas être considérée comme défavorable⁵²² ». Dans les régions industrielles de l'Ouest, où les taux de croissance des Polonais étaient également élevés, là encore il tempérerait ce bilan en mettant en avant la hausse importante des bilingues (allemand-polonais), chez lesquels il percevait le signe d'un processus de germanisation. En Silésie, la situation locale était plus contrastée, mais sur l'ensemble, il considérait aussi que « la germanité avait évolué favorablement ». C'est ainsi qu'il cherchait le chiffre qui confirmait « la supériorité de la germanité dans son développement par rapport à la population polonaise ».

Aucun article n'avait pour thème la politique de germanisation et encore moins l'objectif d'en donner une évaluation chiffrée. Néanmoins, quand les auteurs abordaient cette question politique, ils tendaient à conforter les autorités par une interprétation optimiste. Était-elle l'expression d'un conformisme bienvenu et attendu de la part d'administrateurs envers la politique du gouvernement, d'une réserve commandée par leur statut académique, ou bien l'écho du milieu gouvernemental pour lequel il travaillait ? Notons, faute d'information directe, qu'il était alors malaisé pour une administration d'État de donner un aperçu positif sincère des activités de la Commission de colonisation à partir des statistiques sur l'implantation des colons et l'acquisition des terres ; des auteurs extérieurs, moins tenus à la réserve, en feront en revanche une exploitation critique, comme on le verra. Les résultats du recensement étaient plus à son avantage, car, à l'échelle agrégée, ils lissaient les péripéties de la Commission, et pouvaient offrir des angles plus favorables à l'interprétation des chiffres. Ainsi, Wilhelm von Waldow, président de la province de Posnanie, avant Broesike, avait exploité pour la rédaction d'un mémoire, les données du recensement et se félicitait des résultats sur la croissance de la population allemande entre 1900 et 1905. Variations certes dans les décimales, de 38,07 % à 38,32 %, prétendait-il, mais, par comparaison, le taux polonais montrait une stagnation qui fut d'emblée vue comme l'arrêt de l'expansion alarmante qu'avait révélée les recensements précédents. Waldow l'attribuait aux actions de la Commission, mais aussi à sa propre politique pour faire reculer l'emploi du polonais à l'école, remplacer les Polonais par des Allemands dans l'administration locale, etc. Mais, il reconnaissait l'efficacité limitée de cette politique, parce que la croissance de la population allemande était réalisée par des moyens qu'il qualifiait d'artificiels :

Une grande part de notre réussite dans la hausse des chiffres de la population allemande est le résultat de gains obtenus par l'immigration, et non pas une croissance naturelle de la population. En étendant le corps des fonctionnaires, en créant de nouveaux postes dans les services publics et les entreprises pour le personnel allemand, en éliminant les employés polonais de ces institutions placées sous l'influence de l'État, ces mesures comme d'autres similaires ont leurs limites. On peut à peine compter sur une poursuite de ces gains dans les dernières années.⁵²³

Waldow plaidait avec cet argument pour articuler la colonisation à une politique démographique qui, en ciblant la paysannerie, « une classe inférieure riche en enfants », pourrait contrebalancer la forte natalité polonaise. Mais il avait aussi une vision juste des liens entre les défis démographiques de la colonisation et l'économie agraire locale : seule une

⁵²² Ibid., p. 87.

⁵²³ Cité par William W. Hagen, *Germans, Poles and Jews. The Nationality Conflict in the Prussian East, 1772-1914*, Chicago, University of Chicago Press, 1980, p. 194.

paysannerie nombreuse pouvait répondre aux besoins en main d'œuvre des grands propriétaires allemands qui recrutaient des ouvriers saisonniers polonais, et ainsi entretenaient leur migration et la vitalité de leur natalité. La concurrence se jouait autour des rémunérations et, si la pression démographique les maintenait basses, les grands propriétaires tiraient profit de ces mécanismes ; peu d'administrateurs s'aventuraient à critiquer les barons de cette économie locale, soutien des autorités et du gouvernement.

Si la critique était malvenue au sein de l'administration, en revanche, d'autres auteurs du monde universitaire ne se sentaient pas aussi bridés pour exprimer leur désaveu. Dans l'article critique sur la politique de germanisation qu'il avait fait paraître en 1894 dans le *Preußische Jahrbücher*⁵²⁴, Delbrück faisait aussi référence aux statistiques de population pour étayer son point de vue. Il renvoyait à l'article de Böckh, paru dans le numéro précédent de la revue, dans lequel celui-ci avait comparé les évolutions démographiques entre 1861 et 1890 des Allemands et des Polonais⁵²⁵. Delbrück voyait dans ces résultats les preuves ultimes de l'échec de la politique de germanisation avec ses deux volets, la politique scolaire et le programme de colonisation. Il en concluait que « (l)es deux grandes institutions avec lesquelles on voulait aider la germanité ont raté leur but et même conduit à l'opposé », précisant que « la preuve de l'exactitude de cet énoncé est apportée par la statistique⁵²⁶ ». Il est alors intéressant de revenir à l'article de Böckh pour y chercher la forme qu'avait, à l'origine, cette « preuve » statistique. L'article est une longue et dense description des évolutions démographiques et, à l'instar des autres articles statistiques, bien que paraissant dans une autre revue, il se gardait de livrer des conclusions tranchées sur la politique de germanisation. Les commentaires évaluateurs étaient rares : à la fin seulement, se penchant sur les résultats à l'échelle locale, Böckh déclarait qu'ils montrent en détail « le recul colossal » de la nationalité allemande et renvoyait à des facteurs politiques :

Cette progression mériterait la plus grande attention, si, dans les faits, la plus grande part n'était causée essentiellement par une reproduction plus favorable de la population polonaise, d'autant plus que celle-ci, c'est à dire le nombre plus élevé des naissances du côté polonais, est en rapport étroit avec les obstacles ou les encouragements à la formation des familles, aussi bien que l'excédent migratoire et la dénationalisation. Combattre le premier est une action transitoire ; probablement avec un succès faible a-t-on cherché à rendre plus difficiles les flux d'entrée depuis la Russie, elle est depuis devenue la mission durable de la Commission de peuplement, et on verra dans quelle mesure son activité est en état d'apporter un contrepois à la forte tendance des Allemands à l'émigration dans ces territoires⁵²⁷. »

Le rapprochement des deux articles met en lumière les positions de leurs auteurs vis-à-vis des statistiques. Paraissant dans la même revue et la même année, et s'appuyant sur les mêmes sources, ces chiffres servent deux raisonnements distincts. Celui de Böckh est circonscrit à une analyse démographique qui mesure à différentes échelles les variations et leurs composantes (natalité, mortalité, migration), les facteurs externes sont secondaires et pris en compte avec une neutralité maîtrisée. Ainsi Böckh se gardait de conclure sur les effets démographiques des activités de la Commission, et même, laissait encore ouverte la question de son efficacité à terme. Delbrück qui signait là un article polémique n'utilisait les

⁵²⁴ Voir chapitre précédent.

⁵²⁵ Richard Böckh, „Die Verschiebung der Sprachverhältnisse in Posen und Westpreußen“, *Preußische Jahrbücher*, 1894, p. 424-436.

⁵²⁶ Hans Delbrück, « Die Polenfrage », *Preußische Jahrbücher*, 1894, vol. 78, p. 21

⁵²⁷ Richard Böckh, „Die Verschiebung der Sprachverhältnisse...“, op. cit., p. 435-436.

statistiques que dans la mesure où elles révélèrent l'échec de la politique : les chiffres bruts et relatifs de la progression des Polonais sur les Allemands suffisaient à refléter l'impuissance de la politique de germanisation ; il n'hésitait pas à les brandir comme preuve. En revanche, les mécanismes démographiques et leur complexité l'importaient peu, il n'évoquait d'ailleurs pas la question de la reproduction différentielle des nationalités, qui occuperait les experts de la population.

La statistique des migrations face à la thèse de la « *Verdrängung* »

Dans les années 1870, et surtout la décennie suivante, les déclarations politiques et nationalistes, les articles de publicistes et les rumeurs, agitaient le spectre de vagues d'immigrés Juifs et Polonais franchissant les frontières de la Russie et de l'Autriche pour se concentrer dans les provinces orientales. Propagande d'État ou des nationalistes, elle différait peu dans l'image qu'elle imprimait dans les opinions publiques, de supposées enclaves mettant en péril la « germanité » des confins, et poussant les populations allemandes locales à émigrer. Cette représentation mécanique et idéologiquement efficace se rencontrait sous le nom de la *Verdrängungsthese*. L'habileté des dirigeants les plus nationalistes comme Gossler était de fusionner ces représentations hétérogènes autour du thème de la « protection de la nation allemande » qui emportait la majorité dans les assemblées, et ces manipulations furent assez efficaces pour qu'elles débouchent sur des politiques concrètes, en particulier les lois sur l'expulsion. Dans ces représentations et les décisions qui en découlèrent, les chiffres jouaient un rôle substantiel. On voudrait maintenant examiner, à partir de la production de la statistique officielle, comment elles s'y alimentaient, puis comment, en retour, elles influèrent sur celle-ci, et, enfin, nous interroger sur la position du Bureau de statistique et des statisticiens vis-à-vis de ces usages idéologiques et politiques des statistiques.

Pendant longtemps, la principale mesure des migrations était une estimation tirée des chiffres de l'accroissement de la population, identifiée dans le complément de l'accroissement naturel : le solde migratoire, indicateur qui néanmoins pouvait soutenir un raisonnement solide comme Neumann en donna la preuve. La statistique officielle disposait aussi à partir des recensements de la population de questions qui renseignaient sur le lieu d'origine des individus d'où l'on inférait des effectifs de migrants. Les recensements prussiens, à partir de celui de 1871, proposèrent de nouvelles estimations des migrations, reprises dans les discours et polémiques sur les migrations et, comme on le verra, la complexité des estimations n'entravait pas la simplification idéologique des énoncés.

Le recensement prussien de 1871, suite à la réorganisation du Bureau de statistique, bénéficiait de nouveaux moyens techniques qui allaient élargir l'éventail des questions posées et accélérer leur exploitation à Berlin. Parmi les nouvelles questions, celle sur le lieu de naissance devait répondre à la demande en statistiques sur la mobilité des populations. Elle était estimée à partir des proportions des natifs, ou de son complément, les non-natifs dans la population résidente d'un lieu. La question était nouvelle en Allemagne, mais déjà posée dans des recensements étrangers, et elle faisait partie des recommandations du Congrès international de statistique. Dans le nouveau questionnaire, il était demandé aux individus d'indiquer leur lieu de naissance (*Geburtsort*) ainsi que le *Kreis* et l'État⁵²⁸.

⁵²⁸ *Preußische Statistik, Die endgültigen Ergebnisse der Volkszählung im preußischen Staate vom 1. Dezember 1871, II- Verschiedenheiten der Bevölkerung in Bezug auf den Geburtsort, 1875, p. 21-23.*

L'exploitation des réponses permettait de calculer aux différentes échelles géographiques et administratives, la part de la population qui était originaire d'une autre commune, d'une autre province ou État. Les données n'étaient croisées avec aucune autre caractéristique de la population – la mesure, à différentes échelles, multipliait très vite le nombre de modalités et de données à exploiter. Le Bureau publia dans un des volumes du recensement, paru en 1875, une série de tableaux sur la population résidente des 36 *Bezirk* prussiens classés selon la proportion de natifs de la localité, puis du Kreis et de la province. La part des nés dans la localité variait de 40 % à 80 % suivant un gradient clair d'Est vers l'Ouest, que signalait le commentaire. Mais celui-ci citait également une série de facteurs à prendre en compte pour expliquer les variations de cet indicateur des migrations : superficie de la commune, caractéristique familiale, indépendance économique, marché du travail, etc. Si tous influaient ensemble, le Bureau mentionnait un d'eux en particulier : « Le niveau bas des natifs dans les provinces de l'Est doit être rapporté pour une très grande part à la petite taille des communes et au maintien de latifundia avec des journaliers sans bien propre ». À chacune des autres échelles, une série de facteurs, spatiaux et économiques pour l'essentiel, était de nouveau énumérée pour expliquer les taux. Bien que l'influence de ces facteurs ne se prêtât à aucune mesure statistique, le raisonnement (qui s'apparente à celui mis au point plus tard du calcul de la corrélation⁵²⁹) invitait le lecteur à éviter une explication simpliste et mono-causale. Il évoquait certes l'influence certaine sur la mobilité, de la présence d'une frontière avec un territoire étranger, fait lui-même en relation avec la législation sur la liberté de déplacement, mais la mesure de cette influence supposait de disposer des mêmes données sur les États voisins de la Prusse. À noter également que le commentaire ne s'arrêtait pas sur la colonne des petits chiffres concernant la part des nés à l'étranger (au total 190 000 personnes) qui allait être à la fin de la décennie au centre des discussions sur l'immigration venue de l'Est. Le recensement de 1880 ne révéla pas de changement significatif dans l'estimation de cette immigration transfrontalière : les effectifs des personnes nées à l'étranger étaient de 212 000 personnes, soit 23 000 de plus en 9 ans⁵³⁰.

La publication du Bureau n'aurait pas suffi à répondre aux demandes de statistiques précises sur les migrations puisqu'en 1880, sans attendre les résultats du nouveau recensement, au cœur de la crise antisémite berlinoise, il devait céder devant des demandes du ministère de l'Intérieur de données sur les populations juives et en faire une nouvelle exploitation. Ce fut celle qui fut jointe à sa réponse aux critiques de Salomon Neumann et que celui-ci dénonça de nouveau.

Une autre source du recensement renseignait sur l'immigration étrangère, l'enregistrement de la citoyenneté (*Staatsangehörigkeit*). Le Bureau de statistique rappelait que la connaissance de cette information n'avait pas de sens tant que le recensement portait sur la population de droit, qui ne coïncidait pas avec la population résidente. Cette situation perdura jusqu'au recensement de 1867, c'est-à-dire aussi longtemps que le recensement de la population était la source des comptes du *Zollverein* qui ne portaient que sur la population légale. Dégagée de cette finalité financière, le recensement ne considéra que la seule population présente (*anwesende Bevölkerung*), tandis que les données sur la citoyenneté permettaient de

⁵²⁹ La notion de « corrélation » n'est pas ici employée, le calcul statistique n'apparaîtra que plus tard.

⁵³⁰ On ne dispose pas de tous les volumes des recensements de 1880 et de 1890 qui permettraient de préciser si le Bureau croisa ces données avec la confession pour distinguer la population juive des provinces orientales. Cette recherche devra être conduite ultérieurement.

reconstituer la population de droit et sa distribution entre les différents États. Au recensement de 1871, le questionnaire prévoyait une ligne pour que l'enquête inscrive le nom de l'État d'affiliation, le Bureau répartissait ensuite les réponses entre les catégories – État prussien, autre État allemand, État non allemand⁵³¹. Les statistiques publiées ne mettaient en avant aucun fait particulier sur une population dont la très grande majorité des habitants était citoyenne de l'État où elle résidait. Le nombre de ressortissants d'un État étranger était insignifiant, environ 85 000 sur une population prussienne de 24 millions, aucune remarque n'était faite à ce sujet.

Pour les recensements de la population qui suivirent, en 1880, 1885, 1900, 1905, peu de changements touchèrent les deux questions en elles-mêmes⁵³². On relève néanmoins une modification ou plutôt un déplacement de la question sur la citoyenneté, reflet de l'intensification des migrations internationales et des changements politiques : la connaissance de l'affiliation à un autre État allemand devint négligeable, et la question ne concerna plus que les étrangers du Reich (*Reichsausländer*)⁵³³. À partir du recensement de 1900, une nouvelle instruction était associée à la question et s'avérait révélatrice des risques de malentendus, et donc de la confusion qui devait exister sur l'attribution de la nationalité politique : on attirait l'attention des enquêtés sur « le fait que les étrangers du Reich n'acquièrent pas la citoyenneté par un séjour de plusieurs années, mais au moyen d'une naturalisation en forme, ou, pour les femmes, le mariage avec un ressortissant du Reich. Les enfants d'étrangers, qui sont nés dans le Reich, ne deviennent pas de ce fait membre du Reich⁵³⁴ ». Le recensement ne posa néanmoins pas de question sur les naturalisations, elles étaient l'objet d'un autre enregistrement statistique qui était une remontée des informations auprès des administrations en charge des procédures. Cette statistique sur l'acquisition de la citoyenneté (*Staatsangehörigkeit*) n'en fut pas moins conçue dans le même contexte politique que les autres statistiques de population. Les idéologies antisémites et nationalistes infiltrèrent et façonnèrent les catégories, comme l'a montré Dieter Gosewinkel à l'issue d'une recherche scrupuleuse⁵³⁵.

Une statistique nouvelle sur les acquisitions de la citoyenneté dans les États du Reich était mise en place au lendemain de sa création par un arrêté du Bundesrat du 7 décembre 1871. La décision accompagnait la volonté de centraliser et rationaliser la procédure administrative à l'échelle de l'État. L'arrêté fixait les modalités de cette statistique et en confiait l'exploitation

⁵³¹ *Preußische Statistik*, Die endgültigen Ergebnisse der Volkszählung im preußischen Staate vom 1. Dezember 1871, III- Unterscheidung der Bevölkerung nach der Staatsangehörigkeit, 1875, p. 45-47.

⁵³² On ne peut cependant préciser, faute de la documentation sur ce recensement, les changements dans l'exploitation des données que révèlent notamment les tableaux croisés.

⁵³³ D. Gosewinkel fait une remarque du même ordre à propos de la statistique du Reich sur les acquisitions et pertes de nationalité (*Staatsangehörigkeit*). Mise en place après la fondation du Reich pour fournir des informations sur les mouvements migratoires entre les États allemands, elle était devenue dans les années 1890 un système interne de l'administration prussienne pour enregistrer et exclure certains groupes d'immigrés. Sur cette statistique, voir la suite et Dieter Gosewinkel, *Einbürgern und Ausschließen...*, op. cit., p. 240.

⁵³⁴ *Preußische Statistik*, Die endgültigen Ergebnisse der Volkszählung vom 1. Dezember 1900 im preußischen Staate, 1903, I. Teil, 177, p. IX.

⁵³⁵ Dieter Gosewinkel, *Einbürgern und Ausschließen...*, op. cit., « 5. Das Einbürgerungsverfahren : Institutionen und Statistik, p. 233-246, ainsi que, « "Unerwünschte Elemente " : Einwanderung und Einbürgerung von Juden in Deutschland 1848-1933 », *Tel Aviver Jahrbuch für deutsche Geschichte*, 1998, 27, p. 71-106.

au nouveau Bureau de statistique impériale (*das Kaiserlich-statistisch Amt*). Les autorités locales devaient transmettre des listes de données sur les différents cas, avec quelques caractéristiques des individus, tel que l'âge, le lieu de provenance, mais ni la religion, ni la langue ni figuraient alors. Ces informations étaient l'objet d'une publication annuelle dans l'annuaire statistique du Reich : « L'acquisition et la perte de la nationalité dans le Reich allemand⁵³⁶ ». La Prusse, comme d'autres États, faisait aussi paraître les résultats la concernant dans la *Revue de statistique* de son Bureau. La publication impériale dura de 1872 à 1882, puis cessa en raison de sous-estimations dues notamment à la transmission, par les autorités locales, d'une partie seulement des informations sur les modes d'acquisition de la citoyenneté. Pour résoudre ce problème la Prusse avait mis en place un nouveau mode d'enregistrement à partir de questionnaire (*Zählkarte*), méthode qui se substituait à l'inscription des données sur des listes, appelée aussi méthode des « tableaux » (*Tabellenformular*)⁵³⁷. Selon le Bureau, le nouveau procédé possédait deux avantages, il permettait d'élargir le nombre d'informations et de les croiser, ce qui était exclu avec les listes⁵³⁸. Or, parmi les nouvelles informations, outre la situation familiale, deux pouvaient être mises en rapport avec une volonté politique de repérer des groupes spécifiques de migrants, et cela aussi par les croisements des variables : le lieu de naissance et la religion, c'est à dire la distinction des personnes de confession juive. Cette finalité n'était pas évoquée dans les publications du Bureau, la seule raison donnée du changement était l'amélioration du relevé, autrement dit une réponse technique, qui neutralisait toute implication de la statistique administrative avec les finalités politiques de ces chiffres.

Le contenu de la publication ne laisse pas non plus deviner un usage particulier des données. Elles étaient présentées dans de grands tableaux détaillés, juxtaposant les variables et leurs modalités, sans qu'une série soit mise en avant, sans non plus croiser des variables. Pas non plus de commentaires, mais un exposé énumérant les résultats agrégés. Certains détails semblent porter plus particulièrement sur les naturalisés de confession juive, ainsi, pour les seuls districts orientaux, on précisait leurs professions. La statistique fut produite sous cette forme chaque année jusqu'en 1887. On peut y vérifier l'absence de séries séparées sur les Juifs, mais la publication rendait les données disponibles pour cette demande, comme en attestent les usages faits par la suite par l'administration et le gouvernement. Le fait que la parution cessât en 1887 alors que les données continuaient à être produites pour l'administration, témoigne de cette finalité politique.

La connaissance que l'on a du contexte politique de cette période permet donc de relier ce qui, en apparence, était une rationalisation de l'enregistrement statistique, à la volonté du ministère prussien de disposer d'un instrument de la politique de migration et de naturalisation. Dès 1881, la statistique des migrations, initialement conçue pour la mesure des migrations internes dans le Reich, devait, aux yeux du ministre de l'Intérieur, devenir un outil pour cibler, puis les écarter, certains groupes d'étrangers identifiés comme « éléments

⁵³⁶ Sous le titre, « Erwerb und Verlust der Deutschen Reichs- und Staatsangehörigkeit » dans *Statistik des Deutschen Reich*, pour la Prusse dans la revue *Zeitschrift des Königlich preussischen statistischen Bureaus*.

⁵³⁷ Les informations sont tirées de l'introduction à l'article paru dans le numéro de 1883 de la Revue de statistique. Voir, « Erwerb und Verlust der Deutschen Reichs- und Staatsangehörigkeit im Preußischen Staate » *Zeitschrift des Königlich preussischen statistischen Bureaus*, 1883, 24, p. 56-78. C'était en fait le même type de changement que la réforme du recensement.

⁵³⁸ « Erwerb und Verlust... », op. cit., p. 57.

indésirables », en particulier les Juifs d'Europe de l'Est. La demande d'enregistrement de la confession dans les dossiers des naturalisés et des étrangers transmise au directeur du Bureau, dès cette année-là, attestent ainsi d'une préoccupation présente au moment où était élargie la statistique prussienne sur les acquisitions de la citoyenneté⁵³⁹. Pour pallier l'absence de cette statistique pour les années antérieures, le gouvernement s'était adressé aux présidents de région pour qu'ils lui remettent les chiffres des naturalisés originaires de Russie selon la confession qui avaient été enregistrés depuis 1849. Les données étaient rassemblées dans un tableau qui resta à diffusion interne, sous le titre « Nachweisungen über die an Einwanderer aus Rußland erteilten Naturalisations-Urkunden 1849-1880 »⁵⁴⁰. Elle faisait aussi écho à la publication en 1883 des « Tableaux sur la population juive des provinces orientales » établis à partir des résultats du recensement de 1880⁵⁴¹. Toutes ces pratiques s'inscrivaient dans le cadre de la politique de durcissement des délivrances de naturalisation et d'exclusions des ressortissants russes de confession juive. À partir de 1887, les publications cessèrent, mais les données continuèrent à être tabulées pour le compte de l'administration prussienne avec des détails toujours plus nombreux, et des séries séparées pour les Juifs naturalisés. Confinées à la connaissance interne de l'administration, elles échappaient aux critiques d'une opinion publique, voire même internationale, qui, pour une grande part, n'aurait pas manqué d'y voir l'indice d'une politique sélective des naturalisations qui était contraire au principe d'égalité de traitement des confessions par l'État⁵⁴².

Rebondissement de la polémique antisémite et réponse de Salomon Neumann

Les dernières statistiques issues du recensement de 1880 n'échappaient ni aux activistes antisémites, ni à la lecture vigilante de Salomon Neumann qui y repérait de nouvelles dérives de la statistique administrative. Lors de la controverse sur l'immigration des Juifs de l'Est, Salomon Neumann avait riposté avec des statistiques précises issues des sources officielles pour démontrer que cette migration n'était qu'une « fable ». Ses objecteurs, comme Adolf Wagner, répliquèrent que ses données étaient anciennes et ne prenaient pas en compte l'immigration récente qui se serait intensifiée. Dans sa dernière édition, Neumann avait certes mis à jour certains résultats, mais ce fut seulement à la suite de la parution des premiers résultats du recensement de 1880, qu'il prolongea ses calculs et les publia dans un nouvel ouvrage en 1884, « *Sur la statistique des Juifs en Prusse de 1816 à 1880* »⁵⁴³. Deux raisons principales le décidèrent. Tout d'abord, la parution en 1883 de l'ouvrage de Bergmann sur « *La population allemande, polonaise et juive de Posnanie* » relançait la polémique. L'auteur présentait des calculs sur les migrations qui suggéraient une augmentation de l'immigration juive dans les villes. Il fut de sitôt cité par les soutiens de Treitschke⁵⁴⁴ comme la preuve de l'erreur de Mommsen et de Neumann ; Treitschke lui-même en rendit compte dans un article qu'il fit paraître la même année dans le *Preußische Jahrbücher*, sous le titre révélateur, «

⁵³⁹ Dieter Gosewinkel, *Einbürgern und Ausschließen...*, op. cit., p. 239-240.

⁵⁴⁰ Document trouvé par Dieter Gosewinkel, « "Unerwünschte Elemente'.... » , op. cit., p. 78.

⁵⁴¹ Jack Wertheimer, *Unwelcome Strangers : East European Jews in imperial Germany*, Oxford, Oxford University Press, 1987.

⁵⁴² Dieter Gosewinkel, *Einbürgern und Ausschließen...*, op. cit., p. 241.

⁵⁴³ Salomon Neumann, *Zur Statistik der Juden in Preußen von 1816 bis 1880. Zweiter Beitrag aus den amtlichen Veröffentlichungen*, Gerschel, Berlin, 1884.

⁵⁴⁴ Ainsi le rapportait le journal berlinois, *Die Grenzboten*, connu pour ses positions nationalistes et antisémites, Berlin, 43, 1884.

L'immigration juive en Prusse⁵⁴⁵ ». Les données de Bergmann dataient elles aussi du recensement de 1871, mais ses calculs étaient sommaires et ne distinguaient pas migrations internes et externes. Certes, il ne cherchait pas à réfuter la thèse de la « Fable »⁵⁴⁶, mais il donnait les ingrédients à ceux qui attendaient la moindre occasion pour la réfuter, telle était l'attitude de Treitschke, qui habilement taisait la date des données. Par ailleurs, en considérant les Juifs comme une nationalité distincte ou en désignant les Juifs de Posnanie comme « Juifs polonais », Bergmann heurtait aussi la position de Neumann, fermement attaché à défendre leur appartenance exclusive à la nation allemande.

La publication des données du recensement de 1880 et leur comparaison avec celui de 1871 devaient consolider son arsenal statistique, mais elle lui donnait aussi un autre motif pour publier cet ouvrage. Si les questions sur le lieu de naissance et sur la citoyenneté introduites en 1871 n'avaient pas été modifiées, leur exploitation par le Bureau de statistique trahissait un intérêt resserré sur la population juive. Un nouveau croisement avec la variable confessionnelle créait les catégories « Juifs étrangers » ou « Juifs nés à l'étranger », qui étaient identifiées comme les immigrés juifs de Russie et de Galicie. Les données étaient publiées dans quatre tableaux dont le titre ne trompait pas - « La population juive des quatre provinces orientales ». Il n'en fallait pas plus pour que Neumann les dénonçât comme les « nouveaux *Judentabelle* ». Mais il ajoutait : si « (c)es données ne peuvent absolument pas être reconnues comme une partie normale et légitime de la statistique prussienne ou de la statistique confessionnelle prussienne, cela ne doit toutefois pas empêcher d'apprécier leur valeur statistique⁵⁴⁷ ». Il en fit la source principale de son ouvrage.

Comme pour la « Fable », le défi était d'utiliser des données officielles pour retourner des assertions qui prétendaient s'y appuyer. Il commenta donc les données sur les lieux de naissance rappelant d'abord que sur l'ensemble de la Prusse l'effectif des personnes nées à l'étranger était en 1880 très faible comparé à l'ensemble de la population, qu'il avait peu augmenté, que la moitié – soit 105 000 personnes – étaient originaires de Russie et d'Autriche. Un des procédés utilisés par Neumann pour décrédibiliser les affirmations antisémites était de relativiser les chiffres bruts : par exemple, il soulignait le niveau insignifiant de cet effectif quand on le rapportait à celui de l'émigration nette en Prusse, qui s'élevait à presque un demi million⁵⁴⁸. Treitschke, en revanche, jouait sur l'effet des chiffres bruts, écrivant à propos du même résultat, que « le chiffre est déjà grand⁵⁴⁹ », évoquant un chiffre plus élevé dans la réalité, puisqu'une part des migrants anciens était décédée, et d'autres étaient partis outre-mer.

Neumann se tourna aussi vers les tableaux sur la population juive des provinces orientales, dont il condamnait la raison, mais non l'objectivité : 15 940 personnes étaient déclarées « nées à l'étranger », et parmi celles-ci 11 500 en Russie. C'était un chiffre infime qui lui donnait de nouveau l'occasion d'ironiser sur une opération sensée rendre visible un

⁵⁴⁵ Heinrich v. Treitschke, « Die jüdische Einwanderung in Preußen », *Preußische Jahrbücher*, t. 52, 1883, p. 534-538.

⁵⁴⁶ Comme le soutiennent Günter Regneri, « Salomon Neumann's Statistical Challenge to Treitschke : The Forgotten Episode that Marked the End of the "Berliner Antisemitismusstreit" », *Leo Baeck Institute Yearbook*, 1998, vol. 43, n° 1, p. 148-149 et Jack Wertheimer, *Unwelcome Stranger*, op. cit.

⁵⁴⁷ Salomon Neumann, *Zur Statistik der Juden...*, op. cit., p. 16

⁵⁴⁸ Ibid., p. 17.

⁵⁴⁹ Heinrich v. Treitschke, « Die jüdische Einwanderung in Preußen »,..., op. cit., p. 536.

phénomène de masse : « *Was bedeuten diese 12 000*⁵⁵⁰ » écrivait-il en gras. Il donnait ainsi une série de résultats tous aussi ridiculement petits et raillait ceux qui parlaient de migration de masse ou d'influence des Juifs étrangers sur la population locale : l'effectif des Juifs nés en Russie ne représentaient que 25 % de l'ensemble de la population originaire de Russie ; ou bien encore, prenant la population de Gumbinnen en Prusse orientale, cela donnait 7 Juifs pour 1 000 habitants, pour les seuls nés à l'étranger la proportion tombait à 3 ‰. À la suite de ces pourcentages, à la question-clé qu'il posait, « Mais que veut atteindre (le Bureau prussien de statistique) avec ce type de calcul ou de comparaison ? », sa réponse était : « le Bureau ne cherche que les applaudissements de la filière antisémite, qui pourra désormais s'exclamer que la migration de masses des Juifs ne doit plus être une fable, que l'existence des Juifs polonais et galiciens est prouvée par la statistique prussienne⁵⁵¹ ». Son accusation visait juste, ainsi Treitschke débutait son dernier article : « Depuis quelques années s'élève partout, aussi dans les travaux officiels de la statistique prussienne, l'opinion qu'à notre frontière orientale se produit une immigration durable⁵⁵² ». Il annonçait aussi avoir exploité, pour son article, les tableaux que le Bureau avait publiés croisant pays de naissance, nationalité, et confession.

Le Bureau, selon Neumann, aurait voulu relever l'affront de son livre : « La cause innocente mais réelle des nouveaux tableaux est la 'Fable de la migration de masse des Juifs'⁵⁵³ ». Dans la réponse que le Bureau avait rédigée en guise d'article paru en 1880 dans la *Revue prussienne de statistique*, il avait reconnu, rappelait Neumann, que l'échantillon choisi pour sa démonstration était sans valeur, mais promettait en contrepartie, qu'une fois disponibles les résultats du recensement de 1880, « il sera d'un grand intérêt, pour mieux connaître les effets de la liberté de circulation et d'entreprise, de mettre en relation les naissances et les décès, les migrations et les personnes nées à l'étranger avec des données sur la confession, la profession et l'âge des habitants de l'État prussien, et cela non pour répondre à la question juive mais plus généralement à des questions de politique économique ». Un programme sans aucun doute intéressant, opinait Neumann, pour clore sans indulgence avec cette observation : « Malheureusement les moyens furent juste suffisants pour remplir les nouveaux tableaux et quel que sera leur sort, on peut aussi les considérer comme un sauvetage raté de l'antisémitisme⁵⁵⁴ ».

Neumann était-il vraiment la « bête noire » du Bureau prussien, savait-il qu'en amont le ministre de l'Intérieur, Puttkamer, pressait son directeur pour obtenir des données croisées avec la confession ; pressentait-il les expulsions qu'il ordonnerait la même année des Russes étrangers de Berlin, mesures qui visaient en vérité les Juifs⁵⁵⁵, les expulsions massives, l'année suivante, parmi lesquelles on compterait au moins 10 000 Juifs ? Les nouvelles accusations de Neumann sur la compromission du Bureau de statistique, si elles passèrent

⁵⁵⁰ « Que signifient ces 12000 ? », *Zur Statistik der Juden*..., op. cit., p. 20.

⁵⁵¹ Salomon Neumann, *Zur Statistik der Juden*..., op. cit., p. 21-22.

⁵⁵² Heinrich v. Treitschke, « Die jüdische Einwanderung in Preußen »,..., op. cit., p. 534.

⁵⁵³ Salomon Neumann, *Zur Statistik der Juden*..., op. cit., p. 23

⁵⁵⁴ *Ibid.*, p. 24.

⁵⁵⁵ Voir Jack Wertheimer, *Unwelcome strangers*..., op. cit., p. 44. Helmut Neubach considère que, jusqu'en 1884, presque toutes les mesures contre les immigrés visaient la population juive, *Die Ausweisungen von Polen und Juden aus Preußen 1885/86*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 1967, p. 22.

alors inaperçues, pointent après-coup son rôle dans la politique d'expulsion⁵⁵⁶, qu'ont confirmé par la suite les documents trouvés par les historiens dans les archives des ministères. En produisant à partir de croisements sur quelques variables – confession, lieu de naissance, citoyenneté, puis langue maternelle – des statistiques qui identifiaient et ciblaient clairement les populations immigrées ou des minorités nationales et confessionnelles, le Bureau se révéla être une administration des politiques de discrimination. Dans quelle mesure cependant agissait-il comme une administration subordonnée à son ministère de tutelle, ou bien prenait-il l'initiative et préparait ces politiques, il est difficile de l'inférer à partir de cette seule concomitance⁵⁵⁷. L'épisode infirme néanmoins les revendications d'autonomie longtemps répétées par le Bureau, au nom de la scientificité de ses activités. Les traces de correspondance entre le Bureau de statistique et les dirigeants politiques sont rares, de même que les connexions éventuelles entre statisticiens du Bureau et cercles nationalistes. À défaut, il faut rappeler, à la lumière des remarques de Gosewinkel, que les idées nationalistes avaient pénétré l'administration, là où autrefois dominait l'humanisme de la *Bildung*. La fermeture et la sélection stricte, y compris politique, du corps des fonctionnaires de haut rang formant une élite issue des filières juridiques, accentuèrent cette emprise idéologique et ne pouvaient que se répercuter sur la politique vis-à-vis des immigrés⁵⁵⁸. La statistique des naturalisations (*Einbürgerung*) de cette période atteste ainsi de la mise en place d'un dispositif statistique de contrôle et de guidage d'une politique discriminante, qui, comme le souligne Gosewinkel, firent vite céder la neutralité apparente des catégories de la statistique, qui furent même conçues pour servir directement cette politique. La rétention des données par l'administration était aussi un reniement radical de la mission d'information critique de la statistique dans l'espace public, que ses fondateurs revendiquaient depuis l'*Aufklärung*, pour en faire un instrument de pouvoir et domination (*Herrschaft*) de l'appareil d'État⁵⁵⁹.

Les migrations différentielles

Une autre question démographique, déjà présente dans les débats politiques au milieu des années 1880, agitait les milieux gouvernementaux et nationalistes, celle des migrations différentielles. Les provinces orientales étaient toutes des terres d'émigration vers les régions de l'Allemagne de l'Ouest et l'étranger. Provinces frontalières, elles étaient aussi traversées par les flux de migrants venus de Russie, qui, pour la plupart, gagnaient aussi les régions industrielles, les métropoles ou les grands ports pour s'embarquer vers l'Amérique. Alors que ces courants migratoires suivaient des logiques complexes, les milieux nationalistes en donnaient une version idéologique qui cristallisait, vite et efficacement, les anxiétés collectives dans les périodes de crise : émigration plus prononcée des Allemands et des Juifs, présence d'une immigration polonaise principalement de Russie venant remplacer, souvent saisonnièrement, les emplois délaissés par les Allemands, main-d'œuvre polonaise locale et

⁵⁵⁶ Wertheimer considère même la perméabilité de l'administration statistique aux courants antisémites en rappelant que la réintroduction des *Judentabelle* faisait partir des demandes de la pétition antisémite, *Unwelcome strangers*..., op ; cit., 1987, p. 31 et p. 44.

⁵⁵⁷ Comme l'affirme Regneri en écrivant que « l'administration prussienne créa délibérément un 'problème' de l'immigration juive ». Günter Regneri « Salomon Neumann's Statistical Challenge... », p. 152.

⁵⁵⁸ Dieter Gosewinkel, *Einbürgern und Ausschließen*..., op ; cit., p. 235-237. Sur les administrateurs et leur formation, voir aussi Marie-Bénédicte Vincent, *Serviteurs de l'État : les élites administratives en Prusse de 1871 à 1933*, Paris, Belin, 2006.

⁵⁵⁹ Dieter Gosewinkel, *Einbürgern und Ausschließen*..., op. cit., p. 239-241.

étrangère acceptant des salaires bas, concurrence des artisans juifs, entraient dans le schéma simpliste du « push-pull » pour expliquer le départ des Allemands sous la poussée, le « *Drang* », des « peuples » de l'Est. À l'occasion d'une rubrique consacrée aux migrations intérieures, dans un numéro de 1907, la *Revue prussienne de statistique* se saisissait du sujet⁵⁶⁰. Dans un paragraphe sur « les migrations selon les nationalités », l'auteur, formulait ainsi la question :

Il est sans doute de grande valeur de savoir si les caractéristiques nationales et raciales sont en question dans les mouvements migratoires, en d'autres termes, si l'amour du pays natal (*Heimatssinn*) et l'instinct migratoire (*Wandertrieb*) des nationalités en Prusse, autant qu'on peut les distinguer par la langue maternelle, exerce une influence décisive ou non sur la mobilité ou la sédentarité⁵⁶¹.

L'article rappelait qu'une précédente étude statistique sur les migrations que le Bureau avait réalisée, avait mis en évidence des taux d'émigration particulièrement élevés dans les *Kreis* où vivait la minorité polonaise. Mais, en l'absence d'enregistrement direct des migrations, le procédé utilisé avait été approximatif, il consistait à comparer les taux d'accroissement des Allemands et des Polonais entre les dates des trois recensements - 1890, 1900, 1905 -, à l'échelle des *Regierungsbezirke*. L'article soulignait que les effectifs des Polonais avaient augmenté dans tous les districts, et l'illustrait avec les hausses les plus spectaculaires : en quinze ans il était passé à Düsseldorf de 4 672 à 45 623 personnes, à Arnsberg de 20 131 à 97 141, à Berlin d'environ 12 000 à 24 000...et en déduisait : « Ainsi s'est produit depuis leur lieu d'origine, à l'Est, une émigration durable extraordinaire⁵⁶² ». Pour synthétiser la corrélation entre part des Polonais dans la population et émigration, les *Kreis* étaient regroupés entre cinq classes selon le pourcentage de Polonais – 75 % et plus, 55 à 75 %, (...) moins de 5 % – et un tableau croisait cette distribution avec la part de la population née dans le *Kreis* à la date du recensement, soit un indicateur de la sédentarité et donc inverse aux migrations. Les séries montraient clairement que les proportions variaient en relation inverse, de 55 % de la population née dans le *Kreis* à 44 %, quand on passait des densités polonaises les faibles aux plus élevées. La corrélation n'était pas affinée, et encore moins mesurée, mais l'article se référait à un autre décompte fait à l'occasion du recensement de 1900 à partir d'une sélection des *Kreis* de Westphalie et Rhénanie où les effectifs des Polonais étaient supérieurs à 3 000 habitants. La question posée au recensement sur le lieu de naissance permettait aussi d'estimer l'importance de l'immigration. Les résultats étaient éclairants : seulement 10 % des hommes étaient nés dans la commune de résidence, près de 85 % étaient originaires des provinces orientales, et 1% hors du Reich. Ces résultats suffisaient au Bureau de statistique pour en tirer des conclusions qui ne confortaient pas des thèses courantes sur les mouvements migratoires en Allemagne :

Qu'en est-il alors de l'hypothèse de Hobrecht, selon laquelle les Polonais, mais pas les Allemands, aient été repoussés de l'Est, et de celle de Rathgen que les ouvriers agricoles allemands émigrent, parce que les Polonais immigreront, parce que les Allemands émigrent ?⁵⁶³

⁵⁶⁰ « Die Binnenwanderungen im preußischen Staat », *Zeitschrift des Königlichen Preußischen Statistischen Bureaus*, 1907, p. 1-62. L'auteur était anonyme comme cela arrivait souvent pour les articles de conjoncture ; une autre source suggère Max Broesike.

⁵⁶¹ Ibid., p. 27.

⁵⁶² Ibid., p. 28.

⁵⁶³ Ibid., p. 29. Les deux auteurs cités ne sont pas davantage présentés dans l'article, il doit s'agir, pour l'un, d'Arthur Hobrecht, administrateur prussien, qui occupa différents postes dans les districts orientaux, fut maire de Breslau et Berlin, député pour les libéraux nationaux. En l'absence d'autres

L'article reconnaissait qu'il n'y avait pas d'Allemands parmi les migrants qui franchissaient la frontière orientale du Reich, mais il soulignait que la prétendue avancée des Polonais était très petite en donnant comme preuve les pourcentages infimes (entre 0,15 et 0,37 %) des Polonais étrangers parmi l'ensemble des Polonais recensés dans les districts de l'Est. Dans une dernière phrase le Bureau donnait peu de crédibilité à ces thèses en expliquant les différentiels de croissance et de densité des deux nationalités par la forte natalité polonaise :

Si donc, à l'est de la Monarchie, les Allemands perdent en territoire cela se produit malgré l'émigration importante des éléments polonais et manifestement principalement en raison de leur forte reproduction naturelle⁵⁶⁴.

La conclusion de l'article tendait donc à modérer, pour ne pas dire invalider les discours alarmistes sur les migrations, pour mettre en avant une autre question de population, celle de la natalité différentielle, sur laquelle rebondirent aussi les positions nationalistes et anti-polonaises.

La mesure de la germanisation et le bilinguisme

Jusqu'à la standardisation des dénombrements par le Bureau de statistique, l'enregistrement des caractéristiques linguistiques de la population suivait des formulations variées. L'expression « parlant allemand » ou « parlant polonais » restait toutefois la plus courante, la différence principale résidait surtout entre les districts qui distinguaient ou non les bilingues⁵⁶⁵, sans qu'on sache comment elle était liée à la politique scolaire qui variait aussi selon les provinces. La catégorie mesurait la diffusion de l'allemand, et dans les résultats, les bilingues étaient ajoutés aux effectifs des germanophones⁵⁶⁶. Les premiers recensements de 1861 et 1890 les ignoraient. Il est vrai que Böckh refusait de reconnaître le bilinguisme : l'individu avait une seule nationalité, donc une seule langue maternelle⁵⁶⁷. Mais, au recensement de 1890, conséquence de l'absence d'instruction à la question sur la langue maternelle et de l'ouverture de la question, les résultats faisaient apparaître un nombre jugé non négligeable de personnes qui avaient déclaré deux langues maternelles, soit environ 140 000 personnes. Böckh voyait dans « le nombre de personnes qui ont donné plus d'une langue maternelle (...) une faiblesse du nouveau relevé », qui « montre combien est grand le nombre de ceux qui ne savent pas quelle est leur langue maternelle »⁵⁶⁸. Au recensement suivant de 1900, le Bureau avait ajouté une instruction pour répondre à la question, il reconnaissait du même coup l'existence de cas de bilinguisme mais en limitait aussi les réponses :

traces de ses opinions sur les populations, sa mention dans l'article par le Bureau de statistique doit probablement renvoyer à une controverse politique. L'autre, Karl Rathgen était un économiste, spécialiste du Japon, professeur d'université, puis dirigea le nouvel Institut colonial de Hambourg. Aucune de ses publications et attributions n'étant liée au thème des migrations en Allemagne, il doit aussi s'agir de déclarations publiques.

⁵⁶⁴ Ibid.

⁵⁶⁵ Voir chapitre I-4.3

⁵⁶⁶ Leszet Belzyt, *Sprachliche Minderheiten im preußischen Staat 1815-1914*, Marburg, Verlag Herder-Institut, 1998.

⁵⁶⁷ Voir chapitre précédent, I-4.2

⁵⁶⁸ Richard Böckh „Die Verschiebung der Sprachverhältnisse in Posen und Westpreussen“, *Preußische Jahrbücher*, Berlin, September 1894, p. 425.

Chaque homme possède une langue maternelle qui est celle dans laquelle il parle couramment et il pense. Seulement quelques personnes possèdent deux langues maternelles, cependant les cas de ce type apparaissent chez les personnes dont les parents ont des langues maternelles différentes.

Cette reconnaissance des bilingues était restrictive puisque leur existence n'était justifiée que pour les couples mixtes. Aux recensements de 1905 et de 1910, l'instruction était maintenue dans les mêmes termes. Les statisticiens du Bureau qui exploitèrent les résultats de ces recensements successifs, changèrent cependant d'opinion envers le traitement des bilingues. Les premiers statisticiens s'alignaient sur les arguments de Böckh, ainsi Fircks, chargé de l'exploitation des statistiques linguistiques du recensement de 1890, répartissait les effectifs des bilingues pour moitié entre les deux catégories linguistiques concernées⁵⁶⁹. Au début du siècle suivant, la conception du Bureau se modifia, le nouveau statisticien affecté aux statistiques linguistiques, Max Broesike, considérait les bilingues comme une catégorie distincte :

Par considération de leur particularité linguistique les personnes avec deux langues maternelles doivent être traitées sur le plan statistique comme un groupe particulier et cela semble une erreur, comme c'est souvent arrivé, de les répartir par moitié ou selon une autre proportion dans les unilingues⁵⁷⁰.

À l'idéalisme de Böckh, il opposait les faits tirés des résultats des recensements :

Les cas où deux langues maternelles sont utilisées de manière égale ne sont pas du tout rares, ils résultent de l'importance de la vie commune comme par exemple les Polonais et les Allemands dans les petites localités, les foyers d'ouvriers etc., quand les enfants des deux nationalités grandissent ensemble et dominent parfaitement les deux langues. Les mêmes suppositions valent pour un grand nombre de couples mixtes et chez les personnes qui se sont établies dans un autre environnement linguistique.

Il s'interrogeait comme Böckh sur la nature du bilinguisme, se demandant s'il constituait une strate intermédiaire entre deux appartenances nationales, pour conclure qu'il s'agissait d'un état transitoire, et que les statistiques mesuraient la germanisation des minorités.

Les autorités locales qui regrettaient l'abandon de la question sur la langue d'usage, et ne trouvaient pas dans la question sur la langue maternelle une mesure équivalente de l'assimilation des minorités non allemandes, étaient aussi en désaccord avec le Bureau de statistique autour de la question des bilingues. L'introduction, à partir du recensement de 1905, d'une question sur la compréhension de l'allemand dans la population non germanophone, témoignait d'une divergence de conception et d'intérêts entre les autorités régionales et le Bureau pour la statistique des nationalités. Alors que ces derniers développaient une conception démographique des nationalités, les autorités locales y cherchaient des mesures de la politique de germanisation qu'elles conduisaient avec zèle dans leur région. Mais les statisticiens savaient aussi percevoir l'utilité de ces statistiques pour saisir les changements de nationalité, et plus particulièrement l'assimilation des minorités. La perspective ouvertement nationale de la politique linguistique du gouvernement Bülow et la radicalisation des mesures contre les Polonais, n'épargnaient pas le Bureau et faisait céder une nouvelle fois ses principes de neutralité. Pour mesurer le changement de nationalité, les statisticiens avaient d'abord été attentifs à l'évolution des effectifs des bilingues. En cela ils

⁵⁶⁹ Arthur v. Fircks, « Die preußische Bevölkerung nach ihrer Muttersprache... », op. cit.

⁵⁷⁰ Max Broesike, « Sprachenstatistik », in Friedrich Zahn, Georg v. Mayr (eds.), *Die Statistik in Deutschland*, München Berlin, Schweitzer, 1911, p. 282-306.

s'éloignaient de la finalité restreinte qu'avait donnée le Bureau de statistique à cette catégorie. Mais l'augmentation sensible du nombre des bilingues ne pouvait être attribuée aux seuls mariages mixtes qui restaient rares ; la connaissance ultérieure d'une seconde langue, en l'occurrence dans la majorité des cas, l'allemand, en donnait un éclairage plus convaincant. L'introduction de la question directe sur la connaissance de l'allemand devait permettre de distinguer les deux situations linguistiques ; on enregistra effectivement une baisse consécutive du nombre des bilingues entre les recensements de 1905 et 1910. Pourtant l'intérêt pour les bilingues ne faiblit pas, Broesike continuait à exploiter les résultats, de préférence à la question sur la connaissance de l'allemand. Il entendait aussi mesurer la progression de la germanisation dans la population polonaise, mais, à la différence des autorités locales, il s'intéressait à l'échelle agrégée de sa mesure pour en tirer une interprétation quantitative en termes de luttes des nationalités (*Nationalitätenkampf*). Il l'exposa dans les articles de la *Revue prussienne de statistique*.

Broesike considérait que la majorité des cas de bilinguisme résultait de l'apprentissage de l'allemand, la catégorie permettait donc de mesurer la progression de la germanisation. Il exploita les résultats des recensements de 1890, 1900 et 1905 dans cette perspective, et décrivit les résultats en termes de « Polonais germanisés ou passés dans la germanité (*Eindeutschung*) ». Il les rapportait aux forces respectives des deux mouvements nationaux, et usait ainsi d'une formulation absente des publications antérieures de la statistique administrative, qui témoignait ainsi de sa porosité, si ce n'est sa participation, à la radicalisation générale du discours nationaliste. Il distinguait les provinces orientales de celles de l'Ouest où l'immigration polonaise était importante parlant là aussi de germanisation :

L'augmentation significative des personnes parlant allemand et polonais en Westphalie et en Rhénanie semble indiquer un processus de germanisation, dans la mesure où il ne s'agit pas d'enfant de couples mixtes⁵⁷¹.

Même quand il s'intéressait aux enfants des couples mixtes, Broesike avait en tête l'évaluation de leur germanisation. Le dernier recensement de 1910 lui donna la possibilité de renforcer cette orientation à partir du croisement des données sur la langue maternelle des enfants avec celle de leurs parents, qu'il exploita pour mesurer la transmission linguistique dans les familles mixtes. Il en déduisit que 52 % des enfants de ces couples avaient l'allemand comme langue maternelle, soit, estimait-il, « le fait remarquable d'un gain en faveur de la Germanité », sans omettre de souligner le rôle primordial de la « mère allemande » dans la transmission de sa langue maternelle⁵⁷². Sa quête d'indice mesurant la germanisation des Polonais le conduisit aussi à repérer dans les noms de famille qui figuraient sur les fiches du recensement, ceux à consonance allemande et à dénombrer, parmi ces familles, celles de langue polonaise comme autant de « gains » au profit de la nation allemande.

Ses articles ne faisaient pas référence aux mesures qui étaient devenues extrêmement restrictives sur l'emploi du polonais, parlant de « passage volontaire d'une nationalité à une autre ». Sa référence aux politiques restait générale, la « germanisation » ou la « polonisation » était seulement présentée comme « des phénomènes de politique de population » dans le sens où, tout comme l'accroissement naturel et les migrations, elle faisait

⁵⁷¹ Max Broesike, « Einiges über Deutsche und Polen.. », op. cit., p. 87.

⁵⁷² Max Broesike, « Deutsche und Polen... », op. cit., p. 384-385.

varier les effectifs des populations. Aucune mention également des mesures scolaires que prenaient frénétiquement les autorités locales pour exclure le polonais,

Ce qui esquissait une démographie des nationalités dans le projet de Böckh se déploya dans un premier temps dans les travaux de Broesike qui tirait profit des nouvelles données disponibles. Mais celui-ci délaissera cette approche pour revenir à une statistique comptable des nationalités : décompte figeant dans des colonnes « Polonais » et « Allemands » dans un face-à-face répété à toutes les échelles géographiques, et commentaires de leurs soldes dans une rhétorique nationaliste sur la progression de la « Germanité ». Ainsi, en délaissant le détail des descriptions encyclopédiques des statisticiens du début du siècle, ceux qui leur succédèrent, bien qu'attentifs aux rapports dynamiques entre populations, se focalisèrent sur le seul dynamisme des taux de variation entre années et périodes, et à travers eux, la mesure de l'expansion de chaque groupe. Cette statistique des nationalités conservait une approche territoriale, en se prêtant toujours à des lectures spatiales en termes d'avancées ou de reculs. Le recueil dans les recensements de données de plus en plus variées et précises sur les individus et les familles, loin d'approfondir l'étude de la complexité du phénomène national, le fractionnait dans la multiplication des tableaux, où la langue maternelle était inscrite comme une ligne de démarcation nationale entre Polonais et Allemands, ligne de front qui devait être repoussée sous l'action de la germanisation.

4. Les experts de la question polonaise

Sur la scène européenne, comme sur celle de la Prusse et du Reich allemand, la question polonaise fut d'abord un thème politique rôdé par les déclarations et les traités. La politique de l'État prussien, surtout après la création du Reich, nationalisa la question et édicta un arsenal de mesures qui devaient réaliser l'intégration « forcée » de la minorité polonaise. La mise en œuvre de cette politique par l'administration prussienne renforce la représentation habituelle de l'appareil bureaucratique comme instrument de pouvoir. Mais cette administration puissante, déployée sur des échelles provinciales et locales, connectée à des réseaux associatifs, publicistes et universitaires, agissait aussi par une autre voie, celle du savoir. Elle impulsa sur cette *Polenfrage* une production de connaissances, faites de mémoires et rapports, d'enquêtes internes et expertises extérieures. Le Bureau de statistique était un maillon de cette administration, qu'on ne sait pas toujours placer dans la hiérarchie politique, et qu'on identifie trop vite avec la présence des chiffres dans les argumentaires. Or, une partie des statistiques provenait, comme on l'a vu, des activités et missions internes des administrateurs. Le Bureau fixa surtout les termes d'une quantification des nationalités et des déplacements des populations au moyen de l'opération qu'était le recensement de la population renouvelé à des dates successives. L'application de règles sur les opérations successives de la production des chiffres (collecte, vérification, agrégation, etc.) conférait une objectivité scientifique à ses chiffres et calculs. Elles étaient aussi sensées établir une neutralité, dont on a vu, qu'elle céda sous la demande politique des tutelles. Les chiffres préparaient un savoir sur la population plus qu'ils n'étaient eux-mêmes un savoir propre. En revanche, les statisticiens exposaient leurs analyses dans la revue du Bureau, pour la plupart sur un mode politiquement réservé : si la réussite de la politique de germanisation, à l'école ou avec la colonisation des Marches orientales, se réglait sur le baromètre de la statistique, aucune analyse publiée sous forme d'article, ou en complément de tableaux, n'était conduite

dans cette optique. Les statisticiens, même avec un pied dans l'université, agissaient conformément aux règles de l'administration prussienne. Il n'en demeure pas moins qu'une part d'entre eux occupait des postes de professeur d'université, Böckh par exemple, ou inversement, que des professeurs soient rattachés au Bureau, tel était le cas de Wagner ou Meitzen. Autrement dit, chiffres et tableaux étaient autant disponibles pour l'action politique et administrative, que pour des travaux scientifiques, notamment dans les sciences de l'État (*Staatswissenschaft*) et l'économie politique (*Volkswirtschaft*), publiés dans les revues spécialisées (*Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, *Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Volkswirtschaft im Deutschen Reiche*, *Schmollers Jahrbuch*, *Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft*) par des universitaires, membres du Bureau ou non. Les passerelles entre les mondes administratif et académique étaient nombreuses et légitimes pour des élites éduquées dans les valeurs communes de la *Bildung*, réunies autour de l'édification du Reich qui représentait encore, dix ans après, la victoire de la nation et de la culture allemandes. La connexion fondatrice du Reich avec les élites académiques ajoutait donc un levier à la politique polonaise de l'État prussien. Les réseaux des associations nationalistes comme la *Ostmarkenverein* étendirent aussi leur ramification dans les milieux universitaires et administratifs, les réunissant dans des espaces éditoriaux comme la revue *Ostmark* ; la contribution des universitaires au titre d'expert doit cependant, dans un premier temps, en être distinguée. Livrant dans des ouvrages et des articles un travail scientifique sur la question polonaise, sans être un travail de propagande, leurs interventions cherchaient néanmoins à influencer un public.

On retiendra ici les travaux des économistes pour leurs liens autant scientifiques qu'institutionnels avec la statistique. Certains économistes réputés s'emparèrent de la question polonaise pour la traiter sous des angles divers, que ce soit celui de la démographie, des migrations ou de l'agriculture. Pour comprendre leur intérêt, il faut rappeler les changements qui affectèrent, suite à la création du Reich, le champ académique des *Staatswissenschaft* auquel était rattachée l'économie. Sous les nouvelles conditions politiques et économiques impériales, l'essor de la bureaucratie et sa plus grande spécialisation dessinèrent de nouveaux enjeux pour les Sciences de l'État, qui se reconfigurèrent à l'université autour d'un programme de recherche, tout en investissant des organisations professionnelles. La revendication des anciennes Sciences de l'État, à produire un savoir exhaustif et globalisant, céda la place à un savoir centré sur l'économie avec comme but l'explication causale et la compréhension. À l'autorité du *Staatswissenschaftler* qui s'exprimait auparavant, au titre d'un large éventail de connaissances, succéda l'autorité de l'expert doté du pouvoir légué par des institutions professionnelles, pour intervenir sur un agenda de questions sociales et économiques⁵⁷³. Ces changements se cristallisèrent dans l'école historique de l'économie politique sous la conduite de Gustav Schmoller et Lujo Brentano, qui s'opposaient à l'économie classique défendue par les tenants du libéralisme, un courant influent auprès du gouvernement prussien. À rebours de la théorie économique classique, l'école historique mettait l'accent sur la complexité des phénomènes économiques qui ne pouvaient être expliqués par des relations de causalités simples, comme le réduisaient les formalismes de la pensée libérale. L'observation empirique et la classification restaient les conditions préalables à la recherche de l'explication causale, menée selon un raisonnement

⁵⁷³ David F. Lindenfeld, *The practical imagination : the German sciences of state in the nineteenth century*, Chicago, University of Chicago Press, 1997, chap. 5, p. 205.

inductif rétif à toute référence à des lois abstraites. L'analyse économique, même en se donnant comme fin la recherche causale, exigeait donc toujours une connaissance encyclopédique qui inscrivait les faits dans une histoire et une culture, et ainsi elle poursuivait l'ouverture traditionnelle des Sciences de l'État aux autres sciences – sociologie, histoire, statistique. La fécondité de ces liens se vérifia face à l'actualité de la question sociale, corollaire d'une industrialisation qu'avaient accéléré les promesses du nouveau *Reich*, puis, le crash financier de 1873 allait éveiller les premières craintes de troubles et de division mettant en péril la fragile unité impériale. Alors que ces changements ébranlaient la position du libéralisme intégral qui ne reconnaissait pas l'existence d'une question sociale, l'école historique envisageait son traitement par l'intervention de l'État, qu'elle concevait comme une instance forte, protectrice et régulatrice, garante du bien de la société⁵⁷⁴ dans une tradition qui remontait au caméralisme du XVIII^e siècle⁵⁷⁵.

L'approche pluridisciplinaire permise par le cadre des *Staatswissenschaft* croisée avec la conception étatiste trouvait, depuis 1872, un lieu où déployer ses compétences politiques, le *Verein für Sozialpolitik*. Il était tout à la fois une organisation professionnelle prépondérante, et un cadre de production d'un savoir d'expertise, sur la base d'enquêtes qui devinrent vite des références en matière de réforme sociale. La question polonaise sous son angle économique et son actualité politique nationale se trouva donc aussi dans le cahier des charges du *Verein*. Elle fut ainsi transformée dans un savoir expert, dont la postérité s'observe dans des travaux extérieurs et ultérieurs, plus politiquement ancrés, qui portent la marque d'un mode de raisonnement combinant science et politique, typique des représentants de l'école historique actifs dans le *Verein*.

On a choisi d'étudier l'émergence de ce savoir expert sur la question polonaise, non pas dans l'inventaire exhaustif des travaux, mais sur deux cas successifs. Le premier est celui d'études réalisées dans le cadre du *Verein*, au début des années 1890, sur les ouvriers agricoles et la colonisation paysanne dans les provinces orientales, auxquelles Max Weber apporta une contribution marquante qui en scella aussi la réputation politique. Le second cas est constitué par les travaux de deux professeurs de l'Académie royale de Posnanie, Ludwig Bernhard et Waldemar Mitscherlich, qui renouvelèrent l'approche, jusque là principalement démographique et nationale de la question polonaise, par une analyse approfondie du développement économique des provinces et du rapport économique des deux nationalités. Dans les deux cas, cependant, le politique mis à distance dans des énoncés objectivés, restait l'horizon d'action de ceux qui mettaient ces productions savantes à la disposition de l'État.

Le *Verein für Sozialpolitik* et la question polonaise

Fondé en 1872 par les tenants de l'école historique, le *Verein für Sozialpolitik*⁵⁷⁶ accueillait des membres des élites académiques, industrielles et administratives qui se donnaient comme

⁵⁷⁴ Sandrine Kott, *L'État social allemand. Représentations et pratiques*, Paris, Belin, 1995, p. 78-82.

⁵⁷⁵ Guillaume Garner, *État, économie, territoire en Allemagne*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2005.

⁵⁷⁶ Sur l'histoire du *Verein für Sozialgeschichte*, l'ouvrage de référence reste celui de Irmela Gorges, *Sozialforschung in Deutschland 1872-1914 : gesellschaftliche Einflüsse auf Themen- und Methodenwahl des Vereins für Sozialpolitik*, Königstein, Schriften des Wissenschaftszentrums Berlin, 1980. Pour une analyse qui rapporte l'histoire du *Verein* à l'espace académique et aux sciences de l'État, voir David Lindenfeld, *The practical imagination...*, op. cit., p. 223-231. Davantage rapporté à l'histoire des législations sociales, voir Sandrine Kott, *L'État social allemand...*, op. cit., p. 82-84.

mission d'influencer l'opinion publique et la politique de l'État à travers des travaux qui satisfaisaient aux critères de la science. Parmi les universitaires, à côté des économistes fondateurs, le *Verein* comptait aussi des historiens et des juristes. Le terrain de prédilection sur lequel ils entendaient influencer était celui de la réforme sociale et celle de la question pressante du travail ouvrier qui déboucha sur les législations sociales de 1878 et 1879. Après la crise économique, le *Verein* élargit ses domaines d'étude aux politiques commerciale, agraire et financière. Le principe de sélection des thèmes était d'abord guidé par le calendrier législatif ; en préparation des débats à venir, le *Verein* entreprenait des études qui s'achevaient sur des recommandations concrètes. Publiées, puis discutées dans des réunions internes, les résolutions étaient ensuite soumises sous forme de pétitions au *Reichstag*. Autrement dit, un mode d'intervention indirect, mais qui façonna certainement, comme s'accordent aujourd'hui les historiens de l'organisation, la pensée de ceux qui étaient en charge des projets gouvernementaux. Cette expertise indirecte, exercée par les détenteurs d'un savoir, sur le cours de l'action, n'était pas le résultat d'un compromis entre des élites, mais l'expression d'un « ethos de mandarins⁵⁷⁷ » pour reprendre l'expression de David Lindenfeld. Ce mode de fonctionnement supposait néanmoins un consensus sur la politique du gouvernement, qui céda rapidement sous l'autoritarisme bismarckien. La législation protectionniste adoptée en 1879 mit en relief les positions divergentes des dirigeants du *Verein* sur l'intervention de l'État, et plus généralement les tensions entre indépendance du travail savant et engagement politique. Dès lors, le mode de fonctionnement du *Verein* fut revu, le programme de recherche fut conçu indépendamment du calendrier politique, le travail d'enquête devint prioritaire et les analyses devaient exprimer les différents points de vue sur les sujets traités. Il s'agissait toujours d'influencer l'action politique, mais par d'autres moyens. Les études du *Verein* s'apparentaient à un programme de recherche sociale orientée vers le politique, qui, dans l'esprit de l'école historique, réservait un volet important à la collecte d'informations empiriques et aux considérations méthodologiques.

Ce n'était pas la question polonaise en soi, mais celle de la politique agricole, qui fut inscrite dans le carnet d'étude du *Verein*, et qui apporta alors avec elle, celles adjacentes, de la colonisation « intérieure », des migrations saisonnières, et des structures agraires des Marches orientales. En se consacrant à la question agricole, l'organisation se saisissait d'une des préoccupations majeures de la période. Présente dans les discours politiques, savants et idéologiques, elle cristallisait les transformations qui affectaient l'Allemagne du Reich sous l'industrialisation rapide, dont les crises chroniques avaient des conséquences sociales aiguës. Dans les années 1880, le *Verein* avait déjà abordé dans ses réunions différents aspects du sujet (distribution des terres, droit successoral, etc.), quand en 1890, la proposition fut faite par un des membres du *Verein*, Max Sering⁵⁷⁸, économiste spécialiste des questions agraires, de réaliser une enquête de grande ampleur sur « les conditions de vie des ouvriers agricoles dans le Reich ». L'enquête, réalisée en 1891, suivait un protocole d'enquête ambitieux : elle couvrait toutes les provinces du Reich au moyen de deux questionnaires destinés à relever des

⁵⁷⁷ David Lindenfeld, *The practical imagination...*, op. cit., p. 233.

⁵⁷⁸ Max Sering (1857-1939) avait soutenu un doctorat en économie sous direction de Schmoller, il s'était ensuite, avec son habilitation, spécialisé en économie agraire sous direction de Erwin Nasse, qui était alors président du Verein für Sozialpolitik. Depuis 1889, il occupait, comme successeur de Schmoller, la chaire d'économie de l'école supérieure d'économie agricole à Berlin. Rita Aldenhoff-Hübinger, „Sering, Max“, *Deutsche Biographie*, 2010, 24, p. 267-268. Voir plus loin le paragraphe qui lui est consacré.

informations, pour l'un, de nature factuelle sur les exploitations agricoles et, pour l'autre, de nature dite évaluative⁵⁷⁹. Le taux de réponse fut jugé satisfaisant⁵⁸⁰, l'enquête était sur le plan méthodologique l'une des plus scrupuleuses⁵⁸¹. En raison de la quantité importante du matériel recueilli et du délai court imparti pour en présenter les résultats, l'exploitation par région fut confiée à des assistants universitaires, et c'est ainsi que Max Weber se trouva chargé de la partie sur les territoires à l'est de l'Elbe. Le travail considérable qu'il réalisa à partir de l'exploitation des 77 rapports généraux et 573 rapports individuels concernant les territoires orientaux, et l'analyse sociologique qu'il en donna dans un volume de près de mille pages⁵⁸², firent de l'enquête une référence dans l'histoire de la méthode sociologique⁵⁸³. Pourtant, œuvre de jeunesse de Max Weber, mise en regard avec ses travaux ultérieurs, elle occupa une place mineure et fut peu citée. Une autre raison qui explique sa marginalisation réside dans les circonstances politiques, non pas celles de l'enquête et de son exploitation, mais de la formulation qu'il en donna dans des discours politiques émaillés de positions et préjugés anti-polonais dignes du répertoire des nationalistes radicaux. Cet usage politique fut ainsi davantage retenu que son analyse de la société agraire de l'Allemagne orientale et condamna longtemps à l'oubli sa contribution scientifique, en particulier, à la sociologie empirique. Elle fut depuis rétablie par des travaux récents, au prix aussi de sa remise en contexte, pour reprendre le titre de l'article de référence de Michael Pollak⁵⁸⁴.

C'est le rapport de l'enquête de Weber avec la question polonaise qui est ici considéré, il serait toutefois incorrect de le réduire à des prises de position politique, alors qu'il s'insérerait dans un raisonnement plus large sur les problèmes agraires. Il convient de rappeler au préalable le contexte général de la crise de l'agriculture allemande dans les années 1870, frappée par la chute des prix des céréales sur le marché mondial, consécutive à l'augmentation considérable de la production nord-américaine, qui concurrença les productions nationales sur les marchés européens. Dans les provinces de l'Allemagne du nord-est, la crise agricole atteignit de plein fouet une économie qui était fondée sur des grandes exploitations, traditionnellement entre les mains d'une noblesse terrienne, les *Junker*,

⁵⁷⁹ Sur l'organisation de l'enquête, voir Irmela Gorges, *Sozialforschung in Deutschland...*, op. cit., p. 240.

⁵⁸⁰ Pour le premier questionnaire sur 3 180 envois, 71,6 % de réponses, pour le second sur 562 envois 52 % de réponses.

⁵⁸¹ On critiqua cependant le fait qu'elle fût conduite uniquement auprès des propriétaires terriens et n'interrogea pas les ouvriers agricoles, qui en étaient le thème principal. Le *Verein* se justifia avec des raisons pratiques (fiabilité moindre, problème de compréhension, etc.) et se protégea des accusations sur le biais des résultats, par des arguments méthodologiques typiques de la position objectiviste de la période : l'indépendance de données factuelles des opinions subjectives et des intérêts des répondants.

⁵⁸² Max Weber, *Die Lage der Landarbeiter im ostelbischen Deutschland*, Leipzig, Duncker und Humblot, 1892, Schriften des Vereins für Sozialpolitik, t. 55.

⁵⁸³ Hinnerk Bruhns, « Ville et campagne. Quel lien avec le projet sociologique de Max Weber ? », *Sociétés contemporaines*, 2003, n° 49-50, p. 25.

⁵⁸⁴ Michael Pollak, « Un texte dans son contexte. L'enquête de Max Weber sur les ouvriers agricoles », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1986, vol. 65, n° 1, p. 69-75. Voir également Hinnerk Bruhns, « Ville et campagne... », op. cit.. Keith Tribe, « Prussian agriculture, German politics : Max Weber 1892-7 », *Economy and society*, 1983, vol. 12, n° 2, p. 181-226. Rüdiger vom Bruch, « Max Webers Landarbeitererquete neu besichtigt », in *Gelehrtenpolitik, Sozialwissenschaften und akademische Diskurse in Deutschland im 19. und 20. Jahrhundert*, Stuttgart, Steiner, 2006, p. 222-229. Dirk Kaesler, *Max Weber. Sa vie, son œuvre, son influence*, Paris, Fayard, 1996 (trad. 1995), « Recherches sur la situation des ouvriers agricoles allemands », p. 70-82.

et tournée vers l'exportation⁵⁸⁵. Les mesures protectionnistes prises en 1879, puis renforcées en 1885 et 1887, qui instaurèrent des taxes douanières sur les importations, ne suffirent pas à épargner les grands propriétaires de l'endettement, conduisant ceux qui échappaient à la faillite, à modifier le mode d'organisation du travail sur leur exploitation. Dans des termes simplifiés, ces répercussions structurelles peuvent être décrites comme le passage d'une organisation patriarcale à une économie capitaliste entraînant une prolétarianisation de la main d'œuvre. Le rapport entre l'ouvrier et l'employeur s'inscrivait toujours dans un modèle de domination économique, mais les hiérarchies sociales s'appuyaient sur des contrats distincts qui engendraient des liens sociaux très différents. Dans l'exploitation traditionnelle, le modèle dit de l'*Instwesen* liait le propriétaire à une main d'œuvre ouvrière paysanne qui recevait, en contrepartie de sa disponibilité permanente pour l'exploitation du domaine, des biens matériels et en nature, un lopin de terre notamment. Les rémunérations monétaires étaient à la base modestes, mais une part était proportionnelle à la production tirée de l'exploitation, ce qui associait étroitement l'ouvrier à sa mise en valeur. Ce modèle d'organisation sociale ne résista pas à la crise agricole qui paupérisa ces « *Instleute* ». Dans un contrat qui les plaçait dans une dépendance complète au *Junker*, la détérioration de leur situation les conduisait à choisir l'émigration, celle saisonnière vers les provinces de l'ouest où ils étaient assurés d'une meilleure rémunération, ou définitive vers l'étranger. La rationalisation capitaliste de la production des grands domaines conduisait alors au recrutement d'une main d'œuvre salariale plus rentable, sur des contrats saisonniers. Mais le changement qui consistait à substituer à la communauté des paysans attachée au domaine, une main d'œuvre salariale et saisonnière, créait aussi une situation politiquement explosive puisqu'il alimentait l'émigration constante des populations paysannes des territoires orientaux du Reich, créant ainsi une pénurie de main d'œuvre locale qui était alors compensée par l'immigration étrangère des Polonais de la Russie voisine. L'économie des grands domaines, comme d'autres auteurs et commentateurs de l'époque le relevèrent, favorisait ainsi l'émigration polonaise, et entraînait ainsi en contradiction avec le « combat national » que Bismarck orchestrait contre les Polonais. L'enquête du *Verein* et le travail de Max Weber sur les territoires de l'Allemagne orientale se logeaient ainsi au cœur des débats politiques sur le protectionnisme, les migrations et la colonisation, qui agitaient le Reich. Comme le souligne Michael Pollak, en s'emparant de ce thème, Max Weber, qui débutait sa carrière universitaire, faisait « un investissement risqué mais avec un haut rendement intellectuel et politique », et cela explique qu'il en tira ensuite des arguments politiques plus généraux⁵⁸⁶.

Les auteurs qui se sont penchés sur ce qu'on appelle « l'enquête de Max Weber » conviennent de distinguer différentes phases dans l'exploitation qu'il en fit : d'une part, le volume dans la collection du *Verein* publié en 1892, et dans celui-ci, la partie conclusive, d'autre part, la présentation orale lors de l'assemblée annuelle du *Verein* en 1893, et enfin la reprise des conclusions, en 1895, dans la conférence inaugurale qu'il donna à la suite de sa nomination comme professeur à l'université de Fribourg en Brisgau. À chacune de ces étapes, sa lecture se fit plus politique : cela a été déjà bien souligné, on reprendra seulement les points importants faisant le lien avec la question politique qu'était celle des Polonais. Celle-ci n'est pas centrale dans le rapport ; travail colossal réalisé en quelques mois, il présente géographiquement et selon une organisation formatée, les données recueillies sur une grande

⁵⁸⁵ Sur ce sujet voir, Keith Tribe, « Prussian agriculture, German politics... », op. cit., p. 190-192.

⁵⁸⁶ Michael Pollak, « Un texte dans son contexte... », op. cit., p. 72.

variété de sujets relevant de l'économie agraire : les caractéristiques topographiques comme la nature de sol, le mode d'exploitation, la répartition des propriétés foncières, les conditions de vie des ouvriers (conditions et temps de travail, emploi des femmes et enfants, etc.), les salaires et rémunérations, les différentes catégories d'ouvriers. Le volume comprend de nombreux tableaux de chiffres, mais ils n'avaient pas, soulignait Max Weber, de caractère statistique, en raison de conditions d'enquête qui ne permettaient pas de garantir leur représentativité dans ces termes. Aux calculs était substituée la présentation de faits jugés typiques. Dans ce diagnostic du monde rural, l'attention de Max Weber se portait sur les transformations, il cherchait à saisir les conséquences de l'introduction de la mécanisation, de nouvelles cultures et des modes de consommation, sur les formes d'organisation du travail. Loin des explications mono-causales et de la surdétermination de l'économie, il intégrait des éléments psychologiques comme la perception subjective des changements par les acteurs et leur intentionnalité ; ainsi la recherche de la liberté et de l'indépendance expliquait aussi l'exode rural⁵⁸⁷. Weber replaçait ainsi les mutations de l'agriculture allemande dans une plus large perspective historique conduisant à l'économie capitaliste et son organisation sociale. Dans les « conclusions prospectives⁵⁸⁸ » du rapport, il en déduisait que les contraintes économiques qui pesaient sur le mode d'exploitation des grands domaines agricoles conduisaient inéluctablement à l'émigration des paysans allemands remplacés par une main d'œuvre polonaise, flexible et peu coûteuse, prête à y accepter les conditions de travail. Dans un premier temps, il exposait les conséquences de ce nouveau capitalisme agricole sans émettre d'opinion : « Les deux parties, ouvriers et employeurs, contribuent à cette évolution et l'employeur agit simplement en fonction de la force contraignante de la situation. S'il veut survivre dans les circonstances actuelles de concurrence [...] il ne peut agir autrement⁵⁸⁹ ». C'était aussi la posture valorisée dans le *Verein* par Schmoller qui, lors de la discussion, rappelait qu'il n'avait pas à porter de jugement sur la situation des ouvriers, si elle s'était améliorée ou détériorée, mais seulement constater « ce qui est le plus souhaitable et possible pour l'employeur et l'ouvrier⁵⁹⁰ ». Mais Weber ne s'en tint pas à cette « neutralité axiologique » que l'on peut déjà trouver en filigrane dans son enquête⁵⁹¹, il introduisit progressivement ses conclusions politiques et cela à plusieurs égards. D'abord en distinguant les intérêts des grands propriétaires de ceux de l'État. Du point de vue de l'État, les conséquences de la transformation de l'agriculture conduisaient à « un recul constant de la germanité (*Deutschtum*) » et menaçait « l'existence de la culture allemande à l'Est » ; il concluait cette fois sans détour que « la question des ouvriers agricoles débouche sur celle de la colonisation intérieure »⁵⁹². Contre les intérêts jugés particuliers des *Junker*, dont les grandes exploitations capitalistes, soulignait Weber, n'avaient plus rien de commun avec l'organisation patriarcale traditionnelle et protectrice, mais au contraire mettaient en danger l'intégrité nationale en favorisant l'immigration des Polonais, il appelait à la parcellisation de grands domaines, pour y installer les paysans allemands sur des petites propriétés et stopper ainsi les migrations saisonnières des Polonais. Les travaux sur l'enquête ont bien montré

⁵⁸⁷ Ibid., p. 74. Hinnerk Bruhns, « Ville et campagne... », op. cit., p. 25,

⁵⁸⁸ Cette partie a été publiée et traduite en français en introduction de l'article de M. Pollak. Max Weber, « Enquête sur la situation des ouvriers agricoles à l'est de l'Elbe, op. cit., p. 65-68.

⁵⁸⁹ Ibid., p. 65.

⁵⁹⁰ Irmela Gorges, *Sozialforschung in Deutschland...*, op. cit., p. 226.

⁵⁹¹ Hinnerk Bruhns, « Ville et campagne... », op. cit., p. 25.

⁵⁹² Max Weber, « Conclusions prospectives »..., op. cit., p. 65 et p. 68.

comment Max Weber retourna ainsi la question des conditions de vie des ouvriers agricoles en « un réquisitoire contre la classe dirigeante traditionnelle des *Junkers* » et les économistes libérales, « en se situant du point de vue de l'État⁵⁹³ ».

Ce changement dans l'orientation de l'enquête ne passa pas inaperçu aux yeux des membres du *Verein* de la tendance social-démocrate qui en firent le reproche : le but initial de l'enquête était d'étendre le champ des études du *Verein* sur les ouvriers à la suite de celles qu'il avait conduites sur les ouvriers de l'industrie, donc en réponse à des questions de réforme sociale. Or, Max Weber lui donnait une autre finalité : en la centrant sur les questions de politique économique, de migration et de colonisation, il faisait passer au second plan la question de l'amélioration des conditions de vie des ouvriers⁵⁹⁴. Il ne le dissimulait pas ; devant l'assemblée du *Verein* il déclarait avoir considéré « la 'question des ouvriers agricoles' exclusivement du point de vue de la raison d'État ; (que) la question n'est pas celle des ouvriers agricoles, (elle) n'est pas : vont-ils bien ou mal, ou comment les aider ?⁵⁹⁵ ». La réaction des autres membres du *Verein* et du monde académique fut tout autrement favorable : tant par la démonstration de la manière dont il déduisait des propositions politiques à partir d'un objet restreint, par sa volonté de rendre explicites les valeurs et les intérêts des acteurs, que par son appel au renouvellement de la classe dirigeante, il restituait aux élites universitaires le rôle national qui répondait à l'image idéale qu'elles se faisaient de leur influence sur la conduite de l'État allemand.

Lors de sa présentation à l'Assemblée du *Verein*, Weber n'hésitait pas à trouver des accents prophétiques très politiques liant la question des ouvriers agricoles à l'histoire du Reich :

« La dynastie des rois de Prusse n'est pas appelée à régner sur un prolétariat rural sans patrie et sur un peuple de migrants slaves à côté de paysans parcellaires polonais et sur des latifundias dépeuplés, ce à quoi l'évolution actuelle conduira si on n'intervient pas, au contraire elle doit régner sur des paysans allemands à côté d'un ordre de grands propriétaires employant des ouvriers ayant conscience de leurs perspectives d'avenir dans l'accession à une existence indépendante dans leur patrie⁵⁹⁶ »

Le discours qu'il prononça en 1895 à Fribourg amplifiait cette veine nationale. Cet exposé sur « l'État national et la politique économique⁵⁹⁷ » comportait néanmoins une analyse précise sur les changements de l'agriculture et les rapports des nationalités, dans lequel il mêlait les statistiques officielles aux résultats de son enquête. En centrant son exposé sur la question polonaise, il se tourna vers les statistiques des recensements. Avec un esprit analytique plus élaboré que celui de la plupart des auteurs qui, sur cette question, alignaient seulement les chiffres et calculaient des pourcentages, il chercha à rapporter la distribution spatiale des deux nationalités aux caractéristiques du mode d'occupation du sol et aux types d'exploitation. Croisant les données des nationalités avec les types d'exploitation (domaine ou petite propriété paysanne), et la qualité du sol, il mettait en évidence des différences de peuplement pertinentes. Leur interprétation en revanche sollicitait toujours les mêmes préjugés anti-polonais, Weber allant même un cran plus loin en s'aventurant sur les questions de

⁵⁹³ Michael Pollak, « Un texte dans son contexte... », op. cit., p. 73-74.

⁵⁹⁴ Irmela Gorges, *Sozialforschung in Deutschland...*, op. cit., p. 245-246. Rüdiger vom Burch, « Max Webers Landarbeitererhebung neu besichtigt », op. cit., p. 223.

⁵⁹⁵ Cité par Dirk Kaesler, *Max Weber. Sa vie, son œuvre*, op. cit., p. 78.

⁵⁹⁶ Max Weber, « Conclusions prospectives »..., op. cit., p. 69.

⁵⁹⁷ Max Weber „*Der Nationalstaat und die Volkswirtschaftspolitik*“, in *Gesammelte Politische Schriften*, Tübingen, J. C. B. Mohr, 5e éd., 1988 (1e éd. 1921), p. 1-25.

différences raciales et de mécanismes de sélection (*Auslese*) qu'il voyait à l'œuvre dans les phénomènes économiques et sociaux à travers les « capacités d'adaptation » (*Anpassungsfähigkeit*) différentes des deux nationalités. Il est intéressant de noter qu'il raisonnait à l'instar de certains statisticiens prussiens, Böckh notamment, quand il percevait les différentiels démographiques entre les deux nationalités, comme le résultat de conditions environnementales expérimentales identiques : deux nationalités présentes sur le même territoire depuis des siècles dont les différents comportements démographiques ou économiques ne pouvaient alors s'expliquer que les qualités intrinsèques de chacune. Le point focal de cet exposé restait les migrations différentielles : le solde négatif de l'accroissement de la population des campagnes qu'affichait le bilan des trois derniers recensements était le symptôme de ces processus sous-jacents comme le montraient à l'échelle des Kreis les évolutions plus contrastées selon les nationalités, avec l'exode des paysans allemands et leur remplacement par les paysans polonais. Weber cherchait à démontrer le mécanisme économique à l'œuvre dans les déplacements de la frontière des nationalités révélés dans les rapports statistiques des recensements linguistiques : derrière le déplacement (*Verschiebung*) agissait le refoulement, la poussée (*Verdrängung*). À ce stade, il faisait intervenir les conclusions de son enquête sur les transformations sociales de l'économie agraire et leur force inéluctable. Il rappelait ainsi que les ouvriers agricoles allemands aspiraient à d'autres conditions de vie que celles que leur offraient les grandes exploitations agricoles capitalistes, qu'en revanche les Polonais étaient prêts à accepter les conditions d'existence de ce nouveau prolétariat rural et à s'établir sur des petites exploitations, sur les mauvaises terres, parce que dans les deux cas leurs besoins correspondaient à un niveau de vie inférieur. Il appelait de nouveau à la fermeture de la frontière, défendait l'achat des terres par l'État pour la colonisation par des paysans allemands, et dénonçait l'égoïsme de la « classe des propriétaires », parce que la politique économique ne doit pas décider selon « le point de vue de classe », mais celui de l'État national qui doit protéger la germanité à l'Est.

À la suite de la publication des résultats de l'enquête sur les ouvriers agricoles, Max Sering, qui en avait été l'initiateur, fit paraître en 1893 dans la collection du *Verein*, une étude sur « *La colonisation intérieure dans l'Allemagne orientale*⁵⁹⁸ » avec laquelle il signait aussi son engagement politique pour celle-ci. Sur les questions agraires et de la colonisation Sering avait acquis une expérience qui s'enracinait d'abord dans ses études, puis dans une mission d'expertise sur les problèmes agraires de l'Est qui lui avait été confiée par le ministre de l'agriculture sur la recommandation de Schmoller. Dans le cadre de cette mission, il s'était rendu en 1883 en Amérique du Nord pour étudier la colonisation des nouvelles terres de l'Ouest et en tirer des enseignements pour la situation des provinces allemandes orientales⁵⁹⁹. À l'issue de ce séjour, il était en mesure de préciser les contours du projet de la « colonisation » prussienne en mettant l'accent sur son caractère « intérieur », après avoir noté, qu'en Amérique, elle était le fait des populations déjà établies dans les États de l'Est et non des immigrés⁶⁰⁰. Il tira aussi de ce séjour la matière de travaux, à commencer par son habilitation

⁵⁹⁸ Max Sering, *Die innere Kolonisation im östlichen Deutschland*, Leipzig, Duncker & Humblot, coll. Schriften des Vereins für Socialpolitik, 1893.

⁵⁹⁹ Sur ce sujet, une recherche récente met en avant le transfert de l'expérience américaine de Sering à l'Allemagne : Robert L. Nelson, « From Manitoba to the Memel : Max Sering, inner colonization and the German East », *Social History*, 2010, vol. 35, n° 4, p. 439-457.

⁶⁰⁰ Ibid., p. 440.

qui traitait de la compétitivité de l'agriculture américaine, et la conviction que la puissance de l'Amérique avait sa source dans l'expansion territoriale et la colonisation d'un vaste espace. De nouveau en Allemagne, Sering ne cessera pas de travailler sur les projets de colonisation et de politique agraire, dénonçant comme Max Weber les intérêts des *Junker*, mais aussi le libéralisme. En opposition à Caprivi, il appelait au retour des mesures protectionnistes. Dans son étude pour le *Verein* il mettait en avant les facteurs démographiques dans la politique à conduire avec les provinces orientales, déclarant très explicitement que « le but de la colonisation intérieure (doit être) pensé comme un but de politique de population⁶⁰¹ ». Il pointait les soldes migratoires négatifs enregistrés entre les deux derniers recensements, 1885 et 1890, notant à l'échelle plus fine des districts, les différences entre les districts agricoles où les soldes étaient négatifs et les districts industriels et commerciaux qui affichaient des soldes positifs. Il en déduisait que, « (l)e plat pays est devenu la source où les villes trouvent des forces fraîches⁶⁰² », une phrase qui rappelait que Sering, plus que Weber, était engagé dans le débat sur l'avenir économique de l'Allemagne comme État agraire ou État industriel, débat qui puisait aussi dans l'idéologie sur le déclin démographique de l'Allemagne causé par son industrialisation. Il ne reculait pas devant l'emploi des termes typiques de ce topos idéologique, décrivant les changements démographiques comme une « migration des peuples » (*Völkerwanderung*), ou bien comparant leurs effets à ceux « d'une maladie de l'organisme social ». Opposant les campagnes dépeuplées à la concentration ouvrière des grandes villes, il véhiculait aussi une des idées caractéristiques de la pensée du déclin démographique – l'affaiblissement de la force militaire de l'Allemagne, en termes non seulement quantitatifs, mais aussi qualitatifs⁶⁰³. Néanmoins, dans la ligne des économistes et *Staatswissenschaftler*, Sering considérait que les causes de l'émigration de masse ne résidaient pas dans les motifs individuels, mais dans la société. Cette position en apparence plus sociologique légitimait aussi la revendication d'une politique régulatrice de l'État, telle était celle sur la colonisation « intérieure » qu'il préconisait.

Dans son ouvrage, Sering ne faisait référence ni à l'enquête sur les ouvriers agricoles, ni à la publication qu'en tira Max Weber et à l'écho qu'elle eut ensuite. Sa carrière était assez avancée pour ne pas s'adosser aux travaux d'un collègue. En revanche d'autres auteurs traitant de la question polonaise surent trouver dans Max Weber une référence académique indépassable. Tel est le cas de Leo Wegener, qui étudia certes sous sa direction à l'université de Heidelberg, mais dont les engagements politiques lui donnèrent aussi une postérité jusque dans les rangs de la *Deutsche Ostmarkenverein* où il succéda en 1903 à Alfred Hugenberg. Cette même année, il faisait paraître un ouvrage, (« *Le combat économique des Allemands avec les Polonais dans la province de Posnanie*⁶⁰⁴ ») dans lequel il lui rendait un hommage appuyé. L'ouvrage de Wegener est ici intéressant pour la seule raison qu'il est représentatif d'un tournant dans les travaux sur la question polonaise qu'a impulsés le *Verein*, ainsi que les économistes et *Staatswissenschaftler* proches de celui-ci. Le *Verein* diffusa une méthode, celle de l'école de Schmoller pour dire vite, qui conférait à des questions politique et

⁶⁰¹ Max Sering, *Die innere Kolonisation...*, op. cit., p. 5.

⁶⁰² Ibid., p. 7

⁶⁰³ Heinrich Hartmann, *Der Volkskörper bei der Musterung : Militärstatistik und Demographie in Europa vor dem Ersten Weltkrieg*, Göttingen, Wallstein-Verlag, 2011, p. 48-51.

⁶⁰⁴ Leo Wegener, *Der wirtschaftliche Kampf der Deutschen mit den Polen um die Provinz Posen*, Posen, Verlag von Joseph Jolowicz, 1903.

idéologique une posture académique « convenable », et il opéra un déplacement des questions des nationalités vers leurs rapports économiques, prenant ainsi acte de la vigueur de l'organisation économique des Polonais.

L. Bernhard et W. Mitscherlich : « la lutte pour la terre »

On laissera ici le cas de Wegener pour lui préférer deux autres experts universitaires qui présentent des traits communs avec lui, mais ancrèrent leurs travaux et réflexions davantage dans la statistique de population. Il s'agit de Ludwig Bernhard et Waldemar Mitscherlich sur lesquels les historiens de la politique prussienne polonaise ont déjà attiré l'attention⁶⁰⁵. L'intérêt de ces universitaires tient aussi à un fait de leur carrière : tous deux avaient été professeurs dans une nouvelle institution académique, l'Académie royale de Posen⁶⁰⁶. Ouverte en 1903 avec la mission « d'encourager la vie intellectuelle dans les Marches orientales au moyen de l'enseignement et de la science », elle était la contrepartie d'une demande ancienne de création d'une université en Posnanie, qui avait été rejetée par les autorités prussiennes de crainte, entre autres raisons, qu'y dominent les étudiants polonais. La demande faisait écho aux particularités du contexte politique et national de la province, marquée depuis les années 1840, par l'essor des activités culturelles et éducatives des Polonais, sous l'impulsion du « travail organique ». La « Société d'aide à la science » (*Towarzystwo Naukowej Pomocy*), giron de la nouvelle *intelligentsia* polonaise, qui n'avait pas d'équivalent chez les Allemands, était vue comme un défi par la petite bourgeoisie allemande éduquée qui vivait l'éloignement provincial de plus en plus comme un isolement culturel. Les arguments sur la régression culturelle et la situation arriérée de la province finirent par convaincre les autorités qui s'accordèrent sur un lieu dédié à l'enseignement et à la science, d'où sortit le projet de l'Académie royale. L'établissement académique fut créé en même temps que d'autres institutions – bibliothèque, musée, société pour l'art et la science, institut d'hygiène – qui résultaient de la même politique de promotion et de soutien culturels de la province⁶⁰⁷ lancée, en 1895, sous le nom de *Hebungspolitik*.

L'enseignement de l'Académie s'adressait aux Allemands et couvrait tous les domaines ; il était délivré par des universitaires recrutés dans le reste de l'Allemagne. C'est ainsi que Ludwig Bernhard et Waldemar Mitscherlich occupèrent successivement, de 1904 à 1906 pour le premier, de 1908 à 1915 pour le second, une chaire d'économie nationale (*Volkswirtschaftslehre*). L'un et l'autre débutaient leur carrière universitaire avec ce poste après leurs études à l'université de Berlin, pour Ludwig Bernhard en *Staatswissenschaft*, pour Waldemar Mitscherlich⁶⁰⁸ en économie. Le poste de l'Académie de Posen n'était qu'une étape qu'ils utilisèrent comme tremplin dans leur carrière, surtout Bernhard qui n'y enseigna que trois semestres avant d'être nommé à l'université de Greifswald en 1906, puis de Kiel en 1907, et enfin de Berlin en 1908. Une ascension fulgurante qui était due notamment au succès

⁶⁰⁵ En particulier Thomas Serrier, *Entre Allemagne et Pologne : nations et identités frontalières, 1848-1914*, Paris, Belin, 2002, et surtout sa version allemande, *Provinz Posen, Ostmark, Wielkopolska: eine Grenzregion zwischen Deutschen und Polen, 1848-1914*, Marburg, Herder-Institut Verlag, 2005, p. 99-101 qui lui consacre une part plus importante.

⁶⁰⁶ Sur cette Académie, une monographie complète récente : Christoph Schutte, *Die Königliche Akademie in Posen (1903-1919)*, Marburg, Herder-Institut Verlag, 2008. Les informations qui suivent sont tirées de cet ouvrage.

⁶⁰⁷ Sur ce sujet, Thomas Serrier, *Entre Allemagne et Pologne...*, op. cit.

⁶⁰⁸ Ludwig Bernhard (1875-1935), Waldemar Mitscherlich (1877-1961).

remporté par son ouvrage, « *Les associations polonaises dans l'État prussien : la question polonaise* »⁶⁰⁹, qui parut en 1907. Fruit d'un long travail d'enquête qu'il avait conduit durant son séjour en Posnanie, et pour lequel il avait même appris la langue polonaise, le livre traitait du système des coopératives de crédit mises en place par les Polonais, véritable système financier qui soutenait leurs activités économiques, qui organisait aussi la résistance au programme prussien de nationalisation de l'économie, en particulier à travers la Commission de colonisation. Loin des descriptions condescendantes sur l'infériorité des Polonais, l'ouvrage de Bernhard révélait la capacité d'organisation économique des Polonais, en particulier dans des formes associatives. Le livre détaillait l'organisation du pouvoir financier polonais dans des termes très concrets – direction centrale, réseau, crédit, etc. – suivant une démarche qui n'était autre que celle valorisée par les tenants de l'école historique d'économie, et qu'appliquaient aussi les membres du *Verein*, retenant tout jugement de valeur. Bernhard justifiait d'ailleurs cette posture de neutralité, garante de l'objectivité des résultats, avec le choix d'exposer les points de vue des deux nationalités. Ainsi présentait-il cette démarche « désintéressée » : « N'étant ni fonctionnaire, ni intéressé professionnellement j'ai pu me tourner librement vers tous les groupes et ai d'abord cherché le contact avec les Polonais », et il ajoutait qu'il n'aurait sinon jamais obtenu les matériaux polonais présents dans son livre⁶¹⁰. Il voyait aussi un moyen de tester la véracité des documents et d'obtenir des résultats fiables, « en utilisant des sources hostiles l'une par rapport à l'autre, des informations polonaises et allemandes, des données privées et des documents officiels, qui se contrôlaient et se complétaient les uns les autres⁶¹¹ ». Aussi le livre donnait-il le signe d'un travail de recherche objectif, fidèle à la réalité, si bien que même des personnalités polonaises le louèrent⁶¹².

Dès l'année suivante, en 1908, l'ouvrage était l'objet de deux comptes rendus polonais, qui lui réservèrent des avis différents. La rédaction de la revue réputée de Max Weber et Werner Sombart, *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, qui souhaitait recueillir un point de vue polonais sur un sujet qui reposait sur un matériel polonais important, en confia la recension à Kazimierz Zimmermann. Celui-ci reconnaissait d'abord le caractère remarquable de la recherche de Bernhard, « le premier, qui compte tenu de sa formation et sa tendance, a pu écrire un travail sérieux et savant à ce sujet, d'autant plus que sa connaissance de la langue polonaise lui a ouvert toutes les sources possibles⁶¹³ ». Il l'opposait, sur ce point, avec l'ouvrage de Leo Wegener qui s'était appuyé sur une documentation officielle et sur la traduction d'articles polonais tendancieux, déclarait-il. Les déclarations de Bernhard sur son désintéressement professionnel et sur son indépendance étaient aussi soulignées. L'auteur signalait ensuite quelques erreurs dans l'appréciation de faits ou personnalités. Sa principale critique portait sur la description que donnait Bernhard de la parcellisation des grandes propriétés polonaises en une multitude de petites exploitations, conséquence de l'incapacité

⁶⁰⁹ Ludwig Bernhard, *Das polnische Gemeinwesen im preußischen Staat : die Polenfrage*, Leipzig, Duncker & Humblot, 1907. Les éditions suivantes parurent sous le titre, *Die Polenfrage. Der Nationalitätenkampf der Polen in Preußen*, München & Leipzig, Duncker & Humblot, 1910, 1920.

⁶¹⁰ Ibid., p. III.

⁶¹¹ Ibid., p. VII.

⁶¹² En particulier Zygmunt Chłapowski, *Professor Bernhard als Statistiker*, Posen, Drukarnia i Księg. w. Wojciecha, 1908. Faute d'accès à celui-ci cet ouvrage n'a pas été lu. Pour une réception plus critique : Kazimierz Zimmermann, « Literatur zur Ostmarkenfrage », *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, 1908, vol. 26, p. 521-533.

⁶¹³ Ibid., p. 521.

de la noblesse terrienne à réagir à la législation prussienne. Bernhard aurait surévalué cette tendance conduisant à une économie de lopins de terre, entretenue par les migrations saisonnières vers les bassins industriels de l'ouest. Il aurait tiré des conclusions hâtives à partir de sources statistiques qui étaient loin d'être irréprochables dans l'enregistrement de la petite propriété paysanne, et ainsi cédé, écrivait Zimmermann en conclusion, à l'esprit de système qui l'amenait à déformer la réalité.

Indifférent aux questions démographiques qu'il n'abordait pas dans son livre, Bernhard raisonnait néanmoins dans le cadre d'un rapport qu'il ne pensait pas autrement qu'antagoniste entre les deux nationalités. S'il restituait un pouvoir économique aux Polonais et livrait une recherche de qualité (qui restera même plus tard sur le plan documentaire une référence), la lutte des nationalités en constituait toujours l'horizon immuable. Ainsi il concluait l'ouvrage avec une partie consacrée à « la lutte pour le sol » en invitant à poser la question de « qui était le plus fort⁶¹⁴ ». Pour y répondre il utilisait les informations statistiques compilées sur les activités de la Commission de colonisation, y lisait, tel un verdict, que malgré tous ses efforts, « les Allemands ont gagné en terrain seulement dans 15 *Kreis* entre 1896 et 1914, ont été repoussés dans 49 *Kreis*⁶¹⁵ », et en établissait le bilan dans un tableau des « gains (et) pertes allemandes ». L'échec politique était patent, mais Bernhard se refusait de l'attribuer à l'activité de la Commission, il désignait l'erreur faite dans « la croyance que (l'argent de l'État) pourrait gagner la lutte pour le sol au moyen de son pouvoir financier », car ajoutait-il, « la force de l'argent de la caisse de l'État fut dépassée par l'audace et la spéculation privée⁶¹⁶ ». La démarche qui consistait à exposer les faits des deux partis le conduisait à reconnaître inversement les bienfaits qu'en tirèrent les Polonais :

Aux Polonais en revanche la lutte pour le sol apporta une réorganisation sociale et économique, elle les contraignit à un nouvel agencement de leur distribution des terres, à des réformes que l'ancienne *Schlachta* n'avait jamais entreprises, et développa sur le nouveau sol une communauté, dans laquelle s'exprimait le corps de la culture slave polonaise.

Bien qu'il conclût à l'échec de la Commission, le livre reçut un accueil favorable dans les cercles gouvernementaux et nationalistes. Il fut en revanche vigoureusement critiqué par ses collègues universitaires, qui le dénoncèrent comme un travail qui fournissait autant d'armes scientifiques pour la politique contre les Polonais. Tandis que le succès de l'ouvrage apportait à Bernhard les faveurs nécessaires à sa carrière, il déclenchait une polémique du côté des économistes, qui s'amplifia quand il candidata pour la chaire de l'université de Berlin⁶¹⁷. Il fut en effet nommé par Althoff, ministre en charge des questions universitaires, contre la volonté du doyen et le vote de la faculté. Il occupa la chaire en 1909, l'année suivante en 1910, il faisait paraître une réédition de son ouvrage, la justifiant aussi par la loi sur l'expropriation de 1908 qui marquait une étape nouvelle dans la politique prussienne, et pour laquelle il avait donné son soutien. Ses premières attaches avec la *Staatswissenschaft* des *Katheder*-socialistes étaient définitivement rompues. Ses déclarations sur la neutralité du

⁶¹⁴ Ludwig Bernhard, *Das polnische Gemeinwesen im preußischen Staat...*, op. cit., p. 568.

⁶¹⁵ Ibid, p. 569.

⁶¹⁶ Ibid, p. 572.

⁶¹⁷ Cette polémique est en partie décrite dans les ouvrages de Rüdiger vom Bruch, *Wissenschaft, Politik und öffentliche Meinung : Gelehrtenpolitik im wilhelminischen Deutschland (1890-1914)*, Husum, Matthiesen, 1980, p. 130-132, et *Gelehrtenpolitik, Sozialwissenschaften und akademische Diskurse in Deutschland im 19. und 20. Jahrhundert*, Stuttgart, Steiner, 2006, p. 227-229.

savant devaient céder sous les premiers coups de canon, dès 1914, il était enrôlé dans l'état major de Ludendorff pour devenir un de ses principaux experts sur les questions orientales⁶¹⁸.

Le retentissement du livre de Bernhard et la qualité atteinte par son analyse de l'économie financière polonaise, attisaient aussi les rivalités. Mitscherlich qui le suivit à l'Académie royale, tenta aussi sa chance sur ce thème, en se consacrant à son tour à la question des rapports économiques des deux nationalités. Ancien étudiant de Schmoller, il publiait généralement dans les revues d'économie des articles qui traitaient de la question des rapports entre État national et économie. À partir de 1910, c'est-à-dire, pendant son séjour à Posen, il s'intéressa à la question polonaise dans l'*Ostmark* et délivra conférences et publications sur le sujet. Celles-ci vont prendre très vite un caractère polémique, qui l'isolera, et à court-terme, sera peu rentable pour sa carrière puisqu'il resta à Posen sept ans, qu'il quitta en 1915 pour un poste à l'université de Greifswald, en 1917 de Breslau. Comme Bernhard, avec la fin de son séjour en Posnanie, s'arrêteront aussi ses travaux sur la question polonaise.

Le contexte politique et universitaire de cette première décennie du XX^e siècle éclaire le caractère polémique des travaux académiques, brouillant ainsi la ligne entre expertise « désintéressée » et engagement politique. Il était à la mesure de l'enjeu qui se jouait dans les Marches orientales avec l'échec de la politique de germanisation et de colonisation : le démontrer avec des preuves statistiques indiscutables était une chose, proposer des solutions, une autre. Les atermoiements des autorités prussiennes à prendre de nouvelles mesures étaient dénoncés par l'*Ostmarkenverein*, puis la loi sur l'expropriation marqua un tournant tout en plaçant les autorités sous le feu des critiques, celles des uns dirigées contre ses hésitations à l'appliquer, celles des autres pour l'infraction à l'État de droit.

La voie suivie par Mitscherlich sera d'une certaine manière provocatrice : à rebours de l'opinion prédominante, tout en reconnaissant la vitalité économique et démographique des Polonais, il tentera de démontrer comme infondée l'hypothèse de leur progression. Après un premier article (« Les erreurs sur l'avancée économique des Polonais ») paru en 1911 dans l'honorable *Schmollers Jahrbuch*, il développait sa thèse dans un ouvrage, qui lui faisait suite en 1913, sur *La propagation des Polonais en Prusse*⁶¹⁹. Celle-ci s'inscrivait d'emblée et ouvertement en opposition à ceux qu'il désignait comme les « pessimistes », nommant parmi eux aussi bien Wegener que Bernhard, auxquels il reprochait leur vue sur « l'avancée irrésistible des Polonais », qui prédisait la perte prochaine de la province, à moins que l'État n'adopte des « mesures extraordinaires ». Il critiquait les évaluations qui ne s'appuyaient que sur le bilan démographique :

Le fait que la croissance de la population des Polonais jusqu'à la dernière décennie fut supérieure à celle des Allemands a suffi à en tirer la conclusion que les Allemands perdaient toujours plus du terrain dans la vie économique de la province de Posnanie⁶²⁰.

⁶¹⁸ Imanuel Geiss, *Der polnische Grenzstreifen, 1914-1918. Ein Beitrag zur deutschen Kriegszielpolitik im ersten Weltkrieg*, Lübeck Hamburg, Matthiesen, 1960, p. 118. Cette activité de Bernhard auprès de Ludendorff n'est pas signalée dans les notices biographiques le concernant. Ce point est développé dans la partie III sur la Première Guerre mondiale.

⁶¹⁹ Waldemar Mitscherlich, „Die Irrtümer über das wirtschaftliche Vordringen der Polen“, *Schmollers Jahrbuch*, 1911, vol. 35, n° 4, p. 51-89, et, *Die Ausbreitung der Polen in Preußen*, Leipzig, Hirschfeld, 1913.

⁶²⁰ Waldemar Mitscherlich, « Die Irrtümer... », op. cit., p. 53.

Bernhard était loin d'appuyer son analyse sur les rapports démographiques, il les prenait certes comme un indice irréprochable. Mitscherlich se gardait de remettre en cause la qualité de l'ouvrage qu'il reconnaissait, il tentait de justifier sa thèse par une autre analyse économique, celle sur l'emploi à partir de la statistique du recensement (*Berufsstatistik*) qui en donnait le détail par secteur et branche d'activité économique : « La clarté sur l'avancée des Polonais dans la vie économique ne peut être obtenue que si nous établissons leur expansion dans les différentes branches économiques ». Il exploita ainsi les résultats des recensements prussiens de 1882, 1895 et 1907, calcula des taux d'activité des Allemands et des Polonais⁶²¹ à ces différentes dates et bâtit l'essentiel de son commentaire sur leurs variations.

Guidé par son hypothèse de la progression récente des Allemands dans les différents secteurs économiques, succédant à la longue période d'émigration qui avait favorisé l'ascension économique des Polonais, il traquait les frémissements de ce renversement au moyen de différents calculs, qui, exprimés en variations relatives, comme les écarts à la moyenne, permettaient de trouver un résultat positif si l'évolution ne l'était pas. Ou bien il trouvait des indicateurs qui venaient toujours contrebalancer un résultat favorable aux Polonais, par exemple en calculant un indicateur de la concentration de la propriété agricole. Il n'hésitait pas à parler « d'une expansion allemande formidable » dans l'agriculture au cours de la dernière décennie, qu'il n'attribuait ni aux activités de la Commission ni aux législations qui la renforcèrent : « Pendant que les âmes s'échauffaient pour ou contre cette loi, l'offensive des Polonais au sein de l'agriculture était déjà repoussée⁶²² ». Il mobilisait différents facteurs explicatifs, mais ne les mesurait pas. Son raisonnement était toujours dirigé vers une thèse à valider : celle de la progression des Allemands dans l'agriculture puis celle de l'industrialisation des confins orientaux du Reich. C'est dans ce secteur, affirmait Mitscherlich, que « l'offensive des Polonais est la plus préoccupante ». Il l'attribuait au manque d'ouvriers et recommandait « une colonisation de travailleurs pour créer une couche sociale inférieure à l'élément allemand de l'*Ostmark* », renvoyant à une vision sociale stratifiée : « l'Est est une possession allemande assurée, si une large couche sociale inférieure est créée⁶²³ ». L'essor industriel de l'Est supposait davantage d'investissements de l'État dans les infrastructures, mais aussi l'abaissement des barrières douanières pour tirer profit de l'amélioration de la conjoncture économique en Europe orientale. En conclusion, face à ces variations statistiques, qui finalement ne révélaient que les grandes mutations d'un monde économique traditionnel basé sur des stratifications nationales rigides, Mitscherlich se référait à une probable « loi d'équilibre » de la répartition des nationalités entre les différents secteurs économiques, autre moyen de défendre la même thèse :

Le mouvement polonais dans l'économie se présente ainsi principalement comme un mouvement social, l'ascension sociale des Polonais qui appartenaient majoritairement au prolétariat et état intermédiaire. De cette ascension sociale des Polonais est apparue la conclusion erronée d'une expansion polonaise et d'un retrait de la population active allemande (...) qu'on a interprété(s) comme une offensive des Polonais⁶²⁴.

⁶²¹ Les données sur l'emploi n'étaient pas distinguées par nationalité (c'est à dire la langue maternelle), seule la confession permit à Mitscherlich leur approximation. Il faut aussi noter qu'il avait écarté de cette analyse la population juive, dans son ouvrage il reconnut cette mise à l'écart, ajouta son effectif à celui des Allemands.

⁶²² Waldemar Mitscherlich, « Die Irrtümer... », op. cit., p. 68.

⁶²³ Ibid., p. 65-66.

⁶²⁴ Ibid., p. 83-85.

Ici et là, énoncée en creux dans des constatations sur l'inefficacité de telle ou telle mesure, se dessinait sa position politique dont l'expression la plus risquée fut son opposition à la loi récente sur l'expropriation, qui, à la date de son article, n'était pas encore appliquée :

(Q)uand on met les résultats de cette enquête en relation avec la revendication pour l'application de l'expropriation, on doit souligner que la loi adoptée au motif d'un danger économique, d'une conquête économique de la province de Posnanie par les Polonais, n'a pas besoin d'être appliquée. Si l'homme politique voulait se laisser diriger par ce point de vue strictement scientifique et économique, alors il commettrait une grande faute⁶²⁵.

On comprend à la lumière de cette déclaration que la *Ostmarkenverein* qui faisait pression pour que la loi fût appliquée, annulât une conférence que devait donner Mitscherlich⁶²⁶. Il achevait plus prudemment son article sur cette question politique épineuse en recourant à des considérations, alors courantes, sur les devoirs distincts du savant et du politique :

(L)'homme politique avait une tout autre position envers la question de l'*Ostmark* que le savant. (Il) ne peut pas être satisfait avec les faits sur la progression des Allemands dans la vie économique, car pour lui le problème est : Est-ce que la position allemande dans l'*Ostmark* est assez forte pour que des complications politiques ou de guerre, de n'importe quelle sorte, ne mettent pas en danger le Reich allemand ? Peu importe pour lui l'avancée des Allemands, il doit par des moyens légaux renforcer la position des Allemands, pour que l'*Ostmark* ne présente plus de danger pour l'État⁶²⁷.

Une conclusion dans la tradition du *Verein*, qui donnait place à chaque parti, et surtout, mettait en avant des impératifs de sécurité, difficiles à contredire, qui étaient à ses yeux remis en cause par le rythme des changements économique et démographique. Cette conclusion ne suffit pas à étouffer les critiques soulevées par l'article. L'ouvrage qu'il publiait deux ans après, se présentait comme leur réponse, il l'introduisait par des déclarations sensées dissiper les doutes sur sa position :

La lutte des nationalités dans l'*Ostmark* est devenue une lutte économique : Allemands et Polonais s'efforcent de renforcer leur position politique par des moyens économiques et de créer pour les membres de leur propre nation une base toujours plus large de possibilité d'emplois. La lutte économique est mise au service d'une idée politique.⁶²⁸

Mais surtout, Mitscherlich se réfugiait dans les aspects techniques de son travail. L'article, écrivait-il, était destiné au lecteur spécialiste avec des connaissances en statistique, pour les autres il devait donc insérer des remarques pédagogiques sur « la loi des grands nombres ». Il s'agissait là encore plus d'une défense au moyen de formules car il ne démontrait rien. Il essayait plus simplement de justifier son approche statistique en termes de variations relatives face à la représentation courante qui exprimait la force des nationalités dans les chiffres absolus, « comme une question de masse (*Massenfrage*) ». Il érigeait en langage du spécialiste de simples formulations en pourcentage – rapport, proportion, distribution, évolution, etc. – stratégie évidente pour s'abstraire des controverses politiques. La polémique avec Bernhard finira par éclater précisément sur cette question des statistiques avec laquelle Mitscherlich pensait avoir bâti un mur de protection scientifique autour de ses positions sur la politique économique et des nationalités. En 1914, Bernhard saisissait l'occasion qui lui était

⁶²⁵ Ibid., p. 87.

⁶²⁶ Thomas Serrier, *Provinz Posen, Ostmark, Wielkopolska...* op. cit., p. 58, qui n'en donne pas la raison, hormis la critique de L. Bernhard, qui était soutenu par la Société.

⁶²⁷ Waldemar Mitscherlich, « Die Irrtümer... », op. cit., p. 88.

⁶²⁸ Waldemar Mitscherlich, *Die Ausbreitung ...*, op. cit., p. 7.

donnée dans la rédaction d'une préface d'un ouvrage sur « *Les Polonais en Haute-Silésie*⁶²⁹ » qui comportait une base statistique importante, pour y exposer ses réflexions et ses opinions sur « Les sources d'erreur dans la statistique des nationalités ». Un texte polémique qui n'était pas entièrement dirigé contre Mitscherlich, mais plus généralement les usages, selon lui, politiques des recensements. Un tel texte de la part d'une personnalité académique est suffisamment rare pour qu'il retienne l'intérêt, il fut d'ailleurs ultérieurement cité par divers partis pour les preuves et les arguments qu'il apportait des influences politiques qui entachaient la fiabilité des statistiques officielles.

Le contexte de son écriture est le fait le moins surprenant : les conditions de l'enregistrement des informations sur les nationalités dans les recensements s'étaient en effet fortement politisées au cours des dernières années. Les tensions nationalistes et la radicalisation de la politique prussienne ne pouvaient que se répercuter sur une opération aussi officielle. Avec ses batteries de chiffres détaillés jusqu'à l'échelle locale, le recensement des nationalités était devenu le baromètre de la *Polenpolitik*. En outre, à la demande des autorités administratives locales, le relevé de la langue maternelle s'était élargi pour intégrer des questions plus proches des usages courants, qui devenaient les indices de la mesure de la germanisation. Et enfin la loi sur les associations qui avait été votée en 1908 imposait l'usage de l'allemand pour les réunions publiques, mais une clause avait pu être introduite⁶³⁰ pour en exclure les *Kreis* où les Polonais représentaient plus de 60 % de la population. Comme pour d'autres mesures anti-polonaises, elle eut une efficacité limitée : plus de la moitié des *Kreis* y échappait, car les Polonais trouvaient les moyens de contourner la loi en organisant leurs réunions dans les *Kreis* voisins de ceux où ils étaient minoritaires. Comme la proportion de Polonais à cette échelle était connue par les résultats du recensement, la procédure donna une finalité politique inévitable au recensement à venir de 1910. Sans appeler forcément au boycott du recensement, les dirigeants nationalistes polonais mobilisèrent les populations sur les questions et les catégories qui saisissaient des réalités fluctuantes, donc manipulables par un courant ou un autre, soit les questions sur la connaissance de l'allemand, le bilinguisme, la langue kachoube ou masurienne. Bernhard n'épargnait pas ses critiques envers une loi qui « rend des droits politiques directement dépendants des résultats du décompte des nationalités », et donc aussi « des défaillances du recensement ». Le seuil de 60 %, « un privilège politique » selon ses termes, politisait le recensement : « comme l'effectif de la population polonaise dans beaucoup de *Kreis* joue justement autour de 60 %, la tentative est proche d'influencer politiquement le dénombrement⁶³¹ ».

Bernhard ne se contentait pas de signaler les troubles autour du dernier recensement et les débats dans la presse qui survenaient à l'occasion de son organisation et lors de la parution des résultats. Il dénonçait aussi sa procédure et cela à plusieurs égards. Il attirait d'abord l'attention sur les changements des questions, en particulier la « fameuse » question sur la compréhension de l'allemand dont il soulignait l'ajout au recensement de 1905 et la nouvelle modification à celui de 1910, « un changement à deux reprises (qui) laisse supposer des

⁶²⁹ Ludwig Bernhard, « Die Fehlerquellen in der Statistik der Nationalitäten », Vorwort in Paul Weber, *Die Polen in Oberschlesien*, Berlin, Julius Springer, 1914, p. III-XXI.

⁶³⁰ Ces concessions avaient été faites par Bülow pour gagner le vote d'une part des députés réticents face à cette loi.

⁶³¹ Ludwig Bernhard, « Die Fehlerquellen... », op. cit., p. VI.

considérations politiques⁶³² » écrivait-il. Il n'avait pas eu besoin de fouiller dans les tiroirs du Bureau prussien de statistique pour trouver les preuves des demandes insistantes des autorités locales. Les rapports sur le recensement, publiés en introduction des résultats, donnaient amplement de quoi satisfaire sa démonstration. Il y renvoyait, reproduisait même des extraits de cette correspondance publiée entre le Bureau de statistique et les autorités locales, et désignait derrière ces demandes les influences politiques. Il décomposait aussi l'autre source de fluctuations des résultats sur les effectifs des Polonais et des Allemands qui venait de l'enregistrement de ces petites communautés linguistiques kachoube et masure : « La parenté proche de ces langues avec le polonais rend difficile le décompte », et surtout il désignait la responsabilité de « l'agitation polonaise » : « Les dirigeants polonais font savoir que le gouvernement prussien veut prendre appui sur le recensement pour sa politique des nationalités et que les autorités s'efforcent de trouver des preuves de la réussite de 'l'assimilation des Polonais' ». Des appels lancés dans la presse polonaise que sa connaissance du polonais lui permettait de traduire ; il en reproduisait des extraits pour illustrer ces enjeux politiques et nationaux du recensement. Ainsi, ces phrases tirées du *Dziennik Kujawski* quelques jours avant le recensement de 1910 : « La politique prussienne anti-polonaise s'efforce de nous réduire statistiquement. Les hommes politiques prussiens se débrouillent ainsi pour nous diviser en Polonais, Masuriens et Cachoubes, bien que nous reconnaissons tous le polonais comme langue maternelle, que nous sommes donc des Polonais⁶³³ ». Or, pour Bernhard, les contrôles renforcés par les autorités au moment du recensement, ainsi que les corrections ponctuelles apportées aux réponses jugées fausses, étaient inefficaces, elles ne créaient que des fluctuations statistiques. Il reprit les résultats des recensements successifs depuis celui de 1890 pour en donner la preuve, montrant comment effectifs des Polonais, Kachoube et Masures variaient corrélativement. C'est sur ce point qu'il dirigea ses critiques du travail de Mitscherlich. Celui-ci aurait interprété la diminution de la population polonaise, sans considération de ces circonstances : « (S)a principale faute est qu'il confond le contrôle sévère du recensement de 1910 avec le 'recul' des Polonais et déduit de cela des affirmations politiques importantes ». Et pour accroître l'impact de sa critique, c'est-à-dire, à son tour en faire une question politique, il reproduisait des phrases tirées de l'ouvrage de Mitscherlich dans lesquelles celui-ci avançait que cette évolution était indépendante de l'activité de la Commission de colonisation et due à l'essor industriel de la région de Danzig⁶³⁴.

Bernhard considérait aussi les « sources d'erreur dans la statistique des bilingues », due à la labilité de la catégorie, et mentionnait la contestation des activistes polonais envers cette question dirigée contre eux. Là encore il reproduisait des passages tirés de la presse locale. L'influence des autorités locales sur l'organisation pratique du recensement était aussi l'objet de vives critiques de sa part : intervenant dans le choix des enquêteurs, sur le contrôle des réponses, et guidées par leurs intérêts politiques elles compromettaient l'objectivité attendue du recensement. Il allait jusqu'à proposer de couper les liens du recensement avec toute la chaîne des administrateurs impliqués dans celui-ci, de l'Oberpräsident, des Regierungspräsident et Landräten.

Après avoir accédé au poste de professeur à l'université de Berlin grâce à des soutiens décisifs, Bernhard n'avait manifestement pas de raisons de craindre ces prises de position et

⁶³² Ibid., p. V.

⁶³³ Ibid., p. VII.

⁶³⁴ Ibid., p. IX-X.

de déclarer « (qu’) une statistique qui est si souvent utilisée par le gouvernement devant le Parlement, pour fonder ou expliquer des mesures politiques, une telle statistique ne peut pas être traitée comme une affaire interne de l’administration⁶³⁵ ». Une posture critique mais néanmoins flexible dirigée tantôt vers les administrateurs, tantôt vers les Polonais, ou bien un collègue comme Mitscherlich, mais qui épargnait le Bureau de statistique et son personnel ; « les personnes actives dans le Bureau sont des personnes savantes », précisait-il. Il le considérait comme « la seule instance objective » et en faisait la base d’une réorganisation du recensement pour les territoires marqués par des conflits nationaux, de sorte que les instances en charge de sa réalisation en dépendent directement.

Mitscherlich répondit à la critique de Bernhard dans un article qui portait le même titre⁶³⁶ et qui avait paru la même année dans la revue connue, *Staatswissenschaft*. Il commençait par décrédibiliser son propos sur les influences politiques, en déclarant : « Politiques sont toutes les enquêtes statistiques de grand format. Pour une connaissance de caractère purement académique l’État ne peut pas porter des coûts aussi énormes⁶³⁷. » Il cherchait à minimiser les « sources d’erreurs » et donc l’impact des affirmations de Bernhard, écrivant qu’il s’arrêtait à des « points marginaux », « des petits chiffres », « des variations mineures ». Selon lui une grande part des problèmes politiques venait, non pas des autorités locales, mais du mouvement polonais et des conflits nationaux, le problème résidait dans la politique prussienne et surtout la position de Bernhard vis-à-vis de celle-ci. Ainsi accentuant le virage politique de la polémique, Mitscherlich n’hésitait plus à écrire que, « pour apporter une compréhension exacte des remarques critiques de Bernhard, on doit retracer sa position sur la question polonaise⁶³⁸ ». Il renvoyait à son ouvrage sur les coopératives polonaises et répétait le reproche qu’il lui avait adressé dans le sien :

Ce livre correspondait complètement à l’humeur pessimiste, qui dominait dans l’*Ostmark* sur la question polonaise, et qui conduisait à confondre le mouvement d’ascension sociale des Polonais, avec leur expansion nationale. (...). Au moyen de mon étude il a été démontré combien ce pessimisme n’était pas tenable⁶³⁹.

Il reprenait aussi sa thèse sur l’industrialisation dans laquelle il voyait la seule politique en mesure de produire une augmentation de la population allemande. Sous les coups de la polémique, ses arguments se renforçaient. Ainsi sur l’exemple de Danzig et sa région, il montrait que la part des Allemands avait aussi cru entre 1895 et 1900 dans l’industrie, alors que dans son article de 1911, il l’attribuait encore à l’activité de la Commission de colonisation. Dans son livre et ce nouvel article, il réduisait significativement son rôle :

Ni la commission de colonisation ni la *Bauernbank* ne sont la cause, ou ont influencé de manière significative l’expansion des Allemands. (...) Ni dans le *Kreis* de Neustadt (...), ni à Marienburg, ni dans la ville de Danzig la commission de colonisation n’a établi un seul paysan ou travailleur agricole⁶⁴⁰.

Il poursuivait sa démonstration sur les districts agricoles où, au contraire, la population allemande avait diminué, et cela « malgré la Commission de colonisation », précisait-il. Il

⁶³⁵ Ibid., p. XX.

⁶³⁶ Waldemar Mitscherlich, « Fehlerquellen in der Statistik der Nationalitäten », *Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft*, 1914, vol. 70, n° 2, p. 305-322.

⁶³⁷ Ibid., p. 305.

⁶³⁸ Ibid., p. 313.

⁶³⁹ Ibid.

⁶⁴⁰ Ibid., p. 318-319.

synthétisait ensuite les résultats dans un tableau donnant les taux d'accroissement des Allemands et des Polonais entre 1890-1910 et 1900-1910, en distinguant les *Kreis* industriels et agricoles : l'augmentation des Allemands ressortait dans les premiers seulement. Loin des biais dénoncés par Bernhard, qu'il avait balayés au motif de leur insignifiance, ce résultat devait être le fait saillant : « Ces taux d'accroissement montrent de manière frappante, comment le milieu et le développement industriels contribuent à porter vers le haut les Allemands, le milieu et développement agricole, les Polonais ». Dans la revue de la *Staatswissenschaft* qui était aussi celle des économistes, l'accent mis par Mitscherlich sur le développement économique était naturellement privilégié sur les questions de décompte statistique et ne pouvait que lui gagner des faveurs.

La critique de la fiabilité des résultats du recensement concernant les nationalités apparaît avec le recul du temps fondée, sauf que Bernhard était, comme ses contemporains statisticiens, convaincu de la possibilité d'une statistique nationale objective, et ne voyait dans les fluctuations que l'effet d'erreurs. Les représentations et usages croissants du recensement comme une opération politique, anticipait sur le caractère plébiscitaire qu'il prendrait à la sortie de la Première Guerre mondiale. Lors de la Conférence de la paix le dernier recensement prussien, de 1910, sera aussi jugé moins fiable que les précédents.

Chapitre 2. De la contestation des statistiques à une contre-statistique polonaise

Envers les statistiques nationales des deux États partageants, la Prusse et la Russie, l'attitude des Polonais faisait face à une ambivalence : d'un côté, la statistique apportait reconnaissance, visibilité et mesure, d'un autre côté, elle était devenue à la fin du XIX^e siècle le corollaire d'une politique qui n'était pas protectrice, mais restrictive, assimilationniste et discriminatoire. Au tournant du siècle, alors que l'usage des chiffres dans la conduite de la *Polenpolitik* était évident, des représentants du mouvement polonais lancèrent des campagnes pour mobiliser les communautés polonaises contre le recensement. Dans certaines localités de la Pologne russe, ce sont les rumeurs sur ces utilisations qui déclenchèrent l'opposition au recensement impérial. Concernant l'Allemagne, la documentation sur ces incidents est éparse et rarement publiée, le Bureau prussien de statistique les évoqua peu dans la publication des résultats, seulement dans les termes neutres de la fiabilité et du contrôle des réponses. À défaut d'une exploitation plus fine des rapports de police et de la presse, on se contentera de quelques exemples tirés de publications. Sur le recensement russe, en revanche, les rapports sur les troubles ont été conservés et exploités par des historiens. Ce sont leurs travaux qui nous servent ici de référence. L'objet de ce chapitre est cependant d'introduire à un versant moins évoqué et traité de la mobilisation polonaise autour de la statistique : non pas organiser la résistance contre la statistique des États partageants, mais produire, à partir de cette statistique officielle, une contre-statistique, une statistique alternative, corrigée des biais jugés avoir sous-estimé la population polonaise.

1. Contestations du recensement dans les territoires polonais de la Prusse et de la Russie

Boycott du recensement prussien, dénonciations des utilisations politiques des résultats

Le recensement, opération régaliennne qui elle seule pouvait chiffrer la population polonaise à l'échelle d'un État, ne semble pas avoir suscité en Prusse, dans les premières années 1890 et 1900, de protestation chez les représentants polonais. Ce furent les deux derniers recensements de 1905 et 1910 qui déclenchèrent une vague d'opposition à la suite de modifications dans le relevé des langues qui étaient en relation directe avec l'application de la législation anti-polonaise. Il y eut d'abord la nouvelle question sur la connaissance de l'allemand qui devait mesurer la progression de l'assimilation. Ainsi, Max Broesike, qui analysait dans la *Revue prussienne de statistique* les résultats linguistiques du recensement de 1910, considérait que les effectifs des bilingues en Posnanie, par comparaison avec d'autres régions « mixtes », étaient sous-estimés pour des raisons politiques : « Ici le combat des nationalités a déjà pris les formes les plus rudes et presse les individus à se décider pour l'une ou pour l'autre nationalité ». La diminution régulière des effectifs des bilingues témoignait effectivement du refus des populations polonaises de déclarer leur connaissance de l'allemand, parce que son attestation rendait légitime l'exclusion du polonais des écoles. Bien que Broesike ne s'y référât pas, les « grèves scolaires » qui éclatèrent en 1901 et en 1905-1906, en réaction à l'interdiction de l'emploi du polonais dans l'enseignement, en furent une

des expressions les plus éclatantes⁶⁴¹. Les appels du mouvement national polonais dans la presse à ne pas répondre aux questions du recensement sur la connaissance de l'allemand, ne manquaient pas d'irriter l'auteur qui le rapportait aussi dans l'article :

On a régulièrement essayé dans la presse polonaise à l'occasion du recensement prussien d'influencer la réponse à la question sur la langue maternelle [...] de manière à grossir l'importance de la communauté linguistique polonaise et de camoufler la connaissance de l'allemand parmi les Polonais.⁶⁴²

Des propositions avaient été avancées pour sanctionner les individus dont la réponse avait été intentionnellement omise ou erronée. Broesike et le Bureau de statistique s'opposaient à ce procédé, peut-être concevaient-ils encore le recensement comme une vaste opération collective basée sur la participation volontaire ou bien croyaient-ils que le statisticien saurait exercer son expertise sur les chiffres pour déjouer les mauvaises réponses ; il se pouvait aussi qu'ils craignent qu'un contrôle supplémentaire sur les populations donnât plus de pouvoir aux administrations locales.

L'autre indexation politique des résultats statistiques sur la population polonaise fut la loi votée en 1908 par le *Reichstag* sur les associations (*Reichsvereinsgesetz*) avec son paragraphe sur la langue qui imposait l'usage de l'allemand pour les réunions publiques, à l'exclusion des *Kreis* où les Polonais représentaient plus de 60 % de la population. Cette loi, contraire au principe d'égalité, comme le rappelle Wehler, car « la jouissance des droits acquis garantis par la Constitution dépendait d'une statistique des nationalités⁶⁴³ », politisait le relevé de la nationalité. Et cela dès la phase du recueil des réponses, puisqu'une instruction autorisait les enquêteurs des provinces orientales, qui étaient d'ailleurs majoritairement recrutés parmi les instituteurs, soit une des catégories les plus perméables à la propagande nationaliste de la *Ostmarkenverein*, à corriger les déclarations qui leur sembleraient inexacts. Les effets de la loi furent limités : d'abord pour faire céder les partis progressistes réticents, Bülow qui l'avait présentée, concéda une exemption pour vingt ans : plus de la moitié des *Kreis* échappèrent ainsi à la loi. Puis, à l'instar d'autres lois, les Polonais trouvèrent des moyens de la contourner en organisant notamment les réunions dans les *Kreis* voisins où elles étaient autorisées.

Le recensement russe de 1897 : troubles et émeutes

Le Bureau russe de statistique fut, comme on l'a exposé, dépossédé de la conduite du recensement impérial de 1897. Le caractère autoritaire de l'opération était dès lors très présent, de la composition des commissions locales à la présence permanente de la police. Le recensement fut d'autant plus perçu comme une intervention du pouvoir central que son organisation en donnait la responsabilité aux employés chargés d'ordinaire de l'application des ordres du gouvernement⁶⁴⁴. Méfiance et suspicion étaient éveillées par les préjugés

⁶⁴¹ John J. Kulczycki, *School Strikes in Prussian Poland, 1901-1907*, Boulder, Columbia University Press, 1981.

⁶⁴² Max Broesike, « Sprachenstatistik », in Friedrich Zahn, Georg v. Mayr (eds.), *Die Statistik in Deutschland*, München Berlin, Schweitzer, 1911, p. 305.

⁶⁴³ Hans-Ulrich Wehler, *Krisenherde des Kaiserreichs, 1871-1918*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2^e ed. 1979, p. 197.

⁶⁴⁴ On s'appuie seulement sur les travaux des historiens qui ont traité cette question : Juliette Cadiot, *Le Laboratoire impérial. Russie - URSS (1860-1940)*, Paris, CNRS Éditions, 2007, p. 43, et p. 46 ; Hans-Jakob Tebarth, « Die russische Volkszählung vom 28. Januar 1897 », in Henning Bauer,

associés à toute opération d'enregistrement : fiscalité, conscription militaire, conversion. C'est le troisième motif qui déclencha les troubles dans les provinces de l'Ouest, en particulier celles peuplées par les uniates dont l'Église avait été interdite en 1875 et qui craignaient que le recensement s'inscrive dans une opération de conversion forcée à l'orthodoxie. Le motif n'était qu'une rumeur, mais elle suffit à la propager et à déclencher des émeutes contre le recensement dans les provinces de Siedlce et de Lublin du gouvernement de Cholm. Ces troubles n'étaient pas un incident isolé, mais survenaient dans l'histoire conflictuelle entre Polonais et Russes autour des uniates. Les statistiques confessionnelles et nationales, leur mode de collecte et de calcul furent au centre des tensions ; chaque décompte fut contesté et cela jusqu'à la Conférence de la paix qui eut à statuer sur le devenir de la province. Il est donc utile ici de rappeler cet épisode. Le cas de la province de Cholm est emblématique d'un nationalisme exclusif ignorant des autres groupes nationaux et confessionnels, en particulier de la population juive qui représentait une part significative de la population.

La bataille des statistiques autour de la province de Cholm/ Chelm

Le projet de l'administration tsariste de créer une province de Cholm à partir d'un petit territoire situé dans le Royaume de Pologne, qui bordait sa frontière orientale et était peuplé essentiellement par des Ukrainiens, fut la cause d'un affrontement virulent entre nationalistes russes et polonais ; chaque camp utilisant une batterie d'arguments historiques, ethnographiques et statistiques pour soutenir sa cause⁶⁴⁵. La nouvelle province dessinait une enclave en territoire polonais, regroupant une dizaine de districts dans la partie Est des provinces de Lublin et Siedlce. La création d'une province séparée avait déjà été envisagée à plusieurs reprises depuis le soulèvement de 1863 pour faire barrage à l'influence polonaise et catholique sur la population locale ukrainienne rattachée à l'Église uniате que les administrateurs russes considéraient exclusivement comme russes. Le projet avait été chaque fois reporté, les gouverneurs de la région ne parvenant pas à décider les autorités centrales de la création d'une petite province. En 1875, la population uniате subissait la liquidation de son Église, le rattachement à l'orthodoxie se faisait de manière brutale, et une grande partie de la population continuait à célébrer ses rites clandestinement. Après la promulgation, en avril 1905, d'un nouveau décret sur la tolérance religieuse donnant le droit de quitter l'orthodoxie, elle retournait majoritairement vers le catholicisme (mais le décret ne reconnaissant pas toutefois l'Église uniате). Les conversions massives d'anciens uniates (quoique difficile à chiffrer exactement et n'excluant pas des conversions volontaires vers l'orthodoxie en même temps), relancèrent et intensifièrent la polémique, les nationalistes russes, qui en avaient fait leur cause, s'empressèrent de dénoncer l'activisme polonais et catholique auprès des populations locales et avançaient que seule la création d'une province pouvait protéger les populations de la polonisation. La polémique nationaliste mobilisait des statistiques, mais aucun critère n'aidait à déterminer qui était polonais ou qui était russe, et donc à trancher. L'indétermination nationale des populations locales permettait de bâtir des argumentaires statistiques divergents, à l'avantage de l'un ou l'autre camp. Les justifications brandies par

Andreas Kappeler et Brigitte Roth (eds.), *Die Nationalitäten des russischen Reiches in der Volkszählung von 1897*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1991, t. 1, p. 61, p. 72-73.

⁶⁴⁵ Theodore R. Weeks, *Nation and state in late Imperial Russia : Nationalism and Russification on the western Frontier, 1863-1914*, DeKalb, Northern Illinois University Press, 1996, chap. 9 : « The Dubious Triumph of Russian Nationalism. Formation of the Kholm Province », p. 172.

chacun montrent surtout combien la religion et la nationalité dans ces confins de l'Empire étaient entremêlées, ce qui s'ajoutait à une situation linguistique floue en raison des dialectes qui pouvaient être rapportés aussi bien aux langues russe, ukrainienne ou biélorusse. Des sources de l'administration russe locale permettaient d'obtenir des chiffres plus récents que ceux du recensement de 1897. Ainsi les observateurs et les auteurs russes et polonais présentaient des séries sur la composition confessionnelle de la population des districts concernés en 1910 et 1911. Le fait frappant est que la part des catholiques dépassait celle des orthodoxes également dans les écrits russes, y compris dans les chiffres utilisés par la commission de la Douma chargée de la question. Pas étonnant alors que les Polonais aient privilégié le critère religieux et les Russes celui de la langue. Mais cela conduisait à ce fait singulier dans le mouvement national russe que des catholiques puissent être considérés d'une autre nationalité que polonaise, et cela en invoquant des circonstances historiques particulières. En 1906, l'activisme des nationalistes russes et de l'Église orthodoxe réussit à convaincre le gouvernement de confier le projet de création de la province au ministère de l'Intérieur. La même année, il était présenté à la Douma où il y fut discuté jusqu'en 1912, puis la loi passa. Dans la province, des mesures de russification intensives étaient aussitôt appliquées, mais deux ans plus tard, leur sort était déjà suspendu par la guerre et la Révolution ; la province retournerait entre les mains de la Pologne pour « tourmenter désormais non plus le gouvernement russe mais polonais⁶⁴⁶ ».

2. Les laboratoires de la statistique polonaise

On peut aborder le thème de la statistique polonaise à partir de trois entrées qui en découpent des espaces distincts et en partie superposés. L'entrée officielle la plus visible et la plus importante est celle des statistiques de la population polonaise produites par les Bureaux, russe, prussien et autrichien. Une autre voie institutionnelle s'ouvre à l'échelle régionale des services statistiques créés dans les territoires polonais des États partageants. Enfin, entre domaine institutionnel et érudition engagée, les sociétés savantes ont été aussi le lieu d'élaboration d'une statistique polonaise. Emprunter ces trois voies nous permettra de faire ressortir les profils biographiques de statisticiens polonais dont les trajectoires traversèrent ces trois espaces et qui formèrent une lignée d'experts prêts, lors des négociations diplomatiques, à défendre de manière compétitive face aux experts étrangers, souvent plus légitimes par leur rattachement étatique, leur propre projet politique dans l'espace international.

Dans les services statistiques des Empires russe et autrichien

Si les Partages de la *Rzeczpospolita* polonaise semblent à première vue avoir placé les territoires polonais sous la chape des administrations étrangères, la situation observée sur ce long siècle séparant la création, en 1810 dans le Duché napoléonien, d'un premier Bureau de statistique, de la mise en place en 1918 de l'Administration statistique centrale (*Główny Urząd Statystyczny*, GUS) du nouvel État polonais, s'avère beaucoup plus contrastée. Il exista ainsi dans les territoires polonais des services de statistique, qui, avec un degré d'autonomie variable selon les conditions politiques dictées par les relations entre les Polonais et les autorités étatiques, avaient en charge la collecte, l'exploitation et la publication des données statistiques les concernant – des situations variables selon les périodes et les régimes

⁶⁴⁶ Ibid., p. 192.

politiques, mais aussi les contraintes pratiques de l'administration tsariste, qui, même dans les périodes les plus restrictives envers les Polonais, ne put complètement s'exempter de leur emploi. Entre l'existence d'un Bureau autonome comme celui de la Galicie autrichienne et la participation d'employés polonais dans les services des administrations provinciales russes, on trouve toute une variété de situations institutionnelles qui se complexifièrent aussi avec l'essor de la statistique administrative, comme dans le reste de l'Europe. Des situations peu comparables qui ont cependant en commun d'avoir été des lieux d'expérience de la statistique pour les Polonais, expériences d'une pratique scientifique et d'une professionnalisation qui purent s'exercer à des moments cruciaux de demandes d'expertises statistiques autour de la fondation d'un État polonais.

Dans la Pologne russe⁶⁴⁷

Dans le royaume de Pologne un petit service statistique avait été mis en place en 1824 auprès de l'administration générale de la Commission gouvernementale des Affaires intérieures (*Komisja Rządowa Spraw Wewnętrznych*). Affecté au recueil des données sur la population et à leur compilation dans des tableaux, généralement non publiés, il fut actif jusqu'en 1868, puis supprimé comme les autres institutions du Royaume par le gouvernement tsariste à la suite du Soulèvement. À sa place, les gouvernements des provinces reçurent la mission d'envoyer des bilans statistiques. Seule fut maintenue une petite section de statistique auprès du Magistrat de Varsovie. En 1876, son nouveau président, le général Starynkiewicz, épris du modernisme urbain de l'époque, était décidé à améliorer l'état sanitaire de la ville qui s'était détérioré avec la croissance rapide de la population. Il lança de grands travaux d'assainissement, créa une commission sanitaire et élargit en même temps le domaine de compétence du service statistique en lui donnant un quasi-statut de Bureau municipal pour produire les données sur la mortalité, jusqu'alors lacunaires⁶⁴⁸.

Si le poste de Président de Varsovie était occupé par un Russe, le service de statistique, comme la grande partie du personnel administratif de la ville, était polonais. À sa tête fut nommé en 1876 Witold Załęski⁶⁴⁹, qui enseignait alors la statistique à l'École de commerce de Varsovie, un des rares établissements autorisés à un Polonais. Une fois en charge du service de statistique, et cela jusqu'à sa disparition en 1908, Załęski se consacra infatigablement à l'élever au niveau des Bureaux européens et à en faire, à l'instar de ceux des autres capitales, un lieu d'innovation en matière de statistique⁶⁵⁰. Tirant avantage de la politique de Starynkiewicz, et proche des hygiénistes sociaux qui avaient aussi à Varsovie leur société et

⁶⁴⁷ Le Bureau polonais de statistique a édité des ouvrages et articles sur l'histoire de la statistique polonaise. On a notamment exploité pour cette partie l'article de Jan Berger, « Rys historyczny powstania Głównego Urzędu Statystycznego », *Wiadomości statystyczne*, 2008, n° 1, p. 1-16. Jan Berger, Czesław Domański, et all (eds), *Sylwetki statystyków polskich*, Warszawa, GUS, 1993. Également pour la première moitié du XIX^e siècle, Witold Kula, *Demografia Królestwa Polskiego w latach 1836-1846*, Poznań, Wrocław, Wydawnictwo Historyczne, 2002, chap. 1 : „Dzieje statystyki administracyjnej w Królestwie Polskim do czasu reform Komitetu Urządzanego », p. 19-38.

⁶⁴⁸ Sur le courant hygiéniste et sanitaire à Varsovie, voir, Ute Caumanns, « Miasto i zdrowie a perspektywa porównawcza. Uwagi metodyczne na przykładzie reform sanitarnych w XIX-wiecznej Warszawie », *Medycyna Nowożytna*, 2000, t. 7, n° 1, p. 45-62.

⁶⁴⁹ « Witold Załęski (1836-1908) », *Statystycy polscy*, Warszawa, GUS-Polskie Towarzystwo Statystyczne, 2012, p. 192-194. Ses ouvrages sont présentés dans le chapitre suivant.

⁶⁵⁰ Voir à ce sujet et pour la problématisation qu'elle en donne, l'article de Bénédicte Zimmermann, « Statisticiens des villes allemandes et action réformatrice (1871-1914). La construction d'une généralité statistique », *Genèses*, 1994, vol. 15, p. 4-27.

leur revue, Załęski voyait dans la statistique un observatoire indispensable pour guider cette réforme sanitaire. Il fut ainsi un des coorganisateur de la première exposition hygiénique qui se tint en 1887 à Varsovie. L'élan donné à la statistique grâce aux réformes municipales permit à Załęski d'en élargir le domaine en incorporant des données sur la situation économique et sociale. Après avoir conduit avec succès le dénombrement de la population de Varsovie en 1882, il reçut la responsabilité du comité de Varsovie chargé de l'organisation du recensement impérial de 1897 ; il supervisa son exploitation et la publication des résultats. L'œuvre que Załęski légua au terme de quarante années d'activité dédiées à ce service de statistique, témoigne aussi de son intérêt plus large pour la constitution d'une statistique polonaise : ses publications traitaient aussi bien de questions théoriques que de l'organisation de la statistique administrative, ou de la statistique de population, de l'agriculture ou des entreprises dans le Royaume.

En 1887, les autorités impériales décidaient de la création d'un autre service de statistique, le Comité statistique de Varsovie (*Warszawski Komitet Statystyczny*), branche du Comité central de statistique de Saint-Pétersbourg, soit le Bureau impérial russe. Jusqu'en 1915, c'est-à-dire l'occupation allemande, le comité de Varsovie fonctionna comme l'institution officielle de statistique pour l'ensemble du royaume de Pologne. Il était chargé de la collecte et de l'exploitation des données, et livrait les résultats dans des publications régulières, des annuaires qui couvraient les différents domaines de la statistique de population et de l'économie du Royaume.

En août 1915, lorsqu'elles quittèrent Varsovie à l'approche de l'armée allemande, les autorités russes n'emportèrent pas la documentation du Comité statistique, et les membres polonais du Comité s'empressèrent de le mettre sous leur protection. Dans un premier temps, les autorités militaires allemandes confièrent le sort du Comité à un statisticien du Bureau prussien de statistique, Bortkiewicz⁶⁵¹, alors mobilisé dans l'armée allemande. Celui-ci respecta le choix des Polonais⁶⁵² : le fonds statistique passa sous la protection du Comité des citoyens de la ville de Varsovie et fut confié à Ludwik Krzywicki. À la suite de la proclamation du Royaume de Pologne, le 5 novembre 1916, le Comité fut dissous par les Allemands et le service de statistique fut rattaché le 1^{er} janvier 1917 au département statistique du Magistrat de Varsovie⁶⁵³. En janvier 1918, un décret du Conseil de Régence concernant l'organisation politique du Royaume, rattachait le service statistique au ministère désormais polonais de l'Intérieur. Ces transferts ne mirent pas à l'écart le personnel polonais, la direction de ce département revint de nouveau à Krzywicki. Cette continuité fut essentielle car, dans ces années de changement, elle permettait aux Polonais d'accéder aux informations statistiques sur le Royaume.

⁶⁵¹ Ladislas Bortkiewicz (1868-1931) était un statisticien qui avait acquis une renommée internationale pour ses travaux en statistique mathématique et assurantielle. Il était également professeur d'économie à l'université de Berlin, et un théoricien de la pensée économique. Originaire d'une famille russo-polonaise de Saint-Pétersbourg, il fit ses études en Allemagne où il s'établit définitivement.

⁶⁵² Cette information figure seulement dans une petite note qu'un témoin de cette époque, un des statisticiens qui travailla dans le Comité rédigea après-guerre pour la revue du GUS : Leon Michrowski, „Moje wspomnienie o pracach statystycznych w b. Królestwie Polskim », *Wiadomości Statystyczne*, 1968, n° 11, p. 41-42.

⁶⁵³ Un compte rendu précis sur le statut et les changements de l'administration statistique durant les années 1916-1918 est donné dans l'article de Józef Buzek, « Pierwsze dziesięciolecie Głównego Urzędu Statystycznego », *Kwartalnik statystyczny*, 1930, t. VII, n° 2, p. 579-580. Également abordé dans Jan Berger, « Rys historyczny powstania Głównego Urzędu Statystycznego », op. cit.

Les Bureaux galiciens

Jusqu'en 1867, la statistique relative au territoire de la Galicie dépendait de la seule instance officielle, le Bureau de statistique autrichien à Vienne. Le nouveau régime d'autonomie de la Galicie permit la mise en place de services de statistique régionale organisés par un personnel polonais. À la suite de la création, en 1873 à Vienne, de la Commission centrale de statistique, sur la décision du *Sejm* galicien, était fondé la même année à Lwów le Bureau de statistique de la Galicie (*Krajowe Biuro Statystyczne*)⁶⁵⁴. Son premier directeur Tadeusz Pilat⁶⁵⁵ était depuis 1872, professeur à l'université alors polonaise de Lwów, sur une chaire de droit administratif, sciences administratives et statistique. En 1880, il sera nommé doyen de la faculté de droit et d'administration, puis recteur quelques années plus tard, en 1886. Il avait été formé comme les autres administrateurs de la statistique, qu'ils soient polonais, allemands ou autrichiens, dans les facultés de droit et leur curriculum de sciences de l'administration qui ouvraient aux carrières dans l'appareil d'État⁶⁵⁶. La réussite de son ascension se mesure autant dans les échelons de la hiérarchie académique qu'il gravit, que dans les postes importants qu'il occupa au fil de cette ascension dans les instances administratives et politiques de la région : député à la diète de Galicie depuis 1876, membre de la Commission centrale de statistique, etc. Sa carrière fut aussi jalonnée de titres honorifiques, reconnaissances d'un service dans la haute-bureaucratie galicienne et impériale. Ses publications témoignent ainsi de la manière dont s'y croisaient statistique et action administrative : ouvrages sur la réforme agraire ou le système électoral, ou bien sur les méthodes de collecte des statistiques communales, alternaient avec des articles de statistique descriptive sur l'état démographique et socio-économique pour éclairer des projets de modernisation des transports, du système sanitaire, etc. L'éventail des thèmes traités était caractéristique de la professionnalisation des statisticiens dans les Bureaux. Ils trouvaient place dans les collections éditoriales du Bureau, composées d'une revue, *Nouvelles statistiques sur l'état du pays* (*Wiadomości Statystyczne o stosunkach krajowych*) et d'annuaires statistiques (*Rocznik Statystyki Galicji*), qui parurent régulièrement entre 1873 et 1918, en allemand et polonais.

Nommé à la tête de la diète de Galicie en 1901, Pilat quitta la direction du Bureau galicien. En 1904, Józef Buzek, également professeur de droit et sciences administratives, lui succédait, il en garda la direction jusqu'en 1910. Buzek présentait un profil professionnel très similaire à celui de Pilat. Né⁶⁵⁷ dans une famille protestante de la province silésienne de Cieszyn⁶⁵⁸, il avait d'abord étudié le droit à l'université de Cracovie et de Vienne, puis avait soutenu en 1902 une habilitation en droit et science de l'administration à l'université de Lwów, qui lui

⁶⁵⁴ Jan Berger, « Rys historyczny... », op. cit.

⁶⁵⁵ « Tadeusz Pilat (1844-1923) », *Polski Słownik Biograficzny*, p. 237-239.

⁶⁵⁶ Il avait également été envoyé en 1872 se former auprès du Bureau prussien de statistique à Berlin alors dirigé par Ernst Engel. Soucieux de donner une formation adaptée à la pratique des services statistiques, celui-ci avait créé, au sein du Bureau, un séminaire de statistique qui accueillait des administrateurs prussiens, mais également des étrangers. Il est probable que le séjour de Pilat s'inscrivait dans ce cadre. Voir Morgane Labbé, « Le Séminaire de statistique du Bureau prussien de statistique (1862-1900). Former les administrateurs à la statistique », *Journ@l Electronique d'Histoire des Probabilités et de la Statistique*, 2006 (décembre), Vol. 2, n° 2.

⁶⁵⁷ Józef Buzek (1873-1936), in *Statystycy polscy...* op. cit., p. 57-61.

⁶⁵⁸ Sous le nom allemand de Teschen, la ville et le territoire alentour étaient alors possession de l'Autriche-Hongrie. Ce petit territoire silésien, situé aujourd'hui en Pologne, fut, au lendemain de la Première Guerre mondiale, disputé entre Polonais et Tchèques, et la raison d'un long contentieux qui porta ombrage aux relations polono-tchèques de l'entre-deux-guerres.

apporta, en 1904, le titre de professeur dans la même université. Menant conjointement, selon la règle qui prévalait dans l'espace germanique, une carrière universitaire et administrative, il était nommé la même année à la tête du Bureau statistique de la Galicie. Cette nomination sanctionnait la formation en statistique qu'il avait reçue dans ce cursus des sciences de l'État⁶⁵⁹, couplée à une expérience de travail dès 1899 dans la Commission centrale de statistique, l'instance officielle de la statistique administrative autrichienne à Vienne. En 1906, il devenait membre de cette commission et en même temps conseiller statistique auprès du ministère autrichien du Commerce et de l'Industrie. À ces hautes fonctions administratives s'ajoutaient des responsabilités politiques : il fut élu en 1907⁶⁶⁰ député sur la liste du Parti démocrate-national, et siégea au *Reichsrat*. Ces activités, tout à la fois politiques, administratives et académiques, lui donnèrent ainsi la carrure d'un homme d'État ; elles feront de lui un acteur de premier choix dans les moments politiques cruciaux concernant l'avenir des Polonais – Guerre mondiale, Conférence de la paix, construction du nouvel État polonais – sur lesquels on reviendra plus loin.

Les Bureaux municipaux de Lwów, Cracovie, Varsovie

En plus du bureau régional, deux Bureaux municipaux de statistique (*Miejskie Biuro Statystyczne*) virent le jour en Galicie : en 1872, celui de la ville de Lwów suivi, en 1884 par celui de Cracovie⁶⁶¹. La création des bureaux municipaux, dont les activités allaient au-delà du traditionnel d'enregistrement du mouvement de la population, s'inscrivait davantage dans un courant européen, d'abord présent en Allemagne où les premiers bureaux urbains ouvrirent dans les années 1860, et suivi, sur leur modèle, dans les métropoles de l'Empire, ceux de Vienne, Budapest, Prague, Trieste. À Lwów et Cracovie, leur mise en place était comme ailleurs l'expression de la rencontre entre des volontés dispersées, celles de réformateurs sociaux et médecins hygiénistes et celles des autorités municipales voulant accompagner l'essor économique de leur ville tout en faisant face à une population urbaine en pleine expansion avec son lot de problèmes sociaux. À l'instar des autres bureaux, à Lwów et Cracovie, la statistique adossait sa légitimité sur un horizon de promesses d'action rationnelle en proposant un langage pour déchiffrer un monde urbain en mutation, un outil pour guider la politique municipale et un personnel qualifié. Levier intermédiaire entre les autres échelons administratifs impériaux, les bureaux municipaux soulignaient cependant les nombreuses lacunes et déficiences du système d'enregistrement et de mise en forme des données municipales. Affirmant leur vocation administrative sur un territoire polonais, ces bureaux locaux ambitionnaient de produire une statistique qui répondrait aux demandes d'informations chiffrées locales sur les problèmes concrets touchant la population, la santé, l'aide sociale mais aussi l'espace urbain, que ce soit à partir de leurs registres, ou bien encore de dénombrements propres. Ainsi, lors de la création du nouveau Bureau de Cracovie, la

⁶⁵⁹ À l'université de Cracovie depuis 1880 la chaire de droit s'intitulait précisément, de droit administratif et de statistique.

⁶⁶⁰ Ces élections suivaient la réforme électorale de 1907 qui ouvrait le Parlement aux députés sans condition de ressources. Les députés polonais étaient au nombre de 70. Buzek apporta la base statistique utile à la mise en place de la réforme, voir son article : „Materiały statystyczne do reformy sejmowego prawa wyborczego », *Wiadomości Statystyczne o Stosunkach Krajowych*, Lwów, 1906.

⁶⁶¹ Helena Madurowicz-Urbanska, « Geneza i powstanie miejskiego biura statystycznego we Lwowie (1872-1939) », *Rozwój Myśli i Instytucji statystycznych na ziemiach polskich*, 1993, Warszawa, GUS-Polskie Towarzystwo Statystyczne, p. 72-75. Jan M. Małecki, « Początki miejskiego biura statystycznego w Krakowie », *90 lat Głównego Urzędu Statystycznego*, Warszawa, GUS, 2008, 11 p.

Commission statistique de la ville déclarait dans les statuts qu'elle lui donnait, que « la ville de Cracovie ressentait depuis longtemps le besoin d'avoir des données statistiques plus détaillées pour les buts de son administration⁶⁶² ». Réaliser des études fines à partir des données des recensements généraux, avec un degré de précision négligé par les exploitations du Bureau viennois, était une revendication majeure qui touchait la question des rapports entre autonomie régionale et centralisme viennois. Ainsi la même commission inscrivait-elle dans la mission du nouveau Bureau qu'il conservât les questionnaires du recensement jusqu'alors emportés à Vienne par l'administration centrale.

Il devait aussi lutter contre les réticences des autorités polonaises de Galicie et de Cracovie, comme en témoigne un petit texte publié en polonais l'année de la création du Bureau de Cracovie par son premier président Józef Kleczyński. Il cherchait à y convaincre de l'utilité de sa création, car il existait déjà un Bureau central à Vienne et un Bureau régional de Galicie à Lwów, tous deux publiant des statistiques sur les villes⁶⁶³.

Parce qu'elle était une institution nouvelle, elle éveilla beaucoup de doutes : est-elle utile ? Pour beaucoup il semblait que la plupart des États et pays recueillaient des données statistiques variées, et qu'on pouvait trouver dans les publications officielles du Bureau central de statistique à Vienne, ou du Bureau du *Land*, beaucoup de détails, c'est-à-dire sur les populations des villes, pourquoi alors établir un bureau municipal ?⁶⁶⁴

La défense de l'auteur rapportait la nécessité d'une statistique séparée des villes aux spécificités des conditions de vie urbaine, et donc des tâches de son administration et de sa politique publique. Une définition qui renvoyait à la mission de la statistique définie par les statisticiens allemands, que rappelait l'auteur, qui considérait d'ailleurs le développement des bureaux municipaux comme propre à l'Allemagne. Cette filiation avec les institutions et les savoirs statistiques de l'espace germanique se retrouve dans toute sa plaidoirie en faveur de la création d'un Bureau municipal. Il concevait celui-ci comme un « laboratoire » qui étudie les liens et influences réciproques entre les phénomènes sociaux, et où la statistique n'est pas la science abstraite de la recherche des lois et causalités, mais une science inséparable des conditions locales particulières, historiques et culturelles, de la production des faits sociaux. Ces particularités échappaient aux Bureaux statistiques des États, même quand ils relevaient des données à l'échelle locale, et justifiaient donc la création d'un bureau municipal. La création d'une institution statistique municipale autonome, séparée du reste de l'administration, appelait d'autres arguments. Il rappelait en effet que les autorités municipales remettaient régulièrement un état de la ville dans lequel étaient consignés les chiffres sur la population, l'activité économique, les équipements et les bâtiments, mais soulignait-il la finalité de cette statistique était d'évaluer le fonctionnement de l'administration, tandis que la statistique d'un Bureau décrivait la société et ses besoins.

La défense de l'autonomie du bureau municipal vis à vis des autorités était un point capital de son exposé, car, là comme ailleurs, elle se heurtait à des réticences tenaces. Comment justifier l'existence d'une institution publique qui travaille en relation étroite avec l'administration,

⁶⁶² « Komisyja Statystyczna miasta Krakowa », *Statystyka miasta Krakowa*, 1887, n° 1.

⁶⁶³ Józef Kleczyński, *Miejskie Biura Statystyczne*, Kraków, wydanie Redakcyi "Przeglądu Polskiego", 1884, 20 p. Il faudrait aussi saisir les liens de l'auteur avec les statisticiens des Bureaux étrangers ainsi que son insertion dans les organisations internationales, comme le Congrès international de statistique puis plus tard l'Institut International de Statistique. Ses arguments étaient en effet déjà très formatés sur celui de ces réseaux internationaux des statisticiens.

⁶⁶⁴ *Ibid*, p. 4.

mais reste indépendante dans son fonctionnement et pour le recueil des données sur l'économie, sur la vie des familles et communautés urbaines ? L'argumentaire des statisticiens était cependant rodé et formalisé depuis les sessions des Congrès internationaux de statistique qui inscrivaient leurs activités dans registre de la science. Son indépendance était la condition pour qu'elle soit « une boussole au service de l'administration », selon les termes de Kleczyński. Il s'étendait sur la difficulté à fixer les rapports entre le bureau municipal, l'administration et les citoyens, laissant ainsi deviner les tensions que suscitait le projet. Il ne craignait pas d'écrire que « l'administration municipale craint les institutions indépendantes », qu'elle voit dans la statistique une « intruse », qui, au nom de ses prétentions scientifiques, imposera ses opinions, contrôlera et critiquera ses activités. Certains jugeaient même inutile, poursuivait-il, un bureau de statistique précisément parce que « ses prétentions viennent de principes théoriques et non des conditions objectives d'existence »⁶⁶⁵. Le texte se référait aussi à l'hostilité manifestée par les citoyens de la ville, qui considéraient avec suspicion toute enquête sur les conditions matérielles, par crainte des conséquences fiscales. Kleczyński se devait donc de démontrer en ces quelques lignes le dispositif d'une opposition certainement significative pour qu'il en vienne à cette publication qui devait poursuivre des négociations difficiles. La création d'une Commission de statistique, là-aussi sur le modèle européen recommandé dans les Congrès, réunissant des représentants des autorités et des citoyens de la ville, devait être l'instance permettant de lever les craintes, de concilier les exigences des uns et des autres et de s'accorder sur un programme unitaire. Les efforts des statisticiens, soutenus on s'en doute par Leo, le puissant bourgmestre de Cracovie, eurent donc raison des obstacles de leurs adversaires, puisque le Bureau fut créé et déploya pendant les décennies suivantes un éventail d'activités remarquables surpassant les autres bureaux polonais.

Avec trois bureaux de statistique, la Galicie révélait une prétention digne d'un État. Corollaire indispensable de cette institutionnalisation, ils disposaient aussi d'une revue et d'une collection d'annuaires⁶⁶⁶ dans lesquels étaient publiées des statistiques conjoncturelles ainsi que les résultats détaillés des recensements. Enfin, dernier trait caractéristique de ces bureaux locaux, la volonté de leurs fondateurs de les organiser en conformité avec les modèles de bureaux étrangers prestigieux, de les placer ainsi dans un réseau international, qui apportait une ultime mais indispensable légitimation scientifique à leur assise administrative locale. La présentation donnée par la commission cracovienne supervisant le nouveau Bureau municipal le résumait de manière très claire :

Le Bureau de statistique est en relation avec 20 autres bureaux statistiques, aussi bien municipaux qu'étatiques, et ces relations sont entretenues dans une société savante permanente et permettent de tirer avantage des travaux des bureaux plus anciens et mieux fournis et d'alimenter la bibliothèque du bureau avec les meilleures publications des bureaux étrangers⁶⁶⁷.

La référence au mode de constitution de la bibliothèque traduisait un fonctionnement classique de la statistique administrative européenne consolidée autour d'un programme d'échange d'ouvrages, où devaient être puisés autant des chiffres pour la statistique

⁶⁶⁵ Ibid, p. 18.

⁶⁶⁶ « Statistique de la ville de Cracovie » (Statystyka miasta Krakowa), et « Nouvelles statistiques sur la ville de Lwów » (Wiadomości Statystycznych o mieście Lwowie).

⁶⁶⁷ « Komisya Statystyczna miasta Krakowa », op. cit.

comparative que des expériences issues de la pratique et de l'application des recommandations internationales⁶⁶⁸.

Le directeur du Bureau de Cracovie⁶⁶⁹ présentait un profil similaire à celui de ses homologues de Lwów. Il avait d'ailleurs été un jeune collaborateur de Pilat et, entre 1875 et 1881 il avait travaillé au Bureau galicien de Lwów. Sa carrière avait cependant suivi les détours imposés par les événements politiques. Il l'avait débutée à Varsovie avec des études de droit, interrompues par sa participation au soulèvement de Novembre, puis l'exil. Il les reprit en Allemagne et soutint un doctorat en droit à Heidelberg en 1867, avant de gagner la Galicie, dont le nouveau régime d'autonomie lui ouvrait l'horizon d'une carrière polonaise. À Lwów, il obtint son habilitation en 1880 ; un poste de professeur de statistique et de droit administratif à l'Université jagellonne décida de son installation à Cracovie où, quelques années après, en 1884, il était nommé à la tête du nouveau Bureau municipal. La réussite de sa carrière ne s'arrêta pas là ; en 1890, il était nommé doyen de la faculté de droit, puis, en 1898, recteur. Ces différentes positions lui permettaient de siéger à la diète de Galicie et d'être membre de la Commission centrale de statistique à Vienne. L'éventail des thèmes couverts par ses publications est là-encore l'indice qualifiant de la statistique des Bureaux : y figurent des articles de statistique conjoncturelle sur Cracovie, publiés régulièrement dans la revue du Bureau - *Statystyka miasta Krakowa* ; des ouvrages consacrés à des questions d'organisation (*Les bureaux municipaux de statistique, L'organisation statistique en Autriche*), ou bien encore sur *L'institut international de statistique* ; des articles abordent des points méthodologiques tel que celui sur « Le calcul de la population dans la période séparant deux recensements » paru dans la *Revue autrichienne de statistique*, ou encore, à l'exemple de Pilat, un article sur la réforme électorale, cas d'application politique de la statistique. Ces publications dessinent un champ d'application large tout en affichant les compétences de leur auteur à différentes échelles – locale, impériale et internationale. Celles-ci n'étaient pas seulement éditoriales, Kleczyński comme Pilat étaient membres du réputé Institut international de statistique, indice du degré d'institutionnalisation de ces bureaux galiciens.

Le successeur de Kleczyński à la direction du bureau de Cracovie, Kazimierz Władysław Kumaniecki⁶⁷⁰ était également pourvu d'un profil administratif et scientifique qui lui donna accès aux sommets des administrations galiciennes, puis, après la guerre, de l'État polonais. Des études de science et droit administratifs à l'université de Cracovie et en Allemagne le destinaient à une carrière dans l'administration ; employé dans le Bureau statistique de la ville en 1904, il en devint directeur en 1908. Comme son prédécesseur, il cumulait fonctions et attributions. La responsabilité du recensement impérial de 1910 dans la nouvelle agglomération urbaine de Cracovie, appelée le Grand Cracovie, fut néanmoins le vrai « examen d'entrée » dans la statistique administrative. Passant de la pratique statistique à celui des raisonnements, il entreprenait la même année une thèse sur « La probabilité en statistique » qui le qualifia pour l'enseignement en statistique à l'université. En 1913, il

⁶⁶⁸ Pour cette raison, comme le souligna Éric Brian, les bibliothèques des Bureaux conservent aujourd'hui des fonds internationaux. Éric Brian, « Bibliographie des comptes rendus officiels du Congrès international de statistique », *Annales de Démographie Historique*, 1990, p. 469-479.

⁶⁶⁹ « Józef Kleczyński (1841-1900) », *Polski Słownik Biograficzny*, 1966, t. XII/1, p. 569-570.

⁶⁷⁰ Czesław Domanski, « Kazimierz Władysław Kumaniecki, a statistician the founder of the polish statistical society », in *Acta Universitatis Lodzianensis, Folia Oeconomica*, 2012, 269, p. 9-11. *Statystycy polscy*,...op. cit., p. 192-194.

revenait cependant au droit avec une habilitation sur « Les lois administratives ». L'entrée en guerre en 1914 signait son départ du Bureau, mais ne fut pas un retrait de l'administration statistique : mobilisé dans l'armée autrichienne, il fut affecté à l'administration militaire d'occupation de la région de Lublin, et y mit en place un service de statistique⁶⁷¹. Après la guerre, il ne retourna pas vers l'administration statistique, mais vers l'université de Cracovie qui l'accueillit comme professeur en science et droit administratifs. Il quitta quelques mois sa chaire quand, en 1922, il fut nommé ministre de la Religion et de l'Éducation sous le bref gouvernement de Julian Nowak⁶⁷². Pendant l'entre-deux-guerres Kumaniecki se consacra aux questions de droit administratif et de construction de l'État, tourné résolument vers les nouveaux enjeux juridico-politiques de l'État polonais.

Les Sociétés polonaises de statistique : une pré-institutionnalisation

Les sociétés de statistique jouèrent un rôle majeur dans l'histoire de la statistique du XIX^e siècle. Antichambres des Bureaux, elles anticipèrent leur avènement en développant des activités quasi-institutionnelles, ou bien elles accélérèrent leurs réformes au milieu du XIX^e siècle par la promotion d'enquêtes sur des thèmes économiques et sociaux nouveaux, alors que la pratique des Bureaux se repliait frileusement sur une statistique descriptive et générale⁶⁷³. Elles étaient aussi des lieux de rencontre des élites de mondes séparés – professeurs, industriels, médecins, etc. – où se nouait le destin académique de projets ou d'individus. Des sociétés statistiques prestigieuses, comme la *Royal Statistical Society* et la *Société de Statistique de Paris* étaient déjà bien établies quand des statisticiens polonais fondèrent, en 1912 à Cracovie, la Société polonaise de statistique et, en 1917 à Varsovie, la Société des économistes et statisticiens polonais.

La Société polonaise de statistique de Cracovie⁶⁷⁴

Dans les territoires polonais, l'éclosion de sociétés savantes et culturelles tournées vers l'érudition, l'éducation et la commémoration patriotique, souvent adossées à des bibliothèques et musées privés, était un phénomène dont l'ampleur était liée aux conditions restrictives imposées à la société polonaise avec ses institutions propres. Dans la Pologne prussienne, ces sociétés furent fondées en réaction aux heurts de la *Polenpolitik*, et leurs activités s'intensifièrent après l'échec des soulèvements et avec l'essor du mouvement pour le « travail organique ». Mais, paradoxalement, c'est d'abord dans la Galicie autrichienne qu'apparut la première Société polonaise de statistique (*Polskie Towarzystwo Statystyczne*).

⁶⁷¹ Il a relaté cette expérience dans un ouvrage paru après la guerre, voir dans la Troisième partie la référence à cet ouvrage.

⁶⁷² De août à décembre 1922. On ne connaît pas les motifs de cette nomination, mais il est probable que Kumaniecki et Nowak, tous deux de Cracovie, se connaissaient déjà depuis plusieurs années. Nowak était professeur de médecine, il était aussi actif dans des organisations urbaines, avait fondé la société de médecine de Cracovie et siégeait dans le Conseil de la ville.

⁶⁷³ Sur les liens entre sociétés et Bureaux de statistique, voir Libby Schweber, *Disciplining statistics : Demography and vital Statistics in France and England, 1830-1885*, Durham, Duke University press, 2006. Egalement, Zheng Kang, « La société de statistique de Paris au XIX^e siècle : un lieu de savoir social », *Journal de la société française de statistique*, 1993, t. 134, n° 3, p. 49-61. Danny Weber, *Die sächsische Statistik im 19. Jahrhundert. Institutionalisierung-Professionalisierung*, Stuttgart, Franz Steiner, 2003.

⁶⁷⁴ Józef Pocięcha, « Powstanie Polskiego Towarzystwa Statystycznego w Krakowie », *Wiadomości Statystyczne*, 2011, 10, p. 1-10.

La raison en est probablement, qu'à la différence des autres sociétés savantes, la spécialité statistique la rendait plus dépendante de l'administration et, en Galicie, l'autonomie politique lui offrait ces conditions institutionnelles. La Société fut en effet érigée officiellement après accord et soutien des autorités locales et du gouvernement impérial. Le projet fut d'abord conçu à l'instigation du directeur du Bureau municipal de statistique, Kumaniecki, puis le dossier destiné aux autorités impériales fut préparé avec le président de la ville de Cracovie, Juliusz Leo. L'implication de Leo, maire depuis 1904, n'était pas un acte insignifiant : celui-ci avait été à l'origine de la création du Grand Cracovie, expansion du territoire de la ville par l'incorporation des communes voisines. Ce plan qu'il avait dû énergiquement défendre était aussi l'aboutissement de son ambitieux projet de faire de Cracovie, capitale tournée vers le passé, une métropole moderne ouverte à l'industrie et au commerce⁶⁷⁵. Dans la défense puis la conduite de cette transformation, les données et études statistiques tenaient une place essentielle (par exemple, elle permettait de faire ressortir des différentiels sociaux, démographiques, sanitaires, entre le centre et les quartiers périphériques). Professeur d'économie Leo devint par la suite président de la Société de statistique tandis que Kumaniecki en occupait le poste de secrétaire. La mission qu'ils donnaient à la Société telle qu'elle est décrite dans ses statuts montre la place qui lui était stratégiquement attribuée entre les institutions officielles galiciennes. La Société avait pour projet de réaliser des études et des enquêtes et d'en diffuser les résultats dans des publications régulières ; rien de nouveau et subversif sur ce point, sauf qu'il concernait toutes les « terres polonaises », formule politiquement neutre pour désigner les territoires des trois Partitions. Les fondateurs de la Société revendiquaient même, comme but ultime, d'en faire le futur bureau statistique de ce territoire polonais⁶⁷⁶.

Deux ans plus tard, en 1915, un projet incarna et concrétisa cette ambition : la réalisation d'un ouvrage statistique de la Pologne (*Statystyka Polski*) qui parut à Cracovie. L'ouvrage était le résultat d'une collaboration de personnalités du monde universitaire : Kumaniecki, l'auteur principal, s'était associé avec Adam Krzyżanowski, professeur d'économie, un des fondateurs de l'école libérale économique polonaise⁶⁷⁷, avec aussi Franciszek Bujak, professeur en histoire économique. Cet ouvrage qui s'apparentait à un annuaire statistique n'était pas seulement le premier depuis le partage de l'État polonais à revendiquer cette perspective polonaise unifiée, il était aussi une sorte de coup de force politique : il revêtait la forme d'un objet éditorial qui participait aux dispositifs de représentation de l'État, alors même que l'État polonais avait été effacé depuis un siècle de la carte politique de l'Europe. En même temps, l'ouvrage n'avait pas été réalisé dans la clandestinité, mais dans un cadre légal avec des moyens officiels. Rien ne permet cependant de préciser, lorsque l'annuaire fut conçu avant la

⁶⁷⁵ Nathaniel D. Wood, *Becoming metropolitan : urban selfhood and the making of modern Cracow*, DeKalb, Northern Illinois University Press, 2010, en particulier le chap. 4 : « Municipal, national and European aspirations. The Creation of 'Wielki Krakow', 1904-1915 », p. 108-127. Celina Bąk-Koczarska, *Juliusz Leo twórca Wielkiego Krakowa*, Wrocław, Zakład Narodowy im. Ossolińskich, 1986.

⁶⁷⁶ Recopié dans l'article de Pociecha, « Powstanie Polskiego Towarzystwa Statystycznego w Krakowie », op. cit., p. 3. Ces buts étaient définis dans les statuts qui avaient été soumis à l'autorité impériale.

⁶⁷⁷ « Adam Krzyżanowski (1883-1963) », in *Słownik biograficzny socjologii polskiej*, Włodzimierz Winławski (ed.), p. 167-168. Il formera une lignée de grands économistes polonais de toutes tendances, comme Oskar Lange. À cette date il dirigeait également la chaire d'économie politique, était doyen de la faculté de droit et pro-recteur de l'université Jagellonne.

guerre⁶⁷⁸, quelle entité politique les auteurs projetaient sous la dénomination « Statistique de la Pologne ». Il est certain, en revanche, qu'à partir de 1915, et même avant, l'expression ne sera pas sans lien avec le projet unitaire austro-polonais porté par les dirigeants de Galicie. L'espace des tableaux statistiques et celui des administrations des États partageants laissaient encore indéterminés les contours politiques de cette « Pologne » projetée, mais le contenu des tableaux était désormais une source savante pour ceux qui proposaient de les dessiner. Ainsi, le livre fut une des sources de l'atlas d'Eugeniusz Romer qui parut l'année suivante, en 1916, à Cracovie également et qui, lui-aussi, empruntait les attributs d'une cartographie officielle.

La Société des économistes et statisticiens polonais

La Société suspendit ses activités pendant toute la durée de la guerre, et elle ne les reprit pas après, les engagements politiques de ses fondateurs se portèrent plus directement sur la construction du nouvel État polonais. Mais entre-temps, une autre Société, la Société des économistes et statisticiens polonais (*Towarzystwo Ekonomistów i Statystyków Polskich*), fondée en 1917 à Varsovie, en prit en quelque sorte la relève. Rien n'indique toutefois un lien entre les deux sociétés, si ce n'est une concurrence qui aurait pu s'établir alors à l'avantage des milieux varsoviens. Même si les deux sociétés prétendaient réunir des statisticiens polonais, leur ancrage régional restait déterminant dans leur recrutement ; ainsi leurs membres restaient séparés et leurs profils tant politiques que disciplinaires différaient. À Varsovie, l'économie et la question sociale prédominaient sur le droit. Les milieux académiques représentés épousaient des tendances politiques différentes : la Société de Cracovie puisait dans les élites conservatrices alors que la Société de Varsovie accueillait plus largement des socialistes. L'examen des conditions d'apparition de la Société de Varsovie révèle aussi la simultanéité de ses ambitions polonaises avec celles de la Société cracovienne. L'initiative de la création de la Société varsoviennne provenait en effet d'un groupe de personnes issues de la revue *Ekonomista*, dont la parution remontait à l'année 1900. Cette origine faisait de l'économie la discipline principale dans la nouvelle Société, quoiqu'elle occupât aussi une position générale englobant des approches sociales qui relèvent depuis de la sociologie. La statistique était davantage vue comme une méthode, mais elle constituait aussi une des cinq sections de la société qui s'ajoutait à la théorie économique, les finances, l'économie politique et les politiques sociales. La principale différence avec la société de Cracovie, qui lui conférait une position plus connexe dans l'espace public, était l'absence d'administration statistique sur laquelle la Société se serait adossée pour des opérations de collecte de données, en particulier la réalisation d'enquêtes statistiques dans la population. Il n'en reste pas moins que dès la création du Bureau polonais de statistique (GUS), en 1918, des membres de la Société varsoviennne y occupèrent des postes de direction, comme Krzywicki, qui en fut le vice-président. Au cours de ces années, y compris comme on le verra celles de l'occupation, les activités de la Société avaient atteint un degré de maturité institutionnelle remarquable qui touchait tous les aspects de la vie politique, économique et sociale du territoire. La création de la Société des économistes et statisticiens s'inscrivait dans un contexte politique nouveau, celui de la guerre et de l'occupation allemande, objet d'un chapitre ultérieur. On rendra compte ici d'une autre formation sociale dont il fut issu.

⁶⁷⁸ La décision aurait été prise dès l'entrée en fonction de la Société en 1912. On présente cet annuaire dans le chapitre suivant.

La Société du travail social et le Bureau du travail social

La plupart des membres de la Société des économistes et statisticiens provenaient de la Société du travail social (*Towarzystwo Pracy Społecznej*), qui avait été créée en 1907 à Varsovie dans le contexte de libéralisation et de mobilisation politique et sociale ouvert par la Révolution de 1905, en particulier avec le décret de mars 1906 légalisant les activités des sociétés et associations. Celui-ci déclencha l'éclosion de multiples associations organisées autour de professions – avocats, médecins, hygiénistes, artistes, historiens, naturalistes, juristes, économistes. Pris dans l'esprit de la Révolution qui soufflait sur le Royaume, leurs fondateurs ne dissociaient pas leurs activités d'une mission tournée vers le travail social, et c'est à ce titre qu'elles ont été considérées comme une école de formation des citoyens⁶⁷⁹.

La nouvelle Société du travail social créée dans cet esprit, s'était dotée en 1910 d'un Bureau (*Biuro Pracy Społecznej*), pour conduire des études sur des questions sociales et économiques⁶⁸⁰. De ce Bureau naîtra, durant l'entre-deux-guerres, l'Institut d'économie sociale (*Instytut Gospodarstwa Społecznej*) dont les enquêtes et études, relevant aujourd'hui plutôt de l'économie et de la sociologie empiriques, témoignent de la vitalité des courants de réforme sociale qui furent à l'origine des sciences sociales polonaises. Les activités déployées par la Société et son Bureau pendant les quelques années qui précédèrent la guerre, restaient contraintes par le cadre juridique, administratif et politique de la Russie ; la démocratisation du régime n'avait pas dissous les suspicions des autorités envers les doléances polonaises. Aussi, bien qu'elles soient inspirées par l'esprit révolutionnaire général, les propositions du Bureau témoignent d'une ambition et audace institutionnelles remarquables. Ses dirigeants visaient, au moyen de cette institution, à fournir aux députés polonais qui siégeaient à la Douma des études scientifiques. La Société était ainsi autorisée par la voie de la représentation parlementaire à transmettre aux instances officielles de Saint-Pétersbourg des dossiers sur des questions sociales concernant le royaume de Pologne qu'elle documentait à partir de ses études, ainsi que des conférences et débats qui contribuaient à nourrir ces dossiers. Elle était ainsi l'antichambre de projets de réformes qui étaient soumis à la Douma : réforme de l'instruction scolaire, réglementations de la santé publique, du commerce, du monde du travail, droit des femmes, liberté religieuse, etc. Pas un domaine de la vie économique et sociale ne lui échappait. Alors que les députés polonais, majoritairement du parti de la Démocratie nationale, portaient auprès de la Douma des dossiers politiquement capitaux pour la question polonaise, que ce soit à propos de l'autonomie politique du Royaume, de la polonisation du système scolaire ou encore de la province de Chełm, d'autres

⁶⁷⁹ Andrzej Chwalba, *Historia Polski : 1795-1918*, Kraków, Wydawnictwo Literackie, 2000, chap. 8 : « Rewolucja 1905 r. i lata porewolucyjne 1908-1914 », p. 371.

⁶⁸⁰ Les fonds documentaires de ces organisations ont été en grande partie détruits au cours des guerres, les informations permettant de retracer cette histoire sont tirées ici de la publication de deux rapports d'activités du Bureau du Travail Social : „Rzecz o Towarzystwie Popierania Pracy Społecznej w Warszawie, 1908-1915 », *Biuro Pracy Społecznej*, Warszawa, 1916 ; et Stanisław Hłasko, *Sprawozdanie z działalności Biura Pracy Społecznej za okres od 1 grudnia 1915 r. do 1 kwietnia 1918 r.*, Warszawa, 1918. Également quelques pages sur l'histoire du Bureau figurent dans l'ouvrage de Tadeusz Szturm de Sztrem, *Instytut Gospodarstwa Społecznego 1920-1944 : Przyczynek do historii instytucji naukowo-społecznych w Polsce*, Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe, 1959, « Biuro Pracy Społecznej », p. 230-234. En 1920, le Bureau disparut à la suite d'une scission qui éclata, dès la fin de l'année 1919, entre les deux tendances qui exprimaient respectivement les courants politiques socialiste et national démocrate, les membres de la tendance socialiste fondèrent l'Institut d'économie sociale.

dossiers défendaient par cette voie législative des revendications de justice sociale qui s'étaient exprimées dans les manifestations et grèves des années 1905 et 1906.

La Société du travail social et son Bureau, sans avoir un statut comparable à une institution d'État, se trouvèrent néanmoins, durant ces années 1910-1915, étroitement liés aux activités législatives de l'État russe⁶⁸¹. Le professionnalisme des membres du Bureau s'était vite formé dans l'exercice pratique qui consistait à nourrir des dossiers thématiques à partir des matériaux recueillis, principalement des textes juridiques et des statistiques socio-économiques. Certes, comme les autres sociétés savantes polonaises, le manque de moyens limitait la conduite d'enquêtes propres, aussi la plupart des données statistiques provenaient d'autres sources disponibles, principalement de l'administration. Cette mission documentaire du Bureau se prolongeait dans un travail d'édition confié à une division statistique dont la tâche consistait à rassembler des chiffres dispersés dans différentes publications administratives – comité de statistique de Varsovie, comités de statistique des différents ministères, annexes et commentaires des budgets – ainsi que dans les différentes publications à caractère semi-administratif, comme l'annuaire du Conseil des représentants du commerce et de l'industrie, les rapports de différentes institutions comme les banques, les coopératives de crédit, etc.⁶⁸². Ainsi, sans être issus de ses enquêtes statistiques propres, les recueils et mises en forme des données chiffrées réalisés par le Bureau s'apparentaient aux tâches que remplissaient les Bureaux de statistique. Elles débouchèrent d'ailleurs sur une publication significative de l'enjeu, si ce n'est politique, du moins socio-économique et symbolique de ce travail, l'*Annuaire statistique du Royaume de Pologne*. Un premier volume se rapportant à l'année 1913 parut en 1914, deux autres suivirent les années suivantes⁶⁸³. La Société soulignait dans son compte rendu que les informations statistiques qu'elle utilisait étaient essentiellement d'origine administrative. Elle rappelait aussi, signe supplémentaire d'une compétence revendiquée, l'évaluation critique qu'elle faisait de ces sources :

(P)arce que les chiffres ne sont souvent pas dans l'état de refléter les rapports réels, on a précisé dans l'annuaire les méthodes de leur recueil et de leur mise en forme, ainsi que les conditions de leurs rapprochements.

Le Bureau du travail social conservait un silence prudent sur son ambition éditoriale alors que le Comité de statistique de Varsovie envisageait également de publier une statistique du royaume de Pologne. Il n'en reste pas moins qu'il s'attribuait avec ces publications parallèles une mission quasi-officielle. On manque ici d'informations pour mieux situer sa stratégie : envisageait-il seulement de compléter le travail du Comité ou de s'y substituer en dessinant ainsi par anticipation les contours d'une collection statistique polonaise ? Toujours est-il que Witold Załęski, directeur du Comité, ne fut pas membre de la Société du travail social, il est probable que son emploi dans l'administration tsariste n'était pas conciliable avec un engagement dans une association qui restait l'expression de la volonté d'auto-organisation de la société polonaise ; le temps lui manqua aussi, il décéda en 1908. Les travaux et publications du Bureau évitaient tout affichage des opinions politiques de ses membres, néanmoins, questions sociale et nationale étaient présentes en arrière-plan et dirigeaient la préférence mise dans certains dossiers, comme la surveillance de l'application du décret de tolérance religieuse de 1905 ou la volonté « d'éclairer l'état général de la question ouvrière ».

⁶⁸¹ Ibid., p. 230.

⁶⁸² „Rzecz o Towarzystwie...», op. cit., p. 46-47.

⁶⁸³ Cet annuaire statistique est décrit dans le chapitre suivant.

Les travaux statistiques polonais étaient donc réalisés pour une grande part dans ce cadre institutionnel varié, du Bureau régional à la Société savante, et cela concernait aussi la statistique des nationalités, avec toutefois une différence qui tenait à l'ancrage avant tout social et économique des missions fixées à ces Bureaux. L'étude suivante de cette statistique s'appuie non plus sur l'histoire des institutions, mais sur les ouvrages et leurs auteurs.

3. Déconstruction des statistiques officielles et constitution d'une statistique polonaise non officielle

Au fur et à mesure que se multipliaient les statistiques sur les nationalités, et par conséquent les données sur les Polonais, des auteurs polonais ne se contentaient pas de les critiquer, ils s'emparaient aussi de cette source unique qu'était le recensement, qui, même biaisé, mesurait leur importance numérique et leur distribution géographique dans ces territoires de l'Est. Des travaux statistiques signés par des Polonais parurent alors. Rythmés par les événements politiques ou statistiques, ils reprenaient les chiffres prussiens, russes ou autrichiens, les reformulaient avec des arguments non seulement politiques, mais aussi de méthode, pour en tirer d'autres statistiques sur les Polonais, une statistique polonaise alternative qui ne cessera pas dès lors de se diffuser et d'appuyer une revendication politique.

Les travaux polonais qu'on présente ici ne relèvent pas d'un inventaire exhaustif⁶⁸⁴, mais d'un recueil qui a été constitué au fil de la recherche avec un souci de représentativité de la variété des auteurs telle qu'elle ressort de leurs différentes caractéristiques professionnelles, de leur engagement politique, et de leur ancrage géographique : érudits locaux actifs dans des sociétés savantes ou patriotiques mobilisant un savoir ethnographique et philologique, professeurs raisonnant dans le cadre des sciences de l'État, de l'économie et de la géographie, voire même fonctionnaires de l'administration. Variété évidemment dépendante des conditions de réalisation et de publication des travaux polonais, avec la place centrale des villes universitaires polonaises de Galicie, Cracovie et Lwów, mais aussi la vitalité des sociétés savantes dans la Pologne russe au début du XX^e siècle.

Ces travaux ne s'ordonnent pas aisément selon tel ou tel critère qui les distinguerait nettement. D'un point de vue chronologique, les événements politiques les influençaient, mais n'introduisaient pas non plus de rupture, ainsi des publications se poursuivirent après le déclenchement de la Première Guerre mondiale. Sur le plan institutionnel, la division n'est pas non plus nette : Bureaux et Société de statistique en Galicie travaillaient de manière complémentaire. Le choix s'est fixé sur une division des travaux selon la statistique des Partitions, qui privilégie les conditions spécifiques de production des chiffres indépendamment de l'origine des auteurs (un auteur polonais de Galicie pouvant commenter la statistique prussienne), mais sans omettre toutefois de rapporter les travaux à la trajectoire des auteurs. La Première Guerre mondiale a été considérée comme une coupure chronologique, dans la mesure où elle a modifié l'ambition statistique de ces ouvrages polonais, avec notamment la constitution d'un nouveau type qu'est l'annuaire statistique d'une « Pologne » recomposée à partir des trois territoires.

⁶⁸⁴ L'accès limité à une partie des documents a rendu vain le projet d'un inventaire exhaustif ; s'y ajoute la disparition probable de documents suite aux destructions des guerres.

La statistique impériale russe reprise par les statisticiens polonais

Witold Załęski : la statistique du Royaume de Pologne dans les règles de la statistique comparée

A la tête du service de statistique de Varsovie entre 1876 et 1908, Witold Załęski⁶⁸⁵ contribua à développer durant cette période une statistique polonaise propre au sein de la statistique russe impériale en composant avec les contraintes politiques, mais aussi en profitant de l'expansion que connut cette statistique à la fin du XIX^e siècle sous l'action du Comité central de statistique de Saint-Pétersbourg. Suivant l'exemple de ce Bureau impérial, le service de Varsovie entreprit des dénombrements et s'efforça de rassembler les données produites par les diverses administrations. Il se donna comme mission de publier ces nouvelles données dans des annuaires sur le modèle des Bureaux européens. L'ambition de Załęski dépassera le cadre municipal et ses publications porteront sur l'ensemble du royaume de Pologne. Mais il ne parviendra à établir cette statistique de la Pologne qu'au prix d'une double conformité : celle d'une part, avec les administrations statistiques impériales, les seules sources qu'il utilisa, celle, d'autre part, avec un modèle international normé d'ouvrage, la statistique comparée. De ce point de vue, entre les publications que Załęski conduisit au titre de directeur du Service municipal de statistique et ses autres ouvrages, la différence sera ténue. Deux ouvrages signés par lui sont typiques de cette double allégeance: en 1876, *La statistique comparée du royaume de Pologne*, repris en 1908 dans une seconde édition, et en 1900, *Le royaume de Pologne du point de vue statistique*⁶⁸⁶. Leur introduction suit un format similaire ; un premier paragraphe souligne les progrès de la statistique russe et les changements récents dans la collecte des données et la multiplication des publications : « Les résultats du recensement de la population de l'Empire russe de 1897 ont été publiés en une douzaine de tomes », écrit Załęski en précisant qu'ils sont « d'une qualité de premier ordre ». La statistique de la Pologne bénéficiait incontestablement de cet essor, et Załęski ne pouvait qu'en être reconnaissant : « Dans les temps récents la publication des chiffres de la statistique administrative a considérablement augmenté, et elle contient également des informations concernant le royaume de Pologne ». Il attribuait aussi « les progrès de la science statistique au cours des 25 dernières années (...) à l'influence des échanges internationaux », citant l'Institut international de statistique ou les Congrès d'hygiène et de démographie. Il se référait à Quetelet, à Bertillon et son « Cours élémentaire de statistique », et surtout à celui qui dominait la statistique allemande des Bureaux de cette époque, Georg von Mayr, « qui s'efforça de définir précisément la science statistique et de la séparer de la nouvelle science qu'était la sociologie ». Załęski montrait assurément l'étendue de ses connaissances dans le champ international qu'était la statistique et de son actualité, dans ses termes pratiques et théoriques. De ce point de vue, il ne pouvait être qu'à l'unisson avec ses homologues du Comité de Saint-Pétersbourg qui avaient lentement conquis leur autonomie en s'appuyant sur cette légitimité internationale.

Le format de la statistique comparée des États, expression souvent reprise dans les titres, guidait de manière systématique la construction des ouvrages de Załęski. Ainsi les chiffres du

⁶⁸⁵ Les détails biographiques sont donnés dans le chapitre précédent.

⁶⁸⁶ Witold Załęski, *Statystyka porównawcza Królestwa Polskiego : ludność i stosunki ekonomiczne*, 1876, Warszawa, J. Berger. *Z Statystyki porównawczej Królestwa Polskiego. Ludność i Rolnictwo*, Warszawa, Rubieszewski i Wrotnowski, 1908. *Królestwo Polskie pod względem statystycznym*, Warszawa, Skł. gł. w Księgarni Jana Fiszer, 1900.

recensement de 1897 concernant le royaume de Pologne viennent à la suite des chiffres concernant les plus grandes unités politiques et territoriales – Europe, Russie, Russie européenne. L'ouvrage donne aussi les résultats pour le Caucase, la Sibérie, l'Asie centrale. Załęski reprenait la méthode classificatoire éprouvée de la statistique descriptive des États qui plaçait chaque unité territoriale dans un tout englobant. Il présentait tout aussi méthodiquement les chiffres détaillés d'une caractéristique, politiquement délicate, la religion : les données par *powiat* dans les gouvernements de Lublin et Siedlce apparaissaient précédées par les chiffres, à l'échelle de l'Europe, des catholiques, des protestants, etc., puis la focale se resserrait lentement sur la Russie et ses provinces. Załęski traitait de cette statistique confessionnelle avec prudence, il évitait tout commentaire sur la question des uniates, donnait les chiffres récents de 1906 et 1907 obtenus à partir de mises à jour faites par le Comité statistique⁶⁸⁷, en précisant « qu'ils ne concernent pas les nouveaux convertis catholiques », ou bien signalait que « 7 *powiat* seulement comptent un nombre significatif d'orthodoxes ». Faisant une petite exception aux sources administratives, il reproduisait les statistiques d'un auteur polonais, Henryk Wiercieński, publiciste qui donnait voix à son engagement patriotique sur la question des uniates dans des travaux statistiques sur la région de Lublin. Dans un article qu'il avait récemment publié en 1907 dans la revue *Ekonomista*, les effectifs des orthodoxes étaient inférieurs aux chiffres officiels⁶⁸⁸, mais Załęski, lié à l'administration impériale, se gardait bien, à la différence de ses compatriotes, de modifier en conséquence les données de ses tableaux et terminait avec cette remarque : « En 1905, 57 990 personnes profitèrent de l'édit sur la tolérance religieuse ». C'est seulement dans son ouvrage de 1908, alors qu'il disposait des résultats détaillés du recensement de 1897, qu'il était en mesure de donner, outre la confession, le tableau de la population du Royaume selon la nationalité (*narodowości*) : 6 755 503 de Polonais y formaient la première nationalité (71,85 %), mais avec 1 267 194 Juifs (13,48 %), 631 844 Russes, 407 274 Allemands, 305 322 Lituanais, la population composait un ensemble plurinational. Ces chiffres ne s'écartaient pas des données officielles, Załęski, tout comme ses homologues des Bureaux galiciens, ne faisaient d'ailleurs aucune critique publique des sources et méthodes de dénombrement des Polonais, qu'elles soient russes ou étrangères. Sa fonction l'interdisait, et la censure pouvait aussi lui rappeler, sa réserve était aussi typique des statisticiens des Bureaux envers des pratiques administratives sur lesquelles ils exerçaient, avec une certaine fierté, le monopole de la production des données au terme de plusieurs décennies d'effort envers les tutelles étatiques. Mais la statistique administrative produirait aussi des milliers de pages qui désormais circuleraient et permettraient critiques et réagencements des résultats. Tel fut le cas à Varsovie, dans les années 1910, dans le cadre des sociétés d'économie et de statistique.

L'Annuaire statistique du Royaume de Pologne : réappropriation d'un format officiel

Au début de l'année 1914, alors que l'hiver polonais ne laissait pas encore présager l'ébranlement de l'ordre européen de l'été, le Bureau du travail social (BPS), qui comptait quatre ans d'activité, annonçait la parution du premier volume de l'*Annuaire statistique du royaume de Pologne*⁶⁸⁹. Ces 330 pages d'informations statistiques avaient été préparées sous

⁶⁸⁷ Il ne précise pas comment furent faites ces mises à jour, on l'ignore également.

⁶⁸⁸ Il dénombrait 230 546 orthodoxes, soit 15,8 % au lieu selon le recensement, 263 833, soit 18,9 %.

⁶⁸⁹ *Rocznik statystyczny Królestwa Polskiego 1913*, Warszawa, Gebethner i Wolff, 1914.

la direction de Władisław Grabski, alors président de la section socio-économique du Bureau. Il en aurait présenté le projet en 1909 devant la Société des sciences de Varsovie, mais la mission statistique donnée au Bureau allait seule rendre possible ce projet de grande ampleur, encore sans équivalent en Pologne, de collecte et d'édition. L'initiative venait toutefois d'un auteur dont le parcours était bien intégré dans l'espace politique.

Władisław Grabski⁶⁹⁰ qui était promis à une carrière politique prestigieuse, puisqu'il devint, entre 1919 et 1923, à plusieurs reprises, ministre de l'Agriculture, du Budget, et chef du gouvernement polonais, avait déjà à cette date une expérience politique solide. Il avait siégé à la Douma entre 1906 et 1912 comme député polonais pour le Parti national-démocrate⁶⁹¹. La réalisation de l'*Annuaire statistique* auquel il se consacra ensuite concrétisait un projet personnel qui s'était déjà exprimé dans ses premiers travaux tournés vers la collecte de matériaux sur la question paysanne, en partie publiés⁶⁹². Ce projet convergea avec la mission du BPS de constituer des recueils de données pour nourrir les dossiers polonais soumis à la Douma, mission qui, en outre, le concernait directement et à laquelle il devait contribuer au double titre de député et de membre de la Société. L'*Annuaire* peut être vu comme le résultat de ce travail de coulisse rempli par les membres du Bureau : il le rendait public tout en remplissant l'autre mission dont il ne se départit pas, celle de rassembler et diffuser les données sur la vie économique et sociale du Royaume⁶⁹³. Grabski n'avait pas de formation en statistique, ni en économie, mais son expérience politique et de terrain le rendait certainement apte aux yeux de ses collègues du BPS à diriger la réalisation de l'*Annuaire*.

L'*Annuaire statistique du royaume de Pologne* ne dura que trois ans et laissa trois volumes. Ils présentent cependant un intérêt particulier car ils furent réalisés et édités à la charnière d'une période de changements. Le premier volume parut en 1914, quelques mois avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale, l'initiative de la Société et du Bureau du travail social s'inscrivait encore dans le cadre politique russe, mais assoupli par la libéralisation introduite par la Révolution de 1905. La parution du second volume au printemps 1915, en préparation dès 1914, fut perturbée par l'entrée en guerre, mais restait toujours dans le cadre légal russe. En revanche, le troisième et dernier volume, qui parut à l'automne 1916, fut réalisé sous le régime d'occupation allemande qui débuta à Varsovie en

⁶⁹⁰ « Władisław Grabski (1874-1938) », *Słownik biograficzny socjologii polskiej*, Włodzimierz Winclawski (ed.), p. 201-205. Issu d'une famille de petits propriétaires terriens de la Pologne du Congrès, Grabski avait étudié à Paris à l'École de Science politique (1892-94), puis l'histoire à la Sorbonne en 1895, il compléta sa formation par un diplôme en agronomie à Halle en 1896. De retour en Pologne, il se consacra à l'exploitation familiale tout en développant son intérêt pour les questions agraires. Il fonda une Société d'agriculture locale, dont le succès auprès de la population rurale le propulsa dans des cercles politiques que concrétisa, après 1905, son siège à la Douma.

⁶⁹¹ Parmi les autres réalisations politiques, il faut mentionner sa réorganisation du système monétaire avec en 1924 la création de la Banque de Pologne et la nouvelle monnaie polonaise, le Złoty. Mais, confronté aux problèmes de la dépression économique, à l'augmentation de la dette et du déficit commercial, le złoty perdit vite de sa valeur. Critiqué, Grabski démissionna et se consacra dès lors à des activités académiques et pédagogiques : en 1925 il enseignait à l'École supérieure d'économie agraire (*Szkoła Główna Gospodarstwa Wiejskiego*) dont il devint le recteur. Dix ans plus tard, sur son initiative, fut ouvert l'Institut de sociologie rurale qu'il dirigea jusqu'à sa mort en 1938.

⁶⁹² Voir par exemple : Władysław Grabski, *Stosunki służbowo-robotnicze rolne w Królestwie Polskim : opracowanie materiału zawartego w odpowiedziach na wywiad, zebranych w 1903-1904 roku*, Warszawa, 1906. *Materjały w sprawie włościańskiej*, Warszawa, 1907.

⁶⁹³ Tadeusz Szturm de Sztrem, « Biuro Pracy Społecznej », *Instytut Gospodarstwa Społecznego 1920-1944*, Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe, 1959, p. 230.

août 1915, par conséquent dans de nouvelles conditions politiques et dans le sillage de la réorientation consécutive des travaux du BPS⁶⁹⁴. En quoi ces changements se répercutèrent sur la conception de l'*Annuaire*, publication conforme aux standards internationaux avec leurs exigences de comparabilité, mais aussi objet emblématique de l'État, représentation réduite de ses composantes et ressources ? Disposant de peu de traces sur la genèse de ces ouvrages, on y répond au moyen de leurs introductions, puis de leur contenu examiné ici du seul point de vue des statistiques de population et des nationalités. On traitera ici des deux premiers annuaires ; le troisième, en raison des répercussions de la guerre sur sa composition, sera décrit dans un chapitre ultérieur sur la statistique polonaise pendant la Première Guerre mondiale.

Sur le modèle des annuaires statistiques qu'il reprenait, l'*Annuaire statistique du royaume de Pologne* était le produit d'un travail collectif : les membres du Bureau et son organisation avaient fourni les moyens qui étaient habituellement ceux d'une administration officielle de statistique, à l'exception de la réalisation d'enquêtes propres. Aucune administration statistique, qu'elle soit impériale, régionale ou municipale, n'était impliquée dans la réalisation de l'annuaire et, pourtant, celui-ci se moulaient entièrement dans le format des publications officielles, ce que les auteurs ne dissimulaient pas dans l'introduction :

En publiant l'*Annuaire statistique du royaume de Pologne* nous avons comme but de rassembler et agencer les principales données statistiques concernant notre pays selon le modèle des annuaires statistiques qui apparaissent dans les différents États depuis de nombreuses années. Dans tous les autres pays, les organismes étatiques de la statistique éditent les annuaires statistiques. L'*Annuaire statistique du royaume de Pologne* est édité grâce à la centralisation et à l'organisation du travail sur les données collectées et classées dans le Bureau du travail social⁶⁹⁵.

Dans une longue introduction destinée à un public plus large que celui des professionnels économiques et politiques, Grabski multipliait les remarques explicatives. Ainsi signalait-il avec insistance que l'année à laquelle se rapportent les données, précède toujours l'année de la publication, citant comme exemple les annuaires russes et allemands. Alors que l'*Annuaire* n'émanait pas d'un service officiel, son caractère exhaustif et administratif était souligné conformément aux normes habituelles :

Dans notre édition nous nous efforçons d'apporter toutes les données statistiques administratives importantes concernant le royaume de Pologne. Les données des institutions privées ainsi que les enquêtes privées sont prises en compte si elles embrassent tous les lieux du pays, et sont suffisamment détaillées⁶⁹⁶.

Les annuaires statistiques de la Russie et les publications du Comité de statistique de Varsovie constituaient les principales sources, mais n'épuisaient pas toutes les sources administratives disponibles. Grabski résumait l'étendue de ce qui constituait selon lui « un matériel immense, dans lequel se trouvent de nombreuses données qui concernent le Royaume » :

Les travaux du Comité central de statistique, les publications périodiques des départements statistiques du ministère de l'Agriculture, les publications du département général du ministère des Finances : impôts directs, chemin de fer, douanes, crédits publics ; les publications du ministère du Commerce et de l'Industrie, les inspections des fabriques, les publications

⁶⁹⁴ Voir sur ce point le chapitre précédent.

⁶⁹⁵ *Rocznik statystyczny 1913....*, op. cit., p. VII.

⁶⁹⁶ *Ibid.*, p. VIII.

spéciales du ministère de l'Éducation, rapport du contrôle d'État, les données statistiques conservées dans les états du budget et dans des commentaires annexés par presque chaque département, les données collectées pour commenter des projets détaillés de la législation, les rapports des administrations municipales, des gouverneurs, des banques, des sociétés et associations, des écoles, etc.⁶⁹⁷

À la suite de l'introduction, sur neuf pages, était donnée la liste détaillée des sources qui avaient été exploitées. À un état du Royaume, où avait prévalu pendant longtemps sous-développement et secret statistiques, il importait de substituer, même au prix d'une exagération, un état caractérisé par l'abondance des données. Les critiques de l'appareil central statistique russe, accentuées avec le discrédit du premier recensement impérial de 1897 après 1905, celles aussi des autres enregistrements, trop lacunaires et souffrant des omissions chroniques dans les déclarations individuelles, n'étaient ici pas de propos. Les données administratives étaient au contraire la garantie de l'exactitude et de la précision des données :

En appuyant notre publication principalement sur des sources administratives nous avons évité de donner des chiffres et données qui étaient clairement faux, en revanche, nous mentionnons les chiffres imprécis et douteux avec des remarques et des renvois dans le texte.⁶⁹⁸

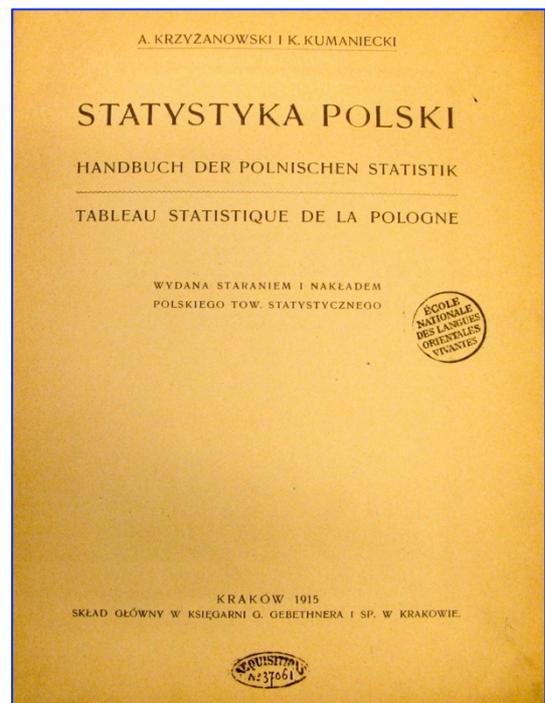
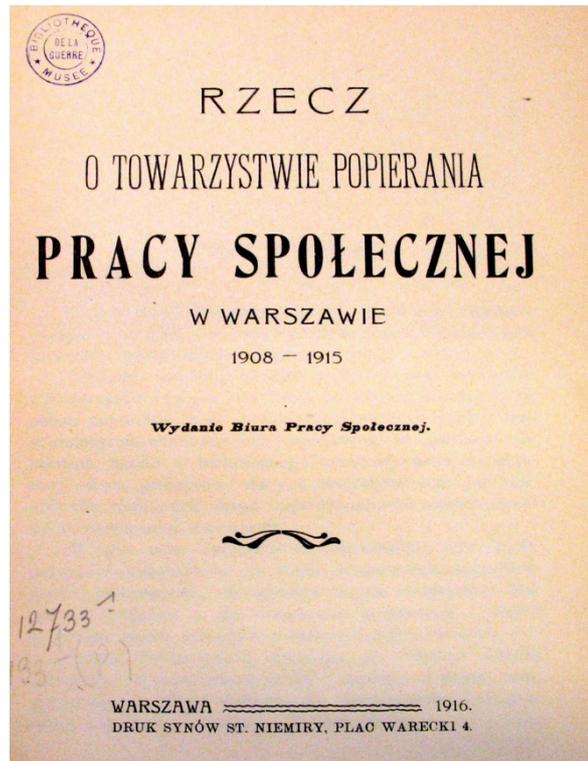
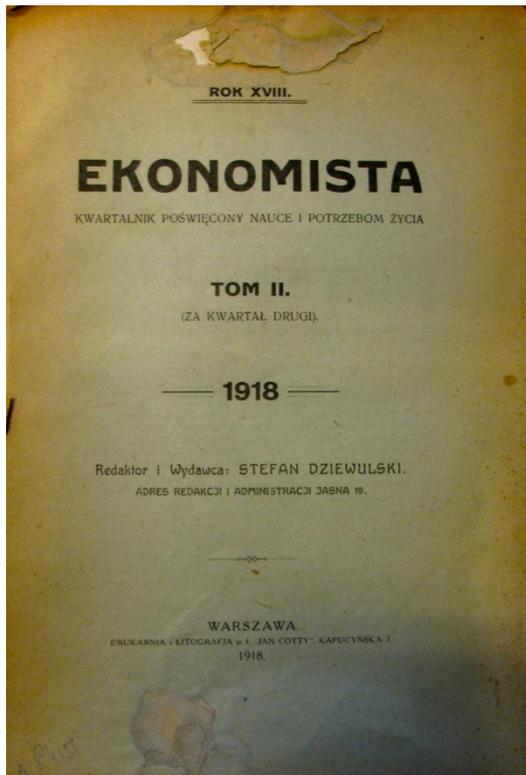
Il ne s'agissait pas, à l'opposé, de donner une description élogieuse, mais véritablement d'une réappropriation d'un format officiel ancien, un des plus légitimes de la statistique administrative, celui de l'annuaire statistique, compilation exclusive de la production statistique d'une entité étatique territoriale, par une institution polonaise qui n'était pas étatique mais n'en ambitionnait pas moins cette position. On peut noter que l'accent mis sur les productions des administrations centrales éludait l'activité innovante des statisticiens des *zemstva* qui formèrent cependant le réseau de statisticiens le plus actif et efficace pendant la Première Guerre mondiale⁶⁹⁹. L'*Annuaire* remplissait aussi sa fonction comparative, ici avec les données de la Russie d'Europe, avec celles d'autres États, mais aussi des autres territoires polonais – Galicie et Posnanie. À cet égard, à rebours d'une opinion plaçant habituellement la statistique prussienne et autrichienne au firmament de la statistique européenne, Grabski regrettait l'absence de publication équivalente dans ces deux provinces, reconnaissant que « le manque d'annuaires pour la Galicie a été comblé il y a deux ans avec la parution du *Podręcznik Statystyki Galicji* ».

⁶⁹⁷ Ibid., p. VIII.

⁶⁹⁸ Ibid., p. X.

⁶⁹⁹ Martine Mespoulet, « Statisticiens des *zemstva*. Formation d'une nouvelle profession intellectuelle en Russie dans la période prérévolutionnaire (1880-1917) : Le cas de Saratov », *Cahiers du monde russe*, 1999, vol. 40, n° 4, p. 573-624 et les deux premiers chapitres de son ouvrage, *Construire le socialisme par les chiffres : enquêtes et recensements en URSS de 1917 à 1991*, Paris, Ed. Ined, 2008. Il conviendrait cependant de mener une recherche plus approfondie sur l'influence de ces statisticiens sur leurs homologues polonais.

Figure 4 – Revues et annuaires statistiques polonais



Malgré l'entrée en guerre, le Bureau tint ses promesses et édita l'année suivante, en 1915, un second volume qui avait été achevé avant le déclenchement de la guerre⁷⁰⁰. Mais la parution, prévue en janvier, fut retardée de cinq mois ; à cette date, le Royaume était encore sous administration russe. La confection du second annuaire avait été de nouveau dirigée par Grabski, l'introduction fut cependant écourtée, il signalait seulement trois nouvelles rubriques thématiques – ouvriers dans l'industrie, justice et météorologie. Il précisait également qu'en raison du manque de statistiques nouvelles, beaucoup de données du précédent annuaire avaient été reproduites. On remarque aussi que ce volume comportait un avant-propos ainsi qu'une table des matières en français ; les titres des tableaux étaient aussi donnés, en plus du polonais, en français – choix d'une langue internationale neutre qui atteste par là-même de la conscience des auteurs du nouvel horizon international ouvert par la guerre.

Le plan de l'annuaire suivait scrupuleusement la division thématique qui structurait les annuaires des administrations statistiques étrangères. Treize rubriques pour le premier, puis seize et onze pour les suivants, commençant comme toujours par « Territoire et Population », puis venait l'émigration, la production agricole, l'industrie et le commerce, la construction, la santé publique, l'instruction, etc. Chaque partie était introduite par un texte qui permettait, expliquait Grabski dans le premier volume, de « mettre en évidence les chiffres les plus importants », signalant toujours dans ses remarques minutieuses que certains de ces chiffres se trouvaient dans les tableaux, d'autres non. Chaque rubrique comprenait plusieurs tableaux, longue liste dont l'énoncé serait fastidieux si ce n'est son caractère hétéroclite de « cabinet des curiosités » avec les statistiques de bouilleurs de crus, des incendies... – lointain legs de l'esprit encyclopédique de la statistique du XVIII^e siècle.

La statistique de la population représentait donc une part mineure par rapport à l'ensemble des domaines couverts par l'*Annuaire*, mais, au sein de cette rubrique, les statistiques sur les caractéristiques nationales et confessionnelles occupaient une part significative. Un point frappant commun aux trois annuaires est d'abord l'absence de toute remarque sur les procédures d'enregistrement et de collecte des données (questions posées aux recensements, critère de la nationalité, etc.) et sur les méthodes d'estimation des effectifs de la population, en particulier leurs mises à jour. Les contraintes de place étaient certaines, comme on le vérifie dans la typographie serrée, le caractère compact du texte et la suite continue des tableaux, mais l'indifférence à ces questions et la confiance dans les administrations statistiques l'expliquent également. Strasburger qui succéda à Grabski pour la troisième édition, fut plus critique envers les données administratives, encouragé peut-être par les nouvelles conditions politiques ; ainsi il rectifia certaines données, trouva des sources alternatives. Sur quoi alors portaient les commentaires associés à cette compilation statistique qu'était l'*Annuaire* ? Ils étaient très peu explicatifs que ce soit des méthodes ou des résultats, et fondamentalement descriptifs. Ils commentaient moins la « réalité » mesurée et chiffrée que les tableaux. Comme les « listes mises en mots » que sont les dictionnaires et répertoires, ils répétaient le contenu des tableaux à cette différence près qu'ils opéraient un classement : du territoire le plus étendu au plus petit, du plus ou moins peuplé, des districts avec le pourcentage le plus élevé de catholiques, de protestants, etc., cela à différentes échelles –

⁷⁰⁰ *Rocznik statystyczny Królestwa Polskiego 1914*, Warszawa, Gebethner i Wolff, 1915.

Europe, Russie d'Europe, royaume de Pologne, en substituant aux chiffres bruts, des pourcentages, soit le langage des proportions et des fractions :

Le Royaume en superficie représente 2,6 % de la Russie d'Europe, 0,58 % de l'Empire en incluant la Finlande, 0,59 % sans celle-ci. Il est 4 ½ plus grand que la Belgique, 2 ¼ plus petit que l'Italie. [...]. « La population du Royaume s'élève au 1^{er} janvier 1911 à 12 467 300 habitants, soit 10,3 % de la Russie d'Europe, 7,4 % de l'Empire en incluant la Finlande, 7,6 % sans celle-ci⁷⁰¹.

La densité de ce commentaire, déroulé dans son style monocorde, suggère une volonté des rédacteurs de guider des lecteurs peu habitués à lire des tableaux statistiques, mais l'absence de commentaire synthétique révèle ou bien une absence d'expérience dans la synthèse statistique, ou bien une méfiance envers la réduction qu'elle implique.

Comme tout annuaire statistique, l'annuaire du royaume ouvrait avec la rubrique « Population et territoire ». Dans son premier volume, il comprenait 24 tableaux dans cette rubrique – superficie, population des villes et campagnes, selon l'âge et la situation familiale. Les tableaux sur la confession et la nationalité en représentaient la majorité : seize tableaux couvrant sur plusieurs pages des résultats donnés à différentes échelles, dans certains cas même, à l'échelle des communes. Leurs sources, centralisées par le Comité statistique de Varsovie et diffusées dans ses annuaires, étaient de deux types : le recensement impérial de 1897 et des mises à jour des résultats sur l'état de la population au 1^{er} janvier, faites par le Comité à partir d'enregistrements administratifs complémentaires, comme les registres sur le mouvement ainsi que quelques estimations plus ou moins élaborées. Le Comité avait ainsi, pour l'année 1913, produit des données récentes sur la population qui furent publiées dans le dernier annuaire. Le Comité, dissous à l'été 1915 suite à l'occupation allemande, n'avait pas eu le temps de s'en charger, mais les autorités russes n'avaient pas emporté le fonds statistique et Strasburger put l'exploiter⁷⁰². Il signalait ainsi en note sous les tableaux : « Exploitation des matériaux non publiés du Comité statistique de Varsovie ».

Années de référence des données de l'Annuaire

Année	Population totale	Religion	Nationalité
1913	1.1. 1911	1909	1897
1914	1.1. 1912	1909	1897
1915	14.1. 1913	1913	1913

Les statistiques sur la distribution de la population par confession étaient les plus détaillées. Des données récentes, datant du dénombrement de 1909, et des mises à jour réalisées et publiées par le Comité statistique de Varsovie permettaient dès le premier volume de l'*Annuaire* de donner un aperçu rétrospectif pour saisir les effets de l'Édit de 1905 sur les conversions des uniates, question cruciale dans les gouvernements orientaux du Royaume. Les effectifs des catholiques, protestants, orthodoxes et juifs étaient donnés à plusieurs dates entre 1890 et 1909. Seule la question des uniates était l'objet d'un petit paragraphe séparé qui faisait sortir l'auteur de sa réserve. La décision du gouvernement russe, prise en 1912, de créer le gouvernement de Chełm et de le séparer du royaume de Pologne mettait fin aux confrontations, jusque dans la Douma, entre partis polonais et russe, mais n'épuisait pas

⁷⁰¹ Ibid., p. 2-3

⁷⁰² Sur l'histoire du service de statistique durant la Première Guerre mondiale, voir la Troisième partie.

les protestations des Polonais qui continuaient à avancer des statistiques censées prouver la présence majoritaire des catholiques. Grabski trouvait dans la statistique officielle assez d'arguments chiffrés. Il signalait seulement que les données administratives transmises par le Comité statistique de Varsovie n'enregistraient qu'une partie des conversions consécutives à l'édit, soit celles vers le catholicisme. Commentaire donc réservé et sans répercussion sur les chiffres du Comité qui étaient repris tel quel par l'annuaire : dans la région de Chełm en 1905, l'effectif était de 319 857 catholiques, et en 1909 de 443 400. Dans le volume suivant, les chiffres étaient légèrement plus élevés, aucune remarque n'éclairait ce changement, les chiffres provenaient toujours des publications du Comité qui avait dû les relever, la question de l'enregistrement des conversions restant controversée.

La distribution de la population selon la nationalité s'appuyait, en revanche, sur des résultats plus anciens qui dataient du recensement de 1897. L'*Annuaire* reprenait les catégories nationales du recensement impérial, soit : Polonais, Lituanais, Russes, Biélorusses, Ukrainiens, Allemands, Juifs (précisant à cet égard qu'ils formaient aussi une nationalité en tant que « groupe parlant une langue séparée »). Les commentaires étaient toujours aussi mécaniquement descriptifs, traitant d'ailleurs de manière égale chaque groupe. De rares remarques révélaient l'attention prêtée aux Polonais, par exemple la mention qu'au recensement une part des Polonais catholiques aurait été comptée comme biélorusse ou ukrainienne, signifiant que leur effectif total aurait été sous-estimé, mais la remarque n'était pas suivie de corrections. Les effectifs des Polonais s'élevaient pour le Royaume à 6 755 503, pour l'ensemble de la Russie, 7 933 863. L'annuaire donnait aussi les statistiques globales de la population polonaise des territoires autrichiens et prussiens, et à partir de ceux-ci, faisait la somme des effectifs des trois territoires, soit un effectif total de 19 288 724 Polonais. On précisait de nouveau que cet effectif n'incluait pas les Polonais dénombrés comme Biélorusses ou Ukrainiens, ainsi que les bilingues allemand-polonais. Cette dernière remarque renvoyait aux recensements prussiens et, là-encore, Grabski ne l'avait pas fait suivre de rectifications, à l'instar de la plupart des auteurs polonais. Il jugea néanmoins utile d'écrire : « Le chiffre des Polonais dépasse déjà à présent certainement 20 millions dans ces trois États⁷⁰³ ». Les chiffres de ce second volume reproduisaient les résultats du recensement de 1897, dans certains cas, la mise à jour consistait dans une règle de trois : appliquer des pourcentages observés à l'effectif total au 1^{er} janvier estimé à partir du mouvement, mais cela sans aucune remarque sur les hypothèses sous-jacentes.

Le tableau ethnographique de Czynski

En 1909 paraissait à Varsovie, sous le nom d'Edward Czynski, *Le tableau ethnographico-statistique de la population polonaise*⁷⁰⁴, dans une seconde version qui venait, là aussi, mettre à jour les données d'une première édition de 1887, donc antérieure aux recensements russe, prussien et autrichien qui apportaient des masses de chiffres sur les Polonais et leur distribution spatiale. Czynski était en vérité le pseudonyme utilisé par un ingénieur physicien, Henryk Merczyng⁷⁰⁵, qui avait probablement fait ce choix pour signer des travaux qu'ils réalisaient en dehors de sa spécialité académique et professionnelle, et qui avait une

⁷⁰³ *Rocznik statystyczny...*, op. cit., p. 8.

⁷⁰⁴ Edward Czynski, *Etnograficzno-statystyczny zarys liczebności i rozszedlenia ludności polskiej*, Warszawa, Wende, 1909 (1^{er} ed. 1887)

⁷⁰⁵ « Henryk Merczyng (1860–1916) », *Polski Słownik Biograficzny*, 1975, Tom XX/1, p. 437- 439.

résonnance patriotique peu compatible avec son service impérial. Il accomplit en effet la grande partie de sa carrière en Russie : après des études à l'université de Varsovie, il enseigna comme professeur d'électrotechnique, travailla dans l'Institut des ingénieurs de la communication à Saint-Pétersbourg et participa à ce titre aux grands projets d'électrification du chemin de fer ; il était également membre du Conseil des ingénieurs russes du ministère de la Communication.

Il se vouait à deux causes distinctes. L'une était celle des Polonais qu'il défendait activement au sein de la communauté polonaise de Saint-Pétersbourg, et en particulier dans le syndicat, légal depuis 1905, des médecins et naturalistes polonais, et dans des institutions savantes polonaises comme la Société polonaise des sciences. L'autre cause, qui l'absorbait tout autant, était l'Église réformée dont il était membre et pour laquelle il légua des écrits sur l'histoire du protestantisme en Pologne. *Le tableau ethnographico-statistique* faisait d'une certaine manière la synthèse entre ses deux engagements. Son objectif était néanmoins clairement énoncé en introduction : « Seulement en sachant combien nous sommes et comment nous nous distribuons sur le territoire nous pouvons nous rendre compte de notre importance sociale et politique⁷⁰⁶ ». Objectif qui définissait le programme d'un travail éditorial qui consistait à réunir les statistiques sur les Polonais à partir des sources dispersées dans les États partageants, les évaluer, voire les corriger ; puis les publier dans des tableaux et les projeter sur une carte avec laquelle il clôturait le livre.

Czynski ne s'attardait pas sur les questions de méthode dont débattaient les statisticiens, il rappelait seulement qu'il existait deux critères pour déterminer la nationalité des individus, préalablement à leur dénombrement. Le premier était celui du sentiment liant un individu à une nationalité, or, selon lui, il ne s'appliquait qu'à l'intelligentsia, soit une minorité. Pour les « masses », un second critère, celui de la langue, devait être adopté. Scrupuleux avec les particularismes confessionnels, il admettait que certains petits groupes, comme les Masuriens protestants qui parlaient polonais, ne se sentaient nullement attachés à la nation polonaise, mais, objectait-il, « la statistique doit les reconnaître comme Polonais, car, chaque fois que de la masse sort une personne de l'intelligentsia [...], elle acquiert la conscience polonaise du fait que la langue la lie immédiatement à la nation de l'intelligentsia ». Raisonement qu'il n'appliquait pas en revanche avec la même conviction à la population juive, déclarant ainsi :

Nous ne considérons pas comme polonaises les masses ignorantes de la population juive, même parmi celles qui habitent le royaume de Pologne ; ces masses utilisent un jargon isolé du reste de la nation, et l'intelligentsia qui en sort ne devient pas nécessairement polonaise, car a priori il n'y a pas de langue qui la lie au reste de la nation, la langue l'assimilera plus tard à l'allemand en Posnanie et Galicie orientale, au russe en Lituanie et en Russie⁷⁰⁷.

Ainsi, les préjugés autant que les exigences savantes de Czynski contribuaient à réduire, dans la représentation statistique, la complexité linguistique de la population.

Du fait de son activisme protestant, Czynski portait une attention précise aux distinctions confessionnelles au sein de chaque nationalité et ne posait pas, à la différence de la plupart des auteurs, l'équivalence entre confession et nationalité. Il reconnaissait qu'une confession était souvent majoritaire dans telle ou telle nationalité, mais il lui importait autant de déterminer les effectifs des Polonais catholiques que ceux des Polonais protestants et juifs, ou de distinguer les Ukrainiens et les Allemands parmi les catholiques.

⁷⁰⁶ Edward Czynski, *Etnograficzno-statystyczny zarys...*, op. cit., p. 5.

⁷⁰⁷ Ibid., p. 6.

Le livre traitait séparément les statistiques des trois États partageants. Il l'ouvrait avec les recensements prussiens auxquels il adressait les critiques qui leur étaient faites par les autres auteurs polonais, c'est-à-dire de séparer les parlers cachoubes et masures du polonais, et de répartir les bilingues entre l'allemand et le polonais. Envers le premier point, il répétait que « la langue « masurienne » est une création de la statistique prussienne [...], elle est simplement la langue polonaise utilisée par les Polonais évangéliques ». Il reconnaissait une particularité à la langue cachoube, mais sur le plan politique, les Cachoubes étaient polonais, précisait-il en renvoyant aux élections. Concernant les bilingues, Czynski s'encombra peu de nuances, il considérait qu'aucun Allemand de langue maternelle ne parlait une autre langue. Il rectifiait en conséquence les résultats officiels en ajoutant aux effectifs polonais du recensement, ceux des trois autres catégories : les masuriens, les cachoubes et les bilingues. À l'issue de ses corrections l'effectif total des Polonais s'élevait à 3,5 millions au lieu de 3,3 selon la statistique prussienne.

La Pologne russe était le terrain le plus familier de l'auteur. Le recensement impérial marquait pour lui un tournant dans la statistique :

Le Royaume était encore récemment un des pays les plus négligés d'Europe [...]. Aujourd'hui, [...] grâce au recensement de 1897 et au travail du Comité de statistique de Varsovie [...] beaucoup de difficultés et de doutes qui demeuraient, ont été évacués⁷⁰⁸.

L'apport le plus important du recensement résidait pour lui dans les données croisées sur la confession et la nationalité, qui lui permettaient de repérer ces petits groupes confessionnels – Polonais protestants, Ukrainiens catholiques, etc. – dont le décompte devait lui permettre d'accéder au chiffre « exact » des Polonais. Cette acuité pour les distinctions statistiques confessionnelles le conduisait à porter toute son attention au dossier épineux des identités nationales et confessionnelles des populations habitant la région orientale de Lublin et Siedlce. Le recensement impérial avait révélé, soulignait-il, quelques dizaines de milliers de « Polonais orthodoxes ». Le décret de 1905 sur la liberté religieuse, puis les pressions des milieux nationalistes russes l'avaient décidé à reprendre son premier ouvrage statistique, pour tirer partie des données mises à jour par le Comité statistique de Varsovie en 1907. En revanche, les statistiques sur les nationalités n'avaient pas été de nouveau relevées, depuis le recensement, dans les gouvernements orientaux. Il entreprit de les estimer au cas par cas pour distinguer les Polonais catholiques des autres nationalités catholiques – Lituaniens et Biélorusses, Ukrainiens – au prix d'hypothèses d'équivalence et des règles de trois assez contestables.⁷⁰⁹ Pour exemple, arrêtons-nous au cas, qu'il jugeait le plus difficile à déterminer, celui des Ukrainiens catholiques. En effet, si tous les Polonais enregistrés comme orthodoxes au recensement de 1897 étaient, après 1905, à de rares exceptions, catholiques, l'édit aurait aussi conduit des Ukrainiens à se déclarer catholiques ; « comment alors les séparer des Polonais ? » demandait Czynski. Son estimation s'appuya sur une autre source, celle du consistoire catholique qui donnait les chiffres des conversions selon les nationalités dans le gouvernement de Lublin, que Wiercinski avait publiés dans son article de 1907 de la

⁷⁰⁸ Ibid., p. 50.

⁷⁰⁹ Par exemple, dans le gouvernement de Suwalki, Lituaniens et Biélorusses étant les deux seules nationalités, et supposant que la part des catholiques en 1897 n'avait pas changé en 1907, il estimait leurs effectifs en appliquant les proportions de 1897 à l'effectif total de la population mis à jour en 1907. Autre exemple, il considérait qu'après 1905, tous les Biélorusses étaient orthodoxes, donc, en 1907, les 343 000 catholiques étaient selon lui tous Lituaniens. Ibid., p. 52.

revue *Ekonomista*. Ces chiffres avaient aussi été cités par Załęski, mais à la différence du directeur du Comité statistique, Czynski pouvait les préférer aux estimations officielles. Il appliqua alors la proportion observée de convertis ukrainiens au chiffre global des conversions enregistrés dans le gouvernement de Siedlce et, avec l'hypothèse que les Ukrainiens du Royaume habitaient ces deux seuls territoires, il pouvait soustraire leurs chiffres de 58 000 à celui des catholiques. Czynski parvenait enfin à un total 8 471 000 Polonais dans le Royaume en 1907, soit 73 % de la population totale.

Les territoires des Provinces occidentales de l'Empire étaient pour Czynski les plus délicats à traiter. Il rappelait en effet que la politique tsariste avait, depuis 1863, significativement érodé le puissant groupe des propriétaires terriens polonais, et restreint ses emplois dans l'administration. Les mesures avaient été relâchées depuis 1905 mais les mouvements nationaux lituanien, biélorusse et ukrainien s'étaient entre-temps consolidés et chacun revendiquait sa part de territoire et de population. Le recensement impérial de 1897 et ses mises à jours de 1906 et 1907 étaient à ses yeux des sources moins fiables sur les nationalités dans ces provinces. La question était donc pour lui : « Est-ce que le chiffre des Polonais indiqué par le recensement correspond à la réalité ; c'est la première et très importante question à laquelle il faut répondre ». « Non », répondait-il, « (l)es chiffres ethnographiques ne dessinent pas ce qu'ils devraient dessiner – l'importance de l'élément polonais dans le pays⁷¹⁰ ». Il se tourna vers des sources complémentaires – informations sur la propriété polonaise, registres des Eglises protestantes etc. – insuffisantes, selon lui, pour corriger les effectifs mais qui l'autorisaient à affirmer qu'ils étaient sous-estimés. C'était notamment le cas de la situation quasi inextricable des Polonais et Biélorusses catholiques, qui, écrivait Czynski, « vivent mélangés [...] et entre lesquels, les différences ethnographiques sont souvent très petites, ce qui crée une série de groupes transitoires qu'on dénombrera tôt ou tard comme Biélorusses plutôt que Polonais⁷¹¹ ». La situation était moins confuse, et donc plus favorable aux Polonais dans le cas de la coexistence avec les Lituanien et les Ukrainien. Bien qu'écrivant libre de tout assujettissement administratif, et sous pseudonyme, Czynski ne laissait pas penser que les relevés statistiques impériaux aient pu travestir la réalité ethnographique décrite. Il suggérait plutôt que la difficulté venait de cette réalité complexe de la coexistence des nationalités. Il supputait des sous-estimations mais ne modifiait aucun chiffre officiel.

Les provinces autrichiennes comprenant les territoires de la Galicie, Silésie et Bucovine, étaient traitées plus brièvement par Czynski. Il se concentrait sur « trois groupes ethnographiques » principaux – Polonais, Ruthènes et Juifs – car, là encore, nationalités et confessions entremêlées brouillaient le repérage des Polonais, cela le conduisait à rechercher les Polonais non catholiques et à écarter ceux qu'il dénommait les Juifs « pseudo-polonais ». Il se fiait aux résultats du recensement de 1900, regrettant seulement l'absence d'une langue pour les Juifs qui se déclaraient alors polonais ou allemand, ce qui, selon lui, ne valait que pour l'intelligentsia. Czynski ne s'embarrassait pas de vérifications et appliquait la proportion observée dans le royaume de Pologne d'un cinquième des Juifs se reconnaissant comme Polonais. Le cas des Polonais de confession uniate l'obligeait à des hypothèses, car les croisements entre langue et confession n'étaient pas disponibles. Ainsi devait-il convaincre ses lecteurs que, si le chiffre des Ruthènes était inférieur à celui des uniates, l'écart

⁷¹⁰ Ibid., p. 64-65.

⁷¹¹ Ibid., p. 66.

représentait le chiffre des Polonais uniates. À partir de corrections, dont le principe était toujours de distinguer confession et nationalité, Czynski estimait les Polonais, catholiques, uniates, juifs et protestants avant d'en donner le total dans les territoires autrichiens, Galicie, Silésie et Bucovine.

En guise de conclusion, Czynski revenait à sa question de départ : « Combien y a-t-il actuellement de Polonais ? ». Il considéra les deux définitions possibles de la Pologne, celle historique à partir des frontières de l'ancien État polonais, et celle dite ethnico-nationale à partir du territoire habité à présent par les Polonais. Sur la base de ses estimations, dans le premier cas, il dénombrait 15 ½ millions de Polonais, dans le second cas il arrivait à 18,3 millions. La *Carte ethnographico-statistique de la distribution de la population polonaise* qui clôturait l'ouvrage témoignait toujours d'un souci du détail, que ce soit par l'échelle locale retenue, ou dans la légende comprenant dix classes pour représenter en rouge le territoire des Polonais. L'image rouge de la Pologne faisait ressortir une masse compacte butant sur la frontière occidentale, tandis qu'à l'Est, elle s'étalait davantage dans l'immense espace russe.

L'ouvrage de Czynski fut un des premiers ouvrages statistiques qui exploita les données des recensements des trois États pour reconstituer les chiffres de l'ensemble de la population polonaise. Ce projet unificateur sera ensuite, surtout à partir de 1914, revendiqué par plusieurs ouvrages. Alors que la description ethno-statistique de Czynski relevait encore du travail typique d'un érudit engagé, les ouvrages suivants seront signés par des auteurs occupant des positions académiques et administratives dans le domaine statistique. Bien que l'auteur délivrât un travail d'érudit amateur, son ouvrage fut remarqué et reconnu comme l'atteste sa seconde édition, mais il attira aussi les lectures critiques. Dans les territoires orientaux – Lituanie, Volhynie, Ruthénie – la statistique de population se heurtait à la complexité du canevas des appartenances identitaires nationales, confessionnelles et autres, et à la politique tsariste de russification de contrées sous une domination séculaire polonaise. La question de la représentation politique des nationalités, boîte de pandore ouverte par la Révolution de 1905, suivie des résultats rendus publics du recensement de 1897, et de la production de statistiques officielles complémentaires, apportaient soudain des séries de chiffres sur les Polonais, en particulier ceux des Gouvernements occidentaux de l'Empire. Ils ne cesseraient plus, jusqu'à la Conférence de la paix, de susciter des calculs et inévitablement des approximations et des controverses. Deux auteurs de Varsovie se singularisèrent par leurs travaux statistiques sur ces territoires et se revendiquèrent ainsi comme des spécialistes. Ils dirigèrent leurs critiques non seulement sur la statistique des États partageants mais aussi sur les travaux concurrents des auteurs polonais, comme Czynski.

Deux hussards de la statistique des Polonais des territoires orientaux : Maliszewski et Wakar

Edward Maliszewski et Włodzimierz Wakar signèrent séparément des publications sur les Polonais des territoires orientaux, mais ils présentent quelques traits communs qu'on rappellera d'abord. À l'écart des circuits professionnels, académiques et administratifs, ils tissèrent leurs activités dans le journalisme et le monde de la petite édition, des activités cimentées par leur engagement national et social. Leur principal point d'ancrage était associatif comme le Bureau du travail social à la tête duquel Wakar fut nommé en 1917.

Edward Maliszewski⁷¹² était originaire de Varsovie ; après des études écourtées faute de ressources, il partit enseigner en Ukraine, puis se tourna vers le journalisme, alternant des séjours à Paris, Saint-Pétersbourg et Zakopane⁷¹³, où il croisait un milieu littéraire, publiciste et patriote. À partir de 1902, ses activités, eurent surtout comme cadre la Société de la culture régionale, *Polskie Towarzystwo Krajoznawcze*⁷¹⁴, société patriotique qui se donnait comme mission de populariser la connaissance des régions polonaises, à partir d'ouvrages, mais aussi la création de musées locaux, l'organisation d'excursions pour éveiller le sentiment national à travers la découverte de paysages, évidemment polonais, et le culte de leur « beauté ». La Société s'appuyait sur un large réseau local et disposait de soutiens et relais pour son financement. Maliszewski était responsable de l'édition et en particulier d'une revue, *Ziema*, qui publiait aussi des textes de personnalités intellectuelles et savantes comme Krzywicki, Romer, Thugutt, etc. Pendant la guerre et l'occupation allemande, la Société poursuivit ses activités, et, avec l'aide financière du *Komitet Obywatelski*, lança un projet de constitution d'une bibliographie régionale de la Pologne qui devait être suivie d'une collection d'ouvrages sur les différentes régions – Volhynie, Podolie, Ukraine, Haute-Silésie, etc. C'est ainsi que Maliszewski s'attela à la rédaction de plusieurs volumes sur les territoires orientaux, qui furent en partie publiés par la *Polskie Towarzystwo Krajoznawcze*. En 1916 paraissait le premier volume sur *Les Polonais de Lituanie et Ruthénie*⁷¹⁵. Mais en 1917, les Révolutions russes rouvrirent la question de l'extension à l'est des territoires polonais, Maliszewski adapta ses précédents ouvrages au nouveau contexte. En 1918 paraissait un volume sur *La Biélorussie dans les chiffres et les faits* suivi d'un autre sur *Les Polonais en Lituanie*⁷¹⁶, leur introduction faisait clairement référence aux enjeux nouveaux sur le devenir de ces territoires orientaux qui lui étaient chers :

Après le déclenchement de la guerre, et surtout après que la Russie fut repoussée d'une partie importante du territoire lituano-biélorusse par les armées des États centraux, naquit dans le public polonais, de nouveau, un intérêt vif pour le destin futur des territoires formés autrefois dans le Grand Duché de Lituanie composant la *Rzeczpospolita* polonaise⁷¹⁷.

Ce qui donnait aux yeux de Maliszewski un caractère crucial au devenir de ces territoires, et en particulier la Biélorussie, était le faible sentiment national des populations : « La population qui l'habite ne cristallisa pas de sentiment national et se compose aujourd'hui encore principalement de la paysannerie, un élément ethnographique passif ». Toujours convaincu que « dans cette mosaïque compliquée de l'ensemble biélorusse (...) domine l'élément de la culture polonaise », il soulignait cependant que le sentiment national peu marqué fluctuait selon les circonstances politiques et sociales, comme la fixation d'une nouvelle frontière. Cette labilité des appartenances collectives et nationales se répercutait sur

⁷¹² « Edward Maliszewski (1875-1928) », *Słownik biograficzny*, p. 374-375.

⁷¹³ A la fin du XIX^e siècle, dans le courant romantique et naturaliste qui célébrait la montagne et son mode de vie ; artistes et intellectuels polonais aimaient à séjourner dans ce village des Tatras qui devint un lieu d'échanges artistiques et littéraires.

⁷¹⁴ Elle fut fondée en 1906 à l'initiative d'Aleksander Janowski, érudit issu de la petite noblesse, qui avait étudié l'histoire, l'ethnographie.

⁷¹⁵ Edward Maliszewski, *Polacy i polskość na Litwie i Rusi*, Warszawa, Polskie Towarzystwo Krajoznawcze, 1916. Une version antérieure, rappelée par l'auteur, parue six mois avant le déclenchement de la guerre, suggère que le manuscrit, rédigé avant, fut publié à la faveur des nouvelles circonstances politiques.

⁷¹⁶ Edward Maliszewski, *Żywioł Polski na Litwie*, Warszawa, skł. gł. Księg. M. Arcta, 1918.

⁷¹⁷ *Ibid.*, p. 7.

les données et rendait donc, aux yeux de Maliszewski, le travail statistique encore plus délicat. Il importait donc d'être attentif au mouvement du baromètre national qu'était la statistique des populations. D'autres ouvrages suivront après la guerre⁷¹⁸ ; avec ces publications Maliszewski, reconnu comme un des connaisseurs des questions des nationalités à l'Est, fut convié comme expert pour les négociations du traité de Riga.

La trajectoire de Włodzimierz Wakar⁷¹⁹ croisa à bien des égards celle de Maliszewski. Il venait d'une famille de propriétaires de la Pologne russe, en partie « russifiée », son père travaillait comme fonctionnaire dans l'administration tsariste. Il étudia à Genève, Varsovie et Saint-Pétersbourg puis enseigna la géographie à Varsovie. Il gagna très tôt les rangs des protestataires contre le régime tsariste sur la question nationale, puis consolida ses positions politiques par l'édition, écrivant dans des revues de popularisation scientifique comme *Ziema* et publiant des ouvrages. En 1914, paraissait *La population polonaise : nombre et distribution*⁷²⁰. À partir de 1916, tout en étant membre du Bureau du travail social, il continuait à travailler sur le thème de la population en croisant questions nationales, sociales et politiques, comme dans ce petit texte sur *La population de Varsovie face aux élections au Conseil de la ville : aperçu statistique*⁷²¹, paru en 1916. Fin 1917, à la direction du Bureau, il donnait à ses travaux une direction de plus en plus appliquée aux questions qui lui semblaient importantes pour le nouvel État polonais installé par les Pouvoirs centraux. Le Bureau éditerait, en 1917 et 1918, son ouvrage en trois tomes sur le *Développement territorial de la nationalité polonaise*⁷²².

Par leurs origines, formations, séjours, les représentations que Maliszewski et Wakar avaient de la Pologne et de la nation polonaise s'enracinaient d'abord dans ses territoires orientaux et donc dans son passé historique. La statistique sied mal aux représentations historiques de la *Rzeczpospolita* ou du Grand Duché de Lituanie pour évoquer la présence de leur grandeur passée après un siècle d'incorporation dans l'Empire russe. Mais les auteurs se résignèrent à ce nouveau langage politique du nombre ; leur récit s'apparente alors à la monographie régionale qui privilégie l'échelle locale et mêle faits chiffrés, narrations et observations. S'opposant autant aux catégorisations des administrateurs russes qu'aux exploitations faites par des Polonais, les deux auteurs faisaient remonter de la connaissance de leur terrain, la complexité des identifications locales, de l'enchevêtrement des langues, et de la plasticité des pratiques linguistiques, et en donnaient des descriptions telle que celle-ci : « Ces populations parlent, entre elles et à la maison, le polono-biélorusse ou biélorusso-polonais ». Ils prétendaient détenir le savoir qui permettait d'identifier les Polonais dans les « populations mélangées polono-lituanien-biélorusse », dans des territoires où le premier critère était à leurs yeux l'influence d'une culture polonaise perpétuant la conception politique du Grand Duché lituanien :

⁷¹⁸ Edward Maliszewski, *Białoruś w cyfrach i faktach*, Warszawa, Piotrków, Wydawnictwo Wiadomości Polskich, 1918.

⁷¹⁹ « Włodzimierz Wakar (1885-1933) », in *Słownik biograficzny socjologii polskiej*, Włodzimierz Winclawski (ed.), t. 4.

⁷²⁰ Włodzimierz Wakar, *Ludność polska: Ilość i rozprzestrzenienie*, Warszawa, M. Arct, 1914.

⁷²¹ Włodzimierz Wakar, *Ludność Warszawy wobec wyborów do Rady Miejskiej: Szkic statystyczny*, Warszawa, Wydawnictwo Towarzystwa Popierania Pracy Społecznej, 1916.

⁷²² Włodzimierz Wakar, *Rozwój terytorialny narodowości polskiej*, Kielce, Wydawnictwo Biura Pracy Społecznej, 1917-1918, 3 tomes.

Comme le constatent toutes les nouvelles études sur les rapports des nationalités en Lituanie, dans les *powiat* où la population est mélangée, la conscience nationale polonaise s'est accrue au cours des dernières années dans le peuple. Dans de nombreux endroits, « *les anciens parlent encore lituanien, leurs enfants utilisent la langue biélorusse et les petits enfants parlent le polonais* » [...] L'influence culturelle polonaise parvient à la paysannerie par la petite noblesse terrienne, par les petites villes, les villes et les prêtres⁷²³.

L'écriture de Maliszewski trouvait son ressort dans les critiques des travaux d'ethnographes et de géographes polonais – Czynski, puis plus tard Romer et Czekanowski. Dans son ouvrage de 1916, le livre de Czynski était visé plus d'une fois :

Il existe chez nous toute une « école » de publicistes et d'ethnographes, pour lesquels la population polonaise habitant depuis des siècles en Lituanie et en Ruthénie se trouve au-delà de notre vie nationale, et qui lui reconnaissent la même place que les colonies polonaises de la Russie centrale, de la Sibérie... (Pour ces ethnographes) la nation polonaise dans ces pays est seulement représentée par les « résidents des manoirs », alors qu'une large population paysanne et de petite noblesse, est, par l'église et la culture occidentale, liée à la nation polonaise⁷²⁴.

Une critique dont on perçoit aussi les implicites politiques. À plusieurs reprises, dans ses publications, Maliszewski s'élevait contre la représentation d'une seule classe polonaise possédante dans ces gouvernements, et soulignait l'existence d'un sentiment national polonais dans les couches populaires (*lud*) et la paysannerie. Il admettait aussi que ce sentiment pouvait être partagé par des communautés non polonaises, exprimant ainsi leur adhésion à une culture « supérieure ». Face aux démarches plus synthétiques, abstraites, voire théoriques de certains auteurs, Maliszewski et Wakar mettaient en valeur leur savoir acquis dans l'apprentissage et la familiarisation avec la variété des sources locales. Seulement ainsi jugeaient-ils possible de sélectionner les observations et les témoignages qui établiraient l'exactitude des chiffres.

Les deux auteurs qui s'appuyaient sur les statistiques russes officielles et en particulier du recensement de 1897, commençaient par rappeler qu'ils savaient bien « dans quelles conditions ce recensement a été conduit ». Maliszewski donnait ainsi des exemples concrets où « les habitants [...] furent inscrits par l'enquêteur suivant leur déclaration du polonais comme langue maternelle », mais, « le chef du *powiat* raya le terme *polonais* et à la place inscrivit *lituanien*. [...] Un tel fait était loin d'être isolé. Il est même typique de tout ce recensement⁷²⁵ ». Des exemples qui lui permettaient de souligner que corriger les chiffres sans connaissance des milieux locaux était insuffisant ; la remarque visait en particulier la démarche de Czynski : il n'aurait pas su discerner, parmi les catholiques, les Polonais et les Biélorusses, soulignait Maliszewski en donnant pour preuve de cet amateurisme le fait que dans la première édition de son livre, il avait compté tous les catholiques comme Polonais, et dans la seconde, comme Biélorusses. Les critiques de Maliszewski étaient sans concessions pour discréditer les auteurs d'ouvrages qui bénéficiaient d'une certaine réputation. Toujours à propos de Czynski, il déclarait qu'il s'agissait « d'un travail en apparence scientifique qui bénéficie d'une autorité dans les cercles sérieux qui étudient cette question », et « ainsi, les chiffres de la statistique officielle qui diminuaient de moitié la population polonaise en Lituanie et en Ruthénie, trouvèrent une large entrée dans les pensées polonaises⁷²⁶ ». Comme

⁷²³ Maliszewski, *Polacy i polskość na Litwie i Rusi...*, op. cit., p. 18.

⁷²⁴ Ibid., p. 12.

⁷²⁵ Ibid., p. 17.

⁷²⁶ Ibid., p. 13, p. 14.

on le verra plus loin, sous la plume de Maliszewski, les travaux de Romer connaîtront le même sort.

Maliszewski ne pouvait cependant pas se passer de cette seule source exhaustive qu'était le recensement impérial de 1897 sur les nationalités. Il entreprit alors d'en reconsidérer les résultats en procédant gouvernement par gouvernement, *powiat* par *powiat*. Il en croisa les résultats avec des sources partielles ou indirectes, notamment le dénombrement de 1909. Mais son savoir intime des milieux locaux l'autorisait, à ses yeux, à solliciter une variété d'autres sources moins quantitatives. Ainsi, dans un *powiat* une pétition de la population pour introduire le Polonais à l'école, dans un autre des listes de patronymes polonais, et partout, « ce qu'on sait des influences et traditions polonaises », faisant ainsi jouer toute une idiosyncrasie à laquelle les auteurs plus académiques renonçaient en défendant l'objectivité de leur méthode statistique. Pour Maliszewski, comme Wakar, la connaissance des « conditions locales » était donc un principe qui se déclinait dans la méthode du « cas par cas ». Au départ planait toujours le soupçon sur les chiffres officiels :

Le nombre de Polonais dans ce gouvernement est sans aucun doute plus élevé. Wasilewski donne des faits qui ont conduit à la diminution du nombre de Polonais au cours du recensement au profit de Lituaniens. Dans de nombreuses localités, toute la petite noblesse fut enregistrée en bloc comme « lituanienne.

Ou bien encore :

Zubowicz attire l'attention sur le chiffre trop grand des Biélorusses dans le *powiat* de Jezioroski où les prétendus « Biélorusses » se reconnaissent comme Polonais.

Pas de règle systématique pour corriger, mais des situations dont la connaissance dirigeait alors la décision. Dans le cas « des gouvernements de Biélorussie où la population orthodoxe vit en masse compacte, le catholicisme est presque toujours synonyme de nation polonaise », écrivait-il, mais, dans un autre cas, son jugement était différent et il reconnaissait l'existence de Biélorusses catholiques. Dans tous les cas, les corrections augmentaient les effectifs des Polonais, l'intention orientait inévitablement la démarche. Si les chiffres officiels les sous-évaluaient sans aucun doute dans les régions où les tensions avec le gouvernement tsariste étaient fortes, ce qui est confirmé par les travaux contemporains, l'engagement politique des auteurs donnait à leur travail correcteur un finalisme qui écartait alors l'intérêt à restituer un tableau statistique fidèle de toutes les nationalités et confessions. Alors que Czynski posait des équivalences sommaires, Maliszewski et Wakar n'allaient pas au-delà de la division par moitié : « On ne commet pas d'erreurs si on reconnaît comme « Polonais » la moitié des catholiques inscrits dans les calculs officiels comme « Biélorusses » ou bien « Nous serons assurément plus proches de la vérité si nous incluons à la population polonaise la moitié des prétendus Biélorusses et le même chiffre des Lituaniens⁷²⁷ ». En conclusion, Maliszewski sommat tous les chiffres qu'il avait corrigés, faisait une mise à jour à partir de la règle arbitraire d'un accroissement d'un 1% par an, pour avancer en 1916 un total de deux millions et demi de Polonais en Lituanie et Ruthénie. Au-delà de ce chiffre qu'il ne rapprochait d'aucune autre estimation (territoire et date variables ne facilitaient pas en vérité les comparaisons), le message politique qui l'accompagnait n'était pourtant pas celui du chiffre et de la majorité. Dans ces six gouvernements habités, comme il l'avait rappelé en introduction, « par huit nationalités – Polonais, Lituaniens, Biélorusses, Ukrainiens, Russes, Allemands,

⁷²⁷ Ibid., p. 21.

Lotysze, Juifs » – il était de soutenir la place historique des Polonais tout en rassurant sur l'intention politique : « Les Polonais ne pensent pas là à dominer et à régner, ils veulent cependant avoir le droit à y vivre⁷²⁸ ». « Dans cette mosaïque nationale », selon ses termes, la place des Polonais était cependant « primordiale » car, ajoutait-il, « elle dominait les traditions, la vie intellectuelle et l'aisance ». C'était donc la thèse de la supériorité de la culture qui légitimait la revendication de ces territoires comme polonais.

Les statistiques prussiennes lues et revues par des auteurs polonais

Déjà en 1848, dans leurs revendications, les députés polonais reprenaient les statistiques prussiennes sur les Polonais et en contestaient aussi le mode d'enregistrement et de calcul. Les recensements prussiens ultérieurs étendirent et prolongèrent ces premiers relevés administratifs ; les protestations des Polonais continuèrent mais dès lors elles justifiaient les corrections qu'ils leur apporteraient. Le procédé le plus courant revenait à une question de catégories : reprendre celles distinguées par le recensement prussien des parlers dialectaux et des bilingues qui réduisaient l'effectif total des Polonais. Aussi la réappropriation par les Polonais consista pour l'essentiel à décomposer et recomposer le jeu des lignes et des colonnes d'un tableau des nationalités. D'autres auteurs s'aventurèrent, comme dans le cas du recensement russe, à croiser les résultats du recensements avec d'autres sources officielles,

Corriger les effectifs « sous-estimés » des Polonais : Komornicki

En 1894 paraissait dans une collection de la société d'économie de Lwów un ouvrage qui proposait de décrire *La Pologne dans les territoires de l'Ouest à la lumière des chiffres et des événements*⁷²⁹, c'est à dire la situation des Polonais dans les provinces prussiennes. L'auteur, Stefan Komornicki, n'appartenait pas aux milieux académique et administratif qui laissent habituellement des traces dans les dictionnaires biographiques. Le livre présente toutefois les traits d'un travail d'érudition mis au service de la cause nationale polonaise. L'auteur y montre des compétences en statistique, acquises probablement dans des études antérieures en économie. Le premier trait d'une réappropriation de cette statistique allemande est la connaissance précise qu'il avait des différentes sources statistiques sur la population et de leur historique. La réalisation du recensement prussien de 1890 qui donnait, après plus de vingt années d'interruption, des chiffres nouveaux sur la population polonaise était une incitation forte à en discuter le procédé et les résultats. L'opportunité offerte par ce recensement officiel d'obtenir des chiffres sur les Polonais était telle que Komornicki, comme d'autres auteurs polonais, l'accueillit favorablement. Il convenait alors d'en souligner la sous-estimation, et les principales raisons avancées étaient toujours les mêmes : le relevé du bilinguisme et des dialectes.

La question des parlers cachoube et masurie se résolvait simplement dans l'ajout des effectifs. La question sur le bilinguisme était plus délicate. Dans l'esprit du Bureau prussien elle s'adressait initialement aux enfants de couples mixtes, mais elle avait servi de réceptacle à toutes les situations plurilingues qui naissaient de la contrainte, des habitudes de la coexistence ou des stratégies sociales. Elle n'était vue par Komornicki que comme « une création d'anormalités ». Anormalité que les statisticiens prussiens avaient aussi fait

⁷²⁸ Ibid., p. 36-37.

⁷²⁹ Stefan Komornicki, *Polska na Zachodzie w świetle cyfr i zdarzeń*, Lwów, Ekonomisty Polskiego, 1894. On n'a trouvé aucune information biographique sur l'auteur.

disparaître en répartissant le nombre des bilingues pour moitié entre les deux nationalités, mais règle arbitraire qui pouvait dès lors être changée. Ainsi Komornicki objectait : « Qui connaît bien les rapports locaux, sait que cette règle n'est pas valable », et lui substituait celle des 2/3 pour les Polonais, pour obtenir un chiffre total de 3 millions de Polonais (au lieu de 2 977 951)⁷³⁰.

L'ambition de Komornicki était aussi corriger les données officielles en croisant différentes sources d'une même période, à savoir, outre le recensement de 1890, la statistique scolaire issue de l'enquête de 1885 et la statistique électorale des voix aux candidatures polonaises. Ces deux dernières renseignaient certes sur une partie seulement de la population polonaise, mais sous l'hypothèse qu'il ne discutait pas d'ailleurs de leur représentativité, l'auteur en tirait des coefficients qu'il appliquait ensuite aux résultats globaux du recensement. Il estimait ainsi l'effectif des Polonais pour l'ensemble de la Prusse à 3 233 021, qui rapproché du chiffre du recensement de 2 977 951, révélait une sous-estimation d'environ 255 000 personnes. Komornicki était loin de sortir les chiffres de son « chapeau », et s'efforçait de trouver des procédés pour les corriger, mais en vain, car même en traçant des pyramides des âges, il obtenait sans cesse des chiffres différents, qui, outre le problème de leur représentativité pour l'ensemble des Polonais en Prusse, donnait l'impression d'un bricolage sans fin.

Une première vision marxiste de la question polonaise : Marchlewski

Les vingt pages que Julian Marchlewski consacra aux statistiques prussiennes des nationalités dans son ouvrage sur *Les rapports socio-économiques sous le régime de l'État prussien*⁷³¹, paru en 1903, n'étaient assurément qu'une parenthèse dans la longue liste de ses écrits. Le thème était tout aussi marginal dans sa vie, où il mit tôt ses pas dans ceux de l'internationalisme marxiste, faisant de lui, aux côtés de Rosa Luxembourg, un des dirigeants du Parti social-démocrate du royaume de Pologne⁷³² (*Socjaldemokracja Królestwa Polskiego*, SDKP, créé en 1893) avant de rejoindre après la guerre les rangs des communistes. Né dans une petite ville de la Prusse occidentale, de parents allemand et polonais⁷³³, Marchlewski ne cessera de se déplacer au rythme de ses activités politiques et des contraintes de l'exil (comme la plupart des dirigeants socialistes polonais) entre la Pologne, l'Allemagne et la Russie. Il est impossible, et l'idée même en serait incorrecte, de lui attribuer une étiquette

⁷³⁰ Ibid., p. 337-338.

⁷³¹ Julian B. Marchlewski, *Stosunki społeczno-ekonomiczne pod panowaniem pruskim*, Lwów, Polskie Tow. Nakładowe, 1903, voir chap. 4 : « Les rapports statistiques des nationalités », p. 26-46.

⁷³² Le Parti social-démocrate polonais (SDKP) fut fondé à la suite de la création en 1892 du Parti socialiste polonais (*Polska Partia Socjalistyczna*, PPS), lui-même issu de la mouvance socialiste qui apparut en Pologne dans les années 1870, organisée autour de deux courants, Proletariat et l'Union des travailleurs polonais (*Związek Robotników Polskich*, ZRP), Marchlewski étant membre de ce dernier. Le SDKP regroupa ceux qui n'acceptaient pas l'orientation du PPS sur des points fondamentaux, à commencer par la question de l'indépendance de la Pologne, point sur lequel les relations entre les deux partis ne cessèrent de se détériorer. En 1900, les membres du SDKP dont la plupart avait dû s'exiler, refondèrent leur parti en s'associant avec une branche lituanienne pour former le Parti social-démocrate du royaume de Pologne et de Lituanie (*Socjaldemokracja Królestwa Polskiego i Litwy*, SDKPiL), auquel Marchlewski adhérerait également. Voir Andrzej Chwalba, *Historia Polski : 1795-1918*, op. cit., p. 354-358.

⁷³³ Julian Balthasar Marchlewski (1866-1925), né à Wrocław, est l'objet de notes biographiques aussi bien polonaises qu'allemandes : *Polski Słownik Biograficzny*, 1974, Tom XIX/1, p. 535-542. *Słownik Biograficzny Socjologii Polskiej*, 2004, 2, p. 308-310. *Neue Deutsche Biographie*, 1990, 16, p. 115. « Biographische Angaben aus dem Handbuch der Deutschen Kommunisten », Bundesstiftung zur Aufarbeitung der SED-Diktatur, 2008.

nationale au regard de ses séjours et engagements politiques⁷³⁴, mais aussi de ses écrits rédigés dans différentes langues – polonais, allemand, voire russe. Pourtant le chapitre qu’il consacra dans son ouvrage à la question des statistiques des nationalités mérite d’être retenu pour plusieurs raisons. Son point de vue sur cette statistique peut être rattaché à la conception de la génération d’intellectuels polonais du tournant du XX^e siècle, qui ne dissociaient pas revendications nationales et question sociale dans leur lutte contre les « oppresseurs » étrangers, qu’ils soient à Berlin, Saint-Pétersbourg ou Vienne, ou qu’ils soient polonais, membres de la noblesse terrienne et entrepreneurs industriels⁷³⁵. Les engagements politiques de Marchlewski ne le conduisaient pas à faire de la cause nationale la première revendication, mais néanmoins, de manière caractéristique, il voyait dans le peuple (*lud*), en l’occurrence pour lui le peuple ouvrier, le creuset de la nation, ainsi écrivait-il à propos de la Haute-Silésie :

Malgré la domination pendant des siècles de la noblesse [...] la Haute-Silésie reste un noyau polonais, plus polonais que des territoires qui, au partage de la (Pologne), jouissaient de l’autorité de la noblesse patriote, cette noblesse, qui habituellement s’identifiait avec la nation polonaise. Nos chiffres secs font ici entendre une voix avec éloquence et distinctement : celle du prolétariat polonais, voilà la force de la nation et sa résistance ! Ce peuple de la Haute-Silésie était et resta polonais.⁷³⁶

Il dénonçait également l’attitude du clergé, et en particulier des dignitaires comme Ludwik Jażdżewski, théologien et homme politique de la fraction polonaise au Parlement prussien, qui condamnait les actions radicales du mouvement polonais en Silésie, contrairement à son alliance avec le Parti catholique, le *Centrum*, au *Landtag*. Sans surprise, Marchlewski voyait dans ces manœuvres politiques des compromissions qui consistaient à remettre, selon ses termes, « des territoires où il y avait 800 Polonais pour 200 Allemands au parti du *Centrum*, qui a clairement comme but la dénationalisation des Polonais ‘par des moyens doux’ ». Mais le « peuple » ne se laisse pas bernier, ajoutait-il, car « ces *Wasserpöls* autrefois méprisés, grâce à la culture qu’apporte la grande industrie, ont conscience d’eux-mêmes sans l’agitation de la noblesse, et ils auront la force de résister »⁷³⁷. La noblesse et le clergé polonais revenaient dans la ligne de mire de ses accusations quand il abordait la question de la faible identification des Juifs à la nation polonaise dans la partie prussienne. Ils étaient certes, affirmait-il, proches des Allemands, parce que descendants de communautés qui avaient émigré des territoires germaniques, mais écrivait-il, « le Duché était le lit de la réaction. Les éléments issus de la noblesse et du clergé soutenaient l’antisémitisme le plus obscurantiste ». Et il s’étonnait même « qu’il y ait encore des Juifs qui aient un sentiment pour la nation polonaise, en déclarant la langue polonaise comme langue maternelle »⁷³⁸.

Les accents révolutionnaires de certaines phrases de Marchlewski ne doivent pas dissimuler les analyses plus statistiques qu’il livrait avec une compétence assurée. Il avait en effet obtenu en 1896, lors d’un séjour en Suisse où il avait trouvé refuge (comme les autres membres du

⁷³⁴ Signalons que le programme socialiste, auquel il adhérait, ne concevait la réussite de la révolution qu’à l’échelle d’une vaste région s’étendant de la Russie à l’Allemagne.

⁷³⁵ Sur ce sujet, voir l’ouvrage de Brian Porter, *When nationalism began to hate : imagining modern Politics in nineteenth century Poland*, New-York, Oxford University Press, 2000, en particulier le chapitre V : « The Lud, the Naród and Historical Time », p. 104. Il ne traite pas de Marchlewski, celui-ci n’étant pas, à proprement parler, un intellectuel de la question nationale.

⁷³⁶ Julian B. Marchlewski, *Stosunki społeczno-ekonomiczne.....*, op. cit., p. 34-35.

⁷³⁷ Ibid., p. 34-35.

⁷³⁸ Ibid., p. 37.

SDKP), un doctorat en sciences de l'État (*Staatswissenschaft*) à l'université de Zurich⁷³⁹ et avait traité dans celui-ci de l'histoire du mouvement physiocrate en Pologne ; sa publication fut suivie un an après de sa version polonaise. La compétence statistique associée à cette formation lui rendait donc aisée la lecture des travaux statistiques et des tableaux du recensement, et l'accès à cette documentation lui était aussi facilité par son bilinguisme. Il prépara l'ouvrage sur *Les rapports socio-économiques sous le régime prussien* en Allemagne où il s'était établi et menait de concert activités politiques et travaux de journalisme pour des revues allemandes et polonaises. L'auteur développait une analyse marxiste des processus sociaux et nationaux, montrant comment s'articulaient résistance sociale, sentiment national polonais et lutte pour la terre. Son orientation marxiste n'altéra pas l'accueil d'une critique polonaise qui sut apprécier la justesse d'une analyse sociale des sentiments politiques de la paysannerie. Ses séjours en Allemagne et sa formation universitaire expliquent son compte rendu fidèle et juste de l'histoire des recensements prussiens. Au lecteur polonais qui n'y avait pas accès, il décrivait les procédures détaillées du relevé de la nationalité et leur modification. Sans aucune hésitation il louait la qualité scientifique des travaux statistiques allemands, citant Böckh, Bergmann, Neumann et Fircks. Une qualité qui l'amenait à considérer qu'il n'existait pas « de travaux savants polonais » équivalents sur ce sujet. Opinion sévère envers les auteurs polonais, mais sa reconnaissance des travaux prussiens restait limitée aux statisticiens, épargnés, naïvement ou à dessein, par sa dénonciation des pratiques des administrateurs prussiens envers les Polonais. Ainsi, quand à son tour Marchlewski critiquait la séparation dans les derniers recensements des parlers cachoube et mesure de la langue polonaise, il attribuait ce qu'il appelait ce « tour de passe-passe statistique » à la seule bureaucratie : « La *langue mesure* existe seulement dans l'imaginaire des administrateurs prussiens, qui, comme on sait, répondent aux ordres d'en haut, savent tout être, même des linguistes », témoignant d'ailleurs d'un sens des formules qu'il avait acquis dans l'écriture politique.

L'ambition du chapitre de Marchlewski était modeste, il s'agissait d'apporter des données statistiques sur la population polonaise des territoires prussiens. La nouvelle dimension des recensements récents de 1890 et 1900 en rehaussait l'intérêt et en même temps le caractère polémique : si l'identification des Polonais par la langue maternelle recevait l'assentiment de tous les partis, la précision nouvelle apportée à son relevé faisait remonter les identifications mêlées dans les filets du recensement : dialecte, bilinguisme, identité religieuse.

Marchlewski s'appuyait cependant avec confiance sur l'exploitation du recensement de 1890 qu'avait faite et publiée Fircks dans les collections du Bureau prussien. Il le citait comme sa source principale, alors que les résultats du recensement de 1900 n'étaient pas encore publiés. Il reprenait ses résultats, admettait la répartition des bilingues pour moitié entre les deux groupes linguistiques mais ajoutait également les Cachoubes et Masures, pour arriver à un total de 2 977 946 Polonais en 1890, et de 3 417 827 en 1900. Des chiffres donc très proches des statistiques officielles. Marchlewski apportait, pourrait-on dire, une validation polonaise à la statistique prussienne. Mais, pour contrebalancer cette conformité, il exprimait aussi à l'égard du traitement des bilingues l'insatisfaction éprouvée par la division arithmétique appliquée à des situations identitaires complexes et pour lesquelles sa perception était certainement aiguisée par sa propre histoire familiale. Il rappelait ainsi l'influence des

⁷³⁹ Il reprenait ainsi des études qu'il n'avait pas pu poursuivre après le lycée, à cause des revenus insuffisants de ses parents, l'obligeant à travailler.

conditions pratiques de la collecte, que, d'une part, « la liberté des employés administratifs joua un rôle, peu de questionnaires furent remplis par la population seule », que d'autre part, « des Polonais se firent *bilingues* pour des raisons opportunistes (des individus dépendant des autorités allemandes, qui n'avaient pas confiance dans le respect du secret statistique) ou on les fit *bilingues* (dans les cas où les individus ne remplissaient pas les questionnaires seuls)⁷⁴⁰ ».

Il commenta la distribution géographique des nationalités par province et district, signalant celle qui était majoritaire, allemande ou polonaise, constatant souvent que les Polonais ne l'étaient pas et se demandant alors, « Devons-nous nous considérer vis-à-vis de ce pays aujourd'hui comme *bilingues* ? ». Si Marchlewski adhéraît plutôt à l'internationalisme socialiste, il n'échappait pas à la vision d'un inéluctable face à face statistique entre Allemands et Polonais et terminait son chapitre en se demandant si « les chiffres de la population polonaise diminuent ou si les Polonais « éliminent les Allemands ». Il tentait d'y répondre en étudiant l'évolution des effectifs des Polonais depuis les premiers dénombrements de 1858, récapitulatif qu'avait donné Fircks. Sa dextérité statistique s'épuisait alors dans une analyse approximative des soldes, naturel et migratoire, d'où ne ressortait aucune conclusion si ce n'est que les effectifs des premiers recensements sous-estimaient les Polonais, l'émigration différentielle modifiait les rapports des nationalités. Le chapitre s'achevait ainsi, les chiffres manquaient pour approfondir ces questions, écrivait Marchlewski, qui ne s'y intéressa pas davantage.

Marchlewski regagna la Pologne pour participer à la Révolution de 1905. Elle s'acheva pour lui comme pour d'autres, dans les geôles de la forteresse de Modlin. Libéré, il séjourna en Pologne jusqu'en 1908, puis regagna l'Allemagne. À la fin du conflit mondial, il passa en Russie pour retrouver la Pologne, mais du côté des Bolcheviques⁷⁴¹. Investi de la confiance de Lénine, il fit partie du cercle des dignitaires bolchéviques, fut chargé des questions touchant la Pologne, organisa à ce titre le gouvernement de la brève république soviétique polonaise en 1920 et reçut des missions diplomatiques dans les commissions frontalières.

La statistique d'un haut-fonctionnaire polonais à Vienne : Jozef Buzek

Les lois votées en 1908 par les Parlements de la Prusse et du Reich sur l'expropriation des Polonais et l'usage exclusif de l'allemand dans les associations avaient déclenché une nouvelle fois des vagues de protestations en Allemagne, mais également à l'étranger. Le gouvernement autrichien, plus particulièrement concerné, les avait désapprouvées officiellement. Porté par ces protestations, Józef Buzek s'était senti libre de ses nombreuses attaches officielles – directeur du Bureau de statistique de la Galicie, membre de la Commission centrale de statistique à Vienne, professeur de droit administratif à Lwów, député au parlement autrichien – pour s'atteler à la rédaction d'un ouvrage avec lequel il entendait dénoncer la politique prussienne anti-polonaise. Il paraissait dès l'année suivante, en 1909, chez un éditeur polonais de Lwów, sous le titre *Histoire de la politique nationale du*

⁷⁴⁰ Ibid., p. 29.

⁷⁴¹ Après la guerre, il fut membre du comité central du Parti communiste allemand (KPD), devant fuir l'Allemagne, devint cofondateur du Parti communiste polonais (KPdSU), et de l'International Communiste. Le régime soviétique lui confia des missions diplomatiques concernant les relations polono-russes, entre 1919 et 1922, il prit part aux négociations de paix avec la Pologne et la Lituanie.

*gouvernement prussien envers les Polonais*⁷⁴² ; le sous-titre, « Du traité de Vienne aux lois d'exception de 1908 », ne laisse aucun doute sur les circonstances de la publication, l'introduction signée à la date de décembre 1908, montre la hâte qu'y mit l'auteur.

L'ouvrage volumineux, de 600 pages, était un ouvrage politique, bâti néanmoins avec des exigences professionnelles à deux égards : Buzek y déployait d'abord sa compétence en droit administratif pour écrire une histoire précise des institutions dans l'État prussien représentant les Polonais, puis pour donner, sur la durée du siècle, la chronique des mesures législatives et administratives prises par la Prusse contre les Polonais, en consacrant des chapitres documentés sur la politique scolaire, sur la Commission de colonisation et l'action des hakatistes. L'objectif était donc de dénoncer, mais aussi d'instruire et de témoigner pour un large public polonais, ainsi l'écrivait-il en préambule : « Voilà les expériences collectées par nos compatriotes luttant pour le maintien de la nationalité polonaise [...], elles pourront servir comme autant d'indications précieuses, être un exemple de la lutte et du sacrifice des patriotes⁷⁴³ ». Il voulait également traiter la politique prussienne « d'un point de vue scientifique » pour l'exemple qu'elle offrait sur « les moyens politiques de la dénationalisation (*wynarodowienie*) dont dispose l'État moderne, et pour étudier leur efficacité⁷⁴⁴ ». Le livre pouvait aussi être lu comme un traité sur l'État, Buzek voyant dans la politique récente de germanisation un cas d'étude unique : « Le gouvernement se plie aux buts de cette politique, (qui) retombe sur toute la politique administrative [...]. Presque toute l'activité administrative de l'État dans le domaine des relations économiques et culturelles, presque tous les règlements administratifs les plus importants publiés pour les provinces polonaises, sont ajustés aux buts de la politique de germanisation ». Il ajoutait que le gouvernement n'hésitait pas aussi à dépenser des millions pour soutenir les aspirations nationalistes allemandes, et à adopter pour elles les lois d'exception les plus sévères contre la nation polonaise. Si cette politique devait être par conséquent exposée et vivement dénoncée, il était aussi, estimait Buzek, « d'une importance considérable, d'un point de vue scientifique, de présenter un tel système et l'efficacité d'une politique de dénationalisation – la plus forte qu'un État ait peut-être eue dans le monde ».

L'ouvrage se présentait donc comme une compilation juridico-administrative de la vie des Polonais dans l'État prussien ; en dernière partie, toutefois, l'auteur proposait de l'examiner en termes statistiques à partir des données des recensements prussiens. Cette partie statistique traitait de « L'influence de la politique de l'État sur l'évolution nationale de la population polonaise dans la partition prussienne⁷⁴⁵ ». Placée en fin d'ouvrage, elle était loin d'être une annexe, elle inscrivait en fait le travail de Buzek dans la tradition germanique des sciences de l'État, tradition universitaire dans laquelle il avait été formé. Les travaux statistiques de Buzek portaient le sceau de ses compétences scientifiques et administratives. Une grande part de ses publications figurait comme articles dans la revue statistique du Bureau galicien, *Wiadomości statystyczne o stosunkach krajowych*. Sur les questions nationales, à la tête du Bureau, l'occasion et les moyens lui étaient offerts pour exploiter les résultats des recensements autrichiens en Galicie. Ainsi fut publiée sous son nom une carte linguistique de

⁷⁴² Józef Buzek, *Historia polityki narodowościowej rządu pruskiego wobec Polaków. Od traktatów wiedeńskich do ustaw wyjątkowych z r. 1908*, Lwów, H. Altenberg ; Warszawa, E. Wende, 1, 1909.

⁷⁴³ Ibid., p. V.

⁷⁴⁴ Ibid., p. VI.

⁷⁴⁵ « Cześć IV : Wpływ Polityki rządowej na rozwój narodowy ludności polskiej w zaborze pruskim », Ibid., p. 536-569.

la Galicie à l'échelle des communes en 1900, et mise à jour en 1909. Il signa aussi des ouvrages plus politiques sur les conditions des Polonais, comme *Le processus de dénationalisation à la lumière des récentes statistiques des nationalités dans les États européens*⁷⁴⁶ paru en 1903.

Avec cette partie statistique finale de son ouvrage, Buzek entendait dresser en termes statistiques « le bilan de nos gains et pertes nationaux dans la partition prussienne depuis 1815 ». Il l'introduisait par le paragraphe habituel donnant l'historique du relevé de la nationalité dans les dénombrements prussiens successifs, et leur modification, de la langue familiale à la langue maternelle. Il soulignait le caractère ponctuel des relevés plus anciens, la sous-estimation de ceux de 1857 et 1861 en raison du critère familial, la valeur supérieure de ceux réalisés à partir de 1890, et enfin la source complémentaire fiable apportée par les données confessionnelles. Ces considérations l'autorisaient à exposer dans un tableau les chiffres des Polonais aux différents recensements prussiens à six dates, de 1858 à 1905, et à en commenter la croissance. À l'exception d'une correction mineure des chiffres des deux premiers recensements⁷⁴⁷, les données ne diffèrent pas des résultats publiés dans les collections du Bureau prussien. Cette conformité retient l'attention parce qu'elle révèle plus largement l'absence dans l'ouvrage de remarque critique, que ce soit sur les conditions de réalisation du recensement, la construction des catégories, ou encore la fiabilité des données, contraste saisissant avec les autres auteurs, polonais qui dénonçaient les influences politiques sur la statistique officielle. Alors que Buzek soulignait en introduction le rôle de l'administration dans la politique de germanisation, il ne l'évoquait nullement à propos de la statistique, même indirectement à travers la sempiternelle question du bilinguisme. Pas de mention non plus des Cachoubes et Masures, qu'il avait cependant ajoutés aux effectifs des Polonais alors que le recensement les distinguait. L'identité professionnelle avait laissé sa marque sur une attitude qui était probablement moins dictée par une réserve imposée, que par le respect corporatiste : Buzek n'était pas seulement un administrateur statisticien, il conduisait aussi le recensement autrichien en Galicie et les questions sur le relevé de la langue soulevaient comme en Prusse des contestations, adressées là aux Polonais de la part des minorités ruthènes et juives.

Buzek livrait également une étude approfondie de la situation démographique des Polonais dans les différentes provinces orientales, reconstituant l'évolution depuis 1815, jusqu'en 1867, à partir de la série plus fiable des données confessionnelles, puis à partir de 1890, des données linguistiques. L'analyse comparée des évolutions démographiques allemande et polonaise était expliquée, avec un souci de clarté pédagogique, par le jeu des facteurs différentiels. Par exemple, il mentionnait le niveau plus élevé de la fécondité polonaise, mais ajoutait que la mortalité, longtemps à un niveau tout aussi élevé, égalisait le taux d'accroissement avec celui, plus bas des Allemands. Dans les années 1880, lorsque chuta enfin la mortalité polonaise, le rythme d'accroissement s'éleva, l'augmentation de la population polonaise correspondante devait néanmoins être amputée par l'émigration de masse. La question des migrations qui était au cœur des préoccupations et des travaux statistiques allemands, était aussi pour Buzek l'objet d'une analyse soignée à partir des

⁷⁴⁶ Józef Buzek, *Proces wynarodowienia w świetle nowszej statystyki narodowościowej państw europejskich*, Lwów, Druk. Ludowa, 1903.

⁷⁴⁷ Pour les chiffres des Polonais en Posnanie, il considère qu'ils représentent non pas 55 % mais 58 % de la population totale de la province, sans toutefois préciser l'origine de son coefficient.

soldes permettant de mesurer l'impact de l'immigration puis de l'émigration sur les composantes nationales des provinces. Il distinguait la situation de la Prusse orientale où un processus de germanisation tût enclenché, gagnait les populations de langue polonaise, et se traduisait par une baisse continue depuis 1825 des effectifs enregistrés comme Polonais ; à un moindre degré, il observait aussi cette tendance dans des parties de la Silésie. Le point focal de son analyse démographique était la dernière période, encadrée par les deux recensements, de 1900 et 1905 : à l'échelle de la Prusse comme à celle des provinces et des districts, en Posnanie en particulier, la croissance de la population polonaise connaissait, soulignait-il, un ralentissement net et soudain. Il l'attribuait sans hésiter aux activités de la Commission de colonisation. Dans les courbes d'évolution ou dans les distributions spatiales qu'il décrivait, il attirait l'attention sur cet effet – entaille laissée par la radicalisation de la politique anti-polonaise prussienne. On voit qu'à rebours de travaux qui voulaient mettre en relief la vitalité de la population polonaise malgré les oppressions et les discriminations, Buzek recherchait les traces indélébiles, autrement dit les preuves, de l'action engagée par l'État prussien contre les Polonais.

L'analyse de ces travaux statistiques polonais, dont la sélection des plus connus nous autorise à les juger représentatifs, permet par leur comparaison de faire ressortir certains traits de l'appropriation que firent les auteurs des statistiques étrangères. On constate leur conformité à une présentation assez scrupuleuse des recensements, des plus anciens aux plus récents, et des critères de la nationalité utilisés. Sur les méthodes et le critère linguistique, l'assentiment est général : le recensement général était considéré comme une opération légitime de mesure de la force nationale, et la langue comme le critère de la nationalité. La critique du recensement était donc confinée aux usages, elle n'était pas chez ces auteurs une démarche qui s'apparenterait, selon une formule anachronique, à une déconstruction politique. Leur réalisme statistique, pour reprendre une autre expression contemporaine, n'était plus non plus littéral : ils étaient convaincus que la statistique révélait, dans les opérations d'agrégation, les seules « grandeurs » nationales, et qu'ainsi se dissipaient la complexité et l'hétérogénéité des mécanismes identitaires locaux qui en brouillaient la perception et la réalité nationale.

Conclusion de la seconde partie

À la suite d'une première partie qui rendait compte de la genèse de la statistique des nationalités dans un long XIX^e siècle mouvementé, cette seconde partie s'interrogeait sur les usages politiques de cette statistique. Des deux modèles statistiques, national et impérial, que l'on a distingués, le premier nous est apparu sous les traits de la statistique prussienne, véritable matrice de la forme quantitative et inférentielle, qui fut le terreau d'autres sciences de la population, la démographie notamment. C'est l'articulation entre cette statistique et les politiques de population qui a été ici l'objet de notre enquête. La production massive de statistiques ethno-nationales par le Bureau prussien de statistique, souvent vu à ce titre comme l'idéal type du panoptique de la bureaucratie allemande, suggère des relations immédiates avec le nationalisme radical qui pénétra ses arcanes en cette fin du XIX^e siècle. Pourtant, les liens entre cette production et les politiques de nationalisation de la population et du territoire se sont avérés beaucoup plus complexes que ne le suggère cette concomitance. Dans un environnement où s'était accélérée, à un rythme sans égal dans les autres États

européens, l'industrialisation, et en conséquence les migrations, les sentiments d'insécurité et les doutes identitaires avaient laissé prospérer les idéologies nationalistes, xénophobes et antisémites. Mais, dans l'État de droit et parlementaire qu'était le Reich, elles ne dictèrent pas des mesures par la seule force de leur énoncé. Des travaux scrupuleux, maintenant nombreux, permettent aujourd'hui de restituer les voies politiques diverses, détournées et dissimulées, les duplicités et les atermoiements, qui ont fait vaciller cet État de droit, en adoptant, au titre de la sécurité du Reich et de son territoire à l'Est, des mesures limitant les droits de ses citoyens polonais, de confiscation des terres et d'expulsion des travailleurs immigrés. Ces mesures étaient à la fois distinctes, entremêlées et interdépendantes les unes les autres. Ainsi, il importe de séparer les mesures à caractère antisémite de la politique dirigée contre les Polonais et, au sein de celle-ci, les mesures concernant les habitants polonais des provinces orientales de celles visant la main d'œuvre immigrée venue de la Pologne russe. Mais en même temps, ces politiques se croisaient, se confondaient parfois. Aussi, en faisant le choix d'étudier dans cette même partie l'ensemble de ces politiques nous avons pu surtout comprendre comment à l'échelle des statistiques, elles contribuèrent, inséparablement, à faire du Bureau de statistique, qui avait été le creuset d'une pensée réformatrice, si ce n'est l'antichambre du ministère de l'Intérieur, une administration de plus en plus assujettie à celui-ci. Une administration qui trahissait ses premiers idéaux de publicité des chiffres en acceptant de faire des tris sur la population selon l'origine et la confession pour les demandes internes du ministère. Si dans les publications de la *Revue de statistique* le retrait et la neutralité du statisticien continuaient à guider la plume des auteurs, les indices ne manquaient pas d'alerter sur les autres fissures de l'édifice statistique : lectures anthropologiques de la distribution de la population à partir de la notion de *Volkstamm*, calculs frénétiques sur les différentiels d'accroissement des Polonais et des Allemands, chiffres quadrillant leur territoire au niveau local, etc. C'est cette production des chiffres, disponibles pour « l'action », qui caractérise cependant la position du Bureau et de ses membres, et non pas une participation active à un des volets de cette politique.

En accordant dans cette partie une place égale à l'histoire de la campagne antisémite et sa controverse statistique qu'à la *Polenpolitik*, et à la politique envers les étrangers, on a pu repérer deux autres catégories d'acteurs qui jouèrent un rôle aussi important, si ce n'est plus que les statisticiens du Bureau. Tout d'abord les présidents des provinces de l'Est, dont l'accès direct aux relevés de la population leur permettait de procéder à des exploitations statistiques à l'appui de leur demande de mesures restrictives, ou pour suivre leur application et les évaluer. On a aussi repéré des universitaires, formés à l'économie ou aux sciences de l'État, qui ont su trouver autour de la question des populations des provinces orientales, notamment à partir de la question agraire et des migrations de main d'œuvre, des terrains d'application pour leurs travaux et leurs carrières. Ceux-là formèrent à nos yeux les experts de la *Polenpolitik*. Comme on le verra dans la partie suivante, ils travailleront pendant le conflit mondial sur les projets de population dans les territoires occupés.

L'ambition de cette seconde partie était aussi de donner une place symétrique aux usages que les Polonais firent des statistiques et de quitter ainsi la vision d'une population dominée et passive, ou réagissant seulement par son opposition au dénombrement. Le résultat de cette recherche dépassa les attentes : des auteurs polonais s'étaient emparé des statistiques des États copartageants pour en tirer de nouveaux agencements et calculs et les publier en défense de leurs revendications contre ces mêmes États, (avant même qu'elle ne s'énonce dans un projet

étatique clair). L'étude de ces travaux nous a aussi permis de repérer plusieurs profils d'auteurs, de la figure du professeur de Galicie aux érudits des sociétés savantes ou patriotiques de Varsovie. Mais le principal résultat de cette recherche fut la mise en évidence, derrière ces travaux, d'un éventail d'institutions – université, Bureau municipal de statistique, société savante – qui permettent de rapporter les actions individuelles à des institutions et de satisfaire ainsi à une histoire sociale des conditions de cette contre-statistique polonaise. Là-aussi, au prix d'un desserrement utile de la question initiale de la statistique des nationalités, le déplacement de notre intérêt sur ces institutions a été d'un grand profit : ce sont véritablement des laboratoires de l'État polonais qu'on trouve derrière ces sociétés et bureaux. Lieux d'une professionnalisation dirigée moins vers l'exercice du pouvoir que le fonctionnement d'un État social avec ses mécanismes de régulation économique, guidé par des analyses sur des questions économiques, industrielles, financières, sociales. L'indice de cette proto-étatisation se trouvait dans une publication typique, l'annuaire statistique, modèle réduit de l'État, qui n'en portait pas encore le titre, mais s'aventurait déjà à rassembler les statistiques des trois Partages dans son cadre unitaire. Ces experts polonais vont aussi poursuivre leurs activités pendant la guerre, et des institutions, loin de disparaître, se consolideront sous les régimes d'occupation. Mais si on peut déceler là un mouvement de fond de la modernisation des États, aucun trait ne permettait encore de déterminer la forme politique que prendrait cette ambition polonaise. L'histoire de la guerre dans cette Europe de l'Est va aussi reconfigurer un ordre resté immuable depuis un siècle, aucun des acteurs qu'on étudie ne l'anticipait. L'histoire de la statistique des nationalités en temps de guerre ne peut donc pas être dissociée d'une histoire plus générale du conflit mondial sur le front de l'Est. C'est l'objet de la troisième partie.

STATISTIQUE ALLEMANDE, STATISTIQUE POLONAISE, DANS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Introduction de la troisième partie

La guerre sur le front Est, ce front oublié d'une guerre inconnue (*Unknown war*) pour reprendre l'expression de Churchill, est devenue depuis les années 1990 l'objet d'un investissement historiographique remarquable. Il a mis en lumière des aspects militaires spécifiques, mais également l'organisation des régimes d'occupation avec leurs politiques de nationalités et de population, et des formes de cooptation des élites locales. Pour cette raison, un chapitre introductif méritait d'être consacré à cette historiographie. Cette historiographie fait par ailleurs le lien avec les travaux fondateurs plus anciens de l'historien allemand Fritz Fischer et de son école, qui érigèrent en objet central de l'histoire de la Première Guerre mondiale les buts de guerre de l'Allemagne. En mettant en évidence les projets de conquête territoriale à l'Est, de germanisation et de déplacements de populations, cette école ouvrit un vaste champ qui devait s'interroger sur les prémisses des politiques ultérieures du Troisième Reich. Ces discussions ne font pas partie de notre propos, mais en exposant dans des chapitres distincts ces projets territoriaux et démographiques, notre objectif dépasse le simple rappel d'un contexte. Il est de nous interroger sur la continuité de la *Polenpolitik* et la postérité des expertises statistiques qui se forgèrent dans ce cadre.

Une vue contrastée des régimes d'occupation mis en place par les Pouvoirs centraux dans ces territoires domine maintenant dans l'historiographie. Des études fines réalisées sur ces régimes modifient radicalement une représentation monolithique-pour lui substituer celle de situations complexes mêlant, d'un côté, politique d'exploitation intensive et instrumentalisation des divisions nationales et, d'un autre côté, équipement des territoires et participation des élites locales. En considérant ces élites, tantôt dans leur opposition, tantôt dans leur collaboration avec les dirigeants, les historiens s'accordent désormais sur le rôle de cette séquence d'occupation dans la pré-construction des États nationaux successeurs. Le chapitre que l'on consacre à ces administrations allemande et autrichienne entend en rendre de compte du point de vue des opérations statistiques, et cela à deux égards. D'une part, pour restituer à partir de fonds documentaires les expériences de dénombrement des populations, entrepris par les autorités militaires dès leur installation, pour les besoins de l'économie de guerre et du contrôle des populations. D'autre part, parce ces statistiques de guerre ont fourni aux Polonais des résultats récents plus favorables à leur cause nationale que les anciennes sources russes.

L'histoire des activités et mobilisations politiques, militaires et nationales des Polonais pendant la Première Guerre mondiale est couverte par une volumineuse historiographie polonaise et étrangère. Quelques travaux tentent aujourd'hui d'adopter des approches croisées pour mieux éclairer, sans le simplifier, l'enchevêtrement des stratégies politiques des partis polonais dans un environnement situé à la rencontre de camps rivaux, qui permettait de négocier une cause polonaise même dans les conditions de domination militaire. Dans ce contexte, notre approche restera circonscrite ; elle consiste à suivre, sous les administrations

d'occupation, le devenir des institutions statistiques que les élites polonaises avaient mises en place avant-guerre. La guerre et l'occupation imposèrent-elles un arrêt soudain à ces entreprises ambitieuses ? Que devinrent le service de statistique de Varsovie, la Société de statistique de Cracovie et la collection de leurs annuaires ? La guerre ne fut pas sans répercussions sur ces activités, mais leur poursuite est une constatation frappante qui vient conforter les thèses sur l'importance des institutions polonaises qui se formèrent dans le royaume de Pologne durant cette occupation. Ce chapitre polonais décrit ces travaux statistiques et repère les modifications qui peuvent être l'indice de positionnement dans un ensemble polonais à la fois solidaire et concurrent autour des options politiques ouvertes par les occupants. Cela nous a conduit à sortir de la stricte statistique de population et des nationalités pour englober les questions économiques avec lesquelles elles étaient liées. Souligner cette unité institutionnelle des statisticiens et des économistes nous permet aussi de mettre en relief une professionnalisation avancée qui la prépara à prendre la conduite de l'État polonais indépendant en 1918 et 1919.

C'est cependant à l'expert polonais le plus cité à la Conférence de la paix, le géographe Eugeniusz Romer, auteur d'un *Atlas statistique de la Pologne*, qui occupera une place centrale dans les dossiers des commissionnaires étrangers à la Conférence, que l'on a consacré l'analyse la plus aboutie. Le choix n'est pas arbitraire, l'*Atlas* s'inscrivait dans la continuité des travaux statistiques, et en particulier des annuaires avec leur logique unitaire et uniformisatrice, qui furent aussi la source de Romer. Mais il prolongea et amplifia leur ambition nationale en leur donnant une propriété supplémentaire, celle de la visualisation.

L'*Atlas* de Romer est aussi un objet exemplaire pour sortir d'une historiographie téléologique qui assignerait à cet atlas, réalisé au début de l'année 1916, une intention clairement dirigée vers l'Entente. Le contexte de la guerre à l'Est, instable et incertain, qui plaçait les Polonais au croisement de propositions politiques rivales, exige de réinsérer les productions savantes, au même titre que les actions et idées politiques, dans leurs contextes locaux, dans la chronologie serrée des événements et leur perception par les acteurs. On s'est donc efforcé d'ouvrir ce chapitre par la reconstitution des étapes de la conception et de la première circulation de l'*Atlas*. La question centrale posée par sa postérité remarquable appelle aussi à étudier ses fondements et composantes scientifiques. Il ne s'agit pas d'évaluer à l'aune d'une discipline géographique abstraite sa qualité scientifique, mais, dans une démarche de sociologie des sciences, de rechercher comment il se conformait aux normes et règles du champ disciplinaire et académique de la géographie qui était le sien. En amont, on rappellera la trajectoire de l'auteur qui le conduisit à la chaire de géographie à l'université de Lwów, qu'il occupait quand éclata la guerre, et où il était déjà une autorité dans ce domaine. Le fait qu'il n'existât à cette date très peu d'atlas de la Pologne, et qu'ils avaient été réalisés dans des conditions restrictives, à l'écart du milieu académique qui était celui de Romer, est aussi une donnée à prendre en compte. Mais la question est plus compliquée et elle surgit à la vue des cartes dont l'image lissée renvoie à la méthode des isoplèthes ou isobares, courante en géographie physique mais rare pour la représentation des faits sociaux. Quel était l'objectif de Romer en procédant à ce transfert, quelle légitimité visait-il et à quelles critiques s'exposa-t-il ? Cette autopsie de l'*Atlas* ouvre donc sur une histoire de la géographie, une histoire transnationale également, car Romer se forma auprès de professeurs allemands et autrichiens, avant d'être célébré par des représentants d'une autre école, celle des géographes français. Ce sont ces nœuds problématiques, autour de sa conception et de sa réception, que l'on dénoue

pour suivre son destin diplomatique, sans lui prêter a priori une efficacité savante, qui l'aurait propulsé à la table de la Conférence.

Chapitre 1. Sur le *front-Est* : régimes d'occupation, politique de population et statistique

1. Des thèmes nouveaux de l'historiographie

La Première Guerre mondiale dans l'Est de l'Europe resta longtemps un chapitre méconnu et négligé des historiographies comme le rappellent tous les nombreux travaux qui, depuis les années 1990, s'y consacrent pour cette raison avec une intensité particulière. Le thème et la période croisent et cristallisent des questions qui dépassent de loin la seule question militaire : outre la complexité à rendre compte des mouvements armés sur un front instable et les déplacements massifs de population qu'ils causèrent dans ces territoires, l'historiographie doit aussi traiter de la question des occupations par les administrations étrangères qui s'y succédèrent, ainsi que des questions nationales dans les cadres impériaux qui les gouvernaient depuis plus d'un siècle et qui se trouvaient soudain ébranlés et leur laissaient entrevoir des espaces d'autonomie nouveaux. L'historiographie sur les occupations est également restée longtemps lacunaire, les rares travaux étant centrés sur la politique extérieure, comme le rappelle Stefan Lehnstaedt dans une introduction aussi complète qu'éclairante du dossier récent, « Historiographies étrangères de la Première Guerre mondiale »⁷⁴⁸. Jessie Kaufmann, un autre historien de cette période, souligne également que le projet de construction nationale des Polonais qui se concrétisa durant cette occupation, reste un épisode très peu exploré. Sur l'exemple de l'Université de Varsovie rétablie par les Allemands, il conteste la tendance, longtemps présente dans l'historiographie, à attribuer aux autorités allemandes d'occupation un degré de pouvoir qu'elles ne possédaient pas. À travers la politique scolaire qu'il a étudiée, il montre que ces autorités utilisaient souvent des institutions locales et nationales pour se lier la population⁷⁴⁹.

Le thème de l'indépendance de la Pologne occupe dans l'historiographie polonaise une place incontestablement plus importante que celui de la « reconstruction » de l'État polonais qui débuta au cours de la Première Guerre mondiale. Le titre *Odbudowa państwowości polskiej* du recueil de documents sur cette période que fit paraître, en 1924, Kazimierz Kumaniecki, ne fut guère repris par les historiens polonais qui se penchèrent sur cette période, dès l'entre-deux-guerres. Le livre de Janusz Pajewski, *Odbudowa państwa polskiego 1914-1918*⁷⁵⁰ qui paraissait en 1978 à l'occasion d'un relâchement idéologique du régime, marqua une première rupture avec un récit officiel sur lequel s'était conformé l'historiographie polonaise de l'après-guerre et qui, comme l'a souligné Tomasz Schramm⁷⁵¹, attribuait l'indépendance polonaise à la révolution bolchevique. S'écartant aussi des travaux partisans qui se divisaient entre les deux camps politiques rivaux engagés dans la conquête de l'indépendance de la

⁷⁴⁸ Stephan Lehnstaedt, « La Première Guerre mondiale en Pologne : simple prodrome à l'indépendance nationale ? », *Histoire@Politique*, n° 22, 2014, p. 7-8.

⁷⁴⁹ Jessie Kaufmann, « Warsaw University under German occupation : state building and nation Bildung in Poland during the Great War », *First World War Studies*, 2013, vol. 4, n° 1, p. 66-67.

⁷⁵⁰ Janusz Pajewski, *Odbudowa państwa polskiego 1914-1918*, Warszawa, Państw. Wydaw. Naukowe, 1978. Le succès de l'ouvrage et sa pérennité se notent dans ses rééditions, la dernière date de 2005.

⁷⁵¹ Tomasz Schramm, « La mémoire polonaise de la Première Guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2007 (octobre), n° 228, p. 61-70, et, « L'historiographie polonaise, 1976-1989 », in Antoine Marès (ed.), *Histoire et pouvoir en Europe médiane*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 29-43.

Pologne sous leurs leaders Piłsudski et Dmowski, selon un autre récit convenu, Pajewski accorda une place, jusqu'alors négligée par l'historiographie, à des cercles politiques qui avaient collaboré avec les autorités occupantes, allemandes et autrichiennes, et construit ainsi sous ces régimes d'occupation les nouveaux fondements de l'État polonais. Plus tard un autre historien polonais, Jan Lewandowski⁷⁵², montrait aussi que cette période était difficile et complexe à évaluer sur le plan économique. Si les destructions, le dépeuplement, l'exploitation de la population étaient incontestables, certains développements, notamment des infrastructures, auraient été profitables à l'essor du futur État polonais.

Dans tous les cas, on voit que l'histoire de la Première Guerre mondiale dans les territoires polonais ne peut se réduire à la question de l'application des plans et buts de guerre allemands, que les autorités faisaient face aussi à des situations incertaines, à l'irruption d'événements imprévus qui les amenèrent à s'adapter à des réalités locales qui étaient entre les mains des Polonais.

L'historien doit aussi faire face à un autre défi, celui de croiser des sources multiples sur les administrations et les armées occupantes allemandes, autrichiennes, russes, sur les institutions et mouvements polonais, ukrainiens, lituaniens ou sionistes. Les politiques d'occupation ont été décrites assez tôt par des auteurs allemands et polonais, mais sur la base des seules sources allemandes et autrichiennes, et cela autant en raison de l'asymétrie des pouvoirs, que d'une perspective qui tendait à reléguer les Polonais dans une position passive de subordination ou bien de résistance. Dans un travail récent qui étudie les tensions et les rivalités entre l'Autriche et l'Allemagne autour de la Pologne au cours du conflit mondial, Damian Szymczak a réussi à rompre avec cette perspective⁷⁵³. Il a étudié l'occupation à partir des acteurs polonais qui participaient à cette politique, c'est-à-dire une nébuleuse de positions, allant des partisans de telle ou telle orientation, austro-polonaise ou allemande, au personnel des administrations, jusqu'aux fonctions ministérielles, et qui recouvre une diversité complexe d'attitudes et de transactions politiques avec les autorités pour promouvoir la cause des Polonais. Sa thèse est de montrer comment l'antagonisme entre les deux États centraux créa un contexte profitable pour la constitution des bases de l'État polonais, et cela à l'échelle de la diplomatie, à celle des négociations autour des ministères, et aussi au niveau local de la vie quotidienne. À partir des archives du Haut Comité national (*Naczelny Komitet Narodowy*, NKN), il a exploité les rapports que les agents de la dite solution austro-polonaise rédigeaient sur la politique allemande. On y retrouve la trace d'un expert allemand majeur de l'*Ostpolitik*, Max Sering, envoyé par la direction du Reich en Pologne en mai 1916, et qui était jusqu'alors décrit à partir des seuls documents allemands⁷⁵⁴. Ces rapports du NKN montrent comment les Polonais suivaient scrupuleusement la politique allemande à partir d'un travail d'observation et de contrôle⁷⁵⁵, qui visait non seulement les personnalités du Reich, mais aussi les dirigeants polonais du courant de ladite orientation allemande.

⁷⁵² Jan Lewandowski, « Okupacją austriacką w Królestwie Polskim (1914-1918) », *Dzieje Najnowsze*, 1998, t. 30, n° 4, p. 29-42.

⁷⁵³ Damian Szymczak, *Między Habsburgami a Hohenzollernami: rywalizacja niemiecko - austro-węgierska w okresie I wojny światowej a odbudowa państwa polskiego*, Kraków, Wydawnictwo Avalon, 2013.

⁷⁵⁴ Voir les travaux récents de Robert L. Nelson, par exemple, « From Manitoba to the Memel : Max Sering, inner colonization and the German East », *Social History*, 2010, vol. 35, n° 4, p. 439-457.

⁷⁵⁵ Le rapport relatait comment Sering venait s'enquérir du climat politique dans la capitale, des aspirations politiques des populations polonaises, de l'état économique, qu'il s'entretint aussi avec des

Le front-Est

Le front de l'Est, celui de la *Unknown war*, comme le rappelait en 1975 Norman Stone en introduction de son livre, *The Eastern Front*, resta longtemps négligé par l'historiographie de la Première Guerre mondiale tournée principalement vers les combats du versant occidental. Depuis quelques années, ce *front oublié* a été l'objet de travaux nombreux⁷⁵⁶. Apportant de nouveaux éclairages sur l'histoire militaire d'une guerre menée sur plusieurs fronts, ces travaux ont rétabli la dimension globale de la guerre. Dans ce vaste espace où s'affrontèrent les armées des trois empires continentaux dans une guerre qui leur fut fatale, l'historiographie récente a ainsi fait ressortir des phénomènes guerriers qui dépassent les seuls faits militaires. Impulsés et amplifiés par l'expansionnisme économique des États européens, ils s'entremêlaient avec ceux complexes de l'occupation et de la colonisation des territoires conquis. Ces différentes dimensions invitent ainsi à considérer l'histoire des territoires polonais, de leurs populations, puis de l'avènement en 1918 d'un État polonais indépendant, à partir d'une approche qui rétablit la diversité des espaces et des chronologies politico-militaires des événements, d'où émergea un nouvel ordre politique en Europe orientale. Cette partie y introduit par le rappel des épisodes les plus marquants du point de vue des questions de population – migrations forcées, politiques allemandes de colonisation et dénombrements – qui sont les thèmes traités dans les parties suivantes.

Après la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie en juillet 1914, l'entrée en guerre de la Russie et celle de l'Allemagne en août entraînèrent, en moins d'un mois, un conflit encore régional à une échelle mondiale. L'enchaînement des mobilisations militaires dévoile les enjeux mondiaux que revêtit, dès la première heure, le conflit autour de la puissance politique, économique et commerciale. Plus que jamais ce constat s'impose aujourd'hui aux historiens qui ont délaissé les schémas manichéens désignant un État responsable ou ordonnant les États selon leur degré de responsabilité militaire. La chronologie de « l'entrée de guerre » est aussi clairement établie sur la carte de ses différents fronts. En revanche, les historiens continuent à discuter sur les plans et les préparations que les hauts commandements des États centraux, de l'Allemagne surtout, mirent en œuvre à l'été 1914, avant de les réviser dès l'automne sous les coups de revers militaires : ces plans envisageaient-ils seulement une guerre-éclair comme le suggérèrent les déclarations officielles ? Prévoyaient-ils les risques d'une guerre longue, les difficultés économiques qu'elle entraînerait ? Étaient-ils vraiment conçus pour une guerre d'offensive ou dissimulaient-ils une moins glorieuse position défensive ? Sans apporter de réponse unanime, les historiens s'entendent sur certains faits et événements marquants de ce front oriental ; on rappellera ceux qui éclairent les questions de population dans l'espace de la Pologne.

Le front Est se caractérise d'abord par une ligne de front qui s'y stabilisa tardivement, pas avant l'automne 1915, et qui se composait jusque-là de fronts régionaux dont les lignes changeaient au rythme des victoires et défaites qui se succédaient ou étaient

personnalités polonaises comme Brudzinski. Voir Damian Szymczak, *Między Habsburgami a Hohenzollernami ...*, op. cit., p. 155.

⁷⁵⁶ L'ouvrage standard en histoire militaire reste celui de Norman Stone, *The Eastern Front, 1914-1917*, New York, Charles Scribner's Sons, 1975. Plus récent, l'ouvrage collectif, *Die vergessene Front: der Osten 1914/15*, Paderborn, 2006, sous la direction de Gerhard Groß, dresse un panorama complet de cette histoire militaire, et rétablit, à partir de contributions variant les positions, une perspective internationale qui lui fit longtemps défaut.

simultanées. Cette instabilité tenait d'abord aux choix stratégiques de l'Allemagne qui avait attribué des objectifs distincts à atteindre sur chacun de ses deux fronts, et cela en défaveur des forces rassemblées sur celui de l'Est. Des caractéristiques de l'organisation militaire des États centraux ont aussi été mises en avant, en particulier la conduite de la guerre par une coalition d'États à laquelle fit souvent défaut la coordination, et qui fut au contraire minée par les rivalités et les divergences politiques entre commandements allemand et autrichien. Enfin, si pour l'historiographie soviétique, cette guerre qui relevait de l'ère capitaliste, ne méritait pas de figurer dans les annales des guerres révolutionnaires, par la suite, les historiens russes restituèrent la place majeure de la Russie et de ses divisions déployées sur un front de plusieurs milliers de kilomètres de la Baltique au Caucase. Ils rappelaient ainsi que par sa capacité de mobilisation la Russie impériale était numériquement la plus puissante⁷⁵⁷. Équilibre donc des forces armées s'affrontant dans les vastes espaces de l'Europe orientale, dont la chronique des batailles des années 1914-1915 livre un récit discontinu, scandé par des victoires isolées dissimulant des défaites stratégiques⁷⁵⁸. On en rappellera ici les principaux épisodes entre l'été 1914 et la fin de l'année 1915.

Offensive et résistance de l'armée russe

En août 1914, tandis que les armées allemandes progressaient rapidement sur la Belgique et la France, sur le front Est les États centraux enregistraient un premier revers : l'armée tsariste qui avait réussi à mobiliser 800 000 hommes en trois semaines, se mettait en mouvement et, à la mi-août, pénétrait en Prusse orientale. Elle prenait par surprise le haut commandement allemand et semait la panique dans les populations locales. Dès la fin août, une contre-offensive allemande repoussait les Russes ; la prise de Tannenberg et la bataille des lacs de Mazurie seraient érigées en victoires symboliques de l'héroïsme germanique. À l'issue du premier mois, l'Allemagne, finalement victorieuse sur les deux fronts, se projetait dans un horizon lourd de fausses promesses et d'erreurs de commandement à venir. Ces victoires donnaient à première vue raison au « plan Schlieffen » qui jugeait prioritaire de remporter une victoire-éclair sur la France, au moyen d'une concentration des troupes à l'Ouest, et corrélativement attribuait une place secondaire, c'est-à-dire défensive, aux combats à l'Est⁷⁵⁹. Mais, dès septembre, l'avancée allemande était stoppée à la bataille de la Marne et compromettait le plan du haut commandement allemand. Après les offensives de l'été, l'état-major allemand s'inquiétait des premiers signes d'une guerre de position pour laquelle l'armée était peu préparée. À l'Est, les anticipations du plan allemand étaient aussi défaillantes : l'espoir de neutraliser l'armée impériale s'avéra vite vain, les soldats russes résistant aux tentatives des troupes allemandes de repousser la ligne de front du nord-est, tandis qu'au sud, en Galicie, les troupes austro-hongroises cédaient sous l'avancée des troupes du Tsar qui, fin août 1914, occupaient presque la totalité de la Galicie.

Les raisons de ces défaites ont été clairement établies : la mission défensive attribuée au front Est par l'état-major allemand conduisait à faire porter les combats sur les seules divisions austro-hongroises. Outre cette disproportion dans les forces engagées, l'armée danubienne souffrait de faiblesses structurelles comme une mobilisation moindre et un commandement

⁷⁵⁷ Boris Khavkin, « Russland gegen Deutschland. Die Ostfront des Ersten Weltkrieges in den Jahren 1914 bis 1915 », in Gerhard Groß (ed.), *Die vergessene Front...*, op. cit., p. 63-86.

⁷⁵⁸ Expression utilisée par G. Gross à propos de Tannenberg, *ibid.*, p. 47.

⁷⁵⁹ Gross rappelle qu'en août 1914, 7/8 des forces armées allemandes étaient mobilisées sur le front ouest. *Ibid.*

élitaire, coupé du terrain et entravé par ses suspicions envers les nationalités slaves ou italienne⁷⁶⁰. La déroute de l'armée austro-hongroise, frappée dès les premières semaines par des pertes importantes, renforça alors doute et mépris des chefs de l'état-major allemand envers leur allié habsbourgeois.

À partir de novembre 1914, l'échec du plan Schlieffen d'une victoire-éclair à l'Ouest obligea la chancellerie du Reich et le haut commandement allemand à réviser leurs plans. Mais les changements décidés restaient de type opérationnel ; soutenu par Guillaume II et Bethmann-Hollweg, Falkenhayn n'entendait pas renoncer à sa stratégie globale dont la cible était la victoire à l'Ouest, ce qui justifiait la répartition inégale des forces militaires entre les deux fronts. Ce choix militaire nourrissait les tensions bien connues entre le chef du haut commandement et ceux de l'état-major à l'Est, Hindenburg et Ludendorff, qui aspiraient à poursuivre leur offensive et réclamaient un déplacement des troupes vers l'Est. L'occupation russe de la Galicie et la pression que maintenaient les troupes tsaristes sur la frontière du nord-est, leur donnèrent gain de cause.

Offensive des États centraux et conquête de la Pologne russe

Entre l'été 1914 et l'été 1915, que ce soit en Prusse orientale, en Galicie ou autour de Varsovie et de Łódz, sur ces lignes fractionnées du front de l'Est, les combats furent acharnés. Jusqu'à la fin de l'année 1914, offensives et contre-offensives s'y succédaient sans faire ressortir de vainqueur et chaque camp devait renoncer à ses buts de guerre – Berlin pour les Russes, Varsovie pour les Allemands. À partir de l'hiver 1915 toutefois, l'armée russe fléchissait sous les attaques des armées allemandes et autrichiennes renforcées par les divisions venues de l'ouest qui leur assuraient désormais une supériorité technique et numérique. Au printemps, elles parvenaient à percer le front au cours de l'offensive de Gorlice-Tarnów qui repoussait les Russes très en arrière des lignes. Alors qu'une nouvelle offensive allemande, lancée durant l'été entre la Vistule et le Bug ainsi que sur la Narew, menaçait d'encercler les divisions russes, le haut commandement russe décidait de la longue retraite qui abandonnerait la Pologne et les régions baltes aux États centraux. À la fin de l'année 1915, la nouvelle ligne de front s'établissait sur l'axe Riga-Czernowitz, où elle resta fixée jusqu'en 1918.

Assurer la sécurité du front

Les victoires remportées par les États centraux en 1915 sur le front de l'Est donnèrent libre cours aux ambitions de leurs chefs militaires qui envisageaient de poursuivre les manœuvres vers l'Est, révélant ainsi leur vision plus conquérante que défensive. Cette vision était partagée par d'autres dignitaires du Reich et des industriels, mais non par Falkenhayn. Sans parvenir à renverser la stratégie globale de Falkenhayn, après le départ de celui-ci en 1916, ils gagnèrent une influence croissante dans l'organisation des territoires orientaux du Reich, donnant un rôle plus subalterne à l'administration civile. Mais dans le vaste espace russe, si « la géographie autorisait l'encercllement sur le papier, elle la rendait en revanche dans la pratique impossible »⁷⁶¹, et la victoire entérinée en 1918 par le traité de Brest-Litovsk serait

⁷⁶⁰ Lothar Höbelt, « Österreich-Ungarns Nordfront 1914/15 », in Gerhard Groß (ed.), *Die vergessene Front...*, op. cit., p. 87.

⁷⁶¹ Hew Strachan, « Die Ostfront. Geopolitik, Geographie und Operationen », in Gerhard Groß (ed.), *Die vergessene Front...*, op. cit.

d'abord due à l'effondrement du régime tsariste et au démantèlement de son haut commandement militaire.

La victoire des armées allemandes sur le front Est avait réduit le potentiel offensif des Russes, mais n'avait pas suffi à contraindre le Tsar à conclure la paix. La recherche d'une paix séparée avec la Russie avait pourtant été dès novembre 1914 vue comme une nécessité par le Chancelier du Reich et l'état-major, pour permettre, après les revers de l'automne sur la Marne et dans les Flandres, de concentrer toutes les forces militaires sur le seul front de l'ouest. Entre la fin de l'année 1915 et le traité de paix de Brest-Litovsk de mars 1918, la situation sur le front Est fut donc stabilisée mais incertaine, elle conduisit les États centraux à rechercher et à appliquer des plans territoriaux devant assurer la sécurité de leur frontière orientale. Délimitation d'une bande frontalière, création d'États-tampons, organisation d'une *Mitteleuropa* furent les formes géopolitiques de cette politique de sécurité. Les raisons militaires loin d'être exclusives s'emboîtaient aussi dans des projets d'expansion politique, économique et national-démographique sur les territoires de l'Europe orientale et centrale ; les motifs de sécurité relançaient la poursuite de la politique de puissance du Reich. Ces plans étaient notamment portés par des représentants de la droite conservatrice et des courants nationalistes radicaux dont l'influence, et même les relations avec certains dirigeants étaient patentées. Mais, dans le contexte de la guerre, les conquêtes et exploitations de nouveaux territoires avec leurs promesses d'enrichissement rassemblaient un large éventail politique et les motifs d'adhésion s'alimentaient moins dans l'exaltation nationale collective, que dans une demande de dédommagement et de compensation ressentie comme légitime en contrepartie des peines et sacrifices de la guerre.

Le sort des territoires polonais qui se joua de nouveau dans ce conflit mondial, après que les États centraux ont occupé le territoire de la Pologne du Congrès et décidé d'entériner sa séparation avec la Russie, se trouva aussi au cœur des projets géopolitiques de l'Allemagne. Il convient donc maintenant de s'y arrêter, et cela d'autant plus que ces projets donnaient une importance centrale aux questions de population et sollicitaient de ce fait productions et expertises statistiques.

2. Dans les plans des États belligérants : annexions, États-tampons, déplacements

Les projets géopolitiques de l'Allemagne furent étudiés et ainsi révélés dans une ampleur jusqu'alors ignorée, dès les années 1960, d'abord dans l'ouvrage monumental de l'historien allemand, Fritz Fischer, sur « Les buts de guerre de l'Allemagne impériale »⁷⁶², puis celui de Imanuel Geiss, resserré sur la création de la bande frontalière⁷⁶³. L'ouvrage de Fischer déclencha une vive controverse parmi les historiens allemands en pointant, à l'encontre du récit consensuel qui dominait depuis les années 1930 selon lequel aucun pays n'avait provoqué la guerre, la responsabilité entière et exclusive de l'Allemagne dans le déclenchement du premier conflit mondial. La guerre, affirmait-il, était la conséquence et la

⁷⁶² Fritz Fischer, *Les buts de guerre de l'Allemagne impériale, 1914-1918*, Paris, Éditions de Trévise, 1970, (traduit de, *Griff nach der Weltmacht : die Kriegszieldpolitik des kaiserlichen Deutschland 1914/18*, 1ière éd., 1961).

⁷⁶³ Imanuel Geiss, *Der polnische Grenzstreifen, 1914-1918, ein Beitrag zur deutschen Kriegszieldpolitik im ersten Weltkrieg*, Lübeck Hamburg, Matthiesen Verlag, 1960. Geiss était un ancien élève de Fischer, qui avait constitué une importante équipe d'étudiants travaillant avec lui.

poursuite de la politique de puissance et de conquête du Reich. Les buts de guerre, présentés dès 1914 dans le programme de Bethmann-Hollweg et soutenus par le *Reichstag*, en donnaient une formulation claire. Fischer affirmait aussi que ces buts avaient été maintenus pendant toute la durée de la guerre, alors que des démarches entreprises vers la recherche de la paix avec la Russie, ou l'autonomie octroyée à des nationalités, pouvaient suggérer un changement de politique de l'Allemagne à partir de 1916. Ces démarches étaient des tactiques, montrait-il, au service du programme initial ; elles étaient même dérisoires alors que des chefs militaires comme Ludendorff, qui n'avaient cessé d'envisager une victoire de conquête, exerçaient, surtout à partir de 1917, une influence grandissante sur la politique des territoires orientaux, donnant alors à ces premiers buts de guerre une actualité jamais démentie⁷⁶⁴. La démonstration de Fischer s'appuyait sur une masse considérable de documents aussi riches que détaillés, et pour une part nouvellement extraits des archives ; cette base documentaire a fait de son ouvrage, au-delà de la thèse qu'il défend, une référence toujours utilisée⁷⁶⁵. Selon Fischer, à l'Est, les intentions du Chancelier auraient été claires dès 1914, avant même que les hostilités avec la Russie ne s'accroissent faute d'accord sur une paix séparée, conduisant l'armée allemande à poursuivre son offensive plus à l'Est. Ainsi, dans son programme du 9 septembre, le chancelier annonçait parmi les buts de la guerre qu'il fallait « éloigner (...) la Russie de la frontière allemande et mettre fin à son hégémonie sur les populations vassales non russes »⁷⁶⁶. La rhétorique sur la libération des peuples était le credo d'États belligérants inquiets de l'attitude des minorités nationales.

De la solution austro-polonaise à la *Mitteleuropa*

La thèse des « buts de guerre » de Fischer n'était pas d'un finalisme réducteur, elle intégrait les événements imprévus, et rien n'était plus imprévu que le devenir des territoires polonais qui passaient entre les mains des pouvoirs centraux dès l'été 1915. La défaite de la Russie et sa retraite des territoires polonais créèrent une situation nouvelle et modifièrent les projets de tous les acteurs – dirigeants du Reich, de l'Autriche-Hongrie, de la Russie, mais aussi activistes polonais. Un autre ouvrage pionnier, aussi de référence, celui de Werner Conze⁷⁶⁷ sur la politique polonaise de l'Allemagne, nous permet de saisir, comment, paradoxalement, la politique du Reich, tout en étant amarrée à la poursuite de buts de puissance et d'expansion, piétina pendant quelques mois en raison des attermoissements de son chancelier. La victoire des

⁷⁶⁴ Cette controverse a été depuis lors l'objet de travaux ; récemment, le *Journal of Contemporary History* lui a consacré un numéro en s'intéressant plus particulièrement à son impact historiographique dans un cadre international. Voir l'introduction d'Annika Mombauer, « The Fischer Controversy 50 years on », *Journal of Contemporary History*, 2013, vol. 48, n° 2, p. 231-240.

⁷⁶⁵ Voir par exemple Joachim Tauber dans son article, « German Eastern Policy 1917-1918 », *Lithuanian Historical Studies*, 2008, vol. 13, p. 67-74. Vejas Liulevicius, *War land on the Eastern Front : culture, national identity and German occupation in World War I*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, Annika Mombauer souligne de manière très pertinente le rôle de la preuve documentaire dans l'historiographie de la Première Guerre mondiale, « The Fischer Controversy, Documents and the 'Truth' About the Origins of the First World War », *Journal of Contemporary History*, 2013, vol. 48, n° 2, p. 290-314. Son ouvrage fut publié dans une traduction polonaise en 1964, des travaux polonais y soulignent toujours le caractère pionnier dans l'historiographie de la guerre, voir Piotr Eberhardt, « Projekty aneksyjne cesarstwa niemieckiego wobec ziem polskich podczas I Wojny Światowej », *Prace Geograficzne*, 2008, n° 218, p. 135-149.

⁷⁶⁶ Fritz Fischer, *Les buts de guerre de l'Allemagne impériale, 1914-1918*, op. cit., chap. 6 : « La politique des buts de guerre du gouvernement », p. 194.

⁷⁶⁷ Werner Conze, *Polnische Nation und deutsche Politik im Ersten Weltkrieg*, Köln, Böhlau, 1958.

troupes allemandes laissait en effet Bethmann-Hollweg irrésolu face au devenir des territoires polonais. Espoir et attente d'une paix séparée avec la Russie, même après la défaite, restèrent longtemps un horizon d'action, et dans le cadre d'une paix séparée, la restitution de la Pologne, une option. L'annexion à l'Allemagne fut une solution rejetée : ouvrir le Reich à des millions de nouveaux sujets polonais, ajoutés à leurs compatriotes des provinces prussiennes, aurait mis en péril la stabilité des confins orientaux ; tous les courants politiques s'accordaient contre cette inclusion, y compris les partisans des annexions qu'étaient les pangermanistes, qui la percevaient en termes de menace raciale. Face aux hésitations, à l'attentisme et l'impréparation de la direction du Reich, la solution dite austro-polonaise présentée par l'allié autrichien dès août 1915, soit le rattachement des territoires de l'ancienne Pologne du Congrès à la Galicie habsbourgeoise, s'imposa aux yeux du Chancelier avec la force de l'évidence. L'accord tacite qu'il adressa aux demandes insistantes des envoyés autrichiens fit durer leur confiance, mais, au contraire des négociations espérées, cette attente déboucha sur l'abandon de la solution austro-polonaise remplacée par l'adoption de la création d'un État polonais. Le retournement de la politique allemande⁷⁶⁸, en janvier 1916, s'explique par la conjonction d'influences et pressions intérieures hostiles à l'Autriche, des partis pangermanistes aux grands industriels, en passant par le corps des professeurs, jusqu'aux opinions publiques. La solution austro-polonaise s'était imposée faute de mieux à l'été 1915, sans emporter l'adhésion de toute la direction du Reich ; certains considéraient avec déplaisir cette nouvelle extension du territoire de la Double Monarchie qui avait donné des signes patents de faiblesse militaire, d'autres craignaient les conséquences de la création d'un puissant *Kronland* polonais sur la prééminence allemande dans la Monarchie. La position de Bethmann-Hollweg céda sans résistance tandis que s'éloignait l'éventualité d'une paix avec la Russie et que se dessinait un autre plan : la mise en place d'un système d'États-tampons. Le projet, impensable à la veille de la guerre, de l'édification d'un État polonais aux portes du Reich convainquit les groupes les plus réticents vis à vis des Polonais, dès lors que le futur État s'insérait dans une chaîne d'États satellites dépendants économiquement et militairement de l'Allemagne. Enfin, une clause décisive pour les cercles anti-polonais résidait dans cette contrepartie en annexions substantielles de certains territoires (Région du nord-est, Silésie), au titre des « corrections frontalières ».

Ainsi, au printemps 1916, les deux alliés impériaux s'affrontaient avec deux buts exclusifs l'un de l'autre sur le devenir de la Pologne⁷⁶⁹. Dans ce rapport de force, on peut dire que le Reich l'emporta en refusant de céder les territoires de la Pologne du Congrès à l'Autriche. En réalité, ce retournement fut plus séquentiel, laissant toujours une incertitude flotter et les tensions s'accroître entre les deux États. La situation de guerre, qui était vue comme transitoire, autorisait encore la préparation de nouveaux plans : l'Autriche escomptait toujours une unification des territoires polonais à son profit, et redoutait en revanche l'essor d'un mouvement polonais séparatiste en Galicie ; le gouverneur de Varsovie, Hans Hartig von Beseler, anticipait le rattachement du gouvernement de Lublin administré par l'Autriche, mais devait composer avec les manœuvres prudentes de Bethmann-Hollweg soucieux de pas froisser l'allié autrichien courtisé à la fin de la guerre par l'Entente.

⁷⁶⁸ Ibid., p. 138.

⁷⁶⁹ Ibid., p. 148. Voir également l'ouvrage récent sur ce sujet de Damian Szymczak, *Między Habsburgami a Hohenzollernami : rywalizacja niemiecko - austro-węgierska w okresie I wojny światowej a odbudowa państwa polskiego*, Kraków, Wydawnictwo Avalon, 2013.

Le système d'États-tampons qui devait accueillir le nouvel État polonais se confondait avec un autre espace d'organisation politique, celui de la *Mitteleuropa*. Cette solution dite de la *Mitteleuropa* recueillait un large soutien auprès des courants politiques modérés parce qu'elle prévoyait la création d'États, dans une vue fédérale, et lui donnait ainsi une formulation conforme au droit des nationalités (*Gleichberechtigung*), sans remettre en cause la vocation de l'Allemagne à diriger cette union étatique. Créer une zone d'influence allemande en Europe centrale, associée à un programme économique, militaire et politique, était un projet qui disposait de modèles géopolitiques et économiques. La plupart s'articulaient autour de la notion déjà ancienne de *Mitteleuropa* qui avait été thématisée après 1871 par des géographes allemands dans la nouvelle perspective de la *Weltpolitik*⁷⁷⁰. La référence à la *Mitteleuropa* était réapparue au début du siècle dans les revendications des dirigeants industriels allemands qui appelaient à la création d'une union douanière et économique centre-européenne. Ils la présentaient comme un moyen de compenser l'absence d'empire colonial et de rivaliser avec les États-Unis dont la progression des échanges commerciaux augurait d'une menace croissante pour l'Allemagne⁷⁷¹. Le déclenchement de la guerre, suivi du blocus imposé par la Grande-Bretagne dès août 1914, donnèrent une actualité imprévue à l'idée d'une *Mitteleuropa* : elle allait désigner un espace alternatif pour une économie de guerre privée de ravitaillement outre-mer⁷⁷². Cette vision suscita néanmoins le scepticisme des dirigeants et des experts⁷⁷³ qui n'ignoraient pas les difficultés réelles à créer dans l'immédiateté de la guerre, un espace aussi vaste et contrasté incluant les Balkans et la Turquie ottomane. Loin de la réserve des milieux officiels, l'idée d'une *Mitteleuropa* se propageait dans l'espace public où elle suscitait un vif engouement entretenu par des essayistes dont le plus connu était Friedrich Naumann. Son ouvrage *Mitteleuropa* paru à Berlin en octobre 1915 fut le plus grand succès éditorial de la guerre⁷⁷⁴. Dans une littérature ancienne et volumineuse dédiée à la place

⁷⁷⁰ Sur la *Mitteleuropa* dans l'histoire de la pensée et de la politique allemandes au cours de la Première Guerre mondiale, deux ouvrages anciens de référence : Henry Cord Meyer, *Mitteleuropa in German thought and action, 1815-1945*, The Hague, M. Nijhoff, 1955, et en français, Jacques Droz, *L'Europe centrale : évolution historique de l'idée de "Mitteleuropa"*, Paris, Payot, 1960. Plus récente, la contribution de Wolfgang J. Mommsen, « Die Mitteleuropaidee und die Mitteleuropapläne im Deutschen Reich », *Der Erste Weltkrieg : Anfang vom Ende des bürgerlichen Zeitalters*, Frankfurt/Main, Fischer Taschenbuch Verlag, 2004, p. 94-117. En français, l'article récent de Catherine Horel, « La Mitteleuropa, visions allemandes et autrichiennes », *Austriaca*, 2011, n° 73, p. 121-136. Sur le concept de *Mitteleuropa* dans la géographie : Hans-Dietrich Schultz et Wolfgang Natter, « Imagining Mitteleuropa : Conceptualisations of 'its' space in and outside German geography », *European Review of History*, 2003, vol. 10, n° 2, p. 273-292. Les travaux des géographes sur la *Mitteleuropa* sont traités en détail dans un chapitre ultérieur sur les cartes de la Pologne.

⁷⁷¹ Henry Cord Meyer, *ibid.*, p. 139 et Wolfgang J. Mommsen, *ibid.*, p. 94.

⁷⁷² Sur l'effet du blocus sur la réapparition de l'idée de *Mitteleuropa*, voir Henry Cord Meyer, *ibid.*, chap. VI : « The impact of Blockade », p. 122.

⁷⁷³ Le célèbre *Verein für Sozialpolitik* avait lancé en mars 1915 une étude de grande envergure associant des économistes et sociologues des deux États centraux, sur les perspectives économiques d'une union centre européenne. Les résultats furent publiés en trois volumes l'année suivante en 1916. Henry Cord Meyer, *ibid.*, p. 159-160 et Wolfgang J. Mommsen, « Die Mitteleuropaidee und die Mitteleuropapläne im Deutschen Reich », *op. cit.*, p. 108.

⁷⁷⁴ Friedrich Naumann, *Mitteleuropa*, Reimer, Berlin, 1915 (rééditions en 1916 et 1917). Il connut aussi plusieurs traductions, en français (1916), en anglais (1917), en suédois (1917) et en italien. Sur Naumann, Meyer apporte une toujours très éclairante contribution dans le chap. IX : « Friedrich Naumann's Mitteleuropa », *Mitteleuropa in German thought and action...*, *op. cit.*, p. 194-217. Travail de référence pour Jacques Droz qui en tire aussi source pour son chapitre VII, « La Mitteleuropa de Friedrich Naumann et la fin de l'Autriche-Hongrie » p. 207-241, *L'Europe centrale :*

de l'Allemagne au cœur de l'Europe qui provenait de tous les milieux – géographes et économistes, publicistes, cercles pangermanistes – l'ouvrage de Naumann apportait une version libérale qui remettait les hymnes romantiques et idéalistes sur la fraternité des peuples au diapason d'un contexte contemporain marqué par les lois de l'économie capitaliste et les mouvements des nationalités. Sur ce dernier point, il apportait une vision radicalement nouvelle, il se prononçait pour l'autodétermination des peuples, la protection des petites nationalités et même la reconnaissance du sentiment national polonais⁷⁷⁵. Dans un espace centre-européen liant États et peuples dans la reconnaissance mutuelle de leurs particularités nationales, Naumann, qui s'était d'abord formé à l'économie, s'inscrivait dans la tradition des économistes politiques allemands de la première moitié du XIX^e siècle qui, inspirés par le cadre caméraliste, pensaient le circuit économique dans un système d'États dont le but était la production d'un bien moral supérieur commun et social⁷⁷⁶. Naumann faisait un pas supplémentaire en plaçant cet idéal collectif au-dessus des États avec le projet d'un État supranational. Plus prosaïquement, certains y verront ultérieurement une tentative de penser la puissance économique allemande, sans le postulat de sa domination politique sur les autres peuples. Ainsi, pour Mommsen, le livre de Naumann était un travail vain de propagande qui éludait les vrais problèmes. Conclusion peut-être sévère qui prend certes acte de l'échec des propositions de Naumann, voire de l'isolement et de l'indifférence avec laquelle le monde intellectuel et savant le traita⁷⁷⁷. Mais il est tout aussi légitime de penser que Naumann recherchait sincèrement une solution politique et fédérale aux questions des nationalités⁷⁷⁸. Avec ses ouvrages, et plus largement son activisme incessant pour la cause de la *Mitteleuropa*, ce « M. Europa », pour reprendre le terme de Meyer, remporta une popularité incontestable auprès des opinions publiques de l'Europe centrale, qui s'explique largement par le projet alternatif qu'il apportait face au programme annexionniste. En revanche, l'impact de sa vision quasi fédérale et libérale de l'union des États d'Europe centrale resta mineur sur les politiques officielles de cette période⁷⁷⁹, l'utilisation idéologique de la notion l'emportant⁷⁸⁰. La thèse de Naumann connut finalement un bref succès, en 1916, puis déclina avec le contrôle exercé par les conservateurs sur sa diffusion, et surtout après le traité de Brest-Litovsk.

La flexibilité de la notion de *Mitteleuropa* permit à la direction du Reich d'obtenir un consensus politique autour de la création d'États-tampons, présentée comme le premier pas de leur intégration dans un système d'organisation régionale que les dirigeants concevaient comme la forme qui garantirait une sécurité et une domination économique plus efficaces que

évolution historique de l'idée de "Mitteleuropa", op. cit. Dans Mommsen également un contre-point récent, « Die Mitteleuropaidee und die Mitteleuropapläne im Deutschen Reich », op. cit., p. 109-112.

⁷⁷⁵ Sur ce point Naumann suscita les critiques des cercles pangermanistes mais aussi des autorités prussiennes.

⁷⁷⁶ Henry Cord Meyer, *ibid.*, p. 194. Il souligne l'intérêt premier et permanent que Naumann nourrissait pour l'économie.

⁷⁷⁷ Jacques Droz, *L'Europe centrale...*, op. cit., p. 219.

⁷⁷⁸ Interprétation qui trouve une place juste dans l'ouvrage de Jacques Droz.

⁷⁷⁹ Henry Cord Meyer, *Mitteleuropa in German thought and action...*, op. cit., p. 217.

⁷⁸⁰ Écrit avant la parution des livres de Fischer et Geiss qui révélaient la centralité du projet annexionniste autour de la frontière, l'ouvrage de Meyer, et celui Droz qui s'y appuie, en dépit de la qualité et de la justesse de leur analyse, ne saisissent pas l'instrumentalisation de la notion autour de la *Grenzstreifen*. De même l'article de Catherine Horel, qui est une analyse scrupuleuse du livre de Naumann et de ses partisans, aborde peu le contexte politique, et, en s'appuyant surtout sur les travaux de Meyer et Droz, ne fait pas le lien avec le plan frontalier.

les voies traditionnelles des annexions⁷⁸¹. La référence avait permis de faire céder l'Autriche-Hongrie et de l'amener à signer le Manifeste de novembre 1916 sur la création du royaume de Pologne. Elle satisfaisait aussi les exigences des autorités prussiennes sur la sécurité de la frontière orientale. En effet, si l'armée du Tsar avait été victorieusement repoussée bien en deçà de sa frontière occidentale, elle était loin d'être anéantie et restait au service d'un Empire qui s'était engagé depuis la fin du XIX^e siècle sur la voie de la modernité économique à un rythme accéléré, révélant des capacités à rivaliser comme puissance mondiale avec les autres États européens. La rapidité avec laquelle l'armée russe avait été mobilisée dès les premiers jours de la guerre et avait franchi la frontière du Reich, avait surpris et laissait intacte l'inquiétude allemande sur la capacité d'intervention du « colosse russe ». Elle justifiait aux yeux de l'état-major allemand, des administrateurs civils et des populations, la mise en place d'une politique de sécurité autour de la frontière dont la forme concrète la plus efficace devait être la création d'une zone frontalière sous le contrôle de l'armée. Mais, après la retraite de la Russie et la prise des territoires de la Pologne, de la Lituanie et de la Courlande, ce projet dit de la *Grenzstreifen* perdit de sa pertinence face à celui de la création d'États-tampons qui devaient constituer un « rempart de protection » contre la Russie. Or les défenseurs du projet frontalier n'y renoncèrent pas d'un pouce, arguant qu'une chaîne d'États satellites ne suffirait pas à assurer la protection du Reich, tout en soulignant les risques d'une jonction avec les Polonais de Prusse – autant d'arguments militaires qui servaient le camp des annexionnistes avec leurs options démographiques dictées par une vision nationaliste *völkisch* de la guerre. Ainsi, dans les faits, la création du royaume de Pologne inaugura moins la mise en œuvre du programme de la *Mitteuropa* de Naumann, même si lui et ses partisans y crurent au début, qu'une reformulation d'une politique de puissance combinant États-satellites et annexions directes⁷⁸².

Ce sont plutôt les considérations politiques qui donnèrent au projet de la *Mitteuropa* une prééminence politique nouvelle au cours de la guerre autour du projet de l'édification d'États tampons entre le Reich et la Russie. Mommsen souligne très justement comment la référence à la *Mitteuropa* permit, grâce à l'élasticité initiale du projet, de dresser des plans destinés à accueillir des solutions aux problèmes récurrents de la conduite de la guerre⁷⁸³ : tensions avec l'Autriche-Hongrie, question polonaise, rapports internes avec les sociaux-démocrates et « annexionnistes » de la droite. Dans ce qui fonctionnait en quelque sorte comme un schème discursif à des fins politiques, la référence à l'union économique avec l'Autriche-Hongrie servait très clairement à la lier au Reich allemand. À partir de 1915, quand les victoires militaires sur la Russie mirent au devant de la scène la question polonaise, la *Mitteuropa*

⁷⁸¹ Sur l'intégration économique comme nouvelle forme politique de domination, voir l'article de David Stevenson, « The First World War and European Integration », *The International History Review*, 2012, vol. 34, n° 4, p. 841-863. Stevenson étudie cette intégration à partir de la politique douanière et commerciale, comme moyen d'assurer le contrôle et la domination économique de l'Allemagne, également sur l'Autriche-Hongrie. Il se réfère ainsi à la grande thèse de Georges-Henri Soutou, *L'or et le sang: les buts de guerre économiques de la Première Guerre mondiale*, Paris, Fayard, 1989, en particulier le premier chapitre, « Le Mitteleuropa ou la sécurité par le contrôle économique de l'Europe », p. 17-50. L'auteur montre comment le chancelier, Bethmann-Hollweg, avait dès son « programme de septembre » proposé une union économique et douanière de l'Europe centrale comme moyen d'assurer la sécurité politique en évitant des annexions territoriales jugées désormais trop dangereuses pour la stabilité intérieure du Reich, p. 19-22.

⁷⁸² Wolfgang J. Mommsen, « Die Mitteleuropaidee... », op. cit., p. 109 et p. 113.

⁷⁸³ Ibid., p. 104.

était un moyen de rattacher la Monarchie danubienne à la politique du Reich pour la faire renoncer en même temps à la dite solution austro-polonaise⁷⁸⁴.

Le plan allemand de la « bande frontalière » polonaise (*Grenzstreifen*)

Le projet de la « bande frontalière » et sa genèse furent l'objet d'une publication contemporaine à l'ouvrage de Fischer, dont l'auteur Imanuel Geiss avait été son élève⁷⁸⁵. Fidèle à l'école de Fischer, Geiss parlait de la problématique des « buts de guerre », et reprenait les principes méthodologiques conduisant à la collecte et l'exploitation d'une documentation substantielle dans l'établissement des faits historiques. Pour cette raison, son livre reste aussi une référence incontournable⁷⁸⁶. L'ouvrage reçut également un accueil controversé chez les historiens allemands, dont certains lui reprochèrent de déduire d'un projet qui n'advint jamais des traits fondamentaux de la politique du Reich pendant la guerre. Là encore, l'écho pris par la controverse était amplifié par la question de l'antécédent des politiques nazies que soulevaient les faits rapportés sur les projets et plans de déplacement des populations.

Dans la continuité de la démarche de Fischer, Geiss situait le projet de création d'une zone frontalière parmi les buts de guerre de l'Allemagne établis dès 1914. Si la proposition de ladite « amélioration de la frontière avec la Pologne » préconisait le renforcement de la sécurité de la zone frontalière, elle pouvait recouvrir des plans variés. L'un d'eux, prêt à cette date mais encore non divulgué, envisageait de constituer cette zone frontalière en annexant une partie du territoire polonais⁷⁸⁷. La thèse de Geiss démontre l'ancienneté et la durabilité de ce projet annexionniste, qui, loin d'être une réponse *ad hoc* aux changements militaires, se trouvait dans les dossiers des dirigeants aux premiers jours de la guerre. Elle y resta pendant toute la durée de la guerre, avec l'assentiment de la Chancellerie du Reich, s'adaptant aux autres solutions territoriales qui pouvaient l'exclure. À l'instar de Fischer, Geiss entendait révéler le rôle et la responsabilité de la direction du Reich et de son chancelier, Bethmann-Hollweg, dans le projet de la *Grenzstreifen*. Leurs positions officielles conciliantes n'auraient été qu'une tactique pour gagner les partis du centre et les sociaux-démocrates à sa politique de l'Est. D'autres historiens, Mommsen notamment, ne souscrivent pas entièrement à cette interprétation et considèrent que le projet fut conçu d'abord dans les milieux nationalistes radicaux, avant de pénétrer le cercle dirigeant⁷⁸⁸.

Le plan de *Grenzstreifen* ne devait pas seulement rivaliser puis se concilier avec celui de la création d'une *Mittleuropa* ; il se heurtait aussi aux revendications austro-hongroises sur la Pologne. Il occupa ainsi une place stratégique dans la montée des tensions entre les deux alliés autour du devenir des territoires polonais pris à la Russie à l'été 1915. La direction du Reich resta d'abord indécise sur leur devenir. La promesse de la création d'un État polonais adressée à Hutten-Czypski, en 1914, à l'heure de la mobilisation des forces, s'était vite évanouie et n'avait été liée à aucun plan concret. Aussi la solution « austro-polonaise », c'est-à-dire l'attribution des territoires russo-polonais à la Double Monarchie, s'imposa d'abord

⁷⁸⁴ Ibid., p. 107.

⁷⁸⁵ Imanuel Geiss, *Der polnische Grenzstreifen...*, op. cit.

⁷⁸⁶ Voir par exemple, Wolfgang J. Mommsen.

⁷⁸⁷ Imanuel Geiss, *Der polnische Grenzstreifen...*, op. cit., « Vorwort », p. 5.

⁷⁸⁸ Wolfgang J. Mommsen, « Der « 'polnischen Grenzstreifen'. Anfänge der völkischen Flurbereinigung' und der Umsiedlungspolitik », *Der Erste Weltkrieg...*, op. cit., p. 118-136.

comme une évidence. L'Autriche arguant de sa longue expérience avec les Polonais de Galicie reçut l'assentiment de Bethmann-Hollweg. Plusieurs options étaient envisagées dans ce cadre, y compris la formation d'un « trialisme » austro-hungaro-polonais, ou un « sous-dualisme ». L'Autriche voyait surtout avec réticence la création d'un État polonais en dehors de la Monarchie, craignant qu'il n'éveillât les aspirations des Polonais de Galicie. L'année suivante, en 1916, après conciliabules et hésitations, Bethmann-Hollweg s'inclinait devant les pressions du haut commandement de l'Est et de l'opinion publique mobilisée par les courants nationalistes, et infligeait ainsi un revers aux démarches autrichiennes. La création d'un État polonais fut plus le résultat et un compromis entre différentes forces qu'un projet en soi : solution allemande pour conserver les territoires polonais dans sa sphère d'influence, voie de conciliation avec l'Autriche avec l'arrêté commun signé par les deux empires dans le Manifeste du 6 novembre 1916, intégration dans un système de *Mitteleuropa* ouvrant un espace d'influence pour la Monarchie danubienne, et enfin possibilité d'un découpage réduit de la Pologne pour céder des contreparties territoriales aux cercles conservateurs et pangermanistes. Ce dernier point permettait de raccrocher leurs revendications annexionnistes, qui se focaliseraient désormais sur le projet de *Grenzstreifen*.

Le projet d'une expansion du Reich allemand vers l'Est, dans lequel certains historiens ont vu, par la suite, une aspiration comparable à celle des autres États européens à la constitution d'un empire colonial⁷⁸⁹, s'inscrivait dans une politique de conquête pour l'accès à une position de puissance mondiale. Projet d'expansion répandu dès le déclenchement de la guerre dans les cercles nationalistes radicaux comme ceux de l'*Alldeutscher Verband*, il aurait trouvé dans la guerre des conditions favorables et se serait ainsi inséré dans les plans territoriaux de l'Est. Quand, à l'été 1914, la question du renforcement de la frontière orientale du Reich se posa avec une acuité imprévue, sous le coup des incursions et avancées de l'armée russe, les tenants de l'expansionnisme allemand virent une première opportunité d'action : l'annexion d'une partie du territoire polonais pour former une rempart frontalier. Le rapprochement du projet des annexionnistes avec celui frontalier de la *Grenzstreifen* pouvait paraître à première vue une renonciation aux vastes territoires convoités à l'Est, mais si l'identification entre les deux projets fonctionna si bien, c'est aussi parce que celui de la *Grenzstreifen* offrait à petite échelle la possibilité unique de mettre en œuvre un programme démographique qui était inséparable de la conquête impériale : celui du déplacement des populations. Face aux autres solutions, notamment celle des États-tampons, l'objectif était dès lors de convaincre la direction du Reich en gagnant des soutiens dans des cercles plus larges, et en discréditant les propositions concurrentes y compris celle de l'allié autrichien.

Le projet de la *Grenzstreifen* s'appuyait sur des motifs et des justifications qui devaient convaincre aussi bien les membres du gouvernement que ceux des divers partis politiques, ainsi que les opinions publiques. En premier lieu figuraient des motifs militaires : les incursions de l'armée russe en Prusse et son avancée jusqu'en Posnanie et Silésie justifiaient aux yeux de tous les courants politiques des « corrections frontalières », selon l'expression la

⁷⁸⁹ La question de savoir si les ambitions et conquêtes territoriales du Reich à l'Est peuvent être considérées comme coloniales est depuis quelques années l'objet de travaux d'historiens qui en discutent avec les catégories de l'histoire coloniale. Voir notamment, Robert L. Nelson (ed.), *Germans, Poland, and colonial expansion to the East : 1850 through the present*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009 ; Ulrike Jureit, *Das Ordnen von Räumen : Territorium und Lebensraum im 19. und 20. Jahrhundert*, Hamburg, Hamburger Edition, 2012 ; Vejas Liulevicius, *War land on the Eastern Front...*, op. cit.

plus modérée. Les raisons militaires étaient reprises par la propagande nationaliste et ses schèmes *völkisch* sur la menace séculaire d'invasion des Slaves de l'Europe occidentale : l'affrontement germano-russe prenait les traits du combat héroïque entre Germains et Slaves. Jouant avec les peurs des habitants des régions frontalières, les représentations d'une menace raciale et culturelle aux portes du Reich étaient loin d'être marginales et s'avéraient aussi répandues dans les cercles dirigeants que dans les milieux académiques. Elles montraient l'ambiguïté habituelle entre vision darwinienne de la supériorité de la culture allemande amenée à gagner les peuples slaves et crainte inspirée par le « géant slave » justifiant la guerre pour l'affaiblir et le repousser vers les « steppes asiatiques ».

Les motifs économiques – extension des terres agricoles, annexion de bassins industriels – emportaient l'adhésion de tous les milieux et suscitaient peu de dissensions. Les motifs démographiques constituaient, en revanche, un dossier plus périlleux, dans lequel se retrouvaient les arguments courants de la pensée nationale-*völkisch*, y compris sous la plume de spécialistes universitaires, tels le professeur d'histoire de l'Europe orientale à Berlin, Otto Hoetzsch, qui déclarait défendre, en décembre 1914, « le droit de peuplement des territoires de l'Est (...) pour notre excédent de population et la santé de la population allemande »⁷⁹⁰. Pour avoir enseigné à l'académie de Posen, il devait pourtant savoir que les rêves de construction d'un *Lebensraum* allemand s'étaient brisés au cours des dernières années sur l'âpre réalité des terres polonaises. Les dirigeants allemands n'ignoraient pas en revanche l'échec de la politique prussienne de colonisation et n'étaient pas prêts à soutenir une vaste opération de colonisation allemande. À ceux qui évoquaient encore la Pologne comme un pays relativement peu peuplé, des auteurs, qui n'en soutenaient pas moins l'expansion de l'Allemagne vers l'Est, rappelaient les densités élevées dans les campagnes. Expériences et faits militaient donc pour la solution de la bande frontalière, c'est-à-dire une annexion limitée associée à une politique de germanisation par implantation de colons allemands. Cette solution limitée répondait aux attentes des courants conservateurs et nationalistes, parce que les modalités de cette politique restaient ouvertes : l'implantation de colons allemands était déjà une pratique répandue, mais, fait nouveau, le projet prévoyait aussi le départ des populations locales polonaises et juives. Les modérés souhaitaient que ces départs restent volontaires ; les plus radicaux comme Ludendorff, se référant à une politique de « nettoyage ethnique » (*Flurbereinigung*), demandaient de procéder à « l'évacuation » forcée par « expulsion ». Aux modérés il objectait qu'en y recourant plus tôt, la Commission de colonisation n'aurait pas échoué.

Experts et équations démographiques

L'un des apports du travail de Geiss et de sa scrupuleuse collecte documentaire fut d'attirer l'attention sur le grand nombre de mémoires qui traitaient du projet de la zone frontière, que ce soit sous l'angle des annexions ou bien des prévisions démographiques concernant les territoires orientaux. Ces mémoires avaient généralement un double caractère qui renforçait leur efficacité : d'une part, un caractère officiel donné par leur auteur, souvent des administrateurs qui de surcroît maîtrisaient les canaux pour les faire parvenir à la direction du Reich et, d'autre part, le caractère d'un travail d'expertise au moyen d'un argumentaire technique et programmatique. L'influence de ces mémoires sur les prises de position de la

⁷⁹⁰ Cité par Imanuel Geiss, *Der polnische Grenzstreifen...*, op. cit.

chancellerie du Reich, abritée dans les premiers temps de la guerre derrière des règles strictes de confidentialité, est difficile à établir. En revanche, en exhumant ces mémoires, Geiss apporta les preuves de l'existence, à la tête de l'État, d'un intérêt précoce pour le projet frontalier et ses solutions annexionnistes, qui, pendant la guerre, réagissant aux événements militaires et aux projets concurrents, prit les contours d'un programme⁷⁹¹.

Dès décembre 1914, dans un cadre encore confidentiel circulait un premier mémoire, celui de Batocki, président de région de la Prusse orientale, sur la nécessité d'établir un espace frontalier protecteur. Dans celui-ci, il abordait la question des transferts de population, et fournissait un argumentaire qui s'avéra central dans les justifications ultérieures : la référence aux pratiques de déplacement de population dans l'Empire russe. Il ajoutait que, précédée de préparations adéquates, ces expulsions pourraient se dérouler de manière « humanitaire ». De cet argumentaire, Geiss reproduisit des extraits qui permettent de saisir la place capitale qu'il allait jouer :

« (S)i la Russie malgré les défaillances de son administration [...] a pu réussir sans difficultés ni duretés à implanter chaque année des centaines de milliers de personnes de la population paysanne à des centaines de *Meilen*, si en Prusse orientale, en août 1914, plus de 100 000 personnes ont fui sans le soutien d'une organisation officielle à travers le pays, avec chevaux et vaches pendant six semaines, sans dommages graves encourus par les personnes, alors on a la preuve qu'avec une bonne préparation les déplacements sont possibles à grande échelle sans dommage pour les populations des campagnes⁷⁹² »

L'argument du précédent joué par la politique impériale russe fut récurrent tant qu'il visait à réduire la responsabilité allemande dans la conduite de politiques de population à une époque où les risques de condamnation internationale des violations des droits de l'homme en limitaient le recours. Si l'influence de ce premier mémoire sur la position du chancelier à cette date est difficile à évaluer, des documents attestent, selon Geiss, de la discussion précoce, dès l'hiver 1914-1915, de la question frontalière et de la manière dont elle était déjà indexée avec le déplacement des populations.

L'expertise la plus élaborée qui eut aussi par son caractère officiel une influence décisive sur la position du chancelier fut celle du mémoire de Friedrich von Schwerin, président de la région de Francfort-sur-l'Oder. Schwerin était un administrateur prussien qui savait combiner son service de l'État avec un savoir d'expert et un engagement nationaliste. Il présidait la « Société pour l'encouragement de la colonisation intérieure » (*Gesellschaft zur Förderung der inneren Kolonisation*), fondée quelques années auparavant, qui regroupait des personnalités du monde académique et politique mobilisées autour de sa revue, *Archiv für innere Kolonisation*, pour promouvoir à partir de publications à prétention scientifique le peuplement allemand des provinces orientales de la Prusse. Après l'entrée en guerre, ces experts de l'Est (*Ostexperten*) poursuivirent et étendirent leurs études sur la colonisation, ils radicalisèrent leurs propositions sur le peuplement des nouveaux territoires conquis sur la Russie. C'est à ce cercle de spécialistes, dont certains étaient déjà des activistes de la

⁷⁹¹ Mommsen a aussi basé son analyse sur cette série de mémoires (en exploitant en partie l'ouvrage de Geiss, et en partie les sources des archives). Il présente en revanche leur production comme une réponse à une demande de Bethmann-Hollweg, qui aurait adopté cette démarche consultative comme tactique en réaction à la pression des courants annexionnistes qui avaient lancé leur campagne dès les premières semaines de la guerre pour une guerre de conquête des territoires à l'Est. Wolfgang J. Mommsen, « Der 'polnischen Grenzstreifen', *Der Erste Weltkrieg...*, op. cit., p. 123.

⁷⁹² Imanuel Geiss, *Der polnische Grenzstreifen...*, op. cit., p. 76.

Polenpolitik sous le *Kaiserreich*, comme Max Sering qui avait débuté sa carrière dans le *Verein für Socialpolitik*, que le gouvernement du Reich s'adressa⁷⁹³. Schwerin remit au Chancelier deux importants mémoires qui constituèrent par la suite la base documentaire des délibérations officielles sur la question frontalière⁷⁹⁴. Le premier, daté du 25 mars 1915, sous le titre « La nécessité et la possibilité comme but de la guerre de créer un nouveau territoire à coloniser en relation avec les frontières de l'Allemagne », commençait avec les couplets sur la puissance allemande et ses défis démographiques, qui remplissaient déjà avant guerre les colonnes de l'*Archiv für innere Kolonisation* et autres revues proches de la *Ostmarkenverein*, liant dans le scénario habituel, recul de la natalité allemande, urbanisation, exode rural, excédent de la natalité polonaise et slavisation des provinces orientales. Puis venaient les déclarations incantatoires pour que soient prises des mesures vigoureuses contre ces tendances et l'appel à une politique de distribution des terres. Dans la continuité de la politique polonaise prussienne, il en déduisait que « la guerre actuelle donne à l'Allemagne, peut-être pour la dernière fois, la possibilité d'accomplir sa mission colonisatrice à l'Est », « un peuple fort, en bonne santé...s'accroît (s'il dispose) de nouvelles terres pour l'excédent de la population, (et) comme la terre est presque partout peuplée, elle ne peut être gagnée qu'au prix des occupants ». Les territoires conquis sur la Russie – Pologne du Congrès, Lituanie et Courlande – étaient vus comme des opportunités pour poursuivre « la grande colonisation » allemande. Schwerin proposait qu'une partie soit annexée et germanisée (chiffrant ce territoire à 33 000 km² avec 3,3 millions d'habitants), et préconisait, pour le territoire restant, la création d'un État-tampon polonais, militairement, politiquement et économiquement subordonné à l'Allemagne. Colonisation et protection frontalière étaient les deux volets d'une même politique, avec cette différence près par rapport à la politique prussienne, que la guerre apportait aux yeux de Schwerin un environnement politique et militaire qui autoriserait l'expulsion directe des populations locales polonaises et juives, sans passer par des mesures indirectes limitant l'accès à la terre.

L'exemple donné par le régime impérial russe avec son recours aux déplacements était un élément rhétorique dans les argumentaires des experts allemands. Tout en restant imprécis, ils désignaient des mesures plus ou moins restrictives ou incitatrices qui s'appliquaient au peuplement de ces territoires. Un fait nouveau était venu donner une actualité à cette référence russe : les migrations massives d'Allemands qui s'étaient produites à l'Est sous le coup des événements récents en Prusse orientale, puis, au cours des mois suivants et l'année 1915, d'une politique de plus en plus planifiée de déportation. L'offensive russe d'août 1914 en Prusse orientale, ce « premier round », comme le dénomme Stone, celui de toutes les offensives⁷⁹⁵, avait vidé les campagnes en faisant fuir les populations civiles. Réactions paniquées à une invasion non anticipée par des autorités locales désemparées, désorganisation et chaos, exactions des troupes russes amplifiées par les rumeurs et images du cosaque sanguinaire, mais aussi passage des armées et destruction des habitations par les combats,

⁷⁹³ Robert L. Nelson, « The Archive for Inner Colonization, The German East, and World War I », in Nelson (ed.), *Germans, Poland, and colonial expansion to the East...*, op. cit., p. 65-91, et « The Baltic as Colonial Playground : Germany in the East, 1914-1918 », *Journal of Baltic Studies*, 2011, vol. 42, n° 1, p. 9-19. On développe la question des experts dans le chapitre suivant.

⁷⁹⁴ Imanuel Geiss, *Der polnische Grenzstreifen...*, op. cit., p. 78. On n'a pas pu consulter ce mémoire qui se trouve dans les archives allemandes.

⁷⁹⁵ Norman Stone, *The Eastern Front 1914-1917*, New York, Charles Scribner's Sons, 1975, chap. 3 : « The opening round : East Prussia ».

avaient fini par jeter sur les routes près d'un demi million de personnes, auxquelles s'ajouta une nouvelle vague de 350 000 personnes fuyant la province prussienne en octobre 1914 à la suite d'une seconde offensive russe⁷⁹⁶. Ce sont cependant les évacuations ordonnées par les autorités militaires russes des minorités allemandes de l'Empire qui donnèrent une impulsion imprévue au projet de déplacement des experts de l'Est, en lui apportant le terme manquant d'une équation démographique qui le rendait réalisable. Aux yeux des annexionnistes allemands, ces déportations massives viendraient à propos fournir les contingents de colons allemands destinés à peupler les nouveaux territoires annexés. Bien que le commandement militaire russe eût ordonné le déplacement des Allemands à l'intérieur de l'Empire et empêché, dès l'été 1914, tout départ vers le Reich ou l'Autriche-Hongrie qui aurait renforcé à ses yeux les troupes ennemies, des familles averties à temps des mesures prises contre les colons allemands avaient pu y échapper. Le gouvernement du Reich devait gérer l'arrivée de ces réfugiés démunis, et anticiper une immigration massive de ces colons vers le Reich⁷⁹⁷. Un scénario qui acculait Bethmann-Hollweg à trouver des solutions, alors qu'il envisageait toujours la conclusion d'un traité avec la Russie. Les termes employés par Schwerin pour décrire ces transferts jouaient avec l'euphémisme : il espérait ainsi que les Juifs partiraient d'eux-mêmes à l'arrivée des colons allemands, vers l'Est, ou, convaincus par le sionisme, plus loin vers le Maroc ou la Palestine. Quant aux Polonais, ils auraient le choix entre l'assimilation et l'expulsion vers le nouvel État. Schwerin remettait un second mémoire en décembre 1915, un document volumineux et plus technique qui comprenait de nombreux tableaux statistiques sur la population, et donnait des informations sur la manière d'organiser la colonisation⁷⁹⁸.

Entre le dépôt de ces deux mémoires de Schwerin, en juillet 1915, une réunion à la chancellerie du Reich amenait le projet de la bande frontalière et le devenir des territoires orientaux à la table des discussions. Les circonstances montrent là encore la centralité prise par les questions de population au cours de la guerre⁷⁹⁹. La réunion convoquée à la demande de la Prusse avait initialement comme thème la dépopulation de la Prusse orientale et sa cause, l'émigration des Allemands qui avaient fui pendant l'été 1914 devant l'entrée des troupes russes. Le thème était aussi abordé par les activistes nationalistes ; en 1915, Erich Keup, rédacteur d'*Archiv für innere Kolonisation*, avait publié un article dans lequel il attribuait l'entrée des troupes russes en août 1914 au faible peuplement de la Prusse orientale⁸⁰⁰. Cet exode préoccupait les autorités prussiennes pour des raisons stratégiques, mais aussi pour le revers qu'elle infligeait à la politique de colonisation des dernières années. Dans les conditions de la guerre, les deux registres politiques, germanisation et protection des territoires, se confondaient, et les autorités n'hésitaient pas à déplacer les populations comme les divisions militaires, pour mener au bénéfice de la guerre, une politique des faits accomplis. La retraite de l'armée russe des territoires polonais et baltes modifia de nouveau la

⁷⁹⁶ Andreas Kossert, *Ostpreussen : Geschichte und Mythos*, München, Siedler, 2005, p. 198-208. Vejas Liulevicius, « Precursors and Precedents : Forced Migration in Northeastern Europe during the First World War », *Nordost-Archiv*, 2005, vol. XIV, p. 38.

⁷⁹⁷ Annemarie H. Sammartino, *The impossible border : Germany and the East, 1914-1922*, Ithaca, Cornell University Press, 2010, chap. 1 : « "German Brothers". War and Migration », p. 35.

⁷⁹⁸ Comme pour le premier mémoire, on n'a pas pu lire directement ce second mémoire.

⁷⁹⁹ On s'appuie ici toujours sur l'ouvrage de Geiss, p. 91.

⁸⁰⁰ Rapporté par Robert L. Nelson, « The Archive for Inner Colonization, The German East, and World War I », op. cit., p. 80.

donne pour le Reich : ses dirigeants se retrouvaient face à un nouvel espace dans lequel la question des nationalités pouvait justifier des déplacements de population et par conséquent les projets annexionnistes. La victoire des partisans de l'expansion allemande à l'Est n'était pas seulement militaire, mais aussi politique pour avoir déjà offert dans des mémoires-expert les matériaux de travail qui devaient accompagner la réorganisation de ces territoires.

La décision de créer un État polonais, officialisée dans la proclamation du 5 novembre 1916, obligea la direction du Reich à préciser sa position sur le projet de la bande frontalière qui se trouvait remis en question par le choix d'édifier un État-tampon protecteur (*Schutzstaat*) contre la Russie. L'argument clé des défenseurs de cette solution pointait l'impossibilité d'une annexion sous condition d'assimilation des populations de la Pologne par l'Allemagne. En août 1916, une conférence décisive réunissait à Varsovie les représentants du Reich pour examiner les différentes formes juridico-étatiques à donner aux territoires polonais conquis. Au cours de ces discussions, la question des « corrections frontalières » permit aux projets annexionnistes de se maintenir. Les plans statistiques qui présentaient des répartitions de la population distinguant Allemands, Polonais et Juifs ; et qui détaillaient les rapports des nationalités dans la zone frontalière du Reich, ne laissaient pas d'ambiguïté sur la finalité de l'étude⁸⁰¹. Des chiffres qui cependant révélaient la part faible des Allemands, et qui dressaient ainsi, contre les plans « de papier » de la *Grenzstreifen*, l'état de la réalité locale. Mais la force et la logique des annexionnistes l'emportèrent : de cette remise en cause par la démographie locale de la faisabilité de leur projet, ils tirèrent un argument pour promouvoir le volet sur les déplacements de population. À Varsovie, le nouveau gouverneur général, Beseler, qui soutenait la création d'un État polonais, admettait également la nécessité d'une bande frontalière germanisée. L'argument mis en avant sur la nécessité de séparer les Polonais des provinces prussiennes de ceux du futur État ne pouvait que convaincre les dirigeants. Beseler, par ailleurs pris dans les dissensions avec les Autrichiens, qui maintenaient leurs revendications sur la Pologne et s'opposaient donc à toute annexion, voyait la création de la bande frontalière comme la contrepartie inséparable de l'édification d'un État polonais.

Après le départ de Falkenhayn en août 1916, le haut commandement militaire passa entre les mains de Hindenburg et de Ludendorff, et accrut son pouvoir sur les territoires orientaux. Ludendorff intervenait désormais directement sur le projet de la zone-frontière. Pour accélérer son démarrage, il s'était entouré d'experts des questions orientales qui, par leurs travaux, devaient démontrer la faisabilité des déplacements de population. Parmi ces experts figurait en première place Ludwig Bernhard, probablement le plus compétent sur les statistiques⁸⁰². Comme Sering, sa présence au côté de Ludendorff était l'aboutissement d'une trajectoire exemplaire à partir d'une spécialité acquise sur la question polonaise à l'époque du *Kaiserreich*. Bernhard avait été recruté dans l'état-major de Ludendorff au début de la guerre et l'avait suivi dans son quartier général à l'été 1916 où il travaillait avec d'autres experts sur les plans d'annexion et de colonisation des territoires de l'Est⁸⁰³. La question du déplacement des populations était la pierre d'achoppement du projet, elle conduisait à multiplier les

⁸⁰¹ Geiss qui cite ces mémoires précise qu'ils ne citent pas leurs sources.

⁸⁰² Voir chapitre antérieur, II-1.4 sur « Les experts de la politique polonaise ».

⁸⁰³ Seul l'ouvrage de Geiss mentionne cette activité de Bernhard auprès de Ludendorff pendant la guerre. Des recherches en archives permettraient peut-être de préciser les conditions de son recrutement. Voir Imanuel Geiss, *Der polnische Grenzstreifen...*, op. cit., p. 118.

arguments liant sécurité militaire et homogénéité ethnique des territoires. Ainsi, certains avançaient que le regroupement dans la zone frontalière des Allemands de Pologne augmenterait sa sécurité tout en protégeant leur germanité, menacée du fait de leur dispersion sur le territoire polonais. Ludendorff accentuait sa pression, liant toujours plus solidement les arguments militaires, économiques et le répertoire nationaliste-völkisch. Des motifs politiques rendaient pourtant la chancellerie du Reich réticente au recours aux déplacements de population alors qu'elle était d'accord sur les principes de la création d'une zone frontalière. Certains dirigeants s'opposaient à toute expulsion forcée, tandis que d'autres étaient sceptiques sur les départs volontaires. La crainte de la réaction des Polonais dont il fallait conserver le soutien, et la référence au droit des peuples, qui s'était en quelques années imposée dans l'arène internationale, limitaient la direction du Reich dans l'usage du droit de conquête que le haut commandement revendiquait. Dans les années 1917-1918, le projet prenait forme dans sa version coloniale impulsée par Ludendorff, études et plans en préparaient l'application, mais à la tête du Reich, les hésitations et les tensions en repoussaient sans cesse le démarrage : dissensions incessantes entre l'Autriche et l'Allemagne, désaccords sur la largeur de la zone frontière, discussion sur une contrepartie versée aux Polonais avec une extension du royaume de Pologne à l'Est, négociations en vue du traité de Brest-Litovsk, etc. Le projet de la *Grenzstreifen* ne fut jamais concrétisé sur le terrain, comme le rappelle Geiss en conclusion de son ouvrage, mais selon lui, il l'aurait été si l'Allemagne avait gagné la guerre⁸⁰⁴.

La conclusion de Geiss permettait d'établir un lien, si ce n'est une continuité, avec la Deuxième Guerre mondiale qui, par la victoire militaire totale, lèverait les obstacles juridiques et politiques à la réalisation des projets d'expansion et de colonisation allemande en Europe de l'Est. Les déplacements de population y furent aussi d'une ampleur et d'une violence considérables. Si leur incommensurabilité éludait peut-être la question du précédent, elle posait celle des conditions préalables, et l'ouvrage de Geiss les exposait. Aussi les affirmations de Fischer et de Geiss heurtèrent si fortement les historiens et l'opinion publique allemande : d'une part elles reprenaient la position accusatrice des Alliés en 1919, et légitimaient les sanctions infligées à l'Allemagne pour sa responsabilité dans le déclenchement de la guerre ; d'autre part, elles posaient, dans le débat naissant dans les années 1960, sous le coup des révélations sur la monstruosité des politiques nazies, la question de la place du nazisme dans l'histoire allemande⁸⁰⁵. Les travaux de Fischer et de Geiss apportaient alors une profondeur historique à la thèse de la spécificité de la voie historique allemande. Si la thèse de la responsabilité exclusive de l'Allemagne a été depuis réinterrogée dans la perspective internationale des travaux sur la Première Guerre mondiale, celle des précédents créés par les politiques de déplacement s'est au contraire confirmée et précisée. Mommsen le souligne et rappelle que la politique d'*ethnic cleansing* (traduisant ainsi l'expression *völkisch Flurbereinigung*) mise en œuvre pendant le premier conflit mondial⁸⁰⁶ resta longtemps méconnue et qu'elle peut être considérée comme un des premiers actes des politiques systématiquement mises en œuvre sous le Troisième Reich.

⁸⁰⁴ Ibid., p. 145.

⁸⁰⁵ Annika Mombauer, « The Fischer Controversy 50 years on », op. cit., p. 232.

⁸⁰⁶ Wolfgang J. Mommsen, « Der « 'polnischen Grenzstreifen'... », op. cit., p. 118-136. Mommsen explique que ces politiques allemandes sont restées peu connues à cause de la défaite des États centraux ainsi que les problèmes juridiques élevés par des administrateurs civils. Ibid., p. 118. Cette

Déplacements et démographie des nationalités des Russes

Les raisonnements et calculs des experts allemands sur le transfert des Allemands de Russie vers les nouvelles annexions du Reich donnaient une formulation nouvelle aux questions de population, à une démographie des nationalités qui n'avait pas été planifiée. Elle surgissait plutôt dans ce précipité d'évènements créé par la guerre suscitant une « mobilisation de l'ethnicité⁸⁰⁷ » sans équivalent, qui agglomérait une réalité hétérogène, éclatée en singularités historiques et locales : celle des communautés allemandes dans l'espace de l'Empire russe. Dans la réalité, le chiffre de près de deux millions d'Allemands que comptait l'Empire, selon le recensement officiel de 1897⁸⁰⁸, recouvrait des communautés variées dont l'établissement s'échelonnait entre le Moyen Âge et la période récente : « barons » baltes de l'époque teutonique, artisans qualifiés appelés par Pierre le Grand, colonies paysannes implantées dans la région de la Volga au XVIII^e siècle par Catherine II, communautés mennonites du bord de la Mer noire ou en Bessarabie, fermiers établis dans la seconde moitié du XIX^e siècle en Volhynie et Podolie sur les grandes propriétés polonaises d'Ukraine et entrepreneurs arrivés pour soutenir l'essor industriel⁸⁰⁹. Une histoire qui était intrinsèquement liée à celle d'un empire qui s'était constitué en faisant appel à l'immigration et à la colonisation, et qui recueillait les signes nombreux de la loyauté des membres de ces communautés, jusque dans le service de l'armée du tsar. Cette loyauté s'était d'ailleurs vérifiée après la déclaration de guerre avec les 50 000 sujets russes allemands qui se battaient dans les troupes russes⁸¹⁰. Comment en quelques années cette réalité si hétérogène a pu être réduite en un agrégat ethnique activé par les programmes militaro-politiques allemand et russe, mérite d'être précisé.

Jusqu'à l'entrée en guerre de la Russie, en juillet 1914, l'attention aux minorités allemandes de l'Empire russe ne dépassait pas l'intérêt sporadique de cercles nationalistes ou la curiosité philologique et géographique de sociétés d'érudits, même si la référence faisait partie du credo du discours à la « nation allemande » depuis le milieu du XIX^e siècle. À la fin du siècle, dans le contexte d'un nationalisme ethnique croissant, et en particulier sous l'action de la Ligue pangermaniste créée en 1891, les minorités allemandes de l'étranger, les *Auslandsdeutschen*, entrèrent dans le répertoire politique d'une droite nationaliste appelant à

vue est contestée par Ulrike Jureit dans son ouvrage remarqué sur les politiques de Lebensraum qu'elle rapporte aux expériences antérieures et contemporaines dans les colonies. Ulrike Jureit, *Das Ordnen von Räumen*, op. cit., en particulier « Räume des Übergangs: Deutsche Herrschaft in Ober Ost », p. 159-179.

⁸⁰⁷ Mark von Hagen, « The Great War and the Mobilization of Ethnicity in the Russian Empire », in Barnett Rubin, Jack Snyder (eds.), *Post-Soviet Political Order : Conflict and State Building*, London, Routledge, 1998, p. 34-56.

⁸⁰⁸ Le chiffre exact selon le recensement de 1897 est de 1 790 489 personnes, la répartition par grande région donnait : environ 23 % en Pologne, 22 % dans la région de la Volga, 21 % dans la Nouvelle Russie, 12% en Ukraine. Voir les résultats dans l'ouvrage collectif sur le recensement russe, Henning Bauer, Andreas Kappeler et Brigitte Roth (eds.), *Die Nationalitäten des russischen Reiches in der Volkszählung von 1897*, Stuttgart, F. Steiner Verlag, 1991.

⁸⁰⁹ Detlef Brandes, « Die Deutschen in Russland und der Sowjetunion », in Klaus Bade (ed.), *Deutsche im Ausland. Fremde in Deutschland*, München, Beck, 1992, p. 85-134.

⁸¹⁰ Annemarie H. Sammartino, *The impossible border...*, op. cit., p. 27.

rassembler tous les Allemands⁸¹¹. Les pangermanistes élaborèrent une conception ethno-raciale de la communauté nationale en réaction aux grands mouvements migratoires de l'histoire allemande de ce siècle⁸¹², qu'ils percevaient comme les deux volets d'une même menace sur la vitalité du *Volkstum* allemand : d'un côté, une immigration qui augmentait la présence des *Volksfremde*, d'un autre côté, une émigration suivie à terme par la perte automatique de la nationalité. Rendre la naturalisation plus difficile pour les premiers et inversement permettre aux seconds de conserver la nationalité allemande étaient deux aspects liés et cette articulation inspira la révision de la législation sur la nationalité allemande de 1913⁸¹³. Même si, comme le précise Brubaker, il s'agissait plutôt pour le législateur de maintenir le lien entre l'émigré et le Reich et d'adapter la législation à de nouvelles formes d'émigration⁸¹⁴, dans un consensus général autour de la nation, la nouvelle législation portait la marque de l'influence des courants ethno-nationalistes qui avaient réclamé sa révision. La loi sur la citoyenneté, votée le 7 juillet 1913, qui renvoyait à la nation comme communauté d'ascendance, devait sanctionner le rôle nouveau donné aux *Auslandsdeutschen* dans l'institution de la nation. Ils conserveraient leur nationalité, auparavant perdue au terme de dix années d'expatriation, et la transmettraient à leurs descendants. La mobilisation des pangermanistes au cours des débats avait été intense, mais seulement en partie victorieuse puisque la citoyenneté ne fut pas attribuée rétrospectivement aux minorités allemandes de l'étranger qui ne la détenaient plus, parfois depuis plusieurs générations. La conception de la nation comme entité ethnoculturelle distincte d'un territoire et qu'il fallait protéger suivant l'expression alors utilisée de « *Erhaltung des Deutschtums im Ausland* », mobilisait des associations pour soutenir un réseau d'écoles auprès des minorités allemandes⁸¹⁵, mais n'impliquait pas une politique d'expansion du Reich. Même les pangermanistes paraissaient s'être conformés à la politique qui, après la célèbre déclaration de Bismarck de 1871 sur le Reich « saturé », renonçait à toute nouvelle annexion. Le projet des pangermanistes visait d'abord à « germaniser » la population du Reich, la rendre ethniquement homogène en recourant à des immigrants parmi les Allemands de l'étranger. Dans le climat d'exacerbation nationaliste qui prédominait à la veille de la guerre, les pangermanistes prenaient des positions plus interventionnistes et n'hésitaient plus à demander d'accueillir dans le Reich les Allemands menacés par les pressions assimilationnistes comme dans les pays baltes ou en Hongrie. La propagande contre la Russie rodée depuis quelques années à dépeindre la barbarie slave, renchérisait sur le sort des minorités allemandes captives de l'armée du tsar, au fur et à mesure qu'arrivaient des informations sur les évacuations ordonnées par l'armée russe⁸¹⁶. La guerre avait aussi libéré les visions expansionnistes des pangermanistes qui plaçaient les minorités allemandes, malgré elles, aux avant-postes de leurs plans sur l'Est.

⁸¹¹ Ibid, p. 23. Sur l'histoire de la Ligue pangermaniste, voir Roger Chickering, *We men who feel most German : a cultural study of the Pan-German league*, Boston, George Allen & Unwin, 1984.

⁸¹² Cela correspond bien à la thèse que défend Sebastian Conrad, « Globalization effects : mobility and nation in Imperial Germany, 1880-1914 », *Journal of Global History*, 2008, vol. 3, n° 1, p. 43-66.

⁸¹³ Rogers Brubaker, *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne*, Paris, Belin, 1997, chap. 6 : « La nationalité comme communauté d'ascendance », p. 177-211.

⁸¹⁴ Ibid., p. 182.

⁸¹⁵ Gerhard Weidenfeller, *VDA : Verein für das Deutschtum im Ausland, Allgemeiner Deutscher Schulverein (1881-1918)*, Frankfurt, Peter Lang, 1976.

⁸¹⁶ Rogers Brubaker, *Citoyenneté et nationalité...*, op. cit., p. 180.

Pourtant, si les Allemands de Russie furent frappés par les politiques de déplacement au sein de l'Empire russe, les proclamations pangermanistes y jouèrent un rôle très secondaire. Non qu'il faille les nier, mais minimiser leur influence à la lumière des travaux récents sur la participation de la Russie à la Première Guerre mondiale qui restituent des aspects longtemps méconnus sur ces déplacements. La Russie fut, durant le conflit mondial, le théâtre de déplacements massifs qui, par leur ampleur et intensité, furent sans équivalent dans l'histoire russe contemporaine jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. À la fin de l'année 1915, le nombre de réfugiés atteignait 3,3 millions ; au début de 1917, on en décomptait plus de 6 millions⁸¹⁷. Pourtant, dans l'historiographie russe, à l'instar de la discipline allemande, ces mouvements de population restèrent longtemps un épisode oublié de la Première Guerre mondiale, dont le sens fut aussi dévié. Ainsi les recherches récentes qui ont mis en lumière l'ampleur de ces déplacements ont en même temps rompu avec une conception courante qui les présentait comme les conséquences inévitables de l'état de guerre, que ce soit par la désorganisation des sociétés civiles, les réactions terrifiées des populations à la violence des occupants ou sous des motifs stratégico-militaires de sécurité imposant évacuations et expulsions. Ces déplacements sont désormais traités comme des éléments constitutifs d'une « guerre totale » mobilisant tous les secteurs de la société⁸¹⁸. Dans celle-ci, l'armée fut un acteur majeur. La loi martiale décrétée sur une large zone frontalière qui ne cessa de s'agrandir lui avait donné des pouvoirs extensifs de contrôle des affaires civiles, outrepassant ceux des administrations régionales qui leur étaient désormais subordonnées⁸¹⁹. Avec cette autorité qui ne lui fut jamais retirée, et cela en dépit des protestations de ministres et de députés, l'armée pouvait exproprier tout individu ou groupe, même si des administrateurs civils s'y opposaient. De l'état-major aux commandants locaux, elle orchestra et exécuta une politique systématique de déplacement. Or, les motifs militaires qui décidaient des évacuations forcées de groupes suspectés de proximité avec l'ennemi, et le recours à la politique de la terre brûlée qui contraignaient les habitants à émigrer sans possibilité de retour, dépassèrent très vite les questions de sécurité et prirent un caractère ethnique qui ne cessera pas de s'accuser. Dès les premiers jours du conflit, le mouvement nationaliste russe, relayé par l'armée et la presse, lança une campagne contre ceux qu'il désignait comme des minorités-ennemies, en premier lieu les Allemands et les Juifs.

L'antisémitisme patent qui existait traditionnellement dans l'armée russe⁸²⁰ trouvait, à tous les niveaux du commandement jusqu'au sinistrement célèbre chef de l'état-major, le général

⁸¹⁷ Peter Gatrell, *A whole Empire walking : Refugees in Russia during World War I*, Indianapolis, Indiana University Press, 1999.

⁸¹⁸ Eric Lohr, *Nationalizing the Russian Empire : the campaign against enemy aliens during World War I*, Cambridge, Harvard University Press, 2003, p. 1-9. Peter Gatrell, "World Wars and Population Displacement in Europe in the Twentieth Century", *Contemporary European History*, 2007, vol. 16, n° 4, p. 420. Joshua Sanborn, « Unsettling the Empire : Violent Migrations and Social Disaster in Russia during World War I », *The Journal of Modern History*, 2005, vol. 77, n° 2, p. 290-324.

⁸¹⁹ La question de la prééminence des militaires sur les administrateurs civils, ici seulement mentionnée, a reçu des développements significatifs dans des travaux récents d'historiens, comme ceux de Joshua Sanborn.

⁸²⁰ Eric Lohr, "1915 and the War Pogrom Paradigm in the Russian Empire", in John Klier (ed.), *Anti-Jewish violence: rethinking the pogrom in East European history*, Bloomington, Indiana University Press, 2010, p. 41-51. Lohr souligne la proximité entre les officiers de l'armée et les courants d'extrême droite, dont les représentants lors des débats à la Douma sur la réforme de l'armée en 1912 avaient lancé une campagne pour exclure les Juifs de l'armée, *ibid.*, p. 44.

Nikolai Ianushkevich⁸²¹, de fervents exécutants d'une politique contre les Juifs résidants dans les territoires frontaliers, et dont la brutalité fut infiniment plus dure que pour les autres populations civiles. La représentation traditionnelle et fermement ancrée dans la conscience militaire russe d'une insécurité territoriale associée à la présence des populations juives en fit des boucs émissaires systématiques⁸²². Victoires comme défaites signèrent leur malheur tout au long de ce long conflit mondial⁸²³. Accusés d'espionnage, détenus en otage, dépouillés de leurs biens, victimes de pogrom⁸²⁴, de la Prusse orientale à la Galicie, placés sur les chemins des troupes russes, ils devaient souffrir tragiquement de leur passage. Dans le cadre légitime qu'avait créé l'armée, rien ne retenait non plus les populations civiles de commettre des actes de violence contre les Juifs et leurs biens. Entre 1914 et 1917, on estime ainsi qu'entre un demi-million et un million de civils juifs furent contraints de quitter les territoires frontaliers de l'Empire⁸²⁵ tandis que presque tout le territoire de résidence légale des Juifs (*Pale*) passait sous le régime des militaires. Quand ce territoire, où vivait près de 90 % de la population juive de l'Empire, fut traversé par l'armée russe au cours de la grande retraite de 1915, les attaques antisémites s'y déchaînèrent avec une violence infiniment supérieure à celle exercée envers les autres nationalités persécutées⁸²⁶. Aux actions d'unités isolées s'ajoutaient les plans militaires visant à expulser les populations juives de la zone de résidence proche du front. Au cours de cette année 1915, près d'un million de Juifs aurait été victime d'expulsions et des dizaines de milliers n'y survécurent pas. À la brutalité et la cruauté des traitements, s'ajoutèrent fatalement les maladies et les famines⁸²⁷. À la fin de 1915, le gouvernement mit un coup d'arrêt à la politique de l'armée : la crainte des réactions étrangères et des conséquences intérieures de migrations massives, la pression aussi d'une partie de l'opinion publique horrifiée, ainsi que les échecs militaires le conduisirent à destituer le haut commandement.

La campagne contre les « étrangers-ennemis » s'appuyait sur l'idée de leur domination économique dans l'économie impériale et appelait à diriger les mesures prises pendant l'état de guerre, qui les stigmatisaient pour leur supposée faible loyauté politique, vers une renationalisation de l'économie en les expulsant de leurs fermes ou les évinçant des secteurs commerciaux et industriels. La guerre fut ainsi un « événement nationalisant » qui progressait sur une ligne de partage de la population entre groupes « fiables » et « non

⁸²¹ Sur le programme antisémite de Ianushkevitch, voir Peter Holquist, "The Role of Personality in the First (1914-1915) Russian Occupation of Galicia and Bukovina", in John Klier (ed.), *Anti-Jewish violence...*, op. cit., p. 52-73.

⁸²² Les manuels militaires par exemple attiraient ainsi l'attention sur la présence dans les territoires frontaliers de peuples non fiables - Juifs, Allemands et Polonais. Peter Holquist, « Les violences de l'armée russe à l'encontre des Juifs en 1915 : causes et limites », in John Horne (ed.), *Vers la guerre totale : le tournant de 1914-1915*, Paris, Tallandier, coll. Contemporaine, 2010, p. 196-197.

⁸²³ Peter Gatrell, *A whole empire walking...*, op. cit., p. 16-18.

⁸²⁴ Eric Lohr, "1915 and the War Pogrom Paradigm...", op. cit., p. 42. Lohr dénombre une centaine de pogroms commis au cours de la guerre, concentrés au moment de la retraite en 1915. Il y souligne, par comparaison avec les pogroms d'avant guerre, la participation de l'armée qui, dans la majorité des cas, initia les pogroms.

⁸²⁵ Eric Lohr, « The Russian army and the Jews: mass deportation, hostages, and violence during World War I », *The Russian Review*, 2001, vol. 60, n° 3, p. 404.

⁸²⁶ Peter Holquist, « Les violences de l'armée russe... », op. cit., p. 192. Holquist fait remonter l'antisémitisme de l'armée à la période de la Révolution de 1905 qui marque la pénétration de courants extrémistes dans l'espace politique.

⁸²⁷ Ibid., p. 208-211.

fiables ». Plaçant ceux-là hors de la communauté nationale en guerre, elle les excluait de fait de la protection de ses lois⁸²⁸ pour en faire la proie des razzias militaires et des populations locales. Dans des sociétés où les mutations économiques récentes avaient éveillé inégalités et convoitises, la guerre devait exacerber les antagonismes ethniques dans une mobilisation totale, de l'armée à la société, qui visait à redistribuer les richesses et refaçonner la population selon des lignes nationales. Cette « nationalisation de l'Empire », pour reprendre le titre de l'ouvrage remarquable qu'Erich Lohr consacra à cet aspect fondamental et longtemps méconnu⁸²⁹, était un phénomène radicalement nouveau. À la différence des politiques de russification d'avant-guerre qui envisageaient l'assimilation des individus, autrement dit à changer l'identité individuelle, le projet que devait faire advenir la guerre entendait nationaliser des « grandeurs » – population, territoire et économie – au moyen de ces mesures radicales qu'étaient les déportations et les expropriations⁸³⁰.

Les expulsions qui touchèrent plus d'un million de civils, répondaient ainsi à cette dynamique interne, à ce phénomène plus général de nationalisation de l'économie et de la démographie. Juifs et Allemands en furent les principales victimes⁸³¹, ces persécutions s'exerçant toutefois différemment. Les mesures contre les Allemands allaient bien au-delà de la suspicion envers les ressortissants des États belligérants. Comme dans les autres États, dès les premiers jours de la guerre, les sujets allemands, hommes d'âge adulte qui résidaient à proximité de la frontière, furent soumis à des mesures d'évacuation et d'internement. Très vite cependant, ce mécanisme de sécurité s'emballa et la population concernée s'élargit aux familles et communautés entières, et inclut d'autres territoires. Puis, dans le même élan, fait marquant, ce furent les Allemands sujets russes, qui furent visés. Ces expulsions étaient suivies par la confiscation des biens, en particulier des terres agricoles exploitées par ces Allemands. À l'automne 1914, ces confiscations devenaient systématiques au fur et à mesure que se généralisaient les expulsions. Des décrets pris par le gouvernement, en février 1915, entérinaient cette pratique militaire pour lui donner les traits d'un véritable programme national. Les programmes de redistribution des terres aux Russes et à des minorités favorisées révélaient des intentions qui, au-delà des enjeux de sécurité, engageaient la nationalisation de la terre⁸³². La « Grande Retraite » de l'armée russe, d'avril à septembre 1915, ne mit pas un terme aux déportations. Dans l'urgence de la retraite, la crainte que les colons allemands passent du côté de l'ennemi conduisit à accélérer l'épuration des territoires par la « politique de la terre brûlée ». Au fur et à mesure que l'armée russe se retirait sous l'avancée allemande, elle exerçait son autorité sur un territoire intérieur de plus en plus vaste, dirigeait les déportations toujours plus loin dans l'Empire, jusqu'en Sibérie, comme dans un mouvement de conquête intérieure inversée⁸³³. Rien n'arrêta ce programme de « nettoyage ethnique » avant février 1917.

⁸²⁸ Eric Lohr, « The Russian army and the Jews... », op. cit., p. 414, et « 1915 and the War Pogrom Paradigm in the Russian Empire », op. cit., p. 43.

⁸²⁹ Eric Lohr, *Nationalizing the Russian Empire...*, op. cit.

⁸³⁰ Ibid., p. 7-8.

⁸³¹ Dans une mesure moindre, d'autres catégories de population comme les Tsiganes, les Tatars de Crimée, les Musulmans du Caucase furent également soumises à des déportations. Les déportations s'exerçaient aussi sur des individus au cas par cas, mais les mêmes critères de suspicion ethnique et religieux les guidaient. Ibid., p. 150-154.

⁸³² Ibid., p. 97-99.

⁸³³ Selon l'expression pertinente de Vejas Liulevicius, « Precursors and Precedents... », op. cit., p. 41.

Interroger les déplacements de population des deux conflits mondiaux a été une démarche récente des historiographies allemande et russo-soviétique. En amont de la question des similitudes et différences, de la continuité ou non des phénomènes, elle pose la question de la comparabilité et de ses termes : Que compare-t-on ? L'ampleur du phénomène, le caractère systématique des déportations, l'intensité de la violence, le degré de l'ethnicité des assignations identitaires ? Le premier apport des historiens, qu'ils soient spécialistes d'un pays ou de l'autre, est d'avoir révélé, à rebours des interprétations non intentionnalistes des migrations (comme conséquence de la guerre), l'importance des déplacements forcés au cours de la Première Guerre mondiale et leur lien avec une forme nouvelle d'ingénierie démographique dans les plans ethnico-nationaux des États. Ainsi Peter Holquist⁸³⁴ et Vejas Liulevicius⁸³⁵ soulignent la place des « utopies sociales » et leur technologie statistico-démographique, tandis que Erich Lohr, sans dénier l'importance de ces savoirs appliqués, insiste sur « l'événement mobilisateur » qu'était la guerre en puisant une inspiration féconde dans les travaux de Brubaker sur le nationalisme⁸³⁶. Une grande partie des discussions comparatives a été introduite par la question de la violence ethnique et de son intensité, alors que les travaux sur la Première Guerre mondiale dans les territoires de l'Est en révélaient une ampleur insoupçonnée⁸³⁷. Les historiens qui ont adopté cette démarche cherchaient d'abord à expliquer les politiques soviétiques. La recherche que Terry Martin⁸³⁸ a conduite sur « les origines de l'*ethnic cleansing* » s'inscrit dans cette perspective. S'il en relève l'intensification au cours de la Première Guerre mondiale, c'est pour tirer de la variété des migrations forcées, une typologie qui lui permet en dernier ressort d'identifier les caractères distinctifs des déplacements soviétiques. De la comparaison entre les deux guerres, Catherine Gousseff⁸³⁹ fait également ressortir des traits spécifiques à la politique soviétique qui en font, selon elle, un cas irréductible. Mais une démarche qui indexe les déplacements sur une échelle d'intensité (violence, professionnalisme, systématisation, etc.) est inéluctablement discriminante et souvent tautologique. D'autres travaux, en revanche, sans négliger la question de violence, ont prolongé leur discussion comparative pour dépasser la démarche typologique et proposer un cadre conceptuel qui permette d'approfondir les rapports entre déplacements de masse et événements (guerres mondiales, guerre civile, révolution), dans l'Europe orientale au cours du siècle. Peter Gatrell et Joshua Sanborn, de l'abondance des matériaux empiriques, parviennent à éviter le biais typologique et en extraient des réflexions novatrices pour penser l'impact des déplacements sur les sociétés. C'est d'abord une volonté de rompre avec les visions statiques de la guerre pour adopter une « perspective itinérante », selon l'expression de Gatrell, pour rendre compte d'une mobilité généralisée, de l'expérience

⁸³⁴ Peter Holquist, « To Count, to Extract, and to Exterminate : Population Statistics and Population Politics in Late Imperial and Soviet Russia », in Ronald Grigor Suny et Terry Martin (eds), *A state of nations : empire and nation-making in the age of Lenin and Stalin*, New-York and Oxford, Oxford University Press, 2001, p. 111-142.

⁸³⁵ Vejas Liulevicius, « Precursors and Precedents... », op. cit. Il renvoie sur ce point à James C. Scott.

⁸³⁶ Erich Lohr, *Nationalizing the Russian Empire...*, op. cit., p. 7-8.

⁸³⁷ Jochen Böhrer, Włodzimierz Borodziej et Joachim von Puttkamer (eds), *Legacies of violence: Eastern Europe's First World War*, München, Oldenbourg Verlag, 2014.

⁸³⁸ Terry Martin, « The Origins of Soviet Ethnic Cleansing », *Journal of Modern History*, 1998, vol. 70, n° 4, p. 813-861.

⁸³⁹ Catherine Gousseff, « Les déplacements forcés de population aux frontières occidentales de la Russie au cours des deux guerres mondiales », Stéphane Audoin-Rouzeau, et all (eds.), *La violence de guerre. Approche comparée des deux conflits mondiaux*, Bruxelles, Complexe, 2002, p. 175-192.

du déplacement, des identités des réfugiés. Joshua Sanborn⁸⁴⁰ s'inscrit dans cette ligne méthodologique qui interroge les termes mêmes de l'enquête historique et refuse de définir les migrations comme des conséquences de la guerre. Il remet en cause les bases de cette historiographie, en particulier la manière de traiter les migrations comme un donné alors qu'elles forment un thème en soi qui mérite sa propre problématisation, en dehors de celle de la guerre, de la culture de la violence, de l'efficacité de l'ingénierie démographique, etc.⁸⁴¹. Dans une approche qui renoue avec l'histoire sociale, à partir de la notion de *moving people*, qui lui permet d'englober diverses catégories sociales, et pas seulement les plus vulnérables, il s'intéresse autant à l'expérience de la dislocation des liens sociaux par leur transplantation, qu'aux effets de pouvoir induits par leur recombinaison « toxique » auprès d'élites militaires et politiques ambitieuses, dans le nouvel environnement étranger⁸⁴². Autant d'explorations stimulantes qui éclairent les liens entre déplacement, guerre et violence, et connectent les événements sans tomber dans les causalités techniques ou mentales, ou bien leur irréductibilité.

3. Régimes d'occupation et statistiques de population

Pendant presque un an et demi, les territoires s'étendant du littoral de la Baltique aux contreforts des Carpates, furent transformés en un immense champ de batailles, un espace de représailles destructrices et de politique systématique de la terre brûlée. L'arrêt des combats y laissa un paysage ravagé, des économies locales dévastées, des villages rasés, des populations pillées, brutalisées et déplacées. Les territoires polonais placés sur la ligne de front, connurent parfois plusieurs occupations successives⁸⁴³. À la suite de la retraite des troupes russes, entre avril et août 1915, ils allaient être presque intégralement annexés par les États centraux. En septembre 1915, la ligne de front à l'Est était stabilisée, une nouvelle période s'ouvrait pour les populations, celle de l'occupation sous des administrations militaires. Qu'elles n'aient duré que quelques mois ou trois années, ces occupations furent immédiatement suivies par la mise en place d'administrations qui, même si certaines furent vite dissoutes par les retournements de la guerre, et vues *a posteriori* comme provisoires, possédaient les attributs d'une gestion durable des affaires civiles.

On traitera ici des occupations allemande et autrichienne des anciens territoires polonais de la Russie. Depuis quelques années, des travaux anglo-saxons, allemands et centre-européens sont venus combler ces pans ignorés de la Première Guerre mondiale⁸⁴⁴. Comme pour d'autres aspects du conflit mondial, ces recherches furent souvent initiées par la question des prémisses des formes extrêmes de violence politique au XX^e siècle dans les territoires de l'Est. Ces travaux furent loin d'indiquer une voie directe et une causalité simple entre les occupations liées aux deux grands conflits mondiaux, ils révélèrent des régimes variés d'occupation, entre l'administration militaire de l'Ober Ost, prototype des occupations du Troisième Reich, le plus connu depuis les publications de Vejas Liulevicius, et le Gouvernement général de Varsovie, peut-être le moins étudié, et qui évolua vers une forme

⁸⁴⁰ Joshua Sanborn, « Unsettling the Empire... », op. cit., p. 290-324.

⁸⁴¹ Ibid., p. 293.

⁸⁴² Ibid., p. 294-295.

⁸⁴³ Voir sur ce sujet, Mark von Hagen, *War in a European borderland : occupations and occupation plans in Galicia and Ukraine, 1914-1918*, Seattle, University of Washington Press, 2007.

⁸⁴⁴ On ne donne pas ici la liste de ces travaux, ils sont cités à la suite, dans ce chapitre.

d'autonomie politique dans laquelle on peut voir les fondements du futur État polonais⁸⁴⁵. Ce régime que Jesse Kauffman a étudié à partir de la politique scolaire et universitaire mise en place dans le royaume de Pologne, l'amène à s'opposer aux approches unilatérales et réductrices des institutions d'occupation, souvent vues comme des instruments de contrôle et d'exploitation, pour saisir la complexité des relations entre autorités allemandes occupantes et élites polonaises, entre coercition et consentement. Un autre historien, Mark von Hagen, sur l'exemple de la Galicie ukrainienne⁸⁴⁶, montre le rôle joué par les populations natives, et plaide pour une histoire qui saisisse les phénomènes d'occupation dans l'interface entre autorités et sociétés occupées, car celles-ci, dans leur réaction à l'occupation, transforment aussi la « matière » de cette politique occupation.

Trois administrations : Gouvernement de Varsovie, Gouvernement de Lublin, Ober Ost

L'ancienne Pologne du Congrès fut divisée entre les deux empires centraux, le Reich allemand et la Monarchie austro-hongroise, chacun y établissant son administration : le Reich allemand occupa la plus grande partie, située au nord-est, qui devint le Gouvernement général de Varsovie (*General-Gouvernement Warschau*). Un territoire septentrional administré séparément par l'armée forma l'Ober Ost. L'Autriche-Hongrie administra un territoire plus petit, situé au sud, le gouvernement militaire austro-hongrois (*k.u.k. Militärgeneralgouvernement*) avec comme centre, la ville de Lublin. Ces administrations distinctes furent mises en place dès août 1915, soit bien avant que la question du devenir et du rattachement des anciens territoires de la Pologne du Congrès ne soit résolue. Ainsi, à cette date, le gouvernement autrichien escomptait toujours leur rattachement à la Monarchie, tandis que le général Beseler, nommé à la tête du gouvernement de Varsovie, espérait leur fusion dans un seul État polonais sous direction allemande. Cette période d'indétermination était liée à la position attentiste de Bethmann-Hollweg, longtemps attaché à l'éventualité d'une paix séparée avec la Russie. Pour le Reich comme les États de l'Entente, Angleterre et France, une séparation de la Pologne du Congrès de l'Empire russe était encore dans « l'ordre des choses » européen, et ne pouvait être envisagée sans crainte de représailles et de conséquences sur l'équilibre des puissances européennes. Même après la retraite des troupes du tsar et l'octroi d'une autonomie politique, le chancelier allemand n'excluait pas de restituer, dans le cadre de négociations à venir, la Pologne à la Russie⁸⁴⁷.

Le Gouvernement général de Varsovie

La formation du Gouvernement général de Varsovie ne se fit pas sans difficultés au sein du haut commandement armé, attisant les frictions entre Falkenhayn et Ludendorff, qui voulait voir le nouveau gouvernement placé sous son administration de l'Ober Ost⁸⁴⁸. Le gouverneur général, Beseler, officier de l'armée, qui était nommé dès août 1915 à Varsovie, n'avait ni connaissance ni expérience politique de l'Est. S'il s'installa à Varsovie avec la mission de mettre en place une administration au service de l'économie de guerre du Reich, très vite il fut

⁸⁴⁵ Point bien souligné dans les publications de Jesse Kauffman, citées plus loin.

⁸⁴⁶ Mark von Hagen, *War in a European borderland...*, op. cit.

⁸⁴⁷ Werner Conze, *Polnische Nation und deutsche Politik im Ersten Weltkrieg*, Köln, Böhlau, 1958, p. 77.

⁸⁴⁸ Ibid., p. 88 et p. 101.

convaincu que la solution politique qui convenait le mieux aux intérêts du Reich passait par la création d'un État polonais. Dans le climat de tensions et de surenchères entre autorités d'occupation, sa politique se démarqua aussi des autres administrations, en particulier celle de l'Ober Ost, par une volonté de la fonder sur de nouveaux rapports avec les Polonais, significativement plus respectueuse de leur sentiment national. À la fois par tactique politique et par convictions issues d'une éducation dans un milieu académique imprégné des valeurs de la *Bildung*⁸⁴⁹, il pensait que l'ordre pouvait être assuré non pas par l'oppression mais par des concessions⁸⁵⁰. C'est surtout dans le domaine culturel et scolaire que cette direction s'affirma. Le rétablissement d'un système scolaire polonais inauguré dès l'automne 1915 par la réouverture de l'Université de Varsovie devait souligner la différence avec la politique de russification antérieure⁸⁵¹. La décision de Beseler n'était pas non plus exempte de considérations paternalistes. Le curriculum universitaire remis aux Polonais restait sous le contrôle du Gouverneur qui entendait ainsi former les futures élites polonaises dans les valeurs culturelles allemandes. Beseler estimait que les Polonais, après des décennies sous la coupe des Russes, n'étaient pas encore « politiquement mûrs » pour gouverner, mais il entendait les préparer à occuper les postes de la future administration polonaise, après le départ des Allemands⁸⁵². Cette politique fut à la fois un succès puisqu'elle rétablit une certaine confiance avec les élites polonaises, mais aussi un échec. Elle ne suffit pas à effacer chez les Polonais la perception d'une différence criante entre ce soutien culturel et le programme d'exploitation économique que Beseler mit en œuvre dès son arrivée à Varsovie⁸⁵³. Du côté des autorités allemandes, elle ne fit pas disparaître les suspicions envers les Polonais. L'échec le plus patent fut la crise politique de 1917, déclenchée par une convergence de facteurs : attentes déçues des élites polonaises face aux promesses d'autonomie, détérioration des conditions de vie et réquisitions continues, et espoirs éveillés par les révolutions russes. Les protestations des étudiants se joignirent à ce mouvement général⁸⁵⁴, balayant ainsi les efforts de Beseler pour façonner des élites polonaises dociles.

Dans le domaine politique, la stratégie de Beseler est plus difficile à restituer dans une formule unique, parce qu'elle devait composer avec un horizon politique instable et incertain, qui n'était pas seulement dû aux manœuvres autrichiennes. C'est surtout l'échiquier politique polonais qui était difficile à contrôler, entre le jeu des partisans d'une collaboration avec les

⁸⁴⁹ Robert Spät, « Für eine gemeinsame deutsch-polnische Zukunft ? Hans Hartwig von Beseler als Generalgouverneur in Polen 1915-1918 », *Zeitschrift für Ostmitteleuropa-Forschung*, 2009, vol. 58, n° 4, p. 469-500. Sur sa politique culturelle, voir aussi plus loin à propos de la Commission de géographie.

⁸⁵⁰ Werner Conze, *Polnische Nation...*, op. cit., et Robert Spät, « Für eine gemeinsame deutsch-polnische Zukunft?... », op. cit.

⁸⁵¹ Ibid., p. 473.

⁸⁵² Ibid., p. 474-475. Dans les rapports sur la situation en Pologne qu'il adressait à sa hiérarchie, Beseler décrivait l'absence dans le royaume selon lui personnel qualifié dans tous les domaines - administratif, scientifique, militaires. Voir l'article de Arkadiusz Stempin, « General-pułkownik Hans Hartwig von Beseler - generalny gubernator warszawski w latach 1915-1918 », *Dzieje Najnowsze*, 2011, vol. XLIII, n° 3, p. 24.

⁸⁵³ Ibid., p. 25.

⁸⁵⁴ Sur la politique scolaire dans le Gouvernement de Varsovie : Jesse Kauffman, « Schools, State-Building, and National Conflict in German-Occupied Poland, 1915-1918 », in Jennifer D. Keene, Michael S. Nieberg, *Finding Common Ground. New Directions in First World War Studies*, Leiden, Brill, 2011, p. 113-138; « Warsaw University under German occupation: state building and nation Bildung in Poland during the Great War », *First World War Studies*, 2013, vol. 4, n° 1, p. 65-79.

autorités allemandes ou autrichiennes, et les opposants à toute collaboration, puis, au fur et à mesure que se consolidaient les institutions politiques, leur expression dans différents partis politiques⁸⁵⁵. Le processus qui déboucha sur la création d'un État polonais doté progressivement d'instances de gouvernement autonomes et polonaises n'est pas réductible à des explications simples. La question politique était enchevêtrée avec la question militaire et ne se limitait pas au simple rapport de transactions. L'enjeu autour de la mobilisation de soldats polonais liait les autorités allemande, autrichienne, et les groupes polonais, et devint le moteur de leurs interactions et de leurs surenchères sur les options variées de cette question militaire – recrutement de soldats polonais, formation de légions polonaises, ou institution d'une armée polonaise propre⁸⁵⁶.

Beseler qui était en contact étroit avec les élites polonaises avait compris que la question militaire était inséparable de la question politique, c'est-à-dire de l'État. Devant la direction du Reich, il affirmait que l'enrôlement de soldats polonais sur une base volontaire était insuffisant, que pour avoir un caractère obligatoire il devait être porté par un État polonais. C'est dans cet esprit qu'il adressait à la direction du Reich, en juillet 1916, son projet, alors audacieux (dans le sens aussi où il s'opposait aux projets toujours présents d'annexion de larges territoires de la Pologne), de création d'une monarchie constitutionnelle⁸⁵⁷. Le premier acte fut le Manifeste du 6 novembre 1916 prévoyant la création d'un État polonais, qui était signé par les deux empereurs et devait aussi sceller leur but commun, certes de façade, autour des territoires polonais. Il fut suivi d'autres actes, concessions aux revendications politiques polonaises faites dans l'attente d'une mobilisation plus soutenue de soldats polonais, mais également sous la pression des surenchères autrichiennes en Galicie. Le 17 décembre 1916, la création d'un Conseil d'État (*Staatsrat* ou *Tymczasowa Rada Stanu*) était déjà un embryon de gouvernement polonais, même si son pouvoir s'avéra limité. Les concessions s'accéléchèrent l'année suivante sous l'effet des événements internationaux : les Révolutions russes apportaient promesses d'autonomie aux nationalités et espoir de temps meilleurs aux populations éprouvées par les restrictions.

La pierre d'achoppement de cette politique allemande faite de rapprochements et de concessions fut la revendication des Polonais de constituer leur propre armée. Les autorités allemandes leur refusèrent cette option, n'admettant que l'enrôlement sur un mode volontaire dans les armées instituées, en vain, puisque le nombre de soldats fut toujours infime. Les tensions s'accrochèrent alors ; en juillet 1917, Piłsudski qui avait accepté d'entrer dans le gouvernement, démissionnait, il était arrêté et interné. La politique de transfert de l'administration aux Polonais fut malgré tout poursuivie. Le 12 septembre 1917, les deux gouverneurs, Beseler et Szeptycki décrétaient l'institution du Conseil de Régence (*Rada Regencyjna*), en novembre son ministre-président, Jan Kucharzewski, constituait un cabinet polonais.

L'évolution vers l'autonomie croissante de l'administration polonaise des territoires ne leur accorda pas pour autant le « graal » de l'indépendance, la souveraineté. Son destin international demeura fragile alors que dans les coulisses du Reich l'éventualité de céder la

⁸⁵⁵ Les mouvements et partis politiques polonais sont présentés dans un chapitre ultérieur.

⁸⁵⁶ Werner Conze rend bien compte du caractère complexe des revendications et transactions entre une variété d'acteurs autour de la question des soldats polonais. *Polnische Nation....*, op. cit., en particulier les chapitres IX et X.

⁸⁵⁷ Ibid., p. 178-179, Spät, p. 495.

Pologne à l'Autriche-Hongrie était maintenue. Cette fragilité politique se révéla avec le traité de Brest-Litovsk : les Polonais ne furent ni consultés, ni conviés aux négociations, tandis que l'arrivée, en janvier 1918, d'une délégation ukrainienne qui proclamait sa séparation avec la Russie bolchevique, donnait aux États centraux l'opportunité d'une reconnaissance avantageuse sur les plans politique et économique. Un traité séparé était conclu le 9 février 1918 avec la Rada ukrainienne : il cédait aux Ukrainiens un territoire propre s'étendant selon leurs vœux sur la Galicie orientale et comprenant la région de Chelm, et devait en échange permettre des livraisons céréalières, en particulier à la Monarchie danubienne en proie à de graves pénuries, d'où la dénomination de « paix du pain » (*Brotfrieden*). L'acte signa du même coup la rupture des relations avec les Polonais : démission du gouvernement, de la régence, manifestations, grève générale.

Le Gouvernement général militaire de Lublin⁸⁵⁸

La proximité du front destinait ce nouveau territoire acquis par la Monarchie austro-hongroise à être un territoire d'étape militaire et, à ce titre, des fonctions spécifiques lui furent assignées. Territoire de passage par lequel transitaient hommes et ressources vers le front, base-arrière pour les troupes ainsi que pour les soldats blessés et les prisonniers, le Gouvernement de Lublin devait d'abord répondre matériellement à ces besoins militaires. Il était donc avant tout pour l'État autrichien, une possession territoriale dont les ressources agricoles seraient exploitées et les biens réquisitionnés pour assurer l'approvisionnement et l'entretien de ses troupes. Maintien de l'ordre, contrôle des populations et des activités économiques, et répression participaient de ce régime de sécurité militaire et d'exploitation économique.

Comme tout territoire occupé, le Gouvernement dépendait du haut commandement militaire impérial, représenté là par un chef d'état-major, Arthur Hauser. Il était également administré par un gouverneur général ; les administrations militaire et civile étaient en fait imbriquées à tous les niveaux. Mais selon les circonstances, situation militaire sur le Front ou politique dans la monarchie, la direction militaire, ou civile, influençait la politique d'occupation. Cela se reflétait dans la stratégie des autorités austro-hongroises, partagées entre la volonté d'exploitation du territoire et le souci du bien de la population qui lui assurerait son soutien (la Monarchie danubienne envisageait encore l'annexion à terme du gouvernement) et éviterait les troubles à proximité du front.

La participation des Polonais dans la conduite des affaires civiles fut favorisée pour pallier au manque de personnel autrichien et hongrois qualifié pour les divers emplois administratifs. Elle répondait aussi aux vœux des personnalités polonaises et aux pressions du « cercle polonais » de Vienne. Cette collaboration allait jusqu'aux postes élevés, occupés principalement par des Polonais de Galicie. Le comte Stanisław Szeptycki fut ainsi nommé,

⁸⁵⁸ Voir parmi les travaux récents, ceux de Tamara Scheer, *Zwischen Front und Heimat : Österreich-Ungarns Militärverwaltungen im Ersten Weltkrieg*, Frankfurt, Peter Lang, 2009 et „Österreich-Ungarns Besatzungsmacht in Russisch-Polen während des Ersten Weltkriegs (1914-1918)“, *Zeitschrift für Ostmitteleuropa-Forschung*, 2009, vol. 58, p. 538-571 et Stephan Lehnstaedt, „Das Militärgeneralgouvernement Lublin: Die "Nutzbarmachung" Polens durch Österreich-Ungarn im Ersten Weltkrieg“, *Zeitschrift für Ostmitteleuropa-Forschung*, 2012, vol. 61, n° 1, p. 1-26. Plus ancien, Jan Lewandowski, « Królestwo Polskie pod okupacją austriacką 1914-1918 », *Dzieje Najnowsze*, 1998, vol. XXX, n° 3, p. 29-42, qui avait publié un ouvrage sur le même sujet en 1980.

en 1917⁸⁵⁹, gouverneur général. Après la proclamation du royaume de Pologne en novembre 1916, cette présence polonaise fut encore accentuée par le transfert de nombreuses compétences aux Polonais. Le régime d'occupation permettait une participation des Polonais à l'administration, il leur donnait aussi le bénéfice de nouveaux équipements comme les services de santé⁸⁶⁰, mais il imposait aussi aux populations locales, qu'une année de combat avait ruinées et meurtries, de nouvelles réquisitions, travail et déplacement forcés, contrôle et répression. L'exploitation intensive des ressources agricoles du territoire pour les besoins de la Monarchie révélée par les travaux récents, démystifie résolument la représentation d'une occupation austro-hongroise plus modérée et soucieuse du bien des populations que dans les autres administrations d'occupation, propagée par les autorités⁸⁶¹.

L'État militaire de l'Ober Ost

Des différents régimes d'occupation, celui qui s'étendait sur les territoires de la Lituanie, de la Biélorussie et de la Courlande, dénommé *Ober Ost* en référence au haut commandant de l'Est, *Oberbefehlshaber Ost*, sous lequel il était placé, est le mieux étudié et connu. La recherche que lui a consacrée Vejas Liulevicius⁸⁶² a marqué un tournant dans les travaux sur les régimes d'occupation de la Première Guerre mondiale. Il jette un éclairage nouveau sur cette administration de l'Ober Ost par celui qui en fit son fief, pour ne pas dire son royaume, le général Erich Ludendorff. À l'écart de l'action du gouvernement du Reich et du Reichstag, rien n'entravait son projet politique de bâtir un nouvel ordre militaire, ethnique, social. Une utopie militaire⁸⁶³ à double volet, qui visait, d'une part, à soumettre et transformer des territoires et des populations perçus comme sauvages et primitifs et, d'autre part, à y propager la « civilisation » (*Kultur*) allemande ; à faire de l'Ober Ost à la fois l'avant-poste d'une mission civilisatrice des vastes territoires de l'Est, et l'espace d'une exploitation économique intensive de leurs ressources. Par ces différents aspects, il s'apparentait, comme cela fut souligné, à un régime colonial⁸⁶⁴. À la différence des autres régimes d'occupation, l'administration sur trois territoires – Lituanie, Courlande et Białystok-Grodno – était exclusivement militaire et placée entre les mains d'un personnel allemand, dont les chefs obéissaient directement à Ludendorff.

À la différence du royaume de Pologne, les territoires de l'Ober Ost ne présentaient pas un peuplement national uniforme. Les Allemands, administrateurs ou soldats, découvraient une mosaïque de peuples, un monde « étrange » de langues et de traditions, mais recouvert par la misère, les maladies et la saleté, conséquences d'une guerre dévastatrice, et qui composaient

⁸⁵⁹ Entre avril 1917 et février 1918, il démissionna après le Traité de Brest-Litovsk qui attribuait la province de Chełm aux Ukrainiens.

⁸⁶⁰ Comme le montre Tamara Scheer, le déploiement d'infrastructures sanitaires pour lutter contre les épidémies et la détérioration du niveau d'hygiène du territoire répondait avant tout à des nécessités de protections des populations militaires. Tamara Scheer, « Medizin und Hygiene in Besatzungsregimen am Beispiel des k.u.k. Militärgeneralgouvernements Lublin (1915-1918) », in Ute Caumanns, Fritz Dross, Anita Magowska (eds.), *Medizin und Krieg in historischer Perspektive*, Frankfurt/Main, Peter Lang, 2012, p. 116-126.

⁸⁶¹ Stephan Lehnstaedt, „Das Militärgeneralgouvernement Lublin...“, op. cit., p. 23.

⁸⁶² En particulier son ouvrage, Vejas Liulevicius, *War land on the Eastern Front : culture, national identity and German occupation in World War I*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

⁸⁶³ Ibid., chap. 2 : « The military utopia », p. 54.

⁸⁶⁴ Voir aussi Robert Nelson, « The Baltics as Colonial Playground : Germany in the East, 1914-1918 », *Journal of Baltic Studies*, 2011, vol. 42, n° 1, p. 9-19.

autant d'images mentales répulsives de l'Est⁸⁶⁵. Ludendorff avec son projet d'ordre militaire et culturel qui plongeait dans l'idéologie pangermaniste ; et non dans l'expérience de l'Est, sut profiter de cette aspiration à un nouvel ordre qui surgissait de la perception imprévue d'un monde chaotique de populations et d'identités. S'il nourrissait des projets précis de germanisation de certains territoires conquis à l'Est, que ce soit par leur annexion au Reich ou la colonisation par des paysans allemands, vis-à-vis des autres peuples, sa politique de mise en ordre national s'apparentait à une intégration culturelle qui consistait, sous son contrôle, à laisser les langues et particularités locales s'exprimer dans la presse et l'école. L'administration était sensée appliquer une stricte neutralité envers les différentes nationalités, mais face aux tensions rivales, notamment autour des écoles, elle se donnait aussi par cette voie le moyen de contrecarrer la domination d'un groupe national, et d'intervenir dans les arbitrages. Comme dans le royaume de Pologne, l'évolution de la situation politique à partir de 1917, en particulier la Révolution russe et les promesses d'autodétermination des peuples, conduisirent la direction de l'Ober Ost à jouer la carte de l'autonomie. En septembre 1917, elle répondait aux demandes du mouvement lituanien, avec l'établissement d'un Conseil lituanien (*Landesrat*).

Dénombrements et statistiques d'occupation

L'importance des statistiques de population dans les mémoires et projets de réorganisation politique et ethnique des territoires orientaux nous invite à nous interroger sur leurs sources. Comme on l'a vu, la politique allemande dans les territoires orientaux fit appel à des conseils et travaux d'experts ; des savants – géographes, statisticiens, économistes – s'engagèrent avec une fougue nationale dans la guerre. La question de la population prit une place centrale, d'abord parce qu'elle croisait la question nationale dans des territoires où le peuplement allemand, même minoritaire, éveillait des mythes de conquête de l'Est et de subordination des peuples slaves. Un imaginaire belliqueux qui soutenait les plans et les utopies de repeuplement, de déplacement, de colonisation. La *Polenpolitik* du XIX^e siècle avait aussi mobilisé une nouvelle génération d'experts de l'*Ostpolitik* : Max Sering devenu dans les années 1890 le spécialiste de la colonisation dans le *Verein für Socialpolitik* travaillait désormais aux côtés de Ludendorff et préparait un plan d'implantation de deux millions d'Allemands dans les territoires baltes. Ensuite, parce que ces images conquérantes permettaient aussi de puiser sans retenue dans les ressources naturelles et humaines de ces territoires pour les besoins de l'économie de guerre et de puissance allemande. Toute cette économie de conquête et de population donnait une place centrale aux opérations d'enregistrement, de classement, de mesure et de mise en chiffres. Aussi étonnantes peuvent-elles nous paraître en temps de guerre dans des territoires dévastés, elles furent bien envisagées par les administrations occupantes et les états-majors, dès leur installation à l'automne 1915. Réalisées par les administrations militaires pour répondre aux impératifs de la guerre, elles n'avaient aucun caractère public qui en laissa des formes publiées. Ce sont des traces dans des articles et ouvrages contemporains qui en sont aujourd'hui les seules sources. On les présentera pour chacune des trois administrations.

⁸⁶⁵ Vejas Liulevicius, *War land on the Eastern Front...*, op. cit., p. 6.

La Commission de géographie du Gouvernement général de Varsovie

Dans le Gouvernement général de Varsovie, les statistiques de population furent traitées par une commission allemande particulière, la « Commission de géographie auprès du Gouvernement général de Varsovie » (*Landeskundliche Kommission beim deutschen Generalgouvernement in Warschau*), mise en place à l'automne 1915 à l'initiative de Beseler qui venait d'être nommé gouverneur général. Les circonstances exactes de cette création restent inconnues malgré l'importante documentation imprimée que laissa la Commission, en particulier ses rapports d'activités publiés tous les six mois, entre 1916 et 1918, dans la revue de géographie, *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*⁸⁶⁶. L'existence de cette Commission n'a pas non plus retenu l'attention des historiens qui ont travaillé sur l'occupation allemande dans les territoires polonais pendant la Première Guerre mondiale, à l'exception du chapitre remarquable que lui a consacré Nicolas Ginsburger dans sa thèse récente⁸⁶⁷. À partir des comptes rendus de la Société et des rapports d'activité de la Commission, il met en évidence les liens étroits entre Beseler et le célèbre professeur berlinois Albrecht Penck, au sein de la Société de géographie, *Die Gesellschaft für Erdkunde*, qui éditait la revue. L'alliance se noua dans une institution savante, pilier d'une discipline géographique qui marquait par des déclarations nationales et des engagements militaires son implication dans la guerre. Penck représentait une autorité académique, il occupait la chaire de géographie de l'université de Berlin et dirigeait l'Institut de géographie, et il avait déjà occupé la présidence de la Société. Les intérêts mutuels et réciproques qui liaient Beseler et Penck jouèrent de manière décisive dans la mise en place de la Commission et la conduite de ses activités. Tous deux accédaient durant cette période aux fonctions de la présidence et vice-présidence de la Société et, au cours des assemblées, leurs déclarations se succédaient pour célébrer les victoires militaires, le soutien de la Société à la Commission, l'utilité de la géographie pour l'armée⁸⁶⁸. La séance du 2 décembre 1916 qui suivit le Manifeste du 16 novembre retentit de ces hommages réciproques prononcés par les deux personnalités, qui nous révèlent comment la création de la Commission était le moyen de sceller les liens entre la prestigieuse Société de géographie et le gouverneur du Royaume de Pologne, dont le pouvoir était confirmé par le Manifeste. Ainsi Penck saluait-il l'événement devant les membres de la Société : « Grâce à la décision magnanime des empereurs alliés, le royaume de Pologne renaquit et notre président a été appelé pour proclamer ce fait dans la capitale du nouveau royaume, à Varsovie, le jour après que nous l'ayons placé une deuxième fois pendant la guerre à la tête de notre Société »⁸⁶⁹. Beseler qui présidait cette séance, faisait l'éloge de la géographie qui l'avait guidé pendant ses années de guerre, et, se drapant désormais des atours de l'homme d'état et de culture dirigeant la renaissance de la Pologne après « le siècle et demi de pouvoir russe (qui) avait fait de la Pologne un pays oublié », il remerciait le professeur

⁸⁶⁶ Ils furent repris dans une version écourtée dans l'autre revue allemande de géographie, *Geographische Zeitschrift*. Jusqu'à maintenant il semble que les archives de la Commission qui permettraient de préciser ces circonstances restent introuvables.

⁸⁶⁷ Nicolas Ginsburger, « *La guerre, la plus terrible des érosions* ». *Cultures de guerre et géographes universitaires, Allemagne-France-États-Unis (1914-1921)*, Thèse de doctorat, Université Paris-X-Nanterre, 2010, voir le chapitre IV : III. « Occupation et inventaire : la landeskundliche Kommission de Varsovie », p. 317-342. La publication de la thèse est en cours de préparation.

⁸⁶⁸ Ibid., p. 319-324.

⁸⁶⁹ « Verhandlungen der Gesellschaft. Allgemeine Sitzung vom 2. Dezember 1916 », *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, 10, 1916, p. 722-723. Également dans Nicolas Ginsburger, « *La guerre, la plus terrible des érosions...* », op. cit., p. 323.

berlinois en annonçant son rôle dans la Commission : « Nous avons érigé une commission scientifique qui travaille selon les indications du Professeur Penck ». Dans les semaines qui suivirent, Penck fut nommé conseiller de la Commission, celle-ci lui rendit un hommage appuyé dans l'annuaire qui paraissait peu après :

On doit le plus grand mérite au professeur A. Penck d'avoir guidé les géographes de l'université de Berlin vers l'attention du gouvernement allemand (...). Il indiqua la grande importance d'un travail à réaliser immédiatement pendant la guerre sur la géographie régionale de la Pologne du côté allemand⁸⁷⁰.

L'intérêt de Beseler pour la géographie semble antérieur à la déclaration de guerre, même s'il n'est pas davantage documenté, pas plus dans les travaux récents qui se sont arrêtés sur la personnalité du gouverneur de Varsovie. Ceux-ci mettent cependant en avant quelques traits éclairants : outre sa formation militaire dans le corps des ingénieurs, son éducation et son origine sociale dans la bourgeoisie éduquée du Nord de l'Allemagne (*Bildungsbürgertum*)⁸⁷¹. Si Beseler embrassa la carrière militaire, il était d'abord destiné à suivre la voie universitaire de sa famille et resta imprégné de ces valeurs de la *Bildung* sur les vertus de la science et de l'éducation dans le gouvernement. Leurs influences se retrouvent dans la politique qu'il chercha à appliquer dans la Pologne occupée, se distinguant ainsi des autres chefs militaires allemands. En érigeant dès son arrivée à Varsovie une Commission de géographie légitimée par la Société de Berlin et un de ses géographes les plus réputés, Beseler ne devait pas seulement satisfaire une haute idée du service de la science pour la société et le gouvernement. À l'instar des autres dirigeants et militaires du Reich, il se dotait d'un cercle d'experts géographes dont la compétence était prisée par les administrateurs pour leur connaissance des territoires à des fins militaires ou au service de l'économie de guerre. Sur les territoires polonais, Beseler croisait aussi des projets concurrents, exacerbés par les rivalités personnelles entre chefs militaires. À la fin de 1915, lorsqu'il arriva à Varsovie, il n'avait aucune assurance sur le devenir du territoire qu'il administrait. Il se trouvait face aux plans de Hindenburg et de Ludendorff à la tête de l'Ober Ost, en face aussi du gouvernement autrichien qui possédait le gouvernement de Lublin, et également des tergiversations de Bethmann-Hollweg avec la Russie. Beseler revendiquait l'intégralité du territoire de la Pologne du Congrès. Alertant contre les erreurs de ce qui serait, selon ses termes, un Quatrième Partage, il devait convaincre la direction du Reich de l'unité de la Pologne russe. Les travaux de la Commission de géographie qui se revendiquaient de surcroît de la tradition de la *Landeskunde* apporteraient une assise scientifique à l'unité du royaume de Pologne.

Les rapports documentant la création de la Commission ne font pas référence à un modèle institutionnel précis, seuls des rapprochements sont possibles avec des organisations existantes, sans être toutefois concluants⁸⁷². En revanche, le rattachement à la *Landeskunde* éclaire certaines caractéristiques de la Commission. À la fin du XIX^e siècle, cette école allemande de géographie dite régionale (selon la traduction la plus proche mais néanmoins

⁸⁷⁰ Introduction au *Handbuch von Polen*, Berlin, Riemer Verlag, 1917, p. III-IV.

⁸⁷¹ Outre l'ouvrage de Werner Conze, *Polnische Nation...*, op. cit., qui lui consacre un chapitre, voir les deux articles qui donnent sous cet angle un éclairage très pertinent de la personnalité de Beseler : Robert Spät, « Für eine gemeinsame deutsch-polnische Zukunft?... », op. cit., p. XXX. Jesse Kauffman, « Warsaw University under German occupation... », op. cit.

⁸⁷² Nicolas Ginsburger la rapproche d'une institution coloniale, la *Landeskundliche Kommission für die deutschen Schutzgebiete* fondée en 1905, « *La guerre, la plus terrible des érosions...* », op. cit., p. 318-319.

approximative) reçut par une nouvelle génération de géographes académiques des fondements théoriques et méthodologiques qui lui assurèrent une place prééminente dans la production scientifique⁸⁷³. Sur des régions délimitées, les matériaux constitués par l'observation méthodique et le recueil des sources imprimées se prêtaient à la recherche des causalités mais aussi à la production d'images qui communiquaient des représentations vivantes de ces entités territoriales. Reconnue pour ces qualités savantes et éducatives la spécialité allait ainsi pendant la Première Guerre mondiale, fournir le cadre scientifique et institutionnel à la mise en place de « *Landeskunde Commissions* » dans les territoires occupés – Pologne, Roumanie, Macédoine. La production de connaissances fiables par des géographes confirmés participait à l'inventaire des ressources pour les nouvelles économies de guerre ainsi qu'aux propagandes et autres actions de légitimation des occupations, tout en apportant aux géographes, des terrains nouveaux et des moyens pour les explorer. Tel fut le rôle de la commission de géographie de Varsovie. Signe qui ne trompait pas sur les soutiens officiels dont bénéficiait la Commission, les moyens importants dont elle était dotée à sa création : en 1916 elle comprenait seize membres dont huit étaient des universitaires⁸⁷⁴, parmi eux, se trouvaient plusieurs professeurs dans les diverses spécialités de la géographie – géomorphologie, géologie, météorologie, géographie botanique et zoologique, géographie économique et de la population, ethnologie – auxquels s'ajoutait aussi un archiviste⁸⁷⁵. Max Friederichsen, professeur de géographie à l'université de Greifswald, en fut le premier directeur. Ne satisfaisant pas à la mission de la commission, sur l'intervention de Penck, en 1917, un de ses élèves de l'université de Berlin, Erich Wunderlich, lui succédait⁸⁷⁶.

Les raisons avancées publiquement par la Commission étaient évidemment expurgées. Dans la première annonce de sa création, une note parue fin 1915 dans la *Revue de Géographie*, elle déclarait « une mission de nature purement scientifique et qui doit ainsi servir à animer et à approfondir la connaissance des territoires militairement occupés de la Pologne dans l'intérêt du monde scientifique, des autorités et du plus large public intéressé⁸⁷⁷ ». À chaque parution, la Commission célébrait l'utilité de la science pour les administrateurs allemands et le grand public. Ainsi, à l'annonce de l'*Annuaire géographique de la Pologne*, elle soulignait son intérêt auprès « de nombreuses autorités et un grand cercle de personnes dans différentes professions et situations qui (...) doivent se familiariser plus étroitement avec les conditions de vie en Pologne⁸⁷⁸ ». Utilité dirigée vers des solutions pratiques puisqu'elle ajoutait que « c'est seulement au moyen d'une connaissance précise du pays et de ses habitants, qu'on

⁸⁷³ Une excellente introduction sur laquelle on s'appuie, est donnée par Ute Wardenga, « German Geographical Thought and the Development of *Länderkunde* », *Infergeo*, Lisboa, Edições Colibri, 2006, p. 127-147.

⁸⁷⁴ Sa taille sera réduite au bout d'un an, les mobilisations militaires de ses membres en étaient le motif donné, on ne peut pas non plus exclure les contraintes financières.

⁸⁷⁵ La liste en est donnée dans le premier rapport d'activités : « Vorläufiger Bericht über die erste Arbeitsperiode (Januar bis April 1916) der „Landeskundlich Kommission beim Generalgouvernement Warschau“ », *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, 1916.

⁸⁷⁶ Un épisode très bien reconstitué en dépit de la disparition des archives de Penck, par Nicolas Ginsburger, « *La guerre, la plus terrible des érosions...* », op. cit., p. 324-327.

⁸⁷⁷ « Kleine Mitteilungen », *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, 1915, p. 641.

⁸⁷⁸ « Tätigkeitsbericht der „Landeskundlich Kommission beim Generalgouvernement Warschau“ für die Zeit vom 1. Januar bis 31. März 1917 », *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, 1917, p. 243.

peut trouver les solutions exactes aux conditions partout difficiles de la Pologne et de ses territoires voisins, avec un jugement sûr. »

Définissant son domaine comme celui de la géographie de la *Landeskunde*, les activités de la Commission consistaient principalement en travaux d'inventaire, d'observation et de collecte, ainsi que d'archivage. Les collections bibliographiques polonaises étaient répertoriées, tandis que des centaines de photos étaient prises au cours d'expéditions dans les différentes régions. Les rapports semestriels rendaient compte de ce travail quasi frénétique d'inventaire et de catalogage du milieu naturel polonais. Un travail d'édition et de publication en donnait la mesure, la liste des articles des membres de la Commission dans des revues scientifiques devait, si besoin, dissiper les doutes sur leur mission : « La faune des mollusques en Pologne », « Le rendement ornithologique en Pologne durant l'été 1916 », « Le climat de la Pologne », « L'anthropogéographie en Pologne », « Les sources sur la statistique de population », « Les plantes aquatiques du lac Wygry de Suwałki en Pologne », « La distribution des lapins sauvages en Pologne russe », etc. Dès sa création, la Commission annonçait la préparation d'un *Annuaire de la Pologne*⁸⁷⁹ (*Handbuch von Polen*) qui allait requérir tous les soins des membres de la commission. Il paraissait en 1917 chez un éditeur reconnu de Berlin. Regroupant tableaux et cartes ainsi que les contributions thématiques issues des études des membres de la Commission, il devait matérialiser le projet scientifique de la Commission tendu par une ambition d'exhaustivité qui la rapprochait plus du contrôle bureaucratique du territoire occupé que de l'entreprise encyclopédique d'une société savante.

L'annuaire est ainsi le premier travail complet de géographie régionale sur la Pologne car, malgré toutes les travaux et les études particulières, la littérature polonaise n'a encore rien montré de comparable⁸⁸⁰.

Une seconde édition paraissait à l'été 1918⁸⁸¹ toujours sous la direction de Wunderlich. De format plus grand avec un nombre important de cartes colorées, de photos, les félicitations en préambule de Beseler et une seconde préface qui célébrait le succès de la première édition en Allemagne et aussi en Pologne, « signe de la politique culturelle allemande ». Wunderlich laissait cependant transparaître quelques difficultés matérielles mais aussi idéologiques qui avaient entouré la réalisation de cette seconde édition. Bien que le territoire ait été pour les deux éditions celui de la Pologne du Congrès, pour la seconde édition, on avait tenu à le spécifier dans le titre et à utiliser partout, rappelait l'auteur, cette dénomination à la place de celle de Pologne. Indice d'un désaccord sur ce que désignait la « Pologne » de cet « Annuaire de la Pologne », au moment où les statisticiens et économistes polonais tendaient au contraire dans leurs *Annales statistiques* à utiliser le terme de « Pologne ». L'auteur rappelait les différences entre Allemand et Polonais sur la signification géographique du nom de « Pologne »⁸⁸² : pour les premiers, il s'agissait du territoire de la « Pologne du Congrès » d'avant guerre, pour les seconds de celui d'avant les Partages. De même, pour éviter toute tension, la dénomination « royaume de Pologne » avait été écartée car, depuis le 5 novembre, elle désignait les territoires occupés dont les frontières n'étaient pas encore fixées. Autant de

⁸⁷⁹ *Handbuch von Polen. Beiträge zu einer allgemeinen Landeskunde*, Berlin, Riemer Verlag, 1917.

⁸⁸⁰ « Tätigkeitsbericht der „Landeskundlich Kommission beim Generalgouvernement Warschau“ für die Zeit vom 1. April bis 15. Oktober 1917 », *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, 1917, p. 549.

⁸⁸¹ *Handbuch von Polen (Kongress-Polen). Beiträge zu einer allgemeinen Landeskunde*, Berlin, Riemer Verlag, 1918.

⁸⁸² Erich Wunderlich, « Vorwort zur 2. Auflage », *Handbuch von Polen*, op. cit., p. XI.

corrections prudentes par rapport à la première édition qui disaient les tensions et malentendus mais aussi la montée des revendications territoriales polonaises. Wunderlich évoquait des désaccords avec des auteurs polonais, probablement des géographes qu'il ne citait pas, qui auraient objecté que la dénomination « Pologne du Congrès » ne correspondait à aucune unité naturelle et ne pouvait être étudiée par la *Landeskunde*⁸⁸³. Wunderlich répondait, avec une condescendance certaine, que la *Landeskunde* n'avait pas pour objet de décrire des entités naturelles, mais des formations politiques, que, du point de vue des différentes spécialités géographiques qui étudiaient la « région de la Vistule », les territoires concernés avaient des frontières qui ne se recoupaient pas. S'il voulait dire par là que le territoire de l'ancienne « Pologne du Congrès » russe était une formation contingente, il n'en laissait pas moins ressortir l'enjeu aussi intérieur : la Pologne du Congrès était une entité inconnue en Allemagne, il était donc de l'intérêt de la Commission, et donc implicitement de son protecteur, Beseler, de la mettre en avant dans cette publication.

La Commission de géographie avait publié d'autres ouvrages en complément de l'*Annuaire*, comme un *Atlas illustré de la Pologne* et un *Atlas ethnographique*, qui devaient là encore « familiariser (...) le lecteur allemand » avec les « paysages et villes de Pologne et de Lituanie », les fermes et les costumes polonais, etc. Ici et là on rappelait aussi que les travaux de la Commission étaient destinés « à servir les buts pratiques de l'administration allemande et austro-hongroise en Pologne », à fournir « les différentes branches de l'administration d'occupation, aussi loin qu'ils concernent leur intérêt en géographie régionale⁸⁸⁴ », mais sans aucune précision sur des relations qui devaient évidemment s'inscrire dans des formes de réciprocité et de collaboration.

Comment les membres de la Commission avaient-ils accès aux sources statistiques sur la population ? Étaient-ils tenus de transmettre en retour les résultats de leurs enquêtes et études aux responsables politiques (comme, par exemple, en août 1916, quand les autorités du Reich se réunirent à Varsovie pour discuter des projets territoriaux polonais en s'appuyant sur des plans statistiques) ? Quels rapports avaient-ils avec les plans et politiques d'exploitation économique, en particulier autour du recrutement de la main d'œuvre polonaise ? Les traces manquent encore pour répondre à ces questions, on constate l'importance des travaux d'experts sans être en mesure de les identifier et de repérer leurs relations (quelles étaient par exemple les relations entre Sering, Bernhard, Penck et la Commission de géographie ?). Une collaboration en arrière plan qui restait en tous cas tue dans les rapports imprimés, mais qu'on devine dès qu'il s'agissait de géographie de la population et de l'économie, comme derrière de rares remarques sur « le matériel nouveau particulièrement riche apportée par les autorités administratives allemandes » ou le projet d'une géographie économique et industrielle de Łodz.

Il n'en reste pas moins que les prétentions d'utilité affichées par la Commission reflétaient les facettes contradictoires de la mission que s'était donnée Beseler dans la Pologne occupée, tiraillée entre le contrôle et l'exploitation, et la volonté de léguer une forme de gouvernement respectueux de la nation polonaise et de sa culture, en œuvrant à l'entente entre les Allemands et les Polonais au moyen de leur connaissance mutuelle. Ainsi la Commission déclarait son travail utile face à l'ignorance qu'avaient les Allemands de la Pologne :

⁸⁸³ La première édition du *Handbuch von Polen* avait entre autre été critiquée dans un journal polonais des sciences naturelles, *Kosmos*, XLII, 1917.

⁸⁸⁴ « Tätigkeitsbericht.... vom 1. April bis 15. Oktober 1917 », op. cit., p. 552.

Depuis les premiers jours de la guerre il est apparu qu'en Allemagne trop peu était connu sur les territoires frontaliers de l'Est allemand, non seulement dans le grand public, mais même dans les cercles savants. Toutes les parties du territoire polonais qui étaient possession de la Russie, la dite Pologne du Congrès, étaient auparavant complètement inconnus. (...) Les raisons de cette ignorance (...) reposent d'abord dans le barrage militaire et politique établi intentionnellement pendant les dernières décennies par les Russes vis à vis de l'extérieur et en même temps les fortes entraves de la culture polonaise à l'intérieur. D'un autre côté, l'ignorance des langues slaves, avant tout de la langue polonaise en Allemagne, porte une part de responsabilité, il faut lui attribuer que soit peu connue ou même pas du tout, en Allemagne, la riche littérature polonaise⁸⁸⁵.

À maintes reprises, la Commission témoignait de la reconnaissance de ses membres pour le travail scientifique de leurs homologues polonais et ne lésinait pas sur les compliments pour louer par exemple le travail de l'école de géographie de Cracovie autour de Nałkowski « d'une valeur remarquable exceptionnelle ». Si elle mettait en avant le caractère supérieur de ses travaux sur ceux qui existaient auparavant, elle invitait cependant à considérer les conditions de travail des savants polonais :

On ne doit cependant pas omettre que les Polonais étaient privés jusque là du soutien de l'État pour leur travail scientifique. Tout ce qui a été réalisé par eux comme grand travail de géographie régionale, le doit à l'activité enthousiaste de particuliers et à l'efficacité dévouée de sociétés savantes qui n'ont pas épargné leur peine⁸⁸⁶.

Une appréhension assez juste pour l'histoire de la discipline géographique, et dont les préjugés ne pouvaient, dans cette ancienne Pologne du Congrès, aux yeux des autorités allemandes, qu'être attribués aux Russes.

Les comptes rendus de la Commission dépeignaient dans des termes évidemment maîtrisés les activités des géographes allemands faisant d'eux des « explorateurs » désintéressés dans les confins orientaux, se déplaçant au rythme des saisons ou des dénivellements du relief des Carpates pour recenser les espèces de papillons et observer les vols des oiseaux migratoire. Un calque de la chronologie des événements politiques nous permet cependant de rapporter certains faits relatés à partir du second semestre de 1917, aux changements politiques dans le Gouvernement général. Un écho direct de la décision de Beseler de transférer l'administration vers les Polonais, notamment avec la proclamation, en octobre 1917, d'une Régence et d'un cabinet polonais, se lit dans le projet défendu par la Commission de la création d'un Office polonais régional (*Landesamt*) « dont la mission doit porter sur l'organisation et la conduite de recherches futures en géographie régionale sur la Pologne », dans le cadre du nouveau ministère polonais de l'instruction⁸⁸⁷. À l'approche de son retrait, la Commission entendait apporter ses recommandations et veiller à sa succession en proposant les candidatures de ses homologues polonais, que ce soit à la direction d'une station météorologique ou d'un institut de géologie.

Depuis longtemps en Pologne il existe des recherches et travaux de types variés. Les réalisations de savants polonais et de sociétés privées sont connues [...]. Si ces travaux ont malgré tout manqué de succès, la raison en est le manque de soutien de l'État. La mise en place maintenant d'un ministère polonais des cultes devrait mettre fin à cette situation : sa

⁸⁸⁵ *Handbuch von Polen*, op. cit., p. III.

⁸⁸⁶ « Tätigkeitsbericht...vom 1. April bis 15. Oktober 1917 », op. cit., p. 549.

⁸⁸⁷ *Ibid.*, p. 552.

fonction est de créer les organisations culturelles nécessaires du nouvel État, avant tout ses institutions pratiques scientifiques⁸⁸⁸.

La Commission envisageait donc avec sérénité le transfert dans les mains polonaises de sa mission scientifique, confiante dans ce « futur germano-polonais commun⁸⁸⁹ » qu'elle avait préparé dans l'esprit de Beseler, futur qui amarrait le destin culturel et politique de la Pologne à l'Allemagne. Elle n'entrevoyait pour cette institutionnalisation polonaise qu'elle appelait de ses vœux que le modèle allemand, celui « du Bureau statistique du Württemberg », coordonnant des activités topographiques, météorologiques, statistiques.

Ces efforts pour le déploiement de recherches polonaises ultérieures en géographie régionale parachèvent les études de la commission. Que les Polonais puissent après la guerre réussir à créer une telle grande organisation comme celle du Württemberg⁸⁹⁰.

On constate ainsi comment la mission scientifique et culturelle attribuée à la Commission de géographie se conformait à la politique d'occupation promue par Beseler. Convaincu de la supériorité de la culture allemande et de la valeur de sa diffusion en Pologne, cette vision humaniste reconnaissait les travaux érudits des Polonais, mais niait toutes les formes institutionnelles antérieures établies ou inspirées par les Russes et les Autrichiens, et animées, depuis le début du siècle, par des Polonais. Beseler chercha à promouvoir, comme aucun autre administrateur allemand dans les territoires polonais, les contacts entre autorités allemandes et élites polonaises, mais ces rapports restaient inégaux. À l'échelle de cette Commission de géographie, rien ne trahit mieux cette dissymétrie que l'absence de collaboration partagée avec des géographes polonais. Si, dans l'avant-propos de l'*Annuaire de la Pologne*, la Commission ne manquait pas de remercier chaleureusement des personnalités savantes polonaises et des responsables de bibliothèques et de collections, à aucun moment elle ne conçut une collaboration, notamment sous la forme d'une publication germano-polonaise. Cet épisode montre ainsi la force du séparateur national dans l'activité savante, et la profondeur de la dissociation nationale entre Allemands et Polonais⁸⁹¹.

La géographie de la population était un des domaines traités par la Commission. Elle avait recruté pour cette question un jeune assistant de géographie de l'université de Greifswald, Hans Praesent, certainement de l'entourage de Friederichsen. Il prévoyait d'étudier la population « selon le nombre, la distribution et la part des nationalités » à partir de la littérature existante, d'enquêtes sur place, et surtout du « riche et nouveau matériel » des administrations allemandes⁸⁹². Au début de l'année 1917, selon le rapport de la Commission, il travaillait à un projet de géographie de la population avec une attention particulière pour la distribution des nationalités⁸⁹³. Les résultats de ses études et enquêtes furent publiés dans quelques articles, qui sont intéressants ici de deux points de vue. D'une part, dans l'esprit d'inventaire général des sources et ressources qu'avait planifié la Commission, Praesent livra un état complet des sources et des travaux statistiques disponibles sur la Pologne ; le jugement qu'il portait prend ici la valeur d'un regard croisé d'un expert allemand sur les pratiques

⁸⁸⁸ Ibid., p. 552-553.

⁸⁸⁹ Titre de l'article de Robert Spät, « Für eine gemeinsame deutsch-polnische Zukunft... », op. cit.

⁸⁹⁰ « Tätigkeitsbericht...vom 1. April bis 15. Oktober 1917 », op. cit., p. 553.

⁸⁹¹ Selon l'expression juste utilisée par Thomas Serrier dans son ouvrage sur la Posnanie, *Entre Allemagne et Pologne : nations et identités frontalières, 1848-1914*, Paris, Belin, 2002.

⁸⁹² *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, 1916, p. 326.

⁸⁹³ « Tätigkeitsbericht der „Landeskundlich Kommission beim Generalgouvernement Warschau“ für die Zeit vom 1. Januar bis 31. März 1917 », op. cit., p. 244.

statistiques russes et polonaises, elles-mêmes construites dans un rapport aux pratiques étrangères. Il fut d'autre part attentif aux opérations, souvent locales, de dénombrement réalisées par les administrations occupantes, et témoigna ainsi de pratiques et de calculs qui restaient confinés aux administrations civiles et militaires. Son travail est actuellement la seule source publiée pour rendre compte de ces dénombrements.

Les décomptes de la population par les administrations locales

C'est seulement dans un article qui fut publié en 1919 dans la revue allemande d'économie et de statistique (*Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*)⁸⁹⁴, que Hans Praesent décrit « les Recensements de la guerre dans le Gouvernement général de Varsovie et le chiffre de la population de la Pologne du Congrès ». S'il parut en 1919, il fut probablement écrit avant la fin de la guerre dont il n'était nulle part question, pas plus que de la défaite allemande ou de l'indépendance de l'État polonais. L'article s'achevait par un renvoi au traité de paix avec la Russie et dans des termes euphémiques sur le nouvel horizon qu'il ouvrait aux retours des populations. Rédigé selon toute vraisemblance en 1918, il bénéficiait aussi de conditions plus libérales pour rendre compte des enregistrements de la population faits par les autorités d'occupation, qui, s'ils commençaient dès 1915, n'avaient pas été évoqués par l'auteur dans ses articles précédents. Dans ceux-ci⁸⁹⁵, ses seules sources provenaient des opérations réalisées sous le régime russe, soit le recensement de 1897 dont il ne cessait de souligner les défauts, et les mises à jour faites à la suite. Il s'y résignait, distinguant toutefois les travaux polonais plus récents et louant leurs efforts envers la statistique russe officielle dont ils dépendaient. Dans son troisième article, ayant eu accès depuis aux documents administratifs⁸⁹⁶, il révélait l'existence de dénombrements locaux réalisés par les autorités allemandes, et la volonté de la nouvelle administration civile de conduire un dénombrement de la population dès son installation à l'été 1915 :

Quand l'administration allemande fut mise en place dans le Gouvernement général de Varsovie, il y avait évidemment, pour des nombreuses raisons, un intérêt de savoir, quel était le chiffre de la population dans les territoires occupés⁸⁹⁷.

Praesent rappelait que l'administration justifiait le dénombrement par les problèmes de « rationnement alimentaire et de ravitaillement de la population locale, et aussi le transport des denrées alimentaires les plus importantes, comme les céréales et les pommes de terre vers l'Allemagne ». Le 6 juillet 1915, un arrêté signalait aux autorités locales l'urgence de conduire un dénombrement des populations en même temps qu'étaient mises en place les procédures de délivrance de papiers d'identité. Ce lien établi entre un dénombrement et une opération administrative, en l'occurrence policière, n'était d'ailleurs pas nouveau. Les autorités se déclarèrent vite débordées par la mise en place du système des passeports, et, face à une population méfiante et mobile, dans l'impossibilité de répondre immédiatement à la

⁸⁹⁴ Hans Praesent, « Kriegsmässige Volkszählungen im Generalgouvernement Warschau und die Bevölkerungszahl in Kongress-Polen », *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, 1919, vol. 58, p. 52-64.

⁸⁹⁵ Hans Praesent, « Das Quellenmaterial zur Bevölkerungsstatistik Polens », *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, 1917, 4, p. 245-249, et « Besiedlung und Bevölkerung », in *Handbuch von Polen. Beiträge zu einer allgemeinen Landeskunde*, op. cit., p. 299-330.

⁸⁹⁶ Il signalait en note qu'en tant que membre de la Commission de géographie, il avait reçu les documents de l'administration, pour son travail de géographie de la population.

⁸⁹⁷ Hans Praesent, « Kriegsmässige Volkszählungen... », op. cit., p. 56.

demande de l'administration centrale de Varsovie. Les réponses des autorités locales ne semblent pourtant pas avoir convaincu les responsables de Varsovie puisqu'un nouvel arrêté était pris le 16 mars 1916 pour que la Commission des passeports réalise un recensement. Si certaines s'y plièrent malgré les difficultés toujours présentes autour de ces enregistrements d'identité, d'autres cherchèrent de nouveaux moyens pour estimer le chiffre des habitants en liaison avec une opération administrative, en l'occurrence, la distribution des cartes alimentaires. Praesent signalait les problèmes récurrents liés à la méfiance des populations, qui soupçonnait toujours des motifs fiscaux et militaires au dénombrement. Il soulignait aussi les difficultés causées par le manque de personnel local qualifié, et dans les campagnes, l'analphabétisme. Pour illustrer ces problèmes, et soucieux de louer, en creux, les efforts des autorités locales allemandes, il décrivit l'exemple du *Kreis* de Lukow⁸⁹⁸, sur lequel il disposait du dossier conservé par l'administration centrale. Les efforts du chef du district (*Kreis*) de Lukow, dont Praesent ne révélait pas l'identité, méritaient certainement à ses yeux d'être rapportés, puisque celui-ci, réagissant à l'arrêté de Varsovie, entreprit de contourner les obstacles et les lenteurs du système de délivrance des passeports, et décida de réaliser un recensement séparé de la population de sa circonscription. Celui fut conduit au printemps de la même année 1916. Au mois de juin, il adressait les résultats et son rapport à l'administration centrale de Varsovie, rapport dans lequel Praesent puisa des passages pour son article. Il nous offre ainsi un aperçu de ce mode administratif à l'échelle locale de décompte de la population en temps de guerre et d'occupation.

Le chef du district de Lukow, bien rodé à l'administration allemande, répercuta l'arrêté de Varsovie, en délivrant à son tour un arrêté pour tous les maires dépendant de lui, afin qu'ils relèvent le « nombre exact des habitants », il le justifiait aussi par les questions de ravitaillement. Connaissant la méfiance des populations, il demandait qu'on précise auprès des populations que le dénombrement n'était pas lié à des questions fiscales. Effort vain, précisera Praesent, comme on s'en doute aussi. Le chef de ce district avait conçu un procédé simplifié qui consistait à distribuer quatre catégories de cartes, distinguées par des couleurs différentes, selon que la personne était un homme, une femme, adulte ou enfant (plus ou moins de 14 ans). Des personnes sachant lire et écrire (instituteurs, employés) y notaient quelques caractéristiques – si la personne était mariée, si elle était polonaise ou juive, si elle savait lire et écrire. Reprenant le principe du recensement de la population de fait, soit des personnes habituellement résidentes, on rappelait aux maires de ne pas compter les visiteurs venus d'un autre *Kreis*, mais d'inclure les personnes temporairement absentes. Un protocole qui confortait le chef de district puisqu'il demandait que toutes ces cartes lui soient remises au 1^{er} mai de l'année. On conçoit évidemment l'inanité de ces principes inapplicables dans le contexte de la guerre. Mais le chef de district était emporté par son ardeur bureaucratique, et envisageait de pérenniser son système une fois les cartes collectées, pour constituer un fichier de population qui enregistrerait entrées et sorties dans la population, et permettrait d'avoir un état mis à jour. Praesent ne cachait pas son admiration en écrivant qu'« ainsi fut établi dans le *Kreis* de Lukow un mode entièrement moderne d'enregistrement au moyen d'un système de cartothèque ». Il avait recopié les résultats dans un petit tableau, et ainsi affichait à Lukow au 1^{er} mai 1916, 104 644 personnes. Mais, après les compliments, il devait immanquablement signaler les innombrables difficultés rencontrées lors du dénombrement et qui rendaient douteuse la valeur de ces chiffres. La méfiance de la population envers l'administration

⁸⁹⁸ Ibid., p. 57-59.

allemande resta un problème irrésolu : « tout un village de 329 habitants a refusé de remplir les cartes », rapportait-il ajoutant que l'affront n'était pas resté impuni, « une amende lui fut infligée, mais le recensement fut retardé ». Il rapportait aussi les fluctuations « surprenantes » des effectifs décomptés : alors que la population de la ville de Lukow était estimée à 12 000-13 000 personnes, à l'occasion de la distribution des cartes alimentaires (*Brotkarte*) le chiffre était monté à 14 000, puis au recensement retombé à 9 627 personnes. Il concluait alors :

Cet exemple a montré qu'un recensement dans la Pologne occupée ne pouvait pas donner de chiffres fiables, (...) mais qu'il était néanmoins possible de le réaliser et était pour l'administration du pays absolument nécessaire.

Les déboires du chef du district de Lukow n'étaient pas isolés ; Praesent rapportait que le directeur de l'administration centrale à Varsovie avait consulté en 1917 les chefs de quelques *Kreis* pour connaître leur opinion sur la conduite d'un recensement séparé sur l'ensemble du Gouvernement général. La plupart avaient répondu négativement en donnant les mêmes raisons sur les fluctuations des effectifs ; d'autres, plus réalistes, rapportaient que dans les territoires qui avaient connu d'importantes destructions, la mobilité de la population qui variait selon les opportunités de travail et d'hébergement rendait impossible tout dénombrement. Le projet d'un dénombrement général fut ainsi abandonné et n'eut pas lieu. Mais Praesent n'en abandonna pas moins sa proposition pour les lecteurs de la *Revue d'économie et de statistique* de tirer des dénombremens partiels, des résultats sur la population totale du Gouvernement, sans d'ailleurs préciser si les autorités allemandes, malgré les défaillances soulignées, avaient également tenté d'exploiter ces données. Dans un tableau, il réunit l'ensemble des données qui avaient été transmises par les autorités locales, révélant du même coup l'effet de l'arrêté de 1916, puisque toutes les administrations locales envoyèrent des chiffres sur la population de leur gouvernement ainsi qu'à l'échelle des différents *Kreis*. Dans son tableau, Praesent mentionna aussi les trois sources utilisées par les autorités locales : « recensement » (*Volkszählung*), « édition des cartes pour le pain » (*Brotkartenausgabe*), « édition de passeports » (*Passausgabe*), ainsi que l'année, dans la majorité des cas, 1916. À cette date, il évaluait donc la population totale du Gouvernement général de Varsovie à 5 999 814 habitants. Il signalait aussi que ces effectifs avaient été diffusés dans un annuaire édité en 1917 en quelques exemplaires, par l'administration centrale⁸⁹⁹ et le département des cartes. Praesent estima aussi la population de l'ensemble de la Pologne du Congrès en ajoutant aux 6 millions du Gouvernement de Varsovie, les effectifs des autres territoires – gouvernement de Lublin, de Suwalki, de Siedlce – pour arriver à 10 millions d'habitants en 1916. Il chercha alors à évaluer les effets de la guerre sur la population : considérant que la population au moment du déclenchement de la guerre s'élevait à 13,5 millions de personnes, il estimait la diminution causée par la guerre à 3 ½ millions de personnes en deux ans, ce qui la ramenait, faisait-il remarquer, au niveau de l'année 1900. Sans préciser ses modes de calculs, il signalait que dans les districts de l'Est qui avaient été les plus dévastés par les combats et les évacuations ordonnées par l'armée russe, les pertes démographiques étaient les plus importantes. Il s'appuyait sur des premiers bilans qui circulaient en 1918 dans les journaux comme le *Deutsche Warschauer Zeitung* qui évaluait la diminution entre 50 et 70 % de la population. Il signalait les différentes causes de cette diminution : mobilisation militaire, émigration volontaire ou involontaire, forte mortalité et

⁸⁹⁹ *Alphabetisches Orts- und Gemeindelexikon des General-Gouvernements Warschau, Verwaltungschef beim General-Gouvernement Warschau, Warschau, 1917.*

recul consécutif de la natalité. Un bilan finalement sommaire, qui montrait aussi les limites de l'accès du géographe aux informations des administrations et une conclusion timorée et édulcorée, qui anticipait depuis le traité de paix signé avec la Russie, « le grand nombre de retours des ouvriers polonais partis en Allemagne pour des raisons de travail »⁹⁰⁰.

Le dénombrement militaire de 1916 dans le Gouvernement de Lublin

Les autorités militaires autrichiennes entreprirent également de dénombrer les populations. Là aussi le caractère militaire et donc confidentiel de l'opération en laissa seulement des traces qui nous sont parvenues par le biais des auteurs polonais qui reprirent aussitôt des résultats qui, comme dans les autres administrations, corrigeaient en faveur des Polonais les statistiques russes. L'attention des Polonais était aiguisée par l'inclusion du territoire de Chełm qui se trouvait sous occupation autrichienne. Dans un article sur les changements démographiques dans le royaume depuis la guerre, paru dans la revue *Praca społeczna* en juillet 1918, Tadeusz Szturm de Sterm, responsable des questions statistiques du *Biuro Pracy Społecznej*⁹⁰¹, avait ainsi déjà intégré tous les résultats des dénombrements autrichiens qui mettaient à jour dans ce sens avantageux, les chiffres russes de 1909. Il signalait comme seule source, le dénombrement du 15 octobre (« Volkszählung vom 15 October 1916 im österreichisch-ungarischen Okkupations-gebiet in Polen ») sans préciser sous quelle forme imprimée il lui avait été accessible. Dans ce territoire qui englobait la région de Chełm son intérêt se portait sur la distribution de la population par confession (catholiques, évangéliques, juifs, orthodoxes). Il réunissait dans un tableau détaillé les chiffres à l'échelle des 27 *powiat*, aux dates des deux derniers dénombrements⁹⁰². Dans les *powiat* de la région de Chełm, les différences étaient effectivement frappantes, le pourcentage de catholiques passait d'environ 30% à 65%. L'auteur avait également réalisé des cartes de la région représentant à l'échelle des communes, les taux d'accroissement de la population et ceux des catholiques dont la corrélation, selon lui, apportait la preuve de l'évacuation forcée des catholiques. Eugeniusz Romer reprit aussi ses résultats dans un petit ouvrage sur le nombre de Polonais⁹⁰³ paru en 1917, pour la région de Chełm. Il soulignait également les écarts spectaculaires entre le pourcentage des Polonais au recensement russe de 1897 et celui du relevé autrichien de 1916 : par exemple, dans le district de Hrubieszów le chiffre passait de 23 à 63 % pour les Polonais, de 61 à 11% pour les Ruthéniens. Il précisait assez succinctement l'origine des données en renvoyant au dénombrement réalisé en 1916 par les autorités d'occupation austro-hongroises dans les trois *Bezirken* d'étape de la *Bugarmee* dont les résultats étaient parus, en 1916, dans le courrier officiel *Amtsblatt für den Bezirk Tomaszów*. Comme Szturm de Sterm, Romer ne précisait pas quel avait été le mode de dénombrement, les résultats favorables semblaient avoir balayé les considérations méthodologiques, pourtant importantes dans cette période d'occupation. Les préoccupations statistiques des autorités autrichiennes étaient aussi éloignées de celles des Polonais ; dans ces territoires nouvellement occupés, leur mission était clairement liée à l'économie de guerre. On ne dispose donc d'aucun rapport autrichien sur ces dénombrements, les travaux récents sur cette administration d'occupation n'en font pas non

⁹⁰⁰ Hans Praesent, « Kriegsmässige Volkszählungen.... », op. cit., p. 64.

⁹⁰¹ Tadeusz Szturm de Sterm, « Zaludnienie Królestwa Polskiego wobec wojny », *Praca społeczna*, 1918, n° 1, p. 6-28.

⁹⁰² Ibid., tabl. n°3 « Ludność okupacji austriackiej według wyznań w r. 1916 », p. 21.

⁹⁰³ Eugeniusz Romer, *Ilu nas jest ?*, Kraków, G. Gebethnera i sp, 1917 ; *Die Gesamtzahl der Polen*, Wien, Verlag Polen, 1917.

plus mention. Seule indication, à l'été 1916, la section militaire avait été scindée en deux divisions, le « commissariat des questions civiles » (dont relevaient par exemple les questions de l'instruction, des actions sociales et sanitaires) et la « section économique » divisée selon les catégories de ressources et les secteurs de production et d'activité, et qui abritait un service de statistique (*Statistisches Amt*)⁹⁰⁴. Quoique rien ne l'indique, l'hypothèse de la conduite de recensements par ce service est la plus probable compte tenu des demandes de chiffres sur la population dans le fonctionnement d'une économie de guerre recourant à la main-d'œuvre locale.

On dispose cependant d'un court témoignage d'un statisticien polonais, Kazimierz Władysław Kumaniecki, ancien directeur du Bureau de statistique de Cracovie, qui avait été mobilisé dans l'armée autrichienne et affecté à l'administration militaire d'occupation de Lublin où on lui confia un département de l'emploi et des statistiques. Dans l'ouvrage qu'il publia après la guerre sur cette expérience⁹⁰⁵ il relata brièvement l'organisation du dénombrement puisque à cette date les résultats étaient déjà parus. Le dénombrement avait été réalisé le 15 octobre 1916 au titre d'une ordonnance du haut commandement armé portant sur les études sur les relations avec l'occupant. La responsabilité en incombait au Gouvernement général militaire de Lublin qui s'appuya principalement sur le personnel militaire. Des formulaires (*Karta spisowa*) étaient distribués dans chaque maison pour relever les caractéristiques habituelles de chaque individu (âge, sexe, confession, langue maternelle, métier et instruction). Kumaniecki décrivait le système bien organisé de collecte et de vérification des questionnaires, mais révélait aussi les difficultés à conduire le dénombrement dans la population qui suspectait toujours des fins militaires. Un autre facteur entachait les résultats : les effets sur la population de l'évacuation importante ordonnée par l'armée russe à l'approche de l'offensive des États centraux. Ces biais ne retinrent ni les Polonais, ni les Allemands dans leur exploitation des résultats. Hans Praesent dans son article de 1919, donnait pour le Gouvernement général une population d'environ 3,5 millions d'habitants selon ce recensement.

Les opérations statistiques de l'Ober Ost

Dénombrements, cartes ethnographiques, cadastres et travaux statistiques eurent, dans l'administration de l'Ober Ost, une place plus importante et une forme plus achevée que dans les autres administrations. Dans leurs rapports et études sur le peuplement, la mise en valeur économique et la redistribution des terres, les experts de Ludendorff soutenaient sa vision totale et militaire de la gestion du territoire qui, à bien des égards comme le souligne Liulevicius, peut être vue comme le prototype des politiques d'occupation des territoires de l'Est par les nazis⁹⁰⁶.

Les plans de réorganisation du territoire de l'Ober Ost s'accompagnèrent, à un degré plus prononcé que dans les autres territoires occupés, d'une demande constante de statistiques.

⁹⁰⁴ Jerzy Gaul, *Kancelaria Generalnego Gubernatorstwa Wojskowego w Lublinie 1915-1918*, Warszawa, Wydawnictwo DiG, 1998, p. 20 et p. 110.

⁹⁰⁵ Kazimierz Władysław Kumaniecki, *Czasy lubelskie : wspomnienia i dokumenty (18.IV.1916 - 2.XI.1918)*, Kraków, L. Frommer, 1927, p. 56-58.

⁹⁰⁶ C'est d'ailleurs la lecture élogieuse qu'en firent des auteurs durant cette période comme Robert Stupperich dans un article de 1941, devenu depuis, en raison de la disparition de nombreux documents, une source pour les historiens et qu'on exploite plus loin.

Confiscations de biens, réquisitions répétées des denrées, des récoltes, recrutement de la main-d'œuvre volontaire et forcée, prélèvements d'impôts et de taxes, enregistrement des populations pour le ravitaillement, surveillance des déplacements, politique et contrôle des nationalités, etc., la liste est longue des rubriques de l'administration civile et militaire de l'Ober Ost qui exigeaient des statistiques. Dans une ville comme Vilnius, alors que les populations ployaient sous les restrictions, les interdits et les réquisitions, qu'elles luttèrent contre les pénuries alimentaires⁹⁰⁷, chaque année, de 1915 à 1918, elles furent sujettes à un dénombrement. Ces dénombrements n'étaient pas réalisés par un bureau de statistique, mais émanaient d'ordres de la hiérarchie administrative, répondaient à des injonctions économiques, ou démographiques, et suivaient par conséquent des procédures chaque fois différentes. Comme dans les autres administrations d'occupation, il y eut des dénombrements directs qui s'apparentent plus ou moins à ceux conduits par un bureau de statistique, et des décomptes indirects à partir des procédures administratives en place (système de passeports et cartes alimentaires de ravitaillement).

Un décret de janvier 1916 rendait obligatoire pour chaque individu la détention d'un passeport intérieur où étaient reportées des informations sur l'identité du porteur, incluant la confession et la langue⁹⁰⁸. Comme dans le Gouvernement général de Varsovie le service des passeports produisait ainsi une statistique de la population, mais celle-ci restait approximative, parce qu'étalée dans le temps. Les enregistrements du service des cartes de rationnement pouvaient aussi fournir une image statistique de la population et de sa composition. Dès décembre 1915, le système des cartes alimentaires était introduit à Vilnius. Les deux procédures, quoique différentes, pouvaient aussi être utilisées alternativement comme source d'information et de contrôle, puisque les cartes alimentaires, comme tous les documents inscrivaient la nationalité et la confession, ces marqueurs de la population pour les autorités allemandes. Ainsi en 1916, quand furent connus les résultats du dénombrement, le service des cartes constata un écart entre les effectifs totaux. Les chiffres des bénéficiaires étaient largement supérieurs à ceux du recensement, et n'avaient cessé d'augmenter alors que l'évolution démographique était négative⁹⁰⁹. Fin 1916 début 1917, une vaste opération de renouvellement des cartes était décidée par les autorités pour corriger ce qui était certainement l'effet de petites fraudes ordinaires par des populations au bord de la famine. Chaque détenteur d'une carte fut convoqué, il devait sous présentation de son passeport déclarer de nouveau son identité, et fournir des renseignements sur sa famille.

Le recensement fut le procédé le plus courant retenu par l'administration allemande. Dès novembre 1915, un arrêté d'Isenburg-Birstein, chef de l'administration militaire de Lituanie, annonçait un dénombrement général de la population, il allait être conduit l'année suivante. Le dénombrement, organisé à l'échelle des régions administratives, se composait en fait d'une série de dénombrements régionaux qui furent réalisés séparément, ce qui voulait dire sous des

⁹⁰⁷ Sur Vilnius durant la Première Guerre mondiale, voir : Theodore R. Weeks, « Vilnius in World War I, 1914-1920 », *Nord-Ost Archiv*, 2008, vol. XVII, p. 34-57.

⁹⁰⁸ Michał Brensztejn, *Spisy ludności in Wilna za okupacji niemieckiej od d. 1 listopada 1915 r.*, Warszawa, Biblioteka Delegacji Rad Polskich Litwy i Białej Rusi, 1919, p. 5-6. Wiktor Sukiennicki, *East Central Europe during World War I*, New York, Columbia University Press, coll. East European monographs, 1984, vol. I : « From foreign domination to national independence », p. 159.

⁹⁰⁹ Michał Brensztejn, *Spisy ludności in Wilna...*, op. cit., p. 22-24. Selon lui le chiffre de la population selon le bureau des cartes était de près de 171 000 en mars 1916, celui du recensement d'environ 141 000 personnes.

autorités distinctes, selon différentes méthodes et surtout des calendriers variables s'étalant du printemps à l'été 1916 : en mars la ville de Vilnius et sa région, en avril-juin la région de Grodno, en juillet celle de Kovno. Les données issues de ces recensements n'étant pas rendues publiques, du même coup c'est l'ensemble de la procédure, habituellement décrite avec la publication des chiffres, qui resta inconnue. L'ensemble conservé dans les fonds de l'administration allemande connut ensuite le sort de la retraite de l'administration : en partie emportée, dispersée ou détruite. Les autorités polonaises récupérèrent des dossiers, en particulier ceux sur la statistique des nationalités dont elles pouvaient tirer partie pour les négociations tendues sur ces territoires lituano-polonais. Pour les besoins de la Conférence de la paix furent extraits et recopiés dans la hâte les résultats globaux et des tableaux, effaçant ainsi les dernières traces de la procédure du dénombrement. Aujourd'hui les sources ont disparu, des traces peuvent subsister, mais dispersées dans des sources secondaires comme les rapports des experts allemands des politiques de l'Est ou les textes de revendications nationales des Polonais et Lituaniens. Le repérage de ces traces encore inachevé est difficile car elles sont souvent inaperçues des historiens, peu intéressés par la description des protocoles de dénombrement. Dans ce paysage plutôt décourageant, on dispose cependant d'un document précieux : le rapport-témoignage d'un acteur polonais qui avait participé au dénombrement de Vilnius.

Le dénombrement de Wilno de 1916 selon le récit-témoignage de Brensztejn

Les dénombremens de la ville de Wilno furent les plus élaborés et nombreux. Outre les enjeux politiques que concentrait la première ville de la région (à la veille de la guerre la population avoisinait 200 000 habitants), la raison résidait aussi dans des conditions urbaines plus favorables en temps de guerre au dénombrement, à commencer par la présence d'une couche sociale éduquée. La ville se prêtait ainsi à l'organisation quadrillée du recensement, avec ses comités de quartier, ses commissions nationales, ses listes d'immeubles et logements, autant de niveaux de préparation et de supervision qui étaient les garanties habituelles d'un bon taux de couverture et de fiabilité des réponses. Il existe aussi sur ces dénombremens de Wilno une source unique : une petite publication qui sous le titre « Les recensements de la population à Wilna pendant l'occupation allemande » s'apparente plutôt à un rapport – l'auteur, Michał Brensztejn, ayant été un des organisateurs locaux du recensement de 1916⁹¹⁰. Édité à Varsovie en 1919, son texte, sans aucune introduction sur les circonstances et les motifs de sa parution, prend sens dans le contexte litigieux de cet immédiat après-guerre et des revendications polonaises sur la ville de Wilno. Porteur d'un point de vue polonais, dans le sens où son intention était bien de montrer la prépondérance des Polonais dans la population, il apportait avec cet écrit un témoignage statistique mais aussi politique sur les dénombremens allemands. À cette date, en effet, les chiffres de ces dénombremens circulaient dans les dossiers des experts internationaux, mais, aussi favorables pouvaient être les résultats sur la population polonaise, ils ne pouvaient pas emporter une confiance immédiate car venaient des instances militaires ennemies. Que les chiffres allemands soient plus favorables aux Polonais que les statistiques russes jusqu'alors disponibles, ne suffisait probablement pas à emporter l'adhésion des Puissances alliées encore sceptiques. Aussi l'auteur se devait de donner une sorte de validation méthodologique sur la procédure à laquelle il avait contribué localement pour écarter tout soupçon de manipulation.

⁹¹⁰ Michał Brensztejn, *Spisy ludności in Wilna...*, op. cit.

Peu d'informations biographiques permettent d'éclairer la motivation de Brensztejn⁹¹¹. Présenté comme un historien érudit amateur, s'occupant d'archéologie et d'ethnographie, membre de sociétés savantes de Vilnius, il deviendra, après la guerre, bibliothécaire de l'université. Il appartenait à une catégorie éduquée, d'où son recrutement dans un comité du recensement au même titre que d'autres représentants des élites, procédé décidé par les autorités pour s'assurer évidemment, par leur contribution, de résultats fiables. De son origine juive on ne sait comment elle se déclinait avec son identification locale à la société et culture polonaises de Lituanie.

Le rapport de Brensztejn remplissait une trentaine de pages sur les différents dénombrements de la population de Wilno et donnait leurs résultats sur la composition nationale, en particulier sur la part des Polonais. La partie la plus importante de sa publication était consacrée à l'organisation du recensement de mars 1916 auquel il avait participé. Il décrivait dans les moindres détails cet édifice complexe sur lequel s'appuyait le dénombrement exhaustif des habitants, avec ses différents échelons du quartier à la famille, et cela suivant une méthodologie calquée sur celle des recensements des bureaux de statistique. Son intention dépassait cependant le compte rendu descriptif : elle visait à fournir une forme de recueil de la documentation du recensement, ou plutôt sa reconstitution par l'expérience, car l'ensemble des documents avait dû être remis à l'administration centrale allemande, qui n'avait, en retour, rien transmis aux responsables locaux. Seuls des résultats globaux filtrèrent pour apparaître dans une publication locale, comme on le verra plus loin.

Pour l'historien, la publication de Brensztejn est un témoignage précieux, moins pour les résultats statistiques qu'il donne que sur l'organisation d'un recensement de la population sous le régime d'occupation allemande, dans une ville où cohabitaient différentes cultures nationales⁹¹², où les identifications étaient enchevêtrées et labiles, avec des renvois multiples au passé politique polono-lituanien. Son rapport est certes biaisé par l'engagement politique qui en guida la rédaction et la publication. À commencer par sa sélection de la seule statistique des nationalités, car le recensement relevait d'autres caractéristiques de la population, notamment sur l'activité ; il portait aussi sur les biens. De l'enregistrement de ces informations, de leur mode de contrôle et, en creux, des résistances et contournements des enquêtés, Brensztejn ne disait rien. Il reste que sa démarche de « restitution » d'une documentation disparue est aussi une sorte d'archive, unique par ce qu'elle livre : listes des comités, mode de désignation de leurs membres, représentants des communautés, questionnaires et formulaires (jusqu'à leur taille en centimètre), instructions, en-têtes des tableaux de résultats, réactions des populations. Il mérite donc d'être étudié ici.

Le recensement était avant tout placé sous le pouvoir de l'*Oberbürgermeister* (bourgmestre) et sous ses ordres, un chef d'un Bureau du recensement. Sous leur autorité fut constituée une Commission centrale du recensement réunissant neuf personnalités locales, choisies par l'*Oberbürgermeister* dans les élites⁹¹³, mais aussi pour représenter les nationalités, à raison de

⁹¹¹ Michał Eustachy Brensztejn, (1874-1938).

⁹¹² Theodore R. Weeks, « Vilna, Wilno, Vilnius 1863-1939 : Une étude de cas sur les cultures parallèles et sur 'l'Autre' invisible », *Revue germanique internationale*, 2010, n° 11, p. 79-102.

⁹¹³ Pour donner une idée de leur sélection, Sukiennicki signale leur devenir politique après la guerre : deux délégués lituaniens seront président et premier ministre de la Lituanie, deux délégués juifs également ministres du gouvernement lituanien, un délégué polonais deviendra ministre des finances. Wiktor Sukiennicki, *East Central Europe during World War I...*, op. cit., p. 160.

trois pour chacune – polonaise, juive et lituanienne –, mais aucune biélorusses, comme le faisait remarquer Brensztejn⁹¹⁴. La ville était divisée en neuf circonscriptions, chacune était confiée à une commission de trois membres également issus des trois nationalités, et dirigée par un des membres de la commission centrale. Brensztejn en recopia la liste et la composition nominative, c'est ainsi que son nom figure comme membre de la 3^e circonscription⁹¹⁵. Le principe de représentativité des nationalités était évidemment un procédé pour garantir la réussite du recensement, qui tirait partie des attentes des représentants nationaux autour des chiffres de population et leur conséquence politique. Signalons que ce principe n'empêcha pas les frictions, à commencer entre les enquêteurs et la population. Les enquêteurs, plus de 400, avaient également été recrutés parmi les différentes nationalités, ce qui donnait une composition cette fois plus déséquilibrée (47 % Juifs, 35 % Polonais, 12 % Lituanais, 6 % Biélorusses), qu'on imagine résulter des contraintes de recrutement d'un personnel alphabétisé. Brensztejn rapportait des incidents causés par la non connaissance du polonais par plusieurs enquêteurs, en particulier juifs (qui étaient les plus nombreux), qui auraient employé à la place le russe, usage perçu comme une provocation par des personnes qui auraient alors refusé de répondre⁹¹⁶. On se doute bien que ces heurts pouvaient prendre prétexte du moindre motif pour en faire une « provocation » et enflammer l'animosité contre la population juive, cible de toutes les dénonciations pour collaboration et trahison.

Les enquêteurs parcouraient les rues, munis d'une liste de logements, auprès desquels ils devaient recueillir les réponses à un questionnaire composé de 59 rubriques, une part seulement étant réservée aux questions sur la population. Brensztejn n'avait manifestement pas conservé d'exemplaires à reproduire, il décrivait alors en détail cette « feuille de ménage » (*List domowych*) de 49×36 cm, de trois pages, et le mode d'enregistrement des informations. Comparés aux recensements habituels, ces renseignements semblent assez sommaires, on peut y voir les contraintes de la situation de guerre, mais ils révèlent surtout l'articulation avec les exigences de la politique d'occupation : outre les données identitaires, le métier, une distinction de l'âge entre les plus et moins de 14 ans, les hommes adultes en mesure de travailler avec le renvoi à un formulaire distinct pour y inscrire leur nom et leur métier, la nationalité (*Narodowość*) déterminée à partir de la langue maternelle, (allemand, lituanien, russe, biélorusse, polonais, juifs et autres) et la confession (évangélique, catholique romain, orthodoxe, mosaïque, autre). Le questionnaire était en allemand mais les enquêteurs disposaient d'un modèle et d'instructions dans les différentes langues pour les aider.

Le 28 février, les habitants pouvaient lire sur des affiches placardées dans les rues et dans les pages de la presse l'annonce signée de Beckerath les informant en cinq langues : « Le 9 mars aura lieu un recensement de la population et du bétail dans l'administration civile de Wilno. Le recensement est réalisé pour éclairer la situation économique de la population et pour permettre le ravitaillement régulier en moyen de subsistance »⁹¹⁷. Comme pour toute opération administrative, il rappelait le caractère obligatoire du recensement, les amendes et arrestations encourues par ceux qui refuseraient de répondre ou répondraient avec inexactitude. Brensztejn considérait que le recensement avait été bien accueilli dans les

⁹¹⁴ Michał Brensztejn, *Spisy ludności in Wilna...*, op. cit., p. 6.

⁹¹⁵ Ibid., p. 7.

⁹¹⁶ Ibid., p. 15.

⁹¹⁷ Ibid., p. 11.

classes supérieures ; les élites polonaises y voyaient un moyen de prouver leur supériorité numérique. Les organisations lituaniennes et biélorusses s'étaient aussi déclarées prêtes à soutenir le recensement. « En revanche, précisait-il, « dans la masse du peuple il régnait une inquiétude certaine », des rumeurs circulèrent sur les pressions et les menaces pour contraindre les individus à se déclarer de telle ou telle nationalité. Brensztejn avait trié les seuls incidents relatifs à la question nationale, nombreuses devaient être aussi les craintes de réquisition des biens ou de mobilisation pour le travail forcé.

Les autorités comptaient sur la mobilisation de la presse pour convaincre la population de l'utilité du recensement, et la préparer à des questions qui seraient mal comprises⁹¹⁸. Le journal polonais, *Dziennik Wileński*, averti probablement des difficultés rencontrées au cours du précédent dénombrement, publia ainsi des recommandations pour répondre à la question sur la nationalité, caractère qui ne revêtait certainement pas la même évidence pour des populations que pour leurs représentants des commissions. Ces recommandations sont devenues aujourd'hui autant de traces de cette indétermination nationale partagée par une partie de la population. Ainsi le journal soulignait-il que la confession ne pouvait se substituer à la nationalité⁹¹⁹ :

Beaucoup de personnes à la question sur la nationalité, répondent habituellement qu'elles sont « catholiques ». « Catholique » détermine cependant la confession d'une personne donnée [...], mais à part la religion chacun a aussi une nationalité. Sont aussi catholiques, les Italiens, les Français, les Espagnols, toute l'Autriche et une grande partie de l'Allemagne, et pourtant nous ne sommes ni Espagnols, ni Français. Aussi, à la question sur la foi ou la confession, quelqu'un qui est catholique doit répondre catholique, cependant à la question sur la nationalité il doit indiquer sa nationalité.

Le point frappant dans cette citation est moins le reproche de l'équivalence erronée faite entre confession et nationalité, courante dans de nombreux pays, que l'ambiguïté dans la définition implicite de la nationalité que donnait le journal en renvoyant à des cas étrangers où la nationalité était déterminée par l'affiliation politique et non pas ethnico-culturelle. La citation suivante en revanche désignait un caractère propre à la région, l'importance de l'identification locale⁹²⁰ :

Quelques-uns répondirent simplement à la question : « je suis d'ici » (*jestem tutejszy*). Et cela est une réponse qui n'a pas de sens, car *est d'ici* quiconque habite ici en permanence. « Être d'ici » est alors la même chose qu'être Juif ou Polonais ou Lituanien ou Biélorusse, « Être d'ici » peut être même l'étranger, s'il habite ici depuis de nombreuses années. À la question sur la nationalité il faut clairement répondre en accord avec le règlement : Polonais si on est Polonais, Lituanien si on est Lituanien....

Brensztejn ne disait pas en revanche si ces avertissements avaient été efficaces. Il évoquait plutôt, toujours à partir de ce journal, des mots d'ordre et actes anti-polonais dissuadant les populations de se déclarer comme tel. Encore une fois, on devine la démarche politique de l'auteur, qui l'incitait à mettre en avant les actions contre les Polonais, et à écarter celles qu'on imagine aussi présentes envers les autres communautés. La perception de Brensztejn des incidents suggère le peu d'influence de la composition plurinationale des comités face à la

⁹¹⁸ Wiktor Sukiennicki, *Central Europe during World War I...*, op. cit., p. 160.

⁹¹⁹ Extraits recopiés par Brensztejn, p. 11-12.

⁹²⁰ Sur la permanence de cette identification, voir Morgane Labbé, « La statistique d'une minorité sans nom : les "Tutejsi" dans la Pologne de l'entre-deux-guerres », in Paul Bauer et al. (eds.), *Minorités nationales en Europe centrale*, Prague, Ed. du Cefres, 2011, p. 131-153.

nationalisation des enjeux du dénombrement. Pour s'assurer de la qualité des résultats, les autorités avaient donné la possibilité aux enquêtés de vérifier, au cours des jours suivants, les informations recueillies sur eux. D'après Brensztejn, les Polonais avaient réuni des volontaires pour vérifier les questionnaires. On ne sait pas sur quels indices, hormis les plaintes individuelles, mais la démarche conduisit à vérifier 816 formulaires, soit 2 248 personnes. Le décompte officiel était présenté dans un tableau croisé qui répartissait les chiffres sur les nationalités entre différents cas de figure de reclassement. Les cas les plus nombreux concernaient des Polonais dits enregistrés à tort comme Biélorusses (soit 519), ou comme Lituaniens (soit 440). La moitié des cas avait été cependant correctement enregistrée⁹²¹. Les résultats du tableau ne peuvent cependant être vus comme impartiaux, du fait qu'ils ne signalent que des cas de vérifications de questionnaires polonais. Cela étant, Brensztejn ne s'arrêta pas à cette comptabilité, il relata ensuite en détail des cas, selon ses mots, de « falsification massive (...) aux dépens des Polonais », tirés de son activité et de son expérience dans une circonscription. La volonté de « faire preuve » le conduisit à retranscrire dans les termes d'un véritable rapport tous les détails de cette procédure de vérification, telle qu'elle se déroula de porte à porte⁹²² :

Dans la rue Łukiska au n° 12, appartement 2, Weronika Lesnikowska ainsi que toute sa famille qui comptait 5 personnes furent inscrites comme lituaniennes alors qu'elles s'étaient catégoriquement déclarées polonaises, qu'elles ne connaissaient pas le lituanien.

Date, adresse, nom et prénom des enquêtés étaient ainsi reproduits dans la publication.

Dans le même immeuble et appartement, fut inscrite contre sa volonté comme lituanienne la polonaise Karola Michałowski, ce que confirmèrent des témoins devant la commission. Dans la même rue au n°11 appartement 3, Helena Raczyński et toute sa famille comptant 5 personnes étaient enregistrées comme Biélorusses, quoique les Raczyński prétendent qu'eux comme leurs parents décédés ne parlaient chez eux que le polonais et qu'ils sont Polonais.

Interrogées, les personnes confiaient que l'enregistrement avait été fait « contre leur volonté », certaines disaient avoir répondu sous menace. Les formulaires furent corrigés par le comité local, non sans l'audition de témoins mais aussi d'enquêteurs qui avaient été identifiés à l'origine de ces dites « falsifications ». L'un d'eux affecté à la troisième circonscription trouvera ainsi, sous la plume de Brensztejn, une postérité imprévue résumée en quelques lignes sèches. Personnification de l'enquêteur falsificateur, sous les traits d'un anonyme soudain nommé, Piotr Insodas : « Il travaillait comme employé de l'Église, mais à ce moment-là, était propriétaire d'une épicerie située au coin de la rue Ludwisarski et Bonifraterski ; il habitait rue W. Pohulance 19-2 ». Insodas aurait reconnu ses fautes qu'il attribuait à des erreurs de retranscription des réponses. Brensztejn ne disait pas si Insodas était lituanien, ce que son nom comme son action nous suggèrent. Peut-être aussi parce que cette identification nationale, si elle n'était ni déclinée, ni déclarée, ne donnait aucun signe tangible qu'elle existât. Son comportement comme ses motifs laissent aussi penser qu'il aurait pu agir pour des motifs simplement pécuniaires – les enquêteurs étaient payés et cherchaient probablement plus le rendement que l'exactitude dans ce contexte quotidien de restrictions et de répressions. Insodas aurait pêché par négligence plus qu'il n'aurait cherché à influencer les réponses des enquêtés. Mais cela ne suffisait pas à la commission, des vérifications étaient organisées sur place. Brensztejn poursuit leur compte rendu, et soudain, la lecture des

⁹²¹ Michał Brensztejn, *Spisy ludności in Wilna...*, op. cit., p. 16.

⁹²² Sur les cas présentés par Brensztejn, Ibid., p. 17-18.

personnes visitées, de leurs noms qu'il recopia scrupuleusement, fait ressortir ce trait frappant qu'il ne releva pas : toutes étaient des femmes : Weronika, Karola, Helena, Agata, Antonina, Magdalena, et d'autres encore, étaient les « chefs de famille » qui répondirent au recensement pour l'ensemble du ménage. Habituellement les hommes répondaient, mais la guerre et l'occupation les avaient éloignés – déportés, déplacés dans des lieux de travail, voire mobilisés par l'armée, décédés au combat. Leur absence laissait la parole aux femmes. Parole rare, qui serait, notons-le, silencieuse dans les ouvrages de témoignages publiés par des habitants de Wilno sur la vie durant cette période, écrits tous masculins⁹²³. Brensztejn ne relevait pas cette féminisation de l'enquête, ni d'ailleurs le déséquilibre de la « pyramide des âges » de la population de Vilnius bien qu'il donnât le tableau de la distribution par sexe⁹²⁴. On y lit que dans la population âgée de plus de 14 ans, la part des femmes était de 62 %, celle des hommes de 38 %, parmi ceux-ci certains pouvaient être même temporairement absents⁹²⁵.

On doit finalement se demander si la procédure de vérification consistant à revisiter les ménages n'était pas une forme d'interrogatoire de femmes par un comité masculin, réinterprétant des réponses nuancées, souvent révélatrices d'une société mélangée polono-lituanienne. Soit l'exemple rapporté par Brensztejn de 14 personnes, douze femmes et deux hommes, qui furent l'objet d'une enquête de vérification. Antonina et Feliks Bielunas avaient été enregistrés comme Lituanien, ainsi que toutes les personnes avec lesquelles ils partageaient ce logement – leur fille, une sœur, et d'autres femmes qui pouvaient être des parents, mais aussi des employées. Antonina était propriétaire d'une blanchisserie, son mari étant absent, elle « expliqua qu'elle était originaire de la noblesse de la région de Lauda, des *powiat* de Poniewiez et Monkiewicz ». Elle voulait donc dire par là qu'elle connaissait aussi bien le polonais que le lituanien, car il s'agissait d'une région mélangée (entre 50 % et 80% de Lituanien selon le recensement). Antonina confia ainsi qu'elle connaissait la langue lituanienne, mais, se rétracta aussitôt pour ajouter que « celle-ci ne fut jamais la langue employée dans la maison, ni celle de ses parents, ni dans la maison de son mari, qu'elle et ses enfants l'apprirent dans les prières mais prient en polonais ». À propos de son mari, elle répondit : « Il est originaire de la région mélangée du *powiat* de Jeziorosy, enfant il parlait en lituanien, aujourd'hui cependant il le maîtrise faiblement ». La commission considéra que Feliks ainsi qu'une employée étaient sans aucun doute des Lituanien, les douze autres personnes furent en revanche reportées dans l'effectif des Polonais. Brensztejn ne dit pas sur quel critère le comité prit sa décision, il trancha probablement à travers ce couple à partir de ce qui était identifié comme la langue parlée pendant l'enfance. On perçoit surtout combien le recensement n'admettait pas le plurilinguisme, si présent dans cette famille et leur région d'origine, comme critère d'une réalité nationale mélangée, fluide et labile. Un autre cas cité à la suite par Brensztejn le montre de nouveau :

⁹²³ Par exemple, Czesław Jankowski, *Z dnia na dzień : Warszawa 1914-1915 Wilno*, Wilno, Wydaw. Kazimierza Rutskiego, 1923.

⁹²⁴ Michał Brensztejn, *Spisy ludności in Wilna...*, op. cit., p. 20.

⁹²⁵ Le recensement enregistrait la population de fait, qui inclut les personnes temporairement absentes. Inversement on peut supposer la présence d'hommes qui n'auraient pas été déclarés pour échapper au travail forcé. Sur le travail forcé, voir : Christian Westerhoff, « 'A kind of Siberia': German labour and occupation policies in Poland and Lithuania during the First World War », *First World War Studies*, 2013, vol. 4, n° 1, p. 51-63. L'auteur souligne que le travail forcé fut plus important dans l'Ober Ost que dans les autres territoires occupés.

Agata Stankiewiczowa et toute sa famille – dix personnes inscrites comme lituaniennes seulement parce que son nom de jeune fille sonnait lituanien et qu'elle était originaire d'une région reconnue comme lituanienne. Sur son vœu et celui de ses deux sœurs la commission les reporta toutes vers les chiffres des Polonais.

Malheureusement ce sont les seuls cas remontés jusqu'à nous, issus des centaines de questionnaires qui furent vérifiés. Ces différends ne furent pas transmis aux autorités, prudence peut-être vis-à-vis de la procédure judiciaire. D'ailleurs les incidents et les plaintes se produisirent aussi du côté des autres groupes nationaux, comme on en trouve quelques traces.

Le témoignage de Brensztejn est précieux parce qu'il nous renseigne sur l'organisation du recensement à partir de sa propre expérience, en revanche, sa position partisane, si elle ne travestit pas la réalité, la découpe autour des Polonais. Aussi les opinions exprimées par des activistes d'autres nationalités, si rares furent-elles, permettent-elles de mettre en balance cette vision polonaise de Brensztejn. En 1918 et 1919, Petras Klimas, à la tête du mouvement lituanien, s'efforçait lui aussi, dans ces années diplomatiques décisives, de réunir des documents sur la situation des Lituaniens qui justifieraient leurs revendications indépendantistes. En 1919 paraissait sous sa signature une petite publication sur « Le gouvernement de Vilna (Vilnius) », dans une série préparée pour la Conférence de la paix, « *Les territoires de la Lithuanie. Considérations ethnographiques et statistiques*⁹²⁶ ». Klimas n'ignorait pas que les résultats des dénombrements allemands étaient devenus des arguments dans les dossiers de la délégation polonaise. Dans son texte, il tentait donc de montrer que ces résultats n'avaient pas de valeur, que « le recensement effectué, des plaintes s'élevèrent aussitôt de la part des Juifs, des Lituaniens et des Blanc-Russiens ». Ainsi les évoquait-il :

Les Juifs déniaient toute valeur à ce recensement, parce que des maisons ou des quartiers habités exclusivement par des Juifs avaient été omis par les recenseurs polonais, et qu'ainsi leur nombre avait été évalué au-dessous de ce qu'il était réellement. Ces plaintes furent vérifiées et reconnues exactes, mais il fut impossible de relever tous les cas où les habitants juifs avaient été omis par les recenseurs polonais, et par conséquent les chiffres du recensement ne purent être rectifiés⁹²⁷.

Les difficultés soulevées par la qualification nationale des « catholiques » révèlent bien les apories des identifications nationales dans ces territoires et le jeu laissé aux activistes pour les revendiquer. Sous la plume de Klimas, les comités de vérification étaient loin d'agir comme chez Brensztejn pour la cause de la « vérité », mais étaient des groupes d'agitateurs polonais qui visitaient les populations lituaniennes et biélorusses pour les contraindre à revenir sur leur déclaration. Klimas multipliait les motifs de discrédit du dénombrement ; enquêteurs incompetents, chiffres contradictoires, et surtout, à propos des chiffres sur les nationalités, qu'il n'y avait pas « moyen de découvrir la vérité (...) quand il s'agissait de déterminer la nationalité ou la religion »⁹²⁸. Une opinion circonstancielle, mais juste, car ni la langue, ni la

⁹²⁶ Petras Klimas, *Le gouvernement de Vilna (Vilnius)*, « Les territoires de la Lithuanie. Considérations ethnographiques et statistiques », Paris, 1919.

⁹²⁷ Ibid., p. 28. À défaut de sources documentant sur la conduite du dénombrement dans la population juive, et sur les protestations signalées par Klimas, on s'est reportée à l'ouvrage de Leo Rosenberg, *Die Juden in Litauen : Geschichte, Bevölkerung und Wirtschaft, politische Forderungen*, Berlin, Verlag der Neuen Jüdischen Monatshefte, 1918. Il exploita seulement les données du recensement russe de 1897 bien qu'il connût les données de 1916, des sources souvent utilisées, écrivait-il, mais qu'il considérait comme « tendancieuses du côté polonais comme du côté lituanien », p. 17.

⁹²⁸ Petras Klimas, *Le gouvernement de Vilna...*, op. cit., p. 29-30.

religion ne permettaient de déterminer la nationalité dans le sens d'ethnicité, que définissaient Klimas et ses contemporains⁹²⁹.

Les commissions remirent les questionnaires et leurs tableaux d'additions au bureau du président de la ville : « La fonction des commissions d'arrondissement se terminait là », écrivait Brensztejn. Comme dans un univers orwellien, les portes de l'administration de Ludendorff se refermaient devant les employés polonais, lituaniens, biélorusses et juifs pour conserver de leur travail les milliers de fiches individuelles. Les autorités allemandes ne rendirent pas publics les résultats du recensement, qui circulèrent seulement dans des rapports confidentiels⁹³⁰. Ceux qui avaient contribué à l'organisation du recensement se trouvèrent privés des résultats, mais ils filtrèrent très vite, puisque, dès 1916, une publication de Wilno, le calendrier lituanien « *Lietuviu Kalendarius* » reproduisait les chiffres sur la distribution des nationalités⁹³¹. Les résultats se propagèrent en réaction à la distribution statistique des nationalités qu'ils révélaient. Par rapport aux relevés russes antérieurs, la part des Polonais s'était significativement accrue, atteignant 50,2 % de la population contre 31,9 % au recensement de 1897. La part de la population juive était de 43,5 % au lieu de 40 %, et celle des Lituaniens était de 2,6 % au lieu de 2,1 %⁹³². Les membres lituaniens des comités du recensement adressèrent un courrier, daté du 19 mars 1916⁹³³, à l'*Oberbürgermeister*, dans lequel ils protestaient contre « les données de la statistique des nationalités qui ne correspondent en aucun cas avec la réalité ». Selon eux, la population de Vilnius avait principalement augmenté sous l'afflux de migrants des campagnes environnantes habitées par des Lituaniens et des Biélorusses, les Polonais du royaume de Pologne ne représentant qu'une petite minorité dans ce flux. Si « presque toute la population catholique de la ville de Wilna s'était laissée enregistrer comme polonaise », c'était à cause de la domination politique et économique des Polonais, « classe supérieure possédante », qui avait aussi réussi à pénétrer et contrôler l'administration de la ville. Même l'Église, poursuivaient les auteurs, était entre les mains des Polonais, elle exerçait ainsi une influence sur la population lituanienne et contribuait à diffuser la langue polonaise. Enfin, les signataires de la lettre n'hésitaient pas à affirmer auprès de l'*Oberbürgermeister*, que le pouvoir des Polonais s'était renforcé depuis l'arrivée des Allemands : intermédiaires entre les autorités allemandes et la population locale, la milice leur aurait été confiée, tandis que grâce aux financements extérieurs, ils tenaient les institutions d'aide et de charité publiques qui étaient autant de moyens d'influer sur les couches populaires bénéficiaires. Ainsi la langue polonaise était-elle devenue dominante en Lituanie et surtout à Vilnius. Ils dénonçaient enfin la campagne lancée par les organisations

⁹²⁹ D'autres cas sont cités par Vejas Liulevicius, *War land on the Eastern Front...*, op. cit., p. 121.

⁹³⁰ Wiktor Sukiennicki, *East Central Europe during World War I...*, op. cit., p. 1021, Michał Brensztejn, *Spisy ludności in Wilna...*, op. cit., p. 22.

⁹³¹ Brensztejn écrivait ignorer comment les données publiées dans le « calendrier lituanien » avaient été obtenues, Ibid., p. 22. Quand il publia son texte, il disposait des tableaux retrouvés dans les dossiers allemands abandonnés dans la débâcle. Les différences entre les deux publications étaient très faibles, ce qui confirme que les informations du calendrier lituanien provenaient des rapports allemands.

⁹³² Les résultats sur 140 840 personnes se répartissaient en 70 629 Polonais (50,15 %), 61 265 Juifs (43,5 %), 3699 Lituaniens (2,6 %), 2080 Russes (1,46 %), 1917 Biélorusses (1,36 %).

⁹³³ La lettre, « Déclaration des Lituaniens concernant le recensement en Lituanie » se trouve dans Petras Klimas, *Der Werdegang des lituanischen Staates von 1915 bis zur Bildung der provisorischen Regierung im November 1918*, Berlin, Pack und Garleb, 1919, p. 20-22. Cette protestation n'est pas rapportée par Brensztejn. Sukiennicki la relate, à partir des publications de Klimas, p.161.

polonaises à la veille du recensement pour convaincre les populations catholiques de se faire inscrire comme polonaises. « En raison de ces circonstances la population lituanienne et biélorusse ne pouvait pas déclarer librement sa nationalité ». Le comité dénonçait là les actions intimidantes « d'agitateurs spéciaux » qui « visitaient » les catholiques qui s'étaient déclarés au recensement lituaniens ou biélorusses pour qu'ils se fassent enregistrer comme Polonais.

Quand on leur demanda pourquoi ils craignaient de passer pour Lituaniens ou Biélorusses, ils répondaient que c'est les prêtres qui leur avaient recommandé, ils craignaient de ne plus recevoir de pain des services municipaux, de perdre leur place, que leurs enfants soient écartés des services de soin, qu'ils ne reçoivent pas d'autorisation d'inhumation polonaise, que la milice leur fasse des ennuis, etc.

À la crainte d'être lésés matériellement s'ajoutaient aussi d'autres motifs plus stigmatisants, par exemple, ceux qui avaient répondu qu'ils étaient catholiques, et par conséquent aussi polonais, alléguaient « qu'ils ne voulaient pas être vus comme des païens lituaniens ou des hérétiques biélorusses ». Ainsi expliquait le comité lituanien à l'*Oberbürgermeister* « cette transformation surprenante des Lituaniens et Biélorusses en Polonais » pour le convaincre de ne pas conserver ces statistiques.

Les Lituaniens connurent très vite les résultats des dénombremments de 1916, mais ne les reconnurent pas et, à la différence des Polonais, ils ne firent figurer dans leurs publications, y compris celles où ils contestaient ce dernier dénombrement, que les chiffres des relevés russes de 1897 et 1909. En effet, aucun résultat des dénombremments de 1916 ne confortait la vision de la réalité ethnographique qu'ils défendaient ; même en dehors de la ville, les résultats affichaient une augmentation des pourcentages polonais : dans le district rural de Wilno, 89,8 % des habitants s'étaient déclarés de langue maternelle polonaise, 4,3 % lituanien. À l'échelle des divisions administratives les résultats faisaient ressortir les mêmes tendances : en Lituanie les pourcentages s'élevaient pour les Polonais à 55 %, pour les Lituaniens à 24,7 %, à Grodno respectivement 56,5 % et 2,75 %.

Dans cette guerre des chiffres que se livraient Polonais et Lituaniens, les dénombremments allemands de 1916 occupèrent ainsi une place centrale. Selon les Polonais ces dénombremments ne pouvaient surestimer leurs effectifs puisqu'ils avaient été conduits dans un contexte où les autorités allemandes n'étaient pas favorables à la cause polonaise. En réponse à cet argument, les représentants lituaniens, tel Antanas Smetona, président du conseil lituanien (*Staatsrate*), mettaient en avant les conditions pratiques de la conduite du recensement qui avaient donné l'avantage aux Polonais. Il renvoyait lui aussi à des exemples d'intimidation et d'incompréhension, décrivait aussi une réalité bilingue, dans laquelle polonais et lituanien coexistaient dans les familles, qui rendait impropre l'utilisation de la langue comme critère du sentiment national. Smetona citait même des cas éloquents⁹³⁴ : « Un membre de la Taryba, Donatus Malinauskis, parle chez lui principalement le polonais mais c'est un patriote lituanien convaincu » ; « à Kovno, l'écrivain lituanien et patriote Dambrauskas reçut un passeport polonais ».

La statistique des recensements échouait à saisir ces phénomènes d'identifications mêlées issues de l'histoire des territoires polono-lituaniens et de leur recombinaison au XIX^e siècle dans le répertoire national. Les représentants lituaniens en étaient probablement les plus

⁹³⁴ Exemples donnés dans le courrier adressé par Smetona au chancelier, le 8 octobre 1918, in Petras Klimas, *Der Werdegang des lituanischen Staates...*, op. cit..

conscients⁹³⁵, quand ils tentaient de convaincre les autorités que les résultats du recensement n'étaient pas en accord avec la *réalité*. Les activistes nationaux polonais pouvaient reprocher aux statistiques prussiennes de réduire les effectifs polonais en dénombrant séparément les bilingues ou bien les cachoubes, mais les Lituaniens faisaient face à un tout autre problème. En adoptant donc une position radicalement *réaliste*, ils prétendaient rendre compte de cette complexité linguistique et confessionnelle. Mais le récit national lituanien qu'il lui substitua la simplifia aussi. À cette tâche s'étaient attelés des intellectuels comme Klimas qui fit paraître en 1918 un ouvrage traduit en français sur « La Lituanie russe, considérations statistiques et ethnographiques⁹³⁶ ». La thèse nationale de Klimas s'apparentait à première vue au schéma classique des revendications d'émancipation nationale : une paysannerie dépositaire de l'ancestrale culture lituanienne dans une forme dite pure, face à une noblesse et une intelligentsia bourgeoises polonaises, puis une polonisation des masses paysannes menée, non par un État, mais l'Église entre les mains des Polonais. Le récit du réveil national se compliquait ensuite, parce que la noblesse et les élites éduquées de la bourgeoisie, étaient en réalité, avançait Klimas, des Lituaniens polonisés, qui avaient embrassé la « haute-culture » polonaise. Cette noblesse lituanienne de culture polonaise ne demandait pas le rattachement au royaume de Pologne dont elle se distinguait non sans fierté. Le mouvement lituanien, né dans les franges de la petite noblesse ou de la paysannerie, luttait donc, comme le reconnaissait Klimas, contre d'autres Lituaniens. Cela étant dit, il ne les confondait pas avec les « véritables Polonais », immigrés venus du royaume de Pologne et ennemis de la cause lituanienne.

Brensztejn mentionnait un dernier recensement pour l'année 1918. N'y participant pas, et donc privé des informations de première main qu'il avait autrefois, sa description n'occupe qu'une demie page⁹³⁷. Le contexte politique intérieur, qui avait aussi changé depuis lors, joua certainement dans cette mise à l'écart. Le Conseil lituanien était devenu depuis septembre 1917 l'interlocuteur privilégié des Allemands. Prévu les 21-28 février, ce recensement devait couvrir tout l'Ober Ost. À l'échelle de Wilno, il indique seulement une organisation plus sommaire que la précédente : le bureau central sous la direction du président de la ville nomma de nouveau des représentants des quatre nationalités, et le recensement fut toujours réalisé dans des circonscriptions placées sous la direction de commissaires de chaque nationalité. Le Conseil lituanien aurait demandé qu'il soit reporté après la guerre, demande apparemment vaine puisque des documents ultérieurs⁹³⁸ font figurer des données de 1918, sans aucune précision toutefois sur la forme du dénombrement et sa représentativité, toute la documentation autour de ces derniers chiffres ayant disparu.

⁹³⁵ Il conviendrait de faire une enquête plus poussée sur les perceptions d'autres intellectuels sur ces statistiques, comme y invite ce témoignage de Kumaniecki qui relatait sa rencontre à Cracovie en 1916 avec le général Kuk, un homme « typiquement autrichien » écrivait-il, avant de rapporter ses propos : « Il me demanda ce que la statistique peut faire des personnes de son genre, alors que son père était slovène, sa mère tchèque allemande, lui enfant parlait italien à la maison car son père servait dans une garnison à Trieste, et maintenant il considérait qu'il appartenait à la culture allemande », Kazimierz Władysław Kumaniecki, *Czasy lubelskie...*, op. cit., p. 10.

⁹³⁶ Petras Klimas, *La Lituanie russe : considérations statistiques et ethnographiques*, Genève, 1918. Le livre paraît sous le pseudonyme de K. Verbelis.

⁹³⁷ Michał Brensztejn, *Spisy ludności in Wilna...*, op. cit., p. 27. Sukiennicki n'en fait pas mention.

⁹³⁸ Documents de la Commission polonaise à la Conférence de la paix, présentés plus loin.

L'Atlas *Völker-Verteilung in West-Russland* entre propagande et censure

Si les résultats des dénombrements réalisés dans l'Ober Ost avaient fuité du côté allemand, ils avaient pris, peut-être par inadvertance, aussi des voies officielles. Destinés à guider les plans territoriaux et démographiques, les résultats furent présentés aux autorités prussiennes dans une série de cartes. Le ministre prussien de l'Intérieur, Loebell, apprécia le travail et la valeur des résultats, son appréciation favorable encouragea des autorités de l'Ober Ost à en donner une édition⁹³⁹. À l'automne 1916, elles paraissaient sous le titre *Völker-Verteilung in West-Russland*, puis une nouvelle parution devait suivre l'année suivante. Cette seconde édition de 1917 était en réalité une mise à jour qu'on dirait inversée, puisque étaient représentées les seules données d'avant-guerre, essentiellement russes du recensement de 1897, comme si les données allemandes de 1916 n'avaient jamais existé. La censure était passée entre les deux éditions, la première fut retirée de la circulation, mais la seconde autorisée pour satisfaire le travail de propagande auprès de l'opinion publique allemande et convaincre ainsi de la politique d'occupation de l'Ober Ost dans un territoire présenté comme un mélange national réfractaire à toute forme d'État autonome. Le bref compte rendu qu'en donna la *Geographische Zeitschrift* dans un numéro de 1917⁹⁴⁰, annonçait seulement la seconde édition de l'Atlas, avec le même silence prudent ou imposé sur les dénombrements de 1916, et le renvoi aux données du recensement russe de 1897, si critiquées au demeurant par les géographes allemands.

L'Atlas⁹⁴¹ d'une facture sommaire, révélatrice de sa confection précipitée, était composé d'une série de cartes dessinées à la main représentant à l'échelle des Kreis, pour chacune de ces sept nationalités – Allemands, Russes, Juifs, Polonais, Litvaniens, Biélorusses, Ukrainiens – sa distribution spatiale suivant une échelle en pourcentages. Un hachurage léger devait accentuer l'impression de territoires propres pour chaque peuple. D'emblée, le texte introduisait le lecteur au propos : ce territoire de la *West-Russland* situé entre la Pologne et la Russie ne pouvait être rattaché ni à l'un ni à l'autre, car il n'avait pas d'unité nationale – « Aucun peuple (*Stamm*) n'a sur le plan ethnographique une position dominante ». Discours classique des propagandes nationalistes sur les territoires controversés. L'atlas devait donc persuader le lecteur que les contestations et les revendications autour des territoires provenaient des conditions ethnographiques mêmes, que par conséquent, aucune solution ne serait apportée par leur autonomie politique ou leur découpage entre les États voisins, d'ailleurs habilement exclus de la représentation. Le régime d'occupation et d'annexion allemand devait s'imposer alors comme seule issue. La propagande se satisfaisait de toutes les contradictions : tandis que le recensement russe était l'objet de critiques et discrédit scientifiques dans les publications de statisticiens-géographes allemands du Gouvernement général de Varsovie, il était présenté dans l'atlas qui l'exploitait, comme la source statistique donnant la meilleure image de ces territoires. Une remarque concédait que la guerre avait influé sur la représentation des nationalités, mais « l'image ethnographique, mis à part l'occupation par les vainqueurs, n'a pas changé ». La préface allait même jusqu'à affirmer qu'en raison des tensions politiques liées à la guerre, « un relevé sur la distribution des nationalités n'est actuellement pas approprié pour fournir des résultats corrects ».

⁹³⁹ Wiktor Sukiennicki, *East Central Europe during World War I...*, op. cit., p. 1021.

⁹⁴⁰ *Geographische Zeitschrift*, 1917, 8, p. 277.

⁹⁴¹ À défaut de la première édition, qui n'a pas encore été trouvée, notre description porte sur la seconde.

Les commentaires, même brefs, laissaient apparaître un autre objectif de cette publication et, rétrospectivement, les raisons du retrait de la première édition basée sur les résultats des recensements de 1916 : il mettait en évidence la faible présence des Polonais dans ces territoires, à l'écart de leur noyau territorial qu'était la Pologne du Congrès : « Dans les territoires qui n'appartenaient pas à la Pologne du congrès ils atteignent pas plus de 20 % de la population ». Et même quand leur pourcentage dépassait ce seuil, comme dans la ville de Wilno, le commentaire pondérait ce résultat en suggérant un enregistrement incorrect de catholiques comme Polonais.

L'Atlas et son texte ne passèrent pas inaperçus auprès des intellectuels et experts polonais. Romer lui-même en fit le petit récit suivant :

Dans l'*Atlas* on a complètement dissimulé le fait que les autorités allemandes ont réalisé un recensement dans les territoires occupés, et on a appuyé le graphique des cartes exclusivement sur les résultats du recensement russe de 1897 dont la fausseté des résultats n'était plus douteuse pour personne. Il est significatif que dans la première édition de l'*Atlas*, soigneusement détruite ou cachée, car on n'en connaît que quelques exemplaires, il y avait une introduction polémique avec des conclusions politiques ; un mémoire anonyme, qui s'appuyait sur les résultats du recensement fait par les autorités d'occupation allemandes. Cette introduction qui trahissait le fait de l'existence d'autres bases scientifiques pour apprécier les conditions ethnographiques de la Lituanie historique par delà le recensement russe de 1897, fut rayée par la censure allemande et ainsi apparut la deuxième édition de l'*Atlas ethnographique de l'Ober Ost*⁹⁴².

La diffusion des résultats était aussi refusée aux lecteurs allemands de l'*Annuaire de l'Ober Ost* de 1917⁹⁴³. L'existence même des dénombrements était tue, un commentaire semblant au contraire convaincre en raison de la guerre de leur suspension : « (L)e déplacement d'un grand nombre d'habitants des campagnes, le départ des fonctionnaires, l'élimination de documents administratifs, le niveau d'éducation de la population locale, tout cela compliquait un dénombrement exact⁹⁴⁴ ». Tout en soulignant, à son tour, combien l'état de la population avait été modifié par la guerre, l'*Annuaire* présentait néanmoins des statistiques issues du recensement russe de 1897, en donnant comme justification, qu'elles offrent des repères de grande valeur pour l'appréciation du pays et l'activité de l'administration ». On y trouve pourtant un tableau donnant les effectifs de la population des trois administrations militaires, à l'échelle des Kreis, aux dates des dénombrements allemands de 1916 et 1917⁹⁴⁵, mais sans mention de la source, pas même du terme de *Volkszählung* ou *Zählung*. Les tableaux suivants sur la distribution des nationalités et les confessions reprenaient les données du recensement russe⁹⁴⁶, au motif que, « les chiffres à cause de la guerre avaient connu de fortes modifications qui actuellement ne pouvaient encore être constatées statistiquement ». On voit donc que les autorités tentaient, tant bien que mal, des arrangements dans les publications statistiques entre propagande et rétention.

⁹⁴² Eugeniusz Romer, *Spis ludności na terenach administrowanych przez zarząd cywilny ziem wschodnich (grudzień 1919)*, Lwów-Warszawa, Książnica Polska T-wa Naucz. Szkół Wyższych, 1920, p. 4. Avant lui, Jan Czekanowski dans l'ouvrage qui ouvrait la collection de travaux géographiques de Romer, *Stosunki narodowościowo-wyznaniowe na Litwie i Rusi*, Lwów, Gebethner i Wolff, 1918, p. 56.

⁹⁴³ *Das Land Ober Ost. Deutsche Arbeit in den Verwaltungsgebieten Kurland, Litauen und Bialystok-Grodno*, Stuttgart u. Berlin, Verlag der Presseabt. Ober Ost, 1917.

⁹⁴⁴ « Gebiet und Bevölkerung », *ibid.*, p. 431.

⁹⁴⁵ *Ibid.*, p. 431-432.

⁹⁴⁶ *Ibid.*, p. 434-436.

Les raisons des autorités militaires allemandes à garder secrètes les données des dénombrements, et en particulier celui de 1916, n'étaient pas publiquement exprimées, mais pouvaient être aisément imaginées. Elles furent dès lors interprétées par les activistes nationaux dans le sens qui leur convenait : Smetona et Klimas soulignaient que les autorités allemandes avaient renoncé à publier les données « devant les protestations d'une partie de la population contre les menées polonaises⁹⁴⁷ », tandis que pour les auteurs polonais, « les autorités allemandes, très hostiles aux Polonais, (constataient) dans le pays un si grand nombre de Polonais, qu'elles ne se (décidèrent) pas à publier les résultats de leur enquête⁹⁴⁸ ». La politique des autorités allemandes visait précisément à laisser libre cours à ces accusations mutuelles qui se neutralisaient à leur profit. Mais dans cette politique de division et manipulation des revendications nationales, les dirigeants eux-mêmes pouvaient être divisés. Un désaccord entre Ludendorff et un chef militaire, Beckerath, dont la cause se trouvait entre autres dans les résultats des dénombrements de 1916, en laissa une trace administrative.

Le rapport Beckerath : secret et publicité d'une controverse au sommet de l'Ober Ost

Les usages officiels de ces dénombrements sont à la fois clairement annoncés dans les plans que Ludendorff élaborait pour refaçonner le peuplement de ces territoires, et difficiles à suivre dans les dédales des rapports et plans des experts et administrateurs restés confidentiels. Début 1916, Ludendorff demandait aux chefs des administrations militaires des rapports qui devaient être documentés par des statistiques sur la population, selon la nationalité et la confession. Les demandes d'informations chiffrées sur les structures agraires (dont la propriété polonaise) révèlent aussi la finalité politique de plans qui s'inspiraient du modèle de la Posnanie de parcellisation et redistribution des terres au profit de paysans allemands. L'ordre de Ludendorff, répercuté à l'échelle des différents districts, apparaît ainsi lié à des dénombrements décidés durant l'année, dont les résultats furent ensuite centralisés⁹⁴⁹.

En août 1916, il faisait connaître son plan de réorganisation des territoires orientaux occupés par l'Allemagne. Entre exploitation intensive des ressources de l'Ober Ost pour l'économie de guerre et germanisation des territoires dans la continuité de la *Polenpolitik* prussienne, les plans de Ludendorff voyaient dans les populations et cultures locales, des masses analphabètes et des activistes nationalistes aisés à manipuler en attisant leurs rivalités. Originaire de la Posnanie, et élevé dans une culture militaire très prussienne, Ludendorff n'avait jamais caché ses opinions anti-polonaises. Sa politique dans l'Ober Ost consistait à jouer favorablement la carte du mouvement national lituanien contre les ambitions polonaises. Une stratégie qui pouvait laisser des administrateurs de son entourage sceptiques, face à des populations locales qu'ils percevaient comme des masses analphabètes. Le chef de l'administration de la région de Wilno, le capitaine Beckerath, s'opposa ainsi à la position anti-polonaise de Ludendorff⁹⁵⁰. Il considérait au contraire possible et même préférable de

⁹⁴⁷ Petras Klimas, *Der Werdegang des lituanischen Staates...*, op. cit., p. 30.

⁹⁴⁸ « Note sur la statistique démographique des confins orientaux de la Pologne », Commission polonaise des travaux préparatoires au congrès de la paix, 1919, p. 3. Courrier de Smetona dans Petras Klimas, *Der Werdegang des lituanischen Staates...*, op. cit., p. 196.

⁹⁴⁹ Robert Stupperich, « Siedlungspläne im Gebiet des Oberbefehlshaben Ost (Militärverwaltung Litauen u. Kurland) während des Weltkrieges », *Jomsburg*, 1941, Jahrgang 5, p. 348-367.

⁹⁵⁰ L'épisode est en particulièrement bien relaté par Wiktor Sukiennicki, *East Central Europe during World War I...*, op. cit., « Ludendorff-Beckerath Controversy », p. 163-166.

coopérer avec les élites polonaises – « le seul élément qui possède des qualités pour travailler dans l'État » –, qui par intérêt économique, préféreront l'union avec le Reich à la Pologne du Congrès. Puis il ajoutait : « Toutes les autres nationalités sont incapables d'offrir un point d'appui propre pour constituer un gouvernement efficient ». Les résultats du recensement de 1916 qui faisaient ressortir une population majoritairement polonaise le renforçaient dans cette conviction : « Notre recensement prouve que l'importance de l'élément polonais est bien plus grande qu'il n'avait été supposé », égratignant au passage « (l)es statistiques officielles russes (...) qui ne répondent pas aux exigences scientifiques modernes, (et) avaient été sûrement truquées aux dépens des Polonais ». Beckerath fit connaître son point de vue à Ludendorff dans un mémoire daté du 3 janvier 1917⁹⁵¹. Mais son argumentation fut balayée par Ludendorff. Entouré d'administrateurs et d'experts qui avaient eux aussi évolué dans cette culture politique anti-polonaise de la fin du *Kaiserreich*, ils n'étaient pas prêts à abdiquer leurs plans sur l'Europe orientale, maintenant que les obstacles de la démocratie étaient levés. Beckerath démissionna. Son rapport eut en revanche une destinée qu'il n'avait pas prévue : retrouvé dans la documentation abandonnée par les Allemands, il deviendra « le célèbre quoique secret rapport de von Beckerath », selon les termes de Romer⁹⁵². Récupéré, traduit en polonais et français, il figura dans les rapports de la délégation polonaise de la conférence, apportant la preuve de la réalisation des dénombrements de 1916, et des statistiques nouvelles sur les Polonais, qui devaient discréditer les statistiques russes. Des extraits furent insérés suivis de la remarque « ainsi que les Allemands eux-mêmes l'ont reconnu », effaçant l'échec de la position de l'auteur du rapport.

L'étude de ces administrations et opérations statistiques réalisées en temps de guerre conduit à jeter un nouveau regard sur les travaux des comités d'experts, réunis à partir de 1917, pour préparer les négociations de la future Conférence de la paix. Connaissaient-ils ces dénombrements, ont-ils cherché à obtenir leurs résultats ? Mais s'interroger sur leurs circulations, suppose de se tourner vers les travaux statistiques que les Polonais réalisèrent aussi pendant cette période d'occupation.

⁹⁵¹ Ludwik Abramowicz, « Memorjał Beckaratha », *Litwa podczas wojny. Zbiór Dokumentów, Uchwał, Odez w i t. p.*, Warszawa, Departament Spraw Politycznych, 1918, p. 7-12.

⁹⁵² Eugeniusz Romer, *Spis ludności na terenach administrowanych...*, op. cit..

Chapitre 2. La statistique polonaise en temps de guerre

Le déclenchement de la guerre et le changement politique ouvert avec la victoire des Empires centraux et l'extension de leur administration militaire sur presque tous les territoires polonais auraient pu mettre fin à l'essor des travaux statistiques polonais et à l'autonomie croissante qu'ils avaient gagnée au cours des dernières années. D'autant plus que les Allemands établirent leurs propres administrations qui entreprirent de dénombrer les populations locales et qu'ils firent appel à des experts et professeurs d'Allemagne pour réunir statistiques et informations géographiques. Il n'en fut rien ; malgré les pénuries, les mobilisations militaires et les migrations imposées par la guerre, les parutions statistiques polonaises furent poursuivies. D'abord, la guerre et l'occupation ouvrirent de nouvelles possibilités pour faire avancer la cause polonaise. Différentes selon les régimes politiques et d'occupation, mais aussi les partis politiques polonais qui, dès 1914, se clivèrent en pro-russes et pro-autrichiens. En Galicie, les députés du Cercle polonais instituèrent le 16 août 1914 à Cracovie le Haut comité national (*Naczelny Komitet Narodowy*, NKN) qui coordonnait leur engagement aux côtés de l'Autriche et recevait le soutien des autorités politiques, militaires et économiques de la Galicie. Dès la première heure de la guerre, il manifestait sa ligne austrophile en levant des Légions polonaises pour combattre auprès des forces austro-hongroises contre la Russie. À Varsovie, les nationaux-démocrates menés par Dmowski créèrent en novembre 1914 le Comité national polonais (*Komitet Narodowy Polski*, KNP) et, dans l'élan que leur donnaient les promesses du Grand-duc Nicolaï sur une Pologne unifiée, ils se regroupaient derrière les lignes russes.

La victoire des États centraux sur les troupes du tsar et l'ampleur de la retraite de la Russie des territoires orientaux bousculèrent les anticipations des partis polonais et les conduisirent de manière imprévue à revoir leur positionnement sur cet échiquier géopolitique du front Est. Le NKN réaffirmait les intérêts communs liant l'Autriche et la Pologne et défendait avec vigueur la solution austro-polonaise de rattachement à la Galicie des territoires de la Pologne du Congrès. Dès le mois d'août 1915, de concert avec Vienne, il lançait un manifeste dans lequel il appelait à la réunion du royaume de Pologne avec la Galicie⁹⁵³. En revanche, pour Dmowski et ses partisans, la défaite russe fermait l'horizon des promesses polonaises à l'Est. Ne pouvant plus compter sur l'appui de la Russie, il devait désormais rechercher ses soutiens dans le camp occidental de l'Entente. En novembre 1915, après s'être replié sur Saint-Pétersbourg, il s'installait en Suisse et dirigeait ses activités vers l'Angleterre et la France.

Dans les anciens territoires de la Pologne du Congrès, désormais réunis dans le Gouvernement Général de Varsovie, les organisations polonaises n'étaient pas non plus unies derrière une seule ligne. Elles se répartissaient entre deux groupes « activistes » (*Aktywiści*) et « passivistes » (*Pasywiści*), selon qu'ils étaient prêts ou non à collaborer avec les autorités allemandes. Les « passivistes », qui prônaient l'abstention de toute activité avec les autorités allemandes, réunissaient principalement des nationaux-démocrates ; en octobre 1915, ils s'allièrent avec d'autres courants de l'opposition pour fonder le Cercle politique interpartis (*Międzypartyjne Koło Polityczne*). Les « activistes » n'étaient pas davantage unifiés derrière un programme : dans les premiers temps, alors que l'hostilité à l'Allemagne était forte, seul un petit groupe était favorable à une coopération avec le Reich, les autres penchaient pour la

⁹⁵³ Kazimierz Władysław Kumaniecki, *Zbiór najważniejszych dokumentów do powstania państwa polskiego*, Kraków, Nakł. Księgarni J. Czernieckiego, 1920, p. 30.

solution austro-polonaise. Ces derniers étaient réunis dans « La ligue de l'État polonais » (LPP), formation qui, en relation avec le NKN, cherchait à influencer les Polonais du Royaume en faveur de la solution de rattachement à la Galicie. Beseler, qui s'irritait des revendications et démarches autrichiennes, fut préoccupé par cet activisme austro-polonais qui gagnait Varsovie. Soucieux de gagner le soutien des Polonais, il savait aussi agiter les promesses d'union avec le Gouvernement de Lublin, voire d'extension du Royaume à l'Est. Enfin, entre ces deux courants majoritaires, se tenait Piłsudski avec ses partisans. Après s'être engagé du côté de l'Autriche à la tête des volontaires polonais pour combattre la Russie, il considérait vain de combattre pour les États centraux, et faibles par cette voie les chances pour les Polonais d'accéder à l'autonomie politique. Il défendait désormais une ligne indépendantiste qui visait à forcer Vienne et Berlin à céder aux revendications polonaises, et à entraver la campagne d'enrôlement des soldats polonais. Le 18 décembre 1915, il créait le Comité central national (*Centralny Komitet Narodowy*) avec le soutien de partis de gauche, notamment le Parti socialiste polonais (*Polska Partia Socjalistyczna*, PPS) et le Parti polonais du peuple (*Polskie Stronnictwo Ludowe*, PSL).

Aussi différentes fussent-elles – autrichienne, allemande, russe –, ces orientations restaient fluides et laissaient les adhésions se déplacer sous l'influence des événements, que ce soit le Manifeste du 5 novembre, la chute du tsarisme, et surtout les Révolutions russes⁹⁵⁴.

1. Les *Annuaire de la Pologne* : un format statistique unitaire

Le bouleversement de la distribution des forces militaires, à partir de l'été 1915, se répercuta sur les plans initiaux des partis polonais sans pour autant affaiblir leurs espoirs unitaires. Dans la rivalité entre Vienne et Berlin autour des territoires russo-polonais, dont ils profitaient, les différents courants polonais pouvaient plus ouvertement donner libre cours à leur ambition unitaire. Dans ce contexte, les travaux cartographiques, mais aussi statistiques, conservaient une utilité indéniable. Celle-ci apparaît bien dans des stratégies éditoriales telle celle qui se concrétisa dans le format de l'annuaire statistique, format légitimé par les pratiques des Bureaux de statistique, avec ses qualités synoptiques qui en font un équivalent tabulaire des cartes. Comme on l'a vu, le format avait certes déjà été utilisé avant-guerre par des statisticiens polonais, mais cette fois la compilation de tableaux de chiffres qu'était tout annuaire avait ceci de nouveau qu'il dépassait le cadre territorial officiel auquel ces éditions antérieures renvoyaient, royaume de Pologne ou Galicie, pour englober l'ensemble des territoires polonais. Pour la première fois⁹⁵⁵, des parutions statistiques réalisées dans un cadre quasi-institutionnel affichaient cette prétention unitaire. Si tous les territoires polonais avaient basculé à l'été 1915 dans l'orbite des États centraux, les annuaires qui paraissaient sous leur régime provenaient toujours d'administrations distinctes – le Gouvernement Général de Varsovie qui succédait à la Pologne du Congrès, et la Galicie. Ils résultaient d'initiatives non concertées, séparées même par le courant politique de leur direction.

Trois annuaires statistiques polonais, paraissant entre 1915 et 1917, présentent donc pour la première fois une statistique unitaire dans le sens où elle envisageait de réunir les données des différents territoires polonais des Partages. Ces annuaires n'étaient pas des publications

⁹⁵⁴ Janusz Pajewski, *Odbudowa państwa polskiego 1914-1918*, Warszawa, Państw. Wydaw. Naukowe, 1978.

⁹⁵⁵ Mis à part des travaux particuliers, rares d'ailleurs, comme l'ouvrage de Czyski.

isolées, ils s'inscrivaient dans la série de ceux d'avant-guerre (*Annuaire de la Galicie, Annuaire du Royaume de Pologne*) qui étaient, chacun dans leur cadre, l'aboutissement d'un processus d'institutionnalisation de la statistique qui avait commencé au début du siècle. Leur conception bénéficiait de la maîtrise croissante de l'information statistique par des personnalités polonaises issues du monde universitaire et social-réformateur, qui y voyaient un langage de description, de représentation, et d'action sur la société et l'économie polonaises. La caractéristique de ces entreprises éditoriales est qu'elles construisaient une unification territoriale qui n'existait pas encore à ces dates. Elle n'advint pas sous le régime des États centraux : le trialisme autrichien, d'abord envisagé, fut écarté par la direction du Reich qui, en position de force après ses victoires militaires, amena Vienne à soutenir le projet de création d'un État polonais en cosignant le Manifeste de novembre 1916. L'Autriche conserva, certes sans assurance, le gouvernement de Lublin, sur lequel elle restait encore indécise quant à son intégration ou non dans la Monarchie. Il faut enfin rappeler que ni le gouvernement du Reich ni l'OHL (*Oberste Heeresleitung*) n'envisageait la fusion des territoires de la Pologne du Congrès avec ceux de la Prusse. Cette annexion aurait à leurs yeux renforcé la présence des Polonais dans le Reich (présence décrite en termes raciaux par les pangermanistes) et élevé les risques de troubles nationaux.

Ce sont donc des territoires polonais éclatés et dispersés par les occupations que les projets polonais ambitionnaient de réunir. Les annuaires statistiques leur apportaient une forme unitaire graphique et statistique dont la solidité semblait se substituer à l'armature constitutionnelle d'un État. On décrira ces annuaires dans l'ordre chronologique de leur parution, puis nous nous demanderons dans quelle mesure la nouvelle statistique unitaire qu'ils présentaient était l'expression et l'instrument d'un projet politique, si leur vue du futur État polonais représentait ou non un courant politique polonais.

Une ambition nationale galicienne : la *Statistique de la Pologne* (1915)

La Société de statistique de Cracovie édita en 1915 un annuaire qui, sous le titre *Statistique de la Pologne*⁹⁵⁶, ambitionnait de dépasser le territoire qu'elle couvrait habituellement dans la collection des annuaires de la Galicie. L'ouvrage paraissait sous la direction d'Adam Krzyżanowski, professeur d'économie à l'Université Jagellonne, et Kazimierz Kumaniecki, ancien directeur du Bureau municipal de statistique⁹⁵⁷. Il avait été coordonné par un comité de rédaction de cinq personnes, outre ces deux directeurs, citons Franciszek Bujak, professeur d'histoire économique à l'Université de Cracovie⁹⁵⁸. Édité à Cracovie, vraisemblablement à la fin de l'année 1915, car la préface était signée en septembre, l'annuaire avait été préparé durant une période tumultueuse et incertaine pour la Galicie, qui, à l'exception de la région de Cracovie, avait été occupée par les Russes jusqu'au printemps 1915. De nouveau dans la Monarchie autrichienne, elle se trouva alors projetée au premier plan de la politique viennoise de rattachement des nouveaux territoires polonais conquis sur la Russie, et donc au cœur des transactions et tensions avec le Reich.

Dans la préface, les auteurs ne dissimulaient pas les conditions difficiles qui les avaient conduits, alors que l'annuaire était en chantier depuis décembre 1914, à changer « la plume

⁹⁵⁶ Adam Krzyżanowski et Kazimierz Władysław Kumaniecki, *Statystyka Polski*, Kraków, Polskie Towarzystwo Statystyczne, 1915.

⁹⁵⁷ Voir chapitres II-3.1.

⁹⁵⁸ Les autres sont Edward Grabowski et Stefan Surzycki.

pour le fusil » selon leur expression⁹⁵⁹. Interrompu, l'annuaire fut repris au printemps 1915. Ces conditions, écrivaient-ils, expliquaient les lacunes et imperfections du volume. Malgré ces conditions, l'ouvrage et en particulier les tableaux statistiques présentent une composition et un graphisme soignés, les informations étaient détaillées dans des notes, les sources précisées et données en polonais, allemand et français. Autant d'indices d'un travail éditorial qui, loin d'être improvisé, était rodé par les insertions et expériences au sein du Bureau municipal et régional de statistique. De même que l'*Annuaire de Varsovie* paraissait à la suite de la collection des *Annales du Royaume*, l'*Annuaire de Cracovie* s'inscrivait à la suite des *Annales de la Galicie*.

L'ambition unitaire annoncée dans le titre et le cadre territorial n'était toutefois pas énoncée sous la forme d'un message politique. Les professeurs cracoviens qui en signaient l'introduction plaçaient leur travail dans un courant plus ancien, celui du progrès que la statistique apportait à la connaissance des « phénomènes économiques et sociaux ». Dans cette conception positiviste qui associait l'émergence de l'État moderne aux institutions statistiques chargées de relever les données statistiques, les annuaires devenaient des outils éditoriaux utiles pour mettre en forme la multitude de données produites. Les auteurs présentaient ainsi la réunion des données issues des trois États partageants comme une solution à leur dispersion et à leur diversité. Ils avançaient que l'examen des rapports statistiques dans chacun d'eux était d'autant plus difficile qu'il n'existait pas de manuel montrant comment procéder pour agréger et comparer les données dispersées dans des publications.

Les difficultés d'une étude statistique sur les rapports polonais, proviennent non seulement de la dispersion, mais aussi de la diversité du matériel disponible. Période et méthode du relevé statistique sont différentes dans chacun des trois États qui aujourd'hui gouvernent la terre polonaise. Les langues sont différentes mais aussi les unités de mesure des superficies, poids, volume, appliquées dans les estimations statistiques.⁹⁶⁰

/.../

L'édition voudrait remédier à ces multiples difficultés en englobant toutes les terres polonaises, que nous remettons aujourd'hui à l'imprimeur avec l'espoir que de cette manière nous agirons pour l'approfondissement de notre auto-connaissance sociale.⁹⁶¹

L'ouvrage était divisé comme tout annuaire statistique en parties thématiques avec ses grandes rubriques sur la population, l'agriculture, l'industrie et le commerce, puis l'instruction, mais aussi les élections, et avec autant de subdivisions pour affiner « l'image de la Pologne dans des chiffres » – statistique des grèves, des assurances sociales, chiffres sur le personnel médical ou les fonds des sociétés d'épargne. L'unification par la standardisation était cependant inachevée, les conditions de la guerre n'étaient certainement pas étrangères à la persistance d'une hétérogénéité jusque dans la forme et la taille des tableaux, occupant tout l'espace de chaque feuille (signe aussi de la pénurie de papier-). L'*Annuaire* présentait plutôt l'étape préalable de la mise en équivalence de territoires, de mesures, de périodes dans différents tableaux mis à la suite.

Si la question politique, c'est-à-dire du pouvoir, dans cette Pologne unifiée par les tableaux n'était nulle part évoquée et laissait donc celle-ci s'exprimer uniquement dans les mesures de sa vitalité économique et sociale, elle pouvait s'infiltrer autour de la question du territoire

⁹⁵⁹ *Statystyka Polski*, op. cit., p. XXVI.

⁹⁶⁰ Ibid., p. XXIV.

⁹⁶¹ Ibid.

représenté : La « délimitation de l'espace de nos regroupements suscita beaucoup de doutes », écrivaient-ils dans leur introduction pour poser sans détour la question : « Nous devons avant tout répondre à la question, quel territoire est l'objet de notre étude ?⁹⁶² ».

Nous avons le choix entre deux voies : historique et ethnographique. Nous pouvions éclairer les rapports statistiques dans les composantes de l'ancien État polonais ou sur les terres qui sont aujourd'hui habitées par les Polonais. Nous avons choisi la voie médiane, de l'avis que de cette manière, nous évitions d'être d'un seul parti, résolument liés et soutenant les principes historique et ethnographique.

La liste était clairement donnée :

Les terres de l'ancienne *Rzeczpospolita* : Galicie, Royaume de Pologne, Posnanie, Royaume de Prusse, ainsi que Lituanie et Biélorussie et trois gouvernements composant les voïvodes de l'ancienne Ruthénie - Podolie, Volhynie, Kiev, nous n'oublions pas les pays habités dans une mesure importante par des Polonais qui, depuis longtemps, ont cessé d'être une partie de l'État polonais, nous n'oublions ni la régence d'Olsztyn, ni les districts de Cieszyn et d'Opole en Silésie.

L'autre question centrale que les auteurs abordaient dans cet avant-propos, était celle de la population comprise dans ce territoire. L'*Annuaire de la Pologne* devait-il porter sur la seule population polonaise ou tous les groupes nationaux de ce territoire ? La réponse était franche :

Nous faisons entrer dans cet espace toute la population habitant à l'intérieur de ces frontières et par conséquent nous ne nous limitons pas exclusivement aux statistiques de la société polonaise. (À) côté des Polonais habitent des populations dont la langue maternelle n'est pas le polonais. (...) La vie commune des Polonais avec les autres nationalités est un des traits essentiels de l'état des choses contemporain. On ne peut pas donner une image exacte de la Pologne dans les chiffres statistiques sans tenir compte des nationalités vivant en contact étroit et continu avec l'élément polonais.⁹⁶³

Les auteurs reconnaissaient que, sur le plan pratique, il était souvent difficile de séparer dans les statistiques, les chiffres concernant les Polonais, ils soulignaient néanmoins qu'il n'était pas dans leur souhait de faire cette séparation. Vision plurinationale de ces territoires sans pour autant accorder aux autres nationalités la même place qu'aux Polonais. Elle n'était pas non plus inattendue, voire contradictoire chez ces hommes, professeurs et administrateurs convaincus de leur rôle modernisateur dans l'État galicien, et qui s'étaient formés à penser l'existence de territoires polonais dans un ensemble impérial.

Quand paraissait à Cracovie à la fin de l'année 1915 la *Statistique de la Pologne*, ses auteurs avaient-ils écho que leurs confrères de Varsovie travaillaient aussi à élargir l'espace de représentation de l'*Annuaire du royaume de Pologne* ? Ils avaient certes mentionné dans leur introduction la parution des deux précédents volumes du Royaume, en 1914 et 1915, mais ils ignoraient peut-être la préparation du troisième volume qui allait sortir quelques mois après, en 1916, et aurait la même ambition à unifier les territoires polonais.

Le Bureau du travail social de Varsovie : l'*Annuaire statistique du royaume de Pologne*

L'institutionnalisation de la statistique polonaise au début du siècle, se développa dans la Pologne du Congrès, comme on l'a vu précédemment⁹⁶⁴, d'une part dans le Comité de

⁹⁶² Ibid.

⁹⁶³ Ibid, p. XXV.

⁹⁶⁴ Voir chapitres II-3.2 et II-3.3.

Statistique de Varsovie et d'autre part dans le cadre du Bureau du travail social créé en 1910. L'occupation de Varsovie par les troupes allemandes, en août 1915, introduisit une rupture dans les activités du Bureau. Initialement tourné vers Saint-Petersbourg avec comme mission la défense des intérêts polonais dans la Douma russe, il avait perdu sa raison d'être. Or, loin de cesser ses activités, il les poursuivit avec détermination. Les nouvelles autorités ne s'y opposèrent pas, il est probable qu'il bénéficiait de la bienveillance de Beseler envers les institutions savantes polonaises⁹⁶⁵. Puis, à partir du manifeste de 1916, le processus de mise en place d'institutions étatiques dans le Royaume lui offrit un nouvel horizon politique de travail. La Société et le Bureau connurent en effet une réorganisation, qui fut la base d'un élargissement des domaines couverts par leurs activités. Le Bureau dirigea ses travaux dans deux directions, l'une était l'amélioration et la consolidation de sa fonction documentaire au moyen de la bibliothèque et des archives, et par le recueil continu de matériaux. Cette mission documentaire était associée désormais à une ambition institutionnelle précise qui consistait à « créer les fondements d'une institution permanente connue en Occident sous le nom de 'musée social' ou 'archives sociales', et indispensables pour la formation dans le futur de forces professionnelles dans le champ du travail social »⁹⁶⁶. La seconde direction consistait à organiser les activités du Bureau autour de sections divisées en commissions et sous-commissions temporaires ou permanentes, auxquelles étaient affectés des rapporteurs qui devaient rendre des études en tirant profit des matériaux conservés dans la bibliothèque et les archives du Bureau. Cinq sections – juridique, économique, autonomie locale, éducation, associations – regroupant au total une trentaine de commissions (droit international, crédit, assurances sociales, émigration, écoles, finances locales, droit des femmes, etc.) lui donnaient ainsi les contours d'une véritable administration.

Le rapport d'activités dressait en 1918 une liste impressionnante de thèmes qui avaient été étudiés, discutés et même publiés durant les années 1916 et 1917, et qui permettent de mieux cerner ses positionnements politiques derrière ses missions. Ainsi, la section sur le droit traitait en termes généraux de l'État, sans cependant aborder concrètement la question du statut politique du Royaume et de son indépendance, qui restait toutefois en arrière-plan. La commission internationale du Bureau avait délibéré de la question polonaise « à partir des matériaux recueillis dans les archives sur les traités internationaux concernant la Pologne, les relations juridico-étatiques dans les trois partitions, les rapports de la Pologne avec les nationalités étrangères : Lituaniens, Ruthènes, Juifs... » ; une conférence avait été donnée sur « les conditions d'apparition des nouveaux États dans le contexte international »⁹⁶⁷. Les études et les archives étaient préparées comme autant de dossiers en vue de la construction de l'édifice politique et administratif du Royaume. La question politique n'était là jamais séparée de la question sociale ; protection sociale, réglementation du travail, assurances sociales, travail des femmes, étaient des thèmes centraux qui épousaient d'ailleurs l'engagement politique de la plupart des rapporteurs. À cet égard, il n'est pas anodin que, suite à la nomination d'un nouveau président, le Bureau bénéficia d'une tolérance politique dans le choix de son personnel dont les conséquences se mesurent dans le recrutement de plusieurs

⁹⁶⁵ Il conviendrait de chercher dans les archives allemandes les éventuelles informations concernant l'attitude des autorités envers le BPS.

⁹⁶⁶ Stanisław Hłasko, *Sprawozdanie z działalności Biura Pracy Społecznej za okres od 1 grudnia 1915 r. do 1 kwietnia 1918 r.*, Warszawa 1918, p. 5.

⁹⁶⁷ Ibid., p. 10.

membres issus des courants socialiste et ouvrier⁹⁶⁸, ainsi que la création d'une commission sur les questions ouvrières dont la direction fut confiée à Krzywicki. En charge de la politique sociale dès le début de l'année 1916, cette nouvelle commission « adressait au Conseil général de la protection deux projets d'organisation de la protection des enfants et des pauvres basés sur des expériences de philanthropie allemande », soulignait le rapport, projets dont on conçoit sans peine qu'ils répondaient à la détérioration des conditions de vie causée par la guerre et l'occupation. Cette commission abordait aussi activement les questions de l'organisation et de la réglementation du travail, du droit des ouvriers ; elle rassemblait des données sur les syndicats professionnels à Varsovie. Le Bureau servait de médiateur en adressant les résultats de ces travaux aux services administratifs de Varsovie tout en se posant aussi comme concepteur d'un futur département du travail. La question ouvrière traversait toutes les sections : Szturm de Sztrem, membre de la commission statistique, conduisit ainsi une étude sur le coût de la vie et les revenus des ouvriers à Varsovie sous occupation qu'il publia dans une nouvelle revue du Bureau, *Praca Społeczna*. Cette tendance politique s'accrut avec l'arrivée, à la fin de l'année 1917, dans la direction du Bureau, et le 1^{er} avril 1918, à sa présidence, de Włodzimierz Wakar, qui y était entré en 1916 à la faveur de cette ouverture politique. Son ascension rapide s'explique d'abord par le départ de plusieurs membres de la direction nommés dans les nouvelles instances politiques du Royaume mises en place à partir de septembre 1917 quand fut créé le conseil de Régence⁹⁶⁹. Il est probable aussi que l'engagement national de Wakar sur les questions de population et de nationalités dans les territoires orientaux ait joué dans son recrutement alors que les Révolutions russes venaient d'ouvrir de nouveaux espoirs d'expansion à l'Est. L'année suivante, la défaite des bolcheviques et la signature de l'armistice pouvaient encore nourrir les espoirs sur ces territoires conquis par les États centraux, écho aussi des promesses du gouverneur général sur les éventuelles contreparties territoriales octroyés aux Polonais en échanges des annexions frontalières de l'ouest du royaume. Tous ces attentes seront cependant balayées en février 1918, avec la signature, en préambule du traité de Brest-Litovsk signé en mars, d'un accord avec le Conseil ukrainien (*Rada*). Dans cet accord, les Puissances centrales reconnaissaient la république d'Ukraine et son extension sur un territoire qui englobait la province de Chełm si vivement revendiquée par les Polonais. L'effet de cette décision sur les autorités et l'opinion publique polonaises fut considérable, et souleva dans toute la Pologne des protestations, des manifestations et même des grèves. Sur ce dossier brûlant, Wakar était un ambassadeur de choix, il avait déjà publié des travaux sur la distribution spatiale de la population et venait de faire paraître en 1917 aux éditions du Bureau un ouvrage en trois tomes sur *L'évolution territoriale de la nationalité polonaise*⁹⁷⁰.

La fin de l'entente qui s'était instaurée entre Beseler et les élites polonaises ne mit cependant pas fin au processus d'autonomie du Royaume et se poursuivit avec le transfert de compétences aux Polonais. Durant ces derniers mois, travaux et publications étaient de plus en plus préparés dans la perspective d'une indépendance politique avec des projets portant sur

⁹⁶⁸ Tadeusz Szturm de Sztrem qui relata cette histoire après la Seconde Guerre mondiale, fut justement recruté durant cette période.

⁹⁶⁹ Dans le rapport d'activité du Bureau de 1918, les organigrammes en annexe signalent ces changements, on compte cinq départs vers les nouveaux ministères. Stanisław Hłasko, *Sprawozdanie z działalności Biura Pracy Społecznej...*, op. cit., p. 34-39.

⁹⁷⁰ Włodzimierz Wakar, *Rozwój terytorjalny narodowości polskiej*, Wydawnictwo Biura Pracy Społecznej, 1917.

la juridiction de l'État, sur le système électoral parlementaire, et sur la délimitation du territoire national polonais. À l'automne 1918, alors que la fin de la guerre signait l'indépendance politique de la Pologne, l'activité du Bureau du travail social avait atteint son apogée mais allait inévitablement décliner avec la mise en place des nouvelles institutions de l'État polonais. Celles-ci recrutèrent plusieurs membres du Bureau : tel fut le cas de la nouvelle administration de statistique, le GUS. Ces départs affaiblirent la capacité du Bureau, puis, à la fin de l'année 1919, les tensions entre les courants politiques décidèrent de la scission avec la branche socialiste qui créera l'Institut d'économie sociale.

À l'issue de ce court compte rendu des activités du Bureau du travail social sous l'occupation allemande, nous pouvons rechercher quelles furent les répercussions de la réorientation et du déploiement de ses activités sur l'*Annuaire statistique du royaume de Pologne*.

« L'Annuaire statistique du royaume de Pologne et des autres terres polonaises »

En 1913, le Bureau du travail social avait lancé une nouvelle collection d'*Annuaire statistique du royaume de Pologne*. Les deux premiers volumes préparés, pour l'un avant le déclenchement de la guerre, pour l'autre au cours de la première année de guerre, ne portaient pas la trace des événements militaires. La troisième édition qui parut à l'automne 1916⁹⁷¹ dans le nouveau contexte politique et militaire de l'occupation allemande s'écartait en revanche à divers égards des précédentes éditions. La première raison résidait dans la redéfinition de la mission du Bureau dans la perspective d'une institutionnalisation renforcée des services polonais avec l'autonomie administrative octroyée par les Allemands. Il devait alors donner à son travail de collecte de données sur le Royaume une nouvelle signification, non plus tournée vers la défense de ses intérêts auprès de Moscou, mais vers son administration comme entité étatique. La réorganisation du Bureau toucha aussi la rédaction de l'annuaire : Władysław Grabski, qui avait coordonné les deux premières éditions, ne figurait plus dans le nouvel organigramme⁹⁷². Son activisme politique était probablement à l'origine de ce retrait, sans qu'on puisse préciser en quoi il fut lié à son engagement du côté de la Démocratie nationale, et en particulier quand il dirigea, à partir de 1915, le Comité central des citoyens du royaume de Pologne en Russie, pour préparer le projet de reconstitution de l'État polonais dans le cadre d'une alliance polono-russe⁹⁷³. La troisième édition fut confiée à Edward Strasburger qui succédait à Grabski à la tête de la direction du nouveau service de statistique.

Strasburger⁹⁷⁴ était un économiste confirmé. Originaire de Varsovie, il avait soutenu une thèse à Munich, sous la direction du célèbre économiste Brentano, sur la question ouvrière dans le royaume de Pologne (*Zur Entwicklung der Arbeiterfrage im Königreich Polen*), publiée en 1907. De retour en Pologne, il avait enseigné à l'université de Cracovie où il prépara un second doctorat en économie lui permettant, en 1911, d'occuper un poste d'assistant à la

⁹⁷¹ *Rocznik statystyczny Królestwa Polskiego z uwzględnieniem innych ziem polskich*, 1915, Warszawa, 1916.

⁹⁷² Stanisław Hłasko, *Sprawozdanie z działalności Biura Pracy Społecznej...*, op. cit.

⁹⁷³ Après la révolution de Février, il fut chargé de la Commission de liquidation de la question du royaume de Pologne (*Komisja Likwidacyjna do spraw Królestwa Polskiego*) mise en place par le nouveau gouvernement russe et qui devait régler la question des territoires polonais de la Russie. Après la révolution d'Octobre, il retourna dans le Royaume, ses critiques sur la politique économique d'occupation conduisaient les autorités allemandes à l'arrêter et l'interner en prison.

⁹⁷⁴ « Edward Strasburger (1882-1923) », *Polski Słownik Biograficzny*, t. 44, p. 185-187.

chaire d'économie politique dirigée par Adam Krzyżanowski. En 1913, il obtenait son habilitation sur l'*Économie des villes polonaises*, était nommé docent en 1914 à l'université Jagellonne. L'année suivante, il quittait Cracovie pour Varsovie et occupait un poste d'assistant au séminaire d'économie politique de l'université. Il entra au Bureau du travail social où il reçut la direction du département de statistique. C'est dans ces circonstances qu'il a donc dirigé la troisième parution de l'*Annuaire*. Plus jeune que Grabski, il n'avait ni carrière politique, ni expérience associative locale ; son profil était entièrement académique et sa carrière restait confinée dans l'enseignement des sciences économiques, laissant toutefois de nombreuses publications sur les thèmes des finances, de l'économie urbaine ou de la consommation. En 1919, il la poursuivit à l'Université de Varsovie comme professeur. Il laisse toutefois l'impression d'un spécialiste un peu terne, qui n'eut pas les visions théoriques des futures économistes polonais de l'entre-deux-guerres. Il n'en reste pas moins que ses compétences techniques le qualifiaient pour différentes commissions qui professionnalisaient les savoirs économiques et statistiques. C'est ainsi qu'il fut chargé de l'*Annuaire*.

Dans cette troisième édition de l'*Annuaire*, un autre changement surgit dès le titre : comme un écho des changements politiques, il annonçait porter sur le royaume de Pologne et les « autres territoires polonais ». Un élargissement qui était d'ailleurs à peine commenté dans la courte introduction de Strasburger si ce n'est en termes économiques : « Du regroupement des chiffres des trois partitions il ressort que les liens politiquement éloignés de la Pologne avec les trois États influent sur le type et l'intensité de la production ». Aucune remarque politique et nationale, hormis ici et là quelques allusions aux « conditions défavorables » de sa réalisation ; le chapitre sur les statistiques de population s'écartait, comme on le verra, de cette neutralité. Mais dans l'introduction, Strasburger entendait manifestement imprimer une tonalité économique à l'annuaire. On le vérifie dans l'emploi répétitif du terme, et dans des phrases destinées à convaincre le lecteur que, « (d)ans la période actuelle la connaissance critique de nos conditions économiques est une chose de très grande importance⁹⁷⁵ », ainsi que dans le signalement de l'ajout de nouvelles parties sur les mines, les prix ou le crédit. Cette mise en avant de l'économie s'explique certes par la formation de Strasburger, mais révèle également l'acuité qu'elle avait prise sous le régime d'occupation, entre exigences de l'économie de guerre, pénuries et projet polonais d'une maîtrise croissante de l'économie.

Le contenu de l'annuaire avait donc été élargi aux autres territoires polonais. L'expression « territoires polonais » (*Ziemia polskie*) était devenue une ligne des tableaux dans laquelle étaient additionnés les chiffres sur les Polonais dans les territoires suivants : les territoires « sous domination russe » (royaume de Pologne, Lituanie et Ruthénie blanche, Ruthénie), les territoires sous « domination autrichienne » (Galicie, Silésie de Cieszyn), les territoires sous « domination prussienne » (Silésie d'Opole, Duché de Posnanie, Prusse royale, Régence d'Olsztyn). Strasburger disposait des données récentes datant de 1913 produites par le Comité de statistique de Varsovie, ce qui lui permit malgré les contraintes liées à l'instabilité de la nouvelle situation politique, de renouveler des résultats basés sur le recensement de 1897. Malgré ce changement notable, les données n'allaient pas au delà de 1913, l'*Annuaire* paraissant en 1916 sans enregistrer aucun changement consécutif à la guerre. En revanche, la comparaison entre les données de 1913 et celles de 1897 conduisit Strasburger à des rectifications, absentes des précédents volumes. Le départ des autorités russes peut expliquer

⁹⁷⁵ Rocznik statystyczny..., op. cit., p. IV.

cette témérité. Dans certains *powiat* du gouvernement de Chełm, ce rapprochement faisait ressortir des variations selon lui invraisemblables, le pourcentage de Polonais avait diminué à l'inverse de la tendance attendue, par exemple, à Bialski il passait de 33,4 % à 17,6 %, à Konstantym de 51,9 % à 32,5 %, etc. « Les données administratives ne sont pas en accord avec la réalité », répétait-il aussi à propos des chiffres de Polonais du recensement de 1897 concernant la Lituanie, la Ruthénie blanche et la Ruthénie : dans les deux premiers territoires leur part aurait été de 5,6 %, dans le troisième de 3,3 %. Strasburger renvoyait à des travaux polonais récents, ceux de Maliszewski⁹⁷⁶ et Bartoszewicz, qui donnaient des estimations plus élevées, respectivement de 12,42 % et 6,49 %. Il corrigea en conséquence les données, et ramena l'effectif des Ruthènes, Russes et Biélorusses dans le gouvernement de Siedlce, en 1913, de 617 327 à 570 580 personnes. Sur la base de ces statistiques corrigées, il concluait « qu'au total pour tous les territoires polonais sous domination russe on doit admettre pour le début de l'année 1913 au moins 12 millions de Polonais⁹⁷⁷ ». Dans le même élan correcteur, il ajoutait les effectifs des Polonais des territoires autrichiens et prussiens, après prise en compte, précisait-il, de l'accroissement naturel durant l'année 1913, et avançait au 1^{er} janvier 1914, un chiffre de 21 millions de Polonais. Autre différence avec Grabski dans ce tableau final⁹⁷⁸ : Strasburger signalait en note que, pour la partie allemande, il avait ajouté les Masures, Cachoubes et bilingues.

Dans son introduction brève, réservée et politiquement prudente, Strasburger mentionnait néanmoins la parution, presque simultanée à l'*Annuaire*, de l'ouvrage *Statistique de la Pologne* de la Société de statistique de Cracovie. Il le présentait simplement comme un complément à l'annuaire précédent de Grabski, sans lui accorder la préséance dans l'ordre de l'édition, certes faible⁹⁷⁹. Manière aussi de placer en amont le travail des statisticiens de Varsovie sans toutefois déclencher de polémique sur cette ambition concurrente des statisticiens de Cracovie.

Le projet de professeurs de Lwów : L'annuaire de la Pologne (1917)

En 1917, un troisième annuaire fut édité. Autres auteurs et autre lieu : sous la direction de deux professeurs polonais, Eugeniusz Romer et Ignacy Weinfeld, l'initiative venait du milieu universitaire de Lwów et semble aussi avoir été prise sans concertation avec les précédentes. Dans une brève introduction, signée de Lwów en avril 1917, les auteurs présentaient leur ouvrage comme le complément à l'*Atlas statistique et géographique de la Pologne* que Romer avait fait paraître l'année précédente en 1916⁹⁸⁰. Les cartes avaient été réalisées selon une méthode d'interpolation qui ne permettait pas de lire les valeurs enregistrées, l'*Annuaire* apportait les données qui ne pouvaient pas être lues sur les cartes, et par là-même, la preuve statistique de l'*Atlas*. Il renforçait ainsi la revendication statistique du travail des deux experts, et signait leur compétence dans un domaine plus large que la cartographie.

De taille modeste, une centaine de pages, mais porté par une typographie soignée, l'annuaire suivait toujours la même composition thématique : les tableaux sur la population et l'économie occupaient la part principale, puis venaient les autres domaines (instruction,

⁹⁷⁶ Edward Maliszewski, *Polacy i polskość na Litwie i Rusi*, Warszawa, Polskie Towarzystwo Krajoznawcze, 1916.

⁹⁷⁷ *Rocznik statystyczny*..., op. cit., p. 8.

⁹⁷⁸ Ibid., tab. 8, p. 46-47.

⁹⁷⁹ Ibid, p. III.

⁹⁸⁰ Cet atlas est l'objet du chapitre suivant.

justice, santé, élections, etc.). Il avait bénéficié de l'aide d'une vingtaine de spécialistes, dont une part avait déjà contribué à l'*Atlas*. Les auteurs n'évoquaient pas cependant les précédents annuaires de Varsovie et Cracovie, les citaient seulement ponctuellement comme sources de tel ou tel tableau. Il est donc difficile, sans plus d'informations, de comprendre leur position dans ce champ éditorial et politique. Incontestablement elle est l'expression d'un réseau marqué par des personnalités universitaires de Lwów et des soutiens personnels décisifs, puisque là, ni Bureau, ni Société de statistique n'en fournit le cadre institutionnel. L'importance de ce réseau se mesure aussi dans l'envergure donnée à la diffusion de l'*Atlas*, qui paraissait chez le même éditeur, la même année, en français et en allemand⁹⁸¹.

Ces annuaires étaient donc réalisés dans des espaces et institutions différents et séparés géographiquement ; leur publication dessinait cependant un espace éditorial de références partagées, chacun faisant référence à une édition antérieure : le troisième volume de l'annuaire de Varsovie signalait celui de Cracovie, lequel mentionnait la parution des précédents volumes de l'annuaire de Varsovie. Autant de marques aussi pour s'autoriser l'accès aux statistiques des autres et pour les recomposer dans d'autres projets politiques.

Cette circulation dépassa le cercle des statisticiens polonais et s'étendit aux experts allemands puisque la Commission de géographie du Gouvernement de Varsovie répertoriait ces ouvrages polonais dans l'*Annuaire de la Pologne* qu'elle édita en 1917. Hans Praesent, qui était chargé des questions statistiques en donna un compte rendu comparatif. Même si leurs sources étaient russes, les travaux statistiques polonais étaient, à ses yeux, meilleurs et méritaient d'être cités, les jugeant « du point de vue de l'ordre, du format, du contenu, etc. à peu près comparables avec notre *Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich*⁹⁸² ». Il décrivait très précisément les conditions de leur réalisation et entrait dans les détails de la composition de chaque ouvrage. Il signalait les nouveautés de certains chiffres, notait une statistique des Allemands dans la Pologne du Congrès jusque-là inconnue en Allemagne⁹⁸³. L'ambition unitaire nouvelle des derniers annuaires ne lui était pas passée inaperçue. Il signalait à propos de celui de Varsovie de 1916, qu'il « s'écarte un peu des précédents, comme l'indique le titre plus long, les données sont en partie étendues aux pays voisins, dans lesquels habite une importante population polonaise⁹⁸⁴ » ; il relevait aussi dans l'annuaire de Cracovie « le souhait d'une statistique unitaire pour l'ensemble des territoires polonais ». Constatant la variété de leurs sources, Praesent ne se lassait pas de répéter combien « les travaux officiels fiables dans le Reich allemand et en Autriche-Hongrie s'opposaient aux chiffres russes de qualité inférieure⁹⁸⁵ ». Ce regard allemand et même croisé sur les travaux statistiques polonais ne doit pas faire oublier les circonstances de l'examen que livrait Praesent. Pas une seule publication, pas un détail ne lui échappait. Le compte rendu scientifique révélait aussi l'ampleur de la mission d'inventaire et de regroupement des sources d'information sur le territoire occupé qu'accomplissaient les experts de Beseler.

⁹⁸¹ Sous les titres, Annuaire statistique de la Pologne, *Statistisches Jahrbuch Polens*. Une réédition de l'annuaire parut en 1919, on n'y relève aucun changement, même dans l'introduction.

⁹⁸² Hans Praesent, « Kriegsmässige Volkszählungen im Generalgouvernement Warschau und die Bevölkerungszahl in Kongress-Polen », *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, 1919, vol. 58, p. 53.

⁹⁸³ Hans Praesent, « Besiedlung und Bevölkerung », *Handbuch von Polen. Beiträge zu einer allgemeinen Landeskunde*, Berlin, 1917, p. 309 et p. 313.

⁹⁸⁴ Hans Praesent, « Kriegsmässige Volkszählungen... », op. cit., p. 53.

⁹⁸⁵ Ibid., p. 54.

2. Statistique, partis polonais, et construction de l'État

Ces annuaires et leur visée unitaire nécessitent des précisions sur leur finalité politique, tant du point de vue des institutions polonaises qui les éditérent et des trajectoires personnelles de leurs auteurs qu'en relation avec les conditions politiques extérieures de leur réalisation – les États occupants et leurs administrations d'un côté, les mouvements et partis polonais de l'autre. Les projets des États centraux concernant les territoires polonais nouvellement annexés ayant été précédemment décrits, on rendra compte ici de ceux des partis polonais.

Au début de la guerre, la vision que les différents partis polonais avaient d'un futur État polonais et de son emplacement dans l'espace centre-européen, était encore floue et surtout divergeait selon les partis. Tous s'accordaient pour qu'il soit fondé sur le Royaume et pour en repousser les frontières, mais les uns envisageaient cette extension vers l'Ouest pour intégrer la Posnanie, Gdansk et la Poméranie, d'autres revendiquaient à l'Est, les territoires de la Lituanie et des gouvernements occidentaux de l'Empire russe, tandis que le Haut comité national (NKN) se centrait sur l'union du Royaume et de la Galicie⁹⁸⁶. Les événements de la guerre allaient vite influencer sur ces projections, donner à leurs découpages des traits plus nets et, aux yeux de leurs dirigeants, des chances de réalisation insoupçonnées, mais qui creuseraient encore leurs divergences. Ainsi, au congrès qu'il tenait en janvier 1916, le PPS estimait que la défaite des Russes et leur retrait du Royaume et de la Lituanie ouvraient la voie sur « ces terres polonaises libérées » à la construction d'un État polonais indépendant. Il proclamait à cette occasion son opposition à la solution austro-polonaise subordonnée à la Monarchie habsbourgeoise. Suivant cette orientation antirusse, mais rejetant l'option autrichienne, les « activistes » pro-allemands du Royaume souhaitaient eux aussi son extension vers le Nord-Est. Władysław Studnicki, représentant de ce courant, était convaincu qu'un grand État polonais pouvait être créé dans une Europe centrale dominée par les Allemands. Les membres du NKN de Galicie n'étaient pas non plus en manque d'arguments pour défendre leur projet d'union territoriale de la Galicie et du Royaume et, avec celle-ci, leurs espoirs de construction d'un futur État polonais⁹⁸⁷. Le NKN comme les « activistes » du Royaume ne considéraient pas comme réaliste l'acquisition des territoires polonais de la Prusse ; en revanche, la retraite des Russes leur laissait espérer son extension au delà du Bug. Encouragés par le succès du livre de Naumann, leurs argumentaires étaient exclusivement économiques, comme on le verra plus en détail à la suite. Ils dénonçaient la dépendance de l'économie polonaise de la Russie ; cette dépendance, affirmaient-ils, n'apportait aucun avantage économique à la Pologne, et freinait son développement économique. Alors que l'industrie polonaise, en particulier dans le bassin de Łódź, devait son essor à l'ouverture du marché russe, la démonstration multipliait les arguments pour convaincre que la taille plus grande des fabriques, la fixation des prix et des taxes, et même la meilleure qualité des produits, assujettissaient la production polonaise sur le marché russe à une concurrence préjudiciable. Le projet de la *Mitteleuropa* dessinait un horizon économique autrement plus profitable à l'économie polonaise, affirmaient-ils, avec son vaste marché centre-européen protégé des concurrences mondiales, ses possibilités d'accords douaniers, ses ressources et productions complémentaires. Or l'éloge économique de la *Mitteleuropa* par les membres du

⁹⁸⁶ Janusz Pajewski, *Odbudowa państwa polskiego 1914-1918*, Warszawa, Państw. Wydaw. Naukowe, 1978, chap. 13, p. 181.

⁹⁸⁷ *Ibid.*, p. 185-191.

NKN avait un préalable : seul un État indépendant pouvait mener une politique économique efficace dans le cadre de cette future fédération centre-européenne. Les États centraux devaient donc soutenir l'indépendance des territoires polonais.

Si, en 1914, les contours d'un futur État polonais étaient encore flous et incertains, à partir de la fin 1915, les différents partis n'hésitaient plus à assembler les territoires polonais des Empires centraux sous l'étendard d'un futur État polonais. Les annuaires polonais, pourtant, ne laissent transparaître dans leur contenu aucun positionnement politique et partisan marqué, hormis le projet polonais d'unification. On ne peut alors que conjecturer sur cette neutralité, évoquer la prudence probable des institutions éditrices envers les autorités, mais aussi une stratégie permettant de toucher un large public par-delà les clivages de partis, à l'exemple de la labilité des orientations politiques individuelles. Ces annuaires ne constituaient pas non plus des ouvrages de propagande, dans le sens où ils auraient appuyé des positionnements nets en faveur de la Démocratie nationale ou du Haut comité national de Galicie, et auraient relayé leurs discours. Cela ne veut pas dire à l'inverse qu'ils aient été déconnectés de ces organisations et de leur programme, on peut relever des liens à l'échelle de leur conception ou des contributeurs, mais une labilité et une distance semblent, au regard des quelques faits rassemblés sur ce sujet, avoir prédominé. Pour mieux situer ces activités éditoriales dans l'espace politique polonais, avec ses différents agencements et recompositions sous les événements de la guerre, on a cherché et examiné d'autres entreprises éditoriales et statistiques qui furent développées aux croisements de l'activité savante, publiciste et politique. Trois cas ont été retenus : la commission économique du Haut comité national, la Société des statisticiens et économistes polonais et enfin l'encyclopédie polonaise du Comité national polonais. Trois formations avec des ancrages politiques plus ou moins affirmés et des assises géographiques différentes.

Les services économiques du Haut comité national (NKN) de Cracovie

Les annuaires de Galicie posent la question de leur lien avec le projet austro-polonais du NKN de fusion des territoires. Rappelons que les dirigeants de ce comité, Juliusz Leo (maire de Cracovie qui avait aussi soutenu la création du Bureau cracovien de statistique), et Władysław Leopold Jaworski (professeur de droit et d'administration), comme de tradition, avaient une assise professorale dans l'université. D'une façon générale, l'institution jagellonne était très présente dans l'organigramme du Comité. Celui-ci était assisté dès sa création, à Vienne en 1914, par une commission économique qui fut institutionnalisée au printemps 1915 et doté d'un Bureau du travail économique (*Biura Prac Ekonomicznych*, BPE)⁹⁸⁸. Sept sous-commissions étaient distinguées selon les secteurs économiques, dont une dévolue à la démographie (*Demograficzna*) qui comptait parmi ses membres Adam Krzyżanowski et Józef Buzek.

Le Bureau économique du NKN était placé sous la direction de Zofia Daszyńska-Golińska⁹⁸⁹, spécialiste des questions d'économie sociale, formée dans les traditions universitaires

⁹⁸⁸ Ces informations sont tirées du compte rendu d'activité du Bureau économique : Naczelny Komitet Narodowy, *Sprawozdanie Biura Prac Ekonomicznych. Za okres od 1 Kwietnia 1915 do 31 Marca 1917 r.*, Kraków, Nakładem Komitetu Narodowego Drukarnia Ludowa, 1917.

⁹⁸⁹ Zofia Daszyńska-Golińska (1866-1934) avait étudié l'économie politique et l'histoire économique à Zurich où elle obtint son doctorat en 1891. Elle poursuivit sa formation à Vienne, après quelques années à Varsovie, occupa un poste d'assistant professeur à l'université de Humboldt à Berlin (1892-

germaniques, à l'université de Zurich d'abord, puis de Vienne et de Berlin, qui lui assuraient une vaste connaissance des auteurs et courants économiques, y compris sur les questions démographiques. Dès sa première session, en mars 1915, sous son impulsion, le Bureau prenait comme cadre de ses débats et travaux la Pologne réunifiée et se prononçait pour que « le royaume de Pologne soit lié à la Galicie sous le sceptre de la dynastie des Habsbourg⁹⁹⁰ ». Une unification envisagée d'abord sous l'angle économique, en relation avec le *Mitteuropäischer Wirtschaftsverein* (Association économique de l'Europe centrale) qui regroupait alors l'Allemagne, l'Autriche et la Hongrie et dans laquelle la commission prévoyait l'entrée de la Pologne réunifiée. L'adhésion échoua en même temps que le projet politique galicien, rappelait deux ans plus tard Daszyńska-Golińska dans le rapport sur le Bureau économique qu'elle avait rédigé. Cet intérêt des économistes du NKN pour l'Association économique de l'Europe centrale mérite toutefois qu'on s'y arrête.

Le *Mitteuropäischer Wirtschaftsverein* avait été créé en 1904 à Berlin à l'initiative de Julius Wolf⁹⁹¹, professeur d'économie à Zurich puis à Breslau, et qui fut durant ces années d'activités de l'Association son promoteur acharné. Wolf faisait partie des économistes qui considéraient la dépendance croissante des économies à l'échelle mondiale et craignaient les effets de la concurrence américaine sur l'économie allemande. Penseur libéral, il ne pouvait renoncer au libre-échange et défendre une politique protectionniste ; il était également assez réaliste pour savoir que les États n'étaient pas prêts à voir changées les règles internationales commerciales et douanières, notamment la « clause de la nation la plus favorisée ». Mais, convaincu que les économies européennes pouvaient former des « États-Unis d'Europe » capables de rivaliser avec les nouvelles puissances économiques mondiales, il proposait qu'elles se rapprochent dans une association économique. Celle-ci réunirait, dans un premier temps, l'Allemagne, l'Autriche et la Hongrie et devait ensuite s'élargir aux autres États. Soucieux de défendre cette Association de la *Mitteleuropa* économique auprès de dirigeants, industriels et autres personnalités influentes, Wolf multipliait les déclarations sur la modération de ses engagements, sur le refus de toute propagande, et cherchait à les convaincre qu'associées, les économies européennes, qui avaient des intérêts et buts

1894). À son retour en Pologne, elle s'installa à Cracovie. Auteure de nombreux travaux sur des questions d'économie et politiques sociales, et abordant des problèmes concrets touchant le travail des femmes, la santé publique, dans le sillage des socialistes qu'elle soutenait. Formée dans une tradition germanique privilégiant encore une approche encyclopédique de l'économie au contact de l'histoire, et réagissant aux défis politiques et sociaux, elle s'intéressait moins à la théorie économique qu'à une économie sociale appliquée qu'elle déclina sur de nombreux terrains. *A biographical Dictionary of Women's Movements and Feminisms in Central, Eastern, and South Eastern Europe: 19th and 20th Centuries*, Budapest, Central European University Press, 2006, p. 102-105.

⁹⁹⁰ *Sprawozdanie Biura Prac Ekonomicznych...* op. cit., p. 4.

⁹⁹¹ Hubert Kiesewetter, *Julius Wolf 1862-1937 - zwischen Judentum und Nationalsozialismus*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2008. Sur ses activités dans l'Association économique d'Europe centrale, voir en particulier le chap. 11 : « Der Mitteleuropäische Wirtschaftsverein », p. 311-349. Également Ursula Ferdinand, « Die Debatte « Agrar- versus Industriestaat und die Bevölkerungsfrage », in Rainer Mackensen et Jürgen Reulecke (eds.), *Das Konstrukt « Bevölkerung vor, im und nach dem « Dritten Reich »*, Wiesbaden, Verlag für Sozialwissenschaften, 2005, p. 111-149. Dans cette contribution l'auteur s'intéresse principalement à la participation de Wolf au débat qui divisa les économistes allemands entre partisans d'une politique protectionniste de l'agriculture, base de la société allemande et défenseurs d'une politique plus libérale soutenant l'industrialisation de l'Allemagne. Des considérations idéologiques sur les conséquences démographiques se mêlaient étroitement avec les arguments économiques. Wolf a également consacré des publications sur les questions de population.

communs, en sortiraient renforcées. La forme principale adoptée par l'Association fut la tenue de congrès annuels, qui offraient un cadre international de discussion autour d'études foisonnantes. Il est vrai qu'en ne prenant pas position sur les politiques économiques des États et en évitant tout énoncé prescriptif, les dirigeants de l'Association n'en disposaient pas moins d'un large éventail de thèmes économiques touchant la politique commerciale internationale – des règles douanières aux tarifications des transports – qui se déclinaient dans le canevas compliqué des traités, des contrats et de leurs clauses. En se donnant comme mission de travailler dans les moindres détails ces thèmes avec comme objectif d'apporter simplification et standardisation, l'Association utilisait pour convaincre de son projet le langage de la rationalisation à la place de celui, plus partisan, de la politique⁹⁹².

Dans le compte rendu d'activité du Bureau économique, ce sont les noms de Wolf et du *Mitteleuropäischen Wirtschaftsverein*, plutôt que celui de Naumann, qui apparaissent comme la référence des économistes du NKN. Cette référence se confirme à la lecture d'un ouvrage collectif publié par le Bureau en 1916, sous ce titre programmatique, « l'Association économique de l'Europe centrale et la Pologne⁹⁹³ » (*Środkowo Europejski Związek Gospodarczy i Polska*). L'ouvrage réunissait huit contributions. Il débutait avec celles de Daszyńska-Golińska et de Angerman qui traitaient de l'histoire de l'Association et du rattachement de la Pologne à l'Association. Les autres chapitres abordaient une variété de thèmes, de la production et des exportations industrielles, à l'émigration, ou encore des voies de communications. L'introduction signée par Daszyńska-Golińska insistait sur l'unification des territoires polonais du Royaume et de la Galicie pour créer « une Pologne comme un grand ensemble dont les parties se compléteront réciproquement ». Datée de mars 1916, ce préambule donne la mesure de l'enjeu que représentait encore la question du rattachement des territoires de l'ancienne Pologne du Congrès et l'engagement du NKN pour la solution austro-polonaise. Daszyńska-Golińska n'évoquait pas un futur État polonais, mais elle posait déjà comme condition de la viabilité et de la force économique de toute entité étatique, sa taille suffisante, et mettait en avant la thèse des économistes allemands de la *Mitteleuropa* sur le pouvoir des grands blocs économiques dans un système capitaliste mondial. Elle argumentait longuement, chiffres à l'appui, sur la nécessité de constituer un tel bloc en Europe centrale pour faire face aux économies occidentales puissantes avec leur empire colonial, et à la concurrence des États Unis. Dans ce plaidoyer, les références directes à Naumann, et surtout à Wolf étaient fréquentes.

On manque encore de sources et de travaux qui permettent d'éclairer la place donnée à l'Association économique centre-européenne dans les réflexions économiques du Bureau économique du NKN. L'adhésion de la Pologne à l'Association n'eut en effet pas lieu⁹⁹⁴, conséquence probable de la retenue de l'Association sur la question politique du dossier polonais, alors qu'au congrès de Dresde, en janvier 1916, elle pouvait évoquer l'élargissement à la Bulgarie et la Turquie. Les atouts de l'adhésion étaient en revanche clairs pour les

⁹⁹² Henry Cord Meyer, *Mitteleuropa in German thought and action, 1815-1945*, The Hague, M. Nijhoff, 1955, p. 64-65.

⁹⁹³ Środkowo Europejski Związek Gospodarczy i Polska. *Studia Ekonomiczne*, Kraków, Wydawnictwo Biura Prac Ekono. N.K.N., 1916.

⁹⁹⁴ Rien ne l'évoque dans les comptes rendus publiés des Congrès. *Mitteleuropäische Wirtschaftsvereine in Deutschland, Österreich und Ungarn*, Verhandlungen der Mitteleuropäischen Wirtschafts-Konferenz in Budapest 1916, Veröffentlichungen des Mitteleuropäischen Wirtschaftsvereins, Volume 14, Budapest, 1917.

économistes du NKN : l'Association centre européenne, qui offrait un cadre pour diffuser des propositions concrètes en matière de réglementation économique et commerciale, faisait écho à leur credo sur le développement d'une économie polonaise compétitive, que compromettraient les projets des dirigeants allemands sur une union douanière avec la Monarchie danubienne. Les membres du Bureau anticipaient sur les risques de ces accords : or, en plaidant pour une Pologne réunifiée, ils énonçaient tout à la fois les règles de protection de l'économie polonaise et l'avantage de l'intégration dans un ensemble centre-européen puissant. Se présentant comme la plate-forme de ces revendications le Bureau édita ainsi plusieurs mémoires qui portaient sur les relations économiques avec les pays voisins centre-européens. Dans l'état lacunaire des documents sur ce sujet, on ne peut qu'évoquer ici le rôle de Daszyńska-Golińska⁹⁹⁵ et ses contacts précoces avec des économistes de l'espace germanique pendant ses années d'études, à Zurich notamment, où enseignait Wolf (celui-ci eut, quelques années après, Rosa Luxemburg et Julian Marchlewski parmi ses élèves).

Mentionnons cependant d'autres activités du Bureau économique du NKN telles qu'elles nous sont rapportées dans son rapport d'activité. Elles montrent une mobilisation politique toujours centré sur les questions économiques. Ainsi il organisait des déplacements et visites dans le Royaume pour recueillir des matériaux sur l'activité industrielle, mais aussi diffuser ses brochures dans le sillage de l'activisme des dirigeants du Comité durant cette année 1915 où le projet du réalisme se trouvait encore sur l'agenda des négociations entre Vienne et Berlin. Des entretiens avec des entrepreneurs polonais du Royaume pour prendre la mesure de leur ralliement au NKN⁹⁹⁶.

On ne rendra pas davantage compte de ces travaux, il faudrait en approfondir l'inventaire pour préciser leur approche de l'économie dans une période où elle était sujette à des redéfinitions scientifiques et disciplinaires et, de surcroît, chez les auteurs polonais, au croisement de plusieurs écoles. Les comptes rendus du Bureau économique en donnent une vision assez technique et descriptive, sans référence à des théories économiques. Son programme de politique économique, à l'instar des auteurs allemands de la *Mitteleuropa*, se centrait surtout sur les questions de marché centre-européen, de circulation des biens et d'harmonisation des règles de taxation. Il importait surtout de souligner la condition première de l'existence d'un État pour la réussite de toute politique économique. Aucune proposition en termes de statistiques, sauf quelques chiffres à titre d'illustration, n'en ressortait ; d'ailleurs, les statisticiens économistes de Cracovie n'apparaissent pas parmi les membres de ce programme ce qui nous suggère l'existence de lignes distinctives recoupant trajectoires individuelles, institutions et projet politique.

En prenant ainsi ce cadre politique mais pas moins universitaire de la Galicie, on peut tenter de préciser la position de l'autre entreprise universitaire de la province habsbourgeoise

⁹⁹⁵ Les notes et articles biographiques n'évoquent pas les engagements politiques de Daszyńska-Golińska pendant la période de la guerre.

⁹⁹⁶ Daszyńska-Golińska rapportait ainsi que, lors d'une visite à Sosnowiec en Silésie, que « peu de personnes partagent entièrement l'orientation du NKN. Les personnes avec lesquelles j'ai parlé étaient très prudentes dans leur opinion politique, avouaient cependant qu'elles n'attendaient pas le retour de Moscou », qu'elles craignaient la suprématie de l'Allemagne, mais ne reconnaissaient pas « un avantage quelconque à une alliance avec les Autrichiens ». Dans cette région où la frontière coupait parfois entre les communes, les parties passées côté autrichien « avaient perdu à la loterie », confiaient ses interlocuteurs.

qu'était la publication de l'annuaire *Statystyka Polska* de Krzyżanowski et Kumaniecki. Orchestrée par la Société de statistique, elle s'avère bien séparée du Bureau économique du Comité, qui n'est pas mentionné, hormis des remerciements formels aux contributeurs. En revanche, Krzyżanowski dirigeait un Institut d'économie du NKN, dont la mission était de diffuser, au moyen des conférences organisées à Vienne et à Zakopane, des informations sur les questions d'économie sociale, moyen d'associer le NKN à un programme de réforme socio-économique. L'Institut éditait ces conférences et c'est ainsi que Józef Buzek, qui avait déjà signé un ouvrage dont on a parlé sur les statistiques des nationalités, était l'auteur d'un texte sur « La croissance de la population polonaise au XIX^e siècle »⁹⁹⁷, qui reprenait sa conférence. Buzek avait été avant-guerre, comme on l'a aussi signalé, directeur du Bureau galicien de statistique et il avait conservé pendant la guerre son poste de professeur à l'université de Lwów. Député du Cercle polonais au parlement de Vienne, il faisait partie de ce groupe parlementaire présidé par Leo qui avait décidé de créer le NKN. Ce nouvel ouvrage était en grande partie une reprise de ses précédentes études sur la population polonaise. Comparé à celui de 1909, il en approfondissait les analyses au moyen d'une approche plus démographique, et élargissait son domaine à l'ensemble à la population des « terres polonaises », comme le titre l'annonçait. Dans les faits, son étude portait principalement sur les provinces prussiennes et la Galicie, deux territoires sur lesquels il avait déjà travaillé et qu'il associait dans cette nouvelle perspective démographique. Des données concernant la population du royaume de Pologne étaient analysées, mais très ponctuellement. Aucune place pour les populations des territoires des gouvernements occidentaux de l'Empire russe. Il est vrai que le choix d'une perspective longue limitait le périmètre des données disponibles sur le mouvement de la population. D'ailleurs, elles étaient surtout ventilées par confession et non par nationalité, y compris dans la partie sur la Posnanie et la Prusse occidentale, ce qui lui permettait d'avoir des séries longues sur le siècle. Comme dans son précédent livre, Buzek discutait peu de ses sources et de leur fiabilité, trouvant dans les résultats assez de faits convaincants sur la prépondérance démographique des Polonais dans de nombreux territoires. L'ouvrage de Buzek montre bien finalement comment une contribution statistique pouvait être insérée dans un programme de conférences d'un parti politique, avec un message renvoyant à une unité, mais détaché d'un programme ou énoncé politique concret. La seule phrase qui rattachait le livre à ce contexte était celle qui l'ouvrait : « Le déclenchement de la guerre en 1914 ferme une période et ouvre une nouvelle carte de l'histoire de la nation polonaise⁹⁹⁸ ».

L'*Annuaire* de Romer et de Weinfeld qui parut à Lwów en 1917 est tout aussi difficile à placer sur l'échiquier polonais. À cette date, les ambitions unitaires galiciennes sur le Royaume avaient été mises en retrait par la proclamation du Manifeste de novembre 1916. Le projet unitaire de ce dernier annuaire se situe plutôt dans le nouveau contexte de l'année 1917, marqué par une internationalisation de la question polonaise avec la Révolution russe, le discours de Wilson, et l'action de la Démocratie nationale à l'étranger. Dans ce contexte, les revendications polonaises étaient de plus en plus articulées à des demandes pour la tenue d'une conférence internationale qui serait chargée de régler la question de l'attribution des territoires occupés et des frontières.

⁹⁹⁷ Józef Buzek, *Pogląd na wzrost ludności ziem polskich w wieku 19-tym*, Kraków, Nakładem Centralnego biura wydawnictw N.K.N., 1915.

⁹⁹⁸ Ibid., p. 3.

Troisième activité éditoriale, les annuaires du Bureau du travail social de Varsovie et de la Société de statistique. Ils ne véhiculaient pas davantage le projet d'un parti, bien que qu'ils soient associés à des institutions et des auteurs dont les membres étaient incontestablement engagés dans des causes politiques. D'ailleurs ce caractère politique, mais aussi composite, du Bureau, fut fatal à son unité au lendemain de la guerre. Mis à part ce fait, rien dans les contributions des membres ne témoignait de leur affiliation pour l'un ou l'autre camp. C'est seulement par la voie d'une enquête individuelle, ou de travaux d'historiens, que l'on peut apprendre l'activité politique de certains membres. Ainsi ressort l'engagement de Wł. Grabski chez les Démocrates nationaux, mais cette orientation est impossible à généraliser aux autres membres, car Krzywicki ou Grabowski étaient socialistes, Szturm de Szterm combattait dans les rangs de l'armée du PPS clandestin (POW), puis milita dans le PPS-Lewicy. Le Bureau du travail social n'en restait pas moins une institution politiquement tournée vers Moscou et donc peu encline à collaborer avec les autorités allemandes. Mais les autorités ne la supprimèrent pas, et une partie de ses membres alla rejoindre, en 1917 et 1918, le nouveau gouvernement de la régence. Il est vrai qu'à cette date, la révolution de Février et les nouvelles sur les troubles et les partages des terres dans les campagnes, avaient fait naître des inquiétudes parmi les groupes possédants, notamment les propriétaires terriens, qui jusque-là soutenaient le tsar et donc la Russie. Une partie d'entre eux, pourtant réticente à collaborer avec l'Allemagne, décida opportunément de se tourner vers les États centraux⁹⁹⁹. Le Conseil de régence fut ainsi composé avec des membres représentatifs de ces groupes conservateurs et possédants sur lesquels l'Allemagne tablait désormais pour mener et renforcer sa politique à l'Est. Mais ces remarques mitigées sur les implications politiques du Bureau ne peuvent être encore conclusives. En lien avec celui-ci, une autre société fut créée pendant cette période, la Société des statisticiens et économistes polonais, sur laquelle on doit aussi s'arrêter.

La Société des statisticiens et économistes polonais (Varsovie)

La Société des statisticiens et économistes polonais (*Towarzystwo Ekonomistów i Statystyków Polskich*, TEiSP) fut créée à Varsovie en mars 1917 à l'initiative des rédacteurs de la revue *Ekonomista*, qui étaient aussi pour la plupart membres du Bureau du travail social¹⁰⁰⁰. On y retrouve ainsi Krzywicki, Strasburger, Wakar, Szturm de Szterm. Quelles raisons pouvaient motiver ce noyau de fondateurs alors que la Société du travail social et son Bureau connaissaient un essor indéniable et qu'ils accueillaient aussi des sections économiques et statistiques ? Leurs raisons n'étaient pas clairement avancées et doivent donc être recherchées dans les rares sources disponibles sur l'activité de la Société¹⁰⁰¹. Elle apparaissait certes à la suite de la suspension de la Société de statistique de Cracovie, mais aucune indication ne confirme l'hypothèse d'une succession intentionnelle. D'ailleurs, à la différence du Bureau du travail social, la Société des économistes ne se fixait pas de mission de collecte documentaire, mais inscrivait son action en aval dans des argumentaires orientés vers des politiques et des plans d'action (réforme agraire, soutien à l'industrie, etc.). Deux rapports d'activités de la

⁹⁹⁹ Janusz Pajewski, *Odbudowa państwa polskiego 1914-1918...*, op. cit., p. 157-159.

¹⁰⁰⁰ Les informations sur les conditions d'apparition de la Société et ses activités durant ces premières années sont rares. La revue *Ekonomista* en donna deux comptes rendus : « Z Towarzystwa Ekonomistów i Statystyków Polskich », 1917, t. IV et 1918, t. II, p. 277-308. Quelques mentions dans des travaux récents *Polskie Towarzystwo Statystyczne 1912-2012*, Warszawa, Polskie Towarzystwo Statystyczne, 2012.

¹⁰⁰¹ Les travaux postérieurs donnent peu d'indications et puisent dans ces rapports internes.

Société, publiés en 1917 et 1918 dans la revue *Ekonomista*, ainsi que le compte rendu des premières séances, sans apporter de réponse claire, permettent d'élaborer d'autres hypothèses en considérant le contexte politique intérieur et international de ces deux années charnières, gommé de ces écrits.

Les fondateurs de la Société ne faisaient référence à aucun événement particulier de l'année 1917 de sa création, qui fut pourtant marquée par des événements qui eurent un impact dans la société polonaise et ses organisations politiques, ainsi que sur l'attitude des États centraux envers les Polonais¹⁰⁰². La révolution de Février fit une impression considérable. Elle supprima d'abord la peur toujours tenace du retour des armées du tsar. Puis, au fur et à mesure que parvenaient les nouvelles de Russie, elle propagea dans la population polonaise éprouvée par la dureté des conditions économiques imposées par les administrations d'occupation, l'espoir croissant d'un changement. Dans les campagnes et les fabriques, les sentiments anti-allemands se renforcèrent, les manifestations se multiplièrent contre les réquisitions et la pénurie, des grèves éclatèrent dans tout le Royaume. Les répercussions touchèrent aussi les partis politiques. Les partis de gauche (PPS-Fr, PPS-lewicy, SDKPiL) acclamèrent l'événement, une délégation de socialistes se rendit à Petrograd pour déclarer sa solidarité avec le Soviet des ouvriers et des soldats, et exprimer son souhait pour l'indépendance de la Pologne. Le Soviet se prononça pour l'autodétermination des peuples et des nations et reconnaissait le droit de la Pologne d'être indépendante. Le nouveau gouvernement provisoire défendait une position plus réservée et reporta la résolution à la future assemblée constituante, mais la rupture avec le régime tsariste déchu n'en était pas moins nette.

La révolution supprimait un ennemi, le tsar, non seulement aux partis de gauche polonais, mais également aux États centraux, privés de l'épouvantail russe pour mobiliser ou tout au moins s'assurer de la soumission docile des populations. Les revendications ne tardèrent pas, dans la rue comme dans les instances politiques. Le Conseil provisoire (*Tymczasowa Rada Stanu*), quand il fut mis en place en décembre 1916, laissait espérer sa transformation en gouvernement : or, s'il permettait d'installer une administration polonaise, il s'avéra vide de pouvoir, privé de tout mandat législatif, ne pouvant même pas intervenir sur la question scolaire¹⁰⁰³. Sous les pressions des représentants polonais et la menace de troubles croissants, les États centraux décidaient le 12 septembre 1917 de le remplacer par un Conseil de régence (*Rada Regencyjna*), qui fut complété le mois suivant par un Conseil des ministres (*Rada Ministrów*) doté d'institutions politiques propres. Avec ces concessions, les États centraux s'engageaient finalement dans leur projet d'État-tampon et ils gagnaient, tout au moins auprès des catégories polonaises possédantes, qui s'inquiétaient de l'évolution des troubles révolutionnaires en Russie, une nouvelle reconnaissance. Mais pour une part des élites intellectuelles et savantes de toutes tendances politiques, y compris socialistes comme on le voit avec la Société des économistes, la participation à la politique de la Régence était de plus en plus perçue comme une voie d'entrée vers un futur État polonais et sa construction. À la fin de l'année 1917, la revue *Ekonomista* présentait en ces termes les circonstances ayant conduit à la création de la Société :

À l'époque actuelle, tandis qu'on prévoit l'ouverture pour les économistes et les statisticiens d'un champ plus large d'activités scientifiques et pratiques, il est nécessaire de créer des

¹⁰⁰² Janusz Pajewski, *Odbudowa państwa polskiego 1914-1918...*, op. cit., p. 153-160.

¹⁰⁰³ Ibid., p. 162.

contacts réguliers parmi les personnes travaillant dans ce domaine. (...) La Société des économistes et statisticiens polonais pourra prendre l'initiative sur de nombreuses questions sociales importantes, être un intermédiaire entre des institutions scientifiques et leurs membres, et déléguer leurs membres à des tâches précises¹⁰⁰⁴.

Les raisons invoquées renvoyaient à des considérations générales, attitude prudente¹⁰⁰⁵ mais aussi adaptée à l'ouverture institutionnelle créée par le nouveau régime de la Régence du Royaume. Cette perspective favorable permettait à la Société d'attribuer aux économistes et statisticiens un rôle phare en les qualifiant comme médiateurs entre des instances de décision. La figure du conseiller et de l'expert d'un gouvernement en formation, sur les questions économiques et sociales, était ainsi esquissée sous cette première forme d'un État polonais. Une séance allait dès le premier mois confirmer cette place.

Une séance en préparation des négociations de Brest-Litovsk

En décembre 1917, les bases de la Société étaient établies et deux réunions avaient permis de nommer les membres des instances de direction et de définir cinq sections : théorie économique, finances, statistique, économie politique, politiques sociales. Le 30 décembre 1917, la Société tenait sa première session ; les événements extérieurs en éclairèrent la hâte : les changements sur le front Est consécutifs à la révolution d'Octobre ouvraient sur une période de négociations qui déboucheront sur le traité de Brest-Litovsk. Le sort de la Pologne se trouvait de nouveau au centre des relations germano-russes. Rappelons-en les principales étapes pour saisir la séance exceptionnelle convoquée par la Société des économistes et Statisticiens.

Dès la prise du pouvoir par Lénine, le gouvernement bolchevique lançait le 8 novembre son « Appel à tous » pour l'arrêt des combats, proposer un armistice et entamer des pourparlers sur la paix. Le 22 novembre, Trotsky, nommé commissaire des Affaires étrangères du gouvernement, faisait officiellement connaître aux ambassadeurs la proposition russe « pour une trêve et une paix démocratique sans annexion ni indemnités, fondée sur le principe de l'indépendance des nations et leur droit de déterminer elles-mêmes la nature de leur propre développement¹⁰⁰⁶ ». Hésitant d'abord à négocier avec les « révolutionnaires » de Petrograd, l'Allemagne qui avait besoin d'une paix sur le front Est pour renforcer ses forces à l'Ouest accepta l'offre russe, l'Autriche-Hongrie, affaiblie, l'accueillit d'emblée favorablement. Les combats cessaient, et le 2 décembre les délégations russes et allemandes se retrouvaient à Brest-Litovsk pour établir la base des pourparlers. Le 15 décembre, l'armistice était signé entre la Russie soviétique et les Puissances centrales et, le 22 décembre, les négociations débutaient à Brest-Litovsk. Des désaccords les suspendirent à plusieurs reprises reportant la signature définitive du traité au 3 mars 1918. Mais en décembre 1917, la tournure que devaient prendre ces pourparlers n'était pas encore discernable et permettait, dans ce nouvel horizon de paix à l'Est, aux dirigeants polonais de nourrir des vœux, à commencer par celui

¹⁰⁰⁴ « Z Towarzystwa Ekonomistów i Statystyków Polskich »,1917, op. cit.

¹⁰⁰⁵ Dans le rapport suivant paru dans la deuxième moitié de l'année 1918, il est ainsi écrit en introduction que « les activités de la Société au cours de ces premiers mois ne pouvaient pas être entièrement révélées compte tenu des rapports politiques dominants et de la censure », « Z Towarzystwa... », *Ekonomista*, 1918, p. 277.

¹⁰⁰⁶ « Note to the Embassies at Petrograd », *Proceedings of the Brest-Litovsk Peace Conference : The peace negotiations between Russia and the Central Powers 21 November, 1917-3 March*, Washington, Government Printing Office, 1918, p. 8.

de leur invitation aux négociations. La séance de la Société, réunie huit jours après l'ouverture des négociations, avait précisément comme ordre du jour les conditions de la participation de la Pologne à celles-ci. Le rapport d'activité de 1918 le relate ainsi :

(L)a première séance (portait) sur la question de la défense des intérêts économiques polonais dans les négociations pour la paix devant se tenir à Brest-Litovsk ; à cette réunion le Conseil de la Société des économistes, des membres du gouvernement polonais et des représentants des différents domaines d'économie sociale ont travaillé sur les conditions de la participation des représentants polonais, leurs exigences pour l'industrie et l'agriculture pour la période de l'armistice ainsi que sur les bases d'une politique économique indépendante de l'État polonais¹⁰⁰⁷.

Cette réunion fermée avait un caractère officiel par sa composition et son motif : elle avait été convoquée en accord avec le président du gouvernement polonais, Kucharzewski, et ouverte par le recteur de l'université de Varsovie, Kostanecki. La raison hautement officielle était résumée en ces termes explicites :

(L)e but (est) de discuter des exigences économiques polonaises en vue des négociations sur la paix, déjà en cours, et des possibilités de débiter des négociations dans le domaine des traités commerciaux¹⁰⁰⁸.

Les entretiens préparatoires entre Allemands et Russes de début décembre, puis les négociations qui avaient commencé le 22 décembre laissaient en effet les Polonais à l'écart. Or, les instructions qui avaient été posées par la délégation russe comme base des pourparlers créaient une situation radicalement nouvelle pour les aspirations politiques des Polonais. Ces conditions à l'ouverture des négociations portaient sur l'indépendance politique des nationalités et affirmaient leur droit à l'auto-détermination¹⁰⁰⁹. Une déclaration aussi prometteuse qu'inquiétante pour les Polonais, dans l'attente d'une fixation des frontières du royaume à l'Est et d'indemnisation pour les dommages causés par les armées. Le traité était aussi vu comme l'occasion de demander une révision des rapports économiques du régime d'occupation. La délégation russe insistait également sur les rapports économiques et dénonçait les subordinations au moyen des traités commerciaux et douaniers.

Réagissant à la mise à l'écart des Polonais, Kucharzewski s'était rendu à Berlin les 22 et 23 décembre et venait de partir pour Vienne pour convaincre d'une représentation du gouvernement polonais dans les négociations. Lors de cette séance, la Société rappelait cette mission prévue pour le 31 décembre, le lendemain donc de sa réunion, et elle devait transmettre à Kucharzewski les résultats de ses délibérations. À Berlin, le chef du gouvernement polonais avait fait connaître aux autorités du Reich la demande de voir une délégation polonaise participer aux négociations de Brest-Litovsk. Elle lui avait été refusée au motif que seuls les États qui avaient combattu aux côtés de l'Allemagne pouvaient participer aux négociations : on lui avait toutefois répondu que les Polonais pouvaient être présents en tant que membres non officiels, experts ou conseillers¹⁰¹⁰. Une réponse sans suite, Allemagne

¹⁰⁰⁷ « Z Towarzystwa... », op. cit., p. 277.

¹⁰⁰⁸ Ibid., p. 280.

¹⁰⁰⁹ *Proceedings of the Brest-Litovsk Peace Conference...*, op. cit., p. 38.

¹⁰¹⁰ Jerzy Holzer et Jan Molenda, *Polska w pierwszej wojnie światowej*, Warszawa, Wiedza Powszechna, 1963, p. 296. Janusz Pajewski, *Odbudowa państwa polskiego 1914-1918...*, op. cit., p. 220. Damian Szymczak, *Między Habsburgami a Hohenzollernami : rywalizacja niemiecko - austro-węgierska w okresie I wojny światowej a odbudowa państwa polskiego*, Kraków, Wydawnictwo Avalon, 2013, p. 316 et p. 320.

et Autriche ne souhaitant pas la présence de la Pologne et les Russes alléguant que les émissaires polonais n'étaient pas des représentants d'un État véritablement indépendant, et encore moins du peuple polonais. Les deux camps se jetèrent par la suite la responsabilité de cette mise à l'écart des Polonais¹⁰¹¹. Mais, fin décembre, les Polonais tablaient encore sur leurs chances.

L'Allemagne devait trouver une formule qui concilie ses buts de guerre à l'Est avec une paix sans annexion et le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qui s'affirmait avec une légitimité nouvelle¹⁰¹². La formule, une tactique de « camouflage » de ses buts de guerre, selon les termes de Fischer¹⁰¹³, consistait à s'appuyer sur les déclarations des Conseils nationaux de Courlande, Lituanie, Pologne ainsi que d'une partie de l'Estonie et Livonie, pour que leurs territoires soient séparées de la Russie, et cela sans passer par un référendum qui compromettrait le système de subordination politique de ces nouveaux États qu'entendait mettre en place l'Allemagne. Aux dirigeants polonais, le gouvernement du Reich réaffirmait l'indépendance de la Pologne et répétait que les partages territoriaux seraient réglés selon le droit à l'autodétermination. Mais ces déclarations, expressions de la surenchère entre les deux gouvernements, ne suffisaient pas à rassurer les membres de la Société, des économistes et industriels aguerris, qui savaient combien les termes de l'indépendance étaient économiques et se conjugaient dans ceux de la balance commerciale. Des exigences économiques que les dirigeants allemands qui siégeaient là en vainqueurs fixeraient pour étendre la puissance économique allemande sur la *Mitteleuropa*. En outre, les questions commerciales et militaires étaient étroitement imbriquées, l'Allemagne chercherait à s'assurer l'accès aux matières premières essentielles à son économie de guerre, de même que le marché russe pour ses marchandises. Le traité commercial envisagé devait être le plus avantageux possible pour son économie et cela aux dépens des États voisins qui resteraient dans son giron. Aussi, c'était moins la question de l'indépendance politique en soi d'un État polonais, même agrandi des territoires orientaux pris sur la Russie, qui inquiétait la Société des économistes que ces relations commerciales qui allaient être fixées dans les Traités. Quoique tenus dans l'ignorance des plans allemands, dès l'ouverture des négociations, les discussions ayant été rendues publiques à la demande des Russes, les Polonais étaient avertis des exigences allemandes, sans qu'on sache toutefois avec quelle précision. Les vifs désaccords entre Russes et Allemands conduiraient fin décembre à la première suspension des pourparlers :

¹⁰¹¹ Werner Conze, *Polnische Nation und deutsche Politik im Ersten Weltkrieg*, Köln, Böhlau, 1958, p. 338-339.

¹⁰¹² Sur la référence au principe de l'auto-détermination au cours des négociations de Brest-Litovsk et la légitimité internationale qu'il acquit là dans la diplomatie, voir Borislav Chernev, « The Brest-Litovsk Moment: Self-Determination Discourse in Eastern Europe before Wilsonianism », *Diplomacy & Statecraft*, 2011, vol. 22, n° 3, p. 369-387. L'auteur reprend la thèse de Erez Manela qui conteste la version courante attribuant à Wilson l'introduction du principe dans la diplomatie à la fin de la guerre et pendant la Conférence de la paix, et place son origine chez Lénine et Trotsky, *The Wilsonian moment : self-determination and the international origins of anticolonial nationalism*, New York, Oxford University Press, 2009. Dans son ouvrage récent Joshua Sanborn, confirme cette thèse, quoiqu'il insiste plus sur le moment de la révolution de Février et la proclamation du Soviet de Petrograd liant auto-détermination, anti-impérialisme et paix, qui marqua véritablement la transformation du concept en force politique, quand le gouvernement provisoire le formula dans les nouveaux buts de guerre de la Russie, *Imperial Apocalypse : The Great War and the Destruction of the Russian Empire*, New York, Oxford University Press, 2014, p. 235-236.

¹⁰¹³ Fritz Fischer, *Les buts de guerre de l'Allemagne impériale, 1914-1918*, Paris, Éditions de Trévise, 1970, p. 481.

pour la délégation allemande les populations des territoires occupés n'avaient pas à être consultées : elle entendait faire valoir à ce titre les motions que les Conseils nationaux polonais, lituaniens et de la Courlande, lui avaient signées, et qui entérinaient la séparation de ces territoires de la Russie.

La séance de la Société polonaise réunissait une vingtaine de personnes – ministres, industriels, dirigeants d'associations, professeurs et experts – spécialistes des questions financières, agricoles ou industrielles, sur lesquelles ils délibéreraient pour en tirer les doléances que leurs dirigeants avanceraient dans les négociations. L'objectif, même s'il paraît rétrospectivement irréaliste, était de les faire inscrire dans des traités commerciaux. La revue *Ekonomista* avait retranscrit et publié les exposés et discussions des différents participants de cette séance exceptionnelle¹⁰¹⁴, et cela dans l'ordre de leur intervention, sans aucune autre mise en forme, peut-être à cause de contraintes éditoriales. La lecture de la retranscription ne laisse pas toujours l'impression d'un consensus sur un programme de revendications, mais plutôt de points de vue économiques variés, certains certes suivis de recommandations, et on ne sait donc pas sous quelle forme ensuite les résultats furent communiqués à Kucharzewski. Il en ressort néanmoins une position commune sur l'indépendance de l'économie polonaise, et à revendiquer pour celle-ci, indissociable, l'indépendance de sa politique économique. Sur cette revendication s'adossait ce que les participants considéraient comme le droit d'être un partenaire à part entière dans les négociations. Ce droit était, selon eux, justifié par le règlement des compensations pour les réquisitions et destructions qui avaient durement frappé l'économie du Royaume. Ils le définissaient comme une question de justice, et non pas selon les critères militaires des dirigeants du Reich. La question de la détermination et du montant de ces indemnités n'était pas l'objet des discussions, mais elle était abordée sous la forme indirecte de sa contrepartie : accorder les conditions qui garantiront l'indépendance de l'économie polonaise. Concrètement, les participants demandaient que soient assurés les moyens de la reconstruction de l'économie polonaise. Mais ils allaient plus loin et revendiquaient aussi des garanties qui devaient être inscrites dans le cadre de la nouvelle réglementation des échanges commerciaux avec l'Allemagne et la Russie. Ces clauses commerciales étaient donc aussi vues comme des formes de dédommagement. Leurs modalités générales – mesures de protection des productions locales d'un côté, avantages et libertés commerciales sur les marchés extérieurs de l'autre côté – faisaient l'unanimité des membres, leurs déclinaisons concrètes en revanche soulevaient des dissensions. Les discussions ne portèrent pas immédiatement sur ces clauses commerciales, elles étaient introduites par des considérations plus générales sur les fondements de l'économie polonaise, autour la question du rapport entre agriculture et industrie. Elle devait faire ressortir des positions distinctes, qui montrent combien les participants étaient soucieux de les énoncer en préambule dans ce cadre très officiel de la séance et comment ils reliaient des points techniques sur les clauses commerciales à leur conception de l'économie polonaise. Il n'est pas inutile de les rapporter, même pour certaines succinctement, car elles révèlent la centralité d'autres questions, comme celles sur la population dans la pensée de ces bâtisseurs de l'État polonais.

¹⁰¹⁴ « Sprawozdanie z posiedzenia wzmocnionej Rady Towarzystwa Ekonomistów i Statystyków Polskich w dniu 30 grudnia 1917 r. » (Rapport sur la réunion du Conseil de la Société du 30 décembre 1917), dans « Z Towarzystwa... », op. cit., p. 279-292.

Les positions les plus élaborées et solides venaient de ceux qui mettaient en avant la priorité à donner à l'industrialisation dans la reconstruction de l'économie du Royaume, non seulement parce que celle-ci avait subi des destructions majeures, mais aussi parce qu'elle était vue comme la condition « d'un État moderne », la source de la « force nationale » et surtout la solution à la surpopulation des campagnes. Andrzej Wierzbicki, ancien dirigeant de la Société des industriels du royaume de Pologne, quelques mois plus tard ministre de l'Industrie, puis, à la Conférence de la paix, chef de la délégation économique polonaise, était un fervent partisan de l'industrialisation. Il déclarait qu'« (elle) ne doit pas rester sur une demie voie » ni être développée pour les seuls besoins de l'agriculture. Il insistait pour que les demandes de la Pologne lors des négociations de Brest-Litovsk soient avant tout guidées par la défense de l'industrie. La première exigence était de s'opposer à toute union douanière avec la Russie et surtout avec l'Allemagne, qui serait fatale à son développement : « La frontière douanière avec l'Ouest est la condition *sine qua non* de notre développement industriel futur ». D'autres participants partageaient cette position et plusieurs la défendaient avec comme argument que seul l'essor de la grande industrie résoudrait le problème endémique du surpeuplement des campagnes, qu'elle seule, autrement dit, serait en mesure d'absorber la croissance de la population. Henryk Tennenbaum, qui sera aussi l'année suivante dans la délégation polonaise à Paris, jugeait inutile une protection de l'agriculture qui profitait des demandes sur les marchés occidentaux, mais, ajoutait-il, « l'agriculture est chez nous surpeuplée » et « la principale tâche de la politique économique est de soutenir les activités du travail productif qui sont dans l'état de donner des emplois au plus grand nombre de gens. Une telle politique favorise l'augmentation numérique de la nation et agit contre l'émigration ». La question économique touchait aussi la vigueur de la nation, qui s'évaluait pour tous ces contemporains à l'aune des chiffres de population. Or le surpeuplement des campagnes alimentait une émigration constante, qui était perçue comme une cause de l'affaiblissement de la nation. Les raisons politiques n'étaient cependant pas toutes d'ordre national, un participant soulignait la nécessité de l'industrie pour l'État, « parce qu'un État moderne ne peut pas fonder ses finances sur les profits tirés des taxes agricoles ».

L'opinion inverse sur l'importance première de l'agriculture sur l'industrie était plus rarement exprimée. Parmi ces rares voix discordantes, Zdzisław Ludkiewicz, spécialiste de l'économie agraire, ne croyait pas dans la capacité de l'industrie à résoudre le problème du surpeuplement des campagnes : il envisageait plutôt l'incorporation de nouveaux territoires et leur colonisation. Son argumentaire restait isolé au sein de la réunion, mais anticipait déjà le raisonnement des futurs dirigeants politiques polonais¹⁰¹⁵ :

(L)'industrie n'absorbe même pas l'accroissement naturel de la population. Nous devons avoir un terrain d'expansion. Le Royaume comme seul État serait une absurdité économique - à moins qu'il y ait une émigration de masse vers le Brésil. Il faut établir un large programme agraire, soutenu par des possibilités de colonisation des terres voisines peu peuplées. Les territoires orientaux occupés sont presque polonais. On peut tracer les frontières orientales de la Pologne à l'avantage de l'agriculture et de l'industrie.¹⁰¹⁶

Mais toutes les propositions se heurtaient à un problème concret dont la solution était loin de reposer dans leurs mains, l'ignorance des frontières du Royaume. Dès la proclamation du 5 novembre 1916 sur la création d'un État polonais, les États centraux avaient bien précisé « sous réserve de la détermination exacte des frontières du Royaume de Pologne »,

¹⁰¹⁵ Il deviendra ministre de l'agriculture sous le gouvernement de Grabski.

¹⁰¹⁶ « Z Towarzystwa... », op. cit., p. 290.

autrement dit s'étaient gardés la possibilité de leur tracé pour une période ultérieure. Si cette *réserve* pouvait éveiller chez les Polonais quelque espoir d'expansion de leur territoire vers l'Est, en vérité elle était surtout une ouverture pour les projets annexionnistes allemands, notamment le projet de la bande frontalière entre l'Allemagne et la Pologne, intégrée au Reich et germanisée. À la fin de l'année 1917, les membres de la Société se doutaient-ils des projets allemands quand ils déclaraient : « Nos délégués ne pourront pas dire, ou bien ne savent pas encore ce qu'est la Pologne, de quel territoire et quelles frontières de la Pologne dépendront nos missions et nos propositions du traité commercial¹⁰¹⁷ ». Krzywicki, qui intervint peu durant ces discussions économiques, soulignait le poids de cette réalité politique : « (N)ous ne connaissons pas les frontières de l'État polonais, nous ne pouvons donc pas formuler les grandes lignes de notre politique économique¹⁰¹⁸ ». La réunion ne devait cependant pas être le lieu où exprimer des revendications territoriales et nationales ; on suppose aussi que ces experts, pour la plupart formant une élite d'économistes, et se percevant comme telle, délimitaient par le thème de leurs interventions, le champ d'une compétence économique. Le poids des exigences économiques énoncées s'en trouvait augmenté. Leur principal credo était le refus de toute union douanière : « Les relations économiques entre la Pologne et les États voisins ne doivent en aucune manière prendre la valeur d'une union douanière, parce qu'une telle union empêcherait l'indépendance de la politique économique du royaume de Pologne ».

Wierzbicki reconnaissait que l'union douanière avec la Russie avait permis l'essor de l'industrie du Royaume dont le plus beau fleuron restait le bassin de Łódź. Mais le Royaume devait renoncer à cette union et, à la place, établir les termes d'échanges réciproques. La Russie resterait cependant un partenaire indispensable pour l'approvisionnement en matières premières nécessaires à l'industrie polonaise, et à court terme, la livraison en céréales pour palier aux pénuries liées à la guerre. Également pour écouler les marchandises polonaises, qui n'auraient guère de chances de soutenir la concurrence sur les autres marchés européens. Au cours de ces délibérations, le futur ministre donna la formulation la mieux articulée des demandes de la Pologne en vue des traités commerciaux. Elles comprenaient dix points clairement énoncés et déroulés sur trois temps : conditions de la participation, exigences pour la période de l'armistice, et exigences au cours des négociations¹⁰¹⁹. Dans la première phase, il s'agissait d'obtenir la garantie que la Pologne ait « une liberté totale dans ses accords commerciaux », et le rejet de toute union douanière. Wierzbicki répétait combien celle-ci compromettrait l'adaptation de l'industrie du Royaume à la concurrence avec l'Europe de l'Ouest. Les exigences de la seconde phase concernaient le droit de la Pologne à se fournir en matières premières en Russie et à bénéficier, à l'égal de l'Allemagne, d'un contingentement. Enfin dans un troisième temps, la Pologne demanderait des compensations en « dédommagements pour les réquisitions par les États occupants qui ont détruit l'industrie polonaise dans la période où les industries des États centraux atteignaient leur essor le plus grand ». La forme demandée n'était pas l'indemnisation financière mais des privilèges accordés à l'industrie polonaise dans ses rapports avec la Russie pendant une période transitoire après la guerre ». Ces privilèges consistaient dans « la liberté d'importer les matières premières russes que transformait l'industrie polonaise avant la guerre », et en l'exemptant des taxes douanières et inversement « sous les mêmes conditions de faveur

¹⁰¹⁷ Ibid., p. 286.

¹⁰¹⁸ Ibid., p. 290.

¹⁰¹⁹ Ibid., p. 283-285.

l'exportation sur le marché russe des productions industrielles polonaises ». Enfin, peu après, il ajoutait « nous devons enfin demander le retour de nos ouvriers d'Allemagne » ; c'était bien la fin du régime d'occupation qui était demandée.

Les propositions de Wierzbicki qui donnaient, ou redonnaient, une place importante au partenaire russe, ne suscitaient pas une confiance aussi égale chez tous les participants, ainsi Henryk Radziszewski, spécialiste en économie financière et qui était un des dirigeants de la Démocratie Nationale, objectait :

À quoi doit ressembler notre traité commercial ? Là il faut réfléchir à la question de ce qu'est le *do* et ce qu'est le *ut* des, je te donne afin que tu me donnes. Si nous devons trouver pour notre industrie un débouché sur la Russie, et donner pour cela la possibilité d'inonder notre pays avec les grains russes, alors nous donnons plus que nous recevons en retour.¹⁰²⁰

Il plaidait pour des protections douanières ciblées, à l'ouest pour l'industrie, à l'est pour l'agriculture. Mais pour d'autres participants de la réunion, l'approvisionnement céréalier exempté de franchise douanière primait face aux besoins alimentaires de la population, Krzywicki rappelait qu'il fallait éviter la famine des populations. Un autre intervenant jugeait le marché russe peu solvable et déclarait qu'« il faut faire ses adieux avec les conjonctures de l'Est parce qu'il faut viser un bon bilan dans les paiements », « mais vers où exporter ? » poursuivait-il, pour répondre avec réalisme, « nous ne le savons pas aujourd'hui, cela dépend de beaucoup de conditions indiscernables... ».

Ces divergences sur le modèle économique futur du Royaume, exprimées avec une conviction que la réalité du moment teintait inévitablement de scepticisme, n'empêchaient pas ces experts de voir avec perspicacité les conséquences économiques néfastes d'une union douanière avec l'Allemagne - « ce serait enterrer notre industrie, inonder notre marché avec les productions allemandes » ; ils réclamaient unanimement des mesures « pour protéger la production du pays de la concurrence allemande démesurée, qui sous l'égide du Royaume polonais pourrait passer ses marchandises vers la Russie et dans ce but implanterait ses fabriques ». Avec lucidité, certains entrevoyaient pourtant une évolution difficile à retenir :

(L)e marché polonais pour l'industrie allemande est aujourd'hui très tentant parce que le marché russe sur lequel les productions allemandes pénètrent principalement au moyen du crédit, est devenu risqué et incertain.

Le projet de création d'un regroupement économique centre-européen fut abordé par Tennenbaum. Il déclarait être favorable à « l'idée de la création d'un grand complexe économique et d'une association économique des États », mais ajoutait qu'elle était encore prématurée, et faisait ainsi remarquer :

La Pologne peut être l'objet d'expérimentations d'associations centre-européennes. Nous devons obtenir le droit d'être un membre indépendant et ensemble avec les autres membres réaliser l'idée d'un rapprochement, éviter par contre un trop grand rapprochement avec les États centraux, qui décident actuellement des relations mutuelles. La lenteur est recommandée, et la hâte n'est pas de notre côté¹⁰²¹.

On voit ainsi combien le projet de la *Mittleuropa*, qui était central en 1916 chez les économistes du NKN de Cracovie, était secondaire chez ceux de Varsovie, ou tout au moins mis en retrait par les événements récents. Ils défendaient une position plus réservée et inspirée par la prudence, tout en soulignant de nouveau l'indépendance politique de la Pologne comme

¹⁰²⁰ Ibid.

¹⁰²¹ Ibid., p. 291.

condition à son adhésion. Si les économistes polonais ne connaissaient pas, ou ne prévoyaient pas, l'avidité des industriels et militaires allemands de l'Ober-Ost pour les ressources en matières premières des territoires orientaux, leurs inquiétudes envers « les buts de guerre de l'Allemagne » ne pouvaient pas être absentes de leur esprit. S'ils ne les exprimaient pas dans l'enceinte de cette réunion, elles les confortaient dans leurs convictions sur la viabilité économique comme condition de l'indépendance politique du futur État polonais.

L'actualité du Traité disparut de l'agenda de la Société, puisque la Pologne ne fut pas conviée aux négociations, et surtout le 9 février le traité avec l'Ukraine cédait la région de Chełm aux Ukrainiens causant la rupture des relations entre les partis polonais et les États centraux.

La Société avait, durant ces années de guerre, organisé d'autres activités, dont elle rendait compte aussi dans le numéro de 1918. La tenue de conférences montre la place qu'elle donnait aux questions théoriques comme complément scientifique à sa mission d'expertise, et sans doute gage d'un surplus de légitimité. La section économique avait ainsi accueilli des conférences sur des thèmes tels que « Schmoller et Wagner », « Ricardo et son influence sur l'évolution de la science économique », un exposé de Krzywicki sur « Karl Marx ». Dans la section de la politique économique, on discuta sur « Les syndicats agricoles dans vie économique », « Les questions de la politique monétaire » ; dans la section de la politique sociale sur « La question ouvrière en Pologne », « Les organismes de la juridiction sociale ». Enfin la section de statistique aborda la question jusqu'ici peu traitée de la qualité des statistiques du Royaume à partir de deux exposés, l'un sur « La valeur des matériaux statistiques concernant la population du Royaume de Pologne », l'autre sur « L'évaluation des matériaux statistiques concernant le mouvement de la population » ; les questions d'organisation des services de statistiques furent aussi traitées¹⁰²².

Le programme éditorial du Comité national polonais : « l'Encyclopédie polonaise »

La création du Comité national polonais le 15 août 1917 par Roman Dmowski, alors en exil, à Lausanne, faisait suite au décret du 4 juin 1917 de Poincaré décidant de la création d'une armée polonaise en France. Le Comité s'attribua alors les fonctions de ministères des Affaires étrangères et de la Guerre, c'est-à-dire de représentation des intérêts polonais et du contrôle de l'armée polonaise à l'Ouest. La question polonaise qui était jusqu'alors entre les mains des États centraux et de la Russie se trouva avec les Révolutions russes, qui causèrent autant d'espoirs que de craintes, propulsées sur l'agenda des alliés occidentaux. Ce déplacement faisait l'affaire de Dmowski qui se donna dès lors comme mission, avec l'aide du Comité, d'ancrer la question polonaise dans les plans des Alliés, l'enjeu étant de gagner la reconnaissance internationale, reconnaissance que recherchaient aussi les partis politiques à Varsovie et à Petrograd¹⁰²³ pour accéder aux rênes du futur gouvernement de la Pologne après la guerre. À l'automne 1917, le Comité était reconnu comme organisation polonaise officielle

¹⁰²² On en rend compte dans le chapitre ultérieur à propos des discussions sur les statistiques russes.

¹⁰²³ Sur les mouvements polonais à Petrograd, voir Henryk Bartoszewicz, « Polskie ugrupowania polityczne w Rosji wobec problemu niepodległości Rzeczypospolitej (luty-listopad 1917 roku) », *Mazowieckie Studia Humanistyczne*, 1999, n° 1, p. 47-66.

auprès de l'Entente¹⁰²⁴ et pouvait dès lors exercer ses activités, y compris de propagande en toute légalité dans ces États. À côté des démarches et des consultations auprès des gouvernements, l'action du Comité se déployait dans un large éventail d'écrits, articles des publicistes, ouvrages politiques et autres réalisations éditoriales destinées à diffuser revendications et programme politique auprès d'un public de spécialistes ou un plus large public.

Avant la création du Comité, une initiative éditoriale avait été lancée par une des organisations polonaises établies en Suisse, l'Agence polonaise centrale (*Centralna Agencja Polska*) de Lausanne. Fondée en 1915 par des activistes réunissant d'abord toutes les orientations politiques, mais avec une direction effective par des membres de la Démocratie nationale, Erazm Piltz et Marian Seyda, elle devint en août 1917 l'organe d'information du KNP de Paris. Comme d'autres organisations qui s'étaient implantées en Suisse au bénéfice de sa neutralité¹⁰²⁵, l'Agence de Lausanne se concevait d'abord comme une agence de presse dirigeant ses activités d'information sur la situation en Pologne vers un public international d'hommes politiques, diplomates et journalistes, et cela au moyen de publications continues de bulletins, revues et ouvrages, dont le français était la langue de communication. À partir de 1916 sous le nom d'*Encyclopédie polonaise*, un nouveau projet éditorial était développé dans ce cadre. L'ambition dépassait la mission d'information et visait à soutenir et diffuser des revendications politiques et nationales polonaises à partir de sources historiques, économiques et statistiques. Le titre générique d'*Encyclopédie polonaise* était ainsi significatif de l'ambition globale du projet, dont la forme évoquait les annuaires statistiques et géographiques de la Pologne qui regroupaient un large éventail de matières. L'*Encyclopédie* consistait en une collection d'ouvrages qui débutait en 1916. Deux projets distincts paraissaient sous ce même titre, rien ne permet d'en préciser la raison. Piltz le signalait dans des termes qui montrent que les projets n'étaient pas opposés : « Une encyclopédie polonaise beaucoup plus étendue que la nôtre, est en préparation à Fribourg », et il précisait : « (Q)uoique publiés séparément, les deux encyclopédies ont une origine commune » ; son nom figurait d'ailleurs dans les deux comités de rédaction. La « Petite encyclopédie polonaise » qui fut réalisée sous la direction de Piltz, resta un projet sans suite. L'*Encyclopédie polonaise* en revanche débutait une collection composée d'une série de fascicules thématiques et régionaux rédigés par un collectif, sous le nom, « Publications Encyclopédiques sur la Pologne ». La collection se poursuivra jusqu'en 1921, avec deux moments toutefois - les années de guerre, puis celles de la Conférence. Seules les publications de la première période seront ici considérées.

La « Petite encyclopédie polonaise¹⁰²⁶ » achevée à Lausanne à l'été 1916, était destinée aux « lecteurs français », écrivait Piltz dans l'avant-propos, dans le but de leur « fournir un ensemble d'informations sur la Pologne, au moment où la grande guerre décide de l'avenir de l'Europe ». Soucieux de préserver l'ouverture politique de l'Agence de Lausanne, les

¹⁰²⁴ Par la France, le 20 septembre, la Grande-Bretagne, le 15 octobre, l'Italie, le 30 octobre, les États-Unis, le 10 novembre.

¹⁰²⁵ Janusz Pajewski, *Wokół sprawy polskiej: Paryż-Lozanna-Londyn, 1914-1918*, Poznań, Wydawnictwo Poznańskie, 1970, voir en particulier la partie « Nad Lemanem », p. 106. Halina Florkowska-Francic, *Między Lozanną, Fryburgiem i Vevey : z dziejów polskich organizacji w Szwajcarii w latach 1914-1917*, Kraków, Nomos, 1997.

¹⁰²⁶ Erasme Piltz (ed.), *Petite encyclopédie polonaise*, Paris, Lausanne, Payot, 1916.

rédacteurs proclamaient une neutralité politique radicale – « toute tendance politique est bannie de cet ouvrage » – et optaient pour une posture qui ne laisserait « parler que les chiffres et les faits », car « en observant la plus grande objectivité (...) nous servons la cause de notre nation de la manière la plus efficace¹⁰²⁷ ». Termes du discours dominant sur les faits voilant la partialité des politiques partisans. Piltz rappelait les conditions particulièrement difficiles de réalisation de l'ouvrage :

C'est en Suisse, en temps de guerre, loin des centres intellectuels de notre pays, loin de ses organisations scientifiques, de ses archives et de ses bibliothèques, que nous avons dû l'accomplir. Toute communication avec la Pologne présentait des difficultés extrêmes.

Malgré ces difficultés, de nombreuses sources purent être mobilisées, y compris les sources récentes comme les deux éditions de l'*Annuaire statistique du royaume de Pologne* de 1913 et 1914, et la *Statistique polonaise* de 1915. La dernière édition de l'annuaire de Varsovie ainsi que les travaux de Romer, publiés en 1916, n'y figuraient pas, leur parution fut postérieure. L'ouvrage était composé de trois parties, (« Statistique, histoire, vie politique », « Vie économique et sociale », « Vie intellectuelle »), elles-mêmes divisées en rubriques qui, suivant le cadre encyclopédique, étaient sensées couvrir un très grand nombre de thèmes variés. Le lecteur étranger pouvait donc trouver, par exemple, dans le chapitre « Régimes politiques et administratifs actuels » des articles sur « Les Polonais dans les institutions législatives de la Prusse et de l'Empire », comme dans un autre chapitre sur « Les organisations nationales et politiques », un article sur « Les clubs politiques de la Douma », ou encore dans un chapitre sur la « Question ouvrière », une note sur « Le salaire des domestiques de ferme et des journaliers » ou sur « La législation des accidents du travail ». Chaque fois, le sujet était traité succinctement conformément à la mission d'information de l'Agence.

Dans le premier chapitre « Pays et habitants » étaient reprises les statistiques de population. Il ouvrait avec la question de la délimitation du territoire polonais. Au territoire de la Pologne « historique », d'avant les Partages, les auteurs ajoutaient « les territoires ethnographiquement polonais ». Les différentes nationalités (Lituanais, Ruthènes, Allemands, Juifs, etc.) étaient ensuite l'objet d'une courte présentation – effectif, distribution spatiale et caractéristiques comme la religion et l'activité économique. Mais le texte s'apparentait plutôt à un catalogue de lieux communs. Il pouvait se réduire à quelques lignes très factuelles comme par exemple à propos des Lituanais : « Ils appartiennent à la religion catholique. Ils possèdent leur littérature, leurs associations, leur presse », ou bien sur le même ton à propos des Ruthènes : « Ils forment une grande masse paysanne et ne possèdent qu'une classe éclairée peu nombreuse ». À propos de la population juive la présentation s'éloignait de l'exposé factuel. Les « faits » la présentaient comme fort peu « polonaise » : dans la Pologne prussienne « (les Israélites) se sont laissés complètement germaniser ». La preuve, selon les auteurs, était dans le recensement : « (Ils) ont indiqué comme langue maternelle leur jargon, variété corrompue de l'allemand, et ont ainsi manifesté leur séparatisme national ». Dans le royaume, poursuivaient-ils, « ils forment...en majorité très considérable, avec les israélites de la Lithuanie et de la Ruthénie une masse juive nationaliste¹⁰²⁸ ». Une petite phrase signalait que les Juifs de Pologne avaient afflué de la Russie pour trouver protection dans le Royaume, faisant écho à une remarque similaire sur l'immigration récente des Allemands. Des

¹⁰²⁷ Ibid., « Avant-Propos », p. V.

¹⁰²⁸ Ibid., p. 7.

remarques qui pouvaient être exactes mais qui prenaient un sens particulier dans une approche des nationalités qui légitimait la territorialité par l'histoire. C'est ainsi que la forme neutre et objective de l'Encyclopédie offrait un catalogue de faits dans lesquels puiseraient les tenants des discours et idéologies nationales qui saturaient déjà l'espace politique. Un dernier paragraphe consacré à la présentation des Polonais mettait de nouveau l'accent sur leur présence historique dans « les territoires où l'élément polonais est indigène et où, concentrés ou dispersés, les Polonais habitent depuis des siècles ». La rédaction signalait que ces données venaient des publications officielles, précisant toutefois qu'elles « tendent à rabaisser l'importance numérique de la nationalité polonaise ». Sentence qui devait justifier des modifications faites par les auteurs : dans les statistiques prussiennes la distinction introduite pour les langues cachoube et mazouze, « en réalité que des dialectes polonais », ou celle des « bilingues », étaient dénoncées et les effectifs ajoutés à ceux des Polonais. De même, les statistiques russes sur les nationalités, jugées partiales, furent remplacées par celles sur la confession. Les auteurs parvenaient à des estimations particulièrement élevées de la population polonaise, qui surpassait de loin celle des autres nationalités, l'efficacité de la mission d'information était là patente : aucun argument ne pouvait mieux convaincre de la restauration d'un État polonais.

L'autre entreprise éditoriale, sous le titre d'*Encyclopédie polonaise*, débutait aussi pendant l'été 1916. Le comité de rédaction était composé de personnalités polonaises établies en Suisse, principalement des professeurs de l'université de Fribourg, comme Joseph Kowalski, Thaddée Estreicher, Jean Modzelewski, dont l'adhésion apportait au projet politique une caution scientifique, éloignée cependant de leur spécialité, puisque la plupart venaient des sciences naturelles et physiques. Quelques professeurs de Cracovie et Lwów, comme Bujak, y avaient aussi contribué. Des membres du CNP y étaient présents, comme Jan Żółtowski, Jan Emanuel Rozwadowski, Stefan Zaleski et Erazm Piltz, présenté comme l'initiateur du projet. Si le projet et le comité déclaraient un projet encyclopédique différent de celui de la « Petite encyclopédie polonaise », les similitudes avec celle-ci étaient nombreuses. La démarche consistait de nouveau en un plaidoyer pour que les décisions futures concernant la question polonaise s'appuient sur des « informations exactes », se fassent « conformément aux données », pour que « le règlement définitif du problème polonais (soit) basé sur une étude approfondie des faits ». Le comité de rédaction, composé « parmi les savants les plus autorisés », respecterait « la plus stricte impartialité en réduisant au minimum les appréciations et les jugements », pour « fournir des données sûres (...) rassembler des matériaux épars dans des centaines de volumes et dans des statistiques innombrables¹⁰²⁹ ». Cette apologie du règlement par les faits allait jusqu'à prétendre que « les auteurs se sont abstenus de formuler des programmes d'avenir, d'établir des droits. Ils se sont bornés à renseigner et à instruire, laissant à leurs lecteurs le soin de conclure¹⁰³⁰ ».

La collection ouvrait avec le volume *Territoire et Population* dont le premier fascicule *Géographie et ethnographie de la Pologne*, paraissait à l'été 1916¹⁰³¹. En 1917 était publiée une série sur la vie économique dans les différentes régions. Le premier fascicule devait

¹⁰²⁹ *Encyclopédie polonaise*. Publications Encyclopédiques sur la Pologne, Fribourg-Lausanne, 1916, vol. 1, fasc. 1, Préface, p. IX.

¹⁰³⁰ *Ibid.*, p. X.

¹⁰³¹ Un fascicule annoncé sur la démographie n'a pas été publié et semble avoir été reporté pour paraître dans la mise à jour de la collection en 1919.

familiariser le lecteur étranger avec une géographie polonaise qui portait sur un territoire politiquement inexistant, composé des deux territoires dits historique et ethnographique de la Pologne. Au rythme des chapitres, ce territoire éloigné et disparu prenait des contours plus précis et donc réels. La partie sur l'ethnographie oscillait entre une anthropologie conforme aux revendications savantes qu'elle revêtait alors en Europe et une *Volkskunde* répandue dans toute l'Europe centrale. Destinées au lecteur étranger, la géographie et l'ethnographie de ce territoire polonais étaient cependant encadrées par l'histoire, et ici donc l'origine, des différentes nationalités. On retrouvait là le récit national typique qui ancrerait la présence de la nation célébrée dans un temps immémorial :

Le berceau primitif des Polonais se trouvait sur les bords de la Warta, dans la région du lac de Gopło, célébré par la légende populaire. C'est là...que ce peuple agricole et guerrier...se consolida en une nation libre, indépendante et puissante.¹⁰³²

L'ethnographie commençait par un chapitre sur les « habitants » des différentes régions ; une série de tableaux les installaient dans des paysages pittoresques et bucoliques qui se reflétaient sur le « caractère » tantôt joyeux, tantôt mélancolique des uns ou des autres, leurs costumes aux couleurs chatoyantes, leur ardeur au travail, etc. L'*Encyclopédie* donnait là, sur un genre familier à tous les lecteurs, une description qui devait en quelque sorte domestiquer un espace lointain étranger qu'une littérature de voyage sur l'Europe orientale avait aussi longtemps dépeint sous des traits primitifs et misérabilistes. Le récit faisait cependant jouer aussi des mondes séparés, entre les Polonais porteurs de la civilisation et les campagnes ruthènes archaïques. Une anthropologie présentée comme une science encore nouvelle donnait des premiers résultats d'enquêtes sur les tailles, couleurs de cheveux et des yeux des Polonais, leurs indices céphaliques et autres mesures qui faisaient là encore écho aux pratiques auxquelles s'adonnaient les anthropologues européens depuis le siècle dernier. Elle apportait la preuve que la Pologne n'était plus une *terra incognita* pour la science et permettait aux auteurs de conclure avec aplomb : « Il n'existe donc pas de type unique en Pologne. Il n'y a que des types polonais, croisement de plusieurs types essentiels, dont tel ou tel prédomine selon la contrée¹⁰³³ ». Les « autres nationalités de l'ancienne république de Pologne » étaient ensuite l'objet de courts développements qui s'adossaient sur la trame habituelle d'une ethnogenèse agrémentée d'une note folklorique sur les caractères et les mœurs :

Le calme des Lithuaniens est proverbial, aucun peuple ne se soumet avec autant de stoïcisme aux vicissitudes du sort /.../

Doux et flegmatique de caractère, le Blanc Ruthène n'a guère de résistance ni de fermeté ; il est hospitalier, laborieux, intelligent, pieux, patient, nullement vindicatif, agriculteur passionné /.../

Les Ruthènes ou Petits-Russiens constituent une branche slave distincte, du même ordre que les Grands-Russes et les Blancs-Ruthènes, branche formée des antiques Polanes, Uglitchs, Tywers, Drewlanes et autres tribus ruthènes méridionales, qui ont disparu en partie à l'aube des temps historiques. Dispersés sur une immense étendue, les Ruthènes ont été soumis à de multiples influences historiques et locales et présentent aujourd'hui une grande variété de types.

Les contingences du présent restaient toujours là : ainsi une petite phrase concluait opportunément que « les frontières géographiques du territoire occupé par les Ruthènes dans

¹⁰³² Ibid., p. 1.

¹⁰³³ Ibid., p. 72.

l'ancienne République de Pologne, ne sont pas aisées à déterminer ». De toutes les nationalités considérées, les Juifs étaient l'objet du plus long développement¹⁰³⁴. D'emblée ils étaient introduits comme un peuple « exogène » ayant fui les persécutions pour trouver protection en Pologne : « Les Juifs ont pénétré en Pologne, venant, d'une part, de la Ruthénie méridionale et des bords de la mer Noire, de l'autre, de l'Allemagne, et un peu plus tard de la Silésie ». Par contraste avec les autres nationalités, les traits décrits construisaient la position d'exception et donc son caractère inclassable, des Juifs de Pologne :

Grâce à leurs vertus prolifiques, ils se sont multipliés à tel point que dans aucun autre pays on ne rencontre une proportion si élevée de population juive /.../ (ils) constituent par leurs idées, leur religion, leurs mœurs, leurs aspirations, leur manière de vivre, un *groupement à part*, une sorte de composé qu'on ne peut appeler ni nation distincte, ni classe spéciale de la population.

Une position qui était alors mise en écho avec le sionisme vu comme un séparatisme dangereux :

Ce séparatisme des Juifs s'est manifesté dans ces derniers temps d'une manière menaçante sous le nom de « Sionisme », courant chauvin qui tend à les séparer de la société au sein de laquelle ils vivent, et qui les incite même à en revendiquer la domination, au nom de la possession effective de biens immeubles considérables et d'immenses capitaux.

Suivaient ensuite des considérations linguistiques :

(L) a langue des Juifs n'est qu'un jargon allemand. [...] Les Juifs fixés dans la Pologne prussienne parlent l'allemand et se rangent du côté des Allemands. En Galicie, ils déclarent en général être de nationalité polonaise, tout en servant entre eux du jargon. En Lithuanie et en Ruthénie, les Juifs lettrés se disent aujourd'hui Russes et, chez eux, ils parlent le russe.

Il est remarquable que ce discours aux accents antisémites, absent de la littérature statistico-nationale polonaise qu'on a étudiée jusqu'alors, se rencontre dans le projet éditorial du Comité national polonais sur lequel l'influence des opinions de Dmowski n'était certainement pas anodine.

Le premier volume de l'Encyclopédie pouvait-il vraiment sensibiliser un public français sur la question polonaise ? Il comportait peu d'informations pratiques, comme des statistiques ou des cartes, et s'apparentait plutôt à la littérature de propagande que diffusait l'Agence de Lausanne. Les volumes sur l'économie qui parurent l'année suivante furent d'un tout autre niveau. Puis la collection sur la démographie en 1919 fournira cette fois une statistique des nationalités, qui reléguera le premier fascicule dans l'oubli. Toujours est-il qu'en 1916 les entreprises éditoriales des agences polonaises de la Suisse portaient, quoiqu'en prétendissent leurs représentants, le sceau du Comité national polonais et de son chef. La reconnaissance, à l'automne 1917, du Comité par l'Entente ne laissera pas la collection à l'écart des enjeux politiques internationaux, l'abstinance politique, même de façade, prônée au début de la collection, laissera s'installer un activisme ouvert auprès les cercles politiques et diplomatiques. L'action du Comité, désormais contesté par les autres organisations polonaises, se tournera résolument vers la conquête de l'expertise officielle à la future Conférence de la paix. Dans cette voie, elle recrutera des experts plus percutants sur les questions territoriales et démographiques, Romer en sera la figure de proue. C'est maintenant vers ses travaux qu'il faut se tourner.

¹⁰³⁴ Ibid., p. 78-79.

Chapitre 3. « L'Atlas géographique et statistique de la Pologne » d'Eugeniusz Romer : *En pleine guerre a paru un atlas de la Pologne*

L'*Atlas géographique et statistique de la Pologne* d'Eugeniusz Romer fut novateur à de nombreux égards, autant politiques que scientifiques, un double caractère que les travaux sur Romer ont pourtant séparé. L'histoire de la géographie souligna surtout les qualités savantes remarquables de Romer et reconnut en lui le fondateur de l'école polonaise de géographie. Pour elle, les engagements politiques de Romer relèvent de travaux biographiques distincts, son activité patriotique n'entre pas dans l'histoire de son œuvre scientifique. Le courant d'histoire de la cartographie, inspiré par les démarches de Brian Harley, s'est récemment intéressé à l'espace impérial et national de l'Europe orientale et centrale et a, en revanche, vu dans l'*Atlas* et les autres cartes de la Pologne de Romer des travaux caractéristiques de la cartographie de propagande *fin de siècle*, un exemple typique d'une science mise au service d'une cause nationale dans le contexte de leur internationalisation¹⁰³⁵. Cette historiographie critique interroge peu, cependant, les conditions savantes de la production et de la circulation de ces cartes et donc les conditions de leur efficacité politique.

Ce chapitre, consacré à l'*Atlas* de Romer, cherche à éclairer son destin diplomatique exceptionnel puisqu'il sera le document polonais cité en priorité par les experts étrangers. La réalisation de l'*Atlas* sera réinsérée dans la trajectoire scientifique de Romer en géographie, pour apprécier les ressources savantes et institutionnelles dont il disposait, mais aussi saisir comment il s'imposa dans un espace académique structuré. Pour cela on étudiera sa réception par les géographes polonais et étrangers, ainsi que par les autres disciplines, solidaires ou rivales, qui ambitionnaient de fournir un support savant à la cause nationale polonaise.

1. Le contexte politique et militaire de la réalisation de l'Atlas

« *En pleine guerre a paru un atlas de la Pologne* ». Ainsi débutait le compte rendu qu'Emmanuel de Martonne publiait en 1920 dans les *Annales de Géographie* sur l'*Atlas géographique et statistique de la Pologne* de Romer, paru en 1916 à Cracovie¹⁰³⁶. La Grande Guerre était cependant terminée, l'année précédente, la Conférence de la paix avait entériné le nouvel ordre européen et, avec celui-ci, un nouvel État polonais. Elle avait aussi réuni Romer et Martonne, ces deux figures dirigeantes de l'école géographique de leur pays. Romer avait

¹⁰³⁵ Les travaux de Steven Seegel sont les plus emblématiques de ce nouveau courant : *Mapping Europe's Borderlands : Russian Cartography in the Age of Empire*, Chicago, University of Chicago Press, 2012, et « Metageography Unbound : Late Nineteenth-century European Borderland Cartography and the Geopolitical Construction of Space », *Ab Imperio*, 2007, n° 2, p. 179-208.

Ce courant a néanmoins exhumé les cartes d'autres représentants nationaux qui, parce qu'ils avaient un accès limité aux ressources politiques et savantes, n'ont pas eu la même reconnaissance et postérité internationales. Ces cartes d'auteurs lituaniens, biélorusses, et ukrainiens sont aujourd'hui l'objet d'études qui déplacent le regard national sélectif. Par exemple : Vytautas Petronis, *Constructing Lithuania : ethnic mapping in tsarist Russia, ca.1800-1914*, Stockholm Studies in History, 2007. Ihor Stebelsky, « Putting Ukraine on the map : the contribution of Stepan Rudnyts'kyi to Ukrainian nation-building », *Nationalities Papers*, 2011, vol. 39, n° 4, p. 587-613. Maciej Górny, « Der Krieg der Karten : Geografen und Grenzziehungen in Ostmittel- und Südosteuropa 1914-1920 », *Journal for Interdisciplinary Studies of Central Europe in the 19th and 20th Centuries*, 2013, vol. 5, n° 1, p. 9-39.

¹⁰³⁶ Emmanuel de Martonne, « L'atlas de Pologne de E. de Romer », *Annales de Géographie*, Vol. 29, n°161, 1920, p. 382-384.

été membre de la délégation polonaise, Martonne sollicité comme expert dans les commissions. Le compte rendu de Martonne célébrait ainsi, à la suite des victoires, militaire, politique et diplomatique, celle de la géographie et de la cartographie en apportant à l'*Atlas* une ultime sanction de la science, qui dissiperait les craintes sur les compromissions de la discipline après cet intense épisode diplomatique. Notons que la même année, Martonne avait fait paraître, dans les mêmes *Annales de Géographie*, son article sur la carte des nationalités dans les pays roumains qui avait aussi été une pièce maîtresse dans la fixation des frontières du nouvel État. Martonne et Romer étaient de la même génération¹⁰³⁷, mais le premier avait déjà une stature internationale. Pendant la Conférence et lors de ses préparatifs, il fut un des experts les plus sollicités sur les questions d'Europe centrale et orientale. On l'oublia peut-être en même temps que sa participation à cette Conférence¹⁰³⁸. Reconnu comme spécialiste de la Roumanie par ses recherches sur la Valachie et les pays roumains, il fut aussi consulté, lors la conférence, sur les questions polonaises et siégea dans les séances de la Commission des affaires polonaises. Au cours de ces séances, l'*Atlas* de Romer avait été un atout majeur du dossier polonais, cité par Martonne. Mais sa faveur sur un marché diplomatique où il n'était pas la seule pièce avait, auprès de Martonne, des racines plus anciennes, tout autant politiques que scientifiques. Aussi est-il nécessaire d'étudier sa genèse en la replaçant dans les contextes changeants de la guerre, et dans la carrière antérieure de Romer.

Scènes locales : Lwów 1914, Vienne 1915, Cracovie 1916

L'expression « *en pleine guerre* », dramatisait le contexte de réalisation de l'*Atlas* tout en maintenant un certain flou sur celui-ci. Ni Romer dans son *Atlas* ni Martonne dans sa recension n'évoquait la guerre. Deux trois indications autour de cette parution héroïque en « pleine guerre » vont alors nous servir d'indices : une préface signée à Vienne en décembre 1915 par Romer en tant que professeur de géographie à l'université de Lwów, une parution en 1916 à Cracovie. Trois lieux ordinaires de la carrière d'un géographe dans la Galicie autrichienne, mais la guerre qui y éclata à l'été 1914 avait bouleversé la géographie de ces territoires orientaux. Durant les deux premières années, ce fut une guerre de mouvement qui déplaça significativement la ligne de front et fit alterner les régimes d'occupation. Aussi doit-on fractionner l'histoire de l'*Atlas* en autant de séquences : de quel côté du front fut-il conçu, réalisé, imprimé puis diffusé. Comment celui-ci a-t-il ensuite traversé ces lignes pour arriver à Paris ? Des questions qui invitent à préciser les conditions de réalisation de l'atlas en les rapportant à des contextes, des situations, ou mieux, des « scènes locales » pour dire qu'il s'y jouait quelque chose, et à tracer des circulations et trajectoires entre elles.

En 1914, Romer était professeur de géographie à l'université de Lwów mais, en 1915, c'est à Vienne qu'il entreprit la confection de l'*Atlas*, un déplacement qui n'était pas anodin : à cette date, les deux villes étaient séparées par la ligne de front. Depuis le début septembre 1914, Lwów était occupé par les Russes. Romer écrivant depuis Vienne révélait donc qu'il avait fui, que l'atlas avait été réalisé dans l'exil. Sur les circonstances exactes et les conditions de ce séjour à Vienne, on dispose cependant de peu d'informations de la part de Romer, comme

¹⁰³⁷ Romer était né en 1871, Martonne en 1873.

¹⁰³⁸ Comme le rappelle très justement Emmanuelle Boulineau en introduction de son article, « Un géographe traceur de frontières : Emmanuel de Martonne et la Roumanie », *L'espace géographique*, 2001, t. 30, n° 4, p. 358.

dans les textes biographiques qui lui ont été consacrés¹⁰³⁹. Il reste à documenter cet épisode de sa vie au moyen de sources extérieures.

L'occupation de Lwów renvoie au premier *round* de la guerre, pour reprendre le terme de Norman Stone¹⁰⁴⁰, *round* qui fut d'abord celui des offensives russes – au nord sur la Prusse orientale, et au sud en Galicie, où l'armée russe remporta sa plus grande victoire de la guerre¹⁰⁴¹. Tandis que l'armée allemande reprenait la Prusse orientale entre fin août et début septembre et poursuivait les combats autour de Varsovie et Łódź, l'armée russe concentrait ses troupes dans le sud et mettait en déroute l'armée danubienne. Elle pénétrait en Galicie orientale, début septembre occupait Lwów, et progressant rapidement face à des troupes austro-hongroises en déroute, arrivait aux portes de Cracovie fin septembre. À Vienne le gouvernement, ébranlé par la déroute de son armée et ses pertes considérables – près de 400 000 hommes, auxquels s'ajouteraient 600 000 hommes pendant l'hiver 1914 à l'issue malheureuse de la bataille des Carpates –, faisait taire des voix dissonantes sur l'égoïsme prussien pour obtenir l'aide de Berlin. Fin novembre, le haut commandement russe suspendait son offensive.

À Lwów, si une partie de la population, polonaise et ukrainienne, soutenait le camp russe, une majorité craignait l'arrivée des troupes russes, précédée par des rumeurs et informations sur les exactions et représailles commises par les soldats du tsar. Fin août, alors que la défaite autrichienne devenait inévitable, les autorités de la ville évacuaient la ville et l'université était fermée. Des dizaines de milliers d'habitants cherchaient à fuir dans une panique envenimée par les rumeurs de trahison et les dénonciations des russophiles. Les catégories les plus aisées, principalement les élites polonaises et juives, quittèrent Lwów pour se réfugier à Vienne¹⁰⁴².

À l'annonce du décret du 6 août 1914 sur la mobilisation, Romer qui avait coopéré avec l'organisation polonaise *Zarzewie*¹⁰⁴³ renonça pourtant à suivre l'engagement des activistes polonais dans les Légions polonaises. Suite à la suspension des activités de l'université, craignant aussi l'occupation russe, Romer et sa famille prenaient la route de l'exil en direction de l'Ouest. Une route longue, Tarnów, Cracovie, et enfin les derniers jours de cette funeste année à Vienne. S'il faisait partie de l'élite intellectuelle, Romer n'était pas un privilégié et devait partager son sort avec celui des autres réfugiés, entre 50 000 et 70 000 personnes qui avaient afflué de la Galicie vers la capitale de l'Empire.

Après le départ des autorités, Lwów avait été le théâtre des pillages et pogroms et, dès l'arrivée de troupes russes, les premières mesures tombaient pour russifier la ville et

¹⁰³⁹ Il n'existe pas de biographie de Romer, mais des articles bien documentés. Pour ce chapitre on s'est appuyé sur l'ouvrage, *Eugeniusz Romer geograf i kartograf trzech epok*, Warszawa, Biblioteka Narodowa, 2004, et en particulier l'article très complet de Władysław Pawlak, « Eugeniusz Romer jako geograf i kartograf », p. 11-63. Également l'ouvrage de son fils, Edmund Romer, *Geograf trzech epok. Wspomnienia o ojcu*, Warszawa, Czytelnik, 1985, et Julian Czyżewski, „Zycie i dzieło Eugeniusza Romera”, in Eugeniusz Romer, *Wybór Prac*, Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe, 1960, t. I, p. 9-115.

¹⁰⁴⁰ Norman Stone, *The Eastern Front 1914-1917*, New York, Charles Scribner's Sons, 1975.

¹⁰⁴¹ Boris Khavkin, « Russland gegen Deutschland. Die Ostfront des Ersten Weltkrieges in den Jahren 1914 bis 1915 » in Gerhard Groß (ed.), *Die vergessene Front: der Osten 1914/15*, Paderborn, Schöningh, 2006, p. 63.

¹⁰⁴² On se reporte ici sur l'ouvrage très complet de Christoph Mick, *Kriegserfahrungen in einer multiethnischen Stadt : Lemberg 1914-1947*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2010, « 3. Lemberg im Ersten Weltkrieg », p. 69.

¹⁰⁴³ Organisation de jeunesse, créée en 1909 à Lwów, militant pour l'indépendance au moyen d'actions pédagogiques.

l'expurger des traces de l'administration austro-polonaise. Tandis qu'en Galicie les autorités russes organisaient l'occupation, l'année 1915 commençait pour Romer à Vienne dans cet horizon incertain. Les cercles activistes polonais se réjouissaient de voir tomber la triple alliance des États partageants et portaient l'espoir qu'une nouvelle carte de la Pologne sortirait de la guerre, mais avec quels vainqueurs, ils ne pouvaient que conjecturer à cette date sur cette issue. Certes, la Pologne se trouvait territorialement au centre des préoccupations des gouvernements russe et allemand. Nicolas II avait assuré ses sujets polonais de restaurer la Pologne à la fin de la guerre, Guillaume II en avait aussi fait la promesse au comte Hutten-Czapski, chargé de rallier les Polonais à la cause allemande. L'issue la plus réaliste en leur faveur était une réunification de leurs territoires à la suite de la défaite d'un des deux camps.

Des circonstances exactes, et même des conditions du séjour de Romer à Vienne, les biographies qui s'appuient sur des témoignages disent peu. Le projet de l'*Atlas* est seulement décrit dans un petit épisode familial¹⁰⁴⁴ : l'histoire raconte que Romer reçut en janvier 1915 la visite d'une personnalité importante du milieu polonais de Galicie, Franciszek Stefczyk, président des Sociétés polonaises d'épargne et de crédit¹⁰⁴⁵ (institution financière importante), et engagé dans des activités pédagogiques typiques du courant polonais du travail organique. Stefczyk l'aurait convaincu de réaliser un travail de grande envergure, en lui parlant dans ses termes :

Tôt ou tard viendra la fin de la guerre et les États vainqueurs convoqueront un congrès, une conférence de la paix, pour décider de la réorganisation de l'Europe et décider des destins de la Pologne. Qu'est-ce que le monde sait de la Pologne, où les hommes politiques peuvent-ils trouver des informations sur ce qu'est la Pologne, où habitent les Polonais, combien sont-ils, quelle est leur économie [...]. Est-ce que la Pologne et les Polonais existent dans la conscience des hommes politiques et des décideurs qui réorganiseront le monde après la guerre ?

Des phrases qui dessinaient un programme politique autour de la construction et la circulation d'informations sur ce qui existait mais était ignoré, voire falsifié : la Pologne et les Polonais. Des déclarations retranscrites qu'il faut mettre à distance, qui avaient peut-être déjà reçu au moment de leur transcription la signification donnée par les dénouements ultérieurs qui balayèrent le contexte de ce début d'année 1915. À cette date, il était tout aussi difficile de prévoir la défaite finale des États centraux que la contre-offensive à venir de l'Allemagne et la retraite de l'armée russe loin derrière ses frontières de 1914.

Gardons la scène fondatrice de la visite sans oublier que Romer était déjà un géographe réputé, qu'il avait déjà probablement rencontré Stefczyk à Cracovie ou à Lwów, qu'enfin à Vienne il était loin d'être isolé, puisqu'il mobilisa en un délai très court le milieu exilé des professeurs de Lwów pour réaliser son atlas.

Romer lui aurait ainsi proposé de réaliser un atlas de la Pologne, Stefczyk l'accepta et l'assura des moyens financiers nécessaires. La conception et la réalisation de l'Atlas furent très rapides. Romer avait réuni un groupe de collaborateurs – cartographes et professeurs spécialistes de linguistique, d'économie, d'histoire, la plupart de Lwów, mais aussi de Cracovie. Leur nom reproduit dans l'atlas, témoigne du réseau professionnel de Romer, et de sa solidité dans l'épreuve de la guerre et de l'exil. Au milieu de l'année 1915, Romer déposait

¹⁰⁴⁴ Ibid., p. 42, également Edmund Romer, *Geograf trzech epok...*, op. cit., p. 131-132,

¹⁰⁴⁵ Franciszek Stefczyk (1861-1924) natif de Cracovie il était le fondateur des coopératives rurales de crédit en Pologne, qui disposaient d'un réseau étendu. Grand patriote et catholique il se consacrait à des activités sociales et éducatives. Il siégeait comme membre du PSL à la Diète à Lwów.

ses croquis auprès de la célèbre imprimerie viennoise, Freytag & Berndt, et en décembre il recueillait le premier jet de l'atlas. Enfin, au printemps 1916, l'imprimerie Holzhausen, malgré les restrictions de la guerre, faisait tourner ses rotatives et en sortait les 70 planches qui formeraient le fameux *Atlas géographique et statistique de la Pologne*. L'éditeur polonais de Varsovie, Gebethner & Wolff, en assurerait la diffusion à partir de son bureau de Cracovie.

Il y a dans cette première phase de l'histoire de l'*Atlas*, qu'elle soit « romancée » ou non, quelque chose de l'ordre de l'exploit de sa réalisation dans l'exil et les conditions de la guerre, mais aussi autant d'indices qui disent les appuis, les réseaux, officiels, universitaires et financiers de Romer. Cette histoire ne s'arrête pas là et, pour la poursuivre, il faut revenir au contexte militaire et politique : en l'espace court du temps de la confection de l'atlas, la situation du front de l'Est avait connu des changements notables.

Quand Romer s'installait à Vienne, à la fin de l'année 1914, il laissait une Galicie presque entièrement passée sous le contrôle de la Russie. Seules y avaient échappées Cracovie et la Silésie autrichienne ; l'armée du tsar tenait les villes de Tarnów et Przemyśl, la Bucovine avec son centre Czernowitz. En Galicie, le nouveau gouverneur, le général comte Georgij A. Bobrinskij fit savoir dès les premiers jours que la Galicie orientale et Lemberg seraient rattachés à l'Empire dès la fin de la guerre¹⁰⁴⁶. Romer comme des milliers d'habitants de la capitale galicienne choisit de rester en exil. L'occupation russe de la Galicie dura jusqu'à l'été 1915. Dès le printemps, les États centraux engageaient une contre-offensive. Après les défaites répétées de l'armée danubienne en Roumanie puis en Italie, Falkenhayn, chef de l'état-major du Reich, acceptait d'envoyer des divisions du front de l'Ouest en renfort des troupes à l'Est. En avril 1915, les armées allemandes et austro-hongroises concentraient, avec des moyens supérieurs, leurs troupes sur l'axe Gorlice-Tarnów et perçaient la ligne de front. Dès lors, les combats reprirent, l'armée russe cédant lentement devant l'offensive austro-allemande ; en septembre, le haut commandement russe, face aux risques d'encerclement, sonnait la Grande retraite de l'armée russe qui devait durer jusqu'en septembre, et repousser la ligne de front au-delà de celle du début de la guerre, pour la fixer fin 1915 sur l'axe Riga-Czernowitz.

Fin 1915, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie avaient repris leurs territoires, et la Galicie était de nouveau entre les mains de l'Autriche. Le gouvernement viennois ne reconduisit pas l'administration polonaise antérieure, mais lui substitua une administration militaire avec à sa tête un général germano-autrichien. La collaboration d'une partie des élites polonaises – notamment les sympathisants du Parti national-démocrate – avec les autorités russes occupantes, et la loyauté tiède de la noblesse de Podolie envers l'Empire auraient rendu l'état-major réticent à confier toutes les positions dirigeantes aux Polonais. Le patriotisme polonais était désormais perçu par les dirigeants militaires autrichiens comme un danger¹⁰⁴⁷. Le nouveau gouverneur, le général Hermann von Colard, nomma à Lwów un comité composé de représentants des populations polonaise et juive ; et aussi pour la première fois ukrainienne¹⁰⁴⁸. Si le régime militaire autrichien concéda finalement un rôle important aux Polonais dans la conduite de la ville, le pouvoir détenu pendant un demi-siècle et indiscuté par Vienne des élites polonaises de Galicie était entamé. Certains dignitaires à Vienne craignaient au contraire du résultat escompté par les autorités militaires que cette mise à

¹⁰⁴⁶ Christoph Mick, *Kriegserfahrungen in einer multiethnischen Stadt...*, op. cit., p. 85.

¹⁰⁴⁷ Ibid., p. 139-141.

¹⁰⁴⁸ Ibid., p. 144.

l'écart affecte leur loyauté à la monarchie. Les tensions interethniques et confessionnelles en tout cas s'en trouvèrent aiguës.

Quand parut l'*Atlas*, la Galicie était donc de nouveau autrichienne et au printemps 1916, Romer regagna Lwów. À cette reconquête s'ajoutait l'événement majeur qu'était la prise par l'armée du Reich des territoires polonais de la Russie, qui ouvrait le dossier de leur devenir. Entre promesses de restauration et subordination de leur administration aux autorités militaires, devaient osciller les anticipations et espoirs nationaux des Polonais. Pour le préciser, il faudrait savoir ce que Romer et les milieux polonais de Vienne, Lwów et Cracovie avec lesquels il était en contact savaient des projets allemands et autrichiens. On l'ignore encore, mais l'*Atlas* avait été achevé avant ces changements. On peut néanmoins prendre la mesure du retournement : c'était d'abord comme exilé venu chercher la protection habsbourgeoise que Romer réalisa son atlas et non pas comme opposant aux Pouvoirs centraux, contre lesquels il sera ensuite dirigé. À qui était alors destiné l'*Atlas* ? Peut-être est-il moins important de savoir quel pouvoir en place il soutenait ou affrontait, que de le concevoir comme une pièce qui jouait une « carte polonaise » dans un espace qui se mettait à bouger après un siècle de paix et donc aussi d'immobilisme territorial. L'*Atlas* de Romer profita en effet immédiatement de l'espace qui s'ouvrait sous le gouvernement des États centraux pour être diffusé. Il fut présenté dans les institutions académiques et universitaires de Cracovie, Vienne, Lwów, et même Varsovie. Mais, contrepartie de cette exposition, il retint l'attention des autorités, fut interdit et confisqué par la censure en Allemagne, dénoncé comme un acte hostile à la monarchie en Autriche. Pour avoir cherché à le diffuser en dehors des États centraux, Romer fut arrêté, puis vite relâché. Il n'est pas anodin de découvrir à l'origine de cette accusation l'intervention du professeur viennois de géographie, Albrecht Penck¹⁰⁴⁹. Ce petit fait révèle l'implication des universitaires et personnalités scientifiques dans les enjeux militaires et géopolitiques de la guerre, et situe ainsi l'*Atlas* et son auteur autant dans le champ politique que savant. Avant de suivre le devenir désormais clandestin de l'*Atlas*, il convient d'en présenter le contenu, d'éclairer les règles et le contexte scientifique de sa fabrication.

2. Conditions intellectuelles et savantes de la réalisation de l'*Atlas*

Quelle « Pologne » dans les cartes de l'*Atlas* ?

L'État et le territoire de la Pologne avaient été effacés de la carte de l'Europe depuis plus d'un siècle, mais à la fin de l'année 1915 sur la couverture de l'*Atlas* qui sortait de la célèbre imprimerie viennoise, son nom figurait en titre. Un titre qui ne manqua pas de faire réagir les géographes allemands, et attire aujourd'hui l'attention de l'historien. Mais à cette date quelle Pologne représentait l'*Atlas* ? Romer la désignait dans des termes prudents comme « un territoire d'une superficie de 800 000 km² qui appartient politiquement à l'Autriche, la Prusse et la Russie¹⁰⁵⁰ ». Il représenta ce territoire partagé, c'est-à-dire, de l'ancien État polonais aux Partages successifs, sur une carte intitulée « Histoire », qui indiquait en même temps les frontières de l'ancien État polonais (fig. 5a). Il avait même tracé les « Limites extrêmes de la

¹⁰⁴⁹ Cet épisode est relaté par Eugeniusz Romer dans la préface de la 2nde édition de l'*Atlas* parue en 1921. Voir aussi J. Czyżewski, „Zycie i dzieło Eugeniusza Romera”, 1960, p. 58 et Władysław Pawlak, „Eugeniusz Romer jako geograf i kartograf”..., op. cit., p. 43-44.

¹⁰⁵⁰ Eugeniusz Romer, *Geograficzno-Statystyczny Atlas Polski*, Cracovie, Gebethner i Wolff, 1916.

Pologne », pour indiquer, à l'Ouest comme à l'Est, les possessions polonaises dans des siècles antérieurs aux Partages, autant de preuves disponibles à l'appui de revendications territoriales. Ces frontières d'une Pologne historique allaient ainsi retrouver dans l'*Atlas* une actualité : quiconque les connaissait, pouvait reconnaître sur les cartes statistiques suivantes le territoire d'une Pologne calée dans ses frontières de 1772 (soit du premier partage). Romer avait cependant ajouté des territoires qui ne faisaient pas partie de l'État polonais au moment des Partages, notamment la Silésie et la Prusse orientale, mais qui étaient revendiqués par le mouvement national polonais, au motif qu'une large part de leur population était « ethniquement » polonaise. Ainsi, à l'instar d'autres travaux, et des propositions qui seront portées en 1917 par les représentants polonais auprès des Alliés, l'*Atlas* combinait ainsi les deux conceptions dites historique et ethnique de la Pologne. Mais l'ambition de Romer ne se limitait pas à produire un recueil de cartes historiques et ethniques pour montrer l'unité des territoires polonais. Elle visait plus largement à établir cette unité de la Pologne, dans sa vigueur nationale, démographique et économique. Une démonstration au moyen de la statistique et de la géographie, qui permettait de justifier la réunion des trois territoires séparés, sans l'exprimer encore dans une formule politique.

La seule mention politique, mise en exergue en ouverture de l'*Atlas*, le plaçait dans la continuité patriotique et savante de l'ouvrage de Stanislas Staszic, homme politique et savant polonais (par ailleurs aussi géologue) :

À une époque, aussi grande et mouvementée que celle que nous traversons, Stanislas Staszic publia, il y a plus de cent ans de cela, en 1807, sa *Statistique de la Pologne, abrégé des connaissances que doivent posséder ceux qui veulent rendre la liberté à la patrie et ceux qui veulent la gouverner*. Le même leitmotiv a présidé au travail de l'*Atlas géographique et statistique de la Pologne* que nous présentons à nos amis et compatriotes¹⁰⁵¹.

Il concluait cette préface avec emphase : « Les chiffres montrent comment gouverner le monde !¹⁰⁵² », topoï de la littérature statistique que Romer avait dû trouver chez Staszic. Elle couronnait ici le règne de la statistique comme langage d'objectivation : loin de l'époque romantique¹⁰⁵³, l'autorité des chiffres devait convaincre du message politique des cartes.

Pour réaliser l'*Atlas*, Romer avait trouvé dans son exil viennois, les conditions matérielles les plus favorables – avant tout l'accès à des sources volumineuses et indispensables. Romer y exploita une multiplicité de fonds disponibles : la bibliothèque de la Commission centrale de statistique, les bibliothèques de ministères et de la chambre de commerce et d'industrie, la bibliothèque de l'université et la bibliothèque impériale. Il bénéficia aussi des collections privées de professeurs de Lwów et de Cracovie, comme celle de Franciszek Bujak, qui occupait la chaire d'histoire économique de l'université jagellonne. Quelques-uns apportèrent une contribution à l'*Atlas*, comme Kazimierz Nitsch, linguiste et slaviste renommé et également professeur à Cracovie pour la carte linguistique ; Jan Rutkowski, historien de l'économie, pour la carte de la propriété foncière.

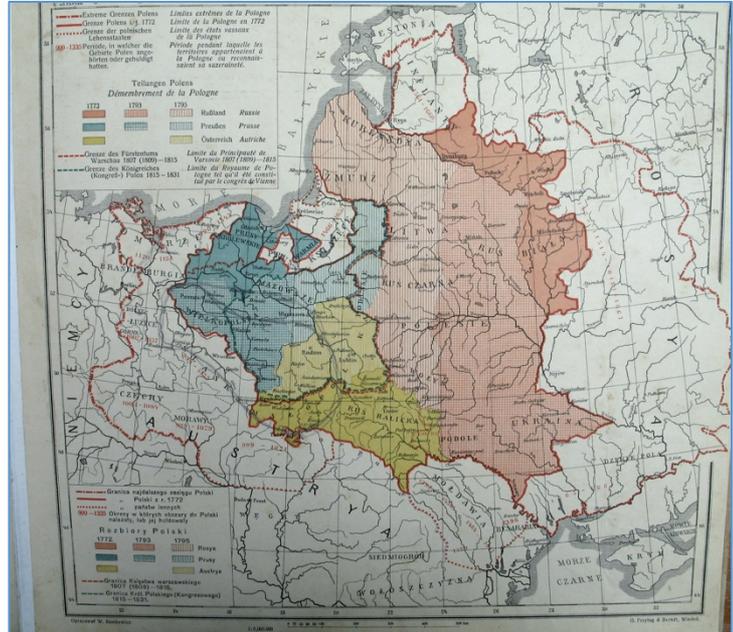
¹⁰⁵¹ Ibid. On donne ici la version française de l'*Atlas*, qui ne diffère pas de celle en polonais.

¹⁰⁵² Ibid. On a préféré donner la traduction de la phrase en polonais plutôt que le paragraphe publié en français qui est : « Que ces tableaux de chiffres du pays et du peuple polonais servent d'enseignement à nos compatriotes et instruisent ceux que le sort des formidables révolutions de l'histoire contemporaine choisira pour résoudre la « Question polonaise ». »

¹⁰⁵³ On ne partage pas pour cette raison la représentation donnée de Romer de « romantique » par Steven Seegel, « Metageography Unbound : Late Nineteenth-century European Borderland Cartography and the Geopolitical Construction of Space », *Ab Imperio*, 2007, n° 2, p. 199.

Figure 5 – Atlas géographique et statistique d'Eugeniusz Romer

a. Table des matières – Cartes de « l'Administration » et de « l'Histoire »



L'*Atlas* se composait de 70 cartes réunies en 32 planches. Suivant un ordre habituel, il ouvrait avec les cartes de géographie physique (hypsométrie, géologie, climat, flore) et poursuivait avec l'histoire et l'administration, puis la population et clôturait avec l'économie. À première vue une composition thématique typique de l'atlas d'un État qui englobe et classe ses caractéristiques, à deux exceptions près : cet État polonais n'existait pas et les données provenaient de trois États qui étaient historiquement à l'origine de sa disparition et n'entendaient pas le rétablir sous cette forme¹⁰⁵⁴.

Romer avait en effet exploité les sources statistiques officielles des États partageants ; en premier lieu les recensements de la population qui répondaient aux conditions d'exhaustivité de l'*Atlas*. Un choix étonnant mais clairement revendiqué et conforme à l'attitude d'autres auteurs polonais de travaux statistiques qui ne condamnaient pas les dénombremments, mais les autorités suspectées de les manipuler. Aussi celui qui connaissait les règles de la statistique – tel était le cas de Romer et ses collègues universitaires – savait sélectionner les sources et rectifier les données. L'utilisation de sources officielles permettait aussi à Romer d'être exempté de la critique courante de la « partialité » des sources privées, et elle le mettait au niveau des travaux cartographiques allemands et autrichiens rivaux.

Romer utilisa également ces récapitulatifs statistiques qu'étaient les annuaires polonais parus entre 1913 et 1916. Rappelons que ces annuaires avaient déjà franchi un pas vers cette émancipation éditoriale en proposant sous le nom de « Pologne » des tableaux de chiffres des territoires des trois États. Les auteurs de *Statystyka polska*, Kumaniecki et Krzyżanowski, annonçaient d'ailleurs dans leur édition de 1915 la parution prochaine de l'*Atlas* comme le complément de leur annuaire :

Les publications étrangères sont riches en diagrammes et cartes. Nous n'avons pas les moyens de les réaliser et de les imprimer. Nous nous réjouissons autant que nous le savons qu'au même moment, arrive à l'impression 'L'atlas géographique et statistique de la Pologne' sous la rédaction du Prof Dr Eugeniusz Romer. Un travail complète le second.¹⁰⁵⁵

Romer lui-même, avec son collègue Weinfeld, édita après la parution de l'*Atlas*, en 1917, un *Annuaire de la Pologne* qu'ils conçurent comme le complément statistique à l'*Atlas*.

L'*Atlas* et les annuaires statistiques polonais étaient en quelque sorte des productions hybrides, semi-officielles. Leurs auteurs, dans des institutions à la lisière de la légalité, et à la faveur d'autonomies concédées, avaient su recomposer des données étrangères, trouver des réagencements qui faisaient réapparaître la Pologne dans l'espace éditorial, statistique et graphique.

La méthode employée par Romer contribuait aussi à effacer l'empreinte de ses sources étrangères. Dès la première carte de population, elle en montrait l'effet dans une image inhabituelle : loin de la mosaïque des cartes de population, elle représentait de larges surfaces fluides évoquant plus une représentation du relief. Le maillage administratif des données avait disparu, à leur place les lignes tracées étaient des isarithmes, selon les termes de Romer, plus couramment dénommés courbes de même niveau ou isoplèthes. La méthode opère en effet par lissage de données, ce qui produit ces effets visuels spécifiques sur la distribution

¹⁰⁵⁴ Cette caractéristique est rarement soulignée dans les travaux qui s'intéressent à la fonction politique et nationale de l'*Atlas*.

¹⁰⁵⁵ Kazimierz Kumaniecki, Adam Krzyżanowski, *Statystyka Polski*, Cracovie, Gebethner i sp, 1915, p. XXVI.

cartographiée. Pour le lecteur égaré, sur l'exemple de la densité de population, Romer montrait quelle lecture en tirer :

Quand on parle, par exemple, de la densité de la population en Pologne, on peut dire que les isarithmes de la densité s'entassent vers le sud, tandis qu'elles se dispersent au nord et au nord-est ; que l'isarithme 50 traverse la Podlachie et que l'isarithme 100 pénètre profondément dans les Carpates de l'Ouest.¹⁰⁵⁶

Pas sûr que cette lecture eût été aussi imagée que l'image de la carte. Le procédé peu courant dans cette cartographie thématique invite donc à s'interroger sur les raisons du choix de Romer pour les isoplèthes avant d'en décrire l'application qu'il en fit sur les cartes de population.

Les courbes isoplèthes de la Pologne

La représentation des phénomènes de population par les isoplèthes était peu courante en géographie humaine. Un lecteur un peu connaisseur des cartes de la population, qu'elles soient ethnographiques ou autres, ne pouvait manquer d'en être étonné, mais d'être aussi ébloui par le graphisme des cartes de Romer. Il est vrai que l'art de la cartographie embellissait les projections démographiques ou hypsométriques. On se rappelle que sur la carte ethnographique de Czoernig, alors que l'Empire autrichien éteignait encore les feux de 1848, les peuples coexistaient dans des images colorées aux contrastes lumineux. Mais, avec leurs ondulations et découpages fluides, les aplats de l'atlas de Romer tranchaient avec ces précédentes cartes, aussi colorées et minutieuses furent-elles. Comparées aux siennes, la carte de l'Europe centrale qu'avait éditée le célèbre géographe de Berlin, Heinrich Kiepert, avait des contours grossiers, les détails de la carte prussienne de Böckh égaraient la lecture. Le coup de force de Romer avait été de mêler audace innovatrice et qualité esthétique. Mais loin d'être une aventure méthodologique, son expérimentation restait fermement amarrée à la géographie et procédait de transferts assumés dans le cadre de la discipline. Romer donnait peu d'informations sur sa méthode, mais, même brève, sa présentation fournit des indications qui ne trompent pas sur sa maîtrise technique dans le choix de représentation des phénomènes par isarithme. Il en exposait ainsi le principe :

Nous avons admis [...] que la valeur statistique d'un arrondissement (*powiat*) se réfère à un point qui est donné par la situation du chef-lieu [...] nous avons tracé entre ces valeurs des lignes à une distance proportionnelle correspondant à la différence de valeur des deux points. On appelle cette méthode, l'interpolation, et les lignes qui en ressortent sont des lignes de valeur égale [...]. Nous avons appelé isarithmes ces lignes de valeur des conditions sociales¹⁰⁵⁷.

Romer ne fit pas non plus référence à des travaux ou des auteurs¹⁰⁵⁸ qui l'auraient guidé dans son choix. Les circonstances politiques de la fabrication de l'atlas ne se prêtaient certes pas à ces exposés méthodologiques. Mais un autre fait l'explique, la géographie humaine n'était pas la spécialité de Romer, avant l'*Atlas* il avait plutôt utilisé ses crayons sur les coupes du relief alpin et les systèmes de glaciation. D'ailleurs, après ces épisodes nationaux et diplomatiques, ses travaux géographiques quitteront ce registre thématique. Il retrouvera ses spécialités, la

¹⁰⁵⁶ Eugeniusz Romer, « Observations générales pour la lecture des cartes de l'Atlas »,....op. cit.

¹⁰⁵⁷ *Ibid.*, « Observations générales pour la lecture des cartes de l'Atlas ».

¹⁰⁵⁸ À l'exception d'un professeur de l'université de Vienne, Joseph Mesk, qui l'aurait guidé dans cette application des isarithmes aux phénomènes sociaux. *Ibid.*

climatologie et la géomorphologie¹⁰⁵⁹, spécialités avec lesquelles se bâtissaient dans la discipline géographique des célébrités savantes plus glorieuses que sur le terrain militaire. La spécialité de Romer nous met sur la piste de son choix de la méthode des isoplèthes : rarement appliquée en géographie humaine, elle était courante dans les domaines de la géophysique. C'est donc le transfert du procédé de la géographie physique à la géographie humaine qui était novateur avec l'*Atlas* et doit retenir l'attention. Pour le saisir, il faut insérer le choix de Romer dans le contexte plus large des discussions que le procédé des isoplèthes soulevait entre géographes depuis le milieu du XIX^e siècle.

La méthode des isoplèthes avait une origine ancienne, l'application aux cartes reçut surtout sa reconnaissance scientifique avec les célèbres cartes de Humboldt¹⁰⁶⁰. Mais l'extension aux faits de population fut tardive en raison de difficultés techniques : les données représentées n'étaient plus ponctuelles comme avec les phénomènes physiques et atmosphériques, mais zonales, c'est à dire relatives à des aires. L'application supposait donc une transformation consistant à réduire chaque aire à un point puis à en inférer leur continuité sur la courbe. Or, cette transformation pouvait produire une image biaisée de la distribution du phénomène : plus les aires sont grandes, plus les points sont espacés, et l'approximation importante. Les géographes avaient conscience de ces conditions restrictives, et c'est seulement dans la seconde moitié du XIX^e siècle que cette limite fut levée grâce à l'essor des recensements qui fournirent des données à l'échelle locale.

L'intérêt pour la méthode progressa aussi sous les exigences disciplinaires d'une géographie humaine se fondant sur des règles distinctives strictes autour de la représentation des rapports entre distribution de la population et conditions du sol. En posant la localisation des données comme condition scientifique elle disqualifiait les agrégats statistiques des cartes par aire et favorisait au contraire le procédé des isoplèthes. Si ce tournant méthodologique de la géographie était généralisé, dans l'espace allemand il prit forme dans un cadre théorique spécifique, celui de l'anthropogéographie, qui, en mettant l'accent sur les lois de peuplement, stimula la recherche de nouveaux procédés graphiques et donc l'adoption des isoplèthes. Or cette école allemande de géographie fut la matrice dans laquelle fut formé Romer. Il avait appliqué un procédé peu courant, mais celui-ci renvoyait à des expérimentations et des débats qui lui assuraient une lisibilité disciplinaire. Une remarque isolée dans l'*Atlas* atteste de cette filiation : « (L)es cartes statistiques sont destinées à représenter les relations qui existent entre l'homme et le sol, c'est-à-dire qu'elles représentent des relations naturelles d'une manière qui n'est pas naturelle¹⁰⁶¹ ».

La préférence pour cet effet visuel très expressif produit par les isoplèthes lui faisait aussi reconnaître son coût scientifique dans l'écart avec la réalité : toutes les cartes des isoplèthes jouaient à un degré variable sur l'illusion de représenter les rapports directs entre la population et les conditions naturelles. La représentation par isoplèthe n'avait donc pas qu'un avantage scientifique. Elle permettait à Romer de s'affranchir des maillages administratifs des trois États partageants, en outre très différents, et de leur substituer un espace lissé, l'image d'une continuité territoriale. Il produisait ainsi graphiquement la fiction d'une Pologne

¹⁰⁵⁹ La formation de Romer est décrite en détail dans le chapitre suivant.

¹⁰⁶⁰ Les indications historiques que l'on donne de la méthode des isoplèthes reprennent la présentation remarquable, à la fois sur le plan historique, technique et épistémologique qu'en donne Gilles Palsky dans son ouvrage, *Des chiffres et des cartes...*, op. cit., p. 107-108 et p. 191-202.

¹⁰⁶¹ Eugeniusz Romer, « Observations générales pour la lecture des cartes de l'Atlas »...op. cit.

indépendante de ces découpages et par conséquent de ces États. Le résultat ne trompait pas sur l'intention : une fois les traces des administrations disparues, les seules lignes restantes, celles des isoplèthes, délimitaient un espace virtuel, à étendue variable. Les trois principales cartes de l'Atlas – celles des densités, de l'accroissement de la population et des Polonais – vont être décrites pour montrer cet effet topographique.

Une topographie de la nation polonaise

Dans un paragraphe intitulé « Observations générales pour la lecture des cartes de l'Atlas » Romer apportait des informations techniques sur la fabrication de l'*Atlas*. Elles donnaient aussi au lecteur néophyte les preuves de la qualification incontestable du géographe-cartographe dans sa maîtrise des échelles et des projections mathématiques. Chaque planche était associée à un texte précis qui résumait les informations de base : définition de la variable représentée, information sur les sources et les données utilisées, et commentaire des résultats. Dans chacun de ces paragraphes, l'auteur justifiait son choix de telle source, ou tel procédé, ainsi que ses conventions graphiques. Un protocole et des réglages techniques dans lesquels s'étaient glissées des interventions de Romer qui produisaient autant de nuances dans la photographie de la soit disant « réalité » que prétendait donner l'image cartographique. Des choix qu'il justifiait par des arguments savants mais qui ne suffirent pas toujours à l'exempter des critiques sur son parti pris.

L'*Atlas* débutait sa série de cartes de population avec la carte des densités¹⁰⁶² (fig. 5b), exemple le plus courant d'application des isoplèthes aux phénomènes de population, qui bénéficiait en outre de données fiables et mises à jour¹⁰⁶³. L'image obtenue avec les isoplèthes donnait une géographie fluide que Romer commenta dans les termes de la discipline : « L'image de la carte démontre exactement les lois de la densité de la population »¹⁰⁶⁴, loi qui s'exprimait sur le territoire polonais par « le décroissement progressif des densités vers l'est et le nord-est ». Les contrastes étaient rehaussés par l'emploi de deux gammes chromatiques : dans les teintes marron, les zones de densités élevées (plus 100, voire 200 habitants au km²) situées d'une part au sud, de la Silésie jusqu'au Dniepr, et d'autre part au nord, le long de la ligne Posen-Varsovie, et ponctuellement dans le delta de la Vistule. Les plus faibles densités teintées en bleu (moins de 25 habitants au km²), se trouvaient dans les régions de marais comme la Polésie, les monts de la Petite Pologne, les rivages des fleuves exposés à des inondations.

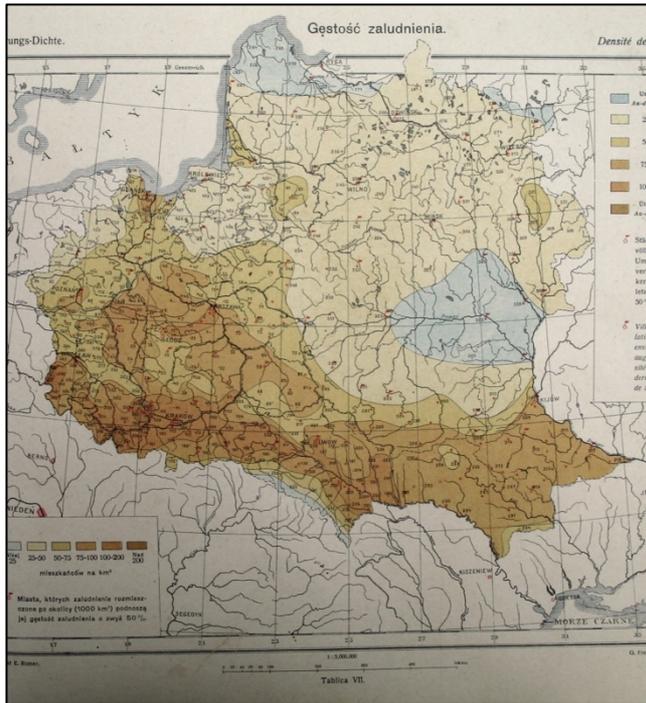
¹⁰⁶² Eugeniusz Romer, planche VII.

¹⁰⁶³ En Autriche les données se rapportent à l'année 1910, en Prusse et en Russie à celles de 1911.

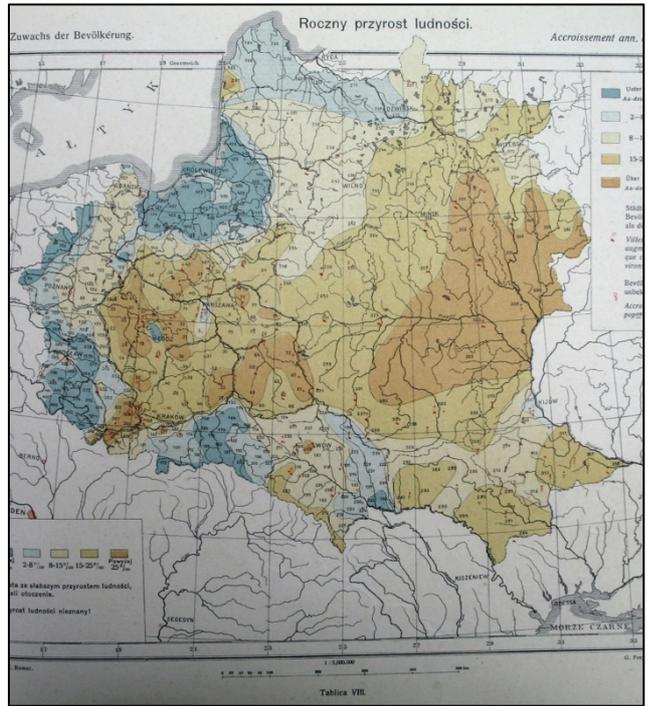
¹⁰⁶⁴ Ibid., planche VII.

Figure 5 – Atlas géographique et statistique d'Eugeniusz Romer (suite)

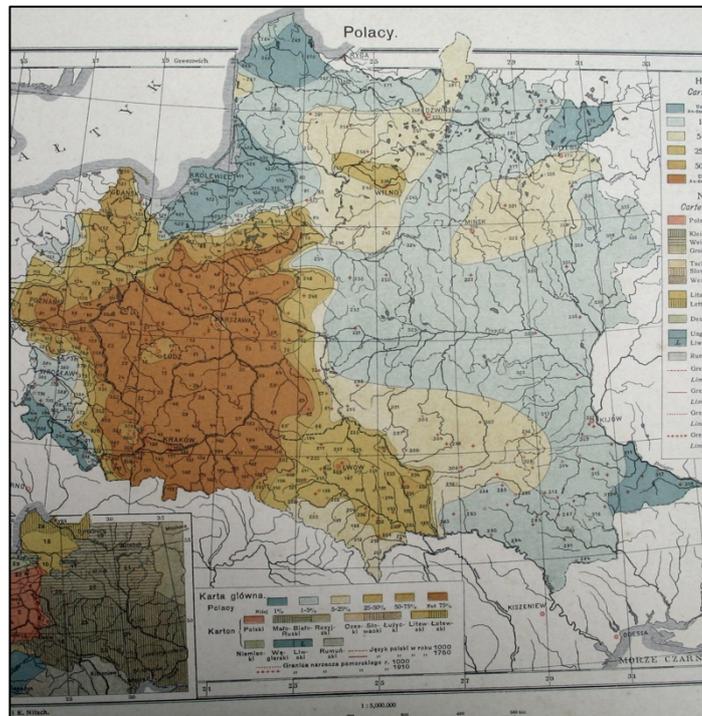
b. Densité de la population



Accroissement annuel de la population



Polonais



La carte suivante de l'accroissement de la population¹⁰⁶⁵ supposait des conventions graphiques plus complexes et discutables. Romer avait projeté le taux d'accroissement annuel moyen autour de la période 1900-1910¹⁰⁶⁶. Malgré l'échelle très étendue des valeurs – de moins de 2 ‰ à plus de 25 ‰ – il conserva les deux couleurs. L'image ainsi produite donnait l'impression de deux tendances démographiques à la place de la progression statistique des taux, que Romer commentait ainsi : « Le bleu marque les territoires où l'accroissement réel est probablement moindre que l'accroissement naturel, c'est à dire les territoires d'émigration ». Les différences correspondaient, selon lui, à deux modèles démographiques séparés par la frontière politique :

La frontière politique de la partie russe, d'une part, et des parties prussienne et autrichienne, d'autre part, sépare deux types de développement de la population : un fort accroissement dans l'est, un accroissement lent, voire même un décroissement dû à l'émigration dans l'autre partie¹⁰⁶⁷.

Il en situait la cause dans « la liberté de l'émigration » à l'Ouest, et l'attraction des villes. L'image cartographique montre en effet de manière frappante des gradients d'intensité ancrés dans une géographie politique mais aussi économique et sociale. Mais la vocation nationale donnée à l'*Atlas* n'incita pas Romer à approfondir ce différentiel démographique ; il s'attarda davantage sur la carte des Polonais.

Emblème national de l'*Atlas*, elle¹⁰⁶⁸ donnait une image colorée et lissée de leur distribution. Les chiffres venaient des recensements qui avaient généralisé en Europe orientale et centrale le relevé de la nationalité. Avec cette carte, Romer franchissait encore un pas dans l'audace technique qu'est l'application de la méthode des isoplèthes à des variables sociales. Le caractère représenté n'était plus aussi facilement objectivable et donc indiscutable ; Romer était intervenu sur les sources – date variable du dénombrement, addition aux effectifs polonais des petites populations cachoubes et masures, et enfin modulation de l'intervalle des valeurs pour faire ressortir les étendues où la part des Polonais était faible et qu'il justifiait ainsi :

L'échelle des couleurs marque les isarithmes de 25, 50 et 75 % de Polonais. Mais puisque la statistique officielle n'indique que des nombres insignifiants de Polonais dans l'est du territoire, nous avons, afin de faire ressortir les écarts, introduit dans ce tableau les isarithmes de 1 et 5 % et nous les avons marqués de teintes bleues.

L'image obtenue avec sa palette bicolore laissait l'impression d'une topographie nationale : une large zone compacte avec des taux supérieurs à 75 % entourée d'une zone de niveau moyen (50 %), formait un massif polonais occupant une grande partie du territoire historique de la Pologne. À l'Est, une large étendue bleue, où les pourcentages n'atteignaient pas 5 % de la population, témoignait de la présence des minorités polonaises dans l'Empire russe. Sur la carte nettoyée de toute frontière, la méthode des isoplèthes produisait une naturalisation du territoire polonais qui pouvait se prêter à différentes lectures : à l'Ouest un cœur géographique et historique de la nation polonaise identifié comme la Pologne ethniquement homogène du projet de Dmowski, à l'Est un espace ouvert portant encore les traces de la « culture » polonaise diffusée au temps de la glorieuse de Union polono-lituanienne.

¹⁰⁶⁵ Ibid., planche VIII.

¹⁰⁶⁶ Il ne donne cependant pas de précisions sur le mode calcul, moyenne arithmétique ou géométrique.

¹⁰⁶⁷ Ibid., planche VIII.

¹⁰⁶⁸ Ibid., planche IX.

Une série de petites cartes régionales représentait plus en détail la distribution des Polonais dans les territoires litigieux (Lituanie, Ruthénie, Silésie)¹⁰⁶⁹. Ces cartes permettaient aussi à Romer de recourir à d'autres sources officielles, alternatives au recensement à cette échelle locale, quand celui-ci était suspecté d'avoir sous-estimé la présence des Polonais. Comme ses compatriotes Romer doutait des statistiques russes du recensement impérial de 1897. Pour la Lituanie et la Ruthénie, il avait substitué au recensement russe, la statistique de Stolypine sur les propriétés polonaises. Selon celle-ci, le pourcentage des propriétés polonaises avoisinait, au début du XX^e siècle, 20 %, voire 30 % des propriétés, un niveau qui représentait une présence polonaise significativement plus importante que les 5 % de Polonais du recensement. Dans les provinces prussiennes, à partir de la statistique scolaire, il réalisa une carte sur « Les enfants polonais dans les écoles primaires prussiennes ». Il estima également la présence polonaise à partir des données sur la nationalité des propriétaires enregistrées par la Commission de colonisation. Si dans tous ces cas, les proportions des Polonais étaient supérieures à ceux du recensement, leur comparaison supposait une répartition strictement égale qui était rarement respectée en raison de divers biais (natalité différentielle, etc.). Autant de points qui furent repris par les critiques de l'*Atlas*, comme on le verra à la suite.

La distribution des catholiques romains devait aussi convaincre du caractère polonais du territoire. La part des catholiques dans la population était l'objet d'une grande carte¹⁰⁷⁰ dont la ressemblance avec la carte de la distribution des Polonais ne surprend pas. L'intention de Romer était tournée vers l'Est, pour signaler, entre « la masse compacte des catholiques-romains » et le territoire de la religion gréco-orientale, celui intermédiaire, dans la Galicie orientale, des gréco-catholiques. S'il rappelait que « dans les parties intérieures du royaume, les transitions imperceptibles entre le catholicisme et l'orthodoxie sont une preuve de tolérance religieuse », il n'ignorait pas que, partout dans ces territoires multiconfessionnels, « le combat des âmes fit rage ».

La population juive fut représentée sur deux petites cartes, toujours au moyen des isoplèthes¹⁰⁷¹ : l'une portait sa part dans la population en 1910 et suggérait une répartition assez homogène, entre 10 et 15 %, dans certains lieux plus de 15 % ; en Pologne prussienne, en revanche, des taux plus faibles. Placée en vis-à-vis de cette carte une autre représentait l'évolution de la population juive entre 1870 (ou 1897) et 1910 ; elle indiquait seulement la diminution ou l'augmentation de la population en jouant sur la palette bicolore marron-bleu. La carte ne faisait pas ressortir un territoire particulier mais montrait plutôt une diminution générale, plus importante à l'ouest, en Posnanie. Il est certain que la distribution portait l'empreinte de ses migrations importantes, mais elle brouillait aussi, à cette échelle, la diversité des types de mobilités et leurs motifs.

L'*Atlas* donnait donc très peu de place, si ce n'est aucune, aux autres nationalités : une petite carte sur les Juifs, aucune sur les Allemands et les Ruthènes, ou les Lituaniens. Centré sur les Polonais il devait convaincre de l'homogénéité nationale du large territoire revendiqué comme polonais. La composition de l'*Atlas*¹⁰⁷² montre ainsi qu'il n'avait pas été conçu avec

¹⁰⁶⁹ Ibid., planche XII.

¹⁰⁷⁰ Ibid., planche X.

¹⁰⁷¹ Ibid., planche XI.

¹⁰⁷² On n'a pas abordé ici les nombreuses cartes économiques, qui portaient sur les propriétés foncières, l'agriculture, l'industrie, l'épargne, les transports, et qui visaient à donner les preuves, auprès des dirigeants étrangers, de la viabilité économique d'un futur État polonais.

une finalité scientifique, dans le sens où Romer n'approfondissait pas les distributions spatiales dans une recherche des causalités et des co-variations. Mais s'il avait bien une finalité politique au service d'une revendication nationale, il n'était pas pour autant un travail de propagande nationale qui aurait revêtu les apprêts de la science pour être plus percutant. Il s'inscrivait dans un espace savant balisé par des règles dont la conformité assurait la reconnaissance scientifique, et c'est bien par cette voie que Romer devait pousser les portes du politique, même si ses paires furent parfois très complaisants.

La géographie du relief : prototype des cartes des nationalités ?

L'*Atlas de la Pologne* avait été précédé par d'autres travaux cartographiques de Romer qui peuvent être vus comme ses prototypes bien qu'étant en géographie physique. Pour comprendre comment il établit une continuité avec la géographie humaine, il faut revenir sur sa formation¹⁰⁷³.

En 1891, après des études d'histoire et de géographie à l'université de Cracovie, Romer avait complété sa formation à l'université de Halle, en climatologie (spécialité qui n'était alors enseignée ni à Cracovie, ni à Lwów) sous la direction d'un des géographes les plus influents de cette période, Alfred Kirchoff¹⁰⁷⁴. À son retour en Pologne en 1893, il suivit à l'université de Lwów les cours de Anton Rehman, (professeur de géobotanique) ; l'année suivante il obtenait son doctorat. En 1895-1896, Romer quittait de nouveau la Galicie pour un séjour d'étude à Vienne, cette fois auprès d'une autre grande figure de la géographie, Albrecht Penck¹⁰⁷⁵. Auprès du professeur viennois, il se perfectionna en géomorphologie glaciaire et acquit les ultimes qualifications pour ces grandes expéditions vers les sommets alpins, des Carpates ou de la cordillère des Andes, qui consacrent la carrière de tout géographe de renom. Mais avant de rentrer à Lwów ou de s'embarquer pour l'Alaska, un détour par Berlin le conduisit vers d'autres fondateurs de la discipline comme Richthofen, et il s'y forma en météorologie. Après ces années passées à l'étranger¹⁰⁷⁶, Romer était muni de la panoplie professionnelle d'un grand géographe, il regagnait Lwów et concluait en 1899 cette formation avec une habilitation en climatologie et géomorphologie. Occupant un poste d'assistant professeur au département de géographie dirigé par Rehman, sa carrière, déjà bien entamée, prit son essor dans les années 1906-1912 et le conduisit en 1911 au poste de professeur à la tête du département de géographie de l'université de Lwów.

De cet exposé sur sa formation et son ascension remarquable dans la géographie académique, certains traits méritent d'être soulignés par ce qu'ils indiquent du mouvement de transfert et

¹⁰⁷³ Les deux travaux suivants déjà cités apportent un grand nombre d'informations sur sa formation : Julian Czyżewski, « Zycie i dzieło Eugeniusza Romera », in Eugeniusz Romer, *Wybór Prac*, Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe, 1960, t. I, p. 9-115. Ainsi que Władysław Pawlak, « Eugeniusz Romer jako geograf i kartograf », in *Eugeniusz Romer geograf i kartograf trzech epok*, Biblioteka Narodowa, Warszawa, 2004, p. 11-63.

¹⁰⁷⁴ Réputé pour la qualité de son enseignement Kirchoff forma des centaines de jeunes géographes.

¹⁰⁷⁵ Professeur à l'université de Vienne de 1885 à 1906, il sera ensuite nommé sur une chaire de géographie à l'université de Berlin qu'il occupera jusqu'en 1926. Penck fera des critiques virulentes de l'Atlas de Romer ; c'est sa dénonciation qui causera son arrestation en 1916 à la suite de sa parution.

¹⁰⁷⁶ L'exemplarité remarquable de son parcours universitaire demanderait à être vérifiée par une comparaison avec d'autres trajectoires universitaires polonaises. Il faut ainsi signaler que l'achèvement du cycle d'étude dans une université étrangère n'était pas exceptionnel et suivait le modèle germanique alors valorisé.

réappropriation des savoirs dans un contexte politisé par les questions nationales, qualifié trop hâtivement de nationalisation des savoirs. Tout d'abord une grande partie de sa formation en géographie, et en tout cas sa spécialisation, fut acquise à l'étranger dans cette prestigieuse école germano-autrichienne de géographie qui était le creuset d'une pensée géopolitique impériale. Elle donna aussi ses armes à Romer dans ses luttes nationales contre l'Allemagne et l'Autriche. Mais sa force ne consistait pas en une géographie ou une cartographie qui aurait maîtrisé les outils de la propagande, de la falsification, ou même l'art de la conquête, mais qui était ancrée dans les sciences exactes et naturelles sur lesquelles la discipline allemande s'était refondée. Romer fut introduit aux derniers développements de la climatologie, de la géomorphologie et de la météorologie. Dans ces domaines, les questions théoriques et méthodologiques étaient importantes et vivement débattues, il s'y initia autant qu'aux formalisations mathématiques. À Cracovie et à Lwów, la géographie était encore une matière littéraire et philosophique ; quand Romer y retournerait, investi par cette nouvelle légitimité savante apportée par les sciences naturelles et la maîtrise des codes des débats internationaux, sa carrière y progresserait très vite.

Sa reconnaissance internationale s'était bâtie sur la climatologie ; à travers sa participation à des expéditions scientifiques, ses travaux, leurs publications et traductions, il se hissa au-dessus de ses collègues polonais pour devenir le représentant, si ce n'est le fondateur, d'une école polonaise de géographie. Romer devint aussi le géographe de la Pologne, dans les formes d'une géographie physique, de coupes régionales, ou par l'étude de son climat. Le caractère patriotique de ces travaux prenait aussi source dans le séjour à Halle auprès de Kirchhoff, qui avait fondé une école de géographie régionale (*Landeskunde*) promise au succès dans la discipline pour la manière dont elle captait les sentiments patriotiques¹⁰⁷⁷. Kirchhoff fut aussi un ardent défenseur de l'enseignement de la géographie à l'école pour diffuser la conscience patriotique, donnant une place importante aux manuels et atlas scolaires érigés en spécialité de la géographie¹⁰⁷⁸ (*Schulgeographie*). Romer avait découvert en Allemagne une géographie savante et académique qui se conciliait avec une professionnalisation dans l'éducation et une mission patriotique. Engagé à soutenir la cause polonaise dans le positivisme et le travail organique, il orienterait la géographie polonaise vers ce terrain éducatif.

Un ouvrage de Romer cristallisa ces différentes facettes – savante, pédagogique, patriotique – de la géographie : l'*Atlas Géographique*, qui parut en 1908 et connut de nombreuses rééditions¹⁰⁷⁹. Il était associé à un manuel scolaire de géographie¹⁰⁸⁰, et l'ensemble avait été édité par l'organisation *Macierz Szkolna* et financé par la Société des instituteurs (*Towarzystwa Nauczycieli Szkół Wyższych*). Ses cartes portaient de la Galicie et remontaient à l'Autriche-Hongrie, puis l'Europe et les continents. Malgré son petit format, il concrétisait un

¹⁰⁷⁷ Voir Andreas Schach, *Alfred Kirchhoff (1838-1907) : "Erdkunde" und "Nation" : Politisierung und Ideologisierung der Geographie in der Zeit des "Zweiten Kaiserreichs*, Marburg, Tectum Verlag, 2006.

¹⁰⁷⁸ Son ouvrage *Schulgeographie*, paru en 1882, avait eu un immense succès et comptait déjà une douzaine de rééditions au début du XX^e siècle.

¹⁰⁷⁹ Eugeniusz Romer, *Atlas geograficzny*, Lwów, Wende, 1908.

¹⁰⁸⁰ Le titre complet était : *Geografia dla klasy pierwszej szkół średnich : z atlasem geograficznym*, Lwów, 1908. Voir Ewa Szyrkiewicz, « Podręcznik „Geografia dla klasy pierwszej szkół średnich” i „Atlas geograficzny” Eugeniusza Romera na tle nauczania geografii w Galicji », in *Eugeniusz Romer geograf i kartograf trzech epok*, Warszawa, Biblioteka Narodowa, 2004, p. 77-87.

projet ambitieux qui renvoyait à des enjeux théorique et pratique sur la représentation du relief en relation avec leurs applications scolaires. Or dans l'espace germanique ces enjeux divisaient le milieu des cartographes¹⁰⁸¹. En Allemagne dominait toujours la méthode de Sydow¹⁰⁸² qui avait popularisé l'utilisation de coloriages différents pour représenter le relief. En Autriche, en revanche, un autre système de couleurs et de graduation, cohérent avec les principes hypsométriques, avait été mis au point. Les controverses étaient vives entre les partisans de chaque méthode ; les procédés autrichiens, en particulier l'échelle de graduation proposée par Peucker¹⁰⁸³, étaient jugés trop abstraits pour l'enseignement. Romer les avait néanmoins adoptés pour l'*Atlas géographique* après avoir expérimenté différents paramètres d'échelle et des variantes de couleurs. Il exposa et justifia son choix dans plusieurs articles¹⁰⁸⁴, jusque que dans la très respectée *Revue de la société autrichienne impériale de géographie*, preuve de son ambition et de sa compétence reconnue à participer aux controverses scientifiques internationales. Elles attestent aussi de la sûreté de son jugement en faveur d'une méthode hypsométrique qui s'imposait difficilement.

Avec les qualifications académiques qu'il avait reçues à l'étranger, Romer n'eut pas de difficultés à convaincre de l'édition de l'atlas, même avec ses partis pris méthodologiques audacieux, face à l'absence de projets polonais concurrents. Il n'éveilla aucune suspicion des autorités, au contraire, une fois acquis le financement de la Société des instituteurs, il obtint l'accord de l'Institut géographique militaire de Vienne pour l'imprimer. Pour mention de sa considération, on rappellera que le général A. Hübl qui le dirigeait, défendra Romer quelques années plus tard quand il sera arrêté à Vienne à cause de l'édition de l'*Atlas statistique de la Pologne*, assurant que l'œuvre de Romer était scientifique et non pas dirigée contre la Monarchie¹⁰⁸⁵.

L'*Atlas géographique* bénéficia d'une large reconnaissance officielle et fut accepté pour l'enseignement de la géographie dans les établissements polonais. Romer en tira une forte légitimité sur tous les plans, (l'année de sa parution il le présentait au Congrès international de géographie à Genève). Avec ce succès il signa aussi l'orientation qu'il donnerait à l'école polonaise de cartographie, dont les méthodes hypsométriques formeraient la spécificité après la guerre¹⁰⁸⁶.

Ce détour par les enjeux scientifiques autour des représentations du relief et des méthodes cartographiques montre que l'*Atlas statistique et géographique de la Pologne*, atlas d'un

¹⁰⁸¹ Sur cette histoire, voir : Ingrid Kretschmer, « The First and Second Austrian School of Layered Relief Maps in the Nineteenth and Early Twentieth Centuries », *Imago Mundi*, 1988, vol. 40, p. 9-15.

¹⁰⁸² La méthode mise au point par Emil von Sydow (1812-1873) fut aussi largement popularisée dans les écoles françaises et anglaises. Il est souvent considéré comme le fondateur de la cartographie scolaire.

¹⁰⁸³ Karl Peucker (1859-1940), géographe allemand établi Vienne, est considéré comme le fondateur de la seconde école autrichienne des cartes du relief coloré. Ses réflexions débouchèrent sur une véritable théorie des couleurs en cartographie. Voir Ingrid Kretschmer, « The First and Second Austrian School of Layered Relief Maps... », op. cit., p. 12-13.

¹⁰⁸⁴ Eugeniusz Romer, « W sprawie metod kartograficznych » *Muzeum*, 1908, « Kritische Bemerkungen zur Frage der Terraindarstellung », *Mitteilungen der k.k. Geographischen Gesellschaft*, 1909, p. 507-538.

¹⁰⁸⁵ Julian Czyżewski, « Zycie i dzieło Eugeniusza Romera », op. cit., p. 58.

¹⁰⁸⁶ W. L. G. Joerg, « The Development of Polish Cartography since the World War » *Geographical Review*, Vol. 23, n°1, 1933, p. 122-129. Józef Czekalski, « Mapa izarytmiczna a obraz rzeczywisty », *Wiadomości Służby geograficznej*, 1933, t. 7, p. 203-234, et « Mapa izarytmiczna jako metoda badawcza w geografji », *Czasopismo geograficzne*, 1934, t. 12, n° 3-4, p. 209-222.

genre distinct – la cartographie thématique sur les populations – s’inscrivait, dans l’œuvre de Romer, davantage dans la filiation d’une cartographie géomorphologique que des langues, races ou peuples¹⁰⁸⁷. Ses prises de position sur des questions géopolitiques, en particulier autour du concept de *Mittleuropa*, mettent aussi en évidence les liens qu’il établissait entre géographies physique et politique, comme on va le montrer dans ce dernier détour dans la carrière de Romer.

L’Atlas dans la pensée géopolitique de Romer

Depuis les années 1910, Romer participait à un autre débat autour de la géographie de la Pologne, qui concernait la doctrine géopolitique allemande sur l’existence d’une zone dite transitionnelle entre l’Ouest et l’Est, dénommée *Mittleuropa*, qui excluait l’édification d’États indépendants¹⁰⁸⁸.

Dès la fin des années 1880, les géographes polonais avaient discuté des conceptions géopolitiques allemands et tout particulièrement des réflexions théoriques de Ratzel. De son influence théorique sur des générations de géographes étrangers, on sait combien elle s’exerça dans une réception controversée loin de la simple adoption ou du rejet littéral de sa pensée. Chez les géographes polonais, la diffusion des écrits de Ratzel suscita des discussions autour de la question de l’individualité géographique du territoire de la Pologne, de sa place dans l’espace européen, et elle les divisa autour de deux conceptions. Les uns soutenaient une thèse dite pessimiste qui reprenait la conception transitionnelle allemande. Des auteurs, dont le plus connu fut Waclaw Nałkowski de Varsovie, affirmaient que les caractéristiques géographiques du territoire de la Pologne ne permettaient pas l’existence d’un État, et s’inscrivant dans les pas de Ratzel, considéraient qu’il était destiné à être annexé par les grandes formations politiques. Romer, avec d’autres géographes comme Rehman, s’opposait à cette thèse en objectant que la notion d’espace transitionnel, qu’elle soit appelée Europe centrale ou non, n’était qu’une construction idéologique apparue tardivement dans la pensée géographique allemande, qu’elle n’avait été conçue que pour servir la politique expansionniste allemande contre la Pologne. Un des contre-arguments de Romer consistait à passer en revue les travaux des géographes allemands (Penck, Hettner, Banse, Hanslik) pour montrer la variété de leur représentation de ce territoire transitionnel. Il jugeait la notion géographiquement infondée, en revanche il conservait la conception ratzelienne de territoire doté d’une individualité géographique et donc d’un devenir politique propre. Avec cette notion, il montrerait que le territoire de la Pologne possède des conditions naturelles particulières qui la destineraient à devenir un État-pont entre l’Est et l’Ouest, de la mer Baltique à la mer Noire. On voit ainsi comment ces conceptions géopolitiques nourrissaient des représentations qui partageaient autant de similitudes qu’elles créaient des oppositions.

¹⁰⁸⁷ À l’exemple de la carte topographique de la Suisse étudiée par David Gugerli et Daniel Speich, *Topografien der Nation. Politik, kartografische Ordnung und Landschaft im 19. Jahrhundert*, Zurich, Chronos, 2002. Cet ouvrage, aussi passionnant qu’éclairant, montre que la représentation morphologique du territoire mobilisait des schèmes qui étaient tout à la fois cognitifs, culturels et politiques.

¹⁰⁸⁸ Sur la pensée géopolitique de Romer, voir Dobiesław Jędrzejczyk, « Polska jako przestrzeń geopolityczna w pracach Eugeniusza Romera », op. cit., p. 107-118. Également en version anglaise : « Geopolitical essence of Central Europe in writings of Eugeniusz Romer », *Miscellanea Geographica*, 11, 2004, p. 199-206.

Avec le déclenchement de la guerre, les termes du débat prirent une nouvelle tournure. Si Romer livrait dans l'*Atlas de la Pologne* au moyen de la statistique de population l'expression nationale la plus aisément convaincante de l'existence de la Pologne, il n'en délaissait pas moins ses réflexions sur l'individualité géographique de son territoire. Dans un article, « La Pologne : la terre et l'État » paru d'abord en 1916 en français¹⁰⁸⁹, et l'année suivante, en polonais et en anglais¹⁰⁹⁰, il développait sa thèse sur l'identité du territoire polonais fondée sur les particularités du système fluvial : la Pologne était située au nœud d'un réseau de vallées qui s'effaçaient progressivement vers l'Est, au-delà du Dniepr. Les grands cours d'eau n'étaient pas là des lignes frontalières, ils étaient l'architecture d'un organisme polonais. L'histoire de la Pologne depuis les temps anciens s'était moulée dans ce système. Ainsi Romer en arrivait à des considérations assez audacieuses sur les directions du peuplement vers l'Est, un *Drang nach Osten* polonais.

Ainsi, au moyen d'une démonstration maîtrisée, Romer défendait l'édification d'un État polonais à partir des catégories des géographes allemands qui soutenaient au contraire l'impossibilité d'États indépendants¹⁰⁹¹. Sa stratégie politique verrouillait aussi l'horizon politique pour les autres mouvements nationaux, il démontrait avec les mêmes arguments topographiques que seule la Pologne pouvait avoir ce destin politique étatique dans la région ; ni la Lituanie, ni la Ruthénie n'avaient ces prédispositions naturelles pour jouer ce rôle d'État-pont¹⁰⁹².

Quelques mois après la parution de l'*Atlas*, alors que venait d'être signé le Manifeste sur la création du royaume de Pologne, le 5 novembre 1916, Romer faisait paraître une *Carte de la guerre et politique de la Pologne*¹⁰⁹³, qui suggère au premier abord qu'elle allait compléter l'*Atlas* pour l'adapter à cette nouvelle conjoncture politique. Mais cette carte qui représentait la part de la population polonaise sur le vaste territoire de la Pologne de 1772 était loin de présenter les procédés élaborés de l'*Atlas statistique et géographique de la Pologne*. Elle se rangeait plutôt dans la catégorie des cartes de propagande destinée à des lecteurs polonais puisque publiée dans cette seule langue. Distinguant simplement « le territoire polonais ethnographique » quand la part des Polonais était supérieure à 50 %, et le territoire des « intérêts polonais » quand elle était inférieure à 50 %, elle devait convaincre que le territoire du royaume récemment créé ajouté à celui de la Galicie, ne représentaient qu'une partie de la surface totale de la Pologne ethnographique ou de la Pologne historique. Si le Manifeste avait

¹⁰⁸⁹ Eugeniusz Romer, *Polska : ziemia i państwo*, Lwów, Drukarnia Polska, 1917 ; « Poland : The Land and the State », *Geographical Review*, vol. 4, n° 1, 1917 (juillet), p. 6-25. La version française avait paru un an auparavant, chez un éditeur suisse sous le pseudonyme, J. Saryusz, *La Pologne : le sol et l'État*, extrait de la Bibliothèque universelle et Revue suisse, octobre-novembre 1915, Lausanne, Imprimeries réunies, 1916.

¹⁰⁹⁰ L'article était publié dans le numéro de juillet 1917, la revue signalait qu'il était parvenu en polonais à la Société américaine de géographie, avant l'entrée en guerre des États-Unis sans donner davantage de précision.

¹⁰⁹¹ Ses réflexions s'inscrivaient aussi dans un cadre théorique plus large que la géopolitique allemande, les géographes américains, en particulier William Morris Davies (considéré comme fondateur de la géomorphologie, voire de la géographie américaine) ayant aussi développé une thèse sur les systèmes fluviaux.

¹⁰⁹² Eugeniusz Romer, « Poland : The Land and the State »., op. cit., p. 24-25.

¹⁰⁹³ Eugeniusz Romer, *Wojenno-polityczna mapa Polski : (z powodu Manifestu z 5 listopada 1916)*, Lwów, Książnica Polska Towarzystwa Nauczycieli Szkół Wyższych, 1916.

créé un nouvel État polonais, il en laissait encore ouvertes les frontières, et cette carte pouvait évidemment suggérer une extension de ce nouvel État.

Au cours des années 1917 et 1918, Romer ne cessa pas de produire de nouveaux documents cartographiques et statistiques : *Annuaire statistique de la Pologne*, *Le nombre des Polonais*, *Les nationalités à Chełm et en Podlasie*. Autant de pièces qui renforçaient, ajustaient, précisaient les demandes politiques polonaises et en même temps consolidaient la position d'expert du géographe sur celles-ci. L'*Atlas statistique de la Pologne* restait la « plus belle » pièce et la plus commentée. Pour traiter à la suite de sa circulation et de sa réception, deux voies seront distinguées : la première sur sa réception scientifique est celle des recensions écrites, depuis les premières publiées en 1916 jusqu'à celles parues dans les années de l'après guerre ; la seconde voie, diplomatique, nous conduira principalement vers les comités d'experts qui, à partir de 1917, furent chargés de réunir des documents en vue des futures négociations de la paix.

3. Circulations et réceptions scientifiques et diplomatiques

La publication de l'*Atlas statistique de la Pologne* en trois langues – polonais, français et allemand – est un indice de la diffusion prévue par ses promoteurs, mais il pourrait aussi tromper aujourd'hui sur les intentions de Romer. Les déclarations ultérieures sur les motifs de la publication laissent dubitatifs ; elles semblent trop influencées par les événements, qui, à partir de 1917, ont inexorablement dirigé les interprétations dans le sens du dénouement de la guerre. Mais retrouver les traces d'une anticipation dans l'incertitude de la guerre est un chantier presque vain. Comme pour sa fabrication, chaque étape de la diffusion et de la réception de l'*Atlas* doit être contextualisée au plus près et rapportée à l'environnement et à la position de Romer. La première vague de diffusion doit dans tous les cas être rapportée à l'environnement politique des années 1915-1916 qui avait encore des contours clairs pour les Polonais : d'un côté, la force militaire de l'Empire russe n'excluait pas une nouvelle offensive pour la reconquête des territoires polonais ; de l'autre, la puissance de l'Allemagne semblait indépassable et sa défaite était certainement impensable. Si les Polonais pouvaient penser à une issue au moyen d'un règlement international, ce devait être davantage sous la forme d'un traité de « paix sans victoire » entre les États centraux et l'Empire russe, traité dont ils pouvaient à juste titre (par la position de leur territoire et le poids de leur population et hommes en armes) influencer les termes. L'espoir d'une conférence internationale dans laquelle les autres États belligérants seraient intervenus en faveur de la Pologne, ne pouvait, en tout cas à cette date, que viser la réunion des territoires polonais séparés.

Étapes et réseaux de la reconnaissance nationale et internationale

Avant d'être commenté dans des journaux étrangers, l'*Atlas* fut accueilli dans des espaces académiques polonais. Il fut présenté à l'Académie des sciences de Cracovie, à Lwów et à Varsovie, où les discussions pouvaient remplir les séances sans attirer les soupçons des autorités ni diviser les partisans polonais de causes politiques différentes. Ses confiscations n'empêchèrent pas non plus, dès 1916, la rédaction et les parutions de recensions (tab. 3). Conséquence des restrictions sur sa circulation à l'étranger, jusqu'à la fin de la guerre, les seuls articles étaient signés par des auteurs polonais, allemands et autrichiens. Ce furent d'abord de petits articles dans des journaux polonais qu'on peine aujourd'hui à identifier :

Kosmos (le bulletin de la Société des naturalistes, à Lwów), *Muzeum*, *Kurier Poznański*, *Kurier Lwowski*, *Polen* (le « journal des intérêts polonais » – *Wochenschrift für polnischen Interessen* – qui était édité à Vienne par Leopold Jaworski). Les auteurs étaient des géographes proches de Romer. D'autres compatriotes de Romer évaluèrent plus sévèrement l'*Atlas*, leurs critiques étant motivées aussi bien par des tensions disciplinaires que par des divergences politiques. Ainsi les comptes rendus parus dans la revue *Ekonomista*, de Włodzimierz Wakar et Edward Maliszewski qui représentaient les opinions d'un courant d'intellectuels socialistes de Varsovie, ne partageaient pas l'accueil enthousiaste de leurs compatriotes de Cracovie et de Lwów. Dans la revue *Kwartalnik Historyczny*, les commentaires de Tadeusz Brzeski exacerbèrent les rivalités entre historiens et géographes sur la question polonaise. Du côté des géographes allemands, les réactions furent aussi variables. La critique la plus virulente fut celle d'Albrecht Penck qui, loin de s'en tenir à sa dénonciation de l'*Atlas* aux autorités allemandes, ne lâcha pas sa plume et l'attaqua dans la presse. Mais d'autres recensions furent étonnamment modérées, séparant les dimensions politique et scientifique de l'*Atlas*.

La perception ambiguë de l'Atlas dans l'anthropogéographie polonaise

Les premières recensions publiées dès 1916 par les collègues de Romer, Stanisław Pawłowski¹⁰⁹⁴ et Antoni Sujkowski, furent élogieuses, et il est remarquable que les critères de cette reconnaissance étaient ceux de l'anthropogéographie (telle était aussi sa dénomination chez les auteurs polonais), attestant de sa réception par l'école polonaise de géographie. « L'atlas est un exemple éminent du groupe anthropogéographique et de l'harmonie de la terre et de l'homme, de la nature et de la culture, de l'influence réciproque de la terre sur l'homme et de l'homme sur la terre »¹⁰⁹⁵ écrivait Pawłowski. L'emploi de la méthode des isoplèthes était vu à la fois comme novateur et judicieux pour répondre aux conditions de l'anthropogéographie : elle la « libère des tours du dogmatisme statistique », elle donne des « résultats étonnants, [...] les grilles colorées des anciennes cartes statistiques, étroitement liées aux unités administratives disparaissent immédiatement » poursuit-il¹⁰⁹⁶. Sujkowski soulignait l'exploit cartographique de l'*Atlas*, écrivant que la carte de la densité est « la vraie surprise du travail ; pour les spécialistes une innovation cartographique », que Romer « a utilisé dans la cartographie statistique une méthode qui n'était jusque là pas encore employée »¹⁰⁹⁷. Il prévoyait des conclusions nouvelles qu'on tirerait du rapprochement de ces cartes de population avec celles de la géographie physique, suivant en cela la démarche de l'anthropogéographie. Pour les lecteurs de la revue polonaise de Galicie, *Polen*, Sujkowski devait souligner avant tout les effets nationaux du procédé isarithmique : il rendait « visible » la distribution spatiale des Polonais et permettait de corriger les distributions dessinées par les statistiques « brutes ». Ainsi commentait Sujkowski le rapprochement de la carte des Polonais avec celle des catholiques-romains :

« On peut aussitôt expliquer pourquoi dans la dite Russie occidentale la répression par le gouvernement russe de la nation polonaise se fait par la répression du catholicisme ; on saisit

¹⁰⁹⁴ Stanisław Pawłowski travaillait dans l'institut de Romer à Lwów et avait comme lui étudié auprès de Rehman, puis suivi à Vienne l'enseignement de Penck.

¹⁰⁹⁵ Stanisław Pawłowski „Romer E. – Geograficzno-statystyczny atlas Polski“, *Kosmos*, 1916, vol. 41, p. 205.

¹⁰⁹⁶ Ibid., p. 205.

¹⁰⁹⁷ Antoni Sujkowski, « Polen in Karten und Ziffern », *Polen*, 1916, n° 69, 21 April 1916, p. 87.

aussi immédiatement que toutes les données russes sur la composition ethnographique de cet immense territoire, qui formait autrefois la moitié orientale de la République polonaise, sont intentionnellement falsifiées »¹⁰⁹⁸.

La réception de l'*Atlas* par ce premier cercle « romerien » était autant une évaluation qu'une reconnaissance qui confondait dans une même cause celle de l'anthropogéographie et celle du territoire polonais.

Le ton du géographe polonais reconnu de Cracovie, Ludomir Sawicki, était moins enthousiaste. Il rappelait d'abord que « la définition de l'étendue des pays polonais se heurte à de nombreuses difficultés car la combinaison de moments historiques pour l'Est et ethnographiques pour l'Ouest donne, dans les détails, une image qui n'est pas facile à justifier »¹⁰⁹⁹. Le recours à la méthode des isarithmes pour faire disparaître les différents découpages administratifs ne convainquait pas entièrement celui qui était aussi un des représentants de l'anthropogéographie en Pologne¹¹⁰⁰. Le procédé « réduisait des contrastes territoriaux précisément caractéristiques pour la Pologne », signalait-il, et surtout, il soulevait « des questions de fond car les phénomènes anthropogéographiques ne se laissaient pas mesurer avec des lois comme pouvaient en dépendre les processus morphologiques ». Il reconnaissait la valeur des cartes de population et économiques pour la compréhension synthétique et causale des distributions spatiales, mais refusait que des conclusions soient tirées de leur rapprochement avec les cartes de la géographie physique. Sawicki s'inclinait toutefois devant l'importance du travail de Romer : « un travail cartographique et géographique remarquable » qui répondait au « grand intérêt politique qui devrait éveiller toute l'Europe à la solution de la question polonaise »¹¹⁰¹.

On voit ainsi que la réception de l'*Atlas* par les géographes polonais était influencée par la réception de l'anthropogéographie et son interprétation en termes de méthode. Sawicki acceptait avec réserve les initiatives méthodologiques de Romer faites dans ce cadre, elles allaient toutefois, auprès des non-géographes, provoquer des réactions autrement plus virulentes.

¹⁰⁹⁸ Ibid., p. 88.

¹⁰⁹⁹ Ludomir Sawicki, „Geographisch-statistischer Atlas von Polen, redigiert von Dr. Eugen v. Romer“, *der kaiserlich-königlichen Geographischen Gesellschaft in Wien*, 1916, vol. 59, (Literaturbericht), Mitteilungen, p. 767.

¹¹⁰⁰ Il faisait paraître la même année : Ludomir Sawicki, *Przestrzeń życiowa (ekumena) na ziemiach polskich : szkic antropogeograficzny*, Kraków, 1916.

¹¹⁰¹ Ludomir Sawicki, „Landeskundliche Bestrebungen in Polen“, *Kartographische und schulgeographische Zeitschrift*, 1917, Heft 3 u. 4, p. 55.

Tableau 3 – Recensions de l'Atlas géographique et statistique de Romer (1916-1921)

1916	PAWŁOWSKI Stanisław : <i>Kosmos (Czasopismo Towarzystwa Przyrodników im ,Kopernika')</i> , Lwów
1916	SAWICKI Ludomir : <i>Mittheilungen der kaiserlich-königlichen Geographischen Gesellschaft</i> , Vienne
1916	WAKAR Włodzimierz : <i>Ekonomista</i> , Varsovie
1916	SUJKOWSKI Antoni : <i>Kurier Poznanski</i> , Poznań / <i>Polen</i> , Vienne / <i>Kurier Lwowski</i> , Lwów / <i>Frankfurter Zeitung</i>
1916	SCHOTTE Walther : <i>Die Hilfe</i> , Berlin
1917	PENCK Albrecht : <i>Tägliche Rundschau / Bericht Sitz. Gesellschaft für Erdkunde</i> , Berlin / <i>Posener Tageblatt</i> , Poznań / <i>Zeit- und Streitfragen</i> , (Korrespondenz d. Bundes Deutscher Gelehrter und Künstler), Berlin
1917	SUJKOWSKI Antoni : <i>Muzeum</i> , Cracovie
1917	HASSINGER Hugo : <i>Kartographische und schulgeographische Zeitschrift</i> , Vienne
1917	BRZESKI Tadeusz : <i>Kwartalnik Historyczny</i> , Lwów
1918	MALISZEWSKI Edward, <i>Ekonomista</i> , Varsovie
1918	FRIEDERICHSEN Max : <i>Geographische Zeitschrift</i> , Berlin
1919	KAINDL Friedrich : <i>Petermanns Geographische Mittheilung</i> , Gotha
1920	MARTONNE Emmanuel : <i>Annales de Géographie</i> , Paris
1921	LORD Robert : <i>Geographical Review</i> , New York

La critique du « matérialisme géographique » de Romer

La revue des historiens, *Kwartalnik Historyczny*, fut le cadre d'une controverse autour de l'Atlas et son approche. Elle publia en 1917 un long article d'une cinquantaine de pages¹¹⁰² qui critiquait frontalement le paradigme naturaliste de Romer, représentatif de l'école de géographie de Lwów. L'auteur, Tadeusz Brzeski, était un économiste de l'université de Lwów ; l'ouvrage qu'il venait de publier sur *Les sciences naturelles et la méthode historique en économie* et les études qu'il avait suivies à Berlin et à Munich le situent dans l'école historiciste allemande et éclairent son opposition à l'approche géographique de Romer. Romer publia sa réponse dans le même numéro, et la revue publia à la suite la réponse de Brzeski.

Dès l'introduction de son article, Brzeski dénonçait la démarche de Romer, celle d'une anthropogéographie ancrée dans les sciences naturelles :

Le point de vue du professeur Romer est le matérialisme historique, pas dans le sens de la théorie socialiste [...], mais dans le sens d'une interprétation des phénomènes historiques et sociaux comme des conséquences nécessaires des conditions naturelles du territoire¹¹⁰³.

Cette anthropogéographie s'appuyait, aux yeux de Brzeski (et probablement d'autres historiens), sur des postulats issus des sciences naturelles qu'ils réprouvaient pour leur

¹¹⁰² Tadeusz Brzeski, « Zagadnienia geograficzne Polski z powodu 'Atlasu Polski' prof. Romera », *Kwartalnik Historyczny*, 1917, t. 31, n° 4, p. 427-484.

¹¹⁰³ Ibid., p. 428.

approche déterministe en termes de lois et de causalités, de rapports entre les conditions géophysiques et les sociétés historiques. Brzeski ne contestait pas la revendication de la géographie à étudier les relations causales, tant qu'elle était circonscrite aux phénomènes naturels, ou à la seule description des rapports entre les conditions naturelles et les sociétés. En revanche, la géographie ne pouvait expliquer les phénomènes de société en raison de leur historicité fondamentale, parce que ceux-là n'adviennent pas avec un caractère de nécessité mais de contingence, et sont le résultat d'une multiplicité de facteurs interagissant les uns sur les autres.

Si l'anthropogéographie veut d'étudier les associations causales, elle doit cesser d'être une science naturelle pour être une science étudiant les questions historiques et le développement matériel et spirituel de la culture humaine ; ses résultats n'ont pas de caractère de causalité naturelle, ils peuvent seulement servir à détecter des associations causales¹¹⁰⁴.

La méthode des isarithmes qui s'imposait, selon ses mots, avec « l'autorité de l'innovation » attirait ses commentaires les plus sévères. Le principe même de la représentation des phénomènes sociaux par les isoplèthes était inacceptable parce qu'il les naturalisait : « L'analogie avec les mesures hypsométriques est totale, toutes les valeurs statistiques sont traitées comme des mesures d'altitude¹¹⁰⁵ ». La méthode, au motif du caractère artificiel des territoires administratifs, ne produisait qu'une représentation déterritorialisée, abstraite :

Elle est une création de la fantaisie cartographique et n'a rien de commun avec la fonction de présentation graphique des données statistiques [...]. Les frontières ne sont pas des corrections des frontières des unités territoriales, mais s'appuient sur des principes entièrement différents.

La réponse de Romer¹¹⁰⁶ suivait dans le même numéro. Loin de se lancer dans une démonstration sur les fondements de la géographie, il multiplia les références à des géographes renommés comme autant de formules pour discréditer les critiques de l'historien polonais. Ainsi la question des rapports entre géographie et statistique était balayée dans cette citation extraite de l'*Atlas général* de Vidal de la Blache : « Ce n'est pas de la statistique que j'ai essayé d'exprimer dans quelques unes de mes cartes, mais de la géographie au moyen de la statistique¹¹⁰⁷ ». Il entendait placer sa méthode dans la continuité des « grands maîtres » :

(L)a méthode était utilisée par les meilleurs auteurs (Ratzel), elle était également employée dans les publications du recensement américain, plus anciennement dans des cartes du Bureau de statistique allemand, on la trouve dans les atlas de Langhans, Fischer, Vidal de la Blache, Bartholomew, Geistbeck, Andree¹¹⁰⁸.

Ratzel trônait là comme une référence théorique constante ; ainsi, à propos de l'esthétique graphique des cartes, qui, selon Brzeski, aurait guidé le choix de Romer pour les isoplèthes, ce dernier répondait :

Je ne peux pas me retenir du plaisir de citer ici l'opinion de Ratzel sur la question du rôle du graphisme esthétique des cartes réalisées selon cette méthode : *Diese schreienden Karten sind unwahr und unschön, und sie sind unschön, weil sie mehr als unwahr, nämlich unwahrscheinlich und selbst unmöglich sind* (Ratzel, *Anthropogeographie*, t. II, p. 201). Cette opinion de Ratzel a pour l'histoire de la méthode de l'Atlas de la Pologne une importance

¹¹⁰⁴ Ibid., p. 431.

¹¹⁰⁵ Ibid., p. 477.

¹¹⁰⁶ Eugeniusz Romer, « Polemika w sprawie naukowych podstaw Atlasu Polski i kompetencji jego oceny (odpowiedz panu Tadeuszowi Brzeskiemu) », *Kwartalnik Historyczny*, 1917, t. 31, n° 4, p. 569-586.

¹¹⁰⁷ Citation en français dans le texte de Romer, p. 577.

¹¹⁰⁸ Ibid., p. 578.

particulière. Cette même idéologie dirigea ma décision d'introduire l'interpolation comme principe guidant le graphisme des cartes de l'Atlas.¹¹⁰⁹

Si Brzeski attaquait les prétentions scientifiques de l'anthropogéographie sur les phénomènes historiques, Romer lui renvoyait l'épistémologie de son fondateur et reléguait Brzeski à la place du néophyte.

Les « erreurs » statistiques de Romer sur les Polonais des confins

La revue des économistes et statisticiens de Varsovie, *Ekonomista*, fit paraître deux recensions traitant de l'*Atlas* de Romer, l'une en 1916 de Włodzimierz Wakar et l'autre en 1918 de Edward Maliszewski. Statisticiens en partie autodidactes, dont on a déjà présenté les ouvrages sur les nationalités, ils compensaient leur méconnaissance des théories et des débats académiques par une solide érudition locale qu'ils savaient rendre indispensable à la compréhension de la situation nationale dans les gouvernements occidentaux de la Russie. Là, les sources chiffrées étaient lacunaires, leur qualité aléatoire et difficile à apprécier. Toute connaissance supplémentaire devenait une ressource pour rivaliser avec les travaux d'auteurs reconnus. Czynski en avait fait les frais, Romer à son tour passait sous leur critique. En une phrase Wakar établissait la distance en sa faveur : « Le prof. Romer en tant que Galicien peut d'ailleurs ne pas connaître la valeur des sources russes avec lesquelles il travaille »¹¹¹⁰.

Dans la vingtaine de pages couvertes par les deux recensions, aucune remarque n'évoquait l'anthropogéographie ou la morphologie du territoire. La seule mention à la démarche de Romer concernait les isarithmes, ici simplement désignée comme celle de l'interpolation, et elle était rejetée sans hésitation. « Elle laisse beaucoup d'arbitraire à l'auteur »¹¹¹¹ déclarait Wakar, qui poursuivait : « Le principe de l'interpolation n'a aucune justification. Les frontières des nationalités sont parfois tranchées, comme par exemple chez nous sur la frontière de la Polésie, la diminution de la population polonaise est brutale, l'interpolation montre un passage doux »¹¹¹². Ces objections sur le lissage des différences se retrouvaient aussi chez les géographes, mais la critique de Wakar était plus fondamentale : elle dénonçait le défaut de réalisme de la carte. À ses yeux, la qualité du travail cartographique devait être évaluée à l'échelle de la représentation détaillée des observations détaillées, point par point. Il donnait des séries de lieux où les chiffres relevés par la statistique ne correspondaient pas aux valeurs des isarithmes. Pour la même raison, il n'admettait pas que les villes aient été exclues du calcul – « leur omission enlève de la somme des millions de personnes » – alors que pour les géographes de la population elle était la condition de la validité de la carte de densité obtenue.

De l'*Atlas* les deux auteurs n'avaient retenu que le second terme, la statistique, mais moins la question des calculs que celle des sources. Sur le Royaume ils signalaient quelques « inexactitudes » dans les données de Romer, en revanche sur les gouvernements occidentaux de la Russie, ils relevaient, selon leurs mots, des « erreurs flagrantes », des « explications fantastiques ». Les statistiques que Romer avait utilisées pour la distribution des Polonais en Lituanie et Ruthénie pour réaliser des cartes régionales dans le but de donner une vue plus précise et plus juste, étaient au centre de leur critique. Occupant quelques phrases dans la

¹¹⁰⁹ Ibid.

¹¹¹⁰ Włodzimierz Wakar, „Geograficzno-statystyczny atlas Polski“, *Ekonomista*, 1916, t.3, p. 243.

¹¹¹¹ Ibid., p. 240.

¹¹¹² Ibid., p. 241.

recension de Wakar elles prenaient plusieurs pages de celle Maliszewski¹¹¹³. Rappelons que pour les gouvernements occidentaux Romer avait substitué au recensement russe des sources alternatives et en particulier les statistiques de Stolypine en vue du projet d'introduction du *zemstvo*. L'élection des membres de l'assemblée du *zemstvo* se faisait en principe sur une base censitaire, mais pour limiter la présence des Polonais, majoritaires parmi les propriétaires, Stolypine avait introduit des distinctions nationales. La mise en place du projet, comme son fonctionnement, conduisait à des relevés de la nationalité. C'est ainsi qu'il existait des données nécessairement plus fiables sur la population polonaise qui furent reprises par des auteurs polonais. Maliszewski rappelait dans son article les bases nationales de ce projet, et soulignait la mise en place de deux curies, l'une paysanne et l'autre de propriétaires. La première curie était, écrivait-il, « composée de la masse sombre des orthodoxes, dans la grande majorité, des paysans biélorusses et ukrainiens (*bialo-, matoruski*) suivant fanatiquement dans les questions politiques les popes et la police¹¹¹⁴ ». Elle était considérée par les autorités comme « russe » (*ruska*), mais Maliszewski précisait que cette appellation ne laissait pas paraître qu'elle était surtout « biélorusse » ou « ruthène ». Pour la seconde curie, celle des « propriétaires privés », poursuivait-il, des distinctions par taille de propriétés et nationalités furent introduites, toujours pour limiter le nombre de représentants polonais. Or, l'erreur de Romer, soulignait Maliszewski, fut de traiter la liste de ces propriétaires comme représentative de toute la population :

Ne connaissant pas les conditions locales, ne connaissant pas les bases introduites dans le sixième gouvernement de Lituanie et Ruthénie du *zemstvo* de Stolypine, le professeur Romer se laissa tromper par le titre des tableaux - 'propriété de la petite noblesse', 'petite propriété en général' et en tira les conditions vraiment généreuses pour notre ambition nationale, mais malheureusement n'ayant rien de commun avec le véritable état des choses¹¹¹⁵.

Du fait de cette confusion dans l'interprétation de sa source, Romer aurait surestimé la population polonaise. Étrange retournement, Maliszewski, défenseur de la cause polonaise, en arrivait à reprocher à Romer de surévaluer la présence polonaise dans ces territoires. Il soulignait combien les valeurs de la carte étaient invraisemblables, le terme « erreur » revenait comme une sanction de l'*Atlas*. Un jugement excessif qui s'éclaire aussi par la remarque que Romer avait glissée dans l'atlas : « C'est intentionnellement que nous évitons les résultats des investigations polonaises ». Écarter les sources et les travaux non officiels visait indirectement les travaux de Wakar et Maliszewski sur ces régions. D'où, leur réaction :

(L)e professeur Romer ne jugea pas à propos de compter sur les résultats des recherches privées polonaises, mais entreprit de peindre à partir de sa 'découverte' dans ses travaux le mirage illusoire de la toute-puissance polonaise en Lituanie et en Ruthénie.¹¹¹⁶

En refusant de considérer ces travaux, Romer s'était privé de données plus fiables, voilà l'erreur qu'il commettait :

L'auteur se rendit compte des grandes difficultés que soulevait l'exploitation des sources administratives russes. Lorsque, cependant, nous décidions de propager tel ou tel autre chiffre

¹¹¹³ Edward Maliszewski « Prace statystyczne prof. Eugeniusza Romera », *Ekonomista*, 1918, p. 167-175.

¹¹¹⁴ Ibid., p. 168.

¹¹¹⁵ Ibid., p. 169.

¹¹¹⁶ Ibid.

des nationalités polonaises dans l'édition polonaise, les destinant à un ensemble plus large que le nôtre et pour l'étranger [...] il y avait une certitude qu'ils correspondent à la réalité¹¹¹⁷.

D'autres raisons, peut-être politiques, avaient dû motiver le choix de Romer car il aurait déclaré, selon Maliszewski, que « les connaisseurs polonais de la Lituanie et Ruthénie, bien qu'ils protestent contre l'opinion russe sur la situation de la nation polonaise, en définitive [...] nuisent plus qu'ils n'aident à la question polonaise¹¹¹⁸ ».

La statistique n'était pas la spécialité de Romer, mais il avait fait des chiffres de population la matière de ses travaux nationaux – l'*Atlas*, sa carte politique, des articles comme « Combien sommes-nous » (*Ilu nas jest ?*) – et avait aussi édité avec Weinfeld un annuaire statistique de la Pologne¹¹¹⁹. Ni Maliszewski, ni Wakar ne pouvaient prétendre non plus être statisticiens, au sens académique ou institutionnel ; ils étaient des figures composites d'intellectuel patriote qui avaient adopté la statistique et la cartographie comme langage pour leurs travaux sur la population. Aux revendications disciplinaires et controverses théoriques, ils opposaient une idiosyncrasie qui avait trouvé sa place dans le Bureau du travail social, ouvert à toutes les formes de savoirs appliqués aux causes socialistes et polonaises. On sent ainsi poindre l'expression de l'inégale reconnaissance des travaux privés face à la réputation des travaux de Romer dans cette dénonciation de Maliszewski : « L'*Atlas* de 1916 édité en trois langues pour l'opinion du monde entier, présenta la distribution des Polonais en Lituanie et Ruthénie sur la base des données entièrement fausses du recensement de la population de 1897¹¹²⁰ ». Sous cette double prétention – s'appuyer sur les seules données officielles, et corriger une part de ces données par des sources alternatives, mais néanmoins officielles – Romer s'était mis dans une situation vulnérable.

Le commentaire acéré et néanmoins pertinent de Penck

Les recensions allemandes et autrichiennes de l'*Atlas* furent plus tardives. C'est surtout après la guerre que les géographes allemands se penchèrent sur les cartes polonaises quand ils les accusèrent d'avoir influencé les conclusions du traité de Versailles. Dans son ouvrage sur les cartes allemandes, Guntram Herb l'explique par l'attitude des géographes allemands qui n'auraient pas anticipé la tournure prise par la conférence de Paris avec la primauté donnée à l'autodétermination des peuples dans les règlements frontaliers, et ainsi aux représentations statistiques et cartographiques¹¹²¹. Non préparés à ces développements, ils n'avaient pas constitué, à l'instar des comités d'experts des Alliés, des dossiers cartographiques pour contrer les revendications polonaises. Ce désintérêt pour les cartes ethnographiques s'expliquerait par l'importance, jusqu'à la guerre, de la pensée géopolitique inspirée par Ratzel, qui avait une conception politique de la nation soutenue par un État fort, indépendamment des composantes ethniques. La géographie académique resta ainsi à l'écart des courants *völkisch*, qui recrutèrent leurs sympathisants parmi les géographes après le déclenchement de la guerre. La vue prédominante de la nation politique fut alors remise en

¹¹¹⁷ Włodzimierz Wakar, „Geograficzno-statystyczny atlas Polski“, op. cit., p. 241.

¹¹¹⁸ Ibid., p. 174.

¹¹¹⁹ Sur le travail statistique de Romer, voir Jan Berger, « Eugeniusz Romer jako statystyk », *Eugeniusz Romer geograf i kartograf trzech epok*, Warszawa, Biblioteka Narodowa, 2004, p. 95-100.

¹¹²⁰ Edward Maliszewski « Prace statystyczne prof. Eugeniusza Romera »..., op. cit., p. 174.

¹¹²¹ Guntram Henrik Herb, *Under the map of Germany. Nationalism and propaganda 1918-1945*, London, Routledge, 1997.

cause par la nouvelle génération de géographes, comme Penck ou Partsch, mais leurs mobilisations ne suffirent pas à stimuler la réalisation de cartes. Et finalement, au moment du traité de Versailles, persistant dans cette attitude, au lieu de substituer de nouvelles cartes aux cartes polonaises, ils cherchèrent à montrer que ces dernières auraient été faites avec des données falsifiées.

Le point de vue de Herb est convaincant, mais il laisse aussi de côté les cartes régionales réalisées par les experts militaires allemands à l'appui des projets d'annexion et de déplacements de population dans les territoires polonais et baltes – projets qui étaient inspirés par des représentations national-ethniques, comme on l'a décrit précédemment. Il s'étonne d'ailleurs que la Commission de géographie du gouvernement de Varsovie n'ait pas été mobilisée sur ces dossiers. Mais la commission instituée par Beseler dépendait de l'administration militaire. Les quelques cartes publiées dans son annuaire, *Handbuch von Polen* de 1917, sur la distribution des Polonais et des Allemands, restaient très circonscrites au territoire du gouvernement. Le même constat vaut pour l'atlas de l'Ober-Ost et les cartes gardées secrètes évoquées dans les discussions et mémoires sur la *Grenzstreifen*. On peut alors penser qu'avec la réalisation de cartes destinées aux programmes militaires, les géographes allemands, y compris du milieu académique, apportaient directement leur expertise aux autorités militaires, ce qui aurait réduit consécutivement le projet de cartes à des fins de diffusion et propagande.

La parution de l'*Atlas* de Romer ne laissa pas toutefois les géographes des États centraux indifférents. Ce fut d'abord dans la presse et des journaux qu'ils firent connaître leur opinion, s'arrêtant surtout au contenu politique de l'Atlas. Des avis aussi variables. La riposte la plus virulente vint de Albrecht Penck, à ce moment-là un des géographes les plus engagés dans la mobilisation nationale, qui était devenu l'expert de Beseler. Les quatre articles qu'il publia sur l'*Atlas* au cours de la seule année 1916, dans des journaux, et non pas dans la revue de la Société de Géographie dont il était membre (*Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*), donnent le ton de la polémique politique avec son ancien étudiant qu'était Romer.

La critique de Penck ne dépréciait pas le travail scientifique en soi de Romer, mais relevait tous les indices politiques, si ce n'est d'une trahison, d'une œuvre hostile aux Pouvoirs centraux, à commencer par l'emploi du français qui était, rappelait-il, la langue des ennemis du Reich. Mais c'est le vaste territoire de cette Pologne de l'*Atlas*, comme on s'en doute, qui provoqua l'ire du professeur berlinois : « un territoire du Reich allemand d'environ 10 millions d'habitants dont même pas le tiers est polonais, mesure et cachoube, ressort comme une 'Pologne prussienne' »¹¹²². Penck critiqua également la méthode des isoplèthes sur l'hypothèse problématique qui assimilait le pourcentage de la nationalité relevé dans une unité administrative à un point : « Un tel procédé fournit certes une vue d'ensemble, mais ne garantit pour aucun lieu de la carte une représentation vraiment fiable, et peut facilement masquer l'état réel »¹¹²³. Il donna l'exemple des Kreis le long de la Vistule, le fameux « corridor » de la Prusse occidentale :

Là, le prof. Romer fait passer à travers le pays une bande de territoire avec une majorité polonaise dans la population, pour atteindre l'extrémité de la baie de Danzig. Dans les faits tous les Kreis entre Thorn et Putzig ont une majorité polonaise mais celle-ci est, dans les deux

¹¹²² Albrecht Penck, « Polnisches », *Zeit- und Streitfragen, (Korrespondenz d. Bundes Deutscher Gelehrter und Künstler)*, 1917, n° 10, (16. 3 1917), p. 1.

¹¹²³ Ibid.

Kreis de Culm et Schwetz, des deux côtés de la Vistule au-dessous de Thorn, très petite. Si ces deux Kreis avaient seulement eu des limites un peu différentes, ils auraient eu une majorité allemande dans la population, et alors, il aurait été visible que la majorité cachoube dans le nord de la Prusse occidentale est séparée de la majorité polonaise du sud par une mince bande de territoire presque entièrement allemande, que la Prusse orientale forme non pas une île mais une presque île de la nation allemande (*Deutschtum*)¹¹²⁴.

Les limites administratives avaient été tracées par la Prusse, mais Penck contournait l'objection en dirigeant sa critique sur l'échelle, selon lui inadéquate, des Kreis pour représenter les données. Il mettait en avant la carte réalisée en 1911 par Langhans sur la Prusse orientale à partir des données communales et qui était parue dans *Deutsche Erde*.

Penck mettait aussi en évidence ce que la carte des Polonais de Romer laissait dans l'ombre : la part des autres nationalités.

Alors que la carte de Romer fait clairement ressortir les petites minorités polonaises de 0-1 % de 1-5 % et de 5-25 % de population polonaise elle ne représente pas les minorités correspondantes dans la population étrangère au cœur du territoire polonais.

Il lui reprochait d'avoir construit le « territoire de la question polonaise » sur des minorités, alors que, « même dans l'ancienne Pologne russe les Polonais ne constituent pas une fois les trois quarts de la population ». Selon ce principe, poursuivait Penck, les Russes pouvaient justifier l'incorporation des territoires polonais :

Si (Romer) place le Regierungsbezirk de Breslau avec à peine 3 % de population polonaise dans le territoire de la question polonaise, alors, selon un point de vue proche, un Russe peut revendiquer toute la Pologne russe ; car le nombre des Russes, Petits-Russes et Russes-Blancs s'élève là à 4,7 %, et si un Allemand voulait se sentir *alldeutsch* comme le prof. Romer se sent *allpolnisch*, il devrait alors annexer toute la Pologne du Congrès à l'Allemagne, car la population allemande se monte là à 5,5 % de l'ensemble de la population, soit le même pourcentage que la population polonaise dans le Reich allemand. Avec le même droit avec lequel on parle de la question polonaise dans le Reich allemand, on pourrait parler d'une question allemande dans le futur Royaume de Pologne. À cet égard on doit ajouter aux Allemands les environ 2 000 000 de Juifs dont la langue est un mauvais allemand. Ils forment dans la Pologne du Congrès une nation (*Volk*) en soi, forte d'un cinquième des Polonais.¹¹²⁵

Les commentaires acerbes du professeur berlinois montrent que les argumentaires qui alimenteraient les revendications sur les minorités de l'entre-deux-guerres après l'édification des nouveaux États nationaux étaient déjà en place.

Romer réagit rapidement aux critiques de Penck en publiant une réponse la même année dans *Polen*. Il ironisait d'abord de voir qu'un grand savant s'était consacré à quatre reprises à commenter son *Atlas*. À l'étendue de la Pologne il apportait ensuite de nouvelles justifications historiques : « Le Regierungsbezirke de Breslau [...] avait appartenu pendant des siècles à la Pologne ». Sur les territoires orientaux il disait prendre en considération le « rôle historique et l'héritage culturel de l'État polonais »¹¹²⁶. Ce motif d'une « haute-culture » polonaise, répandu aussi chez des auteurs allemands, reviendra à la Conférence de la paix pour écarter les aspirations politiques des autres mouvements nationaux sur les territoires revendiqués par les Polonais. À la question des minorités, enfin, Romer ne voyait qu'une tactique de Penck pour soutenir habilement les revendications ukrainiennes sur ces territoires. Il terminait son

¹¹²⁴ Ibid.

¹¹²⁵ Ibid., p. 1, p. 2.

¹¹²⁶ Eugeniusz Romer, « Albrecht Penck über den 'Atlas von Polen' », *Polen*, 1917, n° 123, 4. Mai 1917, p. 100.

article en signalant que parmi les critiques allemandes, celle de Penck était isolée. Les autres recensions furent en effet plus modérées, les auteurs séparant surtout les dimensions politique et scientifique de l'*Atlas*.

La reconnaissance de géographes allemands et autrichiens

Dès 1916, le journal édité à Berlin par Friedrich Naumann, *Die Hilfe*, rendait compte de l'*Atlas* dans une courte note signée de son secrétaire, Walther Schotte. D'emblée le contenu tranchait avec les autres commentaires :

L'étendue de l'*Atlas* (de la Pologne) y compris sur les territoires prussiens, et même la Silésie, s'explique par le fait que le problème de la 'Pologne' comprend plusieurs questions, non seulement les bases nationales, sociales et économiques de la question polonaise dans le présent, mais aussi l'héritage politique et culturel de la nation unifiée de jadis¹¹²⁷.

L'auteur reprenait les termes de la préface de Romer, mais l'éloge n'était pas feint quand il concluait que l'*Atlas* « est un monument remarquable de la science polonaise, un travail particulièrement important pour l'étude de la question polonaise pour des hommes politiques professionnels ou privés ». Cette note ne passa pas inaperçue auprès de Romer, qui s'y référa dans sa réponse à Penck. La revue n'était cependant pas l'antichambre du nationalisme polonais, elle reflétait seulement la vue des hommes de la *Mitteleuropa* qui envisageaient l'établissement d'États stables dans cette Europe médiane ; une petite remarque signalait d'ailleurs l'enjeu : l'auteur y relevait les faibles taux d'accroissement démographique dans la Biélorussie, un fait qu'il jugeait « sur le plan colonial-politique, important pour nous ».

L'année suivante, Hugo Hassinger, géographe de Vienne, spécialiste en géomorphologie et anthropogéographie, dans un article sur « Les nouvelles méthodes de représentation cartographique de la densité de population »¹¹²⁸, donnait à l'*Atlas* de Romer une place de choix. La carte de la densité de population, en particulier, retenait son attention : « Elle nous semble particulièrement intéressante de point de vue méthodologique et nous vient ici avec un nouveau type de représentation de la densité de population, qui [...] doit être discutée en relation avec les autres méthodes de construction des cartes de densité »¹¹²⁹. Il rappelait qu'elle doit idéalement représenter les lieux habitables et la seule surface agricole productive, par conséquent exclure les villes. À l'aune de ces conditions restrictives, là où des commentateurs non géographes avaient vu des défauts, il complimentait le choix qu'avait fait Romer de la méthode des isoplèthes. La dite « tendance nationale-politique de l'*Atlas* » n'avait pas cependant échappé à Hassinger, qui signalait que « la notion historico-géographique de la Pologne est prise ici dans une très grande étendue et bien au-delà des frontières de la Pologne partagée avant 1772 ». Mais le reproche ne pâtissait pas, à ses yeux, à la qualité géographique de l'*Atlas* : « Pour la réalisation d'un travail à l'effort exceptionnel, l'objectivité scientifique a été respectée », assurait-il aux lecteurs.

Dans sa recension de l'*Atlas* qui parut l'année suivante, en juin 1918, dans la *Geographische Zeitschrift*, Max Friederichsen, professeur à l'université de Greifswald, qui ne laissa son nom

¹¹²⁷ Walther Schotte, *Die Hilfe*, 1916, p. 350.

¹¹²⁸ Hugo Hassinger, « Neuen Methoden der Darstellung der Volksdichte auf Karten », *Kartographische und schulgeographische Zeitschrift*, 1917, VI, Heft 3-4, April 1917, p. 62-64.

¹¹²⁹ *Ibid.*, p. 62.

que dans la Commission de géographie du Gouvernement de Varsovie qu'il dirigea la première année¹¹³⁰, était moins indulgent que Hassinger :

Cette représentation « de l'utopie de la Grande Pologne [...] éveillera les convoitises des Polonais sur des territoires voisins. [...] Ce danger est déjà présent dans le titre, qui introduit l'atlas simplement comme "Atlas de la Pologne" au lieu de la délimitation sans ambiguïté de "Atlas de la Pologne et des pays autrefois polonais".

La remarque revenait l'année suivante dans la recension de Raimund Kaindl pour la *Petermanns Geographische Mittheilung* qui estimait qu'un tel titre valait pour un atlas historique¹¹³¹.

Les critiques sur le caractère politique de l'*Atlas* étaient tranchées mais étonnamment circonscrites, comme le montre de manière frappante la faveur que reçut l'initiative de Romer de réunir les données des trois territoires de la Pologne. La visée politique de cette démarche de Romer passait en arrière-plan pour ces géographes qui s'arrêtaient plutôt sur la dimension comparative nouvelle ainsi apportée par l'Atlas : « Elle est justement ce qui fait la valeur du travail pour les géographes et lui facilite l'étude régionale comparée »¹¹³². Emploi original et réussi de la méthode des isoplèthes, choix pertinent de l'échelle, choix de ne pas surcharger l'image en texte, qualité de la typographie, ainsi l'*Atlas* était-il évalué à l'aune des règles de la cartographie.

La réception de l'*Atlas* apparaît ainsi moins déterminée par les appartenances nationales que disciplinaires des auteurs des recensions. Les géographes polonais, allemands et autrichiens retrouvaient dans les cartes de Romer tous les codes disciplinaires qui marquaient leur attachement à l'anthropogéographie, et pour cause, Romer avait été formé dans une tradition germanique et une école polonaise qui s'était appropriée ce paradigme puissant pour penser l'existence de l'État. Le caractère politique du travail n'échappait à aucun auteur, mais le reproche variait significativement entre la phrase presque de formalité en préambule de l'article des uns et la réaction virulente de Penck, qui n'était, même sur les points de méthode, qu'une riposte politique. Un arrière-plan politique n'était probablement pas absent des autres critiques polonaises, elles nous révèlent en tous cas que l'ambition de Romer se heurtait là à des positions et des prétentions rivales, et combien le paysage politique et savant polonais était aussi clivé durant cette période.

L'éloge très politique des revues françaises et américaines de géographie

Aucune recension ou autre publication ne parut sur l'*Atlas* en dehors de l'espace germanique et polonais pendant la guerre. Mais après, les colonnes des revues des sociétés de géographie, française et américaine, l'accueillirent sous les plumes des deux experts de la Pologne à la Conférence de la paix, Emmanuel de Martonne et Robert Lord.

Paradoxalement le compte rendu de Martonne dans les *Annales de Géographie* en 1920 est celui qui donna l'analyse la plus approfondie et aboutie de la méthode de l'*Atlas*. Son texte était cependant un habile mélange de considérations scientifiques et partisans.

¹¹³⁰ Max Friederichsen, „Romer, Eugenius v. Geographisch-statistischer Atlas von Polen“, *Geographische Zeitschrift*, 1918, 24. Jahrg., n° 5/6, p. 190-191.

¹¹³¹ Raimund Friedrich Kaindl, „Romer, E. v. : Geographisch-statistischer Atlas von Polen“, *Petermanns Geographische Mittheilung*, 1919, 65. Jahrg., n° 3/4, p. 69.

¹¹³² Ibid.

La singularité du choix de Romer n'avait pas échappé à Martonne : « L'auteur a adopté le système des courbes, appliqué à la figuration du relief et du climat, plus rarement à la géographie humaine¹¹³³ ». Il rappelait opportunément qu'une de ses origines était française : la carte achevée en 1886, de Victoire Turquan, « un des premiers à appliquer le système des courbes à une carte détaillée de la densité de la population en France¹¹³⁴ ». Turquan qui dirigeait alors le Bureau français de statistique, (la Statistique générale de la France), avait en tiré profit de la richesse des recensements exhaustifs de la population à l'échelle municipale pour appliquer la méthode des isoplèthes. Sa représentation pouvait prétendre s'approcher de la réalité des lieux d'habitation et satisfaire à une analyse géographique de la population. Il gagna ainsi la reconnaissance des géographes français, qui, jusqu'alors, à l'instar de leurs homologues allemands, accordaient peu de crédit scientifique aux cartes des statisticiens qui représentaient les données dans leurs maillages administratifs¹¹³⁵.

Les enjeux cartographiques autour des isoplèthes avaient effectivement autant mobilisé les géographes français que ceux d'outre-Rhin. Dans sa recension Martonne signalait cette seule filiation française, mais avant guerre, dans son « Étude critique sur les procédés de représentation de la répartition de la population », parue en introduction de son ouvrage de 1903 sur *La répartition géographique de la population en Valachie*¹¹³⁶, il citait également avec éloge les travaux fondateurs des géographes allemands sur les cartes isoplèthes. Dans ces pages brillantes avec lesquelles il signait son entrée dans la géographie humaine¹¹³⁷, le futur chef de file de l'école vidalienne regroupait les réflexions théoriques et pratiques qui avaient nourri les travaux et les débats des géographes au cours du siècle passé sur les rapports entre population, géographie, et statistique. Il rendait compte de la vitalité de ces débats, décrivait longuement les procédés élaborés par les géographes allemands pour représenter la distribution démographique, soulignant les perfectionnements apportés par Behm à la méthode des isoplèthes, élogieux envers « les tentatives les plus remarquables » qui suivirent avec la carte de densité des pays rhénans de Sprecher von Bernegg dont la perfection dans la précision la rapprochait selon lui de la représentation des régions naturelles, « système » qu'il avait développé pour la carte de la Valachie. Martonne accordait aux géographes allemands une place centrale dans l'histoire des innovations cartographiques sur la population, mais en 1920, l'époque n'était plus à célébrer la géographie allemande, celle-ci était la grande absente de sa recension. S'il importe de rappeler avec cette publication antérieure de Martonne, les échanges qui existaient entre les deux écoles de géographie¹¹³⁸ et leurs influences croisées¹¹³⁹, c'est aussi parce que cette école allemande fut la matrice dans laquelle fut formé Romer. Sa filiation était plus germanique que française, mais l'espace des échanges et des discussions

¹¹³³ Emmanuel de Martonne, « L'atlas de Pologne de E. de Romer », *Annales de Géographie*, Vol. 29, n° 161, 1920, p. 383.

¹¹³⁴ Ibid., p. 383.

¹¹³⁵ Sur la réticence des géographes pour les statistiques et l'importance de la localisation, voir Gilles Palsky, *Des chiffres et des cartes...*, op. cit., p. 218-223.

¹¹³⁶ Emmanuel de Martonne, « Une étude critique sur les procédés de représentation de la répartition de la population », op. cit., 1er partie, p. 9-62.

¹¹³⁷ Son autorité était déjà établie dans les domaines de sa formation, la géomorphologie et la climatologie.

¹¹³⁸ Sur ce sujet, voir les recherches de Gaëlle Hallair, *Le géographe Emmanuel de Martonne et l'Europe centrale*, Paris, Géographie-cités, n° 33, CNRS, 2007.

¹¹³⁹ Comme en atteste la manière dont Martonne situait sa notion de « région naturelle », non seulement dans une filiation vidalienne, mais aussi dans la continuité de travaux allemands.

sur les méthodes était franco-allemand. Aussi, entre les mains de Romer en 1916, la méthode des isoplèthes restait encore le marqueur de la géographie de la population, et l'assurait d'une reconnaissance disciplinaire à la fois allemande et française.

La remarque de Martonne sur la « paternité » française de la méthode des isoplèthes avait bien dans ce contexte anti-allemand de l'immédiat après-guerre, un sens très politique, car ensuite il ne retint pas ses réserves la méthode :

On a pu [...] noter les inconvénients d'un système qui oblige à imaginer des transitions là où il n'y en a généralement pas. Les phénomènes de géographie humaine ne varient pas d'une façon continue dans l'espace, mais présentent des contrastes heurtés¹¹⁴⁰.

Mais il tempérait aussitôt son jugement :

Ces inconvénients n'ont certainement pas échappé à l'auteur ; s'il s'en est tenu fidèlement au système adopté, c'est qu'il l'a estimé plus propre qu'un autre à donner des vues géographiques d'ensemble.

On mesure d'autant plus l'indulgence de Martonne qu'il n'avait jamais adopté le procédé des isoplèthes et l'avait même critiqué dans d'autres publications. Dans son texte de 1903, il lui reprochait de déformer les distributions en introduisant une progressivité du phénomène qui n'existe pas. Dans ses travaux ultérieurs sur les cartes ethnographiques, notamment son célèbre article de 1920 à propos de sa carte des pays roumains¹¹⁴¹, il rejetait clairement le procédé. Certes, sa critique ne prenait pas l'exemple de l'atlas de Romer, mais des cartes que Bertie Wallis avait faites sur la distribution des nationalités en Hongrie à partir des courbes de niveau¹¹⁴². Il est vrai que Martonne considérait là les procédés de représentation pour des territoires peuplés par plusieurs nationalités, et il jugeait sur les cartes de Wallis que le procédé conduisait à « la confusion des courbes enchevêtrées ».¹¹⁴³ Loin des courbes de niveau, Martonne avait mis au point un procédé graphique judicieux pour sa carte sur la « Répartition des Nationalités dans les Pays où dominant les Roumains », qui permettait de pondérer la représentation d'une nationalité par la densité de population, variable qui souvent biaisait l'interprétation des résultats¹¹⁴⁴.

Martonne savait cependant arrêter sa critique opportunément : l'État polonais qui venait d'être créé était encore fragile, ses frontières n'étaient pas partout fixées, « L'image de la patrie rêvée », selon sa belle formule, méritait d'être protégée. Il mit alors en valeur une propriété des cartes isoplèthes : elles permettaient de saisir des corrélations spatiales et de délimiter des régions, cette notion-clé de la géographie vidalienne : « Il est certain que les cartes offertes sont plus parlantes que celles qu'on aurait obtenues en coloriant la surface de chaque unité administrative. Des corrélations apparaissent d'une façon évidente »¹¹⁴⁵.

¹¹⁴⁰ Emmanuel de Martonne, « L'atlas de Pologne de E. de Romer », *Annales de Géographie*, 1920, vol. 29, n° 161, p. 383.

¹¹⁴¹ Emmanuel de Martonne, « Essai de carte ethnographique des pays roumains », *Annales de Géographie*, 1920, vol. 29, n° 158, p. 21-98.

¹¹⁴² Voir par exemple : B. C. Wallis, « Distribution of Nationalities in Hungary », *The Geographical Journal*, 1916, vol. 47, n° 3, p. 177-187.

¹¹⁴³ Emmanuel de Martonne, « Essai de carte ethnographique des pays roumains », ..., op. cit., p. 85.

¹¹⁴⁴ Voir sur ces questions, Gilles Palsky, « Emmanuel de Martonne et la cartographie ethnographique de l'Europe centrale (1917-1920) », *Bulletin du Comité Français de Cartographie*, 2001, n° 169-170, p. 76-85.

¹¹⁴⁵ Emmanuel de Martonne, « Essai de carte ethnographique des pays roumains », ..., op. cit., p. 383.

Alors que Romer n'avait ni préparé, ni exploité ses cartes dans cette perspective, Martonne, dans sa volonté politique de « sauver » l'atlas polonais en prolongeait l'œuvre : au moyen de la catégorie de « région », étrangère à Romer, il lui apportait une valeur scientifique qui le prêtait à une lecture cartographique conciliable avec l'école de géographie française. Exemple de cette interprétation, Martonne notait que les plus fortes densités de population s'observaient dans les terres les plus arables. La corrélation apportait la preuve de la vocation agricole des territoires polonais, d'ailleurs cette assise rurale d'une nationalité était un axiome important de la géographie régionale et de son application aux pays roumains. Martonne relevait aussi de fortes densités dans les centres miniers de Silésie, indices de la réussite du développement industriel, et donc des revendications rivales de la région : « On comprend avec quelle âpreté Teschen est disputé, et avec quelle obstination l'Allemagne cherche à empêcher le retour de la haute Silésie à la Pologne¹¹⁴⁶ ». La recension s'achevait dans une longue tirade sur la place géographique de la Pologne, et implicitement son emplacement politique : « Quelles que soient les frontières où s'arrête définitivement la Pologne reconstituée, sa place est marquée là, à la limite de ce qui est la vraie Europe, au seuil d'un monde nouveau déjà presque asiatique ».

L'année suivante, en 1921, paraissait la recension de Robert Lord¹¹⁴⁷ dans la *Geographical Review*. Il commençait, admiratif, avec la même formule que Martonne sur cet atlas paru « *in the midst of the World War* », « qui contient tant de dynamite que les gouvernements des Empires centraux essayèrent longtemps de l'empêcher de passer leurs frontières ». Plus court que la recension de Martonne, l'article de Lord, qui était historien, ne commentait pas la méthode de représentation de l'*Atlas*, il l'évaluait plutôt selon les critères de la géographie politique¹¹⁴⁸ : il était « la meilleure clé pour comprendre le problème polonais¹¹⁴⁹ ». Ainsi les cartes permettaient de comprendre les résultats du plébiscite en Haute-Silésie, ou de voir les développements économiques et culturels des Polonais et Ukrainiens qui rivalisaient pour la possession de la Galicie orientale. Lord abordait aussi la question épineuse de l'étendue de cette Pologne de l'*Atlas* :

On peut être frappé par l'immense territoire inclus sous le nom de Pologne. N'est-ce pas un autre cas terrible de « l'impérialisme polonais », un subtil effort pour faire revivre l'idéal de la « Pologne historique »¹¹⁵⁰ ?

Une considération absente du compte rendu de Martonne qui, en se cantonnant sur un terrain plus méthodologique, pouvait éluder un point qui avait fait réagir les géographes allemands, mais aussi suscité l'hostilité des Britanniques durant la Conférence aux revendications polonaises. Hostilité qui pourrait d'ailleurs éclairer que la revue de la respectable la Société royale de géographie, *The Geographical Journal*, ait ignoré l'*Atlas*. L'indulgence de Lord joua aussi : il estimait qu'au moment de la conception de son atlas, Romer devait représenter un territoire étendu qui englobe différentes possibilités territoriales. La recension se terminait

¹¹⁴⁶ Ibid., p. 384.

¹¹⁴⁷ Robert H. Lord, « Eugeniusz Romer. Geograficzno-statystyczny atlas Polski », *Geographical Review*, 1921, vol. 11, n° 2, p. 308-309.

¹¹⁴⁸ Celle d'Isaiah Bowman, directeur de la revue et de la société, voir Georges Prévelakis, « Isaiah Bowman, adversaire de la Geopolitik », *Espace géographique*, 1994, t. 23, n° 1, p. 81.

¹¹⁴⁹ Isaiah Bowman dans son ouvrage, *The New World : Problems in political Geography*, Yonkers-on-Hudson, World Book Company, 1921, le présentait sous les mêmes termes, « (it) is indispensable for a thorough understanding of Polish problems », p. 593.

¹¹⁵⁰ Robert H. Lord, « Eugeniusz Romer... », op. cit., p. 308.

avec des suggestions pour compléter l'atlas alors qu'une nouvelle édition était prévue. Parmi celles-ci, Lord savait qu'il était opportun de souhaiter « une description plus détaillée de la distribution des nationalités non-polonaises », car « la partie ethnographique du livre est la portion la plus faible du livre ». Un point que Martonne n'avait pas non plus jugé utile de soulever. Le principe qui devait guider la recherche du géographe vers l'identification des « régions naturelles », s'intéressait aux nations majoritaires, seule base, à ses yeux, d'un ordre politique stable.

Les chemins clandestins de l'Atlas de la Pologne vers les comités d'experts

Une fois rappelé l'exploit de la fabrication de l'Atlas « au milieu de la guerre », les recensions de Martonne et Lord le faisaient passer du « lieu » de la guerre à la table de la Conférence de la paix, sans aborder sa diffusion entre les deux événements. La circulation de l'Atlas dans un environnement instable l'adaptant aux circonstances et aux alliances reste un épisode absent des récits. Pourtant les indices ne manquent pas sur les obstacles à sa diffusion jusqu'en 1918, ce qui soulève ainsi la question plus générale de la constitution de dossiers d'experts sous cette contrainte. Comment et quand l'Atlas fut-il connu par les experts et les diplomates du côté des Alliés ? A-t-il été seulement connu après la guerre ?

Dès sa parution en 1916, l'Atlas fut interdit et confisqué. En dépit de cette interdiction, deux exemplaires passèrent clandestinement à l'étranger, l'un parvint en Suède, l'autre à la Haye, sans qu'on connaisse les circonstances exactes de cette circulation, ni le rôle des comités polonais de l'étranger. On ignore aussi ce qu'il advint de ces exemplaires clandestins. On est ici encore dans un inventaire de traces, qu'on présente à partir des informations regroupées sur les deux comités d'experts, américain et français¹¹⁵¹.

Le comité américain, l'*Inquiry*, mis en place en septembre 1917 par Wilson, ne possédait pas l'Atlas quand ses experts de la question polonaise – Robert Lord et Henryk Arctowski¹¹⁵² – qui étaient en relation avec les représentants polonais aux États-Unis, commencèrent à collecter les documents cartographiques sur la Pologne. En janvier 1918, quand ils déposaient leurs rapports, ils en connaissaient juste l'existence. Le département d'État le recherchait, des courriers envoyés à un agent du département en poste en Suisse l'évoquaient dans ces termes¹¹⁵³ : *Eugene Romer's atlas of Poland published in 1916 (urgent)*. En 1918, une copie d'une partie de l'atlas était publiée aux États-Unis¹¹⁵⁴ par l'entremise d'un activiste polonais

¹¹⁵¹ Un chapitre est consacré à ces comités dans la partie suivante, IV-1.

¹¹⁵² Romer écrit dans son *Journal parisien* avoir fait connaissance avec Robert Lord et Henryk Arctowski à Paris. Eugeniusz Romer, *Pamiętnik paryski 1918-1919*, Warszawa, Ossolineum, 1989, p. 105.

¹¹⁵³ Lawrence Gelfand, *The Inquiry: American preparations for peace, 1917-1919*, New Haven & London, Yale University Press, 1963, p. 107. Romer dans la préface de la seconde édition de l'Atlas de 1921, évoque aussi cette recherche : « En 1919, Bowman me faisant part de ses recherches officielles pour trouver en 1918 l'Atlas de la Pologne ».

¹¹⁵⁴ La version portait le titre suivant : « Historical map of Poland. Compiled and engraved from a series of maps issued in 1916. Published in the United States 1918, on behalf of the friends and sympathizers of Poland by A. Jechalski », selon l'exemplaire qu'il donna à la date le 31 décembre 1918 à l'American Geographical Society qui le conserve dans sa bibliothèque. Herb signale que sur cette version on avait ajouté le relief pour des raisons stratégiques, *Under the Map of Germany...op. cit.*, p. 20.

émigré, Antoni Jechalski¹¹⁵⁵. Jechalski l'avait transmise à Paderewski qui aurait obtenu sa publication avec l'aide de Bowman. C'est seulement en avril 1918 que l'*Atlas* fut récupéré par l'*Inquiry*¹¹⁵⁶.

À Paris, le Comité d'études, constitué en février 1917, en ignorait aussi l'existence à cette date, comme en 1918. Après la guerre, plus rien n'entrava la diffusion de l'*Atlas*. Il était déjà dans les dossiers de Bowman à son arrivée à Paris ; les membres du Comité français avaient eu l'occasion de discuter avec Romer, Martonne ayant convié la délégation polonaise à une séance, en mars 1919¹¹⁵⁷. Quand les travaux du Comité furent publiés en 1919¹¹⁵⁸, leurs auteurs avaient eu soin de mettre à jour leurs informations, certains citèrent l'*Atlas* dans leurs sources, mais les mentions trop tardives restaient sporadiques et, dans tous les cas, ne permettent pas d'inférer sur les conditions de sa connaissance et de son acquisition par les membres du Comité. D'autres faits convainquent que l'*Atlas* de Romer ne fut pas connu avant l'issue de la guerre. En 1919, Emmanuel de Margerie, président de la Société française de géologie, et vice-président de la section de géographie du Comité des travaux historiques au ministère de l'Instruction publique, en rendait compte dans la séance du 4 avril. « (R)arement un ouvrage (a) paru à un moment plus propice, précisément à l'heure quand la justice sonne, en rappelant à la vie la nation si longtemps asservie », déclarait-il. Il regrettait qu'il eût été connu si tardivement : « Un document si universel nous aurait assurément rendu des services exceptionnels pendant la guerre, pour apprécier avec l'entière connaissance des causes, toutes les possibilités économiques de l'État polonais ». Il reconnaissait toutefois son utilité présente : « Aujourd'hui aussi il nous donnera, dans plus d'un cas, les données exactes pour la délimitation des frontières du nouvel État »¹¹⁵⁹.

Pendant deux années, 1916 et 1917, l'*Atlas* fut donc présenté dans des conférences et discuté dans des comptes rendus tout en restant ignoré du côté de l'Entente. Les obstacles à sa circulation étaient réels, mais le faible intérêt à cette date pour la question polonaise et la mobilisation tardive des experts du côté des Alliés contribuèrent aussi à sa méconnaissance.

L'*Atlas*, document officiel à la Conférence de Paris de 1919 ?

À partir de 1919, l'*Atlas* fut indissociablement accolé au dossier polonais discuté à la Conférence de la paix, et à la présence de son auteur, venu à Paris avec la délégation polonaise. Il y symbolisait « la charte des revendications polonaises », pour reprendre les mots de George Chabot, du Comité d'étude, qui ajoutait : « Pour la première fois, les données géographiques étaient assemblées en préfiguration d'un cadre à réaliser ». Pourtant, à la table des négociations, l'utilité de l'*Atlas* s'avéra plus réduite. Romer le savait, il avait apporté de

¹¹⁵⁵ Antoni Jechalski était un activiste de l'émigration polonaise aux États-Unis lié à Paderewski. En 1918, il devait remettre à House un mémoire sur la question polonaise. Eugeniusz Romer, *Pamiętnik paryski...*, op. cit., p. 195-196.

¹¹⁵⁶ Selon une liste interne, la réception de l'atlas de Romer est notée au 25 avril 1918. National Archives (NARA), « Inquiry documents » (Special reports and Studies), 1917-1919.

¹¹⁵⁷ Épisode relaté par Georges Chabot, « La géographie appliquée à la Conférence de la paix en 1919 une séance franco-polonaise », dans *La pensée géographique française contemporaine (Mélanges offerts à André Meynier)*, Saint Briec, Presses universitaires de Bretagne, 1972, p. 101-105. Cette séance est détaillée dans le chapitre sur le Comité d'études, voir IV-1.1.

¹¹⁵⁸ *Travaux du comité d'études*. Tome 2, *Questions européennes* : Belgique, Slesvig Tchecoslovaquie, Pologne et Russie, question adriatique, Yougoslavie, Roumanie, Turquie d'Europe. Atlas établi sous la direction de Emmanuel de Martonne, 1919.

¹¹⁵⁹ Épisode cité par Romer dans la préface de la 2nde édition de l'*Atlas* en 1921.

nouvelles cartes préparées pendant l'année 1918, qui figuraient pour une part dans la nouvelle collection de travaux cartographiques « *Prace Geograficzne* » qu'il dirigeait. Les quatre premiers numéros furent utilisés par la délégation polonaise ; les thèmes traités, que ce soit sur « Les rapports nationaux et confessionnels en Lituanie et en Ruthénie », ou sur « les Polonais en Silésie »¹¹⁶⁰, révèlent leur utilité attendue dans les litiges territoriaux et frontaliers. Lors des séances de mars 1919 tenues par la Commission des Affaires polonaises pour discuter du tracé des frontières de la Pologne, Martonne et Lord se référèrent aux cartes de Romer, mais elles n'étaient plus de l'*Atlas*.

Arrivé à Paris fin décembre 1918, Romer y séjourna jusqu'en octobre 1919. Là, il dirigea le petit bureau géographique de la délégation polonaise qui devait produire des cartes sur les points litigieux à l'appui des revendications polonaises. Mais ces cartes qui seront réunies dans un nouvel atlas, *Polski Atlas Kongresowy*, édité en 1921¹¹⁶¹, furent réalisées avec le procédé habituel des cartogrammes ; Romer avait délaissé les isoplèthes, le lissage des données n'était plus adapté à l'instrumentalité politique recherchée.

Conclusion de la troisième partie

La Première Guerre mondiale en Europe centrale est une séquence historique qui ne se réduit plus aujourd'hui à l'histoire militaire et diplomatique. La richesse actuelle de l'historiographie repose sur des ouvrages anciens majeurs, toujours de référence, associés à des travaux récents qui ont ouvert des domaines nouveaux, que ce soit autour des déplacements de populations, des régimes d'occupations ou de la question des nationalités. La question des usages politiques des statistiques des nationalités prend alors une actualité nouvelle dans cette historiographie, et cette partie devait rendre compte de ces travaux. Elle a pris plusieurs formes. La première était celle de la postérité des pratiques et des chiffres qui, à la veille de la guerre, avaient atteint le rythme d'une production massive dans les différents États d'Europe centrale et orientale. C'est en particulier du côté du Reich qu'on a repéré dans les courants allemands annexionnistes et le cercle qui entourait le haut commandement à l'Est une continuité frappante sur les questions de population avec les positions de ses tenants dans la fin du Kaiserreich, secondés par des experts déjà actifs et engagés dont la trajectoire trouva sa voie dans les plans de conquête à l'Est. Conception statistique de la distribution des nationalités et approche démographique du peuplement furent alors rattachées à des questions concrètes de sécurité du territoire frontalier et à des plans de déplacement des populations. Aucun de ces plans ne trouva les conditions politiques et militaires pour avoir le temps d'être appliqué, mais on voit comment le conflit avait significativement articulé statistiques des nationalités et politiques de population à l'échelle d'une politique de masse. Sur cette question, on est parvenu à mettre en évidence un autre résultat, inattendu car peu abordé par ces travaux, celui de la production de statistiques par les administrations d'occupation allemande et autrichienne établies dans les territoires pris à la Russie, qui entreprirent

¹¹⁶⁰ Jan Czekanowski, *Stosunki narodowościowo-wyznaniowe na Litwie i Rusi, w świetle źródeł oficjalnych*, 1918, n° 1. Eugeniusz Romer, *Polacy na kresach Pomorskich i Pojeziernych: z siedmioma mapami*, 1919, n° 2. Stanisław Pawłowski, *Ludność rzymsko-katolicka w polsko-ruskiej części Galicyi*, 1919, n° 3. Adam Dudziński, *Polacy na Śląsku*, 1919, n° 4.

¹¹⁶¹ Eugeniusz Romer, *Polski atlas kongresowy. Atlas des problèmes territoriaux de la Pologne*, Lwów-Warszawa, Nakładem Książnicy Polskiej Towarzystwa Nauczycieli Szkół Wyższych, 1921.

décomptes et dénombrements des populations. Opérations administratives et militaires, internes, secrètes, souvent locales, sur lesquelles les sources sont lacunaires, mais qui disent la volonté immédiate d'inventaire des populations et des ressources dans le mouvement de conquête.

En sortant du cadre militaire, l'historiographie de la guerre a adopté une approche croisée qui rétablit la participation des populations des territoires conquis, que ce soit les communautés locales, les élites, les experts ou les activistes nationaux. Le cas de la Pologne est un des exemples les plus compliqués à cause de l'enchevêtrement des plans et positionnements politiques avec des situations territoriales coupées par le front et changeantes : d'abord celle des trois États copartageants, puis celles des régimes d'occupation, et enfin les rapports extra territoriaux avec les puissances en guerre – autorités russes impériales puis bolcheviques, gouvernements français, britannique, et américain. Revendications, actions politiques, plans, chacune des actions doit être placée dans cet espace à plusieurs dimensions, un espace qui, de surcroît, se recomposa sous le coup des grands événements – conquête des territoires polonais russes par les États centraux, révolution bolchevique, entrée en guerre des États-Unis. Telle était donc l'exigence pour étudier les acteurs et experts polonais. Sans viser un panorama complet de leurs actions, on a pu suivre le devenir des entreprises éditoriales amorcées avant la guerre autour de la constitution d'annuaires statistiques qui avaient retenu notre attention parce qu'ils étaient des objets hybrides qui agençaient des données éparses sur les « territoires polonais », dans un format unitaire, qui était celui d'un genre étatique, sans le nommer toutefois. Outre leur continuité, le trait saillant de ces travaux, réalisés et parus pendant la guerre, est leur dimension unitaire de plus en plus affirmée, mais qui reste en même temps contrainte par la prudence dictée par les conditions politiques et l'horizon incertain du devenir des territoires polonais.

Ces travaux ont aussi été une entrée sur un cercle plus large d'intervenants que ceux engagés sur la question nationale – économistes, statisticiens, industriels, juristes, spécialistes des questions sociales ou agraires – fluctuant entre membres de l'intelligentsia, universitaires spécialistes ou réformateurs socialistes. Or les débats et les écrits de ces intervenants nous ont permis d'identifier la formation d'un milieu d'experts et de professionnels, prêts à entrer dans les administrations de l'État, comme le confirma la suite. La continuité avec les expériences antérieures dans les institutions de la Galicie autrichienne ou les sociétés savantes du Royaume se vérifiait, mais on a pu surtout constater que, sous le régime d'occupation, professionnalisation et institutionnalisation des savoirs et des actions s'accéléraient et cristallisèrent ce qui était encore une nébuleuse dans des formes proto-étatiques sans jamais toutefois le formuler en ces termes, formulations officiellement impossibles. Nos observations convergent ainsi avec les traits récents d'une historiographie qui souligne les transformations du Royaume de Pologne sous le régime d'occupation qui concéda une autonomie croissante aux élites polonaises, autour du projet de création d'États-tampon en Europe centrale. Rendre compte de cette tendance est un travail complexe qui doit tenir à la fois la politique de subordination et d'exploitation, jamais levée, menée par les autorités allemandes, et la politique de concession et de modernisation des infrastructures, qui offrit alors aux Polonais autant d'interstices pour entrer dans l'administration d'État. La question des usages politiques des statistiques, que ce soit autour des nationalités ou des problèmes socio-économiques, nous a ainsi permis de satisfaire à cette histoire croisée et de progresser dans la compréhension des rapports entre statistique et histoire de l'État polonais. C'est aussi l'histoire de l'expertise

dans la diplomatie internationale, réunie d'abord dans les comités d'experts, puis à la Conférence de la paix, qui prend aussi une autre dimension. Travaux et participants polonais s'inscrivent dans une histoire plus longue de savoirs institués. Cette perspective vaut aussi pour les cartes et statistiques, outils dominants de la prise de décision dans les commissions territoriales. Cela nous a conduit à reprendre le travail polonais le plus emblématique de la Conférence, *l'Atlas statistique de la Pologne* d'Eugeniusz Romer. S'il n'échappe plus aujourd'hui aux travaux sur les usages politiques et nationalistes des cartes, peu d'attention a été accordée aux conditions savantes, politiques et institutionnelles de sa réalisation. Ainsi on a montré comment il se situe dans la lignée des annuaires statistiques polonais, dont il est la représentation graphique et spatiale. L'étude longue consacrée à cet atlas s'explique par notre volonté de sortir de vues trop déterministes sur l'efficacité politique des cartes pour trouver les termes d'une analyse sociologique qui interroge les termes de sa scientificité dans une histoire des disciplines, en l'occurrence la géographie, et restitue les étapes préalables de sa reconnaissance scientifique. Une histoire qui se calque sur les parcours sinueux des Polonais pendant la guerre : Romer fut formé dans les écoles allemande et autrichienne de géographie et en tira les codes, mathématiques, graphiques, esthétiques et politiques, qu'il appliqua au terrain polonais, qui fut ensuite la matière d'un ouvrage et d'une pensée géopolitique polonaise originale. Mais des codes aussi qui puisaient dans une histoire plus ancienne et transnationale de la discipline, et qui donnèrent alors à ses cartes une lisibilité pour les géographes français, et donc une reconnaissance, dans ces années de rupture et même de confrontations des géographes des deux côtés du Rhin.

LA CONFÉRENCE DE LA PAIX : LA POLOGNE RÉTABLIE PAR LES *HARD FACTS* DE L'EXPERTISE STATISTIQUE

Introduction de la quatrième partie

La Conférence de la paix marqua-t-elle l'avènement d'une nouvelle diplomatie recourant à des services et travaux d'experts dans la conduite des négociations internationales ? La dimension exceptionnelle de l'événement international que fut la Conférence a donné lieu, dès sa tenue, à un métadiscours sur ce qu'elle entendait apporter de nouveau, de rupture avec les conférences internationales passées et avec une *old diplomacy*. Acteurs, témoins, chroniqueurs de l'événement répétaient qu'elle allait promouvoir un nouveau type de paix, une paix scientifique construite sur des faits établis objectivement, garanties de la justice et de l'impartialité des décisions, de la stabilité des frontières et de l'universalité des principes d'autodétermination. Plus tard le travail des historiens a mis à mal cette mythologie politique, montré les ressorts impérialistes des plans des puissances alliées, les arbitrages nationaux, et l'idéologie scientiste des décisions.

Notre propos n'est pas de confronter une nouvelle fois la réalité aux discours, de juger si les tracés des frontières et l'édification des nouveaux États reprenaient effectivement les cartes et les statistiques ethnographiques des experts, ni de traquer les mobiles politiques sous la neutralité savante affichée. Partant d'une réalité, elle non contestée, du recours à des experts dans une mobilisation du monde universitaire sans équivalent dans le passé, notre ambition est double. En premier lieu, on s'intéressera aux argumentaires statistiques : comment s'est construit le discours sur l'autorité des chiffres dans la prise de décision diplomatique, comment il s'est articulé aux principes politiques comme celui de l'autodétermination ; comment aussi, autour de la statistique, ont surgi de nouvelles questions sur la fiabilité des informations et l'incertitude des sources. Nous considérerons ensuite cette expertise dans le temps long de notre étude, qui suit, depuis le milieu du XIX^e siècle, la mise en place de la statistique comme langage et technique savante de l'État. À l'écart des vues déterministes sur l'efficacité des savoirs d'État, cette continuité ouvre au contraire sur une série de questions : quelles hypothèses et opérations firent les experts pour rassembler ces sources hétérogènes issues des appareils statistiques des États ennemis, pour les décontextualiser donc, et construire de nouveaux objets statistiques jugés impartiaux ? Comment ces nouveaux agencements permettaient-ils de tracer les frontières des nouveaux États, d'unir des populations dans le même État, ou contraire, de les séparer dans les régions litigieuses ? Comment ensuite ces agencements cédèrent-ils ou résistèrent-ils, quand éclatèrent les divergences entre les experts des différentes délégations réunies à la Conférence ?

Pour répondre à ces questions, le cas de la Pologne est intéressant à de nombreux égards. Tout d'abord les experts étaient confrontés à des données statistiques clairement marquées du sceau de la politique des nationalités des trois États partageants qui les avaient produites. Mais ils disposaient aussi, comme on l'a vu, d'une contre-statistique polonaise qui avait réussi à se donner, dans la décennie précédant la guerre et pendant la guerre, un caractère quasi-officiel, que ce soit par les titres académiques de ses auteurs ou les cadres institutionnels de sa production. Ont-ils exploité les recensements officiels en usant de leur savoir-faire critique

sur les sources, ou bien repris la statistique polonaise et ses ambitions unitaires ? En amont de ce traitement, se posait aussi, avant la fin de la guerre, pour les comités d'experts formés par les gouvernements, la question de l'accès aux informations chiffrées dans une Europe clivée par les fronts militaires : comment ces experts au service d'une diplomatie mettant en avant le *fact-finding* géraient une situation où les faits étaient lacunaires et incertains ?

La question de la durée de la Conférence de la paix est parfois discutée – si elle doit être circonscrite à l'événement capital que fut le Conseil des Quatre et la tenue des Commissions, ou englober la période de la signature des traités et les résolutions concernant leur application. Une vue plus séquentielle peut aussi lui associer les réunions préparatoires qui l'anticipèrent dans les derniers mois de la guerre. C'est cette approche plus globale qu'on a retenue ici en distinguant cependant deux périodes. La première est consacrée aux comités d'experts chargés par les gouvernements de préparer les dossiers en vue de la Conférence, soit les deux principaux qu'étaient le Comité d'études de la France, et celui américain de l'*Inquiry*. Deux comités, objets de travaux complets, mais leur rapprochement sur un dossier spécifique comme celui de la Pologne, n'avait pas été entrepris. En dépit des vues concordantes sur l'établissement d'une Pologne indépendante, le regard comparatif sur les dossiers polonais des experts des deux comités met en lumière des différences dans le mode de construction des preuves statistiques. Plus en marge, et pour cette raison, négligés par les études centrées sur les expériences nationales, des échanges croisés entre les deux comités ont aussi été mis en lumière. La seconde période porte sur les négociations autour de la question polonaise au cours de la Conférence. En préambule de leur analyse, on a étudié la phase transitoire au cours de laquelle on est passé du régime de l'expertise, confiné aux comités, à celui des conseillers des ministères des Affaires étrangères. Dans ce passage, qui peut être vu comme une reprise du pouvoir des conseillers diplomatiques sur les universitaires experts, la matière de cette expertise se transforme aussi : mémoires et rapports sont traduits en recommandations et instructions qui vont composer les politiques diplomatiques, celle de la France et celle des États-Unis. Les travaux particulièrement nombreux et complets qui ont rendu compte des négociations et de leurs résolutions, nous exemptent d'en reprendre le fil, et nous ont conduit à resserrer notre recherche sur le rôle des statistiques dans les argumentaires des membres réunis dans la commission territoriale chargée des frontières de la Pologne. Cette entrée dans les négociations par la question des outils statistiques débouche de nouveau sur la série de questions auxquelles se heurtaient les Comités d'experts sur l'autorité des chiffres, la fiabilité des sources ou les critères de la nationalité. Mais, dans l'enceinte des commissions, les divergences qui se manifestèrent entre les délégués français, américains et anglais, et qui suivaient les lignes politiques de leurs dirigeants, exercèrent une tout autre pression sur les argumentaires. Elles conduisirent à expliciter les modes d'établissement des preuves, à éprouver les confiances dans les sources officielles. La transcription des débats nous fournit un matériel précieux pour suivre ces controverses, et saisir, en dernier ressort, les conventions sur lesquelles ont été construits les accords sur tel ou tel tracé frontalier.

Chapitre 1. « La préparation « technique » de la paix »

La préparation « technique de la paix »¹¹⁶², telle est l'expression qu'utilisa André Tardieu, ce proche collaborateur de Clemenceau pour désigner la tâche des conseillers diplomatiques à la Conférence. L'expression convient aussi pour désigner ce qui était attendu des comités d'experts réunis par les dirigeants à l'approche de la Conférence : qu'ils rassemblent des faits dans une forme à la fois objective et neutre qui les prête à la décision politique. L'usage du terme « technique » renvoyait à une représentation de la science qui aurait été à même de munir le décideur avec des techniques, celles de la science, impartiales et supérieures aux intuitions individuelles. Dans ce cadre politique de la Conférence, le terme renvoyait aussi à la division du travail qui devait prévaloir entre les « *technical advisers* » et les dirigeants. Cette tension traverse l'expérience des universitaires qui travailleront dans les Comités d'études.

1. Le Comité d'études de la France (1917-1919)

La diplomatie française s'entoura du service d'experts pour préparer les dossiers de la délégation qui représenterait le gouvernement français à la future Conférence de la paix. Parmi les diverses instances de réflexion et de consultation¹¹⁶³, le Comité d'études qui travailla auprès du ministère des Affaires étrangères entre février 1917 et début 1919 fut la structure la plus importante. Elle fut pourtant longtemps négligée par l'histoire diplomatique de la Conférence de la paix, et c'est seulement à partir de la deuxième moitié des années 1990, que l'intérêt pour les travaux du Comité d'études, redevable d'abord à Jacques Bariéty et à ses étudiants, puis récemment à l'ouvrage très complet, issu de sa thèse, d'Olivier Lowczyk, lui restitua une place significative dans cette historiographie¹¹⁶⁴. Comme ils le soulignèrent, cette omission avait des raisons qui tenaient au rôle mineur qu'en dernier ressort le gouvernement réserva au Comité, écarté des commissions de la Conférence. Les membres universitaires du Comité, peut-être par dépit, ou dans les doutes de l'après-guerre sur leur engagement politique, préférèrent taire cette expérience politique et la plupart en enfouirent aussi les traces dans l'oubli. L'intérêt récent pour les activités du Comité est aussi concomitant de l'ouverture d'une histoire diplomatique moins centrée sur les décideurs et les professionnels de la diplomatie et qui, autour du thème croissant de l'expertise, s'est élargie aux contributions de personnalités universitaires. Cette ouverture a convergé avec une histoire des disciplines attentive à saisir ensemble les dimensions épistémologiques, institutionnelles et politiques. La géographie avec Emmanuel de Martonne, dont l'engagement dans le Comité

¹¹⁶² André Tardieu, *La paix*, Paris, Payot, 1921, p. 93.

¹¹⁶³ Notamment, le Comité national d'études sociales et politiques, qu'on évoquera plus loin. Par comparaison avec le Comité d'études, le rôle de ces autres instances dans l'activité diplomatique du gouvernement est considéré comme mineur.

¹¹⁶⁴ Antoine Marès, « Les services du Quai d'Orsay pendant la Grande Guerre », in Jean Baillou (ed.), *Les Affaires Étrangères et le corps diplomatique français*, Tome II (1870-1980), Paris, Éditions du CNRS, 1984, p. 323-364. Jacques Bariéty, « Le Comité d'études » du Quai d'Orsay et la frontière rhénane (1917-1919) », in Christian Baechler et Carole Fink (eds.), *L'établissement des frontières en Europe après les deux guerres mondiales*, Berne, Peter Lang, 1996, p. 251-262 ; Jacques Bariéty, « La Grande Guerre (1914-1919) et les géographes français », *Relations internationales*, 2002, n° 109, p. 7-24. Olivier Lowczyk, *La fabrique de la paix : du Comité d'études à la Conférence de la paix, l'élaboration par la France des traités de la Première Guerre mondiale*, Paris, Economica, 2010.

d'études et l'implication dans les commissions de la Conférence furent remarquables et décisifs, en donna une figure idéale dessinant une boucle complète de la chaire universitaire à la conférence diplomatique¹¹⁶⁵. Mais, c'est aussi la séquence de la Première Guerre mondiale avec sa suite, la Conférence de la paix, qui est devenue aujourd'hui dans l'historiographie un domaine stimulant pour traiter de la question de l'expertise, de celle des sciences « en guerre » et de l'engagement patriotique des universitaires¹¹⁶⁶.

En raison de l'importance des travaux existants sur le Comité, en particulier la recherche de Lowczyk qui a identifié et exploité de manière systématique les sources archivistiques et imprimées sur celui-ci, on ne donnera ici qu'une courte présentation de sa composition et de son fonctionnement. On se penchera sur les travaux consacrés à la Pologne, qui fut l'objet d'un intérêt soutenu avec la mise en place d'une sous-commission pour coordonner le grand nombre de rapports qui lui furent consacrés. Leur analyse questionnera avant tout la manière dont ces experts établissaient des « faits techniques » sur la question polonaise en vue de son règlement. On mettra ensuite en regard cette expertise française avec celle réalisée par les membres du Comité américain, l'*Inquiry*, et celle de la délégation polonaise.

Création et mode d'organisation

C'est à la demande d'Aristide Briand, alors président du Conseil et ministre des Affaires Étrangères que fut créé, en février 1917, un Comité d'étude auprès du Quai d'Orsay. L'idée avait été émise par Poincaré en 1915, mais ne fut pas développée jusqu'à cette année 1917 ; le projet d'un comité d'experts fut repris, alors que la France devait préciser ses buts de guerre¹¹⁶⁷. Les événements de l'année 1917 allaient donner un caractère d'urgence à la constitution des dossiers préparatoires des revendications françaises à la future Conférence de la paix. Briand confia à Charles Benoist, professeur à l'École de sciences politiques et député de Paris, la mission de former le Comité. Celui-ci s'y attela avec comme condition « que le futur Comité, pour faire bien sa besogne, devait être recruté presque exclusivement parmi les hommes de sciences et ne pas admettre d'hommes politiques ». Il se réserva le rôle « d'agent de liaison, puisqu'il en fallait un, avec les pouvoirs publics », comme il le relata plus tard

¹¹⁶⁵ Taline Ter Minassian, « Les géographes français et la délimitation des frontières balkaniques à la Conférence de la paix en 1919 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 44-2, p. 252-286. Olivier Buirette, « Le rôle d'Emmanuel de Martonne au sein du Comité d'études lors de la Conférence de la paix (1919) », in Béatrice Giblin et Yves Lacoste (eds.), *Géohistoire de l'Europe médiane*, Paris, La Découverte/Hérodote, 1998, p. 149-163. Emmanuelle Boulineau, « Un géographe traceur de frontières : Emmanuel de Martonne et la Roumanie », *L'Espace géographique*, 2001, t. 30, n° 4, p. 358-369. Gilles Palsky, « Emmanuel de Martonne and the Ethnographical Cartography of Central Europe (1917-1920) », *Imago Mundi*, 2002, vol. 54, p. 111-119. Jacques Bariety, « La Grande Guerre (1914-1919) et les géographes français », op. cit. Taline Ter Minassian, « Les géographes français et la délimitation des frontières de la Bulgarie à la Conférence de la paix en 1919 », *Balkanologie*, 2002, vol. VI, n° 1-2, p. 199-212. Emmanuelle Boulineau, « Fronts et frontières dans les Balkans : les géographes et les enjeux frontaliers sur le Danube en 1919-1920 », *Balkanologie*, 2008, vol. X, n° 1-2.

¹¹⁶⁶ Christophe Prochasson et Anne Rasmussen, *Au nom de la patrie : les intellectuels et la Première Guerre mondiale, 1910-1919*, Paris, La Découverte, 1996. Nicolas Ginsburger, « La guerre, la plus terrible des érosions ». *Cultures de guerre et géographes universitaires, Allemagne-France-États-Unis (1914-1921)*, thèse de doctorat, Nanterre-Paris-X, 2010. Sébastien Moret, « Antoine Meillet et le futur des empires après la Première Guerre mondiale », *Langages*, 2011, n° 182/2, p. 11-24.

¹¹⁶⁷ Olivier Lowczyk, *La fabrique de la paix...* op. cit., voir chap. 1 : « Le Comité d'études et les buts de guerre de la France ». Jacques Bariety en donne également un compte rendu précis, voir notamment dans son article, « La Grande Guerre (1914-1919) et les géographes français », op. cit., p. 17.

dans ses Mémoires¹¹⁶⁸. En dehors de celles-ci, les circonstances de la création du Comité restent peu documentées. Sur son activité, les sources sont plus nombreuses, quoique lacunaires : hormis l'introduction à l'ouvrage qui fut par la suite publié à partir des mémoires, tous les documents reposent dans des fonds d'archives, principalement dans les Papiers de Charles Benoist¹¹⁶⁹.

Benoist réunit une quinzaine d'universitaires, principalement des historiens et des géographes ; Ernest Lavisse fut nommé président, Paul Vidal de la Blache, vice-président¹¹⁷⁰. Les historiens, qui étaient majoritaires, venaient pour la plupart des institutions renommées qu'étaient le Collège de France, l'École normale supérieure et de la Sorbonne ; le Comité comptait ainsi parmi ses membres, Émile Bourgeois, Ernest Denis, Camille Jullian, Christian Pfister, Louis Eisenmann, Charles Seignobos¹¹⁷¹. De ces institutions venaient aussi les spécialistes des langues, moins nombreux mais tout aussi influents, comme Antoine Meillet, chef de file de l'école linguistique française, alors professeur au Collège de France, et Paul Boyer, directeur de l'École des Langues orientales. La prééminence des historiens reflétait les rapports universitaires de l'époque, où l'histoire était la discipline dominante, et était également présente dans l'approche des géographes français¹¹⁷². Comme le souligne Olivier Dumoulin, cette prépondérance historique dans le Comité peut être rapprochée d'une conception encore fortement ancrée des droits historiques comme justification des revendications territoriales. Elle s'exprimera dans plusieurs travaux de géographie historique remis par les membres du Comité¹¹⁷³. Les géographes étaient minoritaires mais leur influence avec l'école de géographie française conduite par Vidal de la Blache fut décisive. Emmanuel de Martonne sera le secrétaire du Comité et son autorité ne cessera de croître à l'approche de la Conférence, quand il devint le médiateur entre le Comité et les représentants du Ministère. Martonne fut secondé par Albert Demangeon ; les expertises de Lucien Gallois, Georges Chabot, Jean Brunhes furent aussi sollicitées par le Comité. Le Comité ne comprenait aucun diplomate, il avait aussi écarté certaines disciplines comme l'économie, justifiant sa décision par les critères scientifiques que partageaient à cette date ces représentants des grandes institutions académiques : jugée trop proche de la politique ou bien trop théorique, l'économie n'aurait pu satisfaire la vocation qu'attribuait Lavisse aux autres disciplines à recueillir des faits : « Comme il s'agissait surtout d'établir des faits et de grouper des informations, on ne

¹¹⁶⁸ Charles Benoist, *Souvenirs de Charles Benoist*, Paris, Plon, 1934, Tome III et dernier : 1902-1933. Vie parlementaire, vie diplomatique, p. 326.

¹¹⁶⁹ Il s'agit des procès-verbaux des séances du Comité. Ces Papiers sont déposés à la bibliothèque de l'Institut de France (B.I.F., Papiers Charles Benoist, MS 4553). Les dossiers du Comité d'études qui était une instance autonome n'ont pas été déposés au ministère des Affaires étrangères, voir Jacques Bariéty, « La Grande Guerre... », op. cit., note 42, p. 17. On trouve néanmoins des mémoires et des traces de correspondance dans le Fonds Tardieu du ministère.

¹¹⁷⁰ Après son décès le 4 avril 1918, il fut remplacé par Charles Benoist.

¹¹⁷¹ Jacques Bariéty, « Le Comité d'études » ... », op. cit., p. 252-253. Également Oliver Lowczyk, *La fabrique de la paix...* op. cit, en particulier les Annexes IV et V sur les membres du Comité d'études, p. 503-504.

¹¹⁷² Sur la participation des historiens dans le Comité d'étude, une analyse très juste et éclairante est donnée par Olivier Dumoulin, « Les historiens au service de l'État ? (1871-1940) », Vincent Duclert et Marc-Olivier Baruch (eds.), *Serviteurs de l'État*, 2000, Paris, La Découverte, p. 125-140, et dans son livre, *Le rôle social de l'historien : de la chaire au prétoire*, Paris, Albin Michel, 2003, voir chap. II.3. : « Le savant acteur du combat national : Les historiens et la Première guerre mondiale », p. 189.

¹¹⁷³ Olivier Dumoulin, « Les historiens au service de l'État... », op. cit., p. 132, voir chap. « Les droits historiques et le Comité d'études », p. 201.

s'est guère adressé d'abord qu'à des historiens et à des géographes.¹¹⁷⁴ ». Cette vocation correspondait à la mission attribuée au Comité, son président la rappelait en ouverture de la première séance : « Il s'agit, non d'apporter des solutions, mais de constituer une série de dossiers utiles à ceux qui auront la responsabilité de représenter la France au Congrès de la paix¹¹⁷⁵ ». Les membres devaient donc se garder de présenter dans leurs rapports des conclusions, cette phase ultime étant dévolue aux autorités politiques. Dans les faits, cette division du travail entre l'expert et le diplomate ne fut pas toujours respectée, et surtout elle généra, inévitablement, des apories. L'éthique du travail universitaire guidé par le principe de l'objectivité devait certes maintenir à l'écart les opinions et l'arbitrage politique, mais le travail de l'expert, réduit à l'élaboration des faits et privé ainsi des conclusions tirées des données empiriques, entraînait en contradiction avec les règles de la validation savante qui passaient par la publicité des résultats¹¹⁷⁶. Cette réduction du travail historique était renforcée par les limites imposées par le Quai d'Orsay à la diffusion des travaux marqués du sceau de la confidentialité¹¹⁷⁷. Le Comité avait bien manifesté, dès le premier jour, sa volonté de travailler à distance du ministère, en choisissant de se réunir à l'Institut de Géographie de la Sorbonne ; il alléguait de l'existence d'une documentation plus volumineuse à sa disposition mais d'autres motifs n'étaient pas étrangers à cette préférence qui l'écartait du contrôle du ministère et d'une certaine suspicion jalouse du personnel diplomatique¹¹⁷⁸. Il n'en dépendait pas moins du gouvernement et remettait régulièrement ses rapports au président de la République et au président du Conseil.

À la première réunion, qui se tint le 28 février 1917, le Comité établit son plan de travail. Il décida qu'il traiterait prioritairement des frontières du Nord-Est de la France ainsi que de l'Alsace et de la Lorraine ; le thème allait l'occuper toute l'année, l'année suivante serait consacrée aux « Questions européennes ». Le mode de travail consistait dans la rédaction de mémoires sur des thèmes répartis entre les différents membres, et qui étaient ensuite discutés dans des séances hebdomadaires. Ils étaient immédiatement transmis au gouvernement ; l'impression des documents se faisait auprès du Service de géographie de l'Armée qui disposait des moyens de reproduction rapides, y compris des cartes, par l'intermédiaire du Général Bourgeois, seul membre militaire du Comité. L'objectif visé par le Comité était toutefois de donner à ses travaux la forme finale d'un ouvrage. Sous le titre *Travaux du Comité d'études*, celui-ci parut en deux tomes, le premier en 1918 sur « L'Alsace-Lorraine et la frontière du Nord-Est », le second en 1919 sur les « Questions européennes », chacun accompagné d'un atlas¹¹⁷⁹.

Le 19 mars, le Comité se réunissait pour discuter des premiers rapports, quinze séances allaient se succéder autour de ce premier volume. Le 28 janvier 1918, il ouvrait sa session sur les affaires européennes avec un programme chargé sur les questions de l'Europe centrale, orientale et balkanique ainsi que de l'empire ottoman. À cette fin, une vingtaine de nouveaux membres fut recrutée. Ce volume occuperait le Comité jusqu'en juin 1919, c'est à dire pendant la durée de la Conférence jusqu'au traité de Versailles. Au total, entre 1917 et 1919,

¹¹⁷⁴ *Travaux du Comité d'études*, Paris, Imprimerie nationale, 1918, Introduction.

¹¹⁷⁵ Procès-verbal de la séance du 28 février 1917, p. 1.

¹¹⁷⁶ Olivier Dumoulin, « Les historiens au service de l'État... », op. cit., p. 134.

¹¹⁷⁷ Jacques Bariety, « La Grande Guerre (1914-1919) et les géographes français », op. cit., p. 22.

¹¹⁷⁸ Ibid., p. 18.

¹¹⁷⁹ *Travaux du Comité d'études*, Paris, Imprimerie nationale, t. 1 : *L'Alsace-Lorraine et la frontière du Nord-Est*, 1918, t. 2 : *Questions européennes*, 1919.

le Comité d'études convoqua 47 séances. Ni la fin de la guerre et l'armistice ni la Conférence de la paix n'altèrent son rythme de travail. À l'approche de la Conférence toutefois, son indépendance fut réduite, et l'utilité de ses travaux compromise par les expertises des ministères pour les commissions françaises. Quelques-uns de ses membres continuèrent cependant à travailler comme experts dans les commissions du ministère.

La question polonaise entre les mains du Comité d'études

La Pologne figura au programme du Comité, d'abord selon le plan de travail qu'avait fixé Martonne et qui imposait d'emblée le principe national :

(A)u lieu de se demander comment découper l'Autriche, il serait peut-être préférable d'étudier successivement la situation de chacun de nos alliés, Serbes, Italiens, Roumains, Polonais, etc., en cherchant dans quelle mesure il est possible de satisfaire leurs aspirations.¹¹⁸⁰

La question polonaise fut la question européenne à laquelle le Comité d'études consacra la plus grande part de ses travaux, avec douze mémoires qui l'abordaient sous les angles historique, ethnique, économique, soit au total près de 250 pages de l'ouvrage¹¹⁸¹. La raison de cette place privilégiée n'est pas explicitée ; mais elle était évidemment politique, et indiquait une subordination croissante du Comité à l'agenda du Quai d'Orsay. Au cours de l'année 1918, le rôle de la Pologne dans la géopolitique de la France sur le front oriental, devint central entre les deux blocs ennemis, l'Allemagne et la Russie bolchevique.

Pour coordonner l'ensemble de ces travaux le Comité mit en place une sous-commission qui se réunit à deux reprises, le 22 octobre 1918 et le 9 mars 1919 – la seconde fois en présence d'experts polonais. La direction avait été confiée à Ernest Denis, comme l'avait décidé le président du Comité, Ernest Lavisse, dans la séance du 8 juillet 1918, en lui demandant « de prendre en main l'étude des questions polonaises¹¹⁸² ». La sous-commission établit son plan de travail en distribuant les thèmes et leurs rapporteurs ainsi que le calendrier des discussions, soit huit séances prévues entre le 22 novembre 1918 et le 24 janvier 1919¹¹⁸³. Le procès-verbal, seule trace de l'existence de cette sous-commission, n'indique pas sa composition, la liste des rédacteurs des mémoires en donne la meilleure indication. Les huit travaux fixés à cette date étaient les suivants :

- 1°) *La répartition des Polonais* (Boyer, Eisenmann, Pichon)
- 2°) *Les variations des frontières de l'État polonais* (Fallex)
- 3°) *Le Commerce, l'Industrie et les Finances en Pologne* (Eisenmann)
- 4°) *La propriété foncière polonaise* (Grappin)
- 5°) *La question des Juifs en Pologne* (Denis)
- 6°) *La question lithuano-polonaise* (Meillet)
- 7°) *La question ukraino-polonaise* (Haumant)
- 8°) *La question silésienne* (Pichon)

La question polonaise fut également traitée dans cinq autres mémoires décidés en dehors de la sous-commission : les programmes territoriaux de la Pologne par Denis, la Lettonie par

¹¹⁸⁰ Procès-verbal de la séance du 28 février 1917, p. 3.

¹¹⁸¹ Olivier Lowczyk lui consacre aussi un important chapitre dans son ouvrage, *La fabrique de la paix...*, op. cit., chap. X : « Les frontières de la Pologne », p. 301-354, également p. 30-31. Olivier Buirette, « Le rôle d'Emmanuel de Martonne... », op. cit., 1998.

¹¹⁸² Procès-verbal de la séance du 8 juillet 1918.

¹¹⁸³ Procès-verbal de la séance du 22 octobre 1918.

Seignobos, la question de Dantzig par Chabot, la Galicie orientale par Hauteceur, et enfin, les recensements austro-hongrois par Pichon. Les mémoires publiés dans le second tome « Questions européennes » furent regroupés dans une partie intitulée « Pologne et Russie ». Le plan initial connut quelques modifications : certains mémoires ne furent pas remis, des rapporteurs changèrent. Autant de signes qui attestent des modalités d'un travail accompli dans le terme court de l'urgence. La quatrième partie « Pologne et Russie » fut ainsi composée :

- I. Les frontières de l'État Polonais (Fallex)
 - II. Le recensement en Autriche-Hongrie (Pichon)
 - III. La répartition des Polonais d'après les élections des Assemblées représentatives.
Silésie autrichienne et Galice (Pichon) / Pologne prussienne (Eisenmann)
 - IV. La question juive sur le territoire de la Pologne historique (Denis)
 - V. La propriété foncière sur le territoire de la Pologne historique (Grappin)
 - VI. Le problème de la Galicie orientale (Hauteceur)
 - VII. La question de Danzig (Chabot)
 - VIII. Pologne et Lithuanie (Meillet)
 - IX. La nation lettone (Seignobos)
 - X. Le problème oukrainien (Haumant).
- Appendice : Les rapports économiques de la Russie et de l'Ukraine (Hauteceur).

Dans la liste des contributeurs figurent évidemment les grands spécialistes français de l'histoire et des langues de l'Europe centrale et orientale – Paul Boyer, Louis Eisenmann, Emile Haumant, Antoine Meillet – qui appartenaient au groupe des slavissants qu'avait réuni Ernest Denis à la Sorbonne en 1916 et 1917 autour d'un programme de « conférences slaves »¹¹⁸⁴. Les autres, pour une large part, professeurs de lycée, avaient été sollicités pour leur connaissance ou compétence reconnue dans les matières traitées, comme Maurice Fallex sur les frontières historiques, Jules-Eugène Pichon sur l'Autriche, ou Henri Grappin sur la Pologne. Certains d'entre eux ne participèrent que comme membres correspondants. Il est probable que les choix, contraints par le temps et les disponibilités des personnes, se laissèrent aussi guidés par des engagements individuels sur telle ou telle cause. Mais, inversement, par crainte qu'ils ne donnent un caractère partisan à leur rapport, on devait leur confier des territoires différents, tel fut le cas d'Ernest Denis qui ne fut pas chargé des mémoires sur la Tchécoslovaquie. Deux principes les dictaient cependant : celui des titres et qualifications universitaires qui sanctionnaient leur maîtrise de la discipline, celui de l'unité du monde slave qui donnait une certaine flexibilité dans la distribution des thèmes.

Quelle place donna le Comité à la statistique dans les questions de population et des nationalités ? D'une manière générale, la part importante des considérations historiques confirme l'impression première sur la prééminence de l'histoire dans la composition du Comité. Même quand l'histoire n'est pas le thème central, chaque mémoire comporte une

¹¹⁸⁴ Les activités des slavissants français pendant la période de la guerre sont l'objet d'un paragraphe ultérieur, dans ce chapitre.

introduction historique substantielle. À l'inverse, on note la place assez mineure prise par les statistiques. Elle était due à l'état lacunaire des sources et à leur fiabilité contestable, mais étonne au regard des circonstances diplomatiques qui valorisaient les éléments techniques, et cela est encore plus frappant par comparaison avec les rapports des experts américains (comme on le verra plus loin) ou même, les contributions directes que délivra Martonne aux commissions de la Conférence qui feront usage des informations chiffrées.

Le cas le plus exemplaire de cette approche historique est donné par le premier mémoire, consacré aux « Frontières de l'État polonais », de Maurice Fallex¹¹⁸⁵. Ce mémoire volumineux retraçait sur une quarantaine de pages les changements des frontières de la Pologne et de son territoire depuis le X^e siècle. Le récit, serré, progressait en s'appuyant sur un appareil conséquent de sources, de citations précises, et des références multiples à d'autres travaux contemporains et anciens. Le travail de Fallex s'inscrivait parfaitement dans cette « logique historique » d'érudition qui « met en œuvre le savoir-faire critique et le travail sur les archives de l'école positiviste¹¹⁸⁶ ». L'auteur respectait l'axiome de la présentation argumentée des faits, à l'écart de tout jugement ou démonstration, qui le conduisait à achever son long mémoire sans faire aucune proposition territoriale. La sous-commission lui avait confié ce thème car, rapportait-elle, « depuis longtemps déjà, il (réunissait) des documents cartographiques et historiques sur cette question politique ». Deux cartes – l'une sur les « Variations des frontières de l'État polonais du X^e siècle à 1770 », l'autre sur « Les partages de la Pologne de 1770 à 1914 » – étaient jointes au mémoire. Leur précision adossée sur le commentaire de Fallex donnait la mesure de sa maîtrise d'une géographie historique qui justifiait chaque tronçon par des références scrupuleuses tirées des archives et des bibliothèques. La carte du Duché de Varsovie qui devait être le plus beau fleuron de sa collection, bien qu'elle ne figurât pas dans le mémoire, le laissait encore se répandre en digressions érudites quand il évoquait une ancienne carte du Duché de Varsovie dressée en 1811 qu'il avait consultée à la Bibliothèque nationale, « fort belle, collée sur toile et serrée dans une gaine de maroquin rouge avec ornement cursif en or, elle a bien pu voyager dans la berline impériale et être maniée par le maréchal Davout ».

Le travail de Fallex, et plus largement tous les rapports historiques, furent-ils de peu d'utilité aux décideurs politiques, comme leur lecture le suggère aujourd'hui¹¹⁸⁷ ? Il est vrai que Fallex ne proposait aucun tracé de frontières, mais était conforme aux règles que s'était imposé le Comité, et cette démarche historique procédait selon les mêmes principes dans les autres rapports, y compris ceux concernant la rive gauche du Rhin. Elle n'était pas contradictoire avec l'engagement politique de savants convaincus que la recherche de la vérité servait la patrie et l'État.

À première vue, on peut penser que cette approche historique de la question des frontières et des États s'imposait d'autant plus que les sources statistiques sur la population étaient déficientes et falsifiées. En fait, l'axiome de la vérité condamnait inévitablement ces sources chiffrées et entraînait en contradiction avec la méthode statistique. Seule l'intervention de Martonne sauvera les statistiques du jugement sévère des historiens. La question de la

¹¹⁸⁵ Maurice Fallex, normalien, agrégé d'histoire, et ancien élève de Vidal de la Blache enseigne alors au lycée Louis-le-Grand.

¹¹⁸⁶ Olivier Dumoulin, *Le rôle social de l'historien...*, op ; cit., p. 203-204.

¹¹⁸⁷ Ainsi Bariety insiste-t-il sur la faible influence des rapports historiques sur les décideurs, voir, « Le Comité d'études » op. cit., p. 255-256.

statistique de la population polonaise fut développée dans deux mémoires : un premier sur « Le recensement en Autriche-Hongrie » traitait de la question des sources, un second sur « La répartition des Polonais » apportait une estimation de la population polonaise dans les territoires de la Galicie et de la Pologne prussienne à partir des statistiques électorales.

La rédaction d'un rapport sur les recensements d'Autriche-Hongrie n'était prévue ni dans le programme initial établi par Lavisser en février 1917, ni dans celui de la sous-commission polonaise du 22 octobre 1918, bien qu'il fût ensuite joint à la partie sur la Pologne et la Russie. La proposition fut faite plus tard, lors de la séance du 18 novembre 1918, alors que le Comité constatait combien « (l)es événements rendent indispensables l'étude de la question des Allemands d'Autriche ». Il confiait à Jules-Eugène Pichon un rapport sur « les Allemands de Bohême et de Moravie », et un autre rapport sur « la valeur et la méthode des recensements de l'Empire austro-hongrois » d'abord envisagé comme préface à une partie sur l'ethnographie de l'Autriche, qui finalement fut abandonnée¹¹⁸⁸. À peine un mois plus tard, dans la séance du 10 décembre, le Comité discutait du rapport sur les recensements.

Jules-Eugène Pichon, alors professeur à l'université de Prague, était un historien et non pas un praticien de la statistique comme pouvaient l'être les géographes et les économistes. Il n'en livrait pas moins en ce court laps de temps, en une dizaine de pages, une synthèse critique documentée par des travaux autrichiens. La critique des sources prenait là une tournure particulière, puisqu'il s'agissait d'apprécier la fiabilité des statistiques sur les nationalités produites par un État qui, aux yeux d'activistes tchèques, polonais ou autres, comme des spécialistes français, limitait, voire réprimait les aspirations nationales. Mais ces aspirations ne pouvaient renvoyer à d'autres chiffres que celles produites par les États, comme le rappelait justement Pichon : « On ne dispose, pour étudier la question des nationalités en Autriche-Hongrie que des statistiques officielles ». Pour en apprécier la validité, il convenait donc « d'examiner la façon dont sont établis ces documents », poursuivait-il dans cette logique historique de critique des sources. Pichon disposait manifestement de ressources documentaires sérieuses mais limitées pour conduire cette étude : aucune source statistique directe issues des Bureaux de statistique, mais principalement des ouvrages et articles en allemand signés de professeurs, certains aussi statisticiens, de Vienne et de Prague (Bernatzik, Rauchberg, Herkner), les titres académiques étant là de rigueur pour attester de la qualité des sources, à défaut d'expérience directe de l'auteur.

Ces publications suffisant pour donner un aperçu historique, Pichon soulignait les grands traits de cette statistique : l'enregistrement tardif des caractères nationaux, les recherches ethnographiques de Czoernig, les recommandations du Congrès international de statistique et le choix de la « *Umgangssprache* » par la statistique Cisleithanienne. Quelques erreurs se glissaient ici et là – Richard Böckh du Bureau de Berlin était présenté comme un statisticien autrichien (on sait combien il critiquait ses collègues viennois) – mais Pichon ne pouvait complètement échapper aux confusions. L'accès limité à quelques ouvrages et auteurs suffisait néanmoins pour avoir connaissance des critiques et protestations nombreuses que soulevaient les méthodes du recensement autrichien parmi les nationalités – Tchèques en Bohême, Ruthènes et Juifs en Galicie. La littérature locale la plus récente sur ces recensements, alimentée par les débats et polémiques qu'il suscitait, en remplit finalement le rapport de Pichon sans qu'il n'ait besoin d'évaluer directement les chiffres : critique du

¹¹⁸⁸ P.V. de la séance du 18 novembre 1918.

recours au seul critère linguistique, demande de substitution de la question sur la langue maternelle à celle sur la langue usuelle, demande d'une question directe sur la nationalité, limitation à une seule langue, aux seuls citoyens, pression sur les enquêtés etc. « S'il fallait citer des faits, nous n'en finirions plus », écrivait-il ; il en avait assez cité pour conclure défavorablement que « ni en Autriche, ni en Hongrie, on ne peut tabler sur les statistiques officielles ». Il évoquait certes des corrections possibles en croisant les données avec la statistique confessionnelle ou électorale, mais mentionnait aussitôt le manque de rigueur du procédé. Les recensements autrichiens et hongrois restaient résolument pour lui des matériaux politiques réfractaires à leur usage savant, que le Comité ne pouvait recommander.

Lors de la discussion, seul Martonne réagit contre la conclusion de Pichon, et rappelait que même « si les statistiques autrichiennes et hongroises ne donnent pas une évaluation exacte de la proportion des nationalités, elles sont cependant le document le plus précis dont nous disposons à ce sujet »¹¹⁸⁹, autrement dit il signifiait qu'elles étaient indispensables aux travaux du Comité :

À trop insister sur les défauts des statistiques hongroises ou autrichiennes, on risque de leur enlever tout crédit, et ce serait une faute.... En les écartant, on se prive de toute base sérieuse de discussion et on risque de tomber dans la fantaisie.

Martonne qui travaillait avec des sources statistiques à la confection de cartes ethnographiques sur l'Europe sud-orientale, était en effet loin d'accepter le jugement de Pichon et, en réaction, n'hésitait pas à montrer sa compétence sur le matériau :

Le cas n'est pas ici le même que dans les Balkans où nous n'avons comme statistiques que des estimations dépourvues de tout fondement sérieux, différant dans la proportion de 100 p. 100 suivant leur source, ou en Russie où, d'un recensement à l'autre et suivant les instructions du Gouvernement, on voit une nationalité diminuer de plus de moitié. Nous avons affaire à l'œuvre de bureaucrates méticuleux, capables de donner un coup de pouce, mais non de changer du tout au tout les faits¹¹⁹⁰.

Si pour Pichon, le chiffre était une réalité indépassable, vraie ou fausse ; pour Martonne, il n'était qu'un matériau qui, au terme de transformations statistiques et cartographiques, rendait compte de la réalité.

Malgré ces fortes réserves, Pichon avait conservé la responsabilité d'un second rapport statistique sur la répartition des Polonais en Galicie et en Silésie autrichienne, thème qu'il partageait avec Eisenmann, chargé de la Pologne prussienne. Si la conclusion du rapport de Pichon sur les recensements était défavorable à l'utilisation de cette source officielle, elle n'excluait pas la source indirecte qu'était la statistique électorale, dans la mesure où les nationalités présentaient des candidats sur des listes séparées. Pichon avait donc, de préférence au recensement, opté pour cette source politique et exploita les résultats des élections aux assemblées représentatives. Après quelques phrases sur le système électoral, et le rappel de l'introduction du suffrage universel direct en 1907, il considérait cette source comme « un excellent moyen de déterminer la répartition des nationalités », si ce n'est « l'arbitraire délimitation des circonscriptions », qui permettait au régime de s'assurer de la représentation majoritaire des nationalités qui le soutenaient, en l'occurrence les Allemands et « les Polonais qui, depuis 1868, ont toujours pratiqué une politique favorable au gouvernement ». En Silésie, « cette arbitraire géométrie électorale », selon ses mots, donnait

¹¹⁸⁹ Travaux du Comité d'études, op. cit., t. II.

¹¹⁹⁰ Ibid., p. 202-203.

ainsi aux Allemands un nombre de députés proportionnellement plus important qu'aux Polonais et aux Tchèques. Il donnait la distribution des voix pour les quinze circonscriptions : dans neuf d'entre elles, les Allemands étaient majoritaires, dans deux, les Tchèques, et dans trois, les Polonais. Pichon n'était pas plus indulgent envers les Polonais, qui, en Galicie, procédaient, poursuivait-il, comme les Allemands : « Ici ce sont les Polonais qui sont favorisés au détriment des Ruthènes ou Ukrainiens ». Un tableau donnait dans les 61 circonscriptions électorales de la Galicie, la distribution en pourcentage des suffrages entre Polonais, Ukrainiens et Sionistes. Une carte représentait la nationalité majoritaire dans chaque district, et permettait à Pichon de faire ce seul commentaire selon lui « impartial » : « la carte montre la prédominance des Polonais dans toute la région occidentale, et celle des Ukrainiens dans la Galicie orientale », sans oublier toutefois de signaler que Lemberg formait un îlot polonais.

Le rapport de Pichon appelle quelques commentaires : on constate qu'il n'utilisa aucune publication statistique polonaise comme les annuaires des Bureaux de Galicie, qui avaient pourtant une réputation certaine. Les remarques glissées ici et là dans son rapport sur les Polonais témoignent de l'absence de la complaisance courante des intellectuels français pour la cause polonaise. En assignant la Galicie orientale à une majorité ukrainienne, il n'allait pas dans le sens des demandes polonaises. Enfin Pichon ne chercha pas au moyen de la statistique électorale, à estimer la population totale. Il est vrai que, soucieux de signaler les biais, il aurait dû faire l'hypothèse d'une structure par âge et de taux de participation identiques dans les trois populations. En restant dans la statistique des suffrages, il taisait ce biais et satisfaisait l'objectif « technique » du travail expert : mettre en évidence des territoires peuplés majoritairement par une nationalité pour que la distribution se prêtât ensuite à une décision tranchée. De ce point de vue, la carte de la Galicie présentait une frontière particulièrement nette, qui pouvait tenir en une seule phrase.

Louis Eisenmann, collaborateur de Denis, qui enseignait à la Sorbonne, était déjà reconnu comme un des meilleurs historiens de l'Autriche-Hongrie, et présentait tous les titres et qualités pour être chargé d'un mémoire sur la Prusse. Son mémoire sur « La représentation parlementaire des Polonais de Prusse ¹¹⁹¹ » partait des mêmes prémisses sur la statistique électorale supposée plus exacte que la statistique prussienne des recensements. Les résultats électoraux devaient donner « une idée plus exacte de la force des éléments polonais et de leur répartition ». Il ne faisait aucun doute pour Eisenmann que « (l)e nombre des Polonais indiqué par la statistique officielle prussienne est certainement inférieur à la réalité ». Il l'expliquait en reprenant les motifs avancés par les auteurs polonais, notamment le décompte séparé des petites populations des Mazoures et des Cachoubes. Pour Eisenmann il ne faisait aucun doute : « (ce) ne sont que des Polonais ». On relève d'ailleurs qu'il tempéra ce jugement, écrit dans son mémoire, quand il passa à la version imprimée. Là, il reconnaissait « quelques différences ethnographiques et linguistique », entre ces petits peuples et les Polonais. Cette correction faisait probablement suite à une intervention de Meillet pendant la discussion, qui, en linguiste scrupuleux avait « fait remarquer que les Cachoubes parlent une série de dialectes dont on ne peut dire sûrement qu'ils sont polonais ¹¹⁹² ». Eisenmann ne modifia pas le chiffre « rectifié » qu'il avançait de 3 983 000 Polonais en

¹¹⁹¹ Louis Eisenmann, « La représentation parlementaire des Polonais de Prusse », Travaux du Comité d'études, op. cit., t. II, p. 213.

¹¹⁹² P.V. de la séance du 13 janvier 1919.

Pologne prussienne en 1910, chiffre qui provenait, précisait-il, de l'annuaire statistique de Romer et Weinfeld – « cet excellent répertoire » – ainsi que de l'Encyclopédie polonaise de Piltz. Il n'y avait aucune raison, ajoutait-il « d'accorder exclusivement créance au recensement allemand : on en connaît la partialité, et il n'est pas sans présenter des invraisemblances ». Eisenmann posait ainsi les termes de cette équation politique :

Aussi voilà une population qui forme presque le dixième de la population totale de la Prusse, et qui n'a au Landtag que 12 députés sur 443 ; au Reichstag, un peu moins défavorisée, elle possède le vingt-deuxième des députés, alors qu'elle constitue le dix-huitième de l'Empire.

De cette dissymétrie il établissait le sujet de son étude – la sous-représentation des Polonais dans les institutions parlementaires et ses causes, car, « c'est toute la politique allemande en Pologne qui se traduit dans la géographie électorale du pays ». Judicieusement, Eisenmann rejetait un des principaux arguments des Allemands qui expliquaient cet écart par la natalité plus élevée des Polonais, donc une pyramide par âge, dans laquelle les enfants, non-électeurs, représentaient une part plus importante. Eisenmann notait l'absence de relation entre la sous-représentation politique et la densité de population. Il ne mesurait pas cette corrélation, mais il est intéressant de noter au passage combien le raisonnement du brillant historien des institutions politiques différait là de celui des historiens comme Fallex, en ce qu'il bâtissait sa démonstration sur une statistique et géographie électorales, et non plus sur les documents d'archives et les sources anciennes. Les causes de cette sous-représentation résidaient selon lui d'abord dans le tracé des circonscriptions électorales qui était à plus d'un titre défavorable aux Polonais. À l'origine, le tracé découpait des unités de même effectif de population, mais il n'avait jamais été mis à jour pour tenir des variations démographiques, aussi la représentativité électorale était-elle inégale pour les Polonais dont la croissance de la population était supérieure. À ces facteurs techniques s'ajoutaient différents moyens de pression pour dissuader les Polonais de voter pour un candidat polonais, mais pour Eisenmann, plus généralement, cette sous-représentation politique était l'expression de la politique allemande qui visait à « éliminer en Pologne toute représentation nationale [...] c'est toute la politique électorale qu'on peut examiner d'après les élections ». Ainsi la comparaison de deux statistiques – du recensement et des élections – était-elle un moyen de donner la mesure de cette politique. Lors de la présentation de son travail dans la séance du Comité, Martonne lui recommanda d'ailleurs de projeter les écarts entre les deux statistiques sur une carte¹¹⁹³, conseil avisé qu'il s'empressa de suivre pour la publication. À la lecture fastidieuse des tableaux statistiques, il substitua un commentaire qui mettait en relief des espaces contrastés de comportements électoraux. Une sous-représentation électorale ressortait nettement dans deux territoires, la Prusse orientale et la Haute-Silésie. Deux régions dont on sait que les identifications à la nation polonaise étaient moins fortes parce qu'entremêlées avec d'autres formes d'identifications collectives – le protestantisme des habitants de la Masurie, le socialisme des ouvriers de l'industrie silésienne – qui s'exprimaient alors dans un vote moins national. Eisenmann l'interprétait cependant comme l'effet de l'influence des autorités allemandes, alors qu'il s'agissait plutôt de manipulation d'identités alternatives. Dans les autres provinces de la Posnanie et de la Prusse occidentale, Eisenmann analysait les taux de représentation en rapport avec la structure agraire qui reflétait elle-même la politique de la terre et de colonisation du gouvernement prussien. S'appuyant sur le fascicule bien

¹¹⁹³ Ibid.

documenté de l'Encyclopédie polonaise sur la Pologne prussienne, il distinguait les espaces de grandes exploitations entre les mains des propriétaires allemands et ceux où résistaient les petits propriétaires polonais, soit deux conditions plus ou moins favorables au vote polonais. C'est finalement à une géographie électorale fine, rapportant les comportements politiques à l'espace et aux conditions sociales, à laquelle aboutissait Eisenmann. Il s'inscrivait résolument dans la ligne de travail de Martonne. La répartition de la population polonaise était donnée dans une carte tracée à partir des données du recensement de 1910. Martonne, absent de cette séance, avait su avec son autorité, comme à d'autres reprises, donner une autre tournure savante aux travaux du Comité.

La partie strictement dévolue à la statistique s'arrêtait avec le mémoire d'Eisenmann. Sur la Pologne russe, le rapport confié à Boyer ne fut pas réalisé. Néanmoins, le thème n'était pas si circonscrit, comme on va le voir dans les autres rapports.

Louis Hauteœur avait été sollicité par le Comité comme membre correspondant, et le chargea du mémoire sur « le problème de la Galicie orientale¹¹⁹⁴ ». Il est l'exemple même du recrutement ponctuel d'un jeune et brillant normalien, agrégé d'histoire, qui ne s'était pas encore spécialisé en histoire de l'art qui sera sa voie. Il avait occupé des postes divers d'enseignement en France et à l'étranger et se trouvait mobilisé au service des ministères. Loin des réserves de Pichon sur les statistiques autrichiennes, qu'il ignorait probablement puisqu'il n'assistait pas aux réunions du Comité, il exploita les données des recensements autrichiens, le dernier en particulier réalisé en 1910, pour traiter de la question des nationalités en Galicie orientale. Il ne dissimulait certes pas les critiques adressées à ces recensements, mais les laissait s'exprimer à travers les acteurs de l'époque. Il révélait plutôt les limites de ces statistiques qui pouvaient alimenter des argumentaires opposés et ainsi n'apporter aucune solution.

Parmi les régions à population mêlée que revendiquent plusieurs États, il en est peu dont le sort soit aussi difficile à régler que la Galicie orientale. Polonais et Ruthènes y sont depuis si longtemps établis et si confusément répartis que toute division semble impossible et que l'attribution de toute la province à l'un ou l'autre des adversaires provoquerait un mécontentement et un irrédentisme dangereux¹¹⁹⁵.

Concluant que « Polonais et Ruthènes font preuve de la même intransigeance sur ce point », Hauteœur consacra la première partie de son mémoire à l'exposé successif de la « thèse polonaise » et de la « thèse ukrainienne », à partir de leurs divers arguments – géographiques, historiques, ethnographiques, économiques et politiques. S'appuyant sur une bibliographie sélective, comptant notamment les travaux des géographes polonais et ukrainien reconnus, Romer et Rudnyckij, Hauteœur bâtissait, en tirant des citations de leurs ouvrages, une double plaidoirie face à laquelle lui et le décideur se trouvaient en quelque sorte dans la posture de l'arbitre international, sans pouvoir néanmoins donner raison à un des deux camps. Les arguments dits « ethnographiques » étaient étayés par les statistiques et c'est cela que l'on va retenir ici.

Les Polonais, commençait Hauteœur en se référant à Romer, reconnaissent que « la population de la Galicie est mêlée, mais la majorité en est polonaise » : sur environ 8 millions d'habitants, 59 % étaient polonais, 40 % ruthènes. Les Ukrainiens contestaient ce résultat au

¹¹⁹⁴ Louis Hauteœur, « Le problème de la Galicie orientale », Travaux du Comité d'études, *Questions européennes*, t. II p. 287-311.

¹¹⁹⁵ Ibid., p. 287.

motif de « la fausseté des statistiques », surtout pour la partie orientale. Ils dénonçaient le mode de calcul de Romer qui ajoutait aux catholiques romains, décomptés comme Polonais, une part des catholiques grecs par le jeu du croisement des données confessionnelles et linguistiques, ainsi que toute la population juive (800 000), pour arriver au chiffre total de 2,7 millions de Polonais. Une part presque égale à celle des Ruthènes chiffrée alors à 3,1 millions, soit une courte majorité qui ne suffirait pas à convaincre les décideurs d'accorder le territoire aux Ukrainiens. Hauteceœur exposait ensuite les arguments du géographe ukrainien, Rudnyckyj, adversaire de Romer, qui non seulement contestait la part des catholiques grecs classée comme polonaise, mais considérait aussi une part des catholiques romains comme ukrainienne. En Galicie orientale il estimait les Ukrainiens largement majoritaire (62 %) devant les Polonais (25 %). Ces calculs lui permettaient de contourner les statistiques linguistiques à propos desquelles il dénonçait l'arbitraire du recensement qui comptait la majorité des Juifs comme Polonais.

Hauteceœur ne pouvait pas arrêter son mémoire à l'exposé des deux thèses, dont les arguments s'annulaient et laissaient le décideur démuné. Dans une troisième partie, il tentait donc son propre examen de la situation des trois nationalités – Polonais, Ruthène, et Juive – en considérant « avant tout les conditions ethnographiques et économiques », écartant les arguments géographiques et historiques avec cette phrase lapidaire : « les récits de Nestor ou la liste des terres dont Chmielnicki se proclamait l'hetman ne sont pas susceptibles de déterminer une décision¹¹⁹⁶ ».

Concernant les Polonais, à l'instar des auteurs ukrainiens, il estimait la statistique confessionnelle plus proche des « faits » que la statistique des langues parlées et retrouvait les pourcentages de Rudnyckyj. Considérant la seule distribution des catholiques, romains et grecs, il obtenait sans surprise une géographie qui inversait leurs majorités entre les parties occidentale et orientale de la Galicie. Hauteceœur suivait alors les géographies polonaises en s'appuyant sur les cartes de l'ouvrage de Pawlowski sur la Galicie orientale¹¹⁹⁷, paru dans la collection géographique de Romer. Il soulignait que la distribution de la minorité catholique romaine ne suivait pas de gradient est-ouest, relevait leur concentration dans les villes, soit des traits qui excluaient le principe de division territoriale. Il observait ensuite que la majorité des Juifs résidaient dans la Galicie orientale et posait à son tour la question centrale : « Faut-il considérer les Juifs comme Polonais ? Les Polonais disent oui, les Ukrainiens répondent non ». Hauteceœur penchait pour le doute : « Le fait que les Juifs qui savent le polonais sont toujours plus nombreux ne prouve nullement qu'ils se reconnaissent comme polonais¹¹⁹⁸ ». Le sentiment national pouvait être approché, comme Pichon et Eisenmann l'avaient montré, à partir des données politiques et en particulier électorales, mais dans le cas des Juifs, elles étaient peu concluantes, soulignait Hauteceœur qui en justifiait l'insuccès par les craintes des réactions antisémites, comme il l'écrivait si pertinemment : « Ils étaient persécutés silencieux, qu'eût-ce été protestataires ? ». Quant aux Ruthènes, Hauteceœur reconnaissait qu'ils étaient une « nation différente de celle des Polonais », et qu'« aujourd'hui (leur) majorité désirent être ukrainiens ». Sans se joindre à l'avis tranché de Pichon sur les statistiques linguistiques

¹¹⁹⁶ Louis Hauteceœur, « Le problème de la Galicie orientale »,..., op. cit., p. 295.

¹¹⁹⁷ Stanisław Pawlowski, *W obronie Galicyi Wschodniej*, Lwów, Książnica Polska Tow. Nauucz. Szkół Wyższ, 1919.

¹¹⁹⁸ Louis Hauteceœur, « Le problème de la Galicie orientale »,..., op. cit., p. 299.

autrichiennes, il jugeait qu'elles n'apportaient donc pas de réponse satisfaisante à la question de la reconnaissance nationale de ces deux peuples, Juifs et Ruthènes.

Hauteceur devait pourtant conclure. Il jugeait impossible de tracer une limite entre Polonais et Ruthènes, mais rejetait aussi la solution qui consistait à diviser le territoire selon les majorités : « Attribuer la Galicie orientale à la Pologne serait lui donner un pays en majorité ruthène ; l'attribuer à l'Ukraine serait lui céder une région où existe une forte minorité polonaise ». L'argument ultime qui décidait de conserver l'unité territoriale de la Galicie, était pour lui économique : « Toute attribution à l'une des parties adverses léserait un nombre considérable d'individus », mais il fallait considérer l'intérêt économique du pays et, dans ce cas, la Galicie, était selon lui du côté de la Pologne plutôt que l'Ukraine. Pour tempérer cette conclusion qui allait là encore au-delà de l'exposé des faits, Hauteceur préconisait une union douanière et un régime placé sous la Société des Nations avec des protections pour les minorités.

La question des nationalités et des minorités juive et ruthène fut reprise dans d'autres mémoires. Les statistiques et les dénombrements y occupaient cependant une place mineure. Le mémoire d'Ernest Denis sur « La question juive sur le territoire de la Pologne historique », vibrant texte d'une trentaine de pages sur la situation des Juifs en Europe orientale, ne comportait pas de développement statistique. Un argumentaire historique et politique composait son plaidoyer pour la protection des Juifs adressé aux dirigeants de l'Entente qui auraient à décider de la reconstitution de la Pologne. Inspiré par l'histoire de la France qu'il prenait comme modèle, Denis, lucide sur les événements tragiques des dernières décennies, n'envisageait qu'une seule voie, celle de l'assimilation associée à l'émancipation, c'est à dire l'attribution de larges droits et libertés dans le domaine scolaire, religieux, administratif. Cette voie dite de l'assimilation, maître-mot employé ici, s'opposait à l'autre voie dite nationale, par l'octroi de l'autonomie politique – une demande « vaine et dangereuse » selon lui et que les membres du Comité souligneront également à l'unanimité. Denis qui pouvait défendre dans d'autres circonstances le programme territorial polonais du Parti national-démocrate, ne dissimulait pas ses inquiétudes sur cette « question juive » : « Les démocrates nationaux, auxquels on a longtemps attribué une influence considérable et dont le chef M. Dmowski est fort connu en France, sont suspects d'antisémitisme ». Le modèle de l'assimilation guidait aussi l'opinion de Denis sur « l'afflux des Juifs russes, misérables, fanatiques et ignorant le polonais qui rendent l'assimilation plus difficile », et qui devaient retourner en Russie, « leur patrie d'origine », où, ajoutait-il, « ils ne rencontrent chez les Russes aucune animosité » ; et où l'on pouvait s'attendre à ce que le nouveau régime russe introduise des lois garantissant la liberté religieuse. Le Comité partageait ce point de vue. Lors de cette séance, Eisenmann prévoyait que « la question juive se posera sans doute au Congrès de la paix comme une question de minorité nationale », et il ajoutait, « cependant il n'est guère admissible de lui donner la même solution qu'à la question des Allemands de Bohême », remarque déjà prémonitoire sur les apories du traité des minorités.

Antoine Meillet avait été chargé de l'épineuse question lituano-polonaise qu'il présenta dans un mémoire intitulé « Pologne et Lituanie ». Il était un des membres du Comité qui pouvait prétendre à une connaissance indéniable dans le domaine des langues en Europe centrale et orientale. Ses réflexions sur la nouvelle carte de l'Europe au sortir de la guerre seront

regroupées dans son ouvrage *Les langues dans l'Europe nouvelle*¹¹⁹⁹ qui paraîtra en 1918. Pendant les années de guerre, il avait néanmoins publié des articles sur la situation linguistique en Russie et en Autriche-Hongrie, dans lesquels il exposait ses thèses sur les rapports entre langue, nation, frontières linguistique et politique¹²⁰⁰. Partant de la question des langues, Meillet, comme Denis, montrait que l'histoire, plus que la statistique, expliquait la situation des nationalités dans ces confins baltiques de l'Europe, et de ce fait les tensions entre les populations. Non pas l'histoire des langues en soi, mais des langues comme fait social selon l'école linguistique française ; une histoire alliée à la sociologie qui ne les séparait pas des structures sociales. Le raisonnement de Meillet s'écartait de la manière la plus franche des grilles ethno-nationales et prêtait une grande attention aux divisions sociales. La langue n'était pas selon lui un critère de l'existence de nationalités : « Il n'y a entre Polonais et Lituaniens aucune différence essentielle de race ou d'usages, et la religion est la même chez les uns et les autres ». Elle était avant tout un caractère de séparation entre des groupes liés par des hiérarchies, des accès inégaux aux ressources qui, depuis le siècle précédent, étaient source d'un antagonisme croissant entre les populations. Mais le verdict de l'histoire était aussi incontournable pour Meillet : le lituanien était « une langue sans passé, sans prestige, isolée parmi les langues de l'Europe ». S'il voyait dans la langue un marqueur social, il n'en classait pas moins les langues et distinguait les langues dites de civilisation¹²⁰¹. Il était par conséquent vain d'imaginer que les Polonais apprennent le lituanien, les Lituaniens étaient voués à devenir « une de ces minorités dont les droits linguistiques et aussi les droits de propriété auront à être sauvegardés par le droit général des minorités ». Il rejetait aussi l'idée d'un État lituanien indépendant pour une nation jugée trop petite qu'il reliait à « la question générale des petites nations riveraines de la Baltique ». L'autorité du linguiste s'exprimait là sans ambiguïté, il n'y avait pas de parenté suffisante entre ces langues pour qu'elles fondent une seule « nation balte ». Pour Meillet qui suivait la tradition romantique, la langue déterminait la nation de manière exclusive ; il n'y avait pas de nation sans unité linguistique. Il voyait dans les empires multinationaux qui réunissaient des peuples de langues différentes, des formations artificielles, sources d'instabilité et de conflit, et par conséquent, vouées à disparaître dans la nouvelle carte de l'Europe¹²⁰². Les petites nations baltes ne pouvaient donc, ni prétendre à l'indépendance politique, ni être regroupées dans un empire. Entre la Pologne et la Russie, la seule solution politique qu'il envisageât était la forme fédérale avec ces deux grands États parce qu'elle concilierait « à la fois les aspirations des petites nations et les droits des grandes nations ». À l'argument linguistique s'ajoutait ici la géopolitique : assurer le littoral maritime de la Pologne et de la Russie. Avenir sur lequel Paul Boyer, lors de la discussion, montrait un sens visionnaire aigu en déclarant que, « ces pays

¹¹⁹⁹ Antoine Meillet, *Les langues dans l'Europe nouvelle*, Paris, Payot, 1918 (réédité en 1928).

¹²⁰⁰ Sur les travaux et activités politiques de Meillet, voir Sébastien Moret, « Antoine Meillet et l'indépendance nationale », in Patrick Sériot, *Contributions suisses au XIII^e congrès mondial des slavistes*, 2003, p. 183-198 ; « Linguistique et nouvel ordre européen autour de la Grande Guerre », *Cahiers de l'ILSL*, 2009, n° 26, p. 129-144 ; « Antoine Meillet et le futur des empires après la Première Guerre mondiale », op.cit., p. 11-24. Voir également Jean-Claude Chevalier, « Les linguistes français et les pays d'Europe de l'Est de 1918 à 1931 », *Cahiers de l'ILSL*, 1996, n° 8, p. 57-74.

¹²⁰¹ Meillet réagit selon le même raisonnement sur la question albanaise et s'écarta de l'opinion de Jean Brunhes qui dans son mémoire concluait en faveur de l'indépendance albanaise, voir Sébastien Moret, « Antoine Meillet et l'indépendance nationale », op. cit., p. 192-193.

¹²⁰² Sur ce point dont l'exemple le plus patent pour Meillet était celui de l'Autriche-Hongrie, voir Sébastien Moret, « Antoine Meillet et le futur des empires... », op. cit., p. 17-18.

passeront vraisemblablement par un stade d'indépendance pour aboutir plus ou moins vite à se rallier à une République fédérative russe. La participation de la Pologne à ce groupement semble douteuse¹²⁰³ ».

En considérant que « les questions de domination de langue ne se tranchent pas par la statistique seule », Meillet excluait une des composantes litigieuses du dossier lituano-polonais sur les nationalités, car il excluait ainsi les scénarii territoriaux établis sur des majorités statistiques, et donc toute question du partage de la province lituanienne. La question brûlante du rattachement à la Pologne de certains arrondissements, en particulier celui de Wilna, ne fut cependant pas abordée dans la séance de discussion, c'eût été un parti-pris incompatible avec les réserves du Comité. Martonne qui connaissait bien les revendications polonaises signala incidemment qu'il serait utile d'avoir une carte de la répartition du lituanien car « le recensement russe de 1897 est sujet à caution ». Meillet ne concevait pas davantage que les statistiques décident à elles seules de l'édification d'un État, car, si les langues délimitaient les territoires des nations, elles n'avaient pas toutes le même rang et ne traduisaient pas le même niveau de civilisation. On voit ainsi, comme le mettent bien en évidence les travaux de Sébastien Moret, que le chef de file de la linguiste française pouvait tenir des propos aussi bien progressistes sur l'émancipation des peuples que défendre une conception hiérarchique et essentialiste des langues et des cultures. Les travaux de Meillet, écrits en temps de guerre, avec leur insistance sur les liens naturels entre langue et nation, s'écartaient paradoxalement des développements théoriques récents de la linguistique, auxquels il avait lui-même contribué et qui insistaient sur l'importance des faits de diffusion et de mélange des langues, sur les limites multiples des dialectes, et enfin l'existence du plurilinguisme. Moret explique ces positions intransigeantes de Meillet sur la séparation des langues et leur classement dit naturel par son fort engagement patriotique et sa volonté d'agir en tant qu'expert en éclairant la décision politique par la science¹²⁰⁴. Cette linguistique appliquée le conduisait à adopter des points de vue sur les langues qu'on peut rétrospectivement juger dépassés sur le plan théorique, mais qui permettaient de répondre efficacement aux exigences de l'expertise. Meillet donnait des clés pour identifier et délimiter sur les cartes européennes zébrées par les frontières entremêlées des langues, nations et religions, des unités linguistiques homogènes, base des futures entités politiques. Son point de vue était d'ailleurs similaire à celui qu'on pouvait lire sous la plume du géographe américain, membre de l'*Inquiry*, Leon Dominian dans le livre sur *Les frontières des langues et des nationalités en Europe*¹²⁰⁵ qui venait de paraître en 1917.

Le mémoire d'Henri Grappin¹²⁰⁶, également recruté comme membre correspondant, sur « La propriété foncière sur les territoires de la Pologne historique » répondait à un chapitre capital du dossier polonais, la question agraire, et aucun décideur ne pouvait prétendre la régler sans le connaître. Grappin s'étendit surtout sur les gouvernements occidentaux de l'Empire russe, jadis vastes espaces de la *Rzeczpospolita* qui renvoyaient à la glorieuse Pologne « historique ». Or, les titres historiques ne suffisaient pas, la prédominance des grands

¹²⁰³ P.V. de la séance du 3 janvier 1919.

¹²⁰⁴ Sébastien Moret, « Linguistique et nouvel ordre européen ... », op. cit., et « Antoine Meillet et le futur des empires... », op. cit.

¹²⁰⁵ Leon Dominian, *The frontiers of language and nationality in Europe*, New York, The American Geographical Society, 1917. Moret fait également ce rapprochement.

¹²⁰⁶ Henri Grappin (1881-1959), grammairien de la langue polonaise, professeur à l'École nationale des langues orientales où il occupera la chaire de polonais créée en 1921.

domaines polonais et une stratification sociale à caractère fortement ethnique excluait toute solution unilatérale recourant à un critère unique. Il était clair pour tous les partis que du point de vue dit ethnographique, les Polonais étaient là minoritaires, hormis les enclaves formées par quelques villes comme Wilna. Pouvait-on dire qu'ils dominaient l'économie ? Ils appartenaient certes aux classes possédantes mais pas exclusivement ; propriétaires russes, négociants juifs voire allemands, contribuaient aussi à la prospérité régionale. La paysannerie majoritairement ruthène ou lituanienne comprenait une couche de tenanciers polonais ruinés. Grappin, pourtant connaisseur de la Pologne, ne dépeignit pas ce système de stratification que la guerre, puis les mouvements nationaux et révolutionnaires, commençaient à ébranler. Résolument du côté d'informateurs polonais issus des milieux conservateurs, il considérait la propriété foncière polonaise comme une base indispensable à la stabilité politique, économique et sociale de ces régions, « un patrimoine » qui assurait selon ses termes « la vitalité du polonisme ». Son mémoire n'était pas un travail de propagande ; il s'appuyait sur un fonds documentaire sérieux, des sources statistiques officielles – le recensement russe et surtout les relevés de Stolypine – dont il tirait des estimations sur la structure foncière et ses caractéristiques nationales. Mais ce travail méticuleux était au service d'une démonstration avec un parti pris net. Il ne défendait pas aveuglément la cause des grands propriétaires, au contraire ils dénonçaient ces « latifundiaires » qui maintenaient un régime archaïque et aliénaient les territoires polonais en se ralliant aux empires centraux. Sa thèse allait du côté des projets de réforme agraire d'autres rangs conservateurs, ceux de la Démocratie nationale. Ainsi, son rapport sortait de l'impartialité préconisée par le Comité et défendait un projet de polonisation des confins avec force d'arguments – indétermination nationale, faible densité démographique, bas rendements agricoles – autant de facteurs, soulignait-il, qui rendaient ces espaces aptes à accueillir des paysans polonais depuis les régions menacées par le surpeuplement des campagnes. Sa conclusion était persuasive en ce qu'il établissait la jonction entre les intérêts du parti polonais et ceux des Alliés en écrivant que « cet afflux de nouveaux possédants permettra à la Pologne de consolider ses positions dans la zone la plus vulnérable, c'est à dire de remplir efficacement le rôle que les Alliés lui assignent dans l'Est européen ».

L'écart du rapport de Grappin avec la mission d'impartialité que se fixait le Comité était trop manifeste pour que ses collègues ne réagissent pas. Meillet protesta vigoureusement contre les conclusions de Grappin :

Autant j'approuve la documentation du rapport de M. Grappin et sa précision, autant ses conclusions m'inquiètent. Si nous avons été choqués de voir la Prusse vouloir coloniser et germaniser la Posnanie, il n'apparaîtrait pas moins inadmissible de soutenir une politique qui consisterait à coloniser par l'envoi de colons, les territoires lituaniens, blancs-russes et petits-russes. Il me semble que le Comité ne peut, sans se compromettre soutenir une proposition qui porte d'une manière aussi manifeste le caractère de l'impérialisme polonais¹²⁰⁷.

Haumant et Seignobos s'associaient à Meillet. Le premier lui reprochait de vouloir « fortifier la Pologne en lui donnant des territoires ethnographiquement russes », et de compromettre ainsi l'horizon de stabilité visé par les réglementations territoriales, car une telle solution « lui créera, en même temps à l'Est, des ennemis irréconciliables, qui se joindront, un jour ou l'autre, à ceux qu'elle aura déjà à l'Ouest ». Le second pointait le parti pris politique de l'auteur : « C'est la thèse des grands propriétaires polonais que M. Grappin nous apporte. La

¹²⁰⁷ P.V. de la séance du 12 février 1919.

théorie des ‘confins’ polonais vaut la théorie allemande des ‘marches slaves’ ». Martonne soulignait habilement, à partir des cartes de Romer, que la solution paysanne pouvait être réglée « plus légitimement » par le partage des grandes propriétés à l’ouest en Silésie et en Posnanie. Grappin ne considéra pas ces objections, arguant qu’il avait seulement repris « un thème courant dans la presse polonaise, surtout la presse conservatrice ». Son mémoire fut publié.

Le mémoire sur « les programmes polonais » que rédigea Ernest Denis¹²⁰⁸ à la demande de Lavisso souleva aussi de vives protestations chez ses collègues du Comité qui lui reprochèrent d’avoir présenté la version « impérialiste » des demandes polonaises. Le grand historien de la Bohême n’avait à l’évidence pas ressenti, à l’écriture de ce mémoire, les retenues qu’exerçait habituellement la connaissance scrupuleuse d’un pays, qui lui faisait ici défaut. Le texte qu’il coucha pourtant de sa belle écriture était surtout une manière de concilier son patriotisme féroce avec la thèse polonaise du Parti national-démocrate. C’était un texte politique rédigé d’un trait et qui reprenait les propos, alors répandus à Paris, par celui qui était l’interlocuteur polonais des Français, Roman Dmowski. Avant même la reconnaissance officielle du Comité national polonais par la France en septembre 1917, Dmowski avait été le seul invité polonais à donner une conférence sur « La Pologne », en mars 1916, dans le cycle de « conférences slaves » qu’avait coordonné Denis à la Sorbonne¹²⁰⁹. En janvier 1918, il donna également une conférence auprès du Comité national d’études sociales et politiques.

Le programme polonais qui avait la faveur de Denis devait déboucher sur la constitution d’une Pologne forte, étendue sur un large territoire égal à celui de la France et de l’Allemagne réunis avec une population de 35-40 millions d’habitants. Elle répondait aux promesses de sécurité, stabilité et prospérité, qui étaient les conditions pour en faire un « front oriental » contre l’Allemagne, et ainsi « le ‘Drang nach Osten’ serait définitivement brisé », ajoutait-il. Pour défendre ce territoire, croisement de la Pologne ethnographique et de celle dite historique, Denis avançait qu’aucun critère ne suffisait à lui-seul, qu’il fallait concilier les motifs historiques, linguistiques, économiques, stratégiques. En puisant dans les argumentaires polonais, partout disponibles, sur les manipulations des dénombrements allemands ou russes, il pouvait aisément écarter les statistiques quand elles n’étaient pas favorables, et promouvoir une approche plus diversifiée qui n’en échappait pas moins, en réalité, à l’arbitraire. Certes les commissions territoriales de la Conférence ne débattront pas différemment en sautant d’un critère à un autre. Mais si Denis heurta ses collègues c’est parce qu’il soutenait ce « programme polonais » en reprenant hâtivement, et donc sans discernement, la thèse de la supériorité de la culture polonaise sur celle des autres peuples ; qu’il déniait toute représentativité aux mouvements nationaux lituanien et ukrainien, et insistait sur leur manque de maturité politique. Il balayait les obstacles et évoquait à leur place l’indifférence des populations qui accepteraient docilement le rattachement à un État polonais, l’absence de tout différend entre Polonais et Tchèques, et l’identité linguistique des

¹²⁰⁸ Ernest Denis, « Les programmes polonais », AMAE-PAAP-166, Tardieu, 356, 27 p. Ce mémoire est longuement décrit et commenté par Olivier Lowczyk, *La fabrique de la paix...*, op. cit., chap. X, p. 303-308.

¹²⁰⁹ La conférence était annoncée à la date du 14 mars 1916. Voir, Université de Paris, Institut d’études slaves, « Conférence publique de l’année 1916 », dans Archives Nationales, Rectorat de l’académie de Paris, Institut d’études slaves, 20010498/175. Aucune autre information sur le contenu de la conférence n’a été conservée dans ce fonds d’archives.

populations. Dans ce tableau clair-obscur, les Polonais étaient dépeints sous leurs meilleurs attraits, nation tolérante qui donnait les garanties d'un futur régime protecteur des minorités : « Aucune discorde civile ne serait à redouter, parce que les Polonais, qui représenteraient encore les trois quarts de la population accorderaient aux autres habitants une très large autonomie¹²¹⁰ ». Denis estimait le programme national-démocrate être la version la plus modérée et avisée sur les territoires de l'Est, parce qu'il n'incorporait pas l'ensemble de l'Ukraine, mais seulement Chełm et la Galicie orientale. N'ignorant pas les revendications ukrainiennes sur ces territoires, il jugeait que « le gouvernement polonais serait en état d'assurer dans ces régions l'ordre et le progrès », que « l'opposition sera courte et faible¹²¹¹ ». Denis ne pouvait pas concevoir un système d'États viable dans cette partie de l'Europe entre l'Allemagne et la Russie, sa vision géopolitique réglait la stabilité politique sur la force – économique, militaire, démographique¹²¹² – mais privait aussi de manière arbitraire tout peuple sans histoire commune, tels les Ukrainiens, d'avenir étatique. Ses certitudes étaient de celles qui cimentent les discours politiques, et quand les doutes ressurgissaient sur les risques de tensions, Denis se repliait alors, à l'instar de ses collègues, sur un scénario fédéral, qui apportait une solution provisoire ou transitionnelle. Il se référait au modèle de la Confédération germanique qui permettrait de maintenir des liens entre les nationalités autour d'alliances militaire et économique, avec un mode de décision à l'unanimité et des règles générales de protection des minorités. Mais il n'était pas vraiment convaincu de la viabilité de cette solution, pas plus dans l'espace est-européen que dans celui de l'Europe centrale où l'établissement de grands États nationaux indépendants lui semblait le seul système capable de répondre aux exigences de sécurité.

« J'ai essayé de résumer aussi fidèlement que possible les arguments des Polonais », déclara Denis lorsque le Comité discuta de son mémoire le 3 décembre 1918¹²¹³. Boyer et Meillet, spécialistes des langues et cultures de cette Europe orientale, réagirent vivement à ces arguments qu'ils jugèrent « impérialistes ». Boyer, qui était d'ailleurs chargé d'un mémoire sur la représentation polonaise dans la partie russe de la Pologne, se déclara « épouvanté devant ce programme polonais qui est celui des Polonais de droite ». Pour ces linguistes, toutes les autres cultures méritaient davantage de considération : « Les Lettons forment un groupe très évolué au point de vue économique et intellectuel » ajoutait Boyer. Il affirmait tout aussi catégoriquement qu'« il est inexact de dire qu'il y a peu de différence entre le langage des Petits Russes et le langage des Polonais ». Le Comité demanda par la voix de son président Lavissee que le programme présenté par Denis soit complété par « l'exposé des programmes modérés ». Des voix discordantes, mais les remarques répétées du Comité sur « l'intérêt de la France » ne pouvaient à cette date soutenir un programme vraiment différent de celui exposé par Denis, c'est-à-dire celui de Dmowski. La question fut suspendue, le mémoire de Denis ne fut pas publié dans l'ouvrage du Comité¹²¹⁴.

¹²¹⁰ Ernest Denis, « Les programmes polonais », op. cit., p. 26.

¹²¹¹ Ibid., p. 24.

¹²¹² À propos des Litvaniens et Blancs-Russes il déclarait qu'ils « sont extrêmement faibles numériquement, c'est à dire (...) incapables de défendre leur indépendance ».

¹²¹³ P. V. de la séance du 3 décembre 1918.

¹²¹⁴ Il n'était certes pas prévu dans le plan initial.

Le Comité national d'études sociales et politiques

L'année 1918 consacrait la reconnaissance du programme du Comité national polonais non seulement au Quai d'Orsay, mais aussi dans d'autres comités plus éloignés des sphères diplomatiques françaises. Des différentes organisations créées pendant la guerre qui proposaient de réfléchir et débattre sur les questions de l'actualité nationale et internationale, l'une mérite encore d'être citée ici, car elle accueillit également des conférences sur l'Europe centrale, et des membres du Comité le fréquentèrent¹²¹⁵. Il s'agit du Comité national d'études sociales et politiques, créé en 1916 avec le soutien du philanthrope et mécène, Albert Kahn. Ce comité n'était ni officiel, ni d'expertise, mais en réunissant des représentants des élites du monde politique, industriel, des lettres et de l'armée comme François de Wendel, Paul Deschanel, Henri Bergson, Vincent Auriol, Albert Thomas, sous la présidence de Léon Bourgeois, un des meilleurs spécialistes des questions d'arbitrage international, il avait inévitablement une influence dans les sphères politiques. D'ailleurs, dans ses statuts, le Comité national se donnait comme mission de transmettre les résultats de ses travaux aux pouvoirs publics¹²¹⁶. Plusieurs participants à ses réunions appartenaient à d'autres organisations, il n'est donc pas surprenant d'y retrouver Ernest Denis, Louis Eisenmann, Jean Brunhes, Paul Boyer. Le Comité se réunissait dans des séances pour débattre de questions d'actualité qui étaient d'abord le thème d'une conférence. En 1916, 1917 et 1918, plusieurs conférences furent données sur l'Europe centrale dans le cadre de ce qu'il définissait comme une enquête sur « le problème des nationalités ». Au début de l'année 1918 furent conviés les représentants des Comités nationaux polonais, tchèque, roumain : Dmowski exposa « La situation actuelle de la Pologne », Edvard Beneš, « La situation internationale de la Bohême ». Les conférences et les discussions furent publiées¹²¹⁷. Le texte de la conférence que donna Dmowski, le 7 janvier 1918¹²¹⁸, décrit un « programme polonais » qui reprend toujours ces trois termes – réunion des territoires des trois Partages, indépendance de la Pologne et accès à la mer. L'argumentaire était rodé pour un auditoire déjà conquis, puisqu'il était parfaitement ajusté à l'intérêt de la France : établir une Pologne forte comme rempart contre l'expansion de l'Allemagne. Forces politiques, démographiques et économiques justifiaient l'extension sur un territoire plus large que celui de la Pologne dite ethnographique, avec notamment l'accès à la mer et l'annexion de la Silésie, ainsi que l'intégration des territoires lituaniens, ukrainiens, biélorusses, privés d'indépendance nationale car incapables de porter des États forts face à la puissance germanique. L'exposé de Dmowski était encore antérieur au traité de Brest-Litovsk, la Russie n'y était pas considérée comme ennemie, mais la situation chaotique qui y régnait conduisait Dmowski à prédire sa disparition de la sphère internationale. Dmowski sut aussi habilement inscrire la cause d'un État polonais indépendant dans un espace centre-européen réorganisé autour de l'édification des États tchèque, roumain et yougoslave, qui, à la place de l'Autriche impériale, formeraient une barrière de sécurité contre l'Allemagne. Il assista et participa à la discussion de la conférence donnée par Beneš sur la Bohême et celle de Draghicesco sur la Roumanie, et à leur suite, accepta à la demande

¹²¹⁵ Olivier Lowczyk, *La fabrique de la paix...*, op. cit., p. 40-41, Nicolas Ginsburger, « *La guerre, la plus terrible des érosions...* », op. cit., p. 650-651.

¹²¹⁶ Comité national d'études sociales et politiques, Paris : Statuts, liste des membres, tableau des séances, 1916-1928.

¹²¹⁷ Comité national d'études sociales et politiques, Paris, 1916-17.

¹²¹⁸ Roman Dmowski, « La situation actuelle de la Pologne », in Comité national d'études sociales et politiques, Paris, 1916-17.

du Comité de faire « une communication synthétique destinée à montrer l'accord des trois nationalités ». L'exposé de Dmowski reçut les compliments de l'assistance qui se lisent comme un fort assentiment du programme polonais présenté. On rappela qu'en France l'accord était unanime pour défendre une Pologne indépendante dans les termes indiqués. Il est intéressant de noter que la discussion porta sur la question du devenir de la Prusse orientale et du droit que l'Allemagne pouvait invoquer pour la conserver au nom du droit des peuples, alors que cette question ne fut pas soulevée pour les autres nationalités condamnées à s'intégrer dans le futur État polonais. Dmowski s'adressait à un public déjà acquis sur les termes de ce programme, son enjeu à cette date était de convaincre que la seule voie pour le concrétiser passait par la victoire militaire des Alliés contre l'Allemagne.

Quels liens avec les cercles slavistes français ?

Les discussions suscitées par le mémoire de Denis projettent sur l'avant-scène de cette expertise savante une catégorie d'intervenants, celui des slavistes, qui, pour les questions de l'Europe centrale, retint moins l'attention des historiens qui se penchèrent sur le Comité d'études. En s'interrogeant sur le rôle comparé des historiens et géographes dans le Comité, ou sur le recrutement dans les milieux de l'histoire diplomatique de Benoist et de l'école vidalienne de géographie, ne négligea-t-on pas aussi ce cercle de spécialistes, transversal aux disciplines ? Les noms de Denis, Eisenmann, Boyer, Meillet, Haumant, Grappin, tous membres du Comité d'études, renvoient aujourd'hui, autant, si ce n'est plus pour certains, à leur discipline en histoire ou en linguistique, qu'au domaine de la slavistique française. Certes, avant-guerre, la slavistique française n'était pas encore rassemblée autour d'un centre comme le sera l'Institut d'études slaves fondé en 1919 à Paris par Denis. Sa création au sortir de la guerre atteste cependant de l'intensité des activités et des liens tissés entre spécialistes pendant la guerre, et de l'accélération donnée à leur institutionnalisation durant ces années. Acteurs de cette genèse, Louis Eisenmann, Alfred Fichelle, Yves Millet nous ont légué, après-guerre, des témoignages écrits de cette période.

Historiquement, l'intérêt pour le monde slave avait conduit dans le dernier quart du XIX^e siècle, sous l'impulsion de Louis Leger et Ernest Denis, au développement des études slaves comme domaine universitaire au croisement des études de langue et d'histoire¹²¹⁹. Avant-guerre, le domaine était seulement porté par quelques chaires universitaires – chaires de langue et littérature slaves au Collège de France, russes à l'université de Paris ou de province comme à Lille, ou à l'École nationale des Langues Orientales. Sur de tels postes d'enseignement, on trouve Haumant, Boyer, Eisenmann et Grappin même. Pendant la guerre, les universitaires slavissants de Paris furent réunis à l'initiative de Denis, alors professeur d'histoire moderne et contemporaine à la Sorbonne, pour former un comité qui devait favoriser leurs échanges de vue et d'action. Dès janvier 1916, Denis les conviait à une réunion pour travailler sur ce qui serait l'avant-projet d'une institutionnalisation des études slaves : « Il me paraît que, dans les circonstances présentes, nous devrions reprendre le projet, plusieurs fois examiné et jusqu'ici toujours ajourné, d'un rapprochement entre les divers

¹²¹⁹ Alfred Fichelle, « Origines et développement de l'Institut d'études slaves (1919-1949) », *Revue des études slaves*, 1951, t. 27, n° 1, p. 91-103. Antoine Marès, « L'Institut d'études slaves comme lieu de mémoire », *Paměť míst, událostí a osobností : historie jako identita a manipulace*, Prague, Institut d'histoire de l'Académie des sciences, 2011, p. 50-70.

enseignements slaves de Paris »¹²²⁰. Dans ce courrier qu'il leur adressait, les activités et la mission de ce projet restaient encore vagues. Il s'agissait d'apporter à « une opinion française » mal informée les connaissances nécessaires sur « la place et le rôle des Slaves (...) dans l'Europe nouvelle après la guerre » et de donner du même coup la preuve auprès de l'administration et du parlement de « la valeur et l'utilité de nos études », et donc de la nécessité d'un institut. Denis avait déjà probablement en vue un programme de conférences, qu'il entendait établir avec ses collègues. Dès fin janvier, le projet d'un « cycle de conférences slaves » était esquissé et soumis au recteur¹²²¹. Le cycle débuta le mois suivant, le 19 février, avec la conférence de Victor Bérard, « La France et les Slaves », puis les conférences se suivirent à raison de deux par semaine, jusqu'en avril. Elles accueillirent aussi les représentants des comités nationaux d'Europe centrale – Masaryk (qui donna la seconde conférence, le 22 février), Beneš, Dmowski, Cvijic. Ces « conférences slaves » qui avaient été « conçues dans un esprit strictement scientifique », se tenaient parfois dans un cadre très officialisé, comme celle de Masaryk donnée dans le grand amphithéâtre Richelieu en présence de Paul Deschanel, président de la Chambre des députés. Elles devaient moins préfigurer les activités d'enseignement du futur Institut d'études slaves que marquer auprès d'un public nécessairement intéressé, et donc aussi politique dans le contexte de la guerre, l'enjeu que prêtaient ces universitaires au domaine des études slaves en France¹²²². Un événement éclaira aussi ce volontarisme : l'inauguration le 19 octobre 1915 de la *School of Slavonic Studies* à l'université de Londres auprès du prestigieux King's College en présence de Masaryk qui donna une conférence sur « Le problème des petites nations dans la crise européenne »¹²²³. Denis pointait clairement le défi que représentait cette création dans le courrier de janvier adressé à ses collègues :

(N)ous avons depuis peu un concurrent sérieux. L'institut d'études slaves ouvert il y a quelques mois à l'université de Londres pourrait, si nous la défendions énergiquement, faire brèche dans notre traditionnelle influence sur le monde slave, Londres a pu réaliser en quelques semaines un projet qu'à Paris on étudie, retourne et mûrit depuis des années¹²²⁴.

¹²²⁰ Courrier signé Ernest Denis, 13 janvier 1916, Archives Nationales, Rectorat de l'Académie de Paris, Institut d'études slaves, 20010498/175.

¹²²¹ Courrier Ernest Denis à l'Académie de Paris, 29 janvier 1916. Archives Nationales, Rectorat de l'Académie de Paris, Institut d'études slaves, 20010498/175.

¹²²² Yves Millet, « L'Institut d'études slaves et la Tchécoslovaquie », *Revue des études slaves*, 1979, t. 52, n° 1, p. 21-31.

¹²²³ Robert William Seton-Watson, « The Origins of the School of Slavonic Studies », *The Slavonic and East European Review*, 1939, vol. 17, n° 50, p. 360-371. Peu après cette inauguration qui régularisait aussi le recrutement de Masaryk comme enseignant au King's College, une section de Polish Studies fut créée, et le poste confié August Zaleski, alors exilé Londres, proche de Piłsudski, et qui deviendra ministre des Affaires étrangères en Pologne.

L'impression d'une concurrence entre Paris et Londres était néanmoins très relative car les slavisants de deux pays à cette date partageaient les mêmes représentations sur l'Europe centrale autour de la Tchécoslovaquie comme pivot de la stabilité dans la région, et sur la suppression de l'Autriche-Hongrie. Enfin la revue phare de la période, *The New Europe*, fondée par Seton-Watson, recevait des contributions d'auteurs français comme Ernest Denis et Louis Eisenmann. Voir Erik Goldstein, *Winning the Peace. British Diplomatic Strategy, Peace Planning, and the Paris Peace Conference 1916-1920*, Oxford, Clarendon Press, 1991. Elizabeth Fordham, « Le combat pour la New Europe », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 2005, n° 23/1, p. 111-141.

¹²²⁴ Archives Nationales, Ibid. Également évoqué dans l'article de Yves Millet, « L'Institut d'études slaves et la Tchécoslovaquie », op. cit., p. 27.

Or, ajoutait-il, s'il n'y avait pas de « foyer d'études slaves plus intense et plus ardent que Paris », il convenait de lui donner les moyens pour exercer cette médiation, au risque qu'elle ne la perde devant Londres. Les réunions suivantes des slavisants traitèrent ainsi des questions d'enseignement, signe clair de leur espoir de pérenniser leur rapprochement dans la mise en place d'un cursus universitaire, à l'instar de Londres. Enfin sur le versant éditorial, en 1917, Denis lançait en codirection une nouvelle revue, *Le Monde Slave*¹²²⁵, revue à la fois scientifique et d'actualité sur la situation en Europe centrale, qui sera suspendue l'année suivante faute de moyens, et qui elle aussi anticipait la *Revue des études slaves* qui paraîtra à partir de 1921.

Notre intention n'est pas de rendre compte des prémices de l'institutionnalisation des études slaves en France, mais de rattacher la question de l'expertise sur l'Europe centrale, exercée officiellement par le Comité d'études, et ici en particulier sur la Pologne, à ce milieu dans lequel s'entrelaçaient aussi ambitions scientifiques et considérations politiques. En quoi ce milieu slaviste auquel appartenaient plusieurs membres du Comité pouvait-il être un groupe d'influence au sein de celui-ci ? Dans quelle mesure peut-on rapporter des prises de position à leur vision de l'Europe centrale, ainsi qu'à leurs liens avec des représentants des Comités nationaux ? Jusqu'en 1914, la représentation de l'Europe centrale n'était pas séparée de l'Empire austro-hongrois, contrepoids aux expansions allemande et russe dont on ne concevait pas la disparition¹²²⁶. Les slavisants français qui soutenaient les causes des nationalités, le mouvement tchèque en particulier, n'envisageaient donc pas d'autre voie que celle des réformes intérieures. Mais la guerre désigna un seul camp ennemi, austro-allemand, et leva les réserves qu'inspirait jusqu'alors la suppression de la Double Monarchie : la porte était ouverte pour soutenir les États indépendants que revendiquaient les mouvements nationaux. L'État tchécoslovaque serait la clé de voute de la sécurité régionale dans cette nouvelle vision de l'Europe centrale portée par ces grands spécialistes de la Bohême qu'étaient Louis Léger, Ernest Denis et Louis Eisenmann¹²²⁷. La rencontre entre ces positions françaises et les ambitions d'hommes politiques tchèques en exil, Masaryk et Beneš, favorisa cette unité de vue et d'intention sur la réorganisation de l'Europe centrale, et par contrecoup sur le projet de création d'un centre, l'Institut d'étude slaves, pour « faire de Paris le centre mondial des études slaves », comme le déclarait déjà Denis en 1916¹²²⁸.

Pendant ces années 1915-1917, on ne trouve pas les mêmes rapprochements entre hommes et programmes politiques autour de la question polonaise¹²²⁹. Le milieu polonais était probablement trop divisé, éclaté géographiquement et politiquement. En outre, jusqu'à la révolution de Février, l'action de la France sur le dossier polonais était contrainte par son

¹²²⁵ Antonia Bernard, « Le Monde slave, première revue française consacrée aux pays slaves », *Revue des études slaves*, 2002, t. 74, n° 2, p. 397-409.

¹²²⁶ Ernst Birke, *Frankreich und Ostmitteleuropa im 19. Jahrhundert*, Cologne, Böhlau, 1960 ; Antoine Marès, « La vision française de l'Europe centrale du XIXe au XXe siècle », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 1991, n° 7. Sur la force de cette représentation face aux mouvements des nationalités de 1848, voir Morgane Labbé, « Les usages diplomatiques des cartes ethnographiques de l'Europe centrale et orientale au 19e siècle », *Genèses*, 2007, n° 68, p. 25-47.

¹²²⁷ Antoine Marès, « La vision française de l'Europe centrale du XIXe au XXe siècle », op. cit., p. 8.

¹²²⁸ Yves Millet, « L'Institut d'études slaves et la Tchécoslovaquie », op. cit., p. 27.

¹²²⁹ *Le monde slave* qui était alors la tribune des slavisants français et des hommes politiques d'Europe centrale, ne publia d'ailleurs, comme le fait remarquer Antonia Bernard, aucun article de personnalités polonaises durant cette période. Voir « Le Monde slave, première revue française... », op. cit., p. 406.

alliance avec la Russie, et celle-ci, en dépit de ses défaites militaires et de sa perte des territoires polonais, persistait à traiter la Pologne comme une question intérieure ne concernant pas l'Entente. L'intransigeance de la Russie plaçait la France dans une position de plus en plus malaisée, car, en refusant de se prononcer sur l'indépendance future de la Pologne, elle laissait le champ libre aux initiatives austro-allemandes, et par conséquent aux ralliements des Polonais aux côtés des empires centraux, un scénario que la France craignait par dessus tout¹²³⁰. Le tournant pris avec la révolution de Février libéra le gouvernement français de ses engagements avec l'allié russe – le nouveau gouvernement s'était déclaré pour une Pologne indépendante. Ce fut donc tardivement, au printemps 1917, que purent s'exprimer dans les milieux savants et officiels des positions claires et unanimes en faveur d'un État polonais indépendant. En septembre 1917, la France officialisait ses liens avec le Comité national polonais et son représentant Dmowski¹²³¹, non sans avoir considéré la proposition rivale faite par le Comité des Polonais de Russie réunis autour d'Alexandre Lednicki. Les tractations semblent avoir été confinées aux coulisses diplomatiques, à Petrograd¹²³², et il ne semble pas alors que les slavissants français, en dépit de la discussion soulevée par le mémoire de Denis, aient soutenu un autre programme que celui des nationaux-démocrates. Rappelons que Dmowski avait été le seul Polonais retenu pour les « conférences slaves » de 1916, de même par le Comité national d'études sociales et politiques en 1918. Aucune trace de conférence à Paris d'autres représentants polonais, alors que durant cette période, Lednicki fut en contact avec la *Slavonic School* de Londres et si Dmowski y donna une conférence, il ne fut pas le seul Polonais : Baudoin de Courtenay, Marian Zdziechowski et Szymon Askenazi furent également invités¹²³³. En 1918, quand Denis présenta son mémoire, l'épisode était déjà clos, le Comité national polonais ayant eu la préférence du Quai d'Orsay qui plaçait sa loyauté à l'Entente au-dessus de tous ses excès nationalistes. La France s'opposait avant tout aux compromis politiques polonais dans les Empires centraux, et en particulier à la solution austro-polonaise qui attirait les élites polonaises de Russie fuyant les bolcheviques. Dmowski avait pris clairement position pour le démembrement de l'Autriche et la création d'un État Tchécoslovaque¹²³⁴, position qui concordait parfaitement avec celle des slavissants français.

La discussion du mémoire d'Ernest Denis sur « Les programmes polonais », plus que les autres mémoires, parce que son auteur était incontestablement une des grandes figures universitaires du Comité d'études, révèle les tensions que faisait naître la mission d'expertise

¹²³⁰ Ghislain de Castelbajac, « La France et la question polonaise (1914-1918) », in Ghislain de Castelbajac, Sébastien de Gasquet et Georges-Henri Soutou (eds.), *Recherches sur la France et le problème des nationalités pendant la Première Guerre mondiale: Pologne, Ukraine, Lithuanie*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 1995, p. 41-104.

¹²³¹ Dès juillet 1917, le Quai d'Orsay, adoptait les demandes des Démocrates Nationaux (État indépendant réunissant les trois tronçons, accès à la mer) sur lesquelles il s'était entretenu avec Erasme Piltz. Voir Ghislain de Castelbajac « La France et la question polonaise, op. cit., p. 67-68.

¹²³² Ibid., p. 75-78. Aussi Henryk Bartoszewicz, « Polskie ugrupowania polityczne w Rosji wobec problemu niepodległości Rzeczypospolitej (Luty-Listopad 1917 Roku) », *Mazowieckie Studia Humanistyczne*, 1999, n° 1, p. 47-66.

¹²³³ Robert W. Seton-Watson, « The Origins of the School of Slavonic Studies », op. cit., p. 371. Il ne précise pas la date, mais tout indique que ce fut pendant la guerre. Même si rien ne le précise, il est évident que l'action de Lednicki, qui apporta une dotation pour ces conférences, s'inscrivait dans sa démarche pour faire reconnaître son Comité.

¹²³⁴ Ghislain de Castelbajac « La France et la question polonaise, ...op. cit., p. 85.

scientifique confiée au Comité. Certes la ferveur de l'engagement de Denis pour la nation tchèque, et plus généralement pour tous les pays slaves, était connue, de même son anti-germanisme avivé par la perte de son fils au début de la guerre¹²³⁵. Sa déclaration en ouverture de la séance de la Sous-Commission polonaise, le 22 octobre 1918, qui appelait à travailler « dans un esprit de haute impartialité » et de « s'efforcer avant tout, d'exposer des faits plutôt que de prendre parti » semblait garantir la distance scientifique que revendiquait le Comité¹²³⁶. Mais Denis poursuivait que, « dans l'intérêt de la France il pourra y avoir des solutions à recommander plutôt que d'autres »¹²³⁷. En réalité, comme on l'a signalé, l'intérêt de la France dictait aussi bien dans les cercles diplomatiques qu'universitaires les choix en matière de politiques des nationalités à l'Est, et les choix étaient faits à l'automne 1918. C'est à ce moment-là aussi que l'indépendance du Comité fut mise à l'épreuve par les expertises du Quai d'Orsay, avec l'arrivée de Tardieu¹²³⁸. Collaborateur de Clemenceau, il organisa ses propres réunions au Ministère en associant au personnel diplomatique certains membres du Comité d'études. Dès décembre, un premier mémoire parut dans ce cadre sur la question polonaise sur lequel on s'arrêtera plus loin à propos du rôle de Tardieu à la Conférence de la paix.

2. L'*Inquiry* américaine et la « paix scientifique »

Quelques mois après leur entrée en guerre, en septembre 1917, les États-Unis mirent en place un comité d'experts pour préparer les dossiers de leur participation à la future Conférence de la paix. La création, à la demande de Wilson, de ce comité qui sera alors dénommé « l'Enquête » (*Inquiry*)¹²³⁹ marque une transformation profonde de la politique étrangère des États-Unis qui signaient leur entrée de nouveau leader sur la scène internationale¹²⁴⁰. À la différence des Alliés, de la France notamment, qui préparaient des traités territoriaux, Wilson visait d'abord avec l'*Inquiry* à créer une instance pour établir et consolider la nouvelle position américaine sur l'échiquier des puissances : « We ought to prepare our own position », confia-t-il à House, avec cette remarque significative : « Que ce soit avec ou contre nos alliés¹²⁴¹ ». Toutes les régions du monde passeraient dans les filets des experts – près de 150 chercheurs, environ 2 000 rapports et 1 200 cartes – les dimensions de l'*Inquiry* étaient à l'échelle de l'ambition américaine.

L'histoire de l'*Inquiry* a été l'objet d'un ouvrage, celui de Lawrence Gelfand, qui reste une référence unique. Seuls des articles portant sur des questions particulières, en particulier le rôle des géographes et surtout Bowman, apporteront à la suite de nouveaux éclairages. L'*Inquiry* reste une organisation d'expertise aussi fascinante qu'insaisissable, du fait de la

¹²³⁵ Olivier Dumoulin, *Le rôle social de l'historien...*, op. cit., p. 208-209.

¹²³⁶ Dumoulin parle de pacte de distance scientifique du Comité, et suggère que les collègues de Denis auraient préféré pour cette raison ne pas lui confier le rapport sur la question tchèque.

¹²³⁷ P.V. de la séance du 22 octobre 1918, p. 1.

¹²³⁸ Jacques Bariéty, « La Grande Guerre (1914-1919) et les géographes français »,op. cit., p. 22.

¹²³⁹ Moins semble-t-il pour souligner sa mission d'enquête que rendre, à cette date, inaperçue sa mission politique.

¹²⁴⁰ Neil Smith, *American empire : Roosevelt's geographer and the prelude to globalization*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 2003, voir Part. II : « The rise of foreign policy liberalism : the great war and the new world », p. 84.

¹²⁴¹ « Wilson to House, 2 Sept. 1917 », in Charles Seymour, *The Intimate Papers of Colonel House*, Boston, New York, Houghton Mifflin company, vol. 3, April 1917 - June 1918, 1928, p. 173.

masse documentaire qu'elle légua, mais aussi, en dehors du comité de direction, de sa faible institutionnalisation et de sa dispersion géographique, de son rapport à la fois lointain et instrumental à la politique de Wilson, des tensions avec les autres organismes diplomatiques, à commencer par le *State Department*. On en trouve alors des fragments dans les nombreux ouvrages signés par les acteurs de la Conférence – House, Seymour, Miller, Shotwell, Lord – autant de témoignages qui en réfractaient la présence¹²⁴².

L'*Inquiry* était une instance indépendante, quoique établie et placée sous la direction du plus proche collaborateur de Wilson pour les Affaires étrangères, Edward Mandell House, le dénommé colonel House. Un membre de l'*Inquiry*, Charles Seymour, professeur à Yale et diplomate, témoignait de sa genèse en quelques lignes :

The organization thus inaugurated came to be called "The Inquiry". President Mezes, of the College of the City of NY, was named Director, and Mr Walter Lippmann, then on the staff of the New Republic, Secretary. Headquarters were in NY, where the American Geographical Society offered its offices, library, and map-making facilities, as well as the invaluable services of its Director, Dr Isaiah Bowman¹²⁴³.

House qui était responsable devant le Président dirigea l'*Inquiry*, mais deux hommes eurent la conduite effective du Comité, d'abord Walter Lippmann, et surtout, l'année suivante, Isaiah Bowman qui le remplaça. Bowman était arrivé dans le *staff* de l'*Inquiry* à l'automne 1917, alors que ses dirigeants soulignaient l'utilité impérieuse du recrutement d'un géographe. Directeur de la Société américaine de géographie depuis 1915, il leur ouvrait en même temps les portes de la puissante institution et de ses ressources cartographiques¹²⁴⁴. Bowman avait compris très tôt combien les enjeux géopolitiques de la paix se joueraient autour du nouvel ordre du monde et cela en faisant appel aux données de la science¹²⁴⁵. Il devint un des experts les plus influents à Paris ; de son expérience à la Conférence il tira les enseignements d'une géographie politique, qui fut l'objet de l'ouvrage édité en 1921 *The new World, Problems in Political Geography*, réédité trois fois¹²⁴⁶.

La création de l'*Inquiry* répondait à la volonté nouvelle de faire appel au monde académique pour guider la politique diplomatique américaine. À l'instar des comités européens, des universitaires issus des départements de sciences politiques, sciences sociales et économiques et géographie furent sollicités pour y contribuer. Les grandes universités – Yale, Harvard, Columbia, Princeton – représentaient plus de la moitié du personnel recruté¹²⁴⁷ ; Wilson lui-même était un ancien professeur de sciences politiques et avait été président de l'université de Princeton. Pour expliquer ce nouvel investissement des élites américaines dans la science comme ressource politique, des travaux ont proposé une interprétation sociologique mettant en lumière l'arrivée d'une nouvelle génération issue de la classe moyenne intellectuelle

¹²⁴² Lawrence E. Gelfand, *The Inquiry: American Preparations for Peace, 1917-1919*, New Haven, Yale University Press, 1963. Arthur Walworth, *America's Moment: 1918. American Diplomacy at the End of World War I*, New York, Norton, 1977. Charles Seymour, *The Intimate Papers of Colonel House*, op. cit.

¹²⁴³ Ibid., p. 174.

¹²⁴⁴ Neil Smith, *American empire...*, op. cit., p. 120. Y compris les locaux de l'AGS, puisque l'*Inquiry* choisit de s'y installer.

¹²⁴⁵ Georges Prévelakis, « Isaiah Bowman, adversaire de la Geopolitik », *Espace géographique*, 1994, t. 23, n° 1, p. 78-89. Sur cette période de la Première Guerre mondiale, p. 81-82.

¹²⁴⁶ Il sera également traduit en français sous le titre, *Le monde nouveau*, Paris, Payot, 1928, avec une préface de Jean Bruhnes.

¹²⁴⁷ Neil Smith, *American empire...*, op. cit., p. 126.

partageant les mêmes valeurs progressistes¹²⁴⁸. Certains chercheurs ont rapporté les grands principes de cette nouvelle diplomatie américaine, à commencer par l'autodétermination, au mouvement américain du *progressisme* avec ses valeurs à la fois libérale et réformiste, mais aussi ses présupposés sur l'ethnicité et l'assimilation culturelle¹²⁴⁹.

La création de l'*Inquiry* répondait plus qu'à une demande de constitution objective des faits par des esprits savants supposés impartiaux, comme dans le cas du Comité d'études, elle renvoyait au projet wilsonien d'un nouveau mode d'établissement de la paix, une « paix scientifique », une « fabrique de la paix » (*peacemaking*) par la science (ce qui voulait dire indépendamment de toute hypothèse politique). La volonté d'appuyer la politique étrangère américaine sur les données de la science était aussi une manière de modifier la structuration du champ diplomatique plus en faveur des États-Unis, en écartant d'autres sources de légitimité, comme l'expérience acquise dans des conférences antérieures (la diplomatie *old style*) dont les États-Unis, à la différence de leurs alliés, ne pouvaient se prévaloir¹²⁵⁰. Une diplomatie aussi qui ne formulerait pas les changements du monde en termes de demandes territoriales (une paix de conquête) comme dans les traités des Alliés européens. La révélation des traités dits secrets qu'ils avaient signés pendant la guerre, allait encourager Wilson à s'écarter judicieusement de cette voie traditionnelle pour promouvoir une « paix » qui installe par de nouveaux principes, comme celui de l'autodétermination des peuples, le nouvel ordre du monde. Ce serait un « monde nouveau » selon les termes de Bowman, porté par une vision globalisée de la paix¹²⁵¹. Projet aussi d'une politique diplomatique qui entendait désormais planifier, anticiper à l'échelle du monde au lieu de réagir aux événements¹²⁵². « A peace of the old kind could be patched up by the diplomats, but a peace of the new kind required immense and accurate scientific knowledge », écrivit le secrétaire de Wilson¹²⁵³, témoin aussi soucieux d'en consigner les faits que d'en fonder sa mythologie. Cette *new diplomacy* s'exprima dans le choix de Wilson, en 1917, de passer par un « groupe d'experts » plutôt que par le département d'État, qui était certes encore à cette date une administration assez faible.

Dans un programme qui avait en vue la réorganisation du monde, la priorité était donnée aux connaissances qui guideraient les nouvelles divisions territoriales et le tracé des frontières. La géographie trouvera une première place dans ce palmarès de l'expertise, surtout quand Bowman prendra en main l'*Inquiry*, et pendant la Conférence de la paix. Mais ce serait aussi simplificateur, et même inexact, de réduire l'expertise diplomatique apportée par l'*Inquiry* à la seule compétence géographique, surtout à ses débuts. Les discussions et les rapports entre les dirigeants font ressortir des exigences plus générales sur la méthode de travail. Les qualités recherchées pour le travail d'expertise ne correspondaient pas automatiquement à un profil universitaire idéal, comme l'illustre cette remarque de Lippmann :

¹²⁴⁸ Ibid., p. 121.

¹²⁴⁹ James Kennedy, Liliana Riga, « Mitteleuropa as Middle America ? “The Inquiry” and the Mapping of East Central Europe in 1919 », *Ab Imperio*, 2006, n° 4, p. 271-300.

¹²⁵⁰ Charles Seymour, op. cit., p. 175.

¹²⁵¹ On renvoie ici aux réflexions de Neil Smith, *American empire...*, op. cit., p. 121.

¹²⁵² Ibid., p. 135.

¹²⁵³ Ray Stannard Baker, *Woodrow Wilson and World Settlement*, New-York, Page & Company, 3 tomes, 1922, t. 1, p. 109.

The type of intellectual effort required differs radically from any with which university life accustoms one. The mass and intricacy of the detail covered is greater than any ever attempted in the field of political science¹²⁵⁴.

Mais la maîtrise du détail ne suffisait pas non plus, la figure du *specialist* n'était pas considérée comme la plus appropriée pour former de bons *advisers* – les connaissances approfondies d'un sujet pouvaient ralentir la recherche de solutions à des questions politiques transversales¹²⁵⁵. Une méthode spécifique devait être employée pour traiter « ces masses de détails » et les transformer dans une information utilisable, poursuivait Lippmann :

The discovery and applications of methods by which this mass of detail can be made readily and reliably useful to statesmen engaged in momentous negotiations requires men who have lived with the research and who know it in all its parts, and have explored all the means by which it can be arranged and presented. The Inquiry should be regarded primarily as an active organization, and not simply as a group of scholars producing voluminous reports which can be printed and used in their absence¹²⁵⁶.

La lecture des rapports montre combien le profil du consultant expert conforme à ces prescriptions méthodologiques restait un profil idéal ; l'information statistique était rarement synthétisée, les tableaux détaillés remplissaient des pages d'annexe et le commentaire se noyait dans les faits. Avant d'en suivre l'exemple concret que furent les rapports sur la Pologne, on présentera cette ambitieuse et nouvelle méthode de constitution d'un *big data* de la diplomatie.

La « technique de l'*Inquiry* » ou l'utopie de l'information en temps réel

L'*Inquiry* avait défini un mode d'organisation du travail qui procédait par étapes, de la collecte à la planification. La priorité fut d'abord donnée à la collecte des données ; pour disposer d'une information dite de première main, l'*Inquiry* n'hésitait pas à envoyer ses agents sur place¹²⁵⁷. Deux principes devaient guider cette collecte : recueillir les données à l'échelle la plus petite et s'assurer de leur fiabilité. Les rapports sur les buts et méthodes de travail le rappelaient longuement au risque de donner l'impression qu'ils s'adressaient plus à des étudiants qu'à des professeurs :

In each area the smallest administrative units for which figures exist are listed on a chart and in parallel columns the latest and most reliable date are assembled. If the data are of a kind about which there is no dispute of authorities they will be designed in one fashion; if there is a dispute, as for example in Macedonia, the best figures [...] will be given, together with the judgment of the specialists in the employ of the Inquiry. It is planned to put upon these charts not only statistics but brief historical and political facts or comment of a significant character¹²⁵⁸.

La fiabilité des données était citée comme une priorité, car elle garantissait la validité des argumentaires qui les employaient. Elle était évidemment une question majeure sur les contentieux territoriaux examinés, contentieux dans lesquels les partis s'affrontaient justement avec des données divergentes sinon contradictoires, chacun prétendant détenir des

¹²⁵⁴ Walter Lippmann, "Report on the Inquiry - Its scope and method", May 10, 1918, NARA, "Inquiry Documents", n° 882, p. 24.

¹²⁵⁵ Lawrence Gelfand, *The Inquiry*...., op. cit., p. 89.

¹²⁵⁶ Walter Lippmann, "Report on the Inquiry.....", op. cit., p. 24.

¹²⁵⁷ Lawrence Gelfand, *The Inquiry*...., op. cit., p. 110.

¹²⁵⁸ Report on the Inquiry its scope and method, NARA, "Inquiry Documents", n° 889.

données exactes. L'*Inquiry* ne l'ignorait pas qui recommandait « d'examiner ces revendications de manière critique autant que les faits », car ajoutait-il :

Where partisanship infects statistics as seriously as it does in many part of Europe and Asia, the essence of reliability is to know as clearly as possible the character of the sources upon which assertions of fact are based¹²⁵⁹.

Les volumineuses compilations de données devaient être transformées en matériaux utilisables pour les négociations et « cela ne pouvait être obtenu par la compilation d'une nouvelle encyclopédie ou une série de monographies¹²⁶⁰ ». Les matériaux devaient être « résumés dans la forme la plus concise, pour être à la fois lisible et graphique¹²⁶¹ » et servir aux énoncés que le comité exécutif présenterait sur les questions particulières qui surgiraient au cours de la Conférence. Le caractère modulable des dossiers pour faire face à des situations changeantes et imprévues, devait être la première qualité des rapports :

Presenting all the available material in respect to an area in this schematic form and in the smallest feasible units, the immediate bearing of any frontier which can be assigned may be determined with some definiteness.

Face à l'incertitude attachée à des négociations sur des questions complexes et à son inexpérience des conférences, l'*Inquiry* recommandait que les États-Unis jouent, non pas la carte de l'érudition et de la maîtrise critique des sources, mais celle de dossiers-rapports construits sur leur qualité opérationnelle. « La complète mobilité du matériel [...] immédiatement disponible » devait permettre tous les agencements possibles qui surgiraient au cours de la conférence et donner ainsi aux délégués américains la capacité, dans le temps court de la délibération, d'aligner une solution appropriée à tel ou tel problème en mobilisant cette grande quantité d'informations empiriques. Les événements récents en Russie étaient donnés comme un cas d'école de l'imprévisibilité de la situation politique européenne :

The most striking case is supplied by the disintegration of the former Russian Empire. Four months ago the plans of the Inquiry called for the study of Russia as a unitary Great Power; today Russia is a complex of nationalistic, economic, and religious questions stretching from the Baltic Sea through Central Asia to China. Should Austria-Hungary disintegrate a multitude of new issues and relationships would immediately be raised. Under these conditions it has seemed prudent to maintain a flexible program and to lay plans for further research in anticipation of new developments¹²⁶².

No one can foresee at this time the order in which data will be requisitioned, nor the ideas about which the data will have to be grouped in the course of the negotiations. Whatever facts are assembled must clearly be under such control that they can be arranged and grouped and presented in almost any form at the shortest possible notice¹²⁶³.

La méthode consistait donc moins à fournir des données agrégées et des indices synthétiques que dans l'organisation d'informations nombreuses, relatives à des petites unités et qui pourraient être mobilisées et combinées rapidement aux cours des négociations. Un autre exemple éloquent était donné sur le contentieux autour de la province de Chełm qui mérite d'être cité :

¹²⁵⁹ Ibid.

¹²⁶⁰ Ibid.

¹²⁶¹ « Report of Progress of the Inquiry to December 15, 1917 », NARA, "Inquiry Documents" (Special Reports and Studies), 1917-1919, RG. 256.2, n° 886, p. 9.

¹²⁶² Report on the Inquiry its scope and method..., op. cit., n° 889.

¹²⁶³ Ibid.

Thus, for example, if the Cholm question should arise at the conference, the procedure would be to list the administrative districts in the area under dispute, say ten or twelve, extract from the chart of Polish data the facts in regard to these districts and sum them up in a table showing the ethnic composition of the area, the religious affiliations, the condition of agriculture, the industrial plants, the mineral production and mineral possibilities, the educational facilities, the railroad systems and canals which cross it, and any important historical facts connected with the area¹²⁶⁴.

Le rapport chiffré qu'au moyen d'un tel système d'information, l'*Inquiry* pourrait procurer aux négociateurs américains les faits pertinents en deux heures ou moins, remarque qui témoigne de la nature très opérationnelle, voire mécanique, attribuée aux travaux des experts. Leur travail est alors décrit comme une « force » d'organisation, ce qui révèle bien sa place dans le plan de la mise en œuvre des opérations militaires et politiques en vue d'une victoire, sur le champ de bataille comme dans les négociations.

Dans ce cadre, le matériel graphique avait une importance indéniable, et en particulier les cartes dont la confection, sous les auspices de l'AGS et la direction de Bowman, constitua une activité remarquable de l'*Inquiry*. Il est aussi intéressant de noter dans la vision très opérationnelle dessinée par la direction, que la qualité de la carte résidait autant dans la représentation de différentiels spatiaux, lignes de futures frontières, que dans la projection graphique d'informations variées et multiples, et des relations entre phénomènes vues comme significatives. Comme pour les autres dossiers, l'*Inquiry* devait être en mesure de répondre, dans le court terme des négociations, aux demandes.

Thus, if a certain boundary for Poland is proposed, the Inquiry would be prepared to furnish the negotiators with maps showing the relation of the proposal to the distribution of Poles or to the location of mineral deposits, railways, etc. Besides maps, the Inquiry is planning charts and graphs showing various relationships, as, for example, the dependence of Austria upon the port of Trieste, or the relation of the trade of an independent Poland to Germany and to Austria¹²⁶⁵.

Ce rapport technique qui décrivait l'organisation idéale de l'*Inquiry* définissait en creux un profil de l'expert qui perdait ses attributs académiques pour revêtir les compétences d'un personnel technique, une « force de travail » affectée à la collecte ingrate de masses d'informations, puis à leur classement et arrangement dans un système d'information. Tensions et malentendus surgirent inévitablement avec le comité exécutif. Archibald Cary Coolidge, professeur renommé de Harvard, se plaignit que l'*Inquiry* recrutât des universitaires qualifiés pour seulement collecter des données :

Sur les questions des nationalités qui sont celles sur lesquelles travaillent ici les hommes, l'histoire des différentes théories et revendications, leur fondement, les arguments mis en avant, sont des parties importantes du sujet. Si nous avons formé des hommes pour traiter de telles questions, nous attendons d'eux une certaine capacité à les discerner et nous aurons évidemment une expression certaine de leurs vues. (...) Quand nous avons un homme comme Lord qui est le seul aux États-Unis qui connaît vraiment l'histoire de la Pologne, nous ne pouvons lui demander de se confiner à compiler des statistiques.¹²⁶⁶

Le comité exécutif assouplit ses consignes et, à sa demande, des rapports analytiques comportant des conclusions et même des recommandations, furent rédigés¹²⁶⁷. Mais sous les

¹²⁶⁴ Ibid.

¹²⁶⁵ Ibid.

¹²⁶⁶ « Coolidge à Shotwell », 28 nov. 1917, cité par Gelfand, p. 92.

¹²⁶⁷ Lawrence Gelfand, *The Inquiry...*, op. cit., p. 92-93.

désaccords, la désorganisation, les retards et l'inadéquation des travaux, la crise couvait et éclata. À l'été 1918, elle conduisit au remplacement de Lippmann par Bowman qui devint responsable devant House et restitua une ligne factuelle et synthétique au travail de l'expert.

La « question polonaise » dans les rapports des « technical advisers »

Les questions européennes occupèrent la moitié des travaux de l'*Inquiry*¹²⁶⁸. L'émergence de nouveaux États européens, à l'issue de la guerre, était un fait quasiment acquis en 1917 ; la guerre et les Révolutions russes avaient attisé les revendications nationales et déjà modifié une carte est- et centre-européenne qui semblait immuable depuis 1815. Mais l'incertitude restait forte sur les nouvelles frontières, comme sur la démographie et l'économie de ces nouvelles entités, et celle-ci dépendait à cette date non seulement de la victoire des Alliés, mais aussi des circonstances de celle-ci. Les experts devaient donc bâtir plusieurs scénarii d'émergence des nouveaux États sous les différentes hypothèses de sortie de guerre. Cela concernait en particulier le territoire de l'Autriche-Hongrie avec la question de son intégrité à l'issue de la guerre, sur laquelle les opinions divergeaient au sein de l'*Inquiry*, comme on le verra plus loin.

L'*Inquiry* donna une place importante à la question polonaise¹²⁶⁹, à la mesure de la position américaine officielle – le fameux point XIII du discours de Wilson du 8 janvier 1918 –, sur la reconstitution d'un État polonais unifié et indépendant. On dénombre 42 rapports dévolus à la Pologne à proprement parler¹²⁷⁰, encore plus si l'on considère son environnement régional, puisque la question était aussi traitée, directement ou non, dans les rapports sur les pays voisins : pays Baltes, Ukraine, Russie, Autriche-Hongrie, qui composaient un ensemble volumineux.

L'*Inquiry* était organisée par grandes régions géographiques, et chaque division regroupait des comités de spécialistes chargés du traitement de pays ou régions dont l'importance était d'abord dictée par les contentieux territoriaux. Un petit comité polonais composé de trois membres était à ce titre reconnu. Cependant, à l'instar des autres cas, les travaux remis sur la Pologne réunissaient un cercle de contributeurs beaucoup plus large ; seule une partie des rapports était signée par les membres de l'*Inquiry*, une autre avait été confiée à des personnalités extérieures¹²⁷¹, en l'occurrence ici des Polonais émigrés aux États-Unis, l'exemple le plus éloquent étant celui du sociologue polonais de l'université de Chicago, Florian Znaniecki¹²⁷². La collection des rapports n'était cependant pas homogène, une grande part était documentaire, conformément à la mission donnée initialement à l'*Inquiry* sur le recueil d'une masse de documents hétérogènes. Une part serait aussi écartée par au motif qu'ils reflétaient des opinions politiques et nationales. Les rapports les plus substantiels furent

¹²⁶⁸ Ibid., chap. 7 « The Inquiry and the European Settlement », p. 181-225.

¹²⁶⁹ D'une façon générale l'Europe centrale et orientale occupait une place majeure dans les travaux de l'*Inquiry*, et nettement plus importante que l'Europe occidentale.

¹²⁷⁰ Cette liste de recommandations ne contenait aucun nom sur les auteurs. Voir Lawrence Gelfand, *The Inquiry...*, op. cit., p. 205.

¹²⁷¹ Le recours à des représentants des nationalités émigrés aux États-Unis concernait aussi bien les Polonais que les Tchèques, Ruthènes, etc. Voir Lawrence Gelfand, *The Inquiry...*, op. cit., p. 184.

¹²⁷² L'*Inquiry* collecta aussi dans ses documents, deux travaux signés par Znaniecki et Thomas.

rédigés par les deux membres de l'*Inquiry*, Henryk Arctowski et Robert Howard Lord, ce dernier était à la tête du comité polonais¹²⁷³.

Robert Lord¹²⁷⁴ était professeur d'histoire à Harvard où il avait fait ses études, puis soutenu son doctorat en 1910 sur l'histoire de la Pologne¹²⁷⁵, publié en 1915, sous le titre *The Second Partition of Poland. A Study in Diplomatic History*¹²⁷⁶. Lord connaissait non seulement les langues, mais aussi les routes de l'Europe centrale qu'il avait parcourues pour recueillir des matériaux dans les archives. Il était de ce point de vue un pionnier et probablement l'expert étranger le plus compétent sur la Pologne. La reconnaissance académique fut immédiate, il était recruté en 1915 au département d'histoire d'Harvard comme spécialiste de l'Europe slave. Sur la question polonaise, l'*Inquiry* ne pouvait pas le contourner ; il remit huit rapports, dont les plus synthétiques qui présentaient les solutions politiques et diplomatiques. Il suivit la délégation américaine à la Conférence de la paix ; représentant des États-Unis dans la Commission interalliée sur les affaires polonaises il délibéra, entre autres, avec Martonne et Denis. Il sera aussi un des deux membres américains de la première mission interalliée envoyée en Pologne en février 1919. « La Pologne reconstruite lui dut probablement plus qu'à n'importe quel Américain mis à part le président Wilson¹²⁷⁷ », écrivit plus tard le *New-York Times* à la suite de sa disparition. Très tôt les Polonais surent lui marquer leur reconnaissance en lui décernant en 1921 à l'université de Lwów le titre de docteur honoris causa (en même temps que Foch).

Henryk Arctowski était un géologue et météorologue polonais qui, avant d'émigrer en 1910 vers les États-Unis, avait étudié et poursuivi ses recherches à l'observatoire météorologique de Belgique qu'il dirigeait entre des expéditions vers l'Antarctique. Quand la guerre éclata, il était responsable de la bibliothèque scientifique de la New York Library. Cette position joua sans aucun doute sur la nature du travail qu'il effectua pour l'*Inquiry* – de longs rapports qui étaient surtout des compilations de données statistiques et de références bibliographiques. Comme les autres membres ou correspondants de l'*Inquiry* issus de l'émigration polonaise, il se trouvait en relation avec les représentants des comités polonais, et plus ou moins officiellement, agissait comme agent pour transmettre aux uns des sources difficiles à obtenir, aux autres des informations sur la position des experts¹²⁷⁸.

¹²⁷³ Ce comité comprenait un troisième membre, qui travaillait à titre « bénévole », S. J. Zowski. Celui-ci était probablement Stanisław Zwierzchowski, qui enseignait la mécanique à l'université de Michigan.

¹²⁷⁴ R. H. Lord (1885-1954). Les informations biographiques sont tirées de la note nécrologique de Clarence Henry Haring, « Robert Howard Lord », *Proceedings of the Massachusetts Historical Society*, Vol. 71, 1953, p. 387-389.

¹²⁷⁵ Sous la direction d'un des maîtres de l'histoire diplomatique à Harvard, Archibald Cary Coolidge, qui menait aussi une carrière diplomatique, et fut, en tant que connaisseur de la Russie, également membre de l'*Inquiry*.

¹²⁷⁶ Il est toujours considéré, comme un ouvrage de référence, y compris par les Polonais, qui l'éditèrent en polonais en 1973, et le rééditèrent en 1984.

¹²⁷⁷ Cité par Clarence Henry Haring, « Robert Howard Lord », op. cit., p. 388.

¹²⁷⁸ Ainsi on rapporta ce fait que Dmowski, à son arrivée aux États-Unis en août 1917, fut en contact avec Arctowski et Zowski, par lesquels il prit connaissance de l'existence de l'*Inquiry* et de l'état des informations dont il disposait. Il leur fit parvenir des données sur le « Corridor » qu'il estimait plus précises pour soutenir la revendication des Polonais de l'accès à la Baltique. Voir Louis L. Gerson, *Woodrow Wilson and the rebirth of Poland, 1914-1920*, New Haven, Yale Univ. Press, 1953, p. 96-97.

On considérera ici les seuls rapports des deux membres de l'*Inquiry*, Lord et Arctowski, qui constituaient la part la plus substantielle du travail sur la Pologne. Celui-ci donna très vite satisfaction à la direction, Lippmann déclarant dans son rapport de mai 1918 que « le travail avait été fait avec un degré très élevé de compétence, et dans l'opinion de l'*Inquiry* avec un grand succès¹²⁷⁹ ».

Lord : « What do we mean by Poland »

Le premier rapport sur la Pologne fut rédigé par Lord et déposé le 21 janvier 1918¹²⁸⁰. En mars 1918, il remettait un autre rapport sur « Les différentes solutions de la question polonaise¹²⁸¹ », qui reprenait le premier dans une forme abrégée et plus conclusive. « C'est une étude admirable d'un sujet très complexe. Dans la préparation et la netteté de l'énoncé, il laisse peu à désirer. Judicieux dans le caractère, plausible dans ses suggestions¹²⁸² » rapporta celui qui était chargé de l'évaluation des rapports, Shotwell, dans la critique qu'il fit du premier rapport.

Les rapports de Lord suivaient un plan simple : ils étaient essentiellement factuels avec une place importante prise par les tableaux statistiques et les cartes, mais ils comportaient aussi une partie conclusive. Celle-ci consistait à présenter des « solutions », conformément à ce principe combinatoire mis en avant par la direction, pour répondre aux contingences de la sortie de guerre et des négociations de la paix. Lord traitait la question de la Pologne principalement sous l'angle national, les caractéristiques économiques étaient peu développées (Shotwell lui en fera d'ailleurs le reproche), certes, objet de rapports distincts, mais ce choix donnait incontestablement à sa synthèse une tonalité nationale. Le principe des nationalités dictait le traitement de la « question polonaise ». Lord débutait ses rapports en déclarant que, par « Pologne », il désignait la « Pologne ethnographique », c'est-à-dire celle où vivent la majorité des Polonais, et non la « Pologne historique » qui était « un vaste territoire dont la moitié de la population n'était pas polonaise de race et de langue ». La constitution de la future carte de la Pologne s'apparentait donc d'abord, sous la plume de Lord, moins à un système de relations entre des informations comme le concevait Lippmann, qu'à un puzzle, dont les pièces étaient des territoires pondérés par la statistique des nationalités. Or les pièces n'étaient pas des territoires abstraits, mais ceux des trois États partageants, et c'est à partir de ces découpages administratifs hétérogènes qui formaient la grille des recensements, qu'il devait composer sa carte.

Le raisonnement des experts de l'*Inquiry* donnait une place centrale aux statistiques des nationalités. Pour Lord et ses collègues, la nationalité était définie selon le credo wilsonien par « la conscience nationale », et son critère pratique était la langue. La définition faisait aussi appel à la notion de volonté que la langue n'exprimait pas forcément, mais une question

¹²⁷⁹ Walter Lippmann, "Report on the Inquiry...", op. cit., n° 882, p. 9.

¹²⁸⁰ « Report on Poland », by R.H. Lord, Jan. 21, 1918. NARA, "Inquiry Documents" (Special Reports and Studies), 1917-1919, RG. 256.2, n° 347, 149 p. On ignore s'il le débuta en réponse à la position américaine officielle sur la Pologne donnée par la déclaration de Wilson, et si non, en quoi celle-ci lui donna une orientation et une accélération sur la détermination des « territoires incontestablement peuplés par des Polonais ».

¹²⁸¹ « A comparative study of the various solutions of the Polish Question » by R.H. Lord, Mar. 9, 1918, NARA, "Inquiry Documents" (Special Reports and Studies), 1917-1919, RG. 256.2, n° 341.

¹²⁸² Critique (On report on Poland, by Professor Robert H. Lord), Sept. 23, 1918, NARA, "Inquiry Documents" (Special Reports and Studies), 1917-1919, RG. 256.2, Doc. 347.

directe sur le sentiment national aurait introduit des éléments subjectifs qui auraient compliqué le travail d'expertise ; aussi l'expression de ladite libre volonté sera limitée au plébiscite.

Lord ne dissimulait pas les problèmes qui surgissaient avec les sources statistiques des trois États, statistiques dont la validité et la comparabilité étaient discutables. Il s'en accommoda plus que ses homologues français et ne chercha pas à les corriger, voire à en donner des estimations indirectes, une fois énoncées les critiques habituelles, notamment sur la qualité peu fiable du recensement russe de 1897. Sa délimitation d'une « Pologne ethnographique » lui permettait aussi d'écarter, dans un premier temps, les provinces occidentales de la Russie où les chiffres des nationalités étaient les plus controversés. Ainsi, il écrivait à propos de ces territoires qu'« il est à peu près certain que l'élément polonais est beaucoup plus fort que ces chiffres ne l'indiquent », mais il reconnaissait aussi que, « dans tous les cas il est clair que les Polonais ne forment la majorité dans aucune partie de cette immense région, hormis les districts de Bialystok et Bielsk¹²⁸³ ».

Les statistiques des nationalités dans la Pologne du Congrès prêtaient moins à discussion. Lord admettait quelques exceptions : le gouvernement de Suwalki était « indéniablement lituanien », Chełm en revanche était une province polonaise injustement séparée de la Pologne ; il rappelait les conversions massives après l'édit de 1905, preuves du rejet de l'orthodoxie qui plébiscitaient à ses yeux la volonté de rattachement à la Pologne. À la date où il rédigeait son premier rapport, les protestations polonaises visaient moins la Russie défaite et dépossédée de ces territoires que les Ukrainiens qui en revendiquaient également la possession. Le traité de Brest-Litovsk, signé avec l'Ukraine le 6 février 1918, conduisit Lord à réagir sur le champ en remettant le 16 février, un rapport sur la question de Chełm¹²⁸⁴. Dans l'urgence de l'actualité, il adoptait une conclusion nette en faveur du rattachement de la province à la Pologne, dans le but assurément d'aligner sur celle-ci la position de l'*Inquiry*. On examinera plus longuement cet épisode avec les autres territoires litigieux, Galicie orientale et Lituanie, qui présentaient des problèmes politiques et statistiques similaires.

Pour les provinces prussiennes, Lord reprenait les statistiques officielles telles qu'elles étaient exploitées par les auteurs polonais, c'est-à-dire augmentées des Cachoubes et Masures. Il jugeait cette correction juste dans le cas des Cachoubes, plus discutable dans celui des Masures protestants, mais finalement les additionna lui aussi au chiffre des Polonais. Même indulgence envers les statistiques de la population polonaise en Galicie, qui incluaient toute la population juive qui avait déclaré le polonais comme langue usuelle. « Dans tous les cas, quelle que soit l'exagération faite par les revendications polonaises, elle compensera à peine le sous-enregistrement des statistiques russes et prussiennes¹²⁸⁵ ». Sur la base des statistiques, Lord découpa le territoire d'une Pologne ethnographique non sans difficultés toutefois : si la Posnanie, « berceau de l'État polonais » restait intacte de toute germanisation, les deux autres provinces prussiennes, en revanche, présentaient un tableau plus mélangé. Lord reconnaissait que la Prusse orientale, hormis quelques kreis, était un territoire allemand et lituanien, que le tiers seulement de la Prusse occidentale pouvait être attribué aux Polonais. Certes ce tiers se trouvait au centre, c'était le fameux « corridor » qui suivait la vallée de la Vistule jusqu'à son

¹²⁸³ « Report on Poland », by R.H. Lord, p. 62.

¹²⁸⁴ «The new Polish-Ukrainian boundary as defined by the treaty of Brest-Litovsk of February 9,1918». By R.H. Lord. Feb.16, 1918. NARA, "Inquiry Documents" (Special Reports and Studies), 1917-1919, RG. 256.2, n° 343. 35 p.

¹²⁸⁵ « Report on Poland », by R.H. Lord, p. 52.

embouchure et Danzig, qui était, concédait-il, majoritairement allemande. Les pièces du puzzle ne suffisaient donc pas à dessiner un territoire homogène, les « solutions » consisteraient à trancher, opération qui serait moins objective que le comptage des nationalités. Il reconnaissait aussi que les deux tiers de la Haute-Silésie étaient allemands, pour le reste « qu'à Oppeln il reste une population parlant polonais, qui opprimée, pauvre, ignorante, endormie pendant des siècles s'est dans la dernière génération éveillée à la conscience de sa nationalité polonaise¹²⁸⁶ ». Dans le grand duché de Teschen, le sentiment national polonais était aussi récent, mais les Polonais étaient selon le recensement largement majoritaires, aussi, soulignait-il, les Tchèques ne pouvaient légitimement revendiquer qu'un petit territoire à l'Ouest. La vue de Lord sur la Galicie¹²⁸⁷ était encore à cette date assez « simple » : comme les experts français, il y voyait « un amalgame de deux territoires qui ont une histoire plutôt différente » avec des distributions contrastées des nationalités suivant une très ancienne frontière linguistique. La partie occidentale était « une des plus vieilles provinces polonaises, et les Polonais forment encore la grande majorité de la population », tandis que « les parties centrales et orientales sont de vieilles terres ukrainiennes ». Or, après « quatre siècles de pouvoir polonais la partie ukrainienne de la Galicie contient aussi une population polonaise considérable », et la distribution spatiale se combinait inextricablement avec le canevas social – paysannerie ukrainienne, petite noblesse terrienne polonaise, bourgeoisie urbaine polonaise et juive. Sur la Galicie orientale, Lord allait remettre en avril 1918 un rapport distinct sur lequel on reviendra.

Le travail de Lord procédait en plusieurs étapes : le repérage des territoires où les Polonais étaient majoritaires était une première phase statistique, indispensable mais incomplète ; d'une part, les territoires des recensements étaient des unités administratives et, d'autre part, les calculs sur les nationalités restaient des indicateurs moyens qui dissimulaient des disparités spatiales, autrement dit aussi des localités peuplées par les minorités. Chaque rapport devait déboucher sur des propositions en termes de frontière, or déduire « les limites de la Pologne ethnographique » des séries statistiques était un problème épineux, que ne sous-estimait pas Lord : « Il est extrêmement difficile de fixer avec quelques précisions les limites du territoire dans lequel les polonais forment l'élément prédominant (...). Dans certaines régions il est presque impossible de dire exactement où cette frontière passe¹²⁸⁸ », si bien qu'il en tirait cette conclusion lourde de conséquences : « La frontière ethnographique peut à peine être prise comme un guide suffisant pour marquer de nouvelles frontières politiques ».

Pour sortir de ces impasses statistiques, l'auteur trouvait des arrangements favorables en renvoyant à d'anciennes frontières des langues. Une autre manière de se débarrasser des questions litigieuses était, comme dans le cas de la frontière orientale où les identifications nationales étaient floues, de recommander la frontière confessionnelle entre catholiques et orthodoxes. En fait, dans ces premiers rapports, Lord esquivera le problème des frontières et développa plutôt, dans une partie finale substantielle, les « solutions possibles » de la question polonaise, c'est-à-dire les possibilités de réunification des territoires et ses modalités politiques.

¹²⁸⁶ Ibid., p. 64.

¹²⁸⁷ Ibid., p. 69.

¹²⁸⁸ Ibid., p. 72 et p. 122.

Au début de l'année 1918, les vues de Lord reflétaient encore l'incertitude qui régnait sur le devenir des territoires de l'Europe centrale, notamment sur l'issue victorieuse contre les forces austro-allemandes et sur le maintien de l'Autriche-Hongrie. Il répétait que « les aspirations polonaises ne peuvent pas être entièrement satisfaites sans une victoire décisive des alliés sur l'Allemagne », qu'« il semble nécessaire de considérer ici non seulement la solution de la question polonaise qui nous paraît la plus désirable, mais aussi les autres solutions qui pourraient avoir du poids dans le cas où la meilleure ne serait pas atteinte¹²⁸⁹ ». Lord envisagea donc plusieurs options, à l'exclusion de tout aménagement avec l'Allemagne, la volonté d'expansion de l'Allemagne étant selon lui une menace séculaire qui ne pouvait être freinée qu'en érigeant une barrière d'États. L'Autriche-Hongrie ne suscitait pas des visions aussi tranchées et la solution austro-polonaise ou le trialisme autrichien restait une alternative plausible pour la Pologne. Lord s'inscrivait là dans une discussion plus générale au sein de l'*Inquiry* sur le devenir de l'Autriche-Hongrie.

Dans le mémoire qu'il devait constituer dès fin décembre 1917 pour Wilson, le comité exécutif de l'*Inquiry* ne s'avancait pas à demander le démembrement de l'Empire habsbourgeois, mais visait avant tout à jouer la carte des nationalismes pour conduire à la réorganisation et séparation de l'Autriche-Hongrie de l'Allemagne¹²⁹⁰ : « L'augmentation du mécontentement nationaliste chez les Tchèques et la possibilité d'une forme de Pologne tendra à briser la coalition politique qui exista entre les Polonais autrichiens et les Autrichiens allemands ». Mais l'arme des nationalismes devait être aussi prudemment maniée, les revendications ne devant pas conduire à remettre en cause le cadre Habsbourgeois : « Notre politique doit par conséquent consister en premier lieu à susciter le mécontentement nationaliste, en refusant la logique extrême de ce mécontentement qui serait le démembrement de l'Autriche-Hongrie. »

Robert J. Kerner, historien de l'Autriche-Hongrie aux sentiments pro-tchèques bien connus de la direction, avait rendu des rapports qui avaient fait une vive impression par l'acuité de sa perception de la situation géopolitique présente et sa force argumentaire¹²⁹¹. Pour Kerner, la domination de l'Allemagne sur les peuples slaves d'Europe centrale était un fait acquis, la seule issue possible était la mise en place d'un système fédéral. Mais il restait dans le cadre habsbourgeois, jugeant insuffisant un système de petits États pour faire obstacle à l'avancée allemande. Cette solution fédérale incluait la Pologne, ou tout au moins la Galicie, mais excluait le trialisme. En revanche, son collègue Charles Seymour, à la tête de la division sur l'Autriche¹²⁹², défendait la thèse du trialisme, qu'il soit yougoslave ou polonais, et qui consistait à rééquilibrer le bloc austro-hongrois par la création d'un troisième grand État

¹²⁸⁹ Ibid., p. 107.

¹²⁹⁰ « Report on the present situation. The War Aims and Peace Terms it suggests ». January 28, 1918. NARA, "Inquiry Documents" (Special Reports and Studies), 1917-1919, RG. 256.2, n° 887, p. 11-12. Ce rapport reprend la première version du mémoire remis le 22 décembre par le comité exécutif à House pour la préparation des « Quatorze points ». Imprimé dans *Papers relating to the foreign relations of the United States, The Paris Peace Conference*, 1919, Vol. I, U.S. Government Printing Office, 1919, p. 41.

¹²⁹¹ Lawrence Gelfand, *The Inquiry....*, op. cit., p. 200-202. L'engagement de Kerner pour la cause tchèque était aussi connu et surveillé, comme en témoigne cette remarque de Lippmann : « Brilliant reports on the Czecho-Slovak and Jugo-Slav questions are at hand. Owing to the fact that Professor Kerner is himself of Czech descent and an enthusiastic Czech nationalist, it is felt that his work requires careful checking up by my men of cooler judgment ». Voir Walter Lippmann, "Report on the Inquiry. Its scope and Method", May 10, 1918, NARA, n° 882, p. 6.

¹²⁹² Lawrence Gelfand, *The Inquiry....*, op. cit., p. 202-203.

slave. Les divergences persistèrent entre les experts de l'*Inquiry* de l'Europe centrale jusqu'à l'armistice, mais tous s'entendaient sur le maintien de l'Autriche-Hongrie. Wilson dans son discours sur les Quatorze Points atténua cette vision trop stratégique dans son esprit, pour donner une expression conforme au principe de l'autodétermination, mais sans toutefois supposer que la liberté des peuples à décider de leur destin supposait le démembrement de l'Autriche-Hongrie. Tel était formulé le Point X : « The peoples of Austria-Hungary, whose place among the nations we wish to see safeguarded and assured, should be accorded the freest opportunity of autonomous development ».

La différence était nette avec le département d'État qui, dès le printemps 1918, optait pour la dissolution de l'empire et le soutien des revendications nationales indépendantistes. Dès avant, en janvier après le discours de Wilson, le secrétaire d'État, Lansing, s'inquiétait qu'il existât encore un accord tacite sur le maintien de l'Autriche-Hongrie, car selon lui sa disparition était « le seul moyen de mettre fin au pouvoir allemand en Europe. Ces États indépendants présenteront une barrière insurmontable aux ambitions allemandes¹²⁹³ ». Après l'armistice et l'ouverture de la Conférence, la rupture avec le cadre austro-hongrois était définitivement acquise au sein de l'*Inquiry*.

Lord ne se référait pas aux travaux et positions de ses collègues, il envisageait cependant des alternatives qui intégraient soit la solution austro-polonaise, soit une composante fédérale. La « solution autrichienne » qui consistait dans l'union des territoires russe et autrichien pour former un État polonais autonome sous le sceptre habsbourgeois n'était pas à ses yeux une solution favorable pour l'Entente, car elle créerait un État polonais fort mais sous influence allemande. S'il concevait une forme fédérale, ce n'était pas dans le cadre habsbourgeois, mais polonais. Le projet de reconstituer la Pologne historique sur une base fédérale aurait pu en effet concilier les partisans de la Pologne historique, c'est-à-dire agrandie des vastes territoires orientaux, et aurait permis d'intégrer dans une grande formation politique les autres nationalités, solution préférable à la création de petits États soumis à la pression russe ou allemande. Mais Lord ne dissimulait pas non plus la réalité des aspirations nationales des Ukrainiens, Lituanais et Biélorusses, et leur hostilité profonde née des antagonismes socio-économiques envers les élites polonaises. « La meilleure solution de la question polonaise » restait donc pour lui « celle définie par le président Wilson », car « (c)'est la seule solution qui se conforme entièrement aux principes adoptés par les États-Unis et la nation polonaise, et qui est capable d'assurer une paix durable dans cette partie de l'Europe¹²⁹⁴ ». Une Pologne forte donc, car « aucune autre nation en Europe orientale n'est autant capable d'opposer une barrière ferme à tout essai allemand futur d'expansion par la force¹²⁹⁵ », écrivait Lord. Pouvait-elle alors s'étendre au-delà de ses limites ethnographiques ? Les considérations politiques, économiques, stratégiques entraient désormais en considération.

La perception qu'avait Lord du problème des minorités en Pologne ne renvoyait pas au principe de l'auto-détermination nationale, elle était éminemment politique. Il était notamment conscient de tensions potentiellement explosives entre Polonais et Ukrainiens, qui mettraient en péril la viabilité du futur État polonais. La crainte des irrédentismes guidait le choix d'un territoire polonais qui engloberait la plus grande part de la population polonaise et réduirait celle de minorités non polonaises. Cette vue politique fut décisive dans ses premières

¹²⁹³ Ibid., p. 151, p. 203.

¹²⁹⁴ « Report on Poland », by R.H. Lord, p. 121.

¹²⁹⁵ Ibid., p. 146.

propositions sur la Galicie orientale favorable à la division de la province galicienne, au risque que les tensions ukraïno-polonaises deviennent des sources de conflits endémiques compromettant la paix.

Le règlement de la question de Danzig, qui était à ses yeux indéniablement une ville allemande, suivait aussi les considérations politiques : l'accès à la mer était une condition pour assurer l'indépendance du nouvel État et sa force face à la menace de l'Allemagne voisine. Les arguments économiques venaient consolider la décision, Danzig était « la destination naturelle » de la vie économique de la Pologne concentrée sur la Vistule, elle n'était peut-être pas polonaise de population mais avait « toujours été le principal port de la Pologne, peu importe à qui elle appartenait¹²⁹⁶ ». Lord cependant ne se prononçait pas sur le statut de Danzig, si elle serait attribuée à la Pologne comme le demandait le Comité national polonais ; il ne pouvait aller au-delà de la déclaration de Wilson, qui à cette date, envisageait de lui donner un mandat international.

En mars 1918, Lord remettait un court rapport qui chiffrait les solutions de la question polonaise en termes de superficie et de populations, en exploitant cette fois directement les recensements¹²⁹⁷. Il exposait plusieurs solutions territoriales, « quatre Pologne » composées en ajoutant ou soustrayant les différents territoires administratifs et politiques existants (Pologne du Congrès, Galicie autrichienne, Galicie, etc.). Ces solutions respectaient le seul principe ethnographique, elles étaient décrites à la suite de manière égale, Lord mentionnant toutefois avec quelle faveur il jugeait chaque cas. Ainsi la Pologne réduite au seul Royaume était sans aucun doute « la plus simple à créer », mais cet État de 125 000 km² et 13-14 millions d'habitants qui « laisserait la moitié des Polonais » à l'extérieur de ses frontières, « serait si petit et faible et si exposé à des empiètements de ses grands voisins, qu'il aurait des perspectives douteuses de maintenir une indépendance propre ». La solution préférée, c'est-à-dire pour Lord celle qui apportait le plus de garanties de paix, et serait respectueuse de l'autodétermination, incluait le royaume de Pologne, la Galicie occidentale et la partie polonaise de Posnanie, là où les Polonais étaient majoritaires, soit presque 175 000 km² et une population de 18-19 millions. Elle laisserait encore un tiers des Polonais à l'extérieur et près d'un quart de sa population ne serait pas de nationalité polonaise, mais « ces étrangers ne se trouveraient nul part en grande masse compacte et constitueraient à peine un élément de danger ». Cette solution excluait donc la Galicie orientale. Lord, qui raisonnait toujours dans un horizon d'hypothèses, considérait son inclusion seulement en cas où la victoire contre l'Allemagne ne serait pas acquise et obligerait à renoncer à la Posnanie. On voit ainsi comment les scénarios consistaient en une sorte de comptabilité géopolitique. Les propositions de l'expert américain étaient encore prématurées par rapport à celles qui seront défendues par la commission américaine. Notons toutefois l'écart avec celles de la France à la même date, qui, bien qu'elle défendît tout aussi vigoureusement une Pologne forte, rempart contre l'Allemagne, reprenait les revendications du Comité national polonais d'une Pologne beaucoup plus étendue, tablant non sur 20 millions, mais 35 millions d'habitants.

Ce rapport volumineux de près de 150 pages, qui ambitionnait autant l'exhaustivité que des conclusions concises et percutantes, n'évitait pas les écueils, et n'était pas moins sélectif que les mémoires des experts français. Entre autres faits frappants, on note – conséquence peut-

¹²⁹⁶ Ibid., p. 133.

¹²⁹⁷ « A comparative study of the various solutions of the Polish Question ». By R.H. Lord, Mar. 9, 1918, NARA, "Inquiry Documents" (Special Reports and Studies), 1917-1919, RG. 256.2, n° 341.

être de l'exigence sélective de traiter des questions territoriales – que l'auteur ne consacra à la population juive polonaise que quelques lignes, sans un mot sur l'antisémitisme et la question des droits protecteurs dans le futur État polonais¹²⁹⁸. Le contraste avec le Comité d'études est net. Autre trait inattendu, alors que les parties statistiques occupaient une part considérable dans les travaux de l'*Inquiry*, que les auteurs reconnaissaient le degré discutabile de la fiabilité des sources statistiques, ce rapport n'abordait pas les modes de collecte et les critères de la statistique, ces questions méthodologiques, traitées en partie dans les autres rapports, n'étaient pas vues du ressort des experts américains.

Trois territoires litigieux à la loupe (Chelm, Galicie orientale, Suwalki)

Après son premier rapport sur la Pologne, Lord consacra des rapports séparés sur les trois territoires litigieux, c'est-à-dire contestés par les mouvements nationaux ukrainiens pour les uns, et lituaniens pour les autres, et qui méritaient peut-être un développement plus long, mais surtout des argumentaires bien affûtés s'ils devaient être revendiqués pour le futur État polonais. Les trois rapports étaient construits selon le même plan : des généralités sur le territoire, suivies d'un rappel historique, une partie statistique, les revendications des différents partis et, toujours en conclusion, plusieurs solutions.

Lord introduisait toujours sur un ton neutre ces conflits territoriaux, dont la perception à l'étranger pouvait vite s'embrouiller dans les entrelacs nationaux, linguistiques et confessionnels. Il peignait une histoire répétant immuablement des revendications autour de terres qui étaient toutes le « berceau » d'une renaissance nationale – telle province « a toujours été une terre frontalière disputée entre la Pologne et l'Ukraine » – et partout les nationalités étaient entremêlées. Dans ce panorama, il était d'abord l'historien qui ne prend pas parti pour l'une ou l'autre nationalité et exposait les demandes des deux camps, précisant souvent qu'elles étaient justifiées. La Russie était en revanche la cible d'accusations, ainsi la « question de Chelm » avait surgi sous l'action des Russes » dénoncés comme « nationalistes », « chauvinistes », « réactionnaires ».

Ces rapports séparés étaient surtout l'opportunité pour Lord de développer la question des statistiques sur ces territoires, qui étaient la matière de l'application du principe national. Il devait cette fois évoquer les modes d'enregistrement en particulier celui de la statistique autrichienne basée sur la langue parlée. Dans le rapport sur la Galicie orientale, Lord discutait davantage de ce calcul controversé qu'était l'ajout des effectifs de la population juive aux effectifs des Polonais au seul motif qu'ils déclaraient le polonais comme langue usuelle. L'augmentation était en partie « artificielle », écrivait-il car « si beaucoup de Juifs galiciens sont devenus suffisamment « assimilés » pour se sentir polonais de nationalité, ce n'est probablement pas vrai pour la majorité¹²⁹⁹ ». Remarque qu'il tempérait aussitôt en ajoutant qu'à bien des égards, « ils étaient beaucoup plus proches des Polonais que des Ukrainiens ». Lord proposait de corriger les données « en déduisant environ la moitié du nombre des Juifs (à partir du chiffre enregistré selon la religion) de la colonne polonaise ». S'il faisait remarquer que les auteurs ukrainiens revendiquaient les uniates parlant polonais, il n'en tirait

¹²⁹⁸ Des auteurs ont relevé que les rapports de l'*Inquiry* avaient peu considéré la situation des Juifs. Voir James Kennedy, Liliana Riga, « Mitteleuropa as Middle America?... » , op. cit., p. 298-299.

¹²⁹⁹ « The Problem of Eastern Galicia », By R.H. Lord, Apr. 23, 1918, NARA, "Inquiry Documents" (Special Reports and Studies), 1917-1919, RG. 256.2, n° 346, p. 48.

cependant pas la même conclusion statistique, considérant qu'il s'agissait là d'un mouvement de polonisation.

Les statistiques sur la province de Chełm et la région du nord-est du Royaume venaient du recensement russe « dont l'inexactitude est bien connue », répétait Lord, et surtout, elles « ont toujours été conçues pour être aussi mauvaises qu'il est possible pour l'élément polonais », ajoutait-il à propos des territoires de Suwalki et Grodno dont il discutait le partage entre Polonais et Lituanien. Le discrédit laissait la porte ouverte à l'utilisation de sources alternatives jugées plus fiables, et Lord n'échappait pas à cette lecture sélective, sans éviter d'ailleurs de se contredire.

Dans le gouvernement de Suwalki, il recommandait plutôt les travaux d'ethnologues qui avaient bien établi les frontières anciennes des parlers lituaniens, polonais et blanc-ruthènes. Les statistiques officielles étaient vérifiées le long de cette ligne linguistique. Le croisement avec les données confessionnelles n'apportait rien dans le cas des territoires lituaniens catholiques, en revanche pour les districts contestés de Białystok, Bielski et Sokolka du gouvernement de Grodno, la distinction était possible avec les orthodoxes. Le doute passager sur les catholiques Blancs-Ruthènes et même les Ukrainiens orthodoxes était vite balayé par l'absence de mouvement national fort, car, écrivait Lord, « ces deux nationalités sont représentées ici seulement par les masses de paysans, pauvres, ignorants, et apparemment dénués de tout sens de nationalité¹³⁰⁰ ».

Dans la province de Chełm – qui avait été l'objet depuis le milieu du XIX^e siècle d'une bataille de statistiques entre activistes polonais et russes –, les sources étaient nombreuses qui faisaient alterner les majorités nationales ou confessionnelles selon le parti de son auteur. Lord en arrivait à conclure, non sans contredire ses autres déclarations, que le recensement de 1897 était là la source la plus fiable. Il donnait des chiffres plus élevés pour la population de langue polonaise, mais deux facteurs l'empêchaient d'adopter littéralement ces résultats : d'une part, langue et religion ne coïncidaient pas, le nombre de polonophones était peut-être plus élevé, mais les effectifs des orthodoxes dépassaient ceux des catholiques. D'autre part, le dénombrement de 1897 était trop ancien et surtout antérieur aux décrets de tolérance. Lord ne pouvait pas conclure, de même n'y parvint-il pas pour les districts de Grodno.

La statistique, manipulée ou lacunaire, simplifiait évidemment la réalité sociale des identités locales, qui restait opaque à Lord comme aux autres experts. Mais aucun des acteurs n'était prêt à reconnaître l'échec du langage statistique, langage tellement investi du pouvoir de régler techniquement et par le jeu des majorités, les conflits frontaliers. Lord concluait souvent par l'arbitraire. À Chełm, il avançait que les deux populations, polonaise et ukrainienne, étaient numériquement à peu près égales. Puis, il s'empressait d'ajouter que l'équilibre numérique ne réglait rien : « Les deux nationalités sont partout entremêlées. Il est à peine possible de diviser la province de telle manière qu'on puisse séparer les deux nationalités ou produire quelque part une forte majorité ukrainienne¹³⁰¹ ». Sa conclusion était sans détour : « Je suis fortement persuadé que la meilleure solution est de restituer l'entier territoire à la Pologne ». Cette fois, pas de solutions alternatives, encore moins de doutes, l'objectif autorisait les simplifications. Quatre arguments venaient appuyer la décision de Lord. L'argument de la supériorité des Polonais s'imposait sur celui des chiffres :

¹³⁰⁰ « The Northeastern boundary of Poland ». By R.H. Lord, Mar. 10, 1918, NARA, "Inquiry Documents" (Special Reports and Studies), 1917-1919, RG. 256.2, n° 344, p. 26.

¹³⁰¹ « The new Polish-Ukrainian boundary... », p. 30.

Alors que les chiffres sont égaux, les Polonais sont de loin économiquement, intellectuellement et socialement, l'élément le plus fort. Presque toute la terre et la richesse de ce pays est dans leurs mains. Les Ukrainiens sont seulement une population paysanne ignorante et arriérée¹³⁰².

Comme à Grodno, il relativisait le sentiment national ukrainien dans la population de Chełm, entretenu artificiellement par « des agitateurs nationalistes de Kiev et Lemberg », et qui retomberait dès que la province serait rattachée à la Pologne du fait des affinités religieuses. Sur le plan économique, la question était vite réglée, la province était « une des parties les plus pauvres et arriérées et faiblement peuplée du royaume ». Lord ressortait le même argument de la supériorité économique et culturelle des Polonais à propos de la Galicie orientale. L'argument n'était pas du premier ordre, mais intervenait quand la décision semblait impossible à prendre. Ainsi raisonnait Lord : « Si la question doit être seulement décidée par les statistiques des nationalités, la Galicie orientale doit aller à l'Ukraine », en revanche, « si d'autres considérations doivent être prises en considération, il semble que la balance penche en faveur de la Pologne¹³⁰³ ». À partir de ce moment-là, en vérité, il énumérait une série de « considérations » qui plaidaient pour le rattachement à la Pologne : l'Ukraine n'a pas vraiment besoin de la province, incertitude sur le futur État ukrainien, besoin d'une Pologne forte en Europe, garanties annoncées par les Polonais d'autonomie aux Ruthéniens, etc.

Les mémoires de Lord s'alignaient sur le point XIII de la déclaration de Wilson, mais celle-ci restant générale sur l'étendue de ce futur État polonais et ses frontières, on peut se demander en quoi ses travaux purent infléchir la politique de Wilson. En effet, jusqu'au printemps 1918, la position de la diplomatie américaine campait sur la position wilsonienne, refusant d'être plus précise et restant inflexible sur le Corridor et le statut de Danzig. Alors que la victoire paraissait plus plausible, que le régime bolchevique, après avoir négocié des paix séparées avec l'Allemagne, semblait durer, les États-Unis prenaient des positions plus ouvertes en faveur du rattachement des territoires orientaux, notamment la Lituanie, au futur État polonais. En novembre 1918, un dernier rapport remis par Lord sur « la Russie occidentale et la Pologne », marquait une démarche plus offensive sur le dossier polonais. On le présentera plus loin en relation avec l'évolution de la politique polonaise américaine pendant l'année 1918. Avant cela il est aussi utile de présenter le travail de l'assistant de Lord, Henryk Arctowski.

Arctowski : l'informateur polonais de l'*Inquiry*

Arctowski remit des rapports particulièrement volumineux, lestés de nombreuses annexes de tableaux statistiques et d'articles issus de sources variées. La plupart de ses rapports étaient en réalité des reproductions d'extraits d'ouvrages ou d'articles, excepté un « Rapport sur la Pologne¹³⁰⁴ ». Le texte n'était pas non plus un commentaire des sources et des données, mais l'argumentaire factuel d'un lettré patriote polonais, qui mêlait érudition historique, manuel de géographie, tableau économique et démographique sur les Polonais. Faute de temps, très certainement, Arctowski avait empilé les documents, sans aucun mode de classement, ni index, qui permettent de mettre en relation les informations, de les combiner pour en faire un

¹³⁰² Ibid., p. 30 et p. 31.

¹³⁰³ « The Problem of Eastern Galicia », doc. 346, p. 91.

¹³⁰⁴ « Preliminary report on Poland ». By Henryk Arctowski. Jan. 3, 1918, NARA, "Inquiry Documents", Doc. 22.

usage dans les négociations. L'impression d'une documentation lourde renvoie bien à la remarque de Neil Smith sur les rapports de l'*Inquiry* en général : des compilations de faits difficile à manier, rétives à toute classification ingénieuse¹³⁰⁵ et qui, selon lui, absorbèrent le travail de l'expertise au détriment de réflexions analytiques sur les positions politiques. Les compilations statistiques d'Arctowski étaient loin de s'agencer dans le système d'information décrit par Lippmann.

Shotwell devant donner une appréciation du rapport d'Arctowski sur la Pologne, ses défauts ne lui échappèrent pas¹³⁰⁶ : « Le mémoire contient beaucoup de matériel encyclopédique qui serait peu pertinent pour une étude générale de la question polonaise ». De nombreux reproches touchaient la forme, trop de notes et d'extraits. Même le travail de compilation d'Arctowski n'était pas exempt de critiques : « La bibliographie est très imposante, contenant 59 pages et environ 600 titres, mais cette énorme liste de références de la New York Public Library, qu'il vaut de conserver dans les fichiers, est inclusive plutôt que sélective et ne contient pas de clé sur la valeur des livres pour l'intérêt de l'*Inquiry* ». Il lui reprochait de mettre au même niveau des ouvrages de qualité ou de genres différents, se demandait pourquoi on trouvait dix-huit références sur l'histoire de l'industrie du sel. Enfin, Shotwell pointait aussi les arguments d'autorité qui essaïmaient sur les sources statistiques, et sa réaction – "Why is an official school census more impartial than an official population census ?" – posait le problème récurrent soulevé par la critique de sources dans des usages partisans.

Pourtant les rapports d'Arctowski qui empilaient des pages de tableaux statistiques détaillés répondaient à la mission de collecte confiée aux membres de l'*Inquiry* et, à la différence d'autres contributeurs, il connaissait son terrain d'investigation. Lord seul avait la charge des rapports de synthèse, Arctowski était son assistant et son repérage de sources difficiles d'accès était de ce point de vue précieux. Il savait d'ailleurs mettre en évidence ce travail d'intermédiaire dans les courriers qu'il adressait à Bowman pour l'informer et montrer en même temps qu'il était le destinataire de documents polonais :

Last week I received a copy of the book of L. Wasilewski « Die Ostprovinzen des alten Polenreichs », Krakau, 1917“/.../

A few days ago I received the statistical data compiled by Romer for the preparation of his atlas of Poland. I join to this report a photographic copy of Romer's pamphlet". « Having just received, from Paris, the Atlas of Prof. Romer and other important documents...¹³⁰⁷

Bowman lui-même, une fois nommé au poste de secrétaire de l'*Inquiry*, devait accentuer cette ligne factuelle qui privilégiait la collecte des données empiriques et l'exhaustivité de l'enquête avant tout chose, et cela, non sans irriter le comité exécutif qui s'impatientait d'être sans conclusions - Mezes le jugeait définitivement trop « académique et impraticable »¹³⁰⁸.

La valeur d'Arctowski venait de son contact avec les milieux polonais, qui lui permettait de recevoir de première main des données statistiques sur les confins orientaux encore manquantes dans les bibliothèques américaines et, quand elles dataient des années de guerre, conservées dans le secret ou limitées à une diffusion restreinte. De surcroît ces données étaient issues de sources hétérogènes et souvent lacunaires, par conséquent difficiles à évaluer

¹³⁰⁵ Neil Smith, *American empire...*, op. cit., p. 131.

¹³⁰⁶ J. T. Shotwell, "Critique on the preliminary report on Polish Geography prepared by M. Arctowski", Feb. 19, 1918, NARA, "Inquiry Documents", Doc. 22.

¹³⁰⁷ Henryk Arctowski, « Discussion of statistical Data ; Appendixes 1-19 », Aug. 20, 1918, Doc. 20.

¹³⁰⁸ Neil Smith, *American empire...*, op. cit., p. 135.

et à exploiter par un étranger. Arctowski réussit à obtenir pour la documentation de l'*Inquiry* l'*Atlas* de Romer et surtout les résultats des dénombrements allemands dans l'Ober-Ost de 1916-1918, que les auteurs polonais, y compris Romer pour son atlas, n'avaient pas obtenus. En janvier 1918, Bowman qui en connaissait bien l'existence, signalait dans des courriers à Lippmann qu'il fallait les rechercher en urgence :

Après l'occupation allemande de Riga et le contrôle de la Lituanie les autorités militaires allemandes firent un recensement de la population de la Lituanie. Ce recensement fut publié dans les documents allemands et des extraits ont atteint ce pays mais ne peuvent pas être trouvés par l'*Inquiry*. Ce serait un très grand service d'obtenir ce recensement pour notre utilisation.¹³⁰⁹

Shotwell, dans sa note écrite sur le rapport d'Arctowski, avait aussi relevé, que celui-ci, soucieux de prouver la sous-estimation des chiffres des Polonais par le recensement russe, avait indiqué : « une preuve directe de ce fait est donnée dans le résultat du recensement allemand réalisé le 14 janvier 1916 dans les parties des gouvernements de Kowno, Wilno et Grodno occupées par les armées allemandes à ce moment-là¹³¹⁰ ». Deux pourcentages des Polonais, 57 % et 56 %, une note en bas de page qui indiquait comme source un numéro du journal des Polonais des États-Unis, *Gwiazda Polarna*, clôturaient le paragraphe. Assez pour retenir l'attention de Shotwell, qui inscrivit dans sa note « qu'il serait intéressant d'en savoir plus sur ce recensement allemand en temps de guerre dans les provinces occupées¹³¹¹ ».

En août 1918, Arctowski, dans un volumineux rapport intitulé « Discussion of statistical data » (en fait composé exclusivement d'un corps de 19 appendices), était en mesure de transmettre quelques résultats issus de ces dénombrements allemands. Ils figuraient dans un appendice intitulé, « Polish plurality in the governments of Grodno and Wilno¹³¹² ». Le circuit qui avait conduit ces données jusqu'à lui avait été plutôt sinueux, et il nous est révélé seulement à la lecture de documents qui, en toute apparence, avaient encore une fois été compilés à la hâte. Les premières lignes nous apprennent que le texte de l'appendice était la copie¹³¹³, et certainement aussi la traduction, d'un texte paru en février 1918, sous le titre, « Les éléments de la question lituanienne », signé d'un certain Stary, dans une revue française, *Le Correspondant*¹³¹⁴ – l'auteur, Stary, comme la revue, étant aujourd'hui non localisables. Arctowski reprenait donc la présentation de ce Stary :

À la suite quelques statistiques très intéressantes compilées par l'administration d'occupation allemande afin de déterminer les relations comparées des éléments nationaux de le pays. Après que la situation ait changé, la forte proportion des Polonais montrée dans la statistique conduisit l'administration allemande à arrêter la publication des cartes géographiques qu'elle devait compléter.

Mais, poursuivait-il, malgré cette interdiction, les statistiques réussirent à être diffusées et publiées, et c'est ainsi qu'il avait pu les reprendre d'un article publié en 1917 par Wilhelm Feldman, « Polen, Litauen und Wessruthenen », dans un journal allemand de Berlin,

¹³⁰⁹ Cité par Lawrence Gelfand, *The Inquiry...*, op. cit., p. 107.

¹³¹⁰ « Preliminary report on Poland ». By Henryk Arctowski. Jan. 3, 1918, op. cit., p. 22.

¹³¹¹ J. T. Shotwell, « Critique on the preliminary report on Polish Geography... », op. cit., p. 3.

¹³¹² Henryk Arctowski, « Discussion of statistical data », 20 août 1918, 347 p., NARA, "Inquiry Documents", n° 20, Appendix 2 : « Polish plurality in the governments of Grodno and Wilno », p. 47-53.

¹³¹³ Tous les appendices étaient en fait des copies ou extraits d'articles.

¹³¹⁴ La référence exacte est : Stary, « Les éléments de la question lituanienne », *Le Correspondant*, n° 11330, Paris, février 1918.

*Europäische Staats und Wirtschaftszeitung*¹³¹⁵. Feldman était en revanche connu : infatigable publiciste, membre du Comité national polonais de Berlin, partisan du rapprochement avec l'Allemagne, il avait été un médiateur entre Naumann et les Polonais. Suivaient deux tableaux donnant la distribution de la population des gouvernements de Wilno et Grodno selon les nationalités (Polonais, Blancs-Ruthènes, Lituanais et Juifs), à l'échelle des districts. Puis Stary introduisait à une source complémentaire sur le troisième gouvernement de ce territoire : « D'une autre source, j'ai obtenu le recensement allemand (1916-1917) pour le gouvernement de Kowno, avec des données supplémentaires concernant les Russes et les Allemands qui n'étaient probablement pas connues de Mr Feldman¹³¹⁶ ».

L'auteur signalait le fait, qui ne pouvait passer inaperçu, d'une diminution nette des chiffres de la population en comparaison avec ceux d'avant-guerre, qu'il attribuait à différentes causes liées à la guerre, comme l'évacuation forcée par les Russes, mais aussi un dénombrement qui n'aurait porté que sur les adultes et sur les hommes, ainsi que des modifications dans les découpages des territoires. Il considérait cependant, qu'en termes de proportion, les résultats par nationalité gardaient leur vraisemblance, hypothèse évidemment contestable. L'attention était attirée par l'augmentation sensible de la part des Polonais dans la population, que l'auteur expliquait par un report des déclarations des Ruthènes Blancs, recensés, semble-t-il dans une catégorie générale « Russe ». L'affirmation était assez arbitraire, car rien ne l'appuyait statistiquement, pas même la comparaison avec les données anciennes. Manifestement, Arctowski composait des liasses de documents sans prendre le temps de vérifier leur cohérence. Il est vrai que l'auteur cité, certainement de la région, apportait des remarques pertinentes et vraisemblables sur le processus labile des identifications nationales, en particulier de cette petite population dits des Ruthènes Blancs, et qui allait devenir le creuset d'un argumentaire sur l'« indifférence nationale » de certaines populations, qui jouerait en faveur de leur rattachement à la Pologne :

Bien que son parler qui est absolument distinctif, aide beaucoup à son identification, le paysan ruthène-blanc (et en partie aussi le lituanien), n'a pas de conception de sa nationalité que les politiciens, les linguistes et les ethnographes étrangers discutent au-dessus de sa tête, généralement sans aucune connaissance réelle. Questionné à ce sujet, il répondra invariablement qu'il « est d'ici », sur sa langue, « qu'il parle tout simplement¹³¹⁷ ».

L'auteur les présentait aussi comme de fervents catholiques, ce qui devait justifier à ses yeux leur déclaration avec les Polonais et surtout la validité qu'on devait prêter à cette proportion plus avantageuse des Polonais dans le gouvernement.

Cette collection d'appendices montre comment Arctowski centralisait une variété d'articles qui circulaient et qui, par des canaux qu'on ignore, lui parvenaient. Ainsi, derrière l'appendice 4 et son intitulé « A Prussian opinion on the role of the Poles in White Ruthenia and Lithuania¹³¹⁸ », on découvre la copie du fameux rapport que le capitaine allemand von Beckerath avait remis à Ludendorff en janvier 1917 pour le convaincre d'appuyer la politique

¹³¹⁵ La référence était : Wilhelm Feldman, « Polen, Litauen und Wessruthenen », *Europäische Staats und Wirtschaftszeitung*, 19 Mai 1917, n° 20.

¹³¹⁶ Henryk Arctowski, « Discussion of statistical data », 20 août 1918, op. cit., p. 49.

¹³¹⁷ Ibid., p. 51.

¹³¹⁸ Ibid., Appendix 4 : « A Prussian opinion on the role of the Poles in White Ruthenia and Lithuania », p. 64-69.

des nationalités de l'Ober-Ost sur les Polonais¹³¹⁹. Arctowski avait repris cet article de nouveau de l'article du *Correspondant*, qui, selon l'indication qu'en donnait la copie, l'aurait repris lui-même d'un article paru dans *La Dépêche de Toulouse* du 10 octobre 1917.

Un an après le courrier de Bowman, en janvier 1919, Arctowski pouvait enfin lui transmettre les tableaux détaillés de ces dénombrements allemands et non plus des résultats partiels, dans l'état où les Polonais de Wilno les avaient trouvés après le départ des administrateurs de l'Ober Ost. Dans son courrier adressé à Bowman, il précisait qu'il s'agissait « d'une copie des données statistiques allemandes de 1916, 1917 & 1918 concernant les territoires occupés des gouvernements de Kowno, Grodno & Wilno »¹³²⁰. Il s'agissait en fait d'un extrait du recueil que le Comité polonais était en voie de constituer en vue de la Conférence de la paix¹³²¹ (Arctowski les adressait depuis Paris) en rassemblant à la hâte une dizaine de tableaux statistiques, la plupart encore en allemand, avec une carte faite à la main sur « les Polonais en Lituanie (statistique 1916). Copie d'une carte administrative allemande ». Une page de titre en polonais couvrait l'ensemble : « Données statistiques collectées par l'administration de l'état allemand dans l'Ober-Ost occupé dans les années 1916-1918, copiées des originaux par les efforts du comité polonais de Wilno et transportées à Paris par la Délégation ». La valeur du document était précieuse puisqu'il contenait des résultats sur la distribution de la population selon la nationalité qui montraient par contraste avec les données russes antérieures la prédominance des Polonais dans la population de cette région disputée.

L'*Inquiry* et la politique polonaise de Wilson

La question de la contribution de l'*Inquiry* à la politique étrangère de Wilson se pose à plusieurs égards. D'abord, l'*Inquiry* ne dépendait ni du gouvernement américain ni d'un ministère, mais travaillait pour Wilson dans l'esprit des nouveaux principes d'auto-détermination et de justice qu'il voulait appliquer. En cela, il court-circuitait la *old diplomacy* du département d'État sous la conduite de Lansing. C'est ainsi qu'en décembre 1917, House confia au comité exécutif de l'*Inquiry* la constitution d'un mémoire contenant des recommandations territoriales, qui servirait à Wilson à la préparation des buts de paix des États-Unis sur lesquels il entendait rapidement se prononcer. Ce seraient les Quatorze Points annoncés le 8 janvier 1918. L'*Inquiry* était mise en place depuis à peine deux mois et les rapports encore inachevés, aussi House avec les trois autres membres du comité se chargèrent-ils de ce travail intense qui devait être livré en un temps très court¹³²². Le 22 décembre 1917, une première version du mémoire était arrêtée et remise à Wilson sous le titre

¹³¹⁹ La diffusion de ce rapport en France à cette date reste énigmatique puisque la principale source était la copie et traduction faite par Ludwik Abramowicz, *Litwa podczas wojny*, publiée en février 1918. L'article de *La Dépêche* permettrait de vérifier s'il s'agit d'une erreur de date.

¹³²⁰ Henryk Arctowski, « German statistical data, 1916-1918 for Kowno, Grodno and Wilno », 6 janvier 1919, NARA, "Inquiry Documents" (Special Reports and Studies), 1917-1919, RG. 256.2, n° 18.

¹³²¹ Ce document sera imprimé en mai 1919 : Commission polonaise des travaux préparatoires au Congrès de la paix, Note sur la Statistique démographique des confins orientaux de la Pologne, Paris, 1919, 44 p. La commission faute de temps reprit en partie les tableaux allemands tels qu'ils avaient été publiés par l'administration de l'Ober-Ost.

¹³²² Sur ce sujet, voir dans Lawrence Gelfand, *The Inquiry...*, op. cit., chap. 5 : "The Inquiry and the Fourteen points", p. 134-153.

« The war aims and peace terms it suggests » ; elle fut suivie, le 2 janvier 1918, d'une seconde version modifiée et complétée à partir de laquelle Wilson travailla son discours.

La comparaison des recommandations faites par l'*Inquiry* avec les Quatorze points de Wilson montre à la fois comment elle inspira ses décisions, mais aussi comment il s'en écarta. On considère généralement que l'*Inquiry* penchait plutôt pour les considérations stratégiques et économiques tandis que Wilson privilégiait le critère de l'autodétermination, comme cela ressort de l'exemple éloquent de la Pologne, qui deviendra le fameux Point XIII. Dans la première version de son mémoire, l'*Inquiry* recommandait une Pologne indépendante et démocratique, or, deux semaines après, dans la seconde version, entrevoyant les difficultés et les risques soulevés par l'édification d'un État polonais (problèmes des minorités, de l'accès à la mer, de la séparation de la Prusse orientale) les experts se révisaient et préféraient défendre une solution fédérale dans une Russie démocratique ou bien la solution du trialisme dans la monarchie habsbourgeoise¹³²³. Les deux versions du mémoire révèlent ainsi les positions changeantes des experts sur certains règlements, et témoignent de leurs hésitations et difficultés à formuler des recommandations alors qu'ils ne disposaient pas encore de toutes les informations utiles et des conclusions des travaux¹³²⁴. House reconnaîtrait plus tard que « beaucoup dans le rapport révélait une ignorance des conditions européennes¹³²⁵ ». Quoiqu'il en fût, la résolution de Wilson alla contre l'avis de l'*Inquiry* en recommandant l'édification d'un État polonais indépendant selon le seul principe de l'autodétermination auquel ne faisait pas référence l'*Inquiry*. Cela devint le célèbre point XIII :

An independent Polish state should be erected which should include the territories inhabited by indisputably Polish populations, which should be assured a free and secure access to the sea, and whose political and economic independence and territorial integrity should be guaranteed by international covenant. (The "Fourteen Points").

Est-ce le ferme attachement de Wilson au principe de la libre détermination des Polonais qui le conduisit à revoir le texte de l'*Inquiry* ? Sans aucun doute aussi l'influence d'une personnalité polonaise qui veillait sur le destin des Polonais, Paderewski, devenu un proche de House. Celui-ci avait rencontré Paderewski en 1915, alors qu'il cherchait à organiser l'aide humanitaire vers la Pologne, puis il avait été gagné aux arguments du grand musicien, touché par sa ferveur aussi bien politique que par ses récitals. Par l'intermédiaire de House, Paderewski avait été reçu à la Maison Blanche dès l'été 1916¹³²⁶. Quand il accepta de représenter le Comité national polonais aux États-Unis (reconnu officiellement le 1^{er} décembre 1917), il devait aussi être un relais précieux pour Dmowski, qui séjourna en septembre 1918 aux États-Unis. Mais, dès avant, le Comité parisien pouvait profiter des relations haut-placées de Paderewski et tenter d'influencer la politique américaine. Ainsi l'intervention de House aiguillonnée par Paderewski aurait été décisive dans la nouvelle formulation du point XIII. À Paris, en décembre, lors de la Conférence interalliée à laquelle il avait participé, le Comité national polonais lui aurait remis un mémoire avec ses demandes territoriales précises. La Conférence qui réunissait les Alliés devait aboutir à un échec,

¹³²³ Lawrence Gelfand, *The Inquiry...*, op. cit., p. 148.

¹³²⁴ Ibid.

¹³²⁵ Charles Seymour, *The intimate papers of Colonel House*, op. cit., p. 321.

¹³²⁶ L'épisode décrit dans ce paragraphe est en grande partie tiré du livre de Louis L. Gerson, *Woodrow Wilson and the rebirth of Poland...*, op. cit., chap. 6 : Wilson, House and Paderewski, p. 67-85. Également, M. B. Biskupski « Re-Creating Central Europe : The United States 'Inquiry' into the Future of Poland in 1918 », *The International History Review*, 1990, vol. 12, n° 2, p. 249-279.

puisque aucune déclaration commune sur leurs buts de guerre n'en sortit, aucun accord par conséquent sur la Pologne comme l'escomptait le CNP qui avait préparé un texte qui aurait stipulé que « les alliés décident de la création d'un État polonais dans des conditions qui garantiraient sa pleine indépendance politique, économique et militaire, ce qui signifie la réunion en un État de tous les territoires polonais, y compris ceux qui donnent à la Pologne accès à la mer »¹³²⁷. Le texte remis à House formulait plus précisément la demande du CNP en ajoutant que « cet État polonais devrait être en possession de la partie polonaise de la Silésie et d'une partie de la côté baltique avec les embouchures de la Vistule et du Niemen »¹³²⁸. House en rapporta l'épisode, et ajouta : « We read it carefully and both concluded that it could not be used in full, but the paragraph as framed came as near to it as he felt wise and expedient ». Le point XIII resterait en effet intentionnellement imprécis sur l'étendue de cet État polonais ; le principe de l'autodétermination désignerait seulement les territoires « incontestablement habités par les Polonais ». La formulation en termes d'équilibre des pouvoirs était aussi irrecevable pour Wilson : elle disparaissait dans sa vision idéaliste de la nouvelle diplomatie qui chargeait la future Société des Nations d'assurer l'indépendance et la paix entre États.

Si les Quatorze points furent reçus partout comme un manifeste en faveur du droit à l'autodétermination de tous les peuples de la terre, il restait en ce début de l'année 1918, dans le cas de la Pologne comme celui de l'Autriche-Hongrie, prudemment à un niveau de généralité. Il laissait surtout une forte indétermination sur les frontières de l'État polonais et l'accès à la mer par Danzig. L'*Inquiry* recommandait que « ses frontières soient tracées sur la base d'un équilibre de considération nationales et économiques, donnant le poids qu'il convenait à la nécessité d'un accès adéquat à la mer ». Wilson conservait aussi la promesse de l'accès à la mer, mais suggérait qu'il serait garanti par une protection internationale.

Wilson en se référant aux « territoires incontestablement habités par les populations polonaises » pointait un seul principe de légitimation de l'État polonais, celui de l'ethnographie et effaçait les marques laissées par l'histoire polonaise. Dire que l'ethnographie remplaçait l'histoire, comme on l'a parfois interprété¹³²⁹, est inexact, car les références à l'ethnographie et à l'histoire chez les auteurs polonais étaient entremêlées, les liens historiques n'étaient invoqués que pour certains territoires. Les experts de l'*Inquiry*, Lord en particulier, devaient se conformer au principe wilsonien qu'il rappelait systématiquement, mais dans le détail du traitement des territoires et solutions il devait l'amender, sous l'expression *Alterations of the 50 % line*, avec force d'arguments – historique, économique et stratégique. La question qui se pose plutôt est de savoir dans quelle mesure, dans les rapports qu'il remettra à partir de janvier 1918, il s'écartera de la stricte injonction wilsonienne, comment il assouplira les positions de la diplomatie américaine, puisqu'il la représentera à la Conférence de la paix dans les sessions sur les frontières de la Pologne.

Lord avait remis entre janvier et mai une série de rapports, celui de mars avec les quatre scénarios territoriaux de la question polonaise semblait arrêter la position de l'*Inquiry*. Or, en

¹³²⁷ Stanislas Filasiewicz, *La Question polonaise pendant la guerre mondiale*, Paris, Comité national polonais, 1920, p. 297.

¹³²⁸ Louis L. Gerson, *Woodrow Wilson and the rebirth of Poland...*, op. cit., p. 83. Repris aussi de Charles Seymour, *The intimate papers of Colonel House...* op; cit., p. 332.

¹³²⁹ M. B. Biskupski, « Re-Creating Central Europe... », op. cit., p. 254.

novembre, son nouveau rapport sur « la Russie occidentale et la Pologne¹³³⁰ » remettait celle-ci à plat. Il s'agissait d'un rapport collectif réalisé sous la direction de Lord et qui devait directement répondre à la question de la *capacity of independence* des différentes revendications étatiques dans les anciens territoires de la Russie occidentale. Chaque partie avait été confiée à un auteur, les avis divergeant inévitablement sur certains points, rappelait Lord. Se chargeant de nouveau de la Pologne, il développa une stratégie plus offensive qui révèle combien les enjeux s'étaient aiguisés à la veille de l'armistice.

L'argumentaire de Lord contournait habilement le principe wilsonien d'un État polonais indépendant, un fait admis par tous, écrivait-il, et ainsi, exempté de ce point, il abordait la question de l'indépendance économique de ce futur État. Celle-ci serait compromise en étant coupée du marché russe (la vision chimérique d'un État démocratique et fédéral russe avait disparu), mais, ajoutait-il, « les difficultés disparaîtront si les parties autrichienne et prussienne de la Pologne – en particulier les riches districts de la Haute-Silésie – sont incorporées dans le nouvel État ». Un tableau précis des ressources et productions par secteur et territoire venait appuyer un raisonnement qui devait convaincre de l'importance des critères économiques, et non pas seulement ethnographiques, dans la détermination du territoire. Lord s'y arrêta avec insistance :

(Ce tableau) montre l'immense importance à inclure dans le nouvel État la Pologne prussienne - Posnanie et Prusse occidentale qui seules sont en mesure de permettre à la Pologne d'accroître son offre céréalière et de l'exporter (...), la Haute Silésie qui seule peut fournir la richesse minérale la plus indispensable pour l'industrie polonaise et faire du pays un exportateur considérable de charbon, zinc...L'inclusion de la Galicie orientale renforcera la Pologne encore plus en réduisant grandement son déficit en blé et ajoutant des atouts minéraux de la première importance, le pétrole..

Puis il concluait sans appel que « dans tous les cas avec la Pologne du congrès, la Galicie occidentale, Teschen et la Pologne prussienne, le nouvel État aurait une base économique adéquate pour la sa vie nationale ». La question des frontières qui allait devenir cruciale était traitée plus techniquement : chaque rapport était complété par des cartes¹³³¹ sur lesquelles l'auteur traçait une frontière dite ligne de 50 %, sorte d'isobare des nationalités. Lord ne commentait pas son tracé en soi, mais les *Alterations of the 50 % line*, qu'il justifiait. Il commençait par la déviation la plus controversée, Danzig :

(L) es villes de Danzig et Elbing et le territoire adjacent en Prusse occidentale autour du delta de la Vistule ont été inclus dans la Pologne. Cette déviation de la frontière ethnographique peut être défendue sur les raisons que rien n'est plus important pour l'indépendance politique et économique de la Pologne que la possession du cours inférieur de sa plus grande rivière et des deux grands ports à son embouchure.

Une position étonnante qui révèle l'assurance de Lord dans ses opinions pro-polonaises et la distance prise par les experts de l'*Inquiry* vis-à-vis de la position de Wilson qui refusait toujours de céder sur le statut de Danzig. Mis à part l'économie, Lord invoquait aussi deux types d'arguments. Un tracé droit de la frontière évitant les enclaves, les creux et autres sinuosités, vus comme autant de menaces potentielles sur le territoire polonais. La fiabilité douteuse des statistiques, russes mais également prussiennes, offrait des raisons ou des

¹³³⁰ « Special Report on Western Russia and Poland », By R.H. Lord, 11/11/1918, NARA, "Inquiry Documents" (Special Reports and Studies), 1917-1919, RG. 256.2, doc. 348.

¹³³¹ On n'a pas consulté ces cartes qui ont été séparées des Archives nationales et conservées par la Société américaine de géographie à New-York.

prétextes pour inclure des districts frontaliers. Lord reprenait les travaux polonais qui s'appuyaient sur des sources alternatives plus favorables. Ainsi, en Prusse, les données du recensement scolaire qui permettaient de faire passer des *kreis* au-dessus du seuil de 50 %. Dans la Pologne du Congrès, « les chiffres hautement suspects » de la statistique russe déjà remis en question dans les précédents rapports justifiaient de recourir aux données confessionnelles, et d'inclure de cette manière, la totalité de la province de Chełm, ou encore ailleurs la part des Polonais chez les électeurs au *zemstvo*.

De manière intéressante, le raisonnement de Lord reconnaissait aussi « les points faibles dans la frontière proposée ». La séparation de la Prusse orientale de l'Allemagne était un des problèmes principaux de la carte proposée par les Polonais. Lord ne se risquait pas à la défendre, en revanche il formulait la question dans les termes de la *realpolitik* plutôt que de l'idéalisme wilsonien : « La question est de savoir si l'intérêt de deux millions d'Allemands en Prusse orientale en préservant leur connexion avec l'Empire allemand doit prendre la préséance sur le besoin de 20 millions de Polonais pour un accès sécurisé à la mer ».

Enfin, il rappelait que dans la région lituanienne, les revendications polonaises telles qu'elles étaient exprimées par Dmowski n'étaient « plus définies par les droits historiques mais plutôt par les limites à l'intérieur desquelles on peut présumer qu'il y a une majorité catholique et pro-polonaise », autrement dit un moyen de rendre invalide le reproche adressé aux demandes polonaises de vouloir restaurer l'État polonais historique. Lord concluait avec une carte de la Pologne beaucoup plus ambitieuse que celle qu'il avait donnée, même dans l'option la plus avantageuse, en mars 1918. Celle-ci s'étendrait sur une superficie de 415 000 km² et comprendrait une population d'environ 32 600 000 personnes, soit des chiffres équivalents à ceux des travaux polonais et qui se rapprochaient de ceux avancés à cette date par les experts français (qui reprenaient certes le programme du CNP).

Qu'est ce qui explique qu'entre le printemps et l'automne 1918, le rapport de Lord tranche avec ses précédents par la fermeté de ses prises de position et son quasi alignement sur le programme du CNP ? Depuis l'été, le contexte international multipliait les signes annonciateurs de la fin de la guerre et d'une victoire des Alliés. À l'approche de l'armistice, les contours de la future carte de l'Europe ne pouvaient rester flous. L'*Inquiry* travailla sur l'hypothèse de la défaite de la guerre et qu'un cinquième de la Pologne prussienne reviendrait au territoire du futur État polonais¹³³². Mais les hésitations persistaient : Shotwell s'inquiétait des conditions permettant de retirer la Haute-Silésie à l'Allemagne, la séparation de la Prusse orientale faisait planer le risque d'une nouvelle Alsace-Lorraine à l'Est. Le département d'État penchait en revanche pour la cession de Danzig à la Pologne ; Lansing, de la vieille école diplomatique, n'avait jamais considéré les critères ethnographiques et pouvait adopter une position sur la défense d'une Pologne forte proche de Dmowski.

Mais, en même temps, les démarches répétées des représentants du Comité polonais pour faire céder Wilson sur le point crucial du Corridor et de Danzig continuèrent à échouer. Dmowski arriva aux États-Unis en août 1918 et, par l'entremise de Paderewski, obtenait un entretien avec Wilson le 13 septembre¹³³³. Il exposa ses arguments en faveur du Corridor polonais et de Danzig face à un président impassible et convaincu que la neutralisation du

¹³³² Meeting of the Research Committee, 16 août 1918, cité par M. B. Biskupski, « Re-Creating Central Europe... », op. cit., p. 259.

¹³³³ Louis L. Gerson, *Woodrow Wilson and the rebirth of Poland*,..., op. cit., chap. 8 : Wilson and Dmowski, p. 94-100.

delta et du port, placés sous protection internationale, suffirait à en garantir un accès libre et sécurisé aux Polonais. Alors que Dmowski prétendait que le peuplement du Corridor était majoritairement polonais, Wilson accepta de considérer les cartes appuyant les revendications du Comité. Dmowski lui fit parvenir le 8 octobre les documents soutenant le programme du CNP et la carte du futur État polonais qui revendiquait tout le Corridor, Danzig et la Haute-Silésie. Des cartes ethnographiques qui laissèrent le président sceptique et dubitatif sur leurs données¹³³⁴. Lors d'une seconde entrevue qu'il eut avec Wilson, le jour de l'armistice, Dmowski échoua de nouveau dans ses revendications. À Paris, il allait reprendre ses démarches auprès de House à qui il remettait en décembre les cartes préparées avec les frontières proposées.

Le dernier rapport de Lord réussit-il à modifier la position de Wilson ? D'une façon générale, la question de l'utilisation de ces rapports de l'*Inquiry* par Wilson et la diplomatie américaine reste difficile à éclairer, car aucun événement ne la documente directement¹³³⁵. Des témoignages attribuèrent toutefois aux travaux de l'*Inquiry* le rapport final qui fut remis le 21 janvier 1919 aux cinq plénipotentiaires américains sous le titre « An Outline of Tentative Recommendations »¹³³⁶. La victoire des Alliés, la signature de l'armistice puis l'ouverture de la Conférence de la paix avaient aussi modifié les conditions de travail des experts : certains membres furent intégrés dans la Commission américaine, mais ce fut un noyau de 35 personnes sur les 1248 membres. L'*Inquiry* resta sous la direction conjointe de House et Bowman, mais elle cessa d'être une instance autonome. Placée sous l'autorité de la commission américaine, elle devint la *Division of Political and Territorial Intelligence* ; ses experts se trouvèrent à l'instar de leurs homologues français dépendants des plénipotentiaires et du secrétaire de la commission.

Les *Recommendations* devaient servir « de point de départ » aux commissionnaires américains. Une section territoriale exposait pour chaque pays sur une ou deux pages, une recommandation, les commentaires qui l'éclairaient, et des cartes (cartes topographiques sur lesquelles étaient tracées à la main les frontières proposées)¹³³⁷. Le premier indice d'une évolution significative de la position américaine sur les questions territoriales en Europe centrale apparaît dans la liste des pays concernés : l'Autriche-Hongrie n'y figure plus, mais à la place les futurs États qui en seraient issus – Pologne, Tchécoslovaquie, Roumanie, Yougoslavie – l'Autriche allemande et la Hongrie étant désormais vues comme deux États séparés. Autrement dit, la question du maintien de l'Empire austro-hongrois avait été définitivement éliminée ; n'étant pas une recommandation, elle n'était nul part justifiée, elle était « un fait accompli », comme l'écrivait le rapport à propos de l'établissement de l'État tchécoslovaque.

Sur la Pologne le rapport ne déviait pas du Point XIII sur l'établissement d'un État polonais indépendant. Son application stipulait que les frontières de cette Pologne polonaise seraient tracées selon le principe des majorités statistiques, qui assurait un moindre risque d'irrédentisme. Concernant les différents territoires litigieux, le rapport montrait cependant un

¹³³⁴ Kay Lundgreen-Nielsen, *The Polish problem at the Paris peace conference : a Study of the Policies*, Odense, Odense University Press, 1979, p. 85.

¹³³⁵ Lawrence Gelfand, *The Inquiry...*, op. cit.

¹³³⁶ Ibid., p. 182.

¹³³⁷ La reproduction du rapport figure dans David Hunter Miller, "My Diary. At the Conference of Paris. With Documents", Volume IV, 1924, p. 209.

inflexibilité vers les demandes polonaises défendues dans les derniers rapports de Lord. Ainsi, en Galicie orientale, la majorité de la population était reconnue comme ukrainienne, fait qu'aucun expert américain ne mettait en doute, mais la situation politique incitait à recommander son rattachement à l'État polonais tant que durerait une situation dite « chaotique ». La région se verrait garantir un statut d'autonomie sous la protection de la Société des Nations en attendant de se prononcer sur son devenir. Le rapport préconisait pour le reste de l'Ukraine son inclusion dans une Russie fédérale et démocratique, un horizon invraisemblable qui révélait sur ce dossier la grande faiblesse et défaillance de l'*Inquiry* à rendre compte des événements politiques en Russie¹³³⁸.

L'union de la Pologne et de la Lituanie était recommandée au motif que les deux pays partageaient des liens historiques anciens et des intérêts économiques, que « la Lituanie n'est pas assez forte pour tenir seule ». L'union devait être faite sous conditions égalitaires pour les Lituanais et supposait naïvement qu'ils règlent « leur différent autour des gouvernements de Vilna, Grodno et Minsk ». On retrouvait les arguments de Lord qui ne contestait pas que ces gouvernements soient historiquement et ethniquement lituanais, mais néanmoins, depuis longtemps, « dénationalisés et de plus en plus polonisés ». La cause polonaise était bien établie dans l'esprit des experts américains puisque, en cas d'échec de cette union, le règlement serait résolu au moyen de la statistique. Certes, on faisait remarquer que « dans cette région, les statistiques sont plus déficientes que dans n'importe quelle partie de l'Empire russe en Europe », que « seul un recensement soigneux conduit par une commission impartiale pourrait procurer les faits ». Comme les statistiques linguistiques n'étaient pas favorables aux Lituanais, et encore moins dans les dénombrements allemands récents, que l'*Inquiry* s'était procurés, cette condition revenait à attribuer dans tous les cas la Lituanie à la Pologne.

La question de l'accès à la mer était reprise et formulée en termes qui devaient convaincre de la création du Corridor et de l'attribution de Danzig à la Pologne, non pas comme une décision arbitraire mais une solution du moindre mal :

Si un tel accès est accordé par un territoire polonais continu, la province de la Prusse orientale, avec une population de 1 600 000 allemands, sera séparée du reste de l'Allemagne. Si la Pologne n'a pas d'accès sécurisé à la mer, 600 000 polonais en Prusse occidentale resteront sous le pouvoir allemand et 20 000 000 de Polonais en Pologne auront probablement une issue commerciale précaire mais entravée, sujette à la décision étrangère, et pour un temps hostile.

D'une façon générale, la position de l'*Inquiry* sur la Pologne reprit les recommandations de Lord, elles-mêmes proches du programme du Comité polonais. À la veille de la Conférence de la paix, alors qu'ils avaient été recrutés pour servir la nouvelle politique de Wilson, ces experts de la question polonaise divergeaient avec lui sur le futur État polonais, en particulier la frontière germano-polonaise. Alors qu'ils étaient partis des nouveaux principes sur l'auto-détermination, procédant cas par cas, ils avaient introduit d'autres considérations et étaient arrivés à des propositions en termes de *capacity of independence*, soit concrètement sur la Pologne : un État polonais fort sur le plan démographique, économique et militaire, entre Allemagne et Russie. Wilson, éloigné des terrains concrets des revendications, n'était pas pour autant un idéaliste déconnecté des réalités politiques. La défense du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes avait fait éclater la carte des empires, en légitimant les revendications

¹³³⁸ Gelfand pointe ce traitement superficiel de la Russie par les dirigeants de l'*Inquiry* qui voyaient le régime soviétique comme temporaire et tablaient sur l'établissement prochain d'un régime démocratique. *The Inquiry*,..., op. cit., p. 211.

des comités nationaux. Mais Wilson n'y voyait pas non plus un principe absolu, légitimant le nationalisme ethnique, il avait une vue sélective des nationalités, appelée parfois *ethnic capacity*, ancrée dans un historicisme¹³³⁹ prophétique, une croyance forte que l'histoire conduit certaines nations à s'élever à un destin politique.

3. Échanges transatlantiques et regards croisés

Dans l'ensemble hétéroclite que compose la série Paix du fonds des archives des Affaires étrangères françaises, a été classé un dossier intitulé « Rapports et mémoires sur l'Inquiry » daté de décembre 1918¹³⁴⁰. Il renferme un rapport d'Emmanuel de Martonne sur l'Inquiry, la liste des membres de l'Inquiry qui arrivaient en France pour la Conférence et une note d'un agent diplomatique, Louis Aubert, placée en introduction. Le dossier, malheureusement incomplet, est une des rares traces qui atteste aujourd'hui des contacts et échanges qui eurent lieu entre l'Inquiry et le Comité d'études. Le rapport de Martonne est aujourd'hui connu – Bariéty, Lowczyk, Buirette, ainsi que d'autres travaux sur Martonne¹³⁴¹ y font référence. Mais seul Nicolas Ginsburger, dans sa thèse sur les géographes dans la guerre¹³⁴², a vraiment approfondi l'étude de cette coopération franco-américaine à partir des sources américaines, puisque l'Inquiry entreprit de son côté de se documenter sur le Comité d'études.

Au cœur de ces échanges se trouvaient des hommes, ou plus exactement des géographes soudés par un sentiment d'appartenance à cet internationalisme scientifique de la géographie qui s'était consolidé depuis la fin du XIX^e siècle avec le développement des échanges universitaires et des congrès internationaux, source d'une grande estime intellectuelle qui se mua en amitié. Même les géographes américains, pour lesquels l'Europe restait étrangère, étaient déjà liés avec leurs collègues français. Bowman et Johnson étaient des proches chers à Martonne, le qualificatif « d'ami personnel » ou « very old friend of mine », essaimé dans les rapports disent autant la réalité des liens étroits et la confiance que le privilège d'accès à des informations fiables, car marquées du sceau de la sincérité.

¹³³⁹ C'est la thèse défendue par Llyod Ambrosius, « Dilemmas of National Self-Determination : Woodrow Wilson's legacy » in Christian Baechler, Carole Fink (eds.), *L'établissement des frontières après les deux guerres mondiales*, Bern, Peterland, 1996, p. 21-36.

¹³⁴⁰ AMAE, Série A-Paix, 220, Conditions de la Paix, États-Unis, Rapports et Mémoires sur l'Inquiry, Décembre 1918.

¹³⁴¹ Jacques Bariéty, « La Grande Guerre (1914-1919) et les géographes français », *Relations internationales*, 2002, n° 109, p. 7-24. Aussi, Olivier Lowczyk, *La fabrique de la paix : du Comité d'études à la Conférence de la paix, l'élaboration par la France des traités de la Première Guerre mondiale*, Paris, Economica, 2010 ; Taline Ter Minassian, « Les géographes français et la délimitation des frontières balkaniques à la Conférence de la paix en 1919 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1997, n° 44-2, p. 252-286 ; Olivier Buirette, « Le rôle d'Emmanuel de Martonne au sein du Comité d'études lors de la Conférence de la paix (1919) », in Béatrice Giblin, Yves Lacoste (eds.), *Géohistoire de l'Europe médiane*, Paris, La Découverte/Hérodote, 1998, p. 154 ; Gaëlle Hallair, *Le géographe Emmanuel de Martonne et l'Europe centrale*, Paris, Géographie-cités, n° 33, CNRS, 2007.

¹³⁴² Nicolas Ginsburger, « La guerre, la plus terrible des érosions » *Cultures de guerre et géographes universitaires Allemagne-France-États-Unis (1914-1921)*, Thèse de doctorat, Nanterre-Paris-X, 2010, en particulier la partie : « Transferts et regards croisés : les relations entre le Comité d'études et l'Inquiry », p. 669-687. Son travail a exploré de manière exhaustive tous les fonds d'archives, en particulier sur Martonne, puisque ses archives personnelles ayant disparu, seuls les courriers dispersés dans des archives variées (Service Historique de l'armée, Société de Géographie, bibliothèque de l'Institut de géographie, etc.) permettent de restituer son abondante correspondance.

Alors que le Comité d'études et l'*Inquiry*, étaient soumis au régime de la confidentialité, les liens personnels laissent penser que des informations circulaient plus tôt. Ainsi Martonne séjourna à New York en 1916, invité pour un semestre d'enseignement à Columbia. Il rencontra à cette occasion ses collègues de la Société de géographie ; les questions liées à la guerre furent évidemment au centre de leurs discussions. Dans la correspondance qu'il entretenait avec Albert Demangeon, son remplaçant à la Sorbonne, il écrivait : « Johnson était à l'arrivée du bateau et nous avons déjà beaucoup causé ! Il m'a montré les cartes de tous les fronts des assemblages du 80 000 pour Verdun et la Somme exposés dans le Laboratoire, et où il marque tous les jours la position du front¹³⁴³ ». Il relatait aussi ses retrouvailles avec Bowman, « franchement pro-allié ».

Quand l'*Inquiry* fut mise en place en septembre 1917, l'existence du comité d'experts de Paris était connue. Quand les premiers mémoires sur la France de l'Est sortirent de l'imprimerie au début de l'année 1918, elle accueillait avec grand intérêt les exemplaires qui lui furent transmis par l'intermédiaire des services diplomatiques français¹³⁴⁴. Par la suite, les visites individuelles alimenteront le fonds : d'abord le séjour de Douglas Johnson en France, au printemps-été 1918, puis, celui de Martonne aux États-Unis.

Johnson, agent de l'*Inquiry* et ami américain

C'est en fait, peu après sa création, en novembre 1917, que les dirigeants de l'*Inquiry* considérèrent l'utilité d'un agent qui serait un intermédiaire entre l'*Inquiry* et les comités préparatoires des Alliés. La mission de Johnson en Europe au printemps et à l'été 1918 devait avec retard combler cette absence¹³⁴⁵. Douglas Johnson était spécialiste en géographie militaire et, mobilisé par le *Military Intelligence Division*, il travaillait sur les usages des cartes géomorphologiques pour la stratégie militaire. À ce titre, il avait été envoyé sur les différents fronts en Europe¹³⁴⁶. Rattaché à l'*Inquiry* pour ses services de cartographe militaire dans le tracé des futures frontières politiques, il partait aussi pour le compte de House. Comme il était amené à rencontrer les responsables des commissions préparatoires, il devint l'informateur de l'*Inquiry* et s'acquitta de cette tâche avec un esprit d'enquête et d'inventaire méticuleux. Ses rapports s'efforçaient de donner un panorama complet des commissions et de leur organisation, et il remettait sur une série de personnalités avec lesquelles il avait soin de s'entretenir de véritables petites fiches personnelles. Elles dessinent l'espace relationnel de Johnson avec des proximités soulignées par des expressions comme « M. Henri Lorin, un très vieil ami », « M. Chapsal est aussi de mes connaissances », qu'on imagine peser dans la crédibilité et la considération attendues en retour de la part du Comité américain.

¹³⁴³ Bibliothèque Mazarine, Fonds Demangeon-Perpillou, Demangeon Correspondance V (1912-1917), M1/1, 20 sept. 1916, et M2 17 oct. 1916. Le séjour de Martonne à New York entre septembre 1916 et janvier 1917, est bien traité par Nicolas Ginsburger dans sa thèse, « *La guerre, la plus terrible des érosions* », op. cit., p. 548-558.

¹³⁴⁴ Lawrence Gelfand, *The Inquiry*..., op. cit., p. 125.

¹³⁴⁵ Ibid.

¹³⁴⁶ Nicolas Ginsburger, « An American geographer between science and diplomacy: the mission of Douglas W. Johnson in Europe, May-November 1918 », in Pierre Purseigle (ed.), *Warfare and Belligerence. Perspectives in First World War Studies*, Brill, Leiden, Boston, 2005, p. 265-294.

Johnson adressa quatre rapports pendant son séjour. Le premier rapport portait sur les commissions officielles en charge des travaux préparatoires de la paix¹³⁴⁷. Non daté, le plan et les informations sont encore générales et suggèrent qu'il fut le premier rapport, de mars 1918 probablement¹³⁴⁸. Il y présentait les trois grandes commissions françaises : la « Société des Nations » de Léon Bourgeois, le « Bureau d'études économiques de la Présidence du Conseil » et le Comité d'études connu sous le nom de « Comité de Recherche de la Sorbonne », « un « Comité secret » précisait-il, rappelant sa création par Briand. Johnson consacra ensuite deux rapports au Comité d'études¹³⁴⁹. Il y transmit d'abord des informations détaillées sur son statut, donna la liste des membres et leur statut, et s'arrêta aux garanties de son autonomie. Ainsi, s'il rapportait que « le rôle du comité est de fournir au gouvernement des informations et des documents en relation avec les négociations de la paix », il soulignait aussi l'indépendance du celui-ci : « Aucune direction, ni ordre n'ont été reçus du gouvernement. Il est admis que le travail du comité n'est en aucun cas lié au gouvernement ». De même, il faisait remarquer que chaque membre présentait son travail devant le comité, qu'une discussion s'ensuivait mais que « le rapporteur a la liberté de garder son opinion, même si cette opinion rencontre des oppositions ».

À la fin de son séjour Johnson rédigea un mémoire plus complet sur le Comité d'études : « Rapport sur l'origine, le personnel et l'organisation du Comité d'études français, nommé pour rassembler des données pour la Conférence de la paix »¹³⁵⁰. Il y relatait les circonstances de sa création avec des détails qui ne trompent pas sur celui qui l'en entretint, son collègue et ami, Martonne. Le rôle donné à Benoist passait en arrière-plan, qui n'était « pas considéré comme l'un des hommes forts du Comité sur le plan intellectuel », écrivait-il. Vidal de la Blache et Martonne étaient présentés comme les vrais organisateurs, qui avaient su recruter des géographes indispensables ; Johnson relevait toutefois l'absence d'économistes. Il décrivait de nouveau l'organisation et la méthode de travail du Comité et surtout consacrait plusieurs pages à la présentation des membres, en donnant sur chacun d'eux une sorte de notice avec mention des postes, titres, activités scientifiques, mais aussi les relations et sympathies politiques. Les notes étaient courtes mais quelques mots sur leur réputation, marquaient les distinctions entre les collaborateurs : Benoist était définitivement déclassé tandis que Lavis, « homme d'une vaste intelligence et de jugement mesuré, beaucoup consulté par le gouvernement français », Vidal de la Blache, « auteur des travaux français les plus importants, et largement reconnu à la tête de l'école française de géographie », Martonne, « le géographe français le mieux connu » dont il détaillait les travaux et expéditions, formaient un noyau d'excellence académique. Le général Bourgeois recevait aussi des propos louangeurs – « un excellent mathématicien et géodésien, avec un esprit très large. Ce qu'il a accompli comme directeur du Service géographique de l'armée est d'un degré très élevé d'excellence ». En dehors de ce cercle relationnel avec les géographes, sur les

¹³⁴⁷ Douglas W. Johnson, « Report giving the detailed information on French Official preparation for studying conditions of Peace », NARA, "Inquiry Documents", (Special Reports and Studies), 1917-1919, RG. 256.2, Doc. 988.

¹³⁴⁸ Détail révélateur, Lavis lui montra les épreuves du premier volume du Comité d'études.

¹³⁴⁹ Douglas W. Johnson, "Report of the Committee of Research of the Sorbonne : Its formations and the report in preparation", NARA, "Inquiry Documents", Doc. 982.

¹³⁵⁰ Douglas W. Johnson, « Report on Origin, Personnel, and Organisation of the French "Comité d'études", appointed to assemble data for the Peace Conference », 13 août 1918, NARA, "Inquiry Documents", Doc. 270.

autres membres, Johnson tenait des commentaires variables, qui reflètent probablement les informations qu'il avait obtenues par Martonne et Lavis. Ernest Denis était ainsi bien remarqué : « Un historien très connu en particulier pour son histoire de la Bohême. Les Tchèques le considèrent comme le plus grand historien de la France. Actif dans tous les comités slaves depuis le début de la guerre » ; de même, Haumant : « A beaucoup voyagé en Russie dans la péninsule Balkanique (...). Contribue aux travaux du Comité sur la péninsule balkanique, en particulier la Serbie et les questions serbes. Un homme très important qui a une vue objective sur tous les problèmes qu'il étudie » ; Seignobos : « un penseur très intelligent et original dont les propositions et conseils sont appréciés dans le Comité » ; Pfister, « un fervent patriote, très actif dans le travail du Comité et un important contributeur de ses rapports ». Le trait frappant des rapports de Johnson est qu'il ne commentait ni les mémoires ni les idées et résultats des délibérations du Comité. Était-il trop tôt pour qu'il en disposât ou jugea-t-il qu'il excéderait sa mission en discutant des propositions du Comité ? Toujours est-il qu'on ne trouve ni dans les rapports de Johnson, ni dans d'autres notes internes de l'*Inquiry* de commentaires sur le contenu des travaux du comité français, tandis que Martonne, comme on va le voir à la suite, lut et discuta les mémoires du comité américain.

L'intérêt que porta Johnson à sa mission d'informateur en Europe le conduisit, par delà le cercle de ses collègues, moins à entrer dans le détail des dossiers et propositions des experts français et britanniques, qu'à concevoir la coordination de leurs activités alors inexistante. Par ses nombreuses rencontres avec les principaux responsables des comités préparatoires et son intérêt vif pour leurs organisations et méthodes de travail, il fut vite conscient de détenir une vue unique au croisement des différentes commissions et s'enhardit à envoyer à la direction de l'*Inquiry* des propositions ambitieuses pour réorganiser la coopération des Alliés en matière de travaux préparatoires. Il soulignait d'abord les dommages de l'ignorance, voire de la méfiance mutuelle, avec lesquelles travaillaient les comités français et britannique – sur des problèmes communs, ils arrivaient à des conclusions différentes –, un désavantage certain à la Conférence face à l'Allemagne. Plus audacieusement, dans un rapport qu'il adressait à l'*Inquiry* il présentait ses « suggestions pour une coopération plus étroite des différentes commissions engagées dans l'assemblage des données à utiliser à la Conférence de la Paix », et proposait que soit créé un comité central qui aurait pour fonction de coordonner les activités, et surtout, pour compétence de statuer sur les questions prioritaires, d'évaluer les sources et les faits établis, et de valider les dossiers d'expertise :

Dans un problème comme la distribution des nationalités en Autriche-Hongrie ou dans les Balkans, le comité central comparerait les cartes et les rapports préparés sous la direction de chaque commission d'enquête, noterait les divergences d'avis sur les faits, étudierait de manière critique les données utilisées par les autorités et les méthodes d'interprétation des statistiques employées par chaque enquêteur et s'efforceraient d'atteindre un accord substantiel sur les autorités et interprétations qui semblent les plus fiables. Sur la base d'une telle étude le comité rapporterait aux différentes commissions d'enquêtes 1) que les représentants alliés s'étaient accordés unanimement que la validité de tel ou tel fait fondamental avait été bien établie, et que les négociateurs pouvaient s'y appuyer comme base sûre pour des actions et des politiques 2) que de nouvelles recherches [...] étaient nécessaires avant qu'un accord soit

atteint 3) qu'en ce qui concerne telle ou telle autre affaire, un accord sur les faits n'avait pas pu être trouvé¹³⁵¹.

Le projet était ambitieux, idéaliste, mais pertinent, car ce sont finalement sur ces questions de validation de leurs sources que débattront les délégués dans les commissions de la Conférence ; elles contribueront par la suite à la mise en place de procédures comparables dans des instances internationale, SDN ou Institut international de statistique. Le projet de Johnson avait évidemment peu de chances d'être appliqué : il sous-estimait les divergences entre les Alliés qui avaient conduit à l'échec de leurs rencontres autour de la définition de buts communs de la guerre et de la paix. D'ailleurs, House se plaignait toujours après le retour de Johnson de ne pas avoir de « source américaine d'information » et de dépendre des rapports fournis par les Anglais, Français et Italiens, qui étaient « souvent colorés par l'intérêt particulier » ; il écrivait à Lansing et Wilson : « Je considère comme extrêmement important que nous envoyons [...] des agents qui seront en mesure de nous fournir des informations exactes et non biaisées¹³⁵² ».

La coordination des comités d'expert était-elle condamnée à échouer si les objectifs diplomatiques différaient ? En vérité, cette explication apportée par Gelfand¹³⁵³ ne satisfait qu'en partie : la volonté d'établir une base d'informations validées par des vérifications et des discussions peut être indépendante des argumentaires qui les utiliseront. En revanche, la discussion, voire la controverse, par les délégués nationaux de la « construction des faits », autrement dit, la validité de telle source statistique sur les nationalités, la représentativité à accorder à telle carte ethnographique, les procédés des recensements russe, autrichien ou allemand ou autre, était trop guidée par les intérêts nationaux pour penser que le fonctionnement d'une instance coordinatrice trouvât une base conventionnelle minimale pour fonctionner. Les discussions dans les commissions de la Conférence en donneront des exemples convaincants.

L'esprit de *Inquiry* dans le regard de Martonne

Peu après la mission européenne de Johnson, l'occasion d'échange entre les deux comités se présenta de nouveau puisque Martonne se rendit aux États-Unis où il séjourna entre octobre et décembre 1918. La raison officielle en était la tenue de conférences dans les différentes universités américaines. En réalité, le rapport qu'il rendit sur l'*Inquiry* en est la preuve : la décision de Martonne semble avoir été concertée entre les deux géographes. Tout en assurant des conférences, Martonne répondait à l'invitation tacite de Johnson et surtout de son secrétaire, Bowman.

Outre les liens individuels, les contacts avec l'*Inquiry* étaient aussi établis par l'intermédiaire du Haut Commissariat français aux États-Unis, instance mise en place en 1917 au service de la coopération économique et militaire. André Tardieu le dirigeait et avait sous ses ordres une direction des services d'étude et d'information, confiée à Louis Aubert. Il était inscrit dans les statuts du Haut Commissariat, qu'il était en « relation avec les services officiels de

¹³⁵¹ Douglas Johnson to Inquiry: "Suggestions for a plan for the Closer Cooperation of the Several Commissions engaged in Assembling Data for the Use of the Peace Conference", House Inquiry MSS, Yale, repris dans Lawrence Gelfand, *The Inquiry...*, op. cit., p. 129. La date de réception du rapport est août 1918.

¹³⁵² « Telegram from House », 8 nov. 1918, cité par Gelfand, Ibid, p. 132.

¹³⁵³ Lawrence Gelfand, *The Inquiry...*, op. cit., p. 130.

l'administration américaine dont le Comité d'études de House ». Tardieu le relatait dans ses mémoires, et rapportait d'ailleurs la mission de Martonne à sa seule décision :

Désireux d'assurer, en vue de la Conférence, le maximum d'unité entre les thèses françaises et américaines, j'avais, dès janvier 1918, établi une liaison quotidienne entre les membres de l'*Inquiry* et la direction correspondante du Haut-Commissariat de France à Washington, dont le chef était M. Louis Aubert. En outre, au mois d'octobre suivant, cinq semaines avant l'armistice, j'avais appelé aux États-Unis M. le professeur de Martonne, secrétaire du Comité d'études, qui avait confronté nos documents préparatoires avec ceux de l'*Inquiry* et réalisé, pour nombre d'entre eux, une complète harmonie¹³⁵⁴.

Tardieu écrivit à House pour qu'il reçoive « le professeur de Martonne qui travaille en France dans la même façon que votre 'Inquiry' en Amérique ». Martonne apportait aussi une lettre de recommandation de Lavisser dans laquelle celui-ci le présentait à House, sans faire à référence à Tardieu, comme le « secrétaire du Comité d'études [...] officiellement chargé de conférence aux États-Unis », et il ajoutait, « Il pourra vous renseigner sur nos travaux et recevoir vos conseils »¹³⁵⁵.

Martonne rédigea vraisemblablement plusieurs rapports et notes, qui furent assemblés par lui ou Tardieu, à qui il les remettait. Un premier rapport préliminaire daté du 24 octobre, donc dans le mois de son arrivée, révèle, dans l'attente de la conclusion imminente de l'armistice, le besoin d'informations sur les travaux préparatoires américains. Martonne écrivait d'ailleurs être contraint par le temps, et manquer de temps pour lire tous les rapports, dont le nombre était certes considérable.

Ses premières lignes sur les débuts de l'*Inquiry* jugeaient avec sévérité sa direction, il ne tarissait pas de critiques sur la nomination de Walter Lippmann comme secrétaire, aux « idées pacifistes germanophiles », qui envisageait un plébiscite pour l'Alsace-Lorraine. Il lui reprochait tous les errements des débuts – les recrutements précipités de rapporteurs médiocres, non universitaires, et peu formés aux questions européennes. La reprise en main de l'*Inquiry* par Bowman était en revanche providentielle et Martonne notait à partir de ce moment une amélioration à tous les niveaux. Il se félicitait de constater que « le personnel de l'*Inquiry* est donc en définitive un personnel universitaire » ; confiait le connaître et qu'il pouvait « garantir (ses) sympathies pour la France ». Il rendait compte des membres les plus notables – généralement des professeurs qui venaient des universités de Columbia, Harvard ou Yale. L'insistance avec laquelle il soulignait les attaches universitaires des membres du comité traçait en creux une ligne de séparation avec Lippmann et ses collaborateurs qui ne venaient pas du monde académique. Les divergences politiques et idéologiques étaient ainsi agencées dans un espace clair, qui plaçait l'expertise légitime du côté de l'université. En termes élogieux, Martonne parlait de Charles Haskins, « historien de valeur, esprit vif et ouvert, très estimé », probablement le prochain président de Harvard, précisait-il, et qui était désormais chargé de la question de l'Alsace-Lorraine. Avec ce francophile, il avait trouvé une unité de vues parfaite ; l'ombre menaçante du plébiscite était dissipée. Sur l'Autriche-Hongrie son examen des travaux de l'*Inquiry* avait été le plus attentif et scrupuleux et il reconnaissait une documentation « abondante et solide ». Bien qu'à ses débuts, l'*Inquiry* eût encore « la préoccupation de sauver l'Empire des Habsbourg », précisait-il, elle y avait renoncé ; des

¹³⁵⁴ André Tardieu, *La Paix*, Paris, Payot, 1921, p. 96.

¹³⁵⁵ Lettres reproduites dans Nicolas Ginsburger, « La guerre, la plus terrible des érosions »..., op. cit., p. 682, issues des archives de la Bibliothèque de l'institut de géographie.

mémoires avaient étudié la transformation de l'Autriche en une fédération d'États, d'autres envisageaient l'hypothèse du trialisme. La qualité des travaux des professeurs de Yale, Charles Seymour et Clive Day, était mise en avant. Un mémoire de Seymour sur le nationalisme qui proposait une classification ingénieuse des nationalités en intégrant des caractéristiques socio-économiques, soit une approche composite qui était chère au géographe de l'ethnographie balkanique, recevait la mention « très remarquable ». Les mémoires de Robert Kerner retenaient aussi son attention ; il notait sur lui : « très actif collaborateur de l'*Inquiry*, d'origine tchèque, il défend la thèse du démembrement nécessaire de l'Autriche et il a beaucoup contribué à ébranler la confiance de ses collaborateurs dans le maintien du système austro-hongrois ». Il considérait toutefois que d'une manière générale les travaux sur l'Autriche-Hongrie donnaient une place trop importante aux statistiques, que « la connaissance des lieux et des hommes leur fait malheureusement défaut ».

Changement de ton avec les Balkans : « Les questions balkaniques paraissent avoir fortement embarrassé l'*Inquiry* » ; mémoires considérés « sans valeur » ; « semble ne rien comprendre au caractère changeant de l'ethnographie balkanique ». Le jugement de Martonne était sévère, il percevait aussi les effets néfastes de ce qu'il identifiait comme les tendances à l'austrophilie et la bulgarophilie dans l'*Inquiry*. Sur la question roumaine, le géographe de la *Valachie* dressait un bilan très négatif : « on ne reconnaît pas à l'*Inquiry* la question roumaine », écrivait-il sans détour.

Le dernier chapitre de son rapport, sous le titre « Russie-Pologne », terminait avec une note favorable : « Les problèmes russes et polonais ont été très sérieusement étudiés à l'*Inquiry*, sans idée préconçue, de la manière la plus complète possible ». Martonne leur avait manifestement accordé une attention brève, il donnait la liste des rapporteurs chargés d'étudier les différentes questions territoriales – Finlande, Lituanie, Ukraine, Lettonie, Pologne – avec mention de leur conclusion, pour l'un, « l'annexion de la Galicie orientale et du Nord de la Bukovine », pour l'autre, « l'autonomie dans une Russie fédéralisée », ou un autre encore « l'autonomie de la Lituanie avec une union possible à la Pologne ». Des conclusions qui ne manquaient pas de faire surgir les tensions autour des territoires communs revendiqués par les différentes parties, mais qu'il n'abordait pas. Il s'arrêtait seulement sur Lord, ce jeune et actif « professeur d'histoire spécialiste des questions polonaises », qui savait le polonais, faisait-il remarquer, qui était « bien informé et doué d'un sens des réalités politiques qui a fait trop souvent défaut à d'autres collaborateurs ». Il lui attribuait « les meilleurs mémoires sur la Pologne », signalait qu'ils étaient « favorables à la Pologne » en précisant, pour le rattachement de la Galicie orientale et des territoires de Bialystok, Bielsk et Grodno. Ce traitement bref de la question polonaise ne devait évidemment pas suffire à satisfaire le Quai d'Orsay. Un autre rapport, séparé du rapport général reprenait en détail les mémoires de Lord.

Ce rapport intitulé « Russie-Pologne »¹³⁵⁶, bien qu'anonyme et non daté, déposé dans le fonds Tardieu des archives des Affaires étrangères, laisse en tous points penser qu'il fut de la main de Martonne – phrases et expressions similaires à celui de sa mission américaine, faits que lui seul connaissait. Il était composé de trois pages de présentation, suivies d'extraits des rapports de l'*Inquiry* traduits en français ; la typographie variable suggère aussi des parties composées à des moments divers de son séjour au fil de ses lectures, et rassemblées par la suite.

¹³⁵⁶ « Russie-Pologne », AMAE - PAAP-166, Tardieu, 356.

L'objectif final était clairement de procurer au Quai les éléments les plus saillants de la position américaine sur les questions territoriales du dossier polonais.

La note introductive¹³⁵⁷ commençait avec la même remarque que dans le rapport général, sur le sérieux des études sur les problèmes russes et polonais, soulignait l'abondance de la documentation, de la bibliographie et des statistiques, et déduisait qu'« on a visiblement cherché une documentation complète ». Il rappelait également les mémoires consacrés aux « revendications des différentes nationalités limitrophes de la Pologne » et mentionnait de nouveau leurs conclusions. Même éloge de Lord, auteur « des meilleurs mémoires sur la Pologne », suivi d'une remarque sur sa position dont on conçoit alors l'utilité pour le destinataire de la diplomatie française :

C'est lui qui a été désigné comme expert pour les questions polonaises et il est permis de penser que les conclusions des autres auteurs ne seront prises en considération que dans la mesure où elles seront d'accord avec les siennes. Il est en général favorable à la Pologne, beaucoup plus qu'aux nationalités voisines. Il semble craindre la poussière d'états. Les droits ethniques ne sont pas, d'après lui, les seuls à considérer. Il invoque souvent des raisons pratiques « expediency ». Pour de pareilles raisons, il conclut que la Galicie Orientale doit rester à la Pologne, les Ruthènes qui l'habitent jouissant d'une « large autonomie ».

On se félicitait qu'il « tranche le débat entre Lithuaniens et Polonais » en donnant aux premiers, Suwalki, et aux seconds, les trois districts de Grodno. Ainsi Lord montrait ce « sens politique qui manque à plus d'un des collaborateurs de l'*Inquiry* », également souligné dans ce rapport.

Quelques remarques encore de Martonne méritent d'être rapportées en ce qu'elles révèlent de la posture du secrétaire du Comité d'études face à ce comité d'experts étrangers dont il cherche à saisir les similitudes – celles qui découlaient nécessairement, à ses yeux, d'une démarche savante unitaire –, mais également des différences créées par son statut. Dans les deux situations, la nature du lien des experts avec le gouvernement était scrutée - dépendance ou non, secret, place donnée aux opinions et à la critique. Martonne répétait que l'*Inquiry* n'avait rien à voir avec le département d'État, mais ajoutait, que depuis qu'il avait embarqué pour Paris, il était devenu une annexe de celui. Inquiétude transmise par Bowman, alors que le département d'État reprenait la main sur l'*Inquiry* et tentait de l'écarter des commissions. Inquiétude partagée par le secrétaire du Comité d'études qui savait combien s'était étendue l'emprise des Affaires étrangères sur les travaux préparatoires.

Une autre remarque de Martonne est révélatrice de la représentation que les savants français se faisaient de leur travail, elle concerne la nature des mémoires. Conséquence de la composition mixte de l'*Inquiry*, une grande part des travaux américains avait selon Martonne une qualité médiocre : rapports succincts, écrits à la hâte, « parfois la rédaction est celle d'un sommaire, avec des phrases à peine formées », aux conclusions écourtées, qui répondaient à ce qu'il appelait un « travail d'actualité » ou « *emergency work* ». Le Comité d'études avait en effet échappé à ces rédactions de notes, tâche plus propre à un service d'étude et de documentation d'un ministère. Il s'était certes mis au travail six mois avant le comité américain, mais Lavisse comme Martonne et les autres membres du comité français avaient une conception très élitiste de leur mission, de l'universalisme savant qu'ils appliquaient, pour concevoir autrement leur travail que dans des études approfondies. Ou bien les rapports américains étaient très longs, si bien qu'on demandait des résumés, et même des résumés de

¹³⁵⁷ Ibid., ff. 167-169.

résumés, écrivait-il. Autant de remarques qui disaient combien la production des experts américains était à ses yeux loin de se conformer aux critères de la production savante que les membres du Comité estimaient mettre en œuvre. Pour la même raison, Martonne s'étonnait de découvrir que les rapports n'étaient pas destinés à l'impression : « Les rapports de l'Inquiry n'ont jamais eu la prétention d'être autre chose que des documents ». De même, les cartes restaient manuscrites, notait-il. Tout cela expliquait selon lui qu'« il était très difficile de connaître les vues de l'Inquiry sur les grandes questions européennes », et que le Comité d'études n'ait pas reçu, en échange de ces travaux, ceux du comité de House.

Martonne avait ensuite résumé les différents rapports en une ou deux pages dans des termes parfaitement fidèles aux rapports initiaux et sous une forme très claire qui mettait en relief les faits et résultats, c'est à dire les revendications et les solutions proposées. Ainsi en décembre 1918, le Quai d'Orsay avait bien en main des informations essentielles sur la position de l'expert américain attiré sur la Pologne qui serait autour de la table des négociations. Il manquait cependant des informations cruciales, celles sur la frontière germano-polonaise, et plus particulièrement le Corridor et Danzig. Le dernier mémoire de Lord de novembre 1918, qui l'abordait, ne figurait pas dans ce rapport, ni dans le précédent. Était-il trop tôt pour que Martonne en disposât lorsqu'il était à New York, alors que les conférences qu'il devait donner dans les différentes universités américaines l'obligeaient à un circuit à travers les États-Unis, ou bien House hésitait-il à lui confier un mémoire qui ne reflétait pas la position officielle ?

Les documents extraits des fonds d'archives témoignent ainsi de l'existence, longtemps négligée, de liens entre experts des comités français et américains, et d'échanges d'informations, de travaux mêmes. Mais ils rendent compte aussi de l'échec d'une coopération établie autour de la production, de la centralisation et la mise en circulation d'informations fiables et valides, basées sur des conventions, et qui était si nécessaire pour bâtir la nouvelle architecture politique de l'Europe. Les délégations nationales arriveraient à la Conférence avec leurs propres dossiers pour défendre leurs objectifs de paix. Les controverses autour des statistiques seront alors aussi vives qu'autour des frontières et auront peut-être contribué à décrédibiliser davantage la posture et le statut du savant expert.

Chapitre 2. À la Conférence de la paix : les *comptes* de la Commission des Affaires polonaises

Le travail volumineux, exhaustif, exigeant aussi bien sur le plan méthodique que documentaire, que réalisèrent les experts dans les Comités réunis dans la dernière année de la guerre, était exceptionnel. À la veille de la Conférence, leurs dossiers fournissaient autant de faits qui seraient utilisés comme des arguments par les dirigeants des Puissances qui allaient s'allier ou s'affronter autour des tables des négociations. La croyance dans la conduite du destin d'une *nouvelle Europe* ou d'un *nouveau Monde* au moyen de la science, agitée par ces dirigeants qui avaient fait sortir les professeurs de leurs chaires, allait être éphémère. Leurs plans et recommandations ne leur ouvriraient pas plus les portes de la Conférence que la table des négociations. Dans les quelques semaines qui précéderaient l'ouverture des commissions, ils allaient passer par les filtres des services des Affaires étrangères qui retrouvaient leur légitimité et la mettaient en œuvre dans la préparation des instructions et directives qui devaient guider la décision diplomatique. Cette phase courte du passage des comités d'expert aux cabinets de la diplomatie qui marque le début de la longue désillusion des experts ouvre ce chapitre. Il est documenté, pour les États-Unis, à partir des Mémoires des conseillers qui purent participer à la Conférence et, pour la France, par les rapports des réunions qui se tinrent au Quai d'Orsay. Ce chapitre tente aussi de traiter de la question plus large du passage des comités d'experts à la constitution des délégations, qui mit fin à l'autonomie du travail d'expert pour en faire un conseiller technique subordonné à une direction politique. Dans la réalité, la Conférence consista en une multitude de commissions spécialisées, ce qui modifia aussi la fonction de ces conseillers-experts. Les délibérations de la Commission des Affaires polonaises qui ont été retranscrites dans les sténographies imprimées des séances – qu'on a exploitées de préférence aux procès-verbaux réunis dans les ouvrages¹³⁵⁸ – restituent des désaccords individuels vifs autour des différents tracés des frontières d'un futur État polonais. Pour rendre compte de leurs argumentaires, on a choisi de décliner trois points centraux de la question polonaise qui faisaient controverse : la question de la fiabilité des chiffres, celle des peuples dit sans conscience nationale, celle de l'autorité des chiffres et du jugement expert.

1. Des experts aux diplomates

Des comités d'experts aux commissions techniques

« *Paris was different from Vienna* », écrivait Ray Stannard Baker, secrétaire de Wilson, qui consigna, comme de nombreux témoins et acteurs de la Conférence, l'événement dans un volumineux ouvrage¹³⁵⁹. On n'y dansait pas, (allusion à une déclaration devenue célèbre à Vienne), on y travaillait, ajoutait-il ironiquement, mais ce qu'il entendait souligner était l'avènement avec Wilson, « new leader of the world », d'une diplomatie qui romprait avec la *old diplomacy* encore en vigueur dans les chancelleries européennes avec ses « traités secrets », ses conciliabules et combines, et son principe d'équilibre des pouvoirs garanti par la

¹³⁵⁸ Ces sources qui sont dispersées dans divers fonds d'archives, notamment celui de Tardieu, ont été exploitées en partie par Buirette, les autres auteurs qui ont travaillé sur la question polonaise à la Conférence se sont appuyés sur les comptes rendus imprimés.

¹³⁵⁹ Ray Stannard Baker, *Woodrow Wilson and world settlement*, New-York, Page & Company, 3 tomes, 1922.

force des armées. La *new diplomacy* qui débarquait avec Wilson, ses conseillers et leurs caisses de cartes et de dossiers statistiques, non seulement avait la justice comme nouveau principe, poursuivait Baker, mais, à la différence avec les anciennes pratiques, serait appliquée « non par des diplomates et des hommes politiques guidés par leurs propres intérêts, mais par des savants dépassionnés – géographes, ethnologues, économistes – qui avaient étudié les problèmes concernés¹³⁶⁰ ». Les propos de Baker appartiennent à la mythologie politique wilsonienne sur la « paix juste », qui, comme le souligna un des premiers travaux sur l'importance de l'expertise à la Conférence, firent croire que « la solution de l'expert était plus juste que celle du politique parce que plus impartiale »¹³⁶¹. Les solutions des experts étaient évidemment formulées dans le cadre des principes fixés par les hommes politiques. Des principes de justice et d'autodétermination qui furent cependant fondateurs d'un nouvel ordre impérial du monde, autour duquel, très vite, deux blocs idéologiques – libéraux inspirés de Wilson et bolcheviques dans la ligne de Lénine – s'affronteraient pour son partage¹³⁶². Le témoignage de Baker n'en reste pas moins exact sur un point, la présence nouvelle de l'expertise scientifique dans la diplomatie : « Le développement le plus important et significatif à Paris était la présence de conseillers experts et de savants, et l'effort fait là pour fonder les règlements, non pas sur le caprice, la force, l'avidité ou la crainte mais la connaissance exacte »¹³⁶³.

De manière intéressante, Baker faisait remarquer l'existence assez méconnue d'une Commission de statistique instituée au Congrès de Vienne. À tort l'avait-on vue comme « le début d'un service d'expert », écrivait-il, car cette commission « était limitée aux statistiques de population, le compte des têtes étant la base adoptée pour procéder aux ajustements territoriaux. À Vienne, les peuples existaient seulement pour être marchandés (*trafficked*) ». S'il est exact que la population servit à Vienne de mesure pour le partage des territoires, à Paris et, peu avant dans les comités, les experts finirent aussi par une comptabilité géopolitique. D'autres témoignages furent couchés et publiés par des délégués à leur retour de la Conférence, avec un ton plus réaliste : « Dispersées et retirées, ces commissions ne soulevaient en général que peu d'attention. Elles n'avaient en effet d'autre autorité que celle qui consistait à recommander une solution¹³⁶⁴ », écrivait Clive Day. Son témoignage visait aussi à rétablir la considération d'un travail réalisé dans l'ombre des commissions, et injustement méconnu par la suite, alors qu'à ses yeux, il avait été décisif : « En fait, elles eurent une influence immense sur l'issue de la Conférence. Sans elles les conditions de la paix eussent été bien différentes, en admettant qu'il eût été même possible de les rédiger ». Deux autres anciens experts de la délégation américaine, Haskins et Lord, dans leur ouvrage sur *Les problèmes de la Conférence de la paix*, dépeignaient l'organisation de la Conférence, loin de l'image de l'harmonieuse « table ronde » diplomatique :

¹³⁶⁰ Ibid., p. 112.

¹³⁶¹ Dimitris Kitsikis, *Le Rôle des experts à la Conférence de la paix de 1919 : gestation d'une technocratie en politique internationale*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1972, p. 6.

¹³⁶² Comme le montre bien Erez Manela sur l'exemple de Hô Chi Minh, qui suivit Wilson avant de rallier, déçu, Lénine, *The Wilsonian moment: self-determination and the international origins of anticolonial nationalism*, New York, Oxford University Press, 2009.

¹³⁶³ Ray Stannard Baker, *Woodrow Wilson and world settlement*, ..., op. cit., p. 108.

¹³⁶⁴ Citation dans Edward M. House et Charles Seymour, *Ce qui se passa réellement à Paris en 1918-1919 : histoire de la Conférence de la paix par les délégués américains*, Paris, Payot, 1923 (trad. 1921), p. 32.

Peace conferences are always represented as sitting around green tables, and this pleasant fiction is perpetuated with reference to Paris...Now the Paris Conference never sat around a table¹³⁶⁵.

« Une part du meilleur travail de la Conférence était fait dans ces commissions », rappelaient les deux professeurs, qui soulignaient cependant que le travail des experts, au contraire de l'éloge du secrétaire de Wilson, s'était déroulé à l'écart de la décision politique, et avait été surtout confiné à la collecte des faits :

In general the territorial commissions were thought of in the first instance as gatherers and sifters of evidence, rather than as framers of treaty articles, questions of policy being reserved for the ultimate consideration of the Council of Ten¹³⁶⁶.

André Tardieu, plénipotentiaire de la délégation française, qui travaillait étroitement avec les membres du Comité d'études, reconnaissait que « pour avoir été formées au jour le jour, les commissions ainsi constituées n'en répondaient pas moins aux exigences d'une bonne méthode. Un travail considérable, sous forme de discussions et de rapports, a été fourni par elles¹³⁶⁷ ».

Si ces témoignages livrés dans les mois qui suivirent la fin de la Conférence portent l'empreinte des expériences de leurs auteurs, la représentation qu'en donne la volumineuse documentation léguée par le travail des commissions suggère qu'elles s'apparentaient plutôt à une bureaucratie travaillant d'arrache-pied pour les *Quatre*. En effet, si la Conférence de Paris marquait bien l'entrée de l'expert dans la sphère internationale, elle consacrait aussi une division stricte du travail entre politique et expertise, diplomates et professeurs, dont on trouve la trace ensuite dans les écrits amers des Mémoires, comme ceux de Charles Benoist, ou dans le silence d'universitaires désillusionnés sur leur engagement durant cette période.

La division qui existait auparavant dans les Comités préparatoires préservait l'indépendance du travail des experts, mais l'organisation de la Conférence reposait sur une structure de l'État, qui redonnait le pouvoir aux ministères des Affaires étrangères. Ainsi, aux États-Unis Lansing s'efforça d'écarter l'*Inquiry* de la Conférence, et même s'il y échoua, parvint à réduire le groupe des experts qui suivraient Wilson à Paris¹³⁶⁸. Pendant un temps, même la venue de Bowman fut compromise, on en a trouvé l'écho dans le rapport de Martonne sur l'*Inquiry*¹³⁶⁹, qui faisait état des inquiétudes de son collègue à l'automne 1918.

Sous ce nouveau régime, les experts changèrent de statut, et se trouvèrent directement placés sous l'autorité de leur délégation politique, avec à leur tête, les chefs de gouvernement accompagnés de leur ministre des Affaires étrangères. À la Conférence, les experts avaient leur place entre les différentes catégories officiellement distinguées : délégués plénipotentiaires, délégués et conseillers techniques, experts techniques, et secrétaires. Une distribution réglée toutefois autour de la distinction hiérarchique entre délégués politiques et « experts techniques ». Seuls les premiers étaient habilités à décider, tandis que les seconds étaient assignés à l'examen des questions dans leurs spécialités, géographique, juridique,

¹³⁶⁵ Charles H. Haskins et Robert H. Lord, *Some problems of the Peace conference*, Cambridge, Harvard University Press, 1920, p. 24.

¹³⁶⁶ Ibid., p. 28-29.

¹³⁶⁷ André Tardieu, *La paix*, Paris, Payot, 1920, p. 103.

¹³⁶⁸ Lawrence Gelfand, *The Inquiry : American preparations for peace, 1917-1919*, New Haven & London, Yale University Press, 1963, en particulier le chap. 6 : « The Inquiry moves to Paris », p. 154-180.

¹³⁶⁹ Voir chap. IV-1.3.

financière, ou autres¹³⁷⁰. Le Conseil des Dix avait inscrit dans un article du « Règlement de la Conférence » la fonction des experts et les affectait soit à la disposition des plénipotentiaires pour leur apporter dans le temps court de la négociation les renseignements et explications utiles, soit à des commissions où ils procédaient à l'examen dit technique de questions pour en tirer des solutions présentées dans des rapports remis aux plénipotentiaires de leur pays ou au Conseil des Quatre¹³⁷¹. C'est dans les commissions que leur travail fut le plus significatif. Ces commissions étaient nombreuses, près d'une cinquantaine, et organisées par grand domaine : commissions territoriales, commissions des réparations, commissions itinérantes, etc. Elles relevaient directement des chefs des gouvernements alliés, réunis dans le « Conseil suprême » de la Conférence, d'abord le Conseil des Dix avant qu'il ne fût réduit à partir de mars au Conseil des Quatre (Clemenceau, Wilson, Lloyd George, Orlando).

Les délégations et leur politique polonaise

Les nombreux travaux qui portent sur les délégations des Puissances alliées à la Conférence s'entendent pour distinguer leur politique selon un principe directeur : paix « scientifique » pour les Américains, paix sécuritaire par un système d'alliances pour les Français, système d'équilibre des pouvoirs pour les Britanniques. Des caractéristiques réductrices qui cèdent devant la réalité des argumentaires variés, développés au cours des négociations par les gouvernants et leurs experts, mus par leurs intérêts nationaux et soucieux de limiter ceux des autres puissances. Ces traits distinctifs nous guident toutefois dans une courte présentation de ces délégations pour marquer leur position sur la question polonaise.

Les Britanniques entre équilibre des Puissances et esprit de la *New Europe*

À la différence des comités français et américains les experts britanniques qui travaillèrent à la préparation de la Conférence étaient des diplomates, parfois des fonctionnaires d'autres départements ministériels, mais non des universitaires. Le gouvernement britannique n'avait pas mis en place de comité d'experts et les préparations de la Conférence furent conduites dans les départements du *Foreign office*. À partir de mars 1918, elles furent poursuivies dans un service spécialement créé pour ce travail d'information, le *Political Intelligence Department* (PID), placé sous la direction de William Tyrell¹³⁷². Le PID sollicita le concours de nombreux experts extérieurs, pour certains avec une formation académique, qui travaillèrent sur la collecte d'informations, géographiques, historiques et financières. Leur mise en forme et leur synthèse étaient faites dans des annuaires, les *Peace Handbooks*, dont le nombre et le volume n'avaient rien à envier à la production des comités des Alliés (soit 174 ouvrages, réalisés par 80 experts)¹³⁷³. Des rapports sur les différents pays furent aussi préparés, la rédaction faisait appel, là comme ailleurs aux qualités recherchées par cette diplomatie de guerre et de paix : mobilisation rapide de l'information, impartialité, recommandations tirées des faits. Les experts étaient aussi affectés, selon leur spécialité, à des sections régionales, pour livrer les informations détaillées au cours des négociations. C'est

¹³⁷⁰ Dimitris Kitsikis, *Le Rôle des experts*, ..., op. cit., p. 14.

¹³⁷¹ Ibid., p. 18.

¹³⁷² Sur la diplomatie britannique à la Conférence : Erik Goldstein, *Winning the Peace: British diplomatic strategy, peace planning, and the Paris peace conference, 1916-1920*, Oxford, Clarendon press, 1991.

¹³⁷³ Ibid., p. 39-47.

ainsi que ceux qui assistèrent à la Conférence furent répartis entre les différentes commissions.

La politique britannique à la Conférence de la paix envers la question polonaise suivit deux grands principes¹³⁷⁴. L'un était géopolitique, dans le sens où sa diplomatie perpétuait la traditionnelle politique d'équilibre des pouvoirs qui s'ancrait ici dans la conviction que l'Allemagne et la Russie resteraient nécessairement des grandes puissances. Un modèle géopolitique de stabilité sur laquelle prospérait aussi l'économie britannique et son commerce qui se trouvaient menacés par la résurgence des conflits internationaux, jusque dans les confins orientaux ou balkaniques. Sur le dossier polonais, cette conception allait surtout guider la position britannique sur la frontière germano-polonaise, et s'exprimer dans une opposition tenace aux revendications polonaises et à leur soutien français. Les propositions polonaises qui conduisaient à amputer le flanc oriental du Reich créeraient dans l'esprit clairvoyant des Britanniques, autant de motifs de ressentiment et d'instabilité future : le large corridor en Prusse occidentale produirait une minorité de deux millions d'Allemands en Pologne, l'annexion de la Haute-Silésie priverait l'économie allemande de ressources minières devenues vitales après la restitution des bassins lorrains. Un des principaux effets de la politique britannique fut la conduite des plébiscites pour décider de l'attribution de territoires contestés. Sur la frontière orientale les considérations géopolitiques guidaient aussi les Britanniques tant qu'ils escomptaient le rétablissement d'un régime russe et la défaite des bolcheviques. Quand cette perspective s'éloigna, ils ne furent pas pour autant plus favorables aux revendications polonaises sur les anciens territoires impériaux. Un autre principe leur était opposé, celui des nationalités, inspiré des idées du courant de la *New Europe*. Le courant, qui tenait son nom de la revue fondée, en 1916, par Seton-Watson, entendait agir sur les opinions publiques et les cercles gouvernementaux pour les amener à soutenir la cause des nationalités d'Europe centrale. Il demandait le démantèlement du régime habsbourgeois pour ériger à sa place des États nationaux indépendants¹³⁷⁵. Les préceptes de la *New Europe* étaient assez similaires au principe wilsonien de l'autodétermination des peuples, mais pensés dans un esprit plus pragmatique, leur application devait assurer la stabilité de la nouvelle Europe centrale, l'État pivot de cette stabilité étant la Tchécoslovaquie. Ses idéaux avaient pénétré la diplomatie britannique, et guidèrent certains délégués et experts à la Conférence, en particulier sur le dossier polonais, où ils se distinguaient par leur demande du respect des frontières ethnographiques¹³⁷⁶.

Sur la question polonaise, la position des experts britanniques varia cependant et fut parfois cause de dissensions profondes sans équivalent dans les autres délégations¹³⁷⁷. Ainsi, parmi les conseillers de la délégation réunis à Paris par le Premier ministre et son secrétaire d'État, Balfour, les avis de Namier, Howard ou Headlam-Morley ne concordaient pas toujours¹³⁷⁸. Lewis Namier, originaire d'une famille de la bourgeoisie juive de Galicie orientale, était le

¹³⁷⁴ Ibid., chap. 7.

¹³⁷⁵ Harry Hanak, « The New Europe, 1916-20 », *The Slavonic and East European Review*, 1961, vol. 39, n° 93, p. 369-399. Elizabeth Fordham, « Le combat pour la New Europe », *Mil neuf cent*, 2005/1, n° 23, p. 111-141.

¹³⁷⁶ Si l'influence de la *New Europe* sur la politique étrangère britannique n'est pas facile à repérer et reste discutable, les auteurs (E. Goldstein, K. Lundgreen-Nielsen, E. Fordham) la reconnaissent sur l'établissement des frontières en Europe centrale et orientale.

¹³⁷⁷ Erik Goldstein, *Winning the Peace...*, op. cit., p. 259.

¹³⁷⁸ Kay Lundgreen-Nielsen, *The Polish problem at the Paris peace conference : a Study of the Policies*, Odense, Odense University Press, 1979, p. 58.

plus critique envers les projets du Comité national polonais et de Dmowski. Esmé Howard, avec ses attaches catholiques et ses nombreux liens avec des Polonais, était au contraire proche du Comité, et sur une position favorable à une Grande Pologne. Quant à Headlam-Morley, qui était un historien reconnu pour sa grande connaissance de l'Allemagne, il portait un même regard sceptique sur tous les nouveaux États d'Europe centrale, et ne choisissait d'en défendre la cause que face au bolchevisme. Influencé cependant par les idéaux de la *New Europe*, il devait s'opposer à Howard qui, dans les premières séances de la Commission polonaise, s'alignait sur les positions françaises et de Lord très favorables aux revendications polonaises. Profitant de l'absence de Howard, appelé en mission en Pologne, il fit revoir les conclusions concernant l'inclusion des territoires de la Prusse occidentale au motif de l'inclusion des deux millions d'Allemands en Pologne qui seraient une menace à la stabilité de la région. Ses vues triomphèrent auprès de Lloyd George qui fit bloquer la résolution par des demandes de modification du tracé frontalier puis de plébiscite.

La diversité des positions des experts britanniques et le manque de coordination qui en résultait ne semblent pourtant pas avoir été préjudiciables à Lloyd George et Balfour qui disposaient ainsi d'une ressource d'arguments dans lesquels ils puisaient pour justifier tel ou tel point de vue dans les négociations¹³⁷⁹. Comme dans les autres délégations, les idéaux s'accommodaient avec les intérêts stratégiques. Ainsi Namier, dans ses rapports sur les provinces orientales, décrivait sévèrement une société inégalitaire dominée par les grands propriétaires polonais¹³⁸⁰ ; mais ses vues réformatrices qui plaidaient pour la mise en place d'un gouvernement socialiste restaient toutefois bien contenues, et n'altéraient pas les considérations stratégiques qui primaient dans le refus adressé aux Lituanais et Biélorusses, au motif de leur petite taille, d'États indépendants pour leur préférer des solutions fédérales. C'est ainsi que sur le destin des « petits peuples », Lloyd George pouvait partager les mêmes vues que Paderewski ; quand celui-ci, lors de son audition, déclara : « Le peuple lituanien est d'ailleurs un petit peuple de deux millions d'habitants », la réaction du Premier ministre britannique fut : « C'est comme si on donnait l'indépendance au Pays de Galles »¹³⁸¹. En définitive, les Britanniques entendaient aussi édifier une Pologne forte, mais à leur sens, sa solidité serait donnée par son homogénéité nationale, et donc cette Pologne habitée majoritairement par des Polonais, s'étendrait sur un territoire moindre que celui revendiqué par le Comité national polonais et le gouvernement français. Dit autrement, une Pologne sur un large territoire serait plus vulnérable qu'une petite Pologne ; ainsi Headlam-Morley pouvait laisser croire que la position britannique veillait aussi à l'avenir de l'État polonais¹³⁸².

Les calculs du cabinet Tardieu et la politique d'alliance de la France

En décembre 1918, André Tardieu qui occupait la fonction de Commissaire général aux Affaires de guerre franco-américaines, fut chargé par Clemenceau de faire la synthèse des propositions issues des travaux préparatoires des différents comités et services ministériels. Il organisa dès lors au ministère des réunions préparatoires auxquelles il convia des membres des divers ministères et du Comité d'études. La mise en place de cette cellule allait en même

¹³⁷⁹ Ibid., p. 59.

¹³⁸⁰ Ibid., p. 65.

¹³⁸¹ Paul Mantoux, *Les délibérations du Conseil des Quatre*, Paris, Éditions CNRS, 1955, 5 juin 1919, tome 2, p. 307.

¹³⁸² Erik Goldstein, *Winning the Peace...*, op. cit., p. 259.

temps signer le déclin du Comité et sa reconnaissance, puisque certains de ses membres, Martonne en particulier, allaient poursuivre pendant la durée de la Conférence, leur travail d'expertise. Martonne resta en contact étroit avec Tardieu, il reçut du Ministère un secrétariat propre où il s'établit avec quelques collaborateurs pour fournir des notes *ad hoc* en réponse aux demandes des plénipotentiaires français. Il fut enfin convié à certaines séances, comme on le verra à propos des délibérations de la Commission des Affaires polonaises.

La politique que le gouvernement français se préparait à défendre lors de la Conférence de la paix peut être retracée à partir de quelques rapports et notes qui furent rédigés à partir de l'automne 1918 pour le compte du ministère des Affaires étrangères, d'abord dans le cadre de la direction des Affaires politiques, puis autour d'André Tardieu.

Les premiers mémoires recueillis à l'approche de l'armistice attestent d'une actualité qui accélérât pour la diplomatie française l'heure des négociations. La Direction commenta le mémoire que Dmowski avait rédigé pour Wilson à la suite de leur entretien en août 1918, et au cours duquel le Président n'avait pas été convaincu par tous les arguments polonais et avait demandé des détails. Le mémoire, « The Territory of Poland », accompagnait des cartes montrant les frontières de la Pologne revendiquées par le Comité polonais. Il fut envoyé le 8 octobre à Wilson, un exemplaire fut aussi remis à Jusserand, alors ambassadeur de France à Washington, qui en adressa copie au gouvernement français¹³⁸³. Dans sa version traduite en français pour le compte de la Direction politique du Quai, « Le territoire de la Pologne¹³⁸⁴ » livre ainsi l'état du programme polonais à la veille de l'armistice.

« La question polonaise est avant tout une question territoriale », ainsi commençait le mémoire de Dmowski qui décrivait ensuite les territoires polonais des trois États partageants sous leurs habituelles caractéristiques (historique, ethnographique, économique et stratégique). Il insistait avant tout sur la nécessité d'établir une Pologne forte avec « un territoire étendu et une importante population », entre l'Allemagne et la Russie. L'Allemagne restait selon lui une puissance menaçante « tournée vers la conquête et l'absorption de la Pologne », alors que le problème avec la Russie résultait seulement de sa désorganisation actuelle qui la laissait affaiblie et incapable de secourir la Pologne en cas d'agression de l'Allemagne. La dénonciation de la politique allemande redoublait, alors que débutaient les négociations en vue de l'armistice ; la crainte était grande que les puissances centrales « n'emploient tous les moyens possibles jusqu'à la conclusion de la paix pour trouver une solution territoriale au problème polonais », écrivait Dmowski. Il s'inquiétait ainsi des rapports des comités d'experts qui remettaient recommandations et cartes à leur gouvernement, et il attirait l'attention sur cette « arme puissante (...) des ennemis de la Pologne », qu'étaient « les statistiques officielles dont ils se servaient pour déprécier la Pologne aux yeux du monde et pour la représenter comme une petite nationalité dont la valeur

¹³⁸³ Sur cet épisode, voir Kay Lundgreen-Nielsen, *The Polish Problem....*, op. cit., p. 38. Il s'agit d'un texte intitulé « Le territoire de la Pologne », conservée dans le fonds Paix du AMAE.

¹³⁸⁴ « Le territoire de la Pologne », octobre 1918, AMAE, A-Paix 1914-1920, vol. 331, 30 p. Aucune mention n'est donnée sur l'origine du document, mais plusieurs indices permettent de l'identifier comme la version traduite du mémoire de Dmowski : outre le titre, la date et le contenu, recoupés avec le compte rendu donné par Lundgreen-Nielsen du mémoire initial, le fait que le document est suivi dans le fonds par une note portant sur le mémoire de Dmowski. Olivier Lowczyk qui a aussi étudié cette note, n'a pas fait ce rapprochement mais a néanmoins relevé qu'on trouvait point par point la thèse du CNP, Voir *La fabrique de la paix : du Comité d'études à la Conférence de la paix*, Paris, Economica, 2010, p. 312.

était très minime pour l'humanité civilisée ». La critique de la statistique prussienne était au centre des récriminations de Dmowski. Il craignait que les conclusions de l'*Inquiry*, par leur référence au principe ethnographique, aient été peu favorables aux demandes polonaises sur la Prusse occidentale, où la part de la population allemande était significative. Revendiquant l'intégralité de la province, il dénonçait les méthodes du recensement, mais évoquait également la germanisation de la population pour contester le chiffre officiel de 35 % de la population parlant le polonais. Sans s'appuyer sur d'autres sources ou calculs, comme l'avaient pourtant fait des auteurs polonais, il affirmait que la majorité de la population était en réalité polonaise. De même, selon lui, la population de Danzig/Gdansk, était superficiellement germanisée. Autant de procédés qui irriteraient les Alliés, malgré ses références complaisantes pour dépeindre les traits de la future Pologne comme « la grande démocratie de l'Europe centrale », et célébrer les alliances avec la Tchécoslovaquie et la Roumanie dans une zone de défense « pour la cause de la liberté et de la démocratie ».

Dans la partie autrichienne, Dmowski demandait également le rattachement à l'État polonais de toute la Galicie, y compris sa partie orientale, où les Ruthènes étaient majoritaires, reconnaissait-il. La faiblesse du sentiment national dans la population ruthène, et surtout l'absence d'une élite capable de gouverner, militaient selon lui pour cette solution. Il n'éluait pas non plus l'intérêt pour la Pologne de posséder la région pour sa richesse minière. Rétablir une Pologne forte et indépendante devait justifier à ses yeux les annexions. Le leader polonais restait prudent sur Teschen : éludant la question, il déclarait que Polonais et Tchèques s'entendraient pour tracer la frontière selon les majorités linguistiques des districts.

S'il n'y avait pas de contestation possible sur le Royaume de Pologne, le sort des anciens gouvernements occidentaux de la Russie se présentait en revanche comme un problème particulièrement épineux, reconnaissait-il. Il obligeait à concevoir des solutions plus difficiles à justifier, car Dmowski n'était pas un partisan de la thèse historique qui débouchait sur l'inclusion de grands territoires multinationaux organisés dans un cadre fédéraliste. La solution ne passait pas non plus par les statistiques ; la question était écartée au motif qu'il n'en existait pas sur les Polonais de ces territoires, situation préférable étant donné qu'à l'échelle de ces provinces les Polonais n'étaient de toutes façons pas statistiquement majoritaires. La statistique des nationalités n'était pas plus avantageuse pour les Russes, Dmowski plaidait pourtant pour le partage de ces territoires entre la Pologne et la Russie. À ses yeux, les populations qui pouvaient prétendre former des nationalités majoritaires dans ces territoires – Blancs-Russiens, Ruthènes, Lituaniens, Lettons – étaient sans élites économiques et intellectuelles ; leur octroyer l'indépendance politique serait exposer ces territoires à l'anarchie, mais les attribuer intégralement à la Pologne, concédait Dmowski, serait source de problèmes pour la cohésion du nouvel État. Dmowski essayait ainsi de convaincre que la mission historique de la Pologne était de protéger et stabiliser des territoires qui sombreraient sinon dans le chaos des nationalités, ou alors sous la coupe germanique. Il proposait une union de la Lituanie, pas assez forte démographiquement pour former un État, avec la Pologne qui garantirait sa liberté ; toute option fédérale était cependant tue. Quant aux Juifs, Dmowski y voyait une population nombreuse qui s'organise en nation séparée et a « une attitude hostile à l'égard des Polonais ».

Le mémoire de Dmowski fit ensuite l'objet d'une note, datée du 1^{er} novembre, de la direction des Affaires politiques¹³⁸⁵. Elle en soutenait sur le fond les revendications territoriales, mais ne lésinait pas sur les remarques désapprobatrices de ce qui était à plusieurs reprises dénommé les « appétits » polonais. Il était admis que la Pologne devait être forte et économiquement bien dotée pour être indépendante, mais son territoire devait être limité et la note distinguait l'expansion vers l'ouest et celle vers l'est. Dès le début de la note, un commentaire sévère amendait les revendications sur les provinces de l'Est :

L'histoire a montré que c'est son expansion excessive à l'Est qui a entraîné sa faiblesse et provoqué son démembrement. Aussi, les Polonais devraient-ils réfréner leurs appétits et s'abstenir de revendiquer à l'Est des territoires pour l'obtention desquels ils ne peuvent faire valoir que des droits historiques, dont la population n'est pas en majorité polonaise, et dont l'absorption rompant l'homogénéité de la Pologne, risquerait de commettre sa cohésion intérieure au détriment de sa puissance.

Vers l'ouest, elle était justifiée historiquement et ethnographiquement, et « répondrait en même temps aux intérêts de la Pologne et ceux de la France, en affaiblissant l'Allemagne », précisait-on. La vallée de la Vistule et la ville de Gdansk étaient sans aucun doute jugées nécessaires à la vitalité économique du futur État polonais. On remarque aussi que sur les provinces prussiennes, les arguments de Dmowski sur les statistiques furent repris tel quel : « Il ne paraît pas excessif de conclure qu'en réalité, plus de la moitié de la population de la Prusse occidentale est polonaise ou possède des affinités polonaises ».

Sur la Poméranie et la Silésie, le commentaire devenait plus circonspect, il soulignait que les revendications polonaises ne pouvaient être justifiées par le principe des nationalités ou les droits historiques. Il considérait en détail les territoires qui, pour des raisons économiques ou de sécurité, pourraient être inclus – extension du littoral de la Baltique pour protéger Gdansk, ou nécessité de favoriser l'économie polonaise et de réduire la puissance industrielle allemande pour la Haute-Silésie. La Galicie pouvait aussi susciter la même réserve de la Direction politique qui la jugeait polonaise jusqu'au San et aux Carpates, mais plus à l'est, il convenait « de ramener les limites orientales réclamées par M. Dmowski à l'ancienne frontière austro-russe, celle de la Zbrucz ». Certes, dans cette partie, la proportion des Polonais – mentionnait la note – variait entre 25 et 50 % et parfois moins, mais les intérêts économiques (pétroles et mines) militaient très fortement pour son rattachement à la Pologne. La note rappelait aussi l'intérêt pour la France que la Pologne ait une frontière avec la Tchécoslovaquie et la Roumanie, Dmowski avait d'ailleurs anticipé cet argument dans son mémoire.

Sur les provinces de l'Est, les objections étaient les plus importantes, elles visaient d'abord la rhétorique nationale de Dmowski : « À force d'en appeler au principe des nationalités en faveur de ses compatriotes, il en arrive à considérer comme négligeable le réveil du sentiment national chez les Lituanais et à oublier l'existence des Lettons et la constitution de l'Ukraine indépendante ». La Direction considérait les motifs économiques, plus sérieux pour justifier le rattachement des gouvernements de Podolie, Volhynie, Vilno et Minsk. Il s'agissait en l'occurrence de l'approvisionnement en céréales. Mais les demandes des Polonais ne devaient pas aller au-delà du Bug, et de nouveau elle les sermonnait : « Mieux vaudrait, en tous cas, que les Polonais se montrant plus soucieux de l'avenir de leurs relations de bon voisinages,

¹³⁸⁵ « Note sur le Mémoire de M. Dmowski », 1^{er} novembre 1918, AMAE, A-Paix 1914-1920, vol. 331, f. 39.

renoncent dès à présent à leurs visées annexionnistes qui ne peuvent qu'envenimer des rapports déjà tenus ». La note estimait que la question du partage de ces provinces ne pouvait être réglée que par des négociations entre Polonais, Ruthènes, Lithuaniens, et autres nationalités. De manière intéressante elle s'exprimait assez favorablement envers les « partis de gauche polonais qui ont déclaré que la démocratie polonaise ne vise l'annexion ni de Wilno, ni de Minsk ni de Kowno, mais leur fédération avec la Pologne ». La Direction prenait plus au sérieux que Dmowski les revendications lituaniennes, elle n'était pas convaincue par les arguments sur la petite taille de la population lituanienne et renvoyait à la vigueur du mouvement national et de la diaspora, et soulignait les risques, en les confinant sur un petit territoire, de leur assimilation dans la Prusse orientale. Sur le sort de celle-ci, la note jugeait défavorablement, car non viable, la proposition de Dmowski d'en faire un État indépendant. La solution qui lui était préférée reflète significativement les préoccupations sécuritaires de la France : que la Prusse orientale soit occupée par les Polonais comme dédommagement de l'occupation allemande et laisser ainsi à terme se réaliser une forme de polonisation du territoire : « Sous la poussée des Polonais établis dans le sud de la Prusse orientale et l'action d'influence économique, l'occupation militaire de la région nord, se transformerait petit à petit en une absorption définitive que l'histoire n'aurait plus qu'à enregistrer ».

Cette note montre que certains agents diplomatiques français à l'automne 1918 émettaient encore des réserves envers les demandes polonaises, une position qui s'assouplira considérablement dans les semaines de préparation de la Conférence, puis au cours de celle-ci. Le changement est déjà perceptible dans les notes rédigées en décembre et janvier, qui seront nettement plus conciliantes envers les revendications du Comité polonais.

À partir de décembre, Tardieu et ses collaborateurs, concentrèrent le travail d'expertise au Quai. Les textes rédigés entre fin décembre 1918 et fin janvier 1919 étaient écrits dans l'optique des négociations – la Conférence ouvrit officiellement le 18 janvier – ils fixaient les contours du futur État polonais que la France s'appropriait à défendre. Par contraste avec les mémoires du Comité d'études, les propositions étaient succinctement décrites. Il s'agissait d'un programme qui énonçait les principes de la diplomatie française sur la Pologne, et en faisait dériver des solutions concrètes et leur traduction dans des clauses à insérer. Les exigences pratiques à la veille des négociations dictaient désormais la rédaction. « Où sont nos solutions ? » a-t-il été écrit au crayon rouge sur une note qui laissa son lecteur, Tardieu, probablement, insatisfait. La note qui s'intitulait « Questions qui se posent au sujet de la Pologne¹³⁸⁶ », énonçait en effet des questions sans suggérer de solutions, et devenait un genre inadapté.

La délégation française avait, début janvier 1919, remis à Clemenceau un « plan général » qui avait été préparé sous la coordination de Tardieu¹³⁸⁷. Rien ne dit mieux cependant la position de la France sur la Pologne que la première phrase du principal mémoire intitulé, « Une méthode d'action en Pologne », daté du 20 décembre 1918¹³⁸⁸ : « Il n'est pas de tâche plus urgente pour les Alliés et particulièrement pour la France que d'organiser le plus vite possible une Pologne forte ». La « nécessité d'une Pologne forte » avait une conséquence directe sur

¹³⁸⁶ Règlement de la guerre. Stipulations politiques. « Questions qui se posent au sujet de la Pologne », AMAE - PAAP-166, Tardieu, 356, ff. 68-72, 5 p.

¹³⁸⁷ André Tardieu, *La Paix*, op. cit., p. 97.

¹³⁸⁸ « Une méthode d'action en Pologne », 20 décembre 1918, 13 p., AMAE - PAAP-166, Tardieu, 356, ff. 29-41.

son étendue, elle devait être « une Pologne aussi grande (...) que possible ». La conception sécuritaire du futur État polonais à établir entre l'Allemagne et la Russie, qui était déjà présente dans les déclarations et écrits préparatoires, prenait dans ces textes issus du cabinet du collaborateur de Clemenceau, une place prédominante, si ce n'est exclusive, qui éclipsait toutes les autres considérations politiques ou morales sur la justice ou l'autodétermination des peuples. La ligne politique française ressort clairement autour d'un programme qui vise à construire un système d'alliances avec les nouveaux États d'Europe de l'Est et du Sud-Est - Tchécoslovaquie, Roumanie, Yougoslavie.

Le rapport décrivait l'étendue du futur État polonais à partir des territoires des anciens États partageants et s'arrêtait aux problèmes que posait l'inclusion de certaines régions. À propos du Royaume du Congrès qui créait le moins de territoires litigieux, il se prononçait fermement pour le maintien de l'intégralité du gouvernement de Chełm. L'unique problème mentionné concernait le nord du Gouvernement de Suwalki dont la population était lituanienne. Reconnaisant son caractère national distinctif le rapport jugeait que le territoire devait revenir à la Lituanie. Mais l'argument de la faible viabilité d'un petit État situé aux portes de la Russie donnait la préférence à une solution fédérale. L'accent était alors mis sur la « longue histoire commune » avec la Pologne et sur la religion catholique. Une « solution » et des arguments qui avaient été préconisés par le Comité d'études ; la Grande-Bretagne et les États-Unis seront sur cette même ligne. Deux arguments supplémentaires étaient donnés : d'une part, cette union augmenterait de trois millions d'habitants la population de la Pologne, et d'autre part, elle renforcerait le sentiment national des Litvaniens de Prusse orientale, et corrélativement affaiblirait la cohésion de la province, dans l'éventualité de sa séparation de l'Allemagne par le « corridor polonais ». La solution fédérale laissait cependant planer une forte indétermination, elle était une formule pratique qui conciliait en quelques mots, « indépendance » et « rattachement » à l'État polonais. Cette union fédérale, une fois dite qu'elle serait militaire et économique, n'était nulle part précisée, et de surcroît minimisait l'existence d'un ressentiment fort chez les activistes litvaniens envers les Polonais ; la remarque selon laquelle « (leurs) rancunes contre la Pologne tomberont » avec cette solution, n'était qu'une phrase accommodante.

Le cas de Wilno que le mémoire abordait ensuite avec les autres territoires polonais de l'ancien Empire russe trouvait aussi une résolution rapide dans le mémoire. Pourtant, les pourcentages sur la composition nationale de la population, dont la source n'était pas précisée (il s'agit, comme on l'a vérifié, des résultats du recensement russe de 1897), étaient loin de satisfaire le principe ethnographique, puisqu'ils donnaient, 20 % de Polonais, 21 % de Litvaniens, 25,8 % de Blancs-Russes, et 21 % de Juifs¹³⁸⁹. Le mémoire convoquait les arguments habituels sur la prépondérance culturelle et économique des Polonais - « Wilno a le caractère d'une ville polonaise » -, sur les Blancs-Russes « sans conscience nationale bien déterminée » qui « accepteront facilement de vivre dans un état polonais démocratique qui assurerait des terres aux paysans ». Et enfin, dernière possibilité envisagée par les conseillers du Quai d'Orsay à l'approche de négociations dont ils connaissaient aussi les règles – le jeu des enchères et des transactions :

Wilno paraît donc devoir être comprise dans le royaume de Pologne, à moins que la politique française ne s'en serve habilement comme d'un appât pour amener les Lithuviens à conclure un lien fédéral avec la Pologne. Nous leur dirions : « vous n'aurez Wilno que si vous faites

¹³⁸⁹ Ibid., p. 7, f. 35.

partie d'une fédération polono-lithuanienne ». Et aux Polonais nous dirions : « vous aurez toute la Lithuanie si vous consentez à y incorporer Wilno.¹³⁹⁰

Notons que les 21 % de Juifs n'avaient pas de place dans ces comptes diplomatiques, une absence significative des catégories dans lesquelles s'apprêtaient à travailler les délégations – nationales et territoriales – un point sur lequel on reviendra plus loin.

Concernant les autres territoires, dits des Blancs-Russiens, le tracé de la frontière liant Brest-Litovsk à Wilno attribuait à la Pologne la région de Bialistock « où les Polonais dominent ». L'opposition de la Russie à la cession de ces territoires était évoquée : « Si une Russie venait à se reconstituer rapidement ces cessions de territoires ne seraient pas acceptées par elle sans difficultés », mais les conseillers français étaient convaincus qu'elle sombrerait dans l'anarchie et serait « affaiblie probablement pour longtemps ».

Les territoires autrichiens posaient aussi des problèmes sur lesquels le mémoire tranchait. Le duché de Teschen, à l'exception d'un district, devait revenir à la Pologne. La Galicie orientale, était vue comme une région mixte dont le sort tenait toujours dans la même formule - « les Ruthènes y sont un peu plus nombreux, les Polonais plus avancés en civilisation », la polarité socio-économique défavorable à la séparation politique. Une résolution équivoque était alors émise : « La solution paraît être la réunion de toute la région à la Pologne sous la forme d'une province distincte autonome et bilingue », sous garanties pour la protection de la nationalité des Ruthènes. Une solution complaisante qui servait en réalité un motif stratégique majeur : « Cette région est d'une importance extrême pour les alliés et en particulier pour les Français¹³⁹¹ ». Il s'agissait de s'assurer à l'est de la Galicie orientale, une frontière polono-roumaine, soit un « écran polono-roumain » constitué par la continuité territoriale entre ces trois pays alliés d'Europe centrale.

Le traitement des territoires allemands, qui soulèverait de longues discussions et des désaccords vifs entre Alliés, notamment avec la Grande-Bretagne, trouvait aux yeux des conseillers de Tardieu une expression simple : « Du côté allemand, pas d'hésitation ». La règle qu'ils se donnaient, était en effet généreuse pour les Polonais :

Il faut adjoindre à la Pologne tous les pays où la proportion des Polonais dépasse 30 à 35 % d'après les statistiques de l'administration prussienne qui sont tendancieuses et gonflées d'ailleurs par les fonctionnaires, garnison, colons implantés¹³⁹²

On retrouve ici l'argumentation de Dmowski qui, au motif des biais de la statistique prussienne et de la politique de germanisation, estimait que la moitié de la population, donc la majorité, était polonaise. La Pologne se voyait attribuer la Haute-Silésie à l'exception de trois districts, une partie de la Basse-Silésie, presque toute la Posnanie, un large territoire de la Prusse occidentale. Sur Gdansk (Danzig), la position française était claire et inchangée : « Gdansk (Dantzig) est le port naturel de la Pologne ; elle ne peut en avoir d'autres et il faut le lui donner en réservant les droits de la population allemande ». Elle n'excluait pas toutefois que les négociations conduisent à en faire une ville libre rattachée à l'Allemagne en accordant en contrepartie un port aux Polonais.

Une note ultérieure faisait le compte rendu d'une conférence tenue autour de Tardieu le 29 janvier 1919, qui avait réuni Le Rond, Degrand, Aubert, Denis, Martonne¹³⁹³, soit les

¹³⁹⁰ Ibid., p. 8, f. 36.

¹³⁹¹ Ibid., p. 9, f. 37.

¹³⁹² Ibid., p. 9, f. 37.

¹³⁹³ AMAE - PAAP-166, Tardieu, 360, 5 p., ff. 96-100.

conseillers et diplomates qui, les mois suivants, travailleraient dans la délégation française et interviendraient dans les Commissions. Les propos convergeaient désormais vers une liste d'instructions qui marquaient sur l'espace centre-européen la position que tiendrait la France à la Conférence¹³⁹⁴. On y énuméra d'abord les principes et leurs conséquences, puis leur traduction concrète dans le tracé des frontières de la Pologne. Si le premier principe, « Respecter autant que possible les limites ethnographiques », ouvre la note, les questions de sécurité l'emportent vite. Les récurrences des expressions – « contrepoids à la poussée allemande », « écran entre Russie et Allemagne » et « cloison contre le Bolchevisme » – ne trompent pas sur la place prépondérante de la sécurité dans le tracé des frontières. De même dans la garantie d'un large débouché sur la Baltique, les raisons défensives l'emportent très nettement. La note concluait avec « (l)es points qui risquent d'être contestés pour des raisons ethnographiques par les Anglais et les Américains » : « l'annexion de Dantzig et de la rive droite de la Vistule, l'étendue de l'annexion en Posnanie, l'annexion par la Pologne de la Galicie orientale, les frontières avec la Lithuanie¹³⁹⁵ ».

Deux notes statistiques récapitulaient le territoire revendiqué pour l'État polonais en chiffrant en superficie et en population les régions qui devaient le constituer¹³⁹⁶. Les sources étaient composées des seules statistiques officielles allemandes, autrichiennes et russes de 1910. De manière intéressante, rien ne précisait si les effectifs de population représentaient les Polonais (de nationalité selon les critères habituels de la langue), ou l'ensemble de la population résidente. Le rapprochement des sources connues permet de vérifier qu'il s'agissait de la population totale. Autrement dit, c'était le poids démographique des régions du futur État qui importait dans ces décomptes, et non plus leur composition nationale, puisque la question de leur rattachement était désormais réglée. Cette « Pologne forte » compterait 34,4 millions d'habitants, un chiffre supérieur aux estimations avancées jusque-là qui dénombrèrent toujours séparément la nationalité polonaise. Ainsi les calculs faits en 1917 par Eugeniusz Romer donnaient 28 millions de Polonais en 1910¹³⁹⁷, mais il ne comptabilisait pas la population d'un d'État mais d'une nation. Un détail révélateur du pragmatisme diplomatique qui s'imposait à la veille des négociations à la Conférence mérite d'être signalé : la note faisait le décompte statistique des différences territoriales entre les demandes polonaises et la position française distinguées en termes de « frontière revendiquée » et « frontière stratégique ».

L'impact des travaux du Comité d'études sur les délibérations de la Conférence est souvent jugé faible, mis à part la participation directe, dans des séances des Commissions, de certains membres comme Martonne ou Denis. Les contacts étroits qu'entretenait Tardieu avec Martonne conduisent à réviser cette appréciation, et surtout à la lumière de propositions du Comité qui progressèrent jusque dans les résultats de la Conférence. Malheureusement, le schéma de transmission des notes entre Martonne, le Comité d'études, Tardieu et la

¹³⁹⁴ Cette réunion est également évoquée par Olivier Buirette, « Le rôle d'Emmanuel de Martonne au sein du Comité d'études lors de la Conférence de la paix (1919) », in Béatrice Giblin et Yves Lacoste, *Géohistoire de l'Europe médiane*, Hérodote, 1998, p 156-157.

¹³⁹⁵ AMAE - PAAP-166, Tardieu, 360, p. 5, f. 100.

¹³⁹⁶ « Renseignements statistiques », AMAE - PAAP-166, Tardieu, 360, ff. 110-115 ; « Renseignements statistiques sur le nouvel État polonais », 360, f. 93.

¹³⁹⁷ Eugeniusz Romer, *Die Gesamtzahl der Polen*, Vienne, 1917, trad. *Ilu nas jest ?*, Cracovie, 1917, p. 36-37.

Conférence, qui a pu être mis en évidence pour le cas de la Roumanie¹³⁹⁸, ne peut pas être reconstitué pour le dossier polonais sur lequel les archives ne livrent pas de documentation autre que les rapports décrits ci-dessus et les retranscriptions des délibérations dans la Commission des Affaires polonaises.

Une « séance franco-polonaise »

Les liens multiples entre les représentants polonais, c'est-à-dire Dmowski et le Comité national polonais, et des personnalités françaises du monde académique, du Comité d'études, et d'autres cercles de réflexion, alimentaient, comme on l'a vu, bien avant la Conférence, les dossiers de la diplomatie française et consolidaient sa position sur le rétablissement de la Pologne. Après l'ouverture de la Conférence, la présence à Paris d'une délégation polonaise va enrichir les contacts franco-polonais par des échanges avec des experts, dont Eugeniusz Romer, déjà connu et estimé par les experts français et américains. Celui-ci a relaté son séjour à Paris et sa participation à la Conférence, dans un Journal publié plus tard sous le titre, *Pamiętnik paryski 1918-1919*¹³⁹⁹. Il est devenu une source précieuse non seulement sur ses contributions cartographiques, mais aussi sur l'espace relationnel international qui se tissa, durant cette période, entre délégués, plénipotentiaires et experts.

Romer arriva à Paris début janvier 1919. Le 14 janvier¹⁴⁰⁰, Martonne le rencontra et il le signala auprès de ses collègues du Comité d'études lors de la séance du 22 janvier¹⁴⁰¹. À cette occasion, celui qu'il présente comme le « Professeur de géographie de Lemberg » lui remit des documents : l'*Atlas de la Pologne* et la *Statistique polonaise* ainsi qu'une « série de travaux et de cartes ethniques du plus haut intérêt », et Martonne ajoutait : « On en tiendra compte pour la réalisation des rapports sur la Pologne ». La déclaration témoigne ainsi de l'utilité des travaux de Romer pour le Comité, et en même temps, de sa méconnaissance jusqu'à cette date des travaux polonais et de leurs sources diverses et précises¹⁴⁰². Ainsi, lors d'une autre discussion, Romer s'étonna que Martonne ignorât les données des dénombrements allemands de l'Ober Ost¹⁴⁰³. Les deux géographes se rencontrèrent à plusieurs reprises, Martonne présenta Romer à d'autres membres du Comité, comme Denis et Eisenmann, ainsi qu'à un grand nombre de personnalités universitaires, celles par exemple qui fréquentaient comme lui la société « Autour du Monde » d'Albert Kahn et qui semblait être à ce moment-là un des lieux prisés de la sociabilité des élites intellectuelles¹⁴⁰⁴. Dans un courrier daté du 4 mars qu'il adressa à Georges Degrand, attaché de la sous-direction Europe aux Affaires étrangères, Martonne lui fit part de la visite de Romer, « un des experts les plus remarquables de la Délégation Polonaise », et de sa proposition « de venir exposer avec plusieurs de ses collègues, différents aspects des problèmes de son pays »¹⁴⁰⁵. Martonne

¹³⁹⁸ Olivier Buirette, « Le rôle d'Emmanuel de Martonne au sein du Comité d'études... », op. cit., p. 153.

¹³⁹⁹ Eugeniusz Romer, *Pamiętnik paryski 1918-1919*, Wrocław-Warszawa, Ossolineum, 1989.

¹⁴⁰⁰ Seul Romer mentionne la date de la rencontre, le 14 janvier, *Pamiętnik* ...op. cit., p. 112-113.

¹⁴⁰¹ Comité d'études, Sous-Commission des Affaires polonaises, procès-verbal de la séance du 22 janvier 1919.

¹⁴⁰² Fallex déclarait dans la séance du 26 décembre avoir reçu un exemplaire de l'Atlas et le mettre à la disposition de tous les membres.

¹⁴⁰³ Eugeniusz Romer, *Pamiętnik* ...op. cit., p. 122, p. 178.

¹⁴⁰⁴ Toutes ces rencontres et leurs dates figurent dans le Journal de Romer, Martonne n'en fait pas mention dans les documents relatifs au Comité d'études.

¹⁴⁰⁵ AMAE, Série A-Paix 331, f. 169.

annonçait alors qu'il avait pris l'initiative de cette réunion, fixée au 9 mars, dans une séance spéciale de la Sous-Commission polonaise du Comité d'études, et livrait les noms des participants et les thèmes de leur intervention : « Les savants polonais qui prendront la parole sont : Messieurs Romer, Bujak, Wiloitsky, Beurman. Ils traiteront : Dantzig, la Galicie orientale, le commerce de la Pologne, la question Juive ». Il invitait Degrand à s'y joindre, précisant qu'un autre agent du ministère, Hermitte, y participerait. Pour donner à son initiative une tonalité quasi-officielle, il signalait que les délégués polonais avaient déjà fait leur présentation auprès des comités américain et britannique : « Les experts américains ont déjà bénéficié d'une pareille démonstration, les anglais aussi ». Le courrier fait bien sentir comment Martonne agissait en médiateur entre le Comité et le Quai d'Orsay, et, alors que depuis le 1^{er} mars la Commission des Affaires polonaises délibérait sur les frontières occidentales de la Pologne, il se sentait conforté dans cette fonction d'influence.

Le procès-verbal de la réunion éclaire les discussions qui eurent lieu entre les experts français et polonais. Signalons d'ailleurs les erreurs sur les participants polonais pour partie tenant à leur retranscription. Martonne mentionnait : Romer, Bujak, Wiloitsky, Beurman ; le procès verbal de la séance : Romer, Litoswaski, Tannenbaum, Stefaniki, mais selon Romer qui consigna la rencontre dans son journal : Romer, Lutosławski, Szczepanski, Tennenbaum¹⁴⁰⁶. La mention de Romer nous paraît de ce point de vue la plus fiable, d'autant que les noms correspondent à des personnes qu'on peut identifier¹⁴⁰⁷ : Aleksander Szczepanski et Henryk Tennenbaum étaient des économistes qui faisaient partie de la section économique de la délégation polonaise, Wincenty Lutosławski, philosophe et publiciste, de la Ligue Nationale, était actif dans les cercles propagandistes de l'émigration polonaise en France et en Suisse.

En présence des membres de la sous-commission du Comité¹⁴⁰⁸ les délégués polonais exposèrent les revendications de la Pologne sur trois questions : Gdansk, la Galicie orientale et la situation des Juifs polonais. Concernant Gdansk l'argumentaire insistait notamment sur les caractéristiques géographiques de la ville qui en faisaient un débouché naturel de la Pologne, et sur sa fonction économique capitale en soulignant qu'il était le seul port dont put disposer la Pologne. Les délégués polonais prétendaient que les habitants souhaitaient pour ces raisons commerciales être rattachés à la Pologne, ils écartèrent aussi le projet d'un statut international, qui ne résisterait pas à l'influence allemande. Les questions de la Prusse orientale, du littoral, du corridor étaient aussi abordées, et suscitèrent des échanges sur de nombreux points d'information, et les propos rapportés des membres du Comité suggèrent qu'ils étaient convaincus par les arguments polonais. Ces motifs seront d'ailleurs avancés par les membres qui participeront aux Commissions territoriales des affaires polonaises. Le rattachement de la Galicie orientale devait en revanche susciter plus de réserves de la part des Français, bien qu'ils soient tous convaincus qu'il n'y avait pas de limite ethnographique dans l'espace qui puisse séparer les deux provinces. Comme pour Gdansk, les Polonais avançaient des raisons économiques, mais aussi culturelles, et ces dernières se heurtèrent aux réticences des membres du Comité. Même en avançant des indices très factuels sur le pourcentage des Polonais dans les professions intellectuelles ou la production des livres leur argument sur la

¹⁴⁰⁶ Eugeniusz Romer, *Pamiętnik*op. cit., p. 225.

¹⁴⁰⁷ Olivier Lowczyk qui rend compte aussi de cette séance, n'a pas fait cette vérification et s'en tient aux noms donnés par les Français. Voir *La fabrique de la paix*..., op. cit., p. 30.

¹⁴⁰⁸ Outre Martonne et Hermitte, étaient présents à la séance : Boyer, Demangeon, Denis, Fallex, Gallois, Meillet, Martonne, Pichon.

supériorité de la civilisation polonaise n'avait pas ce caractère absolu pour les Français qui saisissaient bien les liens avec la hiérarchie socio-économique et le régime politique de la province. Ainsi Boyer objecta que « l'argument de civilisation est insuffisant en pays de suffrage universel ». La discussion sur ce point fut serrée et les arguments sécuritaires furent certainement plus percutants auprès des Français : les Polonais avançaient que si la Galicie orientale n'était pas rattachée à la Pologne, elle le serait à la Russie par l'Ukraine. Romer avança l'argument-clé pour la diplomatie française : la Pologne devait avoir une frontière avec la Roumanie et non avec la Russie. Sur la population juive, la position des Polonais visait à minimiser les problèmes, notamment sur l'antisémitisme en Pologne, faisant découler les « animosités » des facteurs et stéréotypes communément avancés (flux migratoires, activités commerciales) qui tendaient à incriminer davantage le comportement des Juifs (comme le soulignait avec force l'Alliance Israélite Universelle dans des courriers qu'elle adressa aux autorités françaises) et qui posaient toujours l'extranéité des Juifs des territoires et des populations de leur environnement. Les délégués polonais ne s'avançaient que sur les droits civils qui leur seraient concédés sous condition qu'ils en acceptent la contrepartie, l'assimilation. Les autres formes de reconnaissance et protection – linguistique, confessionnelle, culturelle – représentaient selon eux un danger pour l'intégrité de la Pologne. Romer déclarait : « On ne saurait par exemple accorder aux Juifs le droit d'user officiellement d'une langue à eux, Yiddisch ou autre, car les villes polonaises qui ont parfois 80 % de population juive ne parleraient plus la même langue que le reste de la Pologne et deviendraient des villes étrangères dans leur propre patrie ». Les membres du Comité ne discutèrent pas la position polonaise, on sait que leur proposition s'en écartait, la diplomatie française, comme on le verra, inclinera en revanche vers la solution assimilationniste stricte. Romer rendit compte aussi de la séance dans son Journal¹⁴⁰⁹, et nous offre ainsi la possibilité de compléter et de croiser les deux perceptions française et polonaise des discussions¹⁴¹⁰. Son compte rendu en diffère peu, il expose les mêmes échanges, nota seulement qu'ils apportèrent selon lui « aux Français de nombreuses informations et observations nouvelles », impression confortée en fait par la lecture d'une première version du procès-verbal de la séance que lui adressa Martonne – un indice surtout de la grande considération avec laquelle il traitait son collègue.

La Délégation polonaise et le Bureau du Congrès de la paix

La délégation polonaise était aussi arrivée à Paris avec de nombreux experts : économistes, juristes, statisticiens, géographes, historiens¹⁴¹¹. Si le CNP avait pendant la guerre mis en place un bureau d'informations et d'études que coordonnait Piltz, pour les besoins de la Conférence les spécialistes étaient nombreux et devaient excéder les limites partisans. À première vue, il est difficile de conclure à partir de leur longue liste si les affiliations politiques influèrent dans les choix, si, autrement dit, les sympathisants de la démocratie-

¹⁴⁰⁹ Eugeniusz Romer, *Pamiętnik* ...op. cit., p. 225-227.

¹⁴¹⁰ Chabot qui y participait comme secrétaire de séance relata aussi plus tard, cette « séance franco-polonaise ». Son compte rendu est le même que celui du procès-verbal. Voir, « La géographie appliquée à la conférence de la paix en 1919 une séance franco-polonaise », dans *La pensée géographique française contemporaine*, Saint Briec, Presses universitaires de Bretagne, 1972, p. 101-105.

¹⁴¹¹ Sur ce sujet, voir l'article très fouillé de Tadeusz Nowak, « O wkładzie nauki polskiej w dzieło odzyskani a niepodległości w 1918 r. », *Kwartalnik Historii Nauki i Techniki*, 1989, 34, 2, p. 217-236.

nationale étaient majoritaires parmi eux, et les universitaires proches du PPS écartés. D'autres sources cependant révèlent que cette question n'échappa pas aux désaccords politiques internes. Rappelons que l'armistice avait laissé sur les champs polonais les deux groupes rivaux pour la gouverner qui s'étaient formés autour de Piłsudski et de Dmowski.

Le Conseil de Régence qui avait proclamé, le 7 octobre 1918, l'indépendance de la Pologne, avait remis le 11 novembre le pouvoir à Piłsudski qui forma un gouvernement avec à sa tête Moraczewski. Les relations entre les nouveaux dirigeants de Varsovie et Dmowski à Paris, qui était toujours aux yeux des Alliés le représentant légitime de la Pologne, bloquèrent très vite : Dmowski refusa le mandat du nouveau gouvernement pour représenter la Pologne à la Conférence tant que celui-ci ne constituait pas un gouvernement de coalition.

Une autre raison, moins souvent évoquée, tenait aux choix des experts. Stanisław Grabski qui avait été envoyé par Dmowski à Varsovie pour négocier avec Piłsudski avait aussi comme mission de recruter de futurs experts pour la Délégation¹⁴¹². Grabski était professeur d'économie à l'université de Lwów et avait déjà un carnet bien rempli. Or, le nouveau ministre des Affaires étrangères du gouvernement polonais, Leon Wasilewski, également une grande figure intellectuelle polonaise, rejeta la liste proposée par Grabski. Les tensions culminèrent quand chaque camp menaçait l'autre de bloquer le départ ou l'entrée de ses experts. Fin décembre, une délégation nommée par Piłsudski quitta Cracovie pour Paris composée de membres du PPS comme Kazimierz Dłuski, médecin et engagé depuis longtemps dans la cause du socialisme. Or, les Alliés refusèrent de reconnaître d'autres représentants que ceux du Comité national polonais (CNP) ; la position très ferme de la France dont les intérêts étaient étroitement liés avec ceux du Comité, profita des hésitations des anglo-saxons sur ce problème. En janvier, face à une situation bloquée, Stephen Pichon acceptait que la Pologne soit représentée par deux délégués, et que le CNP intègre dix personnes de la Délégation de Piłsudski, sous la condition que Paderewski soit Premier ministre du gouvernement polonais. Peu avant l'ouverture de la Conférence, le 16 janvier 1919, le compromis était finalement accepté : Piłsudski restait chef de l'État, Paderewski devenait Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, et Dmowski dirigeait la délégation polonaise à Paris. En échange, les Alliés reconnaissaient le nouveau gouvernement polonais de Varsovie. Paderewski était le second délégué avec Dmowski à représenter la Pologne à la Conférence, mais, entre les deux dirigeants, les divergences s'installèrent : Paderewski rejoignit les intérêts et positions de Piłsudski et de ses partisans, tandis que Dmowski, malgré la dissolution du CNP, poursuivait la politique de la Démocratie nationale. Elles furent le creuset d'un dualisme de la politique polonaise qui embrouilla constamment les échanges avec les Alliés et diminua la crédibilité de la Pologne¹⁴¹³.

Les experts travaillant pour la délégation polonaise étaient réunis dans le « Bureau des travaux préparatoires au Congrès de la paix », plus couramment dénommé, Bureau du Congrès de la paix (*Biuro Kongresowo* ou *Biuro prac kongresowych*). Constitué à Varsovie

¹⁴¹² Cet épisode est relaté par T. Nowak, p. 229.

¹⁴¹³ Piotr Stefan Wandycz, « The Polish Question », in Manfred F. Boemeke, Gerald D. Feldman et Elisabeth Glaser in *The Treaty of Versailles : a reassessment after 75 years*, Cambridge, Cambridge university press, 1998, p. 322 ; Kay Lundgreen-Nielsen, *The Polish Problem at the Paris Peace Conference,...*, op. cit., p. 307 ; voir aussi le premier chapitre, très éclairant sur cet épisode, de l'ouvrage d'Isabelle Davion, *Mon voisin, cet ennemi : la politique de sécurité française face aux relations polono-tchécoslovaques entre 1919 et 1939*, Bruxelles, Peter Lang, 2009, p. 37.

dès novembre 1918, à l'initiative de Franciszek Pułaski, un historien, membre depuis 1918 du Conseil d'État de Varsovie, il devint opérationnel à Paris en février. Sa composition révèle la prédominance écrasante des professeurs des universités de Cracovie et de Lwów¹⁴¹⁴. Elle reflète autant les relations de Grabski que la volonté d'appuyer les demandes polonaises sur les argumentaires érudits. Outre Romer, citons ceux qui avaient déjà une pratique des statistiques : Franciszek Bujak, professeur en histoire économique de l'université de Cracovie, Józef Buzek, l'ancien directeur du Bureau de statistique, dont on a déjà parlé, et qui venait d'être nommé à la direction du nouveau Bureau polonais de statistique à Varsovie et qui travaillera dans une Commission économique, Jan Czekanowski, anthropologue de l'université de Lwów qui sera avec Romer affecté aux questions territoriales. On retrouve aussi des noms d'économistes, anciens membres des Sociétés de statistique de Cracovie et de Varsovie, comme Stanisław Kutrzeba, Andrzej Wierzbicki, Henryk Tennenbaum. Autant d'indices qui appelleraient à une étude approfondie de ces connexions pour mieux saisir comment ces sociétés et universités furent avant l'indépendance de la Pologne les laboratoires d'une expertise polonaise statistique, cartographique et économique qui s'exprima dans l'espace international de la Conférence dans le même registre argumentaire technique.

Le sort des experts polonais était peu différent de celui des autres délégations, et les témoignages qu'ils en léguaient, reflètent aussi la frustration d'un travail éprouvant à l'écart des lieux de décision. Ainsi en rendait compte Stanisław Kutrzeba, qui fut recruté comme juriste dans la délégation :

Le travail individuel chez soi ne se limitait pas à l'écriture tranquille de mémoires, de projets juridiques ou brochures, il fallait en cas de besoin fournir en toute hâte des textes et notes, de préférence avec un contenu court et condensé, soit à la demande officielle du Congrès, soit pour l'usage de nos délégués ou d'hommes politiques de la coalition et leurs experts. Un travail qui était nerveusement éprouvant, exigeant une connaissance précise des choses, et en outre, n'évitant pas les remarques de ne jamais être conforme à la réalité, qu'il ne nuise pas à la ligne politique de notre délégation, et ne s'en éloigne pas, une chose d'autant plus difficile qu'il manquait souvent, à cause de défauts dans l'organisation de la délégation, de directives politiques correspondantes nécessaires pour un tel travail.¹⁴¹⁵

Une partie des travaux du Bureau du Congrès fut publiée pendant la Conférence, en anglais et en français, afin de toucher le public large des délégués étrangers et autres personnes influentes. Sur les questions territoriales furent ainsi rendues publiques dans la « Note sur la statistique démographique des confins orientaux de la Pologne » les fameuses statistiques allemandes de l'Ober-Ost. Introduit par un texte court qui rappelait avec force les arguments en faveur de cette source et en comparait les résultats aux statistiques russes antérieures, la série des tableaux et des cartes élaborés par les administrateurs allemands, suivie d'un extrait traduit en français du rapport de Beckerath, montre le soin apporté à la diffusion des demandes polonaises sur cette province lituanienne. Dans la même collection, parurent également : « Questions relatives aux territoires polonais sous domination prussienne » (mars, 1919), « Mémoire sur la Galicie » (mars 1919), « La question de la Silésie de Cieszyn » (avril 1919), « Les confins orientaux de la Pologne » (mai 1919) et « Mémoire sur les frontières Nord et Sud-Est de la Pologne restaurée » (juin 1919). Ces volumes mêlaient arguments

¹⁴¹⁴ Stanisław Kutrzeba, *Kongres, Traktat i Polska*, Warszawa, Gebethner i Wolff, 1919, voir chap. III : « Delegacja polska i Biuro prac kongresowych », p. 45. Tadeusz Nowak, « O wkładzie nauki polskiej... », op. cit., p. 231-232.

¹⁴¹⁵ Stanisław Kutrzeba, *ibid.*, p. 57-58.

historiques et ethnographiques en faveur de la Pologne dans un récit, qui, loin d'être de simple propagande, par l'effort conjoint de clarté et d'érudition, s'inscrivait dans la veine des histoires nationales. À une ou deux exceptions près, la particularité de ces fascicules, par contraste avec les mémoires et ouvrages parus avant la Conférence, est de donner très peu d'éléments techniques. Qu'ils visaient un public large qui formerait un courant d'opinion favorable à la cause polonaise est incontestable, les dates de parution suivent d'ailleurs le calendrier des Commissions.

Mis à part les travaux de la Commission économique et celle des réparations, les travaux qui apportaient vraiment des éléments techniques à la Délégation polonaise étaient ceux de Romer. Il avait reçu la direction d'un Bureau géographique qui préparait cartes, notes et mémoires sur les sujets les plus divers – ethnographiques, économiques, ou autres – à la fois pour les besoins de la délégation polonaise et pour les campagnes d'information et de propagande dirigées vers les délégations étrangères. Alors que ces cartes avaient influencé le CNP et furent reprises très probablement dans les mémoires et notes que Dmowski transmit à Balfour et House, Romer continua à rester extérieur au CNP et ne s'affilia à aucun parti¹⁴¹⁶. Ses cartes servirent effectivement, comme on le verra, aux membres étrangers siégeant dans la Commission polonaise : Martonne, Denis mais aussi Lord et même le délégué britannique, Paton, en firent usage dans leurs discussions.

Romer devait, à l'instar des services de géographes dont s'étaient dotées les autres délégations, intensément travailler pour projeter dans le temps court des négociations, les propositions, les arguments, et leurs conséquences sur l'espace de la carte. De la centaine de cartes qu'il réalisa pendant son séjour parisien entre janvier et octobre 1919, une partie fut réunie dans l'« Atlas Polonais du Congrès » (*Polski Atlas Kongresowy*)¹⁴¹⁷, publié à Varsovie en 1921. L'*Atlas* donne cependant une idée partielle et biaisée de la série des cartes réalisées et utilisées pendant la Conférence. Paru après celle-ci, il devait aussi montrer les résultats des négociations dans une période où les litiges territoriaux n'avaient pas disparu, d'ailleurs, de nouvelles cartes avaient été ajoutées en prévision des négociations sur la frontière orientale, à Riga, auxquelles Romer sera également convié comme expert.

La comparaison des deux atlas qui furent réalisés sous la direction de Romer, l'*Atlas géographico-statistique* et l'*Atlas du Congrès* met en évidence les différences de fond entre les deux travaux. L'*Atlas géographico-statistique* sur lequel s'était construite et diffusée la renommée de Romer était devenu dans le cadre de la Conférence, comme on l'a déjà signalé, un ouvrage obsolète. Romer était revenu aux découpages politiques et administratifs, aucune de ses précédentes cartes ne figuraient dans ce nouveau recueil. Les cartes de l'Atlas du Congrès portent la signature incontestable de la rigueur graphique et scientifique du professeur de géographie. Romer y évoquait les difficultés et le temps consacré à changer l'échelle des cartes pour les adapter au format de l'atlas. Celui-ci reste cependant plus un recueil d'une variété de cartes et de sujets et n'a pas la cohérence des travaux antérieurs de Romer. Les circonstances de la Conférence l'installèrent dans une conjoncture politique qui réclamait une variété d'arguments : distribution de la population selon la langue, répartition des écoles polonaises en 1917 en Ruthénie, ou bien des votes au Reichstag, etc. Certaines

¹⁴¹⁶ Tadeusz Nowak, « O wkładzie nauki ... », op. cit., p. 222.

¹⁴¹⁷ Eugeniusz Romer, *Polski Atlas Kongresowy. Atlas des problèmes territoriaux de la Pologne*, Lwow-Warszawa, Nakł. Książnicy Polskiej Towarzystwa Nauczycieli Szkół Wyższych, 1921.

cartes étaient simplement des reprises, comme la « carte ethnographique du Comité national polonais » qui, de manière révélatrice, projetait sur l'espace de la Pologne de 1772 la distribution des Polonais en marquant le seuil de la majorité à partir de 33 % - le Comité polonais considérant que les statistiques prussiennes avaient intentionnellement sous-estimé la part des Polonais, comme il le déclarait ouvertement. L'Atlas fermait avec une « carte politique de l'Europe » qui représentait en trait plein la France et la Pologne, et les faisait ressortir comme deux grands États encadrant l'Allemagne, la masse du territoire polonais s'élevant aussi à l'Est face à la Russie.

La Commission des Affaires polonaises

La Commission des Affaires polonaises fut mise en place le 12 février, et tint sa première réunion le 20 février. Elle était composée de représentants des Puissances alliées : Bowman, Lord (États-Unis), Cambon, (France), Tyrell, (Grande-Bretagne), Torretta (Italie), Otchiai (Japon). Acculée par le temps, en raison du retard pris dans la désignation des commissions, elle fut secondée par deux sous-commissions dites techniques : le 1^{er} mars une première fut créée pour étudier le tracé de la frontière occidentale de la Pologne, et le 20 mars, une seconde sur les frontières orientales de la Pologne. Le Conseil suprême décida également de la création d'une sous-commission pour négocier un armistice entre la Pologne et l'Ukraine, et de séances communes avec la commission des Affaires tchécoslovaques pour traiter de la question de Teschen.

Après s'être réunie entre le 3 et le 9 mars la Commission rendit son rapport sur les frontières occidentales le 19 mars. Sur la frontière orientale, la Sous-Commission, mise en place, le 20 mars, était tenue d'accélérer ses conclusions sous les demandes réitérées des Britanniques. La progression des troupes polonaises à l'Est, leur faisait craindre une politique de faits accomplis qui obligerait à fixer la frontière sur des territoires où les Polonais n'étaient plus majoritaires¹⁴¹⁸. La situation sur le front de l'Est n'avait jamais été stabilisée depuis l'armistice et le départ des Allemands. En janvier et février 1919, l'Armée Rouge avait lancé une offensive sur la Lituanie et l'Ukraine, Wilno et Kiev étaient occupées, des Républiques soviétiques nationales étaient créées. Au printemps, elle progressait aussi sur la Galicie orientale, qui était entre les mains des Ukrainiens depuis novembre-décembre 1918. Mais au printemps 1919, la situation commença à changer, l'armée polonaise mena une contre-offensive victorieuse en Lituanie et repoussa l'Armée Rouge loin de la ligne de front. Elle poursuivit sa progression sur tout le front Est au cours du printemps et de l'été 1919, suscitant une vive inquiétude, et même une désapprobation des Alliés qui réalisaient que le motif de la menace bolchevique ou allemande ne justifiait plus ces offensives. Les Britanniques qui ne voulaient reconnaître qu'un État polonais contenu dans ses limites ethnographiques, alertèrent le Conseil suprême. Ils demandèrent que soit hâtée la constitution des commissions territoriales pour fixer au plus vite les frontières de cet État polonais qui s'étendait à leurs yeux dangereusement à l'est.

La Sous-Commission des frontières orientales se réunit régulièrement à partir du 22 mars et présenta un tracé frontalier le 26 mars, qui s'arrêtait à la Galicie orientale, exclue tant qu'un armistice n'avait pas été conclu entre Polonais et Ukrainiens. Les fortes réticences des Alliés

¹⁴¹⁸ Sur cette action des Britanniques, voir Kay Lundgreen-Nielsen, *The Polish Problem at the Paris Peace Conference*, ..., op. cit., p. 252-253.

à reconnaître le régime bolchevique, empêchèrent le Conseil des Quatre de le valider. La Sous-Commission poursuivit ses séances en prévision du futur tracé, puis, en juin les gouvernements alliés décidaient du rattachement provisoire de la Galicie orientale à la Pologne et les délégués travaillèrent sur le projet du traité qui devait en fixer les modalités. Fin août les travaux s'achevaient après des discussions souvent houleuses.

2. Comment se fier aux statistiques de « l'ennemi »

Pour régler les questions territoriales de l'Europe orientale, les experts se heurtaient au problème récurrent de la fiabilité des statistiques : la statistique était une technique de décision privilégiée pour réaliser une « paix scientifique », mais en même temps, depuis la fin du XIX^e siècle, elle était dans cette région de l'Europe, l'instrument de politiques de population, et donc suspectée de brouiller l'image de la réalité sociale qu'elle devait donner. En outre, pour décider des nouveaux découpages territoriaux selon les caractéristiques nationales du peuplement, les statistiques disponibles provenaient d'États ennemis. Lancer de nouveaux recensements était une perspective insensée ; le recensement une opération lourde, coûteuse, impossible à réaliser dans des territoires à peine sortis de la guerre ou encore en conflit. Le projet de conduire des enquêtes locales sur les territoires contestés fut parfois envisagé, mais comme il s'avéra irréalisable, seule la consultation des populations, c'est-à-dire le plébiscite, vu comme l'expression de leur « libre volonté », fut conservé. Les experts devaient donc comme auparavant dans les comités préparatoires, se contenter de ces statistiques. Or, loin de définir les usages possibles de ces sources, les délégués s'opposèrent sur la fiabilité de ces statistiques russes, autrichiennes et allemandes, car, selon la fiabilité qu'on voulait accorder aux unes ou aux autres, les proportions des Polonais fluctuaient et la frontière du futur État se déplaçait. Dit autrement, la définition de la fiabilité faisait pencher la balance de la juste méthode vers telle ou telle source, méthode ou critère. Une longue et irrésolue discussion opposa ainsi les délégués américain et britannique sur le degré de fiabilité à accorder aux dénombrements russes et allemands concernant les anciens territoires de l'Empire russe.

La question de la validité de ces statistiques, question centrale dans une diplomatie qui se redéfinissait par une mobilisation sans précédent de connaissances, fut constamment débattue, si bien que les « solutions » présentées dans les rapports remis au Conseil des Quatre restaient des compromis fragiles, établis sur des moyennes bancales et, dans tous les cas, « désacralisèrent » la statistique aux yeux des non-universitaires. Le général Le Rond qui présidait la sous-commission sur la Galicie orientale ne se priva pas de réduire l'art du chiffre à un « petit art conjectural ». Sur l'exemple des statistiques russes, on va rendre compte des argumentaires développés dans cette controverse entre délégués, sur les sources et la manière dont ils construisaient politiquement la fiabilité statistique. Puis, sur une autre question de méthode, celle du critère de la nationalité, langue ou religion, sera présentée une discussion à propos de la Galicie orientale.

Rappelons les sources disponibles. Du côté de l'Allemagne, les recensements prussiens avaient la réputation d'être les plus complets, précis, réguliers (et même pour Dmowski), mais les circonstances de la Conférence, où l'Allemagne occupait la place de l'ennemi vaincu, conduisaient à modérer fortement cette image de l'excellence administrative en statistique. Ainsi, au recensement le plus récent de 1910, qui avait été conduit dans un contexte de

tensions nationales, les experts préféraient parfois le recensement précédent de 1905. Le relevé de la nationalité basé sur la déclaration de la langue maternelle restait, en revanche, un critère incontesté par tous. Les critiques portaient toujours sur le traitement des bilingues ainsi que des dialectes masure et cachoube. Mais le niveau très détaillé des tableaux permettaient de recalculer les sommes ; ainsi avaient agi les auteurs polonais, puis les experts. En Autriche-Hongrie, le dernier recensement datait aussi de 1910. Le fait qu'il n'enregistrât pas la langue maternelle mais la *Umgangssprache*, ne fut pas relevé par les experts, ou alors indirectement à propos de la population juive qui n'avait pas eu la possibilité de déclarer une langue propre. Ce fut surtout la composante religieuse de l'identité qui fut discutée et conduisit à préférer les statistiques confessionnelles. Quand les doutes n'étaient pas entièrement levés, les délégués sollicitaient la statistique électorale, censée refléter le « sentiment national » des habitants. En Russie, le dernier recensement impérial datait de 1897, mais c'était moins son ancienneté que son caractère jugé suspect dans les territoires occidentaux, et en particulier polonais, qui posa un problème aux délégués. On lui préféra les sources alternatives, dites indirectes, sur l'appartenance nationale des populations (statistiques électorales, enquête administrative comme celle de Stolypine). Le nouveau régime bolchevique prévoyait un recensement, la guerre civile et l'instabilité politique le compromettaient, tandis qu'à Paris les Puissances alliées n'avaient pas encore reconnu les nouveaux maîtres de Moscou. Dans les anciens territoires russes, la source la plus récente était finalement constituée par les dénombrements allemands de l'Ober Ost de 1916-1917. On en arrivait à cette situation paradoxale, que la source la plus estimée sur ces territoires provenait du régime militaire d'occupation le plus dur pour les populations. Ses résultats qui renversaient le tableau des nationalités fixé par le recensement russe, n'avaient pas cessé d'être recherchés pendant la guerre, circulant en secret, en Allemagne, dans les territoires polonais, en France, aux États-Unis, comme de précieuses pépites. La délégation polonaise avait inséré dans ses publications les feuillets en allemand dans l'état où ils avaient été trouvés par des Polonais après le départ précipité des autorités allemandes. En ouvrant le volume « Note sur la statistique démographique des confins orientaux de la Pologne¹⁴¹⁹ » préparé par la Commission polonaise, à la suite de trois pages de texte (en français), venaient, inchangés comme si on passait dans un annuaire statistique allemand, les tableaux de l'Ober-Ost, exemple remarquable de réappropriation des informations dans la matérialité de papier de l'ouvrage agglomérant les tableaux comme les couches d'une géologie administrative de la statistique.

Toutes ces sources et leurs données avaient déjà été rassemblées, travaillées, évaluées, réagencées et commentées par des auteurs polonais, américains, français, allemands même, qui s'étaient aussi lus et commentés les uns et les autres. Les délégués n'apportaient rien de nouveau, seulement de lourds dossiers qui empilaient cette documentation d'où ils tireraient les pièces pour décider du « meilleur » tracé, mais aussi pour s'affronter dans des plaidoiries ou réquisitoires. Le cas des statistiques russes puis allemandes sur les anciens gouvernements occidentaux de l'Empire en est un des exemples les plus éloquents : sources indispensables pour décider du tracé, même provisoire, de la frontière orientale du futur État polonais, elles tombèrent sous le feu des échanges anglo-américains. Le discrédit de la statistique russe se

¹⁴¹⁹ Commission polonaise des travaux préparatoires au Congrès de la Paix, Note sur la statistique démographique des confins orientaux de la Pologne, Paris, Mai 1919.

transforma en discrédit de la statistique, et Le Rond valida le doute « statistique » comme un fait politique décisif.

La controverse autour de la fiabilité du recensement impérial russe

Les Polonais avaient protesté contre la validité du recensement russe de 1897 dès sa réalisation dans les Gouvernements occidentaux, puis, dans le climat révolutionnaire de 1905, le rejet des résultats fut amplifié dans la critique générale de l'administration tsariste. Pendant la guerre, ce fut au tour des statisticiens et géographes allemands imprégnés d'une idéologie qui réactivait les images d'une Russie barbare et arriérée, d'alimenter le discrédit général de la statistique russe. Les délégués de la Commission des Affaires polonaises n'avaient donc pas de raisons de contredire cette réputation et de nourrir les plus fortes suspicions envers le recensement impérial. En réalité les enjeux diplomatiques brouillèrent vite les certitudes sur les sources russes et souleva des désaccords vifs.

Parmi les délégués de la Commission des Affaires polonaises, Lord était le plus opposé à l'utilisation du recensement impérial, il avait déjà pu affirmer son opinion et ses arguments dans les rapports de l'*Inquiry*, aussi se permettait-il des déclarations franches : « Permettez-moi de faire observer les énormités du recensement russe », affirmait-il en pointant de fortes variations dans les pourcentages de Polonais entre le recensement et le dénombrement de 1910. Lors d'une des dernières séances de la Sous-Commission, celle du 15 avril, il était passé à l'offensive avec un réquisitoire contre la statistique russe, qui révélait combien il lui importait de l'écarter pour défendre le projet polonais sur ces territoires¹⁴²⁰.

En ce qui concerne les statistiques, je me sens obligé de prendre une position très nette vis à vis des statistiques russes du recensement de 1897 et du recensement de 1909. À mon avis, ces statistiques sont sujettes à caution plus que toute autre en Europe. Si on compare ces deux statistiques, qui sont également officielles, on trouve des chiffres en contradiction flagrante, qui obligent à mettre en doute, l'honnêteté ou l'intelligence des fonctionnaires chargés du recensement.

Le délégué américain multipliait les exemples de pourcentages qui doubleraient, voire tripleraient, en l'espace de dix années, comme autant de preuves pour invalider la statistique russe :

Les fonctionnaires chargés du recensement ont jonglé avec la population mettant tantôt parmi les Polonais, les Blancs-Ruthènes catholiques, tantôt parmi les Blancs-Ruthènes catholiques, les Polonais. Par exemple dans le district de Bielsk, en 1897, on trouve 35 % de Polonais et 1 % de Blancs-Ruthènes catholiques. En 1909 on trouve 8 % de Polonais et 30 % de Blancs-Ruthènes [...]. Je pourrais citer encore de très nombreux exemples du même genre.

L'administration était la grande coupable de cette falsification des chiffres à des fins politiques :

C'est un fait bien connu, que pendant les cinquante dernières années, le gouvernement russe a essayé de faire croire au reste du monde que toute cette région était foncièrement russe et qu'il a essayé de détruire toutes les apparences extérieures d'une civilisation ou d'une population polonaise. Le meilleur moyen d'atteindre ce but était de réduire le nombre des Polonais dans ces recensements et c'est pour cette raison que les chiffres des recensements ont été délibérément falsifiés.

¹⁴²⁰ Conférence des préliminaires de la paix, Commission chargée d'étudier les questions territoriales relatives à la Pologne, Sous-Commission chargée d'étudier la frontière orientale, Procès-verbal n° 8, 15 avril 1919, Sténographie, p. 6-9.

Lord citait aussi des témoignages qu'il avait recueillis de manipulation des résultats à l'échelle de village entier, qui devaient convaincre que les principes du recensement russe étaient « l'arbitraire et la malhonnêteté ». Renchérissant il ajoutait : « Ce fait est si bien connu que, même des auteurs allemands qui cependant ne sont pas suspects de vouloir favoriser les polonais, ont reconnu l'inexactitude des recensements russes ». C'est précisément vers les statistiques allemandes, celles de l'*Ober Ost* que Lord invitait la Commission à se tourner, certes avec une prudence feinte, car recommander les statistiques de l'administration militaire de Ludendorff plutôt que celle de l'ancien allié russe n'allait certainement pas de soi pour des membres ignorant ces circonstances :

Je ne me déclare pas prêt à les accepter comme aussi sûres et certaines que des statistiques établies en France ou en Angleterre...En tout cas, elles sont meilleures que les statistiques russes. On leur fait plusieurs objections. On dit d'abord qu'elles ont été faites en temps de guerre avec un but politique. Mais, je fais remarquer que s'il en était ainsi, le gouvernement allemand en aurait publié les chiffres. Il ne l'a pas fait. Quand le gouvernement allemand a vu les avantages que ces statistiques donnaient aux revendications polonaises, il en a empêché la publication et cette publication n'a eu lieu que par accident et contre la volonté du gouvernement.

Lord reprenait les arguments habituels en faveur de la validité des résultats : les autorités allemandes ne soutenaient pas les Polonais, au contraire, et pour cette raison auraient même empêché la diffusion des résultats.

Après un tel réquisitoire il semblait difficile qu'un avis adverse puisse être défendu dans le cercle étroit de cette commission, et pourtant, le délégué britannique, Paton, remarque par remarque, allait fissurer le bel édifice argumentaire de Lord.

La position de Paton s'inscrivait dans la ligne directe de la Grande-Bretagne à la Conférence, qui était de faire barrage à ce qui était perçu comme la prédominance au sein de la Sous-Commission des sympathies polonaises. Il devait donc accueillir avec un scepticisme calculé les préférences pour les statistiques allemandes. Il demanda d'abord si ces chiffres étaient authentiques, s'ils n'avaient pas été « fabriqués de toute pièce » – manière d'acculer le professeur de Harvard à donner des preuves minces qui reposaient pour une part sur ses talents de persuasion. Lord réagit à renfort de références académiques : « Le Professeur Pavlowski, professeur de littérature slave à l'université de Berlin, qui a servi dans l'état-major allemand pendant la guerre, m'a déclaré que ces chiffres étaient authentiques ». Puis il sortit d'autres pièces, d'un dossier à l'évidence bien préparé dans les bureaux de l'*Inquiry*, sur ces dénombrements :

Je possède un livre indiquant la méthode exacte suivie pour établir ce recensement dans la ville de Wilna et même la formule employée pour les bulletins. Sous la direction de hauts fonctionnaires allemands, un Comité de trois représentants : un Polonais, un Lithuanien et un Juif, a fonctionné dans chaque quartier. J'ai aussi un état des procédures légales qui se sont produites ensuite, des plaintes, etc. Je crois qu'aucun recensement russe n'a jamais été fait de façon aussi soignée. Je n'ai pas de résultat pareil en ce qui concerne les régions rurales des environs de Wilna, mais il est à présumer que la même méthode a présidé à l'établissement des statistiques dans ces régions.

De nouveau, il insistait sur la politique des autorités comme preuve de la validité des résultats : « Je considère donc ce recensement comme fait avec soin, et le fait que les résultats ont été tenus secrets me semble prouver que ce n'était pas un recensement fait dans un but de propagande. ». Mais il est vrai qu'un délégué moins enthousiaste pour la cause polonaise pouvait s'interroger sur la conduite de ce dénombrement quand Lord en exposait le résultat :

« Les résultats comparés aux chiffres russes, sont frappants. Je citerai un exemple : dans le district de Wilna, le recensement russe de 1897 indique 20 % de polonais, celui de 1909 en indique 43 %. Le recensement allemand en indique 80 % ».

La réaction de Paton fut habile, il demanda si les opérations statistiques rapprochées, soit le recensement de 1897 et le dénombrement de 1909, étaient de même nature, et donc comparables, et la remarque, même d'un point de vue anachronique, touchait juste :

[Lord] établit une comparaison entre le recensement russe de 1897 et celui de 1909. Il dit qu'ils sont tous les deux également officiels [...], mais aucun Russe ne viendrait affirmer que ces deux recensements sont également exacts. [L]e point de vue adopté par les Russes est qu'il y a un seul recensement établi sur des bases modernes et scientifiques, c'est celui de 1897. Tous les recensements de police qui ont suivi ont été faits d'une façon très différente. Après le recensement de 1897 tous les recensements de police ont été basés sur le recensement de 1897 avec des modifications plus ou moins arbitraires. Le fait que ce recensement est en désaccord avec les recensements ultérieurs de police n'est pas un argument aussi fort que M le Dr Lord l'a exposé¹⁴²¹.

Sa réaction nous montre comment des positions diplomatiques divergentes conduisaient de manière imprévue à ces évaluations comparées des statistiques russe et allemande et à poser des questions pertinentes sur les conditions de production et de comparaison des chiffres.

Paton répliquait aussi à propos des pratiques d'enregistrement « qu'il en est de même dans des pays où les recensements sont cependant faits avec beaucoup plus de soin », et qu'il pouvait donner « des exemples similaires pour la Galicie orientale, où des villages entiers avaient été portés du compte ukrainien au compte polonais ». Il reconnaissait que ces pratiques diminuaient la valeur des statistiques russes – elles contiennent « des inexactitudes plus ou moins graves » – , il concédait qu'« elles diminuent le nombre de Polonais et augmentent celui des Russes mais...pas dans des proportions telles que (Lord) l'indiquait » ; cela ne suffisait pas à les écarter. Cela dit, le délégué britannique pouvait aussi suivre un raisonnement assez spéculatif : « Si par exemple la statistique russe indique 5 % de Polonais, (il se disait) prêt à accepter qu'il puisse y en avoir 10 % ».

Paton allait donc à contre-courant du discrédit général de la statistique russe que Lord tentait d'établir dans ces séances :

Tous ces inconvénients du recensement russe ne sont pas suffisants pour le discréditer entièrement et s'il est inexact et injuste dans une certaine mesure, il constitue cependant la base sur laquelle il faut que la commission travaille et dont elle doit tenir compte.

Le jeu de Paton était de conduire la commission à un dilemme : soit un recensement imparfait, soit aucune source statistique – les autres sources, indirectes, n'étant à ses yeux pas représentatives ou fiables. Il remettait ainsi en cause celle de la statistique de Stolypine sur la nationalité des propriétaires dans les Gouvernements occidentaux, habituellement indiscutée puisque établie en vue d'y étendre le système du *zemsvo*. Selon lui, ces statistiques avaient été compilées pour faire obstacle à l'établissement de ces autonomies locales, elles auraient donc surévalué la part des Polonais. Sur les recensements allemands de l'Ober-Ost, sa suspicion était maximale :

Ce n'est pas assez de dire que les Allemands n'auraient rien fait qui fut dans l'intérêt des Polonais. Les Allemands sont des gens subtils à leur manière et, [...] il faut d'autres arguments pour arriver à conclure à l'exactitude des chiffres qui figurent dans ces recensements allemands.

¹⁴²¹ Ibid., p. 11.

Le délégué britannique avait aussi préparé ses dossiers et trouvé des arguments, probablement dans les critiques que diffusaient les Lituaniens¹⁴²² :

On a dit que les Allemands avaient été obligés d'employer des sous-officiers de Posen qui étaient les seuls gens capables de se faire comprendre d'une population slave. Ces sous-officiers, employés au recensement, ont saisi cette occasion de considérer tous ceux qui étaient slaves comme polonais.

Il mettait aussi en cause la représentativité d'un dénombrement fait en temps de guerre :

Ce recensement allemand a été fait pendant une période spéciale et dans un état de choses anormal. Quand les Russes ont évacué le pays, ils se sont efforcés d'emmener avec eux la population orthodoxe qui leur était sympathique [...], il serait injuste qu'on ne tint pas compte de ces gens qui ont quitté le pays dans l'intérêt d'un de nos Alliés [...], la Russie a un certain droit à ce que cette population qui a quitté la région quand les Allemands sont arrivés, soit prise en considération.

Paton jugeait ainsi « les statistiques allemandes intéressantes », mais refusait de « les mettre sur le même pied que les recensements russes ». Derrière ces sélections statistiques, il dénonçait l'effet de « la propagande polonaise » et, au moins pour se prémunir de celle-ci, demandait que les recensements russes soient pris en considération. Autre trace d'une déclaration loin d'être improvisée : Paton citait le travail de Chinsky, qui comme on l'a vu, à l'instar d'autres auteurs polonais au tournant du siècle, ne remettait pas en cause le recensement, cette première et unique source sur la population de l'empire.

Les fortes objections de Paton ne décontenancèrent pas Lord qui considérait que les différences entre le recensement de 1897 et toutes les autres statistiques étaient frappantes, mais son raisonnement était sélectif : « S'il ne se révèle pas de différences entre le recensement de 1897 et les autres données statistiques, le cas est réglé, si au contraire, il y a de grandes différences entre eux, il faut le considérer comme douteux. » À ses yeux, les erreurs étaient toujours au détriment du recensement. Aux objections du Britannique sur les dénombrements allemands, Lord réfutait l'hypothèse d'un recrutement d'enquêteurs de Posnanie : « On n'a pas de preuves que les allemands aient élaboré ces statistiques avec une tendance polonophile délibérée tandis que les statistiques russes de 1897 avaient des tendances très nettes et très marquées ». Il réagissait à la critique des données électorales et des pétitions, en mettant en avant qu'elles reflètent mieux les sentiments nationaux que les statistiques linguistiques qui « ne peuvent pas nous renseigner sur les sentiments de la population. Au contraire les élections et les pétitions sont chose vivante et montrent ce que veulent les gens. »

Paton ne se déclara pas convaincu, et demanda que les points de vue des représentants russes et lituaniens soient entendus à l'égal de l'expression accordée aux protestations polonaises sur les statistiques. Remarque habile car les Britanniques connaissaient la version des Lituaniens qui contestaient la lecture polonaise des dénombrements allemands, mais remarque aussi étroitement stratégique, car les Britanniques n'étaient pas davantage prêts à soutenir le projet d'un État lituanien.

¹⁴²² Alors que pendant la guerre, les informations sur la situation des territoires orientaux étaient surtout diffusées par les Polonais, depuis le début de la Conférence les représentants lituaniens et ukrainiens parvenaient aussi à diffuser les leurs auprès des Alliés. Voir, Kay Lundgreen-Nielsen, *The Polish Problem at the Paris Peace Conference*, Odense, Odense University Press, 1979, p. 253.

Lord ne trouva guère de soutien lors de cette séance ; ni Martonne ni Denis n'avaient été conviés et Le Rond était un sceptique convaincu sur l'utilité des statistiques. Quant au délégué italien (Torreta), il voyait dans la statistique autrichienne l'œuvre de « bureaucrates » plus à craindre que les fonctionnaires russes qui « n'étaient pas assez raffinés pour faire des statistiques fausses comme il y en a eu ailleurs ». L'administration statistique autrichienne détenait à ses yeux la « suprématie dans l'art de fausser les statistiques », et il déclarait, « Nous autres Italiens, nous savons aussi par une expérience directe ce que valent les statistiques autrichiennes¹⁴²³ ». Remarque qui resta sans conséquence car la conduite du recensement en Galicie était entre les mains des Polonais.

Dans le rapport que la Commission des Affaires polonaises rédigea pour le Conseil Suprême sur la frontière orientale de la Pologne¹⁴²⁴, une partie statistique, suivie d'une annexe qui en donnait les détails, nous permet de suivre les effets de ce débat sur la solution adoptée. La recherche de l'unanimité fut au détriment de Lord puisque, sur cette portion de territoire du nord-est, le recensement russe fut la source exclusive : « Le seul recensement, au sens strict du mot, qui ait été fait dans ces régions est le recensement russe de 1897. Il a servi de base à l'établissement de ces statistiques ». Certes, une note de bas de page mentionnait : « La Commission est d'avis, toutefois, que les données numériques relatives aux nationalités sont affectées par une forte tendance pro-russe et anti-polonaise¹⁴²⁵ ». La seule concession portait sur la mise à jour des données au moyen des estimations faites en 1912-1913 par le service de statistique du Royaume, dont on soulignait qu'elles étaient basées sur le recensement de 1897. Le rapport n'est pas daté, mais les dates des réunions mentionnées en introduction prouvent que son achèvement fut postérieur aux séances où fut débattue la question du recensement russe¹⁴²⁶. Il est probable qu'il restât aussi en l'état puisque la Conférence maintint l'indécision sur la Russie et donc ne se prononça pas sur la frontière orientale de la Pologne. Les troubles politiques et militaires n'incitaient pas non plus les plénipotentiaires à fixer des positions sur ces territoires.

« Quelles statistiques sont le plus près de la vérité ? »

Par contraste avec les statistiques russes et allemandes, la question de la fiabilité de la statistique autrichienne, et en particulier du recensement en Galicie, fut à peine évoquée dans la Commission des Affaires polonaises. L'accord ne fut cependant pas immédiat sur les chiffres jugés exacts, dits « au plus près de la vérité » selon l'expression employée par les délégués¹⁴²⁷. Réunis au sein de la Sous-Commission sur la Galicie orientale, les délégués discutèrent des qualités comparées de la statistique linguistique et religieuse, qui devait servir au tracé d'une frontière ethnographique. Lord exposa le problème :

¹⁴²³ Sous-Commission chargée d'étudier la frontière orientale, op. cit., Séance du 22 mars sur la Galicie orientale.

¹⁴²⁴ Rapport n° 2 présenté au Conseil suprême des Alliés par la Commission des Affaires Polonaises. Frontière orientale de la Pologne.

¹⁴²⁵ Ibid., p. 3 et p. 4.

¹⁴²⁶ Selon un signalement donné dans la sténographie de la séance du 29 août, il devrait être du 22 avril 1919.

¹⁴²⁷ Notons, que, sous l'influence peut-être de l'idéologie de « justice » dans laquelle baignait la Conférence, ils faisaient appel à la « vérité » et non pas à la « réalité » pour évaluer la qualité des statistiques.

Nous avons reconnu qu'entre la statistique linguistique et la statistique religieuse, cette dernière était plus près de la vérité que l'autre. Mais cela ne veut pas dire qu'elle donne la vérité exacte... Si nous ne pouvons pas citer les deux statistiques, j'accepterai de ne citer que la statistique religieuse, mais je ne voudrais pas qu'on pût croire qu'elle donne la mesure exacte des Polonais¹⁴²⁸.

Paton considérait en revanche qu'il n'était pas possible de trancher entre les deux statistiques. Le Rond, président de la séance, déclara que « ni l'une ni l'autre ne donnent un tableau exact de la situation ». Mais le scepticisme de Le Rond envers la statistique ne satisfaisait pas le Conseil des Quatre, qui entendait décider avec des statistiques. Ainsi Lord proposa « à titre de compromis » de citer les deux statistiques en précisant que, selon l'avis de la Commission, « la statistique religieuse est plus près de la vérité que l'autre ». Les propos évitaient les termes de certitude et d'exactitude plus habituels pour qualifier des calculs, mais qui introduisaient une idée d'erreur contraire à l'esprit des décideurs. Paton réagit précisément sur ce point, il jugeait que le maintien de la statistique linguistique exigeait de mentionner que le décompte des Juifs pouvait « être cause d'erreurs ». Lord revint avec sa formulation : « (N)ous pouvons tomber d'accord sur cette formule : puisque les Juifs sont comptés parmi les Polonais d'après la statistique linguistique, la Commission est d'avis que cette statistique n'est pas aussi près de la vérité que la statistique religieuse. ». Paton admit cette dernière formulation mais demanda qu'on mentionne, « qu'étant donné que les Juifs – qui parlent presque tous polonais – sont comptés comme Polonais, la statistique linguistique paraît moins près de la vérité que la statistique religieuse ». Il demanda aussi, une fois cette restriction posée, que l'on présente les deux tableaux de la statistique religieuse et linguistique.

Ce point figura dans le préambule du rapport que la Sous-Commission rédigea pour le Conseil suprême des Alliés, mais dans une note de bas de page. Après avoir rappelé que la religion catholique grecque était prédominante chez les Ruthènes et la religion catholique romaine chez les Polonais, et que « les Juifs ont été généralement comptés dans la statistique linguistique comme Polonais », elle considérait que « les chiffres fournis par la statistique confessionnelle sont plus près de la vérité que ceux que donne la statistique linguistique pour établir le nombre des Ruthènes et celui des Polonais¹⁴²⁹ ». Mais dans les faits, les deux tableaux statistiques furent publiés dans le rapport côte à côte. Le texte du rapport reflète bien un compromis entre les différents avis et montre aussi que le délégué britannique, bien qu'isolé, parvenait à imposer ses objections.

3. Ni mots, ni langues, ni statistiques, pour les peuples sans « conscience nationale »

Décompter la population juive des statistiques des nationalités

Dans une des premières séances de la Sous-Commission chargée de l'étude la frontière orientale de la Pologne, le 22 mars 1919, les délégués débattirent du problème du dénombrement des populations juives de Galicie dans la statistique autrichienne. Ce n'était pas la question de la fiabilité de cette statistique qui faisait problème aux yeux des délégués, mais celle de l'absence de catégorie réservée à une nationalité juive. Rappelons que le

¹⁴²⁸ 2 juin 1919, Ibid., p. 5.

¹⁴²⁹ Conférence des préliminaires de Paix. Rapport n° 3 de la Commission des Affaires Polonaises. Question de Galicie. 16 juin 1919, p. 2.

recensement autrichien qui relevait seulement la langue d'usage ne reconnaissait pas, conformément au droit sur les langues des pays de la Monarchie, la langue yiddish, si bien que la population juive devait déclarer une autre langue, en l'occurrence l'allemand ou le polonais. Au fur et à mesure que l'administration galicienne était passée dans les mains des Polonais et que s'était aussi affirmée la « polonisation » des secteurs économiques et intellectuels de la province, la langue polonaise était devenue la langue officielle et la langue d'usage de toutes les populations. Les relevés des recensements montraient ainsi comment une part croissante de la population juive déclarait le polonais. Cet enregistrement d'une tendance plus administrative que nationale et culturelle posait aux délégués, et déjà avant dans les comités d'experts, la question de l'usage de ces statistiques pour la mesure des appartenances nationales : « Doit-on prendre les chiffres indiqués pour les nationalités par le recensement autrichien qui, comme vous le savez, ne reconnaît pas les Juifs comme nationalité distincte ? » demandait Lord, qui ajoutait aussitôt que les chiffres du recensement autrichien étaient ainsi « faussés » et proposait une autre méthode s'appuyant sur les statistiques confessionnelles¹⁴³⁰.

Ce débat est intéressant et significatif car il montre comment les commissions techniques ne pouvaient pas sortir des principes politiques qui guidaient le règlement des problèmes territoriaux en Europe orientale. Si d'autres espaces pouvaient accueillir des discussions sur les droits des populations juives dans les futurs États, une commission territoriale comme celle-ci ne les prenait en considération que par défaut¹⁴³¹. Ainsi les près de 900 000 Juifs galiciens, en dépit de leurs fortes revendications pour des droits nationaux à l'époque habsbourgeoise, devenaient là simplement un élément statistique : fallait-il les ajouter, les soustraire aux Polonais, aux Ruthènes ou bien les omettre ?

Le Président Le Rond s'enquit d'abord de savoir s'ils étaient « orientés vers les Polonais ou vers les Ruthènes » et Lord lui répondit placidement dans les mêmes termes binaires : « avant guerre plutôt avec les Polonais... pour le moment, ils s'allient plutôt avec les Ruthènes ». Le délégué britannique Paton toujours attentif à faire barrage aux prétentions polonaises à l'Est, ne s'embarrassait pas à tergiverser sur la sensibilité polonaise ou ruthène des Juifs de Galicie et déclara que « les Juifs devraient être omis en totalité ou en partie des chiffres inscrits à l'actif des Polonais ». Le Rond, crédule, poursuivit : « M. Paton veut-il dire qu'ils ne doivent pas être comptés du tout, parce qu'ils constituent une masse flottante qui n'est orientée ni d'un côté ni de l'autre ? ». Mais Paton insistait : « Je suis d'avis que, dans la Galicie orientale, les Juifs doivent être ajoutés aux Ruthènes. J'estime que leurs sympathies vont aux Ukrainiens. En procédant ainsi on ne ferait que contrebalancer l'exagération des chiffres attribués aux Polonais ».

Les sous-commissionnaires pouvaient ainsi à la fois se réclamer de prétentions savantes et passer à des allégations dépourvues de preuve statistique, issues de leurs intuitions, et justifier cette comptabilité arbitraire qui consistait à affirmer que les éventuelles erreurs

¹⁴³⁰ Conférence des préliminaires de Paix. Commission chargée d'étudier les questions territoriales relatives à la Pologne. Sous-Commission chargée d'étudier la frontière orientale. Première séance (samedi 22 mars 1919). Sténographie. Lord, p. 15.

¹⁴³¹ C'est la question des droits de trois millions de Juifs « non territorialisés », qui occupait une place secondaire dans les préoccupations diplomatiques qui étaient avant tout territoriales. Voir Carole Fink, *Defending the rights of others : The great powers, the Jews, and international Minority Protection, 1878-1938*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

contrebalanceraient d'autres erreurs – en l'occurrence, pour Paton, « l'exagération des chiffres attribués aux Polonais »¹⁴³². Le Rond jugea « la solution simpliste » pour une « question complexe », mais proposa, solution certainement pas moins « simpliste », de « ne pas tenir compte du tout » des Juifs. Paton insista pour qu'ils soient ajoutés aux Ruthènes. Torreta jugea le procédé « bien arbitraire », et demanda que la commission se prononce sur les Polonais et les Ruthènes en se fondant sur les seules statistiques de ces deux nationalités. Il admettait qu'on puisse se demander si les Juifs étaient « orientés » plutôt pour la nationalité polonaise ou ruthène, mais objectait, « nous ne pouvons pas par des moyens mathématiques la retrancher d'un côté et l'ajouter de l'autre »¹⁴³³. Le Rond reparti alors à zéro :

Voici à quoi il faut arriver. Les statistiques sont la base de tous nos raisonnements. Nous prenons donc la dernière statistique du Gouvernement de fait qui existait, l'Autriche. Elle nous donne tant de Polonais, tant de Ruthènes. S'il nous est démontré que cette statistique est volontairement falsifiée, comme c'était le cas pour les statistiques faites par les Hongrois pour démontrer, par exemple, qu'il n'y avait pas de Roumains dans telle région, nous pouvons admettre qu'il y a un certain coefficient d'erreur et en tenir compte. Quant aux Juifs, nous en tiendrons compte dans une certaine mesure, mais nous ne pouvons pas décider qu'ils seront comptés d'un côté et pas de l'autre.

Le problème est que Le Rond n'avait aucune idée de ce coefficient d'erreur et ne disposait d'aucun moyen pour l'évaluer : il laissait ainsi la place à la logique spéculative de Paton : comme les Juifs étaient par erreur comptés avec les Polonais, on commettrait au moins la même erreur en les comptant avec les Ruthènes, mais on rétablirait une sorte d'équilibre statistique car d'une manière générale les chiffres des Polonais étaient surestimés : « Il ne serait donc pas plus arbitraire de les compter tous comme Ruthènes ». Lord répéta que, « la méthode la plus juste serait de ne pas les compter, ni comme Polonais, ni comme Ruthènes et de les omettre », et il proposa de s'appuyer non sur la statistique linguistique, mais sur la statistique confessionnelle, en se référant dans des termes élogieux au travail de Romer : « C'est ce que font maintenant les meilleurs savants polonais, en particulier le Professeur Romer, qui a fait une étude statistique détaillée et très remarquable »¹⁴³⁴. Ce qu'il dénommait « la méthode du Professeur Romer » consistait à « ne compter comme Polonais que les catholiques romains et comme Ruthènes les catholiques grecs ». Lord précisait qu'elle lui semblait « la méthode la plus juste » et pourtant « certainement pas la plus favorable aux Polonais », en pensant peut-être convaincre son homologue britannique, la sténographe de la séance n'en dit rien.

À la séance suivante du 24 mars, la discussion continua sur les questions statistiques. Lord prit d'emblée l'initiative :

« Trois sortes de statistiques sont à considérer pour déterminer le caractère national de la Galicie en général et de la Galicie orientale en particulier :

1° Les statistiques de la langue parlée établies d'après le recensement autrichien de 1910 ou, si l'on préfère des statistiques plus anciennes, celui de 1900 ;

2° Les statistiques confessionnelles qui apportent des corrections très utiles aux précédentes ;

3° Les statistiques électorales se référant aux élections au *Reichsrat* de 1911 ».

¹⁴³² Lord avait d'ailleurs adopté le même raisonnement dans un mémoire de l'Inquiry, mais en faveur des Polonais. Voir chap. IV-1.2.

¹⁴³³ Torreta, p. 16.

¹⁴³⁴ Lord, p. 17.

Il récapitulait l'état de la discussion à l'issue de la précédente séance, en orientant fortement la solution vers ce qu'il estimait être « la méthode la meilleure ». Paton partageait le choix de Lord, mais il rappelait à juste raison que le procédé conduirait à ignorer le nombre élevé des Juifs qui vivaient dans ces territoires et qui étaient en majorité « anti-polonais et...opposés à être rattachés à la Pologne ». Le Rond intervint pour clore cet autre débat que soulevait Paton, en reprenant un argument que les membres du Comité d'études avaient eux-aussi mis en avant – un argument qui n'avait pour convaincre que l'autorité de celui qui l'exprimait : comme une part des populations juives avaient fui de Russie les persécutions, une fois la paix revenue, et établis les traités avec leurs garanties, elles retourneraient en Russie ou migreraient vers d'autres pays¹⁴³⁵.

Le rapport n°3 de la Commission des Affaires polonaises, sur la « Question de la Galicie »¹⁴³⁶, achevé en juin 1919, avait finalement conservé les deux critères puisqu'il donnait deux tableaux statistiques, l'un sur la « Population d'après la statistique religieuse » et l'autre sur la « Population suivant la statistique linguistique (langue usuelle) », d'après le recensement autrichien de 1910. Pour la religion, les distinctions étaient entre « rite catholique grec (religion des Ruthènes) », « rite catholique romain (religion des Polonais) » et « juifs » ; pour la langue, les seules données reproduites concernaient les Ruthènes et les Polonais. Le rapport faisait aussi figurer les « Statistiques des élections au Reichsrat de 1911 ». La solution devait finalement satisfaire Lord comme Paton.

Quelle nationalité, quelle langue pour les peuples « sans conscience nationale » ?

Les débats sur la définition et la détermination de la nationalité ressurgirent dans l'arène internationale de la Conférence dans des termes quasiment identiques à ceux des débats du XIX^e siècle. L'universalisme proclamé du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le principe de l'autodétermination, dont l'écho retentissait maintenant loin de l'Europe¹⁴³⁷, se fissurait de nouveau contre les vieilles charpentes politiques et juridiques des États européens.

De nombreux travaux ont montré que le prisme de la nationalité légitimé par la Conférence, l'idéologie émancipatrice de l'autodétermination des peuples, ainsi que la vision historiciste qui continuait à classer les peuples selon leur place dans « l'histoire », excluaient les nombreuses populations dépourvues de sentiments nationaux de la scène internationale. Si le mouvement ukrainien pouvait déclarer représenter la population ruthénienne, la réalité était plus éclatée, et quand les délégués l'entrevoyaient, loin de restituer la palette des affiliations locales, ils la décrivaient dans des termes qui la dépréciaient et qui justifiaient les politiques de nationalisation de territoires au motif de l'indétermination nationale des habitants. Ainsi Lord pouvait admettre la « polonisation » des Ruthènes, « masses paysannes inertes et assez inconscientes au point de vue national¹⁴³⁸ » et Le Rond déclarer au détour d'une discussion : « Je serais curieux de savoir ce que c'est que la civilisation ruthène ».

¹⁴³⁵ Voir dans chap. sur le Comité d'études, IV-1.1

¹⁴³⁶ Conférence des préliminaires de Paix. Rapport n°3 de la Commission des Affaires polonaises. Question de Galicie. 16 juin 1919.

¹⁴³⁷ Erez Manela, *The Wilsonian moment: self-determination and the international origins of anticolonial nationalism*, New York, Oxford University Press, 2009.

¹⁴³⁸ Séance du 22 mars 1919.

Une fois que le Conseil des Quatre, le 25 juin, se fut prononcé pour le rattachement de la Galicie orientale à la Pologne, la Sous-Commission dut examiner le projet du futur traité qui en consignerait les termes – constitution de la Diète, protection des langues, etc. Il ne fut jamais appliqué, mais les débats que souleva sa rédaction conservent aujourd’hui leur valeur. Dans les dernières séances, en août 1919, une première mouture du texte préparée par les secrétaires de la Conférence était soumise à la Commission et à la Sous-Commission, essentiellement pour en vérifier la formulation, parfois la préciser ou la rectifier. Or cette phase finale autour de la rédaction, telle qu’elle nous est parvenue dans les sténographies, dès lors qu’elle concerna la question des nationalités, souleva des discussions animées et parfois même des désaccords aigus autour des termes à utiliser. L’emploi du terme « nationalité » ou celui de « citoyenneté », celui de « langue » ou de « dialecte », la dénomination ou non des groupes concernés, fit éclater l’assentiment que devait recevoir le texte avant d’être remis au Conseil. Il nous révèle rétrospectivement, au-delà des questions de terminologie, les dissensions qui existaient entre les délégués sur leur conception politique de la nationalité, et met en relief une nouvelle fois les différents projets politiques des gouvernements alliés sur la Pologne et leur reconnaissance des populations non polonaises sur ces territoires – Juifs, Ruthènes, Ukrainiens.

Avant de présenter en détail ces désaccords et leurs argumentaires, il convient de rappeler que ces discussions apparurent cependant sur le fond d’une vue unanimement partagée par les délégués sur le caractère national embrouillé de la Galicie orientale et sur les Ruthènes dont ils doutaient du sentiment national et par conséquent de l’aptitude à se gouverner. Le rattachement de la Galicie orientale à l’État polonais, sous la condition qu’elle jouisse d’une relative autonomie, donnait néanmoins une forme de reconnaissance internationale aux Ruthènes. Que la catégorie « Ruthènes » ait effectivement regroupé des populations au sentiment national et unitaire labile, dont les distinctions ou les rapprochements avec les Ukrainiens étaient pour beaucoup créés par les courants politiques, est un fait incontestable ; il n’en demeure pas moins que la Conférence, par ce traité projeté, entendait les instituer comme un partenaire politique officiel dans le futur État polonais. Les délégués se plièrent à cette contingence politique, il importait aussi aux Alliés, par cette reconnaissance nationale des Ruthènes, de priver les mouvements ukrainiens de revendication future sur la Galicie orientale. Pour prendre la mesure de ce retournement on donnera tout d’abord un extrait d’un échange entre délégués qui eut lieu dans une séance antérieure à la décision du Conseil des Quatre sur la Galicie orientale.

« Qu’est ce que la nationalité ruthène ? »

Lorsque les délégués choisirent de représenter la distribution des Polonais et des Ruthènes en Galicie orientale à partir de celle des religions catholique et uniate, le délégué italien Torreta s’était enquis de l’absence des orthodoxes dans la statistique confessionnelle retenue. Il s’ensuivit un échange sur les assignations identitaires. Lord répondit qu’il y avait très peu d’orthodoxes, Torreta objecta qu’il y avait entre 500 000 et 1 million d’habitants qui se considéraient comme Russes, Lord répliqua que c’étaient les Ruthènes et non les Ukrainiens qui étaient de rite uniate, Torreta insista « Ils se disent Russes », Lord ajouta « Il ne se disent pas Ukrainiens », Torreta de nouveau : « Ils ne se disent ni Polonais, ni Ukrainiens, ils se disent Russes ». La cause de ce dialogue absurde résidait très probablement dans la traduction erronée par le terme « Russe » de celui de *Rusini*, désignant en réalité les Ruthènes. Lord ne

releva pas la source de la confusion, mais lors d'une séance ultérieure, à propos de l'ethnographie de la Lituanie, il précisait cette fois à propos d'un autre groupe, les dits « Blancs-Ruthènes » : « Le fait qu'on les appelle blancs-ruthènes ou blancs-russiens est une chausse-trape, parce qu'il semble impliquer qu'ils sont russes, ce qui n'est pas vrai ». La remarque devait surtout empêcher de les compter avec les Russes car les contours de cette petite population restaient toujours aussi flous pour les délégués :

(N)ous ne savons pas exactement ce que sont les Blancs-ruthènes. Toutes sortes de liens les attachent presque également à la Russie et à la Pologne. Leurs dialectes varient, se rapprochent plus du polonais dans l'ouest et du russe dans l'est. Dans l'ouest, ils sont sous l'influence catholique et dans l'Est sous l'influence orthodoxe. Leur culture est peu avancée, et bon nombre d'entre eux n'ont pas la moindre notion de ce que le mot nationalité signifie¹⁴³⁹.

En août 1919, la décision des gouvernements Alliés sur le sort de la Galicie orientale était prise, mais si les Ruthènes pouvaient espérer voir garantie par un traité leur représentation politique, et donc leur reconnaissance, le terme de nationalité ne leur était pas encore concédé par tous les délégués, comme le montre une des premières discussions sur l'organisation de l'autonomie du territoire. La discussion fut déclenchée par une simple remarque du délégué britannique, Bourdillon, sur l'utilisation des termes pour désigner les Ruthènes. À la place du terme « Ruthènes » d'abord retenu, il suggéra « Nationalité ruthène »¹⁴⁴⁰ ; sa suggestion déclencha une discussion révélatrice des fortes divergences qui existaient entre les délégations sur ces concepts de nationalité.

Bourdillon (B) : « Pourquoi ne pas dire la Nationalité ruthène ? »

Fromageot (F) : Qu'est ce que la nationalité ruthène ?

Président (P) : Cela n'existe pas en français

F : Vous confondez sans doute nationalité et nation. La nation ruthène, c'est la race ruthène ; ce n'est pas une notion juridique bien définie. Le mot nationalité, au contraire, est une notion juridique très précise : c'est le lien qui relie une personne à un État souverain. Quel inconvénient voyez-vous à dire « les Ruthènes » ?

/.../

Lord (L) : Pourquoi ne pas nous en tenir à notre rédaction première « les affaires qui intéressent la nationalité ruthène » ?

F : Qu'entendez-vous par nationalité ruthène ?

L : Les affaires qui intéressent la nationalité ruthène, ce sont les écoles, les questions de langage, etc.

F : Cela n'intéresse pas la nationalité ruthène.

Président : Non, mais la race ruthène

L : Le conseiller dont il est question dans cet article sera tout de même le défenseur de la nationalité ruthène.

F : Au point de vue français, c'est une idée très difficile à saisir, parce qu'il n'existe pas et ne peut pas exister de nationalité ruthène, s'il n'y a pas derrière un État ruthène.

Lord : C'est une conception toute française.

F : Pour nous c'est un mot qui n'a pas de sens en dehors d'un État. Vous ne pouvez pas parler de nationalité s'il n'y a pas un État derrière.

L : Il y a cependant une nationalité tchèque en Moravie. Là, nous nous trouvons en présence de conditions tout à fait différentes de celles que vous avez envisagées ici.

F : Dites « nation » si vous voulez mais le mot « nationalité » employé dans le cas présent n'est pas acceptable.

¹⁴³⁹ Commission chargée d'étudier les questions territoriales relatives à la Pologne. Sous-Commission chargée d'étudier la frontière orientale, Procès-Verbal n°8, 15 avril 1919, sténographie, p. 17.

¹⁴⁴⁰ Conférence des préliminaires de la paix, Sous-Commission de la Galicie Orientale, Quarante-Sixième séance, 13 août 1919, Sténographie, p. 13-14.

L : En Galicie la difficulté n'est pas la même.

P : Il ne faut pas oublier que le traité n'est pas seulement fait pour la Galicie. Il doit être compris par tout le monde.

Lord : Soit je n'insiste pas

F : Je propose de dire « dans les affaires concernant spécialement les Ruthènes et dans celles du rite catholique grec ».

Cette dernière formulation fut finalement acceptée parce que les délégués britannique et américain ne persistèrent pas dans leur requête, abandonnant leurs objections sous l'offensive de « la conception toute française », pour reprendre l'expression de Lord, de la nationalité. L'argumentaire français évitait d'ailleurs d'utiliser le terme de « citoyenneté », pour se focaliser sur celui de « nationalité », et en le chargeant de cette conception étatique, empêcher qu'il ne désigne un autre lien collectif, et ainsi le terme de « race » restait seul disponible. L'échange bref et isolé n'en démontre pas moins combien les désaccords sur la reconnaissance des Ruthènes pouvaient s'alimenter sur des conceptions différentes de la nationalité, et trouver même à s'exprimer exclusivement dans ces termes. La discussion s'acheva, non pas sur l'unanimité ou le consensus, mais dans un rapport de force mené par des représentants français qui avaient la mainmise sur l'expertise juridique.

Galicien ou Ukrainien

Les termes de la « nationalité » furent de nouveau mis en débat lors d'une autre séance en août, celle où la Commission des Affaires polonaises auditionna deux délégués présentés comme ukrainiens, Paneyko et Tomaschiwski¹⁴⁴¹, sur des points concernant le futur régime de la Galicie. Sous la présidence de Jules Cambon, Lord et Le Rond conduisirent l'entretien. Cambon lança la discussion en demandant aux deux délégués ukrainiens des précisions sur un article politique qui stipulait que « le gouverneur de la Galicie devait être de nationalité ukrainienne » :

Qu'appellez-vous de « nationalité ukrainienne ». Sera-t-il de nationalité galicienne ou de nationalité ukrainienne ? ...Je comprends que vous disiez : nous désirons qu'on ne nomme pas gouverneur un étranger. Vous voulez qu'il soit d'une partie de la population, mais acceptez-vous un homme du pays qui peut ne pas être ukrainien, qui peut être galicien ?

Paneyko acquiesça, mais Le Rond objecta et pointa ce qu'il percevait comme l'usage récurrent de l'« équivoque » chez les hommes politiques ukrainiens : « (V)ous avez toujours créé une équivoque en parlant de Galiciens et d'Ukrainiens. Pour nous, le mot « Ukrainien » seul n'est pas précis ». Il affirma que les délégués voulaient dire « un galicien de race ruthène », les délégués acquiescèrent en précisant que les droits politiques seraient basés sur le droit de la nationalité. Lord rebondit sur ce point qui n'avait pas non plus trouvé d'entente avec ses homologues français, et leur demanda leur définition de la nationalité, arguant que « (l)es juristes nous font les plus grands reproches toutes les fois que nous tentons d'employer ce mot de « nationalité ». Les délégués ukrainiens la définissaient par la langue et la culture, et précisaient qu'il y avait pour eux « deux sens, le sens sociologique, c'est la race, l'autre, le sens de l'État ». On note ainsi une nouvelle fois que le terme de « race » était employé faute de pouvoir disposer de ceux fixés par le droit, de « nation » et « nationalité ». Cette précision ne satisfaisait pas Le Rond, toujours soucieux de termes exclusifs et il objecta : « C'est clair

¹⁴⁴¹ Conférence des préliminaires de la paix, Commission des Affaires Polonaises, Trente-Troisième séance, 23 août 1919, Sténographie.

en langue ruthène ; en français ce n'est pas clair. On ne peut pas employer ici le mot « nationalité ». Tomaszewski proposa de remplacer le mot « nationalité » par celui de « langue » pour éviter ces confusions, mais Cambon objecta que la langue parlée était l'ukrainien et non pas le ruthène.

Lord poursuivit sur le droit de nationalité : « Le droit de propre nationalité, est-ce que cela veut dire que la Galicie orientale, comme telle aura sa nationalité ? ». Paneyko confirma, Lord continua : « (E)st-ce que le fait d'appartenir à la race ukrainienne ou polonaise doit être la base des droits politiques ? ». Les délégués ukrainiens rejetèrent cette définition culturelle : « Ceux qui sont nés et domiciliés en Galicie auraient ces droits ». Aussitôt Cambon et Lord réagirent : « Quelle que soit leur race ?...Quelle que soit leur langue ? » ; les délégués déclarèrent que ces droits politiques s'appliqueraient à la « population totale ». Lord fit alors cette déduction significative car elle écartait les considérations de culture : « Alors, je comprends bien qu'il est nécessaire pour jouir des droits politiques et être apte aux fonctions publiques, d'être né dans le pays, et d'y être domicilié sous telle ou telle condition ? ». Cambon renchérit que « cela n'a rien à voir avec la langue ni avec la race ». Les délégués ukrainiens approuvèrent de nouveau, presque docilement, pourrait-on dire, car le but de leur requête était la reconnaissance d'une citoyenneté galicienne, qui prendrait l'exemple de la Finlande, c'est à dire attribuée en l'absence d'État, par le droit d'indigénat. C'est ainsi que le conclut judicieusement Cambon : « Ce n'est ni la race, ni la langue qui fait la base de la nationalité galicienne, c'est l'indigénat, c'est le fait qu'on est là, qu'on y habite ». Les termes de l'équation avaient trouvé dans l'unanimité, place et définition.

Quelle place pour les minorités dans le traité pour la Galicie orientale ?

Lors d'une séance d'août qui portait sur la rédaction du traité de la Galicie orientale, Lord demanda d'introduire un paragraphe qui garantirait la protection des habitants qui, par la déclaration de leur nationalité, pouvaient se trouver lésés ou discriminés. Bien qu'il ne l'exprimât pas de manière explicite, sa démarche renvoyait aux traités sur les minorités qui avaient été préparés et signés par les nouveaux États d'Europe centrale – le premier avec la Pologne juste après celui du traité de Versailles, le 18 juin, et, pour certains États, encore en cours de négociation. La discussion houleuse déclenchée par la proposition de Lord témoigne de l'enjeu de la projet : s'il n'allait pas jusqu'à l'ajout d'un traité sur les minorités au traité sur la Galicie orientale, la clause protectrice proposée s'en inspirait.

La proposition de Lord était : « Aucun habitant de la Galicie orientale ne pourra être molesté ou soumis à aucune restriction en ce qui concerne ses droits civils ou politiques du fait que dans les documents publics il déclarait être de nationalité polonaise, ruthène (ou ukrainienne, ou russe) juive ou toute autre langue ». Il le justifiait longuement :

Je signale l'importance qu'il y a à donner une espèce de reconnaissance aux Juifs, comme corps ethnique et peuple ayant une langue spéciale, mais aussi aux Ruthènes des deux groupes, les soi-disant Russes et les soi-disant Ukrainiens. Dans le traité, [...] il n'y a aucune reconnaissance du fait que la population ruthène de la Galicie orientale se dit ordinairement ou ukrainienne ou russe, et je voudrais empêcher que les citoyens de la Galicie ne soient molestés du fait qu'au moment du recensement ou dans toute autre circonstance où la nationalité est en question, ils se déclarent Russes, Ukrainiens ou Juifs et refusent de se déclarer Ruthènes ou Polonais comme les autorités pourraient peut-être tenter de les y obliger¹⁴⁴².

¹⁴⁴² Commission des Affaires Polonaises, Séance du 23 août 1919, p. 15.

À la lecture du terme de « nationalité », Le Rond protesta vigoureusement :

« Je prends un exemple : Voici un citoyen – puisqu'on l'a appelé citoyen – de Galicie, qui au recensement se déclare Russe. On ne peut pas se déclarer Russe si on n'est pas Russe, pas plus qu'on ne peut se déclarer Français si on n'est pas Français.

Mais qu'est ce que se déclarer Russe ? Il est Russe ou il ne l'est pas. La Russie est un pays – un peu désorganisé en ce moment – et si on est citoyen galicien, on ne peut pas être Russe. »

Lord avait pourtant tempéré son propos en donnant l'exemple du recensement, mais l'intransigeance de Le Rond s'appliquait aussi au recensement : « Un citoyen de Galicie, ne peut pas se déclarer Russe s'il n'est pas Russe... à moins d'être inscrit au Consulat de Russie comme ressortissant russe ». Lord, conciliant, lui fit remarquer qu'au recensement, on ne déclarait pas la nationalité mais la langue ; Cambon proposa qu'on remplaçât le terme de « nationalité » par celui de « langue ». La nouvelle formulation mécontentait toujours le Rond qui n'ignorait pas que la langue était, dans la statistique de population en Europe centrale, toujours l'indicateur de la nationalité, il en avait été discuté dans les séances sur la fiabilité des statistiques. Il entreprit donc faire échouer cette nouvelle proposition de Lord avec des arguments différents dans le cas des Ruthènes et des Juifs, qu'on va présenter successivement.

Les langues, ruthène, ukrainienne et russe : « une même chose » ?

La référence aux trois langues – ruthène, ukrainienne et russe – avait aussi suscité le désaccord de Le Rond :

Il n'y a pas de motif de mettre trois mots pour traduire la langue ruthène, à laquelle vous donnez les épithètes de ruthène, ukrainienne et russe. ... Nous avons trois mots pour une même langue. ... Que veulent dire les mots « langue ruthène », et « langue ukrainienne [...] ». Les Ukrainiens déclarent toujours que les Ruthènes parlent la même langue qu'eux¹⁴⁴³.

« Tous vont déclarer qu'ils parlent ruthène », renchérisait Kisch. Lord protestait : « Il ne s'agit pas ici d'un exposé philologique ; il s'agit d'assurer aux gens de ce pays la liberté de se servir de leur langue ». Si Le Rond demandait que soit utilisé le terme « langue ruthène », et non pas celui d'ukrainien, sans en donner le motif, on se doute que ce ne sont pas les considérations philologiques, mais politiques qui le lui dictaient. Lord comprenait aussi les enjeux autour des dénominations nationales et ethniques, mais il raisonnait en termes de leur protection :

(J)e voudrais empêcher que les citoyens de la Galicie ne soient molestés du fait qu'au moment du recensement ou dans toute autre circonstance où la nationalité est en question, ils se déclarent Russes, Ukrainiens ou Juifs et refusent de se déclarer Ruthènes ou Polonais comme les autorités pourraient peut-être tenter de les y obliger.

Le Rond cherchait à faire barrage à une clause qui, non seulement heurtait sa conception assurément très républicaine de la nationalité, mais qui introduirait aussi des amendements préjudiciable à la Pologne qu'il soutenait¹⁴⁴⁴. Érudant une discussion de fond sur la

¹⁴⁴³ Ibid., p. 19-20.

¹⁴⁴⁴ Le caractère intransigent de le Rond qui marque les discussions de la Commission n'aura pas fini de s'exprimer après la Conférence : il présidera ensuite la commission interalliée de Haute-Silésie chargé de superviser la conduite du plébiscite et de contenir les tensions locales mais fut vite accusé par les Britanniques de favoriser la cause polonaise, voir l'article de Frédéric Dessberg, « Enjeux et rivalités politiques franco-britanniques : le plébiscite de haute Silésie (1921) », *Revue historique des armées*, 2009, n° 254, p. 53-66.

proposition de Lord, il chercha d'abord à la décrédibiliser en demandant qu'on mentionne aussi le lemki, l'arménien ou le slovaque.

Dans la séance suivante du 27 août, la Sous-Commission reprenait la discussion et travaillait les derniers ajustements du texte, Le Rond revint à la charge contre les Ruthènes, et protesta contre « ces appellations diverses employées pour désigner une même langue ». Même dans le cas du recensement elles ne lui paraissaient pas correctes :

Un recensement, c'est un acte à la fois d'ordre administratif et je pourrais dire aussi, dans une certaine mesure, d'ordre scientifique, puisque c'est la traduction de faits ethniques. Eh bien est-il scientifique au véritable sens du mot, d'employer trois appellations différentes pour définir une même chose ?¹⁴⁴⁵.

Excessif dans son indignation et frôlant le grotesque dans son acharnement Le Rond avait cependant une vue claire de son objectif : épargner aux dirigeants polonais de nouvelles dispositions restrictives sur les minorités après la signature si contestée du traité des minorités :

Mais pourquoi employer quantité de mots pour désigner une même chose, et imposer cela aux Polonais ? Je suis pour ma part absolument incapable d'imposer aux Polonais d'appeler la même langue tantôt ruthène, tantôt ukrainienne, tantôt russe, suivant qu'il plaira à des protestataires¹⁴⁴⁶.

Assuré de sa position politique, Le Rond concluait qu'il n'y avait pas de raison d'en discuter davantage puisque l'Ukraine n'existait pas : « Qu'est-elle en ce moment, cette Ukraine qui devait réunir la Galicie et la république de Kieff ? ». C'est plutôt la politique du fait accompli par l'armée polonaise en Galicie orientale qu'il devait ainsi légitimer.

Le yiddish : « langue juive », « dialecte », ou « patois germanique » ?

Lord avait renoncé au terme de « nation juive », mais il tenait fermement à la référence à « la langue juive » pour garantir aux habitants juifs de Galicie son usage dans l'espace public et, de ce fait, leur reconnaissance comme groupe ethnique ou national distinct. La mention du yiddish en tant que tel ou comme « langue juive » renvoyait aussi directement au traité des minorités. Le Rond refusa tout autant qu'elle soit mentionnée dans le texte de l'éventuel traité pour la Galicie orientale. Il alléguait que la formulation générale sur les droits politiques et le traité polonais des minorités suffiraient à garantir cette liberté. Les populations juives de Galicie orientale avaient pourtant été pendant la guerre et surtout depuis l'armistice victimes de persécutions multiples et, sur ce front oriental, la poursuite des combats entre Polonais, Ukrainiens et Bolcheviques laissait présager d'autres explosions de violences antisémites. Lord attachait par conséquent autant d'importance aux droits civils et politiques, qu'au nominalisme des catégories juridiques, statistiques ou autre. Il répondait à Le Rond : « Les Polonais ont toujours le droit de dire qu'on ne peut pas parler la langue juive, parce qu'il n'y a pas de langue juive [...], la langue juive n'est pas reconnue comme une langue par beaucoup de Polonais, et nous voulons empêcher des contestations à ce sujet¹⁴⁴⁷ ».

Le Rond éludait toujours le problème en renvoyant à une formulation générale – « Une langue quelconque » suffirait, déclarait-il. Lord objectait : « Mais si les autorités contestent

¹⁴⁴⁵ Sous-Commission chargée d'étudier la frontière orientale, 48^{ième} séance, 27 août 1919, sténographie, p. 5.

¹⁴⁴⁶ Ibid., p 6.

¹⁴⁴⁷ Commission des affaires polonaises, séance du 23 août 1919, Lord, p. 18 et p. 20.

que ce soit une langue ? ». Le Rond, insistant, proposait alors : « Il n’y a qu’à mettre : ‘une langue ou un dialecte quelconque’. Si ce n’est pas une langue, on ne peut pas contester que ce soit un dialecte » et il ajoutait, « d’ailleurs en France il n’existe pas de langue juive ». Lord loin d’être décontenancé, répliquait : « elle n’existe pas en France, mais elle existe ailleurs ». La discussion entre les deux délégués réanimait en fait les vives dissensions entre les représentants des différentes organisations juives qui s’étaient exprimées autour du droit des minorités lors de la Conférence¹⁴⁴⁸. L’*Alliance israélite universelle* qui représentait les Juifs français restait dans une ligne républicaine assimilationniste qui envisageait la protection des Juifs dans la formulation des droits civils et politiques et leur égal accès. Le *Joint Foreign Committee* britannique partageait cette position qui s’efforçait de promouvoir dans les catégories du droit civil des clauses protectrices à l’écart de toute formule d’autonomie. Leurs propositions s’étaient nettement écartées de celles autres délégations, en particulier de l’*American Jewish Congress*, qui avait formé le « Comité des Délégations Juives » pour défendre un programme national dont les modalités allaient de l’autonomie culturelle aux projets sionistes. La forme finale du traité avait considérablement aplani ces différences en écartant les propositions d’autonomie politique et toute reconnaissance de droit collectif – et donc de communauté ou nationalité juive – pour ne conserver que les garanties culturelles et linguistiques. Les représentants français avaient cependant peu contribué aux négociations qui s’étaient tenues entre les représentants des minorités et le « Comité des nouveaux États » mis en place par les Alliés et qui regroupait surtout des délégués britanniques et américains. L’influence de la France avait donc été faible sur ce traité, mais cela ne retenait pas Le Rond dans le cadre de la Sous-Commission de l’affirmer en mentionnant la position des Juifs français : « Si nous parlions de langue juive devant tous les Israélites de France, ils protesteraient et croiraient que c’est l’hébreu, ils ne comprendraient pas que c’est le yiddisch¹⁴⁴⁹ ». L’intransigeance de Le Rond accentuait des désaccords entre organisations juives qui s’effaçaient face à la réalité des persécutions contre les Juifs de Pologne. S’il y avait incontestablement un dilemme face aux formules universalistes s’adressant à toutes les communautés juives, l’histoire et la situation des communautés d’Europe centrale et orientale incitaient les représentants français à reconnaître la nécessité des « droits spéciaux ». Dans son recueil *La question juive devant la Conférence de la Paix* publié en 1919, l’Alliance rappelait que, parmi les « vœux des Juifs de Pologne » figurait « la reconnaissance légale de la langue yiddisch parlée par la grande majorité d’entre eux, à laquelle ils sont attachés par des siècles d’histoire, qui a donné le jour à une littérature très riche et d’une valeur reconnue¹⁴⁵⁰ ».

Le Rond exprimait rigoureusement la position des dirigeants français. Avant même la Conférence, la diplomatie française avait établi sa position sur la protection future des populations juives de Pologne. Rappelons que le Comité d’études s’était saisi de la question avec le mémoire d’Ernest Denis¹⁴⁵¹, que, dans celui-ci, il s’opposait à tout octroi d’une

¹⁴⁴⁸ Carole Fink, « The Minorities Question at the Paris Peace Conference : The Polish Minority Treaty, June 28, 1919 », in Manfred F. Boemeke, Gerald D. Feldman et Elisabeth Glaser (eds), *The Treaty of Versailles : a reassessment after 75 years*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, p. 249-275.

¹⁴⁴⁹ Commission des affaires polonaises, séance du 23 août 1919, p. 23.

¹⁴⁵⁰ Alliance Israélite Universelle, *La question juive devant la Conférence de la Paix*, Paris, Siège de la Société, 1919, p. 22.

¹⁴⁵¹ Sur ce mémoire, « La question juive sur le territoire de la Pologne historique », voir chap. IV-1.1.

administration autonome, qu'il plaidait pour l'octroi d'un régime de droits civils mais avec des extensions très progressives en matière d'instruction et de langue : « Il faut que les Israélites jouissent du droit absolu de fonder toutes les écoles qu'il leur plaira, primaires, secondaires et supérieures et qu'ils aient dans le budget de l'instruction publique une part proportionnelle à leur nombre »¹⁴⁵². Il proposait même dans les villes où la part de la population juive est importante l'emploi du yiddish (qu'il dénommait « jargon ») dans l'administration. Lucide cependant, il reconnaissait qu'« (i)l est à craindre que les Polonais ne se refusent à des concessions aussi étendues ». Les réflexions et opinions que Denis avait exposées dans la séance du 18 décembre du Comité d'études ne semblent guère avoir influencé la position du Quai d'Orsay. Lors de la réunion que convia Tardieu, le mois suivant (fin janvier 1919), pour fixer avec ses collaborateurs la conduite de la France, la position de la diplomatie française était énoncée dans des termes nettement plus restrictifs :

Pour les Juifs des confins de Galicie, Ukraine, Russie blanche, inscrire dans le traité de paix des garanties. Pas de droits nationaux qui leur permettraient de constituer un État dans l'État. L'Alliance israélite se contenterait d'une égalité politique et sociale (par ex : représentation proportionnelle dans les Conseils municipaux ; écoles mixtes, etc.)¹⁴⁵³.

Une conception qui se retrouve dans les positions des délégués français à la Conférence. Le traité des minorités suscitait la méfiance de la France envers des clauses qui, non seulement affaibliraient la souveraineté de l'État polonais, mais ouvriraient aussi la voie à l'irréductibilisme allemand. Elle aurait préféré qu'on y renonçât¹⁴⁵⁴. Les Britanniques, partisans d'une application généralisée et stricte de l'autodétermination qui réduise la part des minorités, étaient également réfractaires à toute initiative qui favoriserait la formation « d'un État dans l'État ». Leur attachement au traité venait principalement de leur opposition à Dmowski et à leur absence de confiance dans les dirigeants polonais¹⁴⁵⁵. Leur était finalement étrangère la conception libérale américaine d'une citoyenneté qui passait par la reconnaissance de droits culturels des minorités en échange de leur loyauté à l'État, et promesse à terme leur assimilation¹⁴⁵⁶.

Au cours de la séance suivante du 27 août 1919, la discussion se poursuivit, Le Rond reprit ses arguments avec le même aplomb :

(L)a « langue juive » soulèverait chez nous des contestations très vives et des objections très fortes de la part de nos Israélites qui n'acceptent pas qu'on baptise langue juive une autre langue que l'hébreu : nous ne connaissons qu'une langue juive et nos Israélites y tiennent, c'est l'hébreu. Il faudrait alors mettre en toutes lettres le yiddisch qui n'est qu'un patois germanique.¹⁴⁵⁷

¹⁴⁵² Ibid., p. 29.

¹⁴⁵³ AMAE - PAAP-166, Tardieu, 360, p. 4, f. 100. Signalons aussi dans le premier mémoire de décembre du cabinet de Tardieu, une réflexion qui montre une répétition étonnante de thèses polonaises sur les Juifs : « Quand il s'agit de la Pologne il est prudent de se tenir en garde contre les informations d'origine juive. Les Juifs de Pologne constituent, dans leur masse et sauf exceptions individuelles, un élément de germanisation et de bolchevisme ». Voir « Une méthode d'action en Pologne », 20 décembre 1918, 13 p., AMAE - PAAP-166, Tardieu, 356, f. 31.

¹⁴⁵⁴ Kay Lundgreen-Nielsen, *The Polish problem at the Paris peace conference...*, op. cit, p. 380.

¹⁴⁵⁵ Ibid., p. 383.

¹⁴⁵⁶ Sur ce sujet, voir l'article stimulant de Liliana Riga et James Kennedy, « Tolerant majorities, loyal minorities and 'ethnic reversals': constructing minority rights at Versailles 1919 », *Nations and Nationalism*, 2009, vol. 15, n° 3, p. 461-482.

¹⁴⁵⁷ Commission des Affaires polonaises, Sous-Commission chargée d'étudier la frontière orientale, 48^{ème} séance, 27 août 1919, sténographie, p. 2.

Le Rond comprenait que Lord se fit l'avocat des revendications des populations juives galiciennes, pour leur reconnaissance d'une identité distincte de celles des Polonais, des Ukrainiens ou des Ruthènes. Mais il soutenait toujours une formule générale qui garantirait la protection des populations « parlant une langue autre que le polonais ou le ruthène », ou bien « une formule qui n'énumérerait rien », disait-il. Parmi d'autres arguments, il prétendait que la déclaration de la langue ne servait que « dans le cas d'un recensement, seul cas où on demande la déclaration de la langue. Dans tous les actes de l'état-civil, on ne demande pas la langue ; on demande le lieu de naissance, les ascendants, etc., mais non la langue »¹⁴⁵⁸. Le Rond avait une vue simpliste du recensement et ignorait l'articulation complexe entre le droit et la statistique dans l'Empire autrichien, tout comme les efforts des représentants des Juifs de Galicie pour que leur langue, et donc leur nationalité, soit reconnue comme tel. L'aurait-il su qu'il n'aurait probablement pas tempéré son rejet catégorique de toute forme de reconnaissance du yiddish, puisque c'est précisément cette reconnaissance nationale qui était refusée aux Juifs de Galicie : « Pour atteindre ce but, ils veulent faire consacrer la nationalité juive, caractérisée par ce qu'ils appellent la « langue juive » et que nous appelons, nous, le dialecte yiddish, qui est un dialecte germanique ». Sur ce point l'opinion du délégué français n'était isolée ; la question de la reconnaissance du yiddish avait été débattue pendant les négociations du traité polonais et Llyod George avait exprimé son opposition la plus ferme contre l'enseignement en yiddish, affirmant qu'il n'était qu'un dialecte apparenté à l'allemand et n'avait rien de commun avec l'hébreu¹⁴⁵⁹.

À plusieurs reprises au cours de ces débats, Le Rond invoquait le point de vue des juristes, qui revêtaient dans ses propos une compétence supérieure pour trancher, certes dans l'espoir non feint en faveur de sa position. Lors de cette nouvelle séance, le professeur de droit déjà reconnu qu'était Jules Basdevant considéra la clause que voulait introduire Lord et, il jugea que ces garanties figuraient déjà dans le traité sur la protection des minorités :

Le traité sur la protection des minorités dit que, sans distinction de langue, les Polonais - et par conséquent les habitants de la Galicie orientale - seront également aptes à jouir et jouiront des droits politiques, auront accès aux fonctions publiques, etc.¹⁴⁶⁰

Il s'agissait en effet de l'article du traité portant sur les droits fondamentaux, considéré comme ayant été dicté par Wilson sur le modèle de la Constitution américaine, de droits donc non différenciés pour une catégorie de population. Le Rond insista sur cette conclusion : « Somme toute, selon vous, le traité sur les minorités couvrirait ce cas comme les autres ». Basdevant acquiesça et en cita des extraits qui s'appliquaient, précisait-il, à la Galicie orientale :

Tous les ressortissants polonais seront égaux devant la loi et jouiront des mêmes droits civils et politiques... Il ne sera édicté aucune restriction contre le libre usage pour tout ressortissant polonais d'une langue quelconque... Les ressortissants polonais appartenant à des minorités ethniques, de religion ou de langue, jouiront du même traitement et des mêmes garanties que les autres ressortissants polonais.

¹⁴⁵⁸ Ibid., Le Rond, p. 3.

¹⁴⁵⁹ Kay Lundgreen-Nielsen, *The Polish problem at the Paris peace conference...*, op. cit., p. 380 et p. 381.

¹⁴⁶⁰ Séance du 27 août 1919, op. cit., Lord, p. 3.

Aussi estimait-il que « quand on a lu les divers textes, on ne voit pas bien ce qu'ajoute la disposition ». Lord objecta en rappelant les situations concrètes qu'il connaissait mieux que les autres délégués :

Les groupements de langue et de race jouent un très grand rôle dans ces régions, et c'est d'après ces principes de race ou de langue que les distinctions sont faites et que beaucoup de différends sont tranchés. Ce n'est pas seulement à l'occasion des recensements que les habitants font connaître leur langue et leur nationalité, mais dans beaucoup d'autres occasions. Lorsque des fonctions publiques doivent être attribuées, la question de langue et de nationalité joue un très grand rôle et la préférence peut être donnée à des individus d'une certaine langue ou d'une certaine nationalité¹⁴⁶¹.

Il connaissait suffisamment les débordements nationalistes dans la région, les dérives antisémites des courants polonais et les persécutions infligées pendant la guerre aux populations, à commencer par les Juifs, pour ne pas en craindre la répétition :

Les Polonais pourraient forcer les Juifs ou ceux qui se disent Ukrainiens, ou ceux qui se disent Russes, à adopter d'autres désignations. Si dans la clause que je propose on ne donne pas cette énumération les Polonais pourraient très bien refuser de reconnaître soit les Juifs, soit les Ruthènes, soit les Russes, soit les Ukrainiens, de même que l'Allemagne autrefois refusait de reconnaître les Frisons et persécutait ceux qui ne voulaient pas être dits Allemands.

Lord n'hésitait pas à avancer que les Juifs français soutiendraient cette clause protectrice, mais il ne gagna pas pour autant le soutien de la Sous-Commission. L'opinion du délégué britannique, le colonel Kisch, était elle-aussi conforme à la position très réticente des Britanniques sur le traité des minorités. Il jugeait que le traité polonais apportait une protection suffisante, et qu'il n'était pas utile d'ajouter cette clause dans le texte galicien. Il objecta aussi avec cet argument qui avait été avancé lors des discussions sur le traité, que la distinction des Juifs comme nation pourrait les exposer au contraire aux persécutions. Cet argument avait aussi été mis en avant par Paderewski dans la réponse qu'il adressa aux Alliés au projet du traité polonais. Le Rond le reprit et exprima alors très clairement ce qui caractérisait invariablement la position de la France : « Ce ne serait pas spécialement avantageux de vouloir maintenir la communauté juive séparée du reste de la nation. (...) Nous avons vu d'ailleurs que c'est l'évolution de toutes les communautés juives ». Lord retira sa proposition, il resta isolé dans la Commission, mais ne pouvait pas davantage compter sur le soutien fort de la délégation américaine, qui s'était aussi prononcée contre toute forme d'autonomie politique et de reconnaissance d'une nation juive dans les nouveaux États d'Europe centrale. Les puissances alliées ne déniaient pas la légitimité des revendications des Juifs de Galicie face aux menaces pesant sur leur situation dans les nouveaux États nationaux, mais ils n'admettaient leur protection qu'à l'échelle individuelle.

4. Qu'est ce qui décide : le chiffre, la carte, l'expert ou l'indétermination nationale

Le sort des territoires litigieux – territoires revendiqués par les Polonais mais dont la population n'était pas majoritairement polonaise – devait être décidé en considérant d'autres facteurs, souvent économiques et stratégiques. Si les délégués s'entendaient tous pour faire cet écart avec le principe ethnographique, pour satisfaire cet autre principe qui était d'établir un État polonais fort et économiquement indépendant, l'espace de négociation était ouvert.

¹⁴⁶¹ Ibid., p. 4.

Des divergences surgirent d'une part avec les représentants polonais et d'autre part entre délégués autour de territoires devenus depuis des cas emblématiques de « l'esprit de Versailles » : Dantzig, le cours inférieur de la Vistule et son embouchure, la Prusse orientale, la Galicie orientale, et la Haute-Silésie. Dans ce chapitre, on se propose d'examiner dans le processus de décision retranscrit dans les débats de la Commission, certaines modalités et critères qui ont paru refléter de manière caractéristique les tensions entre l'autorité dévolue aux instruments (chiffres, cartes) pour leur force d'objectivation, celle des individus et de leur jugement expert, ou bien, entre les deux, quand elle échouait à imposer une solution, la consultation des populations, soit le plébiscite.

Les statistiques dans les argumentaires

L'attribution des territoires se faisait selon le principe dit ethnographique, jugé le plus équitable pour séparer les peuples, et s'appuyait idéalement sur les statistiques des nationalités. La situation entre les statistiques des trois États partageants présentait cependant, comme on l'a vu, une grande diversité. Le cas des territoires prussiens était le plus favorable, la Commission ne souffrait là d'aucune lacune, les recensements étaient considérés comme les plus réguliers, exhaustifs et détaillés. Si les statistiques russes et autrichiennes avaient ouvert de longues discussions sur leur fiabilité et donc leur utilisation, dans le cas des statistiques prussiennes la question ne se posait pas, ou tout au moins, pas au même degré. D'ailleurs elles n'étaient pas considérées comme suspectes par Dmowski qui reconnut au cours de son audition que les Allemands « ont toujours fait leurs statistiques très consciencieusement. Ce sont seulement les fonctionnaires russes qui falsifièrent les statistiques¹⁴⁶² ». Aussi, quand la Commission travailla sur le tracé de la frontière germano-polonaise, elle pouvait chiffrer exactement à l'échelle locale, les populations concernées – Polonais, Allemands, voire Lituanais – inclus, exclus ou séparés. Et quand les divergences apparurent sur l'attribution de la région de Dantzig et des territoires situés à l'est de la Vistule, soit le tracé de la frontière occidentale de la Prusse orientale, elle pouvait en suivre le bilan statistique. C'est ce bilan qui se retourna contre elle, puisque le Conseil Suprême rejeta la proposition de frontière faite par la Commission : Lloyd George s'insurgea sur un projet qui laisserait plus de deux millions d'Allemands en Pologne.

Si les comptes rendus des séances qui discutèrent des frontières germano-polonaises ne contiennent guère de discussions sur les statistiques, surtout par comparaison avec les séances sur la frontière orientale et la Galicie, ils se prêtent cependant bien à l'examen des usages des statistiques des nationalités et aux lectures qui en furent faites. Le cas de la frontière avec la Prusse orientale montre que l'existence d'une statistique jugée fiable par tous les partis ne résolvait pas les divergences et n'aidait pas par conséquent plus facilement à leur résolution.

Les revendications polonaises concernant cette frontière furent exposées une nouvelle fois par Dmowski qui fut convié par la Commission des Affaires polonaises à la séance du 6 mars. Dmowski plaida pour l'attribution au futur État polonais d'un vaste espace qui prélevait des territoires des deux provinces prussiennes : Dantzig et son littoral, le cours de la Vistule, à l'est de celle-ci la Masurie et l'Ermeland, laissant finalement une bande à l'extrême nord autour de Memel pour la Lituanie, et une Prusse orientale réduite autour de Königsberg. À l'échelle des régions, les Polonais n'y étaient pas majoritaires et à de nombreux égards,

¹⁴⁶² Commission des Affaires polonaises, Séance du 6 mars 1919, Sténographie, f. 5.

surtout pour les observateurs étrangers, ces territoires étaient allemands, historiquement et ethnographiquement. La thèse de Dmowski consistait d'une part, à renvoyer à un lointain passé polonais, antérieur aux Partages, et d'autre part, à remettre en cause la représentativité des résultats statistiques de populations qui étaient selon lui germanisées, de gré ou de force : « L'élément polonais est plus fort que la statistique allemande ne le dit », déclarait-il en ajoutant « qu'une fois les autorités allemandes écartées et remplacées par l'administration polonaise, toute cette population, qui est en train de se germaniser, se retournera vers la Pologne ». Il réussirait mieux à convaincre les délégués avec des motifs stratégiques : la condition de l'indépendance de la Pologne était de l'assurer d'une situation forte sur la Baltique, d'isoler « l'îlot de Königsberg » et de transformer la Prusse orientale en République indépendante commerciale. Ces mesures qui affaibliraient la puissance allemande trouvaient une oreille bienveillante auprès des délégués français. De même les arguments économiques qui conduiraient les commerçants allemands à préférer le rattachement de Dantzig et d'Elbing à la Pologne à l'Allemagne.

À la suite de l'exposé de Dmowski, la Sous-Commission, qui avait été créée le 1^{er} mars pour travailler sur la frontière occidentale de la Pologne, présenta ses résultats. D'emblée, son président annonça que, malgré un accord unanime des membres sur la quasi-intégralité du tracé, une divergence persistait sur la frontière avec la Prusse orientale autour ce que Le Rond appelait les « bouches de la Vistule ». Signalons cependant que tous s'étaient prononcés pour l'attribution du port et de la ville de Dantzig à la Pologne. Cependant, le délégué français soutenait un tracé plus à l'est qui consistait à élargir le territoire bordant le littoral de Dantzig jusqu'à la rivière de la Nogat afin de protéger l'accès à la mer. Il considérait également qu'un seul port ne suffirait pas la Pologne qui « va être un État d'au moins 25 millions d'habitants, c'est à dire un très grand État ». Les délégués britannique (le général Kisch) et américain (Bowman) donnaient un tracé moins avantageux, mais Kisch proposait la démilitarisation de la Prusse orientale pour aller dans le sens des arguments sécuritaires de Le Rond. Au cours de cette séance, celui-ci annonça renoncer au port de Elbing situé sur la Nogat, que Dmowski revendiquait. Le cas de la Mazurie prêta également à discussion. Les habitants de langue polonaise et de confession protestante, n'avaient jamais été dans la Pologne, reconnaissait Dmowski, mais sous la pression du germanisme ils soutiendraient la cause de la Pologne. Or, les membres de la Sous-Commission ne partageaient pas cette « certitude sur les sentiments des populations » et les délégués britannique et américain avaient proposé de soumettre ce territoire au plébiscite. La France se résigna à cette solution, mais insista pour qu'il ait lieu sous l'administration polonaise et le contrôle des Alliés¹⁴⁶³.

À la suite de cette présentation, la Commission se réunit encore les 7 et 9 mars et remit le 19 mars son rapport au Conseil Suprême¹⁴⁶⁴. Dans celui-ci, la Commission insistait sur l'étude particulièrement minutieuse qu'elle avait conduite et qu'elle estimait, « à l'unanimité que le port et la ville (de Dantzig) doivent être donnés à la Pologne en souveraineté absolue ». Elle se prononçait également pour l'attribution d'un « couloir polonais », le fameux corridor, à l'État polonais considérant que les 1,6 millions d'Allemands inclus dans l'État polonais seraient moins menacés que les 600 000 Polonais qui resteraient dans la province prussienne

¹⁴⁶³ Le plébiscite eut lieu en juillet 1920 et ne confirma pas les prédictions de Dmowski puisque plus de 97 % de la population demanda que le territoire d'Allenstein reste rattaché à l'Allemagne.

¹⁴⁶⁴ Rapport présenté au Conseil suprême des Alliés par la Commission des Affaires polonaises, 19 mars 1919.

dans le cas contraire. On remarque sur ce point que les statistiques qui guidaient la démarcation ethnographique, dont les délégués ne devaient en principe pas s'éloigner, prenaient un autre sens : elles étaient mises en balance et soumises à des lectures qui leur assignaient des valeurs différentes. La Commission renvoyait aussi aux arguments qu'avaient donnés les Polonais sur le profit économique que tireraient les commerçants allemands du développement de port polonais. Enfin, elle prévoyait l'effet de cet essor économique sur la croissance de la population qui serait alimentée principalement par les contrées polonaises des environs, ce qui à terme, bien qu'elle ne le conclût pas ainsi, conduirait à renverser les rapports démographiques.

Le rapport comportait une annexe statistique qui récapitulait les superficies et les effectifs de populations concernées par le tracé frontalier. La statistique prussienne permettait d'affiner les résultats, et autorisait la Commission à présenter les totaux qui allaient se retourner contre elle puisque ce territoire prussien qui serait attribué à la Pologne, affichait un bilan très problématique avec 2 854 800 Polonais et 2 132 600 Allemands. Aussi, le même jour, la Commission recevait du Conseil Suprême l'instruction « d'examiner à nouveau ses propositions relatives à la frontière occidentale de la Prusse orientale », au motif que « le nombre d'Allemands qu'on proposait d'inclure dans les limites du nouvel État polonais était excessif, en particulier pour la région comprise entre la Vistule et la frontière occidentale de la Prusse orientale »¹⁴⁶⁵. Celle-ci y répondit le jour suivant, le 20 mars, dans une courte note qui rappelait son respect du principe ethnographique, la prise en compte nécessaire d'autres facteurs et son « étude minutieuse et approfondie de la répartition ethnographique » dans ces territoires frontaliers. Du point de vue des nationalités, elle ajoutait des arguments à l'appui de sa décision, notamment un argument démographique : admettant l'effectif élevé de la minorité allemande incluse dans son scénario, elle rappelait qu'il ne fallait pas le rapporter à la population totale de cette seule « bande » de territoire mais à l'ensemble du territoire de l'État polonais, dont la population atteindrait selon elle près de 25 millions d'habitants. Aussi, même en estimant l'effectif des Allemands inclus dans le nouvel État à 3 millions, ils ne constitueraient qu'un huitième de la population totale. Elle pouvait persuader avec ce raisonnement à l'échelle macro-étatique, et en soulignant le caractère disséminé de la distribution des Allemands dans cette bande frontalière et le mélange des deux nationalités. Autrement dit, les statistiques ne permettaient pas de décider du tracé à cette échelle locale, mais pouvaient convaincre que l'inclusion de la minorité allemande ne serait pas, à l'échelle de l'État, une grande injustice.

Ces arguments montrent de manière exemplaire comment en l'absence de règles et de conventions sur leurs usages, les chiffres de population pouvaient être insérés dans une grande palette d'arguments, y compris contraires, pour rendre une décision la plus équitable possible du point de vue ethnographique, car tel était le principe que prétendait suivre les délégués. On notera enfin que, dans sa défense, la Commission accorda des valeurs différenciées aux grandeurs statistiques : la présence de ces minorités était pour une part due à la politique de germanisation de ces territoires menée par l'Empire allemand, rappelait-elle, une présence donc récente, qui justifierait leur retour. À cet égard, on constate une nouvelle fois que la Commission ne s'appuya pas sur les calculs proposés par les statisticiens polonais

¹⁴⁶⁵ Commission des Affaires polonaises : « Note présentée au Conseil Suprême des alliées par la Commission des affaires polonaises », Annexe au procès-verbal n° 13. 20 mars 1919, p. 81-82.

faits à partir de l'autre source, pourtant officielle, qu'était la statistique scolaire¹⁴⁶⁶. Comme avec les statistiques russes et autrichiennes, ces sources alternatives pouvaient alimenter les débats, mais en dernier ressort, les rapports ne retenaient que les recensements. Plutôt que de recourir à d'autres estimations statistiques, les délégués préféraient pondérer leurs effectifs, en l'occurrence négativement, par les circonstances politiques qu'ils invoquaient, par exemple sur l'établissement récent des Allemands, et ainsi conclure sur « l'émigration considérable d'Allemands », qui suivrait l'annexion de ces territoires. De tels arguments renvoyaient à cet implicite des politiques de population qu'était la légitimité, variable selon les populations, à habiter un territoire. De même, la Conférence acceptait, tout au moins dans ses coulisses, la colonisation comme un moyen de consolider l'assise sécuritaire de territoires frontaliers.

Les cartes de Martonne : rendre visible ce qui ne peut être séparé

Comme pour la Macédoine ou le Banat, dans les provinces de la Galicie ou de la Lituanie, les experts de la Sous-Commission de la frontière orientale se retrouvèrent dans l'incapacité de donner le tracé d'une frontière qui suive des divisions ethnographiques. La complexité du maillage identitaire résistait à la codification statistique, et la Commission s'en remit alors aux regards plus expérimentés des cartographes et ethnographes. Martonne et Denis furent ainsi conviés à décrypter par leurs savoirs le terrain galicien.

Les délégués avaient l'habitude de s'appuyer sur des cartes. Sur la Pologne, les cartes de Romer trouvaient auprès de Lord une valeur scientifique incontestée, et aussi une indulgence, complice ou naïve, envers certains procédés à l'avantage évident de la cause polonaise, autrement dit, bien qu'il ne l'exprimât pas dans ces termes, de propagande. Ainsi Lord renvoyait à une carte de Romer qui donnait la répartition des catholiques romains et des catholiques grecs en Galicie orientale à l'échelle des communes. Bien qu'il ait, comme il le déclara, « une très haute opinion de cette carte [...], établie par des savants polonais », il n'hésita pas à relever l'incorrection à réunir dans une seule classe les communes qui étaient majoritairement polonaises et celles où la proportion variait entre 25 et 50 %. Martonne qui partageait à la fois la grande considération et l'indulgence de Lord pour Romer¹⁴⁶⁷, réalisa une nouvelle carte qui corrigeait selon son expression sa « déféctuosité » :

Ainsi la carte est beaucoup plus claire. Les régions où il y a plus de 75 p. 100 de catholiques romains ont été teintées en rouge. Les régions où il y a de 25 à 50 p. 100 de catholiques romains ont été teintées en jaune et enfin on a laissé en bleu les régions où le nombre des catholiques est inférieur à 25 p. 100.

On voit comment les délégués savaient subtilement revoir l'expression trop nationale de certaines cartes polonaises, tout en conservant le message de leur revendication territoriale :

Au premier coup d'œil, vous voyez aux teintes rouges les régions où les Polonais ont la majorité absolue. Ce rouge forme non seulement une grande tache, mais encore toute une série

¹⁴⁶⁶ La Commission des Affaires polonaises a ainsi conservé une note sténographiée, « La Prusse occidentale après la rectification proposée de ses frontières », à la date de la séance du 7 mars qui présente les deux statistiques – censitaire et scolaires pour les districts de la régence de Dantzic et Marienwerder.

¹⁴⁶⁷ Même indulgence de Denis qui déclara : « Cette carte peut contenir des erreurs de détail, je ne le conteste pas, mais en somme elle a été faite dans des conditions vraiment scientifiques. Nous avons étudié la question avec M Romer qui connaît admirablement le pays et qui l'a vu de très près. Qu'il ait un peu tiré de son côté, c'est vraisemblable... ».

de taches qui vont jusqu'à Lemberg et d'autres dans la Galicie orientale. Enfin le jaune qui représente de 25 à 50 p. 100 de population polonaise forme des tâches et à la fois un couloir tout à fait continu. Cette carte montre qu'il y a partout des Polonais comme un élément très important en Galicie orientale¹⁴⁶⁸.

Le Rond qui présidait la séance, confirma cette interprétation de la carte de la distribution des Polonais en Galicie orientale. Sa particularité était de s'écarter du gradient ouest-est et de compromettre par conséquent le projet d'une division territoriale selon celui-ci :

Elle fait ressortir d'une façon très nette qu'il y a d'une part, un bloc polonais dans la région de Przemyśl et d'autre part en Galicie une bordure plus spécialement polonaise. Cette particularité est intéressante parce qu'elle montre que c'est précisément dans le voisinage de la Russie que se trouvent les Polonais.

Martonne avait préparé d'autres cartes, dont une qui superposait ingénieusement deux statistiques différentes, nationales et électorales. Il en décrivait de manière professorale les conventions graphiques, les territoires selon deux types de hachurage où Polonais et Ruthènes étaient majoritaires, et le mode de coloriage pour représenter les voix polonaises au *Reichsrat* :

J'ai fait teinter en rouge foncé les districts où il y a plus de 75 p 100 de voix polonaises, en rose clair ceux où il y a de 50 à 75 p. 100 de voix polonaises, en bleu clair ceux où il y a de 25 à 50 p. 100 de voix polonaises et en bleu foncé ceux où il y a plus de 75 p. 100 de voix ruthènes.

La maîtrise de la réalisation de ces cartes synthétiques par Martonne donnait évidemment plus de poids à son commentaire :

On voit qu'au point de vue de l'expression des sentiments, il y a la même division très nette entre Polonais et Ruthènes à peu près sur la même ligne et aussi que le bloc polonais est absolument compact tandis que le bloc ruthène l'est beaucoup moins.

Lord, de concert avec Martonne, avait aussi apporté ses cartes électorales sur la répartition des voix des Partis « ukrainophiles, moscalophiles, polonaises et juives ». Elles montraient le même type de géographie nationale. La double distribution, nationale et politique, validait, à ses yeux, une séparation spatiale nette entre Polonais et Ruthènes, basée sur deux modes de peuplement. Le Rond l'interprétait ainsi : « Les éléments ruthènes sont enclos par une majorité polonaise ». Paton inversa l'image : « la Galicie orientale est une mer ruthène avec des îlots polonais », et Martonne en tira la conclusion qu'« il est donc extrêmement difficile de tracer une frontière ».

Le Rond avait aussi fait venir pour cette séance Ernest Denis pour qu'il éclaire la Sous-Commission avec « des explications sur l'ethnographie locale ». Le commentaire de Denis sonna comme un verdict sur l'échec de toute division ethnographique de la région :

Nous nous trouvons évidemment ici en présence d'une de ces régions mixtes dans lesquelles les populations se heurtent et se rencontrent depuis des dizaines de siècles sans qu'il soit matériellement possible d'établir une frontière ethnique [...], il n'y a aucun intérêt à entrer dans le détail des villages... Il est évident que du côté de la frontière orientale, du côté de Lvov, il y a des éléments polonais très considérables et que d'autre part, il est certain que dans la région qui peut être polonaise, nous aurons toujours des éléments ruthènes¹⁴⁶⁹.

Conclusion sanctionnée par l'autorité du professeur, du spécialiste : « Elle vient de quelqu'un qui est particulièrement expert dans les questions d'ethnographie » insistait Le Rond, qui

¹⁴⁶⁸ Sous-Commission de la Galicie Orientale, 3^e séance, 26 mars 1919, Sténographie, p. 4.

¹⁴⁶⁹ Ibid., Denis, p. 7.

ajoutait : « Nous arrivons à une conclusion très concrète fondée sur des motifs ethniques, il est impossible de tracer en Galicie, de même que dans d'autres régions, une frontière basée exclusivement sur des considérations ethniques ». Sur ce constat, Denis devait promouvoir d'autres critères que la majorité ethnique ; il évoquait la place dirigeante des Polonais et de la culture polonaise dans ces sociétés, arguments sur lesquels évidemment il n'improvisait pas, qui avaient déjà été bien rodés dans les différents débats et travaux préparatoires. La réaction de Paton fut immédiate : Denis s'éloignait « des considérations purement ethniques pour aborder les considérations politiques » et la Commission avait comme principe de ne pas attribuer à l'État polonais un territoire sur lequel il y avait « une incertitude quant au caractère et aux vœux de la population¹⁴⁷⁰ ».

L'autorité du jugement expert

Sur la question de Kholm/Chelm

Le cas de la province de Chelm (Kholm ou Cholm selon le terme employé à la Conférence) est un autre exemple de l'échec de ce qu'on appelait le principe ethnographique, et donc des statistiques linguistiques, en vue de décider du partage et de l'attribution des territoires. Les délégués – qui avaient d'abord constaté que la religion plus que la langue jouait un rôle décisif dans les affinités nationales – devaient cependant reconnaître que les appartenances confessionnelles étaient aussi biaisées par les tensions politiques depuis le XIX^e siècle, qui s'exprimaient dans le cycle des conversions et reconversions, des uniates notamment. Or, sur la question de Chelm, Lord, Martonne et Denis étaient, quelles que soient les statistiques, fermement résolus à proposer le rattachement de la province au futur État polonais.

Lord ouvrit la discussion dans la séance du 26 mars en précisant qu'il n'y avait pas de mouvement national ruthène dans cette province, tandis que le sentiment polonais s'y manifestait. Sans détour il recommandait « l'attribution du gouvernement de Cholm tout entier à la Pologne ». Le délégué britannique, Paton, répondit qu'il acceptait la proposition de Lord sauf pour deux districts où la population était orthodoxe. Sur ces faits, Martonne et Denis intervinrent et quittèrent le champ balisé des statistiques et des cartes pour mobiliser l'histoire : « Je ferai simplement remarquer, déclara Martonne, que le district de Cholm fait partie du royaume de Pologne [...], s'il y a un territoire qui doit constituer le noyau du royaume de Pologne il semble bien que ce soit le royaume de Pologne ». Sur ce point d'histoire, Denis le relayait pour en accentuer le caractère indiscutable avec l'autorité de l'historien et sa maîtrise des faits :

(A)u point de vue de l'organisation sociale c'est un pays strictement polonais, dans lequel le code français a été maintenu jusqu'en 1907 ou 1908. Le régime hypothécaire est le régime polonais. C'est une région aussi polonaise que la région de Varsovie... Mon opinion est très ancienne car au moment où il s'est agi de la réunion de Cholm à la Russie j'ai fait une campagne de conférences pour le maintien de Cholm au royaume de Pologne et j'ai eu à ce moment l'occasion d'étudier la question de très près¹⁴⁷¹.

Plus question ici de tergiverser sur la fiabilité des statistiques russes, la statistique saisissait mal ce passé, et Denis avec l'autorité du professeur et sa connaissance ancienne du dossier imposa les arguments historiques devant lesquels devait s'incliner la Sous-Commission. Dans

¹⁴⁷⁰ Ibid., Paton, p. 8.

¹⁴⁷¹ Ibid., p. 17.

le rapport qu'elle remit au Conseil Suprême le 21 avril¹⁴⁷², l'argument historique en faveur du rattachement de Chełm à la Pologne fut ainsi signalé : « Les lois en vigueur (le code Napoléon) y étaient jusqu'en 1912 les mêmes que dans le reste de la Pologne du Congrès ». Alors qu'on rappelait que, dans cette région, la population était très mélangée, que « l'élément ruthène » y avait « une faible conscience nationale », il figurait comme le seul qui put trancher de manière impartiale, selon l'expression favorite des commissionnaires. Le rapport n'hésitait pas à redonner ici sa valeur à la « frontière historique ». Avec le même aplomb les délégués convoquaient les arguments économiques et ceux dits de « civilisation », qui devaient convaincre d'une plus grande proximité de la région avec la Pologne qu'avec la Russie. On voit ainsi comment la position des délégués français et américains sur Chełm – une des revendications les plus fermes de tous les partis polonais – imposa d'autres principes que l'ethnographie.

La Commission avait dû limiter sa proposition à une partie nord de l'ancien Gouvernement de Kholm, en raison de la non reconnaissance par les États alliés du gouvernement russe, et dans l'attente du sort de la Galicie orientale. Celui-ci fut décidé lors d'une réunion du conseil des Ministres des affaires étrangères le 25 juin : il l'attribua à titre provisoire à la Pologne. La Sous-Commission devait donc faire une proposition d'un tracé frontalier entre la région de Kholm et la Galicie orientale. Dans une séance du 29 août¹⁴⁷³, elle discuta du texte qu'elle allait rendre au Conseil suprême. Le texte mêlait des arguments de divers ordres sur lesquels l'assentiment de l'ensemble des membres fut atteint sans difficultés pour un tracé frontalier qui suivait « le cours du Bug jusqu'à l'ancienne frontière entre l'Autriche-Hongrie et la Russie ». Le Rond déclara donc en conclusion que les justifications seraient « géographique, ethnique, historique et économique », encore une fois, des arguments autres que ceux de « l'ethnographie régionale » l'emportaient.

L'avantage géographique du tracé était évident pour tous : la ligne du Bug était « une frontière claire et satisfaisante, incontestablement supérieure à toute autre ligne qui pourrait être envisagée dans cette région plate et dépourvue d'accidents naturels ». La Sous-Commission mentionna de nouveau le caractère « mixte » du peuplement de la région « assez fortement mélangée...d'éléments petits-russiens » et souligna qu'ils « s'étaient toujours entendus avec les Polonais et qu'il n'y avait pas d'aspirations séparatistes dans la région ». Enfin Lord demanda que l'argument historique, déjà présent dans une première mouture du texte qui rappelait que la région « a fait partie de la Pologne depuis près de 600 ans », soit renforcé.

Nous pourrions dire – cet argument a une certaine force – que cette région a appartenu à la Pologne depuis le XIV^e siècle et qu'elle n'a pas été séparée de la Pologne, sauf en deux occasions ; en 1913 par l'action de l'ancien Gouvernement russe, action qui a été à ce moment condamnée par toute l'opinion libérale en Russie comme une violation des droits de la Pologne et en 1918, par le Gouvernement allemand au moment du traité de Brest-Litovsk¹⁴⁷⁴.

Le cas de Kholm/Chełm montre ainsi comment les arguments historiques qui, en principe, se trouvaient secondaires dans les règlements territoriaux, et de surcroît pâtissaient d'un mode de

¹⁴⁷² Rapport n°2 présenté au Conseil Suprême des Alliés par la Commission des Affaires polonaises. Frontière orientale de la Pologne, p. 3.

¹⁴⁷³ Sous-Commission des Affaires polonaises, 49e séance, 29 août 1919. Sténographie, 7 p.

¹⁴⁷⁴ Ibid., Lord, p. 2.

résolution qui privilégiait la dite technicité des savoirs statistiques et cartographiques, pouvaient revenir au premier plan sous l'autorité professorale des délégués.

Sur la région de Grodno

Sur le territoire de Grodno, discuté lors d'une séance de mars, qui portait sur le tracé de la frontière au nord dans l'ancien Gouvernement de Suvalki, l'autorité de l'historien, représentée là par Lord, ne fut en revanche pas une stratégie victorieuse¹⁴⁷⁵. Dans un premier temps, Lord avait pourtant tenté d'imposer le poids de l'histoire sur une région mixte, là aussi réfractaire à l'ethnographie, pour convaincre que les trois districts de Sokolka, Byelostok et Byelsk, jadis réunis dans la province de Polésie, formaient un tout indivisible revenant à la Pologne. Lord avait préparé un long exposé dans lequel il convoquait de nombreux arguments – historiques, ethnographiques et linguistiques – à renfort de cartes et statistiques, mais aussi, pour en compléter les déficiences, d'études de « savants » et d'observations de terrain¹⁴⁷⁶, qui prenaient forme dans des assertions de type – « (La carte) a été faite par un savant polonais, qui a longtemps habité ces pays et qui le connaît à fond ». Un arsenal argumentaire qui devait triompher surtout des objections du délégué britannique, Paton. Lord s'aventurait toutefois sur une terre incertaine, car si la population locale était majoritairement catholique, sur le plan ethnographique, on la considérait peuplée par les « Blancs-Ruthènes » dont les parlers ne permettaient pas de trancher aussi aisément sur leur appartenance au « bloc polonais » : « L'idiome est tout à fait particulier, c'est un idiome de transition très fortement mélangé de polonais au point que les linguistes peuvent à peine dire si c'est un dialecte polonais ou russe ». Lord renvoyait aux conclusions d'un professeur de l'université de Petrograd sur le dialecte « polono-blanc-ruthène » : « Le mélange est tel qu'on ne peut pas le définir ». Le délégué américain revenait alors à l'histoire : la région avait été polonaise dans le passé, mais depuis l'insurrection de 1863 soumise à une « campagne de russification », expliquait-il pour une nouvelle fois rejeter le bilan statistique qu'en donnait le recensement russe de 1897. Lord semblait avoir gagné le soutien du Président de séance, Le Rond, qui en résuma le propos :

Il ressort de l'exposé du Dr Lord que nous sommes dans une région tout à fait mixte, qui a été polonaise jadis, et sur laquelle une pression a été exercée... Nous nous trouvons en présence d'un pays de transition où ni l'origine raciale, ni l'idiome ne peuvent être distingués¹⁴⁷⁷.

En réalité, si Le Rond admettait que « ce n'est pas d'après la langue, ni d'après l'ethnographie qu'une limite peut être déterminée, puisque les langues et les races sont complètement mélangées », il n'en était pas davantage disposé à accepter la sanction de l'histoire. L'expert militaire, avec le renfort de Martonne convié à cette séance, allait profiter de la situation embrouillée de la région pour introduire des principes de topographie et de communication, qui lui étaient plus chers, et invoquer de son autorité la nécessité d'obtenir un tracé net, clair, et accélérer la résolution.

Paton, évidemment, était loin d'accepter le tableau historico-ethnographique de Lord, leur désaccord remontant de nouveau aux sources statistiques. De préférence au recensement russe Lord avait cité les chiffres du dénombrement allemand qui décrivaient la présence à côté des

¹⁴⁷⁵ Sous-Commission chargée d'étudier la frontière orientale, Quatrième Séance, 27 mars 1919, Sténographie.

¹⁴⁷⁶ Ibid., Lord, p. 7.

¹⁴⁷⁷ Ibid., Président, p. 8.

Blancs-Ruthènes d'une part importante de Polonais, trace, selon lui, de l'ancienne culture polonaise :

Nous sommes presque certains que, partout dans ce pays, c'est l'élément polonais qui domine. Les autres éléments ne sont pas conscients de leur nationalité [...] il n'y a que des écrivains polonais, on n'entend parler que le polonais, toute personne qui a quelques prétentions de culture parle polonais, les jeunes gens entre eux parlent polonais. Ce sont les vieux paysans qui parlent encore blanc-ruthène¹⁴⁷⁸.

Paton déclarait n'estimait pas les statistiques allemandes préférables au recensement russe. Il n'était pas davantage convaincu par ce qu'il appelait « les témoignages généraux » de Lord sur « l'existence d'une majorité polonaise », et la présence d'une « classe instruite » polonaise, un fait caractéristique de ces régions reconnaissait-il, « mais en soi, cet argument n'est pas suffisant actuellement pour attribuer à la Pologne ce territoire ». Il demandait, comme on s'en doute, un tracé frontalier déporté à l'ouest – « plus près de ce que je considère comme la ligne ethnique » – position conforme à la politique de la délégation britannique qui était de contenir l'expansion de l'État polonais à l'Est. Lord persistait et proposait qu'une enquête soit menée dans ces districts pour apporter la preuve de son caractère polonais.

La Sous-Commission devait arrêter un tracé, on parla de frontière provisoire, de tracé minimum, mais il fallait pourtant choisir entre les deux tracés distincts proposés. Préliminaire envers son collègue estimé, Martonne se déclara en plein accord avec Lord « qui fait autorité, tant il a approfondi tous ces détails », puis il avança avec Le Rond un autre scénario, celui dicté par la géographie des communications. Il attirait l'attention sur une ligne de chemin de fer au voisinage du tracé proposé, et suggérait que celui-ci soit rectifié pour que la Pologne soit en possession de toute cette voie ferrée sur son territoire. Présentant la manœuvre des deux experts, Paton argua de l'importance qu'aurait également cette voie pour l'économie régionale russe, une fois la paix revenue. Le Rond se lança dans un long exposé sur la topographie des voies de communication dans la région et déclara pour clore la discussion, à Paton : « Je n'ai aucune vue sur Grodno même, mais sur la jonction de voies ferrées¹⁴⁷⁹ ». La sincérité de Le Rond était douteuse, mais son argumentaire suivait une logique :

Nous avons donné à la Pologne le district de Suwalki parce qu'il n'y a pas de doute pour personne qu'il doit lui revenir. Mais il faut permettre de vivre au district de Suwalki. Si on ne peut aller de Suwalki à Byelostok, ce n'est pas la peine de donner le district de Suwalki à la Pologne¹⁴⁸⁰.

Pour soutenir sa proposition, Le Rond invoquait des conditions politiques qui ne pouvaient pas non plus laisser la Sous-Commission indifférente : « La Pologne se constitue dans des conditions difficiles. Il y a du bolchevisme autour d'elle et un peu chez elle. Il faut que les communications soient assurées à l'intérieur de son territoire ».

La démarche de Le Rond triompha sur les divergences entre les délégués américain et britannique, tirant aussi profit d'informations incertaines et lacunaires sur la région. Le Rond emportait la mise parce que, militaire nullement convaincu, ni par l'ethnographie, ni par la statistique, il n'avait aucun scrupule à les tourner en dérision dans une rhétorique facile, de la preuve et de la vérité, comme il le fit encore une fois en clôture de la séance.

¹⁴⁷⁸ Ibid., Lord, p. 10.

¹⁴⁷⁹ Ibid., Président, p. 11.

¹⁴⁸⁰ Ibid., p. 14.

Je ne peux pas dire où est la limite ethnique. Je suis incapable de la tracer et - je peux bien me permettre de le dire, parce que c'est un fait - personne n'en est plus capable que moi. Nous pouvons approcher de la vérité, mais sans pouvoir l'atteindre.

« Établir le doute statistique » : condition du plébiscite

La Commission avait adopté comme principe, qu'en cas de doute sur « le caractère ethnique et les vœux des populations », les territoires en question ne seraient pas attribués à l'État polonais¹⁴⁸¹. Elle préconisait pour ces territoires, selon un autre principe, qu'une enquête, « faite, si possible, sur les lieux mêmes », soit menée sur « les caractères ethniques, linguistiques et religieux, et sur les vœux des populations ». Au cours d'une des dernières séances d'avril, la Sous-Commission sur les frontières orientales se consacra ainsi à déterminer « les régions dans lesquelles pourra avoir lieu une enquête ou consultation pour déterminer le caractère des populations et leurs aspirations ». À cette fin, les délégués devaient décider des territoires sur lesquels leurs statistiques ne permettaient pas de trancher, ils devaient, comme le soulignait le Rond, qui présidait la séance, « établir le doute » :

Une autre partie de notre étude a pour but de déterminer les territoires où il y a doute. Dès maintenant, partout où les statistiques ne peuvent nous mener à une conclusion, il y a doute, et, quand il y a doute, nous l'avons dit, il y a lieu à enquête sur le terrain ou à consultation. Par conséquent, au fur et à mesure que nous passerons à l'étude de ces statistiques, nous verrons que, quand nous ne pouvons pas arriver à fixer notre opinion, nous arrivons cependant à établir notre doute et notre doute impose à notre conscience ce que nous avons décidé en Commission, à savoir l'enquête ou la consultation¹⁴⁸².

Cette séance particulière signait en quelque sorte l'échec de l'instrument statistique à régler la question des nationalités, Le Rond la concluait avec son scepticisme habituel sur le pouvoir de la statistique dans ces règlements territoriaux complexes : « Les arguments et la discussion des arguments ont fait ressortir les bases très frêles du criterium de notre certitude... et ils ont fait ressortir les bases très fortes de notre doute ». Réaliste, il percevait aussi qu'aucun accord ne serait possible entre les délégués américain et britannique, « sur un chiffre de tant de Polonais, de tant de Lituaniens, de tant de Blancs Ruthènes ». De l'impossibilité de l'accord, il en tirait judicieusement le doute et encore le doute :

Mais par le fait même qu'ils ne s'accordent pas sur les chiffres, qu'est ce que cela prouve ? C'est qu'il y a un doute. Et, s'il y a doute, cela prouve qu'en restant dans les termes mêmes des principes que nous avons adoptés, il y a lieu à enquête ou à consultation.

À quoi conclura notre étude ! Elle conclura vraisemblablement que l'un est de tel avis et l'autre de tel sentiment, que celui-ci attache plus d'importance à tel renseignement et celui-là à tel autre, en un mot qu'il n'y a pas accord parfait. Plus nous discuterons, plus nous approcherons sans doute d'une entente, plus nous arriverons à des gloses analogues, mais ce ne seront jamais que des gloses, ce ne sera pas la vérité. S'il y a une vérité, il faut la chercher, mais s'il y a des doutes, il faut le dire. Si l'un de nous dit qu'il y a peut-être 40 % de Polonais dans une région et qu'un autre prétende qu'il y en a 70 %, nous ne savons s'il y a majorité ou minorité : il y a doute, et par conséquent il y a lieu à enquête et à consultation. L'étude que nous ferons nous montrera peut-être aussi que dans d'autres régions l'un trouve 10 % de Polonais et d'autres 20 % : là il n'y a pas de doute sur la majorité et il n'y a pas lieu à enquête ou à consultation. Ce qu'il faut établir c'est notre doute. Quand il y aura doute, nous rentrons dans les termes mêmes de la définition que nous avons adoptée en commission¹⁴⁸³.

¹⁴⁸¹ Selon les principes rappelés dans le rapport, p. 2.

¹⁴⁸² Sous-Commission chargée d'étudier la frontière orientale, Procès-verbal n° 8, 15 avril 1919, Sténographie, p. 9.

¹⁴⁸³ Ibid., p. 16-17.

Le Rond présida les séances de la Sous-Commission des frontières orientales comme l'arbitre d'un match opposant les délégués américain et britannique. La représentation du langage statistique drapé de toutes les vertus de l'objectivité dépersonnalisée en sortait très écornée aux yeux du Général qui, manifestement, n'était pas un adepte de cette technique de décision. Profitant d'un désaccord autour de calculs il ne résista pas à faire remarquer combien il estimait peu la prétention de la statistique à « approcher la vérité » en reprenant la définition qu'avait donnée Renan de l'histoire comme « petite science conjecturale ».

Si l'histoire est une petite science conjecturale, la statistique est un tout petit art conjectural et dont, de plus, tous les Gouvernements orientaux se sont servis pour masquer la vérité. Par conséquent, ne fondons pas l'établissement d'une paix durable et la stabilité de l'Europe orientale sur des pointes d'aiguilles, fussent-elles statisticiennes¹⁴⁸⁴.

Les réactions du Général Le Rond portaient incontestablement la marque de convictions personnelles forgées dans une longue expérience politique et militaire. Elles doivent aussi être vues comme l'expression plus large d'un état-major et d'experts militaires qui n'admettaient pas forcément la priorité donnée au principe des nationalités sur les considérations stratégiques dans les règlements territoriaux¹⁴⁸⁵.

Conclusion de la quatrième partie

Cette partie, centrée sur la Conférence de la paix, présentait une différence majeure avec les précédentes parties : l'abondance de la documentation, des sources, des écrits manuscrits ou publiés, et corrélativement des travaux de recherche. Les thèmes plus resserrés – sur l'expertise, les cartes et l'engagement des géographes, l'établissement des nouveaux États en Europe centrale – ont été l'objet d'études nombreuses, de recherches nouvelles qui comblent peu à peu les espaces géographiques ou registres thématiques négligés. Sur la Pologne, ce type de démarche dite d'étude de « cas » ne suffisait pas. Même la question des usages de la statistique dans le tracé des frontières du nouvel État répéterait, sans apporter de résultats nouveaux, les conclusions aujourd'hui bien établies sur la réalité des décisions ultimes. On sait que partout elles s'écartèrent des principes et des discours qui « saturaient » l'événement (paix scientifique, conseillers techniques, autodétermination, impartialité). La politique de puissance, les intérêts militaires et économiques, les influences personnelles, ou encore des affrontements dans les territoires frontaliers, modifièrent les plans bâtis par les experts de l'auto-détermination.

Clôturent une recherche qui entend interroger dans la durée, la statistique et le nationalisme, notre approche fut conduite par les questions posées par cette histoire longue à l'échelle locale des comités d'experts, des conseillers de la diplomatie et des commissions de la Conférence. À l'échelle des comités d'experts, d'abord, dans une démarche d'histoire de la circulation des savoirs et des informations, la question générale se ramenait à celle du défi, posé aux experts, de produire les *faits*, fiables et objectifs qui devaient servir à redessiner un nouvel ordre européen. Comment y ont-ils répondu dans un espace marqué par l'instabilité et l'incertitude, cloisonné et clivé par la guerre et les vues partisanses ?

¹⁴⁸⁴ Sous-Commission de la Galicie Orientale, 3^e séance, 26 mars 1919, Sténographie, p. 16.

¹⁴⁸⁵ Point mis en avant par Isabelle Davion, *Mon voisin, cet ennemi*..., op.cit., p. 41.

Le choix d'un cadre comparatif entre les comités français et américain a permis de mettre en évidence certains traits caractéristiques de cette expertise en temps de guerre. Le premier trait était le sort commun de leurs membres, des universitaires qui endossaient pour la première fois le rôle de l'expert, réunis tardivement et travaillant à la hâte pour remettre leur rapport à la plus haute autorité. La principale différence entre les deux comités résidait dans leur taille et leurs moyens, ceux de l'*Inquiry* dépassaient largement ceux du Comité d'études. Sur la Pologne, les experts américains disposaient d'une masse de documents et d'informations que ne possédaient pas leurs homologues français. Mais ces informations, en dépit des règles ambitieuses édictées, restèrent cumulatives et donc difficiles à exploiter. La qualité des rapports résulta, là comme en France, d'abord de l'engagement des personnes, et dans celui-ci se mêlait travail et sentiment national. Le Comité français n'eût pas de spécialiste de la Pologne comparable à Robert Lord, et resta pour ses informations tributaires des représentants du Comité national polonais à Paris, seul reconnu par le Quai d'Orsay. On peut en apprécier les conséquences dans le mémoire d'Ernest Denis, décalque du programme polonais qui reprenait les chiffres globaux du Comité. Le travail critique sur les statistiques allemandes et autrichiennes fut plus élaboré, car réalisé par des spécialistes de ces pays, mais il resta alors sectoriel. Du point de vue strictement statistique, les rapports de Lord, à la différence des mémoires du Comité, fournirent des bilans statistiques qui chiffrèrent différents scénarii sur la reconstitution du territoire polonais. Ces plans apparurent dans les travaux français, plus tard, dans le groupe de travail réuni par Tardieu au Quai d'Orsay, quand il s'est agi de donner un caractère opérationnel et chiffré aux propositions. Les mémoires français étaient, en vérité, plus des synthèses, qui, ne pouvant émettre de « solutions », phase réservée aux gouvernants, ne ressemblent en rien à un programme applicable par la diplomatie. Leur qualité particulière tient aux exigences mutuelles posées à leurs rédacteurs, lors de leur discussion dans des séances communes et les relectures, à leur donner un degré d'achèvement digne d'une publication. Comme cela a été bien souligné, les membres du Comité continuèrent à se représenter leur travail dans les normes du travail savant. Un autre trait commun et frappant dans les travaux des experts américains et français sur la Pologne est le recul progressif de leurs réserves initiales sur le rattachement de certains territoires mixtes – Galicie orientale, Danzig, Silésie, Prusse occidentale – revendiqués par le Comité national polonais : ils céderont tous pour s'aligner sur celui-ci. De ce point de vue, le parallélisme entre experts français et américains, dont les liens étaient lâches, est frappant.

À l'échelle de la politique diplomatique, c'est-à-dire dans la seconde phase préparatoire où étaient transformés les longs mémoires en instructions à suivre pendant la Conférence, les différences dans la forme des travaux, et notamment la place des statistiques, s'estompèrent. Du côté français, le rôle de Martonne, comme cela a été montré, fut décisif. L'absence de spécialiste de la Pologne fut compensée par la compétence supérieure du géographe français à travailler les statistiques dans l'espace, à penser en termes d'indices et de corrélations. Sans trahir les exigences savantes de la discipline, il pouvait fournir les formulations techniques attendues.

La vision de l'expert universitaire consacré à la Conférence, a été tôt écornée par les travaux qui puisaient dans les témoignages, ou au contraire le mutisme, des anciens membres des Comités, mis à l'écart, une fois que se leva le rideau de la Conférence. Si ce jugement convient au sort de la majorité d'entre eux, comme aux tentatives du département d'État d'éloigner Isaiah Bowman, du Quai d'Orsay avec Charles Benoist, il échoue à rendre compte

de l'influence de ceux qui furent conviés à y participer. Dans les Commissions sur la Pologne, Martonne, Lord et Denis poursuivirent leur engagement et les délibérations retranscrites révèlent le mélange de force argumentaire, d'habileté à débattre et d'acuité érudite, qu'ils avaient consolidé pendant les phases préparatoires. L'enjeu était réel : dès les premières séances, les différends surgirent, furent souvent virulents. L'attention prêtée aux statistiques dans les argumentaires a mis en relief une situation inattendue que n'ont pas relevée les travaux antérieurs : la ligne de division passait à travers l'appréciation des sources et des méthodes. Les divergences nettes sur les frontières du nouvel État polonais qui éclatèrent avec le délégué britannique, se focalisèrent même autour de la question des sources statistiques, suscitant de longues discussions sur la fiabilité ou la représentativité des données. Le fait mérite d'être souligné car il est contraire à l'idée d'experts délibérant à partir de faits hermétiquement construits. Un autre point inattendu ressort de ces discussions : concepts, terminologie, sources statistiques, étaient aussi vivement contestés par l'expert militaire qu'était le Général Le Rond. De par sa place dirigeante dans les séances, ses interventions, aussi autoritaires que judicieuses, infléchirent souvent le cours des décisions.

En exploitant les sténographies de toutes les séances, y compris celles des dossiers qui n'advinrent pas dans l'agenda diplomatique, comme la question de l'autonomie de la Galicie orientale, en refusant aussi d'étudier ces débats et propositions selon leurs finalités, c'est-à-dire leur impact limité sur les décisions finales du Conseil suprême et des *Quatre*, on a pu mettre en évidence les logiques et raisonnements d'une expertise statistique qui domina l'espace public et international de l'entre-deux-guerres.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette recherche est l'aboutissement d'un travail qui interroge, dans l'histoire longue du XIX^e siècle, le rôle joué par le langage du nombre et des grandeurs statistiques dans la consécration de l'État national en Europe centrale, sur un des exemples les plus célèbres, celui de la Pologne. Dans ce point d'orgue que fut la Conférence de la paix en 1919, qui imposa l'État-nation comme la forme d'organisation légitime de la souveraineté dans les anciens territoires impériaux, seules la vitalité de la « nation », la grandeur de sa culture et son œuvre de civilisation devaient composer le récit glorieux de la renaissance de l'État polonais. Les travaux sur le nationalisme l'ont depuis revu et ont rendu compte des différentes formes de l'idée nationale polonaise au cours de l'histoire. Dans les versions constructivistes de ces travaux, promises à des succès mais aussi à des impasses, la statistique comme la cartographie devenaient des thèmes favoris pour étudier la contribution des travaux savants, avec leur objectivité incontestable, aux revendications nationales.

Notre recherche a pris une voie différente avec une problématique qui amenait à repenser l'histoire du nationalisme à partir de l'histoire de la statistique, dans le constat d'un traitement dissymétrique des deux domaines. En histoire et en sociologie du nationalisme, études empiriques et réflexions théoriques ont permis des avancées significatives dans la compréhension du nationalisme de masse au XIX^e siècle. Mais, le trait le plus marquant, l'abandon des postulats réalistes et substantialistes sur la nation, ne s'observe plus dès lors qu'il est question du rôle des statistiques dans ce processus de nationalisation : toutes les approches supposent que la statistique est un savoir et une pratique invariables sur les chiffres. Or, dans l'espace germanique et centre-européen, la statistique renvoya à des modèles savants divers et, jusque dans la première moitié du XIX^e siècle, encore inspirés de la tradition de la statistique universitaire allemande peu numérique. L'importance accordée aux pratiques savantes dans le passage de l'idée au fait national ne pouvait à nos yeux se passer d'une histoire des savoirs. Celle-ci nous invita à prêter toute l'attention nécessaire à l'historicité des termes ainsi qu'à la pluralité des expériences et aux controverses. Ainsi, en remontant aux prémices d'une statistique des nationalités, nous avons pu saisir la signification, au milieu du XIX^e siècle, du projet d'une statistique ethnographique, héritière de la statistique classificatoire des Lumières, qui restait réservée sur sa généralisation dans les recensements et son extension en dehors des empires. De ce projet, à la fois central puisque discuté dans l'espace du Congrès international de statistique par le directeur du Bureau autrichien, et périphérique parce que poursuivant dans ce siècle une tradition réfractaire à la réduction de la statistique au langage chiffré, ce ne fut pas une enquête sur une « origine » que nous avons conduite, mais plus largement dans trois directions : l'influence durable de cette ethnographie des nationalités dans un espace centre-européen, la contemporanéité de cette voie impériale pendant tout ce siècle, la tension avec le projet concurrent d'une statistique des nationalités défendu par la Prusse. Sous ces questions un domaine s'est entreouvert qui appelle à les poursuivre dans une histoire de la circulation européenne des modèles statistiques et cartographiques nationaux, dans cette période qui lie les Lumières, le moment napoléonien et la première moitié du XIX^e siècle. Une histoire autant des héritages que de la circulation et la pénétration des savoirs qui marqua la géographie des savoirs de ce XIX^e siècle encore trop appréciée au prisme de la *fin de siècle*.

L'attention à la pluralité des modes de calcul sur la population, aux définitions variables de la statistique, aux pratiques localisées dans l'administration, l'université ou les sociétés savantes, a défini notre démarche. Elle a substitué à une vision téléologique et ahistorique de la statistique des nationalités et de ses usages politiques, celle des configurations de savoirs et de pratiques. Mais elle a posé en retour la question de l'inflexion qui a conduit ultimement, au tournant du XX^e siècle, à la domination de la statistique numérique et à la production de masse de données par les recensements. On a identifié celle-ci dans ce qu'on a dénommé une matrice prussienne, soit un ensemble de propositions théoriques, de règles et de pratiques de dénombrement, qui étaient la condition de la production régulière de chiffres sur les nationalités, de l'étude comparée de leurs évolutions, différentiels et distributions dans l'espace. Pour comprendre l'émergence de cette matrice, notre enquête a porté sur un large domaine ; les propositions de Richard Böckh, qui s'efforça de promouvoir cette statistique à partir des recensements pendant trois décennies en étaient le point nodal. Il fallait s'y arrêter pour saisir le raisonnement qui soutenait l'intention du statisticien berlinois, qui n'était pas de produire n'importe quel chiffre, mais selon des règles précises. Pour expliquer qu'il ait imposé ses propositions face à un monde persistant de savoirs et de pratiques hétérogènes, face aussi aux obstacles administratifs et politiques, son action a été réinsérée dans deux autres espaces dont elle était inséparable. Tout d'abord, la réorganisation de la statistique des Bureaux, lancée en Prusse et centrée sur la réforme du recensement. On s'est arrêté longuement sur cette réforme qui promulguait l'emploi strict de règles édictées à l'échelle de la corporation queteletienne qu'était le Congrès international. Des règles qui qualifiaient le chiffre comme fiable, première qualité pour décerner le label de statistique. Cette compréhension appelait à son tour une histoire plus longue, celle de l'État prussien et de son administration ; un État qui se consolidait et se réformait dans ce siècle en réorganisant son action autour de savoirs qui se divisaient entre deux lieux, administration et université.

Notre travail a progressé sur la question des nationalités en suivant cette voie tangente autour du rapport complexe entre Bureau de statistique et administration : agissant de concert pour soutenir l'essor des chiffres sur l'activité de l'État dans un cadre standardisé et centralisé, divergeant ensuite sous la revendication des statisticiens à produire un savoir quantitatif et causal sur la population, puis de nouveau associés autour de la conduite du recensement. Les autorités régionales étaient des médiateurs indispensables avec la réalité locale ; elles se trouvèrent englobées à ce titre dans la grande architecture du recensement. Ce détour par l'histoire de l'administration a mis en relief aussi le pouvoir des grands administrateurs à la tête des provinces. Quand la question polonaise et celle des migrations et des étrangers occupèrent leur agenda politique, ils exercèrent leur plein pouvoir sur l'exploitation directe des fichiers de population pour rédiger les mémoires internes à l'appui de leur demande de politique de germanisation. Si on reconnaît donc au XX^e siècle le triomphe des Bureaux statistiques, il n'en demeure pas moins que des autorités conservaient un pouvoir sur les informations officielles, qui pouvait outrepasser celui des statisticiens. Ce point ressort dans le suivi scrupuleux de ces rapports dans les moments politiques tendus ; il invite à modérer l'idée d'une puissance des Bureaux et à reprendre l'examen des usages des statistiques dans des configurations répressives.

Une question majeure sous-tendait cette recherche : celle de savoir comment on passait d'une mise en chiffre des nationalités à la démographie, science des populations qui proposait de modéliser leur reproduction, et offrait des possibilités nouvelles de prédiction sur leur

évolution. La démographie semblait apporter le cadre d'une politique qui jouerait sur les facteurs (natalité différentielle, migration, etc.) pour façonner le peuplement. Or, à la lecture de nos documents, cette pensée pénétra rarement les interprétations statistiques ; l'idéologie nationaliste se crispait sur les migrations et les densités, mais elle était loin de s'appuyer sur des calculs et d'influencer une démographie des nationalités. Sous réserve d'une étude approfondie qui reste à conduire à partir de la documentation des organisations nationalistes et des mémoires des présidents des provinces, il semble que les mesures politiques contre les Polonais, les émigrés ou les Juifs de l'Est furent prises durant toute cette période, en conservant de la statistique le seul tableau de leur distribution. Aussi, les adversaires de cette politique, comme Neumann au moment de la crise antisémite, surent en dénoncer les raisonnements avec une intelligence du calcul démographique percutante.

Cette recherche a proposé une histoire longue de la statistique des nationalités qui suit son essor dans la durée d'un siècle de mutations politiques, sociales et économiques. Mais le choix de la durée a offert une autre opportunité : celle de saisir le nationalisme dans la perspective d'événements qui ont transformé sa nature et sa force, que ce soit la révolution de 1848, la crise antisémite des années 1880, ou la Première Guerre mondiale. Au fur et à mesure qu'avancait cette recherche, c'est le choix de moments-clés – moment de mise en place, de cristallisation, de reconfiguration – qui s'est avéré être la perspective la plus adaptée à notre problématique. À commencer par la révolution de 1848, événement dont on peut affirmer qu'il donna une impulsion aux représentations de la nation unifiée, qu'il cristallisa des pratiques de calculs dispersées pour les exprimer dans des catégories nationales. L'accent sur l'événement mis en avant par Brubaker dans le nationalisme a trouvé ici une confirmation éclatante.

Sur cette longue durée, l'histoire des pratiques statistiques n'entre pas dans le schéma d'une évolution continue, encore moins linéaire, d'une statistique des nationalités s'amorçant dans les premières décennies du XIX^e siècle à partir de relevés dispersés, de calculs hésitants, pour se généraliser et se complexifier à la fin du siècle sous le nationalisme d'État. Néanmoins, au tournant du siècle, il y a bien eu une production massive de statistiques des nationalités, une interprétation de la vigueur nationale dans les résultats du recensement et des usages politiques répandus dans les cercles nationalistes qui s'y référèrent. Il y eut donc des changements, des inflexions qu'il fallait repérer. En traçant un cercle large de questions autour de l'histoire de la statistique prussienne, une première conclusion s'est imposée : le tournant que déclencha la crise antisémite des années 1880 dans toute la statistique de population. Une conclusion inattendue et donc encore une hypothèse, parce qu'elle contredit l'idée d'une statistique des nationalités qui serait devenue plus tard, en se resserrant sur des critères raciaux, l'instrument de l'antisémitisme. On observe qu'à partir de celle-ci s'agrégea un ensemble de formules qui liaient sécurité du territoire, densité démographique, et migration pour placer deux catégories dans une extranéité vis-à-vis de la nation allemande : les Polonais et les Juifs d'Europe de l'Est. Ce discours établi sur une menace démographique et territoriale venant de l'Est de l'Europe conduisit à des demandes d'informations statistiques sans précédent, indice d'un enjeu politique d'une nouvelle nature autour la statistique de population et de son potentiel identitaire dans les croisements permis entre nationalité, confession et citoyenneté. Ce moment a aussi agi avec la force de l'événement dans le sens où cette statistique identitaire ne résultait pas du développement de tendances passées. Elle a changé de nature, de même que se sont modifiés les rapports entre Bureau et autorités. Les

changements furent durables : les mêmes schèmes revinrent dès les premiers mois de la Première Guerre mondiale en articulant sécurité du territoire et peuplement. À chaque étape, toutefois, un pas était franchi dans l'accentuation, la radicalisation des propositions. Le conflit mondial leva les derniers obstacles aux projets de repeuplement, même s'il n'accoucha que de plans de papier.

Cette recherche portait aussi une proposition novatrice et critique vis-à-vis des études du nationalisme et de la statistique : elle entendait rompre avec le postulat sur la statistique comme monopole et technologie de l'État en montrant comment les Polonais se l'étaient réappropriée pour en faire l'instrument d'une opposition à cet État. Les indices de cette réappropriation nous étaient apparus dans des travaux statistiques publiés par les auteurs polonais qui reprenaient les données des États partageants. Ils retenaient l'attention par le contraste avec la représentation plus courante d'un mouvement d'opposition lancé par les activistes polonais au recensement, c'est-à-dire le rejet de la statistique, langage officiel et de domination. Les annuaires statistiques et l'Atlas de Romer étaient dans ce sens les réalisations les plus achevées de ce transfert d'un langage étatique. On risque cependant une surinterprétation politique en les voyant comme des anticipations de l'État : ils paraissent certes dans une période où l'immuabilité de l'ordre européen vacillait, mais aucun indice ne permettait de prédire le rétablissement d'un État polonais entre les territoires des trois puissances. L'intérêt de ces travaux doit être vu autrement : en relation avec l'horizon politique des espaces impériaux ouverts sur des formations politiques dotées d'autonomie. Dans ce cadre, la statistique et la cartographie peuvent être étudiées comme des « propriétés » du champ étatique, c'est-à-dire moins une technologie au service d'une action, qu'une appropriation symbolique qui consacre l'entrée dans le champ à ceux qui en sont au départ exclus au titre de la nationalité, et qui écarte aussi les concurrents. Sous cet angle, les travaux et projets polonais réalisés au tournant du XX^e siècle, grâce à une libéralisation politique dans les empires, peuvent être vus moins comme l'expression de la résistance d'une intelligentsia que comme des stratégies de groupes élitaires, qui se pensaient comme dirigeants et connaissaient les codes et les voies d'accès au pouvoir. Ainsi les professeurs d'administration et de statistique de Galicie ou les économistes socialistes du Royaume de Pologne paraissent, au terme de notre recherche, avoir été des protagonistes aussi importants dans cette période pré-étatique que les activistes nationalistes tournés vers la mobilisation de la population. Dans l'ère du nationalisme de masse, le mouvement polonais conservait une dimension élitare et étatique dont on omet l'importance dans la construction et le fonctionnement du nouvel État établi en 1918. Ces conclusions ne remettent pas en cause la force du nationalisme polonais mais posent que toute rupture avec le substantialisme de la nation doit considérer ses formes institutionnalisées – et dans ce sens on peut parler de « nation-building » – au risque de tomber dans une nouvelle conception culturaliste. Elles invitent également à revoir la conception de la construction de la nation et de l'État comme deux séquences séparées, et par conséquent la dichotomie classique qui fonde l'histoire des États-nations européens.

Notre recherche a progressé sur ces questions politiques grâce aux nouvelles mises en perspective de l'histoire impériale et de la Première Guerre mondiale adoptées dans les travaux récents, anglo-saxons, allemands et polonais. L'histoire impériale a permis de penser l'activisme des statisticiens polonais dans une dynamique liant dispositions institutionnelles, société et mouvement des nationalités. Toute une série de phénomènes observés et rapportés à la seule vitalité du mouvement polonais – éclosions de sociétés savantes et philanthropiques,

programmes pédagogiques, activités éditoriales – s’inscrivent dans cette dynamique institutionnelle impériale. Ainsi les activités de la Société du travail social et de son Bureau, qui étaient incontestablement l’expression d’une volonté nationale et sociale, étaient aussi destinées à instruire les dossiers des thèmes qui seraient débattus à la Douma en vue d’influencer les nouvelles législations en faveur des causes polonaises. L’étude de ces sociétés et bureaux polonais pendant la première décennie du XX^e siècle éclaire en retour le dynamisme des organisations polonaises pendant la guerre, en particulier sous l’occupation allemande dans le Royaume de Pologne, quand il ouvrit les espaces de son administration, puis de son gouvernement, aux Polonais. On a pu ainsi suivre les traces de certains membres de la Société des économistes et des statisticiens et du Bureau du travail social jusqu’aux nouveaux ministères, retrouver certains d’entre eux parmi les délégués de la Conférence de la paix, puis dans les gouvernements et administrations de la Deuxième République de Pologne. Il n’était pas dans notre projet initial de mettre en lumière ce long processus de professionnalisation des hommes d’État polonais dans la période des Partages. La recherche de l’organisation de la collecte statistique durant cette période nous y a conduit, et c’est encore à grands traits qu’on a rendu compte de ces institutions. Sans s’engager dans une protohistoire de l’État polonais, des voies prometteuses existent, notamment celles qui permettraient d’approfondir les liens entre défense des dossiers sociaux (comme par exemple sur le travail des enfants et des femmes) et cause nationale. Ce cadre institutionnel est en effet unique pour suivre en pratique le passage des discours aux études puis à leur traduction dans des propositions juridiques. C’est enfin à l’échelle de ces sociétés et institutions polonaises qu’on a saisi le rôle majeur des économistes. Il importait alors de leur consacrer des passages, qui, s’ils nous éloignent à première vue de la question des nationalités, témoignent de la coexistence des questions nationales et économiques dans ce contexte non étatique.

Ces expériences institutionnelles, paraétatiques ou associatives, avaient ainsi préparé des élites polonaises à endosser le rôle d’experts à la Conférence de la paix et à soutenir les revendications polonaises avec des arguments techniques et savants sur la vitalité économique et démographique du futur État, recevables par les experts étrangers. Nos résultats déplacent ainsi la vue qu’on a de l’action des comités préparatoires et des délibérations sur la Pologne à la Conférence. L’influence de ces experts « sans État » ne se mesure pas seulement à l’échelle individuelle, au contraire, les personnalités de Dmowski et Paderewski masquaient cette nébuleuse d’intellectuels et universitaires qui agissaient surtout par leurs travaux et leurs compétences acquises dans la première décennie du siècle sur des sujets juridiques, économiques, démographiques. Peut-être aussi que les tensions entre les partisans de Dmowski et ceux de Piłsudski autour du choix de la représentation polonaise nuisirent à l’image d’une compétence polonaise sur les matières économiques.

Avant même cependant que l’horizon de la victoire de l’Entente ne se précise, Romer, Krzyżanowski, Kumaniecki, Buzek et d’autres encore avaient saisi l’importance des informations à transmettre sur les territoires du front de l’Est méconnus des conseillers diplomatiques. Comparé aux annuaires statistiques polonais, les premiers tableaux de l’*Inquiry* ou ceux du Comité d’études étaient en effet bien minces. Les auteurs polonais surent habilement répondre à la demande des délégués occidentaux en préparant, dans leurs propres tableaux, les données officielles allemandes, russes et autrichiennes, levant ainsi leur dilemme face à ces sources qui étaient à la fois officielles et suspectes. Ce fut leur intelligence diplomatique. À la lecture des longues et âpres délibérations sur les sources dans la

commission des Affaires polonaises, cette stratégie s'avéra habile et gagnante. Elle le fut aussi face aux revendications des autres nationalités, Ukrainiens et Litvaniens, même si notre enquête n'a pas été poussée comme elle devrait l'être sur ces dossiers. C'est en effet une histoire comparée et croisée de ces revendications qui reste à écrire et, en amont de celle-ci, de la formation des experts dans les futurs États d'Europe centrale. Notre recherche s'est centrée sur la Pologne car elle avait fait le choix d'en suivre le devenir à partir des trois États partageants, de leurs administrations statistiques et politiques de population. Trois assises étatiques qui connaissaient aussi des changements notables durant ce siècle. Une recherche comparée des experts polonais avec les élites du mouvement tchèque, serbe, ou roumain, qui s'intéresserait à leur préparation des dossiers démographiques et économiques pour les Comités d'études et la Conférence, restituerait la dimension régionale et transnationale de cette histoire, gommée par les récits nationaux. Un des résultats frappants de notre enquête montre que la circulation des universitaires et des modèles scientifiques, que ce soit de l'anthropogéographie, l'historicisme en économie, ou les sciences administratives, se conciliait avec l'activisme national de ces élites savantes. S'il y eut, comme des travaux récents le mettent en évidence pour l'Autriche habsbourgeoise, une nationalisation de la science dans le contexte impérial, on doit la considérer avant tout à l'œuvre sur la réception de ces modèles et normes du travail savant. Elle appelle en retour à l'étude comparative de ces réceptions dans leur éventail régional. En outre, si la maîtrise des savoirs d'État renforçait les possibilités d'exprimer avec efficacité les revendications nationales, leur accès par les élites de mouvements nationaux concurrents en changeait les termes. Des recherches récentes ont révélé l'acuité des critiques portées par le géographe ukrainien Rudnyts'kyi aux cartes de Romer sur la Galicie. Or, Rudnyts'kyi raisonnait dans le même cadre de l'anthropogéographie et avait acquis sa formation auprès des mêmes professeurs viennois que Romer. Si cet espace de circulation pour ces sciences semble être centré sur l'Europe orientale, l'internationalisation des savoirs en délocalisa aussi les codes. En géographie comme en économie et en démographie, au tournant du XX^e siècle, paradigmes et questions théoriques étaient discutés, adoptés, reformulés à une échelle internationale. Ceux qui en maîtrisaient les règles pouvaient donner une lisibilité et une intelligibilité scientifiques à leurs travaux, une reconnaissance donc, qu'elle fût même critique, auprès de leurs confrères français ou américains.

La Conférence de la paix ouvrit sur une nouvelle période du nationalisme, celle de l'affrontement entre les nouveaux États dont les populations, en particulier dans les territoires frontaliers, étaient loin d'entrer dans le format légitime de l'homogénéité nationale. À peine la Conférence close, ces États lançaient dans leur pays un recensement qui devait tourner la page de la statistique de la période antérieure. Or, les nouveaux offices statistiques, tel était le cas polonais, étaient dirigées par des personnalités qui avaient acquis une compétence en statistique administrative dans ces États, comme Józef Buzek et Ludwik Krzywicki. La continuité des personnels invite à s'interroger sur l'effet de ces expériences antérieures sur l'administration statistique et, à travers elles, sur la postérité des traditions prussiennes, autrichiennes et russes dans la nouvelle statistique des nationalités. Un premier aperçu révèle que les modèles antérieurs conservaient leur place, que les responsables s'appuyaient sur cet héritage statistique. Les modifications furent mineures : la question sur la langue maternelle resta le critère principal, la langue usuelle disparut avec l'administration autrichienne, une question directe sur l'appartenance nationale apparut dans les premiers recensements.

Renvoyant à l'idée de choix, d'adhésion volontaire, elle leur donnait un caractère plébiscitaire ; elle permettait aussi de contourner le plurilinguisme des populations réunies dans les États nationaux. Au second recensement, conduit dans la plupart des États dans les années 1930, la question directe avait disparu. Comme au XIX^e siècle, l'ouverture du recensement à l'expression des sentiments nationaux, tel une boîte de Pandore, déversa un flot de réponses hétérogènes sur les appartenances locales, qui grippa les opérations de codage et emmêla les classifications. Le coût politique et financier des nouvelles questions conduisit les offices statistiques à se replier sur les recommandations internationales qui perpétuaient toujours celles du Congrès international de statistique de Saint-Petersbourg. Le responsable du recensement polonais les fit même figurer en préambule de la présentation des derniers résultats.

La question des minorités nationales enflamma l'Europe centrale de l'entre-deux-guerres pour se fondre dans l'horizon des politiques génocidaires et des déplacements forcés de populations, jetant un désaveu complet aux promesses internationales de protection des minorités qui devaient faire coexister, dans leur loyauté au même État, des groupes nationaux. L'histoire longue de la statistique s'achèverait alors avec cet épilogue répressif au cours duquel elle aurait armé les États nationaux. Mais l'histoire qu'on a retracée entendait, à rebours des visions finalistes, restituer la diversité des configurations savantes, culturelles et institutionnelles qui attribuent en dernier lieu un sens et une efficacité politiques au langage du nombre. L'histoire de la statistique de la période de l'entre-deux-guerres mérite ainsi d'être étudiée avec la même rigueur disciplinaire pour comprendre comment un langage de la modernité politique a pu alternativement renforcer les régimes représentatifs et être l'instrument de leurs fossoyeurs.

SOURCES

I - Archives

Geheime Staatsarchiv (GStA PK), Berlin

- Ministerium des Innern, Rep. 77, Tit. 94 : 86, 53 -56

Archives Nationales (CARAN), Paris

- Rectorat de l'Académie de Paris – Institut d'études slaves (20010498 / 175)

Bibliothèque de l'Institut, Paris

- Fonds Charles Benoist : Procès-Verbaux des séances du Comité d'études (MS 4543)

Bibliothèque Mazarine, Paris

- Fonds Demangeon-Perpillou, Demangeon Correspondance V (1912-1917)

Archives du Ministère des Affaires Étrangères (AMAE), Paris

Série A - Paix

Conditions de la Paix

- Pologne (1914-1920) :

« Le territoire de la Pologne », (octobre 1918)

« Note sur le Mémoire de M. Dmowski », (1er novembre 1918) (dossier 331)

- États-Unis : Rapports et Mémoires sur l'Inquiry, Décembre 1918 (dossier 220)

Papiers d'agents – Fonds André Tardieu (AMAE - PAAP-166)

Affaires polonaises

- Russie-Pologne (dossier 356)

- Règlement de la guerre. Stipulations politiques. Questions qui se posent au sujet de la Pologne (dossier 356)

- Une méthode d'action en Pologne, 20 décembre 1918 (dossier 356)

- Renseignements statistiques sur le nouvel État polonais (dossier 360)

- Ernest Denis, « Les programmes polonais » (dossier 356)

National Archives and Records Administration (NARA), College Park

Inquiry Documents - Special Reports and Studies (RG. 256.2)

Administration

- Report of Progress of the Inquiry to December 15, 1917. (Doc. 886).

- Report on the present Situation. The War Aims and Peace Terms it suggests. Jan. 28, 1918. (Doc. 887).

- Report on the Inquiry - its Scope and Method. Mar. 20, 1918. (Doc. 889).

- Report on the Inquiry - Its Scope and Method. May 10, 1918. (Doc 882).

Rapports sur la Pologne

- Geography ; Preliminary Report on Poland. By Henryk Arctowski, Jan. 3, 1918. (Doc. 22).

- Report on Poland. By R. H. Lord, Jan. 21, 1918. (Doc. 347).
- Critique on the preliminary report on *Polish Geography*. Prepared by Henryk Arctowski. By J. T. Shotwell. Received Feb. 19, 1918. (Doc. 22).
- The new Polish-Ukrainian boundary as defined by the treaty of Brest-Litovsk of February 9, 1918. By R. H. Lord. Feb. 16, 1918. (Doc. 343).
- A comparative Study of the various Solutions of the Polish Question. By R. H. Lord. Mar. 9, 1918. (Doc. 341).
- Critique (On Report on Poland, by Professor Robert H. Lord). Sept. 23, 1918. (Doc. 347).
- A comparative study of the various solutions of the Polish Question. By R. H. Lord, Mar. 9, 1918. (Doc. 341).
- The Northeastern Boundary of Poland. By R. H. Lord. Mar. 10, 1918. (Doc. 344).
- The Problem of Eastern Galicia. By R. H. Lord. Apr. 23, 1918. (Doc. 346).
- Discussion of statistical Data ; Appendixes 1-19. By Henryk Arctowski. Received Aug. 20, 1918. (Doc. 20).
- Special Report on Western Russia and Poland. Prepared under the direction of R. H. Lord. Nov. 11, 1918. (Doc. 348).
- German statistical data, 1916-1918 for Kowno, Grodno and Wilno. By Henryk Arctowski. June 1st, 1919. (Doc. 18).

Rapports sur le Comité d'études

- Report giving the detailed information on French Official Preparation for studying Conditions of Peace. By Douglas W. Johnson. (Doc. 988).
- Report of the Committee of Research of the Sorbonne: Its formations and the report in preparation". By Douglas W. Johnson. (Doc. 982).
- Report on Origin, Personnel, and Organisation of the French "Comité d'études", appointed to assemble data for the Peace Conference. By Douglas W. Johnson. 13/8/1918. (Doc. 270).

II – Sources imprimées

1 – Statistiques des nationalités dans l'espace germanique (avant 1914)

Institution – Organisation

« Skizze einer Geschichte des kaiserlichen königlichen Statistischen Bureau's in den Jahren 1829 bis 1853 », *Statistische Mittheilung*, 1855, Vol. I, p. 1-17.

BÖCKH Richard, *Die geschichtliche Entwicklung der amtlichen Statistik des preußischen Staates*, Berlin, Decker, 1863.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE STATISTIQUE, *Compte rendu de la huitième session à St-Petersbourg*, St-Petersbourg, Trenké & Fusnot, 1872-1874.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE STATISTIQUE, *Compte rendu de la troisième session du Congrès international de statistique réuni à Vienne, les 31 août, 1, 2, 3, 4, 5 septembre 1857*, Vienne, Imprimerie impériale et royale de la cour et de l'État, 1858.

CONGRÈS INTERNATIONAL DE STATISTIQUE, *Report of the Proceedings of the Fourth Session of the International Statistical Congress, held In London July 16th, 1860, and the five following days*, London, H.M. Stationery off., 1861.

CZOERNIG Karl von, « Zur Reform der administrativen Statistik », *Statistische Monatschrift*, VI Jahrgang, 1882, p. 569-590.

ENGEL Ernst, « Die Methoden der Volkszählung », *Zeitschrift des Königlichen Preussischen Statistischen Bureaus*, n° 7, April 1861, p. 161.

FICKER Adolf, « Ein weiterer Beitrag zur Organisirung der nächsten Volkszählung in Oesterreich », *Statistische Monatschrift*, 1878, IV. Jahrgang, p. 253-264.

Travaux statistiques et cartes des nationalités

« Sprachkarte von Deutschland », *Österreichische Blätter für Literatur und Kunst, Geschichte, Geografie, Statistik und Naturkunde*. Herausgegeben und redigiert durch Dr. Adolf Schmidl, Vienne, vol. 2, 1845, n° 23, 24 et 25.

BERGHAUS Heinrich, « Littauer, Slawen und Wallonen im Preußischen Staate », *Preussische Zeitung*, 7.1.1852, n°5, p. 21-22, 10.1.1852, n°8, p. 37-38, 20.1.1852, n°16, p. 77-78, 21.1.1852, n°17, p. 81-82, 25.1.1852, n°21, p. 98-99.

BERGHAUS Heinrich, *Landbuch der Mark Brandenburg und des Markgrafthums Nieder-Lausitz in der Mitte des 19. Jahrhunderts*, Brandenburg, Adolph Müller, 1854-1856.

BERGHAUS Heinrich, *Statistik des Preussischen Staats. Versuch einer Darstellung seiner Grundmacht und Kultur seiner Verfassung, Regierung und Verwaltung im Lichte der Gegenwart*, Berlin, Reimer, 1845.

BÖCKH Richard, « Die statistische Bedeutung der Volkssprache als Kennzeichen der Nationalität », *Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprache*, 1866, p. 259-402.

BÖCKH Richard, « Die Verschiebung der Sprachverhältnisse in Posen und Westpreussen », *Preußische Jahrbücher*, Berlin, 1894, p. 424-436.

BÖCKH Richard, *Der Deutschen Volkszahl und Sprachgebiet in den europäischen Staaten*, Berlin, J. Guttentag, 1869.

BROESIKE Max, « Die oberschlesischen Polen, 1905 », *Zeitschrift des Königlich preussischen statistischen Bureaus*, 1909, p. 25-65.

BROESIKE Max, « Sprachenstatistik », in Friedrich Zahn, Georg v. Mayr (eds.), *Die Statistik in Deutschland*, München Berlin, Schweitzer, 1911, p. 282-306.

BROESIKE Max, „Einiges über Deutsche und Polen nach der Volkszählung von 1910“, *Zeitschrift des Königlich preussischen statistischen Bureaus*, 1912, p. 87-89.

BROESIKE Max, « Deutsche und Polen der Provinz Posen im Lichte der Statistik », *Zeitschrift des Königlich preussischen statistischen Bureaus*, 1912, p. 381-393.

CZOERNIG Karl von, « Über die Ethnographie Österreichs », *Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaft*, Philosophisch-Historische Classe, vol. 25, Wien, Hof- und Staatsdruckerei, 1858, Sitzung vom 2. December 1857,», 1857, p. 289-291.

CZOERNIG Karl von, *Ethnographie der oesterreichischen Monarchie*, Wien, K.-K. Hof- und staatsdruckerei, 1857, 4 tomes.

CZOERNIG Karl von, *Oesterreich's Neugestaltung 1848-1858*, Stuttgart und Augsburg, Cotta Verlag, 1858.

FICKER Adolf, *Die Volkstämme der österreichisch-ungarischen Monarchie, ihre Gebiete, Gränzen und Inseln*, Wien, kaiserlich-königlichen Hof- und Staatsdruckerei, 1869.

FICKER Adolf, *Gutachten über die Constatirung der Nationalitäts- und Sprach-Verhältnisse einer Bevölkerung*, Wien, 1874.

FIRCKS Arthur v., « Die preussische Bevölkerung nach ihrer Muttersprache und Abstammung », *Zeitschrift des Königlich Preussischen Statistischen Bureaus*, 1893, p. 189-296.

FIRCKS Arthur v., « Volkssprache und Abstammung », in Arthur v. Fircks (eds.), *Bevölkerungslehre und Bevölkerungspolitik*, Hand- und Lehrbuch der Staatswissenschaften, Leipzig, Hirschfeld, 1898, p. 46-59.

HAIN Joseph, *Handbuch der Statistik des österreichischen Kaiserstaates*, Wien, Tendler, 1852.

HOFFMANN Johann G., « Zahl der Einwohner des preussischen Staats, deren Muttersprachen nicht die deutsche ist », *Allgemeine preussischen Staatszeitung*, n° 149, n° 150, vom 29. und 30. Mai 1840. Réédition, *Nachlass kleiner Schriften Staatswirthschaftlichen Inhalts*, Berlin, 1847, p. 372-394.

KELETI Charles, *Qu'est ce que la nationalité ?* Mémoire rédigé en vue du IXe Congrès international de statistique, Budapest, 1874.

KLEEBERG Rudolf, *Die Nationalitätenstatistik, ihre Ziele, Methoden und Ergebnisse*, Weida i. Th., 1915.

MAYR Georg von, « Die Bevölkerung nach Nationalität und Stammeszugehörigkeit » in Georg von Mayr (ed.), *Statistik und Gesellschaftslehre*, Band 2 : *Bevölkerungsstatistik*, Freiburg, 1897, p. 109-115.

Österreichische Blätter für Literatur und Kunst, Geschichte, Geografie, Statistik und Naturkunde, Wien, n° 72, III Jahrgang, 16 Juni 1846, p. 561.

RAUCHBERG Heinrich, „Die Frage der Ermittlung des Besitzstandes der Nationalitäten durch die Hilfsmittel der Statistik“, *Statistische Monatschrift*, XVII. Jahrgang, 1891, p. 657-662.

RAUCHBERG Heinrich, *Die Bevölkerung Österreichs auf Grund der Ergebnisse der Volkszählung vom 31 december 1890*, Wien, A. Hölder, 1895.

ROSENFELD Max, „Die jüdische Bevölkerung Galiziens bis 1910“, *Zeitschrift für Demographie und Statistik der Juden*, 1916, 1-3, p. 16-21.

ROSENFELD Max, *Die polnische Judenfrage : Problem und Lösung*, Wien Berlin, R. Löwitt Verlag, 1918, p. 135.

WÜRZBURGER Eugen, « Die sprachlichen Verhältnisse der Bevölkerung des Königreichs Sachsen », *Zeitschrift des Sächsischen Statistischen Bureaus*, Heft 3-4, 1902, p. 170-182.

Zeitschrift des Vereins für hessische Geschichte und Landeskunde, 1837.

Statistique des recensements de l'État prussien

« Die Sprachverschiedenheiten der Bewohner des preussischen Staats », *Zeitschrift des Königlich Preussischen Statistischen Bureaus*, n° 2, November 1860, p. 33-40.

Collection „Preußische Statistik“

- Die Ergebnisse der Volkszählung und Volksbeschreibung nach den Aufnahmen vom 3. December 1861 », Königlich Statistischen Bureau in Berlin, Berlin, 1864.

- Die endgültigen Ergebnisse der Volkszählung im preußischen Staate vom 1. Dezember 1871, Berlin,

- Die endgültigen Ergebnisse der Volkszählung im preußischen Staate vom 1. Dezember 1890, Berlin, Königlich statistischen Bureau, Berlin, 1893, Vol. 121.

- Die endgültigen Ergebnisse der Volkszählung im preußischen Staate vom 1. Dezember 1900, Berlin, Königlichen statistischen Bureau, Berlin, 1902, Vol. 177.
- Die endgültigen Ergebnisse der Volkszählung im preußischen Staate vom 1. Dezember 1905, Berlin, Königlichen statistischen Bureau, Berlin, 1908, Vol. 206.
- Die endgültigen Ergebnisse der Volkszählung im preußischen Staate vom 1. Dezember 1910, Berlin, Königlichen statistischen Bureau, Berlin, 1913.
- *Jahrbuch für die amtliche Statistik des preussischen Staats*, vom Königlichen Statistischen Bureau, Berlin, 1863, I. Jahrgang, p. 86-87.

Cartes des nationalités

BERGHAUS Heinrich: *Deutschland, Niederlande, Belgien und Schweiz: National-, Sprach-, Dialect- Verschiedenheit*, Gotha, Justus Perthes, 1845-1848.

BERGHAUS Heinrich: *Ethnographische Karte der Oesterreichischen Monarchie*, Gotha, Justus Perthes, 1846.

BERNHARDI Karl: *Sprachkarte von Deutschland*, Kassel, J.J. Bohné, 1844 (2e édition 1849)

BÖCKH Richard : *Sprachkarte vom Preußischen Staat nach den Zählungsaufnahmen vom Jahre 1861*, im Auftrage des Königlichen Statistischen Bureaus, Berlin, Kraatz, 1864

CZOERNIG Karl von, *Ethnographische Karte der Oesterreichischen Monarchie*, Wien, k. k. Direction der Administrativen Statistik, 1855.

HAEUFLER Josef, *Sprachenkarte der Österreichischen Monarchie sammt erklärender Übersicht der Völker dieses Kaiserstaates, ihrer Sprachstämme und Mundarten, ihrer örtlichen und numerischen Vertheilung*, Pest, Commission bei Gustav Emich, 1846.

KIEPERT Heinrich: *Nationalitäts-Karte von Deutschland*, Weimar, 1848

2 - Polenpolitik, antisémitisme, pangermanisme

„Das gesammte niedere Schulwesen im preußischen Staate im Jahre 1896“, *Preußische Statistik*, Berlin, Verlag des Königlichen statistischen Bureaus, 1898.

„Denkschrift des Ober-Präsidenten Herrn Flottwell. Über die Verwaltung des Grossherzogthums Posen vom December 1830 bis zum Beginn des Jahres 1841“, in Julius Löwenberg, *Das enthüllte Posen*, Berlin, Weyl, 1848-1849.

« Die Binnenwanderungen im preußischen Staat », *Zeitschrift des Königlichen Preußischen Statistischen Bureaus*, 1907, p. 1-62.

« Die Fremdgeburten im preußischen Staat », *Zeitschrift des königlich preußischen statistischen Büreaus*, 1880, n° 20, p. 387-398.

« Erwerb und Verlust der Deutschen Reichs- und Staatsangehörigkeit im Preußischen Staate » *Zeitschrift des Königlich preussischen statistischen Bureaus*, 1883, 24, p. 56-78.

« Rückblick auf die Bewegung der Bevölkerung im preußischen Staat 1816-1874 », *Preußische Statistik*, Amtliches Quellenwerk, 1879, Band 48A.

BERGMANN Eugen von, *Zur Geschichte der Entwicklung deutscher, polnischer und jüdischer Bevölkerung in der Provinz Posen seit 1824*, Tübingen, Laupp, 1883.

BERNHARD Ludwig, « Die Fehlerquellen in der Statistik der Nationalitäten », Vorwort in Paul Weber, *Die Polen in Oberschlesien*. Berlin, Julius Springer, 1914, p. III-XXI.

- BERNHARD Ludwig, *Das polnische Gemeinwesen im preußischen Staat : die Polenfrage*, Leipzig, Duncker & Humblot, 1907.
- BERNHARD Ludwig, *Die Polenfrage. Der Nationalitätenkampf der Polen in Preußen*, München & Leipzig, Duncker & Humblot, 1910, 1920.
- BRÄMER Karl, « Heimatsinn und Wandertrieb der Bevölkerung des preußischen Staats », *Zeitschrift des Königlich preussischen statistischen Bureaus*, 1873, 13, p. 337-344.
- CHŁAPOWSKI Zygmunt, *Professor Bernhard als Statistiker*, Posen, Drukarnia i Ksieg. w. Wojciecha, 1908.
- DELBRÜCK Hans, « Die Polenfrage », *Preußische Jahrbücher*, 1894, vol. 78.
- Die Grenzboten*, Berlin, 43, 1884.
- Die Judenfrage vor dem Preußischen Landtage am 20. und 22. November 1880*, Berlin, 1880, p. 28-29.
- LAZARUS Moritz, *Was heißt national ? : Ein Vortrag von Moritz Lazarus*, Berlin, F. Dümmler, 1880, 2^{ième} édition.
- MITSCHERLICH Waldemar, „Die Irrtümer über das wirtschaftliche Vordringen der Polen“, *Schmollers Jahrbuch*, 1911, vol. 35, n° 4, p. 51-89.
- MITSCHERLICH Waldemar, « Fehlerquellen in der Statistik der Nationalitäten », *Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft*, 1914, vol. 70, n° 2, p. 305-322.
- MITSCHERLICH Waldemar, *Die Ausbreitung der Polen in Preußen*, Leipzig, Hirschfeld, 1913.
- NEUMANN Friedrich J., « Germanisierung oder Polonisierung ? (Ein Beitrag zur Nationalitäts- und Grundeigentumsstatistik der Provinz Posen) », *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, 1883, t. 7, p. 457-463.
- NEUMANN Salomon, *Die Fabel von der jüdischen Masseneinwanderung. Ein Kapitel aus der preußischen Statistik*, Berlin, Verlag Leonhard Simion, 3 éd., 1880-1881.
- NEUMANN Salomon, *Zur Statistik der Juden in Preußen von 1816 bis 1880. Zweiter Beitrag aus den amtlichen Veröffentlichungen*, Gerschel, Berlin, 1884.
- RÜMELIN Gustav, „Ueber den Begriff des Volkes“, 6 Nov. 1872, *Reden und Aufsätze*, Freiburg i. Br., Mohr, 1875, p. 88-116.
- SERING Max, *Die innere Kolonisation im östlichen Deutschland*, Leipzig, Duncker & Humblot, coll. Schriften des Vereins für Socialpolitik, 1893.
- TREITSCHKE Heinrich v., « Die jüdische Einwanderung in Preußen », *Preußische Jahrbücher*, t. 52, 1883, p. 534-538.
- TREITSCHKE Heinrich von, « Unsere Aussichten », *Preußische Jahrbücher*, 1879, t. 44, p. 559-576.
- WAGNER Adolph, « Fabel von der jüdischen Masseneinwanderung. Ein Kapitel aus der preuss. Statistik », *Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft*, t. 36, n° 4, 1880, p. 777-783.
- WAGNER Adolph, *Lehrbuch der politischen Oekonomie*, Leipzig, Winter, 1879, t. 1.
- WEBER Max, „Der Nationalstaat und die Volkswirtschaftspolitik“, in *Gesammelte Politische Schriften*, Tübingen, J. C. B. Mohr, 5e éd., 1988 (1e éd. 1921), p. 1-25.
- WEBER Max, *Die Lage der Landarbeiter im ostelbischen Deutschland*, Leipzig, Duncker und Humblot, 1892, *Schriften des Vereins für Sozialpolitik*, t. 55.

WEGENER Leo, *Der wirtschaftliche Kampf der Deutschen mit den Polen um die Provinz Posen*, Posen, Verlag von Joseph Jolowicz, 1903.

ZIMMERMANN Kazimierz, « Literatur zur Ostmarkenfrage », *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, 1908, vol. 26, p. 521-533.

3 - Statistique polonaise – organisation, travaux (avant 1914)

„Rzecz o Towarzystwie Popierania Pracy Społecznej w Warszawie, 1908-1915 », *Biuro Pracy Społecznej*, Warszawa, 1916.

« Komisyja Statystyczna miasta Krakowa », *Statystyka miasta Krakowa*, 1887, n° 1.

BUZEK Józef, „Materiały statystyczne do reformy sejmowego prawa wyborczego », *Wiadomości Statystyczne o Stosunkach Krajowych*, Lwów, 1906.

BUZEK Józef, *Historia polityki narodowościowej rządu pruskiego wobec Polaków. Od traktatów wiedeńskich do ustaw wyjątkowych z r. 1908*, Lwów, H. Altenberg ; Warszawa, E. Wende, 1, 1909.

BUZEK Józef, *Proces wynarodowienia w świetle nowszej statystyki narodowościowej państw europejskich*, Lwów, Druk. Ludowa, 1903.

CZYNSKI Edward, *Etnograficzno-statystyczny zarys liczebności i rozszedlenia ludności polskiej*, Warszawa, Wende, 1909 (1er ed. 1887)

KLECZYŃSKI Józef, *Miejskie Biura Statystyczne*, Kraków, wydanie Redakcji "Przeglądu Polskiego", 1884.

KOMORNICKI Stefan, *Polska na Zachodzie w świetle cyfr i zdarzeń*, Lwów, Ekonomisty Polskiego, 1894.

MARCHLEWSKI Julian B., *Stosunki społeczno-ekonomiczne pod panowaniem pruskiem*, Lwów, Polskie Tow. Nakładowe, 1903.

Rocznik statystyczny Królestwa Polskiego 1913, Warszawa, Gebethner i Wolff, 1914.

Rocznik statystyczny Królestwa Polskiego 1914, Warszawa, Gebethner i Wolff, 1915.

ZAŁĘSKI Witold, *Królestwo Polskie pod względem statystycznym*, Warszawa, Skł. gł. w Księgarni Jana Fiszera, 1900.

ZAŁĘSKI Witold, *Statystyka porównawcza Królestwa Polskiego : ludność i stosunki ekonomiczne*, 1876, Warszawa, J. Berger.

ZAŁĘSKI Witold, *Z Statystyki porównawczej Królestwa Polskiego. Ludność i Rolnictwo*, Warszawa, Rubieszewski i Wrotnowski, 1908.

4 - Première Guerre mondiale

Administration d'occupation – Travaux statistiques allemands

« Kleine Mitteilungen », *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, 1915, p. 641.

« Tätigkeitsbericht der „Landeskundlich Kommission beim Generalgouvernement Warschau“ für die Zeit vom 1. Januar bis 31. März 1917 », *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, 1917, p. 243.

« Tätigkeitsbericht der „Landeskundlich Kommission beim Generalgouvernement Warschau“ für die Zeit vom 1. April bis 15. Oktober 1917 », *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, 1917, p. 549.

« Verhandlungen der Gesellschaft. Allgemeine Sitzung vom 2. Dezember 1916, *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, 10, 1916, p. 722-723.

« Vorläufiger Bericht über die erste Arbeitsperiode (Januar bis April 1916) der „Landeskundlich Kommission beim Generalgouvernement Warschau“ », *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, 1916.

Das Land Ober Ost. Deutsche Arbeit in den Verwaltungsgebieten Kurland, Litauen und Bialystok-Grodno, Stuttgart u. Berlin, Verlag der Presseabt. Ober Ost, 1917.

Handbuch von Polen. Beiträge zu einer allgemeinen Landeskunde, Berlin, Reimer Verlag, 1917.

Handbuch von Polen (Kongress-Polen). Beiträge zu einer allgemeinen Landeskunde, Berlin, Reimer Verlag, 1918.

NAUMANN Friedrich, *Mitteleuropa*, Reimer, Berlin, 1915.

PRAESENT Hans, « Besiedlung und Bevölkerung », *Handbuch von Polen. Beiträge zu einer allgemeinen Landeskunde*, 1917, p. 299-330.

PRAESENT Hans, « Das Quellenmaterial zur Bevölkerungsstatistik Polens », *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, 1917, 4, p. 245-249.

PRAESENT Hans, « Kriegsmässige Volkszählungen im Generalgouvernement Warschau und die Bevölkerungszahl in Kongress-Polen », *Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik*, 1919, vol. 58, p. 52-64.

STUPPERICH Robert, « Siedlungspläne im Gebiet des Oberbefehlshaben Ost (Militärverwaltung Litauen u. Kurland) während des Weltkrieges », *Jomsburg*, 1941, Jahrgang 5, p. 348-367.

Verhandlungen der Mitteleuropäischen Wirtschafts-Konferenz in Budapest 1916, Veröffentlichungen des Mitteleuropäischen Wirtschaftsvereins, Volume 14, Budapest, 1917.

Statistique polonaise : institutions et travaux

« Z Towarzystwa Ekonomistów i Statystyków Polskich », *Ekonomista*, 1917, t. IV et 1918, t. II, p. 277-308.

ABRAMOWICZ Ludwik, « Memorjał Beckaratha », *Litwa podczas wojny. Zbiór Dokumentów, Uchwał, Odezwo i t. p.*, Warszawa, Departament Spraw Politycznych, 1918.

Alphabetisches Orts- und Gemeindelexikon des General-Gouvernements Warschau, Verwaltungschef beim General-Gouvernement Warschau, Warschau, 1917.

BRENSZTEJN Michał, *Spisy ludności in Wilna za okupacji niemieckiej od d. 1 listopada 1915 r.*, Warszawa, Biblioteka Delegacji Rad Polskich Litwy i Białej Rusi, 1919.

BUZEK Józef, *Pogląd na wzrost ludności ziem polskich w wieku 19-tym*, Kraków, Nakładem Centralnego biura wydawnictw N.K.N., 1915

Commission polonaise des travaux préparatoires au Congrès de la Paix, *Note sur la statistique démographique des confins orientaux de la Pologne*, Paris, Mai 1919

CZEKANOWSKI Jan, *Stosunki narodowościowo-wyznaniowe na Litwie i Rusi*, Lwów, Gebethner i Wolff, 1918.

Encyclopédie polonaise. Publications Encyclopédiques sur la Pologne, Fribourg-Lausanne, 1916.

FELDMAN Wilhelm, « Polen, Litauen und Wessruthenen », *Europäische Staats und Wirtschaftszeitung*, 19 Mai 1917, n° 20.

HŁASKO Stanisław, *Sprawozdanie z działalności Biura Pracy Społecznej za okres od 1 grudnia 1915 r. do 1 kwietnia 1918 r.*, Warszawa, 1918.

KRZYŻANOWSKI Adam, KUMANIECKI Kazimierz Władysław, *Statystyka Polski*, Kraków, Polskie Towarzystwo Statystyczne, 1915.

KUMANIECKI Kazimierz, KRZYŻANOWSKI Adam, *Statystyka Polski*, Cracovie, Gebethner i sp, 1915.

KUMANIECKI Kazimierz Władysław, *Czasy lubelskie : wspomnienia i dokumenty (18.IV.1916 - 2.XI.1918)*, Kraków, L. Frommer, 1927.

MALISZEWSKI Edward, *Polacy i polskość na Litwie i Rusi*, Warszawa, Polskie Towarzystwo Krajoznawcze, 1916.

MALISZEWSKI Edward, *Białoruś w cyfrach i faktach*, Warszawa, Piotrków, Wydawnictwo Wiadomości Polskich, 1918.

MALISZEWSKI Edward, *Żywiół Polski na Litwie*, Warszawa, skł. gł. Księg. M. Arcta, 1918.

NACZELNY KOMITET NARODOWY, *Sprawozdanie Biura Prac Ekonomicznych. Za okres od 1 Kwietnia 1915 do 31 Marca 1917 r.*, Kraków, Nakładem Komitetu Narodowego Drukarnia Ludowa, 1917.

PAWŁOWSKI Stanisław, *W obronie Galicyi Wschodniej*, Lwów, Książnica Polska Tow. Naucz. Szkół Wyższ, 1919.

PILTZ Erasme (ed.), *Petite encyclopédie polonaise*, Paris, Lausanne, Payot, 1916.

Rocznik statystyczny Królestwa Polskiego z uwzględnieniem innych ziem polskich, 1915, Warszawa, 1916.

ROMER Eugeniusz, *Die Gesamtzahl der Polen*, Wien, Verlag Polen, 1917.

ROMER Eugeniusz, *Ilu nas jest ?*, Kraków, G. Gebethnera i sp, 1917.

ROMER Eugeniusz, WEINFELD Ignacy, *Annuaire statistique de la Pologne, Statistisches Jahrbuch Polens*, Cracovie, 1919.

SZTURM de STERM Tadeusz, «Zaludnienie Królestwa Polskiego wobec wojny», *Praca społeczna*, 1918, n° 1, p. 6-28.

Środkowo Europejski Związek Gospodarczy i Polska. Studya Ekonomiczne, Kraków, Wydawnictwo Biura Prac Ekono. N.K.N., 1916.

WAKAR Włodzimierz, *Ludność polska: Ilość i rozprzestrzenienie*, Warszawa, M. Arct, 1914.

WAKAR Włodzimierz, *Ludność Warszawy wobec wyborów do Rady Miejskiej: Szkic statystyczny*, Warszawa, Wydawnictwo Towarzystwa Popierania Pracy Społecznej, 1916.

WAKAR Włodzimierz, *Rozwój terytorialny narodowości polskiej*, Kielce, Wydawnictwo Biura Pracy Społecznej, 1917-1918, 3 tomes.

Atlas de Romer et autres travaux géopolitiques

BRZESKI Tadeusz, «Zagadnienia geograficzne Polski z powodu 'Atlasu Polski' prof. Romera», *Kwartalnik Historyczny*, 1917, t. 31, n° 4, p. 427-484.

FRIEDERICHSEN Max, „Romer, Eugenius v. Geographisch-statistischer Atlas von Polen“, *Geographische Zeitschrift*, 1918, 24. Jahrg., n° 5/6, p. 190-191.

HASSINGER Hugo, «Neuen Methoden der Darstellung der Volksdichte auf Karten», *Kartographische und schulgeographische Zeitschrift*, 1917 (avril), vol. VI, n° 3-4, p. 62-64.

- KAINDL Raimund Friedrich, „Romer, E. v. : Geographisch-statistischer Atlas von Polen“, *Petermanns Geographische Mittheilung*, 1919 (mars/avril), vol. 65, p. 69.
- LORD Robert H., « Eugeniusz Romer. Geograficzno-statystyczny atlas Polski », *Geographical Review*, 1921, vol. 11, n° 2, p. 308-309.
- MALISZEWSKI Edward, « Prace statystyczne prof. Eugeniusza Romera », *Ekonomista*, 1918, p. 167-175.
- MARTONNE (de) Emmanuel, « L'atlas de Pologne de E. de Romer », *Annales de Géographie*, 1920, Vol. 29, n° 161, p. 382-384.
- MARTONNE (de) Emmanuel, *Recherches sur la répartition géographique de la population en Valachie*, Paris, Armand Colin, 1903, p. 29-30.
- PAWŁOWSKI Stanisław, „Romer E. – Geograficzno-statystyczny atlas Polski“, *Kosmos (Czasopismo Towarzystwa Przyrodników im ‚Kopernika‘)*, 1916, R. 41, p. 205-210.
- PENCK Albrecht, « Polnisches », *Zeit- und Streitfragen*, (Korrespondenz d. Bundes Deutscher Gelehrter und Künstler), 1917 (16 mars), n° 10, p. 1-2.
- ROMER Eugeniusz, « W sprawie metod kartograficznych », *Muzeum*, 1908.
- ROMER Eugeniusz, *Atlas geograficzny*, Lwów, Wende, 1908.
- ROMER Eugeniusz, « Kritische Bemerkungen zur Frage der Terraindarstellung », *Mitteilungen der k.k. Geographischen Gesellschaft*, 1909, p. 507-538.
- ROMER Eugeniusz, (J. Saryusz), *La Pologne : le sol et l'état*, extrait de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* (octobre-novembre 1915), Lausanne, Imprimeries réunies, 1916.
- ROMER Eugeniusz, *Geograficzno-Statystyczny Atlas Polski*, Cracovie, Gebethner i Wolff, 1916.
- ROMER Eugeniusz, *Wojenno-polityczna mapa Polski : (z powodu Manifestu z 5 listopada 1916)*, Lwów, Książnica Polska Towarzystwa Nauczycieli Szkół Wyższych, 1916.
- ROMER Eugeniusz, « Albrecht Penck über den ‘Atlas von Polen‘ », *Polen*, 1917 (4 mai), n° 123, p. 99-103.
- ROMER Eugeniusz, « Poland : The Land and the State », *Geographical Review*, vol. 4, n° 1, 1917 (juillet), p. 6-25.
- ROMER Eugeniusz, « Polemika w sprawie naukowych podstaw Atlasu Polski i kompetencji jego oceny (odpowiedz panu Tadeuszowi Brzeskiemu) », *Kwartalnik Historyczny*, 1917, t. 31, n° 4, p. 569-586.
- ROMER Eugeniusz, *Polska : ziemia i państwo*, Lwów, Gebethner i Wolff, 1917.
- ROMER Eugeniusz, *Polski atlas kongresowy. Atlas des problèmes territoriaux de la Pologne*, Lwów-Warszawa, Nakładem Książnicy Polskiej Towarzystwa Nauczycieli Szkół Wyższych, 1921.
- SAWICKI Ludomir, „Geographisch-statistischer Atlas von Polen, redigiert von Dr. Eugen v. Romer“, *der kaiserlich-königlichen Geographischen Gesellschaft in Wien*, 1916, vol. 59, (Literaturbericht), p. 767-768.
- SAWICKI Ludomir, „Landeskundliche Bestrebungen in Polen“, *Kartographische und schulgeographische Zeitschrift*, 1917, n° 3 et 4, p. 53-56.
- SCHOTTE Walther, *Die Hilfe*, 1916, p. 350.
- SUJKOWSKI Antoni, « Polen in Karten und Ziffern », *Polen*, 1916, n° 69, p. 86-92.

WAKAR Włodzimierz, « Geograficzno-statystyczny atlas Polski », *Ekonomista*, 1916, t.3, p. 237-248.

Autres nationalités

KLIMAS Petras (K. Verbelis), *La Lituanie russe : considérations statistiques et ethnographiques*, Genève, 1918.

KLIMAS Petras, *Der Werdegang des lituanischen Staates von 1915 bis zur Bildung der provisorischen Regierung im November 1918*, Berlin, Pack und Garleb, 1919.

KLIMAS Petras, *Le gouvernement de Vilna (Vilnius)*, « Les territoires de la Lithuanie. Considérations ethnographiques et statistiques », Paris, 1919.

ROSENBERG Leo, *Die Juden in Litauen : Geschichte, Bevölkerung und Wirtschaft, politische Forderungen*, Berlin, Verlag der Neuen Jüdischen Monatshefte, 1918.

STARY, « Les éléments de la question lituanienne », *Le correspondant*, n° 11330, Paris, février 1918.

5 - Diplomatie, Conférence de la paix, comités d'étude

Comité d'études

BENOIST Charles, *Souvenirs de Charles Benoist*. Paris, Plon, 1934, Tome III et dernier. 1902-1933. Vie parlementaire, vie diplomatique.

COMITÉ D'ÉTUDES, Procès-verbaux des séances du Comité. Bibliothèque de l'Institut de France (*Papiers Charles Benoist*).

P.V. des séances : 28 février 1917 ; 8 juillet 1918. 22 octobre 1918 ; 18 novembre 1918 ; 3 décembre 1918 ; 3 janvier 1919 ; 13 janvier 1919. 22 janvier 1919 ; 12 février 1919.

Travaux du Comité d'études, Paris, Imprimerie nationale, 1919, tome 1 : *L'Alsace-Lorraine et la frontière du Nord-Est*, 1918, tome. 2 : *Questions européennes*.

COMITÉ NATIONAL D'ÉTUDES SOCIALES ET POLITIQUES, Paris : Statuts, liste des membres, tableau des séances, 1916-1928.

TARDIEU André, *La paix*, Paris, Payot, 1921.

Conférence de la Paix

Alliance Israélite Universelle, *La question juive devant la Conférence de la Paix*, Paris, Siège de la Société, 1919, p. 22.

BAKER Ray Stannard, *Woodrow Wilson and world Settlement*, New York, Page & Company, 3 tomes, 1922.

HASKINS Charles H., LORD Robert H., *Some problems of the Peace conference*, Cambridge, Harvard University Press, 1920.

HOUSE Edward M., SEYMOUR Charles, *Ce qui se passa réellement à Paris en 1918-1919 : histoire de la Conférence de la paix par les délégués américains*, Paris, Payot, 1923 (trad. 1921).

KUTRZEBA Stanisław, *Kongres, Traktat i Polska*, Warszawa, Gebethner i Wolff, 1919.

MANTOUX Paul, *Les délibérations du Conseil des Quatre*, Paris, Éditions CNRS, 1955, 5 juin 1919, tome 2.

MILLER David Hunter, "My Diary. At the Conference of Paris. With Documents", Volume IV, 1924.

Papers relating to the foreign relations of the United States, The Paris Peace Conference, 1919, Washington, Government Printing Office, 1947.

Proceedings of the Brest-Litovsk Peace Conference: The peace negotiations between Russia and the Central Powers 21 November, 1917-3 March, Washington, Government Printing Office, 1918.

ROMER Eugeniusz, *Pamiętnik paryski 1918-1919*, Wrocław-Warszawa, Ossolineum, 1989.

SEYMOUR Charles, *The Intimate Papers of Colonel House*, Boston, New York, Houghton Mifflin company, vol. 3, April 1917 - June 1918, 1928.

Commission des Affaires polonaises

- Sténographie des séances (AMAE, Fonds Tardieu, BDIC)

 Séance du 6 mars 1919

 Séance du 23 août 1919

 Sous-Commission chargée d'étudier la frontière orientale :

 Séance du 22 mars 1919

 Séance du 24 mars 1919

 Séance du 27 mars 1919

 Procès-Verbal n°8, 15 avril 1919

 Séance du 27 août 1919

 Séance du 29 août 1919

 Sous-Commission de la Galicie Orientale :

 Séance du 26 mars 1919

 Séance du 13 août 1919

- « Note présentée au Conseil Suprême des alliées par la Commission des Affaires polonaises », Annexe au procès-verbal n°13. 20 mars 1919.

- Rapport n° 2 présenté au Conseil Suprême des Alliés par la Commission des Affaires Polonaises. Frontière orientale de la Pologne.

- Rapport n°3 de la Commission des Affaires polonaises. Question de Galicie. 16 juin 1919.

III – Bibliographie

1. Problématique : statistique, nationalisme, population

Histoire de la statistique – Questions et politique de population

AREL Dominique, KERTZER David (eds.), *Census and Identity: The Politics of Race, Ethnicity, and Language in National Censuses*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

BRIAN Éric, « Nouvel essai pour connaître la population du royaume. Histoire des sciences, calcul des probabilités et population de la France vers 1780 », *Annales de démographie historique*, 2001/2, n° 102, p. 173-222.

BRIAN Éric, « Statistique administrative et internationalisme statistique pendant la seconde moitié du XIX^e siècle », *Histoire et Mesure*, 1989, IV-3/4, p. 201-224.

- BRIAN Éric, « Transactions statistiques au XIX^e siècle. Mouvements internationaux de capitaux symboliques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2002, 5, n° 145, p. 34-46.
- BRIAN Éric, *La mesure de l'État*, Paris, Albin Michel, 1994.
- DASTON Lorraine, GALISON Peter, "The Image of Objectivity", *Representations*, 1992, vol. 40, p. 81-128.
- DESROSIÈRES Alain, « L'histoire de la statistique comme genre : style d'écriture et usages sociaux », *Genèses*, 2000, n° 39, p. 121-137.
- DESROSIÈRES Alain, *La politique des grands nombres : histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 1993.
- DESROSIÈRES Alain, THÉVENOT Laurent, *Les catégories socioprofessionnelles*, Paris, La Découverte, collection Repères, 1988.
- DUPÂQUIER Jacques et Michel, *Histoire de la démographie*, Paris, Perrin, 1985.
- FOUCAULT Michel, *Sécurité, territoire, population : cours au Collège de France (1977-1978)*, Paris, Gallimard/Seuil, 2003.
- GOODY Jack, *La raison graphique*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.
- HACKING Ian, *Entre science et réalité : la construction sociale de quoi ?*, (trad.), Paris, La Découverte, 2008.
- HACKING Ian, *The Taming of Chance*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.
- KRÜGER Lorenz, DASTON Lorraine & all (eds), *The probabilistic Revolution*, MIT Press, Cambridge, Mass, 1987.
- KULA Witold, *Des mesures et les hommes*, Paris, Éditions de la MSH, 1984.
- LABBÉ Morgane, « Statistique ethnique, légitimité politique et changement de régime », *Critique internationale*, n°45, 2009, p. 9-18.
- LASCOUMES Pierre, LE GALES Patrick (eds.) *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.
- PATRIARCA Silvana, *Numbers and Nationhood. Writing statistics in 19th Italy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- PORTER Theodore, *The Rise of Statistical Thinking. 1820-1900*, Princeton, Princeton University Press, 1986.
- PORTER Theodore, *Trust in Numbers*, Princeton, Princeton University Press, 1996.
- ROSENAL Paul-André, « L'argument démographique. Population et histoire politique au XX^e siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2007/3, n° 95, p. 3-14.
- ROSENAL Paul-André, « Pour une histoire politique des populations », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2006, vol. 61, n° 1, p. 7-29,
- ROSENAL Paul-André, *L'intelligence démographique. Sciences et politiques des populations en France (1930-1960)*, Paris, Odile Jacob, (coll. Histoire), 2003.
- SCHWEBER Libby, « L'histoire de la statistique, laboratoire pour la théorie sociale », *Revue française de sociologie*, vol. 37, n° 1, 1996, p. 107-128.
- SCHWEBER Libby, *Disciplining statistics : Demography and vital Statistics in France and England, 1830-1885*, Durham, Duke University press, 2006.
- SCOTT James C., *Seeing like a state : how certain schemes to improve the human condition have failed*, New Haven & London, Yale University Press, 1999.

SELTZER William, ANDERSON Margo, « The Dark Side of Numbers : The Role of Population Data Systems in Human Rights Abuses », *Social Research*, vol. 68, n° 2, 2001, p. 481-513.

WEITZ Eric D., "From the Vienna to the Paris System: International Politics and the Entangled Histories of Human Rights, Forced Deportations, and Civilizing Missions", *The American Historical Review*, 2008, vol. 113, n° 5, p. 1313-1343.

WESTERGAARD Harald, *Contributions to the History of Statistics*, London, P. W. King & Son, 1932.

Cartes et cartographie

BLACK Jeremy, *Maps and History. Constructing Images of the Past*, New Haven & London, Yale University Press, 1997.

GUGERLI David, SPEICH Daniel, *Topografien der Nation : Politik, kartografische Ordnung und Landschaft im 19. Jahrhundert*, Zürich, Chronos, 2002.

JACOB Christian, *L'empire des cartes. Approche théorique de la cartographie à travers l'histoire*, Paris, Albin Michel, 1992.

HARLEY John Brian, *The New Nature of Maps. Essays in the History of Cartography*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2001.

HERB Guntram Henrik, *Under the map of Germany : nationalism and propaganda, 1918-1945*, Routledge, London, 1997.

NORDMAN Daniel, *Frontières de France. De l'espace au territoire. XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Gallimard, 1998.

PALSKY Gilles, *Des chiffres et des cartes : naissance et développement de la cartographie quantitative française au XIX^e siècle*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1996.

Études du nationalisme, histoire impériale

ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national*, Paris, La Découverte, 1996 (trad. 1^{er} éd. 1991).

BRUBAKER Rogers, *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne*, Paris, Belin, 1997.

BRUBAKER Rogers, *Nationalism Reframed*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

BURBANK Jane, COOPER Frederik, *Empire in World History : Power and the Politics of Difference*, Princeton & Oxford, Princeton University Press, 2010.

DUCREUX Marie-Elizabeth, « Nommer l'État et définir l'Empire », *Monde(s)*, n° 2, 2012, p. 39-66.

GELLNER Ernest, *Nations et nationalisme*, Paris, Payot, 1989.

HIRSCHHAUSEN Ulrike von, LEONHARD Jörn (eds), *Comparing Empires: Encounters and Transfers in the Long Nineteenth Century*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2011.

HOBSBAWM Eric, *Nations et Nationalisme depuis 1780*, Paris, Gallimard, 1990.

KOHN Hans, *The idea of nationalism: a Study in its Origins and Background*, New York, Macmillan Company, 1944.

LEBEAU Christine, « Quel gouvernement pour quel empire ? Du Saint-Empire à l'empire d'Autriche », *Monde(s)*, n° 2, 2012, p. 151-166.

En Europe centrale et orientale

COHEN Gary, « Nationalist Politics and the Dynamics of State and Civil Society in the Habsburg Monarchy, 1867-1914 », *Central European History*, 2007, vol. 40, n° 2, p. 241-278.

DELAPERRIÈRE Maria, LORY Bernard, MARÈS Antoine (eds.), *Europe médiane. Aux sources des identités nationales*, Paris, Institut d'études slaves, 2005.

GRADVOHL Paul (ed.), *L'Europe médiane au XXe siècle. Fractures, décompositions - recompositions - surcompositions*, Prague, Éditions du Cefres, 2011.

HOREL Catherine, *Cette Europe qu'on dit centrale : Des Habsbourg à l'intégration européenne, 1815-2004*, Paris, Éditions Beauchesne, 2009.

JUDSON Pieter, « L'Autriche-Hongrie est-elle un empire ? », *Annales HSS*, 2008, vol. 63, n° 3, p. 563-596.

JUDSON Pieter, ROZENBLIT Marsha, *Constructing nationalities in East Central Europe*, Oxford, Berghahn Books, 2005.

KAPPELER Andreas, « The Ambiguities of russification », *Kritika*, 2004, vol. 5, n° 2, p. 291-297.

KING Jeremy, « The Nationalization of East Central Europe : Ethnicism, Ethnicity, and Beyond », in Maria Bucur, Nancy Wingfield (eds.), *Staging the Past. The Politics of Commemoration in Habsburg Central Europe, 1848 to the Present*, West Lafayette, Purdue University Press, 2001, p. 112-152.

SNYDER Timothy, *The reconstruction of nations : Poland, Ukraine, Lithuania, Belarus, 1569-1999*, New Haven & London, Yale University Press, 2003.

STRUVE Kai, THER Philipp (eds.), *Die Grenzen der Nationen. Identitätenwandel in Oberschlesien in der Neuzeit*, Marburg, Verlag Herder-Institut, 2002.

WEEKS Theodore, « Nationality, Empire, and Politics in the Russian Empire and USSR », *H-Soz-u-Kult*, 2012.

WESSEL Martin Schulze, « Confessional Politics and Religious Loyalties in the Russian-Polish Borderlands », *Kritika*, vol. 15, 2014, p. 184-196.

ZAHRA Tara, "Each nation only cares for its own": Empire, Nation, and Child Welfare Activism in the Bohemian Lands, 1900-1918 », *The American Historical Review*, 2006, vol. 111, n° 5, p. 1378-1402.

ZAHRA Tara, *Kidnapped Souls : National Indifference and the Battle for Children in the Bohemian Lands, 1900-1948*, Ithaca and London, Cornell University Press, 2008.

2. Histoire politique, mouvement des nationalités (avant 1914)

Allemagne, Prusse, Autriche

BEST Heinrich, WEEGE Wilhelm, *Biographisches Handbuch der Abgeordneten der Frankfurter Nationalversammlung 1848/49*, vol. 8, Düsseldorf, Droste Verlag, 1996.

Biographisches Lexikon des Kaisertums Oesterreich, (sous la dir. Constant von Wurzbach), Siebenter Theil, Wien, kaiserlich-königlichen Hof- und Staatsdruckerei, 1861, p. 185-187.

CONRAD Sebastian, « Globalization effects: mobility and nation in Imperial Germany, 1880-1914 », *Journal of Global History*, 2008, vol. 3, n° 1, p. 43-66.

GREEN Abigail, *Fatherlands : State-building and Nationhood in Nineteenth-century Germany*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

KOSSERT Andreas, *Ostpreussen : Geschichte und Mythos*, München, Siedler, 2005, p. 198-208.

KOTT Sandrine, *Bismarck*, Paris, Presses de Sciences po, 2003.

KOTT Sandrine, *L'État social allemand. Représentations et pratiques*, Paris, Belin, 1995.

NIPPERDEY Thomas, « Verein als soziale Struktur in Deutschland im späten 18. und frühen 19. Jahrhundert », in Hartmut Boockmann *et al.*, *Geschichtswissenschaft und Vereinswesen im 19. Jahrhundert*, Göttingen, Vandenhoeck & Rupert, 1972, p. 1-44.

VINCENT Marie-Bénédicte, *Serviteurs de l'État : les élites administratives en Prusse de 1871 à 1933*, Paris, Belin, 2006.

SCHIEDER Theodor, *Das Deutsche Kaiserreich von 1871 als Nationalstaat*, 1992 (1^{ier} ed. 1961), Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht.

STOURZH Gerald, « Die Gleichberechtigung der Volkstämme als Verfassungsprinzip 1848-1918 », in Peter Urbanitsch, Adam Wandruszka, *Die Habsburgermonarchie, 1848-1918*, t. III/I, Die Völker des Reiches, Wien, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1980, p. 1082-1099 .

STOURZH Gerald, « Die Gleichberechtigung der Volkstämme als Verfassungsprinzip 1848-1918 », in Peter Urbanitsch, Adam Wandruszka, *Die Habsburgermonarchie, 1848-1918*, Band III, 2, Wien, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1980, p. 975-1206.

STOURZH Gerald, « Galten die Juden als Nationalität Altösterreichs ? », in Anna M. Drabek, Mordechai Eliav, Gerald Stourzh (eds.), *Prag - Czernowitz - Jerusalem : der österreichische Staat und die Juden vom Zeitalter des Absolutismus bis zum Ende der Monarchie*, Eisenstadt, Edition Roetzer, 1984, p. 259-287.

WEHLER Hans-Ulrich, *Deutsche Gesellschaftsgeschichte, 1849-1914*, München, Beck, 1995.

WEHLER Hans-Ulrich, *Krisenherde des Kaiserreichs, 1871-1918*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2^e ed. 1979.

WEICHLIN Siegfried, « Qu'est ce qu'une nation ? Stationen der deutschen Debatte um Nation und Nationalität in der Reichsgründungszeit », in Wolther von Kieseritzky, Klaus-Peter Sick (eds.), *Demokratie in Deutschland. Chancen und Gefährdungen im 19. und 20. Jahrhundert*, München, Beck, 1999, p. 71-90.

WEIDENFELLER Gerhard, *VDA : Verein für das Deutschtum im Ausland, Allgemeiner Deutscher Schulverein (1881-1918)*, Frankfurt, Peter Lang, 1976.

Polenpolitik, antisémitisme, pangermanisme

BELZYT Leszet, *Sprachliche Minderheiten im preußischen Staat 1815-1914*, Marburg, Verlag Herder-Institut, 1998.

BLANKE Richard, *Polish-speaking Germans ? Language and National Identity among the Masurians since 1871*, Cologne, Böhlau, 2001.

BLANKE Richard, *Prussian Poland in the German Empire (1871-1900)*, Boulder, distributed by Columbia University Press, coll. East European Monographs, 1981.

BROSZAT Martin, *Zweihundert Jahre deutsch Polenpolitik*, Frankfurt am Main, Suhrkamp-Taschenbuch, 1972 (1963).

- CHICKERING Roger, *We men who feel most German: a cultural Study of the Pan-German league*, Boston, George Allen & Unwin, 1984.
- ELEY Geoff, « German Politics and Polish Nationality », *East European Quarterly*, vol. XVIII, n° 3, 1984, p. 335-364.
- ELEY Geoff, *Reshaping the German right : Radical Nationalism and Political Change after Bismarck*, New Haven & London, Yale University Press, 1980.
- GALOS Adam, GENTZEN Felix-Heinrich, JAKÓBCZYK Witold, *Die Hakatisten, der Deutsche Ostmarkenverein 1894-1934*, Berlin, Deutscher Verlag der Wissenschaft, 1966.
- GOSEWINKEL Dieter, « "Unerwünschte Elemente " : Einwanderung und Einbürgerung von Juden in Deutschland 1848-1933 », *Tel Aviver Jahrbuch für deutsche Geschichte*, 1998, n° 27, p. 71-106.
- GOSEWINKEL Dieter, *Einbürgern und Ausschiessen. Die Nationalisierung der Staatsangehörigkeit vom Deutschen Bund bis zur Bundesrepublik Deutschland*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2001.
- HAGEN William W., *Germans, Poles and Jews. The Nationality Conflict in the Prussian East, 1772-1914*, Chicago, University of Chicago Press, 1980.
- JENSEN Uffa, « Getrennt streiten- getrennt leben ? Der doppelte Streit um Heinrich von Treitschkes Antisemitismus unter gebildeten Bürgern (1879-1881) », *Werkstatt Geschichte*, n° 38, 2004, p. 5-27.
- JENSEN Uffa, « Into the Spiral of Problematic Perceptions : Modern Anti-Semitism and gebildetes Bürgertum in Nineteenth-Century Germany », *German History*, 2007, vol. 25, n° 3, p. 348-371.
- KRIEGER Karsten (ed.), *Der „Berliner Antisemitismusstreit“ 1879-1881. Eine Kontroverse um die Zugehörigkeit der deutschen Juden zur Nation. Eine kommentierte Quellenedition im Auftrag des Zentrums für Antisemitismusforschung*, München, K.G. Saur, 2003.
- KULCZYCKI John J., *School Strikes in Prussian Poland 1901-1907: The Struggle over Bilingual Education*, Boulder, distributed by Columbia University Press, coll. East European Monographs, 1981.
- MEYER Michael A., « Great Debate on Antisemitismus », *Leo Baeck Institute Year Book*, 1966, vol. 11, n° 1, p. 137-170.
- MOLIK Witold, « Die preußische Polenpolitik im 19. und zu Beginn des 20. Jahrhunderts: Überlegungen zu Forschungsstand und -perspektiven », in Hans-Henning Hahn, Peter Kunze (eds.), *Nationale Minderheiten und staatliche Minderheitenpolitik in Deutschland im 19. Jahrhundert*, Berlin, Akademie Verlag, 1999, p. 29-39.
- NELSON Robert L. (ed.), *Germans, Poland, and colonial expansion to the East : 1850 through the present*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009.
- NEUBACH Helmut, *Die Ausweisungen von Polen und Juden aus Preußen 1885/86*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 1967.
- RAHDEN Till van, « ‘Germans of the Jewish Stamm’ : Visions of Community between Nationalism and Particularism, 1850 to 1933 », in Mark Roseman, Nils Roemer, Neil Gregor (eds.) *German History from the Margins, 1800 to the Present*, Bloomington, Indiana University Press, 2006, p. 27-48.
- REGNERI Günter, « Salomon Neumann's Statistical Challenge to Treitschke : The Forgotten Episode that marked the End of the “Berliner Antisemitismusstreit” », *Leo Baeck Institute Yearbook*, 1998, vol. 43, n° 1, p. 129-153.

RIMMELE Eva, *Sprachenpolitik im Deutschen Kaiserreich vor 1914*, Frankfurt am Main, Peter Lang, 1996.

SCHUTTE Christoph, *Die Königliche Akademie in Posen (1903-1919)*, Marburg, Herder-Institut Verlag, 2008.

SERRIER Thomas, *Entre Allemagne et Pologne : nations et identités frontalières, 1848-1914*, Paris, Belin, 2002.

SERRIER Thomas, *Provinz Posen, Ostmark, Wielkopolska : eine Grenzregion zwischen Deutschen und Polen, 1848-1914*, Marburg, Herder-Institut Verlag, 2005.

TIMS Richard W., *Germanizing Prussian Poland, the H-K-T society and the Struggle for the Eastern Marches in the German Empire, 1894-1919*, New-York, Columbia University Press, 1941.

WERTHEIMER Jack, *Unwelcome Strangers : East European Jews in imperial Germany*, Oxford, Oxford University Press, 1987.

Histoire de la Pologne – nationalités

BAK-KOCZARSKA Celina, *Juliusz Leo twórca Wielkiego Krakowa*, Wrocław, Zakład Narodowy im. Ossolińskich, 1986.

BEAUVOIS Daniel, *La bataille de la terre en Ukraine : 1863-1914. Les Polonais et les conflits socio-ethniques*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1993.

BÖHNING Peter, *Die nationalpolnische Bewegung in Westpreußen : 1815-1871*, Marburg, Herder-Institut Verlag, 1973.

CAUMANN Ute, « Miasto i zdrowie a perspektywa porównawcza. Uwagi metodyczne na przykładzie reform sanitarnych w XIX-wiecznej Warszawie », *Medycyna Nowożytna*, 2000, t. 7, n° 1, p. 45-62.

CHWALBA Andrzej, *Historia Polski : 1795-1918*, Kraków, Wydawnictwo Literackie, 2000.

CHWALBA Andrzej, *Polacy w służbie Moskali*, Warszawa Kraków, Wydawnictwo Naukowe PWN, 1999.

DABROWSKI Patrice, « Russian-Polish Relations revisited, or The ABC's of "Treason" under Tsarist Rule », *Kritika*, 2003, vol. 4, n° 1, p. 177-199.

HIMKA John-Paul, *Galician Villagers and the Ukrainian National Movement in the Nineteenth Century*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 1988.

KAMUSELLA Tomasz, *Silesia and Central European Nationalisms : The Emergence of National and Ethnic Groups in Prussian Silesia and Austrian Silesia, 1848-1918*, West Lafayette, Purdue University Press, 2007.

MAGOSCI Paul Robert, « Galicia: A European Land » in Chris Hann, Paul Robert Magosci (eds.), *Galicia. A multicultural Land*, Toronto, University of Toronto Press, 2005, p. 3-21.

Polski Słownik Biograficzny.

PORTER Brian, *When nationalism began to hate : imagining modern Politics in nineteenth century Poland*, New-York, Oxford University Press, 2000.

SCHRAMM Tomasz, « L'historiographie polonaise, 1976-1989 », in Antoine Marès (ed.), *Histoire et pouvoir en Europe médiane*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 29-43.

SERRIER Thomas, *Entre Allemagne et Pologne : nations et identités frontalières, 1848-1914*, Paris, Belin, 2002.

SERRIER Thomas, *Provinz Posen, Ostmark, Wielkopolska : eine Grenzregion zwischen Deutschen und Polen, 1848-1914*, Marburg, Herder-Institut Verlag, 2005.

SHANES Joshua, *Diaspora nationalism and Jewish identity in Habsburg Galicia*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012.

STALIŪNAS Darius, *Making Russians: meaning and practice of russification in Lithuania and Belarus after 1863*, Amsterdam, New York, Rodopi, 2007.

STRUVE Kai, « Citizenship and National Identity. The Peasants of Galicia during the Nineteenth Century », in Piotr Wawrzeniuk (ed.), *Societal Change and Ideological Formation Among the Rural Population of the Baltic Area 1880-1939*, Huddinge, Södertörn högskola, 2008, p. 75-93.

STRUVE Kai, *Bauern und Nation in Galizien. Über Zugehörigkeit und soziale Emanzipation im 19. Jahrhundert*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2005.

STRUVE Kai, THER Philipp (eds.), *Die Grenzen der Nationen. Identitätenwandel in Oberschlesien in der Neuzeit*, Marburg, Verlag Herder-Institut, 2002.

TIMS Richard W., *Germanizing Prussian Poland, the H-K-T society and the Struggle for the Eastern Marches in the German Empire, 1894-1919*, New-York, Columbia University Press, 1941.

WANDYDZ Piotr S., « The Poles in the Habsburg Monarchy », *Austrian History Yearbook*, 1967, vol. 3, n° 2, p. 261-286.

WEEKS Theodore R., « Vilna, Wilno, Vilnius 1863-1939 : Une étude de cas sur les cultures parallèles et sur 'l'Autre' invisible », *Revue germanique internationale*, 2010, n° 11, p. 79-102.

WEEKS Theodore R., *Nation and state in late Imperial Russia : Nationalism and Russification on the western Frontier, 1863-1914*, DeKalb, Northern Illinois University Press, 1996.

WOOD Nathaniel D., *Becoming metropolitan : urban selfhood and the making of modern Cracow*, DeKalb, Northern Illinois University Press, 2010.

3. Statistique, géographie en Europe centrale et orientale

Sciences sociales, État et pratiques administratives

BECKER Peter, CLARK William (eds), *Little Tools of Knowledge. Historical Essays on Academic and Bureaucratic Practices*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2000.

BEHRE Otto, *Geschichte der Statistik in Brandenburg-Preussen bis zur Gründung des Königlichen Statistischen Bureaus*, Berlin, Heymanns Verlag, 1905.

BOOCKMANN Hartmut, et al., *Geschichtswissenschaft und Vereinswesen im 19. Jahrhundert*, Göttingen, Vandenhoeck & Rupert, 1972.

BRAKENSIEK Stefan, *Fürstendiener-Staatsbeamte-Bürger : Amtsführung und Lebenswelt der Ortsbeamten in niederhessischen Kleinstädten (1750-1830)*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1999.

BRUCH Rüdiger vom, « Max Webers Landarbeitererhebung neu besichtigt », *Gelehrtenpolitik, Sozialwissenschaften und akademische Diskurse in Deutschland im 19. und 20. Jahrhundert*, Stuttgart, Steiner, 2006, p. 222-229.

BRUCH Rüdiger vom, *Gelehrtenpolitik, Sozialwissenschaften und akademische Diskurse in Deutschland im 19. und 20. Jahrhundert*, Stuttgart, Steiner, 2006.

- BRUCH Rüdiger vom, *Wissenschaft, Politik und öffentliche Meinung : Gelehrtenpolitik im wilhelminischen Deutschland (1890-1914)*, Husum, Matthiesen, 1980.
- BRUHNS Hinnerk, « Ville et campagne. Quel lien avec le projet sociologique de Max Weber ? », *Sociétés contemporaines*, 2003, n° 49-50, p. 13-42.
- BUNZL Matti, « Völkerpsychologie and German-Jewish Emancipation », in H. Glenn Penny, Matti Bunzl (eds.), *Worldly Provincialism: German Anthropology in the Age of Empire*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2003, p. 47-85.
- GARNER Guillaume, *État, économie, territoire en Allemagne*, Paris, Éditions de l'EHES, 2005.
- GORGES Irmela, *Sozialforschung in Deutschland 1872-1914 : gesellschaftliche Einflüsse auf Themen- und Methodenwahl des Vereins für Sozialpolitik*, Königstein, Schriften des Wissenschaftszentrums Berlin, 1980.
- HART Mitchell B., *Social Science and the Politics of Modern Jewish Identity*, Stanford, Stanford University Press, 2000.
- HARTMANN Heinrich, *Der Volkskörper bei der Musterung : Militärstatistik und Demographie in Europa vor dem Ersten Weltkrieg*, Göttingen, Wallstein Verlag, 2011.
- HEIMPEL Hermann, « Geschichtsvereine einst und jetzt », in Hartmut Boockmann et al., *Geschichtswissenschaft und Vereinswesen im 19. Jahrhundert*, Göttingen, Vandenhoeck & Rupert, 1972, p. 45-73.
- HEINDL Waltraud, *Gehorsame Rebellen: Bürokratie und Beamte in Österreich 1780 bis 1848*, Vienne, Böhlau Verlag, 1992.
- HOCHEDLINGER Michael, TANTNER Anton (eds.) : *"... der grösste Teil der Untertanen lebt elend und mühselig" : die Berichte des Hofkriegsrates zur sozialen und wirtschaftlichen Lage der Habsburgermonarchie 1770-1771*, Innsbruck, Studien Verlag, 2005.
- KAESLER Dirk, *Max Weber. Sa vie, son œuvre, son influence*, Paris, Fayard, 1996 (trad. 1995).
- KIESEWETTER Hubert, *Julius Wolf 1862-193 - zwischen Judentum und Nationalsozialismus*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2008.
- LABORIER Pascale & all (eds.), *Les sciences camérales : activités pratiques et histoire des dispositifs publics*, Paris, PUF, 2011.
- LINDENFELD David F., *The practical imagination : the German sciences of state in the nineteenth century*, Chicago, University of Chicago Press, 1997.
- NELSON Robert L., « From Manitoba to the Memel : Max Sering, inner colonization and the German East », *Social History*, 2010, vol. 35, n° 4, p. 439-457.
- OBERSCHALL Anthony, *Empirical Social Research in Germany, 1848-1914*, Paris La Haye, Mouton, 1965.
- POLLAK Michael, « Un texte dans son contexte. L'enquête de Max Weber sur les ouvriers agricoles », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1986, vol. 65, n° 1, p. 69-75.
- RUPP-EISENREICH Britta, « La leçon des mots et des choses », in Michel Espagne, Michael Werner (eds.), *Philologiques. Contribution à l'histoire des disciplines littéraires en France et en Allemagne au XIX^e siècle*, I, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'homme, 1990, p. 365-391.
- TANTNER Anton, *Ordnung der Häuser, Beschreibung der Seelen-Hausnummerierung und Seelenkonskription in der Habsburgermonarchie*, Vienne, Studienverlag, 2007.

TRIBE Keith, « Prussian agriculture, German politics : Max Weber 1892-7 », *Economy and society*, 1983, vol. 12, n° 2, p. 181-226.

Statistique, géographie et cartographie dans l'espace germanique

« Abhandlungen - Carl Freiherr von Czörnig (Nekrolog) », *Statistische Monatschrift*, 1889, p. 545-554.

BAUERKÄMPER Arnd, BÖDECKER Hans-Erich, STRUCK Bernhard (eds.), *Die Welt erfahren. Reisen als kulturelle Begegnung von 1780 bis heute*, Francfort/Main, Campus Verlag, 2004.

BEHRISCH Lars, *Vermessen, Zählen, Berechnen. Die politische Ordnung des Raums im 18. Jahrhundert*, Frankfurt am Main, Campus, 2006.

BÖDECKER Hans Erich, „System und Entwicklung der Staatswissenschaften im 18. Jahrhundert“, in Reinhard Macek (ed.), *Die Wissenschaftskultur der Aufklärung*, Halle, Martin-Luther Universität Halle, 1990, p. 88-105.

BÖDECKER Hans-Erich, « On the origins of the 'Statistical Gaze': Modes of Perception, Forms of Knowledge and Ways of Writing in the Early Social Sciences », in Peter Becker, William Clark (eds), *Little Tools of Knowledge. Historical Essays on Academic and Bureaucratic Practices*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2000.

BRIX Emil, *Die Umgangssprachen in Altösterreich zwischen Agitation und Assimilation : die Sprachenstatistik in den zisleithanischen Volkszählungen 1880 bis 1910*, Wien, Böhlau, 1982.

CAMERINI Jane, « The Physical Atlas of Heinrich Berghaus: Distribution Maps as Scientific Knowledge », in Renato G. Mazzolini (ed.), *Non Verbal Communication in Science prior to 1900*, Florence, Leo S. Olschki, 1993, p. 479-512.

DUNLOP Catherine, « Mapping a New Kind of European Boundary : The Language Border between Modern France and Germany », *Imago Mundi*, 2013, vol. 65, n° 2, p. 253-267.

DURDIK Christel, « Bevölkerungs- und Sozialstatistik in Österreich im 18. und 19. Jahrhundert », in Heimold Helczmanovski, *Beiträge zur Bevölkerungs- und Sozialgeschichte Österreichs*, Wien, Österreichisches Statistisches Zentralamt, 1973, p. 225-266.

ENGELMANN Gerhard, *Heinrich Berghaus. Der Kartograph von Potsdam*. Acta Historica Leopoldina, Halle/Saale, 1977.

FERDINAND Ursula, « Die Debatte « Agrar- versus Industriestaat und die Bevölkerungsfrage », in Rainer Mackensen, Jürgen Reulecke (eds.), *Das Konstrukt « Bevölkerung vor, im und nach dem « Dritten Reich »*, Wiesbaden, Verlag für Sozialwissenschaften, 2005, p. 111-149.

HOOCK Jochen, « D'Aristote à Adam Smith : quelques étapes de la statistique allemande entre le XVII^e et le XIX^e siècle », *Pour une histoire de la statistique*, t.1, Paris, INSEE, 1977, p. 477-483.

HORVATH Robert, « Le développement de la statistique officielle dans l'Empire austro-hongrois et en Allemagne de 1789 à 1889 », *Institut International de Statistique*, 1989, 47^e session, vol. LIII, p. 141- 155.

JUREIT Ulrike, *Das Ordnen von Räumen : Territorium und Lebensraum im 19. und 20. Jahrhundert*, Hamburg, Hamburger Edition, 2012.

KÖNENKAMP Wolf-Dieter, « Natur und Nationalcharakter. Die Entwicklung der Ethnographie und die frühe Volkskunde », *Ethnologia Europaea. Journal of European History*, 1988, vol. XVIII, p. 25-52.

- KRETSCHMER Ingrid, « The First and Second Austrian School of Layered Relief Maps in the Nineteenth and Early Twentieth Centuries », *Imago Mundi*, 1988, vol. 40, p. 9-15.
- LABBÉ Morgane, « Dénombrer les nationalités en Prusse au XIX^e siècle : entre pratique d'administration locale et connaissance statistique de la population », *Annales de Démographie Historique*, 1, 2003, p. 39-60.
- LABBÉ Morgane, « Die 'Ethnographische Karte der Oesterreichischen Monarchie' : ein Abbild der Monarchie », *Jahrbuch der Österreichischen Gesellschaft zur Erforschung des 18. Jahrhunderts*, 2010, vol. 25, p. 149-163.
- LABBÉ Morgane, « Le projet d'une statistique des nationalités discutés dans les sessions du Congrès International de Statistique (1853-1876) », in Francis Ronsin, Hervé Le Bras, Élisabeth Zucker (eds.), *Démographie et Politique*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 1997, p. 127-142.
- LABBÉ Morgane, « Le Séminaire de statistique du Bureau prussien de statistique (1862-1900). Former les administrateurs à la statistique », *Journ@l Electronique d'Histoire des Probabilités et de la Statistique*, 2006 (décembre), Vol. 2, n° 2.
- LABBÉ Morgane, « Les frontières de la nation allemande dans l'espace de la carte et du tableau statistique », in Catherine Maurer (ed.), *Les espaces de l'Allemagne au 19^{ième} siècle : frontières, centres et question nationale*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2010, p. 49-72.
- NIKOLOW Sybilla, « Die Nation als statistisches Kollektiv. Bevölkerungskonstruktionen im Kaiserreich und in der Weimarer Republik », in Jakob VOGEL et Ralph JESSEN (eds.), *Wissenschaft und Nation in der europäischen Geschichte*, Frankfurt am Main, Campus, 2002, p. 235-259.
- NIKOLOW Sybilla, *Statistiker und Statistik. Zur Genese der statistischen Disziplin in Deutschland zwischen dem 18. und 20. Jahrhundert*, Thèse de doctorat, Technische Universität, Dresden, 1994.
- SANDNER Gerhard, ROESSLER Mechtild, « Geography and Empire in Germany, 1871-1945 », in Anne Godlewska, Neil Smith (eds.), *Geography and Empire*, Oxford, Blackwell, 1994, p. 115-127.
- SCHACH Andreas, *Alfred Kirchhoff (1838-1907) : "Erdkunde" und "Nation" : Politisierung und Ideologisierung der Geographie in der Zeit des "Zweiten Kaiserreichs"*, Marburg, Tectum Verlag, 2006.
- SCHRÖDER Iris, « Der Nation an der Grenze », in Ralph Jessen, Jakob Vogel (eds.), *Wissenschaft und Nation in der europäischen Geschichte*, Francfort/Main, Campus Verlag, 2002, p. 207-234.
- SCHULZ Hans-Dietrich, « Raumkonstrukte der klassischen deutschsprachigen Geographie », *Geschichte und Gesellschaft*, 2002, n° 28, p. 343-377.
- STAGL Justin, « August Ludwig Schlözer Entwurf einer „Völkerkunde“ oder Ethnographie“ seit 1772 », *Ethnologische Zeitschrift*, 1974, vol. 2, p. 73-91.
- STRUCK Bernhard « Farben, Sprachen, Territorien. Die deutsch-polnische Grenzregion auf Karten des 19. Jahrhunderts », in Ute Schneider et Christof Dipper (eds.), *Kartenwelten. Der Raum und seine Repräsentation in der Neuzeit*, Darmstadt, Primus, 2006, p. 177-192.
- WARDENGA Ute, « German Geographical Thought and the Development of Länderkunde », *Inforgeo*, Lisboa, Edições Colibri, 2006, p. 127-147.
- WEBER Danny, *Die sächsische Statistik im 19. Jahrhundert. Institutionalisierung-Professionalisierung*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2003.

ZIMMERMANN Bénédicte, « Statisticiens des villes allemandes et action réformatrice (1871-1914). La construction d'une généralité statistique », *Genèses*, 1994, vol. 15, p. 4-27.

Statistique, géographie et cartographie en Pologne et Russie

BAUER Henning, KAPPELER Andreas, ROTH Brigitte (eds.), *Die Nationalitäten des russischen Reiches in der Volkszählung von 1897*, Stuttgart, F. Steiner Verlag, (coll. Quellen und Studien zur Geschichte des östlichen Europa, 32), 2 tomes, 1991.

BERELOWITCH Wladimir, « Aux origines de l'ethnographie russe : La Société de géographie dans les années 1840-1850 », *Cahiers du Monde russe et soviétique*, vol. 31, n° 2-3, 1990, p. 265-273.

BERGER Jan, « Rys historyczny powstania Głównego Urzędu Statystycznego », *Wiadomości statystyczne*, 2008, n° 1, p. 1-16.

BERGER Jan, DOMAŃSKI Czesław, et all (eds), *Sylwetki statystyków polskich*, Warszawa, GUS, 1993.

BLUM Alain, GOUSSEFF Catherine, « Statistiques ethniques et nationales dans l'Empire russe et en URSS », in Jean Louis Rallu, Youssef Courbage et Victor Piché, *Anciennes et nouvelles minorités*, Paris, John Libbey/Ined, 1997, p. 49-72.

BUZEK Józef, « Pierwsze dziesięciolecie Głównego Urzędu Statystycznego », *Kwartalnik statystyczny*, 1930, t. VII, n° 2, p. 575-714.

CADIOT Juliette, « Searching for Nationality : Statistics and National Categories at the End of the Russian Empire (1897-1917) », *The Russian Review*, vol. 64, n° 3, 2005, p. 440-455.

CADIOT Juliette, *Le Laboratoire impérial. Russie - URSS (1860-1940)*, Paris, CNRS Éditions, 2007.

CZEKALSKI Józef, « Mapa izarytmiczna a obraz rzeczywisty », *Wiadomości Szługi geograficznej*, 1933, t. 7, p. 203-234.

CZEKALSKI Józef, « Mapa izarytmiczna jako metoda badawcza w geografji », *Czasopismo geograficzne*, 1934, t. 12, n° 3-4, p. 209-222.

DOMAŃSKI Czesław, « Kazimierz Władysław Kumaniecki, a statistician the founder of the polish statistical society », in *Acta Universitatis Lodziensis, Folia Oeconomica*, 2012, 269, p. 9-11.

DUCREUX Marie-Élizabeth, « Langue et Histoire. L'Europe centrale entre l'érudition et la tradition 1760-1810 », in Frédéric Barbier (ed.), *Est-Ouest : Transferts et réceptions dans le monde du livre en Europe (XVII^e – XX^e siècles)*, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 2005, p. 263-283.

KULA Witold, *Demografia Królestwa Polskiego w latach 1836-1846*, Poznań, Wrocław, Wydawnictwo Historyczne, 2002.

MADUROWICZ-URBANSKA Helena, « Geneza i powstanie miejskiego biura statystycznego we Lwowie (1872-1939) », *Rozwój Myśli i Instytucji statystycznych na ziemiach polskich*, 1993, Warszawa, GUS-Polskie Towarzystwo Statystyczne, p. 72-75.

MAŁECKI Jan M., « Początki miejskiego biura statystycznego w Krakowie », *90 lat Głównego Urzędu Statystycznego*, Warszawa, GUS, 2008.

MESPOULET Martine, « Statisticiens des zemstva. Formation d'une nouvelle profession intellectuelle en Russie dans la période prérévolutionnaire (1880-1917) : Le cas de Saratov », *Cahiers du monde russe*, 1999, vol. 40, n° 4, p. 573-624.

MESPOULET Martine, *Construire le socialisme par les chiffres : enquêtes et recensements en URSS de 1917 à 1991*, Paris, INED, 2008.

MICHROWSKI Leon, „Moje wspomnienie o pracach statystycznych w b. Królestwie Polskim », *Wiadomości Statystyczne*, 1968, n° 11, p. 41-42.

Neue Deutsche Biographie, 1990.

PETRONIS Vytautas, *Constructing Lithuania : ethnic mapping in tsarist Russia, ca.1800-1914*, Stockholm Studies in History, 2007.

PETRONIS Vytautas, « Mapping Lithuanians : The Development of Russian Imperial Ethnic Cartography, 1840s-1870s », *Imago Mundi*, vol. 63, n° 1, 2011, p. 62-75.

POCIECHA Józef, « Powstanie Polskiego Towarzystwa Statystycznego w Krakowie », *Wiadomości Statystyczne*, 2011, 10, p. 1-10.

SEEGEL Steven, « Metageography Unbound : Late Nineteenth-century European Borderland Cartography and the Geopolitical Construction of Space », *Ab Imperio*, 2007, n° 2, p. 179-208.

SEEGEL Steven, *Mapping Europe's Borderlands : Russian Cartography in the Age of Empire*, Chicago, University of Chicago Press, 2012.

Statystycy polscy, Warszawa, GUS-Polskie Towarzystwo Statystyczne, 2012.

SZTURM DE SZTREM Tadeusz, *Instytut Gospodarstwa Społecznego 1920-1944 : przyczynek do historii instytucji naukowo-społecznych w Polsce*, Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe, 1959.

Polskie Towarzystwo Statystyczne 1912-2012, Warszawa, Polskie Towarzystwo Statystyczne, 2012.

4. Première Guerre mondiale, régimes d'occupation, mouvement polonais

BARTOSZEWICZ Henryk, « Polskie ugrupowania polityczne w Rosji wobec problemu niepodległości Rzeczypospolitej (luty-listopad 1917 roku) », *Mazowieckie Studia Humanistyczne*, 1999, n° 1, p. 47-66.

BÖHLER Jochen, BORODZIEJ Włodzimierz, PUTTKAMER Joachim von (eds.), *Legacies of violence: Eastern Europe's First World War*, München, Oldenbourg Verlag, 2014.

BRANDES Detlef, « Die Deutschen in Russland und der Sowjetunion », in Klaus Bade (ed.), *Deutsche im Ausland. Fremde in Deutschland*, München, Beck, 1992, p. 85-134.

CONZE Werner, *Polnische Nation und deutsche Politik im Ersten Weltkrieg*, Köln, Böhlau, 1958.

DROZ Jacques, *L'Europe centrale : évolution historique de l'idée de "Mitteleuropa"*, Paris, Payot, 1960.

EBERHARDT Piotr, « Projekty aneksyjne cesarstwa niemieckiego wobec ziem polskich podczas I Wojny Światowej », *Prace Geograficzne*, 2008, n° 218, p. 135-149.

FILASIEWICZ Stanislas, *La Question polonaise pendant la guerre mondiale*, Paris, Comité national polonais, 1920.

FISCHER Fritz, *Les buts de guerre de l'Allemagne impériale, 1914-1918*, Paris, Éditions de Trévise, 1970, (trad.1961).

- FLORKOWSKA-FRANCIC Halina, *Między Lozanną, Fryburgiem i Vevey : z dziejów polskich organizacji w Szwajcarii w latach 1914-1917*, Kraków, Nomos, 1997.
- GATRELL Peter, "World Wars and Population Displacement in Europe in the Twentieth Century", *Contemporary European History*, 2007, vol. 16, n° 4, p. 415-426.
- GATRELL Peter, *A whole Empire walking: Refugees in Russia during World War I*, Indianapolis, Indiana University Press, 1999.
- GAUL Jerzy, *Kancelaria Generalnego Gubernatorstwa Wojskowego w Lublinie 1915-1918*, Warszawa, Wydawnictwo DiG, 1998.
- GEISS Imanuel, *Der polnische Grenzstreifen, 1914-1918, ein Beitrag zur deutschen Kriegszielpolitik im ersten Weltkrieg*, Lübeck-Hamburg, Matthiesen Verlag, 1960.
- GOUSSEFF Catherine, « Les déplacements forcés de population aux frontières occidentales de la Russie au cours des deux guerres mondiales », Stéphane Audoin-Rouzeau, et all (eds.), *La violence de guerre. Approche comparée des deux conflits mondiaux*, Bruxelles, Complexe, 2002, p. 175-192.
- GROSS Gerhard (ed.), *Die vergessene Front : der Osten 1914/15*, Paderborn, Schöningh, 2006.
- HAGEN Mark von, « The Great War and the Mobilization of Ethnicity in the Russian Empire », in Barnett Rubin, Jack Snyder (eds.), *Post-Soviet Political Order : Conflict and State Building*, London, Routledge, 1998, p. 34-56.
- HAGEN Mark von, *War in a European borderland : occupations and occupation plans in Galicia and Ukraine, 1914-1918*, Seattle, University of Washington Press, 2007.
- HÖBELT Lothar, « Österreich-Ungarns Nordfront 1914/15 », in Gerhard Groß (ed.), *Die vergessene Front : der Osten 1914/15*, Paderborn, Schöningh, 2006.
- HOLQUIST Peter, « Les violences de l'armée russe à l'encontre des Juifs en 1915 : causes et limites », in John Horne (ed.), *Vers la guerre totale : le tournant de 1914-1915*, Paris, Tallandier, coll. Contemporaine, 2010, p. 196-197.
- HOLQUIST Peter, « To Count, to Extract, and to Exterminate : Population Statistics and Population Politics in Late Imperial and Soviet Russia », in Ronald Grigor Suny, Terry Martin (eds.), *A state of nations : empire and nation-making in the age of Lenin and Stalin*, New-York and Oxford, Oxford University Press, 2001, p. 111-142.
- HOLZER Jerzy, MOLENDAN Jan, *Polska w pierwszej wojnie światowej*, Warszawa, Wiedza Powszechna, 1963.
- HOREL Catherine, « La Mitteleuropa, visions allemandes et autrichiennes », *Austriaca*, 2011, n° 73, p. 121-136.
- KAUFFMAN Jesse, « Schools, State-Building, and National Conflict in German-Occupied Poland, 1915-1918 », in Jennifer D. Keene & Michael S. Nieberg, *Finding Common Ground. New Directions in First World War Studies*, Leiden, Brill, 2011, p. 113-138.
- KAUFFMAN Jesse, « Warsaw University under German occupation: state building and nation Bildung in Poland during the Great War », *First World War Studies*, 2013, vol. 4, n° 1, p. 65-79.
- KHAVKIN Boris, « Russland gegen Deutschland. Die Ostfront des Ersten Weltkrieges in den Jahren 1914 bis 1915 », in Gerhard Groß (ed.), *Die vergessene Front : der Osten 1914/15*, Paderborn, Schöningh, 2006, p. 63-86.
- KUMANIECKI Kazimierz Władysław, *Zbiór najważniejszych dokumentów do powstania państwa polskiego*, Kraków, Nakł. Księgarni J. Czerneckiego, 1920.

- LEHNSTAEDT Stephan, „Das Militärgeneralgouvernement Lublin: Die "Nutzbarmachung" Polens durch Österreich-Ungarn im Ersten Weltkrieg“, *Zeitschrift für Ostmitteleuropa-Forschung*, 2012, vol. 61, n° 1, p. 1-26.
- LEHNSTAEDT Stephan, « La Première Guerre mondiale en Pologne : simple prodrome à l'indépendance nationale ? », *Histoire@Politique*, n° 22, 2014, p. 7-8.
- LEWANDOWSKI Jan, « Okupacją austriacką w Królestwie Polskim (1914-1918) », *Dzieje Najnowsze*, 1998, t. 30, n° 4, p. 29-42.
- LIULEVICIUS Vejas, « Precursors and Precedents : Forced Migration in Northeastern Europe during the First World War », *Nordost-Archiv*, 2005, vol. XIV, p. 32-52.
- LIULEVICIUS Vejas, *War land on the Eastern Front : culture, national identity and German occupation in World War I*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.
- LOHR Eric, “1915 and the War Pogrom Paradigm in the Russian Empire”, in John Klier (ed.), *Anti-Jewish violence : rethinking the Pogrom in East European history*, Bloomington, Indiana University Press, 2010, p. 41-51.
- LOHR Eric, « The Russian army and the Jews : mass deportation, hostages, and violence during World War I », *The Russian Review*, 2001, vol. 60, n° 3, p. 404-419.
- LOHR Eric, *Nationalizing the Russian Empire : the campaign against enemy aliens during World War I*, Cambridge, Harvard University Press, 2003.
- MARTIN Terry, « The Origins of Soviet Ethnic Cleansing », *Journal of Modern History*, 1998, vol. 70, n° 4, p. 813-861.
- MEYER Henry Cord, *Mitteleuropa in German thought and action, 1815-1945*, The Hague, M. Nijhoff, 1955.
- MICK Christoph, *Kriegserfahrungen in einer multiethnischen Stadt : Lemberg 1914-1947*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2010.
- MOMBAUER Annika, « The Fischer Controversy 50 years on », *Journal of Contemporary History*, 2013, vol. 48, n° 2, p. 231-240.
- MOMBAUER Annika, « The Fischer Controversy, Documents and the ‘Truth’ About the Origins of the First World War », *Journal of Contemporary History*, 2013, vol. 48, n° 2, p. 290-314.
- MOMMSEN Wolfgang J., *Der Erste Weltkrieg : Anfang vom Ende des bürgerlichen Zeitalters*, Frankfurt/Main, Fischer Taschenbuch Verlag, 2004, p. 94-117.
- NELSON Robert, « The Baltics as Colonial Playground : Germany in the East, 1914-1918 », *Journal of Baltic Studies*, 2011, vol. 42, n° 1, p. 9-19.
- PAJEWSKI Janusz, *Odbudowa państwa polskiego 1914-1918*, Warszawa, Państw. Wydaw. Naukowe, 1978.
- PAJEWSKI Janusz, *Wokół sprawy polskiej: Paryż-Lozanna-Londyn, 1914-1918*, Poznań, Wydawnictwo Poznańskie, 1970.
- SAMMARTINO Annemarie H., *The impossible border : Germany and the East, 1914-1922*, Ithaca, Cornell University Press, 2010.
- SANBORN Joshua, « Unsettling the Empire : Violent Migrations and Social Disaster in Russia during World War I », *The Journal of Modern History*, 2005, vol. 77, n° 2, p. 290-324.
- SANBORN Joshua, *Imperial Apocalypse : The Great War and the Destruction of the Russian Empire*, New York, Oxford University Press, 2014, p. 235-236.

SCHEER Tamara, „Österreich-Ungarns Besatzungsmacht in Russisch-Polen während des Ersten Weltkriegs (1914-1918)“, *Zeitschrift für Ostmitteleuropa-Forschung*, 2009, vol. 58, p. 538-571.

SCHEER Tamara, « Medizin und Hygiene in Besatzungsregimen am Beispiel des k.u.k. Militärgeneralgouvernements Lublin (1915-1918) », in Ute Caumanns, Fritz Dross, Anita Magowska (eds.), *Medizin und Krieg in historischer Perspektive*, Frankfurt/Main, Peter Lang, 2012, p. 116-126.

SCHEER Tamara, *Zwischen Front und Heimat : Österreich-Ungarns Militärverwaltungen im Ersten Weltkrieg*, Frankfurt, Peter Lang, 2009.

SCHRAMM Tomasz, « La mémoire polonaise de la Première Guerre mondiale », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2007 (octobre), n° 228, p. 61-70.

SCHULTZ Hans-Dietrich, Wolfgang NATTER, « Imagining Mitteleuropa : Conceptualisations of 'its' space in and outside German geography », *European Review of History*, 2003, vol. 10, n° 2, p. 273-292.

SOUTOU Georges-Henri, *L'or et le sang : les buts de guerre économiques de la Première Guerre mondiale*, Paris, Fayard, 1989.

SPÄT Robert, « Für eine gemeinsame deutsch-polnische Zukunft ? Hans Hartwig von Beseler als Generalgouverneur in Polen 1915-1918 », *Zeitschrift für Ostmitteleuropa-Forschung*, 2009, vol. 58, n° 4, p. 469-500.

STEMPIN Arkadiusz, « General-pułkownik Hans Hartwig von Beseler - generalny gubernator warszawski w latach 1915-1918 », *Dzieje Najnowsze*, 2011, vol. XLIII, n° 3, p. 21-34.

STEVENSON David, « The First World War and European Integration », *The International History Review*, 2012, vol. 34, n° 4, p. 841-863.

STONE Norman, *The Eastern Front, 1914-1917*, New York, Charles Scribner's Sons, 1975.

STRACHAN Hew, « Die Ostfront. Geopolitik, Geographie und Operationen », in Gerhard Groß (ed.), *Die vergessene Front : der Osten 1914/15*, Paderborn, Schöningh, 2006.

SUKIENNICKI Wiktor, *East Central Europe during World War I*, New York, Columbia University Press, coll. East European monographs, 1984, 2 tomes.

SZYMCZAK Damian, *Między Habsburgami a Hohenzollernami: rywalizacja niemiecko - austro-węgierska w okresie I wojny światowej a odbudowa państwa polskiego*, Kraków, Wydawnictwo Avalon, 2013.

TAUBER Joachim, « German Eastern Policy 1917-1918 », *Lithuanian Historical Studies*, 2008, vol. 13, p. 67-74.

WEEKS Theodore R., « Vilnius in World War I, 1914-1920 », *Nord-Ost Archiv*, 2008, vol. XVII, p. 34-57.

WESTERHOFF Christian, « 'A kind of Siberia': German labour and occupation policies in Poland and Lithuania during the First World War », *First World War Studies*, 2013, vol. 4, n° 1, p. 51-63.

5. Conférence de la paix

Diplomatie, politique étrangère

AMBROSIUS Llyod, « Dilemmas of National Self-Determination: Woodrow Wilson's legacy » in Christian Baechler, Carole Fink (eds.), *L'établissement des frontières après les deux guerres mondiales*, Bern, Peterland, 1996, p. 21-36.

BAKER Ray Stannard, *Woodrow Wilson and World Settlement*, New-York, Page & Company, 3 tomes, 1922, t. 1.

CASTELBAJAC Ghislain (de), « La France et la question polonaise (1914-1918) », in Ghislain de Castelbajac, Sébastien de Gasquet, Georges-Henri Soutou (eds.), *Recherches sur la France et le problème des nationalités pendant la Première Guerre mondiale: Pologne, Ukraine, Lituanie*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 1995, p. 41-104.

CHERNEV Borislav, « The Brest-Litovsk Moment : Self-Determination Discourse in Eastern Europe before Wilsonianism », *Diplomacy & Statecraft*, 2011, vol. 22, n° 3, p. 369-387.

DAVION Isabelle, *Mon voisin, cet ennemi : la politique de sécurité française face aux relations polono-tchécoslovaques entre 1919 et 1939*, Bruxelles, Peter Lang, 2009.

DESSBERG Frédéric, « Enjeux et rivalités politiques franco-britanniques : le plébiscite de Haute Silésie (1921) », *Revue historique des armées*, 2009, n° 254, p. 53-66.

FINK Carole, « The Minorities Question at the Paris Peace Conference : The Polish Minority Treaty, June 28, 1919 », in Manfred F. Boemeke, Gerald D. Feldman et Elisabeth Glaser (eds), *The Treaty of Versailles : a reassessment after 75 years*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, p. 249-275.

FINK Carole, *Defending the rights of others : the great powers, the Jews, and international minority protection, 1878-1938*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

GERSON Louis L., *Woodrow Wilson and the rebirth of Poland, 1914-1920*, New Haven, Yale Univ. Press, 1953.

GOLDSTEIN Erik, *Winning the Peace. British Diplomatic Strategy, Peace Planning, and the Paris Peace Conference 1916-1920*, Oxford, Clarendon Press, 1991.

LUNDGREEN-NIELSEN Kay, *The Polish problem at the Paris Peace Conference : a Study of the Policies*, Odense, Odense University Press, 1979.

MANELA Erez, *The Wilsonian moment : Self-determination and the international Origins of anticolonial Nationalism*, New York, Oxford University Press, 2009.

MARÈS Antoine, « Les services du Quai d'Orsay pendant la Grande Guerre », in Jean Baillou (ed.), *Les Affaires Étrangères et le corps diplomatique français. Tome II (1870-1980)*, Paris, Éditions du CNRS, 1984, p. 323-364.

MARÈS Antoine, « La vision française de l'Europe centrale du XIXe au XXe siècle », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, 1991, n° 7.

RIGA Liliana, KENNEDY James, « Tolerant majorities, loyal minorities and 'ethnic reversals': constructing minority rights at Versailles 1919 », *Nations and Nationalism*, 2009, vol. 15, n° 3, p. 461-482.

WALWORTH Arthur, *America's Moment: 1918. American Diplomacy at the End of World War I*, New York, Norton, 1977.

WANDYCZ Piotr Stefan, « The Polish Question », in Manfred F. Boemeke, Gerald D. Feldman et Elisabeth Glaser (eds), in *The Treaty of Versailles : a reassessment after 75 years*, Cambridge, Cambridge University press, 1998, p. 313-335.

Experts et expertise diplomatiques

BARIETY Jacques, « La Grande Guerre (1914-1919) et les géographes français », *Relations internationales*, 2002, n° 109, p. 7-24.

- BARIETY Jacques, « Le Comité d'études » du Quai d'Orsay et la frontière rhénane (1917-1919) », in Christian Baechler, Carole Fink (eds.), *L'établissement des frontières en Europe après les deux guerres mondiales*, Berne, Peter Lang, 1996, p. 251-262.
- BERGER Jan, « Eugeniusz Romer jako statystyk », *Eugeniusz Romer geograf i kartograf trzech epok*, Warszawa, Biblioteka Narodowa, 2004, p. 95-100.
- BERNARD Antonia, « Le *Monde slave*, première revue française consacrée aux pays slaves », *Revue des études slaves*, 2002, t. 74, n° 2, p. 397-409.
- BISKUPSKI M. B., « Re-Creating Central Europe: The United States 'Inquiry' into the Future of Poland in 1918 », *The International History Review*, 1990, vol. 12, n° 2, p. 249-279.
- BOULINEAU Emmanuelle, « Fronts et frontières dans les Balkans : les géographes et les enjeux frontaliers sur le Danube en 1919-1920 », *Balkanologie*, 2008, vol. X, n° 1-2.
- BOULINEAU Emmanuelle, « Un géographe traceur de frontières : Emmanuel de Martonne et la Roumanie », *L'Espace géographique*, 2001, t. 30, n° 4, p. 358-369.
- BUIRETTE Olivier, « Le rôle d'Emmanuel de Martonne au sein du Comité d'études lors de la Conférence de la paix (1919) », in Béatrice Giblin, Yves Lacoste (eds.), *Géohistoire de l'Europe médiane*, Paris, La Découverte/Hérodote, 1998, p. 149-163.
- CHABOT Georges, « La géographie appliquée à la Conférence de la paix en 1919 une séance franco-polonaise », *La pensée géographique française contemporaine* (Mélanges offerts à André Meynier), Saint Briec, Presses universitaires de Bretagne, 1972, p. 101-105.
- CHEVALIER Jean-Claude, « Les linguistes français et les pays d'Europe de l'Est de 1918 à 1931 », *Cahiers de l'ILSL*, 1996, n° 8, p. 57-74.
- CZYŻEWSKI Julian, « Zycie i dzieło Eugeniusza Romera », in Eugeniusz Romer, *Wybór Prac*, Warszawa, Państwowe Wydawnictwo Naukowe, 1960, t. I, p. 9-115.
- DUMOULIN Olivier, « Les historiens au service de l'État ? (1871-1940) », in Vincent Duclert, Marc-Olivier Baruch (eds.), *Serviteurs de l'État*, 2000, Paris, La Découverte, p. 125-140.
- DUMOULIN Olivier, *Le rôle social de l'historien : de la chaire au prétoire*, Paris, Albin Michel, 2003,
- Eugeniusz Romer geograf i kartograf trzech epok*, Warszawa, Biblioteka Narodowa, 2004.
- FICHELE Alfred, « Origines et développement de l'Institut d'études slaves (1919-1949) », *Revue des études slaves*, 1951, t. 27, n° 1, p. 91-103.
- FORDHAM Elizabeth, « Le combat pour la New Europe », *Mil neuf cent*, 2005/1, n° 23, p. 111-141.
- GELFAND Lawrence, *The Inquiry: American preparations for peace, 1917-1919*, New Haven & London, Yale University Press, 1963.
- GINSBURGER Nicolas, « An American geographer between science and diplomacy: the mission of Douglas W. Johnson in Europe, May-November 1918 », in Pierre Purseigle (ed.), *Warfare and Belligerence. Perspectives in First World War Studies*, Brill, Leiden, Boston, 2005, p. 265-294.
- GINSBURGER Nicolas, « *La guerre, la plus terrible des érosions* ». *Cultures de guerre et géographes universitaires, Allemagne-France-États-Unis (1914-1921)*, thèse de doctorat, Nanterre-Paris-X, 2010.
- GÓRNY Maciej, « Der Krieg der Karten : Geografen und Grenzziehungen in Ostmittel- und Südosteuropa 1914-1920 », *Journal for Interdisciplinary Studies of Central Europe in the 19th and 20th Centuries*, 2013, vol. 5, n° 1, p. 9-39.

- HALLAIR Gaëlle, *Le géographe Emmanuel de Martonne et l'Europe centrale*, Paris, Géographie-cités, n° 33, CNRS, 2007.
- HANAK Harry, « The New Europe, 1916-20 », *The Slavonic and East European Review*, 1961, vol. 39, n° 93, p. 369-399.
- HARING Clarence Henry, « Robert Howard Lord », *Proceedings of the Massachusetts Historical Society*, Vol. 71, 1953, p. 387-389.
- HERB Guntram Henrik, *Under the map of Germany. Nationalism and propaganda 1918-1945*, London, Routledge, 1997.
- JĘDRZEJCZYK Dobiesław, « Geopolitical essence of Central Europe in writings of Eugeniusz Romer », *Miscellanea Geographica*, 11, 2004, p. 199-206.
- JĘDRZEJCZYK Dobiesław, « Polska jako przestrzeń geopolityczna w pracach Eugeniusza Romera », in *Eugeniusz Romer geograf i kartograf trzech epok*, Biblioteka Narodowa, Warszawa, 2004, p. 107-118.
- JOERG W. L. G., « The Development of Polish Cartography since the World War » *Geographical Review*, Vol. 23, n°1, 1933, p. 122-129.
- KENNEDY James, RIGA Liliana, « Mitteleuropa as Middle America ? "The Inquiry" and the Mapping of East Central Europe in 1919 », *Ab Imperio*, 2006, n° 4, p. 271-300.
- KITSIKIS Dimitris, *Le Rôle des experts à la Conférence de la paix de 1919 : gestation d'une technocratie en politique internationale*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1972.
- LOWCZYK Olivier, *La fabrique de la paix : du Comité d'études à la Conférence de la paix, l'élaboration par la France des traités de la Première Guerre mondiale*, Paris, Economica, 2010.
- MARÈS Antoine, « L'Institut d'études slaves comme lieu de mémoire », *Paměť míst, událostí a osobností : historie jako identita a manipulace*, Prague, Institut d'histoire de l'Académie des sciences, 2011, p. 50-70.
- MILLET Yves, « L'Institut d'études slaves et la Tchécoslovaquie », *Revue des études slaves*, 1979, t. 52, n° 1, p. 21-31.
- MORET Sébastien, « Antoine Meillet et l'indépendance nationale », in Patrick Sériot, *Contributions suisses au XIIIe congrès mondial des slavistes*, 2003, p. 183-198.
- MORET Sébastien, « Antoine Meillet et le futur des empires après la Première Guerre mondiale », *Langages*, 2011, n° 182/2, p. 11-24.
- MORET Sébastien, « Linguistique et nouvel ordre européen autour de la Grande Guerre », *Cahiers de l'ILSL*, 2009, n° 26, p. 129-144.
- NOWAK Tadeusz, « O wkładzie nauki polskiej w dzieło odzyskani a niepodległości w 1918 r. », *Kwartalnik Historii Nauki i Techniki*, 1989, 34, 2, p. 217-236.
- PALSKY Gilles, « Emmanuel de Martonne et la cartographie ethnographique de l'Europe centrale (1917-1920) », *Bulletin du Comité Français de Cartographie*, 2001, n° 169-170, p. 76-85.
- PAWLAK Władysław, « Eugeniusz Romer jako geograf i kartograf », in *Eugeniusz Romer geograf i kartograf trzech epok*, Warszawa, Biblioteka Narodowa, 2004, p. 11-63.
- PRÉVÉLAKIS Georges, « Isaiah Bowman, adversaire de la Geopolitik », *Espace géographique*, 1994, t. 23, n° 1, p. 78-89.
- PROCHASSON Christophe, RASMUSSEN Anne, *Au nom de la patrie : les intellectuels et la Première Guerre mondiale, 1910-1919*, Paris, La Découverte, 1996.

- ROMER Edmund, *Geograf trzech epok. Wspomnienia o ojcu*. Warszawa, Czytelnik, 1985.
- SETON-WATSON Robert William, « The Origins of the School of Slavonic Studies », *The Slavonic and East European Review*, 1939, vol. 17, n° 50, p. 360-371.
- SMITH Neil, *American empire : Roosevelt's geographer and the prelude to globalization*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 2003.
- STEBELSKY Ihor, « Putting Ukraine on the map : the contribution of Stepan Rudnyts'kyi to Ukrainian nation-building », *Nationalities Papers*, 2011, vol. 39, n° 4, p. 587-613.
- SZYNKIEWICZ Ewa, « Podręcznik „Geografia dla klasy pierwszej szkół średnich” i „Atlas geograficzny” Eugeniusza Romera na tle nauczania geografii w Galicji », in *Eugeniusz Romer geograf i kartograf trzech epok*, Warszawa, Biblioteka Narodowa, 2004, p. 77-87.
- TER MINASSIAN Taline, « Les géographes français et la délimitation des frontières balkaniques à la Conférence de la paix en 1919 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1997, n° 44-2, p. 252-286.
- TER MINASSIAN Taline, « Les géographes français et la délimitation des frontières de la Bulgarie à la Conférence de la paix en 1919 », *Balkanologie*, 2002, vol. VI, n° 1-2, p. 199-212.

Dictionnaires biographiques

- A biographical Dictionary of Women's Movements and Feminisms in Central, Eastern, and South Eastern Europe: 19th and 20th Centuries*, Budapest, Central European University Press, 2006.
- Allgemeine Deutsche Biographie*, 1906.
- Deutsche Biographie*, 2010.
- Handbuch über den Königlich Preußischen Hof und Staat*, Berlin, Decker.
- Österreichisches Biographisches Lexikon 1815-1950*.
- Słownik biograficzny socjologii polskiej*, Włodzimierz WINCŁAWSKI (ed.), Warszawa, Wydaw. Nauk. PWN, Toruń-UMK, 2001-2011, 4 tomes.

ANNEXES

1. Liste des cartes et illustrations

Figure 1 – Cartes allemandes	26
a. Karl Bernhardi : « Sprachkarte von Deutschland ».....	26
b. Heinrich Kiepert : « Nationalitäts-Karte Deutschland »	26
c. Heinrich Berghaus : « Deutschland, Niederlande, Belgien und Schweiz: National-, Sprach-, Dialect- Verschiedenheit“	26
Figure 2 – Cartes autrichiennes	39
a. Josef Hauefler : « Sprachkarte der Österreichischen Monarchie ».....	39
b. Karl v. Czoernig : « Ethnographische Karte der österreichischen Monarchie ».....	45
Figure 3 – Carte de Richard Böckh : „Sprachkarte vom Preussischen Staat“	57
Figure 5 – <i>Atlas géographique et statistique</i> d’Eugeniusz Romer	367
a. Table des matières - Cartes de « l’Administration » et de « l’Histoire »	367
b. Densité de la population - Accroissement annuel de la population - Polonais	372

2. Liste des tableaux

Tableau 1 : Liste des cartes des nationalités (1842-1849)	25
Tableau 2 : Effectifs des Polonais dans l’État prussien aux dates des recensements.....	137
Tableau 3 – Recensions de l’ <i>Atlas géographique et statistique</i> de Romer (1916-1921)	383

INDEX DES NOMS

- Alexandre II, 121, 123
Altenstein Karl vom Stein zum, 166, 169
Arctowski Henryk, 396, 434, 435, 443-447
Aubert Louis, 454, 458, 459, 474
- Balfour Arthur, 467, 468, 481
Basdevant Jules, 502
Batiushkov Pompei, 124
Beckerath von, 317, 327, 446, 480
Beneš Edvard, 422, 424, 425
Benoist Charles, 404, 405, 423, 456, 465, 515
Berghaus Heinrich, 26, 28, 30, 33, 34, 60, 68, 72, 137, 140
Bergmann Eugen von, 175, 186, 195
Bernhard Ludwig, 168, 182, 205, 213-222, 287, 306
Bernhardi Karl, 26, 28, 29, 31-33, 36-37
Beseler Hans Hartig von, 277, 287, 296-298, 302, 303, 305-308, 330, 334, 335, 339
Bethmann-Hollweg Theobald von, 274, 276, 277, 280-282, 284, 286, 296, 303
Bismarck Otto von, 76, 96, 146-148, 159, 162, 164-167, 170, 171, 173, 174, 176, 178-180, 184, 185, 208
Böckh Richard, 24, 52, 55, 56, 59-62, 64, 65, 69, 72-77, 86, 91-96, 105, 150, 156, 157, 159, 163, 164, 186, 190, 200, 201, 203, 204, 211, 410
Bourdillon F. W., 495
Bourgeois Robert, 406
Bourgeois Léon, 422, 456
Bowman Isaiah, 427, 429, 432, 433, 444, 445, 447, 452, 454, 455, 458, 459, 461, 465, 482, 505, 515
Boyer Paul, 405, 407, 408, 414, 417, 421-423, 477, 478
Brämer Karl, 156
Brensztejn Michał, 314-322, 324
Briand Aristide, 404, 456
Broesike Max, 91, 94, 187-189, 199, 201-203, 223, 224
Brunhes Jean, 405, 417, 422
Brzeski Tadeusz, 382, 384-386
Bujak Franciszek, 235, 367
Bülów Bernhard von, 168, 172, 182, 183, 201, 219, 224
Buzek Józef, 228-230, 261-263, 341, 345
- Cambon Jules, 482, 496-498
Caprivi Georg Leo von, 171, 181, 208, 212
Chabot Georges, 397, 405, 408
Clemenceau Georges, 403, 427, 466, 468, 472
Coolidge Archibald Cary, 432, 434
Czekanowski Jan, 480
Czoernig Karl von, 26, 37, 41-54, 61, 62, 101-104, 109, 112-115, 119, 121, 122, 140-142
- Czynski Edward, 248, 249, 251, 252, 255, 256, 386
- Daszyńska-Golińska Zofia, 341-344
Day Clive, 460, 464
Degrand Georges, 474, 476
Delbrück Hans, 181, 182, 190
Demangeon Albert, 405, 455
Denis Ernest, 407, 408, 412, 416, 417, 420, 421, 423-427, 434, 457, 474-477, 481, 489, 500, 507-509, 515, 516
Dłuski Kazimierz, 479
Dmowski Roman, 172, 329, 355, 360, 416, 420-422, 424, 426, 434, 448, 451, 468-471, 474, 476, 479, 481, 483, 501, 504, 505
- Eisenmann Louis, 405, 407, 408, 411-416, 423-425
Engel Ernst, 56, 65, 69-71, 75-77, 96, 97, 106, 160-163, 185
- Falkenhayn Erich von, 274, 287, 296
Fallex Maurice, 407-409, 413
Feldman Wilhelm, 446
Ficker Adolf, 61, 62, 106, 109-111, 113-118, 141
Fircks Arthur von, 89, 158, 163, 187, 201
Flottwell Eduard, 64, 68, 166, 170
Frédéric-Wilhelm III, 169
Friederichsen Max, 304, 308, 391, 392
- Glatzer Eduard, 106, 107
Gossler Gustav von, 173, 176, 180, 186
Grabowski Edward, 331, 346
Grabski Władysław, 242-244, 246, 248, 336-338, 346, 352, 479, 480
Grappin Henri, 407, 408, 418-420, 423
Grimm Jakob, 72
Guillaume II, 274, 364
- Hain Joseph, 113, 141
Haskins Charles H., 464, 465
Hassinger Hugo, 391
Hauefler Josef, 26, 35-39
Haumant Émile, 407, 408, 419, 423, 457
Hauser Arthur, 299
Hauteœur Louis, 408, 414-416
Headlam-Morley James, 467
Hindenburg Paul von, 274, 287, 303
House Edward Mandell, 427, 428, 433, 438, 447, 448, 449, 452, 455, 458, 459, 462, 464, 481
Howard Esmé, 467
Hugenberg Alfred, 182, 212
Hutten-Czapski Bogdan, 364
- Ianushkevich Nikolai, 292
- Jaworski Władysław Leopold, 341
Johnson Douglas, 454-458

Jusserand Jean Jules, 469
 Kahn Albert, 422
 Keleti Charles, 106-112
 Keppen (Koeppen) Petr, 26, 49, 121-124
 Kerner Robert J., 438, 460
 Keup Erich, 286
 Kiepert Heinrich, 26, 28, 29, 31, 68

 Kirchhoff Alfred, 376, 377
 Kisch, 498, 503, 505
 Kleczyński Józef, 231-233
 Klimas Petras, 321-324, 327
 Komornicki Stefan, 257, 258
 Krzywicki Ludwik, 228, 236, 253, 335, 346, 353-355
 Krzyżanowski Adam, 235, 331, 337, 341, 345, 369
 Kucharzewski Jan, 298, 349, 351
 Kumaniecki Kazimierz, 233-235, 270, 313, 324, 369
 Kutrzeba Stanisław, 480

 Lansing Robert, 439, 447, 451, 458
 Lavis Ernest, 405, 407
 Lazarus Moritz, 149-151, 153, 155-157, 164
 Le Rond Henri, 474, 483, 485, 489-493, 496, 498-503, 505, 508, 510-516
 Lednicki Alexandre, 426
 Legoyt Alfred, 102, 105, 106, 107
 Leo Juliusz, 232, 235, 341
 Lippmann Walter, 428-430, 433, 435, 438, 444, 445, 459
 Llyod George David, 466, 468, 502, 504
 Lord Robert Howard, 395, 396, 428, 432, 434-444, 449-453, 460-462, 464, 465, 468, 481, 482, 485-499, 502, 503, 507-512, 515, 516
 Ludendorff Erich, 183, 216, 274, 276, 283, 287, 296, 300, 301, 303, 313, 322, 327, 446, 486
 Ludkiewicz Zdzisław, 352

 Maliszewski Edward, 252-255, 256, 338, 382, 386-388
 Marchlewski Julian, 258-261
 Margerie Emmanuel de, 397
 Martonne Emmanuel de, 361, 362, 392-395, 397, 398, 403-405, 407, 409, 411, 413, 414, 418, 420, 434, 454-456, 458-462, 465, 469, 474-478, 481, 489, 507-509, 511, 512, 515, 516
 Masaryk Tomáš, 424, 425
 Mayr Georg von, 96, 240
 Meillet Antoine, 404, 405, 407, 408, 412, 416-419, 421, 423
 Merczyng Henryk, 248
 Mitscherlich Waldemar, 205, 213, 214, 216-218, 220-222
 Mommsen Theodor, 149, 158, 159, 163, 174, 195
 Moraczewski Jędrzej, 479

 Nałkowski Wacław, 307, 379
 Namier Lewis, 467

 Naumann Friedrich, 278-280, 340, 343, 391, 446
 Neumann Friedrich, 173
 Neumann Julius, 175
 Neumann Salomon, 148-164, 173, 175, 186, 191, 192, 195-198
 Nicolas II, 364
 Nitsch Kazimierz, 367

 Paderewski Ignacy, 448, 451, 468, 479, 503
 Paneyko Vasyl, 496, 497
 Paton H. J., 481, 486-488, 490-493, 508, 509, 511, 512
 Pawłowski Stanisław, 382, 398, 415
 Penck Albrecht, 302-304, 306, 366, 376, 382, 389, 390
 Pichon Jules-Eugène, 407, 408, 410-412, 414, 415
 Pichon Stephen, 479
 Pilat Tadeusz, 229, 233
 Piłsudski Józef, 271, 298, 330, 479
 Piltz Erazm, 356, 358, 413, 426, 478
 Praesent Hans, 308-313, 339
 Puttkamer von Robert, 173, 175-178, 186, 197

 Quetelet Adolphe, 97, 99-102, 116, 124

 Radziszewski Henryk, 354
 Ratzel Friedrich, 379, 385, 388
 Rauchberg Heinrich, 119, 120, 410
 Rehman Anton, 376, 379
 Ritter Karl, 122
 Rittikh Aleksandr, 124
 Romer Eugeniusz, 236, 253, 255, 256, 268, 312, 326, 328, 338, 345, 357, 360-398, 400, 413-415, 420, 444, 445, 475-478, 481
 Rosenfeld Max, 143, 144
 Rudnyckij Stepan, 414, 415
 Rümelin Gustav, 96, 97, 98, 150, 151
 Rutkowski Jan, 367

 Šafařík Pavel, 26, 37, 39, 122, 140
 Sawicki Ludomir, 383
 Schlözer August Ludwig, 53, 61, 102, 114
 Schmid Adolf, 35, 38, 39
 Schmoller Gustav, 204, 206, 209, 211, 213, 216
 Schotte Walther, 391
 Schwerin Friedrich von, 284-286
 Seignobos Charles, 405
 Sering Max, 206, 211, 212, 271, 285, 287, 301, 306
 Seton-Watson Robert William, 467
 Seyda Marian, 356
 Seymour Charles, 427-429, 438, 448, 449, 460
 Shotwell James Thomson, 428, 432, 435, 444, 445, 451
 Stefczyk Franciszek, 364
 Stolypine Piotr, 134
 Strasburger Edward, 336-338, 346
 Studnicki Władysław, 340
 Sujkowski Antoni, 382
 Szeptycki Stanisław, 299
 Szturm de Sterm Tadeusz, 312, 335, 346

Tardieu André, 403, 405, 420, 427, 458-460,
463, 465, 468, 469, 472, 474, 475, 501, 515
Tennenbaum Henryk, 352, 354, 477, 480
Tiedemann Christoph von, 180
Tomaschowski (Tomashivsky) Stepan, 496, 497
Torretta Pietro, 482
Treitschke Heinrich von, 148-153, 155, 157-159,
164, 174, 181, 186, 195-197
Turquan Victor, 393
Tyrell William George, 466, 482

Vidal de la Blache Paul, 405, 409, 456
Virchow Rudolf, 156-158

Wagner Adolph, 153-157, 159, 163, 164, 175,
195, 204
Wakar Włodzimierz, 252, 254-256, 335, 346,
382, 386, 387, 388

Waldow Wilhelm von, 188
Wasilewski Leon, 479
Weber Max, 147, 186, 205, 207-210, 212, 214
Wegener Leo, 212, 213, 215
Weinfeld Ignacy, 338, 369, 388, 413
Wiercieński Henryk, 241, 250
Wierzbicki Andrzej, 352-354, 480
Wilhelm Feldman, 445
Wilson Woodrow, 396, 427-429, 433-435, 438-
440, 443, 447-454, 458, 463-466, 469, 502
Wolf Julius, 342-344
Wunderlich Erich, 304-305
Würzburger Eugen, 91

Załęski Witold, 227, 238, 240, 251
Zimmermann Kazimierz, 214
Znaniński Florian, 433

TABLES DES MATIÈRES

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION GENERALE.....	3
1. Perspectives historiographiques et disciplinaires	5
En suivant les renouvellements de l'histoire des nationalités en Europe centrale.....	5
Le courant constructiviste des études sur le nationalisme.....	8
De la sociologie des catégories au régime de l'objectivité statistique.....	10
Penser les politiques de population dans le régime de la « gouvernementalité »	13
2. Des sources de la statistique aux sources de la diplomatie.....	14
Dans les coulisses des Bureaux de statistique	15
Les sources sur les « autres » Polonais	18
La Première Guerre mondiale et la quête des sources secrètes	19
L'abondance trompeuse des archives diplomatiques	19
DU PRINCIPE DES NATIONALITÉS AUX POPULATIONS NATIONALES.....	23
INTRODUCTION DE LA PREMIÈRE PARTIE.....	23
CHAPITRE 1. NATIONS ET NATIONALITÉS DANS L'ORDRE DE LA REPRÉSENTATION GRAPHIQUE ..	25
1. Le moment 1848 : représenter la nation allemande	25
Les premières cartes des nationalités dans l'Allemagne du <i>Vormärz</i>	25
La mise en ordre graphique, l'unification politique dans l'espace de la carte	28
Des écritures liées : chiffre, carte, récit.....	31
Construire la carte « à distance » dans l'espace des revues.....	34
2. La statistique ethnographique et cartographique de l'empire autrichien.....	36
« L'ethnographie patriotique » de la carte de Josef Haeufler	37
La carte ethnographique de Czoernig : une carte estampillée KKK	40
Le Bureau impérial de statistique et son directeur Karl von Czoernig.....	40
Le principe des nationalités selon Czoernig.....	43
La fabrication de la carte ou les étapes de la réduction cartographique	46
Critères de la nationalité, données statistiques et hétérogénéité des sources	47
La validité limitée des chiffres et la vérification par cas.....	49
Le détail comme valeur scientifique : représentation des territoires mixtes.....	50
La multinationalité dans « l'ordre des choses »	51
Une statistique dans la continuité de la tradition allemande universitaire du XVIII ^e siècle.....	52
« L'ethnographie statistique » de Czoernig.....	52
3. Des chiffres mis en cartes	54
La carte linguistique de l'État prussien (1864).....	54
Carte statistique impériale, carte nationale : deux modèles dans les rivalités politiques entre la Prusse et l'Autriche.....	59

CHAPITRE 2. QUANTIFIER LES NATIONALITÉS : LA MATRICE PRUSSIENNE.....	62
1. D'une statistique d'administration locale à une statistique centrale de Bureau (Prusse, XIX^e siècle)	62
Diversité et irrégularité des relevés de la nationalité (1 ^{ère} moitié du XIX ^e siècle).....	62
Le Bureau prussien de statistique : de la centralisation de l'information à la centralisation de l'enquête.....	63
La réforme de la statistique administrative par le Bureau prussien de statistique dans les années 1860.....	68
2. La mesure statistique de la nationalité selon Richard Böckh	71
Böckh : statisticien, démographe et patriote allemand	72
La langue critère de la nationalité.....	73
Enregistrer la nationalité dans les nouveaux recensements prussiens	74
3. La nationalité dans les recensements prussiens entre 1890 et 1910	76
La « langue maternelle » dans l'organisation labyrinthique du recensement.....	76
<i>Muttersprache</i> ? : une seule question, une seule réponse.....	76
Les rapports sur le recensement par les autorités locales.....	76
Désaccords et négociations entre le Bureau de statistique et les autorités locales	78
Langue maternelle ou langue d'usage ?.....	79
Frison, cachoube, mazure...: langue ou dialecte ?	81
Enjeux et justifications autour de la statistique entre Bureau et autorités locales.....	84
4. La nationalité comme fait de population.....	87
Les composantes nationales et l'origine ethnique de la population	88
Quand le statisticien raisonne en démographe.....	91
La mesure des fécondités différentielles des nationalités.....	93
Deux manières de construire les faits nationaux par la statistique	94
CHAPITRE 3. STATISTIQUE DES NATIONALITÉS À L'ÉCHELLE DES EMPIRES ET DE L'INTERNATIONALISME.....	98
1. Les recommandations du Congrès international de statistique : du Tableau à la Statistique.....	98
Vienne, 1857 : la « statistique ethnographique »	99
Saint-Petersbourg, 1872 : la « langue parlée », critère de la statistique des nationalités	102
Budapest, 1876 : « Comment <i>constater</i> la nationalité d'une population ? »	105
2. La non-reconnaissance de la nationalité par la statistique autrichienne	111
L'ethnographie statistique contre le recensement.....	111
Les effets de la loi sur la <i>Gleichberechtigung</i> (1867) sur la statistique des nationalités	114
La langue usuelle (<i>Umgangssprache</i>) dans les recensements de 1880 à 1910.....	117
3. Dans l'Empire russe.....	119
Les prémisses cartographiques, ethnographiques et administratives de la statistique russe des nationalités	119
Le recensement russe de 1897.....	123

Échec d'un nouveau recensement après la Révolution de 1905	125
CHAPITRE 4. LES POLONAIS DANS LES DÉNOMBREMENTS PRUSSIENS, RUSSES ET AUTRICHIENS AU TOURNANT DU XX^E SIÈCLE.....	127
Les Partages de la Pologne	127
1. Dans le Royaume de Pologne et les Provinces occidentales de l'Empire russe	127
L'unique recensement impérial de la nationalité de 1897	129
Validité et critique des résultats.....	131
Les estimations chiffrées des Polonais et autres nationalités	132
La Révolution de 1905 et les statistiques de Stolypin.....	133
2. Les Polonais dans les provinces prussiennes	134
3. Dans la Galicie habsbourgeoise : un recensement à l'avantage des Polonais	137
Les estimations de la statistique ethnographique	139
Les recensements et la <i>Umgangssprache</i> en Galicie.....	140
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE	143
POLITIQUE DE NATIONALISATION, USAGES ET CONTRE-USAGES DES STATISTIQUES	145
INTRODUCTION DE LA DEUXIÈME PARTIE.....	145
CHAPITRE 1. NATIONALISATION ET STATISTIQUES DE POPULATION SOUS LE KAISERREICH	147
1. Les statistiques dans la polémique antisémite berlinoise (1879-1881).....	147
Face à Treitschke, la conférence de Moritz Lazarus : « Qu'appelle-t-on national ? ».....	149
La riposte statistique de Salomon Neumann.....	150
Face aux ambiguïtés du Bureau prussien de statistique.....	154
L'anthropologie de Virchow contre l'antisémitisme.....	155
Le silence embarrassé du Bureau prussien de statistique	157
2. La Polenpolitik, politique de population	164
La politique linguistique scolaire	168
Expulser, coloniser	171
Les expulsions des étrangers « non désirables ».....	173
La colonisation « intérieure »	178
3. La statistique, savoir auxiliaire des politiques des nationalités ?	183
Statistiques sur les Polonais sans recensement ?.....	183
Le rapport statistique des nationalités	184
La statistique des migrations face à la thèse de la « <i>Verdrängung</i> »	190
Rebondissement de la polémique antisémite et réponse de Salomon Neumann	194
Les migrations différentielles	197
La mesure de la germanisation et le bilinguisme.....	199
4. Les experts de la question polonaise	202
Le <i>Verein für Sozialpolitik</i> et la question polonaise	204

L. Bernhard et W. Mitscherlich : « la lutte pour la terre ».....	212
CHAPITRE 2. DE LA CONTESTATION DES STATISTIQUES À UNE CONTRE-STATISTIQUE POLONAISE	222
1. Contestations du recensement dans les territoires polonais de la Prusse et de la Russie	222
Boycott du recensement prussien, dénonciations des utilisations politiques des résultats	222
Le recensement russe de 1897 : troubles et émeutes	223
La bataille des statistiques autour de la province de Cholm/ Chełm	224
2. Les laboratoires de la statistique polonaise	225
Dans les services statistiques des Empires russe et autrichien	225
Dans la Pologne russe	226
Les Bureaux galiciens	228
Les Bureaux municipaux de Lwów, Cracovie, Varsovie	229
Les Sociétés polonaises de statistique : une pré-institutionnalisation	233
La Société polonaise de statistique de Cracovie	233
La Société des économistes et statisticiens polonais.....	235
La Société du travail social et le Bureau du travail social.....	236
3. Déconstruction des statistiques officielles et constitution d'une statistique polonaise non officielle	238
La statistique impériale russe reprise par les statisticiens polonais.....	239
Witold Załęski : la statistique du Royaume de Pologne dans les règles de la statistique comparée	239
L'Annuaire statistique du Royaume de Pologne : réappropriation d'un format officiel	240
Le tableau ethnographique de Czynski.....	247
Deux hussards de la statistique des Polonais des territoires orientaux : Maliszewski et Wakar	251
Les statistiques prussiennes lues et revues par des auteurs polonais.....	256
Corriger les effectifs « sous-estimés » des Polonais : Komornicki.....	256
Une première vision marxiste de la question polonaise : Marchlewski.....	257
La statistique d'un haut-fonctionnaire polonais à Vienne : Jozef Buzek.....	260
CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE	263
STATISTIQUE ALLEMANDE, STATISTIQUE POLONAISE, DANS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE	266
INTRODUCTION DE LA TROISIÈME PARTIE	266
CHAPITRE 1. SUR LE FRONT-EST : RÉGIMES D'OCCUPATION, POLITIQUE DE POPULATION ET STATISTIQUE	269
1. Des thèmes nouveaux de l'historiographie	269
Le front-Est	271
Offensive et résistance de l'armée russe.....	272
Offensive des États centraux et conquête de la Pologne russe	273

2. Dans les plans des États belligérants : annexions, États-tampons, déplacements	274
De la solution austro-polonaise à la <i>Mitteleuropa</i>	275
Le plan allemand de la « bande frontalière » polonaise (<i>Grenzstreifen</i>)	280
Experts et équations démographiques	282
Déplacements et démographie des nationalités des Russes	288
3. Régimes d'occupation et statistiques de population	294
Trois administrations : Gouvernement de Varsovie, Gouvernement de Lublin, Ober Ost	295
Le Gouvernement général de Varsovie.....	295
Le Gouvernement général militaire de Lublin.....	298
L'État militaire de l'Ober Ost.....	299
Dénombrements et statistiques d'occupation	300
La Commission de géographie du Gouvernement général de Varsovie	301
Les décomptes de la population par les administrations locales.....	308
Le dénombrement militaire de 1916 dans le Gouvernement de Lublin	311
Les opérations statistiques de l'Ober Ost	312
Le dénombrement de Wilno de 1916 selon le récit-témoignage de Brensztejn.....	314
L'Atlas <i>Völker-Verteilung in West-Russland</i> entre propagande et censure.....	324
Le rapport Beckerath : secret et publicité d'une controverse au sommet de l'Ober Ost	326
CHAPITRE 2. LA STATISTIQUE POLONAISE EN TEMPS DE GUERRE	328
1. Les Annuaires de la Pologne : un format statistique unitaire	329
Une ambition nationale galicienne : la <i>Statistique de la Pologne</i> (1915)	330
Le Bureau du travail social de Varsovie : l' <i>Annuaire statistique du royaume de Pologne</i>	332
« L'Annuaire statistique du royaume de Pologne et des autres terres polonaises »	335
Le projet de professeurs de Lwów : <i>L'annuaire de la Pologne</i> (1917)	337
2. Statistique, partis polonais, et construction de l'État.....	339
Les services économiques du Haut comité national (NKN) de Cracovie	340
La Société des statisticiens et économistes polonais (Varsovie).....	345
Une séance en préparation des négociations de Brest-Litovsk	347
Le programme éditorial du Comité national polonais : « l'Encyclopédie polonaise ».....	354
CHAPITRE 3. « L'ATLAS GÉOGRAPHIQUE ET STATISTIQUE DE LA POLOGNE » D'EUGENIUSZ ROMER : EN PLEINE GUERRE A PARU UN ATLAS DE LA POLOGNE.....	360
1. Le contexte politique et militaire de la réalisation de l'Atlas	360
Scènes locales : Lwów 1914, Vienne 1915, Cracovie 1916	361
2. Conditions intellectuelles et savantes de la réalisation de l'Atlas	365
Quelle « Pologne » dans les cartes de l'Atlas ?	365
Les courbes isoplèthes de la Pologne	369
Une topographie de la nation polonaise.....	371
La géographie du relief : prototype des cartes des nationalités ?	375
L'Atlas dans la pensée géopolitique de Romer	378

3. Circulations et réceptions scientifiques et diplomatiques.....	380
Étapes et réseaux de la reconnaissance nationale et internationale	380
La perception ambiguë de l'Atlas dans l'anthropogéographie polonaise.....	381
La critique du « matérialisme géographique » de Romer.....	383
Les « erreurs » statistiques de Romer sur les Polonais des confins.....	385
Le commentaire acéré et néanmoins pertinent de Penck.....	387
La reconnaissance de géographes allemands et autrichiens	390
L'éloge très politique des revues françaises et américaines de géographie.....	391
Les chemins clandestins de l' <i>Atlas de la Pologne</i> vers les comités d'experts	395
L' <i>Atlas</i> , document officiel à la Conférence de Paris de 1919 ?	396
CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE	397
LA CONFÉRENCE DE LA PAIX : LA POLOGNE RÉTABLIE PAR LES <i>HARD FACTS</i> DE L'EXPERTISE STATISTIQUE	400
INTRODUCTION DE LA QUATRIÈME PARTIE	400
CHAPITRE 1. « LA PRÉPARATION « TECHNIQUE » DE LA PAIX ».....	402
1. Le Comité d'études de la France (1917-1919).....	402
Création et mode d'organisation	403
La question polonaise entre les mains du Comité d'études.....	406
Le Comité national d'études sociales et politiques.....	421
Quels liens avec les cercles slavistes français ?	422
2. L'<i>Inquiry</i> américaine et la « paix scientifique ».....	426
La « technique de l' <i>Inquiry</i> » ou l'utopie de l'information en temps réel.....	429
La « question polonaise » dans les rapports des « technical advisers »	432
Lord : « What do we mean by Poland »	434
Trois territoires litigieux à la loupe (Chełm, Galicie orientale, Suwalki).....	440
Arctowski : l'informateur polonais de l' <i>Inquiry</i>	442
L' <i>Inquiry</i> et la politique polonaise de Wilson.....	446
3. Échanges transatlantiques et regards croisés.....	453
Johnson, agent de l' <i>Inquiry</i> et ami américain	454
L'esprit de l' <i>Inquiry</i> dans le regard de Martonne	457
CHAPITRE 2. À LA CONFÉRENCE DE LA PAIX : LES <i>COMPTES</i> DE LA COMMISSION DES AFFAIRES POLONAISES	462
1. Des experts aux diplomates	462
Des comités d'experts aux commissions techniques	462
Les délégations et leur politique polonaise	465
Les Britanniques entre équilibre des Puissances et esprit de la <i>New Europe</i>	465
Les calculs du cabinet Tardieu et la politique d'alliance de la France	467
Une « séance franco-polonaise »	475
La Délégation polonaise et le Bureau du Congrès de la paix.....	477
La Commission des Affaires polonaises.....	481
2. Comment se fier aux statistiques de « l'ennemi ».....	482
La controverse autour de la fiabilité du recensement impérial russe.....	484

« Quelles statistiques sont le plus près de la vérité ? »	488
3. Ni mots, ni langues, ni statistiques, pour les peuples sans « conscience nationale »	489
Décompter la population juive des statistiques des nationalités.....	489
Quelle nationalité, quelle langue pour les peuples « sans conscience nationale » ?	492
« Qu'est ce que la nationalité ruthène ? ».....	493
Galicien ou Ukrainien	495
Quelle place pour les minorités dans le traité pour la Galicie orientale ?	496
Les langues, ruthène, ukrainienne et russe : « une même chose » ?	497
Le yiddish : « langue juive », « dialecte », ou « patois germanique » ?	498
4. Qu'est ce qui décide : le chiffre, la carte, l'expert ou l'indétermination nationale	502
Les statistiques dans les argumentaires	503
Les cartes de Martonne : rendre visible ce qui ne peut être séparé.....	506
L'autorité du jugement expert.....	508
Sur la question de Kholm/Chełm	508
Sur la région de Grodno.....	510
« Établir le doute statistique » : condition du plébiscite	512
CONCLUSION DE LA QUATRIÈME PARTIE	513
CONCLUSION GÉNÉRALE	516
SOURCES	523
I - ARCHIVES	523
Geheime Staatsarchiv (GStA PK), Berlin.....	523
Archives Nationales (CARAN), Paris	523
Bibliothèque de l'Institut, Paris.....	523
Bibliothèque Mazarine, Paris	523
Archives du Ministère des Affaires Étrangères (AMAE), Paris.....	523
Série A - Paix.....	523
Papiers d'agents – Fonds André Tardieu (AMAE - PAAP-166)	523
National Archives and Records Administration (NARA), College Park	523
Inquiry Documents - Special Reports and Studies (RG. 256.2).....	523
II – SOURCES IMPRIMÉES	524
1 – Statistiques des nationalités dans l'espace germanique (avant 1914)	524
Institution – Organisation	524
Travaux statistiques et cartes des nationalités	525
Statistique des recensements de l'État prussien	526
Collection „Preußische Statistik“	526
Cartes des nationalités.....	527
2 - Polenpolitik, antisémitisme, pangermanisme	527

3 - <i>Statistique polonaise – organisation, travaux (avant 1914)</i>	529
4 - <i>Première Guerre mondiale</i>	529
Administration d'occupation – Travaux statistiques allemands	529
Statistique polonaise : institutions et travaux	530
Atlas de Romer et autres travaux géopolitiques	531
Autres nationalités	533
5 - <i>Diplomatie, Conférence de la paix, comités d'étude</i>	533
Comité d'études.....	533
Conférence de la Paix.....	533
Commission des Affaires polonaises	534
III – BIBLIOGRAPHIE	534
1. <i>Problématique : statistique, nationalisme, population</i>	534
Histoire de la statistique – Questions et politique de population.....	534
Cartes et cartographie.....	536
Études du nationalisme, histoire impériale	536
En Europe centrale et orientale	537
2. <i>Histoire politique, mouvement des nationalités (avant 1914)</i>	537
Allemagne, Prusse, Autriche.....	537
<i>Polenpolitik</i> , antisémitisme, pangermanisme	538
Histoire de la Pologne – nationalités	540
3. <i>Statistique, géographie en Europe centrale et orientale</i>	541
Sciences sociales, État et pratiques administratives.....	541
Statistique, géographie et cartographie dans l'espace germanique.....	543
Statistique, géographie et cartographie en Pologne et Russie.....	545
4. <i>Première Guerre mondiale, régimes d'occupation, mouvement polonais</i>	546
5. <i>Conférence de la paix</i>	549
Diplomatie, politique étrangère.....	549
Experts et expertise diplomatiques.....	550
<i>Dictionnaires biographiques</i>	553
ANNEXES	554
1. <i>Liste des cartes et illustrations</i>	554
2. <i>Liste des tableaux</i>	554
INDEX DES NOMS	555
TABLES DES MATIÈRES.....	558